STATE LIBRARY OF PENNSYLVANIA
3 0144 00380084 4

CLASS 929.7 BOOK C426
cl21
VOLUME 11, pt. 1 R-3,

PENNSYLVANIA
STATE LIBRARY

# DICTIONNAIRE
## DE
# LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

*On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.*

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME XI. *Partie I.*

*A PARIS,*

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

M. DCC. LXXVI.

*AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.*

## *AVIS AU RELIEUR.*

CArtons à placer page 151 à 155, pour PAILLOT.
Page 299 à 303, & depuis la Page 303 à 305, pour PICQUET.
Page 317 à 323, pour PIÉTREQUIN.
Page 589 à 595, pour PUYSÉGUR.

# AVIS DE L'AUTEUR
## A LA NOBLESSE.

DEpuis le dixieme Volume de ce Dictionnaire de la Nobleſſe, publié en Janvier 1776, une multitude de *Mémoires*, dont beaucoup avec les titres originaux, & les autres légaliſés par le Juge des lieux, me ſont parvenus; il a fallu autant de tems que de patience à les examiner & les rediger, pour les mettre par ordre alphabétique, & quelques-uns en Addition. C'eſt la raiſon pour laquelle ce onzieme Volume n'a pu paroître plutôt.

Mais on n'a pas à ſe plaindre de ce délai, puiſque depuis 1770 qu'a paru le premier Volume *in*-4°. de cet Ouvrage, juſqu'à préſent on en a eu, dans l'eſpace de cinq à ſix ans, onze de près de 100 feuilles chacun. Ç'a été un travail tant pour les Imprimeurs que pour le Rédacteur d'une ſi grande & curieuſe Collection, heureuſement goutée des connoiſſeurs, dont la critique ſage & honnête a paru néceſſaire: j'en fais cas, autant que je mépriſe des traits de jalouſie, & des diſcours vagues qui viennent de tems en tems frapper mes oreilles. Ainſi je vais la finir avec le même courage que je l'ai commencée.

Le XII^e^ Volume, actuellement ſous preſſe, terminera l'Alphabet, mais il ira lentement, pour donner le tems à ceux qui ont des *Mémoires* à me faire paſſer ſur les dernieres Lettres, de me les envoyer avec leurs titres, ou du moins légaliſés par le Juge des lieux. Cependant, comme l'impreſſion n'en ſera point interrompue, je penſe qu'au plus tard il pourra paroître ſur la fin de l'été prochain. Enſuite je m'occuperai des *Mémoires* nouveaux qui pourront entrer, par ordre alphabétique, dans un Supplément, où ſe trouveront auſſi les Additions à pluſieurs Généalogies imprimées dans le corps de l'Ouvrage. Comme la Généalogie de la Maiſon de *Menardeau*, que nous avons donnée *Tome X*, *p.* 27 *& ſuiv.* contient quelqu'inexactitude dans les faits, nous l'y rapporterons, d'après des recherches qu'on doit faire, ſi on nous les envoye, & la filiation des branches obmiſes, dont nous n'avons point connoiſſance, notamment de celle de *Maubreil*.

Le Lecteur doit ſe ſouvenir auſſi que dès que les premiers Volumes de cet Ouvrage parurent, j'annonçai que je reprendrois mon *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe*, interrompu en 1770, quand celui-ci ſeroit fini, ou du moins près de l'être. Je touche, graces au Ciel, au moment de le faire paroître, & j'eſpere que ce ſera au commencement de 1778. On trouvera dans ce *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe*, l'état actuel de toutes les grandes & anciennes Maiſons du Royaume, & j'y indiquerai les Volumes de mon Dictionnaire où elles ſont inſérées.

J'ai une priere à faire à tous ceux qui s'intéreſſent à cet Ouvrage,

282589

& qui ont des Lettres & *Mémoires* à m'adreſſer, ou au Libraire, c'eſt de vouloir bien les affranchir : ils doivent être liſiblement & correctement écrits par rapport aux noms propres. Il y a pluſieurs Généalogiſtes en Province, qui, de leur propre mouvement, ſans doute pour l'avantage de mon Ouvrage, m'ont adreſſé des *Mémoires* ſans conſulter les chefs de Famille, dont il eſt queſtion dans ces Généalogies, je les prie de ne le plus faire ſans avoir leur attache : par cette attention ils me mettront à l'abri de pluſieurs reproches que j'ai déja eſſuyés.

On néglige le plus ſouvent dans la *Gazette* & le *Mercure de France*, de donner les noms de batême de ceux dont il y eſt parlé, ſoit par naiſſance, diſtinction, mariages ou morts, & même ſans indiquer la branche des grandes Maiſons qui en ont formé pluſieurs, ainſi que celle des autres Familles, ce qui met un Généalogiſte dans l'embarras, ne pouvant ſe rappeller l'état actuel de toutes ces Maiſons : le Lecteur m'excuſera ſi je n'ai pas fait uſage de la plupart de ces légeres notices.

DICTIONNAIRE

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth.Libraries

https://archive.org/details/vol11pt1dictionn00aube

# DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

## NOA NOA

NOAILLES : Cette Maiſon eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Province du Limoſin. La Terre & le Château de Noailles, dont elle prend ſon nom, ſont ſitués près de Brives & de Turenne, & elle les poſſede de tems immémorial par les ſoins qu'ont eu les Seigneurs de Noailles de les conſerver aux mâles de leur Maiſon par une ſubſtitution continuelle, comme il eſt prouvé par les titres énoncés dans un Arrêt du Parlement de Paris, du 24 Mars, avant Pâques, 1528, qui remonte la filiation juſqu'en l'an 1248, que vivoit Hugues, fils de Pierre, qui ſuit.

I. Pierre, Seigneur de Noailles, eſt nommé, comme étant décédé, dans le teſtament de Hugues ſon fils, de l'an 1248, & dans l'Arrêt du Parlement ci-deſſus cité. Il avoit épouſé *Elis de Roſiers*, iſſue des anciens Seigneurs *de Roſiers* en Limoſin, dont vint :

II. Hugues, Seigneur de Noailles, &c. Chevalier, qui fut préſent à une reconnoiſſance que *Gaubert de Malemort* fit au Prieur de Brives l'an 1225 & 1235 ; fut pleige de la donation que *Raimond de Turenne*, Seigneur de Servieres, fit au Prieur de Brives en 1247, acquit la même année, avec *Guillaume Malafaide*, ſon oncle, tout ce que *Gaubert de Ventadourt*, Chevalier, avoit dans le village de Vart, & en 1248, avant d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte avec Saint-Louis, il fit ſon teſtament, dans lequel eſt rappellé

ſon pere, & ſubſtitue ſa terre de NOAILLES graduellement à tous ſes fils, à l'excluſion des filles, ce qui devint dans ſa maiſon une loi héréditaire. Il mourut dans ce voyage, & ſon corps, comme il l'avoit ordonné, fut apporté à Noailles, pour être enterré auprès de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé *Luce de Comborn*, ſœur du Vicomte de ce nom, laquelle vivoit encore le 4. des Calendes de Septembre 1253, qu'elle donna, tant en ſon nom, que comme tutrice de ſes enfans, 50 ſols de rente au Prieur & Couvent de Brives. Elle eut de ſon mariage: — 1. HELIE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Hilaire en 1271; — 3. PIERRE, nommé dans la donation que *Luce*, ſa mere, fit au Prieur de Brives, — 4. GUI, Chanoine de Cahors, de Riez, de Saintes & de Poitiers, Chapelain du Pape BONIFACE VIII. Il teſta le dernier Octobre 1295, fit un Codicile le 15 Novembre 1296, par lequel il fit pluſieurs legs pieux, & mourut peu après à Rome; — 5. BERTRANDE, Religieuſe; — 6. GUILLEMETTE, auſſi Religieuſe à Montcalier; — 7. DOUCE, qui céda à HELIE, ſon frere, tous les droits qu'elle avoit ſur le lieu de Valate, qui lui avoient été donnés en mariage par ſon pere; — 8. & GIRAUDE.

III. HELIE, Seigneur DE NOAILLES, I. du nom, Damoiſeau, reçut, au mois de Septembre 1352, l'inveſtiture de pluſieurs biens que ſon pere avoit acquis, & il eſt fait mention de lui dans des titres des années 1261, 67, 72 & 1282. Il avoit épouſé *Douce d'Aſtorg*, Dame de Noaillac, qu'elle porta dans la maiſon de Noailles, fille de *Pierre d'Aſtorg*, Seigneur de Noaillac. Elle étoit veuve au mois de Novembre 1290, & vivoit encore le Vendredi avant la Touſſaint 1303. Leurs enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, dont on ne trouve que le nom; — 3. GUI, Chevalier, mort dès l'an 1303, lequel laiſſa veuve une Dame nommée *Leus*, vivante encore en 1323, — 4. HELIE; — 5. LUCE; — 6. PHILIPPE, femme de *Bernard de Saint-Michel*, Damoiſeau, avec lequel elle vivoit en 1303; — 7. & 8. DOUCE & MARIE, Religieuſes à l'Abbaye de la Regle; — 9. MARGUERITE, Religieuſe à la Dorade de Cahors; — 10. & FRANÇOISE, Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers.

IV. GUILLAUME, Seigneur de NOAILLES, de Noaillac & de Chambres, Damoiſeau, donna, le Mercredi après la Saint-Hilaire en 1303, 10 liv. de rente à PHILIPPE DE NOAILLES, ſa ſœur, à prendre ſur environ 44 de ſes Vaſſaux de la paroiſſe de Noailles, outre ce qui lui avoit été aſſigné en mariage. Il fut choiſi pour la garde du Conclave à Avignon, après la mort du Pape JEAN XXII, aux Ides de Décembre 1333, pour l'élection de BENOÎT XII; fit hommage en 1337 de la terre de Noailles à *Mathe de l'Iſle*, Comteſſe de Comminges; teſta le 10 Avril 1347, ordonna ſa ſépulture en l'Egliſe de Noaillac, & la continuation de la ſubſtitution ſuivant l'intention de ſes ancêtres; & déclara ſon héritier ſon fils aîné. Il avoit épouſé *Marguerite Dame de Montclar* & de Chambres, fille d'*Aimeri. Eble de Montclar*, Damoiſeau, ſon frere, lui fit une donation entre-vifs de tous ſes biens s'il mouroit ſans enfans. C'eſt en vertu de cette donation que les Terres de Chambres & de Montclar entrerent dans la maiſon de NOAILLES, où elles ſont encore. De ce mariage vinrent: — 1. HELIE, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, nommé Abbé de Sublac en Italie; par le Pape INNOCENT V. Il ſe diſtingua par ſa piété & ſa capacité, & eſt qualifié Chapelain du Pape dans le Codicile de GUI DE NOAILLES, ſon grand-oncle, fait à Rome le 15 Novembre 1296; — 3. GUI, Religieux à Saint-Martial de Limoges, en 1309; — 4. LUCE, femme de *Raimond*, Seigneur *de Miremont*, Chevalier, avec lequel elle vivoit en 1347. Elle étoit morte ſans enfans en 1362; — 5. GAILLARDE, mariée à *Guillaume Bruchard*, Damoiſeau, en 1335, — 6 & 7. MARIE & MARGUERITE, Religieuſes à Limoges.

V. HELIE, II. du nom, Seigneur DE NOAILLES, Noaillac, Montclar & Chambres, fut remis dans la poſſeſſion de ſes biens par Lettres données à Orléans le 6 Février 1370, dont *Albert de Montvert*, Chevalier, & *Pierre*, Damoiſeau, avoient obtenu par ſurpriſe, du Roi CHARLES V, la confiſcation des Châteaux de Chambres & de Montclar. Il ſoumit à l'obéiſſance du Roi ſa Forteresſe de Montclar & de Chambres, s'engagea de n'y entretenir que

des Capitaines ſujets de ce Prince. Il le ſervit dans les guerres qu'il eut contre le Prince *de Galles*, lequel, pour s'en venger, ravagea ſes Terres du Limoſin. Il avoit épouſé le 7 Juillet 1349, *Marguerite de Maulmont*, ſœur de *Pierre*, Seigneur *de Maulmont*, Damoiſeau, qui lui promit 800 écus d'or & 20 livres de rente. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HELIE, mort avant le 4 Août 1406, enterré à Saint-Pierre le Puellier de Bourges, puis tranſporté aux Freres Mineurs de Brives; — 3. BERTRAND, Chanoine de Poitiers, Prieur de Foſſegrande, qui paſſa à la Cour du Pape *Benoît de Lune*; avec *Bertrand de Maulmont*, Evêque de Vabres, ſon couſin: Il teſta à Nice le 14 Août 1406; — 4. PIERRE, Chanoine de Poitiers, qui teſta le 19 Août 1407; — 5. GUICHARDE, mariée le 13 Août 1375 à *Jean de Meillars*, dit *Vigier*, Seigneur de Flaumont; — 6. CHRISTOPHE; 7. & MARGUERITE, mariée à *Raimond d'Ornhac*, Seigneur de la Meſchauſſie, co-Seigneur de Serillac & du Peſcher. Etant veuve, elle donna quittance de ſa dot à JEAN, ſon frere, le 7 Janvier 1410.

VI. JEAN DE NOAILLES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Noailles Noaillac, Montclar & Chambres, ſervit le Roi dans les guerres de Flandres ſous le Duc *de Berri*; retira par acte du 26 Mai 1386, pour 200 florins d'or, une portion de dixmes de la Paroiſſe de Noaillac, des Prieur & Chanoines de Saint-Martin de Brives, auxquels HELIE DE NOAILLES, ſon pere, l'avoit engagée; teſta le 24 Mars 1424; ſubſtitua ſes enfans mâles les uns aux autres, après eux ſes filles, & à leur défaut les enfans mâles de MARGUERITE & GUICHARDE, ſes ſœurs, remit à tous ſes débiteurs les arrérages qu'ils pouvoient lui devoir; & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Noaillac, auprès de ſon pere. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Avril 1386, *Marguerite de Leſtairie du Saillant*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur du Saillant, Sénéchal & Capitaine de Rouergue, & de *Jeanne d'Ornhac*. Elle eut en dot 2000 florins d'or. De ce mariage nacquirent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. BERTRAND, lequel embraſſa l'état eccléſiaſtique; — 4. MARGUERITE, mariée le 4 Janvier 1430 à *Antoine de Livron*, Seigneur de Wart & d'Aubiac, d'où ſont iſſus les Marquis *de Bourbonne*; — 5. & SOUVERAINE, femme de *Guinot-Philippe*, Seigneur *de Saint-Chamans* & de Montmeige, avec lequel elle vivoit en 1447.

VII. FRANÇOIS, Seigneur de NOAILLES, Noaillac, Montclar & Chambres, ſe trouva avec JEAN ſon frere, à la conquête de Guienne, teſta le 13 Août 1468, & inſtitua héritier JEAN, ſon fils, & lui ſubſtitua AIMAR DE NOAILLES, ſon neveu, fils de JEAN, ſon frere, à la réſerve de l'uſufruit pour ANTOINE DE NOAILLES, ſon ſecond fils, qui étoit d'Egliſe; & en cas de mort, ſans enfans mâles de JEAN & AIMAR DE NOAILLES, il ſubſtitua *Jean de Coſnac*, fils de LOUISE, ſa fille, pourvu qu'il ne fût point héritier de Coſnac, ou quelques autres de ſes freres, avec cette clauſe que quiconque ſeroit héritier de Noailles, en porteroit le nom & les armes ſans mélange d'aucunes autres. Il mourut le 10 Février 1472, & avoit épouſé 1°. *Jeanne de Claviers*, morte ſans enfans, après avoir fait ſon teſtament le 12 Mai 1428, fille de *Bertrand de Claviers*, Seigneur de Murat-l'Arabe & de Châteauneuf; 2°. le 30 Décembre 1430, *Marguerite de Roffignac*, fille de *Jean*, & de *Louiſe de Monteruc*, niéce des Cardinaux *de Monteruc*. De ce ſecond lit il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Comte, Chanoine & Précenteur de l'Egliſe de Lyon, qui teſta le 1 Mars 1506, & fit ſon Codicile le 15 Novembre 1509; — 3. HUGUES, Prieur de Sablée en 1486; — 4. LOUISE, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Coſnac*, dont les deſcendans prétendirent à la Terre de Noailles & aux autres biens de cette Maiſon, au préjudice des ſubſtitutions en faveur des mâles; ce qui cauſa un grand procès, lequel ne fut terminé que par l'Arrêt du Parlement de Paris du 24 Mars 1528; — 5 BLANCHE, femme de *Gui de Saint-Martial*, Seigneur de Drugeac; — 6. & MARGUERITE, Religieuſe.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur DE NOAILLES, Noaillac, Aberle, Araſac & de Rouſſillon, Chevalier, fut émancipé le 28 Avril 1463; partoit pour la

guerre lorſqu'il donna procuration à ANTOINE, ſon frere, le 21 Mai 1479; étoit en Bourgogne avec l'armée du Roi quand il fit ſon teſtament à Dijon le 10 Juin de la même année, par lequel il laiſſa à FRANÇOISE & LOUISE DE NOAILLES, ſes filles, leur légitime; inſtitua héritier univerſel AIMAR DE NOAILLES, ſon couſin, & laiſſa l'uſufruit de ſes biens, à ANTOINE DE NOAILLES, ſon frere, Archiprêtre de Gignac. Il avoit épouſé, le dernier Avril 1470, *Gaſparde*, Dame *de Merle*, fille de *Raimond*, Seigneur *de Merle*, & de *Sibille de Cazillac*. Elle donna une procuration, étant veuve en 1489. Ses enfans furent: —— 1. FRANÇOISE, mariée le 14 Février 1492 à *Louiſe de Maulmont*, Seigneur de Saint-Vit; — 2. & LOUISE, alliée, par contrat du 19 Avril 1496, à *Jean*, Seigneur *de Montardit*. Elle teſta étant veuve le 1 Septembre 1520.

*SECONDE BRANCHE.*

VII. JEAN DE NOAILLES, III. du nom, fils puîné de JEAN I, & de *Marguerite de Leſtairie du Saillant*, fut ſubſtitué à FRANÇOIS DE NOAILLES, ſon frere aîné, avec lequel il eut conteſtation pour ſa légitime; & dont, par tranſaction du 2 Avril 1433, il obtint les Terres, Châteaux & Châtellenies de Chambres & de Montclar en Auvergne. Ils renouvellerent par cette tranſaction les anciennes ſubſtitutions réciproques; ſervit avec ſon frere à la conquête de la Guienne; fit ſon teſtament le 21 Août 1468, & ſon codicile le 10 Septembre 1479. Il avoit épouſé par contrat du 4 Septembre 1439, *Jeanne de Gimel*, fille de *Jean*, Seigneur de Gimel, & de *Jeanne de Tauzelles*. Son frere, *Guillaume*, Seigneur *de Gimel*, lui promit 1000 écus d'or, & 25 livres de rente, & il y fut ſtipulé que le premier enfant mâle habile à ſucceder, qui naîtroit de ce mariage, ſeroit héritier univerſel de la moitié de tous les biens, à condition de porter le nom & les armes de ſon pere. Elle eut de ſon mariage: — 1. AIMAR, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme de *Jean de Bruehl*, Seigneur de Fraiſe, Chevalier, lequel étoit mort en 1494; — 3. MARGUERITE, mariée à *Philippe d'Aix*, Seigneur de la Caſſaigne, morte en 1519; — 4. & autre MARGUERITE, dite *la Jeune*, Religieuſe à Barjac en 1492.

VIII. AIMAR DE NOAILLES, Seigneur de Montclar & de Chambres, ſuccéda, à tous les biens de ſa Maiſon, à condition de l'uſufruit réſervé à ANTOINE DE NOAILLES, Archiprêtre de Gignac, ſon couſin, conformément au teſtament de FRANÇOIS DE NOAILLES, ſon oncle, & de JEAN, Seigneur DE NOAILLES, ſon couſin. Les enfans de LOUISE DE NOAILLES, Dame de Coſnac, ſa couſine, lui en diſputerent la poſſeſſion par un grand procès, qui ne fut terminé que long-tems après ſa mort arrivée au mois d'Octobre 1486. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Septembre 1481, *Antoinette de Saint-Exupery*, dite *de Miremont*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Miremont*, & d'*Helis d'Eſtaing*. Elle fut élue, le 30 Octobre 1486, tutrice de ſes enfans, teſta dans ſon Château de la Fage, paroiſſe de Noailles, le 3 Mai 1517, & y mourut. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, né en 1484, Protonotaire du Saint-Siége en 1515; Archiprêtre de Gignac, & Recteur de Noaillac, lequel s'étant appliqué à la recherche des titres de ſa Maiſon, à cauſe d'un long procès qu'elle eut avec celle de *Coſnac*, on dreſſa l'Arbre Généalogique que l'on y conſerve encore. Il fit ſon teſtament le 6 Avril 1521, & ſon héritier, ANTOINE DE NOAILLES, ſon neveu, avec ſubſtitution; — 3. & MARGUERITE, née en 1485, Religieuſe à Saint-Pardoux-la-Riviere en Périgord. Elle ſe diſoit âgée de 64 ans, l'an 1547.

IX. LOUIS DE NOAILLES, Chevalier, Seigneur de Montclar & de Chambres, né le 16 Juin 1483, devint Seigneur de Noailles & de de Noaillac, par Arrêt du Parlement de Paris du 24 Mars 1528, en vertu des ſubſtitutions faites par ſes prédéceſſeurs, dans lequel toute la filiation eſt énoncée depuis HUGUES DE NOAILLES, qui fit la premiere ſubſtitution en 1248, ſous le regne de SAINT-LOUIS, comme il a déja été remarqué. Cet Arrêt fut ſuivi d'une tranſaction du 31 Mars 1529. Il fut auſſi Seigneur de la Chapelle, de l'Eſpinaſſe, de Roſſillon-ſur-Bru, de Calviſſac, d'Araſac, Merle, Saint-Julien, &c; ſervit dans

les guerres d'Italie & à la bataille d'Aignadel, où il fut fait Chevalier, & Capitaine de 50 hommes d'armes. ANTOINE DE NOAILLES, Archiprêtre de Gignac, ſon couſin & ſon tuteur, lui fit donation de tous ſes biens en le mariant. Il mourut au mois de Novembre 1540; & avoit épouſé par contrat du 11 Février 1502, *Catherine de Pierre-Buffiere*, fille de *Pierre*, Chevalier, Baron de Châteauneuf, & de *Catherine*, Vicomteſſe *de Comborn*. Elle mourut en couches le 23 Septembre 1527, & eut pour enfans: — 1. ANTOINE, qui ſuit, — 2. LEONARD, né le 7 Mai 1507, mort à deux ans & demi; — 3. HUGUES, né le 5 Mai 1511, Archiprêtre de Gignac, par la réſignation de JEAN DE NOAILLES, ſon oncle: il fut envoyé par le Roi à Rome & en Eſpagne; —— 4. FRANÇOIS, né le 2 Juillet 1519, Conſeiller d'Etat, Evêque d'Acqs en 1557. Il ſe rendit recommandable par ſes Ambaſſades en Angleterre, à Veniſe & Conſtantinople; fut envoyé pluſieurs fois à Rome & vers les Princes d'Italie, pour des affaires importantes; fit juger, à Veniſe, en faveur de la France, la préſéance ſur l'Eſpagne; conſerva les avantages de la nation Françoiſe dans le Levant; conſeilla à ſon retour d'Angleterre, au Roi HENRI II, de faire le ſiége de la ville de Calais, qui fut priſe en 1558; fit ſon teſtament à Bayonne le 16 Septembre 1585, y ajouta un codicile le lendemain, & y mourut le 19 du même mois, avec la réputation d'un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Il avoit réuni pluſieurs Fiefs qui avoient été démembrés de la Seigneurie de Noailles, par l'acquiſition qu'il en fit des Seigneurs *de Lignerac*. Son cœur fut porté dans l'Egliſe Collégiale de Noailles en Limoſin, & ſon corps inhumé dans l'Egliſe Cathédrale d'Acqs; — 5. JEAN, né le 5 Janvier 1521, mort jeune; — 6. GILLES, né en 1524, d'abord Conſeiller au Parlement de Bordeaux, environ dans le même tems que le Roi nomma Conſeiller au Parlement de Paris *Paul de Foix*, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur en Angleterre, en Ecoſſe, en Pologne pour l'Election du Duc *d'Anjou*, & à Conſtantinople: Abbé de l'Iſle & de Saint-Amant, & enfin nommé Evêque d'Acqs après ſon frere: il mourut en 1600, — 7. FOUCAUT, né le 24 Septembre 1626, mort jeune; — 8. N... DE NOAILLES, poſthume, mort en naiſſant avec ſa mere le 23 Septembre 1527; — 9. FRANÇOISE, née le 3 Janvier 1505, morte à 2 ans; — 10. autre FRANÇOISE, née le 4 Septembre 1509, mariée à *Geraud*, Seigneur de Puydeval; — 11. MARGUERITE, née le 4 Septembre 1509, alliée par contrat du 11 Mai 1531, à *Gui Joubert-d'Alemans*, Seigneur de Montardit, & mort en 1543; —— 12. ANNE, née en 1712, Religieuſe à Liſſac en Querci; —— 13. FRANÇOISE, née en 1713, auſſi Religieuſe à Liſſac, puis Abbeſſe de Leyme en Querci en 1551; elle ne l'étoit plus le 23 Février 1573; — 14. autre MARGUERITE, née en 1514, Religieuſe à Saint-Pardoux; — 15. MADELENE, née en 1516; — 16. MARIE, née le 27 Avril 1517, auſſi Religieuſe à Saint-Pardoux; — 17. autre FRANÇOISE, née en Juillet 1518, Religieuſe de l'Annonciade à Rodès; — 18. BLANCHE, née le 16 Novembre 1520, Prieure de Longages près de Toulouſe; — 19. & CATHERINE, née au mois de Mars 1523, Religieuſe à Lavoine.

X. ANTOINE DE NOAILLES, Chevalier, Seigneur de Noailles & de Noaillac, Baron de Chambres, de Montclar & de Corbonnieres, Seigneur de Merle, de Maleſſe & de Leris, né au Château de la Fage, dans la Paroiſſe de Noailles le 4 Septembre 1504, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Ambaſſadeur en Angleterre, Chambellan des Enfans de France, & deſtiné pour être leur Gouverneur. Il eut le Gouvernement de la ville de Bordeaux, du Château du Ha & du Bordelois; fut Maire de la même ville, Lieutenant de Roi en Guienne; commanda la Cavalerie qui venoit de Foſſan en 1537; ſe trouva en 1544 à la bataille de Ceriſoles; eut commiſſion d'Amiral ſous le Roi HENRI II, en 1547, pendant la diſgrace de l'Amiral *d'Annebaut*. Le Roi, par Lettres du 29 Juillet 1559, lui aſſigna, en conſidération de ſes ſervices depuis 40 ans, les 800 livres de ſon état de Chambellan ſur la recette de Bordeaux, où il mourut le 11 Mars 1562, âgé de 58 ans. Son cœur y fut mis dans la Cathédrale ſous une pyramide, & ſon

corps porté en l'Egliſe de Noailles, où il avoit fondé un Chapitre. Il avoit épouſé, le 30 Mai 1540, *Jeanne de Gontaut*, l'une des Dames de la Reine, CATHERINE DE MÉDICIS, & Dame d'honneur de la Reine, ELISABETH D'AUTRICHE, femme du Roi CHARLES IX, qu'elle conduiſit lorſqu'elle ſe retira en Allemagne, fille de *Raimont de Gontaut*, Seigneur de Cabrerez, & de *Françoiſe de Bonafos*, Dame de Lentour. De cette alliance vinrent; — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. *Charles*, dit *le beau Noailles*, né le 5 Décembre 1560, deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique, Prieur de Sainte Livrade, enſuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 7 Décembre 1581, Capitaine de 100 Chevaux-Légers le 2 Avril 1585, mort peu après ſans avoir été marié; — 3. MARIE, née le 3 Janvier 1543, mariée 1°. le 24 Janvier 1561, à *Jean de Ferrieres*, Seigneur de Sauvebeuf, Gouverneur du Château du Ha & de Bordeaux, fils de *Jean de Ferrieres*, Seigneur de Sauvebeuf, Echanſon du Roi, & de *Claude d'Eſcars*; 2°. le 21 Février 1572, à *Joſeph de Lart* & de Goulart, Seigneur de Birac & d'Objac; — 4. ANNE, née le 13 Mai 1545, Religieuſe; — 5. FRANÇOISE, née le 4 Novembre 1548, fille d'honneur de la Reine, & mariée, le 11 Mars 1575, à *Gabriel de Clermont-Tonnerre*, Seigneur de Thoury, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, fils de *Bernardin*, & de *Claude de Rohan*; — 6. GABRIELLE, née le 10 Mai 1549, morte jeune; — 7. MARTHE, née en 1552, mariée le 17 Mai 1571, à *Pierre*, Vicomte *de Sedieres*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Elle teſta le 25 Février 1579; — 8. & FRANÇOISE, née le 8 Juillet 1556, mariée le 8 Septembre 1568, à *Louis de Saint-Martin*, Vicomte de Biſcaroſſe.

XI. HENRI, Seigneur DE NOAILLES, Chevalier, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, de Montclar, de Carbonnieres & de Malemort, Seigneur de Brives en partie, né à Londres pendant l'Ambaſſade de ſon pere, le 5 Juillet 1554, eut pour marreine MARIE, Reine d'Angleterre, fille du Roi HENRI VIII, & pour parrein, *Etienne Gardiner*, Evêque de Wincheſter, Chancelier d'Angleterre, & le Comte *d'Arondel*, Grand-Maître de ce Royaume. Il fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 3 Juin 1583, Capitaine de 50 hommes d'armes le 18 Juin 1585; appellé à l'Aſſemblée des Notables à Rouen l'année ſuivante; Conſeiller d'Etat le 9 Avril 1597; Lieutenant-Général au haut pays d'Auvergne le 28 Avril 1601, & nommé Chevalier des Ordres par le Roi HENRI IV en 1604; ſervit en Auvergne & en Rouergue pendant les troubles & les guerres du Royaume, comme il avoit fait dans les autres occaſions de ſon tems. C'eſt en ſa faveur que la Terre d'*Ayen* fut érigée en Comté en 1592. Il teſta le 18 Octobre 1621, mourut le 13 Mai 1623. Il avoit épouſé le 22 Juin 1578 *Jeanne-Germaine d'Eſpagne*, fille de *Jacques-Mathieu d'Eſpagne*, Seigneur de Panaſſac, & de *Catherine de Narbonne*, Baronne de Leron, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, né en 1589, Abbé d'Aurillac & Prieur de Valette, Evêque de Saint-Flour, puis de Rodès en 1646. Il fonda le Couvent des Recolets de Brives le 24 Janvier 1629, & mourut le 27 Mars 1648 à Rodès, où il fut enterré; — 3. ANNE, Marquis de Montclar, né le 9 Juillet 1592, Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1615, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1636, mort au Saint Eſprit le 9 Juin 1648, ſans laiſſer d'enfans de *Camille de Peſtels*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Peſtels, & de *Jeanne de Levis*, Comteſſe de Caylus. Il avoit teſté le premier du même mois; — 4. CATHERINE, née le 8 Septembre 1585, morte jeune; — 5. FRANÇOISE, née le 2 Avril 1591, Religieuſe à Leyme en 1600, puis Abbeſſe en 1627 & 1631; — 6. & MARTHE-FRANÇOISE, née le 10 Octobre 1593, mariée le 3 Septembre 1617, à *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, Seigneur de Saint-Blancard, fils d'*Armand*, dit *le Boiteux*, Baron de Biron, Maréchal de France, & de *Jeanne*, Dame *d'Ornezan* & de Saint-Blancard.

XII. FRANÇOIS, Seigneur DE NOAILLES, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, & de Monclar, de Noaillac & de Malemort, Seigneur de Carbonnieres, de Merle, de Maleſſe, de Lentour & de l'Arche, & en partie de Brives, né le 10 Juin 1584, d'abord Guidon des Gendarmes du Roi, eut le 8 Février 1612

un Brevet pour commander en Rouerge en ſurvivance du Maréchal *de Roquelaure*, ſon beau-pere; fut fait Lieutenant du haut & bas pays d'Auvergne ſur la réſignation de ſon pere le 22 Février 1614, Capitaine de 50 hommes d'armes le 14 Novembre 1615; eut encore Commiſſion, le 22 Avril 1616, de lever 50 hommes d'armes, 50 Carabiniers, & 10 Enſeignes de Gens de pied pour la ſûreté de la Province d'Auvergne; fut pourvu du Gouvernement de Rouergue le 8 Mars 1619; eut un nouveau Brevet de la Lieutenance-Générale au Gouvernement d'Auvergne, ſur la réſignation de ſon pere le 20 Juin 1620; fut fait Chevalier des Ordres le 14 Mai 1633, & Conſeillerd'Etat; fut envoyé Ambaſſadeur à Rome en 1634; rendit des ſervices conſidérables pendant les guerres de la Religon; ſe diſtingua par pluſieurs actions de valeur en diverſes occaſions; obtint de Louis XIII. le Gouvernement de la Province d'Auvergne, par Lettres du 15 Décembre 1642, enregiſtrées le 10 Février 1643, & enſuite celui du pays de Rouſſillon & de la ville de Perpignan; teſta le 14 Décembre 1645, & mourut la même année. Il avoit épouſé, le 9 Septembre 1601, *Roſe de Roquelaure*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Roquelaure*, Baron de Lavardeux, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine d'Orneſan*. Elle teſta le 13 Décembre 1605, & eut de ſon mariage: — 1. Henri, Comte d'Ayen, qui ſe diſtingua par ſa valeur à la bataille d'Avein en 1635, & mourut à celle de Rocroy en 1643, ſans alliance; — 2. Antoine, Comte d'Ayen après la mort de Henri, ſon frere aîné, auſſi décédé ſans alliance en 1646; — 3. Charles, Baron de Noailles, âgé de 5 ans, lorſqu'il reçut les cérémonies du Batême à Saint-Sulpice de Paris, le 24 Septembre 1618: il fut bleſſé au ſiége de Maſtricht en 1632, & mourut peu de jours après; — 4. Anne, qui ſuit; — 5. Jeanne-Françoise, Abbeſſe du Monaſtere de-Rodès; — 6. Marthe-Françoise, Carmelite, — 7. Marie-Christine, Religieuſe aux filles de Sainte-Marie, en la ville d'Aurillac; — 8. & Catherine, morte jeune.

XIII. Anne, Duc de Noailles, Pair de France, Marquis de Montclar & de Monchy-le-Châtel, Baron de Malemort, de Chambres & de Carbonnieres, Seigneur de Brives en partie, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur, Lieutenant & Capitaine-Général des Comtés & Vigueries de Rouſſillon, Conflans & Cerdaigne, Gouverneur particulier de la ville & Citadelle de Perpignan, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne & des Armées du Roi, Sénéchal de Rouergue, commença à ſervir dès ſa plus tendre jeuneſſe, fut fait Maréchal-de-Camp le 28 Mai 1643, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & d'un de Cavalerie, les 25 & 26 Juin 1650; Lieutenant-Général des Armées du Roi le 12 Septembre ſuivant; reçu Chevalier de ſes Ordres, le 31 Décembre 1661; obtint l'érection du Comté d'*Ayen*, en *Duché-Pairie*, par Lettre du mois de Décembre 1663; prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 15 du même mois; mourut à Paris le 5 Février 1678, & fut enterré en l'Egliſe Saint Paul, ſa Paroiſſe, où ſa veuve lui a fait élever un mauſolée. Il avoit épouſé par contrat du 13 Décembre 1645, *Louiſe Boyer*, Dame d'Atours de la Reine, Anne d'Autriche à la place de la Ducheſſe *de Schomberg*, le 28 Avril 1657, fille d'*Antoine Boyer*, Seigneur de Sainte-Geneviéve-des-Bois, & de *Françoiſe de Vignacourt*, niéce de deux Grands-Maîtres de Malte. Elle mourut le 22 Mai 1697, âgée de 65 ans, dans une grande réputation de piété, & fut enterrée à Saint-Paul près de ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. Anne-Jules, qui ſuit; — 2. Louis-Antoine, né le 27 Mai 1651, Dom d'Aubrac, ſucceſſivement Evêque de Cahors & de Châlons-ſur-Marne, puis Archevêque de Paris en 1695, Duc de Saint-Cloux, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, créé Cardinal du titre de Sainte-Marie ſur la Minerve, à la nomination du Roi, le 22 Janvier 1700, & élu Proviſeur de Sorbonne le 17 Mars 1710. Ce Prélat eſt mort en odeur de ſainteté, le 4 Mai 1729, en ſon Palais Archiépiſcopal à Paris, âgé de 78 ans, univerſellement regretté de toute la France, & de la Capitale qu'il avoit édifiée pendant un Gouvernement de 34

ans. Il avoit dépenſé dans Notre-Dame plus de 80 mille écus, en réédification de l'Egliſe & ornemens de la Chapelle de la Sainte-Vierge & de Saint-Denis. Il a inſtitué par ſon teſtament pour ſes légataires univerſels, l'Hôpital-Général, l'Hôtel-Dieu & l'Hôpital des Enfans-trouvés à Paris, après avoir laiſſé à ſes domeſtiques dequoi ſubſiſter honorablement pendant leur vie ; —— 3. JACQUES, né le 3 Novembre 1653, reçu Chevalier de Malte le 14 Août 1657 depuis Bailli & Commandeur de Louvieres, de Vaulemion, de Bordeaux, de Saint-Thomas, de Trinquetaille en Provence & de la Croix en Brie, Lieutenant-Général des Galeres & des Armées Navales du Roi, nommé Ambaſſadeur de Malte en France par le Grand-Maître de cet Ordre, au mois de Juin 1703 ; mort à Paris le 22 Avril 1712 en ſa 59^e^. année, & enterré en l'Egliſe Cathédrale de Paris; —— 4. JEAN-FRANÇOIS, dit *le Marquis de Noailles*, né le 28 Août 1658, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Auvergne, Colonel de Cavalerie, Brigadier, puis Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, mort en Flandres au Camp de Groſſeſliers le 23 Juin 1699, & enterré aux Jeſuites. Il avoit épouſé, le 4 Mai 1687, *Marguerite-Thereſe Rouillé*, fille de *Jean*, Comte de Meſlay, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie-Anne de Comans-d'Aſtrio*. Etant veuve, elle épouſa en ſecondes noces, le 20 Mars 1702, *Armand-Jean de Vignerot-du-Pleſſis*, Duc de Richelieu, Pair de France, fils de *François de Vignerot*, II. du nom, Marquis de Pont-Courlay, & de *Marie-Françoiſe de Guemadeuc*, dont elle fut la 3^e^ femme. De ſon premier lit elle eut : — (a) LOUISE-ANTOINETTE DE NOAILLES, née le 25 Février 1688, morte le 21 Août 1690 ; —— (b) ANNE-MARIE, née le 10 Janvier 1691, morte le 17 Juillet 1703, après avoir été accordée en mariage à *Louis-François-Armand de Vignerot-du-Pleſſis*, Duc de Richelieu, Pair de France, qui depuis épouſa ANNE-CATHERINE DE NOAILLES, ſa ſœur ; — (c) N... DE NOAILLES, née le 16 Août 1693, morte le 22 du même mois ſans avoir été nommée ; — (d) ANNE-CATHERINE, née le 28 Septembre 1694, mariée le 12 Février 1711. à *Louis-François-Armand de Vignerot-du-Pleſſis*, Duc de Richelieu, Pair de France, dont on a parlé ci-deſſus, fils d'*Armand-Jean*, & d'*Anne-Marguerite d'Acigné*, ſa ſeconde femme. Elle eſt morte ſans enfans le 7 Novembre 1716, âgée de 20 ans ; — 5. JEAN-GASTON, né le 7 Juillet 1669, Abbé de Hautefontaine, de Monſtier-Ramé & de Hautvilliers, puis Evêque, Comte de Châlons, Pair de France le 25 Décembre 1695, mort le 15 Septembre 1720, dans la 52^e^. année de ſon âge, inhumé dans ſa Cathédrale où l'on voit ſon épitaphe ; — 6. & LOUISE-ANNE, née le 29 Novembre 1662, mariée le 1 Juin 1680, à *Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, veuf en premieres noces de *Françoiſe-Paule-Charlotte d'Albert*, (fille aînée de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes) & fils unique de *Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Comte de Beaufort, & de *Marguerite-Renée de Roſtaing*, ſa ſeconde femme.

XIV. ANNE-JULES, Duc DE NOAILLES, Pair & Maréchal de France, né le 4 Février 1650, pourvu, en ſurvivance de ſon pere, en 1661, de la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, ſuivit le Roi en Lorraine au ſiége de Marſal en 1663 ; ſervit en 1665, comme Brigadier de la premiere compagnie des Gardes-du-Corps, de laquelle il avoit la ſurvivance, avec les troupes que le Roi envoya au ſecours des Hollandois contre l'Evêque de Munſter ; fut, en 1666, Aide-Major des Gardes ; eut, en 1668, le commandement des quatre compagnies pendant la conquête de la Franche-Comté & en Flandres ; les commanda encore en 1670, à la réduction de la Lorraine ; fut choiſi par le Roi pour être près de ſa perſonne, en qualité d'Aide-de-Camp ; ſe trouva en 1672, aux conquêtes qui ſe firent ſur la Hollande ; en 1673 à la priſe de Maſtricht, en 1675, à celle de la Franche-Comté que le Roi fit en perſonne, où il donna des preuves de ſon courage & de ſa valeur ; fut fait, trois ans après, Maréchal-de-Camp, Duc de Noailles, Pair de France par démiſſion de ſon pere ; pourvu, le 1 Février 1678, du Gouvernement de Rouſſillon & de la ville de Perpignan, & eut le commandement des troupes de la Maiſon du Roi

Roi en Flandres, en 1680; commanda en chef, l'année ſuivante, dans la Province du Languedoc, où il fit rentrer dans leur devoir les révoltés; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi au mois de Juillet 1682; ſervit en Flandres en 1685; commanda les Camps que le Roi fit de toutes les troupes de ſa Maiſon dans la plaine d'Acheres, près de Saint-Germain-en-Laye, pendant trois années conſécutives; fut fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1688; commanda en chef, en 1689, l'armée que le Roi envoya en Rouſſillon & en Catalogne; prit Campredon qu'il fit ſauter enſuite la même campagne, lorſque les ennemis l'aſſiégeoient pour le prendre; ſe rendit maître, en 1690, de Saint-Jean de Las-Abadeſſas, de Ribes & de Ripout; en 1681, de la Feu-d'Urgel; fit fortifier Bellever, poſte important à l'entrée de la plaine de Cerdagne, dont, par là, il ſe rendit entierement le maître; obligea, en 1692, l'armée d'Eſpagne, quoique plus forte de beaucoup que celle de France, à ſortir de Rouſſillon, & à repaſſer les montagnes qui les ſéparent de la Catalogne; prit, en 1593 Roſes, place qui avoit eu autrefois une grande réputation; fut créé Maréchal de France, à la promotion du 27 Mars de la même année; gagna la bataille du Ther, le 27 Mai; prit d'aſſaut la ville de Palamos le 7 Juin, celle de Girone le 26 du même mois, celle d'Oſtalric au mois de Juillet, Caſtel-Follit au mois de Septembre; fit lever le ſiége d'Oſtalric, que les ennemis avoient formé pendant qu'il étoit occupé à prendre cette derniere place; fut nommé, durant cette campagne Viceroi de Catalogne, au mois de Juin; prit poſſeſſion, de cette dignité dans la ville de Girone, le neuf Juillet ſuivant; commença la campagne de 1695; mais étant tombé dangereuſement malade, il remit le commandement de l'Armée, au Duc *de Vendôme*; fut, chargé par le Roi en 1700, avec le Duc *de Beauvilliers*, de la conduite du Roi d'Eſpagne, qu'il accompagna avec les Ducs *de Bourgogne* & *de Berri*, juſquà l'entrée de ſes Etats; mourut à Verſailles, le 2 Octobre 1706, dans la 59$^{e}$ année de ſon âge. Son corps fut porté à Paris aux Capucines, & enſuite dans l'Egliſe de Notre-Dame le 3 Décembre ſuivant, où ſa veuve, & le Duc DE NOAILLES, ſon fils, ont fondé une Meſſe par jour & un Service ſolemnel tous les ans, par contrat du 8 Novembre 1709.

Le Maréchal Duc DE NOAILLES avoit épouſé le 15 Août 1671, *Marie-Françoiſe de Bournonville*, fille unique d'*Ambroiſe*, Duc *de Bournonville*, Chevalier d'honneur de la Reine, Gouverneur de la ville de Paris, & de *Lucrèce-Françoiſe de la Vieuville*. Elle eſt morte à Paris le 16 Juillet 1748, dans la 93$^{e}$ année de ſon âge. (*a*) De ce mariage ils eurent: — 1 & 2. deux enfans, morts en naiſſant en 1673 & 1674; — 3 LOUIS-MARIE, né le 20 Novembre 1675, mort jeune; — 4. LOUIS-PAUL, né le 15 Novembre 1676, mort auſſi jeune; — 5. ADRIEN-MAURICE, qui ſuit; — 6. N... DE NOAILLES, né en 1680, mort âgé de 4 ans, ſans avoir été nommé; — 7. JEAN-ANNE, né le 13 Octobre 1681, mort jeune; — 8. EMMANUEL-JULES, dit *le Comte* DE NOAILLES, né le 6 Décembre 1686, Lieutenant pour le Roi du Gouvernement de Guienne, le 30 Décembre 1694, mort le 20 Octobre 1702, à Straſbourg, d'une bleſſure à la tête qu'il avoit reçue ſur les bords du Rhin; — 9. JULES-ADRIEN, né le 7 Juin 1690, d'abord Chevalier de Malte, puis Chanoine de N. D. de Paris en 1704, enſuite Comte de Noailles, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Lieutenant-Général & Grand-Bailli du haut pays d'Au-

(*a*) Elle étoit petite-fille d'*Alexandre*, Duc *de Bournonville*, Chevalier de la Toiſon d'or, mort en France le 22 Mars 1656, & d'*Anne de Melun-Epinoy*; atriere-petite-fille d'*Oudard de Bournonville*, Comte de Hennin, Chef du Conſeil des Finances de Flandres pour le Roi d'Eſpagne, mort le 28 Décembre 1585, & de *Marie-Chriſtine d'Egmond*, mariée, le 22 Octobre 1579, laquelle étoit fille de *Lamoral*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur d'Artois & de toute la Flandre, & de *Sabine de Baviere*, Princeſſe Palatine, ſœur de *Frédéric*, III. du nom, Electeur Palatin.

vergne, qui ſervit en Rouſſillon, & mourut de la petite-vérole, le 17 Septembre 1710, âgé de 20 ans; — 10. JEAN-EMMANUEL, né le 27 Janvier 1692, dit *le Marquis* DE NOAILLES, Lieutenant-Général en Guienne après la mort de ſon frere, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1710, Brigadier des Armées du Roi, mort à Paris le 26 Décembre 1725, âgé de 34 ans, & inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris; — 11. MARIE-CHRISTINE, née le 4 Août 1672, mariée, le 13 Mars 1687, à *Antoine*, Duc *de Gramont*, Pair & Maréchal de France, fils d'*Antoine-Charles*, & de *Marie-Charlotte de Caſtelnau*. Elle eſt morte le 14 Février 1748, dans le Couvent des Religieuſes du Saint-Sacrement, où elle s'étoit retirée depuis pluſieurs années, y vivant en exercice de toutes ſortes de bonnes œuvres; — 12. MARIE-CHARLOTTE, née le 28 Octobre 1677, mariée, le 20 Novembre 1696, à *Malo-Auguſte*, Marquis *de Coetquen*, Comte de Combourg, Baron des Baronnies d'Aubigné, de Bonnefontaine, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *Malo* II, Marquis *de Coetquen*, & de *Catherine de Chabot-Rohan*. Elle eſt morte le 8 Juin 1723, dans ſa 42$^{e}$ année; — 13 & 14. ANNE-LOUISE, née le 30 Octobre 1679, & JULIE-FRANÇOISE, née le 10 Décembre 1682, mortes jeunes; — 15. LUCIE-FÉLICITÉ, née le 9 Novembre 1683, mariée, le 30 Janvier 1698, à *Victor-Marie*, Duc *d'Eſtrées*, Pair, Maréchal & Vice-Amiral de France, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres, fils de *Jean*, Comte *d'Eſtrées*, Maréchal de France, & de *Marguerite Morin*. Elle eſt morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 11 Janvier 1745, ſans laiſſer de poſtérité; — 16. MARIE-THÉRESE, née le 3 Octobre 1684, mariée, le 16 Juin 1698, à *Charles-François de la Baume-le-Blanc*, Duc de la Valliere, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bourbonnois, fils de *Jean-François de la Baume-le-Blanc*, Marquis de la Valliere, Baron de Maiſonfort, & de *Gabrielle Glé*, Dame de la Cottardaie, Baronne de Becherel; — 17. MARIE-FRANÇOISE, née le 13 Mars 1687, mariée, le 20 Février 1703, à *Emmanuel-Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, ſon couſin-germain, Colonel de Cavalerie, Lieutenant-Général en Bretagne, tué à la bataille de Spire, ſans enfans, le 15 Novembre de la même année. Il étoit fils de *Henri-Charles de Beaumanoir*, III. du nom, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, & de LOUISE-ANNE DE NOAILLES, ſa ſeconde femme; — 18. MARIE-VICTOIRE-SOPHIE, née le 6 Mai 1688, mariée, 1°. le 25 Janvier 1707, à *Louis de Pardaillan-d'Antin*, Marquis de Gondrin, Brigadier des Armées du Roi, mort le 5 Février 1712, fils de *Louis-Antoine de Pardaillan-de-Gondrin*, Duc d'Antin, Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Julie-Françoiſe de Cruſſol-d'Uzès*; & 2°. le 22 Février 1723, à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouſe, Prince légitimé de France, dont le Duc *de Penthievre*. Elle eſt morte laiſſant des enfans. Voyez PENTHIEVRE. — 19. MARIE-EMILIE, née le 30 Juin 1689, mariée, le 18 Février 1713, à *Emmanuel Rouſſelet*, Marquis de Châteaurenault, Comte de Crozon, &c. Capitaine de Vaiſſeau, Lieutenant-Général de la haute & baſſe Bretagne, fils de *François-Louis Rouſſelet*, Marquis de Châteaurenault, Maréchal & Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bretagne, & de *Marie-Anne-Renée de la Porte*. Elle eſt morte, ſans laiſſer poſtérité, le 7 Mai 1723, en ſa 34$^{e}$ année, & a été inhumée en l'Egliſe Cathédrale de Paris. Son époux s'eſt remarié, le 18 Juillet 1724, à *Anne Julie de Montmorency*, fille de *Leon*, Marquis de Foſſeux, & de *Marie-Madelene-Jeanne de Pouſſemothe-de-l'Etoile*. Voyez MONTMORENCY; — 20. MARIE-URANIE, née le 17 Octobre 1691, Religieuſe au Couvent de la Viſitation Sainte-Marie, Fauxbourg Saint Germain à Paris, où elle fit profeſſion en 1710; — 21. & ANNE-LOUISE DE NOAILLES, née le 26 Août 1695, mariée, le 11 Mars 1716, à *Jean-François-Macé le Tellier*, Marquis de Louvois, Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Anjou, fils de *Michel-François le Tellier*, Marquis de Courtanvaux, Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde du Roi, & de *Marie-Anne-Catherine d'Eſtrées*. Elle en reſta veuve le 24 Septembre 1719, & s'eſt remariée à *Jacques-Hippolite*, Marquis *de Mancini*, fils de *Phi-*

*lippe-Jules Mancini-Mazarini*, Duc de Nevers, Chevalier des Ordres, & de *Diane-Gabrielle de Damas-Thianges*. Voyez MANCINI.

XV. ADRIEN-MAURICE, DUC DE NOAILLES, Pair & Maréchal de France, Comte d'Ayen, de la Mothe-Tilly, Vicomte de Carlus, Marquis de Montclar en Auvergne, Comte de Nogent-le-Roi au Pays Chartrain, &c. né à Paris le 29 Septembre 1678, commença à servir, en 1692, dans les Mousquetaires; fit sa premiere campagne en 1693, sous le Maréchal DE NOAILLES, son pere; fut successivement Cornette, Capitaine & Colonel de Cavalerie, se trouva, en 1693, & 1694, aux siéges de Rozes, de Palamos, de Girone, d'Ostalric, de Castelfollit & à la bataille du Ter; servit, en 1695, au même Pays, sous le Duc *de Vendôme*, dans toutes les actions de cette campagne, & en particulier aux secours d'Ostalric, de Castelfollit, & de Palamos; fit les campagnes de 1696 & 1697 dans l'armée que commandoit le Duc *de Boufflers* en Flandres; fut au siége d'Ath, & choisi, à la fin de 1700, par LOUIS XIV, pour accompagner le Roi d'Espagne, qui alla prendre possession de ses Etats, & ce Prince l'honora à son retour de la Toison d'or. En 1701, il servit dans l'armée du Maréchal *de Villeroy*, dans les Pays de Luxembourg & de Liége; fut fait Brigadier de Cavalerie le 17 Janvier 1702; fit en cette qualité la campagne dans l'Armée d'Allemagne, commandée par le Maréchal *de Catinat*, où il perdit le Comte DE NOAILLES, son frere, qui fut blessé à mort auprès de lui, sur les bord du Rhin. Il continua ses services en Allemagne cette année & les suivantes, sous les Maréchaux *de Catinat*, *de Villars* & de *Tallart*; se trouva au siége de Brisack, sous M. le Duc *de Bourgogne*; fut nommé Maréchal-de-Camp en 1704, & envoyé par le Roi en 1705, pour commander le Corps de troupes qui avoit ordre de passer par le Roussillon, pour joindre celles d'Espagne devant Barcelone, dont on avoit résolu le siége; fit lever le blocus de Rozes, peu après son arrivée à Roussillon, & battit les ennemis en trois différentes occasions ès-années 1705 & 1706. Après la levée du siége de Barcelone, il commanda l'arriere-garde, où il eut à soutenir les ennemis pendant tout le jour, & les repoussa sans rien perdre de tout ce qui avoit été confié à ses soins. LOUIS XIV le nomma, la même année, Lieutenant-Général, & lui donna le commandement en chef des Troupes qui restoient sur la frontiere de Catalogne du côté de Roussillon, où il commanda depuis, avec Patente de Général, jusqu'en 1712. Son pere se démit en sa faveur de la charge de premier Capitaine des Gardes-du-Corps au commencement de 1707. Pendant cette campagne il se rendit maître de toute la Cerdagne Espagnole, prit Puycerda, chassa les ennemis de tous les quartiers qu'ils occupoient; fit construire une Citadelle à Puycerda, & fortifier Belver, pour conserver le Pays & couvrir la frontiere du Languedoc & de Guienne; s'avança, en 1708, dans la Catalogne, pour faire diversion pendant le siége de Tortose; canonna l'Armée des ennemis au pont Major, pris sur eux quelques Châteaux & postes importans; surprit, en 1709, leurs quartiers à Figueres, à Baccara & à Castillon, ainsi que le camp que le Général *Franquemberg* avoit sous Girone, lequel y fut fait prisonnier avec plusieur autres Officiers de considération, & il se rendit maître du Pays d'où il tiroit des secours, qui firent subsister l'Armée avec abondance dans le tems de la plus grande disette; passa ensuite dans les montagnes du côté d'Aulot, qu'il soumit à l'obéissance du Roi Catholique, après avoir battu les troupes des ennemis en plusieurs occasions.

En 1710, il se rendit avec une extrême diligence à Cette : la Cavalerie & l'Infanterie y arriverent en deux fois 24 heures, avec l'artillerie, dans laquelle il y avoit des piéces de 24 : il fit faire à ses troupes près de 40 lieues commune de France, & les Anglois, qui avoient fait une descente à Cette, furent chassés des postes qu'ils occupoient, & se rembarquerent avec perte. Le Fort de Cette fut repris l'épée à la main, & la Flotte des Alliés fut obligée de se retirer.

Peu de tems après, il reçut ordre de se rendre à Bayonne; apprit en chemin la perte de la bataille de Sarragosse, & le progrès que les ennemis faisoient;

donna, en arrivant à Bayonne, les ordre pour assurer cette frontiere; entra en Espagne avec le Duc *de Vendôme*; se rendit en poste à Valladolid, où le Roi d'Espagne s'étoit retiré avec toute sa Cour & les débris de son Armée; travailla au rétablissement de ses troupes; revint ensuite à la Cour de France, par ordre du Roi, qui se détermina à faire une diversion considérable du côté de la Catalogne, pour y rappeller le Général *Staremberg*, qui avoit pris ses quartiers dans la Castille, à Tolede & à Madrid. Le siége de Girone fut résolu malgré la saison avancée, & le manque de préparatifs; & le Duc DE NOAILLES, chargé de cette entreprise, arriva le 9 Novembre à Perpignan, fit ouvrir la tranchée le 27 Décembre, & malgré une inondation violente qui dura 5 jours, l'assaut fut donné le 20 Janvier : les ennemis demanderent à capituler, & rendirent en même-tems trois Forts qu'on n'avoit point encore attaqués. Le Comte *de Staremberg* fut obligé de revenir au secours des Catalans, d'abandonner le centre de l'Espagne; & ce fut pendant cette marche que le Roi d'Espagne remporta les avantages de Brihuéga & de Villa-Viciosa. Sa Majesté Catholique, pour reconnoître ses nouveaux services, le créa Grand d'Espagne de la premiere Classe, avec des clauses fort distinguées & fort honorables. Après l'expédition de Girone, il passa en Arragon, où il fut suivi d'un détachement de ses troupes, & y resta jusqu'à la fin de cette campagne; fut choisi, au commencement de la minorité de Louis XV, pour être à la tête du Conseil des Finances, d'où il passa ensuite dans celui de la Régence; fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, puis de la Toison d'or, Gouverneur & Capitaine-Général des Comtés & Viguerie de Roussillon, Conflans & Cerdaigne, Gouverneur des Ville, Château & Citadelle de Perpignan, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Saint-Germain-en-Laye, Ville, Pays, Forêts & autres lieux en dépendans; créé Maréchal de France le 15 Juin 1734, nommé, au mois de Janvier 1735, Général de l'Armée d'Italie, où il a commandé pendant les années 1735 & 1736.

Pendant la Campagne de 1742, il commanda les troupes du Roi en Flandres, garantit ce Pays de l'invasion dont il étoit menacé par les troupes Autrichiennes, Hanovriennes, Hessoises & Angloises, au nombre de plus de 60 mille hommes; fut nommé Ministre d'Etat après la mort du Cardinal *de Fleury*, & prit place au Conseil le 10 Mars 1743; eut le commandement de l'armée du Roi assemblée sur les bords de la Moselle & du Rhin, & partit pour cet effet le 15 Avril de la même année; livra bataille aux Anglois & autres troupes alliées de la Reine d'Hongrie, près le village de Dettingen sur les bords du Mein le 27 Juin, où il eut du dessous & perdit le champ de bataille : la Maison du Roi, qui marchoit à la tête, y souffrit beaucoup, & perdit grand nombre de ses principaux Officiers. Il commanda encore l'Armée du Roi en Flandres pendant l'année 1744, & eut le principal commandement en Allemagne, quand le Roi y fit passer son armée; il l'accompagna seulement à la campagne de 1745, le commandement de l'Armée ayant été donné au Maréchal *de Saxe*, qui gagna la bataille de Fontenoy le 11 Mai de cette année; fut envoyé, en 1746, à Madrid, pour disposer la Cour d'Espagne à une prochaine paix; suivit le Roi comme Ministre, dans ses Campagnes de 1746 & 1747; se démit du Gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, & de la Capitainerie des Chasses le 2 Janvier 1755, en faveur de son fils aîné, qui en avoit la survivance; se retira des Conseils du Roi en qualité de Ministre, à cause de sa surdité, le 12 Avril 1756, & est mort Doyen des Maréchaux de France le 24 Juin 1766, âgé de 87 ans & près de 9 mois. Il avoit épousé, par contrat des 30 & 31 Mars 1698, *Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné*, niéce de *Françoise d'Aubigné*, Marquise de Maintenon, & fille de *Charles*, Comte *d'Aubigné*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Berri, & de *Geneviéve Pietre*. Elle eut en dot 800 mille livres, & 70 mille livres de pierreries. De ce mariage sont issus : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PHILIPPE, rapporté après la postérité de son frere; — 3. FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, née le 1 Septembre 1704, mariée, le 12 Mai 1717, à *Charles de Lorraine*, Comte d'Armagnac, Grand-Ecuyer de

France, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Louis de Lorraine*, Comte d'Armagnac, de Charny, de Brione, &c. Grand-Ecuyer de France, & de *Catherine de Neufville-Villeroy*. Il eſt mort ſans poſtérité le 29 Décembre 1751, & ſa veuve, titrée Princeſſe d'Armagnac, a été nommée Dame de l'Ordre de la Croix étoilée le 3 Mars 1765†; — 4. AMABLE-GABRIELLE, née le 18 Février 1706, mariée, le 5 Août 1721, & veuve, à *Honoré-Armand*, Marquis *de Villars*, & Duc après ſon pere, Gouverneur de Provence en ſurvivance, mort, fils de *Louis-Hector*, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, & de *Jeanne-Angélique Rocque-de-Varangeville*. Elle a été nommée Dame du Palais de feu la Reine, à la place de ſa belle-mere, au mois de Décembre 1727, puis Dame d'Atours en Septembre 1742, à la place de la Ducheſſe *de Mazarin*, morte le même mois; — 5. MARIE-LOUISE, née le 8 Septembre 1710, mariée, le 8 Janvier 1730, à *Jacques Nompar de Caumont*, Marquis de la Force, puis Duc de Caumont, dont elle eſt veuve, fils d'*Armand-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, Pair de France, & d'*Anne-Eliſabeth de Gruel-la-Frette*, Dame de Foſſés-Martel. La Ducheſſe de Caumont fut faite Dame du Palais de l'Infante d'Eſpagne, & une de celles qui partirent, le 28 Novembre 1744, avec les équipages du Roi, pour aller chercher cette Princeſſe ſur les frontieres d'Eſpagne; —— 6. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE NOAILLES, née le 12 Janvier 1719, mariée, le 7 Avril 1744, à *Louis-Engilbert*, Comte *de la Marck*, Marquis de Wardes, Colonel du Régiment d'Infanterie Allemande, de la Marck, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Cambray & du Cambreſis, fils unique de *Louis-Pierre Engilbert*, Comte *de la Marck*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire en Suede & en Eſpagne, & de *Marie-Marguerite-Françoiſe de Rohan-Chabot*, ſon épouſe.

† et est morte le 24. janvier 1776, âgée de 71. ans. ~~Sa~~ Sa Sœur Mere

XVI. LOUIS, Duc DE NOAILLES, & Duc d'Ayen en Limouſin, Marquis de Maintenon, Comte de Nogent-le-Roi, au Pays Chartrain, &c. Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du Corps, dite Compagnie Ecoſſoiſe, Gouverneur du Château Royal de Saint-Germain-en-Laye, & Capitaine des Chaſſes qui en dépendent, Gouverneur du Comté de Rouſſillon & de Perpignan, né le 21 Avril 1713, fait Duc héréditaire, par Lettres-Patentes du mois de Février 1737, portant érection des Terres de Noailles & de Noaillac en Duché héréditaire ſous le nom d'Ayen; Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1743, eut un cheval tué ſous lui au combat de Dettingen le 27 du même mois; fut foulé aux pieds de la Cavalerie qui paſſa ſur lui, dont il fut bleſſé à la tête; fut un des huit Aides-de-Camp du Roi, dans les campagnes que Sa Majeſté fit en Flandres & en Allemagne ès années 1744, 45, 46 & 1747; fait Lieutenant-Général, à la promotion du mois de Décembre 1748, Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, & a été nommé Maréchal de France, à celle du 30 Mars 1775. Etant devenu titulaire du Gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, par la démiſſion du Maréchal ſon pere, LOUIS XV en donna la ſurvivance, au mois de Janvier 1755, à ſon fils aîné, alors Comte, aujourd'hui Duc d'Ayen. Il a épouſé, le 25 Février 1737, *Catherine-Françoiſe-Charlotte de Coſſé-de-Briſſac*, à l'âge de 13 ans, fille unique & ſeule héritiere de *Charles-Timoléon-Louis de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair & Grand-Pannetier de France, aîné du Maréchal Duc de Briſſac, mort le 18 Avril 1742, dans la 40ᵉ année de ſon âge, & de *Marie-Catherine Pecoil*, ſa veuve, dont : — 1 JEAN-LOUIS-FRANÇOIS-PAUL, qui ſuit; — 2. EMMANUEL-MARIE-LOUIS, rapporté après ſon frere aîné; — 3. ADRIENNE-CATHERINE, mariée au Comte *de Teſſé*; — 4. & PHILIPPINE-LOUISE-CATHERINE, née le 14 Septembre 1745, mariée, contrat ſigné le 24 Juin 1763, au Comte *de Guiche*, fils du Duc *de Gramont*.

XVII. JEAN-LOUIS-FRANÇOIS-PAUL DE NOAILLES, né le 26 Octobre 1739, titré Duc d'Ayen, Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, & Capitaine des Chaſſes en ſurvivance, Meſtre-de-Camp du Régiment de Noailles, Cavalerie,

& Brigadier des Armées du Roi, a épouſé, le 4 Février 1755, *Henriette-Anne-Louiſe d'Agueſſeau*, Dame de la Principauté de Tingry en Boulonnois, & de la Grange-Bleneau en Brie, miſe en poſſeſſion du tabouret chez feu la Reine, en vertu du Brevet accordé le 12 Mars ſuivant, fille de *Jean-Batiſte-Paulin*, Seigneur de Freſne en Brie, Conſeiller d'Etat Ordinaire. De ce mariage ſont iſſus deux garçons; l'un né en 1765; le ſecond le 19 Août 1768, & une fille nommée — ANNE-JEANNE-BATISTE-PAULINE-ADRIENNE-LOUISE-CATHERINE-DOMINIQUE DE NOAILLES, née le 11 Novembre 1758, mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale le 19 Septembre 1773, à ſon couſin le Vicomte *de Noailles*, fils du Comte de ce nom, mentionné ci-après.

XVII. EMMANUEL-MARIE-LOUIS, appellé *le Marquis* DE NOAILLES, avec l'agrément de Sa Majeſté, né le 12 Novembre 1743, Gouverneur de Vannes & d'Auray en Décembre 1762, nommé par Sa Majeſté Envoyé & Miniſtre Plénipotentiaire en baſſe-Allemagne, & enſuite Ambaſſadeur auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & nommé, à la mort du Marquis de la Force & de Caumont, arrivée le 22 Janvier 1773, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere du Roi. Il a épouſé, par contrat du 11 Décembre 1762, *N... d'Allencourt de Dromeſnil*, ~~fille~~ aînée de la Marquiſe de Belſunce, & petite-fille de M. *de Boullogne*, Miniſtre d'Etat, dont un fils: — N. DE NOAILLES, né le 24 Juin 1773.

XVI. PHILIPPE DE NOAILLES, ſecond fils du feu Maréchal, né le 7 Décembre 1715, appellé d'abord *le Marquis de Mouchy*, dit enſuite *le Comte de Noailles*, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes des Ville, Châteaux & Parcs de Verſailles, Marly & dépendances, & Intendant deſdits Domaines, par proviſions données à Paris le 11 Juin 1720, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 22 du même mois, & dont ſon pere eut l'exercice pendant ſa minorité; entra Mouſquetaire le 20 Novembre 1729, fut Capitaine au Régiment de Montrevel, Cavalerie, le 23 Mai 1731, & fit ſa premiere campagne au ſiége de Kell en 1733; Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom aujourd'hui Saint-Chamond), par Commiſſion du 10 Mars 1734, qu'il commanda cette même année à l'Armée d'Allemagne; entra le premier, l'épée à la main, dans les lignes d'Etlingen, qui furent forcées par le Comte *de Saxe*, ſous les ordres du Duc DE NOAILLES, & ſervit enſuite avec diſtinction au ſiége de Philiſbourg. Le Maréchal, ſon pere, ayant été nommé le 24 Février 1735, pour commander l'Armée d'Italie, le Comte DE NOAILLES l'y ſuivit, par ordre du Roi; il ſe trouva à la priſe de Gonzague, de Reggiolo, de Reveré, & ſuivit les ennemis, qu'on chaſſa juſqu'au-delà du Trentin, où ils furent reſſerrés juſqu'à la ſignature des Préliminaires; employa le reſte du tems que ſon pere demeura en Piémont, à parcourir les différentes Cours d'Italie; revint en France au commencement de 1736, & entra en exercice du Gouvernement de Verſailles le 8 Décembre 1740; il fut fait Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, ſur la ceſſion de ſon pere, par Brevet du 20 Janvier 1741, & par Décret du Roi d'Eſpagne le 28 Février ſuivant; Chevalier de l'Ordre de Malte, pour lui & ſes fils aînés à perpétuité, par ſubſtitution au privilége de la Maiſon d'*Arpajon*, dont il épouſoit l'héritiere, par Bulle du Grand-Maître du 28 Septembre de la même année, paſſa à l'Armée de Baviere avec ſon Régiment au mois d'Avril 1742, ſous les ordres du Duc *de Harcourt*; ſe diſtingua, le 27 Mai, dans un détachement de troupes Françoiſes & Impériales, où le Duc *de Harcourt* & le Maréchal *de Toering* commanderent en perſonne pour chaſſer 2500 hommes des ennemis d'un camp qu'ils occupoient, & qu'ils abandonnerent à l'approche du détachement: le Duc *de Harcourt* continuant alors ſa route pour s'emparer d'un pont que le Comte *de Kevenhuller* avoit ſur le Danube près le Château d'Hikeſberg, nos troupes tomberent dans une embuſcade & furent obligées de ſe retirer dans le plus grand déſordre: le Comte DE NOAILLES, à la tête de 5 Compagnies de Grenadiers & de 10 piquets, fit l'arriere-garde, chargea trois fois les ennemis, au nombre de 3000 hommes,

Addition à la page 14.

art. Noailler. Degré XVII. Emmanuel-Marie-Louis, Marquis de Noailler avant son mariage ajouter; et reçu le 20. juillet 1779 par monsieur, Chev.r des ordres Royaux, Milit.r & Hospitaliers de Notre Dame du Mont-Carmel & de S.t Lazare de Jerusalem.

& par une manœuvre hardie & un feu ménagé rétablit l'ordre, ranima le courage par ſon exemple, & rentra au camp ſans avoir pu être entamé, quoique vivement ſuivi par les ennemis, ce qui lui mérita les éloges de l'Armée & du Duc *de Harcourt*, qui loua beaucoup ſon ſang-froid, ſon courage & ſon intelligence. Ayant joint depuis l'Armée commandée par le Maréchal *de Maillebois*, ſur les frontieres de la Bohême, il marcha avec la réſerve, ſous les ordres du Comte *de Saxe*; ſe trouva à la priſe du défilé de Méringue; fit, le 3 Octobre, à la tête de 13 Compagnies de Grenadiers & de pluſieurs piquets, une brillante retraite : il avoit marché avec le Maréchal *de Maillebois*, dont le deſſein étoit de reconnoître les ennemis; le détachement fut attaqué & entouré en plaine, par un autre de 3000 Huſſards : le Comte DE NOAILLES forma de ſes Grenadiers & de ſes piquets une double colonne, que les ennemis ne purent jamais entamer, & rentra au camp de Bramerhof dans le plus grand ordre, n'ayant eu qu'un Lieutenant de Grenadiers bleſſé. Il ſe trouva enſuite ſous les ordres du Comte *de Saxe*, & toujours de ſa réſerve, à l'attaque de Falkenau, à la priſe d'Ellenbogen, du défilé de Cloſterlé & de la ville de Caaden; chargé, à poſte fixe, par le Comte *de Saxe*, de faire toutes les arriere-gardes de ſa réſerve, depuis Deckendorf juſqu'à Caaden, & depuis Caaden julqu'à Deckendorff, il ſauva, dans une de ſes arriere-gardes, 10 piéces de canon de la grande Armée, dont les ennemis s'étoient emparés. L'Armée s'étant repliée ſur les frontieres de Baviere, il la quitta, & reçut ordre de rentrer en France avec ſon Régiment au mois de Janvier 1743; fait Brigadier par Brevet du 20 Février de la même année, il fut employé à l'Armée du Rhin, ſous les ordres de ſon pere; reçut la Croix de Saint-Louis le 11 Avril, ſervit avec la plus grande diſtinction à la bataille de Dettingen, où il eut deux chevaux tués ſous lui, en portant un drapeau de ſon Régiment, & finit la Campagne dans la baſſe-Alſace.

Employé à l'Armée du Roi en Flandres en 1744, il ſervit, comme Brigadier, au ſiége de Menin, & d'Ypres; fut fait Maréchal-de-Camp le 29 Juin; ſe démit de ſon Régiment; ſervit au ſiége de Furne; paſſa de Flandres en Alſace au mois de Juillet; commanda les Grenadiers à l'affaire d'Auguenum, y força, l'épée à la main, l'arriere-garde du Prince *Charles*, & ſervit au ſiége & à la priſe des Ville & Château de Fribourg. Employé à l'Armée du Roi en 1745, il combattit à Fontenoy, où, avec une Brigade de Cavalerie, il enfonça la colonne d'Infanterie des Anglois, leur prit quelques piéces de canon; ſervit aux ſiéges des Ville & Citadelle de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde & d'Ath. En 1746, il ſuivit ſon pere dans ſon ambaſſade en Eſpagne, y reçut ſon Diplôme de Grand d'Eſpagne, ſous la dénomination de Duc *de Mouchy*; y fut nommé, le 27 Mai, Chevalier de la Toiſon d'or, dont il reçut le Collier des mains du feu Dauphin, pere du Roi regnant, le 12 Juillet; rejoignit, peu de jours après, l'armée de Flandres, y fut employé comme Maréchal-de-Camp, & finit la campagne; ſe trouva à la bataille de Rocoux; ſervit, en 1747, à la bataille de Lawfeld; couvrit, avec l'armée, le ſiége de Berg-op-zoom; fut, en 1748, au ſiége de Maſtricht, & obtint le grade de Lieutenant-Général des armées du Roi, par Lettre du 10 Mai de la même année.

Nommé Grand'Croix de l'Ordre de Malte, par Bulle du Grand-Maître du 16 Novembre 1750, il fut reçu par l'Ambaſſadeur de Malte le 15 Janvier 1751; le 9 Juin 1755, le Roi l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi de Sardaigne, s'acquitta, à la ſatisfaction des deux Cours, de l'importante commiſſion dont il avoit été chargé; paſſa enſuite à Parme, où il s'acquitta, auprès de l'Infant Duc, d'une autre commiſſion particuliere que le Roi lui avoit donnée; revint en France au mois d'Octobre.

Employé à l'Armée d'Allemagne par Lettres du 1 Mars 1757, il contribua à la conquête des premieres Villes qui appartenoient au Roi de Pruſſe; fut deſtiné, par Lettres du 15 Juin, à ſervir premier Lieutenant-Général de l'Armée que le Maréchal *de Richelieu* devoit commander en Allemagne; mais ce

282589

Général ayant pris, le 3 Août, le commandement de celle qui étoit aux ordres du Maréchal *d'Eſtrées*, le Comte DE NOAILLES retourna à cette Armée; concourut à la conquête de l'Electorat d'Hanovre; marcha à la tête de 40 bataillons & 36 eſcadrons pour arrêter les ennemis, lorſqu'ils eurent rompu la Capitulation de Cloſterſeven; commanda la ſeconde ligne, lorſqu'on marcha à eux vers Zell : les habiles manœuvres & les ſages diſpoſitions du Général les obligerent de ſe retirer. Le Comte DE NOAILLES, de retour en France, au mois de Janvier 1758, fut employé à la même Armée, par Lettres du 16 Mars; ſe trouva à la bataille de Crewelt, où il fit l'arriere-garde avec le Marquis *d'Armentieres*; continua de ſervir à la même Armée, par Lettres du 1 Mars 1759, commanda l'avant-garde; ſe trouva à la bataille de Minden le 1 Août; commanda quelques jours après l'arriere-garde de toute l'Armée; & quoique continuellement harcelé par les ennemis, il ne put être entamé, & revint au mois de Novembre : il a été fait Chevalier des Ordres le 2 Février 1767, & élevé à la dignité de Maréchal de France, à la promotion du 30 Mars 1775, en conſidération de tous ſes ſervices.

Le Maréchal *de Mouchy* a épouſé, le 27 Novembre 1741, *Anne-Claudine-Louiſe d'Arpajon*, fille unique & héritiere de *Louis*, Comte *d'Arpajon*, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Province de Berri, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes de Bourges, d'Iſſoudun & d'Arpajon, mort le 21 Mars 1736, & de *Charlotte le Bas-de-Montargis*, Dame du Palais de la Reine Douairiere d'Eſpagne. Elle a été reçue Grand-Croix de l'Ordre de Malte, par privilége particulier le 13 Décembre 1745; a été Dame d'honneur de feu la Reine en Juin 1763, enſuite de Madame la Dauphine, aujourd'hui Reine de France. Le Maréchal de Mouchy a eu de ſon mariage : — 1. N... DE NOAILLES, appellé *le Prince de Poix*, mort le 7 Décembre 1747; — 2. DANIEL-FRANÇOIS-MARIE, auſſi appellé Prince de Poix, mort le 26 Novembre 1751, âgé de 2 ans; — 3. PHILIPPE-LOUIS-MARC-ANTOINE, qui ſuit; — 4. LOUIS-MARC-ANTOINE, rapporté après ſon aîné; —— 5. LOUIS-MARIE, né le 17 Avril 1756, appellé *le Chevalier d'Arpajon*, tenu ſur les fonts de batême par MARIE DE NOAILLES, Ducheſſe Douairiere de la Valliere, & par le Commandeur *de Froulay*, Ambaſſadeur de la Religion de Malte en France, comme deſtiné à remplir les priviléges accordés dans l'Ordre de Malte au feu Duc d'*Arpajon*, biſayeul de la Comteſſe DE NOAILLES, aujourd'hui Maréchale de Mouchy; — 6. & LOUISE-HENRIETTE-CHARLOTTE-PHILIPPINE, née le 23 Août 1745.†

XVII. PHILIPPE-LOUIS-MARC-ANTOINE DE NOAILLES, Chevalier né de l'Ordre de Malte le 12 Novembre 1752, appellé *le Prince de Poix*, a épouſé, le 9 Septembre 1767, *Anne-Louiſe-Marie de Beauveau*, fille unique du Prince *de Beauveau*, & de feu *Marie-Sophie de la Tour-d'Auvergne*. Le Roi lui a accordé la ſurvivance du Gouvernement de Verſailles, & a été préſenté en cette qualité le 2 Septembre 1767. Nous ignorons s'il a des enfans.

XVII. LOUIS-MARC-ANTOINE, d'abord appellé *le Chevalier d'Arpajon*, aujourd'hui *le Vicomte* DE NOAILLES, né le 17 Avril 1756, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale le 19 Septembre 1773, ANNE-JEANNE-BATISTE-PAULINE-ADRIENNE-LOUISE-CATHERINE-DOMINIQUE DE NOAILLES, ſa couſine, fille du Duc *d'Ayen*.

Les armes : *de gueules à la bande d'or.*

NOBLE (LE), en Champagne. De cette Famille étoit

PIERRE LE NOBLE, Seigneur de Bellay (fils de PIERRE, Maire de la ville de Troyes en 1575). Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Février 1602, puis Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Préſidial de Troyes, & Conſeiller d'Etat. Il épouſa *Simonne de Meſgrigny*, fille d'*Euſtache de Meſgrigny*, Lieutenant-Général du Préſidial de Troyes, & de *Simonne le Mairet*, dont :

EUSTACHE LE NOBLE, Seigneur de Teneliere, Préſident & Lieutenant-Général au

addition à la page 16. du tome XI.

Degré XVI du Maréchal Duc de Mouchy N°. 6. après Louise-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles, née le 23. août 1745 + ajouter marié, le 10. Décembre 1760, à Emmanuel-Félicité-Augustin de Durfort, Duc de Durfort, Brigadier d'infanterie du 10. juin 1766, dont un fils.

au Bailliage de Troyes, marié, en 1684, à *Françoiſe Amiot*. Il eſt Auteur de beaucoup d'Ouvrages, & mourut à Paris le 31 Janvier 1711, à 68 ans.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 14 étoiles de même, huit en chef & ſix en pointe.*

NOBLE : Famille originaire de Luques, où elle eſt connue, au rang des Nobles, ainſi qu'à Orviette, Florence & autres Villes célébres d'Italie, ſous le nom de NOBILI.

JOSEPH DE NOBLE épouſa, au milieu du XVI^e ſiécle, *Lucréce de Senaux*, & en eut — JULES DE NOBLE, allié à *Marie de Caſtel*, dont vint — ALBERT DE NOBLE, Sieur de Beſplas, marié à *Marguerite d'Orbeſſan* : on ignore leur deſcendance, mais on trouve qu'à la fin du dernier ſiécle, DALPHINE DE NOBLE étoit femme de *Pierre d'Orbeſſan* ; — & LOUISE DE NOBLE, mariée à *Pierre d'Auberjon*, Sieur de la Chevaliniere.

Les armes : *parti d'or & d'azur, à l'aigle à deux têtes, ayant le vol levé ; le tout moitié de ſable ſur le champ d'or, & moitié d'argent ſur le champ d'azur.*

Une branche de cette Famille établie en Provence depuis plus de deux ſiécles, eſt alliée aux Maiſons de *Garnier-Julians*, de *Felix*, de *Villeneuve* & de *Graſſe*.

JEAN NOBLE, Seigneur du Reveſt, au Diocèſe de Toulon, fils de MELCHIOR, ne voulut point s'adreſſer aux parens qu'il avoit en Italie, pour les titres de ſa Famille, & demanda à LOUIS XIV des Lettres de nobleſſe, que Sa Majeſté lui accorda à Paris le 20 Décembre 1655. ANTOINE & CHARLES NOBLE, Seigneurs du Reveſt, ſes enfans, en obtinrent la confirmation, par d'autres Lettres du 17 Février 1672. Les deſcendans de ces deux derniers ſoutiennent leur nobleſſe à Toulon.

Cette branche porte pour armes : *parti d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé d'une aigle de ſable, les aîles étendues.* Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 181.

NOBLENS : Ancienne Nobleſſe de Breſſe, dont nous allons donner une Notice, d'après *Piganiol de la Force.*

HUGONIN DE NOBLENS, Damoiſeau en 1415, vivoit encore en 1449, & eut pour fils

HUMBERT, Seigneur DE NOBLENS, qui épouſa, le 6 Juillet 1445, *Henriette de Gorrevod*, fille de *Hugonin*, Chevalier, & de *Girarde de Châteauregnard*, ſa premiere femme. Leurs enfans furent : —— FRANÇOIS, qui ſuit ; — & LOUIS, Ecuyer, mort ſans hoirs l'an 1512.

FRANÇOIS, Seigneur DE NOBLENS, s'allia avec *Jeanne de Corſant*, fille de *Philibert*, Seigneur de Montanay, & de *Louiſe de Crües*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. AMBLARD, Chevalier, lequel teſta le 21 Avril 1549 ; — 3. FRANÇOISE ; —— 4. & LOUISE, femme, en 1527, de *Louis*, Seigneur *de Saint-Germain*, fils de *Jean*, Ecuyer, & de *Claudine de Velieres.*

LOUIS, Seigneur DE NOBLENS, fit ſon teſtament l'an 1512. Sa poſtérité n'eſt pas connue.

De cette Famille ſe diſent iſſus les Seigneurs DE NOBLENS d'aujourd'hui, par

LOUIS DE NOBLENS, dit *du Bois*, Seigneur de Noblens, qui fit hommage à S. A. *de Savoie*, le 21 Février 1563, & laiſſa : — 1. FRANÇOIS, qui teſta le 22 Novembre 1586, & n'eut point d'enfans ; — 2. CLAUDE, qui ſuit ; — 3. & CLAUDINE, femme d'*Amé de Villette*, Ecuyer.

CLAUDE, Seigneur DE NOBLENS, épouſa, le 14 Juillet 1588, *Laurence de Becerel*, fille de *Claude*, Seigneur de Marlia, & de *Louiſe de la Geliere*, dont :

PHILIBERT, Seigneur DE NOBLENS, qui épouſa *Claudine de Candie*, fille de *Jacques*, Seigneur de Loëſe, & de *Jeanne de Leal*, dont il n'eut aucun enfant.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or.*

* NOÉ : Cette Maiſon réunit à une ancienneté de plus de 700 ans, des

poſſeſſions conſidérables, des ſervices militaires, des grandes charges & des alliances illuſtres, qui lui donnent des parentés avec pluſieurs Maiſons Souveraines de l'Europe; tels ſont les titres qui marquent ſon rang entre les Races les plus conſidérables du Royaume: elle doit l'avantage de prouver une ſi haute antiquité, & une filiation ſuivie, à ſes bienfaits envers l'Egliſe Cathédrale de Toulouſe, & les Abbayes de Lezat, de Bonnefont, de Boulbonne, de Feuillans, de Grand-Selve & autres, dont les Cartulaires ont conſervé la mémoire de ſes premiers auteurs.

Elle a pris ſon nom d'une Terre ſituée au haut Languedoc, qu'elle a conſtamment poſſédée juſqu'en 1309, qu'elle en ſortit par donation; & depuis 1359, elle s'y conſerva juſqu'à la fin du dernier ſiécle, tems où elle fut vendue. Elle appartient aujourd'hui à un Magiſtrat de Toulouſe.

I. L'auteur certain de cette Maiſon eſt PONS (*a*), qui, avec *Aladaïs*, ſon épouſe, fut préſent à la conſécration, faite en 1048, de l'Egliſe de Montaut près de Noé. C'eſt ce qu'on apprend d'une Charte de l'Abbaye de Lezat, au Diocèſe de Rieux. Une autre Charte de la même Abbaye, de l'année 1075, apprend qu'il eut deux fils: — ARNAUD-PONS, qui ſuit; — & IZARN DE NOÉ, tous deux qualifiés Nobiliſſimes (*Nobiliſſimi*).

II. ARNAUD-PONS DE NOÉ & de Montaut, fit donation à l'Abbaye de Lezat des dixmes de ſes Terres de Saint-Caſſien & de Rieutort, en 1111. Il eut, entr'autres enfans: — 1. ROGER, Evêque de Comminges, qui procura la fondation de l'Abbaye de Bonnefont en 1136, & fonda, en 1151, le Monaſtere de Saint-Laurent, Ordre de Fontevrault; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. & IZARN DE NOÉ.

III. BERNARD, I. du nom, Seigneur DE NOÉ & de Montaut, fit des libéralités à l'Abbaye de Lezat en 1111; ſouſcrivit, en 1138, avec *Bernard*, Comte *de Comminges*, & *Gaſton*, Comte *de Foix*, l'acte de rénonciation faite par le Comte *de Toulouſe*, aux dépouilles & ſucceſſions des Evêques, dans l'étendue de ſes Etats; & accorda, du conſentement de ROGER, ſon frere, Evêque de Comminges, à l'Abbaye de Bonnefont, des uſages & des franchiſes dans ſes Terres & dans ſes Forêts, en 1139. Il eſt nommé avec *Roger* III, Comte *de Foix*, & *Bernard* II, Comte *de Comminges*, ſous les titres de *Princes* du pays (*Principes*), dans une Charte, de la même année, de l'Abbaye de Lezat; & donna, en 1143, avec *Dias*, ſon épouſe, & ſes enfans, à la Cathédrale de Toulouſe, l'Egliſe & les dixmes de Noé; ſouſcrivit la même année le traité de paix conclu entre *Alphonſe*, Comte *de Toulouſe*, & *Roger*, Vicomte *de Carcaſſonne*. Ses enfans furent: — 1. ARNAUD-PONS, bienfaiteur, en 1186, de l'Abbaye de Grand-Selve, avec quatre de ſes fils, nommés BERNARD, ROGER, ODON & IZARN DE MONTAUT. Il eſt l'auteur des Seigneurs *de Montaut* près de Noé, Barons de Benac, Ducs de Navailles, &c. Voyez MONTAUT dans le X^e Volume; — 2. GAUTIER, qui ſuit; — 3. & IZARN, qui eut poſtérité.

IV. GAUTIER, Seigneur DE NOÉ, I. du nom, fit une donation à l'Abbaye de Feuillans en 1165; fut préſent à l'hommage rendu, en 1167, par *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, à *Raimond* VII, Comte *de Toulouſe*, pour le Château de Saverdun. Il étoit mort l'an 1189, & laiſſa pour fils,

---

(*a*) On trouve à la même époque dans *Catel*, Hiſtoire de Toulouſe, un *Pons*, fils puîné du Comte *de Toulouſe*, dont l'Hiſtoire n'a point tranſmis la deſtinée. Ce pourroit être le même que PONS, chef de la Maiſon de NOÉ, qui poſſédoit les Baronnies de Noé & Montaut dans le pays Toulouſain, & qui pourroit les avoir eues en apanage. Le titre de *Nobiliſſime* donné à ſon fils, celui de *Prince* donné à ſon petit-fils, & le rang diſtingué que leurs deſcendans ont toujours eu à la Cour des Comtes *de Toulouſe*, le font aſſez préſumer, & prouvent du moins une origine des plus illuſtres.

V. GAUTIER, II. du nom, Baron DE NOÉ, auquel l'Evêque de Toulouſe confia, en 1189, la garde de l'Egliſe de Noé. Il accorda des bienfaits à la même Egliſe de Toulouſe & de Feuillans, & mourut avant l'an 1226. Il eut de Dame *Saure*, ſon épouſe, deux fils, ſçavoir: — ROGER, qui ſuit; — & GAUTIER, choiſi, vers l'an 1202, avec *Bernard* IV, Comte *de Comminges*, pour terminer un différend ſurvenu entre les Comtes *de Toulouſe* & *de Foix*.

VI. ROGER DE NOÉ, I. du nom, Seigneur Baron de Noé, co-Seigneur de Foſſeret, bienfaiteur, ainſi que ſon pere, de l'Egliſe de Toulouſe, & de l'Abbaye de Feuillans, fut un des Chevaliers qui défendirent la ville de Toulouſe, aſſiégée par LOUIS, fils aîné du Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il donna des loix & des priviléges aux Vaſſaux de ſa Terre & Château de Noé, en 1224; fit, en 1225, avec *Bernard d'Orbeſſan*, un traité, par lequel ils s'engagerent mutuellement de ne ſe point faire la guerre, ni aux Comtes *de Toulouſe*, *de Comminges* & *d'Aſtarac*, & de ne point s'enlever l'un à l'autre leurs Châteaux de Foſſeret & de Fabas. Etant à la Cour de *Raimond* VIII, Comte *de Toulouſe*, au mois de Novembre 1244, il fut témoin, avec *Roger de Comminges*, Comte de Pailhas, & *Aimeri*, Vicomte *de Narbonne*, d'un hommage qui lui fut rendu par la Comteſſe *d'Aſtarac*. Il vendit, en 1245, au même Comte, ce qui lui appartenoit dans le Château de Foſſeret, & eut de ſon épouſe, nommée *Nemphos*: — 1. ARNAUD-PONS, qui ſuit; — 2. ROGER, rapporté après ſon frere; — 3. BERTRAND, l'un des Chevaliers de la Sénéchauſſée de Toulouſe, qui eurent ordre du Roi PHILIPPE *le-Bel*, en 1310, d'aller en équipage militaire joindre l'armée, qu'il envoya mettre dans le devoir la ville de Lyon, qui s'étoit revoltée contre lui; — 4. & AUBERIE DE NOÉ, veuve, en 1298, de *Hugues du Palays*, Chevalier.

VII. ARNAUD-PONS, II. du nom, Chevalier, Seigneur Baron DE NOÉ, qui conſentit, avec *Judith*, ſon épouſe, en 1245, à la vente faite par ſon pere au Comte *de Toulouſe*, des Terres & Châteaux de Foſſeret, de Lyas & de Saveres. Il fut du nombre des Barons & Chevaliers qui prêterent ſerment de fidélité, en 1249, à *Alphonſe*, Comte *de Toulouſe*; paſſa, l'année ſuivante, un accord avec un des Gentilshommes ſes Vaſſaux, par lequel il ſe réſerva le ſervice perſonnel de ce Vaſſal, en cas qu'on lui fit la guerre, où qu'il la fit pour le Comte *de Toulouſe*. Il vivoit encore en 1272, & mourut ſans enfans, après avoir donné la Baronnie de Noé à *Hugues du Palays*, ſecond fils de ſa ſœur.

VII. ROGER DE NOÉ, II. du nom, frere du précédent, Damoiſeau, Seigneur de Saveres en Comminges, eſt nommé dans diverſes Chartes de l'Abbaye des Feuillans aux années 1288, 91, 97 & 1323. Il eut, entr'autres enfans:

VIII. JEAN DE NOÉ, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saveres, de Monteſquieu & de Montgaillard, qui ſervit dans les Armées du Roi JEAN, avec une Compagnie de Gendarmes. Il donna, en 1355, une quittance de ſes gages ſcellée de ſon ſceau, repréſentant un *loſangé*. Cimier, une *banniere loſangée*; en donna une autre en 1356, dont le ſceau eſt un *loſangé avec un franc quartier à dextre, chargé d'un écuſſon à trois faſces*. Cimier, *une tête de lion* ou *de chien*. Ses enfans furent: — JEAN, qui ſuit; — & ROGER, Evêque de Lombès, que *Gui de Comminges*, Seigneur de Lombers, choiſit pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, en 1357.

IX. JEAN DE NOÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres que ſon pere, eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, fit rentrer dans ſa Maiſon la Baronnie de Noé, par l'alliance qu'il contracta, en 1359, avec *Auberie du Palays*, fille de BERTRAND, Seigneur DE NOÉ, & de *Marguerite de Linieres*; & petite-fille de *Hugues du Palays*. *Gaſton-Phœbus*, Comte *de Foix*, neveu du Comte *de Comminges*, méditant le projet de s'emparer de la ſucceſſion de ce Comte, s'il venoit à mourir ſans enfans mâles, & voulant ſe fortifier de l'alliance de pluſieurs Seigneurs du pays, fit un traité en 1374, avec JEAN DE NOÉ, lequel s'engagea, ſur ſa foi de *Chevalier*, de faire la guerre pour lui, & de l'aider de ſes Châteaux; & le Comte lui promit, au retour, de le défendre, comme ſa propre perſonne, contre quiconque l'attaqueroit à main armée à ce

ſujet. Il aſſiſta au traité de paix de 1379, entre ce même Comte *de Foix*, & *Jean* II, Comte *d'Armagnac*; ſe trouva à Amiens avec un Chevalier & 8 Ecuyers de ſa Compagnie, le 12 Septembre 1386; à Lille en Flandres le 7 Octobre ſuivant, & mourut très-vieux après l'an 1415. D'*Auberie du Palays*, ſon épouſe, il eut: — 1. JEAN, mort, avant 1398, ſans enfans de *Braide d'Orbeſſan*; — 2. BERTRAND, qui ſuit; — 3. & HUGUES DE NOÉ, lequel, dès l'âge de 16 ans, s'attacha au Roi CHARLES VII, n'étant encore que Comte *de Ponthieu*, & lui rendit de grands ſervices dans les troubles du commencement de ſon regne. Ce Prince l'en récompenſa par les charges de premier Ecuyer de ſon Corps, de Maître de ſon Ecurie, de Maître-d'Hôtel, de Chambellan, & de Capitaine-Gouverneur de Roquemaure en Languedoc. C'eſt au titre de la premiere de ces charges que ſon éloge & la Généalogie de ſa Maiſon ſont rapportés dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, au Chapitre des Grands-Ecuyers de France. *Bruniſſende*, Vicomteſſe *de Lautrec*, le qualifie *ſon couſin* & d'*Echanſon* de la Reine, dans l'acte de donation qu'elle lui fit le 14 Novembre 1409. Il eut d'*Anne de Calviere*, ſon épouſe, un fils, nommé — FRANÇOIS DE NOÉ, Capitaine de Roquemaure en 1436, mort jeune; — & deux filles, ANNE & MARIE DE NOÉ.

X. BERTRAND DE NOÉ, Chevalier, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu, de Savere, &c. ſervit dans les Armées du Roi CHARLES VI, qui lui donna, en 1416, la charge de Châtelain de la ville de Cinte-Gavelle. Il fut auſſi Chambellan de CHARLES VII, qui n'étoit encore que Dauphin. Il épouſa, en 1407, *Jeanne de Coarase*, fille de *Bernard*, Seigneur de Peguilham, d'une illuſtre Maiſon de Béarn, & en eut, entr'autres enfans: — BERNARD, qui ſuit; — & HÉLENE, femme de *Guillaume de Hunaud-de Lanta*.

XI. BERNARD DE NOÉ, II. du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu & de onze autres Terres, ſituées dans le Languedoc & au Comté de Comminges, dont il fit hommage en 1456 & 1463, mourut avant le mois de Juillet 1480, laiſſant de ſon mariage avec *Miſene Iſaguier*: — MAINAUT, qui ſuit; — & BERTRAND, deſtiné à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

XII. MAINAUT DE NOÉ, Seigneur Baron de Noé, de Monteſquieu, de Samaran, &c. épouſa, en 1480, *Jeanne de Voiſins-de-Blagnac*, dont ſortirent douze enfans, entr'autres: — JEAN, qui ſuit; — & RIGON, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem.

XIII. JEAN DE NOÉ, III. du nom, Seigneur, Baron de Noé, de Monteſquieu, &c. mort après l'an 1528, laiſſa de *Léonore de Mauléon*, fille de *Jean*, Baron de Durban, au pays de Foix:

XIV. ROGER DE NOÉ, III. du nom, Baron de Noé, Seigneur de Lille en Armagnac, & en cette qualité Chanoine honoraire de l'Egliſe Métropole d'Auch. Il ſervit avec diſtinction dans les Armées du Roi CHARLES IX, qui lui envoya, en 1569, le Cordon de l'Ordre de Saint-Michel, *ſur la renommée de ſes grands & vertueux mérites & vaillance*: ce ſont les termes des Lettres écrites par ce Monarque à M. *de Montluc*, Général de ſon Armée en Guienne, pour lui donner l'accolade en 1577. Le Roi HENRI III lui écrivit auſſi des Lettres, annonçant la confiance qu'il avoit en ſa fidélité, & la conſidération dont il jouiſſoit dans ſa Province. On croit devoir rapporter ici l'extrait d'une Lettre écrite entierement de la main du Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, adreſſée à M. DE NOÉ, & qui concerne lui ou ſon fils. « Je penſois, lui dit ce Prince, » que vous me teniez de vos meilleurs amis pour m'employer en tout ce qui » vous toucheroit, étant bien marri que vous ne m'ayez averti de l'aſſemblée » que vous faites, afin d'y apporter mes moyens. Si j'euſſe été en France, comme » Lieutenant de Roi, je vous l'euſſe envoyé défendre; mais étant en mon pays » Souverain, je vous offre tout ce qui dépend de moi, comme Prince étranger, » ma perſonne, tous mes amis & ſerviteurs, dont vous diſpoſerez auſſi librement que les vôtres ».

ROGER DE NOÉ, III. du nom, épouſa 1°. *Françoiſe*, fille d'*Odet*, Baron *de Benque*; & 2°. *Gabrielle de Châteauverdun*. Il eut du premier lit: — GERAUD, qui ſuit; — & MICHEL, Baron de l'Iſle.

Addition à la page 21. du Tome XI.

Article Noé. Degré XIX. ligne 8. après 17. juin Suivant, ajoutez reçu Commandeur Ecclésiastique des dr dres Royaux, Milit. et Hospitaliers de Notre Dame du Mont-Carmel et de St. Lazare de Jérusalem le 20. juillet 1779 par Monsieur.

XV. Geraud de Noé, Baron de Noé, &c. ſervit, ainſi que ſon pere, dans les Armées du Roi Charles IX, & auſſi dans la guerre en Flandres, ſous le Duc *d'Alençon*, en 1583. De ſon mariage, accordé en 1574, avec *Catherine de Narbonne*, fille de *Michel*, Vicomte de Saint-Girons, & de *Marguerite de Pardaillan-Gondrin*. Il eut pour fils

XVI. Urbain, Chevalier, Baron de Noé & de l'Iſle, pourvu, en 1607, de la charge de Sénéchal & de Gouverneur des quatre Vallées d'Aure, Magnoac, Neſtès & Barouſſe, qui a été depuis héréditaire dans ſa Maiſon. Il fut fait Meſtre-de Camp d'Infanterie en 1615, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1620; eut ordre, en 1639, de convoquer le ban & arriere ban de la Sénéchauſſée, & mourut après l'année 1643, laiſſant de ſon mariage avec *Marie de Mauléon*,

XVII. Louis de Noé, Chevalier, Baron de l'Iſle, titré *Marquis de Noé*, qui ſervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers, & épouſa, en 1625, *Gabrielle de Buade*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Frontenac, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & Gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, dont :

XVIII Roger de Noé, IV. du nom, Baron de l'Iſle, nommé auſſi Marquis de Noé, qui mourut en 1699. Il avoit épouſé, en 1666, *Jeanne du Pouy*, fille de *Jean*, Seigneur de Marignac, & d'*Anne de Narbonne*, de laquelle il eut : — 1. Marc Roger, qui ſuit; — 2. Urbain, Docteur en Théologie, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine & Primatiale d'Auch, Prieur de Saint-Maurice de Senlis en Mars 1723, & Député à l'Aſſemblée générale du Clergé de France tenue en 1735; — 3. & Louis, Comte de Noé, qui d'*Anne-Eliſabeth de Breda*, a laiſſé un fils, auſſi nommé — Louis, Comte de Noé, Colonel, en 1762, du Régiment Royal-Comtois, Cavalerie. Nous ignorons s'il eſt marié. Il a pour ſœur Anne-Charlotte de Noé, ſeconde femme de *Jean-François-Gabriel*, Comte *de Polaſtron*.

XIX. Marc-Roger de Noé, Baron de l'Iſle, appellé *Marquis de Noé*, Sénéchal des quatre Vallées, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de ſon nom; Commandant de la Province de Guienne, & Brigadier des Armées du Roi, mort en 1733, a laiſſé de Dame *Marie-Charlotte Colbert de Saint Mars*, entr'autres enfans : — 1. Jacques-Roger, qui ſuit; — 2. Louis, rapporté après ſon aîné; — 3. Marc-Antoine, né en 1724, ci-devant Grand-Vicaire de l'Archevêché d'Albi, Abbé de Simore, puis Evêque de Leſcar, au Diocèſe de la Rochelle, en Janvier 1763, ſacré le 12 Juin ſuivant; — 4. Dominique, appellé *le Chevalier* de Noé, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis; — 5. Thérese-Charlotte, mariée à *Jacob-Joachim de Labay*, Comte de Viela, — 6. N... de Noé, Religieuſe Carmélite à Toulouſe; — 7. & une autre fille, appellée *Mademoiſelle* de Noé, non mariée.

XX. Jacques-Roger, Marquis de Noé, Baron de l'Iſle, Brigadier de 1761, Colonel du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des quatre Vallées d'Aure, a épouſé, en 1746, *Jacquette de la Ionquiere*, fille du Chef-d'Eſcadre de ce nom, dont ſont iſſues : — Charlotte de Noé, veuve du Marquis *de Boiſſet*; — & Angélique de Noé, mariée au Marquis *de Barbotan*.

XX. Louis, appellé *le Vicomte* de Noé, frere du précédent, d'abord Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, ſucceſſivement Colonel réformé à la ſuite du Régiment d'Orléans, Cavalerie, Colonel, après ſon frere, du Régiment de ſon nom, Cavalerie, puis de celui de Bourbon depuis 1763, Brigadier en 1762, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur-Maire de la ville de Bordeaux & Chambellan de M. le Duc d'Orléans, a épouſé, ~~en~~ 175[illegible], *Madelene-Eliſabeth Flavie de Cohorn-de-la-Palun*, fille de *Louis-Alexandre*, & de *Jeanne-Lucrèce de Silveſtane-de-Camaret*. De ce mariage eſt iſſu : — Charles-Louis, le 24 Février 1754.

Genéalogie dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués, &

enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit. Les armes : *loſangé d'or & de gueules, l'écu en banniere.*

NOÉ : Il y a auſſi deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere de l'Election d'Avranches, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roſes de gueules, & accompagné de trois coquilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

La ſeconde, Noé, Ecuyer, Seigneur de Villiers, Election de Conches, qui porte : *d'azur, à la bande d'or cotoyée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

NOÉ ou NOUE (LA) : Ancienne Nobleſſe de Bretagne, rappellée dans les réformations du XV^e ſiécle, & déclarée d'*ancienne extraction* par celle de 1668. Elle a des alliances directe avec les Maiſons de *Château-Briant*, *Maletroit*, *Budes-Guébriant* & autres. L'Hiſtoire & les actes de Bretagne font mention de pluſieurs Seigneurs de ce nom, revêtus des premiers emplois de la Province.

MAURICE DE LA NOÉ, Ecuyer, vivoit en 1620, dans la Paroiſſe de Pordic, & fut pere d'OLIVIER DE LA NOE, dont naquit : — JEAN DE LA NOE, pere de GUILLAUME, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Coëtpeur, repréſentés aujourd'hui par le Seigneur *de Boisdenat* & de Soraye, ancien Mouſquetaire du Roi, de la ſeconde Compagnie, & Commiſſaire intermédiaire de la Nobleſſe de Bretagne, marié à *Louiſe-Emilie du Bot*, Dame de la Grignonnaye, dont pluſieurs filles, & un fils Officier de Cavalerie, au Régiment de Royal-Rouſſillon, après avoir été Page de la Dauphine. Ledit Seigneur *de Coëtpeur* eſt couſin-germain de feu l'Abbé *Foucquet*, Archevêque d'Embrun, du Comte *Foucquet* & du Chevalier *Foucquet*, Chef d'Eſcadre.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de la Vautrie, Election de Caen, porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, ſurmonté de trois étoiles de même.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Grouſſy & de Rouville, Election de Valognes, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croix de même.*

NOEL (LE) : Famille noble, dont étoit

JACQUES LE NOEL-DU-PESTON, du Cotentin, neveu, par ſa mere, du Cardinal *du Perron*, Abbé de Saint-Saurin d'Evreux, Grand-Aumônier de HENRIETTE-MARIE, Reine d'Angleterre, puis Evêque d'Angoulême en 1636, enſuite transféré à celui d'Evreux, mort en 1646. Il portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croiſſant d'argent & de deux lunettes de même, affrontées en chef.*

NOEL, Ecuyer, Sieur de Chef-de-Ville, Election de Carentan : Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux colombes volantes affrontées d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

* NŒUFVILLE-DE-BRUNEAUBOIS : Famille noble, qui paroît tirer ſon nom du Hameau de Nœufville, fief ſitué au territoire d'Alquines, petite Ville du Boulonnois, ſur les frontieres d'Artois, à quatre lieues de Saint-Omer.

Ceux de ce nom ont, depuis dix générations, prouvé des poſſeſſions & un domicile actuel audit Alquines, avec droit de banc, ſépulture & honneurs dans l'Egliſe de la Paroiſſe, ſur les murs de laquelle on voit ſculptées, en entrant à droite, les armes de cette Famille, rapportées à la fin de cette Généalogie.

ADRIEN DE NŒUFVILLE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivoit dans le XV^e

ſiécle. Il eut pour enfans : — JACQUES, qui ſuit ; — & GILLETTE, laquelle, en 1493, fit, avec ſon frere, une donation à l'Egliſe d'Alquines.

JACQUES DE NŒUFVILLE, Seigneur dudit lieu & de Couppes en Seninghem, Village du Bailliage de Saint-Omer en Artois, eut pour femme *Anne de la Haye*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Seigneur de Couppes ; — 3. & SAMSON.

JEAN DE NŒUFVILLE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Creſſonniere, Gentilhomme de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Mothe*, épouſa *Marguerite*, fille de *Pierre d'Ailly*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. autre JEAN, Seigneur de Creſſonniere, pere de —— FLORENT DE NŒUFVILLE, dont la poſtérité eſt inconnue ; —— 3. & MARGUERITE, mariée à *Flour le Couſtre*.

JEAN DE NŒUFVILLE, II. du nom, ſurnommé *Grand Jean*, Ecuyer, Seigneur DE NŒUFVILLE, épouſa *Catherine*, fille de *Louis Jacquel*, & en eut : —— 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, dont la poſtérité eſt éteinte ; — 3. & PIERRE, la poſtérité duquel eſt auſſi éteinte.

JEAN DE NŒUFVILLE, III. du nom, Seigneur de Bruneaubois, &c. commanda ſur les frontieres du Boulonnois, du tems des guerres avec les Eſpagnols, qui poſſédoient encore l'Artois. Il épouſa *Marguerite de Varron*, fille de *Jacques*, & *d'Iſabeau Duval*, dont : —— 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit ; —— 2. FLORENT, mort ſans poſtérité ; — 3. & une fille, mariée.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Lambre, &c. commanda, comme ſon pere, ſur les frontieres du Boulonnois & de l'Artois, & épouſa *Marie*, fille de *Jacques Couvelard* ou *Couvelaire*, Seigneur de Tournes, & d'*Antoinette d'Oſtrel*. Leurs enfans furent : — : 1. FLORENT, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Lambre ; — 3. PIERRE ; — 4, 5 & 6. JEANNE, MARIE-ANNE & BARBE.

FLORENT DE NŒUFVILLE, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Larville, &c. épouſa, en 1648, *Marthe*, fille d'*Emmanuel de Boſquel*, Vicomte de Gadimes, Seigneur d'Airon, &c. & de *Jeanne de Montaudion*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES-LOUIS, qui ſuit ; —— 2. CHARLES, auteur des Seigneurs de Montador & de Fromentel, rapportés ci-après ; — 3. EMMANUEL, mort jeune ; — 4, 5 & 6. & trois filles.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois, de Larville & de Clanleu, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aumont, Cavalerie, épouſa *Marguerite Hedoux*, de laquelle il eut : — 1. CHARLES LOUIS, qui ſuit ; — 2. MICHEL, — 3. & 4. MARIE & MADELENE.

CHARLES-LOUIS DE NŒUFVILLE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bruneaubois & de Clanleu, a épouſé *Marie Caillac*, dont deux fils & une fille.

N... DE NŒUFVILLE, l'aîné, Seigneur de Bruneaubois, a épouſé, en 1752, *N... de Saint-Juſt*. Nous ignorons s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.

### *Seigneurs de MONTADOR & du FROMENTEL.*

CHARLES DE NŒUFVILLE DE BRUNEAUBOIS, Chevalier, Seigneur de Montador, & du Fromentel, ſecond fils de FLORENT, & de *Marthe du Boſquel*, fut Commandant des Digues au commencement de ce ſiécle juſqu'en 1713. Il épouſa, 1°. en 1691, *Marie-Madelene Girault*, fille de *Nicolas*, Capitaine & Commandant du Port de Calais, & d'*Antoinette le Couſtre* ; & 2°. en 1698, *Marie-Louiſe du Deffend*, fille de *François*, & de *Marie Cordier*. Du premier lit eſt ſorti : — 1. CHARLES-MARIE, qui ſuit ; & du ſecond ſont iſſus : — FLORENT-LOUIS, Chanoine & ancien Tréſorier de l'Egliſe Cathédrale d'Auxerre ; — 3. JEAN-FLORENT-JOSEPH, rapporté ci-après ; — 4. MARIE-LOUISE, Dame de Saint-Denis-du-Port, mariée à *Henri Guillaume de Metiffeu*, ancien Commiſſaire des Guerres, dont un fils, âgé de 19 ans en 1760 ; —— 5. & MARIE-JEANNE-THÉRESE, non mariée en 1761.

CHARLES-MARIE DE NEUFVILLE, Seigneur de Berlinguem, a épouſé, en 1740, *Marie-Benoîte de Caboche-du-Foſſé*, & eſt mort à Alquines, ſans poſtérite en 1756.

JEAN-FLORENT-JOSEPH DE NEUFVILLE-DE-BRUNEAUBOIS, Seigneur de Montador, né en 1707, fils puîné de CHARLES, & de *Marie-Louiſe du Deffend*, ſa ſeconde femme, a été Capitaine d'Infanterie, & a épouſé, en 1738, *Anne-Catherine-Edmée de Lorme*, fille de feu *Nicolas-Pierre de Lorme*, Sieur de Chappes, ancien Officier d'Infanterie, & *de Marie-Madelene Huet*. De ce mariage il n'exiſte qu'une fille, nommée

MARIE-FLORENCE-PAULINE-PHILIBERTE, née en 1742.

Les armes, *d'hermines, au chevron de ſinople, accompagné de trois tourteaux de gueules.*

NOGAREDE (DE LA): Famille noble du Languedoc, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Tome I. Part. II, p.* 414.

JEAN DE LA NOGAREDE, I. du nom, Ecuyer, Sieur de la Garde, épouſa, le 11 Juillet 1552, *Gabrielle de Leuze*, fille de *Jean*, Seigneur d'Argentieres, dont :

JEAN DE LA NOGAREDE, II. du nom, Ecuyer Seigneur de la Garde, co-Seigneur de Saint-Germain-de-Calbert, qui s'allia, le 3 Janvier 1590, avec *Madelene d'Airebaudouze*, fille de *François*, Seigneur & Baron d'Anduze, Préſident en la Cour des Aides de Montpellier, de *Catherine du Mois*. Leurs enfans furent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MADELENE, femme de *Jean de Brinquier*, Ecuyer, Sieur de la Rogue.

FRANÇOIS DE LA NOGAREDE, Seigneur de la Garde, de Flandres, de Flandonnenque, &c. Capitaine dans le Régiment d'Anduze en 1627, puis Commandant une Compagnie de 100 Volontaires, obtint, du Prince *de Condé*, en 1639, un certificat pour avoir fidélement ſervi ſous ſes ordres dans l'armée du Roi ; fut bleſſé dangéreuſement au ſiége de Salſes, & reçut un ordre du Roi de ſe rendre à Beziers le 6 Août 1642, pour ſuivre le Duc *d'Enghien* à l'armée du Rouſſillon. Il fit ſon teſtament le 22 Janvier 1649, & avoit épouſé, le 16 Août 1645, *Jeanne de Gineſtoux*, fille de *Daniel*, Seigneur *de Gineſtoux*, & d'*Anne Gautier*, dont :

JEAN DE LA NOGAREDE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de Saint-Germain, Lieutenant réformé dans le Régiment d'Auvergne en l'an 1672, maintenu dans ſa qualité de *noble* depuis l'an 1552, par Ordonnance du 20 Septembre 1569. Il avoit épouſé, le 1 Novembre 1667, *Philippe de la Farelle*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Fons, & de *Jeanne Guibal*. De ce mariage vint :

JEAN-LOUIS DE LA NOGAREDE, Ecuyer, Seigneur de la Garde, de la Fons, &c. né le 1 Avril 1687, Capitaine dans le Régiment de Picardie, en 1705, marié, le 27 Avril 1717, avec *Marie-Anne de Lautalle*, fille d'*Iſaac*, Ecuyer, Sieur de Rouguan & de *Marie d'Hortel de Leſpigarie*, dont, entr'autres enfans : — PHILIPPE DE LA NOGAREDE, née le 27 Février 1718 ; — & FRANÇOISE, née le 4 Décembre 1720.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de huit pieces.*

NOGARET : Maiſon éteinte, originaire de Toulouſe.

Elle avoit pour auteur JACQUES DE NOGARET, Seigneur de Marquefave & de Saint-Hippolite, annobli par Lettre du Roi, CHARLES V, au mois de Décembre 1372. Il étoit Capitoul de la ville de Toulouſe, le fut encore en 1377, & 1385. Elle a donné des Ducs & Pairs, un Amiral de France, Chevaliers des Ordres, un Archevêque de Toulouſe, Prélat-Commandeur du Saint-Eprit. Elle a formé trois branches : la premiere éteinte au VIII^e degré dans LOUIS-CHARLES-GASTON DE NOGARET, de la Valette & de Foix, dit *le Duc de Candale*, Gouverneur d'Auvergne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général

Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe en ſurvivance de ſon pere, mort à Lyon, ſans avoir été marié, le 28 Janvier 1658, & enterré à Cadillac.

La ſeconde branche, dite des *Seigneurs de Graniagues* & de *Roqueſerriere*, qui avoit pour auteur PIERRE DE NOGARET, Seigneur de Graniagues & de Roqueſerriere, ſecond fils de JACQUES, & de *Vital de Garrigues*, n'a formé que ſept degrés & s'eſt éteinte dans CHARLES DE NOGARET, Cadet au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1673, fils de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Roqueſerriere, & de *Marguerite de Liſſac*.

Les Marquis *de la Valette*, ſortis par bâtardiſe des Ducs *d'Epernon*, n'ont formé que deux degrés, & ſe ſont éteints dans la perſonne de LOUIS-FÉLIX, Marquis de la Valette, Comte de Beaumont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort, à Courtray, le 9 Février 1695, âgé de 60 ans, ſans enfans de *Paule d'Aſtarac-de-Fontrailles*, qu'il avoit épouſée en 1672.

Cette Maiſon portoit pour armes : *d'argent, au noyer de ſinople ; au chef de gueules, chargé d'une croiſette d'argent, qui étoit anciennement ſoutenue d'une foi ou de deux mains jointes : cette croix a depuis été potencée par les extrémités.* Voyez le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome III, p. 853 & ſuivantes.*

* NOGENT : Maiſon iſſue des anciens Seigneurs de NOGENT-LE-ROI, en Baſſigni, Prévôté d'aſſez grande étendue, dont dépendent 38 Villages.

Cette petite Ville, avec un double Fauxbourg, eſt défendue d'un Château, au bas duquel il y a un Prieuré ſous le titre de *Saint-Germain*, fondé par les Seigneurs du lieu, & relevant de Saint Benigne de Dijon. Cette Terre a été poſſédée d'ancienneté par des Seigneurs particuliers juſqu'en l'an 1252, que THIBAUT, Roi de Navarre & Comte de Champagne, en fit l'acquiſition. Le plus ancien Seigneur DE NOGENT, dont on ait connoiſſance, eſt

I. REGNIER, Seigneur de Nogent, témoin d'une Charte, en faveur de l'Egliſe de Saint-Benigne de Dijon, en 1066. Il donna, le 1 Août, la Seigneurie & les dixmes de Coaffy-la-Ville & de Vic aux Abbé & Religieux de Moleſme, pour la dotation du Prieuré de Varennes. Ses enfans furent : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. & 3. HUGUES & VILAINES DE NOGENT, Chevaliers, mentionnés comme témoins en un acte paſſé à Relampont environ l'an 1140, lequel eſt au Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon.

II. BARTHELEMI, I. du nom, Seigneur DE NOGENT, fit un don à l'Abbaye de la Creſte en 1128, & eut pour fils :

III. BARTHELEMI, II. du nom, Seigneur DE NOGENT, qui approuva, en 1161 & 1180, pareilles libéralités, que divers Gentilshommes, partie ſes parens & partie ſes ſujets, firent à ladite Abbaye de la Creſt en 1168. Il eut pour enfans : — 1. REGNIER, qui ſuit ; — 2 & 3. HENRI & BARTHELEMI, Chevaliers, mentionnés comme témoins, dans un titre de l'Abbaye d'Auberive, vers l'an 1190.

IV. REGNIER, II. du nom, Seigneur DE NOGENT, donna, en 1182, au Chapitre de Langres, en préſence de *Manaſſès*, Evêque de Langres, tout ce que lui & ſes freres poſſédoient à Relampont. Il eſt dans la liſte des Chevaliers-Bannerets qui aſſiſterent PHILIPPE-AUGUSTE dans ſes guerres. Il épouſa Dame *Mahaut*, nommée ainſi, avec ſon mari, dans un titre de l'an 1180, comme bienfaiteur de l'Hôpital de Tronchoy. De ce mariage vinrent : — 1. REGNIER, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la Branche des Seigneurs de Lanques, éteinte ; — 3. ANDRÉ ; — 4. & ELISABETH DE NOGENT, mariée, par acte de l'an 1228, à *Gui de la Roche*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-ſur-Saone.

V. REGNIER, III. du nom, Seigneur DE NOGENT en 1208, mentionné dans des titres de 1206, 16, 20, 21 & 1222, ſe trouva, en 1224, à la rédaction de la Coutume de Troyes, ſous *Thibaut*, Comte *de Champagne*. Il étoit mort en 1225, & eut de *Mahaut*, ſon épouſe :

VI. REGNIER, IV. du nom, Seigneur DE NOGENT en 1225, qui renonça, en faveur de *Hugues*, Evêque de Langres, à ce qu'il prétendoit à Dampierre

& à Neully. Il ratifia, en 1232, une vente au profit du Val des-Ecoliers, & par un autre acte de la même année, du consentement de *Marguerite*, sa femme, il engagea, au Prieur & Couvent du Val-des-Ecoliers, les dixmes de Provencheres. De ladite *Marguerite* naquirent : — 1. ANDRÉ, qui suit ; — 2. BARTHELEMI, lequel forma la branche des Seigneurs *d'Epinants* ; —— 3. & GAUTIER, Seigneur aussi DE NOGENT.

VII. ANDRÉ, Seigneur DE NOGENT, est déclaré fils aîné de REGNIER, dans un titre de 1235, qui est au Chapitre de Langres, où il reconnoît que son pere & lui ont donné à l'Eglise de Langres la moitié d'un Fief situé à Relampont, qui relevoit de lui, & vend l'autre moitié à ladite Eglise, du consentement de ses freres. Il vendit, en 1252, avec échange, sa Terre de Nogent, à *Thibaut*, Comte *de Champagne*, & Roi de Navarre, qui lui donna la Terre de Chapelaine & autres Fiefs à tenir en Baronnie. Il fut pere de

VIII. VIENET DE NOGENT, Châtelain dudit lieu, Seigneur en partie de Nogent-la-Ville, de Lusy, de Neully, Bailli de Chaumont, mentionné sous ces qualités dans des titres de 1260, 61, 64 & 1266. Il épousa *N... Rebile*, fille de *Simon Rebile*, riche Bourgeois de Langres, qui acheta une portion de la Seigneurie de Sacquenay en 1273. De ce mariage il eut :

IX. THIBAUT, dit REBILE DE NOGENT, Seigneur des mêmes lieux, qui acheta d'*Erard*, Chevalier, Sire *de Jaucourt*, en 1317, ce qui pouvoit lui appartenir à Langres. Il eut de Demoiselle *Guillemette*, son épouse, Dame & héritiere *de Langres* : — 1. JEAN, Seigneur de Thivet, qui ne laissa point de postérité ; — 2. THIBAUT, qui suit ; — 3. SIMON, Chevalier, Seigneur d'Escots, mort sans postérité ; — 4. & SANCE, Seigneur de Buxieres, marié à *Julienne de Châtillon sur-Seine*, décédée sans postérité en 1382. Il y eut, pour sa succession, procès entre *Enguerrand de Heudin*, Chambellan du Roi, Chevalier, Seigneur de Châteauvillain, *Guillaume de Hamelel*, Conseiller du Roi en sa Chambre des Comptes, *Jean le Riche*, de Langres, *Guillaume le Fort*, *Bertrand de Gié*, à cause de leurs femmes, & THIBAUT DE NOGENT, dit REBILE, II. du nom, qui lui succéderent par Arrêt de 1382.

X. THIBAUT DE NOGENT, dit *Rebile*, II. du nom, Seigneur de Fouc & Vicomte de Bar-sur-Seine, qu'il vendit avec la Vicomté à *Jean de Gray*, Seigneur de Villebertin en 1385, eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

X. THIBAUT DE NOGENT, III. du nom, Seigneur d'Aubetrée, Capitaine du Château de Châtillon-sur-Seine, qui épousa Damoiselle *Louise Vignier*, fille de *Jean Vignier*, Ecuyer, Seigneur de Roche & de l'Isle, & de *Guillemette de la Porte*, dont il eut : — FRANÇOIS, qui suit, — & GERARD, Seigneur d'Aubetrée, marié à *Ijabeau de Landreville*, dont, entr'autres enfans : — GUILLEMETTE DE NOGENT, mariée à *Guillaume le Pourchier*.

XII. FRANÇOIS DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur d'Aubetrée, épousa *Yolande de Châtillon*, dont il eut : — 1. FRANÇOIS, II. du nom, Seigneur d'Aubetrée, marié à *Claudine de Castres*, dont, entr'autres enfans : —— EVANDELINE DE NOGENT, mariée, en 1554, à *Jacques du Ban*, Ecuyer, Seigneur de la Feuillée & de Vanoure ; — 2. autre FRANÇOIS ; — 3. THIBAUT, qui suit ; — 4. & LOUIS.

XIII. THIBAUT DE NOGENT, IV. du nom, Seigneur d'Aubetrée & de Ville-sur-Arce, en partie, épousa *Bonaventure de Charpail*, laquelle, après la mort de son mari, donna une déclaration de tous les biens en Fief & hommage qu'elle tenoit, comme ayant la garde-noble de ses enfans, mouvans du Roi, à cause de son Château de Bar-sur-Seine. De son mariage vinrent : — JEAN, Seigneur de Millery & de Bragelongne en partie ; —— & THIBAUT, qui suit. Ces deux freres donnerent, le 4 Janvier 1555, le dénombrement & déclaration d'héritages, cens & rentes, revenus & autres droits, qu'ils tenoient de feu leur pere, au Sieur *d'Esguilly*, Seigneur de Chassenay & de la Tour Saint-

Paris, & à l'Evêque-Duc de Langres. Ils partagerent, le dernier Octobre 1560, & le 4 Avril 1564, les ſucceſſions de leurs pere & mere.

XIV. THIBAUT DE NOGENT, V. du nom, Seigneur d'Aubetrée & de Ville-ſur-Arce en partie, & de Saint-Antoine au Bois, épouſa Damoiſelle *Claude d'Aquin*, fille d'*Antoine*, Comte *d'Aquin*, & Marquis de Corat, & d'*Eliſabeth de Caraciol*, Princeſſe de Melph. THIBAUT étant mort, JEAN, ſon frere, tant en qualité de curateur de ſes enfans mineurs, que fondé de procuration de ſa veuve, qui en étoit tutrice, rendit foi & hommage, le 24 Juillet 1569, à l'Abbé de Pothiers, pour raiſon de la portion des Seigneuries d'Aubetrée, devant *Logerot*, Notaire Royal au Bailliage de la Montagne, demeurant à Châtillon-ſur-Seine. Du mariage de THIBAUT, V. du nom, avec *Claude d'Aquin*, vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & MARIE DE NOGENT, femme de *Jean de Louis*, Seigneur de la Suardiere, laquelle obtint une penſion de 1800 livres le 5 Mai 1618, outre celle de 1000 livres qu'elle avoit auſſi précédemment obtenue, pour récompenſe des ſervices de ſes ancêtres.

XV. JEAN DE NOGENT, Seigneur d'Aubetrée & de Saint-Antoine au Bois, émancipé, le 13 Février 1589, pardevant le Juge *de Bragelongne*, fut Cornette de la Compagnie du Baron de *Theniſſey*, Gouverneur de la ville de Châtillon-ſur-Seine ; obtint une penſion du Roi, de 1000 livres, pour récompenſe de ſes ſervices ; fut Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Légers. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1592, paſſé devant *Petit*, Notaire au Bailliage de la Montagne, enregiſtré à ceux de Chaumont & de la Montagne, les 20 Mars 1593, & 6 Avril 1626, Damoiſelle *Catherine de Remond*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de Courteron, Chaumont-le-Bois, &c. & *d'Anne de Grand*. Leurs enfans furent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2. CHARLES, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 3. & FRANÇOIS DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur de la Coulombierre, Gentilhomme Ordinaire de la Maiſon du Roi, marié 1°. à *Françoiſe Labé* ; & 2°. à *Charlotte Briquet*, morte ſans enfans. Du premier lit il eut : — JACQUES DE NOGENT, Ecuyer, Seigneur de la Coulombierre, marié à Damoiſelle *Marguerite Martin*, dont trois garçons & deux filles, ſçavoir : — JACQUES ; — NICOLAS ; — ISAAC ; — CHARLOTTE & MARGUERITE.

XVI. GASPARD DE NOGENT, Seigneur de Veuxoles, & en partie d'Aubetrée, épouſa Demoiſelle *Nicole Tremiſot*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; 2. — SÉBASTIEN ; — 3. HENRI ; — 4. GASPARD ; — 5. JOSEPH ; — 6. & MARGUERITE-ALEXANDRINE, mariée.

XVII. JEAN DE NOGENT, II. du nom, Seigneur de Veuxoles, épouſa, par contrat du 13 Juin 1685, paſſé devant *Jallot*, Notaire au Bailliage de la Montagne, *Thérèſe-Eliſabeth Tremiſot*, & en eut : — NICOLAS, qui ſuit ; — & SÉBASTIEN, Prêtre de l'Oratoire.

XVIII. NICOLAS DE NOGENT, Seigneur de Veuxoles, d'Eclances, de la Motte & de Gevrole, épouſa, par contrat du 29 Avril 1716, *Françoiſe Martin-de-Choiſey*, fille de Meſſire *Claude Martin-de-Choiſey*, Capitaine de Cavalerie, & de Dame *Charlotte de Charlois*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. GEORGES, appellé *le Comte* DE NOGENT, Seigneur d'Eclances, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis en 1757, mort le 22 Mars 1774 ; — 2. JEAN-ANTOINE, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Vicaire-Général du Diocèſe de Langres, & Chanoine de cette Cathédrale ; — 3. EDME-PAUL-NICOLAS, qui ſuit ; — 4. & 5. CHARLOTTE & MARGUERITE-ALEXANDRINE.

XIX. EDME-PAUL-NICOLAS, appellé *le Baron* DE NOGENT, Seigneur d'Eclances, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 11 Novembre 1768, paſſé devant *Boulard*, Notaire à Paris, *Jeanne-Louiſe-Angélique de Pons-de-Bourneuf*, fille de Meſſire *Angélique de Pons-de-Bourneuf*, ancien Capitaine au régiment de Sales, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Frenay, Bouy en partie, de Magny, Fauchard & du Fief des Urſins, & de Dame *Marie-Barbe-Philippe de la Rue*, dont : FRANÇOISE-PAULINE-SOPHIE DE NOGENT.

*Seigneurs d'Humbauville, &c.*

XVI. Charles de Nogent, Seigneur d'Aubetrée, ſecond fils de Jean, I. du nom, & de *Catherine de Remond*, épouſa Damoiſelle *Marguerite du Grets*, fille de *François du Grets*, Ecuyer, Seigneur de Mont-Saint-Pere & d'Humbeauville, dont : — 1. Charles, II. du nom, Seigneur en partie d'Aubetrée, & du Château de Brion ; — 2. Etienne, Seigneur d'Humbeauville ; — 3. autre Charles, Seigneur de Breviande ; —— 4. & Jacques, Seigneur de Cunfin.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'argent.*

NOGENT, Ecuyer, Sieur de la Perriere, en Normandie, Election d'Alençon : Famille noble, qui porte pour armes : *d'argent, au ſanglier furieux & levé en pied de ſable, allumé & défendu du champ.*

* NOGENT-*le-Rotrou*, au Perche, poſſédé par M. le Duc *de Sully*, Seigneur propriétaire, à titre d'héritier, de *Maximilien de Bethune*, premier Duc de Sully, qui en fut acquéreur, par échange, avec les Princes de la Maiſon de *Condé*, vers l'an 1610. Cette Baronnie releve du Roi, à cauſe de ſon Château de Belleſmes.

NOGENT.

*Nicolas le Champenois*, Seigneur de la Neuflotte, Forcelle, Saint-Gergonne, &c., Gouverneur de Bouconville, tiroit ſon origine de Robert de Nogent, cadet de la Maiſon de *Mareuil* en Picardie, & de *Marguerite de Grandprey*, comme il eſt rapporté dans le Nobiliaire de Lorraine. Il eut de *Jeanne de Varin*, Dame de Ville, ſa premiere femme, — Madelene de Nogent, dite *de Neuflotte*, mariée, 1°. le 20 Février 1590, avec *Philippe du Châtelet*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bulgnéville ; & 2°. en 1607, à *Jean de Ligneville*, Comte de Bey, Seigneur de Dombrot, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc Henri de Lorraine, & Gouverneur d'Hatton-le-Châtel.

Les armes : *d'azur, ſemé de croix, recroiſettées au pied fiché d'or ; ſur le tout un lion de même, couronné, armé & lampaſſé de gueules, marqué à l'épaule d'un cœur de gueules ; au chef d'hermines, chargé d'un lambel de trois pendans de gueules.*

NOIR (le) : Famille originaire d'Alençon en Normandie, de laquelle étoit,

I. Thomas le Noir, Ecuyer, Sieur Deſvaux, qui commença, en l'an 1667, à ſervir le Roi dans ſes Armées, en qualité de volontaire, dans la Compagnie du Comte *de Saint-Paul*, Régiment d'Enghien, commandé par le Comte *de la Suze* : il ſe trouva, durant cette campagne, aux ſiéges de Charleroi, Tournay, Douay, Oudenarde, Lille, Courtray, & à un détachement commandé par le Sieur *de Bellefonds*, lors Lieutenant-Général des Armées, qui chargea, à une lieue & demie de Tournay, les ennemis, qui venoient pour ſecourir la Place, où le Sieur *Deſvaux* fut griévement bleſſé : il ſervit depuis, en qualité de Cornette, dans le Régiment de Longueville, pendant pluſieurs années, & juſqu'à la paix, auquel tems, ſçavoir en 1685, le Prince *de Condé*, premier Prince du Sang, le retint au nombre de ſes Gentilshommes Ordinaires, & le fit coucher, en cette qualité, ſur l'état de ſa Maiſon, où le Roi le maintint. En 1690, il fut pourvu de l'Aide-Majorité du Régiment de Teſſé ; & dans le détachement qui fut fait au poſte de Luſerne, il fut bleſſé, donnant des preuves de ſa vigilance & de ſa valeur dans toutes les occaſions qui s'en préſentoient journellement ; ce qui auroit porté Sa Majeſté à lui accorder, au mois de Juin 1691, une Commiſſion de Capitaine dans le même Régiment, comme un témoignage de la ſatisfaction qu'elle avoit des ſervices qu'il avoit rendus dans toutes les occaſions, & des preuves qu'il avoit données de ſa valeur, comme il continua de faire avec toute l'aſſiduité & le courage poſſibles, tant aux ſiéges

de Charleroi & de Dixmudes, qu'au bombardement de Bruxelles, & en toutes les autres occaſions & rencontres où ce Régiment ſe trouva. En 1696, commandant un détachement de 75 hommes, il défit un parti de 50 des ennemis, & conduiſit le Partiſan qui les commandoit & dix de ſes hommes aux priſons de Tournay, où étoit le Maréchal *de Boufflers*. Il ſervit depuis en qualité de ſecond Capitaine audit Régiment juſqu'en l'année 1703, que le Roi lui accorda une penſion ſur ſon Tréſor Royal, pour lui donner moyen de ſubſiſter chez-lui, où ſes bleſſures l'obligeoient alors de ſe retirer, & le maintint & confirma dans ſon ancienne nobleſſe par Lettres-Patentes du mois de Mai de ladite année, faiſant une mention très-honorable de ſes ſervices militaires. Il avoit épouſé, en 1684, Demoiſelle *Marie le Conte*, veuve de *François le Paulmier*, Ecuyer, Sieur Deſloges, dont il eut : — THOMAS-JACQUES LE NOIR, qui ſuit; — & PIERRE-FRANÇOIS LE NOIR, Prêtre, Curé de *N...*, au Diocèſe de Sées.

II. THOMAS JACQUES LE NOIR, Ecuyer, Sieur Deſvaux, Seigneur de l'Anchal, entra au ſervice en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment de la Fere, en 1703; enſuite, étant Lieutenant dans le même Régiment, il ſe trouva, pendant les campagnes d'Italie, dans toutes les occaſions, à l'exemple de ſon pere, & animé du même zele il donna des marques de ſa valeur & bravoure, principalement au ſiége de Verceil, à la bataille de Caſſano, où il reçut un coup de fuſil au travers la cuiſſe, à l'affaire de Calcinato, & au ſiége de Soncino. En 1706, étant tombé malade à Cazal, il profita de ſon premier rétabliſſement pour recommencer le ſervice, enſorte que la ſéparation de l'armée de Lombardie, en deux parties, l'ayant mis hors d'état de joindre ſon Régiment, le Sieur *de Marqueſſac*, Gouverneur de Cazal, informé de ſon courage, le détacha, quoiqu'il ne fût que Lieutenant, & lui donna le commandement de 70 hommes, avec leſquels il ſe jetta dans la place de Valence ſur le Pô, qui étoit pour lors inveſtie par les ennemis, où il continua de commander ce détachement juſques à la levée du blocus, & y donna des marques de ſa valeur & de ſa vigilance dans les différentes ſorties & occaſions, pendant les ſix mois que dura le blocus de cette Place : enſuite dequoi ayant rejoint le Régiment qui vint ſervir en Flandres, il ſe trouva à l'affaire d'Oudenarde & Vinendal, où il fut dangereuſement bleſſé; & depuis à la défenſe de Douay, à la bataille de Malplaquet & autres, dont il reçut des marques de ſatisfaction par la commiſſion de Capitaine dans le même Régiment, qui lui fut accordée en l'année 1710. Depuis ce tems il ſe trouva à la priſe de Douay, Marchiennes, Queſnoy, & dans toutes les occaſions où le Régiment fut commandé, ayant toujours ſervi avec valeur & diſtinction pendant toute la guerre & juſques vers l'an 1730, que ſa mauvaiſe ſanté l'obligea de ſe retirer du ſervice. Il épouſa, en 1718, Demoiſelle *Marie-Louiſe Peuvret*, fille de *Bernard Peuvret*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & en eut dix enfans, dont ſix exiſtent encore aujourd'hui, ſçavoir : — 1. THOMAS-BERNARD, LE NOIR, qui ſuit; — 2. PIERRE-ANDRÉ LE NOIR, Ecuyer, Sieur Deſvaux, Ingénieur en chef de la Généraleté de Moulins en Bourbonnois; — 3. JACQUES-LOUIS LE NOIR, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, occupé, en l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez, à la recherche des matériaux de l'Hiſtoire de Normandie, & employé par M. *Bertin*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, à la Collection des Chartes & titres concernant l'Hiſtoire en général & le Droit Public; — 4. JEAN-LOUIS-RENÉ LE NOIR, Ecuyer, Sieur Deſvaux, ancien Officier au Régiment Royal Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; — 5. LOUIS-CHARLES LE NOIR, Ecuyer, Sieur Deſvaux, Ingénieur ordinaire du Roi, en chef à Saint Omer, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; — 6. & THOMAS-LOUIS-GABRIEL LE NOIR, Ecuyer, Sieur Deſvaux, Ingénieur du Roi dans les Turcies & Levées.

III. THOMAS-BERNARD LE NOIR, Ecuyer Seigneur de Lanchal & d'Ermenouvelle, Capetet, s'étoit propoſé d'entrer dans le Génie militaire; & faiſoit, à Paris, les études propres aux Ingénieurs, lorſqu'il eut le malheur de perdre ſon pere, & fut rappellé dans la province par une mere infirme, qui, dans ce moment,

se trouvoit neuf enfans sur les bras, tous en bas âge, auxquels elle étoit hors d'état de donner des soins & les attentions nécessaires. Il a épousé, en 1760, Demoiselle *Marie-Anne-Michelle-Mélanie Vasois*, fille de *Nicolas-Pierre Vasois*, Seigneur d'Ermenonville-la-petite, dont il a eu cinq enfans, sçavoir: — 1. LOUIS-FRANÇOIS-BERNARD LE NOIR, Ecuyer; — 2. CHARLES LE NOIR; — 3. MARIE-LOUISE-MÉLANIE; — 4. ANNE-ANDRÉE-MICHELLE; — 5. & JEANNE-THÉRESE-MÉLANIE LE NOIR.

Article extrait en grande partie des Regiſtres des Chartes de la Chambre des Comptes de Normandie à Paris, *Reg.* 22, *fol.* 4, & *Reg.* 23, *fol.* 39.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une tête de maure au naturel, posée de profil & tortillée d'argent, au chef de gueules, chargé de trois roses d'argent; l'écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'azur, d'or, de gueules, d'argent & de sable.*

NOIR (LE): Autre Famille noble originaire de Paris, qui a donné un Conseiller au Grand-Conseil, le 9 Décembre 1702, dans

LOUS-SIMON LE NOIR, né le 18 Septembre 1662, fils de SIMON LE NOIR, Secrétaire du Roi. Il est mort le 17 Mars 1710. Il avoit épousé *Anne Elisabeth Simonette*, dont il laissa — MARIE-ELISABETH LE NOIR, mariée, le 16 Août 1712, avec *Alexandre-Gaston*, Comte *du Châtelet*, Ecuyer du Roi.

Nous ignorons si M. LE NOIR, ~~ancien~~ Lieutenant-Général de Police, & nommé Conseiller d'Etat en Septembre 1775, est de cette Famille. *Dubuisson* lui donne pour armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une tête de maure de sable tortillée d'argent.*

Il y a encore une troisieme famille du nom de LE NOIR, sur laquelle nous n'avons point aussi reçu de *mémoire*, & dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de maure de sable, entortillées d'argent, & en pointe d'une grappe de raisin de sable, tigée & feuillée de sinople.*

NOIR (LE), en Bretagne, du ressort de Saint-Brieux : Famille déclarée *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Lesserat*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, au canton de gueules, chargé d'une fleur de lis d'argent.*

NOIR-FONTAINE, en Champagne : Famille noble, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *de gueules, à trois étriers d'or.*

* NOIRMONT, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Marquisat*, par Lettres du 11 Mai 1658, en faveur d'*Antoine de Gallot-y-Salmana*, Seigneur dudit lieu.

* NOIRMOUTIER. *Claude de la Trémouille*, cinquieme fils de *François*, Sire *de la Trémouille*, eut en partage l'Isle de *Noirmoutier*, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1584, enregistrées en faveur de son fils, Seigneur *de la Trémouille*. Voyez TRÉMOUILLE.

NOIROT : Famille noble de Champagne, alliée à celle de *Girault* de Langres, par le mariage de

MARIE DE NOIROT, le 27 Août 1700, avec *pierre Girault*, né le 16 Septembre 1643, Chevalier, Seigneur de Vitry, cinquieme fils de *Jean-Batiste*, & de *Catherine Rose*. Elle étoit fille de ROBERT NOIROT, Ecuyer, Seigneur de Cornay & des Hortelles, & de *Claudette d'Agonille*, d'une famille Lorraine. Elle est morte le 22 Juillet 1730. Les armes DE NOIROT sont : *d'azur, à trois chiens d'argent.*

* NOKARE : Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 15

Mars 1657, en faveur & en récompenſe des ſervices de *Jean-Corneille de Gra.*

NOLLENT : Il y a pluſieurs Familles de ce nom dans la Province de Normandie. La premiere porte pour armes : *d'argent, à 3 roſes de gueules, deux en chef & une en pointe, à la fleur de lis de même en cœur.* Son premier nom étoit *David*, & eſt du Bailliage d'Evreux.

M. *Maillot* en commence la Généalogie à ISAMBERT DE NOLLENT, marié avec *N... de Grignan.*

JEAN DE NOLLENT, I. du nom, Seigneur de Torſy, vivoit en 1311, & eut de ſa femme, *Agnès de Torſy*,

JEAN DE NOLLENT, II. du nom, marié avec *Marguerite de Rioult.* De ce mariage vinrent :

JEAN DE NOLLENT, III. du nom, Seigneur de Torſy, de Chatouville, Fourneville, Coullerville, &c. qui vivoit avec *Marguerite de la Herupe*, ſa femme, en 1364. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. & JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Lenbœuf.

ROBERT DE NOLLENT eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

Autre ROBERT DE NOLLENT, qui vivoit, en 1410, avec *Jeanne de Bellingerville*, ſon épouſe, veuve de *Guillaume d'Annebault*, dont, entr'autres enfans : — RICHARD DE NOLLENT, marié avec *Alix Machilier* ou *Mahiel.* De ce mariage vint — OLIVIER, ci-après.

RICHARD eut encore un fils naturel nommé PIERRE, qui fut reconnu par ſon pere. Il paſſa pour *Noble* devant les Elus de Liſieux, en 1540, & épouſa *Marie de Thieuville*, dont naquit — ROBERT DE NOLLENT, Avocat du Roi à Pont-l'Evêque, marié avec *Françoiſe le Danois*, dont il eut quatre fils, ſçavoir : — JEAN, OLIVIER, CHARLES & ROBERT, qui firent preuve de nobleſſe en 1574 ; & NICOLE DE NOLLENT, femme de *Jacques Harboult*, Seigneur de Blondemare, dont eſt né un autre — *Jacques Harboult*, Seigneur de Thouville.

OLIVIER DE NOLLENT vivoit en 1519 & 1540, avec *Jacqueline de Saint-Pierre*, ſa femme. Il eut d'elle pluſieurs enfans : — HÉLIE, qui ſuit ; — & pluſieurs autres, qui ont formé diverſes branches, ſçavoir : celles de *Torſy*, de *Coullerville* & de *Champaux.*

HÉLIE DE NOLLENT épouſa, en 1564, *Jeanne de Harcourt*, dont il eut : — PIERRE, tué au ſiége de Rouen ; — & ROBERT DE NOLLENT, marié avec *Alix de Bouſſel.* De ce mariage vint :

HÉLIE DE NOLLENT, II. du nom, marié avec *Françoiſe de la Frenaye.* Ils eurent, entr'autres enfans :

ETIENNE DE NOLLENT, marié à *Marthe Duboſc.* Leurs enfans furent : — FRANÇOIS & ROBERT DE NOLLENT.

*Seigneurs de* LENBŒUF.

JEAN DE NOLLENT, ſecond fils de JEAN III, Seigneur de Torſy, & de *Marguerite de la Herupe*, épouſa *Marie de Tilly.* De ce mariage vint :

JACQUES DE NOLLENT, marié à *Marie de Dampont.* Ils eurent pour fils — JEAN DE NOLLENT, qui ſe maria avec *Marie Helboult.* De cette alliance vint :

JEAN DE NOLLENT, III. du nom, qui de ſon mariage avec *Charlotte Maillot*, eut, entr'autres enfans : — JACQUES DE NOLLENT, marié avec *Marie de Roncherolles* : cette branche ſubſiſte, mais nous n'en avons pas la deſcendance ; & tout ce que nous ſçavons, c'eſt qu'en 1761 il y avoit un NOLLENT-DE-LENBŒUF, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, & que ſes pere & ayeul l'avoient auſſi été.

*Seigneurs de* TORSY, COULLERVILLE & CHAMPAUX.

RICHARD DE NOLLENT, troiſieme fils d'OLIVIER, & de *Jacqueline de Saint-Pierre*, épouſa *N.... du Moncel*, dont il eut — JACQUES DE NOLLENT, marié

avec *Jeanne de Canouville*, mere de — Jacques de Nollent, qui de ſon mariage avec *N... du Hamel*, eut pour fils — N... de Nollent.

Jean de Nollent-Coullerville fut fait Chevalier de Malte le 14 Août 1621. — Nicolas de Nollent-Coullerville l'a été auſſi le 16 Août 1734. Cette branche ſubſiſte en la perſonne de N... de Nollent, marié, en 1753, à *N.... de Croiſmare*, fille de *Henri de Croiſmare*, Ecuyer-Commandant des Pages de la petite Ecurie du Roi.

Madame *d'Agueſſeau*, épouſe du Conſeiller d'Etat, eſt héritiere d'une branche de cette Famille.

On lit dans la Gazette de France, N°. 48, article Paris, Juin 1774, que Marie-Jeanne-Françoise-Georges de Nollent, épouſe de *Louis-Charles de Cotty-de-Brecourt*, ancien Officier au Régiment de la Fere, Infanterie, eſt accouchée, en Juin 1774, en ſon Château du Meſnil-Péan, Diocèſe d'Evreux, de trois enfans, qui étoient alors en bonne ſanté. Cette Dame en a eu onze en ſix ans & demi de mariage, parce qu'elle eſt preſque toujours accouchée d'enfans jumeaux.

La ſeconde Famille du nom de Nollent, qui remonte à Alexandre de Nollent, Seigneur de Saint-Conteſt, eſt le premier dont on ait connoiſſance, qui ſe maria, le 3 Mars 1408, avec *Jeanne d'Aigneaux*, fille de Meſſire *Guillaume d'Aigneaux*, Chevalier, & de *Catherine de Fontaine*, dont : —— Jean, qui ſuit ; — & Gillette, femme de *Guillaume de Bourgneville*, Seigneur de Brax.

Jean de Nollent, Seigneur de Saint-Conteſt & d'Eſchaufour en Auge, épouſa, 1°. le 6 Janvier 1429, *Guillemette de Couvrechef*, fille de *Jean de Couvrechef*, Seigneur de Chanteloup ; & 2°. *Perrette de la Croix*, fille du Seigneur de Tourpes. Il eut du premier lit : — 1. Henri, Seigneur d'Eſchaufour, mort ſans hoirs ; — 2. Gilles, qui ſuit ; — 3. & Marie.

Gilles de Nollent, Seigneur de Saint-Conteſt, Bombanville & Eſchaufour, épouſa, 1°. en 1456, *Philippe le Chevalier*, fille du Seigneur de la Motte ; 2°. *Philippe de Bouquetot*, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & de *Louiſe l'Eſcot*, morte ſans enfans ; & 3°. *Marguerite de Clinchamp*, fille d'*Olivier de Clinchamp*, Seigneur de Caudecoſte, & de *Marie de Ferriere*. Il eut du premier lit : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Gilles, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique ; — 3. Jacqueline, femme de *Jean*, Seigneur *de Burs* & de Clinchamp ; — 4. Philippine, femme, le 8 Avril 1496, de *Guillaume Pellerin*, Seigneur de Saint-Germain de la Lieue ; & du troiſieme lit ; — 5 & 6. Renée & Françoise, la derniere morte jeune.

Jean de Nollent, II. du nom, Seigneur de Saint-Conteſt, Bombanville & Eſchaufour, fit ſes preuves de nobleſſe en 1493. Il avoit épouſé *Bonne de Houcteville*, fille de *Charles de Houcteville*, Seigneur de Saſſey & du Homme, Capitaine, & de *Florentine de Renty*. De ce mariage ſortirent : —— 1. Florent, qui ſuit ; —— 2. Jean, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 3. Pierre, marié à *Anne de Tallevande*, dont il eut trois fils & une fille. — L'aîné, Charles, Seigneur d'Ingy, fit ſes preuves de nobleſſe en 1598 ; — les deux autres, nommés Jean & Jacques ; — & la fille, nommée Bonne de Nollent ; — 4. Louis, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique ; — 5. Charles, Ecuyer ; — 6. Françoise, femme de *Jacques d'Anfreville*, Seigneur de Mezieres ; — 7. & Léonore de Nollent, femme de *Jean*, Seigneur *d'Auberville*.

Florent de Nollent, Seigneur de Saint-Conteſt & de Saſſey, fit ſes preuves de nobleſſe en 1540, & épouſa *Louiſe de Chançaux*, dite *le Breton*, près Loches en Touraine, fille de *Charles de Chançaux*, dit *le Breton*, Seigneur de la Fougereuſe, & de *Jeanne de Chiſſé* ou *Chanzé*, ſon épouſe, dont : — 1. Gilles, qui ſuit ; — 2. Louise, morte jeune ; — 3. Angélique, mentionnée dans un acte de l'an 1534 ; — 4. Françoise, femme, en 1540, de *Martin Hally*, Seigneur de Louvin ; — 5. & Marguerite, femme, en 1551, de *Gaſton de Maintenon*, Baron d'Ouillye-la-Ribaude.

Gilles de Nollent, II. du nom, Seigneur de Saint-Conteſt & de Saſſey ; épouſa

épouſa *Jeanne Hediart*, dont, pour fille unique; — MARGUERITE DE NOLLENT, Dame de Saint-Conteſt & de Saſſey, femme de *Charles de Carvoiſin*, Seigneur d'Achy en Beauvoiſis.

JEAN DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, ſecond fils de JEAN DE NOLLENT, II. du nom, Seigneur de Saint-Conteſt, & de *Bonne de Houcteville*, épouſa, le 7 Juin 1535, *Gillonne de Sainte-Marie*, fille de *Sonnart de Sainte-Marie*, Seigneur de Sainte-Marie-le-Robert, & de *Françoiſe Coignon*, dont: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2, 3 & 4. SONNART, BONNAVENTURE & GILLONNE, tous les trois morts ſans poſtérité.

PHILIPPE DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, épouſa, par contrat du 23 Décembre 1571, *Michelle de Harcourt*, fille de *Charles de Harcourt*, Seigneur Baron d'Olonde, & de *Michelle de Longueval*. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. LOUIS, Seigneur du Bois de Commeaux, marié à *Catherine le Cerf*, Dame de Quinquempoix, veuve de *Henri d'Aniſy*; — 3. CHARLES, Seigneur de Saint-Michel; — 4. JOACHIM, Seigneur des Aunais, marié, le 10 Janvier 1624, à *Geneviéve de Roullen*, fille du Seigneur de Say, dont deux fils & deux filles, ſçavoir: — FRANÇOIS, PHILIPPE, MICHELLE & MADELENE; — 5, 6 & 7. MARGUERITE, CATHERINE & CHARLOTTE.

GUILLAUME DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville, épouſa, en 1598, *Anne de Bitot*, fille de *François*, Seigneur *de Bitot*, & de *Catherine de Ruppierre*, dont quinze enfans, neuf garçons & ſix filles: ceux qui reſterent, furent: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, mort ſans hoirs; — 3. MATHURIN, mort auſſi ſans lignée; — 4. GABRIEL, Seigneur de Bouchalle, marié à *Charlotte de Maillot*, veuve de *Richard Mahiel*, Seigneur d'Eſtervillars, fille de *Jean de Maillot*, Seigneur de la Grue, dont un fils, né en 1638; — 5. ANNE, femme de *Pierre le Grand*, Seigneur de Souches & de Quieteville; — 6. MARGUERITE, Religieuſe à Falaiſe; — 7. LOUISE; — 8. CATHERINE, Religieuſe à Vignas; — 9. CHARLOTTE; — 10. & FRANÇOISE.

PHILIPPE DE NOLLENT, Seigneur du Bois de Commeaux, épouſa *Marie de la Belliere*, & mourut avant ſon pere, laiſſant

LOUIS DE NOLLENT, Seigneur de Bombanville & du Bois de Commeaux, qui fit ſes preuves de nobleſſe en 1641, & épouſa la fille du Sieur *de l'Etoille*, demeurant pour lors à Rouen. Il en eut des enfans; mais nous en ignorons la poſtérité. Les armes ſont; *de gueules, au chef couſu de ſinople, à l'aigle d'argent ſur le tout.*

Il y a une troiſieme Famille de NOLLENT, qui remonte à JEAN DE NOLLENT, mentionné dans une Charte de Louis XI, de l'an 1474, dont deſcendoit JEAN-RICHARD, & noble N... DE NOLLENT, qui firent preuves de leur nobleſſe en 1523: c'eſt tout ce que nous en ſçavons, faute de *Mémoire*.

NOMBEL: Famille ancienne de Sainte-Livrade en Agenois, qui, dès 1600, par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, eut droit de porter des armes, & fut exempte des gens de guerre, ainſi que les enfans nés & à naître en légitime mariage.

Cette Famille s'étoit déclarée pour le Roi aux ſiéges de Sainte-Livrade & de Villeneuve. Elle a eu des Conſeillers & des Préſidens, un Sénéchal & d'autres perſonnes diſtinguées. ELISABETH DE NOMBEL fut, en 1708, la ſeconde femme de *François-Martial de Lartigue*, dont elle a eu des enfans. *Voyez* LARTIGUE.

NOMENI, ſur la Seille: C'étoit une des principales places de l'Evêché de Metz.

Le Comte *de Wildegrave* étoit Avoué de cette Ville, & un de ces Comtes fit hommage de cette Avouerie à l'Evêque *Renauld de Bar*, l'an 1306. Sur la fin de ce ſiécle, *Raoul de Courcy*, Evêque de Metz, engagea à *Charles* I, Duc *de Lorraine*, pour 7000 livres de bon or, la Ville & le Château de Nomeni, & le Banc de Delme. L'année ſuivante l'Evêque retira du Duc le tiers de ce

qu'il avoit engagé : l'Evêque *Coraud Baier* retira encore un tiers de Nomeni & de Delme, en 1436, de *René d'Anjou*, & d'*Iſabelle*, ſa femme, enſorte que peu à peu Nomeni & Delme furent dégagés entierement.

Ils demeurerent unis au domaine de l'Evêché juſqu'à l'an 1551, que les Cardinaux *de Lenoncourt* & *de Lorraine*, qui poſſédoient l'Evêché de Metz, inféoderent Nomeni à *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, à quoi le Chapitre de Metz conſentit en 1551, pour la crainte des incommodités que le Comte *de Vaudemont* pouvoit apporter à l'Egliſe de Metz. Dix ans après, le Cardinal *de Lorraine*, Adminiſtrateur de Metz, donna un Fief perpétuel au Comte *de Vaudemont*, Delme & ſon Banc, acheté & uni au domaine de l'Evêché de Metz, par l'Evêque *Jacques de Lorraine*, qui tenoit ce ſiége, vers l'an 1240. Le Chapitre de Metz, après quelques réſiſtances, mais preſſé par les ſollicitations du Roi CHARLES IX, protecteur de cet Evêché, conſentit, en 1566, à l'aliénation pure & ſimple, & l'accroiſſement de Delme au Fief de Nomeni, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont. L'année ſuivante, l'Empereur MAXIMILIEN II érigea *Nomeni* en *Marquiſat* & *Principauté de l'Empire*, pour lui & ſes ſucceſſeurs, & ayant cauſe, par Lettres données à Vienne le 9 Juin 1567.

Le Cardinal *Charles de Lorraine*, Adminiſtrateur de Metz, tranſigea, l'an 1571, avec le Comte *de Vaudemont*, ſur pluſieurs différends. Le droit de ſupériorité territoriale fut conſervé à l'Evêque de Metz, auſſi bien que le droit d'appel du Juge de Nomeni au Bailli de l'Evêché, duquel on pourroit appeller à la Chambre Impériale.

Le Comte *de Vaudemont*, pere, par ſa premiere femme, de la Reine LOUISE, femme d'HENRI III, eut pour ſucceſſeur en ſes Seigneuries de Nomeni & de Delme, ſon fils, *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, qui n'eut de ſa femme, *Marie de Luxembourg*, qu'une fille unique, — *Françoiſe de Lorraine*, dont la mere, étant tutrice, vendit, après 1607, moyennant 500000 livres, Nomeni & Delme, à *Henri*, Duc *de Lorraine*, dont les ſucceſſeurs l'ont poſſédé juſqu'en 1737, que par le Traité conclu à Vienne, la Lorraine & ſes dépendances, furent cédées à la France, pour en jouir ſeulement après la mort de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. *Tabl. généalog. Part. VI, p.* 1.

* NONANT : Il y a pluſieurs Seigneuries de ce nom en Normandie, entr'autres la Baronnie de *Nonant*, qui appartient, de tems immémorial, à l'Evêché de Liſieux.

Le Hameau de Daminy forme une partie conſidérable de la Paroiſſe & diſtrict de *Nonant*. Son diſtrict eſt ſéparé du corps de la Paroiſſe ; c'eſt une ancienne Châtellenie qui releve du Roi, par un quart de fief de *Hautbert*, ſuivant l'aveu qu'en rendit, au ſiécle dernier, Dame *Marie de la Guiche*, Comteſſe de Saint-Geran, qui la poſſédoit à droit d'hérédité des *Longaunay*, ſes anciens Seigneurs. Elle eſt paſſée depuis, par acquiſition, au Marquis *de Magny*. On y voit les reſtes d'un ancien Château environné d'eau, & autrefois bien fortifié.

* NONANT, de la Subdélégation d'Argentan.

Terre érigée en *Marquiſat*, & poſſédée par la Baronne *de Narbonne*, fille de *Louis du Pleſſis-Châtillon*, Marquis de Nonant. Cette Terre eſt ſituée dans le Bailliage d'Alençon, proche du Bourg de Meſle-Raoul, appellé *Meſle-Raol*, à trois lieues de la ville de Séez. M. le ~~Comte *Samſon*, ſurnommé le~~ Marquis *de Raray* & de Pierrecourt, du nom LE CONTE-DE-NONANT, duquel nous attendons un *Mémoire*, qui ne nous eſt pas encore parvenu, fait ſur titres, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de trois beſans d'argent mal ordonnés*, 1 & 2.

Quant à l'ancienne Maiſon de NONANT, qui portoit pour armes : *au chevron d'azur*, il y a ſi long-tems qu'elle eſt éteinte, que nous n'en avons pas toute la

connoiſſance que nous pourrions deſirer : voici ſeulement ce que nous en ſçavons. —— Une HÉLENE DE NONANT, épouſa, en 107.., *Gallois*, II. du nom, Seigneur *d'Achey*, fils de *Guillaume*, Seigneur *d'Achey*, & de *Jeanne Teſſon*. — L'Hiſtoire de Normandie, ſous l'an 1102, fait mention de BOUCARD DE NONANT. — HUGUES DE NONANT vivoit en 1103, & fut pere de — ROBERT, Seigneur DE NONANT; — & de HUGUES DE NONANT, Evêque de Scheſtre en Angleterre, en 1189.

Il y a une Charte de l'an 1103, où ſont témoins ROGER DE NONANT, avec *Geoffroi Martel*, *Richard Campion*, & pluſieurs autres Chevaliers. — Dans une autre Charte de 1179, eſt mentionné HUGUES DE NONANT. Parmi ceux qui relevoient, en 1214, du fief de Grentemenil, eſt nommé RENAUD DE NONANT. — Sous l'an 1270, on trouve un RENAUD ou ERNAUD DE NONANT. — *Guillaume de Tournebu*, Seigneur de Marbœuf, acquit de PHILIPPE DE NONANT, le fief de la Haye. — Enfin dans les Armoriaux dreſſés ſous le Roi CHARLES V, eſt mentionné Monſieur JEAN DE NONANT.

NORMAND (LE). Il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait quelqu s Familles nobles du nom de LE NORMAND. Nous en trouvons deux en Bretagne.

La premiere, du reſſort de Rennes & de laquelle étoit JEAN LE NORMAND, fils d'ALAIN LE NORMAND, Sieur de la Ville-Helene, vivant en 1464, avec *Perrette du Chaſtelluge* : il fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 5 Avril 1669. Les armes : *d'azur, à la rencontre de cerf d'or, accompagnée de 4 molettes d'or, 1 en chef, 2 en face & 1 en pointe.*

La ſeconde remonte à MOYSE LE NORMAND, Sieur de la Lavert, Maréchal des logis de la Nobleſſe de France, vivant en 1557, avec *Iſabeau Houſſeaulme*, ſon épouſe, & mort âgé de 80 ans. Il fut, au rapport de M. *de Leſrat*, déclaré *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669. Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or, au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or, le chef ſoutenu d'argent.*

En Dauphiné, il y a une Famille du nom LE NORMAND, dont les armes ſont : *d'azur, à la tête d'aigle arrachée d'argent, ſoutenue d'une faſce de même.*

En Normandie, Election de Caux, une Famille de LE NORMAND, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſinople, accompagné de deux croiſſans de même, en chef, & d'une tête de maure de ſable, entortillée d'argent, en pointe.*

Dans la même Province, Election de Mortagne, une Famille du même nom, ou peut-être une branche de la précédente, porte auſſi les mêmes armes.

L'Hiſtoire de Berri, par *la Thomaſſiere*, parle d'une Famille de ce nom, qui porte pour armes : *écartelé d'or & de gueules*, comme *Aſtarac*, le *Bouteiller de Senlis*, *Gontaut* & *Chaugy*; mais elles ſont de plus chargées de 4 *rocs d'échiquier, de l'un en l'autre*, avec la conceſſion *d'une fleur de lis d'or, au champ d'azur, à un écuſſon poſé en cœur.*

La défunte Maréchale *d'Eſtrades*, & un Evêque d'Evreux portoient les mêmes armes; & ce ſont celles que portoit CHARLES-FRANÇOIS-PAUL LE NORMAND-DE-TOURNEHEN, Seigneur de Tournehen, Terre ſituée en Brie, proche d'Armainvilliers, Directeur & Ordonnateur-Général des bâtimens du Roi, mort en 1751. Son neveu, nommé CHARLES-GUILLAUME LE NORMAND, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Chevalier d'honneur au Préſidial de Blois, qui fit preuve de nobleſſe en 1733, porte les mêmes armes : il eſt remarié en ſecondes noces, & avoit épouſé en premieres, en 1741, feu *Jeanne-Antoinette Poiſſon*, Ducheſſe-Marquiſe de Pompadour, Dame du Palais de la Reine, laquelle fit l'acquiſition du Marquiſat-Pairie de Meſnard, proche de Blois, dont a hérité le Marquis *de Marigny*, ſon frere, Directeur & Ordonnateur-Général des bâtimens du Roi. M. LE NORMAND (CHARLES-GUILLAUME), a pour ſœur la Comteſſe *de Baſchy*.

* NORMANDIE : C'eſt une des grandes & des belles Provinces du Royaume, avec titre de *Duché*, anciennement appellée *Neuſtrie*. Ses armes ſont repréſentées par *deux léopards d'or, armés & lampaſſés d'azur*, tels que les portoit ROLAND, ſon premier Duc.

Du tems de CÉSAR, la Normandie fut connue des Romains, ſous le nom de *Ligue des onze Cités*, laquelle étoit compoſée d'autant de Peuples différens qu'il y avoit de Cités. —— Sous l'Empereur HONORIUS, la Normandie formoit la *ſeconde Lyonnoiſe*, & étoit compoſée de neuf ou dix Diocèſes. De la domination des Romains, cette Province paſſa ſous celle des François, du tems de CLOVIS I, après la défaite de *Siagrius*, Général des Romains dans les Gaules. A la mort de ce Prince, arrivée en 511, ſes Etats, partagés entre ſes quatre fils, formerent quatre Royaumes particuliers.

Vers l'an 820, les *Nortemans* (*Normands*), Peuples du Nord de l'Europe, qui ſe répandirent, des régions les plus ſeptentrionales, dans les Provinces voiſines, & de proche en proche juſqu'aux Provinces les plus méridionales de la France, ſous leur chef *Haddeng*, déſolerent la Monarchie Françoiſe, & vinrent trois fois faire le ſiége de Paris; & enfin ſe prêterent à un accommodement avec CHARLES *le Simple*, qui leur céda une partie de la *Neuſtrie*, à condition qu'ils la tiendroient en Fief de la Couronne de France. *Rolon* ou *Rhon*, leur Chef & Conducteur, qui fit la paix avec le Roi de France, par traité paſſé à ſaint-Clair-ſur-Epte en 902, ſe fit Chrétien, & dans la cérémonie du batême fut nommé *Robert*, & mourut en 917. Il avoit épouſé 1°. GILLETE ou GIZELE, fille du Roi CHARLES *le ſimple*; & 2°. *Poppe*, fille de *Berenger*, Comte *du Beſſin*, un des premiers Princes de ſon ſang. Il en eut :

GUILLAUME, ſurnommé *Longue-Epée*, deuxieme Duc de NORMANDIE, qui fut aſſaſſiné à Péronne par le Comte *de Flandres* en 944. Il avoit épouſé *Sprothe*, fille du Comte *de Senlis*, dont il eut pour fils & ſucceſſeur :

RICHARD I, dit *Aux Longues-Jambes*, troiſieme Duc de NORMANDIE, fondateur de l'Abbaye de Fécamp où il eſt enterré : il mourut en 976. Il avoit épouſé 1°. *Edme*, fille de *Hugues le Grand*, Duc de France, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Gonnor*, qui fut d'abord ſa concubine, & enſuite ſon épouſe, dont il eut : — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. ROBERT, Archevêque de Rouen; — 3. MANGER, Comte de Corbeille; — 4. GUILLAUME, Comte d'Hyeſmes & d'Eu; — 5. AVOISE, femme de *Geoffroi*, Duc *de Bretagne*; —— 6. & MATHILDE, femme de *Eudes*, Comte *de Chartres*.

RICHARD, II du nom, & quatrieme Duc DE NORMANDIE, dit *le Bon*, fit achever l'Abbaye de Fécamp en 997, & y mourut en 1026. Il avoit épouſé 1°. *Judith*, fille de *Geoffroi*, Duc *de Bretagne*, & 2°. *Poppée* ou *Pophie*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit : — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. ROBERT, rapporté après ſon frere aîné; — 3. GUILLAUME, Religieux dans l'Abbaye de Fécamp; — 4. MANGER, Archevêque de Rouen; —— 5. GUILLAUME, dit *d'Arques*, Comte de Talon; (quelques-uns diſent que ces deux derniers ſont fils de *Poppée*, ſa ſeconde femme); — 6. ALIX, femme de *Renaud*, Comte *de Bourgogne*; — 7. ALIENOR, femme de *Baudouin*, Comte *de Flandres*; —— 8. POPPÉE, mariée à *Guillaume de Saint-Valry*; — 9. & JEANNE, morte fille.

RICHARD, III. du nom, cinquieme Duc DE NORMANDIE, ne vécut que deux ans après ſon pere : il mourut à Rouen, ſans avoir été marié, en 1027, laiſſant, héritier de ſes biens & de ſon Duché, ſon frere, qui ſuit.

ROBERT, ſurnommé *le Magnifique & le Libéral*, fut reçu, par ſon pere, Duc DE NORMANDIE, alla à la conquête de la Terre-Sainte, au retour de laquelle il mourut à Nice, en 1035, où il eſt enterré : il ne voulut pas ſe marier; il aima ſeulement la fille d'un Bourgeois de Falaiſe, nommée *Arlette*, dont il eut :

GUILLAUME *le Bâtard*, VII^e Duc de Normandie, qui, en 1063, par le teſtament de SAINT-EDOUARD, Roi d'Angletere, fut nommé héritier de ſon

Royaume, alla en faire la conquête avec toute la Nobleſſe de ſon Duché; mourut à Rouen en 1087, & ſon corps fut tranſporté dans l'Abbaye Saint-Etienne de Caen, qu'il avoit fondée. Il avoit épouſé, en 1049, *Mahaut de Flandres*, fille de *Baudouin*, dit *le Lépreux*, Comte *de Flandres*, & d'ADELE DE FRANCE, fille du Roi ROBERT. Ses enfans furent; — 1. HENRI, qui fut Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, après ſon frere, & dont nous parlerons ci-après; — 2. RICHARD, qui fut aſſaſſiné; — 3. GUILLAUME, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre; — 4. ROBERT, qui ſuit; — 5. ADELE, femme d'*Etienne*, Comte *de Blois*, veuve de *Mahaut de Boulogne*, dont elle eut un fils, nommé — *Etienne de Boulogne*, qui fut dixieme Duc de Normandie; — 6, 7, 8 & 9. & quatre filles, nommées AGATHE, CONSTANCE, CECILE & ALIX.

ROBERT, II. du nom, dit *de Courteheuſe*, VIII^e Duc DE NORMANDIE, épouſa *Sibille*, fille de *Guillaume*, Comte *de Converſane*, dont il eut — GUILLAUME DE NORMANDIE, qui fut déshérité par ſon oncle HENRI, & demeura ſeulement Comte de Flandres.

HENRI I. du nom, Roi d'Angleterre, après la mort de ROBERT *de Courteheuſe*, ſon cadet, uſurpa la Normandie ſur *Guillaume*, Comte *de Flandres*, ſon neveu, & fut le IX^e Duc de Normandie: il mourut à Saint-Denis en France, en 1134. Il avoit épouſé 1°. MATHILDE, fille de MAVOLME, Roi d'Ecoſſe; & 2° *Adeliſe*, fille du Duc *de Louvain*, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere:

MATHILDE, Ducheſſe DE NORMANDIE, mariée 1°. à HENRI V, Empereur; & 2°. à *Geoffroi*, Comte d'*Anjou*. Pendant ce tems, *Etienne de Boulogne*, ſon couſin, fut dixieme Duc de Normandie. Elle eut du Comte *d'Anjou*, ſon ſecond mari: — 1. *Henri*, qui ſuit; — 2. *Geoffroi*, Comte de Nantes; — 3. & *Guillaume d'Anjou*.

HENRI, II. du nom, XI^e Duc DE NORMANDIE, Roi d'Angleterre, épouſa *Eléonore de Guienne*, que le Roi de France, LOUIS VII, avoit répudiée. Il en eut: — 1. GUILLAUME, mort jeune; — 2. HENRI, dit *le Jeune*, mort, ayant été couronné Roi d'Angleterre; — 3. RICHARD, dit *Cœur de lion*, qui ſuit; — 4. GEOFFROI, Comte de Bretagne, auteur de la branche des Ducs de Bretagne, par ſon mariage avec *Conſtance*, fille de *Conan*, Duc *de Bretagne*; — 5. & JEAN, dit *ſans Terre*, rapporté après ſon frere RICHARD.

RICHARD, dit *Cœur de lion*, XII^e Duc DE NORMANDIE, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, mourut ſans enfans, & eut pour héritier ſon frere,

JEAN, dit *ſans Terre*, Roi d'Angleterre, Duc DE NORMANDIE & de Guienne, qui fut le dernier Duc de Normandie. Après ſa mort, arrivée en l'an 1216, le Roi PHILIPPE-AUGUSTE conquit la Normandie, dont les Anglois, dans la ſuite, s'emparerent encore; mais enfin, ſous le Roi CHARLES VII, elle fut entierement conquiſe & réunie à la Couronne de France, dont elle fait une des belles & des meilleures parties du Royaume.

La NORMANDIE a été donnée en apanage à pluſieurs Enfans de France, 1°. en 1331, à JEAN DE FRANCE, fils de PHILIPPE DE VALOIS, & le même qui monta ſur le Trône en 1350. 2°. en 1351, à CHARLES I, DE FRANCE, fils aîné du Roi JEAN, & le même, qui depuis fut Roi en 1364, ſous le nom de CHARLES V. 3°. en 1365, à CHARLES II, DE FRANCE, 4^e fils de CHARLES VII. — CHARLES II, Duc de NORMANDIE, eut en échange, en 1469, le Duché de Guienne, & mourut ſans poſtérité en 1472. Par cet échange, fait en 1469, le Duché DE NORMANDIE fut de nouveau réuni à la Couronne, & depuis il n'en a plus été ſéparé.

Il eſt peu de Provinces en France où les Seigneuries, les Fiefs & les Terres nobles ſoyent auſſi multipliées que dans celle-ci. Il n'y avoit autrefois, en Normandie, que des Comtés: ils étoient ſeulement pour les freres des Ducs ou leurs proches parens. Les anciens Comtés, les ſeuls dont on ait connoiſſance, étoient ceux d'*Eu*, d'*Arques*, d'*Aumale*, d'*Evreux*, de *Brionne*, d'*Hyeſmes*, de *Bayeux*, de *Mortain* & de *Cotentin*. Dans le XII^e ſiécle les Ducs y ajou-

terent le Comté d'*Alençon* : les autres ne ſont que depuis la nomination des Rois de France. Au XVI^e ſiécle ces Monarques n'avoient de même créé que les Comtés d'*Harcourt*, de *Tancarville*, de *Beaumont-le-Roger* & de *Longueville*, dont l'érection étoit du XIV^e ſiécle.

Ce ne fut que dans le XVI^e que l'on commença auſſi à avoir en Normandie des Marquiſats, ſupérieurs aux Comtés. Il paroît que celui d'*Elbœuf*, érigé pour la Maiſon de *Lorraine*, fut le premier qui jouit de cette diſtinction. Il eſt à la vérité fait mention des *Marquiſats* ſous les Ducs DE NORMANDIE, mais ce n'étoient que de ſimples Baronnies, que les Ecrivains appelloient quelquefois de ce nom, parce qu'elles étoient ſituées ſur les marches du Duché ; & d'ailleurs elles n'avoient point de prérogatives particulieres. Les véritables Baronnies, qui donnoient aux Titulaires ſéance & voix délibérative à la Cour Souveraine des Ducs, dont elles relevoient immédiatement, étoient des Fiefs de dignité, de même que les *Marquiſats* & les *Comtés*. Elles le ſont encore à préſent en Angleterre, dont le Gouvernement a été pris de celui de Normandie. Les Barons y ſont les derniers Pairs du Royaume ; & ce n'eſt vraiſemblablement que par le non-uſage de cette dignité de *Pair*, que les grandes Baronnies de Normandie n'ont ceſſé de jouir de cette diſtinction. Il y a eu dans cette Province juſqu'à ſept Duchés, qui ſont ceux d'*Alençon*, *Longueville*, *Eſtouteville*, *Aumale*, *Elbœuf*, *Danville*, *Harcourt* & *Thury* ; actuellement ce nombre eſt moindre, & ne conſiſte plus qu'aux Duchés d'*Harcourt*, de *Broglie*, de *Cogny*, &c. Pour la Principauté d'*Yvetot*, au Pays de Caux, elle eſt remarquable à cauſe de ſes grands priviléges, & de la fable ſur laquelle on fonde ſon origine, qui lui a mérité le titre de *Royaume* parmi le Peuple.

En général les droits des Fiefs de Normandie ſont fort bornés & l'ont toujours été : il y en a très-peu à qui la *Haute Juſtice* ſoit naturellement attribuée ; cependant beaucoup de Seigneurs l'ont, mais ce n'eſt que depuis la fin du regne de Louis XIV : ce Monarque, pour ſubvenir aux frais de la guerre qu'il ſoutenoit, engagea un grand nombre de Hautes-Juſtices, & cela diminua d'autant la juriſdiction des Officiers Royaux : cependant la plus grande part de ces Hautes-Juſtices ne ſont pas unies aux Fiefs, ni bornées par leur étendue, au contraire elles ont été diviſées par Paroiſſes.

Parmi les Maiſons du premier rang, iſſues des anciens NORMANDS, on ne trouve plus gueres en Normandie, que la Maiſon *d'Harcourt*, dont les aînés poſſéderent, dès le XI^e ſiécle, le Comté de Meulan-ſur-Seine, avec ceux de Leyceſter & de Warwick en Angleterre. On y trouve auſſi que peu de Maiſons du 2^e & du 3^e rang, c'eſt-à-dire, de qui ſont iſſues des anciens Barons *Normands*, grands & petits : de ce nombre ſont celles de *Malet Graville*, *Martel-Bacqueville*, *Vieuxpont*, *Tournebu*, *Vaſſy*, *Courcy*, *Carbonnel-Canify*, *d'O*, *Merle*, *Briqueville-la-Luzerne*, *Bailleul*, *Tilly*, *Argouges*, *Canonville*, *Longueuil*, *Houdetot*, *Roncherolles*, *la Heuze*, *Touſtain*, & quelques autres. Pluſieurs, même de celles qu'on vient de nommer, ſont éteintes. Quant aux anciennes Maiſons Françoiſes établies en Normandie, depuis que cette Province eſt paſſée ſous la domination de nos Rois, leur nombre eſt aſſez conſidérable, & nous parlerons de celles-ci, comme de leurs précédentes, chacune en leur rang, ſuivant l'ordre alphabétique.

NORMANT-DE-MIZY (LE). C'eſt une Famille noble, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire :* nous ſçavons ſeulement que

SÉBASTIEN-FRANÇOIS-ANGE LE NORMANT DE-MIZY, Conſeiller d'Etat, Intendant Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Eliſabeth le Coffier*, a épouſé, en ſecondes noces, le 5 Mai 1760, *Marie-Louiſe-Auguſtine de Salignac*, fille de feu *Gabriel-Jacques de Salignac de-la-Motte-Fenelon*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, Conſeiller d'Etat d'Epée, Gouverneur du Queſnoy, Ambaſſadeur de Sa Majeſté auprès des Provinces-Unies, & de *Louiſe Françoiſe le Pelletier*. 71

On trouve dans *Dubuiſſon*, LE NORMANT, Seigneur de la Place. Nous igno-

rons ſi c'eſt la même famille. Celle-ci porte pour armes : *d'azur, à deux faſces ondées d'argent, au chef de même, chargé d'une roſe de gueules, accompagnée de deux canettes affrontées de ſinople.*

NORMANT (LE) : Autre Famille noble, diviſée en trois branches ; les deux premieres ſont établies à Rodez ; & la troiſieme, qui étoit établie à Creſpi en Valois, eſt éteinte.

Suivant la tradition, cette Famille eſt originaire de Calais en Picardie, où ; lors du ſiége de cette Ville, en 1316, par EDOUARD, Roi d'Angleterre, ceux de ce nom étoient compris parmi les plus notables de cette Ville.

*La Thomaſſiere*, dans ſon *Hiſtoire généalogique du Berri*, fait remonter cette Famille à GUILLAUME LE NORMANT, Seigneur de Villabon, de Fleville, de la Foreſt & du Meſnil, qui fut un des habitans ſortis de Calais, que PHILIPPE DE VALOIS envoya dans le Berri, où pour récompenſe de ſa fidélité à la défenſe de la ville de Calais, il l'indemniſa de la perte de ſes biens ; entr'autres de la Terre de Tournehen, Seigneurie ſituée entre Ardres & Guines, qui appartient aujourd'hui à M. LE NORMAND-D'ETIOLLE, connu aujourd'hui ſous le nom de *Tournehen*.

Cette Famille, enſuite établie à Montdidier en Picardie, a perdu beaucoup de ſes titres dans les incendies dont cette Ville a été affligée pluſieurs fois, & encore tout récemment, en 1775, c'eſt ce qui fait qu'elle ne peut remonter qu'à noble FLORENT LE NORMANT, qui ſuit.

I. Noble FLORENT LE NORMANT, vivant en 1477, ſous le regne de LOUIS XI, rendit hommage à ce Prince, la même année, de ſes Terres & Seigneuries de Sirmont & de Sauvilles, dans le tems que ce Monarque reçut les ſoumiſſions des habitans de Montdidier. Il épouſa 1°. *Perrine Cauvel* ; & 2°. *Rogerette Boquet*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & MARIE.

II. JEAN LE NORMANT, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier, & Lieutenant-Général de Police de ladite Ville, fut un des principaux & des plus notables, choiſis, par les trois Etats, pour être députés à Laon, pour y notifier les articles de la paix conclue avec l'Angleterre. Il fut auſſi un de ceux qui contribuerent à faire transférer l'Egliſe du Saint Sépulcre de Montdidier, du Fauxbourg où elle étoit ſituée, dans le centre de la Ville ; il contribua beaucoup, par ſes largeſſes, à la conſtruction d'une nouvelle Egliſe, commencée en 1504, & finie en 1519. En reconnoiſſance de ſes dépenſes conſidérables, il eut, dans cette nouvelle Egliſe, une ſépulture diſtinguée dans la nef, vis-à vis la porte de l'entrée du chœur : il y fut inhumé, & on voit ſur ſa tombe ſon nom, ſes qualités & ſes armes. Il eut de *Jeanne de Morinvillers*, ſon épouſe, fille du Seigneur de ce nom : — 1. FLORENT, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, tige de la branche établie à Creſpi en Valois, rapportée ci-après.

III. FLORENT LE NORMANT, II. du nom, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, Maire de Montdidier après ſon pere, & auſſi Lieutenant Général de Police de la même Ville, épouſa 1°. *Marie Barbier* ; & 2°. *Françoiſe de Franclieu*. Du premier lit vinrent : —— 1. FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de cette Congrégation, Fauxbourg Saint-Jacques à Paris ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. AIMÉE, mariée 1°. à *Jean Coquerel* ; & 2°. à *Jacques du Queſnel* ; — 4. ANTOINETTE ; & du ſecond lit : —— 5. CLAUDE, Sous-Pénitencier de la Cathédrale d'Amiens & Curé de Bruche, entre Amiens & Montdidier ; — 6. & PHILIPPE, établi à Amiens, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Montdidier, & épouſa *N... Piart*, dont il eut : — JACQUES-FRANÇOIS, Docteur en Théologie, Chanoine & Théologal de la Cathédrale d'Amiens.

IV. JEAN LE NORMANT, II. du nom, Seigneur du Fief de la Souille, donna des ſommes conſidérables pour les embelliſſemens & ornemens de la Paroiſſe du Saint-Sépulcre de la ville de Montdidier ; fit faire un grand vitrage en verre

peint, de 35 à 40 pieds de hauteur, repréſentant l'*Hiſtoire de la vente du Patriarche Joſeph aux Iſmaëlites;* ce vitrage fut placé à une fenêtre au fond du chœur de l'Egliſe; & au bas de ce vitrage étoit repréſenté JEAN LE NORMANT, à genoux ſur un prie-dieu; & au-deſſous on voyoit ſes armes, avec l'inſcription ſuivante en lettres gothiques: *Noble* JEAN LE NORMANT, *ancien Maire & bienfaiteur de l'Egliſe.* Il jouiſſoit, par Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIII, du droit de meſurage ſur les grains qu'on apportoit au marché de Montdidier, les Mardi & Samedi de chaque ſemaine, droit dont il avoit hérité de ſes ancêtres. Il fit voir, pendant tout le cours de ſa vie, un attachement inviolable pour le bien de l'Etat, la gloire de ſon Prince, l'honneur de ſa patrie, le maintien de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine, & beaucoup de zele pour la deſtruction des Hérétiques. Il avoit épouſé *Jeanne l'Empereur*, dont: — JEAN, qui ſuit; — & FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, décédé, en 1645, au Séminaire de Saint-Magloire, Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

V. JEAN LE NORMANT, III. du nom, Seigneur du Fief de la Souille, n'eut pas moins de zele que ſes ancêtres, pour le maintien de la Religion Catholique & la défenſe de la ville de Montdidier. Il eut de ſon mariage, avec *Marie Lecrère:* — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, mort ſans avoir été marié, qui teſta le 9 Septembre 1663, laiſſa ſes biens à PHILIPPE, ſon frere aîné, & à ſes ſœurs, par égale portion; fit des legs pieux aux Egliſes & Couvens de Montdidier; & voulut être enterré dans le Cimetiere de Sainte-Barbe, de la Paroiſſe du Saint-Sépulcre; — 3, 4 & 5. & trois filles.

VI. PHILIPPE LE NORMANT, Seigneur du Fief de la Souille, né en 1626, mort en 1688, avoit épouſé, vers l'an 1648, *Anne le Fevre*, dont il eut 17 enfans, dont 12 morts jeunes, & lors de ſa mort il lui reſtoit quatre garçons & une fille, ſçavoir: — 1. PHILIPPE, mort en 1707, âgé de 53 ans, Prieur & Curé de Bus, du reſſort de l'Election de Montdidier; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. LOUIS, tige de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 4. JEAN-BATISTE, Grand-Chantre de l'Egliſe Cathédrale de Rodez; — 5. & ANNE.

VII. FRANÇOIS LE NORMANT, né à Montdidier, alla à Montauban, où il paſſa quelques années, de-là ſe tranſporta à Rodez, où il épouſa, en 1695, *Françoiſe de Négré*, jeune veuve, & fille de *N... de Négré.* Peu après ſon mariage il acheta de M. *de Balſa*, la ſeconde charge de Receveur des Tailles alternative de l'Election de Rodez, & en fit pourvoir le Sieur *Coignac*, qui ne prêta ſon nom que juſqu'en 1716, qu'il mena ſon fils à Paris, où il obtint diſpenſe d'âge pour le faire recevoir, à la Chambre des Comptes de Paris, à cette ſeconde charge de Receveur des Tailles; enſuite FRANÇOIS LE NORMANT alla vendre les biens qui lui reſtoient près de Montdidier, & acheta pluſieurs Terres dans le Rouergue, où il venoit de s'établir; & quoique qualifié de *Noble* & *Ecuyer* comme ſes ancêtres, pour éviter de payer les lods & ventes, il ſe fit pourvoir d'une charge de Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Montauban, qu'il ne garda que trois ans. Il acheta enſuite la Baronnie d'Aiſſennes & de Ledergues, ainſi que les Seigneuries d'Eſpeſſergues, de Jos, de Marragon, des Anglés, d'Aboul, du Bruel, de Bozours & de Sénergues. Il eſt mort le 5 Juin 1731, a été inhumé en l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Amant du Bourg de Rodez, dont il étoit bienfaiteur, dans un caveau ſous la Chapelle de *Sainte Trajécie*, en l'un des bas côtés du chœur, du côté de l'Evangile, ſépulture qu'il avoit acquiſe pour lui & ſa Famille; mais par la nouvelle conſtruction de cette Egliſe plus reſſerrée, ce caveau ſe trouve aujourd'hui au-deſſous des murs extérieurs de l'Egliſe. Il a laiſſé de ſon mariage: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. & JOSEPH, Grand-Archidiacre de Comminges.

VIII. JEAN-FRANÇOIS LE NORMANT, Baron d'Aiſſennes, épouſa *Marie-Anne de Solanet*, fille de *N... de Solanet*, Tréſorier de France, dont: — 1. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Capitaine au Régiment de Vexin; — 3. & FRANÇOIS-REGIS, Aide-Major au même Régiment.

IX. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS LE NORMANT, Baron d'Aiſſennes, pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1750, a épouſé, en 1754, *Marie-*

*Marie-Catherine de Renaldy*, fille de Meſſire *N... de Renaldy*, Baron de Colombier, d'une Maiſon alliée aux meilleures de la Province du Languedoc, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS-MARIE-ANNE-JOSEPH ; — 2. MARIE-ANNE-CATHERINE-FRANÇOISE ; — 3. JOSEPHE, mariée, le 11 Mars 1774, avec *N... de Séguret*, Préſident, Juge-Mage à Rodez ; — 4. & MARIE-CATHERINE-RÉGIS.

*Seconde Branche. Seigneurs de Bussy.*

VII. LOUIS LE NORMANT, Sieur de Buſſy, troiſieme fils de PHILIPPE, & d'*Anne le Fevre*, fut envoyé en Bretagne, en 1681, pour faire la régie des impôts & billots qui ſont les droits de cette Province. Il y épouſa, en 1685, *Jeanne de Thomer*, jeune veuve de condition, alliée aux meilleures Maiſons de Bretagne, dont 18 enfans ; parmi les garçons, il n'y en a que deux qui ayent pris alliance, ſçavoir : — FRANÇOIS-DAUPHIN, qui ſuit ; — & PIERRE, marié à Guingamp en Bretagne.

VIII. FRANÇOIS-DAUPHIN LE NORMANT, Sieur de Buſſy, né le 8 Février 1693, épouſa, à Rodez, par contrat du 30 Mars 1734, *Théreſe-Louiſe-Claudine d'Alichoux*, fille de noble *Jean-François d'Alichoux*, Seigneur de Buzarengues, & de *Louiſe Dumas-de-Villaret*, dont : — 1. AMANT-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & une fille, mariée avec *Joſeph-François-Régis de Séguret*, Ecuyer, Préſident, Juge-Mage, & Lieutenant Général en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Rodez, fils de *Joſeph de Séguret*, & de MARIE-MADELENE LE NORMANT.

IX. AMANT-FRANÇOIS LE NORMANT, Sieur de Buſſy, né le 22 Août 1743 ; a été reçu, en 1768, en la Chambre des Comptes de Paris, à la charge de Receveur des Tailles dans l'Election de Rodez, par la réſignation qui lui en a été faite par ſon pere.

*Troiſieme branche, établie à Creſpi en Valois.*

III. FRANÇOIS LE NORMANT, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Sirmont & de Sauvilles, & de *Jeanne de Morinvillers*, fut auſſi ardent que ſes ayeux pour défendre la ville de Montdidier contre les incurſions des Anglois. Le peu de force qu'avoit le Seigneur *de la Trémoille*, Lieutenant-Général pour le Roi en Picardie, à leur oppoſer, faiſoit déſeſpérer aux habitans de pouvoir être ſecourus, lorſque *Pons de Dormy* leur amena du ſecours & fit entrer dans la Ville, *Rochebaron*, *Auvergne*, *Florac*, avec 50 hommes d'armes ſuivis de 1000 Franc-Archers, conduits par *René de la Pelletrie* ; mais ce renfort & tous les habitans, ayant à leur tête les plus notables, ne purent empêcher la priſe de la Ville après dix ou douze jours de vigoureuſe défenſe ; & l'ouverture de la brêche obligea les habitans à capituler : la garniſon, qui obtint les honneurs de la guerre, alla rejoindre le corps *de la Trémoille*. Six jours après l'approche du Duc *de Vendôme*, les ennemis abandonnerent la place, après l'avoir brûlée, & les François y rentrerent, lors du traité de Cambray, le 5 Août 1529 ; & CHARLES-QUINT renonça à ſes prétentions ſur Montdidier.

FRANÇOIS LE NORMANT contribua beaucoup à la réédification de l'Egliſe du Saint Sepulcre, comme avoit fait ſon pere, par les dons qu'il fit lors de ſon décès, arrivé en 1526. Il fut inhumé dans le tombeau de ſon pere, & ſur ſa tombe on mit : *Cy gît honorable homme* FRANÇOIS LE NORMANT, *ancien Echevin, bienfaiteur & reſtaurateur de cette Egliſe* ; & au-deſſous ſont repréſentées ſes armes. Il eut de *Valentine de la Morliere*, ſon épouſe : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & ANTOINE, dit *le jeune*, rapporté après ſon aîné.

IV. ANTOINE LE NORMANT épouſa *Eliſabeth Joly*, fille de *N... Joly*, Conſeiller du Roi, Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, dont il eut :

V. JEAN LE NORMANT, auſſi Conſeiller du Roi, Receveur & Payeur des rentes de l'Hôtel de cette Ville, marié à *N... Mauger*, de la Ville de Gien en Gâtinois. Il fut intéreſſé dans pluſieurs affaires ſous M. *Fouquet*, Surintendant des

Finances ; mais il mourut au milieu de ſes projets. De ſon mariage il laiſſa : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. François, Barnabite, enſuite de l'Ordre de Cluny, Aumônier des Gardes du Corps du Roi, gratifié d'une penſion par Louis XIV, ſur un Evêché, en récompenſe de ſes ſervices, mort à Paris vers l'an 1748 ; — 3. Angélique, veuve de *N... Gratien*, Conſeiller au Châtelet, enſuite au Parlement, laquelle paſſa le reſte de ſa vie dans la retraite & les exercices de piété. Elle mourut en 1729, & fut inhumée à Saint-Paul ; — 4. Anne, morte fille ; — 5. Marie, femme de *Jean Froiſier*, Conſeiller en l'Election de Montdidier ; — 6. & Marguerite, femme d'*Adrien Coulet*, Conſeiller en la même Election.

VI. Louis le Normant, établi à Creſpi en Valois, fut Commiſſaire de la Gendarmerie, & épouſa *N... de la Fontaine*, fille de *N... de la Fontaine*, Secrétaire du Roi, dont pluſieurs enfans. Il n'eſt reſté qu'une fille, mariée à *N... Neret*, de la même ville de Creſpi. Voyez Neret.

*Derniere branche.*

IV. Antoine le Normant, dit *le Jeune*, ſecond fils de François & de *Valentine de la Morliere*, établi à Montdidier, y fut Maire de la Ville & de ſon Gouvernement, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

V. Florent le Normant, Maire héréditaire de la ville de Montdidier & de ſon Gouvernement, marié à *Antoinette Prunier*, fille de *Pierre Prunier*, Receveur de Charbonniere. Il en eut trois enfans ; deux moururent jeunes, & il reſta :

VI. Florent le Normant, II. du nom, qui épouſa *Marie le Maire*, dont : — 1. Jean, Eccléſiaſtique, Licencié en la Faculté de Paris, Curé de Bajonvillée en Santerre, Diocèſe d'Amiens, où il mourut ; — 2. & François, qui ſuit.

VII. François le Normant, Ecuyer, Chef de la Panneterie du Roi, épouſa *Marie le Maire*, fille de *Pierre*, morte en 1668, dont il eut beaucoup d'enfans, dont deux garçons ; l'aîné, qui fut Eccléſiaſtique ; le ſecond, Céleſtin ; & pluſieurs filles Religieuſes, excepté une mariée à *N... le Clerc de Ricamel*, Conſeiller au Bailliage & Prévôté de Montdidier, laquelle hérita de tous les biens de la ſucceſſion de ſon pere.

Généalogie dreſſée ſur un Mémoire communiqué. Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de ſable.*

* NORMANVILLE : Terre ſituée dans le Bailliage de Caux, au milieu des Terres, laquelle a donnée ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie.

On trouve dans un vieux regiſtre des Nobles de Normandie, Hugues de Normanville, Seigneur de Hattentot, Rouville & Hibermont. — Raoul de Normanville eſt mentionné parmi les 25 Barons qui jurerent fidélité au Roi Jean *ſans Terre* en 1205. — Richard de Normanville eſt auſſi nommé dans un rôle de la Chambre des Comptes de l'an 1236. — Il y a un titre de l'an 1308, qui parle de Laurent de Normanville, Chevalier, pere de Pierre de Normanville, qui plaidoit en l'Echiquier en 1343. — On voit des lettres paſſées ſous le ſcel de la Comté de Longueville en 1369, comme *Jean Dumeſnil*, Ecuyer, vendit à Laurent de Normanville, dit *Hardeville*, Ecuyer, un écu de rente. — Roger de Normanville, vivant en 1391, épouſa *Jeanne d'Eſtouteville*, fille de *Colard d'Eſtouteville*, Seigneur d'Ausboſc, & de *Jeanne d'Auvrecher*, dont : — Guillaume de Normanville, pere de Roger, Sire de Normanville en 1482 ; — & de Pierre de Normanville, Seigneur de Bauſcolle, ou Boſcault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, marié, en 1540, à *Madelene de Laval*, fille de *René*, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette Avare*, dont : — Guillaume de Normanville, Seigneur de Foucart, marié, vers l'an 1500, à *Adrienne des Haies*. — Marguerite de

Normanville, probablement ſa fille, étoit veuve, en 1540, de *Jacques Dumeſnil*, Seigneur de la Riviere.

Il y a un aveu rendu le 28 Juin 1555, pour *Marguerite d'Orbec*, veuve d'Adrien, Sire de Normanville, pour Adrien de Normanville, ſon fils. Le dernier de tous ſes enfans ne laiſſa qu'une fille, mariée dans la Maiſon de *Peſtel*, Seigneur de Bleſimare & de Saint-Laurent, dont les enfans ont poſſédé depuis la Terre de Normanville. Voilà ce que nous apprend l'Hiſtoire d'Harcourt, par *la Roque*, *p.* 556 & 1312.

Il y a encore deux branches de cette Famille, qui ſubſiſtent dans le Pays de Caux, dont l'une eſt celle des Seigneurs *de Foucart* & *d'Auffy*, & l'autre des Seigneurs *des Heberts* & *des Bordes*, dont nous allons parler d'après *l'Armorial de France*, *Reg. I*, *P. II*, *p.* 415.

Adrien de Normanville, Ecuyer, Seigneur des Heberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, qualifié *Ecuyer* en 1527, & nommé dans une Sentence du 16 Octobre 1539, légataire univerſel de *Jacqueline de Canonville*, veuve de Jean de Normanville, avoit épouſé *Catherine de Belleville*, dont : — 1. Durand, qui ſuit ; — 2. Pierre, Seigneur de Boſcault, Chevalier, de l'Ordre du Roi ; — 3. Charlotte, mariée, le 22 Février 1574, avec *Pierre de Thiboutot*, Ecuyer ; — 4. Jacqueline, femme d'*Odot du Crotei*, Conſeiller du Roi, Lieutenant du Bailli de Caux, au ſiége de Caudebec ; — 5. & Marrguerite, femme d'*Annibal Aprix*, Sieur de Vimont.

Durand de Normanville, Seigneur des Heberts, Sergent héréditaire de la Sergenterie de Bolbec en Caux, épouſa, le 7 Décembre 1564, *Madelene de Saint Pierre*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Saunerie & de Saint-Julien, & de *Marie Vauquelin*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit, — 2. & Jeanne, femme de *Louis de Quibeuf*, Sieur de la Mazure.

Jacques de Normanville, Ecuyer, Sieur des Heberts, Capitaine des Chevaux-Légers, épouſa, le 12 Décembre 1591, *Adrienne du Crocq*, fille de *François*, Seigneur de Saint-Germain & de Morcin, & de *Marguerite du Tot*. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans : — Nicolas de Normanville, Ecuyer, Seigneur des Heberts, qui s'allia, le 24 Juin 1619, avec *Marguerite de Guerin*, fille de *Tanneguy*, Ecuyer, Seigneur d'Eſtouteville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, & de *Charlotte d'Ancienville*, dont : — Pierre, Ecuyer, Sieur des-Heberts & des Bordes ; — & François, qui ſuit.

François de Normanville, Ecuyer, épouſa, le 13 Février 1560, *Madelene Gouel*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Bellefoiſe, & de *Françoiſe Goſſelin*, dont :

François de Normanville, II du nom, Ecuyer, qui fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, par Ordonnance du 17 Avril 1668, & s'allia, le 17 Mai 1687, avec *Marie d'Herbouville*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & de *Louiſe Frerret*. De ce mariage ſont nés : — Pierre-François, qui ſuit ; — & Louis-Joseph.

Pierre-François de Normanville, Ecuyer, s'eſt marié le 23 Août 1712, avec *Anne-Thérèſe des Mares*, fille d'*Adrien-Hector*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Genneviere*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans : Jeanne-Claude-Pétronille, née le 13 Mai 1721, reçue à Saint-Cyr, le 20 Juin 1732.

Les armes : *d'azur, à trois merlettes d'or, poſées* 2 & 1.

* NORON, en Normandie, Diocèſe de Bayeux, Fief, Terre & Seigneurie, mouvans nuement du Roi par foi & hommage, à cauſe de ſa Vicomté de Bayeux, pour un huitieme de fief de *Hautbert*. Il eſt ſitué dans les Paroiſſes de Noron & d'Agy, & a, de tems immémorial, le droit de ſeul Patron honoraire de la Paroiſſe de *Noron*.

NOUE (LA) : Famille ancienne & distinguée dans la Province de Bretagne, dont il est fait mention dans l'Histoire de cette Province.

GARNIER DE LA NOUE vivoit en 1152, & GUILLAUME DE LA NOUE, Chevalier, en 1200. Cette Famille a pris ou donné son nom à la Terre de la Noue, dans la Paroisse de Fresnay en Retz, Evêché de Nantes. Les titres de cette Seigneurie font mention de noble OLIVIER DE LA NOUE, vivant en 1365 : on y trouve indifféremment LA NOE ou LA NOUE, en latin *Noa*. La même espece de possession de deux Terres du même nom de la Noue ou Noë, dans différens cantons de la Province, peuvent avoir donné le nom à deux Familles différentes, ou qui pourroient avoir la même identité : quoi qu'il en soit, elles sont également recommandables par leur ancienneté, leurs emplois & leurs alliances.

GILLES DE LA NOUE OU DE LA NOE, étoit Ecuyer sous *Bertrand du Guesclin*, en 1370. — JEAN DE LA NOE est mentionné dans les titres de la Baronnie de Retz, en 1392. — ETIENNE DE LA NOE fut un des Seigneurs qui accompagnerent le Duc *de Bretagne*, en France, en 1418. — Le Sire DE LA NOE OU DE LA NOUE, signa, avec beaucoup d'autres de ce nom, en 1465, le traité passé à Caen entre le Roi Louis XI, & *François*, Duc *de Bretagne*.

Pour la Famille de LA NOUE, dont nous allons parler ici, & qui a formé plusieurs branches, elle remonte, par filiation suivie, à

I. GUILLAUME DE LA NOUE, Seigneur dudit lieu, qui fut un des Nobles de la Baronnie de Retz qui firent hommage au Duc *de Bretagne* en 1384. En 1402 il rendit aveu à la Châtellenie des Hucquetieres, pour la Terre noble de Guibretoux. Il eut pour enfans : — MAURICE, qui suit ; — & JEANNE DE LA NOUE, qui porta la Terre de ce nom à son mari *Jean de Basoges*, avec lequel elle rendit aveu en 1417 & 1445.

II. MAURICE DE LA NOUE, Seigneur de la Noue, après la mort ou par arrangement de JEANNE, sa sœur, succéda aussi à son pere dans la succession de la Terre de Guibretoux, dont il rendit aveu en 1453. Il avoit accompagné, en 1427, le Sire *de Coetquen*, & laissa pour enfans : — OLIVIER, qui suit ; — & JEAN, auteur des Comtes de Vair, rapportés ci-après.

III. OLIVIER DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de la Noue, Guibretoux, la Chinardiere, &c. rendit aveu de la Terre de la Noue en 1463, & épousa *Jeanne de Laval*, fille de *Gui*, II. du nom, Chambellan du Roi CHARLES VII. Elle étoit, en 1481, tutrice de son fils, qui suit.

IV. FRANÇOIS DE LA NOUE, Seigneur dudit lieu, se distingua dans les guerres d'Italie, vers l'an 1510, avec les Maréchaux *de Rieux* & *de Gié*, & autres Seigneurs. Il eut, par acte de 1519, permission de *Tannegui Sauvage*, Baron de Retz, pour faire construire, sur sa Terre de la Noue, Château, Maison forte, tant à Douves qu'à Pont-levis, comme bon lui sembleroit, avec tous les droits de Châtellenie. Cette permission lui fut accordée, tant en considération de ses services, que de sa noblesse, & aux fins de l'augmentation de sa Seigneurie de la Noue. Il épousa *Madelene de Châteaubriant*, Dame de Chavannes, fille de *Regnault*, Sire *de Châteaubriant*, & d'*Hélie d'Estouteville*, dont :

V. FRANÇOIS DE LA NOUE, II. du nom, Seigneur de la Noue, de Chavannes, la Roche-Bernard, le Loroux & Botteraux, qui fut nommé, en 1543, comme Gentilhomme de la Baronnie de Retz, pour entrer dans la garnison du Château de Nantes. Son épouse, Demoiselle *Bonnaventure l'Epervier*, Dame de Brior, étoit, en 1553, tutrice de ses enfans, sçavoir : — FRANÇOIS, qui suit ; — & MARGUERITE-CLAUDINE, épouse, en 1556, de *Jacques le Porc-de-la-Porte*, Baron de Vesins en Anjou.

VI. FRANÇOIS DE LA NOUE, III. du nom, né en 1531, surnommé *Bras-de-fer*, parce qu'ayant eu le bras gauche emporté à la prise de Fontenay en Poitou, il s'en fit mettre un de fer. Il fut tué au siége de Lambale en 1591, avec la réputation d'un grand Général, d'un habile Négociateur, d'un excellent Politique, d'un bon citoyen & d'un homme vertueux. Il avoit épousé *Marguerite de Téligny*, fille de *Louis*, tué à la Saint-Barthelemi, & de *Louise de Coligny*;

celle-ci se remaria à *Guillaume de Nassau*, Prince d'Orange. De ce mariage vinrent : — 1. Odet, qui suit ; — 2. Théophile, qui prit le nom *de Téligny* après la mort de Claude de la Noue, son neveu : il n'eut de sa femme, d'une Famille de Beauce, que deux filles, — Catherine & Angélique ; — 3. Jeanne, mariée au Marquis *de Goyon-de-la-Moussaye*, dont elle n'eut point d'enfans ; — 4. Marie, veuve en premieres noces du Seigneur *de Chambray* ; en secondes, de *Joachim de Bellingreville*, Seigneur de Neuville, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Prévôt de France. Elle se maria, en troisiemes noces, à *Pons de Lauzieres*, Marquis de Themines, Maréchal de France en 1622 ; — 5. & Anne, femme 1°. de *David*, Baron *de la Musse* & du Ponthus, Banneret de Bretagne ; & 2°. de *Jacques*, Marquis *de Cordouan*, Seigneur de Mimbré au Maine.

VII. Odet de la Noue, fils aîné du fameux *Bras-de-fer*, fut employé avec distinction, au service du Roi Henri IV, & épousa *Marie de Lannoy*, de la branche *de Lesdain*, Maison illustre en Flandres, dont :

VIII. Claude de la Noue, Gentilhomme de la Manche de Gaston, frere du Roi Louis XIII, marié avec *N... de Saint-Georges-de-Verac*, dont, pour fille unique,

IX. Marie de la Noue, mariée, en 1644, avec *Léonor-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer en Normandie.

*Comtes de Vair.*

III. Jean de la Noue, second fils de Maurice, Seigneur de la Noue & de Toullan, fut Capitaine de Machecoul en Retz, en 1458. Il eut pour fils :

IV. Guillaume de la Noue, II. du nom, qui eut la commission de faire fortifier Vannes en 1487, & épousa, vers l'an 1460, Demoiselle *N... de Lisseneuve*, seule héritiere de sa Famille, dont il prit les armes. De ce mariage vint :

V. Guillaume de la Noue, III. du nom, qui fut Capitaine de 25 lances, & l'un des nobles Bretons qui se refugierent en Touraine en 1484, à cause de leur démêlé avec le Ministre *Landois*. Il y épousa, en 1505, Demoiselle *Christine Pirot* ou *Peraut de la Villiere*, fille du Lieutenant-Général & premier Magistrat de Chinon, dont :

VI. Guillaume de la Noue, IV. du nom, qualifié *noble Ecuyer*, qui succéda à son ayeul maternel dans la place de Lieutenant-Général, place alors très-distinguée. Il épousa *Françoise de Fromentiere*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur *de Fromentiere*, Echanson du Roi, auquel il avoit rendu aveu de cette Terre en 1489. Guillaume de la Noue rendit aussi aveu au Roi pour sa Terre des Planches, fiefs & dixmes, dans la Paroisse de Pacé près Rennes, en 1537, lesquels furent ensuite vendus pour l'acquisition de la Terre & Baronnie de Vair. Il laissa de son mariage : — 1. Charles, qui suit ; — 2. René, Chanoine de Mexmes, où il fonda l'Office solemnel de Saint Paul & de la Madelene, & un Anniversaire ; — 3. & Guillaume, allié à *Claude de Rancher*, fille de noble *Léonard de Rancher*, Ecuyer, Seigneur de Mouchaux, de Verneuilles & de la Guitonniere.

VII. Charles de la Noue, Seigneur, en 1537, de Brisay-Grigné, le Veaubreton & de Vair, Conseiller au Parlement de Bretagne, Maître des Requêtes de l'Hôtel, Chancelier de M. le Duc d'Anjou, frere d'Henri III, fut employé, avec distinction, dans les affaires les plus importantes de l'Etat. Il avoit partagé noblement avec ses cadets, le 3 Mars 1560, & épousa, en 1570, *Marie de la Barre*, issue de *Jean de la Barre*, qui vainquit *Mathieu de Goureray*, Anglois, au célebre Tournois fait à Lisbonne, & étoit frere d'*Emery de la Barre*, Chevalier Breton, tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il en est parlé dans l'Histoire généalogique de la Noblesse de Touraine, par le Chevalier *l'Hermite-Soulier*. De ce mariage vinrent : — Guillaume, qui suit ; — & François, qui embrassa d'abord l'état ecclésiastique, quitta ses Bénéfices, & fut tué en duel par le Seigneur *de Crapado*.

VIII. Guillaume de la Noue, V. du nom, Seigneur de Vair, de Crazelles, Crenolles, &c. Conseiller au Parlement de Bretagne, Conseiller ordinaire de la

Reine, ſon Intendant, Chancelier de Madame la Ducheſſe d'Orléans, femme de Gaston, mort Doyen du Parlement de Bretagne, avoit épouſé, en 1604, *Anne de ~~Cornéiffer~~*, fille du Seigneur de la Touche & de la Haye, ſœur de *Pierre de ~~Corneiller~~*, Evêque de Rennes, dont : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Henri, tige des Seigneurs de Bogar, rapportés ci après ; — 3. Hélene, femme de *Jean de Saint-Pern*, Chevalier, Seigneur du Lattay ; — 4. & Eléonore, femme du Seigneur *Maudet de la Fonchais*.

IX. Charles de la Noue, II. du nom, Comte de Vair, par érection de 1659, Conſeiller d'Etat, épouſa noble Demoiſelle *Eliſabeth de Mouſſy*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Charles-Armand, Capitaine des Gardes de l'ayeul de M. le Prince *de Condé* actuel, & Gouverneur du pere de S. A. S. ; — 3. & N... de la Noue, Capitaine de Cavalerie au Régiment de ſon frere aîné, enſuite Lieutenant-Général des Troupes de Baviere.

X. Jacques de la Noue, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, épouſa *Catherine de Vieuxpont*, des Sires *de Vieuxpont* en Normandie, fille d'*Alexandre*, Marquis *de Vieuxpont*, & ſœur unique de *Guillaume*, Marquis *de Vieuxpont*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Charlemont, & Commandant au pays d'Aunis, dont : — 1. Charles-Gabriel, qui ſuit ; — 2. René-François, auteur des Comtes de la Noue-Vieuxpont, rapportés ci-après ; — 3. & N... de la Noue, Commandant d'un Bataillon du Régiment de Guienne, mort ſans poſtérité, de ſon mariage avec *N... de Senouville*.

XI. Charles-Gabriel de la Noue, Comte de Vair, Seigneur de Crazelles, & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Feronnaye, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, en 1719, *Adrienne le Ballore-de-la-Rodde*, fille de Meſſire *Claude*, Comte de la Rodde, Brigadier des Armées du Roi, Commandant à Abbeville & dans le Ponthieu, dont :

XII. Claude-Jean-Batiste-Joseph, Comte de la Noue-de-Vair, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, marié, en 1746, à noble *Marie de Sédirac-de-Monteſquiou*, dont : — 1. Charles-Marc-Antoine-Georges-Joseph, Chevalier Novice de Saint-Lazare, & Capitaine de Cavalerie ; — 2. François-Marc, Lieutenant au Régiment de Royal-Dragons, auſſi Chevalier Novice de Saint-Lazare ; — 3. Alexandre-René-Marie, Eccléſiaſtique ; — 4 & 5. & deux filles.

*Branche des Comtes de la Noue-Vieuxpont.*

XI. René-François de la Noue, ſecond fils de Jacques, & de *Catherine de Vieuxpont*, fut Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine ; & en 1728, à la mort de ſon couſin-germain, le Marquis *de Vieuxpont*, dernier de cette illuſtre Maiſon, il joignit à ſes nom & armes ceux de *Vieuxpont*. Il eut de ſon épouſe, *Marie-Madelene de Fiennes-le-Carlier*, Demoiſelle de Picardie, — 1. Gabriel-François, Comte de la Noue-Vieuxpont, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, Miniſtre Plénipotentiaire, Général-Major, & Chambellan de l'Electeur de Cologne ; — 2. Guillaume-Alexandre, Vicaire-Général de Meaux, & Abbé Commendataire de Saint-Severin ; — 3. Jean-Marie, Chevalier de Saint-Louis & Colonel d'un Régiment ; — 4. N... dit *le Chevalier* de la Noue, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Marcieu, Cavalerie, tué à la bataille de Minden en 1759 ; — 5. Stanislas-Louis, dit *le Comte de Vair*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant les Volontaires de l'armée du Maréchal *de Broglie*. Il eſt Auteur des nouvelles Conſtitutions Militaires, & fut tué, en 1760, dans un combat en Weſtphalie ; — 6 & 7. & deux filles.

*Branche des Seigneurs de Bogar.*

IX. Henri de la Noue, ſecond fils de Guillaume, Seigneur de Crenolles, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, en 1632, *Anne le Métayer*, fille

aînée de *Mathurin*, Seigneur de la Villenorme & de Bogar, &c. & de Dame *Anne du Groeſquer*. Après ſa mort, ſa veuve ſe remaria, en 1647, à Meſſire *Jean Freſlon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin; elle eut de ſon premier mariage: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte en 1662. Dans le Procès-verbal de ſes preuves, les Commiſſaires déclarerent que GUILLAUME DE LA NOUE, frere aîné dudit PIERRE, leur avoit préſenté pluſieurs titres, informations & autres actes juſtificatifs de ſa nobleſſe, leſquels alloient à plus de 2 ou 300 ans, & qu'il paroiſſoit, par ſes titres, que les prédéceſſeurs dudit PIERRE DE LA NOUE étoient ſortis des plus nobles & des plus illuſtres Familles de Bretagne; — 3. GABRIELLE, Dame de Saint-Armel, qui vécut ſans alliance; — 4. & ANNE, mariée au Seigneur *de Meuvy*, de Carcé & de la Douettée.

X. GUILLAUME DE LA NOUE, VI. du nom, Seigneur de Bogar, la Villenorme & Saint-Armel, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, en 1669, *Françoiſe Pringlé* (*Pringuel*), iſſue d'une ancienne Maiſon d'Ecoſſe, reconnue *Noble* par Arrêt de la Cour du 30 Avril 1704, qui ordonna l'enregiſtrement des Lettres-Patentes de CHARLES II, Roi d'Angleterre. De ce mariage ſont nés: — GUILLAUME, qui ſuit; — & CLAUDE, non marié.

XI. GUILLAUME DE LA NOUE, VII. du nom, Seigneur de Bogar, de la Villenoreme & Saint-Armel, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa 1°. *Louiſe-Françoiſe de Tremereuc*, en 1696, d'une ancienne Maiſon, alliée à celle de *Rieux*; & 2°. *Anne-Françoiſe-Hiacinthe de la Villeon*, d'une ancienne Maiſon, & iſſue d'un Chancelier de Bretagne, fille du Seigneur des Aubiers, & de *Charlotte Hingans*, des Seigneurs *de la Tremblais*. Du premier lit vinrent: — 1. VINCENT-TOUSSAINT-MARIE, qui ſuit; — 2. CATHERINE, femme de *N... de Bertho*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Joſſe; — 3 & 4. deux filles, Religieuſes; & du ſecond lit: — 5. GUILLAUME-FRANÇOIS DE LA NOUE, Seigneur des Aubiers, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Bretagne, marié à Demoiſelle *du Bourn*, Dame des Salles, dont: — (a) TOUSSAINT, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & marié à *N... Bochat*, Dame de Veaugaillart, dont pluſieurs enfans; — (b) le Chevalier DE LA NOUE, Capitaine d'Infanterie, & ci-devant Lieutenant des Grenadiers de France; — (c) l'Abbé DE LA NOUE, Chanoine de Quintin; — & quatre filles, non mariées.

XII. VINCENT-TOUSSAINT-MARIE DE LA NOUE, Seigneur de Bogar, la Villenorme, &c. Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa *Marie-Madelene de Preſſac*, fille d'*Alphée*, Marquis *de Preſſac*, & de Demoiſelle *Jeanne Filleau*, dont: — 1. JOSEPH-SILVAIN-TOUSSAINT-MARIE, qui ſuit; — 2. JÉRÔME FRANÇOIS, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Saint-Brieux; — 3. & JULES-CÉSAR-FÉLIX, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, marié à noble Dame *Roſe-Emilie de Langan-Boisfevrier*, dont pluſieurs enfans: — un a été placé au College Royal de la Flêche, où il eſt mort le 30 Mai 1775; — un autre, nommé JULES-CÉSAR-MARIE DE LA NOUE, l'a remplacé; — le troiſieme, nommé TOUSSAINT, eſt mort au ſervice de la Marine; — & deux filles, l'une, nommée THÉRESE, n'eſt pas mariée; l'autre, nommée LOUISE-ANNE, a été élevée à la Maiſon Royale de l'Enfant-Jeſus, & eſt Religieuſe.

XIII. JOSEPH-SILVAIN-TOUSSAINT-MARIE DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de Bogar, de la Villenorme, &c. a épouſé, en 1745, *Françoiſe-Marcelle ~~Gilin~~*, fille aînée de *François*, Chevalier, Seigneur de ~~Coües~~-~~Couvrau~~, Châtelain de la Ville-Morel, & de Dame *Claire-Marie de Talhouet-Boiſorand*, dont: &/ Geslin &/ Couescouvrant

XIV. GUILLAUME-FRANÇOIS DE LA NOUE, Chevalier, Seigneur de Bogar, &c. ancien Page du Roi dans ſa grande Ecurie, puis Officier de Cavalerie au Régiment Royal-Lorraine, aujourd'hui Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, ~~qui n'eſt pas encore~~ marié. &/ &/

Les armes de MM. DE LA NOUE-*Bras-de-fer*, ſont: *d'argent, fretté de dix bâtons de ſable, au chef de gueules, chargé de trois têtes de loups arrachées d'or.*

NOYER-DES-TOUCHES: Famille de Paris, dont étoit

CLAUDE DU NOYER, Seigneur des Touches, Receveur-Général & Payeur

&/ en 1776. à Dlle Félicité de Mellé-Grandelos, fille de M... de Mellé de Grandelos, Lieutenant, ancien officier de marine.

— Pluſieurs Branches portent: D'azur, à la croix d'argent cantonnée de 4. gerbes d'or. Voyez auſſi la Noe.

Extr. d'une Lettre de M. Le Victe de Toust. du 1. mars 1777.

des Rentes de la ville de Paris, mort le 11 Septembre 1697. Il avoit épouſé *Anne-Eliſabeth du Moulin*, décédée le 26 Mars 1693, dont, entr'autres enfans :

Claude-Jacques du Noyer, Seigneur des Touches, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, reçu en cette charge le 26 Juin 1705, mort ſubitement en ſon Château des Touches, ſitué à Fontenay près Corbeil le 10 Septembre 1736. Il étoit veuf depuis le 18 Octobre 1711. De *Marie-Anne Rolland*, qu'il avoit épouſée le 13 Février de l'année précédente, & qui étoit fille de *Louis Rolland*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, ci-devant Agent de Change, & d'*Eliſabeth le Clerc:* il n'en a eu que — Claude-Louis du Noyer, Seigneur des Touches, né le 26 Septembre 1711, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Juillet 1732. Il a épouſé, le 11 Février 1738, *Françoiſe-Henriette Berthelot*, née le 15 Janvier 1721, fille unique de *Louis-Michel Berthelot*, Seigneur de Montcheſne, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 8 Août 1741, dans la 49$^{e}$ année de ſon âge, & de *Marie-Michelle-Françoiſe Begon-de Montfermeil.*

On trouve dans l'Armorial de *Dubuiſſon* une famille du Noyer, dont les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une aigle de même; au chef d'or, chargé de trois têtes de Léopards arrachées de ſable, languées de gueules*; mais nous ignorons ſi ce ſont celles du Noyer-des-Touches.

* NOYERS, en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

*N... de Manneville Goſſelain*, étoit Seigneur actuel de Noyers en 1767. Ses Fiefs, au nombre de 4, ſçavoir *Noyers*, *Niſy*, *Caligny* & *Clinchamps*, tiennent le premier rang dans cette Paroiſſe. Il y a outre cela les Fiefs d'Eau, du Pleſſis, de Belle-Etoille, de Teſnieres & de Saint-Conteſt. Le Fief de Teſnieres, ſous le nom de Baronnie, appartient à l'Abbaye d'Ardenne, qui en jouit depuis l'année 1189, par la libéralité de Richard, *Cœur de lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

* NOYERS : Terre & Seigneurie en Bourgogne érigée en *Comté*, qui appartient à la Maiſon de *Luynes*, qui fait exercer la Juſtice par un Bailli, un Lieutenant, un Procureur Fiſcal, &c. Le Bailli eſt à l'inſtar des Royaux, & en a les priviléges.

Cette Terre de *Noyers* a donné le nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, originaire de Bourgogne, qui a fourni un Maréchal-Porte Oriflamme & Grand-Bouteillier de France, dans la perſonne de Miles, IV. du nom, Seigneur de Noyers & de Vendeuvre : il ſervit ſous pluſieurs de nos Rois, & tint un rang conſidérable à la Cour. Créé Maréchal de France par le Roi Philippe *le Bel*, le 10 Janvier 1303, il fut un des Seigneurs nommés par le Roi Louis-Hutin, pour traiter de la paix avec *Louis*, Comte *de Nevers* & *de Rhetel*, fils aîné de *Robert*, Comte *de Flandres.*

Après la mort de Philippe *le Long*, il continua de rendre ſes ſervices au Roi Charles *le Bel*, qui l'envoya auprès du Pape à Avignon, en Avril 1322, & enſuite en Flandres au mois d'Octobre ſuivant; en Novembre 1325, il le fit venir auprès de ſa perſonne, pour lui donner l'Oriflamme : il ne fut pas moins conſidéré à la Cour du Roi Philippe de Valois, qui le retint Conſeiller à ſon Grand Conſeil, aux gages de 2000 livres en 1332; & après la mort du Sire *de Sully*, vers l'an 1336, ce Prince lui donna l'Office de Bouteillier de France : il mourut fort âgé, au mois de Septembre 1350. Cette Maiſon a donné auſſi un Archevêque de Sens en 1177, dans la perſonne de Gui de Noyers, mort le 12 des Calendes de Juin 1194; un Evêque d'Auxerre, dans la perſonne de Hugues de Noyers, mort à Rome le 29 Septembre 1206. Cette Maiſon a fourni pluſieus branches : — Miles, I. du nom, Seigneur de Noyers, vivoit en 1140, & laiſſa trois enfans, du nombre deſquels étoit :

— Gui

— Gui de Noyers, Archevêque de Sens, dont nous avons parlé ci-deſſus; —— Miles, VIII. du nom, Sire de Noyers & de Montcornet, mourut ſans enfans en 1363 ou 1368. Cette branche aînée s'eſt éteinte après neuf degrés.

Jean de Noyers, Comte de Joigny, fils aîné de Miles IV. du nom, Seigneur de Noyers, & de *Jeanne de Montbelliard*, ſa ſeconde femme, a donné origine à la branche des Comtes *de Joigny*, par *Jeanne de Joigny*, ſon épouſe, qui lui apporta en mariage ce Comté. Il mourut le 10 Mai 1361, laiſſant, entr'autres enfans : — Miles de Noyers, IX. du nom, qui continua la branche des Comtes de Joigny, qui a fourni quatre degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de Louis de Noyers, Comte de Joigny, après ſon frere, Conſeiller-Chambellan du Roi, mort ſans enfans, le 3 Juillet 1415.

Jean de Noyers, ſecond fils de Jean, & de *Jeanne de Joinville*, a fini la branche des Seigneurs de Rimaucourt : il eſt qualifié *Chevalier, Seigneur de Rimaucourt & de Vendeuvre, Conſeiller Chambellan du Roi*, dans des Letres données à Paris le 2 Décembre 1410. Jean de Noyers, ſon fils, mourut ſans poſtérité vers l'an 1408.

Jean de Noyers, auteur de la branche des Seigneurs de Maiſi, eſt cru fils de Miles, IV du nom, Seigneur de Noyers, & d'*Alixent* : il plaidoit au mois de Novembre 1274, contre *Erard*, Evêque d'Auxerre. Cette branche a formé trois degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de Miles de Noyers, Seigneur de Maiſi, Capitaine de la ville de Calais depuis l'an 1315 juſqu'en 1319, & Sénéchal de Beaucaire le 24 Juin 1321. Le Roi Philippe de Valois l'établit, en 1328, Gouverneur d'Artois: il étoit mort ſans enfans avant l'an 1354. Les armes de cette ancienne Maiſon ſont : *d'azur, à l'aigle d'or.*

Il y a une Famille de Noyers en Champagne, qui porte pour armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines, à la bordure dentelée de gueules.*

NOYON. C'eſt une Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable, couronnée, becquée & armée d'or*, & de laquelle étoit

Anne de Noyon de Rouval, née en 1672, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis l'an 1489, que vivoit Guillaume de Noyon, Seigneur de Villers, ſon cinquieme ayeul. Voyez l'Armorial de France, *Reg. II. Part. II. p.* 608.

* NOYON : Ville ſituée près la riviere d'Oiſe, dans le Gouvernement de l'Iſle de France, dont l'Evêque eſt Comte de Noyon, Suffragant de l'Archevêque de Reims, & le ſixieme des Pairs de France Eccléſiaſtiques.

*Charles de Broglie*, né au Château de Broglie, le 17 Novembre 1734, eſt Evêque & Comte de Noyon, & a été ſacré le 29 Juin 1766. La ville de Noyon eſt ancienne & conſidérable : l'Egliſe Cathédrale a été bâtie par Pepin *le-Bref* & par Charlemagne, ſon fils.

Pluſieurs de nos Rois des trois races ont illuſtré cette Ville par des événemens particuliers : Chilpéric, II. du nom, de la premiere, par ſa ſépulture en 721 ; Charlemagne, de la ſeconde, par ſon Couronnement en 768 ; & Hugues-Capet, de la troiſieme race, par ſon élection à la Royauté en 987. Le Noyonnois paſſa de la domination des Romains ſous celle des premiers Rois de France. Ce pays, dans la ſuite, fut ſaccagé par les Normands, étant ſoumis aux Comtes *de Vermandois* ; & fut enfin réuni à la Couronne, du tems même de ces Comtes.

* NUIS-*ſur-Armançon*, Baronnie ſituée en Bourgogne, dans le Bailliage d'Auxois. Elle a été poſſédée, pendant pluſieurs ſiécles, par une branche de la Maiſon de *Chenu*, établie en Bourgogne.

Après la mort de *Jérôme de Chenu*, Chevalier, Baron de Nuis, arrivée en

1677, la Terre & Baronnie *de Nuis* paſſa à ſon arriere-neveu, *Etienne* I, *de Clugny*, Seigneur de Praſlay, Tharoſt, Reglois, Bragelonne, Villiers, les Hauts-Mereuil, &c. Conſeiller au Parlement de Bourgogne, marié à *Chriſtine le Soul*, Dame de Praſlay. Celui-ci conſtitua en dot la Terre de Nuis, à ſon fils *Etienne* II, *de Clugny*, Conſeiller au même Parlement, par ſon contrat de mariage du 10 Mai 1724, avec *Claire-Ode Gilbert de Voiſins-de-Crapado*, fille de *Pierre Gilbert de Voiſins*, Comte de Crapado & de Loheac, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à la Guadeloupe, & de *Marie-Anne Dulyon*. Ils firent l'un & l'autre donation de cette Terre en 1739, à leur fils aîné *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Maître des Requêtes, qui la poſſede actuellement. Il a été ſucceſſivement Intendant de Saint-Domingue, de la Marine en Bretagne, Intendant-Général de la Marine & des Colonies, & Intendant & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi dans les Provinces de Rouſſillon & Comté de Foix; & a été nommé, en 1775, à l'Intendance de Bordeaux. Il a épouſé, le 17 Septembre 1753, *Charlotte-Thérèſe Tardieu de Maleiſſye*, fille de *Charles-Gabriel*, Chevalier, Marquis de Maleiſſye, Seigneur de Mons, Montgarney, & Rivecourt, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant de Roi de la Ville de Compiegne, & *d'Anne-Philiberte de Barillon-d'Amoncourt*, dont des enfans. Voyez CLUGNY.

* NUYS : Ville dans le Dijonois en Bourgogne, dont la Seigneurie fut donnée, en 1477, par LOUIS XI, au Chancelier *d'Orriol*; mais on ne voit pas qu'il en ait joui. Elle eſt aujourd'hui domaniale & engagée au Prince *de Conty*.

Cette Ville eſt célebre par les excellens vins que ſes environs produiſent; mais leur premiere célébrité ne remonte qu'à l'époque d'une maladie qu'eut LOUIS XIV en 1680, & l'exportation de ces vins dans les Pays étrangers, n'eſt pas ancienne. Des tranſports faits, depuis environ un ſiécle, dans toutes les Provinces du Royaume, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande & dans toutes les parties du Nord en font connoître l'excellence.

* NY-DE-KERSAUZON, en Bretagne.

La Terre de *Kerſauzon* eſt ſituée dans la Paroiſſe de Guiclan, Evêché de Léon. HERVÉ LE NY, Seigneur de Lanivinon, ayant épouſé, avant l'an 1400, l'héritiere de cette Maiſon, nommée *Suzette de Kerſauzon*, JEAN LE NY, HERVÉ LE NY & GUELONÉ LE NY, leurs petits-fils, prirent le nom & les armes des Seigneurs *de Kerſauzon*; & de JEAN LE NY, qui étoit l'aîné & qui fut Seigneur de Kerſauzon, deſcend, par différens degrés, JACQUES-GILLES DE KERZAUSON, Chevalier, Seigneur de Kerſauzon, Conſeiller au Parlement de Bretagne, depuis le 31 Décembre 1696, mort à Paris le 18 Novembre 1743, âgé de 72 ans, laiſſant poſtérité. Mercure de France du mois de Janvier 1744, *page* 188 & 189.

Cette ancienne Nobleſſe, par quatre Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier au rapport de M. *de Bréhan* du 26 Juillet 1669; le ſecond, au même rapport, du 5 Août 1670; le troiſieme, au rapport de M. *de la Bourdonnaye*, du 7 Novembre 1670; & le quatrieme, au rapport de M. *de Bréhan*, du 28 Janvier 1671, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, & MATHURIN LE NY, Seigneur de Coeteletz, pere, & CHARLES, ſon fils aîné, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à l'écuſſon d'azur, en abyme, accompagné de ſix annelets de gueules 3, 2 & 1*, qui eſt LE NY; *au 2 & 3 de gueules, à la tête & au col de liévre d'or*, qui eſt Kerſauzon.

NYERT-DE-GAMBAIS : Le Mercure de France du mois de Février 1744, *page* 405, fait mention de

PIERRE DE NYERT, Marquis de Gambais, premier Valet de Garderobe,

enſuite premier Valet-de-Chambre du Roi, & Maître-d'Hôtel de S. M. qui mourut à l'âge de 86 ans, le 13 Février 1682. François de Nyert, ſon fils, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Maiſon, & Bailli d'Amont au Comté de Bourgogne, fut pere de — Louis de Nyert, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Maiſon, Lieutenant de Roi en Franche-Comté, Gouverneur de la ville de Limoges, Capitaine & Concierge du Château du Louvre à Paris, mort le 27 Mars 1636, laiſſant pour fils unique de *N... de Marſollier*, ſon épouſe, fille unique de feu *Denis de Marſollier*, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort le 12 Décembre 1708, & de feu *Jeanne Durand*, morte le 14 Juillet 1733.

Alexandre-Denis de Nyert, Marquis de Gambais, Seigneur de la Neuville, auſſi premier Valet-de-Chambre du Roi, Capitaine & Concierge du Château du Louvre à Paris, mort le 30 Janvier 1744, âgé de 34 ans.

Nous ignorons les armes de cette Famille, que nous croyons éteinte.

# DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

O O

O (d') : Ancienne & illuſtre Maiſon originaire de la Baſſe-Normandie, qui remonte à

Robert d'O, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, proche Argentan. Il céda à l'Abbaye de Saint-Evroult le droit de préſentation à la Cure de l'Egliſe de Saint Martin d'O. Cet acte fut fait à la priere de Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, qui le confirma par ſa préſence, après l'avoir ſouſcrit avec *Froger*, Evêque de Séez, qui gouverna cette Egliſe depuis l'an 1158 juſqu'à l'an 1184. Comme Robert d'O eſt qualifié *Chevalier* dans cet acte, & que cette qualité a été comme héréditaire à preſque tous ſes deſcendans, c'eſt un témoignage des ſervices militaires qu'eux & lui n'ont pas ceſſé de rendre, & c'étoit alors, comme ç'a toujours été depuis, la plus glorieuſe récompenſe dont les actions de valeur fuſſent couronnées.

Geoffroi d'O, auſſi Chevalier, eſt nommé dans pluſieurs titres des années 1195 & 1200.

Robert d'O, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, fonda une Meſſe perpétuelle dans l'Egliſe de l'Abbaye de Silly en Normandie, par une Charte du mois de Mars de l'an 1257. Il confirma cette donation au mois de Mai 1274.

Robert d'O, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'O, traita, au mois d'Octobre 1306, ſur des différends qu'il avoit avec les Religieuſes de Montivilliers; & il eſt nommé parmi les Seigneurs de Normandie, qui s'obligerent, au mois d'Août de l'an 1337, de ſervir le Roi Philippe de Valois, à l'entrepriſe qu'il avoit formée contre l'Angleterre.

Robert d'O, IV. du nom, ſon fils, Chevalier & Seigneur d'O, étoit marié en 1345, avec *Alix de Vendôme*, couſine de *Catherine*, Comteſſe *de Vendôme*, femme de Jean de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, onzieme ayeul du Roi Louis XVI; & le 28 Mars de l'an 1384, il aſſiſta, comme parent, au mariage de *Gui*, XII. du nom, Sire *de Laval*, avec *Jeanne de Laval*, veuve de *Bertrand du Gueſclin*, Connétable de France.

Robert d'O, V. du nom, Seigneur d'O, donna ſa quittance, le 2 Août 1392;

au Tréſorier des Guerres, pour les gages qu'il avoit reçus, à cauſe du ſervice qu'il rendoit ſous la charge du Sénéchal d'Eu, en qualité de Chevalier-Bachelier, avec un autre Chevalier-Bachelier & ſept Ecuyers de ſa Compagnie. Il avoit épouſé *Marguerite le Sénéchal*, fille de *Jean le Sénéchal*, Chevalier, Seigneur d'Auberville, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & d'*Alix de Bréauté*; & le 5 Mars 1393, il donna la quittance de ſa dot à *Jean le Sénéchal*, ſon beau-frere.

Robert d'O, VI. du nom, Seigneur d'O, & Capitaine de la Ville & Château d'Exmes, pourvu, le 6 Novembre de l'an 1399, par *Pierre*, Comte *d'Alençon*, fut un des Chevaliers qui moururent à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Jeanne le Baveux*, Dame de Freſne, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, laquelle mourut fort âgée en 1482. Elle étoit fille & héritiere de *Hutin le Baveux*, Chevalier, Seigneur de Freſne, Conſeiller-Chambellan de Louis, II. du nom, Duc de Bourbon, & de *Jacqueline de Vieuxpont*.

Robert d'O, VII. du nom, Seigneur d'O, Ecuyer & Echanſon de Charles I, Duc de Bourbon, & Comte de Clermont en Beauvoiſis, fit hommage à ce Prince le 18 Janvier 1446, à cauſe des Terres de Freſne, de Baillet, de Maillebois & de Franconville, dont ſa mere étoit héritiere. Il avoit épouſé *Marguerite Bloſſet*, ſœur de Meſſire *Jean Bloſſet*, Chevalier, Seigneur de Carrouge & de Saint-Pierre, Grand-Sénéchal de Normandie. Il teſta le 8 Octobre 1451, & laiſſa

Jean d'O, Seigneur d'O, de Baillet, de Maillebois, de Franconville & de Freſne, qui fut marié, en 1454, par ſon ayeule, *Jeanne le Baveux*, comme fils & petit-fils de noble & puiſſant Seigneur Meſſire Robert d'O, Chevalier, Seigneur d'O, avec *Jeanne de Montfaucon*, fille de noble & puiſſant Seigneur Meſſire *Gui de Montfaucon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Meſmin en Poitou, & d'*Anne Sauveſtre de Cliſſon*. Il ſuccéda, en 1473, au titre de Sénéchal du Comté d'Eu, & le Roi Charles VIII le fit ſon Conſeiller & Chambellan, par Lettres du 29 Juin 1484. Entre les enfans qui ſortirent de ce mariage, Charles & Jacques d'O firent deux branches.

Charles d'O, l'aîné, Seigneur d'O & de Maillebois, élevé enfant d'honneur du Roi Charles VIII, en 1487, fut depuis Chambellan du Roi Louis XII, & pere de

Jean d'O, II. du nom, Seigneur d'O & de Maillebois, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine des Gardes Ecoſſoiſes du Corps du Roi François I, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & Grand-Maréchal de Normandie. Il laiſſa de ſon mariage avec *Hélene d'Illiers*: — 1. François, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Manon, Capitaine des Gardes du Roi Henri III, fait Chevalier de ſes Ordres à la promotion de 1585; — 3. & Françoise, mariée à *Louis d'Angennes*, Seigneur de Maintenon, auſſi Chevalier des Ordres en 1581.

François d'O, Seigneur d'O, de Maillebois, &c. fut ſucceſſivement Maître de la Garderobe du Roi Henri III, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Conſeiller au Conſeil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Capitaine & Gouverneur de la ville & Château de Caen, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, Chevalier des deux Ordres, à la promotion de 1585, Surintendant des Finances, & Favori du Roi Henri III.

Jacques d'O, ſecond fils de Jean, Seigneur d'O, & de *Jeanne de Montfaucon*, eut pour ſon partage les Terres de Baillet & de Franconville, que lui donna, le 4 Mars 1507, Charles, ſon frere aîné: il fut tué à la bataille de Pavie en 1525. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1514, *Louiſe de Villiers l'Iſle-Adam*, niéce de *Philippe de Villiers*, Grand-Maître de Rhodes, & couſine du Connétable *Anne de Montmorency*, dont:

Charles d'O, II. du nom, Seigneur de Baillet & de Franconville, nommé, en 1569, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Il épouſa, en 1545, *Madelene de l'Hôpital*, fille de *Charles*,

Seigneur de Vitri & de Coubert, & petite-fille de *Joachim Rouhault*, Seigneur de Gamaches, Maréchal de France, qui fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, & paya 2000 écus pour sa rançon, le 5 Août 1556. De ce mariage vinrent : — Jacques ; — & Charles, qui suit.

Charles d'O, III. du nom, Seigneur d'O, de Villiers & de Bozemont, épousa, le 25 Janvier 1587, du consentement de Jacques, son frere aîné, Chevalier, Seigneur de Franconville & de Baillet, *Madelene le Prevôt*, fille de *Charles le Prevôt*, Seigneur de Granville, & Intendant des Finances, & de *Marie Brulart*, cousine-germaine de *Nicolas Brulart*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France. De ce mariage vint :

Gabriel d'O, Seigneur de Villiers, d'Herbeville, &c. qui se maria, le 11 Juin 1544, avec *Marie de Perrien*, fille de *Maurice*, Baron de Crenan. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

Claude-Gabriel d'O, d'abord Chevalier de Malte, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 1 Janvier 1672, ensuite devenu Seigneur de Villiers par la mort de son frere aîné : il a été Lieutenant, puis Capitaine de Vaisseau du Roi. Sa Majesté Louis XIV le choisit pour être Gouverneur de la personne du Comte *de Toulouse*. Il est devenu Chef-d'Escadre, Lieutenant-Général des Armées Navales de France, & est mort en 1718, Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il a eu pour enfans : —— 1. Gabriel-Simon, qui suit ; — 2. Marianne, née le 14 Octobre 1687, mariée, le 15 Avril 1705, avec *François d'Espinay*, Marquis de Bois-Gueroult, faite Dame d'Atours de S. A. R. la Duchesse d'Orléans, & morte le 4 Avril 1727, âgée de 40 ans ; — 3. & Gabrielle-Françoise, mariée, en 1718, à l'âge de 17 ans, le 7 Avril 1706, avec *Pierre-Gaspard de Clermont d'Amboise*, Marquis de Gallerande, Chevalier des Ordres du Roi, & premier Ecuyer du Duc d'Orléans. Elle fut faite, après la mort de sa sœur, Dame d'Atours de la Duchesse d'Orléans, dont elle étoit Dame de Compagnie.

Gabriel-Simon, Marquis d'O, mort en 1734, Brigadier des Armées du Roi, a laissé de son mariage avec *Anne-Louise-Félicité Madaillan de Lassai*,

Adélaïde-Geneviéve-Félicité d'O, Marquise de Franconville, Comtesse de Manicamp, premiere femme de *Louis de Brancas*, Duc de Lauraguais, morte le 26 Août 1735, âgée de 29 ans, après être heureusement accouchée d'un second fils.

Les armes de la Maison d'O sont : *d'hermines, au chef endenté de gueules.*

* O (d'), ou Saint-Martin d'O : Terre & Seigneurie près d'Argentan, en Basse-Normandie, qui a donné son nom à la Maison éteinte, dont on vient de parler.

Elle fut vendue, après la mort de François d'O, Gouverneur de Paris, Chevalier des Ordres du Roi, chef de sa Maison, arrivée en 1594, & acquise par *Jacques de la Gueste*, Procureur-Général au Parlement de Paris. Cette Terre a passé de la Maison de *la Gueste* dans celle de *Seguier*, ensuite, par acquisition, dans celle de *Montagu*, & est aujourd'hui possédée par *Marie-Joseph-François-Claude de Montagu*, Marquis d'O, qui fut reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie, le 17 Mars 1728.

OBERT : Ancienne Noblesse ~~originaire de Flandres~~, établie à Lille, dont étoit

N... Obert, vivant en 1036, auquel *Godefroi de Bouillon* engagea son Duché de Bouillon, lorsqu'il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, à condition que s'il revenoit, il seroit en droit de le racheter. Voyez *Justel ; Alberic*, dans ses Chroniques ; *Chevreau, Tome IV, page 52 ; & Moréri*, au mot *Bouillon.*

Philippe, Roi d'Espagne, accorda, par Lettres-Patentes du 12 Septembre 1636, à Louis Obert, comme étant issu de noble race, & à ses successeurs, la qualité de *Chevalier.* Louis XIV, par d'autres Lettres-Patentes données à Versailles le 3 Octobre 1675, accorda à Charles Obert, & à ses successeurs, la même qualité de *Chevalier ;* & le même Monarque, par d'autres Lettres du 24

Juillet 1685, accorda à CHARLES OBERT & à ſes ſucceſſeurs, la qualité de *Vicomte de Chaunes.*

Les titres originaux qui nous ont été communiqués, juſtifient la filiation ſuivie de cette ancienne Famille noble, qui remonte à

I. PIERRE OBERT, Chevalier, qui vivoit en 1131. Il fut au ſervice de LOUIS VI, Roi de France; & ſuivant un Inventaire général des affaires de France, il étoit Colonel de 1500 Francs-Archers, à Roye, & eut pour fils:

II. NICOLAS OBERT, qui fit le voyage d'Outremer ſous PHILIPPE-AUGUSTE, & fut tué au ſiége d'Acre en 1191. *Fontenailles*, Hiſtoriographe du Roi HENRI II, dans ſes Chroniques de Flandres, *Chap. VIII, fol. 15*, en parlant du voyage d'Outremer de PHILIPPE-AUGUSTE, dit: *A cette prinſe d'Acre fut occis* N..... OBERT, &c. Il laiſſa pour fils,

III. MARTEL OBERT, Chevalier, dit *Bras-d'acier*, Seigneur de Galadin, Capitaine de la Garde du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, ainſi qualifié dans un Arrêt du Grand-Conſeil de Malines, rendu le 13 Juillet 1475, en faveur de JEAN OBERT, l'un de ſes deſcendans, dont il ſera parlé ci-après, lequel conſtate la nobleſſe, la filiation & les alliances nobles de cette Famille, & où il eſt fait mention de MARTEL OBERT, qui prit alliance, au mois de Novembre 1221, avec *Méhault de Parthenay*, fille de *Gautier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vint, entr'autres enfans:

IV. THIERRI OBERT, Chevalier, qui fut au ſervice de LOUIS IX, en qualité de Porte-Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Vendôme*. Il ſe maria, dans le mois de Septembre 1248, avec *Bonne de Hallencourt*, fille de *Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Harmy, dont:

V. LOUIS OBERT, Seigneur de Harmy & autres lieux, qui ſe maria, au mois de Janvier 1275, avec *Joſſine de Vaudricourt*, fille de *Joſſe*, Seigneur dudit lieu & de Nempont, dont il eut:

VI. HENRI OBERT, Seigneur de Harmy, marié, au mois de Mars 1305, à *Colloy de Sains*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Longville. De ce mariage vint:

VII. GAULTIER OBERT, Seigneur de Harmy, qui ſervit ſous le Roi PHILIPPE VI, dit DE VALOIS, & fut employé en divers voyages & expéditions militaires, où il s'acquit une grande réputation. De ſon mariage, contracté au mois de Février 1332, avec *Jeanne de Hangeſt*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de la Baulme, vint:

VIII. NICOLAS OBERT, dit *le Brun*, qui entra auſſi au ſervice de France, & eut de ſa femme, *Claire de Remy*, fille de *Taſſard*, Chevalier, Seigneur de Langle,

IX. JEAN OBERT, marié, l'an 1374, avec *Yolente de Clery*, fille de *Bernard*, Chevalier, Seigneur de Longjumeau. Il en eut:

X. JEAN OBERT, II. du nom, Seigneur de Longjumeau, Longville, &c. qui ſe maria avec *Hélene de Griboval*, fille de *Gautier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans: — 1. GAUTIER, qui ſuit; — 2. THOMAS, qui d'abord fut élevé Page du Comte *de Dammartin*, enſuite fait Capitaine d'Infanterie, & depuis eut divers emplois au ſervice de CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Il n'eut point d'enfans de ſon mariage avec *Blanche de Beaujeu*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Marliere; —— 3. & JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Eſpreaux, rapportés ci-après.

XI. GAUTIER OBERT, Seigneur de Longjumeau, fut quelques années Ecuyer-Tranchant du Comte *de Saint-Pol*, enſuite Capitaine de Cavalerie au ſervice du Duc *de Bourgogne*. Il épouſa *Anne de Tavannes*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont, pour fille unique, — PHILIPPOTE OBERT, Dame de Longjumeau, mariée au Sire *de la Haye*, en Boulonnois.

*Seconde Branche. Seigneurs d'Espreaux.*

XI. JEAN OBERT, III. du nom, Seigneur d'Eſpreaux, troiſieme fils de JEAN II,

& d'*Hélene de Griboval*, fut élevé Page du Comte *de Commerſan*, eut enſuite différens emplois au ſervice de CHARLES-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, ſe trouva à pluſieurs batailles & expéditions militaires, faiſant le ſervice à ſes dépens. Ce fut lui qui, à cauſe de deux petits Fiefs qu'il avoit acquis au Comté de Saint-Pol en Artois (pour lors ſous la domination des Comtes *de Flandres*), fut condamné d'en payer les droits de francs-fiefs, par les Commis à ce prépoſés, pendant une longue abſence en Dauphiné, pour des affaires de conſéquence. A ſon retour il ſe pourvut pardevant le Conſeil ſouverain de Malines, & ſur le vu de ſes titres, en obtint l'Arrêt du 13 Juin 1475, dont il a été fait mention ci-deſſus, qui confirma ſon ancienne nobleſſe d'extraction, ſes alliances nobles, ſes ſervices & ceux de ſes ancêtres, & lui fit reſtituer les droits de francs-fiefs auxquels il avoit été mal-à-propos impoſé. Il avoit épouſé *Marie Hubert*, fille de *Mathieu*, Seigneur de Cauroy, dont: —— 1. ENGUERRAND, qui ſuit; — 2. JEAN, Prêtre, vivant en 1524; —— 3. & GUILLAUME, Seigneur de Cauroy, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

XII. ENGUERRAND OBERT, Seigneur d'Eſpreaux, épouſa *Gabrielle de Gouy*, fille du Sire de Charnotte, dont:

XIII. PIERRE OBERT, Seigneur d'Aveſnes, marié à *Henriette de Bercourt*, Dame de Petigny, de laquelle il eut quatre fils & une fille. — L'aîné, nommé FRANÇOIS, Seigneur de Petigny, fut tué à la tête de ſa Compagnie; ſes trois autres freres eurent le même ſort en différentes occaſions, pendant les guerres de la Ligue. Il ne reſta que — CHARLOTTE OBERT, mariée au Sire *de Fontaine*, Capitaine des Gaſcons à Calais.

*Troiſieme Branche. Seigneurs de* CAUROY, *iſſus de la précédente.*

XII. GUILLAUME OBERT, Seigneur de Cauroy, troiſieme fils de JEAN III, Seigneur d'Eſpreaux, & de *Marie Hubert*, mort le 11 Novembre 1554, avoit épouſé, par contrat du 17 Février 1524, *Charlotte de la Vacquerie*, fille de *Hugues*, Seigneur de Bullecourt, dont: — 1. LAMBERT, Seigneur de Plennoiſon, décédé le 25 Juin 1576, qui ne laiſſa de ſon mariage, contracté le 1 Septembre 1574, avec *Claude de Servins*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Douvant, que — JEANNE OBERT, Dame de Plennoiſon, alliée à *Pierre de Berry*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy; — 2. & VALLERAND, qui ſuit.

XIII. VALLERAND OBERT, Seigneur de Mazinghem, Gaudimpré, Copiémont, Grevillers, Chaunes, Hoogſtract, &c. Conſeiller de Sa Majeſté, & ſon Procureur-Général en ſon Conſeil d'Artois, fit, par ſon teſtament, pluſieurs fondations en l'Egliſe de Saint-Gery d'Arras, où il fut enterré en 1617. Il avoit été auſſi reconnu *noble d'ancienne extraction*, tant du côté paternel que maternel, & comme tel exempt du droit de franc-fief, pour l'acquiſition qu'il avoit faite de la Terre & Seigneurie de Gaudimpré, & pour tous les autres Fiefs qu'il poſſédoit, par Sentence du Tribunal des Elus d'Arras (lequel Tribunal connoît de la Nobleſſe pour les Aides ordinaires & extraordinaires de la Province d'Artois), rendue le 18 Août 1585. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 4 Mars 1566, *Marie le Prevôt*, fille du Sire de Beaucaurois; & 2°. le 16 Novembre 1595, *Gertrude de Bernimicourt*, fille de *Claude*, Chevalier. Du premier lit ſortirent: —— 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Gaudimpré, rapportée après la poſtérité de ſon aîné; — 3. MARIE, alliée à *Louis de Coupigny*, Seigneur de Flet; & du ſecond lit: — 4. JACQUES-GUISLAIN, Seigneur des Maſures, qui n'eut de *Léonore de Bellevalet*, ſon épouſe, que — JACQUES OBERT, Seigneur dudit lieu, mort ſans lignée; — 5. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs du Peage, qui ſera auſſi rapportée ci-après; — 6. ISABELLE, femme de *Jean Dumont-Saint-Eloy*, Chevalier, Seigneur de Vendin, Député ordinaire de la Nobleſſe de la Province d'Artois; — 7. & CATHERINE, alliée à *Euſtache de Bellevalet*, Seigneur de Bernimicourt.

XIV. LOUIS OBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mazinghem, Grenet, Veſamurle, Burburs, Grevillers, &c. eſt le même qui obtint des Lettres

de

de Chevalerie, le 12 Septembre 1636, de PHILIPPE, Roi d'Eſpagne, en conſidération de ſon ancienne nobleſſe d'extraction, des ſervices multipliés de ſes ancêtres envers différens Princes, notamment depuis qu'ils étoient ſous ſa domination, comme il lui étoit apparu par les preuves qui étoient jointes à ſa Requête, leſquelles juſtifioient de plus, que lui, perſonnellement, s'étoit comporté valeureuſement au ſiége de Cambray & au ſecours d'Amiens, & qu'il avoit été fait priſonnier de guerre l'*épée au poing*, à la journée où commandoit le Marquis *de Warembon*. LOUIS OBERT fit pluſieurs fondations en l'Egliſe de Booſchepts, Châtellenie de Caſſel, où il fut enterré en 1545. Il eut de ſon mariage, accordé, par contrat du 18 Décembre 1597, avec *Marie le François*, Dame de Breucq, fille de *Jean*, Seigneur de Vuides, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Caſſel : — 1. ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Burburs, qui n'eut que deux filles de ſon alliance avec *Marie de Landas*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Vannehin, Grand-Bailli des Etats de Lille en Flandres, ſçavoir : — *Marie-Alexandrine*, Dame de Mazinghem, mariée, le 9 Février 1688, à *François d'Ennetieres*, Marquis des Mottes ; — & *Eléonore-Philippote*, Dame de Gouy, épouſe de *Joſeph Bonnaventure de Noyelle*, Baron de Torcy, du Conſeil de S. M. Catholique, Général de bataille de ſes Armées, Gouverneur & Surintendant des Ville & Province de Malines ; — 2. GUISLAIN, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Breucq, marié à *Marie de Seure*, fille du Sire de Gauclans, dont deux fils, morts ſans alliance, & trois filles, ſçavoir : — MARIE-ISABELLE, mariée au Sire *de Voogſt*, Chevalier héréditaire du Saint-Empire, Seigneur de Zonnebeke ; — MARIE-ALEXANDRINE, femme de *François de Melun*, Seigneur d'Omicourt ; — & AGNÈS-CATHERINE, alliée au Sire *de la Hamaide*, Seigneur d'Ogimont ; — 4. LOUIS, Seigneur de Rakendal, mort en 1638, non marié ; — 5. & FRANÇOISE, morte fille en 1660.

XV. GUISLAIN OBERT, Seigneur de Grevillers, Chaunes & Hoogſtract, &c. épouſa, par contrat du 1 Juillet 1626, *Florence de Landas*, ſœur-germaine de *Marie*, & fille du Sire *de Vannehin* : il mourut en 1641, & ſon épouſe le 16 Mai 1666. Leurs enfans furent : — 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ADRIEN-IGNACE, Seigneur de Rakendal, né le 31 Juillet 1632, Prévôt des Chanoines de Seclin près Lille : il eſt mort le 27 Août 1695 ; — 3. FRANÇOIS-BONNAVENTURE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 4. CHARLES PHILIPPE, Vicomte de Chaunes, dont la poſtérité ſera auſſi rapportée après celles de ſes deux freres ; — 5. GUISLAIN-ERNEST, né le 9 Novembre 1641, Chanoine de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort en 1617 ; — & MARIE-PHILIPPE OBERT, née le 6 Novembre 1636, Religieuſe Annonciade à Lille.

XVI. LOUIS-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Grevillers, né le 9 Mai 1627, mort le 2 Juillet 1703, avoit épouſé, par contrat du 9 Novembre 1674, *Florence de Lannoy*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Courtembus, la Chapelle, &c. dont : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort ſans alliance ; — 2. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. CHARLES-PHILIPPE, mort, non marié, en 1707 ; — 4, 5 & 6. & trois filles, dont une nommée MARIE-FRANÇOISE, née en 1683, épouſa *Hippolite-Joſeph de Liot*, Seigneur de Landres.

XVII. MAXIMILIEN-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Courtembus, Rakendal, Grevillers, &c. né en Janvier 1692, eut de ſon mariage, accordé en 1723, avec Demoiſelle *Marie-Françoiſe d'Angre*, en Picardie : — 1. AIMABLE-AMANT-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. LOUISE, née en Décembre 1723, mariée ; —— 3. & ELISABETH, auſſi mariée.

XVIII. AIMABLE-AMANT-JOSEPH OBERT, Seigneur de Grevillers, né en Décembre 1724, a épouſé *N... de Liot*, dont il a ſix enfans encore jeunes.

*Quatrieme Branche. Seigneurs D'HOOGSTRACT, &c. iſſue de la précédente.*

XVI. FRANÇOIS-BONNAVENTURE OBERT, Chevalier, Seigneur d'Hoogſtract, Tourout, Saint-Maurice, &c. troiſieme fils de GUISLAIN, Seigneur de Grevillers, né le 27 Novembre 1634, fut d'abord Mayeur de la ville de Lille, enſuite

pourvu de la charge de Préſident à Mortier au Parlement de Flandres, après avoir obtenu préalablement de Sa Majeſté des Lettres de diſpenſe d'exercer les fonctions de Conſeiller en ladite Cour, comme il ſe pratiquoit ſuivant l'Ordonnance, & mourut dans cette charge le 24 Avril 1695. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Août 1680, *Marie-Madelene de Landas*, fille de *François*, Seigneur des Mottes, qui ne ſurvécut ſon mari que de trois mois. De ce mariage vinrent : — 1. ADRIEN-JOSEPH, Seigneur de Tourout, né le 1 Juillet 1681, Chanoine de Saint-Pierre de Lille; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & GUISLAIN-FRANÇOIS, Seigneur d'Hoogſtract, né le 13 Juin 1686, mort ſans poſtérité.

XVII. JEAN-FRANÇOIS OBERT, Seigneur de Beauregard, Walle, &c. né le 6 Août 1684, s'allia, le 11 Mars 1706, avec *Henriette-Françoiſe de Gruſon*, Dame de Laſſus, dont : — 1. GUISLAIN-FRANÇOIS-JOSEPH, né le 8 Mars 1707, mort, ſans alliance, le 22 Septembre 1735; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né le 12 Février 1711, Carme-Déchauſſé; — 3. LOUIS-EUGENE-JOSEPH, qui ſuit; — 4. HENRI-HIACINTE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 5. & MARIE CATHERINE-HENRIETTE, née en 1708, mariée, le 22 Juin 1739, à *Maximilien-Joſeph-Xavier le François*, Ecuyer, Seigneur du Clercq.

XVIII. LOUIS-EUGENE-JOSEPH OBERT, Seigneur de Laſſus, né le 8 Juillet 1712, a épouſé, à Lille en Flandres, le 10 Octobre 1745, *Marie-Madelene-Séraphine Heſpel*, fille de feu *Jean-Batiſte*, Ecuyer, Seigneur de Vandeville, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit; — 2. & MARIE-HENRIETTE, née le 15 Juillet 1748.

XIX. CHARLES-JOSEPH OBERT, Seigneur de Tourout, né le 29 Mars 1750, n'étoit pas encore marié en 1772.

XVIII. HENRI-HIACINTE OBERT, Seigneur de Roſuelle, quatrieme fils de JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Beauregard, & de *Henriette-Françoiſe de Gruſon*, né le 7 Septembre 1717, mort en 1754, avoit épouſé, par contrat du 9 Août 1740, *Marie-Urſule-Joſephe de Boudry*, fille de *Henri-Dominique*, Seigneur de Montroeul, dont : — ZACHARIE, qui ſuit; — & une fille, mariée, à Mons en Hainaut, au Baron *de Malingreau d'Hembiſe*.

XIX. ZACHARIE OBERT, Seigneur d'Hoogneſlande, reçu aux Etats du Hainaut Autrichien, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe, qui ſont plus conſidérables que celles qu'on exige ailleurs en pareil cas, n'étoit pas encore marié en 1772, & il a obtenu, en Mai 1773, des Lettres de Chevalier d'honneur au Conſeil Souverain de Mons.

*Cinquieme Branche. Vicomtes de* CHAUNES.

XVI. CHARLES-PHILIPPE OBERT, Chevalier, Vicomte de Chaunes, quatrieme fils de GUISLAIN, Seigneur de Grevillers, & de *Florence de Landas*, né le 29 Janvier 1639, mort le 21 Janvier 1721, fut d'abord Rewart & Mayeur de la ville de Lille (premiere charge de Magiſtrat de ladite Ville, qui ne peut être donnée qu'à la Nobleſſe), dont il s'acquitta avec tant de zele, que Louis XIV, pour lui en témoigner ſa ſatisfaction, lui donna des Lettres de *Chevalier*, datées du 3 Octobre 1675. Il y eſt fait mention auſſi que ceux de ſon nom & de ſa Maiſon avoient rendu des ſervices importans à leurs Princes, qu'ils avoient été alliés à de très-bonnes & illuſtres Maiſons, ainſi qu'il étoit juſtifié dans l'Arrêt du Parlement de Malines du 13 Juillet 1475. Il fut enſuite pourvu de la charge de Prévôt du Comté de Valenciennes, enſuite de celle de Prévôt général de la Flandre & du Hainaut, qu'il remplit avec tant de diſtinction, dans les Armées & ailleurs, que Sa Majeſté lui accorda des Lettres de *Vicomte de Chaunes*, pour lui, ſes enfans & leurs deſcendans mâles, données à Verſailles en Juillet 1684. Il avoit épouſé, le 13 Décembre 1670, *Marie-Catherine de Hangouart*, fille de *Vallerand*, de laquelle il eut : — 1. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine & Tréſorier de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille, mort dans cette dignité le 14 Mars 1721; — 2. FRANÇOIS-BALTHASARD, Chevalier, Seigneur d'Hongrie, né le 24 Janvier 1685, mort Lieutenant des Vaiſſeaux de haut-bord, & Chevalier de Saint-Louis, en 1726; — 3. SÉBASTIEN-MARIE, tué au ſiége de Barcelonne en

1714; — 4. Louise-Pélagie, épouse du Sire *de Maguire*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine d'un Régiment Irlandois au service de France; —— 5. Anne Julie, née le 6 Janvier 1678, alliée à *Guillaume-Henri de Quadt*, Colonel du Régiment Royal-Allemand, Cavalerie, depuis Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis. De ce mariage est née : — *Marie-Erneſtine de Quadt-de-Landskroonn*, morte, non mariée, à Strasbourg en Avril 1773; — 6. & Marie-Michelle, née le 2 Avril 1679, mariée au Sieur *d'Articq*, Chevalier, Commandant pour le Roi à Betford en Alsace.

*Sixieme Branche. Seigneurs de Gaudiempré.*

XIV. Jean Obert, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Copiémont, &c. second fils de Vallerand, & de *Marie le Prévoſt*, épousa, 1°. par contrat du 19 Janvier 1601, *Madelene le Candele*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Seigneur d'Herbamez; & 2°. *Marguerite de Landas*, fille du Seigneur de Chin. Du premier lit sortirent : — 1. Louis, qui suit; — 2. Jean, Seigneur de Copiémont, Capitaine des Chevaux-Légers au service de Louis XIII, tué à la journée de Casal en 1629; — 3. Maximilien, Abbé de Marchiennes près de Douay, mort le 12 Janvier 1673; — 4. & Marie-Catherine, alliée au Sire *de Baudringhem*, Chevalier, Seigneur du Jardin.

XV. Louis Obert, Chevalier, Seigneur de Gaudiempré, Lieutenant-Général du Siége Royal de la Gouvernance de Lille en Flandres, épousa, le 14 Juin 1625, *Marie Van-Nien-Venhove*, fille de *François*, Seigneur de Noyelle. De ce mariage naquirent : — 1. Jean-Batiste, qui suit; —— 2. Jeanne-Françoise, mariée 1°. à *Vallerand de Hangouart*; & 2°. à *Jacques de Zedar*, Chevalier, Seigneur de Chamelin, Capitaine de Carabiniers au Régiment du Colonel-Général de la Cavalerie de France; —— 3. Ernestine, Abbesse de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Flines près Douay, morte le 2 Septembre 1695; —— 4. & Anne-Jeanne, mariée 1°. au Sire *de la Fosse*, Chevalier; & 2°. à *François de Gennevieres*.

XVI. Jean-Batiste Obert, Seigneur de Noyelle, prit alliance, en 1674, avec *Anne-Françoiſe du Châtel*, fille de *François*, Seigneur de Langlé, & mourut le 1 Mars 1694, laissant : — 1. Philippe-Alexandre, Seigneur de Noyelle, premier Capitaine du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, qui ne laissa point de postérité de *Jeanne*, son épouse, fille du Sire *de Carpentier*, Commissaire au renouvellement de la Loi des Pays-Bas Espagnols; — 2. Josse-Alexandre, qui suit; — 3. Eléonore-Marie Alexandrine, alliée à *Pierre-Ignace Van-Hecaute*, Seigneur d'Aigremont; — 4. Anne-Françoise, épouse de *Jean-Mathias de Bonnet*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-Sauveur de Lille; — 5. Louise-Ernestine, mariée à *Philippe Olivier*, Seigneur de la Brosse, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort Saint-François d'Aire; — 6. & Marianne-Thérese, femme de *Gilles-Théodore de Langle*, Seigneur d'Offlande.

XVII. Josse-Alexandre Obert, Seigneur de Copiémont, &c. Capitaine au Régiment de Navarre, puis Major du Régiment de Solre, Infanterie, au service de France, mourut le 22 Novembre 1698, ayant eu plusieurs enfans morts en bas-âge, de son mariage contracté, le 2 Février 1693, avec *Marie-Catherine du Chambge*, fille de *Séraphin*, Chevalier.

*Septieme & derniere Branche, Seigneurs du Peage.*

XIV. Charles Obert, Seigneur du Peage, second fils de Vallerand, Seigneur de Mazinghem, & de *Gertrude de Bernimicourt*, sa seconde femme, épousa *Jeanne-Claire de Bertaut*, fille de *Louis*, Seigneur de Herbevol, dont :

XV. Louis-Floris Obert, Seigneur du Peage & de Tancque, Capitaine de la Forêt de Nieppe, & de la dépendance de la Motte-au-Bois, eut de son mariage avec *Thérese Hubert*, fille de *Mathieu*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin;

XVI. Charles-Adrien Obert, Seigneur d'Abluy, Capitaine au ſervice de France, mort à Bruxelles, inhumé dans l'Egliſe de Saint-Ghedule. Il avoit épouſé *Sophie-Thérèſe de Creſt*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Hal, dont : — 1, 2 & 3. Charles-Jacques, Charles-Alexandre & Procope-Alexandre, tous les trois morts ſans poſtérité ; — 4. & Nicolas, qui ſuit.

XVII. Nicolas Obert, Seigneur d'Abluy, mort à Bruges, où il faiſoit ſa réſidence, & inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Donat, avoit épouſé 1°. *N... du Chaſtel ;* & 2°. *N... Van-Draghen.* Il eut du premier lit : —— Sophie & Jeanne, non mariées ; & du ſecond : — Charles, qui ſuit.

XVIII. Charles Obert, Seigneur d'Abluy, né à Bruges, ſujet de l'Impératrice Reine de Hongrie, eſt entré à ſon ſervice en 1754, dans le Régiment de Saxe-Gotha, depuis devenu Régiment du Prince *de Ligne*, dans lequel, ſuivant un certificat de ce Prince, il s'eſt comporté avec diſtinction dans toutes les batailles & actions où il s'eſt trouvé pendant les dernieres guerres, & n'étoit pas encore marié en 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, à trois chandeliers de même.* Deviſe : Pro lumine virtus. Ces armes ſont rapportées ainſi dans l'Arrêt du Conſeil Souverain de Malines du 13 Juillet 1475, & dans la Sentence de l'Election Provinciale d'Arras rendue le 18 Août 1595.

O-BRIEN : Nom de la plus noble & de la plus ancienne Maiſon d'Irlande, qui a donné de nos jours un Maréchal de France, dans la perſonne du Maréchal *de Thomond.*

Toute la Nobleſſe qui porte le nom O-Brien, tire ſon origine de Briam-Boraimhe, proclamé Roi d'Irlande.

Charles O-Brien, Comte de Thomond, Vicomte de Clare, Pair du Royaume d'Irlande, & Colonel d'un Régiment Irlandois de ſon nom, eſt mort à Paris le 29 Décembre 1774, dans la 57^e^ année de ſon âge.

Il eſt parlé de cette Maiſon dans le *Mémorial* de 1754, par l'Abbé *d'Eſtrées*, *p.* 60 ; dans l'Hiſtoire d'Irlande de *Pierre Walth ;* dans celle du Docteur *Keteng* & dans *Moréri.* Voyez Clare.

OCCARS, en Franche-Comté : Famille noble, dont les armes ſont : *de gueules, au chef d'or, emmanché de trois piéces.*

OCHAIN : Suivant un *Mémoire envoyé*, c'eſt une Famille des Pays-Bas, originaire de celui de Luxembourg, *noble d'extraction*, qui tire ſon nom d'un Village au même Duché, dont ils étoient Seigneurs de tems immémorial. Elle eſt reconnue pour telle tant par des Lettres-Patentes du Roi de Bohême, avec ſon ſcel pendant en queue, en date de l'an 1324, que par les alliances conſidérables qu'elle a contractées, comme on le va voir.

I. Gerard d'Ochain, Seigneur dudit lieu, Chevalier, épouſa la quatrieme fille de Meſſire *Raës*, I. du nom, Seigneur *de Warfuſée*, dont : —— 1. Wathy, qui ſuit ; — 2. Johan, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. Reneris, mariée à *Jacques de Chabot*, Echevin de Liége, qui portoit pour armes : *d'or, à 3 chabots de gueules.* Elle en eut un fils nommé *Gerard de Chabot*, Chanoine de Saint-Lambert à Liége ; — 4. & N... d'Ochain, mariée à noble Seigneur *Gilles de la Cange*, qui portoit pour armes : *burelé d'argent & d'azur, au canton vairé d'argent & de gueules.* De ce mariage vint une fille : — *N... de la Cange*, alliée à Meſſire *Jean de Lardier*, Chevalier, Echevin de Liége, dont les armes ſont : *d'or, au ſautoir de gueules, à une fleur d'argent.*

II. Wathy d'Ochain eut la Seigneurie d'Ochain, comme il ſe voit par ſa tombe dans l'Egliſe de Clavier. Sa fille unique en hérita, & épouſa noble *Johan*, Seigneur *de Haneff*, fils aîné de Meſſire *Euſtache Perſan*, II. du nom, & de *N... de Rulan*, ſa premiere femme. Il fut tué au combat de Nierbonne,

près de Huy, au ſervice de ceux de Liége contre l'Evêque *Adolphe de la Marck*, & les Habitans de Huy, en 1338. Il n'eut qu'un fils unique qui mourut ſans hoirs, au Royaume de Grenade, contre les Sarraſins; & il laiſſa ſes Terres de Haneff & d'Ochain à *Weri*, ſon couſin, fils du Seigneur *de Rochefort*.

II. JOHAN D'OCHAIN, fils puîné de GERARD, & de *N... de Warfuſée*, eut pour fils :

III. JOHAN D'OCHAIN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe. Il épouſa *N... de Perſan*, fille d'*Euſtache*, & de *N... de Baulen*, ſa ſeconde femme, d'une illuſtre famille, & couſine du Duc *de Lorraine*. De ce mariage vint :

IV. ISTASSE D'OCHAIN, qui mourut au mois d'Août 1324, ſuivant ſa tombe dans l'Egliſe Paroiſſiale d'Aye, ſur laquelle il eſt écrit qu'il eſt fils de Monſeigneur JOHAN D'OCHAIN, Chevalier, Seigneur de Jemeppe. On lui donne pour fils :

V. JEAN D'OCHAIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Jemeppe & d'Aye, ſuivant un acte de la Cour de Waha, du 5 Février 1479. Il mourut vers 1490, & eut pour fils

VI. JOHAN D'OCHAIN, IV. du nom, Seigneur de Jemeppe & d'Aye. Il épouſa Demoiſelle *N... de Lompré*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. JOHAN, Seigneur de Jemeppe, marié, en 1526, à *Catherine*, fille de noble *Jean de Halloy*, & de *Jeanne de Modave*, dont : (a) NICOLAS D'OCHAIN, Seigneur de Jemeppe, marié, 1°. en 1570, à *Adrianne*, fille de *Nicolas de Vervo*, Seigneur de Daverdis; & 2°, par contrat du 26 Janvier 1588, à Demoiſelle *Catherine de Montjoye*. Il n'eut de l'un de ces deux mariages qu'une fille, nommée : — CATHERINE D'OCHAIN, alliée dans l'ancienne famille *d'Ans* ; — (b) ANNE D'OCHAIN, mariée à noble *Jehan*, Seigneur *de Fiſenne*, dont elle eut un garçon & deux filles : le garçon, — *Gui de Fiſenne*, — & *Jeanne*, la fille aînée, moururent ſans hoirs ; la cadette, nommée *Catherine de Fiſenne*, épouſa *Nicolas de Waha*, Prévôt de la Roche ; — (c) & JEANNE D'OCHAIN, entrée dans la noble Famille de *Spontin*, en épouſant *Guillaume de Spontin*, Seigneur de Frey; —— 3. THIRY D'OCHAIN, marié à noble Demoiſelle *de Masbourg*, dont : — CATHERINE D'OCHAIN, qui s'allia à noble *Bauduin de Cugnon* ; — 4. GILLES D'OCHAIN, marié 1°. à Demoiſelle *Gilis d'Anloy*, fille d'*Hubert d'Anloy* ; & 2°. à noble Demoiſelle *Jehanne de Wavreilles*. Du premier lit il eut : — JEAN D'OCHAIN, mort ſans poſtérité ; —— CATHERINE, morte auſſi ſans hoirs ; — & ANNE D'OCHAIN, mariée au noble Seigneur *de Traiſnelle d'Agimont* ; & du ſecond lit : —— HENRI, GILLES, EVRARD & ANNE D'OCHAIN, dont on ignore la deſtinée ; — 5. & CATHERINE D'OCHAIN, mariée 1°. à noble *Jehan de Hodirtel* ; 2° à noble *Jean d'Anloy* ; & 3°. par contrat du 22 Décembre 1545, à noble *Evrard de Wavreilles*, fils de *Hubert de Wavreilles*, Seigneur de Bordon.

VII. JEAN D'OCHAIN, V. du nom, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, par contrat du 4 Novembre 1531, Demoiſelle *Anne de Vervy*, fille de *Roland*, & en eut : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. ROLAND, tué, ſans laiſſer de poſtérité, devant Harlem en 1573 ; — 3. & MARGUERITE, mariée à noble *Robert de Vaulx*, Seigneur de Sibré, & Prévôt de Baſtogne, dont : — *Marie de Vaulx*, alliée, par contrat du mois de Décembre 1584, à noble *Evrard de Ghenart*, Seigneur de Sohier.

VIII. GILLES D'OCHAIN, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, 1°. par contrat de l'an 1571, noble Demoiſelle *Jeanne*, fille de noble *Bauduin de Saive* ; & 2°. par contrat du 2 Août 1588, *N... de Sarter*, fille de noble *Guillaume de Sarter*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. N... D'OCHAIN, Abbeſſe de Philippré ; — 3. N..., Religieuſe à Sainte-Aldegonde à Huy ; — 4. & ANNE, mariée à noble *Henri de Brialmont*, Seigneur des Enneilles, dont : — *Jean de Brialmont*, Seigneur des Enneilles, qui eut un fils marié à *N... de Hamal-de-Blier*, mere de *N... de Brialmont*, allié à une Demoiſelle *de Coppin de Beauſain*, de laquelle il a eu trois filles ; — l'aînée a épouſé le Seigneur *de Vandeſtraten* ;

— la ſeconde s'eſt mariée avec un Seigneur *de Verlange-de-Vitry*; — & la troiſiéme, morte fille.

IX. Jean d'Ochain, VI. du nom, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, mort en 1659, avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Soy*, fille de noble *François de Soy*, Seigneur d'Aye, Samodene, & de Demoiſelle *Jeanne de Oley*, dont : — 1. Edmond, qui ſuit; — 2. André, mort ſans poſtérité; — 3. Dorothée, mariée à noble Seigneur *de Hamal de-Blier*; 4. Marie-Ide, Religieuſe à Sainte-Aldegonde à Huy; — 5. Lambertine, Religieuſe à Marche; — 6, 7 & 8. Marie, Jeanne & Catherine, mortes ſans poſtérité.

X. Edmond d'Ochain, dit *de Jemeppe*, Seigneur d'Aye, épouſa, par contrat de 1675, noble Demoiſelle *Marguerite-Charlotte de Marotte-de-Montigny*, fille de *N... de Marotte-de-Montigny*, dont les armes ſont : *d'argent, à 3 chaudrons de ſable*, & de Demoiſelle *N... Deſmartins*, fille de *Jean Deſmartins*, & de *Françoiſe de Hovine*, dont : — 1. Charles-Edmond, dit *de Jemeppe*, marié à Demoiſelle *de Woot de Triſche*, du Pays de Liége; — 2. Guillaume-Joseph, mort ſans hoirs; — 3. André, marié à Demoiſelle *de Bechet*, Dame d'Avrainne; — 4. Marie-Joseph, Religieux à Marche; — 5. Théodore, Religieuſe à Sainte-Aldegonde à Huy; — 6. Dieudonnée-Jeanne-Marguerite, Religieuſe au Monaſtere du Val Notre Dame; — 7. Ernestine, mariée à noble *Erneſt*, Comte *de Rougrave-de-Sereinchamps*, mere de trois filles, ſçavoir : — *Joſeph de Rougrave*, Religieuſe au Monaſtere du Val Notre-Dame; — *Charlotte*, Religieuſe aux Dames-Blanches à Namur; — & *Florence-Joſephe*, Comteſſe *de Rougrave-de-Sereinchamps*, mariée à noble Seigneur Baron *de Soumagne-de-Seinzelle*, dont un fils, Chambellan actuel de LL. M. I. & R. & quatre filles; — 8. & Dieudonnée-Henriette d'Ochain, mariée à noble *Guillaume de Caſſal*, Seigneur de Ny, dont deux fils & quatre filles, ſçavoir : — *Guillaume-Joſeph-Remi de Caſſal*, Seigneur de Ny, grand Han, Rianwez, Seinſein, Hampteau; — *Antoine*, mort au ſervice de LL. M. I. & R. en Bohême en 1759; — deux filles, Religieuſes de la Congrégation de Notre-Dame à Mons; — la troiſieme *Marguerite-Claire-Joſephe de Caſſal*, non mariée; — & la quatrieme, *Erneſtine-Henriette-Joſephe-Michelle de Caſſal*, mariée, en 1763, à noble Seigneur *Jacques-Albert-François-Louis*, Baron *de Flaveau-de-Henry*, Seigneur de Louverval, de Froidmond, &c. dont : — *Xavier-Albertine de Flaveau*; — & *Marie-Caroline*, morte en bas-âge. *Voyez* Flaveau. Les armes d'Ochain ſont : *de gueules, à 2 léopards d'argent.*

O-DEMIRA.

Les Comtes de ce nom ſont ſortis des Ducs *de Bragance*, par Alphonse de Portugal, I. du nom, Comte de Furo & d'O-Demira, & *Marie de Noronna*, Comteſſe d'O-Demira, ſa femme : il étoit fils puîné de Ferdinand, I. du nom, Duc de Bragance, & de *Jeanne de Caſtro*. Après la mort tragique du Duc *de Bragance*, ſon frere, il ſe retira en Caſtille, où il mourut en 1484. Sa poſtérité a fini à Sanche de Portugal-Noronna, III. du nom, Comte d'O-Demira, Grand-Alcaide d'Eſtremos, Conſeiller d'Etat & Grand-Maître de la Reine de Portugal, mort, en 1642, ſans enfans. Voyez *Moréri*. Les armes : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de cinq écuſſons de Portugal.*

* ŒTINGEN : Nom d'un pays de la Souabe, ci-devant *Comté*, érigé en *Principauté* par l'Empereur Léopold, en 1370. Les Princes de ce nom deſcendent d'Othon *le Grand*.

La Généalogie des Princes d'Œtingen ne commence, dans *Moréri*, qu'à Louis, XI. du nom, Comte d'Œtingen, mort en 1370. La branche aînée de cette Maiſon s'eſt éteinte dans Albert-Ernest, II. du nom, Prince d'Œtingen, né le 8 Août 1669, marié, le 11 Octobre 1688, à *Sophie-Louiſe*, fille de *Louis* VI, Landgrave *de Heſſe-Darmſtadt*, qui n'eut qu'un fils, né & mort le 24 Juillet 1689; — & Sophie-Madelene-Elisabeth, née le 14 Mars 1691.

Les autres branches ſont : —— 1. les Comtes d'Œtingen-Wallerstein ; —— 2. les Comtes-d'Œtingen-Spielberg ; —— 3. les Comtes d'Œtingen-Walderen & Loizeinstein. Voyez *Imhoff* & *Moréri*.

OFFAI, Sieur de Beauchamp & de Rieux : Famille de Picardie.

Jean d'Offai, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Beaurepaire, de Grets & de Rieux, vivant en 1498, avoit épouſé *Marie de Boufflers*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Il eut de ce mariage : — Philippe, qui ſuit ; — & Isabeau.

Philippe d'Offai, Ecuyer, Sieur de Beaurepaire, &c. eut pour femme *Françoiſe de Monſoures*. De leur mariage naquirent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Charles, Seigneur de Beaurepaire, &c. Maréchal des Logis de la Compagnie d'Ordonnance de M. de Broſſe, l'an 1568 ; — 3. & Antoine, Capitaine de la ville de Mouzon, & homme d'armes de la même Compagnie d'Ordonnance.

Jean d'Offai, II. du nom, Ecuyer, Archer de la Compagnie de M. *de Broſſe*, épouſa, au mois de Septembre 1571, *Catherine Perrin*, & eut pour fils :

Charles d'Offai, Sieur de Rieux, Ecuyer, qui fut marié en premieres noces avec *Jeanne Huyard* ; & en ſecondes noces, le 20 Juin 1611, avec *Marie Conquaut*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Marie de Mailly*. Il eut de ſon premier mariage : — René qui ſuit ; & du ſecond : — Louis, Capitaine dans le Régiment de Saint-Nectaire, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt contradictoire du Conſeil d'Etat du Roi du 26 Mai 1667.

René d'Offai, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Rieux, épouſa, le 22 Janvier 1632, *Françoiſe de Mazille*, fille *d'Etienne*, Ecuyer, Sieur de Fouquerolles, & de *Françoiſe Perrin*. Ils eurent de leur mariage :

René d'Offai, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Rieux, qui fut accordé en mariage, le 10 Juin 1672, à *Anne de Quen*, & eut ſix enfans, ſçavoir : — — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Joseph, Sieur de Rieux ; —— 3. Charles, Aide-Major, Capitaine des Portes de Marſal, puis de celles de Strasbourg ; 4. Antoinette ; — 5. Jeanne ; — 6. & Marie, reçues à Saint Cyr le 27 Octobre 1687, & le 3 Mai 1694.

Pierre d'Offai, Ecuyer, Sieur de Beauchamp, batiſé le 4 Avril 1678, fut marié le 9 Août 1700, avec *Marie-Suzanne de Metz*, fille de *Benoît*, ancien Echevin de la ville de Doullens, & de *Marie le Noir*. De ce mariage ſont iſſues, entr'autres enfans : — Suzanne, née le 4 Juillet 1715 ; — & Marguerite-Madelene, née le 21 Octobre 1718, reçues à Saint-Cyr ; l'une le 26 Avril 1727, & l'autre le 13 Août 1730. Armorial de France, *Reg. I, Part. II, page* 417.

Les armes ſont : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croiſſant de même, & ſurmonté de trois étoiles d'or rangées en face.*

*Piganiol de la Force* donne à cette Famille pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de deux larmes d'argent*, 2 & 1.

OFFANGE, en Anjou. *Voyez* Saint-Offange.

OFFEMONT : Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de la Maiſon de *Clermont*, en Beauvoiſis. *Voyez* Clermont.

OGIER.

Pierre-François Ogier, Seigneur d'Henonville, Berville & Puiſieux, Grand-Audiencier de France, ancien Receveur-Général du Clergé de France, mort le 24 Décembre 1735, a laiſſé pour troiſieme & derniere fille, de feu *Marie-Thereſe Berger*, ſon épouſe, décédée le 12 Mars 1722, — N... Ogier, épouſe de *Jacques Nigot*, Seigneur de Saint-Sauveur, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, morte la nuit du 2 au 3 Janvier 1738, âgée de 26 ans, laiſſant deux fils & trois filles en bas-âge. Mercure de Janvier 1738, *p.* 172.

Jean-François Ogier, Préſident honoraire au Parlement de Paris, ci-devant Ambaſſadeur en Dannemarck, nommé Conſeiller d'Etat en 1766, mort à Paris le 23 Février 1775, fort regretté pour ſes talens ſupérieurs dans les

différentes places qu'il a remplies, portoit pour armes : *d'argent, à trois treffles de ſable.*

Il y a en Normandie une Famille du nom d'Ogier, Election de Valognes, dont les armes ſont : *de ſable, au bois de cerf d'or, accompagné d'une roſe d'argent en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.*

* OGIMONT : Seigneurie ſituée en Flandres, érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, en faveur de *Jean de Marnix*, Chevalier, Baron de Potes, iſſue d'une ancienne Nobleſſe militaire de Chevalerie.

OGLETHORP : Famille ancienne d'Angleterre.

Guillaume, Seigneur d'Oglethorp, près Yorck, épouſa *Suſanne Sutton*, fille de *Guillaume Sutton de Averham*, dans le Comté de Nottingham, & ſœur de *Robert Sutton*, créé *Lord-Baron* de Lexinton-de-Averham le 21 Novembre 1645, par Charles II, Roi d'Angleterre.

Il a eu pour fils Sutton, Seigneur d'Oglethorp, Braham & Clifford, qui ſe maria avec *Françoiſe Matthew*, ou *Mathieu*, petite-fille du célebre *Tobie Matthew*, Archevêque d'Yorck, mort le 29 Mars 1628, dont vint :

Theophile d'Oglethorp, qui fut, ſous les Rois Charles II & Jacques II, Grand-Ecuyer, Colonel du vieux Régiment de Hollande, & Major des Armées d'Angleterre. Il mourut à Londres le 10 Avril 1702, dans ſa 52$^{e}$ année. Il avoit épouſé *Eléonore Wal-de-Rathkenny*, morte à Londres le 1 Juillet 1732, âgée d'environ 70 ans, fille de *Richard Wal*, Seigneur de Rathkenny, dans le Comté de Tipperary, au Royaume d'Irlande.

De ce mariage ſont nés : — 1. Edouard, Comte d'Oglethorp, âgé de 36 ans, qui n'étoit pas marié en 1733 ; — 2. Anne-Henriette, qui vivoit ſans alliance la même année ; — 3. Eléonore, mariée, le 5 Mars 1707, à *Eugene de Béthizy*, Marquis de Mezieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 24 Avril 1724, dont poſtérité, ſçavoir : Meſſieurs *de Mezieres* & les Princeſſes *de Ligne* & *de Montauban* ; — 4. Marie-Eléonore, mariée, le 3 Juin 1733, à *Anne-François-Joſeph*, Marquis *de Baſſompierre*, mort ſans enfans le 20 Mai 1734 ; — 5. & Françoise, mariée à Paris en 1719, à *Joſeph de Bellegarde*, Marquis des Marches, fils aîné de *Jean-François de Bellegarde*, Marquis d'Entremons & des Marches, Ambaſſadeur du Duc de Savoie, Roi de Sicile, à la Cour de France en 1716, & de *Catherine-Françoiſe de Regard-de-Vero*, dont un fils, Colonel au ſervice du Roi d'Angleterre ; & deux filles, mariées.

Les armes d'Oglethorp ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois hures de ſangliers, arrachées, auſſi de ſable.*

OGNA ou UGNIE : Famille noble du Comté de Bourgogne, qui tire ſon nom de la Terre d'Ugnie, que l'on nomme en langage Comtois Ogna.

Etienne, Seigneur d'Ogna, vivant en 1540, eut de *Françoiſe de Vichy*, ſon épouſe, — 1. Philibert, qui ſuit ; — 2. Claude, Chevalier de Malte, Commandeur de la Villedieu en Fontenet & de la Muſſe, mort en 1609 ; — 3. François, Seigneur de la Chaux, marié à *Renée de l'Aubepin*, Dame de Varcy, avec laquelle il vivoit en 1590, dont il eut, entr'autres enfans : — Jeanne d'Ugnie, mariée à *Bertrand du Breuil*, Baron de la Baſtie, vivant en 1621, fils d'*Antoine*, Baron de la Baſtie, & de *Claire de Grimaldi*, ſa premiere femme ; — 4. & Claudine, femme, le 27 Mai 1621, d'*Etienne du Saix*, Seigneur de Villars-Chapelle, fils de *Louis*, & de *Jeanne de Chavannes*.

Philibert, Seigneur d'Ugnie, & de la Chaux, épouſa *Iſabeau de Monconis*, fille de *Jean*, & de *Gillette de Lugny*, dont : — Antoine, qui ſuit ; — & Béatrix, femme, le 21 Avril 1603, de *Jean de Montonnent*, Seigneur de Chanay, fils de *Jean de Montonnent*, & de *Françoiſe de Seyturier*.

Antoine, Seigneur d'Ugnie, épouſa, en 1594, *Jeanne-Françoiſe de Morya*, fille

fille de *Pierre de Morya*, Seigneur de Valogna, & de *Marie de Chandée*. Il vivoit encore en 1618.

On trouve de la même famille une CLAUDINE D'UGNIE, femme de *François de Morel*, Seigneur de Villechâtel en Comté. C'eſt ce que nous ſçavons de cette famille, qui peut-être ne ſubſiſte plus, & dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en pointe d'une quintefeuille de même.*

O'Beguerly, orig. d'Irlande. Voy. la Généal. ci-après pr. 1341

OILLIAMSON. Voyez cet article à la fin de la Lettre *O*.

* OINGT : Petite Ville murée dans le Lyonnois, dont les Seigneurs ont pris la qualité de *Vicomtes* dès le XIII^e^ ſiécle. Sa Juriſdiction s'étend ſur la Paroiſſe de Teyze, dont le Château a titre de *Baronnie*, & ſur celle de Sainte-Paule & de Moire. Elle eſt poſſédée par *N... Rique*, Secrétaire du Roi. *Tabl. Gén. Part. VII, p. 244.*

OINVILLE, en Normandie. L'origine de cette Maiſon eſt aſſez incertaine, quelques-uns veulent qu'elle ſoit du Bailliage de Caux, à cauſe des biens qu'elle a faits à l'Abbaye de Vallemont : les autres la croyent du Bailliage d'Evreux, à cauſe des Terres qu'elle y a poſſédées dès le XII^e^ ſiécle. Nous nous attachons à cette derniere opinion, comme la plus certaine & auſſi la plus générale.

Il y a une Bulle du Pape LUCE, III. du nom, de l'an 1182, qui approuve les donations faites à l'Abbaye de Vallemont, par ROBERT & SIMON D'OINVILLE, Chevaliers.

GUILLAUME D'OINVILLE, Chevalier, prêta, ſuivant les Regiſtres de la Chambre des Comptes, ſerment de fidélité, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, à cauſe des Fiefs qu'il tenoit dans le reſſort de Breteuil en 1208. — JEAN D'OINVILLE, Chevalier, ſervoit le Roi en 1340. PHILIPPE D'OINVILLE, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon en Beauce, vivoit en 1460, & eut pour fils :

JEAN D'OINVILLE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Simon en 1483. Il épouſa *Charlotte de Gaillon*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, femme de *Colart*, Seigneur *de Villequier* ; — 3. & CHARLOTTE, femme de *Gilles de Mornay*, Seigneur d'Acheres.

JEAN D'OINVILLE, III. du nom, vivant en 1526, épouſa *Catherine de Teſſay*, Dame de Houcteville, Rupierre, &c. dont : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE, rapporté après ſon frere.

JEAN D'OINVILLE, IV. du nom, Seigneur de Saint-Simon, ne laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, qu'une fille, nommée : — ROBERTE-CATHERINE D'OINVILLE, Dame de Saint-Simon & de Jodrais, mariée à *Philippe de Morais*, fils de *Pierre*, & de *Louiſe le Baveux.*

PIERRE D'OINVILLE, Chevalier, ſecond fils de JEAN, II. du nom, & de *Catherine de Teſſay*, eut en partage les Terres de Houcteville & de Rupierre, & épouſa, en 1551, *Marie de Hellenviller*, fille & héritiere de *Jacques*, Baron de la Ferté-Freſnel, & de *Marguerite de Maricourt*, dont : — PHILIPPE, qui ſuit ; — & PIERRE, compris dans un acte de l'an 1573, qui fut pere de

PHILIPPE D'OINVILLE, Seigneur de Sertre, mentionné dans une Sentence de 1580. Il laiſſa pour fils : — FRANÇOIS D'OINVILLE, Seigneur de Sertre, qui fit ſes preuves de nobleſſe.

PHILIPPE D'OINVILLE, II. du nom, Baron de la Ferté-Freſnel, Seigneur de Houcteville, épouſa *Marie la Pereuſe*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bouquetot, & de *Marie Chanu*, dont : — ANTOINE, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Jean du Boſc*, Seigneur d'Hermival.

ANTOINE D'OINVILLE, Seigneur de Houcteville, Baron de la Ferté-Freſnel, laiſſa de *Marie de Paſtis* : — LOUIS, qui ſuit ; — & JEAN, Baron de la Ferté-Freſnel, qui laiſſa de *Geneviéve de Raſſen*, pluſieurs enfans qui ne nous ſont pas connus.

Louis d'Oinville, Seigneur de Houcteville, épouſa *Louiſe de Vieuxpont*, dont il ne laiſſa que des filles.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe ſont : *d'or, à cinq bandes ou cottices de gueules.*

Il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon d'*Harcourt, page* 1533 & 1534.

* OISY, dans l'Artois, autrefois dans le Cambreſis.

Gautier, Chevalier, nommé par *Balderic*, Evêque de Noyon, dans ſa Chronique de Cambray, Vaſſal du Château de Lens, laiſſa deux fils, qui furent tous deux Seigneurs de Lens, ſçavoir : Gautier, qui ſuit; — & Gautier, dit *le Jeune*, Seigneur de Lens en partie.

Gautier, II. du nom, dit *le Vieux*, pour le diſtinguer de ſon frere cadet, fut inſtitué Châtelain de Cambray, par *Tredon*, Evêque de cette Ville, & laiſſa : — 1. Gautier, Châtelain de Cambray, tué en 1045; — 2. Sicher, qui fut d'Egliſe, & aſpira à l'Evêché de Cambray, mais qu'il ne put obtenir; — 3. & Ade de Cambray, femme du Seigneur d'Oisy, dont elle eut un fils nommé Gautier, qui, après la mort de Gautier, III. du nom, fut inveſti, par *Liesberg*, Evêque de Cambray, en 1049, de la Châtellenie de Cambray.

Hugues, I. du nom, Seigneur d'Oisy, Châtelain de Cambray, épouſa *Ade*, niéce de *Richilde*, Comteſſe *de Monts*, dont : — Hugues, qui ſuit; — & N... de Cambray, dite *d'Oiſy*, femme du Seigneur *de Macchion*.

Hugues, II. du nom, Seigneur d'Oisy, & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, épouſa *Hildiarde*, tante paternelle de *Nicolas*, Evêque de Cambray. Il fonda, avec elle, l'Abbaye de Vaucelles en 1132, & mourut peu de tems après. Leurs enfans furent : — 1. Simon, qui ſuit; — 2. Clémence d'Oisy, femme de *Guillaume*, I. du nom, Seigneur de *Bethune*, Avoué d'Arras, fils *de Robert*, IV. du nom, dit *le Gros*, Seigneur *de Bethune*, & d'*Adelize de Peronne*; — 3. Mahaud d'Oisy, morte fille; — 4. Ermengarde d'Oisy, femme de *Gerard*, dit *Malfillâtre*, Seigneur *de Buſignies*, dont elle eut un fils, nommé *Gilles*, Seigneur de Buſignies; — 5. Adeline d'Oisy, dont on ignore l'alliance; — 6. & Marie d'Oisy, morte fille.

Simon, Seigneur d'Oisy & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, confima, en l'année 1150, les dons faits par ſes pere & mere à l'Abbaye du Mont Saint Eloy; puis ayant épouſé *Ade*, héritiere de la Vicomté de Meaux, fille de *Geoffroi*, Vicomte *de Meaux*, & de *Conſtance*, ſon épouſe, il confirma, l'an 1151, les dons faits par les pere & mere de ſa femme aux Moines de Saint-Martin-des-Champs à Paris. Il laiſſa : — 1. Hugues, qui ſuit; — 2. Gilles d'Oisy, Chevalier, tué dans un combat contre *Thierry*, Comte *de Flandres*, en 1164; — 3. Hildialde, Dame d'Oisy & de Crevecœur, Vicomteſſe de Meaux, femme d'*André*, Seigneur *de Montmirel*, fils d'*Elie*, Seigneur *de Montmirel*, & de *N... de Pleure*, ſon épouſe.

Hugues, III. du nom, Seigneur d'Oisy & de Crevecœur, Châtelain de Cambray, Vicomte de Meaux, épouſa 1°. *Gertrude de Flandres*, fille de *Thierry d'Alſace*, Comte de Flandres, & de *Sibille d'Anjou*, avec laquelle il eſt mentionné, dans des Chartes de l'an 1171; mais ayant été enſuite ſéparé d'avec elle, pour raiſon de parenté, il épouſa, 2°. *Marguerite de Blois*, veuve *d'Othon*, Comte *de Bourgogne*, fille de *Thibaud*, ſurnommé *le Bon*, Comte de Blois & de Chartres, & d'Alix de France, ſon épouſe. Il mourut ſans enfans en 1189, laiſſant ſa ſœur, Dame de Montmirel, héritiere de tous ſes biens, & dont les deſcendans prirent le nom d'Oisy.

Il faut qu'il y ait eu deux Maiſons du nom d'Oisy, ou que le Seigneur d'Oisy, qui avoit épouſé la ſœur de Gautier, III. du nom, Châtelain de Cambray, eut déja vu la ſéparation des ſouches de ſa Famille; car on voit dans l'origine de la Maiſon d'*Avennes*, qu'*Ade*, ou *Ide*, héritiere de la Terre d'Avennes, fut mariée avec Fastre d'Oisy, Avoué de Tournay, qui vivoit

en l'an 1098, & pouvoit être frere de ce Seigneur d'Oisy, mari de cette Ade de Cambray, sœur de Gautier, chef des autres Seigneurs d'Oisy.

Ce Fastre d'Oisy, Avoué de Tournay, eut de *Ade*, son épouse : — Gossevin d'Oisy, Pair de Mons, mort sans enfans de son mariage avec *Agnès de Ribemont*; — & Fastre, qui suit.

Fastre d'Oisy, II. du nom, Avoué de Tournay, eut de *Richilde*, son épouse :

Gautier, dit *le Beau*, I. du nom, Avoué de Tournay, Seigneur d'Avennes & de Leuse, lequel prit le nom d'*Avennes*, que sa postérité a conservé.

Cette ancienne Maison portoit pour armes : *d'argent, au croissant montant de gueules.*

On trouve dans le *Tome V du Dictionnaire des Gaules*, au mot *Oisy*, que la Terre & Seigneurie d'*Oisy* en Artois, fut érigée en Comté en 1665, en faveur de *Philippe de Tournay*, sans doute descendant de Gautier, dit *le Beau*, mentionné ci-dessus, Chevalier, Seigneur d'Oisy, lequel, par son testament du 21 Mai 1678, institua pour son héritier universel, son cousin *Julien-Eustache d'Assignies*, le substituant au nom & aux armes de *Tournay*, dont nous parlerons ci-après. Il étoit fils d'*Eustache d'Assignies*, Seigneur d'Acquedorne, & de *Marie de Watripon*, & petit-fils d'*Antoine d'Assignies*, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Wasnes, Nurnud, &c. lequel avoit épousé *Anne de Tournay*, & étoit né du second mariage d'*Antoine d'Assignies*, Seigneur d'Allouaigne, &c. avec *Jeanne le Fœutre*, ayant pour frere consanguin *Antoine d'Assignies*, II. du nom, Seigneur d'Allouaigne, tige des Marquis *d'Assignies*, & de Wandi.

*Julien-Eustache d'Assignies-d'Oisy*, mort le 13 Mai 1687, laissa de son mariage, avec *Françoise Taffin*, sa premiere femme :

*Jean-Eustache de Tournay-d'Assignies*, Comte d'Oisy, mort à Oisy le 1 Septembre 1716. Il avoit épousé, le 26 Juin 1687, *Marguerite-Claire de Berghes-Saint-Winox*, dont :

*Charles-Joseph-Eugene de Tournay-d'Assignies*, Comte d'Oisy, qui a été Colonel d'Infanterie, & a épousé, le 9 Juillet 1719, *Bénigne de Massuau*, dont deux garçons, & une fille. *Voyez* Assignies.

O-KÉEFFE, en Irlande & Isle de France. Voici ce que nous apprend une feuille imprimée sur ce nom, & insérée dans l'Armorial de France, *Reg. III, Part. II.*, laquelle nous a été communiquée.

Constance ou Constantin O-Kéeffe, Ecuyer, ancien Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Clare, Irlandois, demeurant à Saint-Germain en Laye, où il s'est retiré avec une pension de la Cour, a requis le Juge d'armes de France de comprendre dans les Registres publics, & son office, & les titres de sa noblesse, & ses armoiries, attendu qu'il est *noble d'extraction*, & qu'étant habitué dans le Royaume, il est en droit d'y jouir de tous les priviléges attachés au Corps de la Noblesse; en conséquence la production qu'il a faite de ses titres, justifie qu'il est frere aîné de feu Artur ou Artus O-Kéeffe, Gentilhomme Irlandois, Conseiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siége Général de la Table de Marbre du Palais à Paris, en faveur duquel Milord *Butler de Galmoi*, M. *de Lessai Roots*, les feu Sieurs *Lée* & *Dillon*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi; le Sieur *de Nugent*, Maréchal de Camp, & le Sieur *O-Donel*, Brigadier, tous anciens Colonels de Régimens Irlandois au service de France, attesterent, par acte authentique du 9 Mai 1726, « que suivant deux Certificats, » l'un du Lord *Carril*, Secrétaire d'Etat du feu Roi de la Grande-Bretagne » Jacques II; l'autre des Officiers-Majors du Régiment de Clare, & autres » preuves inconteſtables, il étoit d'une ancienne & noble Famille du Royaume » d'Irlande, alliée à des Maisons illustres du Pays, & en possession de la no- » blesse depuis plusieurs siécles sans interruption; qu'il étoit certain que cette » Famille avoit beaucoup souffert par les pertes que les Catholiques avoient

» faites durant les différentes révolutions arrivées dans la Grande-Bretagne; que » le pere du Sieur ARTUR O-KÉEFFE s'étant remis en poſſeſſion d'une partie » de ſes biens de patrimoine pendant le regne de JACQUES II, avoit rendu de » très-bons ſervices dans les guerres d'Irlande; que cinq de ſes enfans étoient » venus en France avec les troupes de ſa nation; que trois d'entr'eux étoient » morts au ſervice, l'aîné étant Capitaine dans le Régiment de Clare, où » CONSTANTIN O-KÉEFFE, quatrieme deſdits enfans, ſervoit encore en qualité » de Capitaine-Réformé, & que ledit ARTUR O-KÉEFFE étoit le cinquieme de » ſes freres ».

Dès l'an 1708, le Chevalier *du Bour*, de la création d'Angleterre, & de l'Ordre de Saint-Jacques en Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre Secréte du Roi d'Angleterre, & ſon Envoyé extraordinaire en Eſpagne, le Lord *Killin*, Pair d'Irlande, & pluſieurs autres Seigneurs & Gentilshommes Irlandois avoient certifié avoir appris, de vive voix & par écrit, de pluſieurs perſonnes très-dignes de foi, que « le même ARTUR O-KÉEFFE étoit fils de Meſſire ARTUR » O'KÉEFFE, Gentilhomme Irlandois, & d'un des Juſticiers de paix du feu Roi » d'Angleterre, dans le Comté de Korck en Irlande, lequel s'étoit ſignalé par » ſon zele pour le Roi ſon Maître; qu'au commencement des dernieres ré- » volutions d'Irlande il avoit levé, habillé & fait ſubſiſter, à ſes propres dé- » pens, pendant pluſieurs mois, une Compagnie dans le Régiment du Lord » *de Kinmare*; qu'il y avoit ſervi en qualité de Capitaine juſqu'à la fin de la » guerre d'Irlande, après quoi, ne pouvant quitter lui-même le Pays, parce » qu'il étoit chargé d'une nombreuſe famille, il avoit envoyé ſa Compagnie » en France, où deux de ſes fils avoient déja paſſé auparavant à la tête de » ſoixante hommes, qu'ils avoient levés à leurs frais, & qui avoient été in- » corporés dans le Régiment de Clare, pour lors *O-Brien*, où ils avoient com- » mandé, l'un comme Capitaine, l'autre comme Lieutenant; que quelque » tems après, un autre de leurs freres étoit venu les joindre, amenant avec » lui quatorze hommes de l'Armée commandée par Milord *Marlbourough*, & » que tous trois avoient continué de ſervir dans ledit Régiment, juſqu'à la » bataille de Ramillies, où le Capitaine avoit été tué, & le Lieutenant eſtropié » d'un coup de feu; que celui-ci avoit été depuis conduit priſonnier en Angle- » terre, qu'il y étoit encore au tems de ce certificat; & que deux autres de » ſes freres étoient morts dans les Armées du Roi; qu'en toute occaſion le pere » & les enfans s'étoient bien acquittés de leur devoir, à l'exemple de plu- » ſieurs braves hommes de leur Famille, qui de tout tems avoient donné des » marques très-efficaces de leur zele & de leur attachement inviolable pour le » ſervice de leurs Rois, ſur-tout dans les guerres dont la France, l'Eſpagne & » pluſieurs endroits de l'Italie étoient pour lors agités; qu'ils avoient eu un » couſin-germain & pluſieurs autres parens tués ou bleſſés au ſervice des deux » Couronnes; qu'enfin, à tous ces faits, l'on pouvoit joindre la perte qu'ils » avoient faite de leur patrimoine & autres biens conſidérables, pour avoir » toujours été très-attachés à la Religion Catholique, & fideles à leur Sou- » verain légitime ».

C'eſt le Produiſant qui a été priſonnier en Angleterre. Un Certificat qu'il a du Commandant, & de pluſieurs Capitaines du Régiment de Clare, dans lequel il a ſervi, porte « qu'ayant été commandé, par ordre de la Cour, pour l'ex- » pédition d'Ecoſſe en 1708, il fut pris ſur le Vaiſſeau *le Salisbury*; que pen- » dant quatorze mois, que dura ſa priſon, il ſouffrit beaucoup, ayant été mis » dans les cachots de Londres, & ayant eu continuellement les fers aux pieds; » qu'il a été l'eſpace de quarante-deux ans dans le ſervice, & qu'il n'y a eu » aucune occaſion, où il ne ſe ſoit comporté en brave homme & en très-bon » Officier ».

Outre ce certificat, il en a encore rapporté deux autres en date du 15 Novembre 1738, par leſquels Milord *de Caſtelconnel-de-Brillas*, Pair du Royaume d'Irlande, & le Chevalier *de Nugent*, Baronnet du même Royaume, précédemment Colonel de Cavalerie au Service de S. M. atteſtent qu'il eſt de la

Addition à la page 99.

O-Kelly. Le Comte O-Kelly, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès le Duc Deux Ponts, nommé par le Roi en la même qualité auprès l'Electeur de Mayence, en a fait la remerciement sa Majesté le 25. juillet 1779. Gaz. de fr. N°. 61. art. Versailles, 28. juillet 1779.

véritable & très-ancienne Famille des O-Kéeffe, du Comté de Korck en Irlande, Famille connue noble de l'aveu de tous les Hiſtoriens & Généalogiſtes de ce Royaume.

Le Sieur Constance O-Kéeffe épouſa, dans la ville d'Aveſnes en Hainaut, le 18 Mars 1718, Demoiſelle Marguerite O-Kéeffe-Plunkette, ſa parente, laquelle mourut à Beſançon le 19 Janvier 1735. Il en a deux filles, qui ſont : — 1. Marie-Hélene Jacqueline O-Kéeffe, née à Cambray le 10 Juillet 1730 ; — 2. & Marguerite O-Kéeffe, née à Beſançon, le 9 Décembre 1734.

Artus O-Kéeffe, ſon frere, s'étant fait naturaliſer François, acquit une charge de Conſeiller du Roi en l'Amirauté de France, au Siége Général de la Table de Marbre, &, ſuivant le témoignage qu'ont rendu de lui le Lieutenant-Général & les Conſeillers de ce Siége, « l'a exercée pendant plus de 20 ans » avec beaucoup d'honneur & une grande capacité ». Il fut marié, à Paris, par contrat du 29 Février 1712, avec Demoiſelle *Marie O-Doyer*, ſœur de *Philippe O-Doyer*, Gentilhomme Irlandois, tué à la bataille d'Almanza en Eſpagne, étant alors Aide-Major du Régiment de Berwick, tous deux iſſus d'une Famille ancienne, qui poſſéde la nobleſſe depuis pluſieurs ſiécles ſans interruption, & qui a perdu pluſieurs braves Officiers au ſervice, tant en Irlande qu'en France.

De ce mariage il a laiſſé deux enfans, ſçavoir : — Eugene O-Kéeffe, né le 7 Juin 1713 ; — & Marie O-Kéeffe, née le 24 Mai 1712.

Les armes : *écartelé, au premier, à un lion d'or, langué de gueules, rampant, les deux pattes de derriere poſées ſur une terraſſe ; au ſecond de ſinople, à un cavalier armé de toutes piéces, tenant de la main droite une épée d'or, poſée en barre, la pointe en bas, le cheval d'argent, bridé & ſellé de gueules, la ſelle frangée d'or, & le cheval paſſant ſur une terraſſe de ſinople ; au troiſieme d'or, au paon au naturel faiſant la roue, & poſé pareillement ſur une terraſſe de ſinople ; au quatrieme de ſinople, à trois lézards d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre en faſce.* Cimier : *un griffon d'or, ailé de même, & tenant dans la patte droite une épée d'argent, garnie d'or, la pointe en-haut.* Supports : *deux lions au naturel, langués de gueules.* Deviſe : Forti et Fideli nihil difficile.

* OLARGUES : C'eſt une Baronnie dans le Languedoc, Diocèſe de Saint-Pons, qui appartient à la Famille de *Theſan-Poujols*. La ville d'*Olargues*, qui eſt conſidérable dans le Languedoc, a droit de députer tous les cinq ans aux Etats Généraux de la Province. Son Château étoit autrefois une des plus fortes places du Languedoc.

* OLIERES : Terre & Seigneurie en Provence, que poſſédoit *Burgondion*, dit *de Tretz*, Vicomte titulaire de Marſeille. Son pere, *Raimond-Géoffroi*, ayant vendu, en 1213, ſa portion de cette Vicomté, *Olieres* fut le partage de ſon troiſieme fils, *Iſnard*, né de ſa ſeconde femme *Mabille d'Agout d'Entrevenes*, dont la poſtérité a pris & conſervé ce nom. *Iſnard* fut le ſixieme ayeul de *Louis d'Agout*, Baron d'*Olieres*, mari de *Dauphine de Villeneuve*, dont les deux fils — *Balthaſard* & *Pierre*, partagerent la Baronnie d'*Olieres*. La poſtérité du premier ſubſiſte dans les enfans de *Balthaſard*, VI. du nom, Baron d'Olieres.

*Pierre d'Agout*, ſecond fils de *Louis*, fut pere d'*Antoine*, marié à *Eléonore de Valavoire*, mere de — *Pierre*, qui épouſa *Marguerite de Forbin de-Soliers*, & fut pere de *Joſeph*, le même qui obtint l'érection *d'Olieres* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1689, regiſtrées à Aix le même mois. De ſa femme *Françoiſe de Glândevès*, il a eu : — 1. *Auguſte d'Agout*, Marquis *d'Olieres* ; — 2. *Gaſpard d'Agout*, reçu Chevalier de Malte, devenu Baron & Marquis d'Olieres, & marié à *Anne-Marguerite de Fortia-de-Piles*, dont : — *Joſeph-Gabriel-Gaſpard-Anne d'Agout*, des Vicomtes de Marſeille, Chevalier,

+ O-Kelly : Maiſon noble d'Irlande, dont eſt le Comte d'O-Kelly, marié, contrat ſigné par le Roi & la famille Royale le 24. 9bre 1776. avec la Dame de Galard de Béarn, Comteſſe et Chanoineſſe du Chapitre Noble et Régulier de St Louis de Metz, préſenté le 1. Xbre à Leurs Majeſtés.

Marquis & Baron d'Olieres, allié, le 27 Juin 1752, à *Marie-Anne de Lannion*, fille unique du Marquis *de Lannion*; — 3. & *Théreſe*.

OLIOULES: Les Barons de ce nom ſont une branche des Comtes *de Vintimille*.

Ils ont commencé à *Bertrand*, I. du nom, de Marſeille, des Comtes *de Vintimille*, Baron d'Olioules, fils puîné de *Boniface* II, & de *Philippe de Sabran*, ſa ſeconde femme. *Bertrand* I, Baron d'Olioules, ſe maria, en 1322. *Pierre François-Hyacinthe de Vintimille*, des Comtes *de Marſeille*, en deſcend, au treizieme degré. Il a épouſé, en 1701, *Jeanne-Eliſabeth Blondel*, fille de *François*, Intendant des bâtimens & Secrétaire du Roi. *Voyez* Vintimille.

OLIVIER, en Normandie: Famille illuſtrée par un Chancelier Garde des Sceaux de France.

François Olivier, Seigneur de Leuville, Licencié ès Loix, Avocat au Parlement, fut Conſeiller au Grand-Conſeil ſur la démiſſion de *Guillaume Lhuillier*, par Lettres du 15 Juillet 1523; Maître des Requêtes le 16 Janvier 1536; envoyé en différentes Ambaſſades étant Chancelier de Marguerite, Reine de Navarre; à ſa recommandation obtint, le 12 Juin 1543, un office de Préſident du Parlement de Paris, le 12 Juin 1543; fut créé Chancelier de France le 18 Avril 1545; remit les Sceaux le 2 Janvier 1550; fut rétabli en 1559, après la mort du Roi Henri II; mourut à Amboiſe le 30 Mars 1560, dans ſa 65^e^ année, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Germain l'Auxerrois. Il étoit fils de Jacques Olivier, Seigneur de Leuville, Premier Préſident au Parlement de Paris, & de *Geneviéve Tulleu*, Niéce du Chancelier *de Ganay*, ſuivant *du Cheſne*, *Blanchard*, les Additions des Mémoires de *Caſtelnau*, & *Loiſel*, dans ſes Opuſcules; mais le Pere *Simplicien*, & le nouveau *Moréri* lui donnent pour mere, *Madelene Lhuillier*. Il avoit épouſé, le 14 Mai 1538, *Antoinette de Ceriſay*, fille de *Nicolas*, Baron de Riviere, Bailli du Cotentin, & d'*Anne Bohier*, dont: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Antoine, mort, nommé Evêque de Lombès; — 3. François, Chevalier de Malte; — 4. Jeanne, femme d'*Antoine de Monchy*, Seigneur de Senarpont, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 5. & Madelene, femme, en premieres noces, de *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Neſle; & en ſecondes, de *Jean de Balzac*.

Jean Olivier, Seigneur de Leuville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Baron du Hommet, mort en 1597, avoit épouſé, le 17 Février 1567, *Suſanne de Chabannes*, fille de *Charles*, Seigneur de la Paliſſe, & de *Catherine de la Rochefoucauld-Barbeſieux*, dont: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Louis, Chevalier de Malte, en 1604; — 3. François, Abbé de Saint-Quentin de Beauvais le 6 Février 1611, mort en 1636, âgé de 55 ans; — 4. Antoinette; — 5. Catherine, mariée, le 10 Février 1586, à *Nicolas le Roux*, Seigneur du Bourg-Theroude, Préſident au Parlement de Rouen; — 6. Suſanne, femme de *Sébaſtien le Hardy*, Seigneur de la Trouſſe, Grand-Prévôt de France; — 7. Madelene, femme de *René Hurault*, Seigneur du Marais; — 8. Marguerite, femme 1°. de *Louis de Crevant*; & 2°. de *Jean de Savary*; — 9. Marie, femme de *François de Chauvigny-de-Blot*; — 10. & Françoiſe, femme, le 6 Février 1604, de *François-Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaine-Maran & du Pleſſis en Touraine.

Jean Olivier, II. du nom, Seigneur de Leuville & du Hommet, Gentilhomme Ordinaire de Sa Majeſté, mort le 15 Septembre 1641, avoit épouſé, le 31 Janvier 1598, *Madelene de l'Aubépine*, morte en 1713, fille de *Guillaume de l'Aubépine*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marie de la Châtre*, dont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Claude, Chevalier de Malte; — 3. Charles, Abbé de Fontenay & de Saint-Quentin-lès-Beauvais le 22 Juillet 1629, mort le 30 Janvier 1642; — 4. Anne, femme, le 6 Avril 1616, de *Pierre de Mor-*

*nay*, Seigneur de Villarceaux & de Reuilly ; —— & pluſieurs filles Religieuſes.

Louis Olivier, Baron de Leuville, né en 1601, Marquis de Leuville en 1650, mort le 5 Août 1663, Lieutenant-Général des armées du Roi, avoit épouſé, le 23 Octobre 1636, *Marie de Morand*, fille de *Thomas*, Baron du Meſnil-Garnier, Tréſorier de l'Epargne, & de *Jeanne Cauchon*. Elle eſt morte le 9 Septembre 1698, âgée de 79 ans, étant née en Novembre 1671. De ce mariage ſont nés : — 1. Charles, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite de Laigle*, morte le 20 Avril 1719 ; — 2. & Marie-Anne, femme, le 22 Mai 1660, d'*Antoine Ruzé*, Marquis d'Effiat, morte le 22 Février 1684, âgée de 46 ans.

A leur décès, *Louis du Bois-de-Fiennes*, Marquis de Givry, fils de Françoise Olivier, hérita du Marquiſat de Leuville. Louis-Thomas Olivier, mort, en 1741, Lieutenant-Général des Armées du Roi, n'a laiſſé qu'un fils, tué en Italie, en 1744, & une fille, — Antoinette-Madelene, née le 2 Octobre 1730, mariée, en 1745, au Marquis *de Baylens-Poyanne*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Commandant des Carabiniers. Voyez Baylens-Poyanne, *Tome II* de ce Dictionnaire.

Les armes : *au 1 & 4 d'azur, à ſix bezans d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion iſſant de ſable, armé & lampaſſé de gueules ; au 2 & 3 d'or, à deux bandes de gueules, celle du milieu chargée de 3 étoiles d'or.*

* OLIVIER-SENOZAN : Les Terres qui compoſoient le Comté de Briord dans le Mâconnois, furent acquiſes par

David Olivier, qui obtint, au mois de Novembre 1710, de nouvelles Lettres d'érection en ſa faveur ſous le nom de Comte *de Senozan*. Son fils, François Olivier, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épouſa, le 26 Juin 1711, *Jeanne-Anne-Madelene de Grolée-de-Viriville*, dont il a laiſſé deux fils & une fille.

L'aîné, Jean-Antoine, Préſident en la quatrieme Chambre des Enquêtes, poſſeſſeur du Comté de Senozan, a épouſé, en Février 1735, *Marie-Louiſe de Lamoignon*, fille de feu *Guillaume de Lamoignon-Blancménil*, Chancelier de France, & ſœur de M. *de Malesherbes*, Miniſtre & Conſeiller d'Etat de Sa Majeſté Louis XVI, dont : — 1. Antoine-François Olivier-de-Senozan, né en 1737, mort en 1760 ; — 2. Jean-François-Ferdinand Olivier-de-Senozan-de-Taulignan, marié, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 19 Avril 1761, avec Mademoiſelle *de Vienne*, dont nous ignorons s'il y a des enfans, faute de *Mémoire ;* — 3. & Anne-Sabine Olivier-de-Senozan, mariée, le 4 Octobre 1730, avec *Charles-François-Chriſtian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry.

Les armes : *d'argent, à un olivier de ſinople, écartelé* de Grolée-Viriville.

OLIVIER, à Paris & dans le Nivernois.

Charles Olivier, Conſeiller du Roi, Greffier Civil & Criminel de la Cour des Aides, épouſa *Michelle Pâris*, dont : — 1. Gabriel, qui ſuit ; —— 2. Charles, Aumônier Ordinaire du Roi, & Chanoine de l'Egliſe de Chartres ; — 3. François, Chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris ; —— 4. & Michelle, mariée à *Chriſtophe Gueffier*, Auditeur de la Chambre des Comptes.

Gabriel Olivier, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Greffier en chef Civil & Criminel de la Cour des Aides, épouſa, le 15 Août 1675, *Anne-Madelene Chabrey*, fille de *Benoît*, Seigneur de Montigny, de la Ferté, &c. Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres aux Départemens de Champagne, Lorraine, Alſace, &c. & d'*Anne Gilbert*. De ce mariage ſont nés, — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. & Benoît-Gabriel, rapporté après ſon frere aîné.

Nicolas Olivier, Ecuyer, né à Paris le 8 Mai 1682, Seigneur du Puy & de Beaujeary, fut reçu, le 4 Octobre 1711, Chevalier des Ordres Royaux-

Militaires, & Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & y fonda une Commanderie. Il épouſa, le 29 Septembre 1722, *Louiſe Durand*, veuve de *François de Leſpinaſſe*, ſieur des Sinotins.

Benoît-Gabriel Olivier, frere cadet du précédent, né le 16 Février 1684, fut pourvu, par Lettres du 23 Juin 1716, de l'Office de Conſeiller du Roi, Secrétaire de la Cour des Aides de Paris, créé par Edit du mois de Janvier précédent, &, en 1720, de la charge de Greffier en chef Civil & Criminel en la même Cour. Il épouſa, par contrat du 23 Mars 1720, *Louiſe Forcet*, fille de *Léonard*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Charlotte Blondel de Joigny-de-Bellebrune*, dont : — 1. François-Gabriel, né le 22 Février 1722, mort en 174..; — 2. Claude-Louis, Ecuyer, Sieur de Maurepas, né le 11 Septembre 1724, qui a été Lieutenant dans le Régiment de Condé, Infanterie; — 3. & Edmée-Nicolle ou Anne-Nicolle, née le 8 Novembre 1726, mariée en 1744, avec *N... de Partenay-d'Ainval*, Ecuyer de main de Son Alteſſe Royale feu Madame la Ducheſſe d'Orléans. Armorial de France, *Reg. IV.*

Les armes : *d'azur, à un olivier d'or, mouvant d'un croiſſant de même, ſurmonté de trois étoiles d'or, rngées en face.*

OLIVIER-DE-LA-GARDIE: Cette Famille eſt aujourd'hui établie à Narbonne en Languedoc.

Philbert Olivier, habitant de Carcaſſonne, eut une Commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied de la Légion du Languedoc : elle eſt datée du 20 Décembre 1534, & ſignée par *Jean de Joyeuſe*, Seigneur de Saint-Sauveur, Capitaine d'une bande de mille hommes de ladite Légion : elle lui fut donnée en conſidération de ſa nobleſſe & de ſon expérience au fait des armes. Philbert Olivier fit ſon teſtament le 12 Octobre 1546, & inſtitua ſes héritiers nobles Pierre & Antoine Olivier, ſes enfans. Antoine Olivier fut Avocat à Carcaſſonne & Docteur en Droit. Il épouſa *Iſabeau de Saple*, avec laquelle il avoit été accordé le 15 Octobre 1560. Son teſtament eſt du 28 Novembre 1573 : il inſtitue ſa femme ſon héritiere, & ſes enfans — Pierre, Joseph & Gabriel Olivier, ſes légataires.

Pierre fut Conſeiller au Préſidial de Carcaſſonne, & fut accordé, le 20 Avril 1607, avec *Marie de Beaux-Hôtes*, fille de noble *Pierre de Beaux-Hôtes*, Seigneur d'Aguevive, dans le Diocèſe de Saint-Pons, & de Demoiſelle *Marguerite de Morel*. De ce mariage il eut : — Joseph & Antoine Olivier, & fit ſon teſtament le 15 Août 1622.

Antoine Olivier, ſon fils, épouſa, en 1648, *Hiacinthe d'Eſcouperie*, fille de noble *Jean d'Eſcouperie*, Seigneur de la Gardie & de Pouzols : le contrat eſt du 23 Février 1648. Il fit ſon teſtament le 10 de Décembre 1691, & inſtitua ſon héritier — Jean Olivier, ſon fils aîné.

Celui-ci avoit épouſé, en 1684, *Eliſabeth de Tremolet*, fille de *Jean-Louis de Tremolet*, Commandant de la Citadelle de Montpellier, & de Dame *Jeanne Iſarn*. Le contrat eſt du 20 Juillet 1684. Sur les titres qu'il produiſit à M. *de Lamoignon-de-Baſville*, Intendant en Languedoc, il fut declaré *noble* & iſſu de *noble race*. De ce mariage ſont venus pluſieurs enfans, dont un appellé — Joseph-François d'Olivier-de-la-Gardie, né le 5 Avril 1696, a été reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie au mois d'Avril 1712.

Les armes ſont : *partie emmanché d'azur & d'argent.*

OLIVIER, en Lorraine.

Charles-Joseph Olivier, d'Hadonviller, Conſeiller Secrétaire d'Etat du Duc *Léopold*, épouſa *Charlotte-Louiſe de Berauville de Villendré*, fille de *Gabriel*, Lieutenant-Colonel au ſervice de France, & Gouverneur des Ville Château & Comté de Ligny, & de *Marie Vaulthier*, dont : — 1. Joseph, Baron de Méligni, Général-Major des Armées de l'Impératrice Reine, & Commandant d'Hermanſtadt en Tranſilvanie, mort à Vienne, ſans alliance, le 8 Juillet 1750; — 2. N.., d'Olivier, Seigneur de Soreilles & de Flavaucourt, Baron

Baron de Meligni, après ſon frere, Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui, de ſa femme *N... de Longeville*, a eu une fille unique, Dame de Forcelles, mariée, en 1751, au Baron *de Mahuet* & du Saint-Empire, Seigneur de Letricourt; — 3. & MARIE-MARTHE, morte le 29 Novembre 1738, femme de *Jean-Charles Labbé-de-Rouvroy*, Comte de Couſſey, Secrétaire d'Etat du Roi STANISLAS, & préſentement Premier Préſident à la Cour Souveraine de Nancy.

CHARLES-JOSEPH OLIVIER avoit pour ſœur ANNE-GABRIELLE OLIVIER, mariée, 1°. en 1684, à *Bernard de Saint-Ignon*; & 2°. en 1698, à *Pierre-Louis de Levis*, Comte de Terride, puis Marquis de Mirepoix, par la mort de ſon frere aîné, dont eſt ſorti le feu Maréchal *de Mirepoix*.

OLIVIER-DU-CLOS, en Provence.

JOSEPH OLIVIER, Sieur *du Clos*, ci devant Capitaine de Navire, Chevalier de Saint Michel, Gentilhomme Servant du Roi, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres-Patentes en forme de Charte au mois de Septembre 1726.

Les armes : *d'or, à un olivier de ſinople, mouvant d'une terraſſe de ſable, & trois étoiles de gueules poſées en chef.*

OLIVIER ou OLIVARI-DE-CAMPREDON : Famille noble, qui, ſuivant l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *page* 188, remonte, par filiation ſuivie, à

ANTOINE OLIVARI ou OLIVIER, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans pluſieurs actes, qu'il paſſa avant d'être pourvu de la charge de Conſeiller au Parlement, dans laquelle il fut reçu le 4 Juin 1567. Il épouſa *N... de Picard*, dont : — JEAN-PIERRE OLIVARI, reçu Conſeiller au même Parlement, marié, par contrat du 29 Juillet 1582, à *Catherine de Vitalis*. Il teſta, étant Doyen de la Cour, le 29 Juillet 1633. Ses enfans furent : — PIERRE, qui ſuit; — & HONORADE, mariée, en 1619, à *Charles de Cambe*, Seigneur d'Orves, Viguier de la ville d'Hieres.

PIERRE OLIVARI, Conſeiller au Parlement en 1631, épouſa, par contrat paſſé devant *le Roy*, Notaire, le 12 Novembre 1633, *Sibille des Martins-Puilobier*, & teſta le 23 Octobre 1659, devant *Citrany*, Notaire. Ses enfans furent : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1663; — 3. JOSEPH, Capiſcol de l'Egliſe de Fréjus; — 4. & ALEXANDRE.

HENRI OLIVARI, Sieur de Campredon, s'allia, en 1674, avec *Charlotte de Pontevès*, fille d'*Henri de Pontevès*, Seigneur de Gien, Conſeiller à la Cour des Comptes, & d'*Anne de Pontevès-Caſtelar*, dont : — 1. JEAN-PIERRE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1701, enſuite Commandeur de Gap François; — 3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maiſons d'*Eſpagnet* & de *Bourgarel-Colombiers*.

JEAN-PIERRE OLIVARI, Sieur de Campredon, épouſa l'aînée des filles de *Charles de Grimaldy*, de la Maiſon des Princes *de Monaco*, Marquis de Cagnes & de Courbons, & d'*Anne de Covet-Marignane*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. HENRI-HONORÉ, qui ſuit; — 2 & 3. FRANÇOIS & JOSEPH, Chevalier de Malte; l'un d'eux eſt mort, & l'autre étoit Commandeur de Nice en 1759; 4 & 5. JEAN PAUL, & une fille, qui vivoient ſans alliance.

HENRI-HONORÉ OLIVARI, Sieur de Campredon, a ſervi dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes. Il a épouſé, *Marie Anne-Eliſabeth de l'Evêque*, fille de *François de l'Evêque*, Seigneur de Saint-Etienne, & de *Marie-Anne de Laugier*. Nous ignorons s'il a des enfans de ce mariage.

Les armes : *d'azur, à trois colombes volantes, rangées en bande, la premiere portant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

OLIVIER-DU-BOURDON, en Bretagne, du reſſort de Saint-Brieux : Famille noble, qui par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mai 1669, a été déclarée *noble d'extraction*.

Elle remonte à JEAN OLIVIER, Sieur du Bourdon ou Bouredon, marié en Janvier 1446, dont :

ROBERT OLIVIER, Sieur du Bourdon, vivant, en 1483, avec *Françoiſe Couffon*. De ce mariage vint :

GUILLAUME OLIVIER, Sieur du Bourdon, qui ſe maria avec LOUISE OLIVIER DE KERMEN-VENNE, en 1556. Leurs enfans furent : — 1. VINCENT, qui ſuit ; — 2. & YVES, marié à *Françoiſe de Boſloy*, qui eut deux garçons, ſçavoir : AMAURY, marié à *Guillemette de Leſquelin*, dont — RAOUL, Sieur de la Fontaine, dont nous ignorons la deſtinée ; & JEAN, partagé en 1606, lequel eut de *Marguerite Conen* : — PHILIPPE OLIVIER, Sieur de Launay, marié à *Gillette de Queſlen*, de laquelle il eut : — PIERRE, dont nous ignorons la deſcendance.

VINCENT OLIVIER, Sieur du Bourdon, fut marié à *Catherine Even*, laquelle étoit veuve & tutrice, en 1583, de JACQUES, ſon fils, qui ſuit.

JACQUES OLIVIER, Ecuyer, Sieur du Bourdon, épouſa *Catherine le Meur-du-Manégour*, laquelle étoit auſſi veuve & tutrice, en 1610, de ſes enfans, qui ſont : — 1. VINCENT, qui ſuit ; — 2. JACQUES, marié à *Jacquette de Kermodel*. Il en eut : — GUILLAUME, Sieur de Kermaria ; — & JEAN, — 3. & JEANNE, femme de *Guillaume Ségou*.

VINCENT OLIVIER, Seigneur du Bourdon, épouſa *Marguerite Noël-de-Kerſant*, dont RENÉ OLIVIER, Sieur du Bourdon.

Cette Famille noble ſubſiſte dans PIERE-PAUL OLIVIER, Seigneur de Kerolan en Bretagne, Evêché de Nantes, fils de MATHURIN-RENÉ OLIVIER, Seigneur de Colledan & de Recollan, mort Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite-Renée Chambrelan*, dont le grand-pere, auſſi Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 30 Septembre 1772, *Henriette de Violaine*, fille de *Charles-Denis de Violaine*, Chevalier, Seigneur du Breau, la Violette, & de *Françoiſe-Henriette Mancé-de-Chelois*, de la Généralité de Paris près de Joigny. Il a un frere Capitaine d'Infanterie, un autre Eccléſiaſtique, trois ſœurs, non mariées ; un troiſieme frere, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, qui eſt mort Aide-de-Camp du Prince *de Rochefort-Rohan*.

Les armes : *d'argent, à trois têtes de lévrier, coupées de ſable, 2 & 1, les colliers d'or, ſurmontés d'une quintefeuille de ſable.*

OLLIER, en Dauphiné. C'eſt une Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or, lampaſſé de gueules, au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

Il y a une autre Famille du même nom, dont les armes ſont : *d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croiſſant d'or, ſurmonté d'un beſan de même, accompagné de trois grappes de raiſin de même.*

OLLIER, au pays Chartrain.

Il y a un titre, paſſé à Chartres le 14 Juin 1557, entre honorables perſonnes GUILLAUME OLLIER, Sergent Royal au Bailliage de Chartres, LAURENT OLLIER, Praticien, JACQUETTE OLLIER, veuve de Maître *Jean-Haye*, demeurant à Chartres.

I. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Saint-Angel, Secrétaire du Roi, le 11 Juillet 1554, Audiencier en la Chancellerie de Paris, épouſa *Madelene Mole*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la branche de Nointel, rapportée ci-après ; — 3. RENÉ, Secrétaire du Roi, Grand-Audiencier de France le 2 Novembre 1525 ; — 4. & MARIE, alliée à *Germain Renaud*, Conſeiller au Parlement de Paris.

II. JACQUES OLLIER, Seigneur de Verneuil & d'Yvoy, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Mars 1595, puis Maître des Requêtes le 20 Mai 1617, mort en 1632, avoit épouſé *Marie Dolu*, morte en 1660, fille de *Marie Dolu*, Secrétaire du Roi, Maître de la Chambre aux deniers, & de *Marie*

*Alleaume*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Nicolas-Edouard, auteur de la branche de Maiſon, rapportée ci-après ; — 3. Jean, Curé de Saint-Sulpice, à Paris, Fondateur & Supérieur du Séminaire de cette Paroiſſe, qui céda ſa cure, en 1652, à *Alexandre le Ragois-de-Bretonvilliers*, & mourut en Avril 1657, âgé de 48 ans & demi ; — 4. & Marie, mariée *à Simon Dreux-d'Aubray*, Lieutenant-Civil, empoiſonné, en 1668, par ſa fille.

III. François Ollier, II. du nom, Seigneur de Verneuil, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes en 1633, & Préſident au Grand-Conſeil, Lieutenant des Mines de France, mort en Mars 1644, avoit épouſé *Marie Roger*, morte en Janvier 1665, fille de *Nicolas Roger*, Valet-de-Chambre de la Reine, Marie de Médicis, & de *Jacqueline Hotman*, dont : 1. Joseph, Lieutenant aux Gardes, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie, mort ſans alliance ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. & Marie, alliée, le 13 Juin 1660, à *Achille de Morel-de-Futange*, Capitaine aux Gardes, mort en 1687.

IV. Jacques Ollier, Seigneur de Verneuil & de Maiſon, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Août 1656, mort en 1688, avoit épouſé, le 16 Septembre 1658, *Claudine Colbert*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Saint-Pouange, Conſeiller d'Etat, & de *Claude le Tellier*, dont :

V. Jean-Batiste-Jacques Ollier, Marquis de Verneuil, Gouverneur de Domfront, Maître de la Garderobe de Monsieur, frere de Louis XIV, mort le 27 Juillet 1711, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé, en Octobre 1689, *Marie-Anne de Malherbe*, fille de *N... de Malherbe*, Seigneur de Bovignon, Lieutenant-Général de Caen. Il en eut :

VI. N... Ollier, Marquis de Verneuil, né en Mars 1691, dont nous ignorons la poſtérité.

*Branche de Maison.*

III. Nicolas-Edouard Ollier, ſecond fils de Jacques, & de *Marie Dolu*, Seigneur de Fontenelle & de Touquin, Grand-Audiencier de France le 28 Janvier 1632, mort en 1666, avoit épouſé, en 1644, *Renée de Thurin*, fille de *Philibert de Thurin*, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Catherine le Picard*, dont : — 1. Nicolas-Edouard, qui ſuit ; — 2. & Jean-Jacques, auteur de la branche de Touquin, rapportée ci-après.

IV. Nicolas-Edouard Ollier, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Maiſon & de Verneuil, Conſeiller au Châtelet le 22 Avril 1662, Conſeiller au Grand-Conſeil le 13 Janvier 1666, mort Doyen le 1 Avril 1710, âgé de 70 ans, avoit épouſé, le 29 Juillet 1671, *Catherine Pecquot*, morte le 8 Décembre 1710, fille de *Pierre Pecquot de Saint-Maurice*, Greffier du Conſeil-Privé, & de *Catherine de Lattaignan*, dont : — 1. Nicolas-Edouard-Philibert, qui ſuit ; — 2. & Jean-Jacques, Seigneur de Limaye, mort le 13 Avril 1749. Il fut long-tems Abbé, & enſuite ſe maria à *Marie-Jeanne-Eliſabeth Joſſe*. On ignore s'il en a eu des enfans.

V. Nicolas-Edouard-Philibert Ollier, Seigneur de Maiſon & de Verneuil, né le 27 Avril 1673, Conſeiller au Grand-Conſeil le 3 Août 1695, Avocat-Général audit Conſeil, le 29 Mars 1697, mort le 12 Octobre 1702, à 28 ans, avoit épouſé, en Septembre 1696, *Marie-Catherine de Pâris*, morte le 18 Mai 1718, à 41 ans, & inhumée à Saint Paul, fille d'*Antoine de Pâris*, Commiſſaire des Guerres, & de *Catherine Chaperon*, dont il laiſſa — Catherine-Renée Ollier, Dame de Maiſon, mariée, le 20 Avril 1718, à *Armand-Jean de Moneins*, Comte de Troiſvilles, Enſeigne des Mouſquetaires Gris, Grand-Sénéchal de Navarre, & gouverneur du pays de Soule. Elle eſt morte le 20 Septembre 1721, âgée de 24 ans, laiſſant une fille unique, morte peu de tems après.

*Branche de Touquin, ſortie de celle de Maison.*

IV. Jean-Jacques Ollier, Seigneur de Touquin, ſecond fils de Nicolas-Edouard, & de *Renée de Thurin*, fut Subſtitut du Procureur-Général du Grand-

Conſeil, puis Conſeiller à la Cour des Aides en 1681, & mourut le 12 Mai 1701, laiſſant de ſon épouſe, *Anne-Marie le Gras*, morte en Septembre 1710.

V. JEAN-PHILIBERT OLLIER, Seigneur de Touquin, né le 3 Mars 1695, Conſeiller au Grand-Conſeil le 19 Juin 1717, Grand-Rapporteur en la Chancellerie, & Maître des Requêtes le 18 Février 1719. Il a épouſé *Anne-Marguerite Morant*, fille de *Charles-Roger Morant*, & de *Marguerite Jacob*, dont : —— 1. JEAN-PHILIBERT, qui ſuit ; — 2. JACQUES-PHILIBERT, né le 2 Septembre 1722, Chevalier de Malte ; — 3. MARIE-VICTOIRE, née en 1723 ; — 4. & MARIE-LOUISE, née en 1727, mariée à *Nicolas-François*, Comte *de Gondrecourt*.

VI. JEAN-PHILIBERT OLLIER, II. du nom, Seigneur de Touquin, né en Novembre 1718, Capitaine de Carabiniers, a épouſé, 1°. en 1766, *N... Amyot*, fille de *François-Pierre Amyot*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne Hatte de Montiſambert* ; & 2°. en Juillet 1767, *Philiberte de Thurin*, fille de *Cyprien-Philibert*, Marquis de Feton, & de *Marie-Charlotte de Bonvouſt*. Nous en ignorons la poſtérité.

*Branche de* NOINTEL.

II. FRANÇOIS OLLIER, Seigneur de Nointel, ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Madelene Mole*, fut Secrétaire du Roi le 22 Mai 1586, Contrôleur des Ecuries, puis Tréſorier-Général de l'Ordinaire des Guerres, & épouſa *Françoiſe Bouhier*, fille de *N... Bouhier*, Sieur de Beauregard, dont : — 1. EDOUARD, qui ſuit ; — 2. LOUISE, mariée à *Paul Ardier*, Seigneur de Beauregard, Préſident en la Chambre des Comptes, morte en Février 1688 ; — 3. & MARIE, alliée à *Ferdinand de la Baume*, Comte de Montrevel.

III. EDOUARD OLLIER, Seigneur de Nointel, Secrétaire du Roi, après le décès de ſon pere, le 31 Janvier 1625, avoit été Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Février 1592. Il a laiſſé de *Catherine Maſlon*, ſon épouſe, fille de *Charles Maſlon*, Seigneur de Bercy, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Catherine Habert*, — EDOUARD, qui ſuit ; — & PIERRE, Chevalier de Malte le 12 Mai 1663.

IV. EDOUARD OLLIER, II. du nom, Marquis de Nointel, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Juillet 1633, mort en 1683, avoit épouſé *Catherine Maſſon*, dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS, Marquis de Nointel, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Août 1661, Ambaſſadeur à Conſtantinople, mort d'apoplexie le 31 Mars 1685, ſans alliance ; — 2. FERDINAND, Seigneur de Glicourt, qui a ſervi dans le Régiment des Gardes ; — 3. & PAUL, Chevalier de Malte.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un croiſſant d'argent, ſurmonté d'un beſan d'or, & accompagné de trois grappes de raiſin de ſable, 2 en chef & 1 en pointe ; à la bordure d'azur, chargée de fleurs de lis d'or.*

La branche de *Maiſon* portoit : *écartelé au 1 de gueules, à deux étoiles & un croiſſant d'or ; au 2* de BRULART ; *au 3 d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, coupé d'azur, à deux truites adoſſées d'or ; au 4* de THURIN, *& ſur le tout* D'OLLIER.

OLONDE : C'eſt une branche de la Maiſon d'*Harcourt*, ſubſiſtante, aînée de la branche Ducale. *Voyez* HARCOURT.

* OLONE, en Poitou : Ce lieu avoit ſes Seigneurs particuliers.

Dans une Lettre de *Geoffroi de Vendôme*, il eſt fait mention d'HERVÉ, Seigneur D'OLONE, qui vivoit vers le XII^e^ ſiécle. Cette Seigneurie vint enſuite à la Maiſon de *Mauléon*, en Poitou, dont les biens paſſerent au Comte *de Thouars*. *François de la Trémouille*, Vicomte de Thouars, ayant eu pluſieurs enfans d'*Anne de Laval*, ſon épouſe, laiſſa à ſon fils, — *Georges de la Trémouille*, les Baronnies de Royan & d'Olone. Celui-ci eut pour ſucceſſeur *Gilbert de la Trémouille*, ſon fils, le même en faveur duquel la Baronnie d'*Olone* fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1600, enregiſtrées à Paris en 1602. La Seigneurie de Royan eſt aujourd'hui dans la branche des *Montmorency-Bouteville*. Voyez MONTMORENCY.

* OLONNE : Fief dans le Comté Venaiſſin, érigé en *Marquiſat*, par le Pape Benoît XIV, le 28 Mai 1755, en faveur de

*Jean-Joſeph Siffrin de Tillia*, Seigneur d'Olonne & de Rocans, & de ſes deſcendans, héritiers quelconques, pour lui donner, dit le Bref d'érection, un titre convenable à ſa naiſſance, & pour cauſe d'ancienneté de nobleſſe de la Maiſon de *Tillia*, qui a été légitimement conſtatée dans la ſacrée Congrégation d'Avignon à Rome. Dans l'Hiſtoire d'Avignon par *Fantoni*, *Tome I*, *page 91*, il eſt fait mention de *Raimond de Tillia*, vivant en 1215. Cette Maiſon poſſede Olonne, la Terre de Rocans & la Baronnie de Montauban. Elle a eu, dans tous les tems, des alliances illuſtres, tant actives que paſſives. Elle a pris ou donné des femmes aux Maiſons du *Puy*, de *Parpaille*, de *Viry*, de *Mot*, de *Laurents*, de *la Plane*, d'*Iuguimbert*, de *Simiane*, &c. C'eſt par cette derniere alliance que la Baronnie de Montauban en Dauphiné eſt entrée dans cette maiſon.

Le Marquis d'Olonne eſt chargé, par teſtament, de porter le nom & les armes de *Mot*, Famille noble & ancienne de Carpentras, & *d'Eſcot*, Baron de Barvire, Maiſon illuſtre d'Ecoſſe, que le malheur des tems & le trouble des Religions obligerent de ſe retirer en France & en Italie, dont les deſcendans paſſerent à Cavaillon auprès de *Chriſtophe d'Eſcot*, Evêque de cette Ville, qui les y fixa.

La Maiſon de *Tillia* porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 coupé de gueules & d'azur, à la faſce d'or, ſurmontée d'un lion iſſant de même*, qui eſt de Mot ; *au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée d'une étoile d'or entre deux croiſſans d'argent ; & ſur le tout d'azur, au croiſſant d'argent, au chef de même, chargé de trois croix potencées de ſable miſes en face*, qui eſt de Tillia, avec ſa deviſe : Cœlestia cum terrestribus.

OLYMANT-DE-KERNEGUÉS : Famille de la Baſſe-Bretagne.

Joseph Olymant-de-Kernegués, Ecuyer, Seigneur de Kernegués, de Kerdaniel, de Kerenor, de Kerourio & de Kerdudal, né le 25 Juin 1691, Bailli de la Juriſdiction Royale de Carhaix en 1715, Maître des Eaux & Forêts des Evêchés de Cornouailles, de Léon & de Treguier, fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 10 Février 1717. Il épouſa, le 3 Octobre 1719, *Renée-Catherine de Cognet*, dont il a eu pour fils unique, — Toussaint-Joseph Olymant-de-Kernegués, reçu Page de la petite Ecurie du Roi, le 4 Octobre 1737, mort en 1738. *Armorial de France*, *Reg. IV.*

Les armes ſont : *d'argent, à deux faſces de gueules & un chef de ſable.*

ONCIEUX, en Bugey : Ancienne Nobleſſe, qui remonte à

Gui d'Oncieux, Chevalier, vivant en 1200, qui fit hommage à Philippe, Comte de Savoie, le 1 Juin 1217, & fut pere de

Pierre d'Oncieux, Chevalier, vivant en 1230, qui eut pour enfans : — 1. Pierre, qui ſuit ; —— 2. Josserand, Chevalier, auquel *Sibille*, Dame *de Baugé* & de Breſſe, fit un legs, par ſon teſtament de l'an 1294, en le qualifiant ſon *Chevalier* ; — 3. & Alix, femme de *Jean*, Seigneur *de Franchelins*, fils d'*Etienne*, Seigneur *de Franchelins*.

Pierre d'Oncieux, II. du nom, Chevalier, Bailli de Breſſe, vivoit ès années 1267 & 1285, & épouſa *Guicharde de la Palu*, fille de *Gui de la Palu*, Seigneur de Châtillon, dont : — 1. Guillaume, Seigneur de Douvres & d'Yeſmes en Dauphiné, qui n'eut point d'enfans de *Pétronille*, Dame *de Dolure*, fille de *Girard*, Seigneur *de Dolure*, & mourut, vers l'an 1330 ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Humbert, Damoiſeau, mort ſans hoirs en 1316 ; — 4. Guigonnet, auteur de la branche de Montiernos, rapportée ci-après ; — 5. Pierre, Chanoine à Genêve ; — 6. Anselme, Chevalier, mort ſans poſtérité ; — 7. Henri, Religieux dans l'Abbaye de Saint-Rambert en Bugey ; — 8. Alix, femme, en 1309, de *Pierre le Maître*, Seigneur de Quincieux en Dauphiné ; —— 9. & Béatrix, femme de *Pierre de la Balme*, Seigneur de Tiret en Bugey.

Jean d'Oncieux, Seigneur de Douvres & d'Yeſmes, épouſa *Alix de Septain*, dont : — 1. Pierre, qui eut en partage les biens du Bailliage de Viennois en

de-çà le Rhône, où il alla s'établir. Il épousa, en 1343, *Berlione de Palagnin*, & eſt auteur d'une branche dont nous n'avons nulle connoiſſance, faute de *Mémoire*; — 2. & ETIENNE, qui ſuit.

ETIENNE D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres & d'Aigrefeuille, reſta dans le Bugey, & épouſa, 1°. le 21 Janvier 1346, *Marguerite de la Baulme*, fille d'*Etienne de la Baulme*, Seigneur de Fromentet, & de *Huguette de Beauregard*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 24 Septembre 1358, *Jeannette de Corent*, fille d'*Etienne de Corent*, Seigneur de Lionnieres, & de *Jeanne de Montſaujeon*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & BÉATRIX, femme de *Lancelot de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, fils de *Hugonin de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, & de *Jeannette de Châtillon-de-Michaille*.

PIERRE D'ONCIEUX, III. du nom, Seigneur de Douvres, épouſa, le 8 Août 1374, *Guigonne de Bacin*, fille de *Humbert de Bacin*, Damoiſeau, dont il eut:

GUILLAUME D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres en 1395, dont on ne peut pas donner la deſcendance, mais ſeulement ce qu'on a pu découvrir par haſard.

CLAUDE D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, teſta le 29 Août 1476, & eut de ſon épouſe, *Eléonore de Châtillon-de-Michaille*, fille de *Richard*, Seigneur *de Châtillon-de-Michaille*, & d'*Antoinette de Gerbais*, deux filles, ſçavoir: — ANTOINETTE D'ONCIEUX, femme d'*Andelot de Montchenu*, Seigneur de la Baſtie, de Meillers & de Châtelard, fils de *Philibert de Montchenu*, Seigneur deſdits lieux, & de *Bonne de Rivoire*; — & ANNE D'ONCIEUX, mariée, le 30 Août 1479, avec *Amé de Viry*, Chevalier, fils de *Galois*, Seigneur *de Viry*.

MATHIEU D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, qui apparemment étoit frere de CLAUDE, ci devant mentionné, eut pour fils,

ADRIEN D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres en Bugey, & de Cogna en Comté, lequel épouſa 1°. *Antoinette de Vélieres*, qui lui donna un fils mort jeune, & il eut de ſa ſeconde femme, dont le nom n'eſt pas connu: — 1. JEAN-PHILIBERT, Seigneur de Douvres, qui ſe maria, le 15 Juin 1550, avec *Bernarde de Bonnivard*, fille d'*Amblard de Bonnivard*, Seigneur de Lonpnes, dont il n'eut point d'enfans; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. CATHERIN, Seigneur de Douvres, marié à *Louiſe de Lambert*, de la Maiſon de *Lambert* en Savoie, dont vint, pour fille unique, MARIE D'ONCIEUX, Dame de Douvres & de Cogna, femme de *Louis*, Seigneur *de Moyria*, fils de *François*, & de *Claudine de Proſt*; — 4. CLAUDINE, Dame de Velleires, femme de *N... de Syons*, Seigneur de Creſte en Genevois; — 5. LOUISE, femme de *Laurent de Carron*, Seigneur de Moyrieu, fils de *Jean de Carron*, Ecuyer; — 6. & JEANNE D'ONCIEUX, Religieuſe à Blye.

GUILLAUME D'ONCIEUX, II. du nom, Seigneur de Douvres & de Cogna, Sénateur, puis Préſident au Parlement de Savoie, épouſa *Françoiſe Guillet de Belmont*, fille du Seigneur de Moutons en Savoie, dont il laiſſa: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. & JAMES, rapporté après ſon frere aîné.

ADRIEN D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, eut pour fils, — HUGUES D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, marié à *Françoiſe de Louval*. Il en eut — GUILLAUME D'ONCIEUX, Seigneur de Douvres, dont nous ignorons la poſtérité.

JAMES D'ONCIEUX, Seigneur de Cogna & de Geniſſia, frere cadet d'ADRIEN, fut premier Préſident au Parlement de Savoie, & épouſa 1°. *N... de Gerbais*, fille du Seigneur de Sonnas en Savoie; & 2°. *N... de Leſcherenne*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Leſcherenne* en Savoie, dont il eut: — 1. FRANÇOIS; — 2. ADRIEN; — 3. & LANCELOT D'ONCIEUX, Seigneur de Geniſſia, Baron de Saint-Denis. Nous en ignorons la poſtérité.

*Branche des Seigneurs de* MONTIERNOS.

GUIGONNET D'ONCIEUX, Chevalier, quatrieme fils de PIERRE, & de *Guicharde de la Palu*, vivant en 1330, épouſa, vers ce tems-là, *N... de Montiernos*, fille & héritiere de *Joſſerand*, Seigneur *de Montiernos*, dont il eut pour fils unique,

Girard d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, qui eut, entr'autres enfans:

Josserand d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, mort en 1399, laiſſant de ſa femme *Jeannette de la Géliere*, fille de *Jean de la Géliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Marguerite de Chaſtelard:* — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Philippe, Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon; — 3. Guichard, Chevalier; — 4. Barthelemi, Damoiſeau; — 5. & Alix, morte ſans alliance.

Claude d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, mort en 1441, avoit épouſé *Guye du Bioley*, dont: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Philippe, Chevalier de Malte, puis Prieur, en 1447, de Saint Pierre, hors les murs de Mâcon; — 3. Claude, Religieux à Saint Pierre de Mâcon; —— 4. Guillelmine, femme de *Guigonnet de Roſſet*, Damoiſeau; — 5. Claudine, mariée, le 13 Janvier 1443, à *Philibert*, Seigneur *de Salornay*, fils de *Pierre*, dit *Morelet*, Seigneur *de Salornay*, en Mâconnois; — 6. & Jacqueline, qui ſe maria, le 25 Septembre 1445, avec *Antoine Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin en Velay.

Pierre d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, teſta en 1479. Il avoit épouſé, le 22 Avril 1452, *Claudine-Antoinette de la Géliere*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de la Géliere*, & d'*Henriette de Mataſélon*, dont: — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. Claudine, mariée à *Jean d'Andelot*, Seigneur des Verneys, fils puîné de *Jean d'Andelot*, Seigneur de Preſſia, & de *Jeanne de Fétigny;* — 3. & Antoinette, femme de *Jacques de Peloſard*, Seigneur de Langes, mort en 1478.

Philippe d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, mort en 1514, avoit épouſé, le 10 Décembre 1481, *Jacqueline de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buiſadam*, dont: — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Philiberte, mariée 1°. à *Aymé de Berchod*, Seigneur de Malatrait; & 2°. à *Pierre de Becerel*, Seigneur de Marlia, fils de *Claude de Becerel*, Seigneur de Marlia, & de *Marguerite de Berchod;* — 3. Jeanne, mariée 1°. à *Jean*, Seigneur *de Laye*, en Beaujolois; & 2°. le 12 Février 1525, à *Jean de Chacipol*, Seigneur de Leal, fils de *Jacques*, & d'*Antoinette de Marzé;* — 4. & Avertine d'Oncieux, morte ſans alliance.

Antoine d'Oncieux, Seigneur de Montiernos & de Saint-Aubin, épouſa *Françoiſe de Feurs*, fille de *Georges de Feurs*, Seigneur d'Eſtours, & d'*Hélie de Bellecombe*, dont il eut: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Saint-Aubin en Suiſſe, Canton de Fribourg, marié, le 18 Février 1557, à *Laurence de Richarme*, Dame du Tillet, veuve du Seigneur *de Loëſe-Candie*, fille de *Girard de Richarme*, Seigneur du Tillet, & d'*Adrienne de Marmont;* — 3. Claude, Chanoine aux Egliſes de Saint-Vincent & de Saint-Pierre de Mâcon; — 4. Adrien, Religieux à Saint-Claude; — 5. & Antoine, Religieux & Aumônier de l'Abbaye de Tournon, mort le 15 Juillet 1571.

Charles d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, de Saint-Aubin & de Montonay, mort en 1590, avoit épouſé, 1°. le 28 Juillet 1549, *Claudine de Lugny*, fille d'*Amé de Lugny*, Seigneur de Loëſe en Mâconnois, & de *Philiberte de Chevrel;* & 2°. *Madelene d'Abanton*, veuve d'*Antoine de Vergeon*, Baron de Mornay. Il eut du premier lit: — 1. Amé, Seigneur de Saint-Aubin, marié, le 5 Août 1576, avec *Claude-Marie de la Foreſt*, en Savoie, dont, pour fille unique, — Urbaine d'Oncieux, femme de *Claude-François Druays*, Seigneur de Franclieu; —— 2. Jéronime, femme de *Jean*, Seigneur *de Salornay*, fils de *François*, Seigneur *de Salornay*, & de *Marie de Ponceau*, Dame de Villeret; — 3. Huguette, femme de *François de Becerel*, Seigneur de Marlia, fils puîné de *Claude de Becerel*, Seigneur de Marlia; & du ſecond lit: — 4. Louis, qui ſuit.

Louis d'Oncieux, Seigneur de Montiernos, Saint-Aubin, Montonay, & le Deaulx, épouſa *Philiberte de Monjey*, dont: — 1. Françoise d'Oncieux, Dame de Montiernos, femme de *Louis*, Seigneur *de Feillens*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Feillens*, & de *Jeanne de Putrain;* — 2. Esther, Dame auſſi de Montiernos, femme de *Guillaume de Champier*, Seigneur de Feillens, Bailli de Bugey, fils d'*Antoine de Champier*, Seigneur de la Faverge, & d'*Iſabeau de Chabeu*, Dame de Feillens, ſa premiere femme.

En Dauphiné, au Comté de Clermont, il y a les Seigneurs *de Malains* & *de*

il reprit Alexandrie; mais mécontent d'AMAURY, Roi de Jéruſalem, il ſe retira dans la Baſſe-Arménie, avec ſon fils, où il mourut en 1167.

ONFROY, III. du nom, dit THORON, ne fut pas plus heureux que ſon pere & que le Connétable, ſon ayeul. Après la mort d'AMAURY, il épouſa, en 1174, ſa fille cadette, nommée *Iſabeau Méliſſante*, laquelle n'avoit alors que neuf ans; mais dans la ſuite, *Philippe de Dreux*, Evêque de Beauvais, qui ſe diſtingua à cette croiſade, caſſa ce mariage.

ONFROY-DE-THORON, indigné de voir ſa femme épouſer ſucceſſivement le Marquis *de Montferrat* & le Comte *de Champagne*, retourna en France, pour y réclamer ſes droits. Ce ne fut qu'après ſa mort & celle de *Méliſſante*, que les Pairs du Royaume, aſſemblés à Melun, rendirent, en 1227, un notable Arrêt, par lequel les enfans que *Méliſſante* avoit eus de ſon ſecond & troiſieme mariage, furent déclarés bâtards.

ONFROY ~~dit~~ BORICARD, fils de THORON, & de Demoiſelle *de Boucard*, étoit trop jeune alors pour profiter de cet Arrêt. Il ſe qualifie *Porte-Oriflamme*, dans un dénombrement de ſon Fief du Boucard, rendu à la Comté-Pairie d'Eu, du 7 Janvier 1235. Il n'eut point de poſtérité & laiſſa un frere, dont un de ſes deſcendans, le dernier du nom de *Thoron*, fut chargé, en 1343, ou environ, par PHILIPPE DE VALOIS, d'une négociation importante chez les Suiſſes: il y mourut, & laiſſa un fils, à qui ſon mérite dans la guerre, fit donner le ſurnom de *Lutin*. On lit ſur ſon épitaphe, de l'année 1402, en l'Egliſe de Puiſſanval, au Comté d'Eu : *En 1425, naquit* ONFROY TAUPIN, *petit-fils d'*ENGRAND, *Ecuyer, Seigneur* D'ONFROY, *Puiſſanval au Comté d'Eu, & Verchots en Boulonnois*, lequel épouſa à Londres, en 1459, *Bethſi Ropere*, fille aînée de *Guillaume Ropere*, Docteur Luthérien, & petite-fille, par ſa mere, du célebre *Thomas Morus*. Il étoit né en 1425, dans ſes Terres de Normandie, & mourut en Angleterre, où il avoit été fait priſonnier, laiſſant une fille & un fils, duquel eſt iſſu : — GUILLAUME ONFROY-TAUPIN, marié à Londres en 1559. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans mâles, qui changerent tous de nom en Angleterre, dans les troubles de religion. La branche cadette y exiſte encore.

NICOLAS ONFROY, chef de la branche aînée, eſt mort à ſon Château de Verchots en Boulonnois, & s'appelloit *de la Barre*, nom que ſes enfans & petits-enfans ont preſque tous porté depuis. Il a laiſſé quatre enfans, tous nés en France, ſçavoir: — 1. N.. ONFROY, mort Frere Convers à la Trappe, en odeur de ſainteté. *Voyez le ſecond Volume de la Vie des Peres de la Trappe, à l'article* ONFROY; — 2. JEAN, Curé des Ifs en Normandie; — 3. NICOLAS, qui ſuit; — 4. & FRANÇOISE, femme de *N... de Chamilly*.

NICOLAS ONFROY, dit *de la Barre*, Ecuyer, Officier de Cavalerie, s'eſt marié à la ville d'Eu, avec *Claude de Villy*. De ce mariage ſont nés : — NICOLAS DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur d'Onfroy; — FRANÇOISE DE LA BARRE, & pluſieurs autres enfans.

Il y a un ONFROY, Ecuyer, qui demeure actuellement à Saint-Domingue, quartier de l'Iſle-à-Vache, qui eſt de cette famille, laquelle porte pour armes : *d'argent, à un lion rampant, au ſoleil levant d'or*. Notice envoyée.

Il y a deux autres Familles du nom d'ONFROY, dans la même Province de Normandie; la premiere de l'Election de Bayeux, qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de ſinople, 2 & 1.*

La ſeconde eſt de l'Election de Caen, & ſes armes ſont : *d'or, à la bande d'azur.*

ONGNIES, en Artois : Ancienne Nobleſſe, dont, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une Notice. Elle a pluſieurs alliances avec la Maiſon de RAINEVAL.

N... Seigneur d'ONGNIES, eut, entr'autres enfans : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & CHARLES, Seigneur d'Eſtrées, d'où ſont ſortis les Seigneurs *de Villerval, de Coupigny, de Beaumont* & *de Beaurepaire*.

Antoine d'Ongnies, Seigneur de Bruay, épouſa *Jeanne de Brimeu*, Dame de Chaulnes, fille de *Jean de Brimeu*, Bailli d'Amiens, & de *Marie de Boiſſy*, dont, entr'autres enfans :

Gilles d'Ongnies, Seigneur de Chaulnes, marié à *Antoinette Beaufort*. De ce mariage vint :

Philippe d'Ongnies, Seigneur de Chaulnes, qui ſe maria avec *Antoinette Lhuillier*, fille de *Philippe*, Seigneur de Manicamp, Gouverneur de la Baſtille, & de *Gabrielle de Villiers-l'Iſle-Adam*. Il en eut :

Louis d'Ongnies, premier Comte de Chaulnes, Capitaine de 50 hommes d'armes, marié à *Antoinette de Raſſe*, fille de *François de Raſſe*, Seigneur de la Hargerie, dont il eut : — 1. François, Comte de Chaulnes, mort à la bataille de Saint-Denis, donnée en 1567 ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3. Antoinette, femme de *Jacques de Coucy*, Seigneur de Vervins, fils de *Jacques de Coucy*, Seigneur de Vervins & de Marle, Gouverneur de Landrecies, Lieutenant-Général en Picardie, & d'*Iſabelle du Biez* ; — 4. Marie, femme de *Louis de Mailly*, Seigneur de Rumeſnil ; — 5. Barbe, femme de *Jean*, Seigneur d'*Haplincourt* ; — 6. & Françoise, ſeconde femme de *Charles de Coſſé*, Duc de Briſſac, fils de *Charles de Coſſé*, Comte de Briſſac, Maréchal de France, & de *Charlotte d'Eſtot*.

Charles d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne en 1585, épouſa *Anne Juvenel-des-Urſins*, fille de *François des Urſins*, Baron de Trainel, & d'*Anne l'Orfevre*, Dame d'Ermenonville. Elle étoit alors veuve de *Guillaume de Lannoy*, Seigneur de la Boiſſiere. De ſon ſecond mariage elle eut : — 1. Louis d'Ongnies, Comte de Chaulnes, Chevalier des Ordres du Roi de 1597, mort ſans enfans d'*Anne de Humieres*, ſon épouſe, fille de *Jacques*, Seigneur *de Humieres*, & de *Renée d'Averton* ; — 2. Madelene, femme de *Jacques*, Seigneur *de Humieres*, Chevalier des Ordres du Roi, frere de ladite *Anne de Humieres*, femme de ſon beau-frere, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. & Louise, Dame de Chaulnes après ſon frere, femme de *Philibert d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Vidame d'Amiens, fils de *Charles d'Ailly*, Baron de Pecquigny, Vidame d'Amiens, & de *Françoiſe Warty*.

Quant à la branche des Seigneurs d'Ongnies, établis dans la Flandre, on peut conſulter le Nobiliaire de Picardie, *p.* 397. Voici ſeulement ce que nous en avons pu découvrir.

Philippe, Seigneur d'Ongnies & de Vatines, épouſa, *Marguerite de Habes*, Dame de Midelbourg, Vicomteſſe d'Ypres, dont il eut pour fille unique, — *Marguerite d'Ongnies*, Dame de Vatines & de Midelbourg, Vicomteſſe d'Ypres, mariée 1°. à *Richard de Merode*, Seigneur de Frents ; & 2°. à *Baudouin de Montmorency*, Seigneur de Hubermont, fils puîné de *Baudouin de Montmorency*, Baron de Croiſilles, & de *Catherine de Rubempré*, ſa ſeconde femme.

Ce contrat de mariage fut paſſé le 11 Octobre 1585, en préſence d'Adrien d'Ongnies, Seigneur de Villerval, Grand-Bailli des Bois & Forêts du Comté d'Hainaut.

Cette Marguerite d'Ongnies a eu de ſon premier mariage *Philippe de Merode*, Comte de Midelbourg, qui a laiſſé une grande poſtérité de *Jeanne de Montmorency*. Voyez Gand de Merode.

Baudouin d'Ongnies, Seigneur d'Eſtrées, Gouverneur de Lille, fut marié deux fois. Nous ignorons le nom de ſa premiere femme ; ſa ſeconde fut *Iſabeau de Hallwin*, fille de *Jean de Hallwin*, Seigneur de Siennes, & de *Jacqueline de Ghiſtelles*, dont : — Marguerite d'Ongnies, femme de *Hugues de Montmorency*, Seigneur de Bours, fils puîné de *Philippe de Montmorency*, Seigneur de Croiſilles, & de *Marguerite de Bours*, ſa premiere femme ; — & Jeanne d'Ongnies, femme de *Jean de Gouſſincourt*, Seigneur de Miſery, fils de *Pierre de Gouſſincourt*, Seigneur de Miſery, & d'*Anne de Flavy*, ſon épouſe.

François d'Ongnies, Seigneur de Queſnoy-ſur Duelle, fut Capitaine du Château de Rupelmonde en 1520.

Claude d'Ongnies, Seigneur de Coupigny, fut Chef des Finances des Pays-Bas en 1620.

Les Comtes d'*Eſtrées*, Barons de Rollancourt en Artois, & les Seigneurs *de Clamecy*, ont fait leurs preuves de nobleſſe, en ne remontant ſeulement que depuis l'an 1462, dit *le Nobiliaire de Picardie*. Cette Maiſon ſubſiſte.

Les armes: *de ſinople, à la faſce d'hermines.*

ONORATI ou HONORATI: Maiſon originaire de Florence, dont pluſieurs branches établies en France & en Italie, & une à Avignon depuis longtems.

En voici la deſcendance, d'après une Généalogie dreſſée ſur titres originaux, communiqués à M. l'Abbé *de Gevigney*, Généalogiſte de L. A. R. Monsieur & Monſeigneur le Comte d'Artois, le 14 Octobre 1775; un Recueil d'extraits faits par mains de Notaires, légaliſés par les Juges de Florence; une Sentence du Grand Duc de Toscane, qui reconnoît la filiation ſuivie de cette Maiſon, & les charges qu'elle a poſſédées dans la République de Florence; & teſtamens, contrats de mariage, hommages, &c.

I. Le premier de ce nom que l'on connoiſſe, eſt Giovanni di Gianiculo Onorati, Seigneur de Calenzano, qui vivoit en 1100. Il eut pour enfans: — Carduccio, qui ſuit; — & Ugolino.

II. Carduccio di Calenzano Onorati eſt mentionné dans un acte paſſé en 1177, devant *Jean*, Notaire & Juge Florentin: *Carducius olim filius Gianiculi di Calenzano*; & cet acte ſe conſerve dans les Archives de l'Egliſe Métropolitaine de Florence. Il eut pour fils,

III. Bindo Onorati, I. du nom, ce qui eſt prouvé par les Regiſtres de *Serbonagionta Brunetti*, conſervés dans les Archives de l'Archevêché de Florence, & dans le *Bulletone* de l'an 1231. De lui vint:

IV. Nigi Onorati, I. du nom, ce qui ſe voit dans les mêmes Regiſtres, ci-deſſus rapportés, où il eſt nommé Ser Dionigi. Il laiſſa:

V. Bindo Onorati, II. du nom, dont les auteurs avoient habité le Bourg de Campo-Corbolino, joignant les maiſons des *Galli*, ſur la Paroiſſe de Sainte Marie-Majeure de Florence, & dans le quartier Saint-Jean, comme il eſt prouvé dans les Archives des Chanoines de la Métropole, au Regiſtre d'*Ingilberto*, de l'an 1174. Du quartier Saint-Jean, Bindo Onorati II, & tous ceux de ſon nom, paſſerent ſous l'Enſeigne du *Gonfalon du Bœuf*, dans le quartier Sainte-Croix. Ils étoient des anciens Nobles, qui aimoient mieux être privés des honneurs & des emplois de la République, que de ſe faire inſcrire dans le rôle des Arts: fauſſe délicateſſe, à laquelle ils renoncerent, en ſe faiſant inſcrire dans l'Art des Juges & Notaires, qui étoit le premier des douze Arts majeurs.

VI. Nigi Onorati, II. du nom (*Dionigi*), dit *Ser Cenni*, fils de Bindo II, fut banni de Florence en 1311, pour avoir, en qualité de *Gibelin*, pris parti pour l'Empereur, contre la République, ce qui étoit une raiſon de plus pour l'exclure des charges; mais il fut le premier de ſa Famille qui ſe fit inſcrire dans le rôle des Arts. Dans un acte public de 1315, conſervé aux Archives de la Chambre Fiſcale de Florence, on le trouve ſouſcrit d'une maniere qui prouve ſa double qualité de *Juge-Notaire* & de *Gibelin*; en voici les propres termes: *Ego Dioniſius Bindi di Calenzano, Imperiali authoritate, Judex & Notarius, predictis omnibus interfui & ea togatus ſcripſi & publicavi.* Il fut, en 1336, fait Chancelier de la République; c'eſt ce qui paroît par le douzieme Protocole, qui ſe conſerve en original dans les Archives publiques des Réformations de la ville de Florence, *p.* 94. Nigi Onorati II eut pour enfans: — 1. Bindo, qui ſuit; — 2 & 3. Lionardo & Giovanni, dont nous allons parler. Lionardo, ou Léonardo, fut déſigné pour être Prieur de la République: c'eſt ce qu'on voit dans les Regiſtres originaux des Archives publiques, *fol.* 156. Giovanni ou Jean Onorati, homme de Lettres & très-verſé dans les affaires, tout *Gibelin* qu'il étoit, fut envoyé en Ambaſſade à Verone, à Lucques & à Piſe, comme il eſt

prouvé par le grand Regiſtre des Lettres & Ambaſſades ( cotté *A* ), depuis l'an 1343 juſqu'en 1345. Il fut auſſi Chancelier en 1341, & Gonfalonnier de Juſtice: c'eſt ce qu'on voit dans le *Prioriſta*, *fol* 81, & le Livre 28 des Chapitres, *fol. 9.*

VII. Bindo Onorati, III. du nom, fut fait Général des Arbalêtriers, Ambaſſadeur & Prieur de la République. Dans un Livre des dépenſes de la Ville, de l'an 1348, on lit ces mots: *Ser Bindo, Ser Nigi, Notario Florentino, civi honorabili, Florentino, Ambaſciatori, Electo*, &c. Dans le Livre des Réformations, on voit qu'il fut choiſi pour être Prieur en 1381 & 1391. Il fut auſſi Gonfalonnier de Juſtice. Bindo, III. du nom, & ſes deux freres, toujours appellés *di Calenzano*, étoient réputés de la premiere Nobleſſe, comme on le voit dans le Livre intitulé: *Entrata di Camera, Tome II, fol. 192*, & dans le Livre des Lettres & Inſtructions des Ambaſſadeurs, de l'an 1343. — Dans les Fragmens de *Pierre-Antoine de Lanſizo*, on trouve *Ser Bindo-Lionardo, di Ser Nigi, di Bindo, di Calenzano*, vendre des biens, ſitués à Calenzano, en 1358; & l'on trouve *Ser Bindo di Ser Nigi*, Gonfalon dans le quartier Saint-Jean, & ſon fils *Nigi di Bindo, di Funigi, di Calenzano*, Gonfalon dans le même quartier. Ceci eſt tiré du Livre intitulé: *Entrata di Camera, Tome III, fol. 39.* Peu de tems après, ces trois freres quitterent le ſurnom de *Calenzano*, qu'ils avoient porté juſqu'en 1400. Bindo III eut pour fils,

VIII. Nigi Onorati, III. du nom, choiſi, en 1411, pour être Grand-Prieur; il avoit été Gonfalonnier: cela eſt prouvé par le Regiſtre des Prieurs, *fol 29*, & par celui des revenus de la Chambre, *Tome III, fol. 39.* Il eut trois garçons, ſçavoir: — 1. Bartolomeo, dont on va parler; — 2. Bindo, qui fait le IX^e^ degré, rapporté ci-après; — 3. & Giuliano, mis ſur les rangs pour être Prieur en 1433, qui fut Pennonier en 1432, 1443 & 1446. Les noms des Citoyens qui poſſédoient ces emplois, étoient mis dans les boëtes pour être élus Prieurs & Gonfalonniers de Juſtice: c'eſt ce qu'on lit dans le Livre des Loix & Statuts, *p. 379.* Nous parlerons encore de ce Giuliano ou Julien Onorati, après Barthelemi I, ſon frere aîné.

De Bartolomeo, frere de Bindo IV & de Julien, deſcendoit la branche d'Onorati de Lyon, diviſée en deux rameaux, ſçavoir: Onorati-du-Crozet, qui vient de finir dans Mademoiſelle Onorati-du-Crozet, morte à Boën en Forez, en 1775; & Onorati, Seigneur de Breſenaut, dans la Breſſe. Voici la deſcendance de ce Barthelemi I, fils de Nigi III, & frere de Julien & de Bindo IV. Barthelemi I fut pere — d'Onorato I; celui-ci eut pour fils — Barthelemi II. Barthelemi II fut pere — d'Onorato II. Onorato II eut pour fils — Barthelemi III, établi à Lyon en 1575, lequel eut pour enfans: — François-Antoine, & Barthelemi IV, qui fut pere de — Barthelemi V, Conſeiller au Préſidial de Lyon.

Barthelemi I ſe trouve avec ſes freres Bindo IV & Julien, à la décime de 1427, mentionné dans le Livre intitulé *Cataſto, fol. 390*, où l'on voit que Bastiano Onorati, Francesco Bindi & Salveggio, étoient encore fils de Barthelemi I.

Salveggio Onorati fut pere de — Jean-Louis & de Jean-Dominique, qui eurent pour mere *Terentia Maſtellini*, noble Florentine. Jean-Louis ſe retira dans le Royaume de Naples, & Jean-Dominique en Portugal. Ils ſont nommés dans le Livre des Décimes, & dans les Regiſtres de Batême.

De Julien Onorati, frere de Barthelemi, deſcend la branche établie à Jeſi dans la Marche d'Ancône, qui ſubſiſte dans la perſonne du Marquis d'Onorati, & dans celle de Bernardino Onorati, ſon frere, Archevêque de Sida, ci-devant Nonce du Pape à Florence & à Veniſe. Il occupe aujourd'hui le poſte Cardinalice de Secrétaire des Evêques & Réguliers. Cette branche a d'anciennes liaiſons avec celle d'Avignon, dont nous allons parler, & l'a reconnue d'une maniere authentique.

IX. Bindo d'Onorati, IV du nom, ſecond fils de Nigi III, fut élu *Pennonier* en 1474, & eut pour fils: — Jean-Batiste Onorati, qui ſuit, & qui

a formé la branche d'Avignon. Outre ces branches, il en reſte une à Florence; c'eſt celle du Sénateur *Ginori*, dont les ancêtres portoient le nom de *Calenzano*, & les armes de la Famille. Celle de *Ginori* a pris *trois étoiles*; & les ONORATI d'Avignon, portent *une voile*, en mémoire de leur tranſmigration.

*Branche établie à Avignon.*

X. JEAN-BATISTE D'ONORATI, fils de BINDO IV, fut forcé de s'expatrier; vint s'établir à Avignon, prit le parti de la robe, & eut pour fils :

XI. BERNARDIN D'ONORATI, Docteur ès Droits, qui épouſa, à Avignon, Demoiſelle *Antonia Bermond*, de laquelle il eut : — PIERRE, qui ſuit; — & deux autres garçons; fit ſon teſtament le 13 Août 1564, dans lequel il eſt qualifié de *noble & égrége perſonne*. Un de ſes neveux fut Capitaine des Portes du Palais d'Avignon, charge qu'on ne poſſede qu'en prouvant ſa nobleſſe; il la vendit le 23 Octobre 1601, & mourut ſans enfans.

XII. PIERRE D'ONORATI, un des héritiers de BERNARDIN ONORATI, fut Secrétaire Général du Saint-Office de la Légation d'Avignon, & eut de Dame *Madelene de Benoiſt*, ſon épouſe :

XIII. FRANÇOIS D'ONORATI, co-Seigneur de la Garde-Paréol, & de Jonquerettes, Seigneurie qu'il a acquiſe le 4 Octobre 1628, dont il rendit hommage au Pape, de qui elle relevoit, entre les mains du Recteur de Carpentras. Il étoit alors Juge de la Cour de Saint-Pierre d'Avignon, & fut élu Primicier de l'Univerſité en 1661. Il avoit épouſé, le 4 Octobre 1631, Demoiſelle *Louiſe de Pezet*, & mourut le 12 Novembre 1667. Son épouſe fit ſon teſtament en 1668, dans lequel elle donne à feu ſon mari la qualité de *Comte Palatin*. Les enfans ſortis de ce mariage furent, entr'autres : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — & PIERRE, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il fut Protonotaire Apoſtolique, fonda un Bénéfice, à la nomination de ſa famille, dans l'Egliſe des Grands-Carmes, où eſt la Chapelle & le Tombeau des Seigneurs de *Jonquerettes*.

XIV. JEAN-FRANÇOIS D'ONORATI, Seigneur de Jonquerettes, Auditeur de Rotte en 1672, charge à laquelle il ſuccéda à *Georges-Dominique de Laurens*, Seigneur de l'Olive & de Brantes, fut, en 1686 & 1698, Primicier de l'Univerſité. Il épouſa *Eliſabeth de Dalmas*, fille de noble *Louis de Dalmas*, & d'*Anne de Folard*, & prend, dans ſon contrat de mariage du 15 Février 1661, la qualité de *noble & illuſtre perſonne*. Il rendit hommage le 25 Juillet 1661, de ſa Terre de Jonquerettes; fit ſon teſtament & mourut en 1710, laiſſant entr'autres enfans:

XV. FRANÇOIS D'ONORATI, Seigneur de Jonquerettes, qui ſervit dans le Régiment de la Marine, & fit pluſieurs campagnes. Il épouſa, par contrat du 21 Novembre 1690, *Marie-Madelene d'Orcet de Plaiſians*, fille de *Jean-Joſeph d'Orcet*, Chevalier, Seigneur de Plaiſians & de Guilbert, Préſident au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, & de Dame *Hélene d'Autric-de Vintimille-des-Beaumettes*. Il fut pourvu de la charge de Viguier d'Avignon en 1707, par Bulle du Pape CLÉMENT XI; rendit hommage, le 18 Février 1710, pour ſa Terre de Jonquerettes; fut élu premier Conſul d'Avignon en 1729; fit ſon Teſtament en 1731, & laiſſa : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JOSEPH, dit *le Chevalier de Jonquerettes*, qui ſe trouva, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Sourches, aux ſiéges de Landau & de Fribourg en 1713; paſſa enſuite dans le Régiment de Saint-Simon, infanterie, où il fut Capitaine, & où il ſervit juſqu'à ſa mort; — 3. FRANÇOIS-HENRI, Chanoine Théologal au Chapitre de Barjols en Provence; — 4. JACQUES-IGNACE, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint-Pierre, Vice-Gerent, pour le Pape, dans la Légation d'Avignon, par Bulle de Benoît XIV, & enſuite Prévôt de la Métropole d'Avignon, par Bulle du Pape CLÉMENT XIII; — 5. & LOUISE-ELISABETH, Abbeſſe des Dames Religieuſes de Sainte-Claire d'Avignon.

XVI. JEAN-FRANÇOIS D'ONORATI, II. du nom, Seigneur de Jonquerettes, Capitaine au Régiment de Meuſe, épouſa, le 31 Août 1726, Demoiſelle *Aymare-*

*Théreſe-Henriette de Laurens-de Brue*, fille de Meſſire *Pierre-Joſeph de Laurens*, Préſident à Mortier au Parlement de Provence, & de Dame *Gabrielle de la Rocque*. Il fut élu premier Conſul d'Avignon en 1729, & a eu pour fils unique :

XVII. François-Marie-Xavier d'Onorati, Seigneur de Jonquerettes, marié par contrat du 15 Avril 1761, avec Demoiſelle *Marie de Rouſſet*. Il a teſté & eſt mort en 1764, laiſſant pour fils unique

XVIII. Pierre-François-Ignace-Victor d'Onorati, né le 10 Octobre 1763, qui a été admis, ſur ſes preuves faites en 1775, aux Pages de S. A. R. Madame la Comteſſe d'Artois.

Les alliances de la Maiſon d'Onorati, à Florence, ſont avec celles d'*Allioti*, *Fazii*, *Chianucci*, *Martelini*, *Calderini*, &c. On peut conſulter ſur cette Maiſon, *Eugenio Gamurini*, Auteur de l'*Hiſtoria Genealogica delle Famiglie nobili Toſcane & Umbre*, *Tome III*, *p.* 204, *& ſuiv.* ouvrage imprimé, *in-fol.* à Florence en 1660; auſſi le *Catalogue des Gonfalonniers & Prieurs de la Liberté*, par *Paulmimi*, & *l'Hiſtoire d'Avignon*, *Tome I*, *p.* 38, 40, 101 & 102, par *Fantoni-Caſtrucci*.

Les armes d'Onorati ſont : *d'azur*, *à la bande de gueules liſerée d'or*. Supports : *deux licornes*. Cri : Libertas. On les voit à Florence, dans pluſieurs endroits, & ſur-tout dans la rue des *Gibelins*, où elles ſont ſculptées en pierre. La branche d'Avignon porte : *écartelé au* 1 *&* 3, *chargé d'une bande ; & au* 2 *&* 4, *chargé d'une voile de vaiſſeau*, ce qui marque ſon émigration de Florence, comme on l'a dit plus haut.

* OOMBERGE : Terre & Seigneurie en Flandres, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du Roi Catholique, du 17 Janvier 1645, enregiſtrées à Lille, en faveur de *Gaſpard d'Amman*, Ecuyer, Seigneur d'Oomberge, d'Eſche & Vélaine, chef de ladite Maiſon, l'une des plus nobles & anciennes de la ville de Gand.

* OOST-FRISE : Ce ſont des Fiefs de l'Empire dans les Pays-Bas, qui ont donné leur nom à une Maiſon, qui tire ſon origine d'Ulric, Seigneur de Grethſil.

Edzard, frere d'Ulric, qui avoit été élu Juge perpétuel de l'Oost-Frise, étant mort, en 1441, ſans poſtérité, Ulric lui ſuccéda ; & profitant des diviſions de la Nobleſſe, il rendit cette dignité héréditaire dans ſa Famille, jouiſſant des Seigneuries des Villes & Châteaux d'Embden, de Grethſil, de Broeckmeer, de Mamerland, de Liérot & de Reiderlande. Il mit ces Seigneuries ſous la protection de l'Empereur Fréderic III, qui les érigea en Comté de l'Empire.

Esmo Louis, arriere petit-fils d'Ulric, fut fait Prince de l'Empire en 1654, par l'Empereur Ferdinand III ; & le Prince Chrétien-Eberhard fut reçu en 1667, à la Diette de l'Empire. Ce dernier eut pour fils :

Georges-Albert, Prince d'Oost-Frise, Comte de Rietberg, Seigneur d'Eſens, de Stedesdorff & de Witmund, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, mort en 1736, laiſſant de *Chriſtine-Louiſe*, fille de *Georges-Auguſte-Samuel*, Prince *de Naſſau-Idſtein*, morte le 13 Avril 1723 :

Charles-Edzard, Prince d'Oost-Frise, mort à Aurick la nuit du 25 au 26 Mai 1744, âgé de 28 ans, 5 mois & 7 jours. Il avoit épouſé, le 25 Mai 1734, la Princeſſe *Sophie-Wilhelmine*, fille de *Georges-Fréderic-Charles*, Marcgrave *de Brandebourg-Culmbach*, dont il n'a point eu d'enfans.

Le Roi de Pruſſe prétend que les Villes & les Terres de la Maiſon d'Oost-Frise, qui ſont des Fiefs de l'Empire, lui appartiennent. Les Etats-Généraux, par une convention faite avec la Ville d'Embden, & moyennant une ſomme que la République en retire, y tiennent depuis pluſieurs années une garniſon. *Mercure de France du mois de Juin* 1744, *p.* 1241.

* OPPEDE, dans le Comté Vénaiſſin, Diocèſe de Cavaillon.

Ce lieu fut inféodé, par le Pape Alexandre VI, en faveur d'*Accurſe de Meynier*, & enſuite érigé en *Baronnie*, le 13 Mars 1529, par le Pape CLÉMENT VII. Cette Baronnie fut portée en mariage, par *Anne de Meynier*, ſeconde fille de *Jean*, premier Préſident du Parlement de Provence, à *François de Peruſſis*, Baron de Lauris, ſecond Préſident du Parlement de Provence, dont la fille unique, — *Claire de Peruſſis*, fut ſubſtituée aux biens, nom & armes de *Meynier*, par le teſtament de ſon ayeul, du 2 Juin 1558, & mariée à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Fare, premier Conſul de la Ville d'Aix. Voyez FORBIN.

* OPPUERS, dans le Brabant : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du 4 Avril 1664, en faveur de *Jean-Charles Senoy*, Ecuyer, Seigneur d'Oppuers, Eſbrouk, & iſſu d'une ancienne Nobleſſe.

* ORAISON : Ancienne Baronnie, qui a donné ſon nom à une illuſtre Maiſon en Provence. Cette Terre a été acquiſe par *Mathieu Fulque*, qui a obtenu, en 1740, de nouvelles Lettres d'érection.

La Maiſon d'ORAISON, dont on trouve la Généalogie, que nous allons donner, dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag.* 185 *& ſuiv.* remonte à

HUGUES D'ORAISON, Seigneur dudit lieu, & de Clumans, qui ſuivit le parti de *Raimond Bérenger*, contre la Princeſſe *des Baux* & ſes enfans, dans cette fameuſe guerre de l'an 1145, terminée en 1150. Il fut marié avec *Laidete de la Tour*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sigoyer, laquelle fit ſon teſtament l'an 1185, en faveur de GUILLAUME, ſon fils, qui ſuit.

GUILLAUME, Seigneur D'ORAISON, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

IMBERT D'ORAISON, Seigneur d'Oraiſon & Clumans, Viguier, ou Lieutenant du Comte *de Forcalquier* en 1257, qui ſe maria avec *Garcende de Caſtellane*, dont : — RAIMOND, qui ſuit ; — & une fille, mariée à *Fouquet de Pontis*, Seigneur de Pontis & du Caire.

RAYMOND, Seigneur D'ORAISON & de Clumans, épouſa *Béatrix de Saint-Meſme*, fille d'*Elzear*, Seigneur *d'Uzez*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & SIBILLE, mariée à *Elzear de Saint-Severin*, Seigneur de Salernes, à Naples.

JEAN, Seigneur D'ORAISON & de Clumans, eut de ſon épouſe, *Blacaſſone d'Agoult* : — 1. ELZÉAR, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, femme de *Pierre de Mevouillon* ; — 3. & CLAIRE, mariée à *Bertrand d'Eſparron*, Seigneur de Bellegarde.

ELZÉAR, Seigneur D'ORAISON & de Clumans, épouſa 1°. *Béatrix de Caſtellane-Allemagne* ; 2°. *Agnès de Sabran* ; & 3°. *Catherine Eyguefier*, fille d'*Iſnard*, Chevalier, de la Ville de Marſeille. Il eut du ſecond lit : — BURGUE D'ORAISON, épouſe d'*Emeric de Trian*, Seigneur de Bargème ; & du troiſieme lit : — 2. BAUDET, qui ſuit ; — 3. CATHERINE, mariée à *Raimond de Pontevès*, Seigneur de Bargème ; — 4. FRANÇOISE, mariée 1°. à *Gaſpard Ricavi*, Seigneur de Fuveau ; & 2°. à *Bertrand de Caradet*, Seigneur de Cadenet, Lauris & Aiguieres ; — 5. & ALIX, mariée avec *Honoré de Favas*, Seigneur de Châteauneuf-lès-Martigues.

BAUDET D'ORAISON, Chevalier, Seigneur d'Oraiſon & de Clumans, épouſa le 26 Novembre 1390, *Bellette de Venterol*, fille unique de *Pierre de Venterol*, des Vicomtes de Marſeille, Seigneur de Venterol, Nibles, la Tour, Bevons, Barles, &c. Les enfans iſſus de ce mariage, furent : — 1. ELZÉAR, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, tige des Seigneurs de Clumans, rapportés ci-après ; — 3. & MARGUERITE, femme de *Pierre de Glandevès*, Seigneur du Caſtellet.

Elzéar d'Oraison, II du nom, Seigneur de Cadenet, Piévert, Oraiſon & Venterol, épouſa, le 29 Juin 1424, *Sibille de Caſtellane*, des Seigneurs de Salernes, dont : — 1. Honoré, qui ſuit, — 2. Pierre, rapporté après ſon frere aîné; — 3. Marguerite, mariée, 1°. en 1449, à *Guillaume d'Agoult*, Seigneur de Cabriès; & 2°. à *Guillaume de Mevouillon*, Seigneur de Ribiers; — 4. & une autre fille, mariée à *Jacques d'Aube*, Seigneur de Roquemartine & de Vidauban.

Honoré d'Oraison épouſa 1°. *Jeanne de Grolée-Montrevel*; & 2°. *Alix de Pontevès Châteaurenard*, deſquelles il n'eut point d'enfans.

Pierre d'Oraison, frere puîné d'Honoré, ſurnommé *de Venterol*, épouſa, le 12 Mai 1461, *Briande de Glandevès*, dont pour fille unique :

Louise d'Oraison, Dame dudit lieu, de Venterol, de Bevons, de la Tour, de Saint-Simphorien, Barles, la Roquette, Vaiages, Nibles, Saint-Didier, Cadenet, &c. un des plus riches partis de la Province, qui épouſa, le 31 Mars 1478, dans le Palais Royal à Aix, *Philibert de Aqua* ou *de l'Aigle*, Conſeiller & Chambellan du Roi René, originaire de la ville de Bourges en Berri, fils de *Jean*, Seigneur de Chaudaire, & de *Marguerite de Laigue*. Il fut envoyé en Ambaſſade vers le Pape Paul II, & établi Sénéchal du Duché de Bar, par *Yolande d'Anjou*, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, l'an 1480. Il laiſſa de ſon mariage : — Antoine-Honoré, qui ſuit; — & Jean-Batiste, Evêque de Senez, depuis 1515 juſqu'en 1545.

Antoine-Honoré de Aqua prit le nom d'Oraison, qu'il tranſmit à ſes deſcendans, & épouſa, en 1512, *Catherine de Clermont-Lodeve*, ſœur du Cardinal *François de Clermont*, Légat du Saint-Siége, à Avignon, dont : — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Claude, Evêque de Caſtres; — 3. Marguerite, alliée, en 1543, à *Joſeph de Villeneuve*, Marquis de Trans; — 4. Jeanne, épouſe du Seigneur *de Rieux* en Languedoc; — 5. Antoinette, mariée au Baron *de Breſſieux* en Dauphiné; — 6. & Françoise d'Oraison, Abbeſſe de Sainte-Claire d'Avignon.

Antoine d'Oraison Vicomte de Cadenet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, un des plus grands Seigneurs de la Province, devint Chef des Religionnaires du Pays, & épouſa, le 29 Décembre 1542, *Marthe de Foix*, veuve du Comte *du Bar-de Graſſe*, fille de *Jean*, Vicomte de Meilhes, & d'*Anne de Villeneuve-Trans*, dont : — 1. François, qui ſuit; — 2. André, tige des Comtes de Boulbon & de Livarrot, rapportés ci-après; — 3. autre François, Seigneur de Venterol; — 4. Marguerite, mariée à *Gaſpard de Glandevès*, Baron de Faucon; — 5. & Catherine, épouſe de *Gaucher de Quiqueran*, Baron de Beaujeu.

François d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon en 1588, épouſa 1°. *Melchione de la Croix*, fille & héritiere de *Jean de la Croix*, Seigneur de Corbieres & de Grambois, & de *Françoiſe de Glandevès-Faucon*; & 2°. *Madelene de la Couée*. Du premier lit vinrent : — 1. André d'Oraison, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon, marié, en 1695, à *Louiſe de Caſtellane-Laval*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. Marguerite, alliée à *Vincent-Anne de Forbin*, Baron d'Oppede, premier Préſident au Parlement d'Aix; & du ſecond lit : — 3. Marthe, femme d'*Alexandre du Mas*, Baron d'Allemagne.

### *Comtes de Boulbon & de Livarrot.*

André d'Oraison, Seigneur de Boulbon & de Soleillas, fils puîné d'*Antoine*, & de *Marthe de Foix-Meilhes*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-Camp des Vieilles-Bandes Françoiſes, épouſa, le 10 Juin 1583, *Jeanne d'Arcy*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de la Bâtie, & de Livarrot en Normandie, dont — un fils, qui ſuit; — & deux filles, mariées dans les Maiſons *de Brancas*, *Cereſte*, & *de Pontevès-Coſtelar*.

N... d'Oraison, Comte de Boulbon, Seigneur de Soleillas, épouſa *Gabrielle de Foreſta*, fille de *François*, Seigneur de Rougiers, Conſeiller au Parlement, &

& de *Marguerite d'Adhemar-Caſtellane-Grignan*, dont : — ANDRÉ, qui ſuit ; — deux garçons, Chevaliers de Malte ; — & trois filles, mariées dans les Maiſons *d'Agoult-Seillons*, *Forbin-la-Roque*, & de *Coriolis-Eſpinouſe*.

ANDRÉ D'ORAISON, II. du nom, Vicomte de Cadenet, Marquis d'Oraiſon, Baron d'Allemagne, Seigneur de Caſtellet, Entrevennes, Saint-Martin, &c. Grand-Sénéchal de Provence, épouſa *Gabrielle de Giany-la-Roche*, de la ville d'Avignon, dont trois filles ; — l'aînée, Comteſſe de Cadenet, & Marquiſe d'Oraiſon, épouſa, en 1699, *Jacques-Louis d'Ancezune-Cadart*, Chevalier, Duc de Caderouſſe ; — la ſeconde eut pour mari le Marquis d'*Adhemar*, frere puîné du Comte *de Grignan*, Chevalier des Ordres du Roi, & ſon Lieutenant-Général en Provence ; — & la troiſieme, N... D'ORAISON, mariée au Marquis *de Valbelle-Meirargues*, étoit veuve en 1727, & eſt morte le 14 Décembre 1752, ſans poſtérité. Voyez VALBELLE.

*Anciens Seigneurs de* CLUMANS, *branche cadette de la Maiſon d'*ORAISON.

De BERTRAND D'ORAISON, Seigneur de Clumans, fils puîné de BAUDET, Seigneur d'Oraiſon, & de *Bellette de Venterol*, ſon épouſe, deſcend, par divers degrés :

ANTOINE D'ORAISON, Ecuyer, du lieu de Bras, d'Aſſe, qui teſta le 7 Décembre 1554, devant *Poncy*, Notaire. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ELZÉAR, — 3. & ANDRÉ.

JEAN D'ORAISON, Seigneur en partie de Thorame-la-Baſſe, par acquiſition de 1568, Avocat du Roi au Siége de Digne dès l'an 1552, épouſa, le 17 Février 1559, *Honorade de Galice*, & mourut le 6 Octobre 1589, laiſſant : — ELZÉAR, qui ſuit ; — & ANTOINE.

ELZÉAR D'ORAISON, Seigneur de Thorame, Avocat du Roi audit Siége de Digne, épouſa, le 26 Décembre 1597, *Anne de Gaudin*, & acquit la Terre d'Entragues en 1608. Sa Majeſté lui fit don de retention de quelques maiſons, compoſant une Iſle ſur le Port de Marſeille. Il teſta, étant pour lors Conſeiller au Siége de Marſeille le 25 Septembre 1631, en faveur de ſon fils JEAN D'ORAISON, Conſeiller d'Etat ordinaire du Roi, lequel eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

PIERRE D'ORAISON, Seigneur de Beaulieu, qui, de Demoiſelle *N... de Laſcour*, a laiſſé trois fils & deux filles ; — l'aîné des garçons étoit, en 1759, ancien Capitaine de Galere, penſionné du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, vivant ſans alliance ; — le ſecond, Capitaine d'infanterie & Chevalier de Saint-Louis, marié, ſans poſtérité ; — le troiſieme, Eccléſiaſtique. — La premiere fille fut femme de *N... de Marqueſy* ; — & la ſeconde fut mariée, par contrat du 20 Avril 1703, paſſé devant *Soſſin*, Notaire à Marſeille, à *Louis-Henri de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Valbonette, fils de *Jean-François*, ancien Procureur-Général au Parlement d'Aix, & de Dame *Gabrielle de Clapiers-Vauvenargues*.

Les armes de la Maiſon D'ORAISON ſont : *de gueules, à trois faſces ondées d'or*, que l'héritiere, mere du Duc d'*Ancezune*, écarteloit *de gueules, à la faſce d'or*.

* ORANGE : Ville ancienne & célebre, Capitale de la Principauté de ſon nom, unie à la Province du Dauphiné.

Vers l'an 700, la Ville d'Orange avoit un Comte de la qualité de ceux de ce tems-là : il ſe nommoit *Theophud*. Son fils porta le même nom. Il fut tué par les Sarraſins en 730, dans les guerres que firent les François pour chaſſer les Sarraſins. *Guillaume*, ſurnommé *au Court-nez* ou *au Cornet*, fut aſſez heureux que de reprendre la ville d'Orange, ſur un de leurs chefs. En 793, CHARLEMAGNE confia le Gouvernement d'ORANGE à ce même *Guillaume au Cornet*. On trouve que celui-ci ſe qualifioit encore *Comte d'Orange* en 806. *Herembrue* ou *Helemburge*, ſa fille, lui ſuccéda au Comté d'*Orange*, & épouſa

un Seigneur de Provence, dont on ignore le nom. *Hugues* & *Rogon*, leurs fils & leurs ſucceſſeurs, regnerent environ 40 ans, en pariage. *Alatays*, fille de l'un des deux, & dont le nom du mari eſt inconnu, ayant eu quelques démêlés avec ſon fils *Rambaud*, I. du nom, fit des donations à l'Egliſe de Saint-Florent, où elle fut inhumée en 900. Son fils *Rambaud*, I. du nom, ne regna que 4 ans. Il eut pour ſucceſſeur *Bozon*, dont l'origine & la ſucceſſion ſont inconnues. *Geraud-Adhemar* lui ſuccéda & regna 20 ans. Il fut le ſeptieme Comte *d'Orange*, & mourut vers l'an 1086. L'origine de *Rambaud* II, qui ſuccéda à *Geraud-Adhemar*, n'eſt pas bien connue : on ſçait qu'il eut un fils nommé — *Bertrand*, qui mourut ſans poſtérité, & ne ſuccéda point à ſon pere. *Thiburge*, qui fut Princeſſe d'*Orange*, au commencement du XII^e ſiécle, ſuccéda à *Rambaud* II, & épouſa *Guillaume*, qui avoit part à la même Principauté, & qui, ſuivant quelques *Mémoires manuſcrits*, étoit iſſu d'*Hugon* ou *Hugues*, frere de *Rogon*. — *Guillaume* III, fils de *Guillaume* II, & de *Thiburge*, ſuccéda dans la moitié de la Principauté d'*Orange*, qu'il poſſéda par moitié avec ſon frere *Rambaud* III : celui-ci mourut ſans enfans, & fit héritiere ſa ſœur *Thiburge*, II. du nom, mariée à *Bertrand des Baux*, dont ſont iſſus les Princes d'*Orange* de la ſeconde race, appellés *des Baux*, qui ſuccéda à la premiere, après celle d'*Orange*. Cette ſeconde a poſſédé cette Principauté pendant 220 ans.

La troiſieme race, qui eſt celle de *Chalon*, commença en 1390, & finit en 1530. *Philibert de Chalon*, Prince d'Orange & de Melphi, ſuccéda à ſon pere *Guillaume* VII ou VIII, en 1502; s'attacha à CHARLES-QUINT, & ſervit contre la France. FRANÇOIS I confiſqua ſa Principauté en 1520; cinq ans après il fut arrêté priſonnier, en paſſant par la France; il ne fut délivré que par le traité de Madrid en 1526 : on lui rendit alors ſa Principauté. Il fut tué au ſiége de Florence en 1530. Sa mort ouvrit les ſubſtitutions appoſées au teſtament de *Jean de Chalon* & de *Marie des Baux*, qui avoient ſubſtitué toutes leurs Terres aux enfans mâles de leurs enfans mâles, & au défaut des mâles aux enfans d'*Alix de Chalon*, leur fille aînée, de laquelle étoient iſſus les Princes d'*Orléans-Longueville*, dont le dernier *Jean-Louis-Charles d'Orléans*, Duc de Longueville, qui étoit Eccléſiaſtique, fit le Prince de *Conty*, ſon légataire univerſel, & lui transféra tous les droits de ſes ſubſtitutions.

*René de Naſſau*, fils de *Henri*, Comte de *Naſſau*, & de *Claude de Chalon*, eſt auteur de la 4^e race des Princes d'*Orange*, qui a fini à *Guillaume-Henri de Naſſau*, Prince d'Orange, Stathouder des Provinces-Unies, proclamé Roi d'Angleterre en 1689; il mourut en 1702, ſans poſtérité. LOUIS XIV ſe ſaiſit alors de la Principauté d'*Orange*, & la réunit à la Couronne, comme mouvante en Fief, hommage-lige du Comté de Provence, déja réuni. Cependant *Guillaume-Henri*, avoit inſtitué pour héritier de la Principauté d'*Orange*, *Jean-Guillaume-Friſon*, Prince *de Naſſau-Dietz*, qui prit le titre de *Prince d'Orange*, auſſi bien que FRÉDERIC I, Roi de Pruſſe, qui étoit le plus proche héritier, du chef de ſa mere, & qui, à ce titre, céda au Roi, par le dixieme article du traité d'Utrecht, ſes prétentions ſur la Principauté d'*Orange*, s'en réſervant le titre, & ſe chargeant de donner un dédommagement au Prince de *Naſſau-Dietz*.

Par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1714, le Roi donna la Principauté d'*Orange* à LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conty, pour la poſſéder, ainſi que GUILLAUME DE NASSAU, Roi d'Angleterre, en jouiſſoit, ſous la réſerve de la ſouveraineté de l'hommage & du reſſort. Ce Prince en jouit juſqu'à ſa mort arrivée en 1727. Quatre ans après, en conſéquence d'un traité ſigné, le 23 Avril 1731, par les Commiſſaires du Roi d'une part, & de l'autre par la Princeſſe de Conty Douairiere, & par le Tuteur honoraire du Prince actuel *de Conty*, alors mineur, l'Intendant de Dauphiné eut ordre d'aller à *Orange*, où il arriva le 27 Septembre de cette même année 1731, pour y prendre poſſeſſion, au nom de S. M. de la Ville & de la Principauté, qui fut alors réunie à la Province de Dauphiné, & qui depuis a ceſſé d'être un Etat particulier.

La premiere branche des Poſſeſſeurs propriétaires de cet Etat, appellée pro-

prement d'*Orange*, portoit pour armes : *d'or, au cor-de-chaſſe de ſable*; ou, comme quelques-uns prétendent, *d'or, au cornet d'azur, enguiché de gueules.*

La ſeconde race, celle *des Baux*, portoit pour armes : *une comette ou étoile de ſeize raies d'argent, ſur un champ de gueules.*

La troiſieme race, celle *de Chalon*, avoit pour armes : *de gueules, à une bande d'or.*

La quatrieme race, celle *de Naſſau*, porte pour armes : *d'azur, à un lion billeté, ou ſemé de billettes d'or.*

ORANGE-DE-CANVERS (D') : Famille noble, originaire de Normandie, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon d'*Harcourt*, *p.* 1523.

Jean d'Orange, Ecuyer, & *Jeanne de Chaſſeguay*, ſa femme, plaidoient en l'Echiquier, en 1398, contre *Guillaume de Pontbellenger*, Ecuyer.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de trois carreaux auſſi d'or, 2 & 1.*

* ORBESSAN ou ORNESSAN : Ce ſont deux Terres dans le Comté d'Aſtarac, qui ont été poſſédées par les Seigneurs d'Orbessan, juſques vers le milieu du XVI^e^ ſiécle, que

Jeanne d'Ornessan, Dame dudit lieu & de Saint Blancard, les porta à *Armand de Gontaut-de-Biron*, ſon mari, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi, qui les vendit, en 1615, à *Bernard d'Agnan*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe. Elles ſont poſſédées aujourd'hui par *Anne-Marie d'Agnan*, ou *d'Aignant-d'Orbeſſan*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, Membre des trois Académies de cette Ville, de celle de Pau, & de Cortone, connu dans la République des Lettres par pluſieurs excellens ouvrages, eſtimés des Sçavans. Il a droit de Patronage de la Cure, (prérogative unique dans ce Pays) : ce droit, acquis de tems immémorial, a été reconnu & confirmé en 1535, par une Bulle du Pape Paul III, en faveur de Bernard d'Orbessan.

Les Seigneurs *de Saint-Blancard* quitterent le nom *d'Orbeſſan*, vers l'an 1390, pour prendre celui *d'Orneſſan*. Cette ancienne maiſon, dont il y avoit des Seigneurs *d'Orbeſſan* & de *Saint-Blancard* dès le milieu du XIII^e^ ſiécle, a donné un Général des Galeres, dans Bertrand d'Ornessan, Chevalier, Seigneur d'Aſtarac, qui ſervit la France en pluſieurs occaſions en qualité de Commandant de quelques Galeres, & enſuite de Vice-Amiral des mers de Provence. Il fut après pourvu de la charge de Général des Galeres en 1521, fut envoyé au ſecours de l'Iſle de Rhodes ; à ſon retour défit, devant Toulon, l'Armée Navale de l'Empereur Charles-Quint en 1523. Il vivoit encore en 1538. C'eſt ſa petite-fille, Jeanne d'Ornessan, qui a porté les Terres de ce nom dans la maiſon de *Biron*.

Armand-Guillin d'Ornessan, ſecond fils de Bernard d'Ornessan, Baron de Saint-Blancard, & de *Cébellie de Cedos*, a fait la branche des Barons d'Auradé. Il épouſa, le 14 Février 1440, *Marguerite de Barthes*, Dame d'Auradé, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — Jean d'Ornessan, que ſa mere chargea de porter ſon nom & ſes armes ; ce qu'ont continué ſes deſcendans. Le dernier mâle de cette branche fut — Pierre-Antoine d'Ornessan, Baron d'Auradé, né le 25 Juin 1569, & mort au mois de Février 1573.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

ORCEAU-DE-FONTETTE : Famille de Paris.

François-Jean Orceau de Fontette, fils de François Orceau, Seigneur d'Arennes, Tréſorier-Général des Galeres, intéreſſé dans la Ferme des Poſtes, & de *Françoiſe-Agnès Quentin*, né le 14 Octobre 1718, a été nommé Conſeiller au Parlement de Paris en 1738, Maître des Requêtes le 30 Avril 1745, Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1750, nommé Intendant de Caen en Août 1752, & nommé Chancelier de Monsieur, frere du Roi. Il eſt

marié à *N... de Liniere*, veuve de *N... de Saint-Sauveur.* Nous ignorons s'il a des enfans.

Les armes : *d'azur, à la licorne d'argent.*

ORCIN : Famille originaire de Brignoles, & établie à Aix depuis près d'un ſiécle & demi.

Melchior d'Orcin, qui en eſt la tige, fut reçu Conſeiller du Roi, Greffier Criminel en chef en la Cour de Parlement le 10 Mai 1625. Il épouſa *N... de Chazelles*, dont : — Joseph, qui ſuit ; —— & deux filles : l'aînée, mariée dans la Maiſon de *Michaëlis ;* la ſeconde, nommée Félicité, mariée, par contrat paſſé le 2 Septembre 1652, devant *Beauzin*, Notaire, avec *Arnaud de Franc*, Médecin Ordinaire du Roi, Profeſſeur en l'Univerſité d'Aix, fils de *Grégoire*, & de *Catherine de Bonaud.*

Joseph d'Orcin, Seigneur de Miraval, Conſeiller au Parlement en 1668, épouſa 1°. *N... d'Albert*, du lieu d'Aubagne, dont quelques filles, Religieuſes ; & 2°. par contrat paſſé le 21 Janvier 1687, devant *Colla*, Notaire, *Gabrielle de Felix*, fille de *Michel*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général aux Soumiſſions en la Sénéchauſſée d'Aix, & de *Françoiſe de Gantès*, dont : — 1. Jean-Joseph, qui ſuit ; — 2. Félix, Capitaine au Régiment d'Enghien, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, mort, en 1744, aux lignes de Viſſembourg ; — 3. & Françoise, veuve de *Pierre-François de Rippert*, Baron de Montclar, Seigneur de Salonet, Procureur-Général au Parlement de Provence.

Jean-Joseph d'Orcin, Seigneur de Miraval, ſuccéda à l'Office de ſon pere le 2 Mai 1713, & s'allia, par contrat paſſé en 1730, devant *Garcin*, Notaire, à *Françoiſe de Franc*, fille unique de *François de Franc*, Conſeiller au Parlement, & de *Claire de Clapiers*, de la ville de Marſeille, dont, entr'autres enfans :

Jean-Joseph d'Orcin, II. du nom, Seigneur de Miraval, reçu Conſeiller au Parlement le 26 Juin 1756. Il a quatre freres, l'un ſervant ſur les Vaiſſeaux du Roi ; deux Capitaines au Régiment d'Enghien, & un quatrieme, qui a été Jéſuite.

Les armes : *d'or, à l'ours en pied, de ſable.* Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, page* 190.

ORGEMONT : Famille originaire de Lagny-ſur-Marne, qui remonte à

Pierre d'Orgemont, qui eut pour fils :

Pierre d'Orgemont, II. du nom, Seigneur de Méry-ſur-Oiſe, & de Chantilly, Conſeiller au Parlement de Paris & Maître des Requêtes, Chancelier de Dauphiné le 21 Février 1371, &, l'année précédente, premier Préſident du Parlement de Paris, dont il ne fit pas long-tems les fonctions, ayant été élu Chancelier de France, par voie de ſcrutin, en préſence du Roi Charles V, dit *le Sage*, tenant ſon Grand-Conſeil au Louvre, entre les mains duquel il prêta ſerment le même jour. Il mourut le 3 Juin 1389, laiſſant, entr'autres enfans, de *Marguerite de Voiſins*, ſon épouſe : — Amaury, qui ſuit ; — & Guillaume, dont il ſera parlé ci-après.

Amaury d'Orgemont, Seigneur de Chantilly & de Montjai, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chancelier du Duc d'Orléans, & auſſi qualifié *Chancelier du Duc de Touraine*, fut choiſi, avec l'Evêque de Noyon, le 25 Mars 1395, pour conduire en Angleterre Isabelle de France. Etant du Grand-Conſeil du Roi, il fut fait premier Maître des Comptes le 17 Novembre 1399, & mourut le 15 Juillet 1400, laiſſant de *Marie de Paillart*, ſon épouſe, Dame de Thorigny & de Liſi-ſur-Ourg :

Pierre d'Orgemont, III. du nom, Seigneur de Chantilly, Conſeiller & Chambellan du Roi, Echanſon du Duc *de Bourgogne*, Maître des Requêtes le 23 Octobre 1414, mort a la journée d'Azincourt le 24 Octobre 1415. Il avoit épouſé *Jacqueline Paynel*, dont :

Pierre d'Orgemont, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, Chevalier,

Conſeiller & Chambellan du Roi, qui mourut fort âgé, le 2 Mai 1492, ſans enfans, de ſon mariage avec *Marie de Roye*, Dame de Guiévry, &c.

Guillaume d'Orgemont, ſecond fils du Chancelier de France, & de *Marguerite de Voiſins* ou *Voiſines*, auteur de la branche des Seigneurs de Méry-ſur Oiſe, fut Maître Enquêteur des Eaux & Fôrets des Comtés de Blois & de Beaumont, pour le Duc d'Orléans, Pannetier du Duc *de Bourgogne* en 1386, Tréſorier des Guerres du Roi le 7 Septembre 1395, Général-Conſeiller ſur le fait des Aides de la Guerre, le 5 Août 1399, Conſeiller de ſon Grand-Conſeil en 1404, Capitaine & Garde du Château de Crevecœur le 26 Juillet 1418, & mourut en 1421, laiſſant de ſa femme *Marguerite de Sainte-Maure*,

Philippe d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c. Maître des Comptes & Tréſorier de France, qui mourut le 9 Septembre 1511. Il fut pere de — Pierre, qui ſuit; — & de Guillaume, Doyen d'Angers, qui laiſſa des enfans naturels de *Richarde Gentien*, dont la poſtérité ſubſiſte.

Pierre d'Orgemont, Seigneur de Cerbonne & de Champs-ſur-Marne, Tréſorier de France, Conſeiller-Chambellan du Roi Charles VIII, mourut le 8 Juin 1510, laiſſant de *Suſanne de Dampierre*, ſon épouſe, — Méry d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c. Chambellan & Echanſon du Roi, mort à la défaite de la ville de Boulogne, le 7 Janvier 1551, laiſſant de ſon épouſe *Marie d'O*, Claude d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Echanſon ordinaire, marié à *Madelene d'Avaugour*, dont il eut un fils & deux filles. — Guillemette, ſa ſeconde fille, devenue héritiere, mourut, ſans enfans, en 1639, de ſon mariage avec *François Juvenel des-Urſins*, Marquis de Faynel. Elle eſt la derniere de la Maiſon d'Orgemont. *Voyez* le Pere *Anſelme*, *Tome VI*, *p.* 337. Les armes: *d'azur, à trois épis d'orge d'or, mis en pal*, 2 & 1.

Il y a eu un Lancelot d'Orgemont, premier Préſident du Parlement en Languedoc, tenu l'an 1273, avant que le Parlement eut été rendu ſédentaire: il teſta en 1285. Il étoit d'une autre Famille que celle du Chancelier d'Orgemont, dont nous venons de parler: c'eſt ce que dit *Moréri*.

* ORGERE: Terre & Châtellenie qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregiſtrées le 17 Juin 1645, en faveur de *N... de Duby*.

* ORGLANDES: La Maiſon d'Orglandes tire ſon nom de la Terre & Seigneurie d'Orglandes, ſituée dans la Paroiſſe du même nom, Paroiſſe très-vaſte, avec titre de *Doyenné*, à deux lieues de Valognes, dans le pays de Cotentin en Normandie.

La Maiſon & la Paroiſſe d'Orglandes portoient anciennement le nom d'Orglandes, ſuivant les titres du XII^e^ ſiécle; on écrivit enſuite *Oglandres*: enfin on tranſporta la lettre *r* après la premiere de l'ancien nom de cette Maiſon.

Le nom *Oglandes* eſt compoſé de deux mots Saxons, ſçavoir *Og*, nom propre aſſez commun chez les anciens Danois, & *Land*, qui ſignifie pays: ainſi *Oglandes* ſignifioit *Terre d'Og*, nom vraiſemblablement de l'un des Capitaines qui ſuivoit le Duc *Rollon*, & auquel ce Prince aſſigna, dans le partage qu'il fit des Terres de Neuſtrie aux guerriers qui l'accompagnoient, le canton connu aujourd'hui ſous le nom de *Paroiſſe d'Orglandes*.

La Maiſon d'Orglandes porte pour armes: *d'hermines, à ſix loſanges de gueules, une tête de levrette* en cimier; & pour deviſe, ces deux mots latins: candore et ardore. On voit au Château de Pretot en Cotentin, deux anciens monumens où ces armes ſont gravées: l'un, au portail du Château, eſt ſoutenu par deux *griffons*; l'autre, ſur un mauſolée dans l'Egliſe, eſt porté par des *Anges*. Ces derniers ſupports peuvent être fondés ſur ce que l'anagramme de l'ancien nom d'*Oglandes* eſt *l'Os d'Ange*.

M. *Clerot*, Académicien de Rouen, & que la mort a empêché de faire im-

primer un Ouvrage qu'il intituloit : *Bibliotheque armoriale de la Province de Normandie*, Ouvrage aujourd'hui en manuſcrit dans le Cabinet de M. *de Pontcarré*, ci-devant premier Préſident du Parlement de Normandie ; M. *Clerot*, dis-je, a prétendu, après d'anciens Généalogiſtes de la Province, que la Maiſon d'ORGLANDES ſortoit de celle de *Reviers*, alliée aux Ducs *de Normandie*, & que le Pere *du Monſtier*, dans ſon *Neuſtria Pia*, fait deſcendre de *Gerfaſte*, frere de *Gonnor*, épouſe de *Richard* I, Duc *de Normandie*. Elle étoit native du Beſſin.

M. *Clerot* fondoit ſon opinion ſur quatre raiſons.

La premiere, que la Terre & Seigneurie d'Orglandes relevoit de la Baronnie de Nehou, appartenante aux Seigneurs du nom de *Reviers*, & que tel étoit autrefois l'uſage en Normandie, que les aînés démembroient des portions de leurs Fiefs pour les donner en partage à leurs cadets, à la charge de l'hommage.

La ſeconde, que les Barons de Nehou, du nom de *Reviers*, avoient démembré de cette Baronnie un Fief conſidérable en faveur d'un de leurs parens, qui impoſa ſon nom à ce Fief, lequel devoit être un tiers de ladite Baronnie ; car le dénombrement des Fiefs de Normandie fait en 1202, lors de la conquête de cette Province par PHILIPPE-AUGUSTE, porte que *Richard de Vernon* tenoit la Baronnie de Nehou par le ſervice de cinq Chevaliers, & que *Guillaume de Reviers* en tenoit par le ſervice de deux Chevaliers & demi : or les Seigneurs de ce Fief de Reviers, & dont leur Famille portoit le nom, avoient pour armes : *ſix loſanges de gueules en champ d'argent*, armes ſemblables à celles de la Maiſon d'ORGLANDES, à la diſtinction des *hermines* près, & l'on ſçait que les *hermines* ſervoient autrefois de *briſures* aux cadets. M. *Clerot* concluoit de-là que les Seigneurs *de Reviers*, Barons de Nehou, ayant donné en fief une portion de leur Baronnie à une branche cadette de leur nom, un de cette même branche avoit créé le fief d'*Orglandes* en faveur d'un de ces cadets, qui avoit pris le nom de ce Fief, aſſis dans la Paroiſſe d'Orglandes, & avoit retenu les armes de *Reviers* en les briſant *d'hermines*. Ce fief d'*Orglandes* eſt différent d'une Baronnie qui porte aujourd'hui le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & qui eſt un tiers de l'ancienne Baronnie de Nehou, diviſée, en 1283, entre les trois filles de *Guillaume de Vernon*. La premiere portion conſerva le nom de *Nehou*, & fut cédée en échange, en 1366, par *Guillaume de la Haye* au Roi JEAN. L'acte d'échange fait mention du Fief qui appartient à GUILLAUME D'ORGLANDES, & du Fief Saint-Michel d'Orglandes. La ſeconde portion prit le nom de *Baronnie d'Orglandes*, & a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons d'*Oueſſey*, de *Rohan*, de *Longueville*, enfin dans celle de *Matignon*. Les Barons D'ORGLANDES avoient ſéance à l'Echiquier de Normandie. La troiſieme portion fut appellée *la Baronnie de Langle-de-Nehou*, & a paſſé dans la Maiſon d'*Harcourt*.

La troiſieme raiſon de M. *Clerot* ſe tiroit des Chartes de fondation de l'Abbaye de Montebourg, conſtruite & dotée par les Comtes *de Devon*, Barons de Nehou : on voit par une Charte, qui précéda cet établiſſement, que ces Seigneurs avoient fondé une Collégiale à Nehou, & qu'ils avoient appellé à cette fondation deux Seigneurs du nom d'ORGLANDES ; & c'étoit l'uſage des anciens Fondateurs, d'appeller leurs parens aux Chartes de fondation.

La quatrieme enfin étoit appuyée ſur ce que ceux du nom d'ORGLANDES avoient reçu des avantages conſidérables des Comtes *de Devon*, au tems du plus haut point de la ſplendeur de ces Seigneurs. On en voit la preuve dans trois Chartes, rapportées dans le *Monaſticum Anglicanum*, *Tome II*, *p.* 178 *& ſuiv.*

HENRI, Roi d'Angleterre, créa *Richard de Reviers* Comte de Devon, & lui donna l'Iſle de Wight & l'Egliſe de Chriſt, bâtie dans cette Iſle : auſſi-tôt ce Seigneur la donna à PIERRE D'ORGLANDES, qui étoit Clerc, avec pluſieurs autres Egliſes, Prébendes, Terres & Chapelles ; & par une autre Charte, il donna audit PIERRE D'ORGLANDES, l'Egliſe de Surinam, & une autre Terre dans la même Iſle. Ce *Richard de Reviers* étoit fils de *Baudouin*, Comte de Brionne, & d'*Albrede*, niéce de *Guillaume-le-Conquérant*. Il étoit neveu & héritier de *Guillaume de Creſpon*, Comte d'Hereford, couſin & Maréchal du Roi GUILLAUME, & l'un des héros de ſon ſiécle.

Que l'on adopte ou non les conjectures de M. *Clerot*, il eſt toujours conſtant que la Maiſon d'ORGLANDES juſtifie une nobleſſe auſſi ancienne qu'il ſoit poſſible de prouver ; car on ne fait gueres de preuves que depuis le tems que les ſurnoms ont commencé d'être héréditaires dans les Familles, époque du tems de la premiere Croiſade, commandée par *Robert*, Duc *de Normandie*, & par *Godefroi de Bouillon*, auquel la Couronne de Jéruſalem fut déférée, au refus du Duc. Or dès l'année 1125 il exiſtoit deux branches de la Maiſon d'ORGLANDES, auxquelles ce ſurnom étoit héréditaire ; ce qui eſt prouvé, non par des titres & Mémoires particuliers, quelquefois ſuſpects ; mais par monumens publics, conſervés dans les Archives de l'Abbaye de Montebourg & de l'Evêché de Coutances.

PIERRE D'ORGLANDES, Abbé de Surinam, GEOFFROI D'ORGLANDES & JOURDAIN D'ORGLANDES, Seigneur d'Urville & de Saint-Remi de Denneville, étoient contemporains de *Richard de Reviers*, fondateur de Montebourg. Les deux premiers furent appellés, en 1125, à la Charte, par laquelle ce Comte *de Devon* fonda au Château de Nehou une Collégiale, compoſée de cinq Prébendes, qu'il tranſporta, en 1135, à l'Abbaye de Montebourg ; & dans cette même année il confirma le don que JOURDAIN D'ORGLANDES fit à cette Abbaye, des dixmes de Saint-Remi de Denneville, conformément aux intentions d'*Aſceline d'Urville*, ſa tante, qui avoit embraſſé la vie religieuſe.

ETIENNE D'ORGLANDES, fils de JOURDAIN, ratifia cette même donation, & cette ratification fut confirmée, en 1157, par HENRI D'ANJOU, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. ETIENNE appella, lors de ſa ratification, ROGER D'ORGLANDES, qui étoit d'une autre branche, & par conſéquent fils de GEOFFROI, contemporain de JOURDAIN, pere d'ETIENNE : c'eſt à ce GEOFFROI que commence la Généalogie ſuivie de la Maiſon d'ORGLANDES ; car la branche des Seigneurs D'ORGLANDES-D'URVILLE, s'eſt éteinte dans RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, Seigneur & Patron d'Urville, vivant en 1350, qui eſt le dernier de la branche d'Urville, dont on ait connoiſſance. On remarque dans cette branche deux JEAN D'ORGLANDES, tous deux Chevaliers & Seigneurs d'Urville ; l'un fut Chevalier dès 1251, & Préſident de la Nobleſſe aux Aſſiſes du Bailliage du Cotentin, tenues en 1271 ; & l'autre étoit vivant en 1291.

I. GEOFFROI D'ORGLANDES, Chevalier, eſt appellé, en 1125, au nombre des Barons convoqués par *Richard de Reviers*, pour ſouſcrire la fondation de la Collégiale de Nehou.

II. ROGER D'ORGLANDES eſt appellé à la Charte par laquelle ETIENNE D'ORGLANDES confirma, en 1157, le don fait par JOURDAIN, ſon pere, à l'Abbaye de Montebourg.

III. GUILLAUME D'ORGLANDES eſt dit fils de ROGER, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Montebourg, rapportée ſans date dans les Cartulaires de cette Abbaye.

IV. GUILLAUME D'ORGLANDES, II. du nom, fit à la même Abbaye une donation ſans date, rapportée à la ſuite de celle faite par GUILLAUME D'ORGLANDES, fils de ROGER, & par un HERBERT D'ORGLANDES, dont il eſt parlé dans les Lettres de HENRI II, Roi d'Angleterre, confirmatives des dons faits à cette Abbaye.

V. PIERRE D'ORGLANDES ſouſcrivit, en 1222, à une donation faite par *Milet de Levis*, Connétable du Cotentin, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VI. RICHARD D'ORGLANDES eſt mentionné dans le Livre noir de l'Evêché de Coutances, comme Patron & gros décimateur pour une moitié de l'Egliſe d'Orglandes. Ce Livre porte qu'en 1251 le Curé d'Orglandes avoit les dixmes entieres d'une moitié, & le tiers de l'autre moitié, dont étoit Patron RICHARD D'ORGLANDES, qui avoit les deux autres tiers.

VII. PIERRE D'ORGLANDES, II. du nom, eſt nommé avec GUILLAUME, ſon frere, comme fils de RICHARD, dans deux Chartes des années 1271 & 1274, conſervées dans l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VIII. RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, avec GUILLAUME, ſon couſin, fils de GUILLAUME, céda, en l'an 1328, au Chapitre de Coutances, une portion de

dixmes dans la Paroiſſe d'Orglandes. Ce GUILLAUME laiſſa deux filles, dont l'une fut mariée à *Raoul Pitard*; & l'autre à *Richard le Roux*, tous deux Ecuyers.

IX. HENRI D'ORGLANDES eſt dit fils de noble homme Meſſire RAOUL D'ORGLANDES, Chevalier, dans un acte de l'année 1336, par lequel il céda, conjointement avec Dom JEAN D'ORGLANDES, Prêtre, ſon frere, une portion de dixmes dans la Paroiſſe d'Orglandes, dans le canton de Rouville, au Chapitre de Coutances. Il ſe trouva, en 1340, ſuivant l'Hiſtoire de la Maiſon d'*Harcourt, T. IV, p. 252*, parmi les Chevaliers que *Robert-Bertrand*, Sire *de Fauquernon*, Maréchal de France, aſſembla pour repouſſer les Anglois qui menaçoient le Cotentin d'une invaſion. Il épouſa, ſuivant un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de l'an 1347, l'une des filles héritieres de Meſſire *Michel de Fontaines*, Chevalier, qui portoit pour armes: *d'or, à la bande d'azur.*

X. JEAN D'ORGLANDES étoit, en 1381, ſuivant l'Hiſtoire d'*Harcourt, T. III, p. 33*, le premier d'une Compagnie de 100 lanciers, compoſée d'Ecuyers & de Chevaliers, commandée par *Jacques d'Harcourt*, Baron de Montgommery, Maréchal de France. Il épouſa *Thomaſſe de la Mare*, fille de *Guillaume de la Mare*, Chevalier, Seigneur de la Mare, de Saint-Martin-le-Hébert, de Sainte-Mere-Egliſe, de Malaffio & du Hommet. Il partagea ces Terres en 1372, avec *Jeanne de la Mare*, ſœur aînée de ſa femme. Il eut en lot, entr'autres biens, la Terre & Seigneurie de Saint-Martin-le-Hébert, qui a demeuré long-tems à ſa poſtérité.

XI. GUILLAUME D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & de Saint-Martin-le-Hébert, confirma, en 1412, le don fait à l'Abbaye de Blanchelande par la Dame *de Caſtel*. Il ſe trouva aux montres de 1416, & épouſa *Jeanne Yon*, laquelle étoit veuve de lui en 1424.

XII. GUILLAUME D'ORGLANDES, IV. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & de Saint-Martin-le-Hébert, rendit aveu, le 6 Mai 1429, au Comte *de Suffolck*, Baron de Briquebec, de la Terre de Saint-Martin-le-Hébert, qu'il tenoit en partage des héritiers de *Jeanne de la Mare*. Il rendit auſſi aveu au Roi, en 1433, du Fief de Pretot, plein-fief de *Hautbert* en Cotentin, à raiſon duquel il devoit au Roi le ſervice d'un Chevalier pendant quarante jours. Il avoit pour ſœurs PERRETTE & NICOLE D'ORGLANDES; la premiere, mariée à *Robert de Hennot*, Ecuyer; & la ſeconde, épouſe de *Jean Bordet*, Ecuyer, Seigneur de Croville. Il épouſa *N... de Thieuville*, fille de *Henri de Thieuville*, Chevalier, & ſœur de *Jean de Thieuville-de-Guihebert*, Chevalier, Seigneur de Claie, lequel, ſuivant un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1448, étoit tuteur des enfans dudit GUILLAUME D'ORGLANDES, qui en laiſſa trois: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. MARIETTE, qui épouſa, en 1468, *Guillaume le Foreſtier*, Seigneur d'Ozeville, Capitaine de Cherbourg; — 3. & TASSINE, épouſe de *Guillaume Piquod*, Seigneur de Ruſſy & de Gouberville.

XIII. JEAN D'ORGLANDES, II. du nom, Seigneur de Pretot-Orglandes & Saint-Martin-le-Hébert, nommé fils de GUILLAUME, dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1453, fit preuve d'ancienne nobleſſe, en 1463, devant *Raimond Montfaoucq*, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la Nobleſſe de Normandie. Il ſe trouva aux montres de 1452 & 1463; rendit aveu au Baron *de Briquebec*, du Fief de Saint-Martin, tenu en partage des deſcendans de *Jeanne de la Mare*; & épouſa *Jeanne de Carbonnel*, Dame de Pleinmarais, fille de *Guillaume de Carbonnel*, Seigneur de Brevant, & de *Jeanne d'Oueſſey*. Il eut de ce mariage: — JEAN & JACQUES D'ORGLANDES, qui ſuivent; — LUCE & JACQUELINE D'ORGLANDES; la premiere, épouſe de *Raoul de Tilly*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vicomte; & la ſeconde, de *Jean le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de Raffoville.

XIV. JEAN D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Pretot, Auvers, Caſtel, Pleinmarais, Freville, Gaillarbois, de Noyan-ſur-Andille, Baron de Quevilly, Chambellan du Duc DE LORRAINE, Roi de Sicile, & Gouverneur pour ce Prince, des Villes & Châteaux d'Aumale, Lillebonne, Brionne, Harcourt & Elbeuf, reçut en don du même Prince, par Lettres-Patentes de l'an 1494, la Terre & Seigneurie d'Auvers, l'une des plus belles du Cotentin. Il y a des actes où il eſt qualifié de *Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie.*

*Picardie.* Il épouſa *Guillemette le Secq*, fille de *Robert le Secq*, & de *Marie d'Orbec.* Elle étoit veuve, en premieres noces, de *Jean de Caſſenove*, Vice-Amiral de France. Il mourut ſans laiſſer d'enfans. On voit ſa ſtatue ſur ſon mauſolée dans l'Egliſe de Prétot. Il y eſt repréſenté ayant au col un Collier de Chevalerie. L'écu de ſes armes eſt porté par deux Anges, avec cette inſcription : *Cy gît noble & puiſſant Seigneur* JEAN D'ORGLANDES, *Seigneur de Prétot & d'Auvers, qui trépaſſa le* 8 *Février* 1515.

JACQUES D'ORGLANDES, Seigneur d'Orglandes & de Saint-Martin-le-Hebert, devenu enſuite, après la mort de ſon frere, Seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Caſtel & Pleinmarais, Baron de Quevilly, ſe trouva aux montres de 1512. Il rendit aveu au Baron *de Briquebec*, le 25 Septembre 1499, du Fief de Saint-Martin-le-Hebert, tenu par parage, comme il eſt dit ci-deſſus. Il épouſa, par contrat du 3 Janvier 1498, *Jacqueline Aux-Epaules*, fille de *Georges Aux-Epaules*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & de *Madelene de Dreux*, fille de *Robert de Dreux*, Vidame d'Eſneval, iſſue de *Robert*, Comte *de Dreux*, quatrieme fils du Roi LOUIS-*le-Gros.*

JACQUES D'ORGLANDES mourut le 7 Octobre 1519, laiſſant deux fils & cinq filles, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Seigneur d'Orglandes, de Freville, de Pleinmarais & de Saint-Martin-le-Hebert, mort ſans poſtérité, & qui aliéna vraiſemblablement la Terre d'Orglandes ; car on ne la voit point depuis dans les partages de cette Maiſon ; — 3. MARGUERITE, épouſe, en premieres noces, de *Jean de Saint-Gilles*, Seigneur des Marais ; & en ſecondes, de *Jean de Pierrepont*, Seigneur d'Eſtienville, Urville & Flottemanville ; — 4. ANNE, épouſe de *Chriſtophe des Montiers ;* — 5. ISABELLE, épouſe de *Jacques d'Argouges*, Seigneur d'Argouges & de Rouſſigny, qui découvrit, au Roi FRANÇOIS I, la conſpiration du Connétable DE BOURBON, & en reçut, pour récompenſe, la Châtellenie de Gavré ; — 6. FLORIPPE, épouſe de *N... de Clamorgan ;* — 7. & LAURENCE, épouſe de *Robert*, Seigneur *de Franquetot* & de Saint-Jores, Vicomte de Carentan.

XV. FRANÇOIS D'ORGLANDES, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine des Vicomtés & Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, Seigneur de Prétot, Auvers, Freville, Caſtel, Pleinmarais, Saint-Martin-le-Hebert & de la Sergenterie de Saint-Cry, épouſa, en 1548, *Catherine du Pontbellanger*, fille aînée d'*André du Pontbellanger*, Baron de Saint-Jean-ſur-Coeſnon, Seigneur de la Chaize, Bellefontaine, Roiſſé & de Montbourcher, & de *Françoiſe de Harcourt*, fille de *Jean*, Baron de Briouze, Châtelain de Moulineaux, Seigneur de Fontaines-le-Henri, de Breville, Beny, la Riviere, Séqueville, Couvains, Plaineſeve, Auvrecy, Montreuil, Faverolles & Putot, & de *Guillemette de Saint-Germain*, Baronne de Ranes, Dame de Potigny.

FRANÇOIS D'ORGLANDES rendit aveu au Roi, le 10 Mars 1540, des Fiefs de Prétot & d'Auvers, du dernier deſquels relevoient dix Terres nobles. Il partagea, le 28 Décembre 1572, avec *Jacques d'Argouges*, Seigneur de Gratot, mari de *Rénée du Pontbellanger*, ſœur de *Catherine*, les Baronnies de Briouze, Ranes, Aſnebec, Saint-Jean-ſur-Coeſnon, & les autres Terres, des ſucceſſions d'*André du Pontbellanger*, & de *Françoiſe d'Harcourt.* Il mourut en Novembre 1574, laiſſant cinq fils & cinq filles, ſçavoir : — 1. CHARLES, Seigneur d'Auvers & de Freville, Baron de Saint-Jean-ſur-Coeſnon, mort ſans enfans, de ſon mariage avec *Anne d'Auberville*, ſon épouſe, fille de *Charles d'Auberville*, Seigneur de Cantelou, du Menil-Oger, de Saint-Pierre, du Jonquet, Baron de Vertboſc, Bailli de Caen, & de *Guillemette d'Harcourt* ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Pleinmarais, de la Chaize, Bellefontaine, Putot, & de l'Honneur d'Ecajeul, qui épouſa *Jeanne de Foligny*, fille de *Jean de Foligny*, Seigneur de Moul, & de *Marie Paiſnel*, mort ſans poſtérité ; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de Potigny, Diacre ; — 5. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs Comtes de Briouze, rapportée ci-après ; — 6. FRANÇOISE, mariée 1°. à *René du Saucey*, Seigneur de Servigny ; & 2°. à *Jean d'Anneville*, Seigneur

de Sainte-Marie-Loſmont; — 7. HORTENSE, épouſe de *Jean du Saucey*, Seigneur de Mont-ſur-Vent; — 8. JACQUELINE, femme 1°. de *Nicolas Osber*, Seigneur de Douville & de Couppeville; & 2°. de *Jean Hervieu*, Seigneur de Sauſſemenil; — 9. ANTOINETTE, épouſe de *Pierre du Prail*, Baron de la Hogue; — 10. & RENÉE, mariée à *Gilles de Gourmont*, Seigneur de Courcy, & mere de — *Pierre de Gourmont*, reçu Chevalier de Malte en 1623.

XVI. PIERRE D'ORGLANDES, III. du nom, Seigneur de Prétot, Auvers & Caſtel, Baron de Saint-Jean-ſur-Coeſnon, Capitaine des Châtellenies de Carentan & de Saint-Sauveur-Lendelin, épouſa, par contrat du 23 Octobre 1578, *Françoiſe de Franquetot*, fille de *Thomas de Franquetot* Seigneur de Coigny, & de *Françoiſe de Luthumiere*. Il eut de ce mariage : — JACQUES, qui ſuit; — & deux filles, nommées FRANÇOISE; l'une, mariée à *Pierre de Sainte-Marie*, Seigneur d'Eſquilly, & Baron d'Aſpres; & l'autre à *Ceſar de Romilly*, Marquis de la Chenelaye. — *Jacques de Sainte-Marie*, ſorti de la premiere, fut Chevalier de Malte, & tué au combat de Negrepelice. — *Jean-Batiſte de Romilly*, l'un des fils de la ſeconde femme, fut auſſi Chevalier de Malte.

XVII. JACQUES D'ORGLANDES, II. du nom, Seigneur de Prétot, Auvers, Caſtel & Pleinmarais, Baron de Saint-Jean ſur-Coeſnon, Lieutenant-Général d'Artillerie, épouſa, par contrat du 19 Janvier 1602, *Marie de la Porte*, fille de *Georges de la Porte*, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen. Il eut de ce mariage : — JACQUES, qui ſuit; — & FRANÇOIS, nés les 29 Septembre 1611, & 20 Mai 1617; — & cinq filles, toutes Religieuſes. Leur pere mourut en 1621.

XVIII. JACQUES D'ORGLANDES, III. du nom, Baron de Prétot, Seigneur d'Auvers, la Chaize, Caſtel & Pleinmarais, rendit aveu au Roi le 28 Juin 1638, des Terres de Prétot & d'Auvers. Il épouſa, par contrat du 26 Novembre 1640, *Marie Morin*, fille de *Jacques Morin*, Seigneur de Villars, Premier Préſident de la Cour des Aides de Normandie, & de *Gabrielle de Briqueville*. Il mourut à Paris, en 1649, ſans enfans. FRANÇOIS, ſon frere, l'avoit précédé au tombeau, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie de la Mariouſe*, ſon épouſe. Leur ſucceſſion retourna aux Dames *d'Eſquilly* & *de la Chenelaye*, leurs tantes, dont les deſcendans poſſedent aujourd'hui les Terres d'Auvers, de Prétot & de la Chaize.

*Branche* D'ORGLANDES, *Barons & Comtes de Briouze, Seigneurs de Saint-Martin-le-Hebert & autres lieux.*

XVI. ANTOINE D'ORGLANDES, Baron de Briouze, Seigneur de ſaint-Martin-le-Hebert, de Bellon, de Beziers & de Leſſart, cinquieme fils de FRANÇOIS D'ORGLANDES, & de *Catherine du Pontbellanger*, né en 1573, fut élevé Page à la Cour de HENRI III, enſuite dans une Ecole Militaire établie à Metz, pour la jeune Nobleſſe. Il fut entraîné dans le parti de la Ligue, & s'enferma, avec les Seigneurs *d'Auvers* & *de Pleinmarais*, ſes freres, dans la ville d'Avranches, qui ſoutint, en 1590, un long ſiége, contre l'Armée Royale, commandée par le Duc *de Montpenſier*. Après la capitulation de cette Ville il ſervit ſous le Duc *de Mercœur* en Bretagne. Il épouſa, par contrat du 9 Mars 1593, *Marthe du Saucey*, fille de *Lubin du Saucey*, Seigneur de Barneville, Portbail & de Saint-Jean-des-Rivieres, Capitaine & Bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte, & de *Guillemette de Sens-de-Riviers*. Il mourut le 19 Juin 1619, laiſſant pour enfans : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Beziers, mort ſans alliance; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Jean d'Ancel*, Seigneur de Saint-Laurens, Quineville & Vaudreville; — 4. CATHERINE, mariée à *Guillaume Pleſſart*, Seigneur de Saint-Martin-le-Hebert, qui avoit acquis cette Terre de Saint-Martin le 14 Juillet 1610, de JACQUES-D'ORGLANDES, Seigneur de Prétot, auquel ANTOINE D'ORGLANDES l'avoit cédée le 14 Mai précédent; — 5. & ANTOINETTE, morte ſans alliance.

XVII. JACQUES D'ORGLANDES, Baron de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craſmenil, né en Avril 1603, ſervit, dès ſa tendre jeuneſſe, en Hollande,

enſuite au ſiége de la Rochelle, & fit quelques campagnes, en qualité de Volontaire, dans le Régiment de Cavalerie du Cardinal *de Richelieu*. Il épouſa, 1°. en 1623, *Madelene le Foreſtier*, fille unique de *Salomon le Foreſtier*, Seigneur des Manoirs, & de *Madelene de Vellomer*, Dame de Boutemont; 2°. en 1648, *Madelene Turgot*, fille de *Jean Turgot*, Seigneur des Tourailles, & d'*Eliſabeth de Verigny*; 3°. en 1652, *Louiſe-Iſabelle de Garaby*, fille de *Bernard de Garaby*, Seigneur de la Luzerne, de Montchaton & des Trois-Monts; & 4°. le 3 Janvier 1660, *Anne-Marie de Caignou*, fille de *Julien de Caignou*, Sieur du Boiſmagny, & de *Louiſe le Gentil*. Il eut du premier mariage, quatre filles, nommées : — JOURDAINE, FRANÇOISE, MARTHE & MARIE. La premiere épouſa *Henri-Robert-Simon*, Seigneur *de Turqueville*; les trois autres, furent Religieuſes. Du quatrieme mariage ſortirent : — 1. NICOLAS, qui ſuit; — 2. ANNE-MARIE-LOUISE, épouſe de *Gaſpard-Guillaume de Chenevieres*, Ecuyer, Seigneur du Hautbois; — 3. MARIE-ANNE, mariée à *Gabrielle-François Artur*, Ecuyer, Sieur du Pleſſis : il mourut le 15 Juillet 1672.

XVIII. NICOLAS D'ORGLANDES, Comte de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craſmenil, né le 18 Septembre 1665, Elevé Page à la grande Ecurie, fut enſuite Capitaine dans le Régiment de Broglie, Cavalerie, & enfin Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, qu'il commanda depuis l'an 1701 juſqu'en Octobre 1712. Il épouſa, 1°. en 1689, *Catherine-Françoiſe de Savonnieres*, fille de *Félix de Savonnieres*, Seigneur de Meaulne, & de *Françoiſe des Loges*. Il eut de ce mariage deux enfans, ſçavoir : — JACQUES-NICOLAS, mort jeune; — & ANNE-CATHERINE, née en 1694, mariée, en 1714, à *René de Saint-Genys*, Baron des Hommeaux, morte le 14 Juillet 1759. Il épouſa, 2°. le 27 Décembre 1711, *Anne-Suzanne de Beauchamp*, fille de *Guillaume-Alphonſe de Beauchamp*, & de *Marie-Anne Mauger*. Il mourut le 23 Novembre 1738, laiſſant, de ce ſecond mariage, ſept garçons & quatre filles, ſçavoir : — 1. ANTOINE-LOUIS-CAMILLE, qui ſuit; — 2. NICOLAS-CHARLES-CLAUDE, Religieux de la Congrégation de Cluny, Prieur du petit Beaulieu; — 3. RENÉ-NICOLAS-CLAUDE, né le 24 Avril 1716, élevé Page à la grande Ecurie, nommé *le Chevalier de Briouze*, mort le 16 Avril 1756, après avoir ſervi dans le Régiment Dauphin, Etranger, Cavalerie, & Aide-de-Camp du Maréchal *de Lowendal*; — 4. CHARLES-LOUIS, né le 13 Juin 1717, mort Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie, en Novembre 1746, des bleſſures quil avoit reçues à la bataille de Rocoux; — 5. JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, né en Septembre 1719, Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis; — 6. NICOLAS-CHARLES, Abbé de Briouze, mort Bachelier en Théologie dans la Maiſon de Sorbonne, le 2 Janvier 1748; — 7. NICOLAS-CHARLES-THÉODORE, né en 1727, mort en Septembre 1750, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Dragons; — 8. ANNE-GILLETTE, Religieuſe aux Hoſpitalieres de Pontoiſe; — 9. MARIE-SUZANNE, épouſe de *Guillaume-René-Antoine de Ronnay*, Seigneur de Beaulandois, de la Meliere & de Durſet; — 10. CATHERINE-RENÉE, morte ſans alliance; — 11. & ANNE-CAMILLE-GILLETTE, mariée 1°. à *Gabriel Gautier*, Ecuyer, Sieur du Freſne, ancien Capitaine au Régiment Royal-Comtois, Infanterie; & 2°. le 11 Juillet 1765, à *Jacques-Antoine de Sauvigny*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

XIX. ANTOINE-LOUIS-CAMILLE D'ORGLANDES, né le 21 Novembre 1712, Comte de Briouze, Seigneur du Meſnil & de Craſmenil, Grand-Bailli d'Epée d'Alençon, épouſa, le 20 Août 1743, *Marie-Henriette-Cécile de la Broiſe*, fille unique de feu *Henri-Charles de la Broiſe*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, & de *Louiſe-Cécile-Adélaïde-Céſarine le Bœuf*; & 2°. le 22 Août 1750, *Marie-Hélene Gautier de Montreuil*, Dame de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres, d'Ouville, de Douxmarais, de Beaumais & de Bernieres, fille de feu *Jean-François Gautier*, Seigneur de Montreuil, de la Cambe, de Louvieres & de Bernieres, Capitaine au Régiment de Rohan, Dragons, & de feu *Françoiſe-Gabrielle-Geneviéve le Verrier*, Dame de Trezeſaints, de Notre-Dame-de-Bou-

cey, du Desert, de Beaumais, d'Ouville, de Douxmarais & d'Hauteville; morte en 1766. Il eut de son premier mariage : — 1. Nicolas-Charles-Camille, qui suit; — 2. & Louise-Anne-Henriette-Adélaïde, née le 12 Juin 1746.

XX. Nicolas-Charles-Camille d'Orglandes, Seigneur du Mesnil-Jean & de Sainte-Marie, s'est marié, le 12 Octobre 1765, avec *Marguerite Etienne-Françoise-Louise du Four-de-Cuy*, fille unique de *Nicolas-François-Dominique du Four*, Baron de Cuy, & de feu *Suzanne-HenrietteFrançoise-Louise de Caulincourt*. Il est mort en 1766, & elle au milieu de l'année 1775, laissant de leur mariage :

XXI. Nicolas-François-Dominique-Camille d'Orglandes, Seigneur du Mesnil-Jean & de Sainte-Marie, né le 9 Février 1767.

* ORIGNY, en Thiérache : C'est une Terre que la Famille de ce nom possédoit avant l'an 1126. Elle a formé un grand nombre de branches, répandues dans le Bailliage de Vermandois, la Champagne, la Normandie, la Bourgogne, en Hollande, à Genêve, & en diverses parties de l'Allemagne.

Une Généalogie ancienne, dressée sur titres, & continuée à chaque génération, la remonte à plus de quatre siécles. Elle est extraite ici à la suite d'une mention par ordre chronologique des sujets cités dans divers Actes, particulierement de la Picardie, &c. mais dont la liaison n'est pas toujours suivie.

Robert d'Origny fut témoin de la confirmation faite, en 1126, par *Barthelemi*, Evêque de Laon, d'une donation à l'Abbaye de Claire-Fontaine en Thiérache.

Herbert d'Origny est un des témoins, en 1142, à la Charte de *Barthelemi*. Evêque de Laon, qui reçoit, pour l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon, des biens dont *Renauld de la Fere*, Chevalier, lui fait don. Herbert d'Origny doit être pere d'Hescelin, qui suit.

Hescelin d'Origny, Seigneur d'Origny, consent, dans trois Chartes de l'an 1147, faites par *Simon*, Evêque de Noyon, à la donation faite par *Jean de Lévergies*, à l'Abbaye de Claire-Fontaine, de la dixme de Wiencurt, où il avoit intérêt; & il consent encore à la donation faite par le même *de Lévergies*, de cette terre de Wiencurt, qui mouvoit de lui. Il avoit donné à l'Abbaye de Foigny la dixme sur une partie des terres qu'il possédoit au territoire de Vilencel; &, par une Charte du Cartulaire de ladite Abbaye, passée par *Gaultier*, Evêque de Laon, en 1167, il donne, du consentement de ses fils & de ses filles, la dixme de toutes ses autres terres qu'il possède sur ce territoire. Il eut pour enfans : — 1. Robert, qui suit; — 2. Raoul, rappellé dans une Charte de son frere, pour l'Abbaye de Foigny, en 1174 : étant Chanoine de Laon, il signa à une Charte de *Roger*, Evêque de Laon, en 1183, en faveur de l'Abbaye de Claire-Fontaine; à une autre de *Bernard*, Archidiacre de Laon, de 1187, du Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vincent de Laon; & il scella de son sceau, l'an 1205, un accord entre les Eglises de Saint-Michel & de Foigny. *Cartulaire de Saint-Michel, page* 180; — 3. Philippe, nommé dans la Charte de son frere Robert, en faveur de l'Abbaye de Foigny, en 1174; —— & plusieurs filles, non nommées dans les Chartes de 1167 & 1174.

Robert d'Origny, Chevalier Seigneur d'Origny, selon la Charte de l'Abbesse d'Origny-Sainte-Benoiste, en 1174, (fils d'Hescelin d'Origny), épousa *Marguerite de Apia*, qualifiée *Dame*, dans une Charte de l'Abbaye de Foigny de 1144, *fol.* 105. Il en eut :

Gui d'Origny, Chevalier, Seigneur d'Origny suivant une Charte de *Henri*, Archevêque de Reims, de 1228, du Cartulaire de Foigny, *fol.* 210, *verso* : il donne audit Monastere, un muid de froment, à prendre dans sa grange d'Origny. Cette donation est confirmée par *Alix*, sa femme, dont il avoit eu :

— Robert, qui ſuit; — & Marguerite, qui confirmerent auſſi cette donation.

Robert d'Origny, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, confirma, par une Charte de 1244, du Cartulaire de Foigny, *fol. 249, verſo*, la donation de ſon pere, & celle de *Marguerite de Apia*, ſon ayeule maternelle; & par une Charte d'un petit Cartulaire de Foigny, de la même année, il garantit à *Thomas de Coucy*, Seigneur de Vervins, les biens de Fontaines, que lui, Robert, avoit donné à Marguerite d'Origny, ſa ſœur, en la mariant à *Henri*, Seigneur *de Château*, Chevalier, & qu'il avoit vendus audit Seigneur de Vervins; en dédommagement ledit Robert donna à ſa ſœur & à *Henri*, ſon mari, 13 livres de rente, à prendre ſur Origny; diſpoſition qu'elle approuva par Lettre ou Charte de la même année.

N... d'Origny fut Commiſſaire député par l'Evêque de Laon, en 1203, pour concilier les Egliſes de Saint-Michel en Thiérache, & de Bucilly. *Cartulaire de Saint-Michel, fol. 55.*

Roucelle d'Origny ſigna, en 1246, une Charte d'une donation faite à l'Egliſe de Sainte Marie-des-Vignes au Diocèſe de Soiſſons.

Une Charte de *Thomas de Coucy*, du mois de Juin 1250, cite Philippe d'Origny, comme poſſeſſeur de fonds, près l'Abbaye de Thenailles en Thiérache.

Jean d'Origny, Chevalier, (*de Origniaco, miles*), poſſédoit un Fief dans la Terre de Tournant, dont *Anſeau de Garlande* reconnoît, en 1257, qu'il doit reporter l'hommage à l'Abbé de Saint-Maur-des-Foſſés. *Cartulaire de ladite Abbaye, fol. 125.*

Robert d'Origny, & Gobert, dit *le Rotier*, paroiſſent, en Septembre 1271, dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Laon, comme tuteurs & curateurs des enfans de *Marie*, dite *de la Valette-de-la-Niſcourt*, veuve de *Jean*, dit *le Wibert-d'Erlons*. Le même Robert d'Origny eſt cité dans des Lettres de la veille de Saint-Remy 1276, du Bailli de Vermandois, comme poſſédant un manoir dans la mouvance de *Robert de Réſigny*.

Nicaise d'Origny, de la Baillie de Vermandois, ſervoit dans l'Armée de Flandres en 1302, &, ſur ſa quittance, il fut payé de ſes gages, par le Tréſorier de l'Armée. Tout concourt à croire qu'il eut pour enfans : —— 1. Hugues, qui ſuit; — 2. Pierre, qui, en qualité d'Homme de Fief du Château de Guiſe, eſt témoin à une Sentence rendue par le Bailli de ladite Cour en 1334, & qui aſſiſta, en la même qualité, en 1335, à la vente faite par *Renaut de Rouvroy*, &c. au Comte *d'Avenne*, du droit qu'il avoit dans les bois dudit Comté; — 3. Viant ou Viart d'Origny, qui fut attaché, en 1339, à la garde des villes de la Thiérache, & qui étoit au nombre des Hommes de Fiefs du Château de Guiſe, dans un acte du 16 Juin 1348. Son fils Nicaise d'Origny, II du nom, étoit, en 1370, Ecuyer de la Compagnie du Vidame de Chartres.

I. Hugues ou Huguet d'Origny, I. du nom, Seigneur d'Origny, ſervit ſous les Rois Charles *le Bel* & Philippe *de Valois*, & eut pour fils : — Jacques, qui ſuit; — & Jean, reçu, le 11 Septembre 1386, Ecuyer de la Compagnie aſſemblée à Amiens par l'Evêque de Beauvais.

II. Jacques, Seigneur d'Origny, ſervoit ſous les Rois Jean & Charles V, ſuivant des certificats & paſſe-ports des années 1355 & 1367. Il laiſſa de *Louiſe de Montreuil*, ſon épouſe : — 1. Louis, qui ſe tranſporta en Bourgogne, & par qui la Terre d'Origny paſſa en des mains étrangeres; —— 2. Pierre, qui, en 1387, étoit un des Ecuyers de la Compagnie de *Jean le Mercier*; — 3. Jean, qui ſuit; — 4. Adam, qui, en 1373, eut part, avec *Baudouin de Bucquoy* & *Jean Boutillier*, &c. à un accord fait entre les Abbayes de Saint-Vincent & de Saint-Jean de Laon, qui fut confirmé par Arrêt du Parlement de la même année. Cet Adam eut un fils, auſſi nommé Adam, qui forma, à Reims ou aux environs, une branche de peu de durée, & qui gagna, à Reims, un procès, dont appel fut interjetté au Conſeil de Bâle, où il fut condamné

en 1432. *Tabl. Chron. de Cocquault, in* 4°. Imp. à Reims, *p.* 435; — 5. & COLAS, Ecuyer, en 1418, de la Compagnie de *Pierre Boniface.*

III. JEAN D'ORIGNY, I. du nom, ſervoit, en 1412 & en 1420, dans la Compagnie qui fut ſucceſſivement ſous les ordres de MM. *Amaury de Craon* & *Jean de Bouffier.* Il fut, par ſon mariage avec *Jeanne de Boury*, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourg en Champagne, & en fit aveu & dénombrement les 10 Mars 1461 & 16 Juillet 1464, & vivoit encore, fort vieux, en 1468. Il laiſſa :

IV. JEAN D'ORIGNY, II. du nom, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourg, de Mircocol, du Fief de Buſſy, de la Chape, qui avoit ſervi dans les anciennes Compagnies, & à la création des Compagnies d'Ordonnances par CHARLES VII, en 1445. Il fut homme d'armes de la Compagnie de la Garde Ordonnance du Roi; ſervoit encore dans la même Compagnie en 1468, ſous la charge de M. *de Soyecourt*, Seigneur de Mony, Bailli de Vermandois; & rendit, le 6 Janvier 1484, aveu & dénombrement au Roi, de ſa Terre de Sainte-Marie. Il avoit épouſé 1°. *Perrine de Laval*; & 2°. *Françoiſe de Morincourt.* Il eut du premier lit : — 1. HUGUES ou HUGUET, qui ſuit; — 2. JEAN, qui ſervit, en 1475, dans la Compagnie d'Ordonnance de M. *Joachim de Rouault*, Maréchal de France. Il fut Seigneur de Mircocol, des dixmes de Buſſy, & chef d'une branche éteinte, connue ſous les noms des *Seigneurs de Chalette, de Mircocol, de Cormont, de Saint Remy, du Trone*, qui a formé des établiſſemens en Allemagne, où elle a poſſédé la Terre de Gelvahauſen, & a donné des Officiers de diſtinction à nos Armées, un Chambellan de l'Electeur Palatin, & un Gentilhomme de la Chambre du Prince *d'Anhalt.*

Un Rameau de cette branche, fixé en Allemagne, y a fait des alliances diſtinguées. N... D'ORIGNY, qui en ſortoit, a ſervi en Suede, & a paſſé, vers 1749, au ſervice de Ruſſie, où il avoit été avancé aux grades militaires, lorſqu'il mourut, pere d'une fille, mariée à Caſan en Sibérie. JEAN II. du nom, eut de ſon ſecond mariage : — CLAUDE D'ORIGNY, Seigneur de Longchamps, Bailli, pour le Roi, de la ville d'Epernay. Il eſt la tige d'une branche diviſée en trois rameaux; le premier connu ſous les titres des Seigneurs *de Longchamps, de Vaux* & *des Marvitz*, a fini à la quatrieme génération, par trois filles, entr'autres : ELIZABETH D'ORIGNY, mariée à *Antoine de Bauveau*, Seigneur d'Arrigny & d'Armeville; le ſecond rameau, connu ſous les noms de *Vienne-la-Ville* & *de Gergault*, eſt auſſi éteint; le troiſieme exiſtoit encore en 1765, dans la perſonne de PIERRE-DENIS D'ORIGNY, Seigneur de Recy & d'Effournelles, Garde-du Corps du Roi.

V. HUGUES ou HUGUET D'ORIGNY, II. du nom, Seigneur de Sainte-Marie-ſous-Bourg, & de Cuiſle en partie, fut homme d'armes des Ordonnances, & épouſa *Marie de Saux*, dont : — 1. FRANÇOIS D'ORIGNY, Seigneur de Sainte-Marie de Bouconville, Séchaux, vivant en 1539, lequel embraſſa les erreurs de Calvin, & eut deux femmes; la premiere *Marie Gourlier*; & la ſeconde, *Anne Haucart.* De la premiere vint : — PIERRE D'ORIGNY, qui ſe retira à Sedan, où il mourut, ſans alliance, en 1587, Auteur d'un Poëme intitulé : *le Temple de Mars tout-puiſſant*, dédié au Roi FRANÇOIS II; & d'un autre ouvrage qui a pour titre : *le Héros de la Nobleſſe de France*, dédié à HENRI III, tous deux imprimés à Reims en 1559 & 1578.

2. ANDRÉ D'ORIGNY, Seigneur de Cuiſle, Avocat du Roi au Bailliage de Vermandois à Reims, lors de ſon établiſſement en 1523, qui mourut en 1555, laiſſant, entr'autres enfans : — (a) ANDRÉ; — (b) PIERRE; — (c) NICOLAS, (d) JÉROME, qui ont formé chacun, une branche, éteinte : de la troiſieme étoit iſſue JEAN D'ORIGNY, qui ſoutenoit à Reims le parti du Roi HENRI IV, & y fut aſſaſſiné par les Rebelles. ANDRÉ D'ORIGNY eut encore deux filles, ſçavoir; NICOLE, femme de *Jean Fremin*, Prévôt Royal de Vermandois : elle eſt cinquieme ayeule de *Marie-Angélique Fremin-de-Moras*, mariée, en 1709, à *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars. La ſeconde fille eſt : — POUTTE

d'Origny, mariée à *Luc de Salnove*, auquel elle porta la Terre de Cuisle, laquelle, par sa petite-fille, est passée dans la Maison de *Livron*.

3. Pierre d'Origny, qui servit dans la Compagnie d'Ordonnance de M. *d'Orval*, Gouverneur de Champagne. Il étoit d'un détachement qui passa en Italie, sous la charge de *Jean de Maunorry*, & il mourut en 1495; —— 4. Noel d'Origny, qui servoit dans la Compagnie de Messire *Pierre de Rohan*, Maréchal de Gié, commandée en Italie par *Ferry de Mailly*, & il fut tué au siége de Milan en 1513; — 5. & Claude, qui suit.

VI. Claude d'Origny, Conseiller au Siége Présidial de Reims, lors de sa création en 1551, épousa *Jeanne Cocquillart*, petite-niéce de *Guillaume Cocquillart*, Official de l'Eglise de Reims en 1478, Poëte célebre en son tems. Ses enfans furent : — 1. Pierre; — 2. Nicolas; — 3. Henri, tige de trois autres branches qui n'ont point passé la troisieme génération : celle de Henri a fini à Jean d'Origny, Jésuite, mort à Châlons en Champagne en 1731, connu dans la République des Lettres, par plusieurs ouvrages, entr'autres, par la vie de *saint Remi*, Archevêque de Reims; — 4. Charles, dont le fils Henri, Seigneur de la Forte-Maison, fut pere de Nicolas d'Origny, Seigneur de Sainte-Anne, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biron, mort sans postérité. Ceux de cette branche, en suivant les traces de leur pere, ont exercé la charge d'Avocat du Roi; d'autres, divers Offices de Magistrature; plusieurs ont embrassé l'etat ecclésiastique ou Religieux; sept ont été Chanoines de l'Eglise de Reims; deux y ont eu la dignité de Trésorier, entr'autres Claude, Docteur de la Faculté de Droit, devenu Doyen de cette Cathédrale, qui fit des fondations intéressantes, & fut le premier bienfaiteur de la Maison-de-Charité de cette Ville; — 5. & Claude, qui suit.

VII. Claude d'Origny, II. du nom, mort vers l'an 1601, eut de *Marguerite Cocquebert*, son épouse, entr'autres enfans : — 1. Philippe, qui suit; — 2. Simon, Conseiller en la Cour Souveraine de Mouzon, qui eut deux filles & un fils unique, — nommé, Jean d'Origny, Capitaine au Régiment Royal, griévement blessé en 1684, au siége de Luxembourg, & mort sans alliance; — 3. & Charles, qui par son testament du 10 Juin 1635, légua 16000 livres pour l'Hôpital de la Charité, qui devoit s'établir, & qui le fut depuis à Reims. Ce bienfait lui fit donner le titre de *Fondateur de cette Maison*.

VIII. Philippe d'Origny, I. du nom, né en 1593, & mort en 1650, avoit nommé, avec *Henriette Michon*, son épouse, la cloche de l'Abbaye de Saint-Nicaise à Reims, dite *la Henriette*, qui, par une singularité remarquable, fait trembler, par son mouvement, un des piliers buttant de cette Eglise. Ils eurent de leur mariage : — 1. Jean d'Origny, pere de — Philippe, de qui vint — Rigobert d'Origny, Conseiller au Présidial de Reims, lequel eut de *Charlotte Maillefer*, entr'autres enfans : — Henri-Alexis, qui après avoir servi d'abord en France, en qualité de Garde du Roi, eut la permission de passer en Pays étranger; fut fait Major de Cavalerie en Danemarck, où il épousa *Sophie-Charlotte de Hausen*, fille naturelle de Fréderic V, Roi de Danemarck & de Norvege, dont la fille aînée — Christiana d'Origny, fut tenue sur les fonts de Batême au nom du Roi Christian VII; —— 2. & Philippe, qui suit.

IX. Philippe d'Origny, II. du nom, mort en 1686, laissa de *Marie Ravineau* : — 1. Adam, qui suit; —— 2. Nicolas, pere de Claude, Seigneur de Baujillet, Contrôleur Ordinaire des Guerres, qui eut : — Antoine-Jean-Batiste-Abraham, & Christophe-Nicolas-Gerard d'Origny; —— 3. & Philippe, pere — de Henri-Antoine, marié à Claude-Nicole d'Origny, sa cousine, dont : —— Raoul-Adam, Seigneur de Monthuré; —— & d'Antoine-Marie-Jean-Batiste, Lieutenant, en 1759, au Régiment de Saint-Chamont.

X. Adam d'Origny, Seigneur de Dompmartin, épousa, 1°. *Marie Rogier*; & 2°. *Andriette de Pinteville-Cernon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Cernon,

& Maréchal héréditaire du Comté-Pairie de Châlons, & de *Thérese du Fayot.* Du premier lit vinrent : — 1. RAOUL, Seigneur de Dampierre, Lieutenant Général & Criminel au Bailliage, Siége-Préſidial de Reims, mort le 5 Mars 1746 ; laiſſant de *Marie-Thérese de Bourgogne*, deux fils, ſçavoir : —— PHILIPPE-LOUIS-REMI, Seigneur de Courcelles, Chevalier de Saint-Louis en 1747, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1757, Commandant de Bataillon au même Régiment en 1762, marié avec *Henriette-Hélene de Garnier*, — & ADAM-PHILIPPE, marié avec *Jeanne Péchiné*, en 1775 ; & du ſecond lit : — 2. PIERRE-ADAM, Seigneur de Dompmartin, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1744, qui a publié pluſieurs Ouvrages ſur l'Hiſtoire de l'Ancienne Egypte : il eſt mort le 13 Juin 1774 ; — 3. & PHILIPPE-LOUIS, qui ſuit.

XI. PHILIPPE-LOUIS D'ORIGNY, Seigneur d'Agny, épouſa, en 1726, *Marguerite de Cambray*, dont, entr'autres enfans : —— 1. JACQUES-ANNE, Capitaine au Régiment de Champagne en 1744, mort en 1749 ; —— 2. ADAM-CLAUDE, qui ſuit ; — 3. & NICOLAS-PIERRE, appellé *le Chevalier d'Origny*, qui fut Enſeigne au Régiment de Champagne en 1755, Lieutenant en 1756, Aide-Major & Capitaine le 13 Janvier 1759 ; Lieutenant-Colonel-Commandant les Chaſſeurs de *Turpin*, en Février 1760, & Chevalier de Saint-Louis le mois d'Août ſuivant. Dans le Cours de la guerre de 1757, il battit pluſieurs fois les ennemis, leur enleva des poſtes, de l'artillerie, des convois ; fit un grand nombre de priſonniers ; força, le 26 Mars 1761, un Bataillon de la Légion Britannique & un Eſcadron qui bloquoient le Château de Waldeck, à capituler : pendant le pourparler, il fut bleſſé d'un coup de fuſil ; & le Roi, ſur la nouvelle de cette action, le fit Colonel ; mais il mourut de ſa bleſſure le 1 Avril ſuivant, âgé de 25 ans, 2 mois & 13 jours, & fut inhumé dans l'Egliſe Luthérienne de Waldeck, par le Curé de Numbourg.

XII. ADAM-CLAUDE D'ORIGNY, Seigneur d'Agny, Braux, Saint-Lottin, des Planches, Moivres, Saint-Hilaire, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Champagne, a épouſé, le 21 Février 1762, *Eliſabeth de Berles-Maffrécourt*, Dame des Planches, Moivres, &c. dont : — 1. ADAM-LOUIS-MARIE ; — 2. MARIE-CHARLOTTE-CLAUDETTE ; — 3. & MARIE-MARGUERITE-ELISABETH D'ORIGNY.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, chargée en cœur d'une loſange du champ.*

ORILLAC ; Famille noble du Beauvoiſis, de laquelle étoit

MADELENE D'ORILLAC, née le 7 Mars 1678, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que PIERRE D'ORILLAC, Ecuyer, Seigneur de la Landelle, qui vivoit en 1514, étoit ſon quatrieme ayeul.

Les armes : *d'argent, à trois pals de gueules.*

ORITEL, en Bretagne.

JEAN ORITEL, Sieur de la Vigne, RENÉ & JOSEPH ORITEL, Sieur de la Porte, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Janvier 1669, au rapport de M. *de Langle.*

Les armes : *d'azur, à la croix d'or alaiſée & croiſetée par le haut ſeulement, accompagnée, en pointe, de deux clefs d'argent, les gardes en bas, chaque clef à côté du fuſt.*

* ORLÉANS : Ville ſituée ſur la Loire, Capitale du pays nommé *Orléanois*, qui reſta long-tems ſous la domination des Romains.

ATTILA, Roi des Huns, aſſiégea la ville d'Orléans ; mais les Romains, ſecourus par les autres peuples de la Gaule, & conduits par AÉTIUS, l'obligerent à ſe retirer. La ville d'*Orléans* & l'Orléanois ne tomberent ſous la domination des François que du tems de CLOVIS, après la défaite de *Siagrius*, dernier Patrice, ou Gouverneur des Romains dans cette partie de la Gaule.

Lors

Addition au Tome XI. p. 104.

au Degré XII. de l'article d'Origny, après dont : — 1. Adam-Louis-Marie d'Origny, ajoutez né le 13. juin 1767; — 2. Marie-Charlotte-Claudette, aînée, née le 5. Décembre 1762. — 3. Marie-Marguerite-Elisabeth, née le 26. Novembre 1764; — 4. Marie-Claude-Antoinette, née le 23. juillet 1773.

Lors de la diviſion de la Gaule, ſous les enfans de CLOVIS & ſous ceux de CLOTAIRE II, la ville d'*Orléans* fut la Capitale d'un Royaume particulier. Cette Ville, avec ſes dépendances, fut enſuite du Royaume d'Auſtraſie juſqu'à la mort du jeune SIGIBERT; c'eſt alors qu'elle fut incorporée au Royaume de Neuſtrie. Vers la fin de la ſeconde Race de nos Rois, les Gouverneurs s'étant appropriés leurs Gouvernemens, la ville d'*Orléans* échut à HUGUES-*le-Grand*, mort en *956*. Son fils, — HUGUES-CAPET, étant parvenu à la Couronne, réunit *Orléans* & l'Orléanois.

PHILIPPE VI, Roi de France, connu ſous le nom de PHILIPPE DE VALOIS, érigea la ville d'*Orléans* en *Duché*, & la donna, avec les Comtés de Valois & de Beaumont-le-Roger, &c. le 16 Avril 1344, pour les tenir en *Pairie*, à ſon ſecond fils PHILIPPE, mort, ſans poſtérité, en 1375.

CHARLES VI donna la même Ville, avec le même titre, à ſon frere LOUIS, mort en 1407. CHARLES, fils aîné de LOUIS, mort en 1455, & ſon petit-fils LOUIS, la poſſéderent ſucceſſivement. Ce dernier fut Roi de France en 1478, après la mort du Roi CHARLES VIII, ſous le nom de LOUIS XII. FRANÇOIS I donna, le 12 Juin 1540, le Duché d'*Orléans*, d'Angoulême, &c. à CHARLES DE FRANCE, ſon troiſieme fils, pour partie de ſon apanage.

Après la mort de ce Prince, ſans alliance, arrivée le 9 Septembre 1545, le Duché d'*Orléans* & le Duché de Gien furent donnés à CATHERINE DE MÉDICIS, pour ſon douaire. CHARLES IX, au mois de Février 1573, unit la Terre & Seigneurie de Château-Renaud au Duché d'*Orléans*. Ce Duché-Pairie fut donné, dans le mois de Juillet 1646, avec le Duché de Chartres & le Comté de Blois, à GASTON-JEAN-BATISTE DE FRANCE, frere puîné de LOUIS XIII, pour ſon apanage, mort en 1660, qui ne laiſſa que des filles. LOUIS XIV donna encore le même titre de *Duc d'Orléans*, à ſon frere PHILIPPE I, tige de la Maiſon d'ORLÉANS, ſubſiſtante, dont nous parlerons ci-après.

Des premiers Ducs D'ORLÉANS, ſont ſortis:

1°. Les Comtes *d'Angoulême*, qui ont pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, ſurnommé *le Bon*, fils puîné de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, né le 26 Juin 1404, mort le 30 Avril 1467. CHARLES D'ORLÉANS, ſon fils, Comte d'Angoulême, mort le 1 Janvier 1496, eut de *Louiſe de Savoie*, Ducheſſe d'Angoulême & d'Anjou, — FRANÇOIS I, Roi de France. *Voyez* FRANCE.

2°. Les Comtes *de Dunois*, Comtes, puis Ducs de Longueville, qui ont eu pour auteur JEAN D'ORLÉANS, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de Cœni. Ils ont fini à CHARLES-PARIS D'ORLÉANS, Duc de Longueville & d'Eſtouteville, Prince Souverain de Neufchâtel, &c. né en 1649, tué au paſſage du Rhin, près du Fort de Tolhuis, le 12 Juin 1672, ſans avoir été marié, dans le tems qu'il alloit être élu Roi de Pologne.

Des Ducs *de Longueville* ſont iſſus les Marquis *de Rothelin*, qui ont eu pour auteur FRANÇOIS D'ORLÉANS, bâtard de Rothelin, fils naturel de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, leſquels ont fini à FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, mort Brigadier des Armées du Roi, le 1 Février 1714, ſans laiſſer d'enfans de *Marie-Philippe-Henriette Martel de Clere*, ſa niéce, morte le 3 Février 1728, âgée de 32 ans & demi.

Le Marquis titulaire *de Rothelin* s'eſt remarié à *N... de Roncherolles-de-Pont-Saint-Pierre*, veuve de *N... de Rivoire*, Marquis du Palais, dont il y a des enfans.

Des Marquis *de Rothelin* ſont iſſus les Comtes *de Nauſle* & *de Rothelin*. Ils ont commencé à FRANÇOIS D'ORLÉANS, troiſieme fils de HENRI, I. du nom, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette de Lomenie*, & ont fini à FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS D'ORLÉANS, Comte de Rothelin, mort, ſans poſtérité, le 28 Janvier 1728, âgé de 58 ans.

*Maiſon d'Orléans, qui ſubſiſte.*

XXIV. Philippe, fils de France, appellé Monsieur, Duc d'Orléans, de Valois & de Chartres, ſecond fils de Louis XIII, né au vieux Château de Saint-Germain-en-Laye le 21 Septembre 1640, porta le titre de *Duc d'Anjou*, juſqu'après le décès de ſon oncle, Gaston, Duc d'Orléans, qu'il prit celui de *Duc d'Orléans*. Ce Duché lui fut donné en apanage, avec ceux de Valois, de Chartres, & la Seigneurie de Montargis, pour en jouir en *Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1661.

Son Duché fut encore augmenté du Duché de Nemours, par Lettres du mois d'Avril 1672, & le Duché de Montpenſier lui vint par un legs univerſel d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, ſa couſine, fille de Gaston, morte en 1693, ſuivant le teſtament de cette Princeſſe, du 27 Février 1693.

Philippe d'Orléans aſſiſta au Sacre de Louis XIV, ſon frere, à Reims, le 7 Juin 1654; il repréſenta le Duc *de Bourgogne*, premier Pair de France; fut reçu Chevalier des Ordres le lendemain; eut, en 1672, le commandement d'une armée qui paſſa en Hollande, avec laquelle il aſſiégea Orſoy, Zutphen & autres places; commanda le ſiége de Maſtricht en 1673; accompagna Louis XIV au ſiége de Beſançon & de Dole en 1674, de Limbourg & de Condé en 1675; réduiſit, en 1676, Bouchain ſous l'obéiſſance du Roi; prit Saint-Omer; ſe trouva, la campagne ſuivante, à la conquête de Gand, d'Ypres, à la priſe de Mons en 1691, de Namur en 1692, & ne quitta Sa Majeſté, que pour commander des armées ſéparées. Il mourut à Saint-Cloud, d'apoplexie, le 1 Juin 1701, ſon corps fut porté à Saint Denis le 20 du même mois, ſon cœur au Val-de-Grace, & fut inhumé le 23 Juillet ſuivant.

Il avoit épouſé, 1°. le 31 Mars 1661, Henriette-Anne, Princeſſe d'Angleterre, fille puînée de Charles I, Roi de la Grande Bretagne, & d'Henriette-Marie de France, née à Exceſter le 16 Juin 1644, morte, preſque ſubitement, au Château de Saint-Cloud, le 30 Juin 1670. Son corps fut porté à Saint Denis le 4 Juillet, & enterré le 21 Août ſuivant; ſon cœur dépoſé au Val-de-Grace, & ſes entrailles dans la Chapelle d'Orléans aux Céleſtins; & 2°. le 21 Novembre 1671, *Eliſabeth-Charlotte de Baviere*, fille de *Charles-Louis de Baviere*, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & de *Charlotte de Heſſe*, née le 27 Mai 1652, morte à Saint-Cloud le 8 Décembre 1722, & inhumée à Saint Denis. Du premier lit vinrent: — 1. Philippe-Charles d'Orléans, Duc de Valois, né le 7 Juillet 1664, tenu ſur les fonts de Batême, le 6 Décembre 1666, par le Duc *d'Enghien*, au nom du Roi d'Angleterre, & par Mademoiſelle d'Orléans, Ducheſſe de Montpenſier, pour la Reine, mort le 8 du même mois, & inhumé à Saint Denis; — 2. Marie-Louise, dite *Mademoiſelle* d'Orléans, née au Palais Royal le 26 Mars 1662, mariée, par Procureur, dans la Chapelle de Fontainebleau, le 30 Août 1679, à Charles II, Roi d'Eſpagne, mort à Madrid le 12 Février 1689, ſans enfans, & ſon corps porté à l'Eſcurial, ſépulture des Rois Catholiques; — 3. une Princeſſe, morte, après ſa naiſſance, au Château de Verſailles le 9 Juillet 1665; — 4. Anne-Marie d'Orléans, appellée *Mademoiſelle de Valois*, née à Saint-Cloud le 27 Août 1669, morte à Turin le 26 Août 1728, âgée de 59 ans. Elle avoit épouſé, par Procureur à Verſailles, le 10 Avril 1681, *Victor-Amédée*, Duc *de Savoie*, Prince de Piémont, depuis Roi de Sicile, auquel Royaume il renonça pour celui de Sardaigne, dont poſtérité. *Voyez* Savoie.

Et du ſecond lit: — 5. Alexandre-Louis d'Orléans, Duc de Valois, né à Saint-Cloud le 2 Juin 1673, mort au Palais Royal le 16 Mars 1676, ſon corps porté à Saint Denis, & ſon cœur au Val-de-Grace; — 6. Philippe, qui ſuit; — 7. & Elisabeth-Charlotte, appellée *Mademoiſelle de Chartres*, née à Saint-Cloud le 13 Septembre 1676, mariée, le 13 Octobre 1698, à *Léopold-Charles*, Duc *de Lorraine* & de Bar, mort au Château de Luneville le 27 Mars 1729, âgé de 49 ans, & elle à Commercy en Lorraine, le 23 Décembre 1744, âgée de 68 ans, dont poſtérité. *Voyez* Lorraine.

XXV. PHILIPPE D'ORLÉANS, II. du nom, petit-fils de France, né à Saint-Cloud le 2 Août 1674, porta, du vivant de ſon pere, le titre de *Duc de Chartres*, & fut fait Chevalier des Ordres le 2 Juin 1686. Ses premieres actions militaires furent au ſiége de Mons, au combat de Lens en 1691; ſe trouva à la priſe de Namur en 1692; commanda un corps de troupes au combat de Steinkerque le 3 Août de la même année, où il fut bleſſé légerement; ſe diſtingua à la bataille de Nerwinde le 27 Juillet 1693, & y combattit à la tête de la Cavalerie, dont il avoit le commandement; fut fait Chevalier de la Toiſon d'or par le Roi d'Eſpagne, dont il reçut le Collier le 7 Août 1701; alla commander l'armée d'Italie en 1706, après le Duc *de Vendôme*, qui alla commander en Flandres; fut bleſſé à la levée du ſiége de Turin, le 7 Septembre de la même année; paſſa l'année ſuivante en Eſpagne, pour y commander les armées des deux Couronnes, avec leſquelles il prit la Ville & le Château de Lerida; réduiſit le Royaume d'Aragon ſous l'obéiſſance de ſon légitime Souverain; il retourna en 1708 avec le même commandement, & ſe rendit maître de la ville de Tortoſe, & de pluſieurs autres places de Catalogne.

A la mort de LOUIS XIV, la Régence du Royaume, durant la minorité de LOUIS XV, lui appartenoit par ſa naiſſance, & elle lui fut déférée par Arrêt du Parlement, rendu en préſence des Princes du Sang & des Ducs & Pairs, le 2 Septembre 1715, le Roi ſéant en ſon Lit de Juſtice, & publié le 12 du même mois.

Il établit ſix différens Conſeils, pour y traiter les différentes matieres concernant l'Egliſe, la Guerre, la Marine, les Finances, les Affaires étrangeres & celles du dedans du Royaume, reſſortiſſans tous à un Conſeil ſuprême de Régence, où il déclara vouloir ſe conformer à la pluralité des ſuffrages, dans tout ce qui y ſeroit rapporté, à l'exception pourtant des Charges, Emplois, Bénéfices & Graces, qu'il ſe réſerva d'accorder à ceux qu'il en jugeroit plus dignes, & après avoir conſulté le Conſeil de Régence.

Il affermit la paix avec toutes les puiſſances de l'Europe; repréſenta au Sacre de LOUIS XV, le Duc *de Bourgogne*, premier des Pairs Laïcs. Ses fonctions de Régence étant finies à la majorité du Roi, S. M. le pria de l'aſſiſter toujours de ſes conſeils, & l'engagea enſuite de ſe charger du détail des affaires & des fonctions de *principal Miniſtre*, dont les Lettres lui furent expédiées le 11 Août de la même année; mais ce Prince mourut ſubitement d'apoplexie à Verſailles, le Jeudi 2 Décembre 1723, âgé de 49 ans & 4 mois: il fut inhumé à Saint-Denis le 4 Février 1724, ſes entrailles portées à Saint-Cloud, & ſon cœur au Val-de-Grace.

Il avoit épouſé, à Verſailles le 18 Février 1692, FRANÇOIS-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Blois*, légitimée de France, fille du Roi LOUIS XIV, morte à Paris, au Palais Royal, le 1 Février 1749, après une longue maladie, & inhumée, le 6 du même mois, dans la Chapelle du Couvent de la Madelene de Trainel, Fauxbourg Saint-Antoine, comme elle l'avoit ordonné par ſon teſtament, & ſon cœur porté le même jour au Val-de-Grace.

De ce mariage naquirent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. une Princeſſe, appellée *Mademoiſelle de Valois*, née le 17 Décembre 1693, morte le 17 Octobre 1694, & inhumée au Val-de-Grace; — 3. MARIE-LOUISE-ELISABETH, appellée *Mademoiſelle*, née le 20 Août 1695, batiſée à Saint-Cloud le 29 Juillet 1696, mariée dans la Chapelle du Château de Verſailles, le 6 Juillet 1710, à CHARLES, fils de France, Duc de Berri, dont elle reſta veuve le 4 Mai 1714, mourut au Château de la Muette, dans le Bois de Boulogne, le 21 Juillet 1719, fut inhumée à Saint Denis le 24 du même mois, & ſon cœur porté au Val-de-Grace; — 4. LOUISE-ADÉLAÏDE, appellée *Mademoiſelle de Chartres*, née le 13 Août 1698, qui prit le voile de Religieuſe dans l'Abbaye de Chelles, le 30 Mars 1717, y fit profeſſion le 23 Août de l'année ſuivante, ſous le nom de *Sainte-Bathilde*, en fut bénite Abbeſſe le 14 Septembre 1719, & eſt morte au Couvent de la Madelene de Trainel le 1 Février 1743, où elle a été inhumée le 21, ſans cérémonie, ainſi qu'elle l'avoit demandé pendant ſa maladie; — 5.

CHARLOTTE-AGLAÉ, appellée *Mademoiſelle de Valois*, née le 22 Octobre 1700, mariée, par Procureur, le 12 Février 1720, au Prince héréditaire de Modene, *François-Marie d'Eſt*, morte à Paris en 1761. Voyez au mot EST, pour les enfans ſortis de ce mariage; — 6. LOUISE-ELISABETH, appellée *Mademoiſelle de Montpenſier*, née à Verſailles le 11 Décembre 1709, accordée, par contrat paſſé à Paris le 16 Novembre 1721, à *Louis*, Prince *des Aſturies*, depuis Roi d'Eſpagne ſous le nom de LOUIS, I. du nom, par l'abdication volontaire du Roi PHILIPPE V, ſon pere, en date du 15 Janvier 1724, devenue, par la mort de ſon mari, Reine Douairiere d'Eſpagne; elle a repaſſé en France, a habité le Palais du Luxembourg, où elle eſt morte, & a été inhumée à Saint-Sulpice; — 7. PHILIPPE-ELISABETH, appellée *Mademoiſelle de Beaujolois*, née à Verſailles le 1 Décembre 1714, accordée, par contrat paſſé à Verſailles le 25 Novembre 1722, à l'Infant DON CARLOS (aujourd'hui Roi d'Eſpagne), fils du Roi PHILIPPE V, & d'*Eliſabeth*, Princeſſe *de Parme*, ſa ſeconde femme. Elle eſt revenue en France en 1725, avec la Reine Douairiere d'Eſpagne, ſa ſœur, & eſt morte de la petite vérole, le 21 Mai 1734, au Château de Bagnolet près Paris, âgée de 19 ans & demi, & a été inhumée le lendemain, ſans cérémonies, au Val-de-Grace, dans le Caveau de la Chapelle de la Reine ANNE D'AUTRICHE; — 8. & LOUISE-DIANE, appellée *Mademoiſelle de Chartres*, mariée, le 22 Janvier 1732, à LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, morte le 26 Septembre 1736, laiſſant de ſon mariage, — le Comte *de la Marche*. Voyez BOURBON-CONTY au mot BOURBON.

Le Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, a eu eu encore pluſieurs enfans naturels, entr'autres: — (a) JEAN-PHILIPPE, dit *le Chevalier* D'ORLÉANS, Grand-Prieur de France de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Abbé de Hautvilliers, Grand-d'Eſpagne, Général des Galeres de France, né à Paris en 1702, de *Marie-Louiſe-Madelene-Victoire le Bel*, Comteſſe d'Argenton, ci-devant fille d'honneur de S. A. R. la Ducheſſe D'ORLÉANS. Il fit, en qualité de volontaire, la campagne de 1644, dans l'armée du Roi en Allemagne; alla en Provence pendant la campagne de 1747, & commanda les Galeres qui étoient à Monaco & à Antibes, pour porter des ſecours à l'Armée du Roi dans le Comté de Nice. Il eſt mort à Paris le 16 Juin 1748, âgé de 46 ans; — (b) CHARLES DE SAINT-ALBIN, né le 5 Avril 1698, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, nommé Evêque & Duc de Laon, dont il ſe démit, avec un Brevet de conſervation d'honneur; enſuite nommé Abbé de Saint-Evroult; — (c) & une fille naturelle, mariée, le 17 Septembre 1718, avec *Henri-François*, Marquis *de Ségur*.

XXVI. LOUIS, Duc D'ORLÉANS, de Valois, de Chartres, de Nemours, de Montpenſier, &c. né à Verſailles le 4 Août 1703, prit ſéance au Parlement le 12 Août 1717, entra au Conſeil de Régence le 30 Janvier 1718, & à celui de la Guerre le lendemain. Le Roi LOUIS XV, par une Déclaration du mois de Janvier 1719, enregiſtrée au Parlement le 24 du même mois, lui accorda voix délibérative dans le Conſeil de Régence; & à la fin du mois d'Août de la même année, il fut fait Gouverneur du Dauphiné, dont il prêta ſerment le 17 Septembre ſuivant; fut nommé, en 1720, Grand-Maître des Ordres de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare; en eut les Bulles du Pape CLÉMENT XI, en prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté, le 22 Février ſuivant; fut pourvu de la charge de Colonel-Général d'Infanterie françoiſe & étrangere le 11 Mai 1721; repréſenta au Sacre du Roi LOUIS XV, le Duc *de Normandie*; a été fait Chevalier des Ordres dans l'Egliſe Métropolitaine de Reims; a ſuccédé au Duc D'ORLÉANS, ſon pere, le 2 Décembre 1723; a obtenu du Roi, par ſa Déclaration du 6 Janvier ſuivant, en qualité de premier Prince du Sang, une Maiſon compoſée de 166 Officiers, dont un premier Gentilhomme de la Chambre, un premier Ecuyer, un premier Maître-d'Hôtel, avec les mêmes priviléges des Commençaux de la Maiſon de Sa Majeſté.

Il fut chargé, en 1725, des pouvoirs du Roi, pour épouſer en ſon nom la Princeſſe DE POLOGNE, fille du Roi STANISLAS. Il ſe démit, le 29 Décembre

1736, de la charge de Colonel-Général de toute l'Infanterie, & au mois d'Octobre 1747, de ſon Gouvernement de Dauphiné. Il eſt mort à l'Abbaye de Sainte-Geneviéve à Paris, dans les exercices de la plus haute piété, le 4 Février 1752, où il eſt inhumé. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1724, & par Procureur le 18 du même mois, *Auguſte-Marie-Jeanne*, Princeſſe *de Bade*, née le 10 Novembre 1704, morte au Palais Royal à Paris le 8 Août 1726, âgée de 21 ans, 8 mois & 8 jours, univerſellement regrettée, & inhumée au Val-de-Grace. Elle étoit fille de *Louis-Guillaume*, Prince *de Bade-Baden*, Généraliſſime des troupes de l'Empire, mort le 4 Janvier 1707, & de *Françoiſe-Sibille de Saxe-Lawimbourg*. De ce mariage ſont nés : — 1. Louis-Philippe, qui ſuit ; — 2. & Louise-Madelene d'Orléans, née à Paris le 5 Août 1726, morte au mois de Mai 1728, & inhumée au Val-de-Grace.

XXVII. Louis-Philippe d'Orléans, titré *Duc de Chartres* du vivant de ſon pere, né à Verſailles le 12 Mai 1723, fut, au commencement de l'année 1730, retiré des mains des femmes ; eut pour Sous-Gouverneur le Marquis *de Bombelle*, Brigadier des Armées du Roi, ſon pere ayant déclaré qu'il ſeroit lui-même ſon Gouverneur. Il commença ſes exercices comme Mouſquetaire dans la premiere Compagnie ; reçut les cérémonies du Batême le 2 Juin 1732, des mains de l'Abbé *de Belſons*, Aumônier du Roi de quartier ; eut pour parrein & marreine le Roi & la Reine ; obtint, le 27 Mars 1737, le Régiment de la Ferté-Imbault, qui reprit le nom de *Chartres* qu'il avoit porté auparavant ; fut reçu, le 5 Juin 1740, Chevalier des Ordres ; fit la campagne de 1742 en Flandres, où il commanda la Cavalerie ; fit celle de 1743 en Allemagne, où il eut un pareil commandement ; ſe trouva à la bataille de Dettingen ſur les bords du Mein, donnée le 25 Juin 1743, contre les Troupes alliées de l'Impératrice-Reine de Hongrie, dont le ſuccès ne fut pas favorable à l'armée Françoiſe, commandée par le Maréchal *de Noailles*. Le Duc d'Orléans, qui n'étoit encore que Duc *de Chartres*, s'y diſtingua beaucoup, & chargea trois fois les ennemis à la tête de la Maiſon du Roi ; fut fait Maréchal-de-Camp au mois de Juillet ſuivant, Lieutenant-Général le 26 Juin 1744 ; en cette qualité ſe trouva à la tranchée de la ville de Fribourg en Briſgaw, où il commanda le 29 Octobre 1744 ; ſe trouva aux ſiéges de Menin & d'Ypres ; fit auſſi la campagne de 1735 ; & les ſiéges des ville & Citadelle de Tournay, & la bataille de Fontenoy, lui fournirent de nouvelles occaſions de donner des preuves de ſon courage & de ſa valeur ; il continua de ſervir dans la même armée & d'y être employé, par Lettres des 1 Mai 1746, & 1 Mai 1747 ; obtint le Gouvernement général de Dauphiné, en ſurvivance de ſon pere, par Proviſions du 8 Novembre de la même année ; a pris, à ſa mort, arrivée le 4 Février 1752, le nom de Duc d'Orléans, & a eu tous les Régimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons du nom d'Orléans, laiſſant celui de Chartres, dont il étoit Colonel, à ſon fils le Duc de ce nom, rapporté ci-après. Il a été nommé Chevalier de la Toiſon d'or le 9 Juin 1747, & a été reçu le 9 Décembre ſuivant ; a été employé à l'armée du Bas-Rhin, par Lettres du 1 Mars 1757 ; marcha, le 4 Juillet, à la tête de 23 bataillons & de 22 eſcadrons, pour s'emparer de Caſſel que les ennemis avoient évacué. Il eſt veuf depuis le 9 Février 1759, de Louise-Henriette de Bourbon-Conty, qu'il avoit épouſée, en préſence du Roi & de la Reine, le 17 Décembre 1743, fille de Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conty, Duc de Mercœur, Gouverneur du haut & bas Poitou, Grand-Prieur de France, & de Louise-Diane d'Orléans, morte le 26 Septembre 1736, dont : — 1. Louis-Philippe-Joseph, qui ſuit ; — 2. une Princeſſe, née à Saint-Cloud le 13 Juillet 1745, où elle eſt morte le 14 Décembre ſuivant ; — 3. & Louise-Marie-Thérese-Bathilde d'Orléans, née à Saint-Cloud le 9 Juillet 1750, mariée, le 24 Avril 1770, à Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, Duc de Bourbon, fils du Prince de Condé, dont, — le Duc *d'Enghien*, né à Chantilly le 12 Avril 1772.

XXVIII. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, Duc de Chartres, † Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, Chevalier des Ordres le 30 Mai 1752, a repréſenté au Sacre du Roi Louis XVI, le 11 Juin 1775, le Duc *de Normandie*.

*Sa Majeſté lui a accordé le 10. août 1776 le Gouvernement de Poitou, vacant par la mort du Prince de Conty. Il a été nommé Lieutenant Général des armées Navales le 29. janvier 1777.*

† né à St Cloud le 13. avril 1747.

& a épouſé, le 5 Avril 1769, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, née le 13 Mars 1753, fille de Louis-Jean-Marie de Bourbon, Duc de Penthievre, Grand-Amiral de France, & de *Marie-Félicité d'Eſt*, celle-ci morte le 30 Avril 1754, dont : — 1. N..., titré Duc *de Valois*, né le 6 Octobre 1773 ; — 2. N..., titré Duc *de Montpenſier*, né le 3 Juillet 1775. †

† Les deux Princeſſes jumelles, nées le 23. août 1777. L'aînée appellée Mad^lle d'Orléans, et la Seconde Mad^lle de Chartres.

Les armes de la Maiſon d'Orléans : *de France, au lambel d'argent.*

*Orléans-Longueville.*

Jean-Louis-Charles d'Orléans, dit *l'Abbé*, Duc de Longueville & d'Eſtouteville, Comte de Dunois & de Saint-Paul, ſe fit Prêtre en 1569. Il eſt le dernier mâle ſorti de l'illuſtre branche formée par le célebre & brave Jean, bâtard d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville. Charles-Paris d'Orléans, Comte de Saint-Paul, ſon frere puîné, fut tué, comme on l'a dit, au paſſage du Rhin près de Tolhuis, en Hollande, le 12 Juin 1672, où le Roi étoit en perſonne. Ce dernier laiſſa un fils naturel, appellé *le Chevalier de Longueville*, qui fut légitimé en 1672. Anne-Marie d'Orléans, leur ſœur de mere, n'eut point d'enfans d'*Henri de Savoie*, Duc de Nemours.

Les Marquis *de Rothelin* ſont auſſi iſſus de cet illuſtre rameau, par François-d'Orléans-Rothelin, fils naturel de François d'Orléans, Marquis de Rothelin, & de *Françoiſe Bloſſet*, Dame du Pleſſis-Paté. Il étoit fils puîné de Louis d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Bade*, Marquiſe de Hoſchberg & de Rothelin.

Les armes de Rothelin : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, au lambel de trois pendans en chef d'argent, briſés en cœur, d'un bâton de gueules, raccourci de même.*

Orléans (en latin *Aureliani*, *de Aureliano* ou *de Aurelianis*) : Famille noble connue (ſuivant l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II*, *p.* 303.) dans la ville de Vicence dès le XIII^e ſiécle. Les Hiſtoriens de cette Ville ont rendu juſtice à ſon ancienneté & à ſa nobleſſe, ainſi qu'aux hommes illuſtres qu'elle a fournis.

I. Octavien de Aurelianis, ſorti de cette illuſtre Famille, s'attacha à la Maiſon de *Viſconti*, & fut fait Chambellan du Duc *Philippe-Marie*, par Lettres du mois de Juin 1440. Les révolutions dont l'Italie fut agitée dans ces tems-là, & les diſgraces du Duc *de Milan*, ſon Maître, l'ayant obligé de paſſer les monts, il alla s'établir dans le Comté Venaiſſin, où il acquit, en 1446, la Seigneurie de Bédouin, d'*Aſtorgue de Peyre*, Baron de Baumes. Il en rendit foi & hommage, la même année, (dans l'acte duquel il eſt qualifié *noble & puiſſant homme*) à l'Egliſe Romaine, entre les mains du Recteur du Comtat. Elevé au métier de la guerre, il entra au ſervice du Roi Charles VII. On ne ſçait poſitivement à quel grade il porta les armes ; mais il n'y a guères d'apparence qu'il ait ſuivi la Cour de ce Prince ſans avoir payé de ſa perſonne. La branche aînée s'étant éteinte, & les titres ayant paſſé dans des mains étrangeres, on n'a pu avoir les inſtructions néceſſaires ſur ſes ſervices. Une procuration qu'il donna pour exiger les émolumens de la charge de Viguier d'Avignon, dont il avoit été pourvu en 1471, prouve qu'il étoit Maître-d'Hôtel Ordinaire du Roi Louis XI. Il ſe maria à Bourges, lorſque la Cour étoit dans cette Ville, avec *Anne Beſſon*, dont il eut :

II. Alain d'Orléans, Gouverneur de Vaiſon, Seigneur de Bédouin, marié à Carpentras avec *Catherine de Vaſſadel*, fille de *Raimond*, Seigneur de Vacqueiras au Comté Venaiſſin, de Montmiral dans la principauté d'Orange, & de *Jacqueline de Saleiron*. Les armes de *Vaſſadel* ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules.* De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — François, qui ſuit ; — & Marie-Vincente, femme de *Barthelemi de Simiane*, Seigneur de la Coſte, veuf de *Madelene de Villeneuve-de-Beauvoiſin*.

III. François d'Orléans, Seigneur de Bédouin, de Villefranche & de Vil-

lebois, épouſa, en 1522, *Jeanne d'Angeres*, Famille noble, dont les armes ſont : *échiqueté d'or & d'azur de quatre traits.* Leurs enfans furent : — 1. SIMON, qui ſuit ; — 2. JEAN, tige des Seigneurs de la Motte, rapportés ci-après ; — 3. & MARGUERITE, mariée, après l'an 1550, à *Gabriel d'Aurel.*

IV. SIMON D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, de Villefranche & de Villebois, épouſa, par contrat paſſé devant *Etienne*, Notaire au Bourg de Bédouin, le 23 Décembre 1749, *Catherine Filleul*, fille de *Romain*, Sieur de la Madelene, & de *Marguerite Bonet.* Les armes de *Filleul* ſont : *de gueules, à la croix de Saint-Antoine d'or, accompagnée de 3 beſans de même mal ordonnés.* De ce mariage il eut, entr'autres enfans :

V. HENRI D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, lequel eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & une fille, mariée à *François d'Alleman*, Seigneur de Longchamp, dont elle fut la ſeconde femme.

VI. FRANÇOIS D'ORLÉANS, II. du nom, Seigneur de Bédouin, &c. ſurnommé *le Capitaine*, à cauſe de ſes ſervices, épouſa *Marie*, fille de *Pompée Catilina*, Gouverneur des armes du Pape à Avignon, & dans le Comté Venaiſſin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, iſſu d'une Famille diſtinguée de la Ville de Rieti en Italie. Les armes de *Catilina* ſont : *d'azur, à la faſce hauſſée d'or, accompagnée en chef d'un croiſſant de même, & d'un lévrier courant d'argent en pointe.* De cette alliance naquirent, entr'autres enfans : — 1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. & PAUL D'ORLÉANS, appellé *l'Abbé de Bédouin*, né en 1623, Chanoine & Précenteur de l'Egliſe Cathédrale de Carpentras. Il fut un des quatre Gentilshommes qui dépoſerent dans l'Enquête des preuves de *Gaſpard de Raxis Flaſſans*, reçu Chevalier de Malte en 1661.

VII. CHARLES-JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, épouſa, en 1640, *Lucrèce de Joannis*, fille de *Pierre*, Sieur de Verclos, & de *Louiſe Julien de Bedarrides*, de la ville d'Avignon, dont il eut : — 1. ALEXANDRE, mort ſans poſtérité, en 1726 ; — 2. & GABRIELLE D'ORLÉANS, morte, ſans enfans, en 1724. Elle avoit épouſé, en 1698, *Alexandre Filleul*, Sieur du Pré-le-Comte, Capitaine au Régiment de la Marine, du Bourg de Bédouin, mort le 4 Juin 1735.

*Seigneurs* DE LA MOTTE, *à Carpentras.*

IV. JEAN D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Jeanne d'Angeres*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, & Commiſſaire des Guerres dans les troupes de la Ligue en Provence, tranſigea avec SIMON D'ORLÉANS, Seigneur de Bédouin, ſon frere, ſur la ſucceſſion paternelle, & eut en partage des domaines conſidérables dans le terroir du Bourg de Bédouin. Il épouſa, par contrat du 5 Janvier 1584, *Victoire de Rafellis*, fille d'*Hélie*, Seigneur de la Roque-Henri, & de *Louiſe de Tertulle-Bagnols*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Religieux Capucin ; — 3. JEANNE, femme de *François d'André*, à Carpentras ; — 4. LOUISE, mariée, le 20 Décembre 1603, à *Jean de Galeri*, lequel ſe remaria vers l'an 1610, avec *Jeanne de la Plane.*

V. GUILLAUME D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, mort en 1659, avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Marmot*, Notaire à Carpentras, le 23 Mars 1641, *Marie des Seguins*, fille de *Paul*, Seigneur des Baumettes, & d'*Oriane Boutin-de-Valouſe*, dont : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort Commandeur en 1714 ; — 3. CHARLES, reçu Chevalier du même Ordre en 1666, mort en 1673 ; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie ; — 5. & MARGUERITE, mariée en 1666, à *Charles-François d'Inguimbert*, Seigneur de Melve, de Pramiral, &c. dont deſcendent les Barons *de Theze*, à Carpentras. *Voyez* INGUIMBERT.

VI. JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, épouſa, le 3 Octobre 166., *Marthe-Urſule*, fille d'*Eſprit*

*de Blégiers*, Seigneur d'Antelon, & de *Victoire de Galeri*, ſa ſeconde femme. Les armes de *Blégiers* ſont : *d'azur, au bélier paſſant d'argent, onglé & accorné d'or, accompagné en chef d'une étoile à ſix pointes d'or.* Les enfans ſortis de ce mariage furent : — 1. ESPRIT-JOSEPH, qui ſuit ; — 2. PAUL, mort Capitaine d'Infanterie ; — 3. CHARLES, Chevalier de Malte, ci-devant Général des Galeres du Pape, nommé, en 1734, Colonel des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, avec une penſion conſidérable & les émolumens de Capitaine de Galeres, en récompenſe de ſes ſervices ; — 4. BALTHAZAR, Chevalier du même Ordre, ci-devant Lieutenant de la Garde Avignonoiſe du Pape, retiré à Carpentras en 1753 ; — 5. LOUIS-FRANÇOIS-GABRIEL, né le 13 Janvier 1683, ſucceſſivement Chanoine Théologal de l'Egliſe de Carpentras, Grand-Vicaire d'Arles, & Adminiſtrateur du Diocèſe de Sénez, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Notre-Dame de Selliers au Diocèſe de Troyes, en 1731, & à l'Evêché d'Amiens au mois de Décembre 1733, ſacré le 4 Juillet 1734, mort en 17..; — 6. ALEXANDRINE, Religieuſe Bernardine à l'Abbaye de la Madelene de Carpentras, nommée, par le Roi, à l'Abbaye de Sainte-Auſtreberte de Montreuil-ſur-mer en Picardie ; — 7. une fille Religieuſe à l'Abbaye de la Madelene ; — 8. & une autre fille, Religieuſe Urſuline à Carpentras.

VII. ESPRIT-JOSEPH D'ORLÉANS, Seigneur de la Motte, co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier, mort à Carpentras en 1734, avoit épouſé *Anne Fouquier*, de la ville de Marſeille, dont : — CHARLOTTE D'ORLÉANS, mariée, en 1714, avec *Louis-Hyacinthe de Raimond-de-Mourmoiron*, Baron de Modène.

Les armes : *de gueules, au léopard lionné d'or, & une burelle d'azur brochant ſur le tout ; au chef d'or, chargé d'une aigle de ſable.*

ORLÉANS-DE-RERE : Famille originaire de l'Orléanois, établie dans cette Province, dans la Beauce & dans le Berri. Sa nobleſſe eſt ancienne, il en eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. III, Part. II.*

On voit cette Famille non-ſeulement comblée de gloire par ſes exploits militaires dans les Croiſades, mais encore revêtue des charges & des dignités les plus honorables. Elle compte un Bouteiller de France en 1106, 1107 & 1108 ; pluſieurs Chevaliers en 1148 & 1185, & autres années poſtérieures, entre leſquels un Chevalier banneret, un Commandant d'Armée en 1204 ; un Gouverneur de Sicile en 1282 ; un Chevalier de Malte en 1535 ; cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1572, 607, 611 & 617 ; trois Gentilshommes Ordinaires de ſa Chambre en 1570, 1592 & 611 ; un Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1594 ; un Capitaine & un Lieutenant de 50 hommes d'armes des Ordonnances en 1579 & 1597 ; un premier Ecuyer de l'Ecurie du Roi en 1573 ; deux Gouverneurs & Capitaines du Romorantin en 1574 & 1588 ; deux Gouverneurs de la Ville & groſſe-Tour de Villeneuve-le-Roi en 1593, & 1612 ; un Chambellan Ordinaire du Roi en 1582, &c. Trois Hiſtoriens, ſçavoir : *Robert Hubert, Aimon Prouſt de Chambourt*, & *Gaſpard-Thomas de la Thaumaſſiere* ont écrit ſur cette Famille.

GODEFROI D'ORLÉANS, Ecuyer, Sieur de Redde ou Rere, depuis lequel on a une filiation ſuivie, vivoit en 1366, & étoit frere de JEAN D'ORLÉANS, Ecuyer, Sire de Rere, Seigneur du Fief de la Bourdelle, tous deux neveux de *Jeanne de Redde* ou *Rere*, Dame de Baſtarde, Paroiſſe de Pruniers en Sologne.

PIERRE D'ORLÉANS, Ecuyer, Sire de Rere, Seigneur d'Aubefons & de la Cour de Ligny, fils de GODEFROY, & de *Jeanne d'Autry*, épouſa, en 1421, *Matheline de Tranchelion*, dont, entr'autres enfans :

ROBINET D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Baſtarde, de Rere, de la Grange-de-Rere, d'Aubefons, de la Cour de Ligny, de Caulé, du Grand-Montfoucault, du Breuille & du Grand-Pré de la Bourdelle, s'allia, en 1482, avec *Jeanne*

*Jeanne de Signy*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur du Breuille, dont quatre enfans, entr'autres :

Jacques d'Orléans, I. du nom, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Baſtarde, de Rere, de la Bourdelle, &c. qui épouſa *Jeanne Aſſe*, fille de *Denis Aſſe*, Ecuyer, Seigneur de la Ralluerre. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans ; l'aîné fut :

Jean d'Orléans, Seigneur de Baſtarde, de Rere, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Capitaine & Gouverneur de Romorantin, Maître des Eaux & Forêts de cette Ville & de Millançay, Ecuyer d'Ecurie des Ducs d'Orléans & d'*Anjou*, premier Ecuyer d'Ecurie de ce dernier, par Lettres du 24 Mars 1568. Il ſe qualifioit *premier Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & de *Chambellan Ordinaire* le 7 Mars 1575. Il épouſa, par contrat du 5 Avril 1554, *Gabrielle de la Marche*, dont quatre enfans, entr'autres : — 1. Jacques d'Orléans, Seigneur de Baſtarde & de Ballane, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur & Capitaine de Romorantin & de Millançay, Maître des Eaux & Forêts de la même ville de Romorantin, Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, puis Capitaine de 100 Chevaux-Légers. Il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*. Il ſe diſtingua aux ſiéges de Romorantin & de Celles. Il avoit épouſé, en 1590, *Françoiſe de Prie*, dont il eut : — un fils mort au berceau ; —— Louis, qui ſuit ; — & deux filles.

Louis d'Orléans, Ecuyer, Seigneur de Rere, du Breuille, Baſtarde, Dupleſſis, &c Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de la Ville & Groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des Ordonnances, qualifié *puiſſant Seigneur*, commandoit, en 1597, deux Régimens de gens de pied & une Compagnie de 50 Chevaux-Légers. Il épouſa, en 1586, *Edmée de Montjouan*, fille de *Louis*, Seigneur de la Mouchetiere, dont il a eu, entr'autres enfans : —— Pierre, qui ſuit ; — & Jacques, auteur d'une branche rapportée après celle de ſon frere aîné.

Pierre d'Orléans, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rere, & de Baſtarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur des Ville & Groſſe Tour de Villeneuve-le-Roi, Ecuyer d'Ecurie du Duc d'Orléans, épouſa, en 1614, *Marie Gaillard* : il en eut ſept enfans.

Pierre d'Orléans, III. du nom, leur ſecond fils, Seigneur de Rere, de Tracy, de Beaufray, &c. Capitaine de Cavalerie, ſe maria, en 1648, avec *Catherine le Chat*, dont ſix enfans, entr'autres : — Jacques, qui ſuit, — & François d'Orléans, rapporté après ſon frere aîné.

Jacques d'Orléans, II. du nom, Seigneur de Rere, épouſa, en 1684, *Eliſabeth de Berthereau*, dont quatre garçons & deux filles, entr'autres : —— Jacques, qui ſuit ; — & Pierre-François, auteur de la branche des Seigneurs de Ville-Chauve, rapportée ci-après.

Jacques d'Orléans, III. du nom, Seigneur de Rere & de Montefraut, né en 1686, entra fort jeune dans le Régiment Royal Infanterie. La Terre de Montefraut lui échut pour ſa part dans la ſucceſſion de *Pierre de Berthereau*, ſon oncle, Seigneur de Ville-Chauve, de Montefraut & de la Turpiniere, mort, ſans poſtérité, en 1724. Il épouſa, 1°. en 1714, *Marie-Catherine Midou*, fille de *Jean-Maximilien Midou*, Ecuyer, Seigneur des Cormes, de Lauroy, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'Orléanois; & 2°. par contrat du 25 Janvier 1717, *Madelene Lambert*, fille de *Jean-Batiſte Lambert*, Ecuyer, Sieur de Cottinville. Il eut de ce ſecond lit, entr'autres enfans : — Jacques-François, qui ſuit; — & Marie-Catherine, batiſée en 1722, Religieuſe.

Jacques-François d'Orléans, Seigneur de Rere, né le 20 Avril 1723, Sous-Lieutenant, en ſecond en 1738, dans la ſeconde Compagnie du troiſieme Bataillon du Régiment Royal, Infanterie, & en 1739, Lieutenant dans le même Régiment, Compagnie de Lançon, s'eſt marié, par contrat du 23 Novembre 1745, à *Marie-Françoiſe de Troys*, fille de *Guillaume*, Ecuyer,

Conſeiller du Roi, Préſident au Bailliage & Siége Préſidial d'Orléans, dont : — 1. JACQUES-GUILLAUME, né le 8 Août 1746 ; — 2. & PIERRE, né le 15 Août 1747.

*Branche des Seigneurs de VILLE-CHAUVE.*

PIERRE-FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Ville-Chauve & de la Turpiniere, ſecond fils de JACQUES, II du nom, & d'*Eliſabeth de Berthereau*, né le 27 Octobre 1695, fait Capitaine, en 1725, dans le Régiment Royal Infanterie, & le 15 Mars 1731, Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage d'Orléans, eut, pour ſa part, dans la ſucceſſion de *Pierre de Berthereau*, ſon oncle, mort ſans poſtérité, les Terres de Ville-Chauve & de la Turpiniere. Il a eu de ſon mariage, accordé en 1726, avec *Marie-Anne-Eliſabeth Prévoſt de-la-Janes*, — 1. PIERRE-AUGUSTIN, né le 3 Septembre 1728, qui entra, au mois de Janvier 1745, Cornette dans le Régiment de Bretagne, Cavalerie ; — 2. & MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 21 Décembre 1726, & morte en 1745.

*Seigneurs de TRACY.*

FRANÇOIS D'ORLÉANS, Seigneur de Tracy, ſecond fils de PIERRE III, & de *Catherine le Chat*, s'allia, en 1696, avec *Anne Lamirault de Pliſſay*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, né le 2 Juin 1700, Capitaine, en 1734, dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Sains-Louis en 1745 ; — 3. & PIERRE-ETIENNE D'ORLÉANS-DE-CHARNAY, né le 16 Novembre 1702, Capitaine de Milice dans le Bataillon de Blois en 1752.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, II. du nom, Seigneur de Tracy, épouſa, le 15 Avril 1727, *Marie Lamirault de Ruys*, dont il eut deux garçons, morts jeunes, — & une fille, nommée MARIE-MADELENE D'ORLÉANS-DE-TRACY. Nous ignorons ſi cette branche ſubſiſte dans les deux freres ci-deſſus mentionnés.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſinople, accompagnées de ſept tourteaux de gueules, poſés 3 & 3 entre les faſces, & un en pointe.*

*Seigneurs de CRECY.*

Il eſt prouvé, par une tradition conſtante, que cette branche, qui porte à peu près les mêmes armes que celle des Seigneurs *de Rere*, ne forme entr'elle qu'une ſeule & même Famille, diviſée en deux branches ſorties du même tronc, quoiqu'on n'ait pu découvrir la ſource commune de leur origine.

HENRI D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Crecy en partie, de Pierrefitte-les-Bois, du Tremblay & de Glavieres, né le 29 Avril 1664, deſcendoit au 6^e^ degré de MILES D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de la Viſerie, qualifié *noble homme*, le 3 Février 1538, marié à *Laurence de la Motte*, dont il eut ſix enfans. HENRI D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur de Crecy, &c. épouſa, en 1691, *Michelle-Huberte Dufaur*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte-les-Bois en partie, dont il eut quatre enfans, entr'autres : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MICHEL, rapporté après ſon frere.

FRANÇOIS D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur en partie de Pierrefitte-les-Bois, né le 27 Décembre 1693, étoit Garde-du-Corps du Roi, lorſqu'il épouſa, par contrat du 11 Janvier 1741, *Marie-Louiſe d'Aſſigny*, fille de *Léon d'Aſſigny*, Ecuyer, Seigneur de Saully & de la Motte d'Ouaine, & de *Louiſe-Antoinette d'Aſſigny*. De ce mariage ſont nés : — 1. LÉON FRANÇOIS-MARIE, né le 8 Novembre 1741 ; — 2. JACQUES-ANTOINE, batiſé le 21 Janvier 1743 ; — 3. & LOUISE-ANTOINETTE-MARIE, née le 17 Juillet 1744.

MICHEL D'ORLÉANS, Ecuyer, Seigneur du Tremblay, troiſieme fils de HENRI D'ORLÉANS, né en 1696, a été Page du Comte *de Toulouſe*, & fait enſuite Lieutenant dans le Régiment de ce Prince. Il épouſa, 1°. en 1729, *Jeanne de Las* ; & 2°. en 1737, *Charlotte de Finance*. Il a de ce ſecond mariage : — JEAN-HENRI, né le 22 Avril 1739 ; — & MARIE-HUBERTE, née le 30 Juillet 1741.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſinople, ſurmonté en chef de trois tourteaux de gueules.*

ORLY : C'eſt une Famille noble en Dauphiné, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *de ſable, à l'ours rampant.*

* ORMES-*Saint-Martin* : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Octobre 1652, enregiſtrées le 26 Mars 1654, en faveur d'*Antoine-Martin Puſſot*, Conſeiller à la Cour des Aides.

ORMESSON.

Marie-François-de-Paule le Fevre-d'Ormesson, Chevalier, Marquis d'Ormeſſon, Conſeiller d'Etat Ordinaire au Conſeil des Finances & au Conſeil Royal du Commerce, Intendant des Finances, Chef du Conſeil de l'Adminiſtration de la Royale Maiſon de Saint-Cyr, Docteur honoraire de la Faculté des Droits, eſt mort à Paris le 7 Novembre 1775, dans la 66e année de ſon âge. Gazette de France, N°. 90. *Voyez*, pour la Généalogie de cette Maiſon, au mot Fevre.

* ORNACIEU : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1645, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 Décembre 1646, en faveur de *Jean de la Croix*, IV. du nom, Seigneur de Chevrieres, Chantemerle, Blanieu, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Dijon en 1642, & à celui de Grenoble le 25 Juin 1650. *Voyez* Croix-de-Chevrieres, *Tome V.*

* ORNAISON-CHAMARANDE : Ancienne & illuſtre Maiſon, qui a fini à

Marie-Anne d'Ornaison, qui a porté la Terre de Chamarande dans celle de *Talaru-Chalmazel*. La Terre de Chamarande, unie avec pluſieurs Fiefs, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1695, & enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris en faveur de Clair-Gilbert d'Ornaison, mort le 3 Janvier 1691. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Trelon*, dont il a eu :

Louis d'Ornaison, Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1704, Gouverneur de Phaltzbourg, premier Maître-d'Hôtel de la Dauphine, mere du feu Roi Louis XV, puis de la Reine en 1733. Il eſt mort le 1 Novembre 1737, âgé d'environ 77 ans. Il étoit veuf de *Geneviéve-Scholaſtique d'Anglure-de-Bourlemont*, fille de *Nicolas d'Anglure*, Comte de Bourlemont, Marquis de Buzancy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Stenay, mort le 24 Mai 1706, âgé de 86 ans. Il l'avoit épouſée le 7 Juin 1681. Elle mourut le 13 Mai 1717. Il avoit eu d'elle deux fils, ſçavoir : — Louis-Nicolas, & Ange-François d'Ornaison, tous deux morts ; le premier, au ſiége de Turin le 7 Juillet 1706, étant Colonel au Régiment de la Reine ; & le ſecond eſt mort de la petite vérole le 15 Septembre 1716, étant Capitaine de Cavalerie, l'un & l'autre ſans alliance. Le Comte *de Chamarande*, leur pere, a eu pour héritier ſon neveu, *Louis de Talaru*, Marquis de Chalmazel, fils de ſa ſœur Marie-Anne d'Ornaison, en faveur duquel il ſe démit, en 1735, de la Charge de Maître-d'Hôtel de la Reine, & auquel le feu Roi donna le Gouvernement des villes de Saarſbourg, & de Phſſſbourg. *Voyez* Chalmazel-Talaru. Les armes d'Ornaison-de-Chamarande ſont : *de gueules, à trois faſces ondées d'or.*

ORNANO : Ancienne Maiſon d'Italie, qui a donné deux Maréchaux de France.

Sampietro Corse, dit *Baſtelica*, Seigneur de Benane, eſt le premier dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 391. Il fut tué le 7 Janvier 1567, & eut, entr'autres enfans :

Alfonse Corse, dit *d'Ornano*, Colonel-Général des Corſes, Maréchal de

France, qui fut nourri & élevé à la Cour du Roi Henri II, comme enfant d'honneur des Princes de France. Il demeura toujours très-affectionné au parti du Roi Henri III, après la mort duquel il suivit celui de Henri IV, qu'il reconnut des premiers.

Il fut créé Chevalier du Saint-Esprit le 7 Janvier 1595, Lieutenant-Général en Dauphiné, Maréchal de France le 6 Septembre suivant, & au mois d'Octobre 1597, il fut pourvu de la Lieutenance du Gouvernement de Guienne. Il mourut de la pierre, à Paris, le 20 Janvier 1610, âgé de 62 ans, laissant, entr'autres enfans, de *Marguerite-Louise de Grasse-de-Pontevès-de-Flassans :*

Jean-Batiste d'Ornano, Comte de Monlor, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel-Général des Corses, Lieutenant-Général en Normandie, Maréchal de France, né en Juillet 1581. Le Roi lui donna la charge de Colonel-Général des Corses, en donnant le Bâton de Maréchal de France à son pere, & en cette qualité, il se signala dans les guerres de Savoie. Après la mort du Roi Henri IV, il maintint la Guienne & le Languedoc dans l'obéissance du Roi Louis XIII, qui le gratifia de la Lieutenance de Roi de Normandie, & des Gouvernemens particuliers de Quilbœuf & du Pont-de-l'Arche. Ce Prince, étant à Chartres le 10 Octobre 1619, lui commit le Gouvernement de la personne de Gaston de France, Duc d'Orléans.

Il s'acquitta dignement de cet emploi. N'étant pas agréable à quelques Seigneurs il fut mis à la Bastille, & de-là transféré à Caen, d'où quelque temps après il fut rappellé en Cour, fait premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, Surintendant de sa Maison; & en reconnoissance des services importans qu'il avoit rendus, & de ses belles actions, il fut fait Maréchal de France le 7 Avril 1626. Le Cardinal *de Richelieu* n'ayant pu le gagner à son parti, le rendit odieux au Roi, qui le fit arrêter une seconde fois, à Fontainebleau, & transférer au Château de Vincennes, où il mourut de poison le 20 Octobre 1626, âgé de 45 ans.

Cette Maison n'a formé que trois degrés, & a fini à Joseph-Charles d'Ornano, frere de Jean-Batiste, Maréchal de France. Il fut Abbé de Mont-Majour-lès-Arles; quitta l'état ecclésiastique pour être Maître de la Garderobe de Gaston, Duc d'Orléans, & mourut à Paris le 1 Juin 1670, âgé de 70 ans. Il eut de *Charlotte de Perdriel*, son épouse, Dame de Baubigny :

Gaston-Jean-Batiste d'Ornano, qui eut la survivance de son pere pour la charge de Maître de la Garderobe du Duc d'Orléans. Il fut Mousquetaire, puis Enseigne au Régiment des Gardes en 1664; acheta une Compagnie de Cavalerie en 1668, & mourut, sans avoir été marié, au mois de Janvier 1674, âgé de 36 ans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la tour donjonnée d'or; au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

* ORNES, dans le pays Messin, Diocèse de Verdun : Village qui a le titre de *Baronnie*. Le Seigneur portoit autrefois le titre de *Baron & Pair* de l'Evêché de Verdun.

* ORNESAN, en Gascogne, Diocèse d'Auch : Seigneurie qui a appartenu autrefois à la Maison d'*Amboise*, & ensuite à celle de *Villandreau*.

Elle appartient (en 1767) à *Anne-Marie d'Aignan-d'Orbessan*, Président à Mortier au Parlement de Toulouse. *Voyez* Orbessan. Cette Terre d'*Ornesan* donne au Seigneur propriétaire une exemption de dixme dans tous les biens qu'il possede; ils ne sont assujettis, à cet égard, qu'au droit en faveur du Curé, qui dixme de 40 gerbes une; c'est-à-dire, que de 40 gerbes il ne lui en revient qu'une.

ORO, en Gascogne : C'est une Famille noble, dont il est parlé dans l'Armorial de France, *Reg. I, Part. I, page* 420.

Pierre d'Oro, I. du nom, épouſa, par accord le 11 Janvier 1490, *Françoiſe de Montolieu*, dont :

Pierre d'Oro, II. du nom, Seigneur dudit lieu, vivant en 1515. Il laiſſa :

Bertrand d'Oro, I. du nom, Seigneur d'Oro, marié à *Madelene de Niort*, dont pour fils :

Pierre, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Oro, marié avec *Françoiſe de Leon*. De ce mariage naquit :

Bertrand, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Oro & de Léon, qui s'allia, le 22 Octobre 1642, avec *Marie de Baure*, fille de *Jean*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Piémont, & de *Marguerite de Reneſſe*, dont :

Jean-Bertrand-Alexandre, Ecuyer, Seigneur d'Oro & de Léon, qui ſe maria avec *Suſanne de Saint-Martin*, Dame de Rion. De ce mariage vinrent : — Jean-Louis, qui ſuit ; — & deux filles, Marie-Anne & Alexandrine, reçues à Saint-Cyr le 15 Novembre 1695.

Jean-Louis d'Oro, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 13 Janvier 1682, épouſa, le 5 Janvier 1708, *Anne-Marie de Borda*, fille de *Jacques-François de Borda*, Ecuyer, Lieutenant-Général Civil & de Police au ſiége de Dax. Il a laiſſé :

Jean d'Oro, Seigneur de Saint-Martin & de Rion, né le 21 Septembre 1713, reçu Page dans la grande Ecurie du Roi le 2 Janvier 1728. C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à un lion d'or, écartelé de gueules à trois pals d'or, & ſur le tout d'argent, à un aigle de ſable à deux têtes, le bec & les ongles de gueules.*

OROPESA : Maiſon illuſtre, originaire de Portugal, établie en Eſpagne, qui ſort des Ducs *de Bragance*, par

Edouard de Portugal, ſecond fils de Jean I, Duc de Bragance, & de *Catherine de Portugal-Guimarins*, qui s'établit en Eſpagne.

Ferdinand Alvarès de Portugal-Tolede-Montcroix-Ayala, ſon fils, Marquis de Frexilla, devint Comte d'Oropesa, par la renonciation que lui en fit, en 1619, ſon ayeul maternel, *Jean Alvarès de Tolede*, mort à la fleur de ſon âge.

Edouard-Alvarès de Portugal, ſon fils, Comte d'Oropeſa, fut Grand-d'Eſpagne, Viceroi de Navarre, puis de Valence, & mourut en 1671. Il laiſſa pour fils :

Emmanuel-Joachim-Alvarès, Comte d'Oropesa, qui fut fort aimé du Roi Charles II ; mais il ſe rendit odieux à la plus grande partie des Seigneurs de la Cour, par le mauvais uſage qu'il fit de ſon crédit. Il reconnut Philippe V, à qui ſa conduite devint ſuſpecte, & il fut exilé, puis ſe déclara pour l'Archiduc en 1706, & mourut à Barcelone en 1707.

Pierre-Vincent-Ferdinand, Comte d'Oropesa, fils du précédent, paſſa chez les ennemis du Roi Philippe V en 1705. L'Empereur le fit ſon Chambellan, & Chevalier de la Toiſon d'or en 1712, puis Garde des Sceaux de Flandres. Il retourna en Eſpagne après la paix conclue en 1725 ; & *Marie-Catherine de Velaſco*, ſon épouſe, entra dans la poſſeſſion des biens qui avoient été confiſqués ſur ſon époux, & fut admiſe à baiſer la main du Roi & de la Reine, à la fin de Juillet 1725. Leurs enfans ſont : — 1. Pierre-Vincent de Tolede-de-Portugal, Comte d'Oropeſa, &c. ; — 2. & Anne-Marie-Bernardine de Tolede-de-Portugal. Voyez *Moréri*.

ORRY : Famille établie à Paris, dont étoit

Jean Orry, Seigneur de Vignory, la Chapelle-Godefroi, Fulvy, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, mort le 30 Septembre 1719. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Anne Ermonin* ; & 2°. *Louiſe-Catherine Corceſſin*. Du premier lit vinrent : — 1. Philibert Orry, Seigneur de la Chapelle-Godefroi, Miniſtre d'Etat, Conſeiller d'Etat ordinaire, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, ci-devant Contrôleur-Gé-

néral des Finances, & Directeur-Général des Bâtimens de Sa Majeſté, Arts & Manufactures de France, mort, ſans poſtérité, à ſon Château de la Chapelle, près Nogent-ſur-Seine, le 9 Novembre 1747, âgé d'environ 59 ans, étant né le 22 Janvier 1689; — 2. JEANNE, femme de *Louis-Bénigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Préſident de la cinquieme Chambre des Enquêtes, mort en Septembre 1739, dont, — M. *Berthier*, Intendant de Paris; & du ſecond lit: — 3. JEAN HENRI-LOUIS, qui ſuit.

JEAN-HENRI-LOUIS ORRY, Seigneur de Fulvy, né le 22 Janvier 1703, ci-devant Maître des Requêtes, & enſuite Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances, a eu de ſon mariage avec *Henriette-Louiſe-Hélene Pierre de Bouzies*, ſon épouſe, d'une Famille noble originaire de Flandres, entr'autres enfans: — 1. PHILIBERT ORRY, Ecuyer, né en 1736, qui vit ſans alliance; — 2. & LOUISE-ELISABETH, mariée, le 16 Mai 1724, avec *Antoine-Martin Chaumont*, Marquis de la Galaiſiere, alors Maître des Requêtes, Chancelier & Garde des Sceaux du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, nommé, en Janvier 1776, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances, dont des enfans. Elle eſt morte à Lunéville le 15 Septembre 1761, âgée de 52 ans.

Mercure de France du mois de Décembre 1747, *p.* 206, & Armorial de France, *Reg. I, Part. II, p.* 421.

Les armes : *de pourpre, à un lion d'or, rampant & grimpant ſur un rocher d'argent.*

* ORSAN, en Languedoc, Diocèſe d'Uzès.

Seigneurie qui appartient au Vicomte *de Cambis*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant pour S. M. à Alais & pays en dépendans, le même dont la ſœur unique a épouſé, en 1766, *N...*, Marquis *d'Oms*.

ORSINI : C'eſt une des trois premieres Maiſons de Rome, & une des plus illuſtres d'Italie.

Elle a donné à l'Egliſe les Papes NICOLAS III & BENOÎT XIII, avec plus de trente Cardinaux, & un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dans la perſonne de JEAN-BATISTE ORSINI, fils naturel de FRANÇOIS ORSINI, auteur de la branche de Gravina.

Cette Maiſon eſt aujourd'hui réduite à la ſeule branche des Ducs *de Gravina*, formée par FRANÇOIS ORSINI, Comte de Gravina, Préfet de Rome en 1425. De lui deſcendoit, au huitieme degré,

PHILIPPE-BERNOAL ORSINI, XIV^e Duc de Gravina, Prince de Solafro, Grand-d'Eſpagne, déclaré *Prince de Soglio*, par CLÉMENT XI; créé, en 1724, *Prince de Rocca-Gorga*, par le Pape BENOÎT XIII, ſon oncle, & du *Saint-Empire* en 1729, auquel feu LOUIS XV accorda, pour lui & ſes deſcendans mâles, à perpétuité, par Brevet du 10 Avril 1729, les mêmes honneurs dont jouiſſent à la Cour de France les Maiſons des Princes étrangers. Il eſt mort le 24 Janvier 1734, & avoit épouſé, le 16 Avril 1718, *Hiacinthe Mareſcotti*, fille de *François-Marie*, Prince de Ruſpoli. Il avoit pour pere & mere, DOMINIQUE ORSINI, XIII^e Duc de Gravina, Grand-d'Eſpagne, & *Hippolite de Tocco*, iſſue des Princes *de Montemileto*. Cette *Hippolite de Tocco* étoit ſœur utérine de *Jean-Dominique-Milano-Franco d'Aragon*, Grand-d'Eſpagne, Marquis de Saint-Georges, créé *Prince du Saint-Empire*, le 15 Mai 1731. Sa mere, *Béatrix de Vintimille-Normanno-Caretto*, étant veuve de *Léonard de Tocco*, Prince d'Achaie & de Montemileto, s'étoit remariée à *Jacques-Milano-Franco d'Aragon*, Marquis de Saint Georges, ayeul du Prince *d'Ardore*, auſſi Marquis de Saint-Georges, ci-devant Ambaſſadeur de S. M. Sicilienne en France.

DOMINIQUE-AMÉDÉE ORSINI, XV^e Duc de Gravina, Prince de Soglio, de Rocca-Gorga & du Saint-Empire, né le 5 Juin 1719, devenu veuf, le 19 Juin 1741, de *Paule-Anne-Théreſe Erba-Odeſcalchi*, fille de *Balthaſard*, Duc de Bracciano, Prince de l'Empire, a embraſſé l'état eccléſiaſtique, a été fait Cardinal-Diacre par le Pape BENOÎT XIV, le 9 Septembre 1743; & a eu de

ſon mariage : — N... Orsini, XVI^e Duc de Gravina, né le 9 Août 1742 ; — & Hiacinthe, née le 8 Février 1739, morte Ducheſſe d'Acre.

Le Cardinal Orsini avoit pour oncle Mondello Orsini, Comte de Muro, né le 12 Juillet 1690, Patriarche d'Antioche, Evêque de Melfi, Archevêque de Corinthe en 1724, de Capoue en 1728, & Patriarche de Conſtantinople en 1729. *Tabl. Généal. Part. I.*

ORTE (d'), en Champagne.

Famille noble, dont étoit Louis d'Orte, Seigneur de Falaiſe, marié, en 1496, à *Nicole des Champs*.

Jean-Louis d'Orte, Seigneur de Fontaine, épouſa, en 1641, *Madelene de Pas*, fille de *Manaſſès de Pas*, Chevalier, Seigneur de Feuquieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun, & d'*Anne Arnaud*.

Louis d'Orte, Seigneur de Fontaine, épouſa, en 1670, *Anne-Catherine de Dompierre*, fille de *David de Dompierre*, Chevalier, Seigneur de Jonquieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi. De ce mariage eſt née, le 2 Octobre 1678, — Anne-Catherine d'Orte, reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1697.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent, au lion de gueules, chargé d'une étoile d'azur ſur l'épaule.*

ORTIGUES, en Provence, de la ville d'Apt : Famille connue depuis 300 ans, qui a produit des ſujets recommandables dans l'Egliſe & dans l'Epée.

Jean d'Ortigues fut élu Evêque d'Apt en 1467. Jean d'Ortigues, ſon neveu, fut député par la Viguerie d'Apt, en 1487, en qualité de *Noble*, pour aſſiſter aux Etats généraux de cette Province, aſſemblés à Aix, lors de la réunion de la Provence à la Couronne de France. Il eut pour fils :

Pierre d'Ortigues, qui teſta en 1516, & laiſſa — Rollet d'Ortigues, qui fut pere de — Paris. Celui-ci eut pour enfans : — 1. Valere, qui ſuit ; — 2. Annibal ; — 3. & Claude, qui fut Colonel d'Infanterie, par Brevet du 7 Mars 1593.

Valere d'Ortigues ſe maria à *Marguerite d'Huez*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

Pierre d'Ortigues, II. du nom, marié à *Claire de Guigoni*, fille de *N... de Guigoni*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde, dont :

François d'Ortigues, marié, par contrat du 2 Juin 1664, à *Catherine d'Allard*. Il ſervit dans le Régiment de Provence, Infanterie, enſuite dans celui de Guienne en qualité de Capitaine, & dans celui de Breſſay, en qualité de Major.

Jacques d'Ortigues, ſon fils, épouſa, par contrat du 15 Août 1716, Demoiſelle *Claire de Ruffy*, de la ville de Marſeille, dont : — 1. Joseph François, né le 11 Mars 1717, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, & Chevalier de Saint-Louis ; — 2. François-Xavier, né le 17 Janvier 1733, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ; — 3, 4 & 5. trois autres garçons, dont deux ont été Jéſuites, & le troiſieme eſt Religieux de l'Ordre de Cîteaux ; — 6 & 7. deux filles, Religieuſes Carmélites ; — 8. & Félicité.

Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 191.

Les armes : *de gueules, à cinq beſans d'or en ſautoir, cantonnés de 4 étoiles d'argent à huit rais.*

ORTY : Noble & ancienne Famille de la Province de Rouergue, alliée à la Maiſon de *Boiſſonade*, dont elle écartele.

Ses armes ſont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une tour d'argent ; & au 2 & 3 d'or, à 2 merlettes de ſable, poſées l'une au-deſſus de l'autre.*

* ORVAL : Comté en Berri, qui appartient à la Maiſon de *Béthune*.

*Maximilien-Antoine-Armand de Béthune*, Seigneur Prince d'Henrichemont &

de Boiſbelle, Sire d'Orval & autres Terres en Berri, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, né le 18 Août 1630, eſt fils unique du feu Comte D'ORVAL, & héritier préſomptif du Duché de Sully. *Voyez* BÉTHUNE.

ORVILLE-D'ANGLURE : Famille originaire de Normandie, établie dans le pays Chartrain.

ADRIEN D'ORVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boullais, Lieutenant dans le Régiment de Saint-Simon-Courtomer en 1638, puis Gendarme de la Compagnie du Cardinal *de Richelieu* en 1641, eut, entr'autres freres, ROCH D'ORVILLE, Ecuyer, Sieur des Routiers, reconnu *noble d'extraction* par Jugement des Commiſſaires généraux députés pour le régalement des Tailles, dans l'étendue de la Généralité d'Alençon, du 27 Mars 1641.

CHARLES D'ORVILLE, Ecuyer, Sieur d'Anglure, petit-fils dudit ADRIEN, épouſa, en 1711, *Catherine-Françoiſe Novince*, dont des enfans. Armorial de France, *Reg. I, Part. I, p. 422.*

Les armes : *de ſable, à un lion d'argent, les pattes & les griffes de gueules.*
Une autre Famille, du même nom & de la même Province, Election d'Argentan, porte pour armes : *de ſable, au lion d'argent.*

† ORZALSKA : Famille d'Allemagne, dont étoit

ANNE D'ORZALSKA, Ducheſſe de Holſtein-Beck, née le 26 Novembre 1707; morte à Grenoble le 27 Septembre 1769, dans ſa 62e année, & enterrée dans l'Egliſe Royale & Paroiſſiale de Saint Louis de cette Ville. Elle laiſſe de ſon mariage avec *Charles-Louis*, Duc *de Holſtein-Beck*, — *Charles Fréderic*, Prince héréditaire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Colonel du Régiment Royal-Allemand. *Mercure de France, II Vol. d'Octobre 1769, p. 213.*

* OSMANVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

Seigneurie compoſée de pluſieurs Fiefs réunis en faveur de la Maiſon de *Briqueville*, qui releve du Roi, par une ſeule foi & hommage, à cauſe de la Vicomté de Bayeux : elle eſt décorée d'une haute, moyenne & baſſe-Juſtice, compoſée des Paroiſſes d'Oſmanville, Saint-Clément, Cardonville, du Bourg & des Hameaux d'Iſigny. Le Marquis *de Briqueville*, Brigadier des Armées du Roi, eſt Seigneur Patron-honoraire, & haut-Juſticier d'*Oſmanville.*

* OSMONT, même Province.

Les Terres & Seigneuries d'*Aubry-le-Pantou*, de *la Freſnaye-Fayel*, du *Meſnil-Roger* & de *Roiville*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous la dénomination d'*Oſmont*, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1719, regiſtrées au Parlement de Rouen le 4 Décembre 1720, & en la Chambre des Comptes de Normandie le 26 Février 1724, en faveur de RENÉ-HENRI D'OSMONT, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis, tant en récompenſe de ſes ſervices militaires, de ceux de ſes ancêtres, toujours conſtamment attachés à la défenſe de l'Etat, qu'en conſidération de la *nobleſſe de ſon extraction*, qui aſſure à ſa Maiſon rang parmi les plus anciennes de la Province de Normandie. Le Marquis D'OSMONT, mort le 15 Août 1731, avoit épouſé, le 15 Mai 1697, ſa couſine-germaine, FRANÇOISE, fille de GABRIEL D'OSMONT, dont des enfans.

OSMONT, auſſi en Normandie, Vicomté & Election de Falaiſe, Sergenterie de Jumel, Généralité d'Alençon.

On nous a remis un *Etat* imprimé des preuves de la Généalogie & filiation de cette ancienne Famille noble, vu, vérifié ſur les titres originaux & authentiques juſtificatifs, par M. *le Métayer*, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, daté du 10 Août 1775; & M. *de la Croix*, Généalogiſte de l'Ordre de Malte, a atteſté, le 20 Septembre 1775,

après l'article Orville

addition à la page 120. de ce XI^e. Volume

† Orvilliers. Le Comte d'orvilliers, Commandant la Marine à Brest & Chef d'Escadre nommé le 10. février 1777, Lieutent. Général des armées navales.

1775, pour bonnes & valables, les preuves de nobleſſe énoncées dans cet *Etat* que nous allons ſuivre : il remonte à

I. Michel Osmont, Ecuyer, Sieur d'Aſnieres, Paroiſſe de Mezieres, Sergenterie de Jumel, Vicomté de Falaiſe : il vivoit en 1399, qu'il donna en Fief à *Jean Morel*, pluſieurs héritages ſitués dans la Paroiſſe de Mezieres, ſujets, entr'autres redevances, à deux chapons, un denier à Noël, une geline, dix œufs & autres rentes, charges & ſervices, envers ledit Michel Osmont, appellé, dans le titre, *Michiel*. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Guillaume ; — 2. & Jean ou Jéhan, qui ſuit.

II. Jean Osmont partagea, avec Guillaume, ſon frere aîné, la ſucceſſion de ſon pere. Le contrat en fut paſſé le 10 Avril 1429, devant *Raoul de Moriniere*, Tabellion-Juré en la Vicomté de Saint-Silvain, & il eut pour ſon partage le Fief & la Sieurie d'Aſnieres, ſitués dans la Paroiſſe de Mezieres. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt auſſi ignoré : — Yon, *alias* Yvon, qui ſuit.

III. Yon Osmont, Ecuyer, Seigneur d'Aſnieres & de Mezieres, fut compris parmi les Nobles de la province de Normandie en 1463, dans la recherche faite par le Commiſſaire *Montfault*, Préſident en la Cour, ſous le regne de Louis XI. Il reçut deux aveux & dénombremens; le premier, le 5 Juillet 1473, de *Pierre de Jéhein*, pour des héritages qui relevoient de ſa Seigneurie d'Aſnieres ; & le ſecond, de *Jean Jehan*, pour d'autres héritages qui dépendoient auſſi de la même Seigneurie. Yon Osmont étant mort, ſa veuve, *Jacqueline d'Alligny*, lors des partages des biens de ſon mari, retint ſon droit de douaire ; & ſes enfans furent : — 1. Rogier ou Roger ; — 2. Guillaume, Sieur de Brey, qui fut marié, & vendit à Roger, ſon frere aîné, la part qu'il avoit à la ſucceſſion de ſon pere ; — 3. Jean ; — 4. & Guillaume, qui ſuit.

Roger Osmont, comme aîné & gardien de ſes freres mineurs, retint, dans la ſucceſſion de ſon pere, le Fief d'Aſnieres, & laiſſa à ſes freres, par contrat paſſé le 19 Janvier 1504, devant *Michel Billard*, Tabellion-Juré en la Vicomté de Falaiſe, au Siége de Vrigny, les autres héritages & biens de la ſucceſſion de ſon pere, qu'ils partagerent entr'eux, quand ils furent parvenus à l'âge de majorité. Nous voyons dans cet état des preuves, que Roger fut marié, & qu'il eut pour fils : — Robert Osmont, duquel naquirent : — Michel, Jean, Nicolas & Robert, dont nous ignorons la deſtinée.

IV. Guillaume Osmont, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur de Mezieres, paſſa, le 13 Septembre 1501, un contrat de Fief d'héritage, ſitué en la Paroiſſe de Meſtry, qu'il reçut de *Jean Guidon*. Il eut de *Jeanne de Groſourdy*, ſon épouſe : — 1. Jean ; — 2. Anselme, qui ſuit ; — 3. & Michel, Prêtre.

V. Anselme Osmont, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Meſtry, partagea, avec ſes deux freres, les héritages & biens provenans de la ſucceſſion de ſes pere & mere, & épouſa *Jeanne le Poutrel*, de laquelle il eut : — Gilles, qui ſuit ; — & Christine Osmont.

VI. Gilles Osmont, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, laiſſé en minorité, fut, avec ſa ſœur, par Sentence du 1 Avril 1530, mis ſous la tutelle de Michel Osmont, *Thomas Groſourdy* & Jean Osmont, (chacun d'eux en l'abſence de l'un & de l'autre). Devenu majeur, il paſſa un bail à ferme, le 2 Novembre 1547, devant *François Louvel* & *Pierre Bernard*, Tabellions Royaux en la Sergenterie des Vez, à *Pierre Vauclin*, d'une maiſon & dépendances, ſituées dans la Paroiſſe de Meſtry, à lui échues par le décès de ſes pere & mere. De ſon mariage, contracté avec *Catherine l'Archer*, vinrent : — 1. Sébastien ; — 2. Anselme, qui ſuit ; — 3. Julien, qui produiſit, devant les Commiſſaires du Roi, le 21 Mars 1624, ſes titres de nobleſſe ; — & N... Osmont, Demoiſelle.

VII. Anselme Osmont, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, fut, ſur la production de ſes titres, déchargé de la taxe des Francs-Fiefs, par Sentence & Jugement rendus à Rouen le 28 Avril 1586. Il partagea, le 22 Septembre

1602, avec ſes freres, la ſucceſſion de ſes pere & mere, & épouſa, par contrat paſſé à Bayeux, le 30 Décembre 1601, Demoiſelle *Bonne le Meſtaer*, alias *le Métayer*, fille de *Michel*, Seigneur du Meſnil, & de *Jeanne Barbey*. Elle eut en dot la ſomme de 33 écus, le tiers valant 1000 livres tournois, dont 500 livres pour ſon don-mobilier, & les autres 500 livres conſtituées en 50 livres tournois de rente, que le Sieur *du Meſnil* rembourſa le 11 Novembre 1608. Cet ANSELME OSMONT, qui faiſoit la profeſſion d'Avocat à Bayeux, eſt employé au nombre des exempts de tailles, en qualité *de noble*, dans les rôles du 30 Mars 1610, & du 20 Mars 1613, & fut nommé pour repréſenter le Corps de la Nobleſſe le 29 Octobre 1617: il étoit veuf le 4 Janvier 1626, qu'il rendit compte à RICHARD & à JACQUES OSMONT, ſes deux fils, des biens de la ſucceſſion de leur mere.

VIII. RICHARD OSMONT, l'aîné, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, & JACQUES, ſon frere cadet, partagerent, comme héritiers de *Bonne le Métayer*, leur mere, la ſucceſſion de feu *Michel le Métayer*, leur grand-pere, le 15 Octobre 1626, avec *François de la Riviere*, Ecuyer, époux de *Marie le Métayer*, ſœur aînée de leur mere. Ce RICHARD OSMONT paſſa auſſi, le 11 Novembre 1627, un contrat de vente de pluſieurs biens qu'il avoit en la Paroiſſe de Magny, à *Jacob Barbeville*, & à *François Annet*; conſtitua, le 30 Janvier 1629, une rente de 15 livres, à *Michel Richer*; vendit auſſi, le 25 Janvier 1635, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux à Bayeux, une rente fonciere, à *Richard le Fevre*, ſuivant un certificat des 28 Avril 1636, & 11 Septembre de la même année, du Duc *de Beaufort*, Colonel-Général de la Cavalerie légere. Il ſervit en qualité de *Chevau-Léger*, dans la Compagnie du Marquis *de la Luzerne*, & il obtint, le 20 Septembre 1636, des Lettres d'Etat du Roi LOUIS XIII, qui défendirent à ſes créanciers de faire aucune pourſuite contre lui, tout le tems qu'il ſeroit employé à ſon ſervice dans ſes Armées. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Octobre 1628, paſſé devant *Pierre l'Abbay* & *Jean Hotot*, Tabellions Royaux à la Sergenterie des Vez, Demoiſelle *Jeanne Selles*, fille de feu *Horace Selles*, Sieur de Saint-Germain, & de *Jeanne de Tollevaſt*. Il étoit mort le 9 Novembre 1661, que ſa veuve fut déclarée tutrice de ſes enfans mineurs, qui furent : — JACQUES, qui ſuit; — & RICHARD, Eccléſiaſtique, qui fit donation de ſes biens paternels & maternels à ſon frere aîné. Dans le rôle des tailles du 11 Mai 1661, de la Paroiſſe de Magny, *Jeanne Selles*, veuve de RICHARD OSMONT, & ſes enfans, y ſont employés comme exempts, vu leur nobleſſe.

IX. JACQUES OSMONT, Ecuyer, Sieur du Meſnil, épouſa, par contrat du 15 Mars 1663, *Suzanne Canu*, fille de feu *François Canu*, & de *Catherine l'Homme*. Pendant l'abſence de ſon mari, qui ſervoit dans le Régiment de l'Eſtrade, dans l'Armée du Prince *de Condé*, elle préſenta, le 22 Juin 1672, une Requête à M. *de Chamillart*, Intendant de Caen, pour le ſupplier de faire ſuſpendre les pourſuites des créanciers de ſon mari, ne pouvant pour le préſent les ſatisfaire, étant chargée de pluſieurs petits enfans, dont l'aîné n'avoit pas plus de ſix à ſept ans. Elle partagea avec ſa ſœur, *Catherine Canu*, la ſucceſſion de Meſſire *Pierre Canu*, leur frere, Prêtre, le 26 Octobre 1689. Elle étoit veuve le 22 Avril 1698, qu'elle renonça à la ſucceſſion de ſon mari. Ses enfans furent : — 1. RICHARD, qui céda à JEAN, ſon frere cadet, tout ce qui pouvoit lui revenir de la ſucceſſion de *Suzanne Canu*, ſa mere; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, mort à Avranches le 26 Décembre 1690, âgé de 18 ans, & inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame des-Champs; — 4. & RENÉ, qui fit un accord avec ſa mere le 2 Octobre 1715, laquelle ſe retira chez JEAN, ſon fils, qui continue la poſtérité, avec lequel elle paſſa un acte d'*incommunité* le 5 Février 1716, où elle donna à bail pluſieurs héritages provenus de ſon douaire, le 22 Juillet 1717, à *Philippe Rouget*, Sieur des Corvées, Bourgeois & Marchand de Saint-Malo; fieffa, le 30 Novembre 1727, un banc dans l'Egliſe de Ducey; teſta, le 4 Mars 1730, mourut âgée d'environ 90 ans, & fut inhumée dans l'Egliſe de Sainte Paterne de Ducey. On fit l'in-

ventaire de ſes papiers, & de ſa ſucceſſion, en préſence de JEAN OSMONT, ſon fils, & principal héritier, le 16 Septembre de la même année.

X. JEAN OSMONT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, Employé & Contrôleur des Traites au Bourg de Ducey, & Prévôt de la Seigneurie de Donneville, dont il obtint un congé de Cour le 26 Janvier 1734, épouſa, par contrat du 4 Août 1704, & célébration le 11 Septembre de la même année, *Judith le Sénéchal*, veuve de *David Cheſnel*, Notaire, fille & ſeule héritiere de feu *Charles le Sénéchal*, Sieur de Saint-Germain, & de *Suzanne le Couſturier*, originaire de Ducey. En conſidération de ce ſecond mariage, elle fut rayée du rôle des tailles de Ducey, le 31 Octobre de la même année 1704, attendu la qualité de *noble* de JEAN OSMONT, ſon ſecond mari, d'après la Requête qu'il préſenta lui-même aux Habitans de cette Paroiſſe. Il mourut le 5 Septembre 1735, âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de Ducey, proche le pilier de la Chapelle de la Sainte-Vierge. De ſon mariage vinrent : — 1, JEAN-PIERRE, qui ſuit; — 2. LOUIS, né en 1710, Seigneur des Illaux; — 3. MARIE-ANNE-SUZANNE, née en 1705; — 4. ESTHER-JEANNE-JUDITH, née en 1706; — 5. CHARLOTTE-LAURENCE, née en 1711; — 6. & JEANNE-LOUISE, née en 1713.

XI. JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, né le 3 Février 1709, épouſa, par contrat du 9 Février 1735, *Marie-Françoiſe le Vallois*, fille de Maître *Julien le Vallois*, Bourgeois & Major du Mont Saint-Michel, & de *Marie-Françoiſe d'Auvel. Judith le Sénéchal*, veuve de JEAN-OSMONT, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, a fait, le 23 Septembre 1745, un délaiſſement & abandon de tous ſes biens à JEAN-PIERRE OSMONT, Ecuyer, Seigneur des Beauxlinges, ſon fils aîné, qui a pour enfans : — 1. JEAN OSMONT, Ecuyer, né le 22 Août 1737; — 2. FRANÇOIS-CLÉMENT OSMONT, Ecuyer, né le 10 Septembre 1738; — 3. JACQUES-CHARLES OSMONT, Ecuyer, né le 15 Septembre 1739; 4. & MARIE-ANNE-JEANNE OSMONT, née le 27 Août 1741.

Les armes : *de gueules, écartelé d'argent à trois faſces d'azur.*

OSORIO : Ancienne Maiſon d'Eſpagne, illuſtre par ſes dignités & par ſes alliances.

Le premier dont il ſoit fait mention eſt N... OSORIO, Seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149. Elle a formé pluſieurs branches. *Voyez* le *Moréri* François & Eſpagnol, & *Imhoff*, dans ſes vingt Familles d'Eſpagne.

OSSOLINSKI : Maiſon de Comtes en Pologne, dans le Palatinat de Sendomir, qui tire ſon nom de la petite ville d'Oſſolin.

Celui qui en eſt regardé comme la ſouche, eſt ZEGOTA, qui, en 1271, étoit Vaivode de Cracovie & Général de la Couronne. Il eut deux fils : — 1. ANDRÉ, duquel ſont iſſus les Comtes *de Tinczyn*, dont la race s'éteignit vers le milieu du XVII^e ſiécle; — 2. & JASONIUS ou JEAN, ſurnommé *Owea*, duquel eſt ſortie la branche d'OSSOLINSKI, qui prit auſſi dans la ſuite le titre de *Tinczyn*.

NICOLAS, fils de JEAN, étoit un des principaux Sénateurs du Royaume, lorſque JAGELLON monta ſur le Trône de Pologne. Il laiſſa trois fils : — 1. ANDRÉ, II. du nom, qui ſe ſignala dans les guerres que SIGISMOND eut avec les Hongrois, & mourut ſans poſtérité; — 2. NICOLAS, II. du nom, Sénateur du Royaume, qui fit rebâtir le Château d'Oſſolin, & mourut auſſi ſans laiſſer d'héritiers; — 3. & JEAN, Châtelain de Radon, qui fut tuteur du Prince Royal ULADISLAS, III. du nom, & Adminiſtrateur du Royaume.

NICOLAS III, un de ſes fils, continua la poſtérité. On compte parmi ſes deſcendans, NICOLAS IV, qui vivoit ſur la fin du XVI^e ſiécle : il fut Chambellan du Roi, & Staroſte de Radoskowice; NICOLAS V fut Châtelain de Perno, & Sénateur du Royaume; JÉRÔME fut Châtelain de Sandecz & de Sendomir; SBIGNEUS fut Chancelier d'HENRI, Roi de Pologne, depuis Roi de France ſous le nom d'HENRI III, enſuite Châtelain de Sendomir, enfin Vaivode de Podelaquie,

& Staroſte de Dobrzyn, mort en 1622, âgé de 68 ans. Il laiſſa trois fils : — 1. CHRISTOPHE, Sous-Chambellan de Sendomir, puis Châtelain de Sandecz, enſuite Vaivode de Sendomir, qui a continué la poſtérité ; — 2. MAXIMILIEN, Grand-Maréchal de la Nobleſſe, lors de l'Election de ULADISLAS IV, enſuite Tréſorier de la Cour & Capitaine de Marienbourg. Il a laiſſé quelques garçons ; — 3. & GEORGES, Directeur de la Nobleſſe de Pologne, qui ſe diſtingua dans ſes ambaſſades aux Cours de Rome, de Florence, de Veniſe, d'Angleterre, de Vienne, &c. Il fut revêtu des charges de Vaivode, de Sendomir, de Vice-Chancelier de la Couronne, & de Grand-Chancelier, & l'Empereur lui conféra la dignité de *Prince*. Son fils, FRANÇOIS, fut Capitaine de Bidgoſt en 1646.

FRANÇOIS-MAXIMILIEN, ſon fils, Comte DE TINCZYN-OSSOLINSKI, Chevalier des Ordres du Roi, Prince du Saint-Empire, Grand-Maître de la Maiſon du feu Roi STANISLAS, créé *Duc* par Brevet en 1736, & mort le 1 Juillet 1756, âgé de 80 ans, avoit épouſé *Catherine Jablonowska*, ſœur de feu la Princeſſe *de Talmont*, dont : — 1. JOSEPH, Comte DE TINCZYN-OSSOLINSKI, Staroſte de Sendomir ; — 2. THOMAS, Chevalier d'honneur de feu la Reine de Pologne, Ducheſſe de Lorraine & de Bar ; — 3. & ANNE, mariée à *Joſaphat*, Comte *de Sſamowski*.

* OSSUN, en Bigorre. On ignore ſi c'eſt la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs D'OSSUN, ou s'ils l'ont donné à la Terre.

Quoi qu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins inconteſtable que la Maiſon d'OSSUN a tenu depuis le XI^e^ ſiécle un rang très-diſtingué dans le Comté de Bigorre, par ſes ſervices militaires, ſon admiſſion dans l'Ordre des Chevaliers du Temple, & dans celui de Saint-Jean de Jéruſalem ; par ſes poſſeſſions & ſes alliances directes, qu'elle a contractées, en prenant des femmes dans les Maiſons nobles & illuſtres, des Vicomtes de *Riviere-Labatut*, de *Panaſſac*, *Barſun*, *Montaut-Benac*, *Bareges*, *Arros*, *Monteſquiou*, *Roquefeuille-Blanquefort*, *Eſpagne-Panaſſac*, *Durfort*, *Montaut-Voiſins*, *Caſtelnau-la-Loubere*, *Gayan-de-Langouſt*, *Fieubet* & *Pas-de-Feuquieres*. Cette Maiſon a auſſi donné des femmes à celles de *Monteſquiou*, *Bareges*, *Barſun*, *Bégole*, *Aubarede*, *Avejan*, *Villambits-Soréac*, *Somolon*, *Sabaillan*, *Saint-Aunis*, *Montauban*, *Tournoun*, *Riviere-Labatut*, *Sadirac*, *Duras-Durfort*, *Caſtelbajac*, *Comminges-Bourniquel*, *Narbonne-Saint-Girons*, *Foucault*, *Dufaur-Saint-Chriſtau*, *Navailles-Mirepoix*, &c. Cette Maiſon a encore donné à l'Egliſe pluſieurs Evêques & Abbés, & peut être regardée comme l'une des plus nobles & anciennes du Royaume.

On voit que, dès le IX^e^ ſiécle, le Comte *de Bigorre* avoit droit de repas, avec tous ſes Officiers & ſa ſuite, chez les Seigneurs d'OSSUN, *de Benac*, *d'Antin*, *de Labatut*, &c. Cela eſt prouvé par une Charte, conſervée en original au Tréſor de Pau, qui contient la compilation des uſages & coutumes de Bigorre, faites en l'an 1112, par le Comte *Bernard*, ſur celle qui avoit été donnée, en 820, par *Donnat-Loup*, quatrieme ayeul de *Bernard*, & premier Comte héréditaire de Bigorre.

I. RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN, dit *l'Ours*, eſt le premier Seigneur d'Oſſun, qui ſoit connu par titre, & il eſt le même qui aſſiſta, avec les Grands Seigneurs du Pays & de toute la Gaſcogne, à la fondation de l'Abbaye de Saint-Pé-de-Generès, faite en 1022, par *Sanche*, Duc *de Gaſcogne*, ce qui eſt prouvé par les Archives de cette Abbaye, ſituée dans le Comté de Bigorre, & par l'Hiſtoire de Béarn, par M. *de Marca*, *Liv. III*, *Chap.* 8. *Bompar*, fils du Fondateur du Prieuré de Madiran, eut recours à RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN, à *Guillaume Fort*, & à *Garcie-Fort de Lavedan*, pour faire ſa paix avec *Bernard*, Comte *de Bigorre*. On croit que ce RAIMOND ARNAUD D'OSSUN eut pour fils :

II. GUILLAUME-RAIMOND, Seigneur d'OSSUN, ſuivant le P. *Martene* dans ſes Collections, *Tome I*, *p.* 505. Il ſouſcrivit à la donation, que *Centule de Bigorre*, fit du Monaſtere de Saint-Savin en Lavedan, à l'Abbaye de Saint-Victor de

Marſeille, & on remarque qu'il ſigna après le Seigneur *de Benac*, & avant ceux *de Barbaſan*, & *de Caſtelbajac.*

III. RAIMOND, Seigneur d'Ossun, ſon ſucceſſeur, fit don de pluſieurs biens aux Templiers de la Maiſon de Borderes. Il aſſiſta, en 1096, avec *Béatrix*, Comteſſe de *Bigorre*, & *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, à la Dédicace du Monaſtere de Saint-Pé-de-Generès; & eut pour enfans : — 1. AUGER, qui ſuit; — 2. ARNAUD-GUILLAUME, Evêque de Tarbes en 1175, mort en 1195; — 3. RAIMOND-ARNAUD, Chevalier du Temple; — 4. GUILLAUME; — 5. & deux filles, GAILLARDE & SANGUINE D'OSSUN.

IV. AUGER, Seigneur d'Ossun, I. du nom, qualifié *Chevalier* en 1150, fit don, aux Templiers, de l'Egliſe d'Oſſun, de la dixme du même lieu, & d'autres biens.

V. RAIMOND-ARNAUD, II. du nom, Seigneur d'Ossun, fils d'AUGER I, fit don, aux Chevaliers du Temple de Borderes, conjointement avec Dame *Solimane de Riviere*, ſon épouſe, de ſa maiſon de campagne de Taxoieres. Il eut pour enfans : — 1. AUGER, qui ſuit; — 2. RAIMOND-BERNARD, Commandeur d'Aigue-Tinte en 1276; — 3. & FORT D'OSSUN, Commandeur de Moret, vers le même tems.

VI. AUGER, Seigneur d'Ossun, II. du nom, confirma, avec Dame *Barrau*, ſa femme, en 1218, dans l'Egliſe de Tarbes, en préſence de l'Evêque, du Chapitre, & du Sénéchal de Bigorre, les donations que les Seigneurs RAIMOND-ARNAUD D'OSSUN, ſon pere, AUGER I, ſon ayeul, & RAIMOND, ſon biſayeul, avoient faites ſucceſſivement aux Templiers de Borderes. Il confirma auſſi en Juillet 1234, la donation qui avoit été faite aux mêmes Templiers, par nobles Seigneurs ARNAUD D'OSSUN & *Pierre de Lavedan*, de la Maiſon de Campagne de Taxoieres, & ſe donna lui-même à cette Maiſon de Borderes, avec BERNARD, ſon frere, qualifié *Commandant de l'Ordre des Templiers* en 1270, & en 1272 Commandeur d'Aigue-Tinte.

VII. ARNAUD, Seigneur d'Ossun, I. du nom, fils d'AUGER II, & de *N... Barrau*, inféoda, en 1273, des biens à la Cure d'Oſſun, & épouſa *N.....* Dame *de Géraude*, dont il eut :

VIII. RAIMOND, Chevalier, Seigneur D'OSSUN, II. du nom, qui prêta, avec le Clergé & la Nobleſſe du Comté de Bigorre, ſerment de fidélité à *Conſtance*, Comteſſe *de Bigorre*, en 1283. Il eſt encore nommé, avec les principaux Seigneurs de ce Comté, dans une Requête, qu'ils préſenterent au Roi PHILIPPE *le Bel* en 1290. Ces deux piéces ſont en original, au Tréſor des Chartes de la Sainte Chapelle. Ses enfans furent : — 1. JEAN, Seigneur d'Ossun, I. du nom, Damoiſeau, qui paſſa en 1310, un accord avec le Curateur des biens de l'Ordre du Temple, dans le Diocèſe de Tarbes, pour raiſon de la maiſon de campagne de Taxoieres, dont il eſt parlé ci-deſſus, & mourut ſans poſtérité; — 2. AUGER, qui ſuit; — 3. FOULQUES, Chevalier, Seigneur de Vicle; — 4. ARNAUD, dit THOMAS, qui aſſiſta, en 1306, à la confirmation que fit *Guillemette de Moncade*, Dame de Riviere-Baſſe, du Doro, de Ribaute, à l'Abbaye de la Caſe-Dieu; — 5. ALPAIX, mariée à *Raimond-Emery*, Baron *de Monteſquiou* en Armagnac; — 6. & N... D'OSSUN, mariée à *Bernard de Bareges.*

IX. AUGER, Seigneur d'Ossun, III. du nom, reçut, par un accord fait en 1324, avec les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui avoient hérité des dépouilles des Templiers, les biens de Taxoieres, donnés par ſes ayeux, ſous une redevance annuelle, que les Seigneurs d'Ossun ont toujours payée depuis, & payent encore actuellement au Commandeur de Borderes. On voit auſſi, par une quittance de 1369, que ce même AUGER reçut 250 livres, en déduction de ce qui lui étoit dû pour ſon ſervice militaire. Il vivoit encore en 1374, avec *Condeſſe de Panaſſac*, ſon épouſe, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. JEAN; — 3. & BOURGUINE, mariée à noble *Nérod de Barſun*, Seigneur de Barſun en Béarn.

X. ARNAUD, Seigneur d'Ossun, II. du nom, Damoiſeau, fit hommage, en

1390, pour le bien de Taxoieres, à *Bernard de Montagu*, Commandeur de Borderes : il teſta en 1406, & laiſſa veuve noble Dame *Navarre de Barſun*, ſon épouſe, qui lui donna pour enfans : — 1. AUGER, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. GUILLAUME, Abbé de Taſqué en 1414 ; — 4. ANXIETTE, mariée à *Guiche-Arnaud de Bégole*, Seigneur Abbé-lay de la Ville de Lourdes ; — 5. CONDESSE, mariée, en 1433, à *Raimond d'Avejan*, Seigneur de Jaſieu ; — 6. & BRUNISSENDE, mariée, en 1444, au Seigneur *de Saint-Aunis* en Riviere-Baſſe.

XI. JEAN, Seigneur d'OSSUN, II. du nom, ſervit en qualité d'Ecuyer dans les guerres de CHARLES VII, & vivoit encore en 1457. Il avoit épouſé *Clariaune de Montaut-de-Bénac*, dont : — 1. AUGER, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Tarbes ; — 3. PIERRE, Protonotaire du Saint-Siége ; — 4. BRUNE, mariée, vers l'an 1466, à *Guiche-Arnaud de Bégole*, — 5. CATHERINE, alliée, en 1465, à *Guillaume-Arnaud d'Aubarede*, Seigneur d'Aubarede ; — 6. BEL-ERGARD, mariée, en 1470, à *Bertrand de Sabaillan*, Seigneur de Boieſſede & de Mirabau, dans le Comté de Comminges ; — 7 & 8. MARGUERITE & CATHERINE.

XII. AUGER, Seigneur D'OSSUN, IV. du nom, fonda une Chapelle en 1468, fit ſon teſtament le 7 Mai 1496, & avoit épouſé, en 1441, *Bourguine de Bareges*, Dame de Lane & de Locrup, fille de *Bernard de Barege*, & d'*Anglaiſe de Bénac*, dont : — 1. ROGER, qui ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 60 Lanciers de l'Amiral *de Graville* ; — 2. ROGER, qui ſuit ; — 3. CATHERINE, mariée à *Jean de Somolon*, Seigneur de Somolon en Béarn ; — 4. & MADELENE, mariée, vers l'an 1480, à *Bernard d'Ozon*, Seigneur de Tournoun.

XIII. ROGER, Seigneur D'OSSUN, de Lane, de Locrup, de Saint-Luc, Echanſon du Roi de Navarre, par Brevet du 26 Octobre 1481, porta les armes contre le Pape JULES II, au combat de Ravenne ; fut homme d'armes dans la Compagnie de 50 Lanciers *d'Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec, Maréchal de France. Ce Seigneur le fit, en 1514, Commiſſaire des gens de Guerre des Ordonnances du Roi, emploi qu'on ne confioit alors qu'à des Gentilshommes très-expérimentés dans l'art de la guerre, & qui lui fut renouvellé par *Thomas de Foix*, Seigneur de Leſcun, auſſi Maréchal de France. Il occupoit encore ce poſte en 1532, à l'âge de 80 ans, & il s'en démit enſuite entre les mains du Roi. Quelques années auparavant il avoit engagé les Etats de Bigorre à donner une ſomme pour la rançon du Roi FRANÇOIS I, comme on le voit par une lettre de remerciement (ſans date) que lui écrivit à ce ſujet *Charles d'Albret*, Prince de Navarre, en l'an 1537. Quoiqu'il fût très-âgé, le Clergé & la Nobleſſe de Bigorre le nommerent, avec un autre Seigneur, pour être leur Syndic dans les affaires du Pays qui devoient ſe traiter avec des Commiſſaires de S. M. Il eut de *Madelene d'Arros*, ſon épouſe : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. HECTOR, Evêque de Conſerans en 1548, Prélat qui, ſuivant les Annales de Toulouſe, ſçut tellement allier le glaive ſpirituel avec le temporel, que pendant qu'il vécut, aucun Huguenot n'oſa mettre le pied dans ſon Diocèſe. En 1562, la ville de Toulouſe étant menacée d'un ſiége, par les Huguenots, il marcha à ſon ſecours, accompagné de ſon frere, guerrier des plus braves, avec un corps de troupes aſſez conſidérable. Il ne marchoit qu'à la tête d'une Compagnie de Gendarmes, levée & entretenue à ſes dépens ; & chaque fois qu'il diſoit la Meſſe, il faiſoit mettre ſon caſque ſur l'une des Crédences de l'Autel, & ſa cuiraſſe de l'autre. Il fonda, pour les pauvres, dans ſa ville Epiſcopale, l'Hôpital de Saint-Lizier, environ l'an 1568 ; & en 1574, qu'il mourut, il légua, par ſon teſtament, aux Citoyens & au Capitoul de Toulouſe, toutes les armes qu'il avoit dans cette Ville. ROGER eut auſſi pour filles : — 3. MARGUERITE, alliée, le 7 Novembre 1538, à *François de Montauban* ; — 4. QUITEYRE, mariée, le 1 Août 1536, à *Jean de Bégole* ; — 5. CATHERINE, femme, en 1521, de *Jean de Soréac*, Seigneur de Villambits ; — 6. autre

Catherine, épouſe, le 22 Septembre 1529, de *Raymond de Bégole*, Seigneur de Maure en Béarn; — 7 & 8. Isabeau & Madelene d'Ossun.

XIV. Pierre d'Ossun, I. du nom, Chevalier, Seigneur d'Oſſun, de Heiches, de Saint-Luc, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, s'acquit une telle réputation de valeur, que, ſuivant l'Hiſtoire de France, il donna lieu à ce proverbe de ſon tems : *Sage comme Termes, & vaillant comme Oſſun.* Il commença à ſervir, en 1528, dans le Royaume de Naples, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de 90 Lanciers de Lautrec, Comte de Foix : en 1529, il fut le troiſieme des hommes d'armes de celle du Roi de Navarre, & il fut fait, en 1535, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers. Il fut de l'armée que le Roi François I envoya en Piémont, ſous les ordres de l'Amiral *Chabot.* Il étoit, en 1540, un des Gentilshommes de la Chambre de Charles Duc d'Orléans, fils du Roi; &, en 1541, il obtint le Gouvernement de Savillan en Piémont. La même année, il prit d'aſſaut, avec le Sieur *de Cantal*, la ville de Queyras, & il ſe diſtingua extrêmement, en 1544, à la bataille de Ceriſoles. Le Roi François I, pour mieux reconnoître ſes recommandables ſervices (ce ſont les termes de ſes Lettres), le nomma, en 1545, Capitaine-Général & Gouverneur de la ville & juriſdiction de Turin. Henri II l'ayant confirmé, en 1547, dans tous ſes emplois; nommé, en 1555, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de ſes Ordonnances, & gratifié, en 1556, d'une penſion de 2500 livres, le fit encore Chevalier de ſon Ordre. Il eſt traité d'*Amé & Féal Couſin*, par les Rois Henri II & Charles IX, dans des Lettres qu'ils lui accorderent en 1559 & 1560, portant création de Foires & Marchés pour ſes Terres de Miramont & de Heiches. Il eut encore, en 1562, la Capitainerie du Louvre; & la même année, combattit vaillamment à la bataille de Dreux, où il faiſoit les fonctions d'un des Maréchaux-de-Camp. Il mourut peu de tems après à Chartres en Beauce, où il eſt enterré. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1549, *Jeanne de Roquefeuille*, fille de *Charles de Roquefeuille*, Seigneur de Blanquefort, & veuve d'*Antoine de la Roche*, Seigneur de Fontenilles, dont il eut : — 1. Antoine, mort au ſervice du Roi; — 2. Pierre, qui ſuit; — 3. Hector, tué à la bataille de Jarnac, en 1569; — 4. Henriette, mariée, 1°. à *Antoine de la Riviere*, Vicomte de Labatut, Sénéchal de Bigorre; & 2°. à *Rogier de Monteſquiou*, Vicomte de Sadirac; — 5. & Marthe, mariée, 1°. en 1581, à *Annet de la Riviere-Labatut*, & 2°. à *Charles de Duras-Durfort*, Baron de Caſtelbajac.

XV. Pierre, II. du nom, Seigneur & Baron d'Ossun, de Heiches & de Miramont, de Bartraës, de Saint-Luc, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, ſervit d'abord, en 1561 & 1562, dans la Compagnie de 100 Lanciers du Roi de Navarre; vint, en 1570, à la tête d'une troupe bien armée, offrir ſes ſervices, en Languedoc, aux Princes *de Navarre* & *de Condé*, qui commandoient dans cette Province. Il mourut en 1580, & laiſſa de *Jeanne d'Eſpagne*, ſon épouſe, fille de *Jacques-Mathieu d'Eſpagne*, Baron de Seyſſes, Toloſannes & de Panaſſac, & de *Catherine de Narbonne*; — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Catherine-Hypolite, mariée, vers l'an 1598, à *François-Roger de Comminges*, Vicomte de Bourniquel; — 3 & 4. Jeanne & Marie d'Ossun. *Jeanne d'Eſpagne*, femme de Pierre II, Baron d'Ossun, étoit ſœur puînée de *Jeanne-Germaine d'Eſpagne*, femme de *Henri*, Seigneur *de Noailles*, triſayeul du feu Maréchal Duc *de Noailles.*

XVI. Pierre, III. du nom, Seigneur & Baron d'Ossun, de Miramont, Saint-Luc, Heiches, Bartraës, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 7 Juillet 1609, *Catherine de Voiſins*, fille d'*Emery*, Baron de Montaut & de Voiſins, & de *Catherine-Charlotte de Montluc.* Il mourut en 1646, laiſſant : — 1. François, qui ſuit; — 2. Charles, Baron d'Aubiet; — 3. Marc-Antoine, Archidiacre de l'Égliſe de Tarbes; — 4. Pierre, Seigneur d'Ourleix, qui épouſa *Madelene de Voiſins;* — 5. Jacques, reçu Chevalier de Malte en 1631; — 6. Jeanne, mariée 1°. à *Emery de Narbonne*, Vi-

comte de Saint-Girons ; & 2°. à *Guillaume de Foucault*, Seigneur de Saint Martin ; —— 7. & HENRIETTE, mariée, le 8 Septembre 1642, à *Hector de Dufaur*, Seigneur de la Riviere & de Saint-Chriſtau.

XVII. FRANÇOIS, I. du nom, Chevalier, Marquis D'OSSUN, Baron de Saint-Luc, &c. Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, 1°. *Louiſe de Caſtelnau-la-Loubere*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. le 8 Juin 1648, *Cécile de Gayan-de-Langouſt*, dont : —— 1. PIERRE, Chevalier, Marquis D'OSSUN, Baron de Heiches, de Saint-Luc, &c. mort en 1672, ſans avoir été marié ; —— 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. & autre PIERRE, mort ſans poſtérité.

XVIII. FRANÇOIS, II. du nom, Chevalier, Marquis d'OSSUN, Baron d'Heiches, de Saint-Luc, &c. eut, en 1674, commiſſion du Roi, de tenir les Etats de Bigorre. Il eut enſuite ordre de joindre le Maréchal *d'Albret*, pour s'oppoſer aux Eſpagnols, qui avoient formé le deſſein de faire, en 1690, une deſcente du côté de Bayonne. Après cela il eut Commiſſion du Roi pour la charge de Lieutenant-Colonel du Régiment de Milice de Lanſac. Il mourut en 1691, laiſſant de *Marguerite de Fieubet*, ſon épouſe, fille de *Gaſpard*, Marquis de *Fieubet*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe : — 1. GASPARD, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, tué à la bataille de Spire ; —— 2. FRANÇOIS-GASPARD, qui ſuit ; — 3. autre GASPARD, Capitaine au Régiment de la Couronne ; — 4. CATHERINE, mariée à *Laurent de Navailles*, Seigneur de Poey-Ferré ; — 5 & 6. JEANNE & HENRIETTE, Religieuſes Urſulines de Tarbes.

XIX. FRANÇOIS-GASPARD, Chevalier Marquis D'OSSUN, Baron de Heiches, de Saint-Luc, &c. Mouſquetaire Ordinaire de la Garde de S. M. en 1701, & en 1702, puis Capitaine-Aide-Major du Régiment du Roi en 1704, fut honoré, en 1713 & 1714, d'une Commiſſion du Roi pour tenir les Etats-Généraux de la Province de Bigorre. Il mourut en 1721, laiſſant de *Marie-Charlotte de Pas-de-Feuquieres*, qu'il avoit épouſée en 1707, morte le 4 Janvier 1759, âgée de 70 ans, fille du Comte *de Rébenac*, Lieutenant-Général pour le Roi dans le Royaume de Navarre, & des Provinces de Béarn & de Toul, ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne & en Savoie, & ſon Envoyé extraordinaire à Rome & à Veniſe, —— 1. PIERRE-PAUL, qui ſuit : — 2. JEANNE-LOUISE, mariée en 1731, à *Louis-Joſeph-Roger de Cahuſac*, Marquis de Caux en Languedoc ; —— 3. MARGUERITE, mariée en 1736, à *François-André de Sorberio*, Conſeiller & Chevalier d'honneur au Parlement de Navarre ; — 4. & CATHERINE-CHARLOTTE-PHILIBERTE D'OSSUN, non mariée.

XX. PIERRE-PAUL, Chevalier, Marquis D'OSSUN, Baron de Heiches, de Saint-Luc, Seigneur de Bartraës, d'Aſſereyx, de Monteſquiou, &c. né le 29 Janvier 1713, ſervit trois ans dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, fut ſucceſſivement fait Capitaine dans le Régiment de Condé, Dragons, le 18 Novembre 1731, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1 Mai 1742, Enſeigne de celle d'Anjou le 3 Décembre 1743, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers *de Berri* le 4 Décembre 1744, Capitaine-Lieutenant de ceux de la Reine le 1 Décembre 1745, Brigadier de Cavalerie le 18 Mai 1748, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi à Naples le 1 Janvier 1751, Chevalier, de ſes Ordres le 1 Janvier 1757 ; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire auprès de S. M. Catholique en 1759, Conſeiller d'Etat d'Epée en 1762, créé Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs légitimes, par Diplôme de S. M. Catholique du 15 Décembre 1765. Il a épouſé, 1°. le 15 Octobre 1739, *Théreſe-Victoire le Mazurier*, fille de *Marie-Joſeph le Mazurier*, Marquis de Montaigut, en Languedoc, Procureur-Général au Parlement de Toulouſe, morte le 24 Janvier 1741, ſans enfans vivans ; 2°. le 6 Janvier 1745, *Jeanne-Louiſe Bertin*, fille de *Pierre Bertin*, Seigneur de Blagny, Intendant des Ordres du Roi, morte ſans enfans le 25 Juillet de la même année ; & 3°. le 1 Février 1749, *Louiſe-Théreſe Hocquart*, fille cadette de *Jean-Hiacynthe Hocquart*, Seigneur

Seigneur de Montfermeil, sœur de la Comtesse Douairiere *de Cossé*, de la Marquise *de Montesquiou*, & de la Marquise *de Pons*. Elle est morte le 13 Février 1750, laissant pour fils unique :

Charles-Pierre-Hyacinthe d'Ossun, né le 2 Février 1750, marié le 10 Février 1766, avec *Geneviéve de Grammont*, fille de feu *Antoine-Adrien-Charles*, Comte *de Grammont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, pere du Roi Louis XVI, Commandant en chef dans le Royaume de Navarre & Pays Souverain de Béarn, & de *Marie-Louise-Sophie de Faucq*. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage. //

Les armes : *d'or, à un ours de sable, passant sur un tertre de sinople.* Supports : *deux sauvages armés de massues.*

Généalogie extraite du Dictionnaire des Gaules, *Tome V*, au mot Ossun, & appuyée sur des piéces authentiques, qui sont, les unes au pouvoir de Pierre-Paul, Marquis d'Ossun actuel; & les autres existent en différentes Archives, tant Royales que particulieres.

* OSTFRISE : Province d'Allemagne dans la Westphalie, qui a eu ses Comtes particuliers.

L'Empereur Fréderic III la donna en Fief à *Ulric Sirsenne*, l'un des principaux Seigneurs du pays. Esmon-Louis, Comte d'Ostfrise, rendit de bons services à l'Empereur Ferdinand III, qui le fit Prince d'Empire en 1654. Sa postérité a fini à Georges-Albert, Prince d'Ostfrise, né en 1690, marié, le 24 Septembre 1709, à *Christine-Louise de Nassau*, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, Prince *de Nassau-Idestein*, morte le 13 Avril 1723. Le Roi de Prusse est en possession de l'*Ostfrise* depuis la mort du dernier Prince de ce nom. Voyez *Imhoff*, *Not. Imperii*, & *Moréri*.

OSTREL (d') : Ancienne Noblesse du pays d'Artois, divisée en deux branches, dont nous avons parlé au mot Dostrel, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 633 *& suiv.* Nous y renvoyons.

OTTHOBONI : Maison originaire de Venise.

Antoine Otthoboni, noble Vénitien, & Procurateur de Saint-Marc, ci-devant Général de l'Eglise Romaine, mourut le 19 Février 1720, laissant de *Marie Moretti*, son épouse, décédée au mois de Novembre 1713 :

Pierre Otthoboni, né le 2 Juillet 1667, Cardinal de l'Eglise Romaine, Doyen du Sacré College, Evêque d'Ostie & de Veletry, Commandeur de la Basilique de Saint-Laurent *in Damaso*, Vice-Chancelier de la sainte Eglise Romaine, Archiprêtre de la Basilique de Saint-Jean de Latran, Grand-Prieur d'Irlande, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Préfet des Chantres-Chapelains de la Chapelle Pontificale, Secrétaire de la Congrégation du Saint-Office ou de l'Inquisition, Protecteur de la Couronne de France à Rome, pour les affaires Ecclésiastiques, Abbé des Abbayes de Marchiennes, de Monstier-en-Der & de Saint-Paul de Verdun, en France, &c. mort à Rome le 28 Février 1740, âgé de 72 ans, 7 mois & 26 jours, & ayant de Cardinalat 50 ans, 3 mois & 21 jours. Il a institué par son testament sa légataire universelle, Dona *Marie-Julie Buocompagni*, veuve de Marc Otthoboni, Duc de Fiano, son oncle, mort le 15 Avril 1725, laissant au petit-fils de cette Dame une pension de 1500 écus Romains.

Il avoit pour grand-oncle Pierre Otthoboni, créé Pape sous le nom d'Alexandre VIII, le 6 Octobre 1689, à l'âge de 79 ans & demi, lequel l'a élevé aux premieres dignités de l'Eglise. *Mercure* de Mars 1740, *p.* 593.

OTTOMAN : Maison qui possede l'Empire d'Orient depuis près de 450 ans.

Celui que l'on sçait avoir été le premier Sultan, c'est-à-dire, le Seigneur Souverain des Turcs, est Ottoman ou Osman, fils d'Ortogule. Il descendoit d'une des cinq grandes Familles qui étoient sorties de la Scythie, c'est-à-dire, de la

Tartarie, à la fin du X^e siécle. Comme ils avoient de la peine à regagner leur patrie, les Chefs partagerent entr'eux l'Asie occidentale. OSMAN, qui n'avoit pas moins de courage que de prudence, peu content de ce que le sort lui avoit accordé, tomba sur les Terres de ses Compatriotes & s'en rendit maître. On croit devoir fixer le tems de sa suprême puissance à l'an 1301, & ses sujets ne furent pas long-tems à passer d'Asie en Europe. Ils s'y rendirent l'an 1320, & se cantonnerent dans la Chersonese ou presqu'Isle de Romanie; de-là ils firent des courses dans la Gréce & dans la Macédoine; ils s'y maintinrent, & resserrerent extrêmement l'Empire de Constantinople, qui étoit sur son déclin. Enfin MAHOMET II, le plus grand Prince de cette Monarchie, se rendit maître de cette Capitale de l'Empire Grec, le 29^e jour de Mai 1353, après un siége de 54 jours. C'est d'OTTOMAN, & après lui de MAHOMET II, que sont descendus tous les Sultans: c'est le nom que l'on y donne au Souverain de ce vaste Empire. La puissance du Turc ne paroît plus aujourd'hui aussi redoutable qu'elle étoit autrefois; & le Prince *Cantimir*, dans son *Abrégé de l'Histoire des Turcs*, remarque, avec raison, que depuis la levée du siége de Vienne en 1682, cette Puissance est sur son déclin; on en a la preuve dans leur conduite. Ils ne peuvent soutenir en même-tems la guerre contre deux Puissances; & celle qu'ils viennent d'essuyer avec la CZARINE, en est encore une preuve. Le Sultan régnant est ABDHUL-AHMID, né en 1725, proclamé Grand-Sultan le 21 Janvier 1774, & couronné le 27 du même mois. Il est frere du dernier mort, qui a laissé un fils jeune, élevé dans le Sérail.

* OUCHY: C'est le nom d'une branche de la Maison de *Conflans*, laquelle a pour auteur

*Eustache de Conflans*, Seigneur Vicomte d'Ouchy & autres Terres, qui fut, en 1570, Capitaine de la même Compagnie Françoise des Gardes-du Corps du Roi, qu'avoit eu *Louis de Talaru*, Baron de Chalmazel, ensuite le Maréchal Duc *de Mirepoix*, & qui est commandée aujourd'hui par le Prince *de Beauvau*. Voyez CONFLANS.

* OUESSANT ou OIZANT, en Bretagne: Isle que *Roland de Neuville*, Evêque de Léon, donna à *René de Rieux*, Seigneur de Sourdéac, en faveur duquel elle fut érigée en *Marquisat*, en 1597. La postérité de ce Seigneur, qui fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1599, & Gouverneur de Breſt, a fini en 1713.

OUILLY, en Normandie, Bailliage de Caen, Election de Falaise.

C'est une ancienne Noblesse qui a fondé les Cordeliers de Falaise: elle a fait encore plusieurs autres fondations, entr'autres, à l'Abbaye de Barberie. Elle est non-seulement connue en Normandie, mais encore en Angleterre; nous ne pouvons donner qu'une notice historique de cette Maison éteinte. Parmi les Seigneurs Normands qui furent avec le Duc *Guillaume* à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066, est nommé le Sire D'OUILLY.

RICHARD, Sire D'OUILLY, Chevalier, est compris dans le dénombrement des services dus aux Ducs *de Normandie*. —— On trouve MARGUERITE D'OUILLY, mariée, vers l'an 1159, à *Henri*, II. du nom, Comte *de Warwick*, fils de *Henri* I, Comte *de Warwick*, & de *Gundrede de Ravennes*, son épouse.

Les Echiquiers des années 1316 & 1330 parlent de RAOUL D'OUILLY, Chevalier. — Il y a un Rôle de la Chambre des Comptes de 1236, qui fait mention de GUILLAUME D'OUILLY. — En l'Echiquier de Pâques tenu à Rouen en 1337, il est fait mention d'ARNOUL D'OUILLY, comme un de ceux qui y présidoient.

RICHARD, Seigneur D'OUILLY, est compris entre les Chevaliers Normands, dans l'Armorial de l'an 1363, dressé par le commandement de CHARLES V, Roi de France. — JEAN D'OUILLY, Chevalier, est compris dans la montre de *Ro-*

*bert de Harcourt*, à Couches, en 1363. — ARNOUL D'OUILLY, Chevalier, donna aveu d'un Fief ſitué dans la Paroiſſe d'Ouilly-le-Teſſon, en 1371.

*Guillaume d'Aſſy* épouſa MARGUERITE D'OUILLY, Dame d'Ouilly-le-Teſſon, fille de Meſſire RICHARD D'OUILLY, Chevalier, en 1402.

Quant à la branche D'OUILLY établie en Angleterre, *Cambden* rapporte que *Milon Creſpin* avoit épouſé MATHILDE D'OUILLY, Dame de Walingfortd, fille de ROBERT, & de la fille de *Wigad*, Seigneur *de Walingfortd*.

MARGUERITE D'OUILLY, fille de HENRI, épouſa 1°. *Humfroi de Bohun*, Baron de Horworton; & 2°. *Henri*, Comte *de Warvick*.

L'Abbaye d'Ouſeney, près d'Oxford, fut fondée par ROBERT D'OUILLY, auquel, ſelon les Chartes de cette Abbaye, GUILLAUME *le Conquérant*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, donna les villes d'Oxford & de Saint-Vallery. Il fonda auſſi la Chapelle de Saint-Georges.

Il eut un frere nommé NÉEL D'OUILLY, Chevalier, qui eut deux fils, — NÉEL & ROBERT. ROBERT D'OUILLY épouſa, par l'entremiſe du Roi HENRI I, *Edithe Forne*, avec laquelle il fonda le Prieuré des Chanoines Noirs d'Oſne. Il laiſſa — HENRI D'OUILLY, qui vivoit en 1072, & eut des enfans; — & ROBERT D'OUILLY, qui fit bâtir le Château d'Oxford en 1074. Il fit enſuite conſtruire le Château de Saint-Georges avec *Robert d'Ivry*, en 1229, & avec ſon pere & ſa mere, fut l'entrepreneur du bâtiment de l'Egliſe d'Ouſeney, & ſuccéda à ſon oncle NÉEL, mort ſans enfans.

Il y a une Charte de ce ROBERT D'OUILLY, & d'*Edithe*, ſa femme, pour l'Egliſe d'Ouſeney, où eſt témoin FOULQUES D'OUILLY. —— Il y a une autre Charte du même ROBERT D'OUILLY, pour les Chanoines Réguliers d'Ouſeney, dans laquelle ſont témoins HENRI & GILBERT D'OUILLY, ſes fils.

Il y a une Charte de ROBERT D'OUILLY, III. du nom, fils de HENRI D'OUILLY, lequel, du conſentement de ROBERT D'OUILLY, ſon frere, confirme les donations faites aux Chanoines d'Ouſeney.

Il y a une Charte de HENRI I, Roi d'Angleterre, où HENRI D'OUILLY eſt appellé ſon *Frere naturel : Hugues de Canville* y ſigne comme témoin. Et dans une autre Charte de HENRI D'OUILLY, il appelle auſſi ſon *Frere* ce HENRI, fils naturel du Roi HENRI; ce qui feroit préſumer qu'*Edithe Forne*, femme de ROBERT D'OUILLY, II. du nom, auroit été la maîtreſſe du Roi HENRI I, dont il avoit eu pour fils naturel — ROBERT & HENRI. C'eſt tout ce que nous avons pu recueillir ſur cette ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules.*

OULMES : Les Seigneurs de ce nom étoient une branche cadette de l'ancienne Maiſon de *Vivonne.*

Ils ont commencé à *Eble de Vivonne*, Seigneur d'Oulmes, qui vivoit en 1338, & ont fini à *Jean de Vivonne*, IV. du nom, Seigneur d'Oulmes, qui ne laiſſa qu'une fille unique, —— *Renée de Vivonne*, Dame d'Oulmes. *Voyez* VIVONNE.

* OULX : Les Terres des bords de la riviere d'Oulx, dans l'Iſle de Cayenne, furent données à *Jean-Batiſte de Gennes*, Ecuyer, Seigneur du Bourg de Chedreuil, & érigées en ſa faveur en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1698, enregiſtrées le 27 Août ſuivant.

* OURCHES : Terre ſituée ſur le bord de la riviere de Meuſe, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, qui remonte à

LAMBYRIN, nommé WARCHES dans un manuſcrit de *Richer*, Religieux de l'Abbaye de Senones, & Auteur contemporain de LAMBYRIN, nom qui eſt le même que celui d'OURCHES, comme on le voit par les titres de cette Maiſon, auſſi bien que par ceux de la Chambre épiſcopale de l'Egliſe Cathédrale de Toul.

Ce LAMBYRIN eut pour fils — REMI D'OURCHES, auquel le Seigneur *de Joinville* fit don, en 1229, d'une Maiſon qu'il avoit à Ourches.

JEAN D'OURCHES, Seigneur de Mons, fils de REMI, & époux d'*Iſabelle*, fut pere de

JEAN D'OURCHES, II. du nom, marié à *Iſabelle d'Epinal*, fille de *Jacques d'Epinal*, & de *Madelene de Bar*, fondateur de la Chapelle de Saint-Jean-Batiſte, & de Sainte-Marie-Madelene, dans le portique de l'Egliſe Paroiſſiale de Bar. De ce mariage vint :

JEAN, Seigneur D'OURCHES, III. du nom, marié avec *Iſabelle d'Apremont*, dit *A la Croix-Blanche*, fille de *Gobert*, V. du nom, Seigneur *d'Apremont*, dont naquit :

OBERT, I. du nom, Seigneur D'OURCHES, qui laiſſa de ſa femme *Marie d'Apremont*, dit *à la Merlette* ou *de Marcheville* :

JEAN, IV. du nom, Seigneur D'OURCHES, & de Villiers en Argonne, qui, par ſa femme *Gillette de la Grange*, eut pour fils

OBERT D'OURCHES, II. du nom, Seigneur de Villiers, marié à *Jeanne de Fontenois*, dont il eut :

JEAN, V. du nom, Seigneur D'OURCHES & de Villiers, qui ſe maria avec *Iſabelle de Fouq*, fille de *Geoffroi de Fouq*, Seigneur de Faillancourt, Ugny & Marcey, & de *Marguerite de Domremy*. Il eut, entr'autres enfans :

OBERT D'OURCHES, III. du nom, Seigneur d'Ourches, Villiers & Villers-Rogeville, qui partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere en 1447, & fit une tranſaction, en 1463, avec le Chapitre de Toul, par laquelle il eſt prouvé qu'il deſcendoit de REMI D'OURCHES, fils de LAMBYRIN. Il épouſa *Catherine de Mandres*, fille de *Jean*, Seigneur *de Mandres* & d'Hamonville, & de *Catherine du Fais*, dont :

JEAN, VI. du nom, Seigneur D'OURCHES, Marionviller, Cauſbigni, Recceicourt, Vadoncourt, Domremy, Gouſſincourt, &c. Officier dans une Compagnie d'Ordonnance au ſervice de France, ſous les ordres du Maréchal *de Baudricourt*. Il épouſa *Annelle*, fille de *Bon de Recceicourt*, dont pour fils aîné :

ROBERT D'OURCHES, Seigneur de Vadoncourt, Domremy & Gouſſincourt, Officier dans une Compagnie d'Ordonnance pour le ſervice de France, commandée par *Claude de Lorraine*, Duc de Guiſe. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Georges de Guyot-de-Bulliži*, & d'*Idron de Malaiſe*, dont, entr'autres enfans :

DIDIER D'OURCHES, Seigneur de Cercueil, Vadoncourt, Germiny & Heillecourt, premier Gentilhomme & Ecuyer de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Chambellan, Maître-d'Hôtel ordinaire du Duc *Charles de Lorraine*, II. du nom, Capitaine de Bruyeres & Bailli d'Epinal. Il épouſa *Alix*, fille de *Nicolas Biliſtim*, Seigneur de Germiny, Froville & Magnieres, Commandant un Régiment de 700 Lanſquenets pour la France, & de *Marguerite de Méſieres*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

NICOLAS D'OURCHES, Seigneur de Cercueil & d'Anthulli, Conſeiller d'Etat, Chambellan, Maître-d'Hôtel des Duc & Ducheſſe *de Bar*. Il ſe maria avec *Antoinette*, fille de *Georges de Saint-Belin*, Comte de Bielles, & de *Guillemette de Monconis*. Leur fils aîné, — HENRI D'OURCHES, Seigneur de Cercueil, d'Anthulli & de Saint-Vrin en Champagne, du chef de ſa femme *Madelene de Minette-de-Breuil*, commanda un Régiment du Duc *de Lorraine*, pour le ſervice du Duc *de Savoie*, & eut de ſon mariage,

CHARLES D'OURCHES, I. du nom, Seigneur de Cercueil, &c. Ecuyer de CHARLES III, Duc de Lorraine, qui ſe maria avec *Françoiſe*, fille de *Pierre Collignon de Silly*, Seigneur de Puligny, Centrey & Voilemont, & d'*Anne Rollet*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

CHARLES D'OURCHES, II. du nom, Seigneur de Cercueil, &c. mort Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Charles le Goullon*, Seigneur de Champel, Procureur-Général du Parlement de Metz, & de *Suſanne de Geoffroy*, de laquelle il a laiſſé : — 1. CHARLES, III. du nom, Comte D'OURCHES, né en 1722, Meſtre-de-Camp du Régiment Colonel-Général de Ca-

Addition à la page 133. du Tome XI.

Ourches. Sa Majesté a accordé, le 25. avril 1779. à la Demoiselle d'Ourcher, fille du Comte d'Ourcher, premier Echambellan de Monsieur, le titre de Dame, sous le nom de la Comtesse de Tantonville. Voy. les pr. N°. 34. art. Versailles.

valerie ; — 2. N..., dit *le Chevalier* d'Ourches, Capitaine de Cavalerie ; — 3. & Marguerite-Jeanne, mariée, en Août 1751, à *Charles*, Marquis *de Choiſy*, dont elle eſt la ſeconde femme. *Tab. Hiſt. Généal. & Chron. Part VII, p. 329.*

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, couronné de même, armé & lampaſſé de gueules, l'écu gerbé d'or.*

OYENBRUGGHE : Famille noble du Brabant.

Gérard d'Oyenbrugghe-de-Duras, Baron de Fontoy, obtint, en conſidération de ſes ſervices militaires & ceux de ſes ancêtres, l'érection de la Seigneurie de *Rooſt*, dans le Brabant, en *Baronnie*, par Lettres du 30 Août 1650.

OYSE-BRANCAS. *Voyez* Brancas.

OYSELET, en Bourgogne.

*Etienne de Bourgogne* ou *de Châlon*, Seigneur d'Oyſelet, étoit troiſieme fils d'*Etienne*, Comte *de Bourgogne*, & de *Béatrix*, Comteſſe *de Châlon*. Ses deſcendans prirent le nom d'Oyselet, & garderent les armes de la Maiſon de *Châlon*, mettant ſeulement la *bande vivrée* pour briſure. Cet *Etienne de Bourgogne*, vivant en 1240, eut pour fils,

Etienne, Seigneur d'Oyselet, vivant en 1301, qui laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. & Etiennette, femme de *Thibault*, Seigneur *de Cuſance*, en 1310, fils de *Geoffroi*, Seigneur *de Cuſance*, & de *Marguerite de Neufchâtel.*

Jean, Seigneur d'Oyselet, de Clervaux & de la Villeneuve en 1336, épouſa *Marie de Rougemont*, dont : — Etienne, qui ſuit ; — & Jeanne, mariée, le 28 Mars 1356, à *Jean de Vienne*, Maréchal de Bourgogne & Amiral de France, fils de *Guillaume de Vienne*, Seigneur de Rollans, & de *Claudine de Chandebois.*

Etienne, III. du nom, Seigneur d'Oyselet, de Clervaux & de la Villeneuve, épouſa *Alix de Frolois*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Clervaux, rapporté après ſon aîné ; — 3. & Waucher, ou Vautier, Seigneur de la Villeneuve, marié à *Iſabeau*, fille de *N... de Beaufremont*, Chevalier, & d'*Agnès de Jonvelle*, dont : — Guillaume, Seigneur de la Villeneuve, vivant en 1430, dont on ignore la poſtérité ; — & Philibert d'Oyselet, Chevalier, qui vivoit en 1451.

Jean, II. du nom, Seigneur d'Oyselet & de Franc-le-Châtel, épouſa, en 1409, *Marguerite de Vergy*, fille de *Guillaume de Vergy*, Seigneur de Fort-ſur Saone, & d'*Iſabeau de la Haute-Ribeaupierre*, dont : — Antoine, qui ſuit ; — & Richarde, femme, en 1437, de *Pierre de Choiſeul*, Seigneur d'Aigremont.

Antoine, Seigneur d'Oyselet & de Franc-le-Châtel, vivant en 1460, épouſa *Marie de Courcy*, dont, pour fille unique, — Jeanne d'Oyselet, femme de Jean d'Oyselet, ſon couſin, Seigneur de Chaſſaigne, dont il ſera parlé ci-après.

*Branche de Clervaux.*

Guillaume d'Oyselet, Seigneur de Clervaux, ſecond fils d'Etienne, & d'*Alix de Frolois*, eut, entr'autres enfans :

Charles d'Oyselet, Seigneur de Chaſſaigne & de Clervaux, lequel fut pere de

Jean d'Oyselet, marié, comme on vient de le dire, avec Jeanne, Dame d'Oyselet, fille d'Antoine, & de *Marie de Courcy*, dont il eut : — Jean, qui ſuit ; — & Marie, femme de *Claude de la Baume*, Seigneur de l'Abbergement, fils puîné de *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, & de *Gaſparde de Levis.*

Jean, II. du nom de ſa branche, Baron d'Oyselet & d'Ericourt, Seigneur de Franc-le-Châtel & de Chaſſaigne, vivant en 1538, épouſa *Jeanne-Aymonde de Cuſance*, fille de *Claude*, Seigneur *de Cuſance*, Baron de Belvoir, & de *Phi-*

*liberte de Lugny*, dont : —— ERMENFROI, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Charles Bonton*, Seigneur du Fey.

ERMENFROI, Baron D'OYSELET & d'Ericourt, Seigneur de Franc-le-Châtel & de Chaſſaigne en 1578, épouſa *Anne d'Orſans*, dont il eut : — 1. ERMENFROI-FRANÇOIS, qui ſuit ; —— 2. THOMAS, Comte de Cantecroix, Prince du Saint-Empire, par ſon mariage avec *Caroline d'Autriche*, dont il eut, — EUGENE-LÉOPOLD D'OYSELET, Prince de Cantecroix, marié à *Béatrix de Cuſance*, fille de *Claude-François*, Baron *de Cuſance* & de Belvoir, & d'*Erneſtine de Wiltent-de-Bergues* ; — 3. & CLAUDE-FRANÇOIS, Baron de Villerchemin.

ERMENFROI-FRANÇOIS, Baron D'OYSELET & d'Ericourt, épouſa *Caroline de la Baulme*, fille d'*Emmanuel-Philibert de la Baulme*, Comte de Saint-Amour, & d'*Helene Perrenot de Granvelle* : ils vivoient enſemble en 1620, & ont laiſſé pour fils :

ERMENFROI-FRANÇOIS, Baron D'OYSELET, II. du nom, dont nous ignorons la poſtérité.

De la même Maiſon étoit SIMONNE D'OYSELET, femme de *Louis de Morenc*, Seigneur d'Eſcrilles, vivant en 1560.

Les armes : *de gueules, à la bande vivrée d'or.*

* OZILLAC : Baronnie en Saintonge, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1623, regiſtrées à Bordeaux le 2 Mars 1624, en faveur de

*Léon de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi, dont le fils, — *Alexis de Sainte-Maure*, mort en 1677, ne laiſſa que cinq filles. — *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, l'aînée, porta, en 1678, le Marquiſat *d'Ozillac* & le Comté de Jonzac, à ſon mari, *Pierre Bouchard d'Eſparlez-de-Luſſan*, Comte d'Aubeterre, Chevalier du Saint Eſprit, petit-fils du Vicomte *d'Aubeterre*, Maréchal de France, dont la poſtérité a pris le nom de *Jonzac*. Voyez JONZAC & SAINTE-MAURE.

---

*Additions après* OGNA, *page* 63.

O-HEGUERTY : Ancienne Nobleſſe originaire d'Irlande, établie en France ſur la fin du dernier ſiécle, & fixée en Lorraine depuis 1720.

Elle a été maintenue dans ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, donné à Lunéville le 12 Janvier 1761, & conſtaté de 22 ayeux, que nous rapporterons ci-après, en faveur de PIERRE-CHARLES-DANIEL O-HEGUERTY, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de feu S. M. Polonoiſe, & Capitaine au Régiment de Lally. Il paroît, par cet Arrêt, que l'origine des O-HEGUERTY remonte à la plus haute antiquité, & qu'elle a été prouvée par des titres les plus authentiques, entr'autres :

1°. Par un Arbre Généalogique extrait des Archives du Royaume d'Irlande, par le Roi d'armes, ſigné à Dublin le 26 Avril 1754, ſcellé du grand ſceau de la Hérauderie d'armes, & certifié par le Duc *de Dorſet*, Viceroi d'Irlande, qui l'a également ſcellé de ſon ſceau.

Et 2°. par un autre Arbre Généalogique tiré des Archives du Royaume d'Angleterre, par les Rois d'armes de ce Royaume, qui y ont appoſé le grand ſceau de la Hérauderie de cette Monarchie, en préſence d'*Abraham Ogier*, Notaire Royal à Londres, le 24 Avril 1755, dont la ſignature a été légaliſée le même jour par le Duc *de Mirepoix*, alors Ambaſſadeur de France à la Cour de Londres. Ces deux Arbres Généalogiques en remontent la filiation à

I. ARASSUS O-HEGUERTY, Seigneur de Macherabeg, déja Gentilhomme, ainſi qu'il paroît par des titres qui exiſtent auxdites Archives, dans leſquels il eſt qualifié *Generoſus*, qualité qui lui eſt donnée, & à ſes deſcendans, juſqu'au XX^e

degré, dans tous les actes. Il eut d'*Anne O-Dogherty-de-Rashany*, son épouse, fille de *Jacques*,

II. Jacques O-Heguerty, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Daniel Dermond-de-Glanavar*, Ecuyer.

III. Marmaduc O-Heguerty, leur fils, épousa *Catherine*, fille de *Jean Mac-Donogh*, de Altanner, Ecuyer, de laquelle il eut:

IV. Patrice O-Heguerty, I. du nom, marié avec *Griselle* ou *Grace*, fille de *Jean Manus-Guiglie*, de Killderry, Ecuyer, dont:

V. Jean O-Heguerty, I. du nom, qui épousa *Anne*, fille de *Doulack Mac-Cuillin-de-Brich*. Il en eut:

VI. Niell O-Heguerty, marié à *Catherine Diry*, fille du Colonel *Jean Diry*, dont:

VII. Edmond O-Heguerty, I. du nom, qui prit pour femme *Eléonore Mac-Bride*, de Killmore, fille du Capitaine *Roger Mac-Bride*.

VIII. Jean O Heguerty, II. du nom, leur fils, épousa *Marie O-Duvin-de-Monterlony*, fille de *Térence*, Ecuyer, de laquelle vint:

IX. Corneill O-Heguerty, marié avec *Brigitte*, fille de *Neill O-Dogherty-de-Cashell*. Il en eut:

X. Mortagh O Heguerty, qui servit en qualité de Capitaine, & épousa *Finelle*, fille de *Jean O-Kelly-de-Ballashany*, Ecuyer, dont:

XI. Patrice O-Heguerty, II. du nom, marié à *Griselle*, fille de *Roger Mac-Cormick*, Ecuyer.

XII. Jacques O-Heguerty, II. du nom, leur fils, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

XIII. Denis O-Heguerty, Lieutenant au Régiment d'O-Neill, qui épousa *Eléonore*, fille de *Philippe Mac-Donogh-de Brochach*, Ecuyer, & en eut:

XIV. Jean O-Heguerty, III. du nom, marié à *Rose*, fille *Jean Mac-Ginnis*, Ecuyer.

XV. Maurice O-Heguerty, I. du nom, leur fils, épousa *Unitas*, fille de *Jean O Neill*, surnommé *le Rouge*, Ecuyer. De ce mariage vint:

XVI. Edmond O-Heguerty, II. du nom, qui s'allia avec *Jeanne*, fille de *Denis Walsh de Dungarvan*, Gentilhomme de la race des anciens Anglois, nommée *Race Strongbonienne*, dont:

XVII. Maurice O-Heguerty, II. du nom, marié à *Rose*, fille de *Niell O-Quinn*, de laquelle il eut:

XVIII. Daniel O-Heguerty, I. du nom, qui épousa *Rose O-Cahan*, fille de *Térence O-Cahan*, l'un des principaux Seigneurs du Comté de Derry.

XIX. Hugues O-Heguerty, leur fils, s'allia avec *Honorée*, fille de *Negelle O-Duvin*, surnommé *le Grand*, Gentilhomme de la Race Melesienne, dont:

XX. Denis O-Heguerty, II. du nom, qualifié dans différens actes, ainsi que ses prédécesseurs, du titre de *Generosus*. Il épousa *Catherine*, fille de *Denis Mac-Guire*, Seigneur de Cloffagh. Elle étoit morte en 1691, qu'il passa en France par le conseil de ses enfans, & mourut à Dinan en Bretagne, âgé d'environ 70 ans, le 26 Mai 1692, ainsi qu'il paroît par son extrait mortuaire, dans lequel il est qualifié *Gentilhomme Irlandois*, veuf de *Catherine Mac-Guire*, & *ancien Seigneur de Broo'hall*, dans la Province d'Ultonie, au Royaume d'Irlande. Il eut, entr'autres enfans: — 1. Daniel, qui suit; — 2. Patrice, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs en Irlande, qui suivit son pere & son frere en France en 1691, mourut à Saint-Malo en Bretagne, le 23 Octobre 1703, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglise Cathédrale de cette Ville; — 3. & une fille, mariée à *Charles O-Dogherty*, Ecuyer, Colonel d'Infanterie, qui suivit son beau-pere en France.

XXI. Daniel O-Heguerty, II. du nom, Ecuyer, leva en Irlande, dès le commencement de la révolution, en 1688, arma & entretint à ses frais, pendant 6 mois, une Compagnie de 100 hommes, dans le Régiment de *Charles O-Neill*, devenu Talbot, dont il fut Major, & qu'il conduisit en France, lorsqu'il y passa, en 1691, à la suite de Jacques II, Roi d'Angleterre, en exécution de

la capitulation de Limmerick, qui termina la guerre & la révolution du Royaume d'Irlande. Il avoit été ſucceſſivement Aide-de-Camp Général du Duc *Tirconnel*, Viceroi d'Irlande, & du Comte *de Lauzun*, Général de l'armée Françoiſe dans le même Royaume. Après avoir ſervi longtems, il ſe fixa en Lorraine, où il s'attacha à l'éducation de ſes enfans, & y acheta, 1°. par contrat paſſé devant Notaires à Nancy, le 15 Mai 1720, du Baron *de Bauffremont*, les Terres & Seigneuries de la Neuvelotte & de la Grange; 2°. par autre contrat paſſé le 18 Juillet ſuivant, une maiſon à Nancy, rue Saint-Dizier. Il fut reconnu pour *Gentilhomme d'extraction*, dont la Famille avoit poſſédé pendant pluſieurs ſiécles la Terre de *Brookhall*, anciennement nommée *Clunſullagh*, proche Londondery en Irlande, avec tous les droits, priviléges & prééminences attribués à la Nobleſſe d'ancienne extraction. Il mourut en Lorraine, ſur la Paroiſſe de Badonvillers, ſubitement d'une goutte remontée, le 6 Août 1745, âgé de 92 ans, & fut inhumé le lendemain en ladite Egliſe. Il avoit épouſé *Griſelle* ou *Grace O-Mulvany-de-Roote*, fille de *Negelle O-Mulvany-de-Bally*, d'une Maiſon reconnue être iſſue des anciens Seigneurs de ce nom, par acte de notoriété paſſé devant Notaires le 16 Décembre 1724. Elle eſt morte à Nancy le 27 Août 1752, âgée d'environ 88 ans, & a été inhumée le lendemain en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Roch de la même Ville. De ce mariage ſont iſſus: — 1. PATRICE O-HEGUERTY, IV. du nom, né en Irlande, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1 Janvier 1748, & Colonel à la ſuite du Régiment de Berwick, Irlandois. Il ſervit en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Lally, Irlandois, par Commiſſion du 1 Octobre 1744, à la création de ce Régiment; fut fait Colonel ſur le champ de bataille à Fontenoy, le 11 Mai 1745, par feu Sa Majeſté LOUIS XV, qui eut la bonté de lui dire, à la tête de l'Armée, qu'*Elle lui conféroit ce grade par rapport à ſa fermeté.* Il reçut un coup de feu dangereux à la bataille de Lawfeldt, & le Roi eut l'attention de lui faire écrire par *M. d'Argenſon*, alors Miniſtre de la Guerre, du Camp de la Commanderie le 27 Juillet 1747, en ces termes.

« Le Roi voulant, Monſieur, vous donner des marques de la ſatisfaction qu'il » a de la maniere dont il a vu que vous vous êtes comporté à la bataille de » Lawfeldt, & en conſidération de la bleſſure que vous y avez reçue, Sa Ma- » jeſté m'a ordonné de vous mander qu'elle vous accordoit 1200 livres de pen- » ſion ſur ſon Tréſor Royal. Je vous en donne avis, & ſuis, &c. ». Il eſt mort ſans alliance il y a quelques années; — 2. DOMINIQUE, qui ſuit; — 3. PIERRE-ANDRÉ, rapporté après ſon aîné; — 4. FRANÇOIS-BERNARD, mentionné enſuite; — 5. SARA, née en Irlande, reſtée fille; — 6. & MARIE-CHARLOTTE-CÉCILE-VERTU, née à Caen le 5 Avril 1705, batiſée le même jour en l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame de la même Ville, mariée à *N... Fontaine*, Ecuyer, ci-devant Major de Cavalerie au ſervice de Dannemarck, & enſuite Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de S. A. R. LÉOPOLD, Duc de Lorraine & de Bar.

XXII. DOMINIQUE O-HEGUERTY, Comte de Magnieres, & Seigneur Voué de la ville de Rambervillers en Lorraine, né à Saint-Germain-en-Laye le 18 Avril 1699, nommé DENIS dans ſon extrait batiſtaire, a épouſé, à Paris, en 1726, Dame *Françoiſe Corre*, veuve de M. *Danlezy*, de l'ancienne Maiſon de *Gamache*, dont: — 1. EDOUARD-DANIEL O-HEGUERTY, né à Paris le 24 Janvier 1729, batiſé à Saint Euſtache. Il eſt Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & eſt marié à Demoiſelle *Auguſtine du Flos*; — 2. & FRANÇOISE-ANNE O-HEGUERTY, mariée à *N... Morgan*, Ecuyer, Seigneur de Frucourt en Picardie, ci-devant Capitaine de Dragons, dont deux garçons & deux filles.

*SECONDE BRANCHE.*

XXII. PIERRE-ANDRÉ O-HEGUERTY, Seigneur de Villey-le-Sec & Chantheu, né & batiſé à Dinan en Bretagne, le 31 Décembre 1700, eſt nommé PIERRE ſeulement dans ſon extrait batiſtaire, quoiqu'il ſoit nommé PIERRE-ANDRÉ dans tous les actes qu'il a paſſés, notamment dans ſon contrat de mariage du 4 Septembre

tembre 1738, dans lequel il eſt qualifié *Procureur-Général au Conſeil Supérieur, Juge de Police du Quartier de Sainte-Suzanne, & y commandant en chef à l'Iſle de Bourbon.* Il a épouſé, le 14 du même mois, *Marie-Françoiſe Verdiere*, ſœur de *Charles*, Colonel de Dragons, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & fille de *Charles-François Verdiere*, Ecuyer, Capitaine Réformé dans les troupes de France, par Commiſſion du 31 Juillet 1741; allié à la principale Nobleſſe de Bretagne, & de Dame *Thérèſe Guenelle-l'Ollivier-du-Pleſſis.* Il a été enſuite premier Conſeiller à l'Iſle de Bourbon, par Proviſions du 26 Mars 1741; de retour en France, le feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, l'a fait Cenſeur Royal; a été honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, par Brevet de ce Prince, du 1 Mars 1751; ancien Commandant pour le Roi de l'Iſle de Bourbon, & ſeul Seigneur haut, moyen & bas Juſticier de la Terre de Villey-le-Sec. Il a acquis, par contrat du 28 Janvier 1749, du Sieur *Richer*, Tréſorier de l'Hôtel-de-Ville de Nancy, une maiſon ſituée dans la même Ville, ſur la place Saint-Georges, où il demeuroit. Il eſt mort, & ſa femme eſt décédée à Paris le 2 Février 1746, âgée de 25 ans. Elle a été inhumée le lendemain en l'Egliſe Saint Euſtache. De ce mariage eſt iſſu pour fils unique:

XXIII. PIERRE-CHARLES-DANIEL O-HEGUERTY, né à l'Iſle de Bourbon le 3 Mai 1742, batiſé le même jour, qui eſt entré Lieutenant de la Colonelle du Régiment de Lally, a été ſucceſſivement Capitaine en ſecond, & Capitaine en pied, en 1756, dans le même Régiment; a été fait Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du feu Roi STANISLAS, par Brevet de 1759; & lors du départ de ſon Régiment pour l'Inde, étant tombé dangereuſement malade, il demanda & obtint du Miniſtre, de ſervir en Allemagne, en qualité d'Aide-de-Camp; ſe trouva à la bataille de Roſbach: après cette campagne il s'embarqua ſur le premier Vaiſſeau pour rejoindre ſes Drapeaux à Pondichery, où il a glorieuſement ſervi. C'eſt en ſa faveur & en conſidération de ſes ſervices, tant en France qu'auprès du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, que ce dernier Monarque lui a accordé, le 12 Janvier 1761, des Lettres-Patentes qui reconnoiſſent ſa *nobleſſe d'ancienne extraction*, & qui ont été confirmées par un Arrêt du 26 Janvier de la même année: ces Lettres ont été duement enthérinées & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Lorraine le 18 Février ſuivant. Il ſert encore, & eſt Seigneur de Villey-le-Sec & de Chantheu, par la mort de ſon pere. De Demoiſelle *Barbe Juſtine*, ſon épouſe, fille de Meſſire *Marc Anthoine*, Préſident de la Chambre des Comptes de Lorraine, il a: — PIERRE-FRANÇOIS & PIERRE-ANTOINE O-HEGUERTY.

*TROISIEME BRANCHE.*

XXII. FRANÇOIS-BERNARD O-HEGUERTY, né à Caen le 12 Février 1703; batiſé le même jour, en l'Egliſe de Notre-Dame de ladite Ville, quatrieme fils de DANIEL O-HEGUERTY, & de *Griſelle* ou *Grace O-Mulvany de Roote*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment Irlandois de Dillon, Infanterie, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, où il a été dangereuſement bleſſé: ne pouvant plus faire ſon ſervice à l'armée, en qualité de Lieutenant-Colonel, Commiſſion qu'il reçut du Roi le 21 Mars 1747, il a eu, ſuivant un ordre de Sa Majeſté, du 22 Mars 1748, en l'abſence du Marquis *d'Armentieres*, le commandement des Villes d'Oudenarde & d'Ath, où il a commandé juſqu'à l'entiere évacuation des Pays Bas. Il a eu ſous ſes ordres, dans cette derniere Place, les deux Compagnies de Mouſquetaires, 4 bataillons d'Infanterie & de Cavalerie; a obtenu ſa retraite avec une penſion de 1200 livres le 3 Mai 1757; & a été Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi STANISLAS, dès ſon avénement à la Couronne de Pologne, par Lettres-Patentes du 5 Octobre 1737. Il a épouſé, en 1732, Damoiſelle *Barbe Gaucher*, avec laquelle il vit en Lorraine, dont:

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS O-HEGUERTY, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-

Colonel du Régiment Irlandois de Berwick, Infanterie, marié, en 1771, à Demoiſelle *Marie Pirlot*, de laquelle il a François-Louis O-Heguerty.

Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de ſinople, au chef de gueules chargé de trois colombes du champ.* Cimier : *un caſque de profil doré ſur le devant, orné de ſes lambrequins d'argent, de gueules & de ſinople, & ſommé d'un dextrochere levé & cuiraſſé, tenant en ſa main de carnation, un ſabre ou cimeterre d'argent, à la poignée & garde d'or.* Deviſe : Nec flectitur, nec mutant.

Généalogie dreſſée ſur les originaux en parchemin deſdits Arrêts & Lettres-patentes ci-deſſus énoncés, qui nous ont été communiqués.

OILLIAMSON ou WILLIAMSON, originaire d'Ecoſſe, dans la Province de Cromarti. Maiſon *noble d'extraction*, qui ſubſiſte encore en pluſieurs branches dans les trois Royaumes de la Grande Bretagne.

Elle a eu, avant ſon arrivée en France, des alliances les plus illuſtres, principalement avec la Maiſon Royale de Stuart, & depuis qu'elle eſt établie en France, (ſous le regne de Charles VIII,) elle a toujours été attachée à la perſonne de nos Rois & à leur ſervice : elle a auſſi contracté des alliances avec les Maiſons les plus diſtinguées du Royaume, ſur-tout de la Province de Normandie.

La difficulté de prononcer le nom de Williamson, conformément aux langues Ecoſſoiſe & Angloiſe, a fait varier la maniere de l'écrire, ce qui fait qu'on trouve dans différens actes *Willanſon*, de *Oillenſon*, d'*Ouillenſon*, *Oeillanſon*, *Eoilliamſon*, enfin d'*Oilliamſon*, qui eſt celle adoptée depuis plus de 20 ans, par toutes les branches de cette Maiſon. Le premier connu par filiation ſuivie eſt :

I. Duncan Williamson, Chevalier, qui épouſa, en 1381, *Alix*, fille de *Mackenſie de Kentall*, & en eut :

II. Thomas Williamson, Chevalier, marié en 1405, à *Iſabelle*, fille de *David Forguhart de Gilmerſeroſt*, & d'*Iſabelle Crawford de Drongorman*. Leur fils fut :

III. Donald Williamson, Chevalier, qui s'allia, en 1430, avec *Mariette*, fille du Chevalier *Guillaume Graham*, Lord Kincardin, & de *Mathilde*, fille du Chevalier *Jean Oliphant d'Aberdalgy*, dont :

IV. Guillaume Williamson, Chevalier, qui fut marié deux fois, & épouſa en ſecondes noces, en 1475, *Marguerite des Eſſars*. Il en eut :

V. Thomas Williamson, II. du nom, ou d'Oilliamson, Chevalier, qui paſſa en France ſous le regne de Charles VIII, en 1495, & fut Archer de la Garde Ecoſſoiſe. Il épouſa, le 8 Mars 1506, *Marguerite Rault*, fille & héritiere de *Guillaume Rault*, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Hermé. Le Roi François I lui fit don, par Lettres données à Paris le 30 Décembre 1518, de 70 écus d'or, qu'il employa à acquitter les droits du treizieme des Seigneuries du Tremblé & du Bourg, dont il venoit de faire l'acquiſition de *Guillaume de la Cheſe*, Ecuyer. Il acheta encore, en 1520, la Seigneurie d'Ouilly-le-Baſſet dans la Province de Normandie. De ſon mariage vinrent : —— 1. François, qui ſuit, tige des Seigneurs de Saint-Germain ; —— 2. Thomas, auteur de la branche de Courcy, rapportée ci-après ; — 3. & Jacques, marié, en 1546, à *Anne Fortin*, dont une fille, mariée à *François de Rabodanges*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Capitaine de 50 hommes d'armes.

VI. François d'Oilliamson, Chevalier, Seigneur de Lonlay, de Saint-Germain & du Meſnil-Hermé, fut un des 25 Archers de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & épouſa, en 1532, *Jeanne de Saint-Germain*, fille & héritiere de *Michel de Saint-Germain*, Ecuyer, & de *Stevenote le Veneur*, conjointement avec ſa ſœur, *N... de Saint-Germain*, mariée à *Gui de Harcourt*. François eut pour fils :

VII. Thomas d'Oilliamson, III. du nom, Chevalier, Marquis de Saint-Ger-

main, Seigneurs de Lonlay, du Meſnil-Hermé & Cahan, qui fut Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & épouſa, le 22 Mai 1581, *Louiſe de Tiercelin*, fille aînée de *Jacques de Tiercelin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain de Poſſé, & de *Charlotte du Jay*, Dame de Fercourt, dont :

VIII. TANNEGUI D'OILLIAMSON, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Saint-Germain-Langot, Seigneur de Lonlay, Poſſé, & la Beſchoire, Lieutenant de 100 hommes d'armes, marié, en 1616, à *Renée de Pellevé*, fille de *Nicolas de Pellevé*, Comte de Flers, Châtelain de Condé-ſur-Noireau, & d'*Iſabeau de Rohan*, fille du Prince de *Guimenée*. De ce mariage vint :

IX. JACQUES D'OILLIAMSON, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Seigneur de Lonlay, Cahan, les Loges, la Beſchoire, la Nocherie, Capitaine d'une Compagnie des Chevaux-Légers, qui épouſa, le 12 Juillet 1648, *Marie-Gabrielle de Millet*, fille de *Pierre de Millet*, Chevalier, Seigneur de Burlieres & de *Véronique de Meaulne*. Il en eut :

X. PIERRE D'OILLIAMSON, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron de Caligny, Seigneur de Lonlay, Cahan, les Loges, la Beſchoire, la Nocherie, marié, le 21 Juillet 1695, avec *Théreſe Alain*, Dame de Lancelin, fille de *Jacques Alain*, Ecuyer, Seigneur de la Mare, & de *Marie Coroller*, dont : — JACQUES-GABRIEL-ALEXANDRE, qui ſuit ; — & FRANÇOIS-HENRI-POMPONE, Chevalier, Comte D'OILLIAMSON, Chambellan de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & ancien Capitaine de Cavalerie, vivant, non marié, en 1776.

XI. JACQUES-GABRIEL-ALEXANDRE D'OILLIAMSON, Chevalier, Marquis de Saint-Germain, Baron des Baux, de Lonlay & autres lieux, a obtenu de LOUIS XV, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1739, données à Verſailles, la réunion & l'érection en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Oilliamſon*, des Terres de Baux, Caligny, Montilly, la Baſoque, les bois de Montaigu, les Loges, qui faiſoient partie du Marquiſat de Saint-Germain ; & ces Lettres ont été enregiſtrées où beſoin a été. Il a épouſé, le 21 Juin 1717, GABRIELLE-MARIE-JEANNE D'OILLIAMSON, ſa couſine-germaine, fille de RENÉ D'OILLIAMSON, & d'*Anne Amellon*, dont : — 1. JACQUES-GABRIEL-ROBERT, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-HENRI, appellé *le Chevalier d'Oilliamſon*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. & GABRIELLE-FRANÇOISE D'OILLIAMSON, mariée à FRANÇOIS-HARDOUIN, Marquis de Courcy, &c. dont il ſera parlé à la branche ſuivante.

XII. JACQUES-GABRIEL-ROBERT, Marquis D'OILLIAMSON, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 8 Janvier 1759, *Marguerite-Anne-Louiſe de Pierrepont*, fille & héritiere de *Jean-Louis de Pierrepont*, Marquis des Biars, & de *Coline de Geraldin*. Elle a été préſentée au Roi en Décembre 1775, & a de ſon mariage : — GUILLAUME-LOUIS-GABRIEL-RAIMOND D'OILLIAMSON, né le 26 Janvier 1769 ; — & MARIE-FRANÇOISE, née le 25 Mars 1764.

*Branche d'OILLIAMSON-COURCY.*

VI. THOMAS D'OILLIAMSON, ſecond fils de THOMAS, II. du nom, & de *Marguerite Rault*, fut un des 25 Archers de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, & Chevalier de ſon Ordre de Saint-Michel en 1570. Il avoit épouſé, le 3 Décembre 1546, *Jeanne Fortin*, fille de *Jacques Fortin*, Seigneur d'Eſſon, Coulibœuf, & du Meſnil-Raoul, & d'*Anne de Tollevaſt*, dont : — JULIEN, qui ſuit ; — & JEAN, auteur de la branche d'Ouilly, rapportée ci-après.

VII. JULIEN D'OILLIAMSON, Enſeigne de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Coulibœuf, épouſa, le 8 Février 1593, *Marie-Grente*, fille de *Robert Grente*, Chevalier, Seigneur de Bavent, dont :

VIII. JACQUES D'OILLIAMSON, Vicomte de Coulibœuf, Baron de Courcy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Gendarmes du Duc *de Longue-*

*ville*, puis Capitaine-Général des Côtes depuis Honfleur juſqu'à la riviere de Touque, qui ſe maria, le 27 Septembre 1640, avec *Françoiſe Boutin*, fille de *Pierre Boutin*, Chevalier, dont il partagea les biens avec les co-héritiers le 4 Janvier 1651. De cette alliance il eut :

IX. René d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, Anglecheville, Fribois, qui épouſa, par contrat du 29 Juin 1681, *Louiſe-Catherine Rouxel de Medavy*, fille de *Pierre Rouxel de Medavy*, Comte de Grancey, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Henriette de la Pallu*. Il en a eu :

X. Hardouin-François d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Bavent, &c. qui s'eſt marié, le 22 Juillet 1703, avec *Charlotte Duval*, fille de *François Duval*, Chevalier, Seigneur de Lonchal, Neauphe, Cordey, Occagne, premier Maréchal des Logis du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, ſous la minorité de Louis XV, & de *Catherine de Brulé*. De ce mariage eſt ſorti :

XI. François-Hardouin d'Oilliamson, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulibœuf, Seigneur de Cordey, Villiers-le-ſec, &c. Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, puis Maréchal des Logis de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent. Il a épouſé, le 22 Juillet 1736, Gabrielle-Françoise d'Oilliamson, fille de Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamson, Marquis de Saint-Germain, & de Gabrielle-Marie-Jeanne d'Oilliamson, dont : — 1. Marie-Gabriel-Eléonor, qui ſuit ; — 2. Thomas-Gabriel-François, *Vicomte d'Oilliamſon*, Capitaine des Carabiniers de Monsieur, frere du Roi ; — 3. Thomas-Hardouin, Vicaire-Général du Diocèſe de Rouen ; — 4. N... morte, mariée *à Louis-Narciſſe-Marc-Antoine de Beaurepaire*, dont un fils ; — 5. & N... d'Oilliamson, morte, ſans enfans de ſon mariage avec *N... de Labbé*, Chevau-Léger de la Garde du Roi.

XII. Marie-Gabriel-Eléonor, Comte d'Oilliamson, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a monté dans les carroſſes de Sa Majeſté en Décembre 1775, d'après ſes preuves faites par M. *Cherin*, Généalogiſte de l'Ordre du Saint-Eſprit : il n'eſt point marié en 1776.

*Branche d'Oilliamson d'Ouilly.*

VII. Jean d'Oilliamson, ſecond fils de Thomas, III. du nom, & de *Jeanne Fortin*, Seigneur d'Ouilly, de Cambercourt, épouſa, le 4 Juin 1606, *Marie le Gardeur*, fille d'*Olivier le Gardeur*, Ecuyer, & de *Marguerite Gaude*. Il en eut :

VIII. Louis d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly-le-Baſſet & de Cambercourt, marié, en 1636, à *Marie Groult*, fille de *Jacques Groult*, Ecuyer, & de *Marie de Bertoute*, dont :

IX. Tannegui d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly & de Saint-Georges, qui épouſa, le 1 Mars 1683, *Simonne Martin*, fille de *N... Martin*, Ecuyer. Il en a eu beaucoup d'enfans, dont il ne reſte plus qu'un fils qui ſuit, & N... d'Oilliamson, mariée à *N... de Bremoy*.

X. N... d'Oilliamson, Seigneur d'Ouilly, eſt marié à *N... de Cheux*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'azur, à une aigle d'argent éployée, membrée & becquée d'or, poſée ſur un baril auſſi d'or, relié d'argent.* Deviſe : Venture and win ; en François : *hazard & gain.*

# DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

PAD PAG

*PADIÈS : Terre dans l'Albigeois, dont le chef-lieu étoit une petite ville.

Les Seigneurs de *Sanhiac* en étoient co-Seigneurs, avec les Seigneurs *de Roquefeuil*, qui en ont toujours conservé une partie & toute la Justice, depuis le mariage d'*Antoine de Roquefeuil*, second fils d'*Antoine* I, & de *Delphine d'Arpajon*, avec *Blanche de Padiès*. Voyez ROQUEFEUIL.

PAGAN, en Languedoc, Diocèse de Toulouse : C'est, suivant un *Mémoire* envoyé en 1758, une des plus anciennes Familles nobles de la Province.

On lit dans l'Histoire de France, lors de la paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, que la place de Gisors, alors chef du Royaume, du côté de la Normandie, fut donnée en garde, par les deux Rois, à un Seigneur appellé PAGAN. En 1117, HUGUES DE PAGAN, & *Geoffroi d'Adhémar*, tous deux Gentilshommes de Toulouse, furent les premiers qui fonderent l'Ordre des pauvres Chevaliers, Religieux de la Sainte Cité, qui dans la suite furent appellés *Templiers*. Un HUGUES & BERTRAND DE PAGAN rendirent hommage au Roi, en 1170, de leurs Fiefs. On lit dans les Annales de Toulouse, par *La Faille*, qu'ARMAND DE PAGAN fut Capitoul de Toulouse en 1285 & 1320; que JEAN DE PAGAN l'étoit en 1313, 1330 & 1344; que RAIMOND DE PAGAN l'étoit en 1321, 1328 & 1339. Ils sont nommés en Latin *Pagani*, *Pagano*, & en François PAGAN. On les appelloit *Ecuyers*, parce qu'ils étoient militaires & qu'ils commandoient, dans les occasions, la Noblesse & les armées.

La Famille de PAGAN, aujourd'hui établie à Toulouse, qui se dit descendre de cette ancienne Noblesse, ne peut remonter sa filiation suivie qu'à GUILLAUME DE PAGAN, fils d'ARNAUD, & de *Marie d'Agoust*, appellé *le Capitaine Riolas*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur des Pays & Terres de Saint-Dizier, Guidon de 50 Gendarmes des Ordonnances du Roi, qui se distingua à la bataille de Pampelune, donnée entre les François & les Espagnols, laquelle décida, en 1562, du sort du Royaume de Navarre. Il avoit épousé, par contrat passé à Toulouse, devant *la Bonne*, Notaire de cette Ville, le 20 Juillet 1525, *Catherine de Gassion*, dont :

II. Dominique de Pagan, connu, comme ſon pere, ſous le ſurnom de *Capitaine Riolas*. Il fut Capitoul de Toulouſe, du rang des Nobles, en 1566, & ſe diſtingua à la bataille de Dreux. De ſon mariage, contracté le 20 Juillet 1572, devant *Taillefer*, Notaire à Toulouſe, avec *Philippe de Cuſtos*, il eut :

III. Bernard de Pagan, Seigneur de Riolas, marié à *Louiſe de Bailhac*, laquelle, ſuivant un contrat du 25 Novembre 1605, eut une augmentation de dot. Leur fils fut :

IV. Pierre de Pagan, Seigneur de Caſtilhon & de Florin, aux Diocèſes d'Auch & de Lombès, qui, par contrat du 7 Mai 1643, retenu par *Cadeilhas*, Notaire de Fabas, épouſa *Paule de Grenier*, de Colomez. Il en eut :

V. Bernard de Pagan, II. du nom, Seigneur de Caſtilhon, qui, par contrat du 30 Septembre 1663, retenu par *Boubée*, Notaire de Villefranche, ſe maria avec *Henriette de la Roque*, fille du Baron de Tilloie, dont :

VI. Jacques de Pagan, qui a épouſé, par contrat paſſé le 12 Mars 1717, devant *Rolland*, Notaire de Cadenac en Querci, *Marguerite de Pommayrol*. De ce mariage ſont ſortis :

1. François de Pagan, Baron de Jalenques, ancien Mouſquetaire du Roi, qui n'étoit point marié en 1758; — 2. Antoine, Prêtre, Bénéficier à Lombès; — 3. Jean-Raimond, Officier au Régiment de Piémont en 1758; —— 4. & Anne-Philippette, non mariée.

On trouve une Marguerite de Pagan, mariée en 1305, dans la Maiſon de *Cruſſol-Uzès*.

Les armes : *d'azur, à 4 barres d'argent, deux lions de ſable paſſans l'un ſur l'autre, brochant ſur le tout.*

Il y avoit une autre Famille du nom de Pagan, établie à Avignon, éteinte dans Blaise-François, Comte de Pagan, un des ſçavans Ingénieurs du ſiécle paſſé, mort à Paris le 18 Novembre 1665, âgé de 61 ans, 8 mois, ſans avoir été marié, & inhumé dans l'Egliſe des Religieux de la Croix au Fauxbourg Saint-Antoine. Voyez ſon Eloge dans *Moréri*, & la Généalogie de ſa Famille dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II, p.* 310 *& ſuiv.*

Les armes : *bandé d'or & d'azur, au chef d'hermines, l'écu bordé* d'Anjou-Sicile *& de* Jérusalem, *de 8 piéces.*

PAGÉS (de), en Catalogne & à Perpignan : Cette Famille, diviſée en deux branches, remonte à

Ponet de Pagés, Gouverneur de Caſtille en 1213. De la premiere eſt, en 1771, Antoine-Louis-Barthelemi-Bonaventure de Pagés-de-Copons, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean de Pla-de-Corps, de Montbron & de Pujols, &c. né le 23 Août 1703, reçu au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége Mazarin, ſur les preuves de ſa nobleſſe, faites le 1 Février 1716. Il a pour frere Michel de Pagés de-Copons. Ce ſont eux, qui, par acte du mois de Juillet 1766, ont reconnu pour parens & iſſus de la même tige, MM. de Pagés-de-la-Calletiere & de Falliere, dont on va parler.

La ſeconde branche ſubſiſte dans Jean-Hilaire de Pagés-de-la-Calletiere, Ecuyer, né le 2 Septembre 1718, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1751, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment Royal-Comtois, Infanterie, le 12 Avril 1760, & Commandant du bataillon dudit Régiment le 30 Janvier 1762. Il s'eſt trouvé dans toutes les affaires des Régimens où il a ſervi, & notamment aux batailles de Guaſtalla, de Parme, de Raucoux, de Lawfeldt & de Creivelt, aux ſiéges de Fribourg, de Mons, de Saint-Guilain, de Namur, &c. De ſon mariage, célébré à l'Iſle de Rhé le 31 Décembre 1763, avec *Françoiſe Penaud*, veuve d'*Anet-Jean de Guymard*, il a pour enfans; —— 1. Pierre-Hilaire de Pagés-de-la-Calletiere, né le 19 Septembre 1764; — 2. & Elie-Jacques, né le 29 Septembre 1765.

Hilaire-Benjamin de Pagés-de-Fallière, Ecuyer, frere du précédent, né le 21 Novembre 1719, Chevalier de Saint-Louis le 11 Mai 1735, quitta les Grenadiers-Royaux le 1 Janvier 1759; fut nommé Commandant du Régiment des recrues des Colonies le 1 Mai 1765; & a obtenu, le 12 Octobre 1766, une Commiſſion de Lieutenant-Colonel. Il a été à toutes les opérations de guerre où ſe ſont trouvés les différens Corps où il a ſervi, notamment aux ſiéges de Fribourg, de Mons, de Saint-Guilain, de Namur, &c. & aux batailles de Raucoux, de Lawfeldt, d'Haſtenbeck, de Creivelt & de Minden. De ſon mariage, célébré à Dieppe le 31 Mars 1761, avec *Marie-Anne-Charlotte du Tronchay-de-la-Fortemaiſon*, fille de *Jean-Batiſte*, Ecuyer, Capitaine-Commandant les Compagnies d'Invalides en garniſon au Château de Dieppe, & d'*Anne du Royer-de-Bournonville*, ſont iſſus : — 1. Jean-Batiste-Louis-Marie-Hilaire de Pagés-de-Fallière, né le 6 Janvier 1762; —— 2. Jean-Batiste-François, né le 30 Octobre 1763; — 3. Marie-Catherine, née le 14 Juillet 1765.

Les armes : *d'or, à deux merles de ſable, affrontés.* Voyez *l'Armorial de France, Regiſtre VI.*

PAGI : Famille originaire de l'Etat de Gênes, où une de ſes branches jouit encore des priviléges de la Nobleſſe.

Jean Pagi la tranſplanta en Provence vers la fin du XV^e^ ſiécle. — Louis Pagi, ſon fils, fonda la Chapelle de Saint-Louis à Rognes. Il avoit épouſé *Jeanne de Rouilla*, & ſes deſcendans ont toujours vécu avec honneur.

Cette Famille eſt aujourd'hui diviſée en deux branches en Provence. La premiere, établie à Lambeſc, ſubſiſte dans la perſonne de

Joseph-Louis Pagi, marié avec *Catherine de Renaud*, fille de *François-Joſeph*, Lieutenant-Général des Soumiſſions, & de *Françoiſe de Felix*, dont deux fils & deux filles. L'aîné des fils a fait les trois dernieres campagnes de Flandres, dans les Mouſquetaires du Roi. Le cadet eſt Officier d'Infanterie.

La ſeconde branche, établie à Aix, a pour Chef, Jean-Claude Pagi, Tréſorier-Général de France, fils de Louis, mort Doyen des Tréſoriers-Généraux de France en la Généralité de Provence.

*Moréri*, le P. *Bouquerel* & autres font mention de pluſieurs hommes illuſtres que cette Famille a produits. Le premier & ſon Continuateur, citent, avec éloge, Antoine Pagi, Jean-Batiste-François, Antoine, II. du nom, & Joseph-Albert Pagi, Prévôt de l'Egliſe de Cavaillon, dont les écrits ſont auſſi connus qu'eſtimés.

L'Hiſtoire pour ſervir aux Hommes illuſtres de Provence, fait auſſi une mention fort honorable d'Antoine & de François Pagi.

Les armes : *d'azur, à trois tours d'or crenelées & ouvertes 2 & 1, ſurmontées d'une couronne d'or, d'un fleuron & de deux demi-fleurons.*

Voyez un autre article ſur cette famille aux Additions de ce volume pag. 722.

PAIGE (le) : Maiſon iſſue des anciens Comtes de Brienne, en Champagne, par la branche des Comtes de Bar-*ſur-Seine*. Le nom de Bar qu'elle prit dans le XII^e^ ſiécle, fut changé enſuite en celui de Paige.

Les Mémoires de cette Famille portent que Guillaume, Comte de Bar-*ſur-Seine*, ſe trouva, avec le Roi Saint-Louis, à la Maſſoure, en 1250; & lorſque la Garde de ce Prince fut entiérement diſperſée, & que les infideles étoient prêts de fondre ſur lui, il fut courageuſement défendu par ce Guillaume de Bar, qui lui cria en termes gaulois : *ou que ſoit ſuivraie toy;* deviſe que ſa poſtérité a conſervé juſqu'aujourd'hui. Ce *cri* même donna lieu au changement de nom pour la poſtérité dudit Guillaume de Bar, (qui ſe titra enſuite le Paige-de-Bar, ou de Bar, dite le Paige) car Saint-Louis, l'ayant appellé, à cauſe de cette belle action, ſon *Page* ou *Paige*, comme on l'écrivoit alors, ce nom eſt paſſé à tous ſes deſcendans, ce qui eſt d'autant plus croyable, que *Jacques Meyer* rapporte, dans ſes Chroniques de Flandres, ſous l'année 1250,

que ledit GUILLAUME DE BAR fut tué à la même action où SAINT-LOUIS fut fait priſonnier.

La Généalogie de cette Maiſon de BAR-*ſur-Seine*, ſurnommée LE PAIGE, eſt rapportée en extrait dans un certificat donné à Bruxelles le 22 Décembre 1775, à Meſſire ANTOINE-FRANÇOIS LE PAIGE, Seigneur de Cuerne, &c. ſur les piéces authentiques qu'il a produites à trois Hérauts d'armes, nommés : — Meſſire *Barthelemi-Joſeph Jaerens*, premier & plus ancien Roi d'armes Provincial de Sa Majeſté l'Impératrice Reine Apoſtolique en ſes Pays-Bas & Bourgogne, à titre de ſes Province & Duché de Lothier & de Brabant, & du Marquiſat du Saint-Empire, &c. — Le ſecond, *Philippe Jean-Batiſte O-Kelly*, Ecuyer, Roi & Héraut d'armes Ordinaire de Sadite Majeſté, à titre de ſes Pays, Province & Comté de Hainaut, & ſon Avocat d'Office pour le Département Héraldique aux Pays-Bas; — Et le troiſieme, *Gillis-Ange Labiniau*, auſſi Roi & Héraut d'Armes de Sadite Majeſté en ſes Pays-Bas, à titre de la Province & Comté de Flandres. Cette déclaration, ou certificat, eſt enregiſtrée au Regiſtre des trois Hérauts d'armes à Bruxelles. D'après cette piéce authentique & le Mémoire qu'on y a joint, qui nous ont été adreſſés, en voici la filiation.

I. GAUTHIER, I. du nom, Comte DE BRIENNE, en Champagne, épouſa *Euſtache*, Comteſſe *de Bar-ſur-Seine*, (Voyez le P. *Anſelme*, *Tom. VI*, *p.* 127.) fille de *Renaud*, Comte *de Bar-ſur-Seine*, & de Tonnerre. Il fit quelques donations, du conſentement de ſa femme, en 1068, à l'Abbaye de Monſtier-Ramey, & ſe trouve nommé, avec elle & ſes enfans, dans les titres de cette Abbaye & de celle de Moleſme. Il vivoit encore en 1080, ſuivant *Alberic*. Ses enfans furent :

1. ERARD, I. du nom (le P. *Anſelme*, *ibid.* — *Item Spicil. Tom. IV*, *p.* 243.), Comte DE BRIENNE, pere, par ſa femme *Alix de Roucy*, de — GAUTHIER, II. du nom, Comte DE BRIENNE, Fondateur de l'Abbaye de Baſſe-Fontaine, marié à *Adélais de Baudement* (M. *Camuſat*, *Antiq. de Troyes*, *p.* 363 & 384. *Cartulaire de Marmouſtier.*), dont : — ERARD, II. du nom, Comte DE BRIENNE, qui épouſa *Agnès de Montfaucon*, dite *de Montbelliard*, & en eut, entr'autres enfans : — JEAN DE BRIENNE, Roi de Jéruſalem (Le P. *Anſelme*, *Ibid. p.* 132.).

2. MILON DE BRIENNE, Comte de BAR, dont nous allons donner la poſtérité; — 3. ENGELBERT, tige de toute la Maiſon de *Conflans*; — 4. GUI DE BRIENNE, nommé, avec ſes freres, dans les titres de l'Abbaye de Monſtier-Ramey; — & quatres filles.

II. MILON DE BRIENNE, I. du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, par ſa mere *Euſtache*, Comteſſe DE BAR, ſecond fils de GAUTHIER, I. du nom, Comte DE BRIENNE, épouſa une Dame nommée *Mathilde*, du conſentement de laquelle il donna, à l'Abbaye de Moleſme, en 1116, tout ce qu'il poſſédoit en Seigneurie au village de Chapelle, avec les Coutumes de Vertaut & d'Eſſoïe, & ſon Château de Juilly. Il fit auſſi pluſieurs conceſſions à l'Abbaye de Monſtier-Ramey en 1100 & 1108, pour l'ame du Comte GAUTHIER, ſon pere, & celle d'*Euſtache*, ſa mere (Le P. *Anſelme*, *ibid. p.* 141 & 142, — *Item du Bouchet*, Hiſtoire de la Maiſon *de Courtenay*, *Liv. I*, *Chap. III.*). MILON, I. du nom, eut de ſon mariage : — 1. GUI, qui ſuit; — 2. GAUTHIER DE BAR, lequel aſſiſta, en 1131, à la confirmation des biens de l'Abbaye de Bronio au Comté de Namur (*Cartulaire de l'Abbaye de Bronio.*); — 3. RENAUD DE BAR, Abbé de Cîteaux en 1133, mort en 1151, ſuivant la Chronique de l'Abbé *Robert*; — 4. & EUSTACHE, Avoué de Bronio, vivant en 1440. (*Ibid. Item* Mirei, *Opera Diplom. Tom. I*, *p.* 93 & 689.).

III. GUI, I. du nom, Comte DE BAR-*ſur-Seine*, épouſa *Petronille*, dite *Eliſabeth* (*Cartulaire de Saint-Michel de Tonnerre.*), fille de *Heribrand*, Seigneur *de Hierges* près de Charlemont, & de *Hodierne de Réthel*; celle-ci fille de *Baudouin de Réthel*, Seigneur de Bourg dans le Réthelois, & d'*Ide de Bologne*, (*Hiſtoire de l'acquiſition des reliques de la Sainte Croix*, apportée de Jéruſalem, par MANASSÈS

NASSÈS DE BAR, Seigneur de Hierges. — Item *Hubner, Tablettes Généal. Part. I. Tab.* 34.), ſœur de *Godefroi*, dit *de Bouillon*, Roi de Jéruſalem. GUI, Comte DE BAR, I. du nom, fit des donations, l'an 1139, avec ſa femme & ſes enfans, à l'Abbaye de Saint-Michel de Tonnerre. Il vivoit encore en 1142, qu'il fut préſent, avec *ſaint Bernard*, Abbé de Clairvaux, à la priſe d'habit de Religieuſes, donné par *Godefroi*, Evêque de Langres, à *Mahaut* & *Helvide de Baudement*. Il eut pour enfans : — 1. MILON, Comte DE BAR, II. du nom, qui ſuccéda à ſon pere après l'an 1145, & mourut en 1151. Il avoit épouſé *Agnès de Baudement*, dont, pour fille unique : — PÉTRONILLE, Comteſſe DE BAR, mariée, en 1168, avec *Hugues du Puiſet*, & morte ſans enfans; — 2. MANASSÈS, qui ſuit; — 3 & 4. GUILLAUME & GUI, décédés ſans poſtérité; — 5. & MELISINDE, épouſe de *Simon de Rochefort*.

IV. MANASSÈS, Comte DE BAR (*André du Cheſne*, Hiſt. gén. de la Maiſon *de Montmorency, p.* 34.), ſuccéda à ſa mere dans la Seigneurie de Hierges, fut Seigneur de Ramath en Paleſtine, devint Connétable du Royaume de Jéruſalem ſous la Reine MELISINDE, ſa parente, fille de *Baudouin de Bourg*, Roi de Jéruſalem. Il donna, en 1140, une cenſe qu'il avoit à Milen près de Saint-Tron, à l'Abbaye de Saint-Gerard à Bronio, où il eſt inhumé avec ſa femme *Eliſabeth*, Comteſſe, en partie, *de Châlons-ſur-Saone* (*a*) fille de GUI, Comte *de Châlons*, par moitié (*Cartul. de l'Abbaye de Cluny.* — Item *Cart. de Bronio.* — *Généal. Hiſt. des Maiſons Souv. Tome IV, p.* 59.). Leurs enfans furent : — 1. HERIBRAND, mort 40 jours après ſon pere, & enterré à Bronio; — 2. MILON, III. du nom, dit d'abord *de Châlons*, puis Comte DE BAR-*ſur-Seine*, après la mort de PÉTRONILLE, Comteſſe DE BAR, ſa couſine germaine. Il épouſa *Meliſinde de Joigny* (L'Auteur *des Lignages de Coucy*, écrits en 1303. — Le P. *Anſelme, Tome VI, p.* 142.), & en eut : — JEAN, mort jeune; — & GAUCHER DE BAR, tué, avec ſon pere, au ſiége de Damiete, en 1219, ſans avoir laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Eliſabeth de Courtenay*, fille de PIERRE II. Empereur de Conſtantinople; — 3. THIBAUT DE BAR, Seigneur de Chanlot, marié à une Dame nommée *Marguerite*, de laquelle il eut deux filles, ſçavoir : — LAURENCE DE BAR-*ſur-Seine*, mariée à *Ponce*, Seigneur *de Cuſeau*, laquelle tranſporta le droit qu'elle avoit ſur le Comté de Bar-ſur-Seine à *Thibaut*, Comte *de Champagne*; — & PÉTRONILLE DE BAR, qui porta la Terre de Chanlot à *Gui de Chappes*, ſon mari; — 4. MANASSÈS, Doyen, enſuite Evêque-Duc de Langres, Pair de France, &c.; — 5. HENRI, qui ſuit; — 6. & ISABELLE DE BAR-*ſur-Seine*, femme 1°. d'*Anſeau*, Seigneur *de Traynel*, & 2°. de *Thibaut*, I. du nom, Comte *de Bar* en Barrois, dont deſcend toute la Maiſon de *Lorraine* & Bar (Le P. *Anſelme, Tome V. p.* 508.).

V. HENRI DE BAR, Seigneur de Hierges, ſe trouve nommé, avec ſon frere, HERIBRAND, dans l'Hiſtoire de l'acquiſition de la Sainte-Croix de Bronio (Mſſ. de *Nicolas de Laine*, Abbé de Bronio, décédé en 1448. — Item *Regiſtres* de la même Abbaye, communiqués par Dom *Eugene*, Prieur de cette Abbaye en 1774.), que MANASSÈS, ſon pere, avoit apportée de Jéruſalem. Il eſt auſſi nommé dans le teſtament de ſon pere, auquel il ſuccéda en la Seigneurie de Hierges, & fut Avoué de Haſbaie. Il épouſa *Yolante de Rumigny* (*Balduini, Avenn. Chronic. Cap. XV, p.* 19.), ſœur de *Hugues de Florines*, & de Rumigny, de laquelle vinrent : — 1. LOUIS DE BAR, Avoué de Haſbaie, mort ſans poſtérité (*Butkens, Trophées de Brab. Tom. I. p.* 421); — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. & YOLANTE DE BAR, Dame de Hierges (*Mirei Opera Diplom. Tom. IV, p.* 536), dont une fille, nommée *Meliſinde*, Dame de Hierges, épouſa *Gerard*, I. du nom, Seigneur *de Jauche*, pere de — *Gerard*, II. du nom, Seigneur *de Jauche* & de Hierges; — & de *Meliſinde de Jauche*,

(*a*) Elle avoit pour pere *Gui*, Comte *de Châlons*, qui étoit fils de *Guillaume*, Vicomte de Thiern, & d'*Adélais*, Comteſſe *de Châlons* en partie.

*nay* & *Jean de Châlons*, au dénombrement de Champagne, donné au Roi PHILIPPE *le Hardi*. Il mourut ſans enfans; — 2. GUILLAUME, qui ſuit; — 3. & AGNÈS, mariée à *Sigefroi*, Baron *de Runckel* & de Weſterburg. Elle apporta, du chef de ſa mere, à la Maiſon de *Runckel*, les armes de PIERRE II DE COURTENAY, Empereur de Conſtantinople, qui ſont : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 20 petites croix de même* (*b*), que la maiſon de *Weſterburg* porte encore aujourd'hui.

IX. GUILLAUME DE BAR, dit *de Bronio*, III. du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine après ſon frere, & Vicomte de Bronio, eſt nommé Exécuteur teſtamentaire par *Guillaume de Courtenay*, Seigneur de Champignelles, ſon couſin, de qui il reçut un legs avec *Jean de Fontaines*, dont il avoit épouſé la ſœur. Il occupa la place de Grand-Bailli de Champagne, mourut en 1293, & fut inhumé en l'Egliſe de Baſſe-Fontaine, au milieu du Chœur, dans le tombeau de GAUTHIER DE BRIENNE, II. du nom, fondateur de cette Abbaye. Il portoit, dans ſa *banniere*, les armes de BRIENNE, *à dextre*, & celles de COURTENAY-CONSTANTINOPLE, *à ſeneſtre*, du chef de ſa mere. Ses enfans furent : — HENRI, qui ſuit; — & ISABELLE, mariée à *Gui de Châtillon*, tige des Seigneurs de Dours, & frere puîné de *Gaucher* VI, Seigneur *de Châtillon*. Ils eurent pour fils, — *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Dours, qui, du chef de ſa mere, chargea ſes armes *en chef* de l'écuſſon de BAR ou de BRIENNE.

X. HENRI DE BAR, Vicomte de Bronio, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, épouſa *Marguerite de Nanteuil*, fille d'*Erard*, & de *Marguerite de Vaudemont*, avec laquelle il vendit quelques biens à Uytkercke en Flandres, avant l'an 1368. Il eut de ſon mariage : — PIERRE, qui ſuit; — & JACQUES, lequel porta pour briſure de cadet, les armes de BAR, *d'azur, au lion d'or*, ſans les *billettes*, & fut tige de la Famille de BAR établie à Chaumont & à Jodoigne.

XI. PIERRE DE BAR, Chevalier renommé dans ſon tems, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, & Vicomte de Bronio, eut guerre, en 1364, contre les Bourgeois de Metz, lorſqu'il fut ſecouru par une armée de 40000 Bretons, laquelle fut défaite par celle de l'Empereur CHARLES IV, à laquelle le Duc *de Lorraine* avoit joint ſes troupes. C'eſt ce que rapporte la Chronique du Doyen de Saint-Thiébaut de Metz, & l'Hiſtoire de Lorraine par le Pere *Benoiſt*, de Toul. On le trouve nommé dans un Regiſtre de la Chancellerie de France de l'an 1374. Il avoit épouſé *Iſabelle de Mailly*, comme il appert par une lettre, écrite en parchemin, de *Jean de Mailly*, Chevalier, donnée en faveur de ſon petit-fils THIBAUT DE BAR, ſurnommé *le Paige*, de l'an 1420, qui ſera rapportée ci-après, où il eſt fait mention de la guerre qu'il eut avec le Duc *de Lorraine*, & de ſes Terres & Château de Bar, occupés par les Comtes de *Champagne*. De ſon mariage vint :

XII. JEAN DE BAR, Chevalier, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Vicomte de Bronio, &c. qui épouſa *Iſabelle de Paillart*, dont :

XIII. THIBAUT DE BAR, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Vicomte de Bronio, qui traita avec *Jean de Mailly* en 1420. C'eſt ce qui ſe voit par une lettre de ce *Jean de Mailly*, écrite ſur parchemin, muni d'un ſcel imprimé en cire verdâtre, repréſentant un *écu à l'antique, à trois maillets, orné d'un caſque & de ſes lambrequins*, avec cette inſcription, . . . . MAILLY. Cette lettre eſt rapportée toute entiere dans le Certificat des trois Hérauts d'armes dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie, & en voici la teneur.

« A tous ceulx qui ces préſentes Lettres verront & orront, Nous *Jehans de* » *Mailly*, Chevalier, ſalut : ſçavoir faiſons que aujourd'huy nous avons quitté

(*b*) Pluſieurs Ecrivains ont confondu les armes de PIERRE II, avec celles des BAUDOUINS, Empereurs de Conſtantinople : ce ne ſont que les BAUDOUINS qui ont cantonné leurs armes de quatre *B* adoſſés.

» & quittons telles ſommes que nous avons payés à Madame *Jehanne de Paillart*, Dame de Pacy, d'Eſpigneules & d'Eſpignolet-ſur-Seine, pour, à la » requiſition de Meſſire THIBAUT DE BAR, que l'on nomeoit *le Paige*, fius Meſ» ſire *Jehans*, & de Madame *Iſabelle de Paillart*, & d'ou quel Monſire THI» BAUT DE BAR nous avons eu la garde-noble, c'eſt aſſcavoir la ſomme de » CCC livres tournois, que Madame de Pacy lui a preité quand il fuſt en » guerre contre le Duc *de Lorraine*, & une aultre ſomme que Madame *de* » *Paillart* a donneit à PIERRE DE BAR, ayols Monſire THIBAUT, quand il » fut Plaige pr Monſgnr l'Eveſque de Thoul, que nous avons rachetet de » Madame de Pacy, & ces ſomes nous avons quité, & quitons à Monſire » THIBAUT, & quand il recevra & aura les Terres & ſon Chaſtel de Bar, q » les Comtes *de Champaigne* ont occupés ſur luy & ſur ſes ayols, il nous les » payera & rendra les ſommes & aultrement non, & avons luy faict de bonne » grace ceſte quittance de notre pleine conſentement, & de nos hoirs, qui » ne pouront demander leſdictes ſoes aultrement q dict et & debora Mon» ſire THIBAUT DE BAR nous ayder en toutes occaſions & contre . . . . » de Mailly, & de nos Terres & Signories, quant à cela il ſera requiſt, comme » fuſt promis entre ſes ayols & nos ayols quand Monſire PIERRE DE BAR » prinſt à femme noſtre bonne tante Madame *Yſabelle de Mailly*, & quand » les Signrs DE BAR ſeront attaqueit, leur oſt ſera l'oſt commun, en témoing » de laquelle choſe nous avons faict mettre notre ſcel à ces Lettres, comme » à Chartres, le IIII de Juing en l'an de grace M. CCCC. XX ». Signé MAILLY.

THIBAUT DE BAR épouſa une fille de la Maiſon de *Baſtoigne*, comme on le voit par la ſépulture & les quartiers de HENRI DE BAR, ſon petit-fils. Il eut de ſon mariage : — 1. JEAN LE PAIGE DE BAR, marié à *Jeanne de Soignée*, dont une fille, CATHERINE, femme, en 1489, de *Jean le Pottir*, qui épouſa 2°. *Joſette d'Acos*, fille de *Henri*, Seigneur de Waleff, & de *Catherine de Huy*; & 3°. *Jeanne de la Marck-d'Aremberg*, fille de *Godefroi*, Seigneur de Neufchâteau; — 2. & HENRI, qui ſuit.

XIV. HENRI DE BAR, ſurnommé *le Paige*, III. du nom, ſuccéda à ſon pere au titre de Bar & au Vicomté de Bronio, & épouſa *Catherine de Huy*, dont :

XV. HENRI LE PAIGE-DE-BAR, IV. du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine & Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance & Capitaine d'une Compagnie de gens de pied. Il épouſa *Mar. de Houthem*, fille de *Geldoph de Houthem*, & de *Jeanne de Blehin*; mourut le 15 Juin 1553, & fut inhumé en l'Egliſe Saint-Jean à Liége, avec ſon épouſe décédée le 13 Août 1540. On voit ſur leurs tombeaux les armes de la Maiſon de Bar, dite *le Paige*, qui ſont : *un écu à trois annelets, ſurmonté d'une couronne à 7 rayons à l'antique, & au deſſus un heaume poſé preſqu'en pleine viſiere, avec ſes lambrequins, le heaume ſurmonté d'une couronne à fleurons.* Cimier : *un cygne* ou *merlette.* Supports : *deux Suiſſes vêtus d'habits taillades de gueules ſur or, tenant, à dextre, une banniere* aux armes de BAR-*ſur Seine*, *& à ſeneſtre une banniere* aux armes de COURTENAY-CONSTANTINOPLE. Au-deſſous de l'écu eſt une *loſange* portant les armes de *Houthem*, qui ſont : *de vair, au franc quartier de gueules à trois maillets penchans d'or, poſés 2 & 1.* On y lit enſuite l'inſcription ſuivante.

D. O. M.

« Cy giſt noble & généreux Sgr. HENRI DE BAR, dit *le Paige*, Ecuier, » Seigneur de Vance, homme d'armes d'une Compagnie de Fantaſſins, décédé » le 15 de Juing, M. D. LIII.

ET

« Noble Dame *Mar. de Houtem*, ſon eſpouſe, laquelle treſpaſſa le 13 d'Auſt » M. D. XL ».

Les quartiers à *dextre* ſont : PAIGE, BASTOIGNE, HUY, LA ROCHE, & ceux *à ſeneſtre* : HOUTHEM, ELDEREN, BLEHIN, AWANS.

Leurs enfans furent : — HENRI LE PAIGE-DE-BAR, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Avoué ou Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance, qui eſt nommé, avec ſon frere, dans le contrat de mariage de JEAN LE PAIGE-DE-BAR, petit-fils de ſon frere. On croit qu'il fut tué à la guerre contre les Maures ; — & JEAN, qui ſuit.

XVI. JEAN LE PAIGE-DE-BAR, ſe trouve nommé avec ſon pere dans le contrat de mariage de ſon petit-fils, & épouſa *Anne d'Oudermolen*, dont il eut : — GUILLAUME, qui ſuit ; —— & CORNEILLE, décédé ſans enfans.

XVII. GUILLAUME LE PAIGE-DE-BAR, IV. du nom, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, & Vicomte de Bronio, Seigneur de Vance, de Laghe & de Brouckhelſt, premier Echevin de la ville & Châtellenie de Bourbourg, Commandant de ladite Ville pour le Roi d'Eſpagne, épouſa *Catherine Struclens*, fille de *Martin*, & d'*Eliſabeth Vanden Hove*. Il eſt nommé, avec ſon pere & ſon épouſe, dans le contrat de mariage de JEAN, ſon fils, & eut pour enfans : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Laghe, mort ſans enfans ; — 2. JEAN, qui ſuit ; —— 3. JÉRÔME, Archiprêtre du diſtrict de Malines ; — 4. JOSSE, qui épouſa *Marie Keyaerts*, dont une fille Religieuſe ; — 5. THOMAS, Eccléſiaſtique ; — 6 & 7. & deux filles.

XVIII. JEAN LE PAIGE-DE-BAR ſuccéda aux titres & prérogatives de HENRI LE PAIGE-DE-BAR, ſon grand-oncle, Comte titulaire de Bar, & Vicomte de Bronio, qui avoit paſſé la Mer ſans retour. Il eut en avancement de ſon mariage, avec *Jeanne Martens*, qu'il épouſa par contrat paſſé à Vilvorde le 20 Avril 1660, fille de *Marin Martens*, Ecuyer, & de *Marie de Ryck-de-Bourgogne* (*c*), la Seigneurie de Vance & autres biens, délaiſſés par HENRI DE BAR, ſitués dans le pays de Luxembourg. De ce mariage vint :

XIX. JÉRÔME LE PAIGE-DE-BAR, Seigneur de Vance, qui épouſa, le 15 Mai 1689, Dame *Dimpne Lenaerts*, fille d'*Adrien*, Alphere au Régiment de Weſterlo, & ſœur d'*Anne Lenaerts*, ayeule maternelle de la Baronne *de Schneidaüer*, dont :

XX. FRANÇOIS-THOMAS LE PAIGE-DE-BAR, Préſident des Echevins, & premier Bourgmeſtre de la ville de Herenthals, où il eſt mort en 1763. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite Matthei*, dont un fils Religieux & deux filles ; & 2°. le 19 Mars 1727, *Anne-Cornélie Janſſens de Vierſen*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Mayeur de la ville & Juriſdiction de Herenthals. Elle eſt morte en 1765, & eſt enterrée, avec ſon mari, au milieu du Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Herenthals, dans le Caveau de la Famille de LE PAIGE-DE-BAR. De ce ſecond lit ſont iſſus : — 1. ANTOINE-FRANÇOIS LE PAIGE-DE-BAR, né en 1731, Avoué héréditaire de Bronio, Comte titulaire de Bar-ſur-Seine, Seigneur des Seigneuries & Paroiſſes de Cuerne, de Mery, d'Ackeren, de Soëtene, de Grandelle, &c. Protonotaire Apoſtolique, Prêtre & Licencié en Théologie en l'Univerſité de Louvain, & ci-devant Préſident du College de la Province de Malines en la même Univerſité ; —— 2. JOSSE-EMMANUEL, qui ſuit ; — 3. JEAN-BATISTE LE PAIGE-DE-BAR, rapporté enſuite ; — 4. ISABELLE, morte ſans enfans de ſon mariage, contracté à Anvers avec l'Avocat *Vanden Sande* ; — 5. & JEANNE-CORNÉLIE LE PAIGE-DE-BAR, mariée, le 9 Décembre 1766, à *François-Alexandre-Charles Vander Linden*, Ecuyer, Licencié ès-Droits, fils d'*Aimé-Florentin Vander*

(*c*) Ladite *Marie de Ryck* étoit fille d'*Arnoul de Ryck*, & de *Madelene de Bourgogne*, fille de *Henri de Bourgogne-de-Herlaer*, Grand-Mayeur de la ville de Vilvorde, & de *Barbe de Boxhorn* ; celui-ci fils de *Thierri de Bourgogne*, Seigneur de Herlaer, Châtelain de Vilvorde, & de *Jacqueline Van Royen*, petit-fils de *Charles de Bourgogne*, Seigneur de Herlaer, & de *Catherine Van Aelſt*, & arriere-petit-fils de *Jean de Bourgogne*, iſſu de *Jean ſans Peur*, Duc *de Bourgogne*.

*Linden*, Ecuyer, & de *Catherine-Thérese Ingelbert*, sa premiere femme, après la mort de laquelle il épousa *Marie-Thérese Brandon de Sylva*, fille d'*Eduard*, Baron *de Brandon-de-Sylva* & du Saint-Empire, Colonel-Major de la place à Bruxelles. JEANNE-CORNÉLIE LE PAIGE-DE-BAR, est morte le 18 Décembre 1775, de la suite de ses couches, & a laissé de son mariage deux garçons & une fille, sçavoir : — *Charles-Antoine-Joseph Vander Linden*, né le 1 Novembre 1767; — *Constantin Vander Linden*, né le 17 Juillet 1774, tenu sur les Fonts de batême par le Prince *Constantin de Salm-Salm*, Duc de Hooghstraten, & par la Princesse *Christine de Salm-Salm*, Ducheſſe Douairiere de Hooghstraten; — & *Jeanne-Christine Vander Linden*, née à Hooghstraten en 1775.

XXI. JOSSE-EMMANUEL LE PAIGE-DE-BAR, dit *le Chevalier de Bar*, né en 1735, a épousé, le 11 Novembre 1761, à Anvers, Dame *Marie-Catherine-Cornélie Vanden Steene*, fille d'*Edouard*, Echevin de la ville d'Anvers, & d'*Isabelle Vroom*, dont : — 1. MARC-ANTOINE-FORTUNÉ LE PAIGE-DE-BAR, né le 23 Août 1765; — 2. FRANÇOIS-CONSTANTIN, né le 31 Mai 1771; — 3. JEANNE-THÉRESE, née le 2 Septembre 1768; — 4. ISABELLE-JEANNE-CATHERINE, née le 18 Juin 1773; — 5. & ANNE-MARIE-JOSEPHE LE PAIGE-DE-BAR, née le 8 Septembre 1774.

XXI. JEAN-BATISTE LE PAIGE-DE-BAR, dit *le Chevalier de Bronio*, né en 1737, troisieme fils de FRANÇOIS-THOMAS, & d'*Anne-Cornélie Janssens de Viersen*, sa seconde femme, Mayeur, Chef-Forestier & Justicier de la ville & dépendances de Herenthals, pour les Dames Chanoinesses de Mons, & plusieurs fois premier Bourgmestre de ladite Ville, a épousé, le 4 Novembre 1766, *Jeanne Maesen*, dont : — 1. JOSSE-JEAN-FRANÇOIS LE PAIGE-DE-BAR, né le 22 Avril 1772; — 2. MANASSÈS-ANTOINE-JEAN, né le 24 Juin 1775; — 3. JEANNE-CORNÉLIE-CATHERINE, née le 18 Août 1767; —— 4. & MARIE-ANTOINETTE-MADELENE, née en 1769, morte.

Quoique les propres armes de la Maison de BAR, surnommée LE PAIGE, soient celles de la Maison de *Brienne* & de BAR-*sur-Seine*, sçavoir : *d'azur, au lion d'or billeté de même*, néanmoins on trouve que la branche surnommée LE PAIGE, depuis un tems immémorial, a porté les armes des anciens Comtes *de Châlons* & *de Mâcon*, à cause de l'alliance de MANASSÈS DE BAR, Seigneur de Hierges, avec *Elisabeth*, Comtesse *de Châlons*, qui sont : *de gueules, à trois annelets d'or*, que quelques-uns de cette lignée ont brisé d'une *merlette* ou *d'un cygne d'argent en abyme*, par rapport, comme on le prétend, au cygne qui conduisit miraculeusement un des ancêtres de MANASSÈS DE BAR, au combat contre un Comte *de Saxe*, ainsi qu'il est plus amplement rapporté dans les Registres de l'Abbaye de Bronio. Au reste il paroît, par la sépulture de HENRI DE BAR, dit LE PAIGE, Seigneur de Vance, enterré en l'Eglise Saint Jean à Liége en 1553, que ceux de cette Famille ont conservé les armes de BRIENNE ou de BAR-*sur-Seine*, dans la *banniere tenue à dextre de l'écu par un Suisse, vêtu de ses habits taillades de gueules sur or; & à senestre, un Suisse habillé de même, tenant l'écu d'une main, & de l'autre une banniere* aux armes de COURTENAY-CONSTANTINOPLE, comme l'Empereur PIERRE II les avoit portées, sçavoir : *de gueules, à la croix d'or cantonnée de 20, ou de 4 petites croix de même*, à cause de l'alliance de WALDFROI, Comte DE BAR & de Bronio, avec *Adélais de Bourgogne-Montagu*, issue dudit PIERRE II DE COURTENAY. *L'écu* desdites armes de la Maison de BAR, dite LE PAIGE, *surmonté d'une couronne d'or à sept rayons à l'antique, & au-dessus un heaume d'argent, grillé, liseré d'or, orné de ses lambrequins d'or & de gueules; ledit heaume posé presqu'en pleine visiere, & surmonté d'une couronne d'or à fleurons.* Cimier, *une merlette* ou *cygne d'argent.* Cri de guerre : OU QUE SOIT SUIVRAIE TOY.

* PAILHÈS : Terre avec titre de *Comté* en Languedoc, Diocèse de Rieux, qui a été possédée, pendant plusieurs siécles, par la Maison de *Villemur*. Longtems auparavant ce *Comté* avoit appartenu à la Maison de *Foix*.

Il eſt aujourd'hui poſſédé par *Henri-Joſeph de la Fage*, Syndic-Général de la Province de Languedoc, mentionné ci-après.

La Terre de *Pailhès* & celle de Madiere, qui appartient auſſi au Comte *de Pailhès*, ſont d'une très-grande étendue. La premiere ſur-tout a de beaux droits ſeigneuriaux. La ſeconde eſt également en Languedoc, au Diocèſe de Rieux pour le temporel, & de Pamiers pour le ſpirituel. Elle eſt à l'extrêmité de la Terre de *Pailhès*, & ſe termine au ruiſſeau de Leſtrigue, au-delà duquel commence la Juriſdiction de Pamiers.

Les Cures de Menay ou Tourniac, de Pujagon & de Lanoux, ſont des dépendances du Comté de *Pailhès*. Le Seigneur-Comte a cinq hommagers, ſçavoir : le Sieur *de Bruyere-de-Lanoux*, le Sieur *de Lourde-de-l'Amuraſſe*, pour un fief appellé *le Courtalet*, le Sieur *de Miglos*, pour un fief ſous le nom de *Vougairan*, le Sieur *de Rumeau*, & la Communauté de Pailhès, pour le Fortin appellé le *Château Maſcarat*. Le nombre de ces hommagers étoit autrefois bien plus conſidérable.

Quant à la Famille DE LA FAGE, il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de la ville de Toulouſe par M. *Raynal*, au ſujet de FERRÉOL DE LA FAGE, qui ſçut bien mériter de ſa Patrie. Il n'avoit pas beſoin du Capitoulat pour acquérir la nobleſſe : auſſi eſt-il dit qu'il étoit d'*extraction noble*. Un de ces auteurs rendit hommage à Toulouſe au Roi CHARLES VI, pour la Terre de Sajas, le 20 Décembre 1389.

JOSEPH DE LA FAGE, Seigneur de Saint-Martin, Syndic-Général honoraire de la Province de Languedoc, épouſa *Marie d'Adhémar-de-Monteil*, dont un des auteurs (*Lambert Adhémar*) fit hommage, en 1257, des Terres qu'il poſſédoit en Provence, à la Comteſſe *Béatrix*, femme de *Charles* I, Comte *d'Anjou*. De leur mariage eſt né

HENRI-JOSEPH DE LA FAGE, Comte actuel de Pailhès, Syndic-Général de la Province de Languedoc (dont nous avons parlé au commencement de cet article), qui a épouſé 1°. *Catherine-Marie-Anne-Thérèſe de Gabaret*, des anciens Vicomtes *de Gabardan* (Maiſon qui a donné entr'autres, *Sicard de Gabaret*, Grand-Prieur de Malte au Grand-Prieuré de Toulouſe en 1331, ainſi que des Officiers militaires bien recommandables, & nommément le Marquis *de Gabaret*, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi) ; & 2°. *Catherine-Gabrielle-Agnès Durrieu-de-Madron-de-Brie*, couſine-germaine de ſa premiere femme, fille de *Jean Durrieu-de-Madron*, Seigneur de Brie, au Comté de Foix, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Officier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & de *Gabrielle de Gabaret*. De ſon premier mariage le Comte *de Pailhès* a un fils, appellé — ANTOINE DE LA FAGE ; — & deux filles ; & du ſecond lit il n'a qu'une ſeule fille. Extrait du Dictionnaire des Gaules, au mot PAILHÈS.

PAILLOT : Ancienne Nobleſſe originaire de Picardie, dont pluſieurs branches ont ſubſiſté avec éclat dans cette Province, en Bourgogne & en Champagne. Elle s'eſt établie dans cette derniere Province vers le XV^e ſiécle.

I. ANTOINE PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Lormoy, né en 1403, homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance du Roi, dans leſquelles on ne recevoit que des Gentilshommes, fut tué, en 1443, au ſiége de Dieppe fait par les Anglois. Il avoit épouſé *Eliſabeth de Preſle*, morte en 1450, dont vint :

II. JEAN PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui ſervit pendant toutes les guerres du Roi Louis XI, fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Guinegaſte, près de Térouane, donnée, en 1479, contre l'Archiduc MAXIMILIEN, où il ſe trouva en qualité d'homme d'armes ; mourut, peu de tems après, de ſes bleſſures, à Troyes, chez ſon fils PIERRE, qui ſuit, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Antoine de cette Ville. De ſon mariage avec *Gilette le Mairat*, il eut :

III. PIERRE PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Lormoy, qui ſervit, comme ſes prédéceſſeurs, en qualité d'homme d'armes, ſous le Roi CHARLES VIII, mourut de ſes

bleſſures, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Antoine de Troyes. Il avoit obtenu une Sentence du Bailliage de cette Ville, le 18 Juin 1526, contre le Collecteur des Jurés, dans laquelle ſa Généalogie eſt expliquée contradictoirement, & cette Sentence le déchargea du droit de Jurés, à cauſe de ſa nobleſſe. De ſon mariage, contracté le 15 Juillet 1510, avec *Marguerite le Brayer*, il eut, entr'autres enfans :

IV. François Paillot, Ecuyer, Sieur de Barberey, qui obtint une Sentence de l'Election de Troyes, le 17 Mars 1582, contre le Fermier du droit de huitieme, dont il fut déchargé à cauſe de ſa nobleſſe ; ce qui fut confirmé par un Arrêt de la Cour du 25 Mai de ladite année 1582. Il avoit épouſé, 1°. en 1541, *Françoiſe le Martin* ; & 2°. le 10 Août 1556, *Catherine le Maître* ; mourut le 28 Février 1590, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Jean de Troyes, à côté de ſes deux femmes, dont il eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. & 3. François & Louis ; — 4. Augustin, Religieux à Clairvaux ; — 5. Pierre, rapporté après ſon aîné ; — 6. Antoine ; — 7. Claude, Doyen de l'Egliſe Saint-Etienne ; — 8. Daniel, Religieux à Clairvaux ; — 9. Nicolas, Sieur de la Chapelle-Saint-Luc, marié 1°. à *N... Foreſt* ; & 2°. à *N... Mauroy* ; — 10. Anne, Religieuſe à Foiſſy ; — 11. Marie ; — 12. Anne, la jeune, mariée au Seigneur *de Montgueux* ; — 13. Catherine, épouſe 1°. de *Nicolas Lebé* ; & 2°. de *Nicolas Hennequin* ; — 14. & Françoiſe Paillot, Religieuſe à Foiſſy. Tous les enfans vivans, au nombre de ſix du premier lit, & de cinq du ſecond, furent partagés, par leurs pere & mere, le 12 Décembre 1591.

V. Jean Paillot, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Nuiſement, rendit, en 1594, au Roi Henri IV un ſervice ſignalé, en faiſant rentrer ſous ſon obéiſſance la ville de Troyes. Ce Prince fut ſi ſatisfait de l'intelligence, du zele & de la bravoure avec laquelle il s'étoit comporté, qu'en ſe préſentant au nom des habitans pour faire le ſerment de fidélité, le Roi lui dit : *Qu'une couronne d'or & de pierreries ne ſuffiroit pas pour le récompenſer.* Ce Monarque lui offrit des Lettres de nobleſſe qu'il refuſa, parce qu'il étoit *Gentilhomme* ; & lui accorda une gratification de 2000 écus : ce fait eſt rapporté dans l'Arrêt de la Cour des Aides du 20 Septembre 1621.

V. Pierre Paillot, II. du nom, Ecuyer, frere puîné du précédent, né le 30 Avril 1572, mourut en 1639, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épouſé *Jeanne Huez*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Nicolas, marié à *Anne Houſſet*, ſœur du Chancelier de Monsieur ; — 3, 4 & 5. François, Louis & Claude ; — 6. Antoine, établi à Châlons, où il épouſa *N... de Domballe* ; — 7. Françoiſe, Religieuſe à Notre-Dame-lès-Prez ; — 8. Marie, Religieuſe à Notre-Dame aux Nonains ; — 9. Marguerite ; — 10. Jeanne ; — 11. Anne ; — 12. autre Marguerite ; — 13. & Catherine. C'eſt ce qui eſt prouvé par le partage original fait le 3 Décembre 1639, entre onze des enfans ci-deſſus, les deux Religieuſes n'y ayant point eu de part.

VI. Pierre Paillot, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 24 Juin 1602, décédé en 1666, & inhumé à Saint-Nicolas de Troyes, avoit épouſé *Catherine Courtier*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Françoiſe, mariée à *N... Gallien* ; — 3. & Catherine, morte ſans alliance.

VII. Pierre Paillot, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Plaiſance, né le 3 Mars 1632, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil, le 31 Mars 1718, enregiſtré en toutes les Cours, mourut le 19 Mars 1726, âgé de 94 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas de Troyes. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Septembre 1655, *Marie Bouillerot*, de laquelle il a eu : — 1 & 2. Jean-Armand & Louis, morts jeunes ; — 3. Jean, qui ſuit ; — 4. Pierre, Chanoine de l'Egliſe Saint-Etienne ; — 5. Nicolas ; — 6. Abraham, Chanoine de Saint-Pierre ; — 7. Catherine ; — 8. Elisabeth, Religieuſe ; — 9 & 10. Anne & Perrette, mortes en bas-âge ; — 11. & Elisabeth, mariée à *N... Olive*.

VIII. Jean Paillot, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Carré, Fraſlines, Fouchères, &c. mort à Troyes le 20 Mai 1741, & inhumé dans l'Egliſe Saint Nicolas de cette Ville, avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1706, Demoiſelle *Anne Bertrand*, morte le 29 Octobre 1737, ayant eu : — 1. Pierre, né

le

le 20 Février 1708, mort jeune; — 2. PIERRE-JEAN, qui suit; — 3. JEAN-NICOLAS, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 4. JEAN-ROBERT, mort jeune; — 5. ELISABETH-ANNE, née le 7 Février 1710, mariée, par contrat du 19 Novembre 1740, à *Claude Poterat*, Chevalier, Seigneur de Thurey, Assenay, &c. Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Septembre 1766, dont postérité; — 6. CATHERINE, née le 18 Mars 1711, morte Religieuse Carmélite; — 7. & NICOLE-MARIE-ANNE, née le 12 Janvier 1715.

IX. PIERRE-JEAN PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Foucheres & Fraraigne, né le 31 Janvier 1716, a épousé Demoiselle *N... Berthelin*, Dame d'Allemant & du Verger, dont sont issus: — 1. LOUIS-NICOLAS, qui suit; — 2. MARIE-GABRIELLE, née le 6 Juin 1752; — 3. MARIE-LOUISE-NICOLE, née le 10 Août 1757; — 4. CLAUDE-JEANNE, née le 3 Février 1760; — 5. & CLAIRE, née le 18 Juillet 1763.

X. LOUIS-NICOLAS PAILLOT, Ecuyer, Seigneur de Fraraigne, né le 29 Novembre 1749, a épousé, à Troyes, le 6 Août 1775, Demoiselle *N... Harlan.*

*SECONDE BRANCHE.*

IX. JEAN-NICOLAS PAILLOT, Comte de Paillot, troisieme fils de JEAN III, & d'*Anne Bertrand*, Seigneur de Tennelieres, Belley, Laubressel & Isles-sur-Marne, né le 9 Juin 1719, entra, au mois de Janvier 1743, en qualité de Cornette, au Régiment de Fouquet, Cavalerie; fut fait, au mois de Mai 1745, Capitaine dans celui de Royal-Cravates, Cavalerie, ensuite au Régiment de Montcalm en 1748, depuis incorporé dans celui du Colonel-Général, d'où il s'est retiré, avec la Croix de Saint-Louis & une pension. Il a obtenu, en considération des services de ses ancêtres & des siens, l'érection de sa Terre de *Tennelieres* & dépendances, en *Comté*, sous la dénomination de *Comté de Paillot*, en sa faveur, & de ses enfans & descendans mâles, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1765, enregistrées au Parlement de Paris le 7 Septembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Février 1767. Elles l'ont pareillement été au Bureau des Finances de Châlons, le 20 Mars même année; au Bailliage & en l'Election de Troyes, les 14 Février & 11 Mars 1769. De son mariage, contracté le 23 Avril 1766, avec Demoiselle *Anne-Ursule-Jeanne le Noir*, il a: — 1. JEAN-MICHEL, né le 30 Avril 1767; — 2. JEAN-ANTOINE, né le 5 Mars 1776; — 3. LOUISE-ARMANDE-SOPHIE, morte le 26 Juillet 1772; — 4. MÉLANIE, née le 28 Octobre 1770; — 5. & LOUISE-ALEXANDRINE-PIERRE, née le 1 Août 1773.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PAILLOT, qui s'établit à Saint-Dizier, fils de FRANÇOIS PAILLOT, Ecuyer, Sieur de Barberey. Il eut deux enfans, — FRANÇOIS & NICOLAS PAILLOT, Ecuyers, qui furent nommés, en récompense de leurs services, le premier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en Janvier 1653; & le second, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, le 26 Juillet de ladite année 1653, desquels il ne reste aucune postérité. Les branches établies à Châlons, Chaumont & Langres, sont pareillement éteintes.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois feuilles d'orme aussi d'or, 2 & 1, & d'une étoile de même à la pointe du chevron; au chef cousu de gueules, chargé de trois couronnes d'or.* Généalogie rédigée d'après les titres originaux, rapportés dans les Lettres d'érection en *Comté*.

* PAINBŒUF: Bourg ou gros Village en Bretagne, Diocèse de Nantes. Le fond de ce gros Village appartenoit au Duc *de Villeroy*; il appartient actuellement aux Demoiselles *Grou*, de Nantes, qui l'ont acquis. Le tout releve du Marquis *de Bruc*, fils de feu le Marquis *de Monplaisir*, Dictionnaire des Gaules, au mot *Painbœuf.*

PAJON: Famille noble du Berri, très-bien alliée aux Gentilshommes de la Province & du Blaisois, qui étoit divisée en trois branches vers 1600.

L'une est éteinte dans la personne de MICHEL PAJON, Ecuyer, Seigneur de Villaines, Capitaine au Régiment de Florensac, mari d'*Elisabeth Gallus de Rioubert.*

La branche aînée ſubſiſte en la perſonne de PIERRE-ABRAHAM PAJON, Ecuyer, Seigneur de Moncets, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. — La ſeconde, dans HENRI PAJON, Ecuyer, Avocat au Parlement.

CLAUDE PAJON, ancien Bâtonnier des Avocats du Parlement de Paris, mort le 3 Février 1748, étoit fils de CLAUDE PAJON, célebre par ſon eſprit & ſon ſçavoir.

Voyez le *Mercure de France* du mois de Février 1748, le ſecond Supplément de *Moréri*, au mot PAJON, & *Bayle*, au mot *Pajoniſme*.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois étoiles de ſinople.*

PAJOT : Famille établie à Paris, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Septembre 1739, *p.* 2092.

NICOLAS PAJOT, demeurant en la ville de Pont-ſur-Seine, eut de ſon mariage avec *N...*, *Laurenceau*,

LÉON PAJOT, filleul de *Léon Bouthillier*, Sieur de Pont, Secrétaire d'Etat, & employé par lui en pluſieurs affaires. Il fut ſucceſſivement Contrôleur-Général des Poſtes, reçu Secrétaire du Roi le 17 Octobre 1680, & mourut en 1686. Il avoit épouſé *Marie-Anne Oger*, Dame de Villers, Ons-en-Bray & Saint-Aubin, fille de *Chriſtophe Oger*, & de *Marie Penon*, de la ville de Sens. Ils eurent pour enfans ; — 1. LÉON, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE PAJOT, Conſeiller-Clerc au Parlement le 18 Septembre 1684, Abbé de Valſainte, de la Chaſſagne & de Saint-Jacques de Provins, mort le 24 Novembre 1730, à 80 ans ; — 3. HENRI PAJOT-DES-MARCHES, Sieur du Boucher, Secrétaire du Roi après ſon pere, le 16 Février 1686, intéreſſé dans la Ferme des Poſtes, mort le 4 Octobre 1713. Il avoit épouſé, le 4 Août 1694, *Anne Geoffroi de Coiffy*, fille de *Jacques Geoffroi*, de la ville de Chaumont en Baſſigni, Sous-Fermier, & d'*Anne Chevalier*. Elle eſt morte le 30 Octobre 1733, laiſſant : — (a) ANTOINE-MARIE PAJOT, Seigneur du Boucher, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Champagne, marié à *Anne-Blanche Louvet*, veuve de CHRISTOPHE-JOSEPH PAJOT, Maître des Comptes, morte le 10 Octobre 1763 ; — (b) N... PAJOT, Officier ; — (c) MARIE-ANNE PAJOT, alliée, le 7 Juillet 1732, à *Jean-Batiſte-Robert Auget*, Sieur de Monthion, Maître des Comptes, morte, laiſſant deux fils ; — 4. BERNARD PAJOT, Sieur de Froncé en Beauce, intéreſſé dans les Poſtes, mort le 2 Octobre 1741, à 83 ans. Il avoit épouſé, vers 1712, *Marthe-Marguerite de Rutant*, d'une Famille noble de Lorraine, dont — CHRISTOPHE-BERNARD ; — 5. HENRI-GASTON, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 6. CHRISTOPHE, dont la poſtérité ſera mentionnée après celle de ſon frere ; — 7. & MARIE, mariée, en 1679, à *Nicolas Phelippe*, Commandant à Mezieres, mort en 1694, dont des enfans.

LÉON PAJOT, Comte d'Ons-en-Bray, Seigneur de Villeperrot, de Villers, Saint-Aubin, Villiers, &c. Contrôleur-Général des Poſtes & Relais de France, mort le 23 Octobre 1708, âgé de 61 ans, avoit épouſé, en Février 1675, *Marie-Anne Rouillé*, morte le 12 Avril 1694, fille de *Louis Rouillé*, Contrôleur-Général des Poſtes, & de *Marie Orceau*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS-LÉON, Comte d'Ons-en-Bray, né le 25 Mars 1678, ancien Intendant-Général des Poſtes & Relais de France, honoraire de l'Académie des Sciences, mort le 2 Février 1754, en ſa maiſon de Bercy proche Paris, âgé de 75 ans ; — 2. CHRISTOPHE-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 3. PIERRE-MAXIMILIEN, Seigneur de Villeperrot, Colonel du Régiment de Beauvoiſis, Brigadier le 1 Février 1719, Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734, mort le 19 Décembre 1754, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé LOUISE-GENEVIÉVE PAJOT, ſa couſine, dont : — (a) LOUIS-PIERRE-MAXIMILIEN ; — (b) ANNE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 1 Juin 1732, mariée, le 14 Juillet 1755, à *Claude-Etienne Bidal*, Marquis d'Aſfeld, Maréchal-de-Camp ; — (c) GENEVIÉVE-ALEXANDRINE, née le 20 Octobre 1734 ; — 4. ANTOINE, Conſeiller au Parlement de Paris en 1711, mort le 3 Mai 1757, inhumé aux Carmes-Déchaux ; — 5. JEAN-BATISTE, Chanoine de l'Egliſe de Paris en 1709, Conſeiller au Parlement le 11 Juillet 1715, Abbé de Saint-Loup, mort le 11 Mai 1757, âgé de 69 ans ; — 6. FRANÇOIS, Seigneur d'Asdivilliers, intéreſſé

dans les Poſtes, marié à *Françoiſe Joviot*, dont il a eu trois filles, ſçavoir : — ANTOINETTE-FRANÇOISE, mariée à *Michelle-Marie Anſelme*, Aide-Major des Mouſquetaires, Meſtre-de-Camp de Cavalerie ; — MARGUERITE-JULIENNE, mariée à *Pierre Langlois*, Seigneur de Courcelles, Adminiſtrateur général des Poſtes ; — & MARIE-ANNE, femme d'*Armand-Léon-Jacques-Charles-Edmond le Doucet de Pontecoulant*, Brigadier des Armées du Roi & Exempt des Gardes-du-Corps ; — 7. MARIE-ANNE, mariée, le 13 Mai 1695, à *Antoine le Gendre-de-Lormoy*, Maître des Requêtes, Intendant de Montauban, dont le ſecond fils, — *Léon-François le Gendre-de-Lormoy*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées, eſt légataire de ſon oncle ; — 8. & ANNE MARIE, mariée, le 8 Août 1703, à *Claude-Joſeph le Jay*, Baron de Tilly, Capitaine aux Gardes, mort le 12 Novembre 1735, dont, — *Anne-Marie le Jay*, mariée, le 9 Janvier 1730, à *Paul-Eſprit Feydeau de Brou*, Conſeiller d'Etat.

CHRISTOPHE-ALEXANDRE PAJOT, Seigneur de Villers, Contrôleur-Général des Poſtes & Relais de France, mort le 6 Septembre 1739, aux Eaux de Bourbon, à l'âge d'environ 60 ans, avoit épouſé, en 1712, *Anne de Mailly*, fille de feu *Nicolas de Mailly-de-Charneuil*, Seigneur de Franconville, Receveur-Général des Finances à Tours, & d'*Anne Boutet*, dont : — CHRISTOPHE-LOUIS, Seigneur de Villers, Gouverneur d'Arles, auquel le Roi, en conſidération des ſervices de ſon pere, a accordé, en 1739, une penſion de 6000 livres ; — & ANNE-MARIE, mariée, le 11 Février 1733, à *Pierre Delpech*, Seigneur de Cailly, Préſident en la Cour des Aides, mort le 20 Juin 1737, à l'âge de 26 ans ; & elle le 17 Juillet 1757, dont — *Anne-Madelene Delpech*, mariée à *Jean-Armand*, Marquis *de Joyeuſe*.

### *SECONDE BRANCHE.*

HENRI-GASTON PAJOT, cinquieme fils de LÉON, & de *Marie-Anne Oger*, Secrétaire du Roi le 7 Août 1693, mort le 6 Février 1721, avoit épouſé, en 1693, *Anne le Boiſtel*, fille de *Martin le Boiſtel*, dont : — 1. HENRI-LÉON, Conſeiller en la Cour des Aides le 15 Juin 1709 ; —— 2. CHARLES, qui laiſſa d'*Anne-Charlotte Carpot*, — LOUIS-CHARLES, Mouſquetaire ; — 3. & FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS PAJOT, Seigneur de Marcheval, Receveur du Grenier à Sel d'Orléans, puis Receveur-Général d'Alençon en 1742, mort le 27 Août 1754, fut marié deux fois. De *Marie-Félicité-Marguerite Janſon*, ſa ſeconde femme, morte le 29 Juillet 1745, fille de *Charles Janſon*, Conſeiller-Receveur des Domaines d'Orléans, & de *Marie-Marguerite Boucher*, il a eu :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de Juviſy, Receveur-Général des Finances d'Alençon, puis Lieutenant de Roi du Toulois, marié 1°. à *Adélaïde du Bois-Jourdain*, morte le 14 Juin 1759, fille de *Gabriel du Bois-Jourdain*, Ecuyer de main du Roi, & de *Marie-Félicité de Belloy* ; & 2°. le 19 Février 1761, à *Edme-Louiſe Portail*, fille de *Claude-Mathurin Portail*, Maître des Comptes, & d'*Edmée Paillen*, dont : — CHARLES-FRANÇOIS PAJOT ; — & ADÉLAÏDE-MARGUERITE ; — 3. MARGUERITE, mariée à *Gaſpard-Nicolas Brayer*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, morte le 1. Janvier 1761.

CHRISTOPHE PAJOT, Seigneur de Marcheval, né le 27 Avril 1724, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1743, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Septembre 1745, Grand-Rapporteur en Chancellerie, Avocat-Général du Conſeil le 14 Décembre 1746 ; Maître des Requêtes le 26 Septembre 1749 ; Intendant de Limoges en Mars 1757, & de Grenoble le 20 Juillet 1761, a épouſé, le 22 Juin 1751, *Hélene-Marie Moreau de Saint-Juſt*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Saint-Juſt & de Plancy, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne-Catherine Coignet*, dont : — 1. CHRISTOPHE-FRANÇOIS ; — 2. CHARLES-JEAN, né en 1763 ; — 3. & HÉLENE-FRANÇOISE.

*Troisieme Branche.*

Christophe Pajot, ſixieme fils de Léon, & de *Marie-Anne Oger*, intéreſſé dans les Poſtes, Secrétaire du Roi le 26 Juillet 1693, Grand-Audiencier le 29 Mars 1698, mort le 26 Octobre 1739, âgé de plus de 80 ans, avoit épouſé, le 18 Février 1664, *Marie-Anne Guyon*, morte le 4 Mars 1739, âgée de 30 ans, fille de *Jacques Guyon-du-Cheſnoy*, & de *Jeanne Bouvier*, dont il a eu: — Christophe-Joseph, qui ſuit; — & Pierre, Seigneur de Nozeau, Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Mars 1713, Maître des Requêtes le 15 Juin 1719, Intendant de Limoges en 1724, enſuite de Montauban & d'Orléans en 1740, marié, le 5 Août 1727, à *Geneviéve-Françoiſe de Verſoris*, fille unique de *Charles de Verſoris*, Seigneur d'Agy, Maître des Comptes à Paris, & de *Geneviéve Bourgoin de la Grange-Bateliere*, dont il a eu — Marie-Geneviéve-Rose-Ursule Pajot, mariée, 1°. le 21 Avril 1749, à *Marie-Louis-Claude-Bruno Langlois de Motteville*, Conſeiller au Parlement de Rouen, puis Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris; & 2°. à *Jacques de Fleſſelles*, Maître des Requêtes, Préſident au Grand-Conſeil & Intendant de Moulins.

Christophe-Joseph Pajot, Maître des Comptes à Paris le 5 Décembre 1709, mort le 5 Mars 1759, âgé de 74 ans, avoit épouſé, le 2 Août 1718, *Anne-Blanche Louvet*, fille de *Claude Louvet*, Payeur des Rentes, depuis remariée à Antoine-Marie Pajot, Seigneur du Boucher. Elle a eu du premier lit un fils, & une fille, mariée, le 13 Août 1737, à *Etienne-Pierre Hallée*, Seigneur d'Airval, Conſeiller au Grand-Conſeil.

Les armes: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes d'aigle de ſable, béquées & arrachées de gueules.*

PAISNEL. *Voyez* Paynel.

PALAGNIN, en Dauphiné: Famille dont nous allons donner une Notice, d'après un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force.*

François, Seigneur de Palagnin en Dauphiné, vivant en 1306, épouſa *Artaude de Grolée*, fille de *Joſſelin*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Ainarde de Mirebel.*

Jean de Palagnin, Chevalier, vivant en 1320, eut pour fille, — Berlione de Palagnin, mariée, le 13 Janvier 1343, à *Pierre d'Oncieux*, Seigneur de Dyane, fils de *Jean d'Oncieux*, Seigneur de Douvres, & d'*Alix de Septain.*

Sibuid de Palagnin, Chevalier, vivant en 1356, épouſa *Milone d'Arlos*, fille de *Gilles d'Arlos*, Seigneur de la Sernette, & de *Mafeline Laure.*

Etiennette de Palagnin étoit, en 1402, femme de *Perceval*, Seigneur *de Moyria*, Bailli de Bugey & de Valromey, fils d'*André*, Seigneur *de Moyria*, & d'*Aimonnette des Eſchelles*, ſa troiſieme femme.

Catherine de Palagnin fut mariée, en 1434, à *Antoine*, Seigneur *de Grolée*, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fils de *Guichard*, Seigneur *de Grolée*, & de *Béatrix de Breſſieux.*

Une autre Catherine de Palagnin fut, en 1438, femme de *Jean*, Seigneur *de la Teyſſonniere*, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu.

Guillaume, Seigneur de Palagnin & de Ciſſieu, eut pour fille, — Béatrix de Palagnin, Dame de Ciſſieu, mariée avec *Guillaume de la Poype*, Seigneur de Saint-Julin, fils d'*Etienne*, Seigneur de Serrieres, & de *Guillemette de la Porte*, ſa ſeconde femme.

Gaspard de Palagnin, Seigneur de Betemon, épouſa, en 1552, *Suſanne de Feron*, & en eut, — Anne de Palagnin, femme, le 14 Janvier 1580, de *François de la Balme*, Seigneur de Mares, fils de *Pierre de la Balme*, Seigneur dudit lieu.

Les armes: *d'or, à trois bandes d'azur.*

PALATIN DU RHIN. Les Comtes Palatins ont ſuccédé aux Comtes du Palais dès le commencement de l'Empire Germanique. Il y en avoit en

Baviere, en Saxe & en Thuringe. Les Comtes Palatins du Rhin étoient les plus conſidérables.

Evrard, fils de Conrad, Duc de Franconie, & frere de Conrad, Roi de Germanie, fut nommé *Palatin du Rhin* vers l'an 925, & mourut en 939. Le *Palatin du Rhin* a rang de huitieme Electeur, & la dignité d'Archi-Tréſorier de l'Empire. *Charles-Philippe-Théodore*, né le 11 Décembre 1724, Prince *de Sultzbach* le 20 Juillet 1733, Electeur Palatin le 4 Janvier 1743, a épouſé, le 17 Janvier 1742, *Marie-Eliſabeth-Aloïſe de Sultzbach*, ſa couſine-germaine, née le 17 Janvier 1721, fille aînée de *Joſeph-Charles*, Prince *de Sultzbach*.

L'Electeur Palatin eſt Catholique, & la plupart de ſes ſujets ſont de la Religion Prétendue Réformée. Ce Prince fait ſa réſidence à Manheim, dans le Palatinat. Il eſt Directeur du Cercle du Haut-Rhin, avec l'Evêque de Worms; de celui du Bas-Rhin, avec l'Archevêque de Mayence; & en qualité de Duc de Juliers, il eſt alternativement avec le Roi de Pruſſe, comme Duc de Cleves, & Directeur du Cercle de Weſtphalie avec l'Evêque de Munſter. Voyez, pour la liſte des *Palatins du Rhin*, depuis Evrard juſqu'aujourd'hui, *Moréri*, les Tablettes Généalogiques, *Part. I, p. 93*, & le Mémorial de l'Abbé *d'Eſtrées*, année 1752, *p. 275*.

* PALISSE (la), en Bourbonnois, Diocèſe d'Autun: Terre & Seigneurie acquiſe par

*Jacques de Chabannes*, I. du nom, Grand-Maître de France, qui la laiſſa à ſon fils aîné, — *Geoffroi de Chabannes*, Lieutenant-Général de la Province du Languedoc, Capitaine-Général d'Auvergne, Forez, Lyonnois, Beaujolois, Berri & Nivernois, Capitaine-Général des Francs-Archers, Conſeiller & Chambellan du Roi en 1462, 1469 & 1475. Il fut pere du Maréchal *de Chabannes*, qui ſous les regnes de Louis XII & de François I, parvint aux grands honneurs de Capitaine de 100 hommes d'armes, de Grand-Maître de France, de Général des Armées & de Maréchal de France. Il eſt nommé, par tous les Hiſtoriens du tems, *Jacques de Chabannes*, Seigneur de la Paliſſe. Voyez ce Dictionnaire au mot Chabannes.

PALISSOT: Famille noble originaire de Lorraine, dont voici une ſimple Notice.

Sébastien-Simon Palissot, Intendant des Bâtimens de Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, fils de N... Palissot, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Ferté, tué au ſiége de Montmédi en 1657, a laiſſé

Hubert Palissot, Chevalier, l'un des Conſeillers d'Etat de Léopold, Duc de Lorraine & de Bar, & ſon Avocat aux Requêtes du Palais, qui eſt mort à Nancy au mois de Novembre 1751. Il avoit épouſé *Marguerite-Charlotte de Remyon*, arriere-petite-fille de *Nicolas de Remyon*, Colonel d'un Régiment de ſon nom au ſervice de Charles IV, Duc de Lorraine, Commiſſaire-Général des troupes de ce Prince, & Commandant du Château de Vildſtein. Cette Famille s'eſt éteinte dans *Charles-François de Remyon*, ſon frere, Capitaine au ſervice de l'Empereur Charles VI, tué à la bataille de Krotska, donnée contre les Turcs en 1738. Elle portoit pour armes: *de gueules, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une épée garnie d'or, la pointe en haut, miſe en pal, accompagnée de deux molettes d'or, timbrées d'une molette de l'écu, environnée de deux cornettes, l'une d'or & l'autre de gueules, iſſantes d'un tortil d'or, d'argent & de gueules; le tout porté d'un armet d'argent, grillé d'or, environné d'un lambrequin aux métaux & couleurs ſuſdits.*

Hubert Palissot eut de *Marguerite-Charlotte de Remyon*, ſon épouſe: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Nicolas-François, né à Nancy en 1734, ancien Officier dans le Régiment de Soubiſe, maintenant Capitaine dans celui de Senlis; — 3. & Marie-Thérese, née à Nancy en 1736, mariée, à Paris, à *N... Poinſinet de Sivry*, Auteur de la Traduction de Pline, & de pluſieurs autres Ouvrages eſtimés, en vers & en proſe.

Charles Palissot, né auſſi à Nancy le 3 Janvier 1730, Poëte & Auteur comique, cité avec éloge, dès ſon enfance, dans la Bibliothéque de Lorraine de Dom *Calmet*, eſt connu dans le Public par différens Ouvrages qu'il a donnés. Il a épouſé 1°. *Jeanne Fleury*, morte au mois de Juillet 1772; & 2°. au mois d'Avril 1773, Demoiſelle *Agnès-Caroline Radel*. De ſon premier mariage il a: —— Hubert-Honoré Palissot, Ingénieur ordinaire du Roi, né à Paris le 26 Janvier 1749; — & Marie-Françoise, née auſſi à Paris le 14 Mai 1750.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'une étoile d'azur à la pointe du chevron.* Cimier: *une étoile d'azur, iſſante d'un armet morné, orné de ſon bourlet & de ſon lambrequin aux métal & couleur de l'écu.*

PALLAVICINI: Maiſon noble & ancienne en Italie, qui a produit diverſes branches, à Rome à Gênes & en Lombardie.

Les Pallavicini de Rome, dont ſont ſortis pluſieurs Cardinaux & d'autres grands hommes, ſont Princes de Civitella. Les Pallavicini de Gênes ſont auſſi en grande conſidération.

Il y a dans les Etats de Savoie une branche de la Maiſon de Pallavicini, Marquis de Ceva, dont étoient: —— Charles Pallavicini, Ambaſſadeur des Ducs *de Savoie* en Eſpagne, Chevalier de l'Annonciade en 1585; — & Charles-Emmanuel Pallavicini, Marquis de Frabouſe, Grand-Chambellan & Grand-Maître-d'Hôtel du Duc *de Savoie*, Chevalier de l'Annonciade en 1648. Voyez *Imhoff*, en ſes Familles d'Italie.

PALLU, à Paris: Famille dont étoit

Bertrand Pallu, Seigneur du Ruau, Secrétaire du Roi, Fermier-Général, mort le 12 Mars 1709. Il avoit épouſé *Marie Varice*, & en eut: — René, qui ſuit; — & Jacques, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

René Pallu, Seigneur du Ruau, d'abord Conſeiller au Châtelet en 1681, puis Conſeiller en la troiſieme des Enquêtes le 11 Juillet 1687, monta à la Grand-Chambre en 1720, dont il étoit Doyen quand il mourut, le 24 Mai 1740, âgé de près de 80 ans. Il avoit épouſé *Catherine Barboteau*, morte en Décembre 1729, fille de *Jean*, Contrôleur au payement des gages des Officiers domeſtiques de la Maiſon du Roi. Ils eurent de leur mariage: — Bertrand-René, qui ſuit; — & Marie-Catherine, mariée, le 8 Février 1730, à *Louis-Antoine Rouillé*, Comte de Jouy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat le 20 Septembre 1761. Voyez Rouillé.

Bertrand-René Pallu, Seigneur du Ruau, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Juin 1718, puis Maître des Requêtes en 1726, Intendant de Moulins en 1734, & de Lyon en 1738, a épouſé, le 21 Décembre 1733, *Eliſabeth-Cécile de la Vieuville*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il en a poſtérité.

Jacques Pallu, Seigneur d'Andigny & d'Hérouville, ſecond fils de Bertrand, & de *Marie Varice*, Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Octobre 1673, honoraire le 3 Juin 1699, épouſa 1°. *Françoiſe Truffier*; & 2°. *Michelle Chanlatte*, morte, fille de *Nicolas Chanlatte*, Echevin de Paris, Directeur-Général de la Compagnie des Indes, & de *Madelene Soulet*. Du premier lit ſont ſorties deux filles, ſçavoir: — Françoise-Michelle Pallu, mariée à *Ange Pinon*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte le 8 Décembre 1754, dont des enfans; — & Marie-Agnès.

Les armes: *d'argent, à un palmier de ſinople, accoſté de deux mouchetures d'hermines de ſable.*

* PALLUAU, en Poitou, Diocèſe de Luçon: Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, qui fut acquiſe du Duc *de Rouanois* par

*Jacques de Clairembault*, Seigneur de Chantebuzain, pere, par ſa femme, *Louiſe Rigaud de Millepieds*, de — *Philippe Clairembault*, en faveur duquel la Baronnie de *Palluau* fut érigée en *Comté*, par Lettres d'Avril 1622, regiſtrées au Parlement le 30 Août 1640, & en la Chambre des Comptes le 30 Juillet

1644. Le Comte *de Palluau*, qui fut fait Maréchal de France en 1653, & Chevalier des Ordres du Roi, n'eut de ſa femme, *Louiſe-Françoiſe Bouthilier de Chavigny*, que deux fils, morts ſans alliance.

PALMES ou PALME : Il exiſte en Angleterre deux branches d'une Famille de ce nom, qui tire ſon origine de

MANFRED DE PALMES, vivant en 1190.

Une Généalogie, ſignée *Edmundſon*, Héraut d'armes à Londres, dont une copie, traduite de l'Anglois, eſt dépoſée à la Bibliotheque du Roi, *cotté* 1, apprend qu'il fut le premier qui s'établit dans ce Royaume, où *Milo*, Seigneur *de Herfort*, premier Connétable d'Angleterre, lui fit donation d'une partie de la Seigneurie de Tanton, dans le Comté de Sommerſet.

GUILLAUME DE PALMES, iſſu de MANFRED, fut Seigneur de Naburne, dans le Comté d'Yorck, en 1208.

GUILLAUME DE PALMES, II. du nom, petit-fils de ce dernier, eſt qualifié *Chevalier* vers l'an 1300, & la plupart de ceux de cette Famille, dont la filiation directe eſt très-bien ſuivie, ſe ſont alliés à des Maiſons nobles & connues.

Il exiſte auſſi en France, depuis plus de quatre ſiécles, une Famille du même nom, recommandable par ſes ſervices & diſtinguée par ſes alliances, laquelle paroît bien avoir la même origine, les Rois d'Angleterre ayant poſſédé dans ce Royaume pluſieurs grandes Provinces, telles que la Normandie, la Guienne, le Poitou, l'Anjou & une partie du Berri. C'eſt ce qu'on voit dans les Hiſtoires de France & d'Angleterre. Mais le premier, juſqu'à préſent, dont on ait connoiſſance par titres, eſt

FRANÇOIS DE PALMES, qui ſervoit en Languedoc ſous le gouvernement du Comte *d'Armagnac*, dans la Compagnie de *Touzet d'Ampoly*, dès le 8 Octobre 1355, comme il conſte par une montre originale de cette date, conſervée à la Bibliothéque du Roi, *cotté* 2.

NIEHOLE DE PALMES eſt nommé dans un Mandement, donné après l'Octave de la Saint-Martin d'été l'an de grace 1365, de par le Gouverneur de la Comté de Blois, pour le payement d'une rente de 7 livres tournois. Il y eſt qualifié *Monſieur*, titre qui n'étoit donné pour lors qu'aux Chevaliers ou aux Gentilshommes de haut parage. Voyez le Traité de la Nobleſſe par *la Roque*.

PIERRE & BURGENTO DE PALMES ſervirent le Roi CHARLES VII dans ſes Armées, & furent employés auprès de ce Prince en qualité d'*Ecuyers*, en 1441, dit un *Mémoire* manuſcrit, *cotté* 4.

GILLES DE PALMES, Chanoine de l'Egliſe Collégiale & Séculiere de Saint-Aignan en Berri, loua une maiſon ſituée dans la rue de France en 1488, & inſtitua pour ſes hoirs ou héritiers, LOUIS DE PALMES, dont il ſera parlé ci-après, & *Jean le Conte*, mari d'ANNETTE DE PALMES, ſa ſœur, comme il appert par les Regiſtres dudit Chapitre de l'année 1494.

GUILLAUME DE PALMES, Chanoine de la même Egliſe, donna, pour le ſervice de la *Viſitation*, le pré appellé *Baigneſſe*, & trois livres de rente, pour laquelle donation il y eut une Enquête l'an 1540, comme il conſte par les mêmes Regiſtres.

ANTOINE-MARIE DE PALMES ſervit le Roi FRANÇOIS I dans les guerres de ſon tems. On le trouve employé en qualité d'homme d'armes de ſes Ordonnances, & l'un des premiers dans deux montres des années 1538 & 1539.

LOUIS DE PALMES, nommé héritier de GILLES, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Aignan, dont on a parlé ci-deſſus, eſt qualifié *Ecuyer* dans différens titres, & nommément dans une quittance originale en date du 25 Avril 1509, concernant cette ſucceſſion. Il ſervit auſſi le Roi FRANÇOIS I dans ſes Compagnies d'Ordonnance, comme il paroît par le teſtament de GABRIEL, ſon fils, qui ſuit.

GABRIEL DE PALMES, Ecuyer, homme d'armes des Ordonnances du Roi, né en 1518, épouſa, 1°. en 1553, *Marie de Rennes*, fille de *Jacques*, Seigneur de l'Eſtang, Bourſiere, du Parc, &c. & de *Marie Hamelin*, alliée à la Maiſon de *Maillé*, par le mariage de *Françoiſe de Maillé*, fille de *Jean*, Baron de la

Tour-Landry, & de *Jeanne Chabot*, avec *Claude Hamelin*, Seigneur du Moulin; & 2°. *Anne Binet*, d'une ancienne Nobleſſe de Touraine. Il mourut le 1 Janvier 1591, âgé de 73 ans, laiſſant du premier lit, pour fils aîné:

Jacques de Palmes, I. du nom, né en 1556, lequel hérita, du chef de ſa mere, de pluſieurs parties de biens énoncés dans le partage de la ſucceſſion du Seigneur *de l'Eſtang*, ſon ayeul, fait & paſſé le 15 Août 1560. Il teſta le 12 Décembre 1618, & laiſſa de *Marie de Pillet*, ſa femme: — Jacques, qui ſuit; — & trois filles.

Jacques de Palmes, II. du nom, partagea avec ſes ſœurs les biens de ſes pere & mere, le 28 Septembre 1638, & étoit mort en 1663, ſuivant un acte de la même année, où ſa femme & ſes enfans ſont nommés. Il avoit épouſé *Sébaſtienne Berthelot*, iſſue d'une Famille noble de Touraine, dont: — 1. Claude, mort ſans poſtérité; — 2. François, qui ſervit dans les Mouſquetaires du Roi au ſiége de Marſal en 1663, & à ceux de Charleroi, Tournay, Douay & Lille en 1667. Il paſſa enſuite au ſecours de Candie en 1669, avec les troupes que Louis XIV y envoya, ſous les ordres du Duc *de Navailles*, & y perdit la vie dans une ſortie où il commandoit les Enfans perdus; — 3. Jacques, qui ſuit; — 4. & Marie.

Jacques de Palmes, III. du nom, Seigneur de Vaudenuit, &c. né le 5 Janvier 1636, épouſa, en 1665, *Marie-Marguerite Martini*, teſta le 15 Octobre 1678, & mourut en 1680, laiſſant: — 1. Jacques-Nicolas, qui ſuit; — 2. Louis, reçu Mouſquetaire du Roi le 1 Janvier 1695, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont, par Commiſſion du 4 Mars 1704, tué en 1708; — 3. Pierre, auteur d'une branche rapportée ci-après; — & cinq filles, l'une deſquelles, nommée Jeanne de Palmes, veuve en premieres noces de *François Burin*, Seigneur de Riequebourg, la Neufville, &c. a épouſé 2°. *Jean Thevenin*, ancien Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, fils puîné de *Jean*, Capitaine & Major du Régiment de la Serre, & de *Jeanne de la Chaiſe*, dont elle a: — (a) *Jean Thevenin*, Baron de Tanlay, Marquis de Thoré, Seigneur de Saint-Vinemer, Rugny, Chamelard, Pruſy, Bernon, Aureville, Vanlay, Melizay, &c. Conſeiller honoraire au Parlement de Paris, reçu aux Etats de Bourgogne dans l'Ordre de la Nobleſſe; — (b) *Marc-Claude Thevenin*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; (c) & *Jeanne Thevenin*, mariée à *René-François de Glerault-de-la-Gohier*, Seigneur de Saint-Mars, Gentilhomme du pere du Duc d'Orléans d'aujourd'hui, & Chevalier de Saint-Lazare.

Jacques-Nicolas de Palmes, Seigneur de Vaudenuit, du Hamel, la Porte, &c. né le 19 Mars 1672, après avoir fait ſes premieres armes dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, fut nommé Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, par Commiſſion du 13 Mars 1695; ſervit en cette qualité au ſiége de Venloo en 1702, fut donné en ôtage pendant la capitulation; devint Capitaine de Grenadiers, par Lettres du 31 Juillet 1708; ſe diſtingua pendant la campagne de cette année, à l'arriere-garde d'Oudenarde; à l'attaque de l'Effinguen, plus particulierement encore à la défenſe de Gand, où, avec trois Compagnies de ſon Corps & neuf autres à ſes ordres, il culbuta & battit quatre bataillons Anglois dans une ſortie, & prit de ſa main le Commandant de la tranchée; attaqua & battit encore les ennemis à la tête du pont d'Etrun, avec une troupe de Grenadiers à peine égale à la leur; fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Malplaquet en 1709; reçut la Croix de Saint-Louis de Louis XIV en 1710; fut nommé Commandant de bataillon en 1711, Major le 22 Octobre 1712, & Lieutenant-Colonel le 14 Octobre 1719. Ses ſervices furent récompenſés de la Lieutenance de Roi de Berg-Saint-Vinox, par Brevet du 22 Août 1725. Il eſt mort Commandant dans cette place le 13 Février 1741, & a été enterré au Couvent des Dominicains de ladite Ville. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Août 1719, *Marie-Victoire-Romaine de Gherbode-d'Eſpaing*, morte le 3 Octobre 1774, veuve de *Henri François de Prudhomme-d'Ailly*, Seigneur de Hannecamps, &c. fille aînée de *Jean-Philippe de Gherbode*, Seigneur d'Eſpaing, Herſeaux, Mernes, Fromont, le Fermont, Agnieres, Givenchy en partie, & autres

autres lieux, d'une ancienne Nobleſſe de Flandres, & d'*Eléonore de Mailly-Couronel.* Voyez GHERBODE. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-ROMAIN DE PALMES, mort le 31 Mars 1768, des ſuites d'une longue maladie, après avoir ſervi le Roi pendant 14 ans, tant en qualité d'Enſeigne de la Colonelle, & de Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, que dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, où il eut deux chevaux tués ſous lui aux batailles de Dettingen & de Fontenoy ; — 2. LOUIS-PHILIPPE-MARIE, qui ſuit ; — 3. & JULIEN-LOUIS-PHILIPPE-ERNEST DE PALMES, mort à Lille, âgé de 15 ans, le 1. Novembre 1748.

LOUIS-PHILIPPE-MARIE, Comte DE PALMES-D'ESPAING, Seigneur dudit lieu, du Hamel, la Porte, du Mez, Annezin, Beauffort & autres Terres en Flandres, ſeul héritier de tous les biens de la Maiſon de *Gherbode*, du chef de ſa mere, a été créé *Comte*, ainſi que PIERRE-ANDRÉ DE PALMES-DE-VIEUXPRÈS, mentionné ci-après, par Lettres-Patentes enregiſtrées au Parlement de Flandres, au Bureau des Finances & à la Gouvernance de Lille, portant conceſſion perpétuelle dudit titre pour eux & leurs deſcendans, accordées par Louis XV, & de l'avis de ſon Conſeil, en récompenſe de leurs ſervices, & en conſidération de ceux de leurs ancêtres & de leur ancienne nobleſſe. Il ſert dans le Régiment des Gardes-Françoiſes depuis le 6 Décembre 1742, qu'il fut reçu Gentilhomme à drapeaux, a été fait Enſeigne le 17 Mai 1744, Enſeigne à Pique le 19 Février 1745, Enſeigne de Grenadiers au camp ſous Tournay, le 5 Juin ſuivant, Sous-Lieutenant le 4 Novembre de la même année, Chevalier de Saint-Louis le 15 Mai 1756, Lieutenant le 23 Décembre 1759, Lieutenant de Grenadiers le 21 Février 1761, Colonel d'infanterie par Commiſſion du 28 Juin 1766, eſt Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment depuis le 14 Avril 1771. Il a épouſé, par contrat du 29 Décembre 1759, *Marie-Iſabelle-Henriette*, Baronne *de Goër-de-Herve* & du Saint Empire, fille de *Jacques-Denis-François*, Baron *de Goër-de-Herve* & du Saint-Empire, Seigneur de Foreſt, Haltinnes, Herck, Gramptinnes, Mezeroul, les Tombes, &c. haut Voué héréditaire de Leerne & de Weſpe, & de *Henriette-Amélie*, Comteſſe *de Hoënsbroëck de Geulle*, d'une ancienne nobleſſe du Duché de Limbourg. Voyez GOER-DE-HERVE.

*Branche Cadette.*

PIERRE DE PALMES, Seigneur de Vieuxprès, fils puîné de JACQUES, III. du nom, & de *Marie-Marguerite Martini*, ſervit, ainſi que ſes freres, dans les Mouſquetaires du Roi, & fut depuis Inſpecteur-Général de la Colonie de Saint-Domingue & des troupes de la partie du Sud. Il épouſa, en 1717, *Anne-Gabrielle de Chamborant-du-Boucheron*, fille de *Jacques*, Seigneur du Boucheron, & d'*Anne Guyot-de-la-Mirande*, iſſue de l'ancienne Maiſon de *Chamborant* en Poitou, de la Branche de Villevert, rameau de celle de Droux. Voyez CHAMBORANT. De ce mariage eſt né :

PIERRE-ANDRÉ, Comte DE PALMES-VIEUXPRÈS, mentionné ci-devant, Seigneur de la Cormeniere en Agenois, qui commença à porter les armes dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de Rochefort, où il fut reçu le 16 Janvier 1740 ; a été nommé Enſeigne des troupes de Marine à Saint-Domingue le 1 Janvier 1744, Enſeigne à Drapeaux au Régiment des Gardes-Françoiſes le 25 Janvier 1746 ; ſucceſſivement Enſeigne à pique le 11 Février 1747, Sous-Lieutenant le 13 Avril 1749, Chevalier de Saint-Louis en Juin 1754, Lieutenant le 15 Janvier 1761, Lieutenant de Grenadiers le 21 Mars 1762, Colonel d'Infanterie par Commiſſion le 17 Mai 1767, & Capitaine de Grenadiers le 15 Avril 1771. Il eſt mort à Paris le 6 Mars 1775, ſans alliance, & a été enterré à Saint-Euſtache.

Les armes : *d'or, au palmier de ſinople chargé d'un croiſſant d'argent.* Deviſe : IN ADVERSIS VIRTUS.

Il y a en Allemagne une Famille du même nom, qui poſſede de grandes

Terres, & qui porte auſſi pour armes un *palmier* : elle eſt repréſentée actuellement par les Comte & Baron DE PALMES. On ne ſçait pas ſi elle a quelque rapport avec celle dont on vient de donner l'extrait, lequel a été dreſſé ſur titres originaux ou copies collationnées.

PALMIER, en Dauphiné. Ancienne Nobleſſe, dont voici une notice, d'après *Piganiol de la Force.*

JEAN DE PALMIER épouſa, le 6 Janvier 1417, *Pernette de la Teyſſonniere*, fille de *Jean*, Seigneur de la Teyſſonniere, & de *Catherine de Palagnin*, dont entr'autres enfans : — GERENTON DE PALMIER, Chanoine & Maître du Chœur de l'Egliſe Cathédrale de Valence en Dauphiné en 1462.

ENNEMOND DE PALMIER fut Prieur de Boiſſe en Breſſe en 1464; —— MATHIEU DE PALMIER, d'abord Chevalier de Malte, fut Archevêque de Matera au Royaume de Naples; —— LUCRÉCE DE PALMIER fut femme de *Claude de Baronat*, Seigneur de Polemieu, Préſident au Parlement de Dombes.

JEAN DE PALMIER, Seigneur de la Baſtie, de Ternay & de la Palu, en Dauphiné, Premier Préſident au Parlement de Grenoble, épouſa *Meraude Paterin*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & CATHERINE, femme de *Jean de Chapponay*, Seigneur de Feſins, fils de *Philibert de Chapponay*, Seigneur de Feſins, & de *Françoiſe de Villars.*

JEAN DE PALMIER, Seigneur de la Baſtie, de Ternay, de la Palu & de Montgaſcon, épouſa *Luquette de Beauvoir*, dont quatre filles, ſçavoir : — MERAUDE DE PALMIER, femme, en 1538, de *Gaſpard de Chalant*, Seigneur de Montbreton, fils de *Humbert de Chalant*, Seigneur de Fins, & de *Charlotte de Clermont*; — la ſeconde, ANNE DE PALMIER, femme, en 1543, de *Philibert de Gaſpard*, Seigneur du Breuil, & de *Marguerite de Godon*; — la troiſieme, nommée LOUISE DE PALMIER, épouſa 1°. *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu & de Vacillieu; 2°. le 18 Janvier 1544, *Jean de Buſſy*, Seigneur d'Eyria, fils de *Pierre de Buſſy*, Chevalier de l'Ordre de Savoie, Seigneur d'Eyria, Vauluiſant & Lionnieres, Baron de Brion & de *Jeanne de Menton*; — & la quatrieme, LUCQUE DE PALMIER, femme de *Richard*, Baron de Jauſſac en Velay.

On trouve FRANÇOIS DE PALMIER, Chancelier de Dauphiné, qui fut préſent à l'acte par lequel le Dauphin *Humbert* donna le Dauphiné à CHARLES, fils de France, depuis Roi ſous le nom de CHARLES V. Cet acte eſt du 26 Juillet 1349.

Les armes de cette ancienne Famille, que nous croyons éteinte, ſont : *d'azur, à trois palmes d'or, 2 & 1.*

PALU (DE LA) : C'eſt une des plus anciennes Maiſons de la Province de Breſſe, & une de celles qui ont eu les plus belles alliances & le plus de dignités. Les titres ſont entre les mains de la branche aînée, qui n'étoit plus en France lorſque *Guichenon* écrivoit. Voici ce que cet Hiſtorien de Breſſe & de Bugey dit de cette Maiſon.

I. PIERRE DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, vivoit en 1151, & épouſa une fille nommée *Clémence*, dont il eut — 1. ETIENNE, Seigneur de Varembon, mort ſans hoirs; —— 2. GUI, qui ſuit; —— 3. & GUILLAUME, Chanoine & Comte de Lyon, ce qui prouve que ſon pere n'étoit pas le premier de ſa Maiſon, puiſqu'il falloit, dans ce tems-là, pour être reçu, faire preuve de quatre races. Il étoit mort en 1243.

II. GUI DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, fit quelques dons, en 1202, à l'Abbaye de la Chaſſagne. De ſa femme, qui n'eſt point connue, il eut : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Vienne en Dauphiné; — 3. GUI, Chanoine, Prévôt, puis Archidiacre & Comte de Lyon en 1248; — 4. & ETIENNE, Chevalier, pere de PIERRE DE LA PALU.

III. Guillaume de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varembon, de Châtillon, de Saint-Mauris & de Remens, vivant en 1250, eut de son épouse, dont le nom est ignoré : — 1. Girard, qui suit ; — 2. Guigues, Chevalier, Seigneur de Châtillon, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 3. Gui, Chanoine, Archidiacre & Comte de Lyon en 1255 ; — 4. & Marguerite, femme d'*Archambaut*, Seigneur *de Buenc* en 1260.

IV. Girard de la Palu, Chevalier, Seigneur de Varembon, de Richemont & de Bouligneux en 1260, mourut en 1300, laissant pour enfans : — 1. Aimé, qui suit ; — 2. Jean, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1298 ; — 3. Jean de la Palu, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Richemont, qui épousa, en 1323, *Jeanne de Chaudré*, fille de *Hugonin*, Seigneur de *Chaudré*, & de *Béatrix de Grolée*, dont il eut deux filles, l'une desquelles, nommée Sibille de la Palu, Dame de Richemont & de la Poype, fut mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur de *Chandieu* & de Marennes en 1337 ; & 2°. à *Henri*, Seigneur *de Varax*, Chevalier ; — 4. Perceval, Chanoine & Comte de Lyon, mort l'an 1332 ; —— 5. Pierre, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur en Théologie & Patriarche de Jérusalem ; —— 6. & Marguerite, mariée à *Geoffroy*, Seigneur *de Gramont* en Bugey.

V. Aimé de la Palu, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, & de Bouligneux, mort en 1318, avoit épousé, en 1308, *Jeanne de Montbel*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montbel* & d'Entremont, & de *Marguerite de Joinville*. Leurs enfans furent : — 1. Pierre, qui suit ; — 2. Hugues, Seigneur de Saint-Julien & de Bouligneux, auteur de la Branche de Bouligneux, rapportée ci-après ; — 3. & Sibille, femme 1°. de *Louis de Vassalieu*, Chevalier, & 2°. de *Guillaume de Varax*, Seigneur de Romans.

VI. Pierre de la Palu, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, Bailli d'Amiens, de Lille & de Douay, Sénéchal de Carcassonne & de Beziers, vivant en 1336, épousa 1°. *Eléonore de Cossonnay*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marie de Luyrieux*, fille de *Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Cueille. Du second lit il eut : — 1. Claude, Seigneur de Varembon, mort sans hoirs ; —— 2. Aimé, qui suit ; — 3. Louis, Abbé de Tournus en Bourgogne, mort en 1409 ; — 4. Jean, Religieux au Couvent des Freres-Prêcheurs à Lyon ; —— 5. Pierre de la Palu de Varembon, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1393 ; — 6. & Clémence, mariée à *Guillaume de la Baume*, Seigneur de l'Abergement.

Pierre de la Palu, Seigneur de Varembon, eut encore un fils naturel, nommé Humbert, qui a fait la branche des Seigneurs de la Roche, rapportée à la fin de cette Généalogie.

VII. Aimé de la Palu, II. du nom, Seigneur de Varembon & Saint-Julien en 1365, fut marié 1°. à *Jeanne de la Chambre*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. à *Alix de Corgenon*, fille de *Humbert*, & d'*Aimard de Mirebel*. De ce second mariage sortirent : — 1. Guigues, qui suit ; — 2. Louis, Abbé d'Ambronay & de Tournus en 1417 ; ensuite Evêque de Lausanne, puis Cardinal du titre de Saint-Anastase en 1443, mort en 1451 ; — 3. Jean, Prieur de Payerne en 1443 ; — 4. Girard, Seigneur de Saint-Julien, mort sans hoirs en 1411 ; — 5. Henri, Chanoine & Comte de Lyon ; — 6. Pierre, aussi Chanoine & Comte de Lyon en 1382, décédé en 1393 ; — 7. Jean, Religieux d'Ambronay ; — 8, 9 & 10. & trois filles.

VIII. Guigues de la Palu, Seigneur de Varembon & Saint-Julien, Bailli de Bresse en 1399, fonda le Couvent de Saint-Dominique à Bourg en Bresse l'an 1415, & mourut en 1422. Il avoit épousé *Ainarde de la Baulme*, Dame de la Baulme en Bugey, fille de *Humbert de la Baulme*, & de *Catherine de Luyrieux*. Il laissa pour enfans : —— 1. François, qui suit ; — 2. Philbert, Seigneur de Saint-Julien, marié à *Jeanne de Guerentine*, Dame d'honneur de la Duchesse *de Savoie*, dont trois filles, sçavoir : — Louise, morte sans alliance ; — Philberte, femme, l'an 1495, de *Louis d'Orsans*, Seigneur de Sambrin, fils de *Henri* ; — & Marie de la Palu ; — 3. Antoine, Seigneur de Toi-

ſia, nommé vulgairement *le petit Varembon*, Conſeiller & Chambellan du Duc *de Savoie*, lequel épouſa *Claudine Raulin*, veuve de *Jacques de Montbel*, Comte d'Entremont, & fille de *Nicolas Raulin*, Seigneur d'Authune, Chancelier de Bourgogne, & de *Guigonne de Salins:* il n'en eut point d'enfans; — 4. JEANNE, mariée, en 1419, à *Mathieu de Talane*, Seigneur de la Grange & de Noailly en Forez; — 5. ANNE, femme d'*Amé de Chalant*, Seigneur de Varcy; — 6. ANTOINETTE, épouſe de *Jean de Compeys*, Seigneur de Gruffy en Savoie; — 7. LOUISE, femme de *Louis*, Seigneur *de Langins* au Pays de Vaux; — 8. CLAUDINE, mariée à *Antoine de Saſſenage*, Seigneur de Montgaud; —— 9. MARGUERITE, épouſe de *Hugues de Saluces*, Seigneur de Cardé; —— 10. & AGNÈS, femme de *Pierre*, Seigneur *de Miritel* en Dauphiné.

IX. FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de Varembon & de Beaumont-ſur-Vigenne, Comte de la Roche & de Petite-Pierre, Chevalier de l'Ordre de Savoie, épouſa 1°. en 1431, ANNE DE LA PALU, ſa parente, fille unique & héritiere de PIERRE DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, & de *Marguerite de Montchenic;* 2°. en 1432, *Marguerite de Petite-Pierre*, fille & héritiere de *Bernard*, Comte de Petite-Pierre, & de *Gillette de Villers-Sexel;* & 3°. *Louiſe Rabin*, Dame de Cypriotte, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint: —— 1. PHILBERT-PHILIPPE, qui ſuit; & du ſecond ſortirent: — 2. MARGUERITE, mariée à *Jean*, Seigneur *du Verſey;* —— 3. & PHILBERTE, femme de *Martin de Chalangin*, Seigneur de Bonnevaux.

X. PHILBERT-PHILIPPE DE LA PALU, Chevalier, Comte de la Roche, Seigneur de Varembon, &c. mort en 1471, avoit épouſé *Iſabelle de Neufchâtel*, fille de *Jean*, Seigneur de Montagne, Chevalier de la Toiſon d'or, & de *Marguerite de Caſtro*. Il en eut: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Villers, Abbé de Luxeul, mort en 1535; — 3. HENRI, Seigneur de Bouligneux, décédé ſans hoirs; — 4. & MARGUERITE, femme, en 1485, d'*Amé de Laubeſpin*, Seigneur dudit lieu & de l'Iſle en Comté.

XI. CLAUDE DE LA PALU, Comte de la Roche, Seigneur de Varembon & de Bouligneux, mort en 1517, avoit épouſé, en 1485, *Conſtance-Marie Sforce*, fille de *Louis Sforce*, Duc de Milan, dont il n'eut point d'enfans.

*Branche des Seigneurs de* BOULIGNEUX.

VI. HUGUES DE LA PALU, Seigneur de Saint-Julien & de Bouligneux, ſecond fils d'AIMÉ DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, &c. & de *Jeanne de Montbel*, épouſa *Françoiſe de Grolée*, dont: — 1. HUGUES, Seigneur de Bouligneux, mort ſans enfans *d'Eléonore de Tuis*, Dame dudit lieu, fille de *Jean*, Seigneur de Tuis en Dombes, qu'il avoit épouſée en 1337; — 2. & PIERRE, qui ſuit.

VII. PIERRE DE LA PALU, dit *Alégret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux en 1387, étant devenu héritier de ſon frere, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. HUGUES, mort jeune; — 3. & PIERRE.

VIII. GUILLAUME DE LA PALU, dit *Alegret*, Chevalier, Seigneur de Bouligneux, tué, l'an 1424, à la bataille de Verneuil, contre les Anglois, avoit épouſé *Marguerite de Dyo*, Dame de la Villardiere, fille de *Gui*, Seigneur de Flechieres. Leurs enfans furent: — PIERRE, qui ſuit; — & CATHERIN, femme 1°. de *Lancelot de Chaudré*, III. du nom, Seigneur de Montfalcon; & 2°. de *Jean de Saint-Amour*, Seigneur de Vinzelles.

IX. PIERRE DE LA PALU, II. du nom, Seigneur de Bouligneux, mort en 1445, avoit épouſé *Marguerite*, fille de *N... de Montchenic*, & de *Polye de Breſſieux*, ſa premiere femme, dont, pour fille unique,

X. ANNE DE LA PALU, Dame de Bouligneux, premiere femme de FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de Varembon, ſon parent, mentionné à la branche précédente.

*Branche des Seigneurs de* CHATILLON, SAINT-MAURIS, *&c.*

IV. GUIGUES ou GUI DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Varembon, ſecond fils de GUILLAUME, Seigneur de Varembom, Châtillon, Saint-Mauris, &c. mourut en 1269, laiſſant : —— GIRARD, qui ſuit ; — & GUICHARDE, femme de *Pierre d'Oncieux*, Chevalier, Seigneur de Douvres en Bugey.

V. GIRARD DE LA PALU, Chevalier, Seigneur de Châtillon, Saint-Mauris, de Remens & de Virechâtel, vivant en 1295, eut pour enfans : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Seigneur de Virechâtel, marié, en 1344, à *Marguerite de Cliſſé*, dont une fille unique, — CATHERINE DE LA PALU, femme de *Humbert de Filigny*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — 3. JEAN, Seigneur de Villemonthier, en 1395 ; — 4. & LUQUE, mariée à *Etienne de Portebeuf*, Seigneur de la Poype de Corent en 1300.

VI. GUI ou GUIGUES DE LA PALU, II. du nom, Seigneur de Châtillon, Saint-Mauris & de Remens, épouſa, en 1307, *Agnès de Miolans*, dont : — JEAN, qui ſuit, — & ROBERT, Seigneur de Saint-Mauris, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Gui de Tholoſe*, Dame de Bomay en Comté l'an 1371.

VII. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Châtillon & Saint-Mauris, épouſa *Béatrix de Grolée*, fille de *Gui*, Seigneur de Nerieu, & de *Catherine de Thuilliers*. Leurs enfans furent : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. JEAN, Prieur de Cuſance, puis Abbé d'Aiſnay en 1370 ; — 3. JACQUETTE, femme de *Jean de Verneys*, Seigneur d'Arginy en Beaujolois ; — 4. & CATHERINE, mariée à *Meraut*, Seigneur *de Franchelins*.

VIII. GUI DE LA PALU, III. du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Mauris, vivant en 1340, épouſa 1°. *Catherine de Corgenon* ; & 2°. *Claudine du Plantay*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Plantay, & de *Jeanne de Froments*. Du premier lit il eut : — 1. EUSTACHE DE LA PALU, mort ſans hoirs ; & du ſecond : — 2. GUI, qui ſuit ; — 3. JEAN ; — 4. CATHERINE, femme de *Guillaume*, Seigneur du Champdivers ; — 5. & ANTOINETTE.

IX. GUI DE LA PALU, IV. du nom, Seigneur de Châtillon & de Saint-Mauris en 1424, épouſa *Alix de Charlieu*, Dame de Jarnoſſe, dont : — 1. GUI, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Jarnoſſe, rapportée ci-après ; — 3. & ROBERT, Chevalier.

X. GUI DE LA PALU, V. du nom, Seigneur de Châtillon, de la Palu & de Saint-Mauris, fut marié 1°. avec *Iſabeau de Savigny*, Dame de Beauregard en Comté, avec laquelle il vivoit en 1440 ; & 2°. à *Iſabeau de Cuſance*, veuve de *Gaſpard*, Comte *de Varax*, & fille de *Jean*, Seigneur *de Cuſance*, & de *Jeanne de Beaujeu*. Il n'eut point d'enfans de ce ſecond lit, mais du premier vint :

XI. HUGUES DE LA PALU, Chevalier, Comte de Varax, Seigneur de Châtillon, & de Richemont, Gouverneur & Maréchal de Savoie, Lieutenant-Général en Dauphiné en 1494, pour le Roi CHARLES VIII. Il épouſa, 1°. *Gilberte de Varax*, fille unique & héritiere de *Gaſpard*, II. du nom, Comte *de Varax*, & de *Catherine de Seyſſel*, dont deux filles, — BARBE, & FRANÇOISE DE LA PALU, mortes ſans alliance ; & 2°. *Antoinette de Polignac*, fille de *Guillaume*, Vicomte *de Polignac*, & d'*Aimée de Saluces*. Du ſecond lit il eut : — 1. JEAN-PHILBERT, qui ſuit ; — 2. ADRIANE, Abbeſſe de Saint-Jean d'Autun ; — 3. GILBERTE, mariée à *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Chevalier de la Toiſon d'or, & Grand-Maître d'Eſpagne ; — 4. CLAUDINE, mariée à *Claude de Vaudray*, Seigneur de l'Aigle ; — 5. & PHILIPPINE.

XII. JEAN-PHILBERT DE LA PALU, Comte de Varax & de la Roche, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & Lieutenant-Général pour le Duc de Savoie au Gouvernement de Breſſe, épouſa, en 1506, *Blaiſe de Laubeſpin*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Laubeſpin & de l'Iſle, & de MARGUERITE DE LA PALU, dont il n'eut point d'enfans ; & mourut en 1527, laiſſant tous ſes biens à JEAN DE LA PALU, Seigneur de Jarnoſſe, ſon couſin, mentionné ci-après.

*Branche des Seigneurs de* JARNOSSE.

X. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Jarnoſſe, & de Vilercys, ſecond fils de GUI, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Alix de Charlieu*, Dame de Jarnoſſe, épouſa *Jeanne Maréchal*, fille d'*Imbert*, Seigneur de Meximieux, & de *Jeanne de Menthon*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. & 3. BONIFACE & JEAN, morts jeunes.

XI. ANTOINE DE LA PALU, Seigneur de Jarnoſſe, Meilly, Vilercys, épouſa *Agnès de Gelan*, fille de *Pierre*, Seigneur de Meilly, & de *Jacqueline de la Tournelle*. Elle étoit veuve de *Louis de la Vieuville*, Seigneur de Noran, & eut de ſon ſecond mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ETIENNE, auteur de la branche de Meilly & de Bouligneux, rapportée ci-après ; — 3. JEANNE, femme de *Claude du Boſc*, Seigneur dudit lieu : — 4. & CLAUDINE, mariée à *Henri de Moles*, Seigneur de Vougy.

XII. JEAN DE LA PALU, II. du nom, Seigneur de Jarnoſſe, & de Vilercys, ſe maria avec *Catherine de Vitry*, ſœur de *Jacques*, Chanoine & Comte de Lyon, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. HUGUES, Chanoine & Comte de Lyon en 1518, mort en 1545 ; — 3. & JEANNE, mariée à *Jean de Bouvens*, Seigneur de Ciries.

XIII. JEAN DE LA PALU, III. du nom, Comte de Varax & de la Roche, Seigneur de Varembon, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fut ſubſtitué héritier par JEAN-PHILBERT DE LA PALU, ſon couſin, dont on a parlé ci-devant, & mourut en 1507. Il avoit épouſé, 1°. par diſpenſe, la veuve de *Blaiſe de Laubeſpin*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Claudine de Rye*, fille de *Simon*, Seigneur de Balançon, & de *Jeanne de la Baulme-Montrevel*, de laquelle ſortirent deux filles, ſçavoir : — MARIE DE LA PALU, femme de *René*, Comte *de Chalant*, Souverain de Valengin, Baron de Beauffremont, Maréchal & Gouverneur de Savoie, fils de *Philbert*, Comte *de Chalant*, & de *Louiſe* d'*Arberg*. Il n'eut point d'enfans de ce mariage. La ſeconde fille, nommée — FRANÇOISE DE LA PALU, épouſa *Ferdinand de Lannoy*, Duc de Boyenne, Chevalier de la Toiſon d'or, fils de *Charles de Lannoy*, Prince de Sulmone, Viceroi de Naples, & d'*Eléonore Colomne*. Ils n'eurent point auſſi d'enfans, & leur ſucceſſion paſſa à *Claudine de Rye*, leur mere, qui la porta dans la Maiſon *de Rye*, à la charge que ſes héritiers porteroient le nom & les armes DE LA PALU.

*Branche des Seigneurs de* MEILLY *& de* BOULIGNEUX.

XII. ETIENNE DE LA PALU, Seigneur de Meilly, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur de Jarnoſſe, & d'*Agnès de Gelan*, Dame de Meilly, épouſa *Louiſe de Salins*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Raon au Comté de Bourgogne, dont il eut : — RICHARD, qui ſuit ; — & JEAN, Chevalier, mort ſans hoirs de *N... Bernault*, ſon épouſe.

XIII. RICHARD DE LA PALU, Seigneur de Meilly & de Laubertier en 1542, épouſa 1°. *Catherine de Foucher*, fille de *Claude*, Seigneur de Beſſay, & de *Marie du Châtelet* ; 2°. *Philberte de Rye*, veuve de *Philbert de Nanton*, Seigneur de Cruſilles, & fille de *Humbert de Rye*, Seigneur de Cottebrune, & de *Marguerite de Chiſſey* ; & 3°. en 1545, *Jeanne de Muſtel*, veuve de *Denis Poilliot*, Seigneur de Lailly. Il n'eut aucun enfant des deux dernieres ; mais de la premiere vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & LOUISE, mariée à *Marceau d'Odiert*, Seigneur de Vedignac.

XIV. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Meilly, de Ronieres, & de Bouligneux, épouſa *Jeanne Clutin*, fille de *Charles*, Seigneur de Villeparifis & de Saint-Pris, & de *Marie Poilliot*. Il en eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. HENRI DE LA PALU, Seigneur de Lailly, marié à *Renée Foucher*, fille de *Richard*, Seigneur de Beſſey, & de *Louiſe de Senoncourt*, dont il n'eut qu'une fille, — JEANNE DE LA PALU, femme de *Charles de Clugny*, Seigneur d'Aiſy, &

de Velongny ; — 3. & JEANNE, épouſe de *Jean de Malain*, Seigneur de Vaudenay.

XV. CHARLES DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, Meilly & du Plantey, fut marié avec *Jacqueline de Saux*, fille d'*Alexandre de Saux*, Seigneur de Torpes, Gouverneur d'Auxonne, & de *Philberte de Baudot de Clerembaut*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes pour le Roi de Suede, mort ſans alliance ; — 3. JOACHIM, Chevalier de Malte ; —— 4. ANTOINE, Religieux de Saint-Benigne à Dijon, Prieur de Saint-Julian-ſur-Chaſſeul ; — 5. CLAUDE, Seigneur de Chaudenay, marié à *Iſabelle de Salives*, Dame de Montjuſtin & de Poyaut ; — 6. & JACQUELINE, Chanoineſſe à Remiremont.

XVI. JEAN DE LA PALU, Seigneur de Bouligneux, Meilly, du Plantey & de Levilley, fut Elu de la Nobleſſe du Duché de Bourgogne en 1630, & épouſa *Gabrielle Damas*, fille de *François*, Seigneur de Thianges, & de *Françoiſe de Dyo*. De cette alliance naquirent : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Bouligneux, tué, ſans enfans, à la bataille de la Marfée ; — 2. JACQUES-CLAUDE, qui ſuit ; — 3. ETIENNE, Seigneur de Meilly, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1647, à *Jean-François de Joux*, dit *de Grandmont*, Baron de Grandmont & de Châtillon-Guiote au Comté de Bourgogne, fils de *Jacques de Joux*, Baron de Châtillon, & de *Jeanne-Batiſte de Grandmont* ; — 5. LÉONORE, Religieuſe au Monaſtere de l'Antiquaille à Lyon ; — 6. JACQUELINE, Religieuſe à Bons, en Bugey ; — 7. HENRIETTE, femme de *Pierre de Rouxel*, Comte de Medavy, fils de *Jacques*, Comte de Grancey, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Mouchy*, ſa premiere femme.

XVII. JACQUES-CLAUDE DE LA PALU, Comte de Bouligneux, Lieutenant des Gendarmes de la Reine mere, fut marié & vivoit en 1665. Nous ignorons s'il eut poſtérité, faute de Mémoire.

*Branche des Seigneurs DE LA ROCHE, bâtards de la Maiſon de LA PALU.*

Elle a pour auteur HUMBERT DE LA PALU, fils naturel de PIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varembon, Bailli d'Amiens, de Lille & de Douay, Sénéchal de Carcaſſonne, & de Beziers, mentionné au degré VI^e^ de la premiere branche. Il vivoit en 1350, & épouſa *Guie de la Grange*, Dame de Châteauvieux, fille de *Pierre de la Grange*, Seigneur du Saix, & de *Gillette de la Geliere*, Dame de Châteauvieux, dont :

THOMAS DE LA PALU, Seigneur de la Roche en Revermont, mort en 1390, laiſſant de *Guillemette de Majorna*, ſon épouſe, — 1. JEAN DE LA PALU, Seigneur de la Roche, mort ſans hoirs ; —— 2. PIERRE, qui ſuit ; —— 3. BARTHELEMI, Damoiſeau ; —— 4. 5 & 6. MARGUERITE, ANTOINETTE & BÉATRIX.

PIERRE DE LA PALU, Seigneur de la Roche & de Chiloup, ſe maria avec *Gillette de Maſſona*, dont : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. GUILLAUME, Damoiſeau ; — 3. ANTOINE, Seigneur de la Roche en 1470, mort ſans hoirs, de *Gabrielle de Parpillon*, ſa femme ; — 4. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de Lyobard*, Damoiſeau.

JEAN DE LA PALU, Seigneur de la Roche, vivant en 1417, eut de ſon épouſe dont on ignore le nom :

PIERRE DE LA PALU, Seigneur de la Roche, marié à *Pernette de Chambu*, fille de *Pierre*, Seigneur de Conflens, & de *Catherine de Marle-de-Rebe*, de laquelle vinrent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; —— & GEORGETTE, femme de *Philippe Bourgeois*, Capitaine de Saint-Claude en Comté.

FRANÇOIS DE LA PALU, Seigneur de la Roche, Vidame de Genève, vivant en 1482, eut pour enfans : — ANTOINE, qui ſuit ; — & ANNE, mariée à *Antoine de Châtillon*, Seigneur de Dorches en Michaille.

ANTOINE DE LA PALU, Seigneur de la Roche, épouſa, en 1536, *Pernette de*

*Grillet*, fille d'*André*, Seigneur de la Sardiere; & de *Jeanne de Boiſſier*, dont: — PHILBERT, mort ſans hoirs; — & LAURENT, qui ſuit.

LAURENT DE LA PALU, Seigneur de la Roche en 1563, fut marié avec *Françoiſe de Monteoſat* en Dombes, de laquelle il eut: — ERARD; — RICHARDE DE LA PALU; — & une autre fille, morte jeune.

Les armes: *de gueules, à la croix d'hermine.*

On lit dans la Gazette de France du mois de Janvier 1775, N°. 8. que le Comte DE LA PALU, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Francoiſes, a épouſé, contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, le 22 Janvier 1775, Demoiſelle *Boula de Mareuil*. Nous ignorons s'il eſt de la même Maiſon DE LA PALU dont nous venons de donner la Généalogie.

PALUAT-DE-JALAMONDES: Famille noble & ancienne, originaire de Savoie, & établie dans la Breſſe, dont il eſt parlé dans *Guichenon*, Auteur de l'excellente Hiſtoire de cette Province, où ſa nobleſſe, qui remonte au moins, par titres, au XIV^e^ ſiécle, eſt juſtifiée par des Extraits de la ſouveraine Chambre des Comptes de Chambery, & de celle auſſi de Dijon; par les Regiſtres de la Nobleſſe de la ville de Bourg, les Contrats, Actes, Brevets, recherches faites par les Commiſſaires députés de la Cour, lors de la conquête, & enſuite de l'échange de cette Province pour le Marquiſat de Saluces; par des Certificats, de différentes dates, en bonne forme des Syndics-Généraux & Conſeillers de la Nobleſſe de Breſſe, &c.

La meſintelligence de quatre freres, nommés SIMON, CLAUDE, THOMAS & GUILLAUME, qui ſont mentionnés ci-après, enfans de JEAN, ont privé cette Famille des principaux titres qui prouveroient ſans doute une plus ancienne origine. On trouve CHARLES PALUAT, qui ſuivit, avec 100 hommes de pied, *Amé*, V. du nom, Comte *de Savoie* & de Breſſe, ſurnommé *le Comte Verd*, lorſqu'il paſſa en Sicile. Il mourut à Montmélian, où il fut inhumé en 1394; nous n'avons point d'autres preuves qu'il ſoit de cette Famille, que ſon nom, les armes & les époques, qui ſont cependant des indices très-favorables pour croire qu'il en étoit, & pour établir la filiation de cette Famille, depuis CHARLES-GUILLAUME PALUAT, né à Chambery le 22 Septembre 1391.

I. De lui deſcend GUILLAUME PALUAT, qui ſervit long-tems les Comtes *de Savoie*, dans leurs armées, & occupa enſuite une charge dont on n'a de connoiſſance que par un acte de la Souveraine Chambre des Comptes de Chambery, en date du 9 Novembre 1499, qui garde & maintient JEAN PALUAT, dans la qualité de *noble*, à cauſe des charges qu'ETIENNE & GUILLAUME PALUAT, ſes pere & ayeul, avoient remplies. GUILLAUME PALUAT, auteur de ce degré, eut de ſon mariage, contracté le 4 Août 1432, avec *Jeanne de Pelapuſſins*, fille d'*Etienne*, Seigneur *de Pelapuſſins*,

II. ETIENNE PALUAT, Conſeiller de ſon Alteſſe le Comte de *Savoie*, & ſon Juge-Mage dans la Principauté de Tarentaiſe, qui ſçut mériter, pour ſes lumieres & ſes belles qualités, la confiance de ce Souverain, & l'eſtime de ſes compatriotes, dans des momens critiques: c'eſt ce qui eſt confirmé par une lettre d'*Amé* VII, premier Duc *de Savoie*, en date du 16 Décembre 1490, par laquelle S. A. le qualifie: *Nobilis ejuſdem ſpectabilis*, &c. Par ſon contrat de mariage, qu'on croit de 1460, parce qu'il eſt preſque indéchiffrable, on voit qu'il avoit épouſé une Demoiſelle *de Polins* ou *Polans*: un *de Polans*, Seigneur de la Giliere, n'y paroît être que ſon parent. De ce mariage vinrent: — PIERRE, dont la poſtérité s'eſt éteinte en Piémont vers l'an 1634; —— & JEAN, qui ſuit.

III. JEAN PALUAT ſe livra, comme ſon pere, à l'étude des Belles-Lettres; fut Secrétaire intime d'*Amé* VII, premier Duc *de Savoie*, & enſuite du Duc *Philibert*,

*Philibert*, charge dans laquelle, de l'agrément de ce Prince, il commit à sa place, PIERRE, son frere aîné, par acte du 28 Janvier 1502, signé *Pugiaty*, & rectifié par S. A. *de Savoie*, & son Conseil *au Bar*; & à côté signé *Marescali*. le Prince *Philibert* lui donna le titre de *très-noble*, & *Secrétaire intime*. Il épousa, en 1495, Demoiselle *Anne de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur *de la Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapussins*, dont il eut : — 1. SIMON, qui fut gradué Docteur ès-Loix, & qui ne laissa qu'une fille de son mariage avec *Virginie de Conzié*, d'une ancienne Noblesse originaire de Savoie, dont il y a deux Evêques de ce nom, d'Arras & de Saint-Omer, vivans en 1776; — 2. CLAUDE, mort au service; — 3. THOMAS, qui suit; — 4. & GUILLAUME, aussi mort au service. Les discussions de ces quatre freres, pour le partage de la succession de leurs pere & mere, finirent par un traité en date du 19 Janvier 1526, signé *Manmert de Cottes*, Lieutenant-Général au Présidial de Bourg, & par la *Faye*, son Secrétaire : c'est une transaction, sur papier timbré, qui nous a été communiquée (ainsi que les autres originaux), & qui a été aussi collationnée par le Conseiller Secrétaire du Roi, près le Parlement de Dijon, & signé *Guyton*, sans date. Il y a aussi un autre traité de partage entre ces freres, du 5 Février 1526, qui constate la filiation de cette Famille : il est signé *de Castro*.

IV. THOMAS PALUAT, Procureur du Roi HENRI II, au Présidial de Bourg, rendit hommage à ce Prince le 5 Avril 1555, dit *Guichenon*, pour la Terre de Jalamondes, qu'il ne fut habile à posséder qu'en établissant des preuves de 100 ans de noblesse, selon les ordres des Commissaires députés de la Cour, pour recevoir l'hommage des Nobles du Pays, ce qu'il avoit déja fait précédemment sous le regne de FRANÇOIS I. Il avoit épousé, en 1536, *Françoise de Morreau*, fille de *Claude de Morreau*, Comte du Chastelard, Seigneur du Tremblay, légataire du dernier Comte *de Ramasse*, d'où vient la terre de Jalamondes. De ce mariage vinrent : — JACQUES, — & THOMAS PALUAT, qui suit. JACQUES PALUAT mourut sans lignée, des suites d'une blessure reçue à la bataille de Moncontour, contre les Huguenots : il fut fort regretté du Comte *de Tavannes*, son Général, qui, dans une lettre qu'il écrivit à son pere le 28 Décembre 1559, lui marque : *La vaillance de votre fils étoit d'exemple. Je trouve bien à redire de lui; car certes il étoit bon & fidele serviteur du Roi.*

V. THOMAS PALUAT, II. du nom, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, Capitaine de la ville de Cuzery en Savoie, mourut au service du Duc *Emmanuel-Philibert*. Il avoit épousé, en 1580, Demoiselle *Richarde de Grillet*, fille de *Mathieu de Grillet*, & d'*Isabelle de Saint-Trivier*, d'où vient à cette Famille le Fief de la Sardiere. La Maison de *Saint-Trivier*, une des plus anciennnes & des plus illustres de la Province de Bresse, est éteinte depuis long-tems; & *Isabelle de Saint-Trivier*, mere de *Richarde de Grillet*, femme de THOMAS PALUAT, à cause de la concession du Fief de la Sardiere, exigea que les PALUAT portassent écartelé de *Saint-Trivier*, à qui ils appartenoient par cette alliance. De ce mariage vinrent : — 1. THOMAS, qui suit; — 2. RENÉ, Baron de Sainte-Hélene-du-Lac en Savoie, qui porta les armes dès sa jeunesse, fut Capitaine au Régiment de Bois-David, & devint, par ses services, Aide-de Camp-Général, tant de-ça que de-là les Monts. Son Brevet est signé CHRISTINE DE FRANCE, Reine de Chypre, Régente de Savoie, & de S. A. le Duc *Thomas*, du 26 Octobre 1640, à la paye de 60 ducatons par mois. Il fut blessé d'un coup de pique à la jambe, au siége d'Albe; d'un coup de mousquet à l'épaule, à celui de Nice de la Paille; d'une mousquetade à la cuisse à celui d'Asti : il reçut encore trois coups d'épée au travers du corps, peu de jours avant la reddition de Gradisque, dans une attaque qui ne réussit pas : il avoit monté un des premiers, & s'étoit défendu long-tems sur le rempart, d'où il fut jetté & porté comme mort dans la Ville. Son Brevet dit encore qu'il fut blessé d'une mousquetade au pied, & d'un coup de sabre à la bataille du Tesin. La Reine Régente de Savoie, par la protection de Don FÉLIX de Savoie, & du Maréchal *de Brissac*, lui avoit fait espérer qu'elle l'honoreroit du Collier de l'Ordre suprême de l'Annonciade;

mais il mourut ſans en avoir été décoré. Il avoit épouſé *Hyacinthe Brunet*, Baronne de Sainte-Hélene-du-Lac, dont il n'eut point d'enfans; & ceux de ſon frere-aîné, THOMAS, ci-après mentionnés, dont il avoit été nommé tuteur, héritierent de ſa ſucceſſion; — 3. & PHILIPPE, tué au ſiége d'Oſtende.

VI. THOMAS PALUAT, III. du nom, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, Capitaine de la ville de Cuzery, ſervit à la guerre de Montferrat, dans le Régiment d'Infanterie du Comte *de Saint-Trivier*, ſon parent; & enſuite le Seigneur *de Thianges*, ſon autre parent, le fit Officier dans ſa Compagnie des Gendarmes. Il teſta en 1635, & mourut au ſiége de Valence ſur le Pô, le 9 Février 1638. Il avoit épouſé, en 1625, *Iſabeau de Fautrieres*, fille de *Gui*, Comte *de Fautrieres*, Seigneur de Salornay, dont: — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. SUSANNE, morte Religieuſe à l'Abbaye Royale des Bénédictines à Lyon; — 3. & MARIE, femme de *Michel de Châtillon*, Seigneur de la Poipe & de Léal.

VII. GEORGES PALUAT, Seigneur de Jalamondes & de la Sardiere, dont il prêta foi & hommage au Roi LOUIS XIII, Capitaine au Régiment de Bois-David, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice, mourut, ſans avoir teſté, le 15 Mai 1670, à Sainte-Hélene-du-Lac: il fut inhumé dans la même Chapelle où le corps de RENÉ PALUAT, ſon oncle & ſon curateur, avoit été dépoſé. Il avoit épouſé, le 31 Mai 1657, Demoiſelle *Angélique de Bertrier*, fille de *Claude de Bertrier*, Chevalier, Seigneur de Migien, dont, pour fils unique,

VIII. PIERRE PALUAT, Seigneur de Jalamondes, de la Sardiere, qui fut longtems Garde-du-Corps de S. M. VICTOR-AMEDÉE DE SAVOIE, qui l'avoit fait ſortir du Régiment d'Infanterie de Chenea, où il ſervoit depuis trois ans. Ayant été attaqué d'une maladie de nerfs, il quitta le ſervice en 1697; rendit foi & hommage du Fief de la Sardiere ſous LOUIS XIV, ainſi qu'il paroît par ſa procuration du 19 Juin 1700, donnée à *Bénigne Vitte*, Procureur en la Chambre-des-Comptes de Bourgogne & de Breſſe, ſigné *Balland*; & il céda Jalamondes (en ſe réſervant le nom pour lui & ſes deſcendans), à la Maiſon de *Châtillon*, qui poſſede aujourd'hui cette Terre & Seigneurie. Il avoit épouſé, 1°. en 1690, Demoiſelle *Antoinette Aymond de Montepin*, (ce qui donne à cette Famille une alliance avec M. le Comte de *Saint-Germain*, aujourd'hui Miniſtre de la Guerre); 2°. en 1696, Demoiſelle *N... Tardy de la Perouze*; & 3°. le 24 Février 1703, *Pierrette Gallet des Belouſes*, fille du Conſeiller *Gallet*. Il n'eut point d'enfans des deux premieres, mais de la troiſieme eſt iſſu:

IX. ANTOINE-PHILIPPE PALUAT-DE-JALAMONDES, Seigneur de la Sardiere, qui ſervit d'abord Volontaire au Régiment de Conty, alors Villeroy, ſous les ordres du Seigneur *de la Rochefoucauld*, Comte de Malthon, depuis Duc *d'Eſtiſſac*. Il fut enſuite Garde & Chevau-Léger de feu S. M. LOUIS XV, juſqu'en 1736. Le dérangement de ſes affaires, & une nombreuſe famille l'obligerent de quitter le ſervice. Il avoit aliéné le Fief de la Sardiere; mais l'acquéreur, qui étoit ſon parent, étant mort ſans lignée, ſubſtitua cette Terre à un de ſes fils, qui la poſſede depuis peu d'années, en vertu de cette ſubſtitution. Il épouſa, en 1727, Demoiſelle *N... Tardy*, fille unique de *Jacques Tardy*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Léon, enſuite dans celui de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, mort à Beſançon en 1724. De ce mariage ſont nés: — 1. JOSEPH, mort à Paris en 1738, — 2. LOUIS-ELISABETH, Chanoine de Bourg en Breſſe, & depuis Prieur-Curé de Cormorenche dans la même Province; — 3. CLAUDE-MARIE-CÉSAR, qui ſuit; — 4. JACQUELINE-FRANÇOISE, vivante, ſans alliance; — 5. & ANNE-MARIE, Dame à l'Abbaye de Conflans-l'Archevêque, près Paris.

X. CLAUDE-MARIE-CÉSAR PALUAT-DE-JALAMONDES, Seigneur de la Sardiere, né le 22 Août 1737, ſervit d'abord Cadet dans le Régiment de la Tour-d'Auvergne, où M. *Gallet des Belouſes*, ſon grand-oncle maternel, qui y étoit Capitaine, fut bleſſé à la bataille de Lawfeldt, ce qui le mit hors d'état de continuer ſon ſervice; & le Régiment de la Tour-d'Auvergne ayant été réformé en 1748, CLAUDE-MARIE-CÉSAR PALUAT retourna dans ſa Famille; mais par

la protection & les bontés du Seigneur *de Mont-Jouvent*, il fut reçu à l'Académie de Lyon en 1754, où feu S. M. Louis XV paya sa pension pendant deux ans, n'étant plus d'âge pour entrer à l'Ecole Royale Militaire. Il sert depuis le 1 Mars 1756, au corps Royal des Carabiniers de Monsieur, frere de S. M. Louis XVI : il y a fait toute la campagne d'Hanovre, dans les différens grades par lesquels il a successivement passé; a été démonté, blessé d'un coup de mousquet au travers de la jambe, & de deux coups de bayonnette à la bataille de Minden, est Officier, dans ce corps depuis 1762, &, aujourd'hui 1776, Capitaine-Lieutenant dans la quatrieme Brigade. Il a été employé depuis le commencement jusques à la fin de l'Ecole de Cavalerie, établie à Saumur, par le Roi sous les ordres du Seigneur Marquis *de Poyanne* & du Baron *de Livron*. Il n'a point encore rendu foi & hommage pour son Fief de la Sardiere, ayant obtenu, en considération de l'absence qu'occasionnoit son service, une prolongation de la Chambre-des-Comptes de Dijon, jusqu'au 1 Novembre 1775. Il a épousé, par contrat du 4 Décembre 1771, *Louise-Marie Guilliot*, fille de *Basile Guilliot de Montanet*, ancien Président de la Cour Souveraine à Saumur. Il a, jusqu'à présent, de son mariage : — Benoît-Basile-Marie, né le 20 Septembre 1774, — & Marie-Delphine Paluat, née le 5 Novembre 1772. Généalogie dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Paluat-de-Jalamondes porte pour armes : *d'or, à trois œillets de gueules sur une même tige de sinople.* Devise : Animus et prudentia. Les supports, qui en sont l'emblême, sont : *une Minerve & un lion.* Voilà les armes simples de Paluat, & ceux de ce nom portent : *écartelé au* 1 de Pelapussins, *au* 2 de Saint-Trivier, *au* 3 de Fautrieres, *au* 4 de Bertrier; & sur le tout de Paluat.

PALUZZI : Maison de Rome, du surnom d'*Albertoni*, qui a donné un Gouverneur de Rome en 1413, un Podestat de Perouse en 1431, d'autres Officiers Romains, dans le même siécle, un Gouverneur de Trivoli en 1556, & un Cardinal en 1664, dans

Paluzzo Paluzzi, mort en 1698. — Louise Paluzzi, épouse de *Jacques de la Citere*, mourut en odeur de sainteté le dernier Janvier 1532. Le Pape Clément XI adopta la Famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom *d'Altieri.*

* PAMPHOU : Seigneurie en Brie, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres confirmatives du 31 Janvier 1670, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 Mai & 2 Juillet suivans, en faveur de *Jean-Batiste-Gaston Baillet*, Seigneur de Vaugrenans & de Pamphou, Commissaire-Général de la Marine en Normandie & Picardie.

PANASSAC. Les Seigneurs de ce nom descendent de

*Roger*, II. du nom, Seigneur *de Montespan. Jacques-Mathieu d'Espagne*, Seigneur de Panassac, le dernier de cette branche, testa le 25 Avril 1556. C'est de *Jeanne-Germaine d'Espagne*, Dame de Panassac, sa fille aînée, mariée, en 1578, à *Henri*, Seigneur *de Noailles*, que sont descendus les Ducs *de Noailles*, Pairs de France. *Voyez* Montespan & Noailles.

* PANAT : Terre située en Rouergue, qui a eu ses Seigneurs particuliers du même nom, & aujourd'hui possédée par une branche de la Maison d'*Adhémar.*

Le premier que l'on connoisse du nom de Panat, est Izouret, lequel fit donation au Monastere de Saint-Pierre de Clervaux, situé dans la vallée qui est entre les Châteaux de Panat & de Cassaignes, pour la réédification d'icelui, de tous les droits utiles & honorifiques qui lui appartenoient dans ladite Vallée, sous la réserve de la sépulture & de tous les droits appartenans aux Fondateurs dans

l'Eglise dudit Monastere, pour lui & ses successeurs, Seigneurs DE PANAT, à perpétuité. Cette donation, qui est de l'an 1050, fut faite en présence de noble homme *Albodene*, issu du sang Royal d'Angleterre, qui étoit lors en pélerinage audit Monastere, de *Pierre*, Evêque de Rodez, *Robert* & *Berthe*, Comte & Comtesse *de Rodez*, & d'*Odolin*, Abbé de Conques.

L'acte de ladite fondation, souscrit par *Osdet*, Moine, est conservé dans un grand Registre, intitulé *Liber admirabilis*, lequel est aux Archives du Chapitre Royal & Abbatial de Conques, au Diocèse de Rodez. Les Seigneurs DE PANAT, existans aujourd'hui, jouissent de tous les droits honorifiques, réservés par IZOURET DE PANAT, leur auteur, dans l'Eglise dudit Clervaux.

Depuis ladite époque de 1050, il y a eu une filiation suivie & prouvée par contrats de mariage & testamens desdits Seigneurs du nom de PANAT, qui se sont éteints en 1625, par la mort de LOUISE DE PANAT, derniere du nom, dont la petite niéce, *Delphine de Fontanges*, porta ladite Terre de PANAT & tous les autres biens de cette Maison, dans une branche de celle d'*Adhémar*, par son mariage avec *René-Marc d'Adhémar*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac, célébré en 1648. *Voyez* ADHÉMAR, branche des Seigneurs DE PANAT. *Notice envoyée.*

PANDIN, à Cognac en Angoumois.

Famille qui remonte par titres à près de 500 ans de noblesse, suivant des Arrêts du Conseil, & un Arrêt de la Cour des Aides de Paris, rendu le 23 Février 1764, en faveur de GASPARD PANDIN, Ecuyer, Seigneur de Rommefort & autres lieux, qui le maintient, lui & ses descendans nés en légitime mariage, dans tous les droits & prérogatives attachés à la Noblesse, tant qu'ils ne feront acte de dérogeance.

On lit dans l'Armorial de France, *Reg. I, Part. II, p.* 430, que CHARLES PANDIN, Ecuyer, Seigneur du Treuil, petit-fils de JEAN PANDIN, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi rendu en 1667, épousa, en 1704, *Marie Lerigat*, dont — JEAN-GASPARD PANDIN, Ecuyer, né en 1712.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'argent ; au chef de gueules, chargé de deux fasces d'or, & une bande de même brochante sur le tout.*

~~PANISSE. *Voyez* TRIPOLY.~~

PAPARIN : Famille originaire du pays de Forez.

L'Abbé *Robert de Briançon*, dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 441, rapporte que PIERRE PAPARIN, dit *de Chaumont*, passa en Provence, & qu'après s'être signalé dans la profession des armes, il se fit d'Eglise en 1570, & fut nommé par le Roi à l'Evêché de Gap, dont il prit possession en 1573.

JACQUES PAPARIN, son frere, Sieur de Chaumont, mérita du Roi des Lettres de noblesse, données au mois de Février 1578, & testa en 1580.

CLAUDE PAPARIN-DE-CHAUMONT, un de ses fils, s'arrêta auprès de l'Evêque de Gap, son oncle, qui le maria, en 1594, avec *Susanne de Serre*, dont vint

CHARLES DE PAPARIN, Seigneur de Château-Gaillard, & de Saint-Didier, qui commanda deux Compagnies d'Infanterie, l'une dans le Régiment du Comte *de Tallard*, par Commission du 7 Septembre 1624; & l'autre, par celle du 8 Septembre 1635. Il fut commandé, en 1639, pour garder le Prince *Casimir de Pologne*, détenu dans la Citadelle de Sisteron. Il avoit épousé, en 1628, *Anne de Gaillard*, des Seigneurs *de Belaffaire*, de laquelle il eut :

JOSEPH DE PAPARIN, Seigneur de Château-Gaillard & de Saint-Didier, maintenu dans sa noblesse le 3 Février 1668. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à un chevron mi-parti d'or & d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une coquille d'argent.*

PAPE : Cette Famille, originaire du Dauphiné, ne produisit ses titres en Pro-

vence, qu'à cauſe de la Terre d'Alan & de quelques autres domaines qu'elle avoit dans cette Province, lors de la recherche qu'on y fit de la Nobleſſe. Elle juſtifia alors qu'elle tiroit ſon origine de

Gui Pape, Seigneur de Saint-Auban, & co-Seigneur de Montclar, dont le nom eſt connu parmi les Sçavans. Il étoit fils de Jean Pape, & de *Catherine Aimar;* fut, ſous les Princes Dauphins, Conſeiller au Conſeil Delphinal, & depuis, ſous les Dauphins Rois, Préſident au Conſeil érigé, en Parlement, & Maître des Requêtes ſous Louis XI, comme il eſt juſtifié par ſon Livre des déciſions du Parlement de Grenoble. Il fut envoyé Ambaſſadeur par ce Prince, étant encore Dauphin, au Roi Charles VII, ſon pere, & au Pape Nicolas IV. Il acquit la Seigneurie de Saint-Auban, au Diocèſe de Gap, de *Lancelot de Poitiers*, le 29 Novembre 1439; teſta en 1472, & laiſſa de *Louiſe de Guillon*, ſon épouſe,

François Pape, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Auban, marié, en 1476, avec *Claude de Tholon-Sainte-Jalle*, dont:

Philibert Pape, Seigneur de Saint-Auban, qui épouſa *Claude de Beſignan*, & en eut:

Gaspard Pape, Seigneur de Saint-Auban, marié, en 1545, avec *Blanche de Poitiers*, fille de *Jean*, Seigneur d'Alan, de Condorcet, d'Ancezune, de Montréal, &c. & d'*Alix de Leſtranges*. Il eut Commiſſion du Roi Henri II, le 6 Juin 1652, de lever en Dauphiné une Compagnie de 300 hommes, & de les conduire à Marſeille. Il laiſſa, entr'autres enfans:

Jean Pape, qui s'allia, en 1573, avec *Lucrèce de Perez*, dont vint:

Gui Pape, II. du nom, Seigneur de Saint-Auban, mentionné dans le Recueil des Arrêts, *Chap.* 124, par M. *d'Expilly*, Préſident au Parlement de Grenoble. Il avoit épouſé, en 1604, *Marie des Maſſues*, fille de *François des Maſſues-d'Urre*, Seigneur de Vercoiran, de Saint-Eupheme, & co-Seigneur de Châteaudouble, & de *Juſtine du Puy-Montbrun*. Leurs enfans furent: — 1. Jean-Louis, Seigneur de Vercoiran, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, par Commiſſion du 12 Juillet 1630; — 2. Gui, Seigneur de Sehune, qui commandoit un Régiment d'Infanterie en 1635, fut Brigadier de la Nobleſſe du Dauphiné, commandée, en 1640, pour le ſiége de Turin; & étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc *de Leſdiguieres* en 1642; — 3. & Gaspard, qui ſuit.

Gaspard Pape épouſa, en 1644, *Blanche de Periſſol*, fille de *Samſon de Periſſol*, Préſident au Parlement de Dauphiné, dont vint:

Samson Pape, Seigneur de Saint Auban, de Sehune, de Vercoiran, Saint-Eupheme, d'Autanne, d'Alan, & co-Seigneur de Beſignan. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires députés par le Roi en Provence, le 4 Juillet 1668. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, qui porte pour armes: *d'azur, à la croix d'argent.* Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, *Tome II, p.* 442.

PAPENBROECK (van), dans le Brabant: Famille ancienne, & connue au Magiſtrat de Malines dès l'an 1385.

Jean van Papenbroeck, Chevalier, Conſeiller au Souverain Conſeil de Brabant, né à Bruxelles le 22 Novembre 1659, mort le 7 Janvier 1706, étoit fils de Jean, & de *Marie Wouters*, & petit-fils de Marc van Papenbroeck, & de *Marie Zeghers*. Il avoit épouſé, en 1684, *Anne-Marie Catherine Fabri*, dont il eut, entr'autres enfans: — Jeanne-Marie-Pétronille van Papenbroeck, née à Bruxelles le 3 Septembre 1685, morte le 17 Juillet 1724, femme de *Guillaume-François Gielis-Hujoël*, Chevalier, Seigneur de Sparnoy, & Conſeiller du Grand-Conſeil; — & Isabelle-Jacqueline van Papenbroeck, née à Bruxelles le 24 Août 1700, & morte en 1750, veuve de *Jacques-Jean Pipenpoy*, ſon couſin au IV^e^ degré, Echevin de Bruxelles, décédé le 31 Janvier 1732.

Les armes: *d'or, à ſix ſautoirs de gueules*, 3, 2 & 1.

PAPIN, en Picardie.

Philippe Papin, Seigneur de Mouchy, Saint-Fourcy, & ſon fils, Mouſque-

taire du Roi, furent confirmés dans leur nobleſſe, attendu les Lettres de relief rapportées avec la vérification de celles de la Cour des Aides. Voyez le Nobiliaire de Picardie, *p.* 401. Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or.*

PARABERE. *Voyez* MOMAS-DE-BEAUDEAN, *Tome X* de ce Dictionnaire.

PARAGE. Le Gentilhomme de Parage ſignifioit autrefois un *Gentilhomme de par ſon pere*, & celui là pouvoit être fait *Chevalier*. Celui au contraire qui étoit fils d'une mere *Gentilfemme* & d'un pere *Vilain*, ne pouvoit pas parvenir à la Chevalerie, quoique cependant il fut Gentilhomme & pût tenir Fiefs. Ainſi MONSTRELET, *Volume I, Chap.* 57, dit que *Jean de Montagu* étoit né dans la ville de Paris, qu'il étoit fils de Madame *Girard de Montagu*, & qu'il étoit *Gentilhomme de par ſa mere*; ce qui, avec le *Chap.* 130 des Etabliſſemens de SAINT-LOUIS, & le *Chap.* 45 des Coutumes de Beauvoiſis par *Beaumanoir*, eſt une preuve que la nobleſſe *de par les meres* avoit lieu à Paris comme dans tout le reſte du Royaume.

* PARAY-LEZ-FRAIZY : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, qui fut démembrée du Duché de Bourbonnois par ANNE DE FRANCE, & donnée par échange d'autres Terres à

*Claude de Popillon*, ſon Chancelier, que ſa fille porta en mariage à *N... de Villars*, pere de — *Claudine de Villars*, Dame de Paray, mariée à *Guillaume de la Platiere*, Seigneur de Cheveroux. De cette alliance naquit : — *Edmée de la Platiere*, laquelle eut la Baronnie de *Paray*. Elle épouſa, le 26 Juillet 1639, *François d'Eſtut*, Chevalier, Seigneur de Tracy en Nivernois, iſſu de *Gautier d'Eſtut*, Gentilhomme Ecoſſois, qui vint en France en 1422, en qualité d'Officier de la Garde Ecoſſoiſe du Roi CHARLES VII. *Edmée de la Platiere* fut mere de — *François d'Eſtut*, Seigneur de Paray, marié, en 1686, à *Charlotte de la Magdelaine-de-Ragny*, dont naquit — *Antoine d'Eſtut*, Comte de Tracy, allié, en 1717, à *Charlotte-Victoire*, fille de *Louis Marion*, Marquis de Druy, Major de la Gendarmerie, & de *Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes.*

PARC-DE-LOCMARIA (DU) : Maiſon des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Province de Bretagne, dont il eſt parlé avec éloge dans les Hiſtoires de cette Province par Dom *Lobineau* & *d'Argentré*, & dans celle du Connétable *du Gueſclin.*

Tous ceux de ce nom ont ſuivi la profeſſion des armes, & étoient Seigneurs d'une Terre conſidérable qui porte le nom *du Parc*, & qui eſt compoſée d'un Château & d'une Châtellenie. Suivant Dom *Lobineau*, dans la vie du Comte *de Blois*, cette Maiſon eſt iſſue de celle de *Bretagne*, & elle a pour auteur *Guillaume d'Avaugour*, tige des Seigneurs DU PARC. Mais la filiation ſuivie ne remonte qu'à

ALAIN, Seigneur DU PARC, I. du nom, vivant, en 1270, avec *Agnès de Coëtmen*, ſon épouſe. Il eut pour fils,

ALAIN, II. du nom, Seigneur DU PARC, marié à *Judith de Beaumanoir*, dont — THOMAS DU PARC, qui épouſa *Macée de Mauny.* De cette alliance vint — ALAIN, qui ſuit.

Il y a apparence qu'il eut encore (mais on n'en a point la preuve) MAURICE DU PARC, lequel fut un des 30 Champions que le Sire *de Beaumanoir* choiſit pour ſon combat de 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351. Ce MAURICE DU PARC étoit Ecuyer & Chambellan de *Charles de Blois*, Duc de Bretagne; & dans le tems qu'il étoit Capitaine de Quimper & Garde de Cornouailles, il avoit prêté 10 mille écus à ſon maître, & quelque tems après il lui remit généreuſement la moitié de cette ſomme, pour lui aider à payer ſa rançon; mais *Charles* le paya peu à peu, & dans les ordres qu'il donnoit pour le faire payer, il rendoit toujours juſtice à ſa généroſité. C'eſt un fait rapporté par Dom *Lobineau*,

dans le premier Volume de ſon Hiſtoire de Bretagne. On croit que c'eſt ce même MAURICE DU PARC qui, ſous le regne de *Jean*, IV. du nom, Duc *de Bretagne*, dit *le Conquérant*, conduiſit, en 1372, avec *Alain de Beaumont*, l'aîle gauche de l'armée de *Bertrand du Gueſclin*, qui battit celle des Anglois.

ALAIN DU PARC, III. du nom, connu dans les Hiſtoires de Bretagne, dans celle de *Bertrand du Gueſclin*, & dans les Rôles de la Chambre des Comptes de Paris, aux années 1350, 60 & 1369, en l'un deſquels il eſt qualifié *Chevalier*, fut un des 52 Seigneurs qui, en 1350, ſuivirent le Connétable *du Gueſclin* dans toutes ſes expéditions. Il eut de *Pleſſoue de Bleſſac*, ſon épouſe,

ROBIN, Seigneur DU PARC, qui ſe maria avec *Jeanne de Ploeuc*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *N... le Champion*, Seigneur de Cambic.

JEAN DU PARC, I. du nom, épouſa *Iſabeau de Langourla*, de laquelle vinrent : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & JEANNE DU PARC, mariée à *Jean le Vicomte*, Seigneur de Penguily. Dom *Lobineau* fait mention, ſous l'an 1416, d'un HENRI DU PARC, qui fut grand & premier Chambellan du Duc *Jean*, V. du nom. Le même HENRI fut envoyé, en 1420, en Ambaſſade vers le Dauphin de France, depuis Roi ſous le nom de CHARLES V. Dans la Ligue que les Seigneurs du Duché de Bretagne firent contre les *Penthiévre*, un DU PARC étoit du nombre.

GUILLAUME DU PARC, fils de JEAN I, continua la poſtérité de cette Maiſon, & eut de *Jeanne de Couatcourden*, ſon épouſe, entr'autres enfans : — JEAN DU PARC, II. du nom, qui fut pere par ſa femme, *Peronnelle de Leverſaut*, de

FRANÇOIS DU PARC, Chevalier, Seigneur de Locmaria, marié à *Claude de Boiſeon*, Dame du Guerand, fille aînée & héritiere de *Perceval de Boiſeon*, Seigneur du Guerand, & d'*Alliette*, fille de *Maurice de Pluſquellec*, Seigneur de Bruillac, & de *Vincente de Rohan*. Il en eut cinq enfans, ſçavoir : — 1. CLAUDE, dont il ſera parlé ci-après ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Leverſaut & de Keranroux, rapporté ci-après ; — 3. MAURICE, mort garçon ; — 4. JEANNE, femme du Seigneur *de Mezerneau*, morte ſans enfans ; — 5. & GABRIELLE, femme du Seigneur *de Saint-Pern-Ligonyer*.

CLAUDE DU PARC, Seigneur & Marquis de Locmaria, dans l'Evêché de Tréguier, & du Guerand, dans la Paroiſſe de Plovegat en Baſſe-Bretagne, épouſa, 1°. au mois d'Août 1575, *Jeanne de Saint-Amadour* ; 2°. *Julienne du Dreſnay* ; & 3°. *Marie de Kergueſay*. Il n'a eu que du ſecond lit :

LOUIS DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guerand, Capitaine de l'arriere-ban de la Nobleſſe de l'Evêché de Tréguier, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Rieux*, Gouverneur de Guingamp, qui ſe maria, en 1506, à *Françoiſe*, Dame *de Coëtedrès* & de Keradenec, fille & ſeule héritiere de *Pierre*, Seigneur *de Coëtedrès*, du Dreſnay & de Keradenec, dont un garçon & deux filles, ſçavoir : — VINCENT, qui ſuit ; — GABRIELLE, mariée au Seigneur *de Kergueſay* & Kergomard, aujourd'hui repréſentée par MM. *de Goesbriand* ; — & CLAUDE, mariée au Seigneur *du Coſcaer*, de Barach & de Roſambo, ancien premier Préſident au Parlement de Paris.

VINCENT DU PARC, Marquis de Locmaria & du Guerand, Seigneur de Coëtedrès, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, préſida la Nobleſſe aux Etats de Bretagne en 1653. Il obtint des Lettres de *Marquiſat* & d'annexe de pluſieurs Terres à celle du Guerand. La vérification s'en fit au Parlement en 1639. A la mort du Cardinal *de Richelieu*, il commandoit ſes Gendarmes, & ſa Brigade étoit toute compoſée de Gentilshommes. Il étoit Conſeiller dans tous les Conſeils d'Etat & Privé de Sa Majeſté, & épouſa *Claude de Nevet*, ſœur de *Jean*, Baron *de Nevet*, & fille de *Jacques*, Baron *de Nevet*, & de *Françoiſe de Treal*, Dame de Beaubois. Il en eut : — LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit ; — JOSEPH-GABRIEL, appellée *le Comte de Locmaria* ; — & MARIE-THÉRESE, tous les deux morts ſans alliance.

LOUIS-FRANÇOIS DU PARC, Marquis de Locmaria, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans les trois Evêchés, eſt mort le 14 Octobre 1709, connu d'un

chacun pour avoir toujours été honorable dans ſa dépenſe, pour ſon aſſiduité & ſon application au ſervice, pour ſon déſintéreſſement; & enfin par la valeur & la prudence qu'il a fait paroître dans toutes les occaſions de guerre où il s'eſt trouvé. Il avoit épouſé *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de-Rochefort*, morte le 3 Mai 1736, étant alors remariée avec *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de la ville d'Auxerre. De ſon premier lit elle a eu pour fils unique,

Jean-Marie-François du Parc, Marquis de Locmaria & du Guerand, mort ſans alliance à Paris, le 2 Octobre 1745, âgé de 37 ans. En lui s'eſt éteinte au XIV^e^ degré la branche aînée.

François du Parc, frere de Claude, tige de la branche des Seigneurs de Keranroux, épouſa *Françoiſe de la Foreſt*, Dame de Keranroux, dont il eut, entr'autres enfans: — René, qui ſuit; — & Pierre, Seigneur de Penannech.

René du Parc, Seigneur de Keranroux, épouſa *Renée le Cardinal*. Elle étoit veuve en 1637, & mere de

François du Parc, Seigneur de Keranroux, qui s'allia avec *Marie de Cliſſon*, dont il eut: — Olivier, qui ſuit; — & Claude, rapporté après ſon aîné.

Olivier du Parc, Seigneur de Lezerdaut, Capitaine de Dragons, avoit épouſé *Jeanne-Françoiſe de Kermel*, & mourut à Paris ſans enfans.

Claude du Parc, devenu l'aîné par la mort de ſon frere, épouſa *Charlotte Rogon*, dont il eut:

Joseph-Gabriel du Parc, Comte de Lezerdaut & de Keranroux, qui épouſa *Marie-Anne-Gabrielle du Gage*, de laquelle vint, pour fils unique,

Charles-Gabriel du Parc, Marquis de Locmaria, lequel, en 1745, fut légataire univerſel de Jean-Marie-François du Parc, Marquis de Locmaria. Il eſt mort le 29 Décembre 1769, ſans enfans, de ſon mariage avec *Marie-Louiſe de Pluſquellec*, & ſa veuve jouit de 11000 livres de douaire, quitte de toutes charges. Il y a encore une ou pluſieurs branches de cette Maiſon qui ſubſiſtent en Bretagne.

On peut remarquer que dans les alliances que cette Maiſon a faites, les meres prouvent une filiation très-ancienne, ſçavoir: *Coëtedrès*, depuis 1089, héritiere de ſa Maiſon; *Boiſeon*, héritiere auſſi depuis 1089, parce qu'elle deſcend de celle de *Coëtedrès*, un cadet de *Coëtedrès* ayant pris, en 1400, le nom de *Boiſeon*, en épouſant l'héritiere de *Boiſeon*; celle de *Nevet*, depuis 1250; celle *du Dreſnay*, héritiere depuis 1290; celle de *Leverſaut*, héritiere depuis l'an 1300; celle de *Kimmerch*, d'une Maiſon très-conſidérable, deſcendue des Comtes *de Cornouailles*; celle de *Couatcourden*, auſſi héritiere: on lui trouve quatre générations, & entre ces générations, trois Chambellans des Ducs *de Bretagne*. Pour les autres meres, leur nom ſeul fait connoître qu'elles étoient des plus anciennes de la Province.

Les armes du Parc ſont: *d'argent, à trois jumelles de gueules*, ayant anciennement pour ſupports, du côté droit, *un lion*, & pour deviſe de ce côté-là, ces mots: *tout eſt beau*; du côté gauche, l'écu étoit auſſi ſupporté par une *aigle au naturel, portant un écu ſur l'eſtomac*; & pour deviſe de ce côté-là, ces mots: *vaincre ou mourir*. Au-deſſus du caſque qui couvroit l'écu, il y avoit en cimier un *coq au naturel*, comme chantant & tourné du côté du *lion*, & de la deviſe *tout eſt beau*.

Les Seigneurs *de Kergadou* & *de Kerguiniou*, portent: *d'argent, à trois jumelles de gueules, & en chef une étoile de même* pour briſure.

* PARCQ: Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 5 Mai 1659, en faveur de *Fréderic de Marſellaer*, Chevalier, Seigneur de Parcq, iſſu d'ancienne Nobleſſe Militaire.

PARCHAPPE-DE-VINAY, en Champagne: Famille qui a formé pluſieurs branches.

Jean Parchappe, I. du nom, Ecuyer, Sieur d'Aulnay-aux-Planches & du Freſne,

Freſne, eut d'*Olive de Champy*, ſa femme, ſix enfans, entr'autres : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Toussaint Parchappe, qui a formé une branche ; — 3. François, chef d'une branche rapportée ci-après ; — 4. & Louis, Ecuyer, Sieur des Foſſés, marié, en 1608, avec *Catherine d'Allier*, mere de — Louis Parchappe, II. du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Préſident au Grenier à ſel de Harfleur, maintenu dans ſa nobleſſe par Lettres du 9 Juin 1654.

Nicolas Parchappe, Ecuyer, Sieur du Château, fut Lieutenant en la Prévôté & Election d'Epernay en 1608, & ſe maria, en 1586, avec *Marie Vauchelet*, de laquelle il eut quatre enfans, entr'autres : — 1. César Parchappe, qui a continué la poſtérité. Cette premiere branche s'eſt éteinte dans François Parchappe, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant en l'Election d'Epernay, qui n'a eu qu'une fille, de ſon mariage avec *Madelene Cocquart*, —— 2. Robert, qui ſuit, auteur de la ſeconde branche ; — 3. & Memmon, auſſi chef d'une branche.

### *Seconde Branche.*

Robert Parchappe, qualifié *noble homme*, ſecond fils de Nicolas, & de *Marie Vauchelet*, Greffier en chef de l'Election d'Epernay, fut marié avec *Barbe Turet*, dont il eut, entr'autres enfans :

Jean Parchappe, Ecuyer, né en 1620, Avocat du Roi au Bailliage d'Epernay en 1645. Il eut des Lettres de vétérance le 19 Mai 1684, & mourut le 3 Mai 1711, laiſſant de ſon mariage avec Marguerite Parchappe, ſa couſine-germaine, cinq enfans. Le troiſieme fut :

Nicolas Parchappe, qui teſta le 3 Décembre 1693, & mourut le 18 du même mois. Il avoit épouſé, le 15 Janvier de la même année, *Jeanne de la Feuille*, qu'il laiſſa enceinte de Jean-Nicolas, qui ſuit.

Jean-Nicolas Parchappe, Ecuyer, Sieur du Freſne, né en 1694, épouſa, en 1718, *Catherine-Eliſabeth Geoffroy*, & en eut pluſieurs enfans ; ſçavoir : — 1. Nicolas-Pierre-Joseph Parchappe, Ecuyer, né en 1720, marié, par contrat du 23 Août 1748, à *Marie-Anne-Louiſe de Villemort*, fille de *Charles Touſſaint de Villemort*, Ecuyer, Sieur de Fontvanes, & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, & de Marie-Christine Parchappe ; — 2. Jean-Antoine-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Mouſquetaire du Roi, mort en 1745, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Fontenoy ; — 3. Jean-Batiste Parchappe, Ecuyer, batiſé en 1724, marié, par contrat du 21 Juin 1749, à *Marie-Antoinette-Urſule de Lattre-d'Aubigny*, fille d'*Alexandre-Firmin de Lattre*, Seigneur d'Aubigny, Conſeiller du Roi, Préſident, Lieutenant-Général du Bailliage d'Epernay, & de *Marie-Urſule Deniſet* ; — 4. & Suzanne-Marguerite-Madelene Parchappe, née en 1722, mariée, en 1742, à *Jacques Mopinot*, Conſeiller du Roi, Elu en l'Election de Reims.

### *Troisieme Branche.*

François Parchappe, I. du nom, Ecuyer, Sieur des Noyers, troiſieme fils de Jean Parchappe, I. du nom, & d'*Olive de Champy*, naquit en 1571. Il ſervoit auprès de la perſonne du Roi Henri IV en 1592, lorſque ce Prince réduiſit ſous ſon obéiſſance la Ville d'Epernay, & épouſa *Louiſe Nevelet*, dont il eut quatre enfans.

François Parchappe, II. du nom, leur fils aîné, Ecuyer, Sieur des Noyers & de Vinay, né en 1605, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres-Patentes du 9 Septembre 1658. Il fut déclaré *noble & iſſu de noble race & lignée*, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 15 Octobre 1663, & maintenu dans ſa nobleſſe, comme Gentilhomme, par Ordonnance de l'Intendant de Champagne du 15 Septembre 1669. De ſon mariage, accordé par contrat du 24 Septembre 1640, avec Christine Parchappe, ſa couſine, naquirent : — Nicolas, qui ſuit ; — & François, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

Nicolas Parchappe, Ecuyer, Seigneur de Vinay & des Noyers, né en

1645, fut ſucceſſivement Commiſſaire des Guerres au département de Champagne, Lieutenant de Roi, Commandant de la ville d'Epernay, & Bailli d'Epée au Bailliage & Siége Préſidial de Châlons. De ſon premier mariage avec *Perrette Bennart*, naquit — ANTOINE PARCHAPPE, Ecuyer, Sieur des Noyers, Lieutenant de Roi de la ville de Châlons, mort ſans enfans. De ſon ſecond mariage avec *Marie-Madelene Billet*, ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. NICOLAS PARCHAPPE-DE-VINAY, né en 1693, Docteur de Sorbonne, Prévôt, Sénéchal & Chanoine de l'Egliſe de Reims ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. JEAN PARCHAPPE-DE-TINCOURT, tué en Allemagne dans la guerre de 1733 ; — 4. ANNE-LOUIS PARCHAPPE-DE-VINAY, Procureur Général de l'Ordre des Prémontrés ; — 5. & PIERRE-ANTOINE, Religieux Prémontré, Docteur de Sorbonne, & Abbé de Villers-Coterets.

FRANÇOIS PARCHAPPE-DE-VINAY, III. du nom, ſervit le Roi dans ſes guerres d'Italie, & ſe trouva aux batailles de Parme & de Plaiſance. Le Roi pour le récompenſer de ſes longs & importans ſervices, & des bleſſures qu'il avoit reçues à ces deux batailles, lui donna la Lieutenance de Roi & le Commandement de la Citadelle de Beſançon. Il fut Bailli d'Epée au Bailliage & Siége Préſidial de Châlons, & Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Epernay au mois de Novembre 1734. De ſon mariage, accordé en 1738, avec *Marie-Eliſabeth de Froment*, ſont iſſus : — 1. NICOLAS-FRANÇOIS PARCHAPPE, batiſé le 17 Avril 1739 ; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, batiſé le 29 Avril 1742 ; — 3. LOUIS-MARIE, né le 24 Novembre 1744 ; — 4. MARIE-MADELENE-LOUISE, née le 27 Mai 1740, reçue à Saint-Cyr le 21 Octobre 1748 ; — 5. & MARIE-GABRIELLE, batiſée le 20 Mai 1743.

*QUATRIEME BRANCHE.*

FRANÇOIS PARCHAPPE, Ecuyer, Seigneur de Brouſſy, (ſecond fils de FRANÇOIS, II. du nom, & de CHRISTINE PARCHAPPE, ſa couſine), épouſa *Marie-Angélique de Soufflier*, & en eut pluſieurs enfans ; ſçavoir : — 1. JEAN-BATISTE PARCHAPPE, Capitaine dans le Régiment de Picardie, mort, ſans enfans ; — 2. SCIPION, auſſi Capitaine dans le même Régiment, tué à la Bataille de Parme, — 3. BENJAMIN, Capitaine dans le Régiment de Picardie, tué à l'armée de Baviere en 1743. Il avoit épouſé *N... de Fontanieu*, dont il a eu un fils ; — 4. & MARIE-CHRISTINE PARCHAPPE, mariée avec *Charles-Touſſaint de Villemort*, Ecuyer, Sieur de Fontvanes, & Baron de Saint-Cyr, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi. *Armorial de France, Regiſtre III, Part. II.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois colombes d'argent, béquées & membrées de gueules, poſées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

PARDAILLAN-GONDRIN : On lit dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, qu'il y a deux Terres de *Pardaillan* en Guienne, l'une dans le haut Languedoc, Diocèſe de Saint-Pons ; l'autre appellée *Pardeilhan-Bet-Bezé*, l'une des quatre plus anciennes Baronnies du Comté d'Armagnac, où elle eſt ſituée, Diocèſe d'Auch. L'on trouve auſſi deux Maiſons du nom de PARDAILLAN ou PERDEILHAN. Ce nom eſt écrit de trois différentes manieres dans les titres. L'une portoit pour armes : *faſcé d'argent & de gueules ;* & l'autre : *faſcé, ondé d'argent & d'azur de ſix pieces.* On ignore ſi elles ſortent de la même tige, & laquelle eſt l'aînée ; mais elles ſont toutes deux fort anciennes.

PONS DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, épouſa *Navarre de Lupé*, qui teſta en 1070.

EUDES DE PARDAILLAN fut préſent à l'hommage que *Giraut*, Comte *d'Armagnac*, & de Feſenzac, fit à *Simon*, Comte *de Montfort*, des Comtés d'Ar-

magnac & de Fesenzac, du Vicomté de Fesenzaguet & de ce qu'il avoit à Magnoac le 8 Juin 1215.

Hugues de Pardaillan, Evêque de Tarbes en 1227, fut élu Archevêque d'Auch en 1244, ou plutôt Vicaire-Général de cette Eglise.

Otton de Pardaillan, nommé comme témoin dans les actes du mois de Mars 1253, & du cinquieme jour de la *sortie* de Février en 1273, peut être le même Otton de Pardaillan, Chevalier, témoin à la vente faite au Roi d'Angleterre de la quatrieme partie de la terre de Torrabran, par *Guillaume Raimond de Pinibus*, le dixieme jour du commencement d'Octobre 1275.

Otton de Pardaillan fut Conseiller-Clerc au Parlement de Toulouse, lors de sa premiere institution en 1303.

Amanieu de Pardeilhan, *de Perdiliano*, & *Aude*, sa femme, sont mentionnés dans un acte du 13 Mai 1320.

Par titres du 6 Septembre 1307 & 1320, les Seigneurs de Pardeilhan sont Fondateurs & Patrons de la Maison du Temple de la Commanderie de [illegible] près Aiguetinte; ce qui paroît par ces mots: *en l'o Domini & Jurion des Seigneurs de Pardeilhan*, avec privilége de mettre en possession les Seigneurs Commendateurs à leur premiere entrée. Un autre Seigneur de Pardeilhan fit donation d'un droit de dixme inféodé à la Paroisse de Getlong, où ils ont sépulture: ils sont encore Patrons de deux Prébendes en l'Eglise Métropolitaine d'Auch, & ils y nomment lorsqu'elles sont vacantes; & d'une autre dans l'Eglise du Chapitre de Vic-Fesenzac.

Les ornemens de cette Eglise ont été donnés aux Prébendiers par les Seigneurs de Pardeilhan, & leurs armes sont gravées sur les Calices.

On trouve encore un Georges de Pardaillan, qui assista, en 1441, en qualité de Baron, aux Etats de Languedoc, que le Roi Charles VII assembla en personne dans la Ville de Montauban.

Le chef des Seigneurs de Pardaillan-Gondrin, Ducs d'Antin, Pairs de France, dont les armes sont: *d'argent, à trois fasces ondées d'azur*, est

I. Bernard, Seigneur de Pardaillan & de Gondrin, qui accompagna, en 1230, le Roi Saint-Louis, au siége de Tunis; se trouva, en 1270, à Justian, & en 1274, à une assemblée de la Noblesse de Fesenzac, où Odet, son fils, fut député pour se trouver aux Etats d'Armagnac.

II. Odet, I. du nom, Seigneur de Pardaillan & de Gondrin, étoit à Justians en 1274, lorsque la Noblesse le députa pour se trouver aux Etats d'Armagnac & de Mauvesin en 1276, où *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, mit en toute Justice les Terres de Gondrin, de Montaut, de Montesquiou, de l'Isle, de Peyrusse, de Biran, de Lagraulet, de Marambat, de Lauraët & de Bonac. Il eut de *Claire de l'Isle*, son épouse: — 1. Odet, qui suit; — 2. Pons; — 3. Bernard, Seigneur de Mons, Terre qu'il acheta 475 liv. en 1324; — 4. Bertrand, Seigneur de Beauregard; — 5. Jean; — 6. Mabille, femme de *Pierre*, Seigneur *de Pujols*, qui fonda une Chapelle en l'Eglise de Laroumieu, & y donna la Terre de Mons, qu'elle avoit eue de son frere; — 7. & Jeanne de Pardaillan.

III. Odet, II. du nom, Seigneur de Pardaillan, de Gondrin & de la Motte, fit hommage de Gondrin au Comte d'*Armagnac* en 1328, & donna des Coutumes à ses habitans en 1336. Il eut de *Marguerite de Biran*, sa femme: [illegible]

IV. Hugues, Seigneur de Pardaillan, de Gondrin & de la Motte en 1340: il eut en 1344, un grand procès, qui dura plus de 60 ans avec le Vicomte *de Castillon*, pour la Maison-de-Ville de Gondrin. Il épousa *Brune de Montaut*, dont il eut: — Odet, qui suit; — & Hugues, II. du nom, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

V. Odet, III. du nom, Seigneur de Pardaillan & de Gondrin, se maria avec *Esclarmonde de Benque*, qui fut mere de

VI. Odet de Pardaillan, IV. du nom, Seigneur de Gondrin. Il servit *Jean*, Comte d'*Armagnac*, en la guerre qu'il eut contre *Gaston-Phœbus*, Comte *de*

*Foix*, & fut fait prisonnier avec lui. Il testa le 8 Janvier 1370, & n'ayant point eu d'enfans de *Jeanne d'Auxion*, fille de *Pierre*, de la Maison *d'Ourte* en Espagne, & de *Jeanne de Gollens*, il fit son héritier ODET DE PARDAILLAN, son cousin-germain.

V. HUGUES DE PARDAILLAN, II. du nom, Seigneur de Gondrin, se maria avec *Paule de Montpezat*, dont il eut :

VI. ODET DE PARDAILLAN, V. du nom, institué héritier par ODET IV, son cousin-germain. Il testa le 26 Novembre 1401, & laissa 200 écus, pour la fondation de la Chapelle de Sainte-Catherine en l'Eglise d'Eause. Il se maria deux fois, & n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Agnès de Castillon*, fille de *Foulques*, Vicomte *de Castillon*, & d'*Esclarmonde de Langoyran* ; & de sa seconde *Anne de Goüeffard* ou *Gellard*, fille du Seigneur *de Goüeffard*, premier Baron du Condomois, mariée en 1380, il eut : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Verdusan* ; — 3. autre JEANNE, nommée au testament de son pere, qui lui légua 500 livres. Il eut encore pour fils naturel : — HUGUES DE PARDAILLAN. On trouve vers le même tems un BERNARD DE PARDAILLAN, l'un des Ecuyers de la Compagnie d'*Amanieu*, Seigneur *de Montpezat*, Chevalier-Banneret, qui fit montre au Port de Sainte-Marie le 8 Octobre 1425, & à Agen les 9 Septembre & 9 Octobre 1430 ; & un autre BERTRAND DE GONDRIN, l'un des Ecuyers de la Compagnie de *Raimond-Bernard*, Seigneur *de Montpezat* & de Madaillan, Chevalier-Banneret, reçu à Agen le 18 Novembre 1435.

VII. BERTRAND DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin & de la Motte, étoit le 16 Janvier 1417, sous la tutelle de sa mere, d'*Amanieu*, Seigneur *de Montpezat* à Agenois, & d'*Arnaud de Montpezat*, Seigneur de Grauler, ses oncles, lorsque les Consuls de Gondrin lui firent serment. Il avoit, le 25 Mai 1458, le bail & la tutelle de *Jean de Castillon*, dit *de Perdilhan*, son petit fils, & testa le 3 Avril 1483. Il avoit épousé *Bourguine de Castillon*, fille unique, héritiere de *Pons*, III. du nom, Vicomte *de Castillon* en Medoc, & de *Jeanne de Montesquiou*, & petite-fille de *Jean de Castillon* & de *Jeanne de Casserade*. Il fut stipulé que le premier enfant porteroit le nom & les armes de *Castillon*, & succéderoit à *Pons de Castillon*, son ayeul maternel. C'est à cause de ce mariage que leurs descendans ont porté : *écartelé au 1 & 4 d'or au château sommé de trois tours de gueules, surmontées de trois têtes de maures de sable, bandées d'argent*, qui sont les armes DE CASTILLON ; *au 2 & 3 d'argent, à trois fasces ondées d'azur*, qui sont celles DE PARDAILLAN. Les enfans sortis de ce mariage furent : — 1. PONS, dit PONCET, qui suit ; — 2. PONS, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte Gondrin, éteints depuis plusieurs années ; — 3. AMANIEU, auteur des Seigneurs de Caumort, d'Ardenx, du Faur, de Bonas, de Las & de la Barthe, rapportés ci-après ; — 4. BOURGUINE, femme de *Jean de Vilhere*, Seigneur de Lagraulas & de Mouchan en 1471 ; — 5. & CLAIRMONTINE DE PARDAILLAN, épouse de *Jean de Corneillan Vernede*, Seigneur d'Arblade-Comtal, dont les Seigneurs d'*Arblade-Comtal*.

VIII PONS, dit PONCET DE PARDAILLAN & de Castillon, Seigneur de Gondrin, Justian & Goust, fut Vicomte de Castillon, par *Pons*, son ayeul maternel, & Seigneur de Bruck, par le même, à qui *Bertrand de la Motte* donna cette Ville l'an 1407, pour l'avoir délivré, par la prise de cette Place sur les Anglois, où *Ferriol*, Seigneur *de Tonneins*, l'avoit surpris, & l'avoit tenu sept ans dans une basse-fosse, sans changer d'habit ni de linge, & sans couper ses cheveux, quoiqu'il fût son parent. PONS DE PARDAILLAN se retira à Medoc, où il fit toute sa vie la guerre aux Anglois. Il assista le Comte *de Foix* au siége & à la prise d'Acqs, & fut tué l'an 1451, dans un combat près Bordeaux, du vivant de son pere, qui plaidoit, en 1462 & 1466, pour la cessation des dons que lui & sa femme *Bourguine de Castillon* lui avoient faits. Il avoit épousé, en 1441, *Isabeau de Lomagne*, fille de *Geraud*, Seigneur de Fimarcon, & de *Cécile de Perilles*, fille de *Raimond de Perilles*, Vicomte de Rode en Catalogne. Elle testa en 1471, & eut pour enfans : — JEAN, qui suit ; —

1. ~~Lizard~~ cette famille de gallard subsiste dans le Seigneur de ce nom nommé le Marquis de Terraube[II] marié, qui a des enfans et un frere cadet qui est Evêque du Puy en Velay

1° dont le Seigneur de Verdusan, nommé le marquis de Miran[III] marechal des camps et armées du Roy vivant en 1778.

2° cette maison est entrée avec ses terres dans celle de Bezolles ou elle a fini

3° cette branche de concillan Vernede a fini dans une branche de Lupé dans laquelle la terre darblad comtat est entrée. Elle est possedée en 1778 par un Seigneur de Mun sur la bouse en vertu du testament dantoine de pardaillan Gondrin marquis de Bonnas Lieutenant General des armées du Roy auquelle la derniere de Lupé nommée comtesse de hammond l'avoit donnée

II etabli en gascogne au diocese de Leictour

III etabli dans le Comte de Fezensac

& MARIE, femme d'*Amanieu de Lasseran-Massencomme*, Seigneur de Montluc, fils de *Pierre*, & ~~de N....~~ *de Gontaut-Biron*. Son mari testa en 1508.

IX. JEAN DE PARDAILLAN, I. du nom, Seigneur de Gondrin, Vicomte de Castillon, Seigneur de Bruck, de Justian, d'Eusse, &c. étoit jeune, lorsque son pere fut tué en 1451. Il demeura sous la tutelle de sa mere & du Seigneur de Fimarcon, son oncle. Il eut deux grands procès contre *Jean de Foix*, Seigneur de Candale, & contre ses oncles, qui furent terminés par la transaction du 10 Décembre 1471. Il donna la Seigneurie de Busca & toute la Justice de ce lieu à *Jean de Cassaignet*, en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus à la guerre, à la charge de lui rendre hommage d'une paire de gants. Les Consuls de Gondrin lui prêterent serment de fidélité. Il reçut plusieurs hommages en 1483; testa, 1°. en 1477, en partant pour la guerre de Bourgogne, après la mort du dernier Duc *Charles*, & 2°. en 1487. Il eut de sa premiere femme, *Marie de Riviere*, fille de *Bernard de Riviere*, Vicomte de Labatut : — 1. JEAN, Seigneur de Gondrin, qui reçut hommage, l'an 1491, de *Manaud de Cassaignet*, d'une maison qu'il avoit dans la Jurisdiction de Gondrin. Il testa, la même année, en partant pour la guerre en 1496. Il reçut le serment de fidélité des Consuls de Gondrin, & mourut sans enfans de *Jacquette de Bazilhac*, fille de *Pierre*, laquelle testa en 1498; — 2. ARNAUD, qui suit; — 3, 4 & 5. MARGUERITE, AGNÈS & ISABELLE DE PARDAILLAN.

JEAN I. eut, de sa seconde, femme *Marie d'Aspremont*, fille de *N....*, Vicomte d'Orthez, — JEAN DE PARDAILLAN, Seigneur de Rocques, mort jeune. Il eut encore une fille, nommée — MARIE. *MM. de Sainte Marthe, Gal. Christ. Edit. de 1656, Tome IV, fol. 568*, parlent d'un JEAN DE PARDAILLAN, Abbé de Lezat en 1492.

X. ARNAUD DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin, Seigneur de Bruck, Justian, Rocques & Goust, Chevalier de l'Ordre du Roi, commanda 4000 Gascons, & 1000 Chevaux, que le Roi LOUIS XII envoya à JEAN D'ALBRET, Roi de Navarre, l'an 1514, pour aller contre les Espagnols : il fut envoyé trois ans après par le Roi FRANÇOIS I, au Roi de Dannemarck, avec un secours de 2000 hommes. De *Jacquette d'Antin*, son épouse, fille d'*Arnaut*, Baron *d'Antin* en Bigorre, de Bonnefons & des Attilles, & de *Catherine de Foix*, il eut : — 1. ANTOINE, qui suit; — 2. GUI, Seigneur de Viela, lequel fut, le 11 Août 1554, homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, qui lui donna un Gouvernement au Pays d'Armagnac. Il épousa, 1°. par acte du 21 Août 1503, *Françoise de Viela*; & 2°. le 2 Novembre 1562, *Madelene de Pouy*, Dame de Saint-Gery. Il testa, & fit son héritier CORBON DE PARDAILLAN, son fils, qu'il eut d'une de ses deux femmes, & nommé au testament de son pere. Il mourut jeune, & il lui substitua *Corbon de Lupé*, son neveu; — 3. BERTRAND, Protonotaire-Apostolique, Abbé de Duvielle en 1547. Voyez *Gall. Christ. Edit. nouv. Tom. I. Col.* 1068, où l'on trouve — FRANÇOIS DE PARDAILLAN, Abbé du même Monastere en 1541; — 4. ARNAUD, Seigneur de Gondrin, mort jeune en 1561; — 5. & MARGUERITE DE PARDAILLAN, épouse de *Corbon de Lupé*, Baron d'Arblade en 1517 : elle eut en dot 4000 livres; testa en 1568, fit héritier *Corbon*, son fils, ~~& laissa ANTOINE DE PARDAILLAN, son frere~~.

XI. ANTOINE DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin & de Montespan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, servit d'abord en Italie, & fut pris à la bataille de Pavie en 1524; étoit, en 1526, Enseigne puis Lieutenant de la Compagnie du Roi de Navarre, Gouverneur & Sénéchal d'Albret; se trouva sous *Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec, au siége de Naples en 1528, puis à la conquête d'Urbain avec *Thomas de Foix*, Seigneur de Lescun; servit sous CHARLES IX, contre ceux de la R. P. R. avec les Seigneurs *de Terride* & *de Montsalez*, & secourut la ville de Toulouse contre les Huguenots. *Montluc*, blessé au siége de Rabastens, le choisit pour Chef de son Armée *comme plus ancien Capitaine & de la meilleure Maison.* Un jour qu'il étoit à la Procession du Saint-Sacrement, un Huguenot le salua sans saluer le Saint-Sa-

crement, il lui donna d'un bâton ferré ſur le ventre, &, l'ayant renverſé par terre, lui dit : *malheureux, as tu bien l'audace de rendre à la créature ce que tu dois au Créateur?* Il épouſa, en 1521, *Paule d'Eſpagne*, Dame de Monteſpan, fille d'*Arnaud d'Eſpagne*, Seigneur de Monteſpan; & de *Madelene d'Aure*, laquelle vendit, avec ſon mari, en 1559, les moulins de Berat, à *Pantaléon Jobert* : elle étoit veuve de *Pierre Coaraze*, Seigneur de Berat, fils de *Jean*, & de CATHERINE DE PARDAILLAN, lorſqu'elle épouſa ANTOINE DE PARDAILLAN. C'eſt à cauſe de cette alliance que leur fils porte : *au 1 & 4 de* CASTILLON, *au 2 & 3 de* PARDAILLAN, *& ſur le tout* D'ESPAGNE MONTESPAN, qui eſt *d'argent, à un lion de gueules armé, lampaſſé d'azur, accompagné de ſept écuſſons de ſinople poſés en orle & chargés chacun d'une faſce d'or.* Les enfans nés de ce mariage furent : — 1. HECTOR, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée par contrat du 8 Février 1547, à *Jean de Faudoas*, II. du nom, Baron d'Avenzac, fils de *Gui*, & d'*Anne de Vilhere*; — 3. MARGUERITE, mariée en 1544, à *Michel de Narbonne*, Vicomte de Saint-Girons, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils d'*Aimery*, & d'*Anne de Lomagne*, Dame de Fimarcon; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Corbon*, Baron *du Lau*; — 5. ANTOINETTE, Religieuſe à Vaupillon, Couvent de filles de l'Ordre de Fontevrault, au Diocèſe d'Auch, près Gondrin; — 6. JACQUETTE, Religieuſe au Paravis; — 7. & MADELENE.

XII. HECTOR DE PARDAILLAN, Seigneur de Monteſpan, de Gondrin, &c. Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, ſervit en Allemagne en qualité de Cornette de la Compagnie de 100 Chevaux-Légers de M. *de Grammont*; fut fait priſonnier près Péronne, étoit Lieutenant de 100 Chevaux-Légers, à Marienboug, ſous M. *de la Chapelle-aux-Urſins*; ſervit en Piémont, défit & tua le Comte *de Curſon*, avec deux de ſes fils, en 1588 : il fut bleſſé au viſage. CHARLES IX l'honora du Collier de Saint-Michel, que le Maréchal *de Montluc* lui donna; fut reçu Chevalier du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1585; obtint du Roi, le 23 Juillet 1607, un don de 18700 livres, & mourut en 1611, âgé de 80 ans, après avoir ſervi ſous ſix Rois, HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII. Il fut enterré à Bonnefons, à côté de ſa femme *Jeanne d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron *d'Antin*, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, mariée le 8 Décembre 1561, & morte en 1610. Ils eurent pour enfans : — 1. ANTOINE-ARNAUD, qui ſuit; — 2. N... DE PARDAILLAN, Seigneur de Maignaut; — 3. & AULE, premiere femme de *Louis de Voiſins*, Marquis d'Ambres, Vicomte de Lautrec, dont — *Marie-Louiſe de Voiſins*, femme d'*Antoine de Cardaillac*, Comte de Bioule, mort ſans enfans.

XIII. ANTOINE-ARNAUD DE PARDAILLAN, Seigneur de Gondrin, Marquis d'Antin & de Monteſpan, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller au Conſeil Privé, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de la premiere Compagnie de ſes Gardes-du-Corps, Maréchal-de-Camp de ſes Armées, Gouverneur de Navarre & de Béarn, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guienne, Gouverneur d'Agenois & Condomois, naquit en 1562. HENRI III lui donna, à 22 ans, une Compagnie de 50 hommes d'armes, avec laquelle il défit, avec ſon pere, les Huguenots, près Montauban. HENRI IV s'étant fait Catholique, il le reconnut auſſi-tôt, & rendit ſes places au Duc *de Nemours*. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi au voyage de Franche-Comté, en fit les fonctions au ſiége de la Fere, où il avoit ſuivi ce Prince; fut pourvu de l'Office de Sénéchal & Gouverneur d'Agenois & de Condomois, après la mort de *Charles de Montluc*, le 6 Juin 1596, & laiſſé pour commander l'Armée de la frontiere de Picardie; fit ſa charge de Maréchal-de-Camp dans l'armée du Maréchal *de Biron*, avec lequel, après avoir jetté du ſecours dans Montreuil, il battit le Marquis *de Varambon*, Gouverneur d'Artois, qui commandoit les troupes Eſpagnoles. Il joignit le Roi devant la ville d'Amiens, que S. M. avoit aſſiégée, & y fut bleſſé à la tête, ſur le foſſé : de-là il paſſa en Savoie, avec le Roi, qui, en quittant l'Armée, lui en laiſſa le commandement juſqu'à la paix. Il battit encore l'arriere-garde du Marquis *de la Force*, & ſe retira dans ſes

Terres. Ce fut en ſa faveur que le Roi Louis XIII érigea les Terres de *Monteſpan* & d'*Antin* en *Marquiſat* en 1612 & 1615. Il fut reçu Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1619. Le Roi, par Arrêt du Conſeil de l'an 1623, ordonna qu'il précéderoit le premier Préſident de Navarre, en toute action publique, ſans conſéquence pour les autres Gouverneurs. Il mourut à Saint-Léger près Montfort-l'Amaury, le 28 Mai 1624, & voulut être enterré aux Capucins de Gondrin, qu'il avoit fondés par ſon teſtament du 19 Décembre 1619. Il fut enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Gondrin, qui eſt à côté du Chœur, comme ſon extrait-mortuaire de ladite Egliſe en fait foi, ſans doute parce que, quoique la fondation en fût faite en faveur des Capucins, elle n'a pas eu lieu, & il y a aujourd'hui des Récollets à leur place. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Mars 1578, *Marie du Maine*, fille unique de *Jean*, Seigneur d'Eſcandillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Philippe de Fumel*; & 2°. *Paule de Saint-Lary de Bellegarde*, fille de *Jean*, Baron de Termes, & d'*Anne de Villemur*, & ſœur de *Roger de Saint-Lary*, Duc de Bellegarde, Pair & Grand Ecuyer de France. Du premier lit naquirent deux filles, ſçavoir : — Anne de Pardaillan, Dame d'Eſcandillac, mariée, par contrat du 3 Janvier 1611, à *Henri d'Albret*, II. du nom, Sire de Pons, Baron de Mioſſans, Comte de Marennes, fils de *Henri d'Albret*, Baron de Mioſſans, & d'*Antoinette*, Dame *de Pons* & de Marennes; — & Jeanne, mariée à *Henri-Gaſton de Foix*, Comte de Rabat & de Maſſat, Seigneur de Fornets, fils-aîné de *Georges*, & de *Jeanne de Durfort-Duras*. Du ſecond lit vinrent : — 1. Hector, mort au berceau; — 2. Jean-Antoine-Arnaud de Pardaillan, Marquis de Monteſpan, dit *le Duc de Bellegarde*, Maître de la Garderobe du Roi : il fut élevé par *Roger*, Duc *de Bellegarde*, ſon oncle; fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, qu'il mena au ſiége de Montpellier; ſervit à la Rochelle, paſſa en l'Iſle de Ré : il avoit eu, dès l'âge de 16 ans, la Lieutenance de la haute Guienne; étoit, en 1624, Lieutenant-Général pour le Roi ès Sénéchauſſées d'Armagnac, Bigorre, Gaure & Comminge; & mourut à Paris le 21 Mars 1687, ſans enfans d'*Anne-Marie de Saint-Lary*, ſa femme, fille de *Céſar-Auguſte*, Baron de Termes, & de *Catherine Chabot-Mirebeau*, qu'il avoit épouſée, par diſpenſe, à ~~Paris~~ Sens le 14 Octobre 1643, où l'Archevêque de ce lieu lui donna la bénédiction nuptiale; — 3. Roger-Hector, qui ſuit; — 4. Céſar-Auguste, auteur du Rameau des Marquis de Termes, qui n'a formé que deux degrés; — 5. Henri, mort au berceau; — 6. Jean-Louis, auteur du rameau des Comtes de Cere, qui a fini à ſon fils; — 7. Louis-Henri, Abbé de Saint-Jean de Sens & de Saint-Orens en Auch, Archevêque d'Héraclée, puis de Sens en 1646, mort le 19 Septembre 1674; — 8. Anne, Chevalier de Malte, mort jeune; — 9. Antoine, auſſi mort jeune; — 10. Marie-Claire, mariée, le 26 Octobre 1645, à *Pierre Bouchard-d'Eſparbez-de-Luſſan*, Marquis d'Aubeterre, fils de *François*, Maréchal de France, & d'*Hippolite Bouchard*, Vicomteſſe d'Aubeterre; — 11. Louise-Octavie, Baronne de Roquefort, morte en 1690, ſans avoir été mariée; — 12. Anne-Corisante ou Corizante, Abbeſſe de N. D. des Prez près Troyes, morte en 1687; — 13. & Angélique, Religieuſe.

XIV. Roger-Hector de Pardaillan-de-Gondrin, Marquis d'Antin, Comte de Mieſlan, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre, Conſeiller d'Etat par Lettres du 14 Janvier 1656, obtint, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus aux ſiéges de Paris & de Bordeaux, un Brevet de nomination à l'Ordre du Saint-Eſprit, le 23 Août 1651, avec une Commiſſion au Duc *d'Uzès* & au Maréchal *de l'Hôpital*, pour ſes preuves; mais il mourut avant la promotion, qui ne ſe fit qu'en 1661. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Juin 1635, *Marie-Chriſtine Zamet*, fille de *Jean Zamet*, Baron de Murat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne de Goth*. C'eſt elle qui apporta dans la Maiſon de Pardaillan ſes droits ſur Epernon. De ce mariage naquirent : — 1. Louis-Henri, qui ſuit; — 2. Henri de Pardaillan-de-Gondrin, Marquis d'Antin, qui quitta l'état eccléſiaſtique, & fut tué par le

Chevalier *de Saint-Aignan, dans le fameux duel des deux Lafrette, Saint-Aignan & Argenlieu*, contre *Chalais, Noirmouſtier, d'Antin* & *Flamarens* en 1663; — 3. JUST, Comte de Mieſlan, mort jeune, à la guerre; —— 4. & N... DE PARDAILLAN, dit *le Chevalier de Gondrin*, tué au ſiége de Mardick à ſa ſeconde campagne.

XV. LOUIS-HENRI DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, Marquis de Monteſpan, mort au mois de Novembre 1702, avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1663, *Françoiſe-Athénaïs de Rochechouart*, Chef du Conſeil, & Surintendante de la Maiſon de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, fille de *Gabriel de Rochechouart*, Chevalier des Ordres du Roi, Pair de France, & premier Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Diane de Grandſeigne*. Elle mourut aux eaux de Bourbon le 28 Mai 1707, âgée de 66 ans, ayant eu : — LOUIS-ANTOINE, qui ſuit; — & N... DE PARDAILLAN, mort jeune.

XVI. LOUIS-ANTOINE DE PARDAILLAN-DE-GONDRIN, premier Duc d'Antin, Pair de France, Seigneur des Duchés d'Epernon & de Bellegarde, Marquis de Monteſpan, de Gondrin, de Méziere, &c. né le 5 Septembre 1665, commença de ſervir à 18 ans en 1683, au ſiége de Courtray, en qualité de Lieutenant-Réformé au Régiment du Roi; fut enſuite au ſiége de Dixmude, & l'hiver d'après au bombardement d'Oudenarde; fut Menin de M. le Dauphin la même année, Colonel du Régiment de l'Iſle de France, par Commiſſion du 20 Septembre 1684; Lieutenant-Général de la haute & baſſe Alſace en 1686; ſervit d'Aide-de-Camp auprès de M. le Dauphin, au ſiége de Philiſbourg en 1688; eut le Régiment de Languedoc en 1689; fit la Campagne de 1690, en Allemagne, avec M. le Dauphin; fut envoyé en Italie en 1691; ſe trouva au combat de Steinkerque en 1692; fut fait Brigadier en 1693; nommé Maréchal-de-Camp en 1696; fait Lieutenant-Général en 1703; commanda, en 1706, à la bataille de Ramillies, l'Infanterie de la gauche, qui ne fut point enfoncée; & qui ſe retira en bon ordre à Louvain, avec l'Electeur *de Baviere*. Le Roi lui donna, le 28 Septembre 1707, le Gouvernement d'Orléans : il fut nommé Préſident du Conſeil concernant les affaires du dedans du Royaume le 19 Septembre 1715, puis Conſeiller du Conſeil Royal de Régence le 27 Mars 1718. C'eſt en ſa faveur que le Marquiſat *d'Antin* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mars 1711, & il fut reçu Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724. Il avoit épouſé, le 21 Août 1686, *Julie-Françoiſe de Cruſſol*, fille d'*Emmanuel*, Duc d'Uzès, premier Pair de France, Chevalier des Ordres, & de *Marie-Julie de Sainte-Maure-Montauzier*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. MARIE-LOUIS, mort Mouſquetaire du Roi le 10 Juillet 1707; — 3. GABRIEL-FRANÇOIS-BALTHAZARD, dit *le Marquis de Bellegarde*, frere jumeau de MARIE-LOUIS, d'abord Chevalier de Malte, puis Capitaine de Vaiſſeau : il épouſa, le 28 Janvier 1716, *Françoiſe-Eliſabeth-Eugénie de Verthamon*, fille unique de *François*, premier Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie-Anne-Françoiſe Bignon*. Elle mourut à Bellegarde le 3 Octobre 1719, de la petite vérole, & lui à Paris le 5 Décembre ſuivant, âgé de 30 ans, ſans enfans; — 4. PIERRE, Chanoine Capitulaire de l'Egliſe Cathédrale de Straſbourg, Abbé de Monſtier-Ramey & de Lyre, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, & de celle des Belles-Lettres & Inſcriptions. Il eſt mort Evêque & Duc de Langres, Pair de France en 1733 ou 1734; — 5. & une fille, morte au berceau.

XVII. LOUIS DE PARDAILLAN, Marquis de Gondrin, Menin de M. le Dauphin, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, mourut à Verſailles le 5 Février 1712, âgé de 23 ans & ſept mois. Il avoit épouſé, le 25 Janvier 1707, *Victoire-Sophie de Noailles*, fille d'*Anne-Jules*, Duc *de Noailles*, Pair & Maréchal de France, laquelle s'eſt remariée en ſecondes noces à *Louis-Alexandre de Bourbon*, Comte de Toulouſe, Prince légitimé de France. Elle eſt morte ſur la fin de l'année 1766, & a eu de ſon premier mariage : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Marquis de Gondrin, né le 10 Novembre 1709, mort en 17...; — 3. & CHARLES-HIPPOLITE, Seigneur de Moncontour, mort.

XVIII. Louis de Pardaillan-de-Gondrin, Duc d'Antin, dit *le Duc d'Epernon*, Pair de France, Gouverneur de l'Orléanois, &c. en ſurvivance de ſon ayeul, né le 9 Novembre 1707, eut pour parrein M. le Duc *de Bourgogne*. Il épouſa, par contrat du 29 Octobre 1722, *Françoiſe-Gillone de Montmorency-Luxembourg*, fille puînée de *Charles-François-Fréderic de Montmorency*, Duc de Luxembourg, de Piney & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, & de *Marie-Gillone Gillet*, ſa ſeconde femme. De ce mariage eſt né :

Louis de Pardaillan-de-Gondrin, Marquis de Gondrin, né le 15 Février 1727, tenu ſur les Fonts-de-Batême par le Roi & par feu la Comteſſe *de Toulouſe*, & batiſé dans la Chapelle du Château de Verſailles, par le Cardinal *de Rohan*, Grand-Aumônier de France, le 25 Juillet 1728. Il eſt mort dernier Duc d'Antin, ſans alliance, en Allemagne, en 1737.

Il ne reſte plus de cette branche que — Jules-Sophie, née le 1 Octobre 1725, appellée *Madame d'Epernon*, nommée, vers le 15 Mai 1765, Abbeſſe de Fontevrault, dont elle étoit Grande-Prieure; — & Madelene-Julie-Victoire de Pardaillan-d'Antin, née le 20 Mars 1731, mariée au Duc *d'Uzès*. La défunte Comteſſe *de Civrac* étoit leur ſœur.

*Françoiſe-Renée de Carbonnel-de-Caniſy*, ci-devant appellée *Marquiſe d'Antin*, & aujourd'hui *Comteſſe de Forcalquier*, a été mariée en premieres noces à Antoine-François de Pardaillan-de-Gondrin, oncle du feu Duc *d'Antin*, appellé *le Marquis d'Antin*, mort Vice-Amiral de France, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Alſace. Cette *Françoiſe-Renée de Carbonnel-de-Caniſy* eſt veuve, en ſecondes noces, du Comte *de Forcalquier-Brancas*, Grand-d'Eſpagne; ce qui fait qu'elle s'appelle la Comteſſe *de Forcalquier*, du nom de ſon ſecond mari.

Il y a pluſieurs branches cadettes de cette Maiſon, ſur leſquelles on peut conſulter *l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, entr'autres celle des Seigneurs de Caumort, qui ſubſiſte dans l'Abbé de Pardaillan-Gondrin. Nous allons en donner la Généalogie, ſur un *Mémoire* qui nous a été envoyé. C'eſt de cette branche des Seigneurs de Caumort qu'eſt ſortie celle des Seigneurs *d'Ardenx* & *de Bonas*, de laquelle étoit le ~~Marquis de Bonas-Gondrin~~, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, mort, ſans avoir pris d'alliance, au mois d'Avril 1751.

La Maiſon Ducale de Pardaillan-Gondrin n'eſt elle-même qu'une branche cadette du nom, qu'une héritiere de la Terre de *Pardaillan* porta, en 1524, dans l'ancienne Maiſon des Barons *de Gerdereſt*, du nom *de Béarn*. Il y a une maintenue de nobleſſe en faveur d'Antoine de Pardaillan-Gondrin, mort ſans laiſſer poſtérité d'*Angélique de Monteſquiou*, ſon épouſe, donnée le 7 Juillet 1701, par M. *le Gendre*, Intendant de Montauban.

La Généalogie de cette Maiſon, qu'on lit dans *les Grands Officiers de la Couronne*, *Tome V*, *page* 192 *& ſuivantes*, a été extraite des productions faites devant les Intendans de Guienne en 1666 & 1667, & de Montauban en 1700 & en 1701. Ces productions ſe trouvent dans le Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.

*Branche des Seigneurs de Caumort.*

VIII. Amanieu de Pardaillan, troiſieme fils de Bertrand de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, & de *Bourguine de Caſtillon*, fut Seigneur de Caumort & d'Ardenx, qui lui furent cédés pour ſa légitime ſur Caſtillon & Gondrin, Bruck, Juſtian, Gouſt, &c. par acte du 7 Juillet 1469. Il paſſa, le 4 Janvier 1471, un bail, où il eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, & épouſa, la même année, *Agnès de Lau*, fille de noble *Thibaud de Lau*, Chevalier, & de *Jeanne du Lin*, aliàs *d'Averon*, Dame deſdits Lin & d'Averon, dont :

IX. Bertrand de Pardaillan, Seigneur de Caumort & d'Ardenx en Armagnac. Il fut ſous la tutelle de Jean de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, & de noble *Bertrand du Lin*, aliàs d'Averon, leſquels, en cette qualité, re-

quirent, le 14 Juillet 1487, PONS DE PARDAILLAN, Seigneur de la Motte, de laiſſer rentrer leur Pupille dans la Terre d'Eſpeyroux, qui lui avoit été vendue à faculté de rachat, par AMANIEU, ſon frere, à quoi ledit PONS DE PARDAILLAN ſe refuſa ſous divers prétextes; entr'autres que les héritiers & les curateurs n'étoient pas venus dans le tems & dans le terme fixé pour le rachat. BERTRAND DE PARDAILLAN épouſa, le 23 Mai 1503, *Catherine de Biran*, fille de *Jean de Biran*, Seigneur de la Motte en Fimarcon, près de la Sauvetat, & de *Riquette de Serillac*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BERTRAND, Seigneur de Bonnefons, qui eut un procès pour ſa légitime avec AMANIEU DE PARDAILLAN, ſon neveu : ce différend fut terminé par l'arbitrage d'HECTOR DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin, Seigneur de Monteſpan, & de *Jacques de Caſſaignet*, Seigneur de Baulac, le 13 Septembre 1564. Il étoit, le 24 Avril 1568, dans la Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi, ſous le Seigneur *d'Arné*. Il épouſa, ~~le 21 Janvier 1560, *Anne de Maſſencomme*, fille de *Jean*, & de *Marthe de Caſſaignet*~~; — 3. BERNARD, tige de la branche des Seigneurs de Las, qui ſubſiſte dans PIERRE DE PARDAILLAN, appellé le *Comte de Pardaillan*, Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de Guienne, marié, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 16 Février 1774, à Demoiſelle *N... de Vezien*; 4. & JEAN DE PARDAILLAN, dit *le Cadet de Caumort*, dont la poſtérité eſt rapportée dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tome V, p.* 189. *la poſtérité maſculine de Jean dit le Cadet de Caumort eſt*

X. JEAN DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, épouſa, 1°. le 9 Avril 1532 (acte paſſé par *Barrere*, Notaire de Gondrin), *Anne de Caſſaignet*, fille de *Jean*. BERTRAND DE PARDAILLAN, ſon pere, aſſiſta au contrat de mariage, l'autoriſa, & inſtitua le fils aîné dudit noble JEAN DE PARDAILLAN, ſon héritier, & à défaut d'icelui, ſubſtitua ſes biens au plus proche parent de ſa ligne. Ledit JEAN épouſa, 2°. par contrat du 15 Décembre 1546, *Anne d'Aſtugue*. Du premier lit naquirent : — 1. AMANIEU, qui ſuit; — 2. BERNARD, tué, en Allemagne en 1552; & du ſecond lit vinrent : — 3. BERTRAND, qui eut poſtérité éteinte dans ſon arriere-petit-fils, le Marquis *de Bonas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, mort en 1751, dont nous avons parlé ci-devant; — 4. & un autre BERTRAND.

XI. AMANIEU DE PARDAILLAN, II du nom, Seigneur de Caumort & d'Ardenx, eut deux procès conſidérables : le premier contre BERTRAND DE PARDAILLAN, Sieur de Bonnefons, frere de JEAN I, pour raiſon de la légitime due audit Sieur *de Bonnefons*, en la maiſon de Caumort, & auſſi pour raiſon de certaines ſommes de deniers que ledit BERTRAND diſoit avoir prêtées à JEAN DE PARDAILLAN, pere dudit AMANIEU, pour certaines fournitures & réparations que ledit BERTRAND diſoit avoir fait faire en ladite maiſon de Caumort, depuis le décès dudit JEAN : ledit AMANIEU demandoit auſſi, audit BERTRAND, compte de l'adminiſtration qu'il avoit faite de la maiſon de Caumort. Leurs différends furent remis à l'arbitrage de noble HECTOR DE PARDAILLAN, Baron de Gondrin & Seigneur de Monteſpan qui ayant ſervi, comme on l'a dit, ſous ſix de nos Rois, fut fait Chevalier des Ordres par HENRI III, en 1585, & à *Jacques de Caſſaignet*, Sieur de Bayac, qui rendirent leur Sentence arbitrale le 13 Septembre 1564, dont il ſeroit trop long de rapporter ici les articles; mais il eſt expreſſément porté, vu la proximité des Parties, qui ſont oncle & neveu, que c'eſt *pour les garder de procès & les maintenir en paix*. Le ſecond procès qu'AMANIEU eut, fut contre noble BERTRAND DE PARDAILLAN, ſon frere, demandeur, pour raiſon de la troiſieme partie des biens & hoiries des feu nobles BERTRAND & JEAN DE PARDAILLAN, leurs ayeul & pere. Ce procès fut remis à la déciſion de cinq arbitres, parmi leſquels étoit JEAN DE PARDAILLAN, oncle des deux Parties. Par la Sentence arbitrale prononcée le 30 Octobre 1574, il fut ordonné qu'AMANIEU DE PARDAILLAN délaiſſeroit & délivreroit à BERTRAND, ſon frere, la Terre, Place & Seigneurie d'Ardenx, moyennant quoi ledit BERTRAND ſatisferoit, ainſi que bon lui ſembleroit, BERTRAND DE PARDAILLAN, ſon frere du même lit. AMANIEU DE PARDAILLAN, II. du nom

d'ar[illegible]nac dont jacques jeanne marie jacqueline de Birandarmaignac héritière de la motte
[illegible] au comte de Beaumont nommée la comtesse de Beaumont dame de Madame Sivaule en 1778

épousa, le 19 Juillet 1578, *Catherine de Montlezun-Montcassin*, fille de *Bernard de Montlezun*, & d'*Hélene de Nogaret*. Il testa le 3 Septembre 1590, & déclara pour son héritier universel & général — JEAN-MATHIEU, son fils-aîné, & réserva les droits de légitime paternelle pour noble — PHILIPPE-ANTOINE, son second fils, qui suit. JEAN-MATHIEU mourut sans postérité.

XII. PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, épousa Demoiselle *Anne de Montlezun*, fille de feu *Arnaud de Montlezun*, Seigneur de Saint-Jean-Pouge, & de noble *Odette du Lin*. Leur contrat de mariage est du 23 Novembre 1617. JEAN-MATHIEU DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, frere de PHILIPPE-ANTOINE, assista à son mariage, & de son avis, PHILIPPE-ANTOINE fit donation au premier enfant mâle qu'il auroit, & au cas que le premier vint à décéder sans enfans la donation appartiendroit au second, &c. PHILIPPE-ANTOINE mourut le 6 Avril 1664, & laissa : — 1. JEAN-LOUIS, qui suit ; — 2. JEAN-AMBROISE, Seigneur de Tauriac, mort sans alliance ; — 3. & MARIE-FRANÇOISE DE PARDAILLAN, mariée, par contrat du 23 Février 1650, avec noble *François-Bernard de Lau*, Comte dudit lieu, Seigneur de Perchede, fils de feu noble *Hector de Lau*, Comte dudit lieu, & d'*Anne de Tajan*.

XIII. JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, Seigneur de Caumort, de Seailles, de Saint-Jean-Pouge, & autres lieux, ayant été recherché sur sa noblesse, remit ses titres devant M. *de Lartigue*, Commissaire, qui lui en accorda acte le 7 Décembre 1666. Ensuite *Vialet*, Fermier des Domaines, ayant formé contre lui demande du droit de franc-fief, il se défendit, & fonda son relaxe sur les mêmes titres qu'il avoit produits en 1666, devant M. *de Lartigue*, comme on vient de le dire, à la vue desquels le Fermier ayant déclaré qu'il n'avoit rien à répliquer contre la vérité & l'authenticité desdits titres, & sur ses conclusions, M. *de Foucault*, Intendant de la généralité de Montauban, rendit son Ordonnance par laquelle il relaxa ledit JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, de la demande faite par *Vialet*, dudit droit de franc-fief : cette Ordonnance est datée du 31 Août 1674. En la même année il commandoit la Noblesse d'Armagnac, à l'arriere-ban mandé à l'armée du Maréchal *d'Albret*, assemblée sur l'Adour. Il épousa, 1°. par contrat du 8 Février 1660, *Anne de Meynard-de-Lestang*, fille de *Christophe*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de feu *Marguerite de Pins*. PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, son pere, assista à ce contrat de mariage, & lui fit donation. Il n'y eut point d'enfans de ce mariage ; & il épousa, 2°. par contrat du 1 Avril 1672, *Madelene Ducasse*, fille de *Pierre*, Président & Juge-Mage d'Armagnac, & de *Madelene de Calviere-de-Saint-Côme*. Par ce contrat, il fit donation de la moitié de ses biens présens & à venir en faveur des enfans mâles sortis de son mariage, dont il se réserva la nomination ; & fit son testament le 17 Février 1684, dans lequel il déclare qu'il a trois enfans de ladite Dame *Madelene Ducasse*, son épouse, sçavoir : — 1. PIERRE-APULÉE, qui suit ; — 2. MADELENE, mariée à noble *Nicolas-Dieudonné-Thierry de Languimbert*, Capitaine de Cavalerie ; — 3. & LOUISE, mariée à *Jean-Jacques de Batz*, Seigneur de la Plaigne. Il nomme PIERRE-APULÉE, son fils, pour recueillir la donation par lui faite dans son contrat de mariage avec ladite Dame *Ducasse*, & le nomme & institue son héritier universel & général en tous ses biens le 6 Novembre de la même année 1684 ; il fit un codicille où il rappelle toute la disposition contenue dans son testament en faveur de ses trois enfans ci-dessus nommés, & déclare que depuis son testament il demeure parfaitement instruit que la Dame *Ducasse*, son épouse, est grosse : il fixe les droits du posthume, & veut au surplus que sondit testament soit observé dans ses clauses, conditions & termes y énoncés. Le posthume, dont il est fait mention dans le codicille, mourut peu de temps après sa naissance. Ledit Seigneur Codicillant décéda le 7 Novembre 1684, & fut enterré le lendemain dans l'Eglise de Seailles.

XIV. PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN-GONDRIN, Baron de Seailles, de Caumort, Seigneur de Saint-Jean-Pouge, né le 7 Octobre 1673, eut procès avec MADELENE DE PARDAILLAN, Dame de Languimbert, sa sœur, au sujet de la

légitime à elle léguée par le teſtament de leur pere : ce procès fut remis à l'arbitrage & médiation de MM. *de Coſtaſ*, ~~*de Bojat*~~ & *de Malaret*, Conſeillers au Parlement de Toulouſe : ces Magiſtrats dreſſerent un projet de tranſaction, ſous ſignature privée ; mais la Dame *de Languimbert* mourut à Toulouſe avant que d'avoir pu ſigner ladite tranſaction, & elle avoit fait ſon teſtament par lequel elle inſtitua ſon héritier univerſel PIERRE DE PARDAILLAN-DE GONDRIN-D'ANTIN, Capitulaire & Comte de Straſbourg, Grand-Vicaire de Toulouſe, qui depuis fut Evêque & Duc de Langres, comme on l'a dit à ſon article. Ledit Seigneur *de Seailles* & de Saint-Jean-Pouge renouvella avec lui l'accommodement commencé, qui fut fini le 8 Avril 1720, & ſigné *de Gondrin-de-Seailles*, conſentant ; & *de Gondrin-d'Antin*, acceptant. En conſéquence, le lendemain 9 Avril 1720, ledit Seigneur Abbé de Gondrin-d'Antin, comme héritier fidéjuſſoire de MADELENE DE PARDAILLAN, Dame de Languimbert, donna procuration à M^e *Pierre Laſſus*, Juge de Montrejan, & lui donna pouvoir de conſentir que la tranſaction, dont on vient de parler, fût rédigée en acte public, & pour, en ce faiſant, recevoir le payement de dix mille livres, dues à la ſucceſſion de ladite Dame *de Languimbert*, & au moyen de ce, donner toute quittance, & conſentir aux renonciations portées dans ladite tranſaction.

Un des principaux articles de cette tranſaction étoit, que la Dame *de Languimbert* conſentoit à la renonciation que ledit Seigneur Baron *de Seailles* avoit faite de la ſucceſſion de feu JEAN-LOUIS DE PARDAILLAN, leur pere commun, reconnoiſſant qu'il étoit fondé à la faire, & en conſéquence conſentoit, ainſi que les Arbitres l'avoient décidé, que les ſubſtitutions appoſées au teſtament de feu PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, leur ayeul paternel, & *d'Arnaud de Montlezun*, leur ayeul maternel, fuſſent dès-lors ouvertes en faveur dudit Sieur ſon frere ; qu'il fût & demeurât maintenu au bien en dépendant, avec reſtitution de fruits. Comme la Terre de Caumort étoit compriſe dans la ſubſtitution faite par PHILIPPE-ANTOINE DE PARDAILLAN, & qu'elle étoit venue au Sieur *de Seailles*, par ſucceſſion de ſes ancêtres, depuis AMANIEU, premier auteur de la branche de Caumort, ledit Sieur *de Seailles*, qui s'étoit obligé de payer inceſſamment ladite ſomme de 10000 livres, à la ſucceſſion de ſa ſœur, ne trouva pas d'autre moyen que de vendre ladite Terre de Caumort au Duc *d'Antin*. Cette vente fut faite par contrat du 2 Août 1720, paſſé par *Faugnier*, Notaire à Bonnefons : c'eſt ainſi que cette Terre, dont les deſcendans d'AMANIEU avoient toujours porté le nom, paſſa en la branche Ducale de PARDAILLAN-GONDRIN.

En 1724, ledit Sieur de PARDAILLAN vendit encore la Terre de Saint-Jean-Pouge, qui lui étoit venue par la ſucceſſion de JEAN-LOUIS, ſon pere, & d'*Arnaud de Montlezun*, ſon ayeul maternel. Le prix de cette Terre ne fut pas ſuffiſant pour payer toutes ſes dettes : il lui en reſta beaucoup de conſidérables, & entr'autres un grand procès avec ſa ſœur cadette & ſon mari, Seigneur *de la Plaigne*, avec leſquels il plaidoit en 1705, au ſujet des droits légitimaires de cette Dame. Ce procès ſe pourſuivoit encore vivement dans le tems de la mort dudit Sieur *de Seailles* : c'eſt ſon fils & ſon héritier, dont il ſera parlé ci-après, qui, pour le terminer, a été contraint d'employer une bonne partie de la valeur de la Terre de Seailles, qui étoit le ſeul objet qui lui reſta de la ſucceſſion de ſes ancêtres.

PIERRE-APULÉE DE PARDAILAN-GONDRIN, épouſa, le 9 Mai 1728, noble Demoiſelle *Hélene de Caſteras-Seignan*, fille de noble *Jean-Bertrand de Caſteras-Seignan*, Major du Régiment d'Albigeois, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & de feu Dame *Catherine de Batz*, de laquelle il eut : — 1. JEAN-BERTRAND, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, né le 20 Janvier 1736, mort ſans alliance, ayant été tué à la bataille de Minden, le 1 Août 1759 ; — 3. MARGUERITE, morte en bas-âge ; — 4. ANTOINETTE, née le 25 Décembre 1731, morte au berceau ; — 5. LOUISE, née le 29 Mai 1733, mariée, le 13 Novembre 1754, à *Jean-Gabriel d'Arblade-Barbotan*, Ecuyer, fils de noble *Jean d'Arblade*, de la ville de Perpignan, Seigneur de Barbotan & de Birac, & de Dame *Marie-Rachel Barthouil* ;

— 6. Marguerite, née le 6 Août 1734, Religieuse Profesſe au Couvent de Sainte-Claire de Nerac, depuis le 16 Octobre 1759; — 7. & Jeanne de Pardaillan-Gondrin, née le 19 Avril 1741, mariée, le 3 Mai 1774, à ~~Abraham~~ de *Roques-Rechou*, Ecuyer, fils d'*Abraham de Roques-Rechou*, & de Dame *Anne de Tartanac-de-Jenſac.*

Pierre-Apulée de Pardaillan-Gondrin, leur pere, teſta le 10 Décembre 1742, & inſtitua pour ſon héritiere univerſelle & générale, *Hélene de Caſteras-Seignan*, ſon épouſe, à la charge de rendre l'hérédité à un de ſes enfans mâles, & non à deux, lorſqu'il aura atteint l'âge de 25 ans, ou qu'elle le jugera à propos, & au défaut de mâle à telle de ſes filles qu'il lui plaira; & au cas que ladite Dame héritiere vint à décéder ſans avoir diſpoſé de ſes biens, ledit Teſtateur veut & entend que ledit Jean-Bertrand de Pardaillan, ſon fils aîné, ſoit & demeure ſon héritier univerſel & général en tous & chacun de ſes biens. Ledit Sieur *de Seailles* décéda, dans ces diſpoſitions, le 15 Janvier 1749, & fut enterré le lendemain dans l'Egliſe dudit lieu. Le procès, dont on a parlé, fut toujours pourſuivi vivement par la Dame *de la Plaigne*; c'eſt ce qui engagea la Dame *de Seignan*, veuve de Pierre-Apulée, dont les repriſes étoient conſidérables, pour n'en pas faire confuſion, & conſerver au moins ſes droits pour ſes enfans, de renoncer, en 1752, à l'inſtitution univerſelle faite en ſa faveur, par le ſuſdit teſtament; au moyen de ce, Jean-Bertrand de Pardaillan demeura héritier univerſel & général du Seigneur ſon pere, en vertu de la clauſe appoſée au teſtament.

XV. Jean-Bertrand de Pardaillan-Gondrin, né le 25 Juillet 1729, ci-devant Seigneur de Seailles, le dernier des mâles de la branche de Caumort, iſſue d'Amanieu II de Pardaillan, a embraſſé, dès ſon jeune âge, l'état eccléſiaſtique : il fut pourvu, à ſimple tonſure, par ſon Archevêque, d'un Canonicat dans la Collégiale de Nogaro, petite Ville d'Armagnac au Diocèſe d'Auch, dont il prit poſſeſſion le 2 Octobre 1751. Le parti de l'Egliſe qu'il embraſſa, & ſon frere cadet n'étant point d'un âge à pouvoir prendre ſa place, le déterminerent à donner à Louise de Pardaillan, ſa ſœur-aînée, qui étoit déja nubile, la Terre de Seailles & ſes dépendances; & en outre la mere lui fit donation de tous ſes biens préſens & à venir, le tout ſous une modique penſion de 200 livres pour chacun d'eux, pendant leur vie, & d'une modique légitime pour chacun des autres enfans, à la charge de payer leurs dettes & hypotheques, qui furent exprimés à la faveur de cette donation. Louise de Pardaillan s'eſt mariée, & s'eſt, avec ſon mari, chargée de tout; les choſes ont été réglées par ſon contrat de mariage le 23 Septembre 1754.

Par là Jean-Bertrand de Pardaillan s'eſt vu dépouillé de tout ce qui lui reſtoit des biens de ſes ancêtres, dont il n'a plus que le nom & qualité. Il fut fait Prêtre à Montauban le 20 Septembre 1755, & fut enſuite pourvu d'un Canonicat dans la Cathédrale par M. *de Verthamon*, alors Evêque de cette Ville, dont il prit poſſeſſion le 29 Avril 1757 : l'air de Montauban ne convenant point à ſa ſanté, il n'a gardé que très-peu de tems ce Canonicat; au mois d'Avril 1758, il s'en eſt démis; & depuis ce tems a reſidé à Nogaro. Feu Sa Majeſté Louis XV, par Brevet du 3 Avril 1768, lui a accordé une penſion de 1500 livres ſur l'Abbaye de Saint-Séver, de l'Ordre de Saint-Benoit, Congrégation de Saint-Maur, au Diocèſe d'Aire. L'obtention de cette grace l'ayant mis à portée de pouvoir abandonner le Canonicat de Nogaro, dont le ſervice altéroit ſa ſanté, il l'a réſigné, le 29 Juillet ſuivant, ſous la réſerve d'une penſion de 360 livres.

Ledit Jean-Bertrand de Pardaillan, pour prévenir ceux qui, dans les ſuites, voudroient, par uſurpation, prendre ſon nom & ſe dire de ſa Famille, comme provenus d'Amanieu II de Pardaillan, Seigneur de Caumort, par Jean-Mathieu, Philippe-Antoine, Jean-Louis, Jean-Ambroise ou Pierre-Apulée de Pardaillan, deſcendans en ligne directe dudit Amanieu II, a dépoſé au Greffe de la Cour-des-Aides de Montauban, les titres de ſa filiation à la Maiſon Ducale de Pardaillan-Gondrin-d'Antin, par Amanieu I, auteur de ladite branche de

Caumort, en vertu d'un Arrêt de ladite Cour du 28 Juillet 1767, qui lui a donné acte de la repréſentation deſdits titres & ordonné le dépôt, & qu'ils ne pourront ſervir qu'à lui perſonnellement pendant ſa vie, ou à ſes ſœurs-germaines : il y a dépoſé auſſi un Mémoire étendu, concernant ſa Généalogie & les faits ci-deſſus; enſemble la Requête par lui préſentée pour être reçu à faire le ſuſdit dépôt, dans laquelle ſes motifs ſont amplement déduits ; & du tout il fut dreſſé Procès-verbal le même jour, pardevant un Conſeiller en ladite Cour, qui fut à ce député. Depuis le dépôt dont on vient de parler, il en a fait encore deux autres de quelques piéces qui lui reſtoient, relatives à ſa filiation, entre les mains de M^e *Beviere* & *Auget*, ſon confrere, Notaires au Châtelet de Paris, ſuivant qu'il conſte de leurs Procès-verbaux des 18 Mai & 6 Août 1770, en vertu de deux procurations des 22 Avril & 12 Juin précédens, qu'il a conſenties, dans leſquelles ſes motifs ſont auſſi amplement expliqués, & toujours aux fins de prévenir l'uſurpation dont il a été parlé plus haut. C'eſt à ces trois ſuſdits dépôts que les curieux ou les intéreſſés peuvent avoir recours.

Les armes de cette branche ſont : *écartelé au 1 & 4 d'or, à la tour de gueules maçonnée de ſable, donjonnée de trois piéces, ſurmontées de trois têtes de maures de ſable miſes de profil, tortillées d'argent; au 2 & 3 d'argent, à trois faſces ondées d'azur.* C'eſt ainſi que les porte M. l'Abbé DE PARDAILLAN-GONDRIN, vivant en 1776.

Les Seigneurs DE PARDAILLAN-GONDRIN, de la branche de Caumort, ont toujours porté leurs armes telles qu'on vient de les décrire, juſqu'à PIERRE-APULÉE DE PARDAILLAN, l'avant-dernier Seigneur de cette branche, qui les porta, (par inadvertence ou ignorance du fait, ainſi qu'il eſt prouvé par acte paſſé devant *Beviere*, Notaire au Châtelet de Paris, le 16 Août 1773,) de la maniere ſuivante.

*Au 1 d'argent, au lion de gueules, à la bordure de ſinople, chargée de ſept petits écuſſons d'or mis en orle, bordés de gueules; au 2 d'or, à trois pals de gueules; au 3 d'argent, à trois faſces ondées d'azur; au 4 d'argent, à trois pals flamboyans d'azur.* Sur le tout : *d'or, à la tour de gueules, maçonnée de ſable, donjonnée de trois piéces, ſurmontées de trois têtes de maures de ſable miſes de profil, tortillées d'argent.*

Sur la Maiſon de PARDAILLAN-GONDRIN, diſtinguée par les dignités & les emplois dont elle a été honorée, & par les ſervices qu'elle a rendus à la Couronne & à l'Etat, on peut conſulter *l'Hiſtoire de* SAINT-LOUIS, par *Joinville, Favin, Dupleix, M. de Marca, Hiſtoire de Béarn; les Mémoires de Caſtelnau, l'Hiſtoire de Foix, Notitia utriuſque Vaſconiæ, les Mémoires des Révolutions de Suede, l'Hiſtoire généalogique & chronologique des Grands Officiers de la Couronne, &c.*

* PARDIAC : Ancien Comté, ſitué entre ceux de Fezenſac & de Bigorre, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, dont voici la Généalogie, dreſſée d'après l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, & ſur les titres originaux, enregiſtrés au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit, & à la Bibliothéque du Roi.

I. BERNARD D'ASTARAC, ſurnommé *Pelagos*, fils d'ARNAUD, II. du nom, Comte D'ASTARAC, fut le premier Comte DE PARDIAC, par donation que lui en fit ſon pere pour ſon partage, vers l'an 1025. De ſa femme, nommée *Marqueſe*, il eut :

II. OGER, I. du nom, Comte de Pardiac, qui prit le nom de MONTLEZUN, l'un des principaux Châteaux de ſon Comté. Etant à Montlezun au mois de Mai 1088, il fit aux Religieux de l'Egliſe de Notre-Dame de Soricinii, donation de quelques héritages pour le ſalut de ſes pere & mere, celui des Comtes *d'Aſtarac*, ſes prédéceſſeurs, de ſa femme, nommée *Amaneve*, & de ſes enfans.

III. GUILHAUME DE MONTLEZUN, ſon fils & ſucceſſeur, Comte de Pardiac,

PARDIEU : Maiſon connue en Normandie depuis plus de 500 ans, & dont les Seigneurs *d'Avremenil* ſont une branche.

Le premier de cette Maiſon dont on ait connoiſſance, eſt HENRI DE PARDIEU, Chevalier, qui fonda, en l'an 1260, les Cordeliers d'Evreux. Il eſt inhumé devant le grand Autel de cette Egliſe. Voyez l'*Hiſtoire de l'Ordre des Franciſcains* par *François de Gonzagues*, leur Général, imprimée en 1587, *édit. de Rome, in-folio, p. 565.* Suivant le Regiſtre de la Chambre des Comptes, intitulé *Noſter, fol.* 193, JEAN DE PARDIEU paroît dans une montre d'armes en 1271. Il eſt fait mention d'un nommé EUSTACHE DE PARDIEU dans les Croiſades de la Terre-Sainte. *Carpentier*, dans ſon *Hiſt. du Cambreſis, Liv. II, p.* 183, parle de PIERRE DE PARDIEU, vivant au commencement du XIV^e^ ſiécle. Il le qualifie de *vaillant Colonel.* On trouve dans la Généalogie que le Comte *de Boulainvilliers* a faite de cette Maiſon, ROBERT DE PARDIEU, I. du nom, & *Marie de Bonneval*, ſon épouſe, vivans en 1316.

Cette Maiſon s'eſt partagée, au commencement du XV^e^ ſiécle, en pluſieurs branches, par les enfans de NICOLAS ou COLARD DE PARDIEU, Gouverneur de la ville & Comté d'Eu. HENRI V, Roi d'Angleterre, lui rendit, en 1419, les biens qui lui avoient été confiſqués, comme on le voit par la Chartre qui en fait mention. Il épouſa, en 1400, *Perrette d'Aſſigny*, dont il eut : — 1. ROBERT, qui ſuit, chef des Seigneurs d'Aſſigny ; — 2. NICOLAS, auteur des Seigneurs de Maucomble, rapportés ci-après ; — 3. & MARTIN, tige de la branche de Boudeville & d'Eſcotigny, auſſi rapportée après celle de Maucomble, & de laquelle ſont ſortis les Seigneurs *d'Avremenil*, qui ſubſiſtent ſeuls aujourd'hui.

*Seigneurs d'ASSIGNY.*

ROBERT DE PARDIEU, II. du nom, Seigneur d'Aſſigny, épouſa, vers l'an 1421, *N... de Mainville*, dont :

JEAN DE PARDIEU, Seigneur d'Aſſigny, qui épouſa, en 1456, *Guillemette Rouſſel*, & en eut :

DAVID DE PARDIEU, Gouverneur d'Eu, Capitaine de gens de pied en 1505, allié à *Marie de Vaudricourt*, dont il n'eut que des filles. L'aînée épouſa, le 23 Juin, 1521, *Jean de Mailloc.*

*Seigneurs de MAUCOMBLE.*

NICOLAS DE PARDIEU, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Til, ſecond fils de COLARD DE PARDIEU, & de *Perrette d'Aſſigny*, épouſa, en 1426, *Colette d'Eſtrimont*, Dame de Grattepenſe, dont :

NICOLAS DE PARDIEU, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Til & de Grattepenſe, marié, en 1448, à *Marguerite le Moine*, Dame de Foreſtel & de Sourdeval, fille de *Nicolas le Moine*, & de *Marguerite de Flocques.* De ce mariage vint :

ANTOINE DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur du Til, de Grattepenſe & de Foreſtel, marié à *Guillemette du Croc*, qui lui apporta la Terre de Maucomble en 1505. Il eut de cette alliance :

ANTOINE DE PARDIEU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Maucomble & de Grattepenſe, qui épouſa, en 1522, FRANÇOISE DE PARDIEU, ſa couſine, fille de NICOLAS, Seigneur de Boudeville, & d'*Auſtreberte de Piſſeleu*, dont :

ADRIEN DE PARDIEU, Ecuyer, Seigneur de Maucomble, Grattepenſe, Bailli-en-Riviere, Semeule, &c. Capitaine du Port de Mer de Criel, marié, le 25 Juin 1557, à *Marguerite de Buſſy*, fille de *René de Buſſy*, Seigneur de Berville, Gournay & d'Henonville, & de *Jacqueline de Chantelou*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MADELENE DE PARDIEU, mariée à *François de Grouches*, Chevalier, Seigneur de Mortcourt & de Bacouel ; — 3. & MARGUERITE, mariée à *N... des Eſſarts*, Seigneur d'Aubigny.

JACQUES DE PARDIEU, Ecuyer, Châtelain de Bailli-en-Riviere, Seigneur de Maucomble, Grattepenſe & Saint-Aignan, Lieutenant des Gendarmes du Comte

*de Saint-Paul*, épouſa 1°. *Diane*, fille de *Jean de la Haye*, Seigneur de Chantelou, morte ſans enfans; & 2°. le 7 Juillet 1606, *Françoiſe du Bec*, Dame de Vaudancourt, fille de *Georges du Bec-Creſpin*, & de *Marie Jubert*, dont il eut: — 1. François de Pardieu, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort à l'armée d'Italie en 1644, ſans être marié; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. & Marguerite, mariée, le 21 Mai 1624, à *Jean de Boulainvilliers*, Marquis de Saint-Saire.

Jacques de Pardieu, II. du nom, Marquis de Maucomble, Baron de la Heuſe, Châtelain de Bailli-en-Riviere, Seigneur de Grattepenſe, Saint-Aignan & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, rendit de grands ſervices au Roi, ſuivant des certificats des années 1642, 1644 & 1650. Il épouſa, le 3 Novembre 1647, *Marie-Gabrielle de Fautereau*, fille de *Nicolas*, Marquis de Meinieres, Baron de Villers, & de *Marie de Preſteval*, dont:

Louis de Pardieu, Marquis de Maucomble, Seigneur de Bailli-en-Riviere & de Grattepenſe, marié, le 16 Avril 1687, à *Marie le Veneur*, fille de *Henri*, Comte de Tillieres & de Carouges; & de *Claude de Rouhault-Gamaches*, de laquelle il a laiſſé: — Marie-Catherine de Pardieu, mariée, le 10 Mai 1703, à *Henri-Charles-Marquis le Veneur*, Seigneur de Caſſeville, ſon couſin, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates; — & Louise, mariée en 1715, & veuve de *Jacques*, Comte *d'Oſmond*, Seigneur de Medavy.

*Branche des Seigneurs de Boudeville & d'Escotigny.*

Martin de Pardieu, Chevalier (troiſieme fils de Nicolas, I. du nom, & de *Perrette d'Aſſigny*), étoit mort en 1456. Il avoit épouſé *Marie de Serent*, fille unique de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Boudeville & de Montebourg, & d'une héritiere de l'ancienne Maiſon de *la Heuſe*, du chef de laquelle MM. de Pardieu eurent la Baronnie d'Eſcotigny, après la mort du fameux *Jean de la Heuſe*, dit *Baudrin*, qui étoit Capitaine des Gentilshommes du Bailliage de Caux. De ce mariage vint:

Robert de Pardieu, Chevalier, Seigneur de Boudeville, de Mezy, & Baron d'Eſcotigny, mort le 27 Novembre 1477. Il eſt enterré, avec ſa femme, aux Feuillans d'Auville en Caux, où l'on voit leur épitaphe. Il épouſa, vers l'an 1456, *Jeanne d'Uſel*, fille unique d'*Hector d'Uſel*, Seigneur de Mezy-ſur-Seine près Meulan, un des principaux Seigneurs de Normandie, qui ſe diſtinguerent à la deſcente qui ſe fit, en 1458, à Sandwich en Angleterre, ſous *Pierre de Breze*, Sénéchal de Normandie. Il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de France du P. *Daniel*, *T. VII*, *p.* 305. Leurs enfans furent: — 1. Hector, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Jacqueline Aname*; — 2. Nicolas, qui ſuit; — 3. Gillette, mariée à *Jean de Sandouville*, Seigneur d'Ouveville; — 4. & Jeanne, qui vivoit en 1497, mariée avec *Antoine de la Granche*, dit *de Cuiſſy*, Ecuyer, Seigneur de Dracy en Puiſaye, Gouverneur de Courtenay.

Nicolas de Pardieu, Chevalier, Baron de Boudeville & d'Eſcotigny, Seigneur de Mezy, Montebourg, &c. qualifié, dans des actes de 1522 & de 1524, *noble & puiſſant Seigneur*, qualité que ſes deſcendans ont toujours portée, épouſa 1°. *Antoinette Sanguin*, ſœur du Cardinal *de Meudon*, premier Grand-Aumônier de France, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Toulouſe; & 2°. *Auſtreberte de Piſſeleu*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Jeanne de Dreux*, de la Maiſon de France. Ces deux femmes étoient tantes de la Ducheſſe *d'Eſtampes*. Il eut du premier lit: — Christophe, qui ſuit; — & Françoise, mariée, en 1522, à Antoine de Pardieu, Seigneur de Maucomble, ſon couſin; du ſecond lit il eut: — Nicolas, tige de la branche d'Avremenil, rapportée ci-après.

Christophe de Pardieu, Baron de Boudeville & d'Eſcotigny, épouſa, le 10 Octobre 1530, *Anne de Clere*, fille de *Georges*, Baron *de Clere*, & d'*Iſabelle de Mailly*, dont: — 1. François, qui ſuit; — 2. Madelene, mariée, en 1554, à *Pierre du Fay*, Seigneur de la Meſengere; — 3. Anne, mariée,

en 1559, à *Pierre du Tot*, Seigneur de Gonfreville; —— 4. & CLAUDE, mariée à *François de Quievremont*, Seigneur d'Heudreville.

FRANÇOIS DE PARDIEU, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Boudeville, d'Escotigny & de Balingnan, mort le 11 Octobre 1590, avoit épousé, 1°. le 14 Novembre 1550, *Marie le Lieur*, fille d'*Antoine le Lieur*, Seigneur de Brainetot; & 2°. *Jourdaine de Pellevé*, sœur du Cardinal *de Pellevé*, Archevêque de Reims, fille de *Charles de Pellevé*, Seigneur de Jouy, & d'*Hélene du Fay-d'Athies*. Du premier lit il eut, entr'autres enfans:

CENTURION DE PARDIEU, mort en 1614, âgé de 45 ans, étant Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Baron de Boudeville, d'Escotigny & de Balingan. Il avoit été marié à *Judith de Clermont-d'Anjou*, fille de *Georges de Clermont*, II. du nom, Marquis de Gallerande, de laquelle il avoit eu: —— FRANÇOIS & LÉONOR DE PARDIEU, morts en 1633, sans avoir été mariés.

*Branche des Seigneurs d'AVREMENIL & autres lieux.*

NICOLAS DE PARDIEU, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Mezy, Socqueuse ou Chauqueuse, Avremenil, Villepoix, Bouelle, &c. (second fils de NICOLAS, II. du nom, & d'*Austreberte de Pisseleu*), épousa, à la fin de l'année 1544, *Françoise de Chenevelles*, Dame de Bouelle & de Nelle, près de Neufchatel en Bray. Il fut Ecuyer-Tranchant & Echanson de Madame MARGUERITE, sœur unique du Roi HENRI II; fut un des Seigneurs qui défendirent Metz, en 1552, contre l'Empereur CHARLES-QUINT; & mourut jeune dès 1556, ne laissant que

GUI DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur de Mezy, Bouelle, Nelle, Avremenil, la Motte, Auberton, &c. qui épousa, le 25 Août 1583, *Marie du Moucel*, Dame d'Avremenil, fille de *Jean du Moucel*, Vicomte héréditaire de Blosseville, & de *Marie Jubert*. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi dès 1603, suivant un certificat du Duc *de Guise*, daté de Montargis en 1587; se trouva aux combats de Vimori & d'Auneau; & mourut le 17 Décembre 1625. Il fut pere de

FRANÇOIS DE PARDIEU, Chevalier, Seigneur d'Avremenil, Batiste, de la Motte, Auberton, Bouelle & Nelle, chef de la Noblesse du pays de Caux en 1649, & mort le 20 Septembre 1662. Il avoit épousé, le 4 Juin 1624, étant alors Capitaine d'Infanterie, *Marie de Bailleul*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Martel*, dont: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de la Motte; — 3. ANDRÉ, Seigneur de Canteville, mort au service du Roi en 1668; — 4. JACQUES, Seigneur de Franquesnay, premier Lieutenant de Roi dans l'Isle Saint-Domingue, où il donna de grandes preuves de valeur: il y fut tué le 21 Janvier 1691, dans un combat contre les Espagnols; —— 5. & MARGUERITE, mariée, en 1668, à *Jean Dyel*, Ecuyer, Seigneur de Clermont.

CHARLES DE PARDIEU, Chevalier, Marquis d'Avremenil, Seigneur de Bouelle, Batiste, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie, Elu de la Noblesse du pays de Caux le 10 Mai 1674, mort le 18 Novembre 1680, avoit épousé, le 7 Juin 1661, *Constance-Hippolite de Montigny*, fille de *Philippe*, Chevalier, Vicomte de Dreux, Baron de la Coudraye, Seigneur de Longprez, Hangest, &c. Maître-d'Hôtel ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine des Gardes de M. le Duc *de Longueville*, Gouverneur de Dieppe, & d'*Anne de Dangeul*. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. GUILLAUME, dit *le Chevalier d'Avremenil*, Officier dans la Marine; — 3. JOSEPH, Capitaine de Cavalerie; — 4. & ANNE, mariée, en 1683, à *Jean de Clery*, Chevalier, Seigneur d'Angiens, Silleron, &c.

PHILIPPE DE PARDIEU, Chevalier, Marquis d'Avremenil, Seigneur de Bouelle, de Blancmenil, la Motte, Auberton, &c. Colonel d'un Régiment d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 15 Mars 1746, avoit épousé, le 20 Avril 1696, *Geneviéve du Mesniel-de-Sommery*, fille de *Louis du Mesniel*, Chevalier,

Marquis de Sommery, & de *Geneviéve Bigot de Graveron-de-la-Turgere*, dont : — 1. PHILIPPE, Mouſquetaire de la Garde du Roi, mort en 1723, ſans être marié ; — 2. FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH, qui ſuit ; —— 3. & CONSTANCE, mariée, en 1724, avec *Louis-Auguſtin de Canonville*, Marquis de Raffetot, Seigneur du Pleſſis-Chivray, de Goeurs, Vignacourt, &c. pere du Marquis *de Raffetot*, à préſent Capitaine de la Gendarmerie.

FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DE PARDIEU, Comte d'Avremenil, Chevalier de Saint-Louis, Inſpecteur des Côtes Maritimes de la haute Normandie, épouſa, le 17 Février 1738, *Gabrielle-Eliſabeth de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri*, & de *Madelene de Brancas*, fille de *Louis-Francois de Brancas*, Duc de Villars, dont : —— LOUIS-ELISABETH, qui ſuit ; —— & CHARLOTTE-CANDIDE, morte jeune.

LOUIS-ELISABETH, Marquis DE PARDIEU, Colonel aux Grenadiers de France le 21 Mai 1766, Chevalier de Saint-Louis en Mai 1771, & Colonel du Régiment Provincial d'Alençon en Août ſuivant, a épouſé, contrat ſigné le 21 Juin 1763, célébration le 27, *Eliſabeth d'Arquiſtade de Saint-Fulgent*, préſentée, le 23 Décembre 1764, par la Marquiſe *de Brancas*, dont : — 1. LOUIS-JOSEPH-ELISABETH-CENTURION, dit *le Vicomte* DE PARDIEU, né le 8 Octobre 1767 ; — 2. CHARLES-GABRIEL, dit *le Baron* DE PARDIEU, né le 2 Décembre 1768 ; — 3. & CHRISTOPHE-VALENTIN-MARIE, appellé *le Chevalier* DE PARDIEU, né le 3 Février 1770.

Il y a eu en Flandres une branche de la Maiſon de PARDIEU, qui s'y eſt fort diſtinguée par ſes exploits militaires. Les deux Seigneurs les plus connus de cette branche ſont, JEAN DE PARDIEU, Seigneur de la Motte en Artois, mort le 24 Décembre 1554, & inhumé dans la Chapelle de Sainte Catherine de l'Egliſe des Religieux Dominicains de Saint-Omer, où l'on voit ſon épitaphe ; & VALENTIN DE PARDIEU, ſon fils, Chevalier, Seigneur de la Motte, Comte d'Eſquelbecque, Gouverneur de Gravelines, &c. tué au ſiége de Dourlens en 1595, âgé de 65 ans. Son corps fut d'abord tranſporté à Arras, enſuite à Saint-Omer, auprès de ſon pere, & enfin à Gravelines, dont il avoit été 22 ans Gouverneur, & y fut enterré avec pompe dans le Chœur de Saint Vilbrod, où on voit ſon épitaphe au bas d'un ſuperbe mauſolée de marbre blanc, environné de huit écuſſons, repréſentant ſes armes & celles de ſes alliances.

M. *de Thou*, les Mémoires *de Sully*, le P. *Daniel*, & l'Hiſtoire des guerres de Flandres par le Cardinal *de Bentivoglio*, font mention de ce Seigneur *de la Motte*, qui a fondé le College de la Motte à Douay, pour les enfans de Gravelines & ceux de ſes Terres. Les armes : *d'or, au lion couronné de gueules.*

* PARFOURRU, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Terre & Seigneurie qui dépend de la haute Juſtice de Thorigny pour les cas ordinaires, & du Bailliage de Bayeux pour les cas royaux.

Elle appartient à l'héritier de *Hervé-Joſeph le Cordier*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Parfouru-l'Eſclin. Il en réſulte pluſieurs Fiefs avec de beaux droits. Elle a donné le nom à l'ancienne Maiſon de PARFOURRU, qui ſe prétend, par tradition, iſſue d'un Prince de France ; ce qui s'appuye par ſes armes, qui ſont : *d'azur, à la fleur de lis d'or.* La maiſon forte qu'elle avoit à Parfourru, *fermée de mottes & de pont-levis*, fut priſe & ruinée par les Anglois ſous le regne des *Valois.* Elle perdit alors tous ſes biens, titres & Chartes, de ſorte qu'il ne lui eſt reſté preſque plus d'anciennes preuves.

JEAN DE PARFOURRU, Seigneur dudit lieu, du Meſnil-Sigard & Couvains, vivoit en 1391, & avoit épouſé *Jeanne de Pierrefitte*, de laquelle il eut cinq enfans, qui tous firent preuve de nobleſſe en 1463.

GUILLAUME, Seigneur DE PARFOURRU, l'aîné, épouſa *Catherine le Verrier*, Dame d'Athy, dont quatre enfans.

Le premier, JEAN DE PARFOURRU, II. du nom, Seigneur de Parfourru, d'Athy & de Tournay, épouſa *Marie de Sainte-Marie*, Dame d'Outreleau, & en eut :

AMAURY

Amaury de Parfourru, Seigneur d'Athy, marié, en 1519, à *Jeanne l'Archer*. Ils fonderent un *Obit* dans l'Egliſe Saint Jean de Caen en 1520, & rendirent aveu de la Terre d'Athy en 1523. Ils eurent pour enfans un garçon & deux filles.

Jean de Parfourru, III. du nom, leur fils, Seigneur de Parfourru, d'Athy & autres lieux, épouſa, en 1552, *Jeanne de Saint-Gilles*. Il comparut au ban & arriere-ban, & eut beaucoup d'enfans, entr'autres : — 1. Roland, qui ſuit ; — 2. Louis, rapporté après la poſtérité de ſon aîné, — 3. & Charles, Chanoine.

Roland de Parfourru, Seigneur d'Athy, épouſa *Gabrielle le Painteur*, Dame de l'Eſnaut, dont : — Nicolas, qui ſuit ; — & Charles, Seigneur & Curé de Tournay.

Nicolas de Parfourru, Seigneur de l'Eſnaut, épouſa Marie de Parfourru, ſa couſine, Dame de l'Eſnaut, femme de *Louis Radulp*, Seigneur de Beaumont & de la Sallerie.

Louis de Parfourru, frere puîné de Roland, épouſa *Marie de Bourgueville*, Dame de Tilly-la-Champagne, dont : — 1 & 2. Charles & Roland ; — 3 & 4. Gaspard & Guillaume : le dernier, époux de *Marie Maſquerel* ; — 5. & Marie, femme de Nicolas de Parfourru, Seigneur de l'Eſnaut, ſon couſin.

C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille dont parle *la Roque*, & à qui *Chevillard* donne les armes ci-devant rapportées.

* PARFOURRU-*ſur-Odon*, en Normandie, même Diocèſe de Bayeux.

Seigneurie mouvante du Roi pour un quart de Fief de *Hautbert*, qui a été poſſédée, pendant plus de 400 ans, par une Famille noble du nom de *Bouſſel*. Le dernier Seigneur de ce nom, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, mourut en 1761, après avoir ſervi Sa Majeſté pendant plus de 40 ans, en qualité de Capitaine-Aide-Major de Dragons.

* PARIS : Cette Capitale du Royaume de France avoit anciennement ſes Préfets, Comtes & Vicomtes, qui rendoient eux-mêmes la Juſtice.

*Mommol* eſt le plus ancien des Préfets de Paris dont on ait connoiſſance : il vivoit en 584. — *Erchinoald*, Préfet de Paris, & Maire du Palais, vivoit en 651. — *Erchenbald*, Préfet, quitta ce titre en 665, pour prendre celui de *Comte de Paris*. Il fut depuis Maire du Palais. — *Guerin*, le ſecond des Comtes de Paris, vivoit en 679. — *Conrad-le-Vieux*, neuvieme Comte de Paris & Duc de Bourgogne, vivoit en 850. — *Robert-le-Fort* étoit Comte de Paris & Duc de France en 861. — *Eudes*, ſon fils, douzieme Comte de Paris, & le troiſieme Duc de France, devint Roi de France en 888. — Hugues-Capet, fils de Hugues-*le-Grand*, quinzieme Comte de Paris & ſixieme Duc de France, auſſi Duc de Poitou, devint Roi de France en 987, & réunit le Comté de Paris à la Couronne.

Aux Préfets & Comtes de Paris, d'abord chargés du ſoin de la Police & de rendre la juſtice au peuple, & qui inſenſiblement ſe rendirent indépendans, comme Souverains, ont ſuccédé les Prévôts de Paris ; & le premier qui en ait pris le nom, eſt *Etienne*, qui vivoit en 1060. *Voyez* l'Hiſtoire de la ville de Paris, & beaucoup d'autres Ouvrages.

PARIS, en Bretagne. C'eſt une Famille noble du reſſort de Nantes, qui remonte à

Guillaume Paris, vivant en 1300 avec *Etiennette de Saffré*, ſon épouſe.

Ceux de ce nom, au rapport de M. *le Fevre*, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Novembre 1668. Les armes : *d'argent, à la croix pleine de gueules, cantonnée de quatre lionceaux, affrontés de même.*

Il y a en France pluſieurs Familles du nom de Paris. De la premiere eſt Nicolas de Paris, fils de Louis, Adminiſtrateur de l'Hôpital-Général, & de

*Marguerite Thomas*, né à Paris le 10 Mai 1657, qui fut reçu, le 5 Juillet 1686, en l'office de Conſeiller du Roi, Subſtitut de M. le Procureur-Général. Il s'y diſtingua par l'aſſiduité de ſon travail & la ſimplicité de ſes mœurs, juſqu'à ſa mort, arrivée le 15 Octobre 1730. Il avoit épouſé, 1°. en 1691, *Marie-Eliſabeth de Breban*, morte en 1694, dont — Simon de Paris, né en 1692, & mort ſans poſtérité en 1709; & 2°. en 1713, *Marie-Anne Bonnet*, morte le 21 Septembre 1714, veuve, en premieres noces, de *Joſeph Thomaſſeau*, Seigneur de Curſay & de Landry, Conſeiller Médecin ordinaire du Roi, & de la Faculté de Paris. Elle a eu de ce premier lit: — *Jean-Marie-Joſeph Thomaſſeau-de-Curſay* & de Landry, dans l'Etat eccléſiaſtique; — & *Madelene Thomaſſeau*, dite *Mademoiſelle des Roches*, morte en 1730; & de ſon ſecond lit:

Louis-Nicolas de Paris, Ecuyer, né le 4 Septembre 1714, reçu Conſeiller, Correcteur des Comptes le 17 Juin 1740, marié, le 11 Juillet 1735, à *Marie Ameline de Quincy*, fille d'*Anne-Daniel Ameline de Quincy*, Conſeiller, Correcteur des Comptes, & de *Marie-Anne Accart*; & ſœur d'*Anne-François Ameline*, auſſi Correcteur des Comptes. De ce mariage ſont iſſus: — Pierre-Nicolas de Paris, né le 9 Mai 1736, mort à Florence en 1772; — & Marie-Anne de Paris, née le 17 Mai 1739, morte le 5 Mai 1757.

Les armes: *de ſinople, à une ancre d'argent, dont la trabe eſt croiſetée par les deux bouts, ſurmontée de deux étoiles d'argent.*

La ſeconde Famille eſt Paris-de-la-Broſse, originaire de Paris.

François de Paris, Seigneur de la Broſſe, de Monceaux, Neuilly, Guerchy, &c. Préſident de la Chambre des Comptes, mort le 15 Février 1695, âgé de 77 ans, avoit épouſé *Marie du Fos*, décédée le 17 Octobre 1715, dont:

Anne-François de Paris, Seigneur de la Broſſe, de Monceaux, &c. Préſident honoraire en la Chambre des Comptes de Paris, mort en ſon Château de la Broſſe, près Montereau-Faut-Yonne, au mois de Décembre 1741, âgé d'environ 81 ans. Il avoit été d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Metz le 3 Avril 1686, enſuite Préſident en la Chambre des Comptes le 5 Mars 1689, dont il ſe démit en 1739, après 49 ans d'exercice. Il avoit épouſé *Angélique-Théreſe Collin*, veuve de *Philippe-Jérôme de Cheſnel*, Marquis de Maxen en Saintonge, Seigneur de Ponceaux, &c. Meſtre-de-Camp du Régiment Colonel-Général de la Cavalerie Légere de France, & fille de *Céſar Collin*, Seigneur de Liancourt & de Leſſart, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & l'un des Fermiers généraux des Fermes unies de Sa Majeſté, & de *Geneviéve le Scellier*: elle eſt morte le 21 Juillet 1722. Il a laiſſé

Anne-César-François de Paris-de-la-Broſse, Marquis de Monceaux, Seigneur de Campremy, Préſident en la Chambre des Comptes, reçu en cette qualité, en ſurvivance de ſon pere, le 10 Juillet 1719, enſuite admis au ſervice par ſa démiſſion en 1739, & auparavant Conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 6 Mai 1716; mort le 13 Avril 1762, & inhumé aux Grands-Auguſtins. Il avoit épouſé 1°. le 5 Juin 1723, *Marguerite-Eliſabeth Trudaine*, morte le 24 Juin 1729, âgée de 27 ans, fille de *Charles Trudaine*, Maître des Requêtes, puis Prévôt des Marchands & Conſeiller d'Etat, & de *Renée Rambouillet*; 2°. le 8 Janvier 1730, *Anne-Eliſabeth Brayer*, morte le 5 Mai 1758, fille de *Gaſpard*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Eliſabeth de Chennevrieres*; & 3°. *Louiſe Robert*, veuve de *Hugues-François Jaquier de Bobigny*, fille de *Guillaume Robert*, Seigneur de Septueil, Préſident en la Chambre des Comptes. Il a laiſſé du ſecond lit pour enfans: — 1. Anne-François, qui ſuit; — 2. Marie-Anne, née en 1732, mariée à *Charles-François l'Eſcalopier*, Capitaine dans le Régiment des Cravates; — 3. & Anne-Elisabeth, née en 1735, mariée, en 1758, à *Jacques-Louis le Boulanger*, Conſeiller au Parlement, & morte le 15 Février 1765.

Anne-François de Paris-de-la-Broſse, Marquis de Monceaux, né le 23 Mai 1737, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Avril 1738, Préſident en la Chambre des Comptes, après ſon pere, en 1762, a épouſé, le 31 Août 1763,

*Marguerite Boula-de-Montgodefroy*, fille d'*Antoine-François Boula-de-Montgodefroy*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne-Marguerite Fenel*, dont un fils, né en Juillet 1765.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois roſes d'or, & en pointe d'une tour de même.*

La troiſieme, originaire de Reims en Champagne, de laquelle étoit NICOLAS DE PARIS, Seigneur de Branſcourt, Machaut, Paſquy, Unchaire, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, mort le 13 Mars 1714, âgé de 55 ans. Il avoit épouſé *Charlotte Rolland*, décédée le 1 Avril 1713, âgée de 49 ans, dont: — 1. FRANÇOIS DE PARIS, né le 30 Juin 1690, Eccléſiaſtique, mort Diacre le 1 Mai 1727; — 2. NICOLAS-JÉRÔME, qui ſuit; — 3. & MARIE, femme de *Michel-Louis de la Grange*, Conſeiller au Parlement de Paris, & Seigneur d'Hauteville en Gâtinois.

NICOLAS-JÉRÔME DE PARIS, Vicomte de Machaut, Seigneur de Branſcourt, de Muir & de Romains, Conſeiller au Parlement de Paris en la premiere Chambre des Enquêtes, où il avoit été reçu le 12 Février 1717, mort le 16 Août 1737, à l'âge de 44 ans, avoit épouſé 1°. *Claude-Françoiſe Boucot* (fille unique & héritiere de *François Boucot*, Garde des Rôles des Officiers de France, & de *Claude Douet*), morte le 3 Octobre 1719, après 5 ou 6 mois de mariage, à l'âge de 19 ans; & 2°. *N... Rogier*, veuve en ſecondes noces de *N... Lépagnol*. Il n'en a point eu d'enfans, & a laiſſé pour héritiere de ſes biens, qui ſont conſidérables, MARIE DE PARIS, ſa ſœur, ci-deſſus mentionnée. *Mercure de France du mois d'Août 1737, p. 1889.*

Les armes: *de gueules, au ſautoir dentelé, cantonné de deux quintefeuilles & de deux beſans, les quintefeuilles en chef & en pointe, & les beſans aux flancs, le tout d'or.*

La quatrieme, PARIS-DE-MONTMARTEL, dont eſt le Marquis *de Brunoy*, Baron de Dagonville, Comte de Sampigny (fils de feu JEAN PARIS-DE-MONTMARTEL, Marquis de Brunoy, & de *Marie-Armande de Bethune*), marié à la ſœur du Marquis *d'Eſcars*.

Les armes: *d'or, à une faſce d'azur, chargée d'une pomme d'or, feuillée & tigée de ſinople.*

La cinquieme, PARIS-DE-MONTBRUN, dont il eſt parlé dans le Mercure de France du mois d'Avril 1746, *p.* 201.

FRANÇOIS DE PARIS-DE-COUTES, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Avril 1730, étoit frere de feu NICOLAS-JOSEPH DE PARIS-DE-COUTES, Evêque d'Orléans en 1723. Il avoit épouſé *Marie-Catherine le Jougleur-de-Remilly*, morte le 8 Septembre 1741, dont:

FRANÇOIS-JOSEPH DE PARIS, Marquis de Montbrun, qui a épouſé à Paris, le 17 Avril 1746, âgé de 34 ans, *Marie-Marguerite-Louiſe de Bragelongne*, âgée de 21 ans, fille de *Jean-Batiſte-Camille*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Claude-Françoiſe Guillois*.

## PARISOT, en Champagne.

JEAN-EDME PARISOT, Ecuyer, Sieur de Pleſmont, né le 7 Septembre 1713, deſtiné d'abord à l'état eccléſiaſtique, s'eſt marié, le 30 Décembre 1749, avec *Jeanne Lallemant*, fille de *Claude*, & de *Jeanne-Catherine Baudin*, dont il a: — 1. CLAUDE-MARIE-VICTOR, né le 2 Juillet 1752; — 2. JOSEPH-BON-HILAIRE, né le 13 Janvier 1755; — 3. ANGADRESME-MAMÈS-ADÉLAÏDE, née le 4 Décembre 1755; — 4. & AGNÈS-JACQUETTE-BÉATRIX, née le 30 Juillet 1757.

Les armes: *d'azur, à un lion d'argent & une étoile de même, poſée au premier canton du chef.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

## PARISOT, en Lorraine.

CHARLES PARISOT, créé *Baron*, par Lettres-Patentes du Duc *de Lorraine*, du 7 Septembre 1707, Chevalier du Saint-Empire, Conſeiller d'Etat, Maître &

Auditeur en la Chambre des Comptes de Lorraine, fut employé dans plusieurs négociations par le Duc *de Lorraine*. Il avoit épousé, le 18 Août 1671, *Marie-Dieudonnée Gaucher*, veuve de *Louis Beaut*. Il avoit pour frere ELOI-FRANÇOIS PARISOT, Grand-Gruyer dans toute la Prévôté d'Arches & Bailli de Ruaux. Ils étoient tous deux enfans de JEAN PARISOT, originaire de Mirecourt, vivant en 1598. CHARLES PARISOT eut pour fils :

DIDIER-CHARLES, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au service du Duc LÉOPOLD, & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de sa Garde, qui épousa, le 28 Avril 1709, *Jeanne-Françoise de Colsons-de-Domprey*, fille d'*Antoine de Colsons*, & d'*Anne de Domprey*. De cette alliance sont issus : — 1. JOSEPH-CHARLES-ANTOINE, qui suit; — 2. CHARLES-NICOLAS-FRANÇOIS, tué au siége de Prague en 1742; — 3. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE PARISOT, épouse de *N...*, Marquis *de Mouzay*.

JOSEPH-CHARLES-ANTOINE, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, Seigneur de Gore, Salley, Sanzey & Mandres, Gentilhomme ordinaire de Madame la Duchesse Douairiere *de Lorraine*, mere du pere de l'Empereur regnant, a épousé, le 14 Juillet 1739, *Anne-Jeanne-Lamberte du Bosquet*, fille de *Jean-Batiste*, Seigneur de Bouvron, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, morte en 1752. De ce mariage sont sortis : — 1. CHARLES-LOUIS-JEAN, Baron DE PARISOT & de Bernecourt, né le 23 Décembre 1741; — 2. JOSEPH-CHARLES, né le 12 Décembre 1751; — 3. JEANNE-ANNE, née le 17 Novembre 1744; — 4. MARIE-THÉRESE, née le 11 Janvier 1745; — 5. & MARGUERITE, née le 20 Novembre 1750. *Tabl. Généalog. Part. VIII, p.* 464.

* PARME & PLAISANCE : Ce sont deux Villes célebres de l'Emilie, qui furent du nombre de celles qu'ODOACRE, Roi des Herules, conquit en Italie l'an 476. Elles passerent ensuite sous la domination des *Goths*, qui les posséderent jusques vers la fin de leur Monarchie. Elles retournerent après aux Romains, leurs anciens maîtres. Après l'extinction du Royaume des Lombards, en 774, *Parme* & *Plaisance* devinrent une partie des conquêtes de CHARLEMAGNE.

Comme il seroit trop long de raconter en détail les différentes révolutions que ces deux Villes éprouverent dans la suite, il suffit de dire ici qu'en 1545 le Pape PAUL III donna à PIERRE-LOUIS FARNÈSE, son fils, l'investiture des Etats de Parme & de Plaisance, pour lui & ses descendans mâles à perpétuité. Sa postérité a fini à FRANÇOIS & ANTOINE FARNÈSE (fils de RANUCE, II. du nom, Duc de Parme, & de *Marie d'Est*, sa troisieme femme), morts sans enfans de leur mariage. Voyez FARNÈSE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Don CARLOS, Infant d'Espagne, né le 20 Janvier 1716, fils du Roi PHILIPPE V, & d'ELISABETH FARNÈSE, sa seconde femme, se porta, en 1731, héritier de Parme & de Plaisance, en vertu du traité conclu le 30 Avril 1725, à Vienne, entre l'Empereur CHARLES VI & le Roi d'Espagne; & la Princesse DOROTHÉE, veuve du Duc FRANÇOIS, prit possession, au nom de Don CARLOS, de ces Duchés, le 29 Décembre 1731, entre les mains du Comte *Stanpa*, Plénipotentiaire de l'Empereur, qui lui fit livrer les clefs de la Capitale, & ordonna aux troupes Impériales de se retirer le 30 du même mois. *Jacques Oddi*, Commissaire du Pape, fit ses protestations publiquement, pour mettre en sûreté les droits du Saint-Siége. Cette protestation se renouvelle encore tous les ans le 29 Juin, la Cour de Rome s'étant obstinée, jusqu'à nos jours, à ne point reconnoître l'Infant pour Duc de Parme, & se contentant de lui donner le titre de *Grand-Prieur de Castille*. En 1732, l'Infant Don CARLOS (aujourd'hui Roi d'Espagne), fit son entrée à Florence le 9 Mars, à Parme le 9 Octobre, & à Plaisance le 23 du même mois. Ce Prince ayant conquis le Royaume de Naples au mois d'Août 1734, donna, le 5 Janvier 1737, sa renonciation aux Duchés de Parme & de Plaisance, conformément au Traité du 30 Avril 1725; & en

1748, par le Traité de paix ſigné le 18 Octobre à Aix-la-Chapelle, les Duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalle, furent cédés, par l'Impératrice Reine de Hongrie, à Don PHILIPPE, Infant d'Eſpagne, pour lui & ſes héritiers mâles, avec clauſe de reverſion au défaut de poſtérité maſculine, comme auſſi dans le cas où ce Prince parviendroit au Trône des deux Siciles ou à celui d'Eſpagne.

Don PHILIPPE, Duc de Parme, Infant d'Eſpagne, né le 15 Mars 1720, ſecond fils du Roi PHILIPPE V, & d'ELISABETH FARNÈSE, arriva à Parme le 7 Mars 1748, & prit poſſeſſion de ſes nouveaux Etats. Il avoit épouſé, le 26 Août 1738, LOUISE-ELISABETH DE FRANCE, fille de feu LOUIS XV, morte à Verſailles de la petite-vérole, le 6 Décembre 1759. Le même genre de maladie trancha les jours de ſon époux, le 18 Juillet 1765, dans la ville d'Alexandrie, où il en fut attaqué. Ce Prince a donné des preuves de ſa valeur en Savoie dans les années 1744, 1745 & 1746, & a fait le bonheur de ſes ſujets par ſa bienfaiſance. Il a laiſſé : — 1. FERDINAND, qui ſuit ; — 2. ISABELLE, née le 31 Décembre 1741, mariée, le 6 Octobre 1760, à l'Archiduc JOSEPH, aujourd'hui Empereur, morte le 27 Novembre 1763 ; — 3. & LOUISE-MARIE, née le 9 Décembre 1751, mariée, le 4 Septembre 1765, à CHARLES, Prince des Aſturies.

Don FERDINAND, né le 20 Janvier 1751, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalle après ſon pere, en 1765, a épouſé, le 19 Juillet 1769, à Colorno, l'Archiducheſſe MARIE-AMÉLIE-JOSEPHE-JEANNE-ANTOINETTE, née le 26 Février 1746, ſœur de l'Empereur regnant, dont : — 1. LOUIS, Prince de Parme, né le 5 Janvier 1773 ; — 2. CAROLINE-MARIE-THÉRESE, née le 22 Novembre 1770 ; — 3. & MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHINE-ANNE-LOUISE-VINCENTE-MARGUERITE-CATHERINE, née le 28 Novembre 1774.

* PAROY : Seigneurie & Marquiſat en Brie, poſſédé par

GUI LE GENTIL, Chevalier, Marquis de Paroy, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, Grand-Bailli d'Epée des Villes & Comtés de Provins & de Montereau-Faut-Yonne, Lieutenant pour le Roi des Provinces de Brie & de Champagne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. C'eſt en ſa faveur & de ſa poſtérité que la Seigneurie de PAROY a été de nouveau érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1754, enregiſtrées en la Chambre-des-Comptes & au Parlement en 1755, en conſidération de ſes ſervices & de la nobleſſe de ſa Famille, une des plus anciennes de la province de Bretagne, ainſi qu'il eſt énoncé dans leſdites Lettres-Patentes.

De ſon mariage avec *Louiſe-Elizabeth de Rigaud-de-Vaudreuil*, fille de *Louis-Philippe de Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Lieutenant-Général des Armées Navale & Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, il a pour enfans : — JEAN-PHILIPPE-GUI LE GENTIL, Comte de Paroy, né le 9 Juin 1750, d'abord Officier au Régiment du Roi, Infanterie, à préſent Capitaine au Régiment Dauphin, Dragons ; — 2. LOUIS-JEAN-MARIE, Baron de Paroy, né le 30 Avril 1751, Garde de la Marine à Breſt ; — 3. CÉSAR-HIPPOLITE-JOSEPH, Vicomte de Paroy, né le 10 Avril 1752, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons ; — 4. GUI LE GENTIL, né le 13 Décembre 1754, Garde de la Marine à Breſt ; — 5. GUI-MÉRIADEC, né le 12 Avril 1757, Sous-Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons, — 6 & 7. GUIONE-EMILIE, née le 3 Janvier 1754, & LOUISE-ADÉLAÏDE LE GENTIL, née le 7 Juillet 1758, toutes les deux reçues Chanoineſſes de Montigny en Franche-Comté, ſur l'admiſſion de leurs preuves de nobleſſe : le Procès-verbal de réception eſt du 23 Juillet 1764. *Voyez* la Généalogie de cette Famille, au mot GENTIL (LE).

PAROYE. Maiſon éteinte depuis long-tems, & une des plus anciennes & illuſtres de Lorraine.

Elle tire ſon nom du Village de *Paroye*, ſitué près de la riviere de Sanon, entre Einville-au-Jard & la Garde. L'épitaphe de VARY-DE-SAVIGNY, fils d'An-

DRÉ DE PAROYE, enterré dans l'Abbaye de Beaupré, porte, que *les Seigneurs de Paroye deſcendoient directement des Comtes de Metz, de Lunéville & d'Agsbourg, premiers Fondateurs de cette Abbaye*, laquelle en effet fut fondée, en 1130, par *Folmar*, Comte *de Metz* & de Lunéville. La Maiſon de PAROYE a été alliée à la Maiſon de *Lorraine*.

SIMON DE PAROYE, I. du nom, accompagna *Godefroy de Bouillon* à la Terre-Sainte. — SIMON II, dont on trouve le ſceau avec celui d'autres Seigneurs à une donation de MATHIEU I, Duc *de Lorraine*, en faveur de l'Abbaye du Tard, ſuivit le Roi LOUIS *le Jeune*, à la Croiſade, l'an 1202. — SICARD DE PAROYE vivoit en 1130; — SIMON DE PAROYE en 1170; — ODUIN DE PAROYE, fils de SIMON, & frere de SIMON & d'ALBERT, vivoit en 1176. — SIMON DE PAROYE *l'Ancien*, & SIMON *le Jeune*, ſon fils, avec ſa femme *Petronille*, en 1178; — SIMON DE PAROYE, encore, en 1204 & 1212.

*Bertrand*, Evêque de Metz, confirma une donation que Meſſire SIMON DE PAROYE, III. du nom, avoit faite à l'Egliſe de Sainte-Marie-de-Vaux en Ornois, Ordre de Cîteaux, de 30 livres de rente. Ce SIMON étoit pere d'AGNÈS DE PAROYE, mariée à *Philippe de Gerbevillers*, frere de *Ferry*, II. du nom, Duc *de Lorraine*. Enfin *Philibert du Châtelet*, Chevalier, Seigneur du Châtelet en partie, &c. qui ne vivoit plus en 1478, eut pour premiere femme CLAUDE DE PAROYE.

Les armes : *de gueules, à trois lions d'or, à la bande engrélée d'azur.*

PARPILLON, en Bugey. Suivant *Pierre de Saint-Julien*, dans ſes Mélanges hiſtoriques, cette Famille tire ſon origine de la ville d'Arbent en Bugey.

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 20 Avril 1404, laiſſant de ſa femme *Anceliſe* : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. JEAN, Damoiſeau, mort ſans lignée; — 3. HUMBERT, Religieux en l'Abbaye de Saint Claude en Comté; — 4. autre JEAN, Licencié ès-Loix; — 5. GUICHARD, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Nizier de Lyon; — 6. & JEANNE, femme de *Jean de Coucy*, Seigneur de Rigna en Breſſe : quelques Mémoires le nomment *Pierre*. Il étoit fils puîné de *Jean de Coucy*, Seigneur de Geniſſia & de Rigna, & de *Marguerite de la Balme*.

HENRI DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 6 Août 1446. On apprend par ſon teſtament, qu'il eut pour femme, *Marie du Saix*, fille de *Claude du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*, ſon épouſe, dont vinrent : — CLAUDE, Chevalier, mort ſans avoir été marié; — 2. ANDRÉ, qui ſuit; — 3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de Saint-Claude en Comté; — 4. HUMBERT, Religieux en la même Abbaye; — 5. JEAN, Damoiſeau, — 6. & GABRIELLE, femme d'*Antoine de la Palu*, Seigneur de la Roche en Revermont en 1474, fils puîné de *Pierre de la Palu*, Seigneur de la Roche, & de *Gillette de Maſſona*.

ANDRÉ DE PARPILLON, Damoiſeau, teſta le 17 Octobre 1469, ne laiſſant, pour fille unique, que — CLAUDINE DE PARPILLON, femme de *Perceval*, Seigneur *de Dortans*, Ecuyer, Grand-Chambellan de *Philibert* & de *Charles*, Ducs *de Savoie*, & Gouverneur de Verceil, fils d'*Antoine*, Seigneur *de Dortans*, & de *Louiſe de Buſſy*.

Les Seigneurs de Chapelle en Michaille portent le nom de PARPILLON, ſe diſent ſortis de JEAN DE PARPILLON, Damoiſeau, dernier des enfans de HENRI DE PARPILLON, mentionné ci-deſſus; & que ce JEAN DE PARPILLON eut un fils qui ſe retira à Seyſſel, & fut pere de — PIERRE DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, dont ils ſont deſcendus; ce qui n'eſt pas hors d'apparence, tant à cauſe de la conformité du nom, que parce que les anciennes armes de PARPILLON de Seyſſel, qui ſont : *de gueules, à trois papillons d'argent mirailles de ſable*, 2 & 1. étoient pareilles à celles de PARPILLON d'Arbent; ce qui ſe reconnoît encore en la ſépulture des Seigneurs *de Chapelle*, aux Auguſtins de Seyſſel.

Néanmoins, comme on n'en a aucunes preuves eſſentielles, on n'oſe point

l'assurer vû que les PARPILLONS-DE-CHAPELLE portent aujourd'hui des armes différentes, sçavoir : *de gueules, à une colombe d'argent membrée & becquée de sable, tenant au bec un rameau d'olive d'or ; au chef d'or chargé de trois tourteaux, deux de gueules & celui du milieu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or ;* lesquelles armes furent données à PIERRE DE PARPILLON, par le Duc de Savoie *Emmanuel-Philibert*, le 18 Novembre 1563.

PIERRE DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, auteur des Seigneurs de Chapelle demeura long-tems à Rome ; & pour les notables services qu'il rendit au Saint-Siége, fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Pierre, par le Pape PIE, IV. du nom, en 1560. Il épousa, le 15 Mai 1565, *Françoise de Porquier*, d'une famille noble de Genevois, dont il eut : — 1. ERASME, qui suit ; — 2. HECTOR, rapporté après la postérité de son aîné ; — 3. DIANE, femme de *Philibert de Coysia*, que d'autres nomment *Claude-Jacques*, fils de *Philibert de Coysia*, Chevalier, Gentilhomme Savoisien ; — 4. & MARGUERITE, mariée, 1°. au Seigneur *d'Urrieres*, en Savoie ; & 2°. au Seigneur *de Montolivet*, Président des Finances au même Pays.

ERASME DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, épousa *Péronne Oddinet*, fille de *Claude*, Seigneur de Reous en Valromey, & d'*Anne de Vaux*, dont, pour fils unique,

CLAUDE-GASPARD DE PARPILLON, Seigneur de Chapelle, qui laissa : — 1. JEAN-MARIE ; — 2. JOSEPH ; — 3. MARIE ; — 4. NICOLE ; — 5. ANTOINETTE ; — 6. & CHARLOTTE.

HECTOR DE PARPILLON, Ecuyer, second fils de PIERRE, & de *Françoise de Porquier*, épousa *Antoinette de Regard*, fille de *Jean*, Seigneur de Chanay, dont : — 1. JEAN-PHILIBERT ; — 2. JOSEPH-MAURICE ; — 3. JEAN-LOUIS-AMÉ ; — 4. LOUISE-MARIE ; — 5. PÉRONNE-MARIE ; — 6. THÉRESE-MARIE ; — 7. & MADELENE DE PARPILLON. Nous ignorons si cette Famille subsiste.

Les armes comme ci devant.

PARTHENAY : L'opinion la plus commune sur cette ancienne Maison, quoi qu'en dise *le Laboureur*, dans ses annotations sur les Mémoires de *Castelnau*, est qu'elle est sortie de celle de *Lesignem*. La *brisure d'une bande* sur ses armes est assez la marque d'un cadet.

Le Pere *Etienne de Lusignan* dit que la séparation s'en est faite à *Gilles*, VI. du nom, fils de *Hugues*, dit *le Brun*, Comte *de Lesignem*, V. du nom : à cause de l'antiquité des tems, on ne peut pas en avoir une véritable preuve ; mais *Belsy* & *du Chesne*, auxquels s'est joint *le Laboureur*, remontent l'origine de cette Maison à JOSSELIN, Archevêque de Bordeaux, lequel eut pour fils ou tout au moins pour neveu,

GUILLAUME DE PARTHENAY, le premier de cette Maison dont on ait une véritable connoissance, qu'on croit fils de ce GILLES DE LESIGNEM, mentionné ci-dessus, & qui vivoit ès années 1100 & 1130. Il eut pour fils,

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE PARTHENAY, vivant en 1169, lequel fut pere de

HUGUES, Seigneur DE PARTHENAY, vivant en 1180, qui laissa de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1 & 2. GUI, & SIMON, tués en Chypre, dans le tems des Croisades ; — 3. & HUGUES, qui suit.

HUGUES DE PARTHENAY fut d'abord Archevêque de Bordeaux en 1205 ; mais étant devenu Sire de Parthenay, par la mort de ses freres, il obtint, avec la protection du Roi Louis VIII, dispense du Pape, pour se marier ; ce qu'il fit avec *Isabeau de Mathefelon*, à la charge cependant que ses successeurs mâles porteroient le nom d'*Archevêque*, & les filles le nom de PARTHENAY seulement ; & pour *cimier*, sur les armes, *une mître pontificale*. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, III. du nom, Sire de Parthenay, qui se trouva à l'assemblée des Barons de France en 1225, & laissa : — HUGUES, qui suit ;

& JACQUETTE DE PARTHENAY, femme de *N... de Peruſſe*, Seigneur de Saint-Bonnet, vivant encore avec elle en 1256. Il étoit fils de *Louis de Peruſſe*, & de *Laure de Chabanois*.

HUGUES L'ARCHEVÊQUE, III. du nom, Sire de PARTHENAY, de Vonvant & Mervant, épouſa *Valence de Leſignem*, Dame deſdits lieux, que quelques-uns nomment auſſi *Euſtache*, fille de *Geoffroi de Leſignem*, dit *à la grand'dent*, Seigneur de Vonvant & de Mervant, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & ALIX DE PARTHENAY, femme de *Hugues de Maingot*, Seigneur de Surgeres.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, I. du nom, que quelques-uns nomment GUILLAUME, Sire de Parthenay, de Vonvant & de Mervant, épouſa, 1°. *Jeanne de Montfort*, avec laquelle il vivoit en 1275 ; & 2°. *Marguerite de Thouars*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUI, auteur de la branche de Soubiſe, rapportée ci-après ; — 3. ISABEAU DE PARTHENAY, femme, ſelon quelques-uns, de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, ce qui paroît douteux ; mais dumoins enſuite de *Jean* IV. du nom, Comte *de Harcourt*, fils de *Jean*, III. du nom, Comte *de Harcourt*, & d'*Alix de Brabant* ; — 4. MARIE DE PARTHENAY, épouſe de *Gerard Chabot*, Baron de Rais ; — 5. & LETICE DE PARTHENAY, mariée à *Maurice de Harpedenne*, Seigneur de Belleville.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, II. du nom, Sire de Parthenay, de Saint-Chriſtophe & de Semblançay, épouſa *Marie de Beaujeu*, fille de *Guichard*, Baron *de Beaujeu*, & de *Jeanne de Genéve*, dont, entr'autres enfans :

GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, IV. du nom, Sire de PARTHENAY, de Saint-Chriſtophe & de Semblançay, qui épouſa *Jeanne de Mathefelon*, fille de *N... de Mathefelon*, Seigneur de Duretal, & de *Béatrix de Dreux*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, Dame DE PARTHENAY, après ſon frere, mariée à *Guillaume*, Vicomte *de Melun* ; — & MARIE DE PARTHENAY, épouſe, en 1370, de *Louis de Châlons*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, III. du nom, Sire de Parthenay, Mathefelon, Vonvant & Mervant, ſe maria avec *Bruniſſente de Foix*, Vicomteſſe de Limoges, dont il n'eut point d'enfans ; & il laiſſa ſes ſœurs héritieres de tous ſes biens.

*Branche de SOUBISE.*

GUI L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe, ſecond fils de JEAN L'ARCHEVÊQUE, I. du nom, Sire & Baron de Parthenay, &c. & de *Jeanne de Montfort*, ſa premiere femme, épouſa, 1°. *Guyonne de Laval*, fille d'*André de Laval*, Seigneur de Châtillon, & d'*Euſtache de Beauſſay* ; & 2°. en 1329, *Jeanne d'Amboiſe*, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont-ſur-Loire, & de *Jeanne de Saint-Verin*. Du ſecond lit il eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE DE PARTHENAY, femme de *Brideau de Châteaubriant*, Seigneur de Roches-Baritaut ; — 3. & JEANNE, DE PARTHENAY, femme de *Jean de Champdenier*, Seigneur de Dampierre.

LOUIS L'ARCHEVÊQUE, Sire de Soubiſe & de Taillebourg, épouſa 1°. *Jeanne de Surgeres*, fille de *Guillaume de Maingot*, Seigneur de Surgeres, & de *Jeanne de Chabanois*, ſa premiere femme ; & 2°. *Jeanne de Beaumont*. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. GUI, rapporté après ſon frere ; — 3. GUILLAUME L'ARCHEVÊQUE, mort ſans poſtérité ; — 4. BARTHELON, auſſi mort ſans enfans ; — 5. JEANNE DE PARTHENAY, mariée à *René de Juſſeaume*, Seigneur de la Foreſt ; — 6. & PERONNELLE DE PARTHENAY, femme de *Jean de Mortemart*, Seigneur de Couhé.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe, épouſa 1°. *Anne Mortau* ; & 2°. *Louiſe d'Anduze*, Vicomteſſe de Combort. Il n'eut point d'enfans de ſes deux femmes, & laiſſa héritier ſon frere du ſecond lit, GUI, qui ſuit.

GUI L'ARCHEVÊQUE, II. du nom, Seigneur de Soubiſe, ſuccéda à ſon frere en 1395, & épouſa, en 1416, *Louiſe de Plantis*, dont : — 1. BERTRAND L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Jeanne Rabateau* ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. LOUISE DE PARTHENAY, mariée

riée à *Jean Pouſſard*, Seigneur de Peray; —— 4, 5, 6 & 7. JEANNE, ANDRÉE, FRANÇOISE & MARIE DE PARTHENAY, dont on ignore les alliances.

LOUIS L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe & de Taillebourg, que quelques-uns nomment auſſi JEAN, vivoit en 1461; & épouſa *Jeanne de Montberon*, veuve, en premieres noces, de *Martin Henriquez*, Chevalier Eſpagnol; & en ſecondes, de *Louis Chabot*, Seigneur de Jarnac, & fille de *François de Montberon*, Vicomte d'Aubray, & de *Jeanne de Vendôme*. Il eut pour fils :

BERTRAND L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe, qui épouſa *Marie de Bretagne*, dont vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Chevalier, marié à *Philippe de la Freſnaye*; — 3. PHILIPPE DE PARTHENAY, femme de *Jacques*, Seigneur *de Freſne*; — 4. & ANNE DE PARTHENAY, mariée, en 1533, à *Antoine*, Sire *de Pons*.

JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe, épouſa *Michelle du Freſne*, dont, entr'autres enfans :

JEAN L'ARCHEVÊQUE, Seigneur de Soubiſe, marié avec *Antoinette Bouchard*, fille de *François*, II. du nom, Baron d'Aubeterre, & d'*Iſabeau de Saint-Seigne*, ſa premiere femme. Il eut, pour fille unique,

CATHERINE DE PARTHENAY, mariée 1°. à *Charles de Quellenec*, Baron de Pont; & 2°. à *René*, Vicomte *de Rohan*, auquel elle porta la Terre de Soubiſe, dont les deſcendans ſont en poſſeſſion, & dont le Maréchal Prince *de Soubiſe* porte le nom.

On trouve encore un HUGUES L'ARCHEVÊQUE de cette Maiſon de Parthenay, qui ſe maria avec *Iſabeau de Nelle*, fille de *Raoul de Clermont*, Seigneur de Nelle, Connétable de France, & d'*Alix de Dreux*. Manuſcrit de *Piganiol de la Force*.

Cette Maiſon éteinte portoit pour armes : *burelé de dix piéces d'argent & d'azur, à la bande brochante de gueules*.

PARTZ, en Artois. Suivant les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII*, *p.* 63, c'eſt une ancienne Nobleſſe de la Province.

FRANÇOIS-JOSEPH DE PARTZ, Chevalier, Seigneur d'Eſquires, de Preſſy & autres lieux, obtint l'érection de ſes Terres en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1712, enregiſtrées en l'Election & au Conſeil Provincial d'Artois. Il avoit épouſé, en 1702, *Jeanne-Iſabelle de Beaufort*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Laſſus, &c. & d'*Antoinette-Adrienne de Mont-Saint-Eloy*, dont : — 1. EMMANUEL-AMBROISE, qui ſuit; —— 2. N... DE PARTZ, dit *le Chevalier de Preſſy*, Capitaine au Régiment de la Marine, mort à Piſſeque en Bohême, en 1748; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH GASTON, né en 1712, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Ham en Picardie, ſacré Evêque de Boulogne le ~~17 Août~~ 1743; — 4. CATHERINE, veuve, avec pluſieurs enfans, de *N... de Hennin-Liétard*, Marquis d'Alſace, Seigneur de Dion-le-Val, &c. chef de ſa Maiſon, dont les Princes *de Chimay* ſont cadets; — 5. DOROTHÉE, dite *Mademoiſelle d'Eſquires*; — 6 & 7. deux autres filles; l'une appellée *Mademoiſelle de Herlin*; & la derniere, *Mademoiſelle de Preſſy*.

EMMANUEL-AMBROISE DE PARTZ-DE-PRESSY, Marquis d'Eſquires, a épouſé, en 1743, *N... de Fontaines*, fille de *N... de Fontaines*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, Cavalerie, dont pluſieurs enfans.

* PAS : Terre & Seigneurie en Artois, & l'une des principales Baronnies du Comté de Saint-Pol, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons du pays, qui eſt celle des Marquis *de Feuquieres*.

FRANÇOIS DE PAS, premier Chambellan du Roi HENRI IV, fut tué à la bataille d'Ivry le 14 Mars 1590. DANIEL & GÉDEON DE PAS avoient auſſi été tués au ſervice du Roi, l'un devant Paris, & l'autre devant Dourlens.

MANASSÈS DE PAS, Marquis de Feuquieres, (fils de FRANÇOIS, & de *Ma-*

*delene de la Fayette*; fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain), né à Saumur le 1 Juin 1590, fut un des plus grands hommes qui avoient porté les armes dans le XVII^e^ ſiécle. Il mourut priſonnier de guerre à Thionville, le 4 Mars 1640, & eut d'*Anne Arnaud*, ſon épouſe, recommandable par ſon mérite & ſa probité : — 1. Isaac, qui ſuit; — 2. Charles, dit *le Comte* de Pas, Meſtre-de-Camp & Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à l'Armée pendant les troubles de 1653, âgé de 33 ans; — 3. Henri, qui prit auſſi la qualité de *Comte* de Pas, après la mort de ſon frere. Il fut Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Toul, & Chevalier d'honneur du Parlement de Metz. Il épouſa, en 1663, *Julienne-Pétronille*, Comteſſe *de Stirum-Limbourg* & de Bronkorck, fille de *Bernard-Albert*, Comte *de Stirum-Limbourg*, & d'*Anne-Marie*, Comteſſe *de Bergues*, dont il eut pluſieurs enfans; —— 4. François, Abbé de Relec, Grand-Doyen de Verdun, mort en 1691, âgé de 72 ans; — 5. Louis, Comte de Feuquieres, Maréchal-de-Camp, mort en 1670, laiſſant de *Diane de Poix*, Dame de Mazancourt : — Louis de Pas, Seigneur de Mazancourt; — & François de Pas, Capitaine d'un des Vaiſſeaux du Roi; — 6. Madelene, femme de *Louis*, Baron *d'Orthe*, morte en 1681; —— 7. Susanne, mariée à *Antoine de Batilly*, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Neufchâtel en Lorraine; —— 8. & Jeanne, mariée 1°. à *Louis d'Aumale*; & 2°. en 1671, à *Jean de Montmorency*, Marquis de Villeroy, mort en 1695.

Isaac de Pas, Chevalier, Marquis de Feuquieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conſeiller d'Etat Ordinaire, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun & Pays Verdunois, Lieutenant-Général de l'Evêché & Province de Toul, mort Ambaſſadeur extraordinaire du Roi en Eſpagne, le 6 Mars 1688, avoit épouſé, en 1647, *Anne-Louiſe de Gramont*, fille d'*Antoine*, Duc *de Gramont*, & de *Claude de Montmorency-Boutteville*, dont : — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. François, rapporté ci-après; — 3. Charles, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiſſeau du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, en 1678; — 4. Henri, auſſi Chevalier de Malte, & Capitaine de Vaiſſeau, tué d'un coup de canon en Sicile, en 1676; —— 5. Jules, Comte de Feuquieres, Lieutenant-Général pour le Roi dans la Province de Toul, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort à Paris le 10 Octobre 1741, âgé de 87 ans, ſans enfans, de ſon mariage avec *Catherine-Marguerite Mignard*, fille du célebre *Pierre Mignard*, premier Peintre du Roi; — 6. Philbert-Charles, Docteur de Sorbonne, Abbé de Cormeilles & Evêque d'Agde; — 7. Simon, dit *le Chevalier de Feuquieres*, Capitaine de Vaiſſeau du Roi, mort au Havre-de-Grace des bleſſures recues au combat de la Manche, en 1692, où il eut une cuiſſe emportée; — 8. & Louise-Catherine, épouſe de *Gabriel-Ignace de la Vie*, Maître des Requêtes, morte en 1692.

Antoine de Pas, Marquis de Feuquieres, Gouverneur de Verdun, Lieutenant-Général en 1693, ſervit en cette qualité en Italie, juſqu'à la paix, & mourut le 27 Janvier 1711, âgé de 63 ans. Il avoit épouſé, en 1694, *Marie-Madelene-Thereſe-Geneviéve de Monchy*, fille & héritiere de *Georges de Monchy*, II. du nom, Marquis de Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Molé*, dont, entr'autres enfans : —— Antoine-Charles, qui ſuit; — & Pauline-Corisante de Pas, mariée, le 29 Janvier 1720, à *Joachim-Adolphe de Seiglieres*, Marquis de Soyecourt.

Antoine-Charles de Pas, Marquis de Feuquieres, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, Infanterie, épouſa, le 31 Juillet 1727, *Marguerite-Paule de Gruel-d'Ourouer*, fille de *Paul de Gruel*, Comte d'Ourouer, & de *Marguerite-Françoiſe de Bourgoin*.

François de Pas, Seigneur d'Arbonnieres, Capitaine au Régiment du Roi, & Lieutenant pour Sa Majeſté en la Province de Béarn, fils puîné d'Isaac de Pas, Chevalier, Marquis de Feuquieres, & d'*Anne-Louiſe de Gramont*, épouſa, par contrat du 16 Août 1672, *Jeanne d'Eſquille*, fille aînée de *Jean d'Eſquille*, II. du nom, Préſident à Mortier au Parlement de Pau, & de *Louiſe Dubois*. Il en eut quatre filles.

L'aînée a été mariée au Marquis *de Souvré*, dont ſont iſſus : — le Marquis *de Souvré*, Lieutenant Général des Armées du Roi & des Provinces de Béarn & de Navarre, Grand-Sénéchal de Béarn, Maître de la Garderobe de ſa Majeſté, Chevalier des Ordres, & la Marquiſe *de Puiſieux*, mere de la Maréchale *d'Eſtrées*. Voyez TELLIER ; — la ſeconde, nommée MARIE-CHARLOTTE-CORISANTE DE PAS, fut mariée, en 1694, à *Jean Charles du Bouzet*, Marquis de Sainte-Colombe. Voyez BOUZET ; — la troiſieme a épouſé le Marquis *d'Oſſun*, dont un fils & trois filles. Voyez OSSUN ; — & la quatrieme s'eſt mariée avec *Mathieu d'Abadie d'Orognen*, Baron dudit lieu, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, dont deux filles ; — l'une mariée au Marquis *de Monein* ; — & la cadette, au Marquis *de Lons*, Comte de Samſons, Baron dudit lieu, ſon couſin au quatrieme degré par *Gramont*.

Pour un plus long détail ſur l'origine de cette Maiſon, on peut conſulter le *Nobiliaire de Picardie*, *p.* 401 *& ſuiv.*

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.*

PASCAL, en Languedoc, dont une branche établie en Bretagne, en la perſonne de

JOSEPH PASCAL, Ecuyer, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Limoſin, Chevalier de Saint-Louis, Penſionné du Roi, qui épouſa, en 1726, *Marie-Françoiſe Lambert*, & mourut le 9 Juin 1762. Il a laiſſé pour enfans : — 1. JOSEPH PASCAL, né en 1727, Capitaine au Régiment de Limoſin, & Chevalier de Saint-Louis ; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS PASCAL-DE-KERENVEYER, né en 1729, premier Capitaine-Aide-Major du Régiment de Limoſin, & Chevalier de Saint-Louis ; — 3. BARTHELEMI, mort enfant ; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier* PASCAL, né en 1736, Capitaine au Régiment de Limoſin ; — 5. TANNEGUY-FRANÇOIS-MARIE PASCAL-DE-CHATEAULAURENT, né en 1738, Capitaine au Régiment de Limoſin ; — 6. EUGENE-HYACINTHE PASCAL, né en 1740, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au département de Breſt ; — 7. FLORENTIN-MARIE PASCAL-DE-KERMEUR, né en 1742, Lieutenant au Régiment de Limoſin ; — 8. & MARIE-JEANNE PASCAL, mariée, en 1763, à *N... de Villancourt*, en Lorraine, Capitaine au Régiment de Royal-Comtois, Infanterie.

Leurs armes ſont : *de gueules, à l'Agneau Paſcal immolé d'argent, portant une croix d'or à la banniere d'argent ; au chef couſu d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent accompagné de deux étoiles d'or.*

Une autre Famille de PASCAL, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même*, a donné, dans ETIENNE PASCAL, un Conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Septembre 1485, puis Maître des Requêtes : il fut pere de — THOMAS PASCAL, Conſeiller au Parlement & Préſident des Enquêtes, qui mourut en 1535.

Il y a deux Familles de ce nom en Dauphiné, ſçavoir : PASCAL-SATOLAS, qui porte : *d'azur, au ſinge rampant d'or.*

Et PASCAL-MÉRINS & DU ROURE, dont les armes ſont : *d'azur, à l'Agneau Paſcal d'argent, le guidon croiſé de gueules.*

* PASCALE, dans le Brabant. De cette Famille eſt

FRANÇOIS DE PASCALE, du Conſeil de Guerre de S. M. C., Général de ſon Infanterie, & Commandant de la ville de Bruxelles, qui a obtenu, en conſidération de ſes ſervices, le titre de *Marquiſat*, par Lettres du 6 Janvier 1709, applicable ſur quelque terre dans les Pays-Bas Catholiques.

PASQUET-DU-BOUSQUET : Famille d'Angoumois, dont la nobleſſe a été conſtatée par la vérification qui a été faite des titres en 1701, par les Commiſſaires départis.

PIERRE PASQUET, Ecuyer, Sieur de Cloulas, marcha, en 1703, au nombre des 200 Gentilshommes qui furent aſſemblés ſur les côtes de Charente.

HENRI PASQUET-DU-BOUSQUET, fils du précédent, entra, en 1701, Lieutenant

au Régiment d'Infanterie de Barville, & eſt mort en 1750, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. De ſon mariage avec Demoiſelle *Marie Renaud de Taponnat*, eſt ſorti :

Pierre Pasquet-du-Bousquet, mort en 1769, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. Il a laiſſé de ſon mariage avec Demoiſelle *Suzanne Maret* : — 1. François Pasquet-du-Bousquet ; — 2. Henri Pasquet-de-Saint-Projet ; — 3. & Mathieu Pasquet-de-la-Revenchere. Ils ſont tous trois au ſervice.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles de même, & en pointe d'une ſphere d'argent poſée ſur un pied d'or ; l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins d'or, d'argent & d'azur.*

PASQUIER-DE-FRANCLIEU : Famille établie dans l'Iſle de France.

François-Michel Pasquier, Ecuyer, Sieur des Bergeries, de Franclieu & de Lavau, né le 10 Avril 1626, deſcendoit au cinquieme degré de Charles Pasquier, Ecuyer, Sieur de Franclieu, Archer & homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de MM. *de Montmorency*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence des Elus de Melun le 18 Juin 1665, & fut ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi de la ville de Condé en Flandres, & nommé Brigadier d'Infanterie le 11 Septembre 1706. Il avoit été auparavant Maréchal de bataille des Armées du Roi, premier Capitaine & Major du Régiment de Broglie, Infanterie. De ſon mariage avec *Charlotte Chamoy*, ſont iſſus trois garçons, & une fille, alliée en ſecondes noces, le 26 Décembre 1705, à *François-Charles de Cruſſol-d'Uzès-de-Montauzier*, dit *le Comte d'Uzès*.

Charles-Pierre Pasquier, Ecuyer, Seigneur de Franclieu, frere aîné dudit François-Michel, naquit le 24 Avril 1625, fut Maréchal-de-Camp, commanda dans le Château & le Duché de Bouillon, & fut enſuite Gouverneur de Dinan. Il mourut en l'année 1709.

Jacques-Laurent-Pierre-Charles Pasquier-de-Franclieu, ſon fils, Seigneur de Cauſſade, & d'Eſtirac, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne du 30 Janvier 1719, & Gouverneur de Fraga dans le Royaume d'Arragon, le 18 Décembre 1723, épouſa, par contrat du 2 Novembre 1720, *Marie-Thereſe de Buſca*, Dame de Las-Cazeres, d'Eſtirac, &c. dont : — 1. Jean-Baptiste-Madelene-Isidore-Charles-Laurent Pasquier-de-Franclieu, Ecuyer, né en la Cité de Fraga au Royaume d'Arragon, le 5 Avril 1724 ; —— 2. Louis-François-Catherine Pasquier-de-Las-Cazeres, Ecuyer, né à Las-Cazeres le 4 Septembre 1729 ; — 3. Jean-François-Anselme Pasquier-de-Caussade, né le 21 Avril 1735 ; — & ſept filles, dont une mariée. *Voyez* l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de maure de ſable, poſées de profil, tortillées d'argent, & en pointe de trois fleurs d'or, appellées paquerettes, tigées de même, poſées 1 & 2, & mouvantes d'une terraſſe auſſi d'or.*

PASQUIER, en Champagne.

Florent Pasquier, Seigneur de Valgrand, Secrétaire du Roi en 1596, & Conſeiller d'Etat par Brevet, épouſa *Catherine Ancel*, dont il eut : — Florent, qui ſuit ; — & Madelene, mariée, en 1601, à *Germain le Rebours*, Seigneur de Villiers, Procureur-Général au Grand-Conſeil en 1602, Conſeiller d'Etat, fils de *Germain le Rebours*, Seigneur de Chauſſy, Laleu, Villiers, &c. Prévôt d'Orléans en 1579, & d'*Anne Bourdineau*, ſa ſeconde femme.

Florent Pasquier, Seigneur de Valgrand, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Mai 1614, Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 14 Novembre 1616, Procureur-Général du Grand-Conſeil le 5 Mars 1622, Conſeiller d'Etat par Brevet du 17 du même mois, dont il prêta ſerment le 7 Février 1623, mourut

en 1637, & avoit épouſé, par contrat du 13 Avril 1624, *Eliſabeth Budé*, fille d'*Euſtache Budé*, Correcteur des Comptes, & de *Catherine Florette*. De ce mariage vinrent : — 1. FLORENT, Capitaine de Chevaux-Légers dans le Régiment du Roi, mort au ſervice; — 2. JEAN; — 3. GILBERT, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS, Seigneur de la Honville, Lieutenant au Régiment de Gèvres, maintenu dans ſa nobleſſe au mois de Juin 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Décembre 1660, *Anne de Nepoux*, morte en 1662, dont — ANNE-ANTOINETTE PASQUIER, née le 13 Août 1661; — 5 & 6. MARC & GABRIEL, Lieutenans au Régiment d'Auvergne; — 7. & ANDRÉ, Lieutenant au Régiment d'Eſpiez, mort au ſervice.

GILBERT PASQUIER, Seigneur de Valgrand, Capitaine au Régiment du Prince *de Condé*, épouſa, par contrat du 31 Mai 1655, *Antoinette de Nepoux*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Launoy*. Elle étoit veuve au mois de Juin 1668, qu'elle fut maintenue dans ſa nobleſſe avec ſon beau-frere. Ses enfans furent : — 1. FLORENT, né le 12 Février 1657; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, né le 4 Avril 1660; — 3. & GABRIELLE-ANNE, née le 1 Décembre 1662.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent*; & ſuivant l'Armorial de DUBUISSON : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croiſſans d'argent, & en pointe d'une tête de licorne de même.*

PASQUIER, en Picardie. Famille dont étoient

CHARLES PASQUIER, dit *Fouilloy*, Seigneur de Blin, Prévôté de Montdidier, LOUIS & PIERRE PASQUIER, ſes freres, Capitaines aux Régimens des Vaiſſeaux, de Provence & du Roi, qui juſtifierent des Lettres d'annobliſſement accordées par HENRI IV, à JEAN PASQUIER, leur ayeul, au mois de Novembre 1591, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Octobre 1609. Cette Famille ſubſiſte, & porte pour armes : *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné en chef de deux croiſſans & d'une étoile de même en pointe.*

PASQUIER, en Bretagne, du reſſort de Ploermel.

Famille qui remonte à RAOUL PASQUIER, Seigneur de la Villeblanche, vivant en 1513.

Cette Famille, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Avril 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, a été déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à trois têtes de daim arrachées de ſable.*

PASSAC : Ancienne Famille noble originaire de la Marche, où elle poſſédoit, vers le milieu du XIV^e ſiécle, la Forteresſe de Vielle-Vigne, & la Terre de la Crouſette.

En 1377, PHILIPPE DE PASSAC, Seigneur de Vielle-Vigne, fils de GAUCHER DE PASSAC, inhumé dans l'Abbaye de la Prée, près Iſſoudun en Berri, où l'on voit ſon tombeau, épouſa *Flore de Gueret*, fille du Seigneur *de Gueret*, dans la Province de la Marche, laquelle lui apporta en dot la Terre du Chezre-lès-Salvis en Sologne, qui eſt encore poſſédée par l'aîné de la Famille, qui a fait des alliances avec les Maiſons de *la Chaſtre, Culant, Savary, Eſtampes, Villelune*, d'*Aligny*, &c. Elle a donné, en 1514, un Chanoine-Comte de Lyon.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette ancienne Nobleſſe, qui ſubſiſte.

Elle porte pour armes : *échiqueté d'argent & d'azur, à trois pals de gueules ſur le tout.*

PASSAVANT. Ancienne Nobleſſe, qui a eu des alliances, dès le XIII^e ſiécle, avec la Maiſon *du Châtelet*, par le mariage de

GILLETTE DE PASSAVANT, fille de WICHART, Seigneur de PASSAVANT, avec *Jean*, Sire *du Châtelet*, I. du nom.

La Maiſon de PASSAVANT a été en grande conſidération; c'eſt ce qu'on

reconnoît par un grand nombre d'actes des Seigneurs de ce nom, conservés dans le Cartulaire de Champagne, qui sont à la Bibliothéque du Roi. Elle tiroit son nom d'un Bourg situé dans le Bailliage de Vosges, & ne doit pas être confondue avec les autres du même nom, toutes très-illustres; l'une originaire du Poitou, l'autre du Comté de Bourgogne. Celle de Lorraine ou de Vosges, dont nous parlons ici, est éteinte depuis long-tems, dit D. *Calmet*, dans sa Généalogie de la Maison *du Châtelet*.

Les armes : *d'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf merlettes de même, mises en orle, 4, 2, 2 & 1.*

* PASSAGE : Terre érigée en *Comté*, possédée par la Maison de *Gelas-Leberon*. Voyez GELAS.

PASSART, à Paris. Famille de Robe, qui a donné plusieurs Conseillers & Présidens au Grand-Conseil, & des Maîtres des Comptes.

La Terre de Saint-Aubin, qui étoit dans cette Famille, a passé à *Jean-Philippe de Cordouin*, Marquis de Langey, substitué au nom de *Passart*, par l'Abbé *Passart*, son grand-oncle maternel; *Philippe de Cordouin*, son pere, ayant épousé en 1694, *Françoise Broſſus de Meré*, fille de *Georges*, & de MARIE PASSART.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de sable.*

PASTÉ : Maison ancienne, dont il est parlé dans les Grands Officiers de la Couronne, pour avoir donné un Maréchal de France, un Ambassadeur & un Evêque de Chartres.

FERRI PASTÉ, Seigneur de Chaleranges, de Taissy & de Saint-Pierre à Arnes, est le premier que l'on connoisse. Il fut envoyé en Ambassade en Flandres, en 1226, avec *Raoul de Mello*, pour recevoir de *Jeanne*, Comtesse *de Flandres*, le Château de Douay & autres Places, & est nommé Maréchal de France dans un acte du 12 des Calendes de Décembre 1240, & en trois Chartes du Trésor de l'an 1244. Cette Famille a formé quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de JEAN PASTÉ, Seigneur de Bois-Malesherbes & de Chaleranges, qui servoit en Flandres en 1352, avec trois Ecuyers, & ès-guerres de Normandie en 1354, avec deux Ecuyers. Il mourut le 3 Février 1374.

On trouve encore PIERRE PASTÉ, Ecuyer, Seigneur du Mesnil-Payen & du Bosc au Bailliage d'Evreux, auquel HENRI, Roi d'Angleterre, donna, à Rouen, le 30 Octobre 1438, un délai d'un an pour en faire foi & hommage, parce qu'il étoit empêché au fait de la guerre.

Les armes de la Maison de PASTÉ étoient : *de ... au chef palé de plusieurs piéces.*

PASTEL : Il y a deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere est PASTEL, Ecuyer, Seigneur de Mignieres, Election de Conches, dont les armes sont : *d'argent, à une colonne de gueules posée en bande, cotoyée de trois treffles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

L'autre est PASTEL, Ecuyer, Seigneur de Dourville, Election de Verneuil, qui porte : *d'azur, au vol d'or, chargé en cœur d'une rose de gueules, & en pointe de l'écu un demi vol aussi d'or.*

PASTIZ, Ecuyer, Sieur de Montcolin, même Province, Election de Mortain. Famille noble, qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à l'ancre de sable; au 2 & 3 d'azur, à trois fasces d'or.* Il y a une branche de cette Famille établie à Mortagne au Perche.

PASTOUR, en Bretagne, ressort de Lannion. Famille qui remonte à

JEAN PASTOUR, Seigneur de Kerjan, vivant, avec *Jeanne de Gourmelin*, son épouse, dans le XV^e^ siécle.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 31 Janvier 1669, au rapport de M. *de Lesrat*, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction.*†

† Les armes: Or, au lion de gueules accompagné de 5. billettes d'azur, posées en orle.

PASTOUREAU, en Picardie.

Suivant le Nobiliaire de cette Province, *page* 413, JEAN PASTOUREAU, Seigneur de Lambercy, demeurant à Dannisy, FRANÇOIS & EMOND PASTOUREAU, ses oncles, de l'Election de Laon, firent preuve de leur noblesse depuis l'an 1547, que vivoit JACQUES PASTOUREAU, leur bisayeul.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

* PASTOURELLE (DE LA), en Artois : Ancien Fief relevant du Roi, situé dans les glacis d'Aire, qui donne droit de chasse sur les plaisirs du Gouverneur, du côté de la Porte Notre-Dame.

Voyez un article plus étendu aux additions de ce Volume pr. 723.

Cette Seigneurie *de la Pastourelle* fut possédée long-tems par les Seigneurs du nom *de Hannedouche-Rebeque*, & elle l'est aujourd'hui par MM. *de Gantès*, qui habitent cette Province d'Artois, neveux de la Marquise *de Gantès*, présentée au Roi, à la Reine, & à la Famille Royale le 31 Mai 1764, par la Vicomtesse *de Castellanne*, sur les preuves de noblesse produites de la Maison de *Gantès*.

PASTURE (DE LA), en Picardie.

CLAUDE DE LA PASTURE (dit le Nobiliaire de cette Province), Baron de Courcette, demeurant à Montreuil-sur-mer, ANTOINE, ISAAC & CHARLES DE LA PASTURE, Seigneurs de Londefort, de la Roque & d'Offretun, demeurans à Estaple & à Montreuil, tous freres de CLAUDE, firent preuve de noblesse depuis le 5 Octobre 1519, que vivoit PIERRE DE LA PASTURE, Baron de Courcette, leur bisayeul.

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, chargée de six losanges d'or.*

PATENOSTRE, en Bretagne. Famille qui remonte à

GUILLAUME PATENOSTRE, Seigneur de la Vallée, vivant en 1441, avec *Jeanne Gouret*, son épouse.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *le Jacobin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de la Noblesse le 4 Mars 1669. Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six roses d'or, 3 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

PATHAY, Seigneur dudit lieu en Beauce, & de Claireau en Gâtinois. Ancienne Noblesse qui subsiste dans une branche établie en Lorraine.

Ses principales alliances sont avec les *Prunelé*, *Saint-Simon*, *Theligny*, *la Ferté-Alosse*, d'*Orval*, *Beaufils*, *Longueau*, d'*Avantois*, *Beaumont*, *du Lac*, *Cugnac*, *Maillé*, &c. Elle a donné deux Evêques, l'un d'Orléans, & l'autre d'Arras.

Les armes : *d'hermines, à un écu en abîme de gueules.*

PATORNAY, en Franche-Comté. Suivant le Nobiliaire des Sires de Salins, *Tome II*, *p.* 290, cette Famille remonte à

NITHIER PATORNAY, de la ville de Salins, que CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne, mit au nombre de ses Conseillers, par ses Lettres du 25 Juillet 1476. Après la mort de ce Duc, il fut député, par ses Concitoyens, vers LOUIS XI, qui venoit d'occuper le Comté de Bourgogne : ce Prince le reçut favorablement, lui conserva l'emploi dont il jouissoit & lui donna celui de Maître des Requêtes de son Hôtel, par Lettres-Patentes du 21 Avril 1482. L'Archiduc PHILIPPE, Souverain de cette Province, le nomma Avocat-Fiscal du

Parlement qu'il rétablit à Dole en 1500. Il épousa 1°. *Pernette Marchant*; & 2°. *Claude de Gilley*, veuve de *Gilles de Faletans*, Ecuyer. Il eut du premier lit :

Claude Patornay, employé avec succès dans les plus importantes affaires de la ville de Salins. Il épousa *Jeanne de Faletans*, dont, entr'autres enfans : — Philippe, qui suit; — & Pierre, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Philippe Patornay épousa, en 1548, *Jeanne*, fille de *Hugues Prevôstel*, Ecuyer, de la ville de Salins. Il testa en 1566, & laissa, entr'autres enfans :

Nithier Patornay, Ecuyer, Contrôleur des Sauneries de Salins, marié à *N... de Laye*, dont : —— 1. Antoine, qui suit; —— 2. Philippe, Religieux Minime, ensuite Suffragant de *Ferdinand de Rye*, Archevêque de Besançon; — 3. Denis, Prêtre de l'Oratoire; — & trois filles.

Antoine Patornay, Ecuyer, Grand-Juge en la Grande-Judicature de Saint-Claude, épousa, en 1619, *Rose Mathon*, & en eut : —— 1. Hugues-François, qui suit; — 2. Philippe, Chanoine de Saint-Anatoile; — & trois filles, mariées.

Hugues-François Patornay, Ecuyer, Seigneur du Find, eut de son mariage avec *Antoinette-Françoise Richier*, Dame de Varras : —— 1. Bernard-François, qui suit; — 2. Nicolas-Joseph, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Mauris; —— 3. Georges-François, Doyen de Saint-Michel de Salins & Prévôt de l'Eglise de Saint-Mauris; — 4. & une fille, Religieuse.

Bernard-François Patornay, Conseiller au Parlement de Besançon en 1695, s'allia, en 1698, avec *Jeanne-Philippe de Boy*, Dame de Saubief, dont : — 1. Charles-Emmanuel, Seigneur du Find & de Varras, né en 1700; — 2. Antoine-Marie, Chanoine de Saint-Anatoile; — 3. Georges-François; — & trois filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche.

*Seconde Branche.*

Pierre Patornay, Ecuyer, quatrieme fils de Claude, & de *Jeanne de Faletans*, fut pourvu, en 1561, de la charge de Trésorier du Roi à Dole, & épousa *Denise d'Oros*, dite *Pelerin*, dont : —— Fréderic, qui suit; — & Léonard, Jésuite, Auteur de plusieurs ouvrages contre les Protestans.

Fréderic Patornay, Ecuyer, servit le Roi d'Espagne dans ses Armées en Flandres, & ce Prince lui donna, en 1592, la charge de Gruyer des forêts & salines de Salins. Il épousa, en 1599, *Etiennette Huot*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

Pierre Patornay, Ecuyer, qui servit en Allemagne dans les Cuirassiers du Seigneur *de Vaugrenant*; fut fait Capitaine, en 1636, de 200 hommes d'Infanterie dans le Régiment d'Aval. Sa Compagnie ayant été défaite par le Maréchal *de Gassion*, il en obtint une autre, en 1638, dans le Terce du Commandeur de Saint-Mauris. Il avoit épousé, en 1633, *Marie Boistouset*, & en eut plusieurs enfans, entr'autres :

Claude-Charles Patornay, Ecuyer, qui servit en Flandres à l'Armée du Roi d'Espagne, dans le Terce du Comte *de Saint-Amour*, y fut blessé, ensuite fait prisonnier, & conduit au Château de Vincennes. Il obtint dès lors une Compagnie dans le Régiment d'Aval, & épousa, le 3 Août 1666, *Bonne-Ignace de Montereux*, fille de *Jean*, & de *Christine de Faletans*, dont, entr'autres enfans :

Philippe-Alexis Patornay, marié avec *Thérese-Alexis Willin*. Leurs enfans furent : — 1. Jean-François, Curé de Quingey; — 2. Jules-Charles-Just, Chanoine de Saint-Anatoile de Salins; — 3. Fréderic-François, Capitaine au Régiment de Champagne; —— 4 & 5. Pierre & Charles; —— & cinq filles, dont trois Religieuses. C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après le Nobiliaire ci-devant cité, faute de *Mémoire* sur son état actuel.

Les

Les armes : *d'azur, à trois croiſſans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, & une quintefeuille d'or en cœur.*

PATROCLE-DE-TOISY. Ancienne Nobleſſe, originaire de Bourgogne.

Noel de Patrocle, Chevalier, Seigneur de Toiſy, Gouverneur-Général des Iſles de la Martinique, Saint-Chriſtophe, la Guadeloupe, &c. dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire générale des Antilles, du Pere *du Tertre*, étoit pere de — Marie-Angélique de Patroche-de-Toisy, morte le 3 Mai 1729, dans la 83e année de ſon âge : elle étoit née à la Martinique en 1647 : ſa mere la ramena en France en 1648, avec Mademoiſelle *d'Aubigné*, dont le pere étoit mort en ce Pays. *Mercure de France* du mois de Mai 1729, *p.* 1036.

PATRY : Voici ce que nous apprend un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux communiqués, de cette ancienne Maiſon de Chevalerie, originaire du Bailliage de Caen en Normandie. Ce *Mémoire* ne remonte qu'à

Guillaume de Patry, Seigneur de Calay ou plutôt Culay, nom qu'ont conſervé les deux branches qui ſubſiſtent en Normandie, lequel aumôna, en 1229, la dixme de Saint-Georges, de Culay, dont il étoit Seigneur, aux Moines de ce Prieuré. Mais cette Maiſon, ſuivant un Manuſcrit de *Piganiol de la Force*, remonte plus haut, comme on le verra à la fin de cette Généalogie.

On trouve (dit le *Mémoire* cité que nous ſuivons), dans le Traité de la Nobleſſe par *la Roque*, qu'en 1271 Guillaume Patry, qualifié *Chevalier*, ſervit pendant 40 jours au ban & arriere-ban de la Baillie du Cotentin, avec *Jean de Villiers* & *Hugues de Bezu*, Chevaliers, au lieu & place de *Jean de Harcourt*; que le même Guillaume ſervit de ſuite, à raiſon de ſon Fief, à l'armée de Normandie; qu'enfin un autre Guillaume Patry étoit au rang des Seigneurs Normans.

Cette ancienne Maiſon a produit pluſieurs branches; on en trouve encore deux en Normandie portant le même nom & les mêmes armes, dont l'Auteur du *Mémoire* marque ne pouvoir rien dire, faute de titres; & il ſe contente de parler de celle qui s'eſt ſucceſſivement établie en Anjou & en Languedoc, qui prit d'abord, ſuivant l'ancien uſage, le nom de *Calay* ou *Calain*, de la Terre qu'elle poſſédoit en Normandie, & qui, vers le commencement du XVIe ſiécle, changea ce dernier nom en celui de *Calouin*. C'eſt ce qui réſulte des titres authentiques qui nous ont été préſentés, & ſur leſquels a été dreſſée la Généalogie ci-après. Enſuite nous donnerons la notice de *Piganiol de la Force*, ſur les branches établies en Normandie.

I. Guillaume Patry, vivant vers 1240, peut-être le même qui aumôna la dixme de ſa Terre de Calay, eut, entr'autres enfans : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Salvie, mariée à *Guillaume de Tilly*, auteur, par femmes, des *Dyel*, des *Vaſſy*, des *Origny*, des *Vancé*, des *Preteval*, des *Courbon*, des *Rechignevoiſin*, des *Sommere*, &c.; — 3. & Toinette, alliée à *Richard de Preteval*, duquel vinrent également, par femmes, les *la Roche*, les *Sillons*, les *Poſtel*, les *Barville*, les *Tudert*, les *Faoucq*, les *Villereau*, les *Saint-Paul*, les *Tarragon*, &c.

II. Jean Patry-de-Calay épouſa *Anne Roſel*, d'une ancienne Maiſon de Normandie, veuve de *Robert des Moutiers*, tige des Seigneurs d'Eſſy : ils vivoient vers la fin du XIIIe ſiécle, & furent enterrés dans l'Egliſe de Calay. De leur mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jean; — 3. Guillaume-Marie, Seigneur de Saint-Germain, marié à *Helix de Laval*, dont il eut poſtérité, inconnue à l'Auteur du *Mémoire*; — 4. Rolland, Sieur de Calay; — 5. autre Jean, dit *le Jeune*, Aumônier du Comte *d'Anjou*; — 6. & Germaine, alliée à *Roger de la Haye*, Seigneur d'Arondel, tige des Seigneurs *de la Haye*.

III. Guillaume, II. du nom, prit le nom de Calay-Patry : c'eſt peut-être le même dont parle *la Roque*, au Rôle de 1304, qui fut homme d'armes du Comte *d'Anjou*, & fit des acquiſitions dans cette Province, notamment de la Terre de Bonpas, près Martigné-Briant; & il lui donna le nom de *la Calayniere*, ſui-

vant l'uſage d'Anjou. Il avoit épouſé *Mathelle des Roches*, inhumée dans la Chapelle du Château de la Calayniere, où ils avoient fixé leur réſidence; & il teſta le quatrieme jour avant l'Annonciation en 1345, devant *Hugoné*, Notaire de la Cour du Comte *d'Anjou*. Ses enfans furent: — 1. ROLLAND, qui ſuit; —— 2. MATHURIN, Ecuyer du Sire DE BOURBON, marié à *Zabet de Courcy*, dont deux filles, ſçavoir: — ELÉONORE, femme de *Guillaume Cagnou*, Seigneur de la Métairie, auteur des Seigneurs de ce nom; —— & JEANNE, mariée à *Jean Abot*, auteur des Seigneurs de Gournay; — 3. LOYSE, épouſe de *Rolland de Parfourru*, en Normandie; — 4. & JEANNE, alliée à *Pierre Theſard*, dans la même Province, d'où viennent les *Theſard* & les *Parfourru*.

IV. ROLLAND DE CALAY-PATRY, Sieur de la Pynarderie, Fief près Martigné-Briant, fut tué à l'Oſt de Flandres en 1345, & laiſſa de *Béatrix de Poilvilain*, ſon épouſe: —— 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. AUGUSTIN-BERNARD-ISIDORE-THOMAS, mort ſans alliance, après avoir fait une ſubſtitution de ſes biens; — 3. JEANNE, femme de *Pierre Poilloue*, auteur des *Robin*, des *Selva* & des *Gautier*; — 4. ELÉONORE, alliée à *Pierre Preteval*, dont viennent les *Harſillemont* & les *Quincarnon*; — 5. & MARGUERITE, qui entra dans la Famille *de la Roche-des-Aubiers*, dont poſtérité.

V. GUILLAUME DE CALAY, III. du nom, Seigneur de la Calayniere, épouſa *Madelene Binet*, d'une ancienne Famille d'Anjou, dont étoit une autre *Madelene Binet*, mariée, dans le XVI^e^ ſiécle, à *Guillaume Bernuy*, Seigneur de Villeneuve en Lauraguais. GUILLAUME DE CALAY, III. du nom, eut de ſon mariage: — 1. ROLLAND, qui ſuit; — 2. ANTOINE, rapporté avant ſon aîné; — 3. MARIE, femme de *Roger du Mont*; — 4. ELÉONORE, mariée à *Claude Salmon-Lahon*; — 5. MADELENE, qui laiſſa poſtérité de *Jean de la Motte-Fouqué*, ſon mari; — 6. & MARGUERITE-BERTRANDE, mariée à *Guillaume Gerard-Rouſſiere*.

ANTOINE, Sieur DE CALAY, ſecond fils de GUILLAUME III, & de *Madelene Binet*, épouſa *Jeanne du Tertre*, dont il eut — ROLLAND DE CALAY, co-Seigneur de la Calayniere, marié à *Salvie de la Roche*, de laquelle vinrent deux fils, ſçavoir: — ROLLAND, Chanoine à Douay; — & ANTOINE, marié à *Loyſe Durand*, dont — JACQUES, qui épouſa *Jeanne le Tellier*. Ils firent enſemble une nouvelle fondation à la Chapelle des Calayns, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Douay, fondée précédemment par leur premier auteur commun. Ils eurent de leur mariage: — ROLLAND, Chanoine à Douay après ſon grand-oncle; — & MATHURIN, Sénéchal à Douay, époux de *Jargine Piliſe*, dont quelques enfans mâles, morts ſans lignée, entr'autres: — THOMAS, Prêtre & Curé de Brant, co-Seigneur de la Calayniere, Syndic & Secrétaire au Monaſtere de Prouille; — & MATHURIN, Prêtre & Curé de Fanjaux. Il eut auſſi deux filles: — RENÉE, épouſe d'*Emmanuel de Boiſſet*; — & FRANÇOISE, femme de *Jean Menes*. Cette branche étoit établie à Coron & à Corcoſſon, & avoit hérité des bâtards de la branche aînée, mentionnés ci-après.

VI. ROLLAND DE CALAYN-PATRY, II. du nom, Sieur de la Pynarderie, épouſa *Léonore de Courcy*, d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, dont: —— 1. MATHURIN, qui ſuit; — 2. autre MATHURIN, Aumônier de Madame la Ducheſſe *d'Anjou*; — 3. ANTOINE, Sieur de Beauregard; — 4. & 5. LOUISE & JEANNE. ROLLAND, II. du nom, eut encore pour fils naturel, — THOMAS, qui eut poſtérité, & dont les biens ont paſſé à la branche cadette, éteinte.

VII. MATHURIN DE CALAY, Seigneur de la Calayniere, Villeneuve, Villepellé, &c. Ecuyer de Madame D'ANJOU, Reine d'Angleterre, épouſa *Jeanne Errault-de-la-Panne*, dont: — 1. MATHURIN, qui ſuit; — 2. JACQUES, homme d'armes ſervant à l'armée d'Italie; — 3. RAIMOND, Prêtre; — 4. ROLLAND, Licencié ès-Droits; — 5. CATHERINE, épouſe de *Jean de Gauville*, Seigneur de Chenouville; — 6. ELÉONORE, femme d'*Antoine de Courcy*, Chevalier; —— 7. & MARGUERITE, mariée à *Jean de la Roche*, Ecuyer.

VIII. MATHURIN DE CALAY, II. du nom, Sieur de Patry, Ecuyer de MARGUERITE D'ANJOU, homme d'armes ſervant à l'armée d'Italie, épouſa, par contrat du 16 Février 1463, *Germaine de Préaux*, fille de *Guillaume*, Chevalier,

& de *Louiſe Brillouet de Riparfont*, & couſine-germaine d'*Etienne*, tige des Seigneurs *de Préaux*. Leurs enfans furent : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. MATHURIN, JACQUES & ROLLAND ; —— 5, 6 & 7. THOMASE, JEANNE & ELÉONORE ; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Nicolas le Tourneur-de-la-Teſſoniere*, lequel fit, en 1471, un teſtament, qui n'eut point d'effet, parce qu'il vécut long-tems.

IX. THOMAS DE CALAYN, Chevalier, ſervit en Piémont, & y mourut. Il avoit épouſé *Perrine d'Aubigné*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Coudray ; & de *Jeanne Fretard*, de la même Maiſon que Madame *de Maintenon* & Madame la Maréchale *de Noailles*. Il en eut : — 1. ROLLAND, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Sieur de Patry, Ecuyer du Roi de Navarre ; — 3. autre JACQUES, Sieur de la Pynarderie ; — 4. une fille, femme du Seigneur *de la Garde* ; — 5. & une autre fille, alliée au Seigneur *de la Paſquiere*.

X. ROLLAND DE CALAYN OU CALOUYN, III. du nom, Seigneur de la Calayniere, Villepellé, la Barre & la Plane, Ecuyer de MARGUERITE DE VALOIS, Ducheſſe d'Alençon & Reine de Navarre, fut le premier qui ſubſtitua le nom de *Calouyn* à celui de *Calayn*. En vertu d'une procuration faite par *Germaine de Préaux*, ſon ayeule, le 25 Juillet 1520, il contracta mariage avec *Françoiſe de Pellé*, fille de *Paul-Antoine*, Seigneur de Boncœur, & de *Jeanne de Bautru*, grand-tante des Comtes *de Serant* & *de Nogent*, des Ducheſſes *de Biron* & *d'Eſtrées*. Ses enfans furent : — 1. MATHURIN, Seigneur de Villepellé, mort ſans lignée ; — 2. DENIS, Sieur de Beauregard, tué au ſiége de la Rochelle ; — 3. THOMAS, qui ſuit ; — 4. autre THOMAS, Gentilhomme du Cardinal DE BOURBON, que la Ligue nomma Roi, ſous le nom de CHARLES X. Ce Cardinal l'employa ſouvent, & l'envoya même à Rome pour les affaires de la Ligue. Fondé de procuration par JACQUES DE CALAYN-PATRY, ſon oncle, il tranſigea avec THOMAS DE CALOUYN, ſon frere, & mourut ſans poſtérité ; — 5. ROLLAND, Sénéchal de Douay, marié à *Jeanne du Tertre*, dont : — (a) ROLLAND, Docteur ès-Droits, mort ſans alliance ; — (b) ELÉONORE, femme de *Sébaſtien de Bernabé*, Seigneur de la Boulaye, Baron de la Haye-Fougereuſe, dont deſcendent les Marquis *de la Boulaye*, en Anjou ; — (c) JEANNE, éleve des Dames de Bourbon à Fontevrault, qui s'y fit Religieuſe, & devint grande Prieure de l'Ordre après JEANNE DE BOURBON, place toujours occupée par des Dames de la premiere diſtinction. Elle y mourut en odeur de ſainteté, & ſa mémoire y eſt dans une ſinguliere vénération ; — 6. MATHURIN, Chanoine à Douay, Aumônier & Secrétaire de Madame ELÉONORE DE BOURBON, Abbeſſe de Fontevrault, & ſon Procureur fondé pour régir ſes affaires en l'abſence de THOMAS, ſon frere ; — 7. ANTOINE, Ecuyer de la même Princeſſe ; — 8. FRANÇOISE, alliée à *Claude de Signy*, Seigneur du Pernay, Gouverneur de Maulévrier, dont deſcendent, par femmes, les Seigneurs *de Saint-Offange* ; — 9 & 10. MARGUERITE & ELÉONORE, reçues Religieuſes à Prouille en 1559, en préſence de THOMAS, leur frere, Gouverneur de Prouille, & Procureur fondé à ce par *Françoiſe de Pellé*, leur mere ; — 11. & JEANNE, femme du Seigneur *de Châteauneuf*.

XI. THOMAS II. DE CALAYN-DE-PATRY & DE CALOUYN, qualifié *Chevalier, très-noble & très-illuſtre Seigneur*, Seigneur de la Calayniere ou Calouyniere en Anjou, Ecuyer de HENRI, Prince de Navarre, depuis Roi de France ſous le nom de HENRI IV, fut choiſi pour aller commander dans Prouille, en qualité de Gouverneur, pour le Roi & pour Madame MADELENE DE BOURBON, Prieure dudit Prouille, contre les Ligueurs & les Huguenots, ſous les ordres du Duc *de Joyeuſe*, Commandant en Languedoc. Outre le commandement des troupes ſoudoyées par le Monaſtere, il eut encore celui de 400 hommes de Légions provinciales. Il fut nommé Procureur par les Dames MADELENE & ELÉONORE DE BOURBON, également Prieures de Prouille, pour gérer toutes leurs affaires temporelles ; fit recevoir deux de ſes ſœurs Religieuſes en 1559 ; paſſa pluſieurs actes avec ſes freres & ſes autres parens en Anjou ; fut Député aux Etats de Blois en 1588 ; acquit certains biens en Languedoc ; & voulant ſe ſouſtraire aux Juriſdictions ordinaires, prit des Lettres de Secrétaire de la Reine de Navarre, &

en obtint de *Committimus* aux Requêtes. Il s'établit enfin au Villa-Savary près Prouille, à la recommandation du Cardinal *de Joyeuſe*, Archevêque de Toulouſe. Il teſta en 1611, & avoit épouſé, par contrat retenu, le 30 Septembre 1578, par *Valette*, Notaire de Fanjaux, *Bérengere de Caires* (*a*), veuve de *Jean du Boſc*, & fille de feu noble homme *Jean de Caires*, & de *Jeanne de Coſta*. Elle teſta en 1617, & fit donation, en 1629, à ſon fils. De ce mariage vinrent : — 1. MATHURIN, qui ſuit; — 2. MARIE, épouſe de *Grégoire de Coffin* ou *Couffinieres*, Capitaine-Châtelain de Vignonet, duquel deſcend par femmes, les *du Faur-Encuns*, les *Vendomois*, Seigneurs de Belflou, & les *d'Orbeſſan*; — 3. JEANNE, alliée à *Joſeph de Saint-George* ou *Georgie*, Seigneur de Sibra, dont deſcendent les Seigneurs *de Sibra*, *de Peguillan*, &c.; — 4. MADELENE, morte ſans alliance; — 5 & 6. ELÉONORE & MARGUERITE, Religieuſes à Prouille.

XII. MATHURIN III. DE CALOUYN, & encore CALAYN, Seigneur de la Calouiniere en Anjou, & de Montoulivet, en Languedoc, ſervit dès ſa premiere jeuneſſe, & dans la ſuite devint Capitaine de la Colonelle du Régiment de Montmorency; ſe trouva au ſiége de la Rochelle, s'y montra avec tant de diſtinction, qu'il obtint une exemption générale de toutes les charges royales pour toutes les Communautés où il avoit des poſſeſſions; ſervit encore dans les Volontaires de Mirepoix; ſe trouva au combat de Caſtelnaudary; aſſiſta, comme Gentilhomme, à la réception de M. *d'Ambres*, en qualité de Sénéchal de Lauraguais; fut appellé à l'aſſemblée des proches parens, tenue pour la nomination des tuteurs des enfans du Seigneur *d'Aubigné* en Anjou, comme iſſu de *Perrine d'Aubigné*, ſon ayeule; s'accorda avec le Seigneur *de la Boulaye*, dans la même Province, au ſujet de la Terre de la Calouiniere qui fut cédée aux *la Boulaye*. Il mourut peu après 1640 *ab inteſtat*, & avoit épouſé, le 11 Juillet 1623, *Anne d'Auriol*, d'une ancienne Famille de Lauraguais, fille de *Raimond*, Seigneur de Boiſſeſon, & de *Françoiſe de Turenne* ou *Tourenne*, Dame de Naves, & iſſue, par ſes ayeules, de *Bouneſſier*, *Capriol*, *Monredon*, *Lautrec*, &c. dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. GRÉGOIRE, tige des Seigneurs de Treville, rapportés ci-après; — 3. JEAN-MARC DE CALOUIN & encore DE CALAYN, Sieur de Laurion. Il ſervit ſucceſſivement dans le Régiment de la Reine Mere, & dans les Gardes-du-Corps; fut nommé Procureur fondé par ſes freres, pour aller terminer des affaires d'intérêt en Anjou, & mourut ſans poſtérité; — 4. JEAN-SAUVEUR, tige des Seigneurs de Montoulivet, rapportés ci-après; — 5. JEAN, Sieur de Vilbaudou, qui ſervit dans les Gardes-du-Corps; — 6. JOSEPH, mort jeune, peu après ſon pere; — 7. CHARLOTTE, femme de *Jean-François de Cabaniel*, Seigneur de Cahuſac; — 8. MARIE, alliée 1°. à *David de Sevenec*, Seigneur de la Deveſe; & 2°. à *Jacques Medrane-Layan*, Seigneur du Caladroy; — 9 & 10. ANNE & FRANÇOISE-ÉLÉONORE, Religieuſes à Prouille; — 11 & 12. CLAIRE & MADELENE, Religieuſes à Caſtres & à Lavaur.

XIII. FRANÇOIS DE CALOUYN, Seigneur de la Calouyniere, ſervit dans le Régiment de la Reine Mere, & épouſa 1°. *Madelene de Rouch*; & 2°. *Marguerite des Guillots-Saint-Julien-d'Andaure*, fille de *Sébaſtien*, & de *Françoiſe de Durban*, très-anciennes Familles du Languedoc, alliées avec les *Villeneuve*, *Durfort*, *Grave* & *l'Etendart*. Du premier lit il eut —— 1. JEAN, qui ſuit; & du ſecond : —— 2. FRANÇOIS, né eſtropié, mort ſans alliance; —— 3. GRÉGOIRE, mort au ſervice; — 4. MARIE, femme de RAIMOND DE CALOUIN-COMBALZONNE, ſon couſin-germain, rapporté ci-après; — 5. FRANÇOISE, mariée à *N... de Moneric*; — 6. & autre MARIE, épouſe de *N... de Montaut*.

---

(*a*) Elle étoit ſœur de *Paule de Caires*, alliée à *Barthelemi de Calmels*, Famille fondue dans celles de *Voiſins-Burgairoles*, & des *Bailots*. Elle laiſſa de ſon premier mari, *Jean du Boſc*, une fille, appellée *Jeanne*, mariée à *Jean de Polaſtre-de-Vignonet*, dont deſcendent les *Borhand-Moleville*, les *Serve*, de Pamiers, les *Cambons*, les *la Motte*, les *Aiguevives*, de Toulouſe, les *Sanche* & les *Raimond-Nogarede*, de Caſtelnaudary.

XIV. JEAN, Sieur de la Calouiniere, né en 1658, donataire de JEAN-MARC, ſon oncle, ſervit dès ſa premiere jeuneſſe, fut fait Aide des Camps & Armées du Roi, ſous les Maréchaux *de Noailles* & *de Teſſé*; Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Commandant pour le Roi à Villefranche de Conflans. Il teſta devant *Joffre*, Notaire, le 27 Juin 1729, en faveur de GRÉGOIRE, ſon neveu, Seigneur de Treville.

*Branche de* TREVILLE.

XIII. GRÉGOIRE, Sieur DE CALOUIN & de Montoulivet, fils puîné de MATHURIN, III. du nom, & d'*Anne d'Auriol*, ſervit dans le Régiment de la Reine Mere; fut maintenu dans ſa nobleſſe par trois Jugemens de 1675, 1698 & 1702; rendit ſes hommages & dénombremens en 1672 & 1691; fut donataire & héritier de ſa mere, & de ſa ſœur MARIE, & épouſa, le 1 Août 1659, par contrat paſſé devant *Boiſſadel*, Notaire, *Jeanne de Bedos*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Treville, & de *Gabrielle de Saint-Hilaire*, alliée aux plus anciennes Familles de la Province. Il teſta, conjointement avec elle, en 1693, devant *Cabanis*, Notaire. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-MARC, mort au ſervice dans le Régiment Royal-Vaiſſeaux; — 2. JEAN-MATHIAS, Seigneur de Treville, qui ſervit dans les Cadets-Gentilshommes de Metz, & paſſa dans le Régiment de Senneterre: il eſt mort ſans alliance, laiſſant ſes biens à GRÉGOIRE, ſon neveu; — 3. RAIMOND, qui ſuit; — 4 & 5. MADELENE & MARIE, Religieuſes à Prouille; — 6 & 7. MARGUERITE & CATHERINE, mortes ſans alliance.

XIV. RAIMOND DE CALOUIN, Sieur de Combalzonne, ſervit toute ſa vie; marcha au ban & arriere-ban en 1689 & 1690; fut fait Aide-de-Camp des Armées ſous le Maréchal *de Noailles*, & chargé des affaires les plus importantes; ſe diſtingua, par ſon activité, à la délivrance de Cette en 1710, dont les Anglois venoient de s'emparer; fut fait en conſéquence Capitaine dans Champagne; reçut, à titre de reconnoiſſance honorable, les portraits des Princes de la Maiſon Royale, & des Seigneurs *de Noailles*; fut ſucceſſivement placé dans les Etats-Majors de Girone & de Perpignan, & fait Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Mars 1713, devant *Toulza*, Notaire, MARIE DE CALOUYN, ſa couſine-germaine, fille de FRANÇOIS, & de *Marguerite des Guillots*; & teſta le 25 Août 1751, devant *Mondi*, Notaire, en faveur de ſon fils unique, GRÉGOIRE, qui ſuit.

XV. GRÉGOIRE, II. du nom, Seigneur de Treville, deſtiné à être Aide-de-Camp du Maréchal *de Noailles*, à qui il avoit l'honneur d'appartenir par les *d'Aubigné*, fut empêché de ſervir par des infirmités habituelles, & a épouſé, le 10 Novembre 1723, *Charlotte de Vernés*, d'une ancienne Famille, fille de *Pierre*, Conſeiller au Sénéchal du Lauraguais, & de *Silvie Dolmieres*, & iſſue, par femmes, des *Paulo*, des *Preſſoire*, des *Garaud*, des *Durandi*, &c. Leurs enfans ſont: — 1. JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS, qui ſuit; — 2. BERNARD, rapporté après ſon frere; — 3. PIERRE, qui dédia des Théſes générales au Maréchal *de Noailles*, ſervit dans le Régiment de Marſan, & mourut en Baviere de ſes bleſſures; — 4. JEAN, Capitaine au Régiment de Mailly, & retiré à la Chartreuſe de Caſtres, où il eſt Coadjuteur; — 5. RAIMOND, Sieur de la Calouiniere, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine Reformé à la ſuite de l'Infanterie Françoiſe; — 6. ANNE-LAURENCE, mariée, le 13 Octobre 1763, avec *Jean-Batiſte-Touſſaint de Bonnefoy*, Seigneur de Pucheric; — 7. CATHERINE, veuve, avec poſtérité, de *Balthaſard de Gouzens-de-Fontaines*, Seigneur de Montoulivet; — 8. & MARGUERITE, Religieuſe à Prouille.

XVI. JEAN-FRANÇOIS-MATHIAS DE CALOUIN-DE-TREVILLE, Sieur de Combalzonne, né en 1727, entra dans le Régiment de Marſan, fit les campagnes de Baviere & de Flandres; fut fait Capitaine en 1746; ſe retira à cauſe de la réforme, & a épouſé, par contrat paſſé le 12 Avril 1768, devant *Caſtel*, Notaire, *Gabrielle de Courtiade*, fille de *François*, Conſeiller du Roi, Docteur en la Faculté de Médecine de Montpellier, & de *Marie d'Audibert*, dont: — 1. PIERRE-CHARLES-MARGUERITE, né en 1771; — 2. JEAN-ESPRIT-MARIE, né

en 1772; — 3. Marie-Thérese-Françoise, née en 1770; — 4. Louise-Catherine, née en 1774.

XVI. Bernard de Calouin, Seigneur de Treville, fils puîné de Grégoire II, & de *Charlotte de Vernés*, a servi dans le Régiment de Mailly, a été Aide-Major en 1756, Capitaine la même année, blessé & fait prisonnier à la bataille de Rosbac, a quitté le service, & s'est marié, par contrat passé devant *Verdier*, Notaire, le 1 Juillet 1763, à *Louise-Rose de Grave*, fille de *Jean-François*, Seigneur d'Espalais, & de *Marie-Anne de Moulins*. Il a été maintenu comme *noble & issu des anciens* Calay-Patry, par Arrêt du Parlement de Toulouse, du 9 Juillet 1773. De son mariage il a eu: — 1 & 2. Grégoire & Charlotte, morts en bas-âge; — 3, 4 & 5. Hyacinthe, Jacques & Jean, jeunes en 1776.

*Seigneurs de Montoulivet, éteints.*

XIII. Jean-Sauveur de Calouin, Sieur de Pecalvel, Seigneur de Montoulivet, quatrieme fils de Mathurin III, & *d'Anne d'Auriol*, servit dans le Régiment de la Reine Mere, testa en 1728, & avoit épousé *Françoise des Guillots*, fille de *Sébastien*, Seigneur de Saint-Julien, & de *Françoise de Durban*. De ce mariage sont issus: — 1. Grégoire de Calouin, Seigneur de Montoulivet, qui servit quelque tems, & mourut sans lignée, laissant sa succession à *Balthasard de Gouzens*, son neveu; — 2, 3 & 4. Jean, Sieur de Fontausié; François, Sieur de Boisgaillard; & N..., Sieur de la Capelle, morts tous trois au service; — 5. Gabrielle, femme de *Joseph de Gouzens-Fontaines*, Sieur de Barbasan, co-Seigneur de la Fage; — 6. & Françoise, morte sans alliance.

Toutes ces branches ont toujours conservé leurs armes primitives, qui sont: *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent, 2 & 1*. Ces mêmes armes se voyent encore aux vitraux de l'Eglise Paroissiale de Saint-Pierre du Villa-Savary, en Languedoc, où elles furent placées à la fin du XVI^e^ siécle. On les voyoit *écartelées au* 1 de Préaux, *au* 2 d'Aubigné, *au* 3 de Pellé, *au* 4 de Bautru. Elles étoient au Château de la Calouyniere, avant que les *la Boulaye* n'y fissent placer les leurs. Les *Calouins* d'Anjou y joignoient pour devise: Gloria, decus, honor Patry. Pour cimier, *un dextrochere d'argent, avec un sabre de gueules*; & pour supports, *deux sauvages, l'un ayant la massue levée, l'autre l'ayant posée à terre*.

Voilà pour les branches établies en Anjou & en Languedoc. Celles qui subsistent en Normandie & qui sont probablement les aînées, portent simplement: *de gueules, à trois raies ou quintefeuilles d'argent, 2 & 1; l'écu graineté d'or*, ou *plutôt fleuronné*. Ceux qui y subsistent, remontent à

Guillaume Patry, I. du nom, qui, selon *Piganiol de la Force*, vivoit en 1103, & laissa: — Guillaume, qui suit; — & Robine Patry, femme de *Philippe de Clinchamps*, Chevalier, en 1155.

Guillaume Patry, Chevalier, II. du nom, est mentionné dans l'Histoire de *Mathieu Paris*, sous les années 1168 & 1174. Il eut pour fils:

Guillaume Patry, III. du nom, Seigneur de Culay-le-Patry, qui aumôna, en 1229, la dixme de la Paroisse de Culay, & fut du nombre des Chevaliers qui accompagnerent le Roi Saint-Louis en son voyage de Tunis. Il eut, entr'autres enfans:

Robert Patry, Chevalier, Seigneur de Culay-le-Patry en 1253, qui épousa *Jeanne de Brucourt*, veuve de *Philippe de Varennes*, dont: — Jean, qui suit; — & Guillaume Patry, Chevalier, lequel fut un de ceux qui accompagnerent *Geoffroi de Harcourt*, Amiral de France, en son voyage de Mer en 1308.

Jean Patry, Seigneur de Culay-le-Patry, épousa *Alix d'Estouteville*, veuve de *Jean de Preuve*, Seigneur de la Prée, & fille de *Robert d'Estouteville*, Seigneur de Remmes, & de *Marguerite de Sericourt*. De ce mariage vinrent: — 1. Raoul, qui suit; — 2. Bernard, auteur de la branche des Seigneurs de Croisilles, rapportée ci après; — 3. & Thomas Patry, Chevalier, Seigneur

de Gray, lequel fut un des Chevaliers qui ſuivirent le Roi CHARLES VI dans les guerres de Flandres en 1382.

RAOUL PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry, tranſporta à *Alix d'Eſtouteville*, ſa mere, en 1395, cent livres de rente à prendre ſur le Seigneur *de Breauté*. Il eſt auſſi dénommé en deux Arrêts de l'Echiquier des années 1396 & 1413. Il épouſa *Jeanne le Bœuf*, fille du Seigneur de Freſne & de Tubœuf, dont, entr'autres enfans:

JEAN PATRY, II. du nom, Seigneur de Culay-le-Patry, marié à *Guillemette Suhard*, fille de *Geoffroi Suhard*, Seigneur de Rupalley, & de *Raulette de Bloville*, de laquelle il eut: — JEAN, Seigneur de Culay-le-Patry, mort ſans alliance; — & RICHARD, qui ſuit.

RICHARD PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry après ſon frere, épouſa *Marie de Rabeſtan*, fille de *Jean*, Seigneur d'Avenay, & de *Bertrande le Gris*, dont: — GEOFFROI, qui ſuit; — & ISABEAU, femme de *Simon Anzeray*, Seigneur de Boiſnormand.

GEOFFROI PATRY, Seigneur de Culay-le-Patry, épouſa *Marie Mudrac*, & en eut, pour fille unique — JEANNE PATRY, femme, en 1442, de *Pierre Davy*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre-Aſifs.

*Branche de* CROISILLES.

BERNARD PATRY, Seigneur de Croiſilles en 1395, ſecond fils de JEAN, I. du nom, & d'*Alix d'Eſtouteville*, épouſa *Jeannette d'Aigneaux*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Breſville-ſur-Oiſe, & de *Catherine de Fontaines*. Il eut pour fils:

GUI PATRY, Seigneur de Croiſilles, marié à *Jeanne de Sully*, fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur *de Sully*, & de *Jeanne de Hotot*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. OLIVIER & GUILLAUME, qui embraſſerent l'état eccléſiaſtique; — 4. & HENRI, Seigneur de Villeray, rapporté après ſon aîné.

JEAN PATRY, Seigneur de Croiſilles, épouſa *Jeanne de Hotot*, de la poſtérité duquel on n'a nulle connoiſſance, ni du tems que ſa poſtérité eſt éteinte.

HENRI PATRY, Seigneur de Villeray & de Courtemot, quatrieme fils de GUI, Seigneur de Croiſilles, & de *Jeanne de Sully*, partagea avec ſes freres en 1488, & épouſa *Catherine de Saint-Germain*, dont: — ROLAND, qui ſuit; — & ANNE, femme de *Jean de Percy*, Seigneur de Monchamps, fils de *Pierre*, Seigneur de Monchamps, & de *Jacqueline d'Aſſy*: ils vivoient encore en 1556.

ROLAND PATRY, Seigneur de Villeray & de Croiſilles (ce qui fait croire que la branche de Croiſilles finit bientôt après), eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

JEAN PATRY, II. du nom, Seigneur de Villeray & de Croiſilles, qui épouſa *Marguerite Freſnel*, Dame de Montigny, Maiſoncelle-ſur-Oiſe & Maltot, dont il eut: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. PIERRE, Seigneur de Gomes; — 3. JEAN, Seigneur de Bandoſne; — 4. & ROLAND, Seigneur du Bois, marié à *Madelene de Croiſilles*, fille de *Guillaume de Croiſilles*, Chevalier.

JACQUES PATRY, Seigneur de Villeray & de Croiſilles, partagea avec ſes freres l'an 1597, & épouſa *Renée de Renty*, fille de *Jacques de Renty*, Baron de Landelles, dont, pour fille unique:

JEANNE PATRY, femme de *Jean-Antoine de Franquetot*, Comte de Coigny & de Saint-Georges, Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE.

De cette même Maiſon étoit — RAOUL PATRY, Seigneur du Meſnil-Patry, qui épouſa *Marie de Hotot*, veuve de *Guillaume Teſſon*. — Un autre RAOUL PATRY, vivant en 1160, fut marié, en ſecondes noces, à *Philippe de Clinchamps*, Dame des Meſerets, fille de *Hugues*, Seigneur *de Clinchamps*.

GUILLAUME PATRY fut un des Chevaliers qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, en ſon voyage de Mer, l'an 1295. — Un autre GUILLAUME PATRY, Chevalier, eſt dénommé dans un Arrêt du Parlement de l'an 1315. — Dans l'Echiquier de l'an 1341, il eſt fait mention de ROBERT PATRY. — SIMON PATRY étoit Vicomte d'Evreux l'an 1509.

On voit dans le Cloître de Saint-Ouen de Rouen le tombeau de MARGUERITE DE PAVILLY, morte en 1280. Le dernier qu'on voit paroître eſt HUE DE PAVILLY, mentionné dans un rôle de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1313.

Enfin cette ancienne & illuſtre Maiſon, après avoir fleuri pluſieurs ſiécles, s'eſt fondue, vers la fin du XIII^e ou au commencement du XIV^e, dans celle d'*Eſneval*, par le mariage de *Robert d'Eſneval* avec MARGUERITE DE PAVILLY, héritiere de ſa Maiſon; & avant qu'on eut détruit la célebre Abbaye du Mont-Sainte-Catherine, près Rouen, on y voyoit leurs tombeaux au milieu du Chœur, placés devant le pupitre, avec leur épitaphe en ces termes : *Cy giſt Meſſire* ROBERT D'ESNEVAL, *Chevalier, Sire de Pavilly & Vidame d'Amiens, qui trépaſſa le 4 Décembre* 1306, *& auprès de lui la Demoiſelle Dame* DE PAVILY, *ſon épouſe, qui trépaſſa en* 1304, *&c.* Voyez ESNEVAL.

PAUL : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p.* 196.

GUILLAUME PAUL, Maître-d'Hôtel de CHARLES, Roi de Sicile, vivoit encore ſur la fin du XV^e ſiécle avec *Barthelemie de Remezan*, ſon épouſe, de laquelle il eut : —— RAIMOND, qui ſuit; — & LOUIS, auteur d'une branche établie à Marſeille, qui avoit donné cinq premiers Conſuls de cette Ville, & pluſieurs Officiers de Vaiſſeaux : elle s'eſt éteinte vers la fin du dernier ſiécle, par la mort de PIERRE & d'ANTOINE PAUL.

RAIMOND DE PAUL continua la poſtérité à Brignoles, où il vécut honorablement, comme il conſte par des titres de l'an 1296, communiqués à l'Auteur de l'Ouvrage cité. Il eut de *N... de Bompar*, ſa femme :

EYRIÈS DE PAUL, Ecuyer, marié avec *Honorade de Galé*, des Seigneurs *de Saint-Mandré*. Il étoit premier Conſul de Brignoles en 1585, tems des guerres civiles qui déſoloient la Provence, ſervit le Roi en cette qualité; & dans une ſortie qu'il fit, à la tête des Habitans de Brignoles, contre le Marquis *de Vins*, ſon parent, chef des Ligueurs, il reçut une bleſſure, dont il mourut quatre ans après. Par une dévotion ſinguliere qu'il avoit à Saint Paul, premier Hermite, il changea ſes armes, qui étoient : *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un lion naiſſant d'or, lampaſſé & armé de gueules;* & prit *un palmier de gueules dans un champ d'argent.* Ses enfans furent : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. HONORÉ, auteur d'une branche établie à Montfort, qui alloit s'éteindre en 1759; — 3. & ESPRIT, mort ſans poſtérité.

JEAN-BATISTE DE PAUL, Ecuyer, épouſa, par contrat paſſé devant *Minuti*, Notaire à Brignoles, le 11 Septembre 1616, *N... de Petra*, fille de *François de Petra*, Ecuyer, dont :

FRANÇOIS DE PAUL, Ecuyer, pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Provence le 2 Juin 1646. Il épouſa, le 13 Juin 1641, *Madelene de Duranty*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Saint-Louis, de la Calade & de Saint-Antonin, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, & de *Madelene de Remuſat.* De ce mariage vint :

JOSEPH DE PAUL, qui épouſa *Claire de Raphelis-Broves*, des Seigneurs de Broves & de Tourtour, par contrat paſſé devant *Rey*, Notaire à Draguignan, le 28 Juillet 1675. On a de lui une Relation en Vers Provençaux, fort eſtimée, de l'invaſion du Duc *de Savoie*, en Provence, lors du ſiége de Toulon.

JEAN-BATISTE DE PAUL, II. du nom, leur fils, Ecuyer, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Arrêt de la Chambre des Comptes de Provence du 8 Mars 1731, ſur la production des titres de ſa Famille; & teſta le 11 Janvier 1752, devant *Goujon*, Notaire. Il avoit épouſé, le 28 Octobre 1730, *Madelene de l'Enfant*, fille de *Louis*, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des troupes en Provence, Chevalier de Saint-Louis & Intendant de Monaco. Leurs enfans ſont : — JÉRÔME-ANTOINE, Officier des Vaiſſeaux du Roi en 1759; — & JEAN-BATISTE-PIERRE DE PAUL.

Les armes : *d'argent, au palmier de gueules.*

PAUL : Autre Famille originaire de Florence, établie à Salon depuis le commencement du XIV^e^ ſiécle.

Jacques de Paul obtint des Lettres de nobleſſe du Roi Charles IX, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence le 13 Mars 1773, & fit l'acquiſition, dans la ſuite, de la Terre de Lamanon. Il avoit épouſé, 1°. en 1539, *Marie de Camaret*; & 2°. *Madelene de Cordes*. Du premier lit vinrent : — 1. Richard, qui ſuit; — 2. Pierre, allié à *Lionne de Châteauneuf*, morte ſans poſtérité; — 3. Alexandre, marié, en 1578, à *Madelene de Marck-Tripoly*, fille d'*Antoine*, & d'*Honorade de Vintimille*. Cette branche eſt éteinte; — & trois filles, mariées; & du ſecond lit ſortit : — Etienne de Paul, Préſident aux Enquêtes, mort ſans poſtérité.

Richard de Paul, Seigneur de Lamanon, épouſa, en 1577, *Laudune de Bouchon*, aliàs *Boche*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Cays*, dont : — Pierre, qui ſuit; — & Jean, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

Pierre de Paul, Seigneur de Lamanon & de Rouſſet, Chambellan de Henri II, Duc de Lorraine, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine des Gardes Mouſquetaires de ce Prince, Introducteur des Ambaſſadeurs, fut envoyé en différentes Cours de l'Europe, & principalement en Flandres, pour les affaires de la Religion; & devint Commandant de Nancy, & enſuite d'Entrevaux. Il épouſa, 1°. à Nancy, en 1613, *Philippe de Georges*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Beaufort*; & 2°. *Blanche de Bouliers*, dont un fils, duquel la branche eſt fondue dans la Famille de *Gervaſi de Rouſſet*. Pierre eut de ſon premier mariage : — 1. François, qui ſuit; — 2. Henri, Jéſuite; — 3. Charles, Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandres, mort ſans alliance à Nancy; — 4. & Elisabeth, Fondatrice du Couvent de Sainte-Eliſabeth à Metz.

François de Paul, Seigneur de Lamanon, ſe maria avec *Pierre d'Aube*, fille de *Robert d'Aube*, Seigneur de Roquemartine, & d'*Eléonore d'Iſnard*, dont :

Jean-Batiste de Paul, Seigneur de Lamanon, qui épouſa, en 1691, *Anne de Treſſemanes*, fille de noble *André de Treſſemanes*, Seigneur de Chaſteuil, & de Brunet, & de *Françoiſe de Suffrin*. Des enfans ſortis de ce mariage quatre exiſtent, ſçavoir : — 1. Pierre, qui a ſervi dans les troupes de l'Empereur; — 2 & 3. Jean-Batiste & Auguste, qui ont ſervi dans le ſecond Bataillon de Milice de Provence, l'un Capitaine & l'autre Lieutenant; — 4. & Joseph, Chanoine de l'Egliſe d'Aix.

Jean de Paul, ſecond fils de Richard, & de *Laudune de Boche*, épouſa, en 1634, *Blanche de Duranty*, dont :

Jean-Batiste de Paul, II. du nom, qui ſe maria, en 1664, à *Françoiſe de Vidalon*, & en eut :

Gaspard de Paul-de-Lamanon, marié à *Anne de Montdeſir*, en 1697. Leurs enfans furent : — Jean-François, qui ſuit; — & Gaspard, mort Officier au Régiment de Provence.

Jean-François de Paul-de-Lamanon s'allia, à Salon, avec une des filles de *Claude de Baldoni*, Ecuyer, de ladite Ville.

On ne ſçait pas, dit l'Auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, pourquoi Jacques de Paul, premier nommé dans cette Généalogie, accepta des Lettres de nobleſſe, ſes prédéceſſeurs ayant toujours pris les qualifications de *noble* & *d'Ecuyer*, & ſe diſant iſſus d'une Famille noble de Florence : apparemment qu'il n'avoit pas ſes titres, & que ce ſont ſes ſucceſſeurs qui les ont recouvrés depuis.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croiſſant de même en pointe.*

PAULE ou PAULO : Autre Famille originaire de Florence, d'où elle paſſa à Marſeille il y a plus de 200 ans. Voyez l'Etat de la Provence dans ſa

Nobleſſe par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 447, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à une montagne de ſix coupeaux d'or, ſurmontée d'une étoile de même.*

PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE : Famille noble originaire de Normandie, dont étoit

PIERRE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, Seigneur de Preſtreval, mort à Rouen le 7 Mai 1734, laiſſant de *Geneviéve Marette*, ſon épouſe, deux filles, ſçavoir : — GENEVIÉVE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, épouſe de *Jean-Batiſte-Elie le Camus-de-Pontcarré*, Seigneur de Viarne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & auparavant veuve de *Charles-Etienne Maignard*, Seigneur de la Vaupalliere, de Hauville, &c. Conſeiller au Parlement de Normandie, dont le Marquis *de la Vaupalliere* d'aujourd'hui ; — & CHARLOTTE PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, mariée, le 15 Septembre 1733, avec feu *Pierre-Jacques-Louis de Bec-de-Lievre*, Marquis de Cany & de Quevilly. Elle eſt morte le 24 Janvier 1754, & a laiſſé poſtérité. Les armes : *d'azur, au lion d'or, ayant la patte dextre levée, au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.* Mercure de France du mois de Mai 1734, *p.* 1031.

PAULMIER (LE), Ecuyer, Sieur de Grentemeſnil en Normandie, Election de Valognes. Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois palmes d'or, 2 & 1.*

* PAULMY, en Touraine. Terre & Seigneurie qui appartient à la Maiſon de *Voyer d'Argenſon*, qui en a pris le ſurnom. Il y a un Parc fermé de murailles, dont l'enceinte eſt de deux lieues, commencé en 1449, par *Pierre de Voyer*, Chevalier, &c.

Quelques-uns font deſcendre cette Maiſon d'un Chevalier Grec nommé *Baſile Voyer*, qui étoit en grande réputation ſous le regne de CHARLES-*le-Chauve*. Quoi qu'il en ſoit, il y a déja long-tems que cette Maiſon, également ancienne & reſpectable, ne ceſſe de bien mériter de l'Etat & de la Patrie. Voyez, pour la Généalogie de cette Maiſon, VOYER-D'ARGENSON.

PAYAN (DE), au Comtat Vénaiſſin & en Dauphiné : Famille diviſée en pluſieurs branches, & maintenue dans ſon ancienne Nobleſſe en 1670, par M. *Bazin de Bezons*, Intendant de Languedoc.

De la premiere branche eſt JEAN-ANTOINE PAYAN-DE-L'HÔTEL, Ecuyer, co-Seigneur de la Garde-Pariol, né à Orange le 20 Mai 1718, qualifié *Chevalier* dans ſon contrat de mariage du 28 Avril 1758, avec *Marie-Louiſe-Thérèſe de Gordon*, fille de *Marie de Gordon du-Pin*, ancien Officier de Dragons, & de *Marie-Anne de Bouchon*, dont : — LOUIS-FRANÇOIS-ANTOINE-MAURICE, né à Orange le 9 Août 1761 ; — 2. JEANNE-MARIE-ANNE-THÉRESE, née à Mondragon le 1 Mars 1760 ; — 3. & ADÉLAÏDE, née à Sainte-Cécile dans le Comtat Vénaiſſin, le 4 Avril 1763.

De la ſeconde étoit JOSEPH DE PAYAN-DE-L'ESTANG, né à Saint-Paul-trois Châteaux le 3 Juillet 1711. Il entra au ſervice de Ruſſie en 1735, fut Capitaine en 1740, paſſa enſuite au ſervice de France, fut Colonel-Commandant des Croates François, à la tête deſquels il fut tué au mois d'Août 1746. Il a laiſſé de ſon mariage, contracté à Dreſde le 17 Mars 1744, avec *Marie-Thérèſe*, Baronne *de Beauſſier*, fille d'*Antoine*, Baron du Saint-Empire, & de *Madelene de Beyaudin*, —— MARIE-ANNE-HENRIETTE DE PAYAN-DE-L'ESTANG, née à Dreſde en Décembre 1744, mariée, le 13 Juillet 1761, avec *Marc-François de Ribere-d'Entremont*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis.

De la troiſieme eſt FRANÇOIS DE PAYAN, Ecuyer, Vice-Bailli, Juge-Royal, Civil & Criminel du Bailliage de la ville de Saint Paul-trois-Châteaux du 23 Mars 1752.

Il a de ſon mariage, contracté le 29 Janvier 1753, avec *Marthe Iſoard*, fille de noble *Etienne-Daniel Iſoard*, Tréſorier de France en la Généralité de Dauphiné, & de *Marthe Lagier*, trois garçons & une fille.

De la quatrieme & derniere branche eſt JOSEPH-FRANÇOIS DE PAYAN-CHAMPIER, Avocat au Parlement de Dauphiné, né à Saint-Paul-trois-Châteaux le 3 Novembre 1719, marié, le 2 Septembre 1748, avec *Marie-Madelene-Théreſe de Turc-des-Arénes*, fille de *Joſeph*, & de *Marie-Eliſabeth du Mas*, dont il a deux garçons & cinq filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

PAYEN, Seigneurs d'Eſpiez, Cloye & Montpipeau en Orléanois. Ancienne Nobleſſe éteinte, qui remonte à

GEOFFROI PAYEN, ſurnommé *le Chien*, à cauſe de ſon ardeur pour la chaſſe, qui vivoit en 1220. On croit qu'il étoit fils de RENAUD PAYEN, Chevalier, Sire de Cloye, vivant en 1190.

JEAN PAYEN, fils de GEOFFROI, Chevalier, Seigneur d'Eſpiez & Sire de Montpipeau, à cauſe de ſa femme, mourut vers l'an 1270. Il avoit épouſé *Marie d'Orléans*, qui vivoit encore ſa veuve en 1280, Dame de Montpipeau, fille unique de *Jean d'Orléans*, ce vaillant Chevalier, dit *Joinville*, qui portoit la Banniere à l'armée du Roi SAINT-LOUIS, & ſe noya malheureuſement à Maſſoure en 1250; & de *Marguerite de Montpipeau*, Dame dudit lieu, & la derniere de ſon nom, dont, pour fils unique :

JEAN PAYEN, II. du nom, Seigneur de Montpipeau, qui eut de *Mahaud*, ſa femme; — GEOFFROI, qui ſuit; — & JEANNE, morte Abbeſſe de Notre-Dame de Voiſins en 1333.

GEOFFROI PAYEN, II. du nom, Chevalier, Sire de Montpipeau, obtint du Roi PHILIPPE VI, en 1340, trois charretées de bois par ſemaine, à prendre dans la forêt de Gomas, pour bâtir & conſommer dans ſon Château de Montpipeau. Il mourut en 1342, fut inhumé dans l'Abbaye de Voiſins, Ordre de Cîteaux, où il avoit élu ſa ſepulture & fondé une Chapelle. Il eut d'*Haloïs*, ſon épouſe, morte en 1335, ſix garçons & une fille, ſçavoir :

1. JEAN PAYEN, III. du nom, Seigneur de Montpipeau & d'Eſpiez, dont il rendit aveu au Duc D'ORLÉANS, à cauſe de ſon Château de Baugency, le vendredi avant la Purification de l'année 1353. Il commandoit, en 1347, une Compagnie de Gendarmes, en qualité de *Chevalier-Bachelier*, ſous la Banniere de *Pierre de Beaumont*, Seigneur de Charny, & mourut ſans alliance, environ l'an 1355, laiſſant pour principal héritier ſon frere.

2. GEOFFROI PAYEN, III. du nom, devenu Seigneur de Montpipeau, par la mort de ſon frere aîné : il fut du nombre des Seigneurs propoſés pour être donnés en ôtage au Roi d'Angleterre, pour l'exécution du traité de Bretigny de l'an 1360. Il mourut ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Marguerite de Vieuxpont*, laquelle ſe remaria avec *Adam le Brun*, Chevalier, Seigneur de Palaiſeau.

3, 4 & 5. BOCHART, RAOUL & RAOLIN PAYEN, morts en guerre, ſans hoirs.

6. AMAURY PAYEN, (auſſi nommé PEAN, ainſi que JEANNE, ſa ſœur, dans la Généalogie de *Rochechouart*), Chanoine de l'Egliſe de Chartres en 1353. Il devint Seigneur de Montpipeau, par la mort de tous ſes freres & même de ſa ſœur, pour leſquels, ainſi que pour ſes pere & mere, il fonda, vers l'an 1370, par acte paſſé devant *le Barbier*, Notaire à Orléans, un anniverſaire dans l'Egliſe de Saint-Laurent-des-Orgeries-lès-Orléans. Il donna, en 1380, ſa Terre de Montpipeau à *Jeanne d'Angle*, ſa niéce, en faveur de ſon mariage avec *Aimery de Rochechouart*, Chevalier, Seigneur de Mortemart; & mourut le dernier de ſa Famille, après l'an 1388.

7. & JEANNE PAYEN, auſſi nommée PEAN, mariée à *Guichard d'Angle*, Che-

valier, dont elle eut : — *Jeanne d'Angle*, donatrice d'AMAURY PAYEN, ſon oncle, & ſeconde femme d'*Aimery de Rochechouart*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mortemart, &, à cauſe d'elle, de Montpipeau, qui a donné le nom à une branche de ſa poſtérité.

Les armes : *d'or, à ſix fuſées de gueules aboutées en roſe.*

PAYEN, en Normandie : Noble & ancienne Famille, qui ſe dit être une branche de la Maiſon de *Vaſſy*, une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Baſſe-Normandie.

Lors de la recherche de la Nobleſſe, faite par le Commiſſaire *Montfault*, en 1463, ſous le regne & par l'ordre de LOUIS XI, JEAN PAYEN, Seigneur de Campagnolles, & JEAN PAYEN, ſon frere, Seigneur de la Garanderie, dont il ſera parlé ci-après, prouverent, conjointement avec *Olivier de Vaſſy*, Seigneur de la Foreſt, & *Richard Mathias* ou *Maheas*, Seigneur de Carville, être tous deſcendus de *Guillaume Mathias* ou *Maheas*, frere puîné de Meſſire *Richard Mathias*, Chevalier, Seigneur & Baron de Vaſſy. *La Roque* dit auſſi, dans l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, que les PAYEN ſont une branche de la Maiſon de *Vaſſy*.

Quoi qu'il en ſoit, JEAN PAYEN, Seigneur de la Garanderie, de la Pichonniere, & du Plantis, qui fit ſes preuves, comme on vient de le dire, avec ſon frere, épouſa Demoiſelle *Gillonne de la Broize*, dont il eut : — 1. PIERRE PAYEN, Sieur du Plantis, allié à *N... Baura*, dont une fille, nommée — JEANNE, qui épouſa *N... de Taillefer ;* — 2. MICHEL, marié, ſans poſtérité, à *Jeanne du Homme* ; — 3. GUYON, qui ſuit ; — 4. GUILLAUME, Prêtre ; — 5. FRANÇOIS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; — 6. & JEAN, Prêtre.

II. GUYON PAYEN, devenu l'aîné par la mort de ſes deux freres, épouſa Demoiſelle *Cécile le Foulon*, dont il eut : — JACQUES, qui ſuit ; — & GILLES, auteur de la branche de Beaulinge, rapportée ci-après.

III. JACQUES PAYEN, tige des Seigneurs de Montchouet & de Saint-Sauveur, épouſa 1°. *Colaſſe de Rouſſel ;* & 2°. Demoiſelle *N... de Meandrac*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS PAYEN, qui n'eut point de poſtérité de *N... Trochon de Chaſnay ;* — 2. GILLES, Religieux Bénédictin ; — 3. MARTIN, qui n'a point laiſſé de poſtérité ; — 4. RENÉ, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 5. JEAN, rapporté après ſon frere aîné ; — 6. & JACQUES, qui n'a pas eu de poſtérité.

IV. RENÉ PAYEN épouſa Demoiſelle *Renée de la Hautonniere*, de laquelle il eut :

V. RENÉ PAYEN, II. du nom, marié à Demoiſelle *Antoinette Fortin*, dont :

VI. RENÉ PAYEN, III. du nom, marié à *Jeanne Trochon*. Leurs enfans furent : — RENÉ, qui n'eut qu'une fille, morte aux Urſulines ; — & ESTHER PAYEN, mariée à *Julien le Grand-de-Saint-Trey*.

*Branche des Seigneurs de* SAINT-SAUVEUR.

IV. JEAN PAYEN, fils de JACQUES, & de Demoiſelle *de Meandrac*, ſa ſeconde femme, épouſa *Anne de la Hautonniere*, dont il eut :

V. JACQUES PAYEN, Conſeiller au Parlement de Rouen, marié à Demoiſelle *N... Baudry*, de laquelle ſortirent : — 1. CHARLES PAYEN-DE-SAINT-SAUVEUR, dont la branche eſt éteinte ; — 2. NICOLAS ; — 3. JACQUES, qui ſuit ; — 4. PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; — 5. JEAN, dont la poſtérité ſera mentionnée enſuite ; — 6. & un autre JACQUES, dont les deſcendans ſont répandus en diverſes Provinces.

VI. JACQUES PAYEN, troiſieme fils de JEAN, & d'*Anne de la Hautonniere*, épouſa *Marguerite Gerard*, & en eut : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & ANDRÉ-ROGER, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

VII. JEAN-FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de Saint-Sauveur, épouſa *Jeanne-Marie*

*de Carbonnel*, de laquelle il eut : — 1, 2 & 3. Nicolas, Claudé & Auguste, morts jeunes ; — 4. & Jacques, qui ſuit.

VIII. Jacques Payen, Seigneur de Saint-Sauveur, s'eſt marié, en 1730, à *Geneviéve du Hamel-Ripault*, dont : — trois enfans, morts au berceau ; — & Marie-Renée, qui vivoit en 1743 : on ignore ſi elle s'eſt mariée, & s'il y a eu d'autres enfans de ce mariage.

VII. André-Roger Payen, frere puîné de Jean-François, s'eſt marié avec Demoiſelle *Renée-Jeanne de Carbonnel*, dont il a eu trois garçons, & quatre filles, tous morts en bas-âge, à l'exception d'une fille, mariée à Meſſire *Marc-Marie-Antoine des Iſles*, Seigneur de Cambernon.

*Branche des Payen-du-Pontcel.*

VI. Pierre Payen, Sieur du Pontcel, quatrieme fils de Jacques Payen, & de Demoiſelle *Baudry*, ſe maria à *Renée Gerard*, dont : — Jacques-Jean, qui ſuit ; — & cinq filles.

VII. Jacques-Jean Payen, Sieur du Pontcel, épouſa Demoiſelle *Marguerite de Gaallon*, de laquelle il eut : — Charles-Philippe ; — & Jacques-Jean.

*Branche de la Garanderie.*

VI. Jean Payen, Sieur de la Garanderie, cinquieme fils de Jacques, Conſeiller au Parlement de Rouen, épouſa Demoiſelle *Louiſe de Gaallon-de-Doriere*, dont :

VII. Charles-Siméon Payen-de-la-Garanderie, marié à *Jeanne-Aimée de Vaufleury*. Il en eut : — 1. François, qui ſuit ; — 2 & 3. Nicolas & Jean ; — 4. & Jacques-François, rapporté après ſon frere aîné ; — 5. & Louise-Jeanne.

VIII. François Payen-de-la-Frenaye a épouſé Demoiſelle *Marie Taurin*, dont ſont iſſus : — 1. Pierre-Remi ; — 2. Jean Patient ; — 3. Charles-Antoine ; — 4 & 5. & deux filles, Marie & Jeanne.

VIII. Jacques-François Payen, troiſieme fils de Charles-Siméon, & de *Jeanne-Aimée de Vaufleury*, s'eſt marié à *Anne-Antoinette de Gaallon-de-Doriere*, dont : — François Payen, né en 1736.

*Branche des Seigneurs de Beaulinge, Noyant, Chavoy & Mezieres.*

III. Gilles Payen, Seigneur de Beaulinge, Chavoy, Noyant & Mezieres, ſecond fils de Guyon, & de *Cécile le Foulon*, épouſa, en 1544, *Marie-Bonnart*, dont il eut : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Julien, Seigneur de Noyant, — 3. & Jacques, Seigneur des Bruttes.

IV. Pierre Payen, Seigneur de Beaulinge, eut de ſon mariage, contracté en 1578, avec *Anne le Roy* :

V. Léonard Payen, Seigneur de Beaulinge, qui épouſa, en 1603, *Marguerite de la Broize*, dont ſortirent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Pierre, auteur de la branche de Noyant, rapportée ci-après ; — 3 & 4. François & Jules, morts au ſervice ſans poſtérité.

VI. Jean Payen, Seigneur de Beaulinge, eut de *Renée de Gouvais*, ſon épouſe ; — François, qui ſuit ; — & Louis-Robert, mort au ſervice, ſans enfans.

VII. François Payen, Seigneur de Beaulinge, épouſa *Marie Chevalier*, dont : — Claude-Bernard, qui ſuit ; — & François Payen-de-la-Varangere, mort ſans enfans mâles, & qui n'eut qu'une fille Religieuſe.

VII. Claude-Bernard Payen, Seigneur de Beaulinge, s'eſt marié avec Demoiſelle *Françoiſe Ernauld de Benaudeville*, dont : — Jean-Charles, qui ſuit ; — & Jean, qui n'étoit point marié en 1743.

VIII. Jean-Charles Payen-de-Beaulinge s'eſt marié à *Marguerite Pinſon*, dont ſont ſortis : — Louis-Jean, & pluſieurs filles.

*Branche des Seigneurs de* NOYANT.

VI. PIERRE PAYEN, Seigneur de Refuveille, de Chavoy & de Noyant, ſecond fils de LÉONARD, & de Demoiſelle *Marguerite de la Broize*, épouſa Demoiſelle *Hélene Vivien de la Champagne*, dont : — 1. ALEXANDRE, Curé de Chavoy ; — 2. RENÉ, Curé de Luot ; — 3. PIERRE ; — 4. & BRUNO-PIERRE, qui ſuit.

VII. BRUNO-PIERRE, Seigneur de Noyant & de Chavoy, Capitaine de Vaiſſeau, Chevalier de Saint-Louis, épouſa 1°. *Catherine-Jeanne le Moine* ; & 2°. *Louiſe Duval*. Du premier lit ſont ſortis : — 1. PIERRE-JACQUES, qui ſuit ; — 2. GILLES-AUGUSTIN, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 3. ESTHER-ROLLAND, auſſi rapporté ci-après ; — 4. PIERRE-BENOÎT, appellé *le Chevalier de Chavoy*, Major de la Louiſianne, mort à Avranches en 1765, ſans poſtérité après avoir été marié à Demoiſelle *Anne du Manoir* ; & du ſecond lit : — 5. PAUL-RENÉ ; — 6. & PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celles de ſes freres.

VIII. PIERRE-JACQUES PAYEN-DE-NOYANT, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi au Canada, a épouſé Demoiſelle *Catherine d'Aillebon-de-Mautet*, dont : — PIERRE-LOUIS, mort au ſervice en 1760 ; — & N... mariée à *N... de Repentigny*.

VIII. GILLES-AUGUSTIN PAYEN, ſecond fils de BRUNO-PIERRE, & de *Catherine-Jeanne le Moine*, appellé *le Chevalier de Noyant*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi à la Louiſianne, a épouſé Demoiſelle *Jeanne du Manoir*, de laquelle il a : — 1. JEAN-BATISTE-PAYEN-DE-NOYANT, Capitaine de Cavalerie, réformé à la paix de 1762, marié, en 1766, à Demoiſelle *Catherine de la Freniere* ; — 2. PIERRE BENOÎT, mort en bas-âge ; — 3. LOUIS-ROLLAND PAYEN-DE-NOYANT, Enſeigne de Vaiſſeau en 1763 ; — 4. & MARIE-ANNE-JEANNE PAYEN, mariée à Meſſire *Mallet de Puyvalliers*, Enſeigne de Vaiſſeau.

*Branche de* CHAVOY.

VIII. ESTHER ROLLAND PAYEN, Seigneur de Chavoy, troiſieme fils de BRUNO-PIERRE, & de *Catherine-Jeanne le Moine*, Capitaine de Vaiſſeau, enſuite Lieutenant au Corps Royal d'Artillerie, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, a épouſé Demoiſelle *Anne-Françoiſe-Arthur de la Villarmois*. Il eſt mort en Novembre 1769, & a laiſſé : — 1. N..., qui ſuit ; — 2. N..., Officier au Régiment de Lyonnois ; — 3. & N... DE CHAVOY.

IX. N... PAYEN-DE-CHAVOY, Seigneur de Chavoy, s'eſt marié à *N... de Verdun*, fille de *N... de Verdun-de-la-Cour-du-Bois*, Seigneur de Cormevay, & de *N... de Gouin*, Dame de Montgottier. Il a de ſon mariage une fille, vivante en 1770.

*Branche de* MEZIERES.

VIII. PIERRE PAYEN, fils de BRUNO-PIERRE, & de ſa ſeconde femme *Louiſe Duval*, a épouſé *Anne de la Houſſaye*, de laquelle ſont ſortis : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS ; — & trois filles, dont une de l'Ordre de Saint-Auguſtin, & Supérieure de l'Hôpital Royal d'Avranches.

IX. JACQUES PAYEN-DE-MEZIERES, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Briqueville, s'eſt établi à Cambray, & a des enfans de ſon mariage.

*Branche de* LA MITAUDIERE.

II. FRANÇOIS PAYEN, cinquieme fils de JEAN, Seigneur de la Garanderie, & de *Gillonne de la Broize*, eut pour fils :

III. DENIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudiere, qui épouſa *Anne le Rogeron*, d'une ancienne Famille noble de Normandie, éteinte, dont :

IV. FRANÇOIS PAYEN, Seigneur de la Mitaudiere, marié à *Marguerite d'Auray*,

de l'ancienne Maiſon de *Saint-Poix*, Diocèſe d'Avranches, qui ſubſiſte avec éclat, de laquelle il eut :

V. Jean Payen, Seigneur de la Mitaudiere, demeurant dans l'Election de Mortain, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *de Chamillart* en 1666, & n'eut que des filles, mariées à Paris.

Toutes ces différentes branches portent pour armes : *d'argent, à trois tourteaux de ſable, poſés 2 en chef & un en pointe ; le premier à droite chargé d'une roſe d'or.* Pour ſupports : *deux athletes, & un en cimier.* Deviſe & cri de guerre : In arduis fortior.

On trouve dans l'Iſle de France pluſieurs branches de Payen, originaires de Normandie, qui, par tranſmutation, ou changement d'émaux, comme cadets, portent : *d'azur, à trois beſans d'or.* Supports : *deux athletes, & un en cimier.* Deviſe & cri de guerre : In arduis fortior.

Une de ces branches a embraſſé le parti de la Robe ; elle s'eſt alliée aux Maiſons d'*Eſtrées*, de *Lyonne*, de *Feron*, de *Chaulnes*, de *le Maître*, &c. Ils ont une Chapelle dans l'Egliſe des Filles de Saint-Thomas, rue Vivienne à Paris.

La premiere branche qui s'eſt établie à Paris a pour ſouche Payen-de-la-Chauffraye, en 1420. C'eſt de lui qu'eſt deſcendu Guillaume Payen, qui fit bâtir les maiſons de la rue Payenne, à laquelle il donna ſon nom.

Les plus anciens Auteurs de Normandie font mention des Seigneurs du nom de Payen, qui tous ont tenu le plus haut rang dans cette Province.

Thibaut Payen, Comte de Giſors, fut dans le XI^e^, ſiécle à la conquête de la Terre-Sainte, avec d'autres Seigneurs Normands, ſous *Robert de Courterade*, & *Godefroi de Bouillon.*

Payen-de-Montmuse commandoit l'armée de Richard, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

On en trouve à chaque ſiécle de diſtingués. La Chapelle aux Payen, au Château de Vire, eſt fondée depuis plus de 500 ans.

On voit ſur la muraille de la Chapelle du Tréſor au Mont-Saint-Michel, dans l'aile droite, le nom & les armes d'un Payen, qui, en 1400, aida à conſerver cette Place contre les Anglois. Les armes des différens nobles qui s'y conſervent, ſont une preuve de l'ancienneté & de la valeur des Gentilshommes qui s'y porterent volontairement.

Payen-de-la-Lande-Vaumont étoit une branche que l'on croit éteinte, & qui étoit ſéparée des autres, ainſi que celle des Payen-de-Cardeu, long-tems avant la recherche de *Montfault.*

* PAYENS, en Champagne : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1665, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 17 & 21 Août ſuivant, en faveur de

*François-Michel Colbert*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Berri, Cavalerie, Maître-d'Hôtel de la Reine, en ſurvivance, en 1681, & Inſpecteur-Général de la Cavalerie en 1691, tué d'un coup de canon au ſiége de Furnes le 5 Janvier 1693. *Voyez* Colbert.

PAYNEL : C'étoit, ſans contredit, une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie, qui a de tout tems poſſédé la Terre de Hambie, ſituée dans le Bailliage du Cotentin, ſur les bords de la Mer.

*Orderic Vitalis* parle de Guillaume Paynel, Sire de Hambie, Chevalier, qui fut, avec le Duc *Guillaume le Bâtard*, en 1066, à la conquête du Roi d'Angleterre. Il mourut en 1087, laiſſant : — Gervais, qui ſuit ; — & Geoffroi Paynel, Chevalier, dont nous donnerons une notice à la fin de cette Généalogie.

Gervais Paynel, Sire de Hambie, en 1093, épouſa *Philis de Dudeley*, fille & héritiere d'*Altheſſon de Dudeley*, Sire de Somrery, Baron de Dudeley, dont il eut :

Guillaume Paynel, II. du nom, Sire de Hambie, qui ſigna à la Charte de Henri I,

Henri I, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Saint-Evroult, en 1118. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Fouques, qui ſuit; — 2. Amaurie, femme de *Raoul de Neufbourg*, Baron d'Aſnebec; — 3. & Luce, mariée à *André*, Seigneur *de Vitré*.

Fouques Paynel, I. du nom, Sire & Baron de Hambie, paſſa de Normandie en Angleterre en 1170, mourut en 1182, & laiſſa de la Dame *de Brehal*, ſon épouſe : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Hugues, Seigneur de Hauterive & de Fontenay-le-Paynel en 1210, marié, vers l'an 1230, à *Alix d'Achey*, fille de *Jean*, II. du nom, Sire *d'Achey*, & de *Marie de Chaources*, dont — Thomas Paynel, Baron de Hauterive en 1270, qui vendit à *Pierre*, Comte *d'Alençon* & du Perche, ſa Baronnie de Hauterive. Sa poſtérité nous eſt inconnue; — 3. & Raoul Paynel, Chevalier-Banneret en 1203, qui aſſiſta à l'accord fait à Rouen, entre les Laïcs & le Clergé, en 1205.

Guillaume Paynel, III. du nom, Sire de Hambie & de Brehal en 1185, épouſa *Philippe*, ou ſelon d'autres, *Jeanne de Courcy*, dont il eut : — 1. Fouques, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur de Briqueville-ſur-Mer, mort ſans hoirs; — 3. Jean, Chanoine de l'Egliſe du Mans; — 4. Philippine, femme du Seigneur *de la Champagne*; — 5. Tiphaigne, épouſe, en 1236, de *Jean de Villiers*, Baron de Coulonces, fils d'*Enguerrand*, Seigneur de Villiers-ſur-Port, & d'*Iſabeau de Coulonces*; — 6. & Mahaud, femme de *Robert*, Sire *de Briqueville*, fils de *Guillaume*, Sire *de Briqueville*, & de *Mathilde de Courcy*.

Fouques Paynel, II. du nom, Baron de Hambie, Seigneur d'Orville, de Brehal, du Meſnil-Roger, de la Haye-Paynel, Tanville, Langrone, Botcel, Heugueville, &c. fut député, avec pluſieurs autres Chevaliers, pour informer des droits des Ducs de Normandie ſur le Clergé, en 1205. Il aſſiſta enſuite à l'Echiquier tenu à Caen ès années 1207 & 1224, & eut pour femme, *Jeanne de Bigars*, héritiere de Fumechon, dont vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jeanne, femme de *Raoul de Creuilly*, fils de *Richard*, III. du nom, Sire *de Creuilly*, & d'*Iſabeau de Tillieres*; — 3. Nicole, femme de *Raoul de Villiers*, Baron de Coulonces, fils de *Guillaume de Villiers*, Baron de Coulonces, & d'*Aliénore de Vitré*; — 4. & Agnès, morte fille.

Guillaume Paynel, IV. du nom, Baron de Hambie, de la Haye-Paynel, &c. épouſa, en 1265, *Jeanne de Norgot*, & en eut : — 1. Fouques, qui a continué la poſtérité, mentionné ci-après.

2. Olivier, Baron de Moyon, marié, en 1320, à *Iſabeau de Mailly*, dont : — (a) Olivier, dont nous allons parler; — (b) Guillaume, Chevalier; — (c) & Jeanne, mariée, en 1343, avec *Pierre de Mathefelon*, Seigneur de Duretal, fils de *Thibaut de Mathefelon*, & de *Béatrix de Dreux*, ſa ſeconde femme. — Olivier Paynel, II. du nom, fils d'Olivier, Baron de Moyon, épouſa, en 1380, *Iſabelle de Meulan*, Dame de Milly en Gatinois, fille de *Valeran de Meulan*, Baron de Neufbourg, & de *Jeanne de Bouville*, dont — Guillaume Paynel, Sire de Milly & de Concreſſant, qui épouſa *Marie de Harcourt*, héritiere de la Terre de Beaumeſnil vers 1400, fille de *Robert de Harcourt*, IV. du nom, Baron de Beaumeſnil. De cette alliance vint — Marie Paynel, femme de *Guillaume de Tournebu*, Seigneur de Marbœuf & de Blangy, auquel elle porta la Baronnie de Beaumeſnil; mais *Jean de Tournebu* la vendit, en 1458, à *Jean de Lorraine*, Comte de Harcourt. Elle eſt reſtée dans cette Maiſon juſqu'à *Charles de Lorraine*, Duc d'Elbœuf, qui vendit cette Baronnie à *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, par contrat du 1 Juillet 1604, qui depuis la fit ériger en *Marquiſat*.

Guillaume Paynel, IV. du nom, eut encore de *Jeanne de Norgot*, ſon épouſe, pour enfans : — 3. Guillaume Paynel, Seigneur de Fumechon, qui fut, avec ſon frere aîné, au voyage de Mer en 1295; — 4. & Marie, femme de *Ferrand de Brucourt*, Chevalier.

Fouques Paynel, III. du nom, Baron de Hambie & de la Haye-Paynel, fut, avec Guillaume Paynel, Seigneur de Fumechon, ſon frere, du nombre des Chevaliers, qui ſuivirent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, à ſon voyage

de Mer, en 1295, & eut de ſon mariage avec *Agnès de Chantelou*, fille & héritiere de *Robert*, Seigneur *de Chantelou* : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. FOUQUES, Seigneur de Chantelou, mort ſans lignée ; — 3. RAOUL, Seigneur de Cucuras, Chevalier, en 1352 ; — 4. ROBERT, Evêque de Nantes en 1360 ; — 5. JEAN, Archidiacre de Penthiévre ; — 6. GUILLAUME, Chanoine d'Avranches ; — 7. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de Briqueville, rapportée ci-après ; — 8. JEANNE, femme *de Raoul de Meulan*, Sire de Courſeulles ; — 9. MARIE, femme de *Jean de Villiers*, Seigneur du Hommet ; — 10. ALIX, Abbeſſe de Maubuiſſon près Pontoiſe ; — 11. ANNE, Prieure de l'Abbaye de la Trinité de Caen ; — 12. & LOUISE, Religieuſe au même Monaſtere.

GUILLAUME PAYNEL, V. du nom, Baron de Hambie, de la Haye-Paynel & d'Ollonde, épouſa *Jeanne Bertran*, fille de *Robert*, Sire de Briquebec, & de *Marie de Sully*, dont : — 1. JEAN, Seigneur de Hambie & de Briquebec, marié à *Marie Bertran*, Vicomteſſe de Fauguernon, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Seigneur de Cucuras, mort ſans hoirs ; — 4. BERTRAND, Seigneur d'Ollonde, marié à *Jeanne de Garencieres*, fille d'*Yon*, Seigneur *de Garencieres*, & de *Marie Bertran*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant : — JACQUES, dont nous allons parler ; — & JEANNE, femme de *Louis d'Eſtouteville*, Seigneur du Bouchet, fils de *Robert d'Eſtouteville*, Seigneur du Bouchet, & de *Robine de Saint-Briſſon*. JACQUES PAYNEL, Seigneur d'Ollonde en 1441, épouſa *Jeanne Leiſeaux*, dont deux filles, ſçavoir : — PHILIPPE PAYNEL, Dame d'Ollonde, femme de *Gui*, Seigneur *de Mareuil*, en 1484 ; — & MARGUERITE, qui vivoit en 1500. Cette PHILIPPE PAYNEL fut mere de — *Françoiſe de Mareuil*, Dame d'Eſcouché, épouſe de *Philippe de Harcourt*, Chevalier, à qui elle porta la Terre d'Eſcouché ; — & de *Marguerite de Mareuil*, Dame d'Ollonde, mariée, en 1493, à *François Bouchard-d'Aubeterre*, qui eut pour fille — *Eliſabeth Bouchard-d'Aubeterre*, Dame d'Ollonde, femme de *Jacques de Harcourt*, frere puîné de *Philippe de Harcourt*. C'eſt par ces deux alliances que les Terres d'Eſcouché & d'Ollonde ſont entrées dans la Maiſon de *Harcourt*.

GUILLAUME PAYNEL, V. du nom, eut encore de *Jeanne Bertran*, ſon épouſe, deux filles, ſçavoir : — 5. AGNÈS PAYNEL, mariée à *Robert le Baveur*, Baron de Tillieres, fils de *Gui de Garencieres*, dit *le Baveur*, Baron de Tillieres, & de *Jeanne le Conte* ; — 6. & JEANNE PAYNEL, mariée 1°. avec le Seigneur *de Fontenay* en Bretagne ; & 2°. à *Robert Malet*, Sire de Graville, fils de *Jean*, III. du nom, & de *Léonore de Châtillon*.

GUILLAUME PAYNEL, VI. du nom, Baron de Hambie & de Briquebec, après la mort de ſon frere aîné, eſt mis dans le rôle des Seigneurs ayant des Compagnies de Gendarmes, en 1382 ; & dans le compte de *Jean le Flament*, Tréſorier des Guerres, avec JEAN & HENRI PAYNEL, ſes couſins, en 1387. Il épouſa JEANNE PAYNEL, Dame de Moyon, ſa couſine, fille & héritiere d'OLIVIER PAYNEL, Baron de Moyon, & de *Jeanne de Meulan*, & en eut : — 1. GUILLAUME, VII. du nom, Baron de Hambie, de Briquebec & de Moyon, mort ſans alliance, ſuivant *Piganiol de la Force* ; mais quelques *Mémoires* diſent qu'il épouſa *Marguerite d'Avaugour*, fille de *Henri*, III. du nom, Sire *d'Avaugour*, & de *Marie de Beaumont* : il n'en eut point d'enfans ; — 2. FOUQUES, qui ſuit ; — 3. NICOL, rapporté après ſon aîné ; — 4. JEAN, Seigneur du Menil-Serrant & de Saint-Clair-en-Auge, en 1414, mort ſans hoirs ; — 5. JEANNE PAYNEL, femme de *Jean Teſſon*, Seigneur du Grippon ; — 6. & JACQUELINE, mariée 1°. à *Pierre*, Seigneur *d'Orgemont* & de Mery ; & 2°. à *Jean de Fayel*, Vicomte de Breteuil, fils de *Guillaume*, Vicomte de Breteuil, & de *Marie de Châtillon*.

FOUQUES PAYNEL, IV du nom, Baron de Hambie & de Briquebec, après la mort de ſon frere aîné, fut Capitaine du Fort de Saint-James de Beuvron en 1390, & épouſa, en 1398, *Marguerite de Dinant*, fille du Seigneur de Châteaubriant, dont il eut, pour fille unique, — JEANNE PAYNEL, Dame de Hambie & de Briquebec, fiancée, en 1416, avec *Gilles de Laval*, Baron de Rais, Maréchal de France ; mais elle mourut un jour avant ſes noces.

NICOL PAYNEL, Seigneur de Chantelou, puis de Hambie & de Briquebec,

après la mort de ſes freres & de ſa niéce, épouſa *Jeanne de la Champagne*, Baronne de Gacé, fille de *Jean de la Champagne*, Seigneur d'Avrilly, & d'*Agnès de Meſle*, Dame de Gacé, dont il n'eut auſſi, pour fille unique, que — JEANNE PAYNEL, Dame de Hambie, de Briquebec, Moyon, de Chantelou & de Gacé, qui fut la plus riche héritiere de ſon tems, & qui porta tous ces grands biens en mariage à *Louis d'Eſtouteville*, Seigneur d'Eſtouteville & de Vallemont, Grand-Bouteiller de France.

*Branche de* BRIQUEVILLE.

NICOLAS PAYNEL, Seigneur de Briqueville-ſur-Mer, ſeptieme fils de FOUQUES, III, du nom, & d'*Agnès de Chantelou*, épouſa, en 1396, *Jacqueline de Varennes*, veuve de *Raoul Teſſon*, Seigneur du Grippon, dont:

NICOL PAYNEL, Seigneur de Briqueville-ſur-Mer, marié à *Jeanne de Hunckerke*, en Bretagne, de laquelle vint, pour fils unique:

JEAN PAYNEL, Seigneur de Briqueville-ſur-Mer, qui épouſa *Jeanne de Cambray*, & en eut:

GUILLAUME PAYNEL, Seigneur de Briqueville, marié à *Marie de Vieuxpont*, fille de *Laurent de Vieuxpont*, & de *Marie de Huſſon*, dont:

JACQUES PAYNEL, Seigneur de Briqueville, qui épouſa, en 1463, *Marie Martel de Bacqueville*, de laquelle ſortit:

JACQUES PAYNEL, II. du nom, Seigneur de Briqueville, marié à *Joachine de Varignies*, qui lui donna pour fils & ſucceſſeur:

RENÉ PAYNEL, Seigneur de Briqueville, qui s'allia avec *Jeanne du Meſnildo*. Nous ignorons s'il en eut poſtérité.

*Branche de* HUNTLEY.

GEOFFROI PAYNEL, ſecond fils de GUILLAUME, I. du nom, Sire de Hambie, fut créé *Comte de Huntley* par GUILLAUME-*le-Roux*, Roi d'Angleterre, & eut pour fils:

HUGUES PAYNEL, Chevalier, dit *Aux-Blanches-Mains*, Comte de Huntley, Sénéchal du Royaume d'Angleterre, lequel ne laiſſa qu'une fille unique:

AMICIE PAYNEL, femme, en 1153, de *Robert de Meulan*, dit *le Boſſu*, Comte de Leiceſter, Sénéchal & Grand-Maître du Royaume d'Angleterre, & de Normandie.

Il y avoit encore pluſieurs branches de ce nom établies en Angleterre, qui même avoient changé d'armes, & avoient pris *deux léopards*. On voit une Charte de GUILLAUME PAYNEL, pour le Prieuré de Saint-Nicolas de Drax, où RAOUL PAYNEL, *Hugues du Bois* & autres, ſont témoins. FOUQUES PAYNEL adreſſe une Charte à *Roger*, Archevêque d'Yorck, faiſant des fondations au même Prieuré de Drax, du conſentement de *Leſſeline*, ſon épouſe. — Il eſt fait mention, dans une Charte d'*Enerie de Romeilly*, d'un *Robert de Gaut*, & d'ALIX PAYNEL, ſon épouſe. — Un ADAM PAYNEL eſt témoin à une Charte d'*Agnès*, fille de *Vautier d'Eſcot*. — GERVAIS PAYNEL & *Iſabelle*, Comteſſe *de Northampton*, ſon épouſe, firent une Charte pour l'Egliſe de Saint-Martin de Neuport, où il eſt parlé de FOUQUES PAYNEL, ſon ayeul, de RAOUL PAYNEL, ſon pere, de GUILLAUME PAYNEL & autres, ſes prédéceſſeurs. — Dans une Charte de FOUQUES PAYNEL, pour l'Egliſe de Bourgewalter, de Sommerſet, il eſt parlé de GUILLAUME PAYNEL, ſon pere, de *Julienne de Brahantune*, ſa mere, d'*Ade*, ſa femme, de GUILLAUME & FOUQUES PAYNEL, ſes fils, de JULIANE & de CHRISTINE PAYNEL, ſes filles; à laquelle Charte furent témoins GUILLAUME PAYNEL, ſon frere, *Etienne* & *Albert de Brahantune*. Dans une Charte du même FOUQUES PAYNEL, pour l'Egliſe Notre-Dame de Neuport, ſont témoins GERVAIS PAYNEL, la Comteſſe *Iſabelle de Northampton*, ſon épouſe, ROBERT PAYNEL, leur fils, & GUILLAUME PAYNEL, frere dudit FOUQUES. — Il y a deux Chartes de HAUVISE PAYNEL (ſœur de GERVAIS PAYNEL), la premiere, comme femme de *Roger de Berkele*, & la ſeconde Charte, étant alors femme de *Jean Sumery*. — GUILLAUME PAYNEL ſigne à une

Charte où FOUQUES PAYNEL-DE-BRANTOME, ſon pere, fait une donation à *Guillaume de Brinere*. Enfin dans une Charte donnée à Neuport en 1187, pour les Moines de Tixfordt, GERVAIS PAYNEL fait des fondations pour l'ame de ROBERT PAYNEL, ſon pere; à cette Charte ont ſigné, comme témoins, FOUQUES & GUILLAUME PAYNEL, freres, avec GUILLAUME & BERNARD PAYNEL, ſon fils. Ces notices de Chartes que nous venons de donner, d'après *Piganiol de la Force*, font connoître en quelle conſidération étoient les PAYNEL d'Angleterre en ce Royaume.

Quant aux PAYNEL, établis en Normandie, outre la filiation que nous avons donnée, on trouve encore MARIE PAYNEL, veuve de *Guillaume de Tournebu*, en 1360. — HENRI, JEAN & NICOLAS PAYNEL, ſont mentionnés dans un compte de *Guillaume d'Enfernet*, Tréſorier des Guerres, l'an 1382, & dans un autre de l'an 1383. — JEAN PAYNEL étoit Chevalier-Banneret ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1205. — Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1423, eſt un PAYNEL. Dans l'Echiquier de l'an 1453, il eſt fait mention de la Damoiſelle, femme d'ALAIN PAYNEL, Seigneur de la Morliere, & de GUILLAUME PAYNEL, héritier de *Guillemette*, ſa mere.

Les armes : *d'or, à deux faſces d'azur, à l'orle de neuf merlettes de gueules.*

* PAYS-BAS. Ces Provinces, qui ont été la premiere demeure des François après qu'ils eurent paſſé le Rhin, ſont remplies d'une grande & illuſtre Nobleſſe, qui ne s'eſtime pas moins que beaucoup de Têtes couronnées; quelques-unes ont poſſédé en titre des Principautés de ces belles Provinces : celles qu'on y diſtingue depuis long-tems, ſont les Maiſons de *Ligne*, d'*Aremberg*, d'*Arſchot*, de *Bergh*, de *Rubempré* & *Weſterloo*, d'*Egmond*, de *la Marck*, de *Bournonville*, de *Croy*, de *Horn*, de *la Tour-Taxis*, & pluſieurs autres, dont il y en a d'origine Françoiſe, & preſque toutes ont eu des alliances avec beaucoup de Maiſons ſouveraines.

PAZERY, en Provence.

FRANÇOIS PAZERY, reçu Secrétaire du Roi le 15 Octobre 1702, ſe maria avec *N... de Ravel*, ſœur de *Pierre*, de la ville de Marſeille, dont, entr'autres enfans :

PIERRE-CLAUDE PAZERY, Seigneur de Thorame-la-Haute, habile Juriſconſulte, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays ès années 1722, 23, 32 & 1733. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Marguerite de Cavaillon*, fille de *Pierre*, Conſeiller du Roi en la Sénéchauſſée d'Aix : — PIERRE-SIMPHORIEN ; — un autre fils, Avocat au Parlement ; — & pluſieurs filles, dont deux ont été mariées dans les Familles *d'Aſtier* & *d'Eymar-de-Nans*.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée au 1 & 3, de deux étoiles de même.*

PAZZI : Maiſon originaire de Florence, qui a produit pluſieurs grands hommes.

FRANÇOIS PAZZI fut un des principaux Chefs de la conſpiration contre les *Médicis*. — CÔME PAZZI fut Archevêque de Florence en 1508. — MADELENE PAZZI, Religieuſe Carmelite, morte en 1607, fut béatifiée par le Pape URBAIN VIII, en 1626, & canoniſée, en 1669, par le Pape CLÉMENT IX. Voyez *Moréri*.

PÉAN, en Orléanois.

AMAURY PÉAN, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, Paroiſſe de Theillaye-le-Peneux en Beauce, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

DENIS PÉAN, Ecuyer, Seigneur de Soignolles, qui prit à vie des terres du Chapitre de Saint-Aignan d'Orléans, par bail de l'an 1481. Il épouſa *Jeanne de Viellart*, & en eut :

JEAN PÉAN, Ecuyer, Seigneur de Corbichon, marié à *N... Hattot*, dont :

JEAN PÉAN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour, en la Paroiſſe de

Saint-Sigiſmond, qui épouſa, par contrat du 15 Juin 1552, *Françoiſe Marcelot*, Dame de la Cour-Gauthier, & en eut, entr'autres enfans : —— Paul, Seigneur de la Cour-Gautier & de Fay-aux-Loges, Gentilhomme Ordinaire de la Maiſon du Roi, Maréchal-de-Camp, mort âgé de 100 ans, n'ayant laiſſé de ſes deux femmes que trois filles, non mariées, — & Æneas, qui ſuit.

Æneas de Péan, Chevalier, Seigneur de Corbichon, épouſa, par contrat du 17 Janvier 1595, *Marguerite de Foyal*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, & de *Jeanne Aucoih*, Dame de Fay-aux-Loges, dont, entr'autres enfans :

Jacques de Péan, Chevalier, Seigneur de Vervillon, &c. qui s'allia avec *Marie de la Porte*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Poullaine, (fils d'*Amador de la Porte*, Seigneur d'Iſſertieux en Berri), & de *Madelene de Courault*, dont il a eu des enfans.

Les armes : *d'azur, à deux épées d'argent miſes en pal, la pointe en-bas.*

* PECHPEIROU : Village avec une petite Paroiſſe, entre Cahors & Lauzerte, appartenant au Baron de Beaucaire, aîné de la Maiſon de Pechpeirou. C'étoit anciennement une Ville, dont on trouve encore des veſtiges conſidérables, avec les fondemens du Château reſtés en leur entier.

Le plus ancien Seigneur de Pechpeirou, dont on ait connoiſſance, eſt Gaillard, I. du nom, qui vivoit au commencement du XIII^e^ ſiécle, que l'on croit avoir fait bâtir une Ville & un Château, qui prirent dans la ſuite ſon nom.

La branche aînée de cette Maiſon, marquée entre les plus nobles de la Province du Quercy, ſubſiſte dans Jean-Antoine, Seigneur de Pechpeirou, Baron de Beaucaire, qui épouſa, en 1708, *Marie-Thérèſe de la Roche-de-Genſac*, de la Maiſon de Fontenilles, dont ſont iſſus : — Fabien & Gilles-Gervais de Pechpeirou, morts ; le dernier, décédé le 1 Janvier 1776.

Les Seigneurs *de Guitaud* ſont une branche de cette Maiſon : ils ont pour auteur Pons de Pechpeirou, (ſecond fils de Henri), marié, le 13 Février 1596, à *Françoiſe de Comenge*, fille & unique héritiere de *François de Comenge*, Seigneur de Guitaud, & de *Catherine de Tougès*, à condition que celui des enfans qui jouiroit des biens de ladite *de Comenge*, porteroit, lui & les ſiens, à perpétuité, le nom & les armes de *Comenge*, ajoutés à celles de Pechpeirou.

La poſtérité de Pons de Pechpeirou ſubſiſtoit dans Louis-Athanas de Pechpeirou-Comenge, Comte de Guitaud, né en 1678, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1702, puis de celui de Rouergue en 1706, Brigadier le 29 Mars 1710, Inſpecteur-Général d'Infanterie en 1712, Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719, Lieutenant-Général le 1 Août 1734, mort le 10 Juillet 1748, dans la 70^e^ année de ſon âge. Il étoit fils de Guillaume de Pechpeirou-de-Comenge, Comte de Guitaud, mort Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 27 Décembre 1685, & d'*Eliſabeth-Antoinette de Verthamont*, ſa ſeconde femme ; & avoit épouſé, le 19 Septembre 1719, *Eliſabeth-Madelene de Chamillart*, fille de *Clément*, Seigneur de Villatte, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Madelene-Bénigne de Luſſé*, dont, entr'autres enfans :

N... de Pechpeirou-Comenge, appellé *le Marquis de Guitaud*, qui, après avoir été Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, acheta, en Septembre 1754, le Guidon des Gendarmes Anglois, & paſſa, le 5 Août 1758, à celui des Ecoſſois. Il étoit, en 1760, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, dits depuis de Berri, & eſt mort de la petite-vérole, à Paris en Janvier 1763.

Sa ſœur, Marie-Madelene de Pechpeirou-Comenge, a épouſé, le 9 Juillet 1754, *Jean-Charles-François*, Comte *de Lavaulx*.

Louis-Athanase de Pechpeirou-Comenge, Comte de Guitaud, leur pere, avoit pour frere —— Antoine-Cyprien de Pechpeirou-Guitaud, Prêtre &

Doyen de l'Eglise de Tours, Docteur en Théologie à Valence en Dauphiné, mort à Tours à la fin de Novembre 1736, âgé d'environ 53 ans; — & pour sœurs FRANÇOISE-MÉLANIE DE PECHPEIROU-DE-COMENGE-DE-GUITAUD, appellée *Mademoiselle d'Espoisses*, morte à Paris le 9 Mai 1742, âgée de 60 ans.

Les armes de la Maison de PECHPEIROU sont : *d'or, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.* La branche de Guitaud portoit : *écartelé au* 1 & 4 DE PECHPEIROU; & *au* 2 & 3 DE COMENGE.

Voyez, pour la Généalogie de cette Maison, l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p.* 207, & *Moréri, Tome VIII*, édition de 1759.

PECOIL, à Lyon.

CLAUDE PECOIL, Prévôt des Marchands à Lyon, acheta la Seigneurie de Septemme en Dauphiné, qui avoit été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1686, enregistrées au Parlement de Dauphiné le 9 Septembre suivant, en faveur de *Camille d'Hostun-de-la-Tivoliere*, Comte, puis Duc de Tallard. CLAUDE PECOIL mourut le 14 Décembre 1719, âgé de 93 ans, ayant eu de son mariage :

CLAUDE PECOIL, Marquis de Septemme, Maître des Requêtes mort avant son pere. Il avoit épousé *Catherine-Marie le Gendre*, morte en Novembre 1749, dont : — CATHERINE-MADELENE PECOIL, mariée, le 15 Octobre 1720, à *Charles-Louis-Timoléon de Cossé*, sixieme Duc de Brissac. Leur fille unique, — *Catherine-Françoise-Charlotte de Cossé*, née le 14 Juin 1726, a épousé, le 25 Février 1737, *Louis de Noailles*, Duc d'Ayen.

Les armes : *fascé d'or & de sable.*

* PEGUILHAN ou PEGULAN *de Belbeze-de-Larboust*, écrit dans les titres latins *de Pegulano* & *Pegulhano :* Maison d'ancienne Chevalerie, l'une des premieres du pays de Comminges, Châtellenie de l'Isle en Dodon, où sont situés les Château & Seigneurie de son nom.

La branche aînée des Seigneurs DE PEGUILHAN a fini au commencement du XIII^e^ siécle, que la Terre & Baronnie de PEGUILHAN étoit possédée, par indivis, par le Comte *de Comminges*, & par les Seigneurs de Montpezat & de Coaraze, jusques vers l'an 1380, qu'elle appartenoit à *Bernard de Coaraze*, Chevalier.

*Jeanne de Coaraze* la porta en mariage, par contrat de l'an 1420, à *Aimery de Comminges*, fils d'autre *Aimery de Comminges*, Chevalier, Seigneur de Mondilhan, de Saint-Lary, Riulas, Martisserre, &c. *Roger de Comminges*, un de leurs descendans, fit ériger la Terre de PEGUILHAN en *Comté*, par Lettres-Patentes de l'an 1613. Il avoit épousé CATHERINE DE BOURBON-LAVEDAN, de laquelle il eut, entr'autres enfans : — *Marie-Andrée-Catherine de Comminges*, qui porta en mariage le Comté de Peguilhan, par contrat de l'an 1632, à *Annet de Villemur*, Baron de Pailhès. Il appartient aujourd'hui à *N... du Haget*, Comte de Vernon, Colonel d'Infanterie, marié avec *Anne-Victoire de Gontaut-Biron-de-Saint-Blancart.*

I. Le premier Seigneur DE PEGUILHAN, qui soit connu par titres, est AUSTORG DE PEGUILHAN, Chevalier, Seigneur de Peguilhan, né vers l'an 1125, qui souscrivit la Charte de donation faite par *Bernard-Odon*, Comte *de Comminges*, & par *Bernard* & *Fortaner*, ses freres, à l'Abbé & aux Religieux du Monastere de Bonnefont, Ordre de Saint-Bernard, en 1157. Dans le même tems vivoit DULFORT DE PEGUILHAN, qui assista à la fondation du Couvent de Saint-Laurent en Comminges, faite par *Roger de Noé*, Evêque, en 1171. AUSTORG DE PEGUILHAN fut pleige & caution du don fait à *Arnaud*, Abbé de Berdoüe, par *Bernard*, Comte *de Comminges*, en 1160. Le même AUSTORG & ARNAUD, son fils, avec *Arnaud-Pons de Noé* & *Jourdain de l'Isle* furent témoins à l'acte de donation de la terre de Taran, faite au Château de Saint-Blancart, par le Comte *de Comminges*, & par *Godefroi* & *Fortaner*, ses freres, en faveur du Monastere

de Berdoüe en 1174. Il fit don, en 1196, à *Odon*, Abbé, & aux Religieux de Bonnefont, de la Terre d'Appas, & des droits qu'il avoit ſur la riviere de Garone, enſemble des Iſles, eaux, rivages, terres incultes & droits de pâturage dans ſes Terres de la Caſcarre, de Gras, Aucumaſſa, la Jonquiere, Caſtans, Sainte-Cave & Arnaud-Guilhem. AUSTORG DE PEGUILHAN eut entr'autres enfans : — 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. CALVET; — 3. & AUSTORG.

II. ARNAUD DE PEGUILHAN, Chevalier, Seigneur de Peguilhan, mentionné avec ſon pere, dans l'acte du don fait à l'Abbaye de Berdoüe en 1174, eut pour enfans : — CALVET, qui ſuit; — & RAIMOND, lequel accorda des libéralités à l'Abbaye de Bonnefont en 1204.

III. CALVET DE PEGUILHAN, I. du nom, Seigneur de Peguilhan & de Termes, étoit mort en 1227, & avoit épouſé *N... de la Bartere*, ſœur de *Cavalier de la Bartere*, bienfaiteur de l'Abbaye de Bonnefont. Il en eut : — RAIMOND, qui ſuit; — & GUILLAUME-ARNAUD, pere de — BERNARD DE PEGUILHAN.

IV. RAIMOND DE PEGUILHAN, Chevalier, Seigneur en partie de Peguilhan & de Termes au Pays de Magnoac, de Liſlette, Claret, Anerac, confirma les dons faits à l'Abbaye de Bonnefont par le Seigneur *de la Bartere*, ſon oncle; & conjointement avec GUILLAUME-ARNAUD DE PEGUILHAN, ſon frere, il fit don, à la même Abbaye de Bonnefont, de 100 ſols de rente, ſur ſa Terre d'Anerac, & fonda des prieres pour ſes pere & mere, par acte du 3 des Calendes d'Avril 1225. Il eſt dit fils de CALVET, dans l'acte de donation & d'engagement qu'il fit, du conſentement de *Contors*, ſa femme, de CALVET & de RAIMOND DE PEGUILHAN, ſes enfans, à l'Abbaye de Niſors, de toutes les terres, droits, Fiefs, honneurs & rentes qui lui appartenoient depuis la riviere de Gimone juſqu'à celle de Save, & depuis les lieux de la Fitte & de Lunax, juſqu'à ceux de Genſac, de Peguilhan & d'Aniſan, par acte, paſſé ſur le Pont du Château de Termes, près de Peguilhan, au mois de Novembre 1227, en préſence de BERNARD, fils de GUILLAUME-ARNAUD DE PEGUILHAN. Il accorda encore tous droits d'uſage & de franchiſes dans toutes ſes Terres & Forêts, à l'Abbaye de Bonnefont en 1235. Il avoit épouſé *Contors de la Barthe*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Vicomte *de la Barthe*, & ſeconde femme de *Bernard*, Comte *de Comminges*. De ce mariage vinrent : — RAIMOND, qui continua la branche des Seigneurs de Peguilhan, éteinte, comme on l'a dit, au commencement du XIII^e^ ſiéc'e; — & CALVET, qui ſuit.

V. CALVET DE PEGUILHAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Termes, eſt dit fils de RAIMOND DE PEGUILHAN, Chevalier, dans la Charte des Loix & Coutumes qu'il donna à ſes Vaſſaux de ſa Terre de Termes, de l'an 1270. Il épouſa *Jeanne de Roquefeuil*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Beauvoiſin & de Blanchefort, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

VI. RAIMOND DE PEGUILHAN, Chevalier, Seigneur de Termes, mentionné dans un acte de l'an 1283, avec *Raimond-Aton d'Aſpet* & *Raimond de Benque*, Chevaliers. Il eut, entr'autres enfans : — GUILLAUME-ARNAUD, qui ſuit; — & OLIVIER DE PEGUILHAN, Religieux de l'Abbaye de Niſors, Ordre de Saint-Bernard.

VII. GUILLAUME-ARNAUD DE PEGUILHAN, Damoiſeau, Seigneur de Termes, fit donation, vers l'an 1330, à OLIVIER, ſon frere, Religeux de l'Abbaye de Niſors, devant *Vital de Forſan*, Notaire, de 25 livres de rente de fiefs en grain & argent, & autres droits à prendre ſur certains habitans du lieu de Termes & de la ville de Boulogne. Il eut, entr'autres enfans :

VIII. ARNAUD DE PEGUILHAN, Damoiſeau, Seigneur de Termes, né vers l'an 1330, qui étoit majeur de 14 ans, lorſqu'il ratifia, conjointement avec ſon pere, par acte du treizieme jour après la Sainte-Catherine 1349, le don fait à OLIVIER DE PEGUILHAN, ſon oncle. Les habitans de Termes & de Boulogne ayant refuſé de payer leſdits fiefs, ils y furent condamnés par Ordonnance du Juge des Terres du Comté *d'Armagnac*, de l'an 1353, & ils s'obligerent & promirent de les payer à l'avenir, du conſentement de GUILLAUME-ARNAUD & d'ARNAUD DE PEGUILHAN, pere & fils, Seigneurs de Termes, par acte paſſé

devant *Pierre Caube*, Notaire, le 5 Mars de la même année. ARNAUD DE PEGUILHAN ſervit dans les guerres contre les Anglois en 1374 & 1376, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ARNAUD, auteur des Seigneurs de Belbeze, Vicomtes de Larbouſt, rapportés ci-après ; —— 3. & BERTRAND, mentionné dans un acte de 1391.

IX. JEAN DE PEGUILHAN, Damoiſeau, Seigneur de Termes & de la Lane au Pays de Magnoac, rendit hommage de ſes Terres à *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, & Baron de Mont-Léon en 1407, & eut, entr'autres enfans :

X. BERNARD DE PEGUILHAN, Seigneur de Termes & de la Lane, qui épouſa, par contrat de l'an 1461, *Marie de Villambits*, fille d'*Auger*, Seigneur *de Villambits* en Bigorre, dont, entr'autres enfans : —— CATHERINE DE PEGUILHAN, mariée en 1483, à *Jean de la Barthe* ; — & JEANNE, qui ſuit.

XI. JEANNE DE PEGUILHAN, Dame héritiere de Termes, porta en mariage, en 1482, une partie de cette Terre à *Jean de la Barthe*, neveu du précédent, fils puîné de *Bernard*, Seigneur de Giſcaro. Il fut pere de — *Paul de la Barthe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Paris, mort en 1562, ayant inſtitué ſon héritier *Roger de Saint-Lary*, ſon neveu, Seigneur de Bellegarde, depuis Grand-Ecuyer & Maréchal de France, qui fut Seigneur de Termes, Terre qui a ſucceſſivement paſſé, par mariage, dans les Maiſons de *Pardaillan-d'Antin*, & *de Cruſſol d'Uzès*.

*Branche des Seigneurs de* BELBEZE, *Vicomtes de* LARBOUST.

IX. ARNAUD DE PEGUILHAN, Damoiſeau, (fils puîné d'ARNAUD, Seigneur de Termes), Seigneur de Belbeze & co-Seigneur de Termes, fut préſent aux priviléges accordés à la Ville de Mont-Léon, par *Jean*, Vicomte *de la Barthe*, le 14 Mai 1391. *Jean*, Vicomte *de la Barthe*, lui fit don de la Terre de Caſterez, par acte de l'an 1392, & de tous les droits, revenus & juriſdiction qui lui appartenoient dans la Terre de Belbeze, par acte de l'an 1393. Il étoit mort en 1408, & eut pour fils :

X. BERTRAND DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Seigneur de Belbeze, de Caſterez, lequel fit foi & hommage à *Bernard*, Comte *d'Armagnac*, de ſa terre de Belbeze en 1409. Il ſervit dans la guerre contre les Anglois en 1425 & 1430, &c. & eut pour fils :

XI. ARNAUD-GUILLAUME DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Seigneur de Belbeze, de Caſterez, qui ſervit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne, & mourut vers l'an 1500, laiſſant pour enfans : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2. ODET, Ecuyer, Seigneur de Loubaut, marié, en 1508, avec *Blanche de Villambits*, veuve d'*Eſpain de la Mothe*, Seigneur de Saint-Chriſt ; — 3. JACQUES, Eccléſiaſtique en 1484 ; — 4. JEANNE, mariée en 1478, à *Bérenguier de Pas*, Seigneur de Sarp en la Vallée d'Aure ; — 5. AGNÈS, alliée auſſi, en 1478, avec *Gaillard de Pas*, frere du Seigneur *de Sarp*, ci-deſſus ; — 6. AGNETTE, mariée, par ſon pere, au Château de Belbeze en 1489, avec *Raimond-Emery d'Eaulx*, Seigneur de Saintrailles au Pays de Magnoac ; — 7. COMTESSE DE PEGUILHAN, mariée à *Sanche de Saint-Paſtour*, Seigneur de Saler, lequel donna quittance de ſa dot en 1499 ; — 8. & ISABEAU, mariée, en 1497, à *Roger de Hunaud-de-Lantar*.

XII. BERNARD DE PEGUILHAN, Ecuyer co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, &c. ſervit dans les guerres d'Italie, reçut le Serment de fidélité des habitans de Belbeze, le 29 Juin 1504, & fit ſon teſtament devant *de Burgio*, Notaire de Caſtelnau de Magnoac, le 8 Avril 1512. Ses enfans furent, entr'autres : — 1. BERTRAND, lequel tranſigea avec les habitans de Belbeze au ſujet des bois & autres droits, par acte paſſé devant *Riucort*, Notaire, en 1517, & mourut ſans poſtérité ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. ARNAUD ; — 4. —— RAIMOND, auteur d'une branche établie d'abord dans le Conſerans, puis dans le Diocèſe de Mirepoix, connue ſous les noms des Seigneurs de Guilhe, de Belloc & de Laval, rapportée ci-après ; —— 5, 6, 7, 8 & 9. autre BERTRAND,

BERTRAND, VINCENT, MANAUD, JEAN & FRANÇOIS; — 10. MARIE, — 11. & CATHERINE DE PEGUILHAN, mariée à *Jean de Goyrans*, Seigneur de Hachan, lequel donna quittance de partie de sa dot en 1727.

XIII. PIERRE DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, servit en Italie avec le Maréchal *de Lautrec* & le Baron *de Montmorency* en 1519, 1523 & 1526. Il plaida au Parlement de Toulouse, avec ses freres & sœurs, au sujet des biens de leur pere, & étoit mort en 1545, tems auquel sa veuve transigea avec eux, & au nom de son fils pupille. Il avoit épousé, par contrat du 13 Août 1727, *Isabeau de Comminges*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur de Guitaud, de laquelle il eut :

XIV. FRANÇOIS DE PEGUILHAN, Ecuyer, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, Seigneur de Nisan, de Casterez, de Montaner, &c. lequel servit dans les Compagnies des hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous les Maréchaux *de Termes* & *de Bellegarde*, ses parens. Il épousa, par contrat de l'an 1565, noble *Catherine d'Abadie*, donna quittance de sa dot le 10 Août 1572; fit son testament à Belbeze le 7 Décembre 1614, & un codicille l'année suivante. Ses enfans furent : — ANTOINE, qui suit; — & CÉSAR DE PEGUILHAN, appellé *le Baron de Belbeze*, Seigneur de Poigny, d'abord Page du Roi HENRI IV, puis Ecuyer-Commandant de la Grande-Ecurie, Gouverneur de Montfort-l'Amaury.

XV. ANTOINE DE PEGUILHAN, co-Seigneur de Termes, Baron de Belbeze, Seigneur de Nisan, d'Aries, de Montaner, de Casterez, Saint-Brisse, & de Thorignan, élevé Page du Roi HENRI IV en 1599, fut fait Capitaine de 100 hommes d'armes, par Brevet de l'an 1615, & commanda les Bandes Gasconnes au siége de Nérac; rendit hommage au Roi pour la Baronnie de Belbeze en 1634; & fit son testament le 19 Novembre 1656. Il avoit épousé, par contrat du mois de Novembre 1623, *Marguerite d'Espagne*, fille de *Charles*, Baron de Ramefort, & de *Jeanne de Saman*, de laquelle il eut : — 1. CÉSAR, qui suit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Serre; — 3. CATHERINE; — 4. & FRANÇOISE, mariée le 8 Février 1648, à *Pierre de Baron*, Seigneur de Grachedat.

XVI. CÉSAR DE PEGUILHAN, Chevalier, Baron de Belbeze, Seigneur de Termes, d'Aries, de Montaner, de Casterez, de Saint-Brisse & de Thorignan, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Montfort-l'Amaury, rendit hommage au Roi de la Baronnie de Belbeze le 17 Juin 1663. Il avoit épousé, en Janvier 1650, *Isabeau d'Astorg*, fille de *Corboran d'Astorg*, Seigneur de Montbartier, & de *Marguerite de Gelas-d'Ambres*. Le Roi LOUIS XIII ayant donné, par droit de confiscation, au Comte *d'Astorg*, frere de ladite *Isabeau*, la Vallée & Vicomté de Larboust, il en prit les nom & armes, & légua ladite Vicomté à sa sœur, à la charge de la rendre à un des enfans mâles du Seigneur *de Belbeze*, à condition de porter les nom & armes des Vicomtes *de Larboust*. C'est à ce titre que tous les descendans d'*Isabeau d'Astorg* ont pris & porté le nom de *Larboust*. CÉSAR DE PEGUILHAN eut de son mariage :

XV. FRANÇOIS DE PEGUILHAN, II. du nom, Chevalier Baron de Belbeze, Vicomte de Larboust, Seigneur de Nisan, de Termes, d'Aries, de Montaner, de Casterez, Saint-Brisse & de Thorignan, qui fut obligé de quitter le service après 12 ans, ayant eu la cuisse cassée d'un coup de feu. Il épousa, en 1695, *Gabrielle de Noé*, fille de *Roger*, Chevalier, Marquis *de Noé*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & de *Jeanne du Pouy*, de laquelle il eut pour enfans : — 1. URBAIN, qui suit; — 2. MARIE, alliée, 1°. en 1717, à *François*, Baron *de Thez*, Gouverneur des Ville & Château de Castellon, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, dont des enfans; & 2°. à Don *Joseph Manrique*, Colonel du Régiment de Seville, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté Catholique, & Inspecteur-Général de l'Infanterie Espagnole, dont elle a eu aussi des enfans; — 3. ANNE, mariée à *N... de Casteras*, Seigneur de Gayan; — 4. & ISABEAU, femme d'*Etienne du Coussol*, Seigneur de la Peyrie en Armagnac.

XVI. Urbain de Peguilhan, Chevalier, Vicomte de Larbouſt, Baron de Belbeze & de Niſan, Seigneur de Termes, d'Aries, de Montaner, de Caſterez, Saint-Briſſe & de Thorignan, a épouſé, en 1724, *Anne de Pilotte*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Saint-Clément, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi au Fort des Bains en Rouſſillon, & de *Jeanne de Portalès*, de laquelle il a pour enfans : — 1. François, qui ſuit; — 2. Denis, Abbé de Saint-Chignan, Ordre de Saint-Benoît, en bas-Languedoc, & du Breuil, Maître de l'Oratoire du Roi, Conſeiller d'Etat; — 3. Philippe-Gabriel, rapporté après ſon aîné; — 4. Joseph-André, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au département de Toulon, retiré du ſervice; — 5. Marie-Louise, Religieuſe au Paravis-lès-Condom; — 6. Isabeau, mariée, en 1755, avec *Joſeph de Meritens*, Chevalier, Seigneur de Rosès & de Moncegut, — 7. Charlotte; — 8. Anne, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie de Saint-Gaudens; — 9. & Rose.

XVII. François de Peguilhan, appellé *le Comte de Termes*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Noailles, retiré du ſervice, *en 1758*, eſt marié, ſans enfans.

XVII. Philippe-Gabriel de Peguilhan, Chevalier, titré *Vicomte de Larbouſt*, ancien Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie, & Ecuyer-Commandant de la petite Ecurie du Roi, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale le 26 Juin 1775, Demoiſelle *N... de Mercier*, fille du Chef-d'Eſcadre de ce nom.

*Branche des Seigneurs de Guilhe, de Belloc & de Laval.*

XIII. Raimond de Peguilhan, fils puîné de Bernard, Seigneur de Belbeze, paſſa un acte de reconnoiſſance le 9 Mars 1529, & eut pour enfans : — Jean, Seigneur de Beaux, mort, ſans enfans mâles de ſon mariage avec *Barbe de Berry*; — & Guillaume, qui ſuit.

XIV. Guillaume de Peguilhan teſta le 20 Août 1571, & avoit épouſé *Marthe Dorie*, dont :

XV. Pierre de Peguilhan, marié, le 3 Juin 1560, avec *Louiſe de Liſſac*, fille de *Triſtan de Liſſac*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

XVI. Jean-François de Peguilhan, Seigneur de Guilhe, de Belloc & de Laval, qui épouſa, le 30 Avril 1598, *Jeanne de Liſſac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour, dont :

XVII. Pierre de Peguilhan, Seigneur de Guilhe, de Belloc, & de Laval, allié le 10 Septembre 1632, avec *Madelene de Saint-Georges*. Il teſta le 20 Novembre 1686, & eut de ſon mariage :

XVIII. Grégoire de Peguilhan, Seigneur de Guilhe, Belloc & Laval, qui épouſa, le 8 Juillet 1717, *Anne de Maurian-de-Lauzil*, dont :

XIX. Jacques de Peguilhan, Seigneur de Guilhe, Belloc & Laval, marié, le 24 Mars 1747, à *Marie de Boulanger*, dont des enfans.

Les armes de la Maiſon de Peguilhan, ſont : *de gueules, à trois épées d'argent poſées en pal les pointes en bas, les poignées garnies d'or.*

Et pour les alliances : *écartelé au 1 de gueules, à l'aigle éployée d'or*, qui eſt d'Astorg-de-Montbartier; *au 2 d'azur, à la tour d'argent maçonnée de ſable; au 3, loſangé d'or & de gueules*, qui eſt de Noé; *au 4, d'azur, à la levrette rampante d'argent, colletée & bouclée de gueules; au 5, d'argent, au lion de gueules, à l'orle de cinq écuſſons de ſinople*, qui eſt d'Espagne-Montespan; *& au 6, de gueules, à 4 otelles d'argent*, qui eſt de Comminges; & ſur le tout : *contr'écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueules rampant; au 2 de gueules, à la croix d'argent, & au 3 d'argent, à l'arbre arraché de ſinople*; ſur le tout : de Peguilhan, comme ci-deſſus.

La branche des Seigneurs *de Guilhe, de Belloc & de Laval* porte pour armes : *de gueules, à trois épées d'argent poſées en bande.*

Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, dont extrait eſt au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit.

PEIRENC : Famille dont il eſt parlé dans les *Mercures de France* du mois de Juillet 1738, *p.* 1659, & du mois d'Octobre 1735, *p.* 2334.

Louis Peirenc, Seigneur de Saint-Cyr, ci-devant Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, frere puîné d'Abraham Peirenc-de-Moras, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, décédé le 20 Novembre 1732, mourut à ſa Terre de Saint-Cyr, près de Meaux en Brie, au mois de Juillet 1738. Il étoit veuf de *Marie-Jeanne Barberye de Courteille*, morte à l'âge de 24 ans, le 17 Juin 1723, dont il avoit eu une fille unique, mariée en 1735, & morte peu de mois après ſon mariage.

De cette même Famille étoit N... Peirenc-de-Moras, qui a été Contrôleur-Général des Finances. Nous ignorons s'il a laiſſé poſtérité.

On lit dans la Gazette de France que Marie de Peirenc, Comteſſe de Blet, veuve d'*Alexandre de Saint-Quintin*, Comte de Blet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant pour S. M. des Ville & Citadelle de Berg-op-Zoom, eſt morte le 13 Février 1773.

Les armes : *de gueules, ſemé de pierres d'or, à la bande d'argent brochante ſur le tout.*

PELAGRUE ou PELEGRUE : C'eſt une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de Guienne, originaire du Bazadois, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems.

La branche de Pelegrue-Montagudet, la ſeule qui ſubſiſte, eſt établie dans le Querci, au Château de Montagudet, depuis neuf générations. On voit la preuve de ſes qualifications dans le *Factum* fait à l'occaſion du procès qu'il y eut pour ſçavoir à qui appartenoient les biens de feu Meſſire Guillaume de Pelagrue, Baron d'Aymet, marié avec Dame *Jeanne de Caumont*, le 20 Avril 1519. Cette piéce eſt dans les Archives de cette Maiſon, & a été vérifiée par M. *de Baujon*, alors Généalogiſte de la Cour.

Elle a donné un Cardinal, que le Pape Clément V appelle ſon neveu, dans ſon teſtament qui eſt à la Bibliothéque du Roi. Dans les actes de *Rymer* on voit cinq Pelagrue, dont un prend la qualité de *Chevalier d'Aquitaine* ; deux reçoivent des Lettres d'Edouard, Roi d'Angleterre, en récompenſe de leurs ſervices ; & deux autres rendent, dans les XI^e & XII^e ſiécles, hommage de la Terre & Baronnie d'Aymet, & autres Seigneuries.

Arnaud de Pelagrue, ainſi qu'Armand & Raimond de Pelagrue, rendirent hommage, le 13 Mars 1273, de la Terre de Pelegrue & d'autres Seigneuries. On trouve encore des hommages rendus par ceux de ce nom, du regne de Henri, Roi d'Angleterre.

Arnaud de Pelagrue, créé Cardinal en 1305, par le Pape Clément V, du nom de *Goth*, fut envoyé, quelque tems après, par Sa Sainteté en Italie, en qualité de Légat ; défit, en 1309, les Vénitiens à la bataille de Francolin, & reprit la ville de Ferrare, qu'on avoit ſoumiſe après la mort d'*Azon d'Eſt*. Il revint enſuite à Avignon ; mais Clément V le rappella à Rome, où il couronna l'Empereur Henri VII, le 29 Juin 1312, & il mourut à Avignon en 1335. Il avoit marié Cécile de Pelagrue, ſa ſœur, avec *Philippe de Gourgue*, Porte-Etendard de la Couronne, en 1317, & avoit fondé deux Chapellenies dans l'Egliſe de Chartres, où il avoit été Archidiacre, comme il eſt prouvé par des Chartes de l'an 1336.

I. Gaillard de Pelagrue, probablement frere du Cardinal, eſt nommé dans un procès que Raimond, ſon fils, qui ſuit, eut, le 22 Juin 1329, avec *Berard d'Oiſy*, Seigneur d'Albret.

II. Raimond de Pelagrue, Chevalier, rendit hommage dans l'Egliſe de Saint Andreu de Bordeaux, le 15 Juillet 1364, à Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre. Il eut pour enfans : — Guillaume, qui ſuit ; — & Amanieu ou Namanyo de Pelegrue, *Donzel*, c'eſt-à-dire *Damoiſeau*, Seigneur de Roquecorn, qui reçut l'aveu d'*Etienne de Lart*, tant en ſon nom que d'*Arnaude Delclans*, ſa

femme, habitans de Roquecorn, de pluſieurs Terres ſituées dans les Paroiſſes de Feruſſac, Sauloneras & Saint-Martin d'Ampimon, qu'il tenoit en Fief de lui, à cauſe de la donation que lui en avoit faite la noble *Comteſſe d'Aſpremont*, ſon épouſe.

III. Guillaume de Pelagrue, Chevalier, Seigneur d'Aymet, eſt qualifié de *Monſeigneur, haut & puiſſant Seigneur* & *haut Baron*, dans une tranſaction que *Jeanne d'Aſpremont*, ſa ſeconde femme, paſſa le 20 Janvier 1394, avec noble Dame *d'Aſpremont*, ſa ſœur, femme d'Amanieu de Pelegrue, ſon frere, au ſujet des héritages, par portions égales, de *Jean d'Aſpremont*, Chevalier, frere des ſuſdites Dames. Guillaume de Pelagrue, nommé auſſi Guilhem, ſervit ſous Jean de Bourbon, Comte de Clermont, Capitaine-Général ès guerres du pays de Languedoc & Duché de Guienne. Il y a pluſieurs quittances de ce Guillaume, ſcellées du ſceau de ſes armes, entr'autres une donnée à Toulouſe le 26 Décembre 1404, pour ſes frais, au pays du Bourdelois, en allant devers les Seigneurs *de Monſégur, de Lauzun, de Gavaudun*, où le Comte *de Clermont* l'avoit pluſieurs fois envoyé, pour faire avec eux des Traités; & pour cet effet ils jurerent & promirent d'être bons & loyaux François, & obéiſſans au Roi, à l'encontre de ſes adverſaires d'Angleterre, & pour ſes bons ſervices. Il eut de *Jeanne d'Aſpremont* ſa ſeconde femme, pour fils, — Bertrand, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont. La poſtérité de Guillaume de Pelagrue, auteur de la branche d'Aymet, & de ſa premiere femme, s'eſt éteinte dans la perſonne de

Guillaume de Pelagrue, Sire & Baron d'Aymet, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui fut marié, le 20 Avril 1519, avec *Jeanne de Caumont-la-Force*; & teſta le 20 Juillet 1530. Il n'eut que deux filles, ſçavoir: — Louise de Pelagrue, qu'il maria avec *Gaſton de Foix*, auquel elle porta la Baronnie d'Aymet, à la charge par lui de prendre les nom & armes de la Maiſon de Pelagrue. Voyez Aymet, *Tome I*; — & Philippe de Pelagrue, qu'il maria auſſi avec *N... de Collonges*, Seigneur de Bourdeilles en Périgord, & à laquelle il ſubſtitua ſes biens aux mêmes conditions.

*Branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont.*

IV. Bertrand de Pelegrue, qualifié *noble & puiſſant Baron, Seigneur de Roquecorn & de Miramont*, épouſa noble Dame *Catherine de Durfort*, & teſta le 26 Juillet 1464. Il ſe dit, dans ſon teſtament, natif d'Aymet, Terre dont Guillaume de Pelagrue, ſon pere, étoit Seigneur; fit pluſieurs legs pieux à l'Egliſe d'Aymet pour 50 Meſſes de *Requiem*; & légua à *Catherine de Durfort*, ſon épouſe, l'uſufruit de la moitié de ſes biens. Leurs enfans furent:

1. Jehan de Pelegrue-d'Aspremont, Damoiſeau, qui fit aſcenſement au nom de Bertrand, ſon pere, le 26 Janvier 1455; prit le nom *d'Aſpremont*, de ſon ayeul; & fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, avec ſubſtitution en faveur de Bernard, ſon fils aîné. Sa poſtérité, ſous le nom *d'Aſpremont*, a fini dans la perſonne de — Finette de Pelegrue-d'Aspremont, mariée 1°. à Meſſire *N... de Pontac*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. en 1598, à *Auzier de Gourgue*;

2. Arnaud, qui ſuit; — 3. Jehan, dit *le Jeune*, Damoiſeau, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon pere; — 4. Guillaume, Damoiſeau, auſſi légataire de ſon pere; — 5. Jeanne, légataire de ſon pere, & mariée à noble *Amanieu de Beuvilla* ou *Beauville*, appellé *Armand de Beauville* dans un Arbre généalogique de la Maiſon de Pelegrue; — 6. Catherine, mentionnée dans le teſtament de ſon pere pour un legs, & mariée à noble *Raimond de Rozette*, Damoiſeau; — 7. & Elix ou Alpaïs de Pelagrue, auſſi légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon pere, femme de noble *Guillaume de Tourniſel*.

V. Arnaud de Pelagrue, Seigneur de Montagudet, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, & ſpécialement de la Terre de Miramont en Querci, épouſa 1°. *Catherine de Rozette*; & 2°. par contrat paſſé à Montagudet le 7 Jan-

vier 1462, devant *Pierre Viguier*, Notaire Royal de Lauzerte, noble *Jehanne de Boiſſet*, dite *de Montagudet*, fille de noble *Jehan*, & ſœur de noble *Bernard de Boiſſet*, tous les deux Seigneurs de Montagudet. ARNAUD DE PELAGRUE fit ſon teſtament à Châlons en Bourgogne, le 25 Septembre 1477, par lequel il demanda d'être inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de cette Ville; fit divers legs pieux, & légua à *Jehanne de Montagudet*, ſa ſeconde femme, la jouiſſance de ſes biens pendant ſa vie. Il étoit mort le 5 Avril 1505, & laiſſa du premier lit: — 1. JEHAN, qui ſuit; — 2. une fille, mariée au Comte *de Fumel*; & du ſecond lit: — 3. HUGUES ou HUE, tige de la branche des Seigneurs de Montagudet, rapportée ci-après; — 4. une fille, femme de *Louis de Réalville*, nommé exécuteur teſtamentaire de ſon beau-pere; — 5. & MADELENE DE PELAGRUE, nommée dans le teſtament de ſon pere.

VI. JEHAN DE PELAGRUE, Seigneur de Miramont, épouſa *Catherine de Seguier*, dont: — ANTOINE, qui ſuit; — & ANTOINETTE DE PELAGRUE, mariée, le 15 Mars 1547, avec Meſſire *Pierre de Segur*.

VII. ANTOINE DE PELAGRUE, Seigneur de Miramont, mourut ſans enfans mâles, ainſi qu'il eſt prouvé par le décret de ſa Terre, en 1550, par autorité du Parlement de Toulouſe.

De cette branche des Seigneurs de Roquecorn & de Miramont, eſt ſortie celle des Seigneurs de Caſſeneil, Raſac & Mauveſin, qui s'eſt éteinte dans la perſonne de — Meſſire FRANÇOIS DE PELEGRUE, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui eut deux freres, Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. De la Dame *de Salagnac*, qu'il épouſa le 7 Mai 1549, il ne laiſſa que cinq filles. — La premiere, nommée ANNE DE PELEGRUE-DE-CASSENEIL, mariée, 1°. le 26 Février 1572, à *Robert de Jehan de Saint-Projet*, Seigneur de Monteſquiou; & 2°. le 28 Octobre 159.., à *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte-Fenelon en Périgord, & de Mareuil en Querci, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; — la ſeconde, CLAIRE DE PELEGRUE, mariée, le 26 Septembre 1572, à *François de Montferrand*, Vicomte de Foucaud, Baron de Cancon, premier Baron de Guienne; — la troiſieme, ANTOINETTE, femme, en 1579, de *Claude*, Seigneur *de Plas*, fils de *N... de Plas*, & de *Marie d'Eſtampes*; — la quatrieme épouſa Meſſire *N... de Segondat*, en ſon vivant Général de Guienne; — & la cinquieme, nommée BENQUE DE PELEGRUE, mariée, en ſecondes noces, à Meſſire *Julien de Timbrune-de-Valence*. Elle porta la Baronnie de Cambes dans cette Maiſon.

*Branche des Seigneurs de* MONTAGUDET.

VI. HUGUES ou HUE DE PELEGRUE, fils d'ARNAUD, Seigneur de Montagudet, & de *Jehanne de Boiſſet-de-Montagudet*, ſa ſeconde femme, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe, contre JEHAN, ſon frere aîné du premier lit, touchant 20 livres de cens & rente, dont il lui étoit redevable. Il épouſa, par acte ſous ſeing-privé, reconnu devant *Pierre Lygnire*, Notaire à Toulouſe, le 12 Mars 1508, noble Demoiſelle *Philberte de Saint-Felix-Moremont*, fille de noble *Arnaud de Saint-Felix*, Seigneur de Prapiers, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. *Bernard de Boiſſet*, Seigneur de Montagudet, ſon oncle, lui fit don, en faveur de ce mariage, de tous ſes biens préſens & avenir, ſous la réſerve de l'uſufruit ſa vie durant. HUGUES DE PELEGRUE teſta le 28 Décembre 1525, demanda d'être inhumé dans l'Egliſe de Saint-Sulpice de Montagudet; & étoit mort le 1 Septembre 1539. Il laiſſa pour enfans: —— 1. LOUIS, qui ſuit; —— 2. CHARLES, nommé dans le teſtament de ſon pere; — 3. BERTRAND, Seigneur de Penix en Querci, qui fut marié & n'eut que trois filles; — 4. CATHERINE, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon pere; — 5. CLAUDE, auſſi légataire de ſon pere, femme de noble *Jehan d'Arpajon*, fils de noble *Antoine d'Arpajon*, Vicomte d'Arpajon & Seigneur de Farmont en Querci; — 6. JEANNE, mariée, le 30 Juillet 1543, avec noble *Rigal du Chateigner*, Seigneur de Sainte-Foy, Capitaine de Cavalerie; — 7. & MARGUERITE DE PELEGRUE, nommée ailleurs ANNE, rapportée auſſi dans le teſtament de ſon pere, pour 10

livres tournois de pension. Elle étoit Prieure du Monaſtere de l'Hôpital de Beaulieu en Querci, de l'Ordre de Malte, en 1524.

VII. Louis de Pelegrue, I. du nom, Seigneur de Montagudet, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par acte paſſé dans la Paroiſſe Saint-Pierre de Belpeche, Juriſdiction de Puymirol en Agenois, le 3 Septembre 1537, devant *Antoine Carrie*, Notaire Royal de la ville de Puymirol, Demoiſelle *Foy de la Combe*, fille de noble *Jean-Bernard de la Combe*, Seigneur de Viron, & de *Guiraude Puzols*. Il teſta au Château de Mauremont en Lauraguais le 2 Juin 1581, demanda d'être inhumé dans le tombeau de ſes ancêtres, & mourut le 6 Avril 1595, laiſſant de ſon mariage :

1. Rigal de Pelegrue, Maître-d'Hôtel de la Reine, marié, par acte du 7 Novembre 1581, & mort le 3 Mai 1640, ſans poſtérité de ſon épouſe noble *Marguerite du Chateigner-de-la-Chateigneraye*, ſa couſine-germaine, laquelle étoit veuve, en premieres noces, de *François de Buffon*, Seigneur de Montgairal en Périgord. Voyez Isle-Jourdain, *Tome VIII* de ce Dictionnaire, *p.* 280 *& ſuiv.* pour la Généalogie de la Maiſon du Chateigner.

2. Pons, qui ſuit; — 3. Marguerite, nommée & dite veuve, dans le teſtament de ſon pere, de feu *N... de Montguairiail*; — 4. Jeanne, mariée, par acte paſſé au Château de Montagudet le 25 Avril 1571, devant *Cuſol*, Notaire Royal, avec noble *Jean-Jacques d'Amblard*, veuf de Demoiſelle *Madelene de Cuiras*; — 5. Louise, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon pere; — 6. Claude, auſſi légataire de ſon pere, mariée au Seigneur *de Boſredon*, en Périgord; — 7. Marguerite, Religieuſe à l'Hôpital de Beaulieu en Querci en 1543, de l'Ordre de Malte; — 8. & Henrie, mariée auſſi à un Seigneur *de Boſredon*, en Périgord. Elle fut auſſi légataire de ſon pere.

VIII. Pons de Pelegrue, Seigneur de Montagudet, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſon pere, obtint de la Reine de Navarre, le 8 Février 1584, un Brevet de la charge d'un des Gentilshommes ſervans de ſa Maiſon, & épouſa, 1°. par acte paſſé devant *Pierre Vaulx*, Notaire Royal à Toulouſe, Demoiſelle *Jeanne de Dangereaux*, en Gaſcogne; & 2°. par contrat paſſé au Château de Marnac, au Comté de l'Iſle-Jourdain, Diocèſe de Toulouſe, le 10 Septembre 1612, Demoiſelle *Catherine du Fau-de-Marnac*, laquelle teſta le 15 Mars 1660, fille de noble *Guillaume du Fau*, Seigneur de Marnac, & de Demoiſelle *Françoiſe de Saint-Etienne-de-Marres*. Du premier lit vinrent : — 1. Marguerite, qui porta à ſon mari la Seigneurie de Serres; — 2. Jeanne-Françoise, mariée, ſuivant une tranſaction qu'elle paſſa le 3 Mai 1642, avec ſes freres conſanguins & ſes ſœurs, touchant les ſucceſſions de ſes pere & mere, & ayeul; — 3. Antoinette, Religieuſe à Levignac; & du ſecond lit; — 4. Louis, qui ſuit; — 5. & un autre garçon, mort au ſervice.

IX. Louis de Pelagrue, II. du nom, Seigneur de Montagudet, Capitaine de Cavalerie, tranſigea à Toulouſe le 3 Mai 1642, devant *Antoine Beſſiere*, Notaire Royal dudit lieu, avec Jeanne-Françoise de Pelegrue, ſa ſœur du premier lit, ſur procès mû entr'eux, pendant au Parlement de Paris, touchant la ſubſtitution appoſée au teſtament de Louis, leur ayeul, en faveur des mâles, & la donation de la moitié des biens faite par feu Pons de Pelegrue, leur pere, par ſon contrat de mariage avec *Jeanne de Dangereaux*, ſa premiere femme; ſur lequel procès il avoit été rendu un Arrêt par ladite Cour le 30 Juin 1640, qui avoit déclaré ladite ſubſtitution ouverte au profit de Louis de Pelagrue, II. du nom, Seigneur de Montagudet. Il avoit épouſé, par acte paſſé au Château de Granel le 22 Novembre 1643, devant *Jean Caulet*, Notaire Royal de la Juriſdiction de Montdenart, noble Demoiſelle *Françoiſe de Montagut-de-Granel*, fille de noble *Jean-François*, Seigneur de Granel, & d'*Antoinette de Clermont*. Il obtint du Roi, le 10 Novembre 1651, une Commiſſion de Capitaine de Chevaux-Légers de nouvelle levée, teſta le 30 Décembre 1660, au Château de Montagudet, devant *Roux*, Notaire Royal de Lauzerte, & demanda d'être inhumé dans l'Egliſe de Montagudet, au tombeau de ſes prédéceſſeurs. Il laiſſa à ſon

épouſe l'uſufruit de tous ſes biens, tant qu'elle vivroit en viduité ; inſtitua ſon fils aîné héritier univerſel, & lui ſubſtitua, en cas de mort, ſes autres enfans, par ordre de primogéniture. De ſon mariage il eut : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Jacques, mentionné dans le teſtament de *Catherine du Fau*, ſon ayeule, du 15 Mars 1660, & légataire d'une ſomme de 2000 livres par celui de Louis, ſon pere, du 30 Décembre de la même année ; — 3. Jean-Gabriel de Pelagrue, mort au ſervice ; — 4. Gabriel, mort ſans poſtérité ; — 5. Marguerite, mariée avec *Marceau de la Gardelle*, Seigneur de Malherbe ; — 6. autre Marguerite, Religieuſe à Levignac ; — 7. Catherine ; — 8. & Marie de Pelagrue, mariée, ſans enfans, avec *N... de Roumegoux*. Tous ces enfans ſont légataires d'une ſomme d'argent par le teſtament de leur pere.

X. François de Pelegrue, I. du nom, Seigneur de Montagudet, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de *Catherine du Fau-de-Marnac*, ſon ayeule, & par celui de ſon pere, fut aſſigné, le 27 Juin 1666, à la Requête de Me *Nicolas Catel*, Commis à la recherche de la véritable & fauſſe Nobleſſe, pour produire ſes titres devant M. *de Rabaſtens*, Commiſſaire-Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant de Guienne : cette premiere maintenue eſt du 12 Octobre de ladite année 1666. Il en eut une ſeconde ſur Jugement rendu par M. *le Gendre*, Intendant de la Généralité de Montauban, le 20 Février 1700. Il avoit épouſé, par contrat paſſé ſous ſeing-privé le 12 Juin 1670, reconnu le lendemain devant *Bretoux*, Notaire Royal de la ville de Moiſſac en Querci, Demoiſelle *Marie de la Broue*, fille de *Blaiſe de la Broue*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de Dame *Jacqueline de Catelan*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2 & 3. Pierre & Jean, Prêtres & Bénéficiers du Chapitre de Moiſſac ; — 4. Charles, ancien Capitaine au Régiment du Maine, Infanterie, depuis Régiment d'Eu, ci-devant Gouverneur de Moiſſac en Querci, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1773 ; — 5, 6 & 7. trois filles ; la premiere, mariée à *N... de Veſins*, Seigneur de Charry en Querci ; la ſeconde, à *François de Montagut-de-Granel* ; la troiſieme, à *N... de Braſſac* ; — 8, 9 & 10. trois filles, Religieuſes, dont une à Toulouſe, & les deux autres à Lauzerte ; — & ſix autres filles, mortes ſans alliance.

XI. François de Pelegrue, II. du nom, Seigneur de Montagudet, épouſa, le 26 Novembre 1703, du vivant de ſon pere, qui ſigna ſon contrat de mariage au Château des Vignes, Paroiſſe d'Almairac, paſſé devant *Ribet*, Notaire Royal de Lauzerte en Querci, Demoiſelle *Eliſabeth de Lantron*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert & autres lieux, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur Général en la Généralité de Montauban, & de Dame *Marguerite de la Boiſſiere*. Il fit ſon teſtament olographe à Toulouſe, le 24 Février 1738, fit auſſi un codicille le 29 Juillet 1751, après le décès de ſon épouſe ; ordonna que ſon teſtament du 24 Février 1738 fut exécuté, & demanda d'être inhumé au tombeau de ſes prédéceſſeurs. De ſon mariage il a laiſſé : — 1. Arnaud-Sylvestre, qui ſuit ; — 2. Pierre, Prieur de Montagudet ; — 3. Charles, appellé *le Comte* de Pelegrue, Chef de Bataillon au Régiment d'Eu, aujourd'hui Nivernois, & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. Mathurin-Joseph, premier Factionnaire au même Régiment, & Chevalier de Saint-Louis, marié 1°. à Demoiſelle *de la Boiſſe*, en Querci ; & 2°. en 1774, à Demoiſelle *d'Eſcayrac* ; — 5. Françoise, mariée & veuve d'*Hyacinthe-Jean-Louis de Goreault*, Sieur du Mont, reçu Page du Roi, & mort Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, qui a laiſſé deux filles : — *Cécile de Goreault*, l'aînée, mariée à *N... de Teſtas*, Seigneur de Saint-Pantaléon & de Folmont ; — & *Madelene de Goreault*, mariée, en 1775, au Marquis *du Bois-de-la-Muſſe*, ancien Préſident à Mortier au Parlement de Rennes ; — 6, 7, 8 & 9. Marguerite, Marie, Angélique & Madelene de Pelegrue, nommées, ainſi que leurs freres, dans le teſtament de leur pere.

XII. Arnaud-Sylvestre de Pelegrue, Chevalier, Seigneur de Montagudet, en Agenois, & de Pern en Querci, ancien Capitaine au Régiment d'Eu, inſtitué

héritier universel par le testament de son pere, a épousé, par contrat sous seing-privé, passé au Château de Pern le 30 Janvier 1744, reconnu le 14 Décembre de la même année, devant *Pons*, Notaire Royal au Château de Montagudet, Juriſdiction de Lauzerte, Demoiſelle *Françoiſe des Lacs-de-Pern*, fille de *Jacques des Lacs-de-Pern*, & de *Jeanne d'Eſcayrac*, leſquels, en faveur de ce mariage, lui ont fait don de tous leurs biens meubles & immeubles, préſens & avenir, ſous la réſerve de l'uſufruit tant qu'ils vivroient. Ils ont de leur mariage :

XIII. François de Pelegrue, III. du nom, dit *le Marquis de Pelegrue*, Chevalier, né le 7 Septembre 1750, d'abord Aide-de-Camp dans le Régiment de Rouergue, dont son oncle, le Marquis *d'Arcambal*, eſt Colonel, & enſuite Capitaine de Dragons dans la Légion de Corſe en 1770, qui a épouſé, en 1772, Demoiſelle *N... de Barberie*, fille de *N... de Barberie*, Seigneur de la Motte à Eſtain près Saint-Denis. De leur mariage ſont iſſus : — un fils, mort ; — & une fille, née en Août 1774.

Les principales alliances de la Maiſon de Pelegrue ſont avec celles de *Salagnac-de-la-Motte-Fenelon*, de *Plas*, *Segondat*, *Timbrune-Valence*, *Montferrand*, *d'Eſtampes*, *Boſredon*, *Segur*, *Aſpremont*, *Caumont-de-la-Force*, *Foix*, *Durfort*, *Boiſſet-de-Montagudet*, *Fumel*, *Seguier*, *Saint-Félix-Moremont*, *Arpajon*, *Chateigner-de-la-Chateigneraye*, *du Fau-de-Marnac*, *Montagut-de-Granel*, *Clermont*, *la Broue*, *Lantron*, *Peuch*, en Périgord, *Cardaillac*, *Jouſſerand*, en Poitou, & pluſieurs autres diſtinguées.

Cette Maiſon eſt ſi illuſtrée, qu'on croit que *Marie d'Albret* ſœur d'*Alain*, Sire *d'Albret* (ſuivant une note du Généalogiſte des Ordres du Roi en 1775), fut ayeule de François de Pelegrue, & tante du Roi de Navarre ; & auſſi ayeule de *Jeanne d'Albret*, mere du Roi Henri IV. Les Pelegrue ont de tout tems porté les armes depuis le milieu du XI^e^ ſiécle, tant au ſervice des Rois d'Angleterre, ſouverains poſſeſſeurs de la Guienne, que ſous les Rois de France, auxquels ils ont été très-attachés.

Les armes : *d'azur, à la grue d'argent.*

* PELAPUSSINS, en Franche-Comté. Cette Famille tire ſon origine de la Comté de Bourgogne, où eſt ſituée la Seigneurie de Pelapuſſins.

Louis, Seigneur de Pelapussins, Damoiſeau, vivoit en 1350. Dans ſon teſtament du 6 Mai 1380, ſont nommés Gui ou Guyot, ſon fils ; & Jeanne, ſa fille.

Gui ou Guyot de Pelapussins, épouſa, 1°. le 21 Janvier 1380, *Jeanne de Tramelay*, fille de *Renaud*, Seigneur de Preſſilly & de Beaufort en Comté, & de *Guigonne de Montluel* ; & 2°. en 1410, *Agnès de Vaugrigneuſe*, fille *d'Errioſus*, Seigneur *de Vaugrigneuſe*, & de *Marguerite de Luyrieux*. Il eut du premier lit : — 1. Louis, mort ſans alliance ; — 2. Jacques, mort jeune, — 3. Guye, morte ſans avoir été mariée ; & du ſecond lit : — 4. Lancelot, qui ſuit ; — 5. Antoine, Chevalier ; — 6. & Antoinette, femme d'*André*, Seigneur *de la Vernée*.

Lancelot de Pelapussins, Damoiſeau, épouſa, en 1464, *Louiſe du Molard*, fille de *Guillaume*, Seigneur *du Molard*, dont :

Guillaume de Pelapussins, Ecuyer, qui teſta le 14 Août 1532. Il avoit épouſé, le 22 Février 1513, *Léonarde de Dortans*, Dame de Champagne en Comté, fille de *Louis*, & de *Jeanne de la Tonniere*. Il laiſſa pour enfans : — 1. Hilaire, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Religieux à l'Abbaye de Baume en Comté ; — 3. & Françoise, femme de *Claude de la Beyniere*, Seigneur dudit lieu, fils de *Claude*, & de *Marie Guido*, ſa premiere femme.

Hilaire de Pelapussins, Seigneur de Champagne, s'allia avec *Marguerite de la Teyſſonniere*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Feillens*. Elle teſta le 26 Juillet 1586, & laiſſa — Claude, qui ſuit ; — & Claudine, dont l'alliance eſt ignorée.

Claude de Pelapussins, Seigneur de Champagne, vivoit en 1603, avec *Guillemette*

*Guillemette de Grandchamp*, ſon épouſe, fille de *Jean*, dont il eut : — BENOÎT, qui ſuit ; — JEANNE-PHILIBERTE, & LOUISE.

BENOÎT DE PELAPUSSINS, Seigneur de Montrachier, rendit de notables ſervices à la Province de Breſſe, depuis l'ouverture de la guerre avec les Comtois, & épouſa, le 8 Mai 1618, *Jeanne de la Teyſſonniere*, fille d'*Antoine*, II. du nom, & de *Marguerite de Seyturier*. De ce mariage vinrent : — 1. CLAUDE-PIERRE, Capitaine au Régiment d'Uxel ; — 2. CLAUDE, Capitaine au Régiment de Tavannes ; — 3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment d'un de ſes freres ; — 4. & NICOLE.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont le armes ſont : *de gueules, à une fleur de lis d'or.*

PELET, en Artois : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1666, par M. *Colbert*, Intendant d'Amiens, de Soiſſons, d'Artois, &c. & qui a formé deux branches.

De la ſeconde eſt ANTOINE-JOSEPH-IGNACE PELET, Ecuyer, né le 27 Mai 1703, marié, par contrat du 10 Septembre 1739, avec *Marie-Joſephe-Alexandrine Mariſſal*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Avocat au Conſeil d'Artois, & de *Thérèſe-Joſephe Pariſis*, dont il a : — 1. ANTOINE-JOSEPH-CORNEILLE PELET, Ecuyer, né le 24 Octobre 1747 ; — 2. CHARLES-JOSEPH-ALEXANDRE, né le 20 Janvier 1749 ; — 3. PIERRE-JOSEPH-AMBROISE, né le 17 Avril 1750, & mort le 1 Août ſuivant ; — 4. IGNACE-GUISLAIN-JOSEPH, né le 13 Mars 1753 ; — 5. THÉODORE-MAXIMILIEN-JOSEPH, né le 2 Juin 1754 ; — 6. AMBROISE-XAVIER-JOSEPH, né le 30 Juillet 1755 ; — 7. MARIE-LOUISE-JOSEPHE, née le 8 Septembre 1744 ; — 8. & ANTOINETTE-JOSEPHE-ALEXANDRINE, née le 5 Mars 1746.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, & une bordure engrelée de même.* Cimier : *une lance avec un croiſſant d'or au bout.* Supports : *deux lions.* Voyez *l'Armorial de France, Reg. V, Part. II.*

PELET. *Voyez* NARBONNE-PELET.

PELLARD : Ancienne Nobleſſe du Poitou.

Dans les différentes Ordonnances de maintenue de pluſieurs branches connues, qui ſubſiſtoient lors des recherches, elle ne remonte qu'à OUDIN DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny, du Monceau, & de Lolainville, qui vivoit en 1400.

Il ne reſte aujourd'hui de la branche aînée que — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny, l'Epiardiere, le Bois-Lambert, &c. né à Touvois, Evêché de Nantes en Bretagne, le 15 Avril 1756 ; — 2. JULIE-THÉRESE, née le 14 Décembre 1755 ; — 3. LOUISE-FRANÇOISE, née le 20 Avril 1757 ; — 4. & ROSE-ELISABETH, née le 7 Avril 1758, demeurans à l'Epiardiere près Machecoul en Bretagne, tous enfans de HENRI-ALEXANDRE DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Montigny & de l'Epiardiere, & de Dame *Louiſe-Céleſte le Bœuf.*

Cette branche a été maintenue dans ſon ancienne nobleſſe le 10 Décembre 1667, par Ordonnance de M. *de Barentin*, Intendant & Commiſſaire du Roi à cet effet en Poitou ; par une autre Ordonnance du 9 Juillet 1699, rendue par M. *de Maupeou*, Intendant de la Généralité de Poitiers ; & par une troiſieme Ordonnance du 19 Mars 1715, rendue par M. *de Richebourg*, Intendant de la même Généralité de Poitiers. Ces Ordonnances ont été rapportées dans les preuves faites par HENRI-ALEXANDRE DE PELLARD, pour ſa réception de Page du Roi.

Il y a encore deux autres branches de cette Famille. De la premiere ſont — l'Abbé DE PELLARD-DE-MONTIGNY, Chanoine à Orléans ; — le Chevalier de PELLARD, ſon frere, retiré du ſervice ; — & une ſœur, enfans de CHARLES-JOSEPH DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Bray, mort en 1707, & de *Marie-Barthelemie Thuilliers*, Dame de Bonnée, morte à Orléans. Ledit CHARLES-JOSEPH étoit fils de BERNARD DE PELLARD, Chevalier, Seigneur de Bray,

Baron de Loury, vivant en l'Election de Pithiviers, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Ordonnance du 4 Juillet 1668, de M. *de Machault*, Intendant d'Orléans, reconnoiſſant pour couſins-germains BERNARD DE PELLARD, alors Lieutenant de Roi à Mouzon, depuis transféré à Metz, & PIERRE DE PELLARD, Lieutenant de Roi à Sedan. BERNARD DE PELLARD, Baron de Loury, épouſa, le 6 Février 1659, *Marie de Laigloux*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Goiville, & de *Marie de Gratemenil.*

De la troiſieme branche il ſubſiſte à Bernay, en Normandie, GASPARD-CHARLES DE PELLARD, fils de CHARLES-PIERRE DE PELLARD, mort en 1742, & d'*Anne-Thérese Arvillon de Sozay*. CHARLES-PIERRE étoit fils de CLAUDE-PIERRE DE PELLARD, Sieur du Portail, maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par Ordonnance des Commiſſaires-Généraux du Conſeil du 14 Février 1700, dans laquelle eſt détaillée la filiation, prouvée par les partages, Garde noble & autres actes concernant les biens de OUDIN DE PELLARD, tige des différentes branches de cette Famille; toutes piéces qui nous ont été communiquées, ainſi que les maintenues de nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes éployée de ſable, béquée & membrée de gueules; l'écu ſurmonté d'un caſque de Comte.* Cimier : *une aigle naiſſante éployée.* Supports : *deux aigles.*

* PELLENBERGH : Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juin 1655, en faveur de *Jean de Viſſekerke.*

PELLEPORC-DE-GOURDAS, en Limouſin. *Voyez* LAFITTE, *Tome VIII, p. 360 & ſuiv.*

PELLETIER (LE) : Famille originaire du Mans, illuſtre dans la Magiſtrature. Elle a pour auteur

PIERRE LE PELLETIER, vivant, en 1508, avec *Jeanne le Royer*, ſon épouſe.

La branche aînée a fini dans AUGUSTINE-HÉLENE LE PELLETIER, mariée à *Pierre Godart*, Marquis de Belbeuf, mort le 1 Juin 1742, & elle le 21 Août 1746.

De la ſeconde branche eſt ſorti, au cinquieme degré, CLAUDE LE PELLETIER, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, de montmélian, Morfontaine, &c. fils aîné de LOUIS, & de *Marie Leſchaſſier*, né le 28 Juin 1631, Conſeiller au Parlement de Paris en 1652, nommé Tuteur des trois Princeſſes filles de GASTON, Duc D'ORLÉANS; fait Préſident aux Enquêtes en 1662; Prévôt des Marchands de la Ville de Paris en 1668; Conſeiller d'Etat en 1673; Contrôleur Général des Finances & Miniſtre d'Etat en Septembre 1683, après la mort de M. *Colbert*, juſqu'en Septembre 1689; Préſident à Mortier en 1686; & Surintendant des Poſtes en 1691 : il ſe démit de tous ces emplois en 1697, pour vivre dans la retraite; mourut le 10 Août 1711, âgé de 80 ans, & fut inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épouſé, en 1656, *Marguerite Fleuriau*, veuve de *Jean de Fourcy*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & fille de *Charles Fleuriau*, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Marguerite Lambert*, ſa premiere femme. Elle mourut le 4 Octobre 1671, âgée de 33 ans, laiſſant dix enfans, ſçavoir : — 1. MICHEL, né le 14 Août, 1661, ſacré Evêque d'Angers en Novembre 1692, Evêque d'Orléans en Février 1706, mort le 9 Août de la même année; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. CLAUDE, mort, ſans alliance, en 1685; — 4. CHARLES-MAURICE, né le 23 Août 1665, Abbé de Saint Aubin d'Angers, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, mort le 7 Septembre 1731; — 5. FRANÇOISE, née le 15 Mars 1660, mariée, le 31 Janvier 1677, à *Jean-Pierre d'Argouges*, Seigneur de la Chapelle & de Fleury, Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Maître des Requêtes, & Conſeiller d'Etat, morte le 4 Janvier 1745; — 6. MARIE-MADELENE, mariée le 3 Avril 1684, à *Etienne d'Aligre*, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes & Préſident à Mortier du même Parlement, morte le 19 Septembre 1702; — 7 & 8. deux filles, Religieuſes à la Ville-l'Evêque, dont une Abbeſſe de Notre-Dame de Troyes en 1688; — 9

& 10. deux autres filles, Religieuſes à Hautes-Bruyeres, dont une Abbeſſe, en 1724, du Parc-aux Dames en Valois.

Louis le Pelletier, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, & de Montmélian, Avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1684, puis Conſeiller au Parlement de Paris; Préſident à Mortier en ſurvivance, le 28 Novembre 1689, en exercice en 1697; premier Préſident en Avril 1707, dont il ſe démit en Janvier 1712, mort le 31 Janvier 1730, avoit épouſé, 1°. le 29 Janvier 1688, *Geneviéve-Joſephe du Coskaër*, fille unique de *Joſeph du Coskaër*, Seigneur de Roſambo & autres Terres en Bretagne, morte le 10 Septembre 1693; & 2°. le 27 Décembre 1694, *Charlotte-Henriette le Mairat*, fille unique de *Jean-Jacques le Mairat*, Seigneur de Verville, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marie Sallé*. Du premier lit vint : — Louis, qui ſuit, & du ſecond il eut :

2. Jacques-Louis le Pelletier, Seigneur de Montmélian, de Morfontaine, &c. né le 25 Juillet 1700, Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Août 1719; Préſident des Requêtes du Palais en 1726; Préſident de la ſeconde Chambre des Enquêtes le 7 Janvier 1727, qui ſe démit en Avril 1738; a été fait Conſeiller d'honneur en 1741; & eſt mort le 9 Juillet 1770. Il avoit épouſé le 11 Avril 1726, *Marie-Louiſe Feydeau*, fille de *Henri Feydeau*, Préſident des Enquêtes, & de *Marie-Louiſe Croizet*, dont il a eu Louis le Pelletier, Seigneur de Morfontaine, né le 6 Avril 1730, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Septembre 1749; Maître des Requêtes en 1754; Intendant de la Rochelle en Juillet 1764, puis de Soiſſons en 1765. Il a épouſé, 1°. en Septembre 1754, *Catherine Charlotte du Cluzel-de-la-Chabrerie*, morte le 9 Décembre 1756, fille de *Léonard du Cluzel*, Fermier-Général, & de *Thérèſe Touzard*; & 2°. le 20 Septembre 1768, *N... de la Cropte-de-Bourzac*, fille de *François-Iſaac*, Seigneur de Belleville, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Conty*. Du premier lit eſt iſſue : — Louise Charlotte-Léonarde le Pelletier, née le 7 Mai 1756.

3. Charles-Étienne le Pelletier, Seigneur de Beaupré, né le 27 Juillet 1702, Conſeiller au Parlement le 28 Janvier 1722, Maître des Requêtes le 11 Septembre ſuivant; Intendant de Châlons en 1730; Conſeiller d'Etat en Janvier 1749, & premier Préſident du Grand Conſeil en 1753, pendant 4 ans. Il a épouſé, le 26 Février 1729, *Marie-Suſanne Robert-de-Cotte*, fille de *Jules Robert*, Intendant des Bâtimens du Roi, Directeur de la Monnoie des Médailles, & de *Suſanne de Launay*, dont : — un garçon, mort à ſix ans; — une fille, morte Religieuſe; — Louise-Susanne, née le 7 Décembre 1733, morte le 20 Février 1762, laiſſant des enfans de ſon mariage contracté le 10 Février 1755, avec Michel-Etienne le Pelletier, Baron de Saint-Fargeau, alors Avocat du Roi au Châtelet, depuis Avocat-Général au Parlement, & aujourd'hui Préſident à Mortier.

4. & Louise-Françoise, mariée, en Décembre 1726, à *Gabriel-Jacques de Salignac*, Marquis de Fenelon, Chevalier des Ordres, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Queſnoy, Ambaſſadeur en Hollande, mort de ſes bleſſures reçues à la bataille de Raucoux le 11 Octobre 1746, dont des enfans.

Louis le Pelletier, II. du nom, Seigneur de Roſambo, de Parach, &c. né le 11 Octobre 1690, fils de Louis le Pelletier, & de *Geneviéve-Joſephe du Coſkaër*, ſa premiere femme, fut d'abord Avocat du Roi au Châtelet, enſuite Conſeiller au Parlement en 1709; Préſident à Mortier le 17 Février 1712, premier Préſident le 20 Mai 1736; ſe démit en Septembre 1743; & eſt mort le 20 Janvier 1770. De *Thérèſe Hennequin-d'Ecquevilly*, qu'il avoit épouſée, le 28 Janvier 1717, & morte le 25 Février 1746, âgée de 58 ans; (fille d'*André Hennequin*, & de *Madelene-Thérèſe-Euphraſie de Marillac*), il a laiſſé : — Louis, qui ſuit; — & Françoise-Thérese-Martine, mariée, le 13 Juin 1741, à *Joſeph-Maurice-Annibal*, Comte *de Montmorency-Luxembourg*, morte le 15 Décembre 1750, âgée de 30 ans, dont une fille, mariée, en Décembre 1764, au fils du Duc *de Laval*.

Louis le Pelletier, III. du nom, Seigneur de Roſambo, Baron de Pouſſé, &c. né le 27 Octobre 1717, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Septembre 1735; Préſident à Mortier le 26 Juillet 1736, mort le 9 Août 1760, avoit épouſé, le 13 Mars 1738, *Marie-Claire-Aimée de Meſgrigny*, fille unique de *Jean-Charles de Meſgrigny*, Comte d'Aunay, Grand-Bailli d'Epée de Troyes, Lieutenant-Général & Commandant de Dunkerque, & de *Marie-Cécile Ragnier de Pouſſé*. Elle eſt morte, le 10 Juillet 1741, âgée de 43 ans, laiſſant : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Charles-Louis-David, Chevalier de Malte, né le 27 Octobre 1750; — 3. Marie-Louise-Martine, née le 20 Août 1748; — 4. & Louise-Marie, née le 25 Février 1753, morte le 27 Février 1758.

Louis le Pelletier, IV. du nom, Seigneur de Roſambo, &c. né le 2 Septembre 1747, Conſeiller au Parlement le 31 Août 1765, Préſident à Mortier le 12 Novembre ſuivant, a épouſé, le 30 Mai 1769, *Marguerite de Lamoignon*, née le 16 Février 1756, fille de *Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Maleſherbes*, ci-devant premier Préſident de la Cour des Aides, & depuis la fin de 1775, Miniſtre & Secrétaire d'Etat.

*Seigneurs des Fors & de Saint-Fargeau.*

Michel le Pelletier, Seigneur de Souzy, quatrieme fils de Louis, & de *Marie Leſchaſſier*, né le 12 Juillet 1640, Avocat du Roi au Châtelet en 1661, Conſeiller au Parlement le 23 Août 1666, Intendant de Franche-Comté en Février 1668, de Lille au mois de Juin ſuivant, Conſeiller d'Etat en 1683; Intendant des Finances en Janvier 1684; Directeur-Général des fortifications du Royaume en Août 1691; Conſeiller au Conſeil Royal des Finances en Octobre 1702, Honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres la même année; membre du Conſeil de Régence en Novembre 1715; mort Doyen du Conſeil-d'Etat, le 10 Novembre 1725, avoit épouſé en Août 1669, *Marie-Madelene Guerin*, morte le 21 Septembre 1691, & inhumée à Saint-Paul, fille d'*Etienne Guerin*, Seigneur des Fors, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Conſeiller d'Etat, & de *Marie Bruneau*, dont : — Michel-Robert, qui ſuit; — & Marie-Claude, morte le 15 Mai 1711, laiſſant des enfans de ſon mariage, contracté le 26 Février 1688, avec *Jacques-Etienne Turgot*, Seigneur de Souſmont, Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, puis Maître des Requêtes.

Michel-Robert le Pelletier, Seigneur des Fors & de Saint-Fargeau, né le 24 Avril 1675, Conſeiller au Parlement de Metz le 29 Avril 1695, au Parlement de Paris, le 3 Février 1696; Maître des Requêtes le 27 Février 1698, Intendant des Finances en ſurvivance le 20 Décembre 1700, titulaire en Juin 1701; Conſeiller d'Etat en Juin 1714; du Conſeil des Finances en Novembre 1715; du Conſeil de la Régence en Janvier 1719; Commiſſaire des Finances le 7 Juin 1720; Contrôleur-Général le 14 Juin 1726; Miniſtre d'Etat le 30 Décembre 1729, dont il ſe démit le 19 Mars 1730; Gouverneur & Grand-Bailli de Gien en Orléanois en Février 1729, mort le 11 Juillet 1740, avoit épouſé, le 12 Septembre 1706, *Marie-Madelene de Lamoignon*, morte le 8 Août 1744, âgée de 57 ans, fille de *Nicolas de Lamoignon*, Comte de Launay-Courſon, Conſeiller d'Etat, & d'*Anne-Louiſe Bonnin-de-Chalucet*, dont il a eu :

Anne-Louis-Michel le Pelletier, Seigneur de Saint-Fargeau, né en 1713, Avocat du Roi au Châtelet en 1732, Conſeiller au Parlement de Paris le 1 Avril 1735, mort le 4 Juillet 1739. Il avoit épouſé, le 21 Février 1735, *M... Charlotte-Marguerite*, fille d'*Etienne-~~Claude~~ d'Aligre*, Préſident à Mortier au Parlement, & de *Madelene-Catherine de Boivin de Bonnetot*, ſa troiſieme femme, de laquelle ſont iſſus : — Michel-Etienne, qui ſuit; — & Madelene-Charlotte, mariée, le 25 Avril 1754, à *Thomas-Alexandre-Marc d'Alſace-Henin-Liétard*, Prince de Chimay.

Michel-Etienne le Pelletier, ~~Baron de Saint-Fargeau, &c.~~ né le 10 Mars

Addition à la page 253 du Tome XI.

Ligne 6. après dont des enfans ajoutez entr'autres N... le Pelletier de Saint-Fargeau Président à Mortier au Parlement de Paris, charge dont il a fait Ses remercimens à Sa Majesté le 11. janvier 779.

1736, d'abord Avocat du Roi au Châtelet en 1754, puis Avocat-Général au Parlement de Paris le 6 Septembre 1757, & Préſident à Mortier en Août 1764, † a épouſé, 1°. le 10 Février 1755, Louise-Susanne le Pelletier de Beaupré, morte le 20 Février 1762, âgée de 28 ans, fille de Charles-Etienne le Pelletier, Seigneur de Beaupré, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Suſanne Robert de Cotte*, dont des enfans; & 2°. le 26 Décembre 1764, *N... Randon*, fille d'*Elie Randon-de-Maſſane*, Secrétaire du Roi, & Receveur-Général des Finances.

† mort à Paris le 6 Sept. avoit

Les armes : *d'azur, à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueules, & en pointe d'une roſe de même boutonnée d'or; le chevron accoſté de deux molettes d'éperon de ſable ſur la traverſe de la croix.*

PELLETIER-DE-LA-HOUSSAYE (le) : Famille originaire de Mantes, diſtinguée dans la Magiſtrature.

Martin le Pelletier, fils de Charles, & de *Marie Bouguier*, vint, ſur la fin du XVI^e ſiécle, s'établir à Paris, & fut Maître des Comptes. De ſon mariage avec *Marie Fayet*, fille de *Nicolas*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Diane Sublet*, il eut :

Nicolas le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Maître des Comptes en 1630, qui ſe maria avec *Catherine Vialart*, fille de *Michel*, Préſident des Enquêtes, Ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Charlotte de Ligny*, dont : — Jacques, qui ſuit; — & Nicolas, rapporté après ſon frere.

Jacques le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Janvier 1645, mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Marie Ardier*, fille de *Paul Ardier*, Seigneur de Beauregard, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Louiſe Ollier*.

Nicolas le Pelletier, II. du nom, frere puîné du précédent, Seigneur de la Houſſaye, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Février 1653, Maître des Requêtes le 9 Décembre 1660, mort le 10 Janvier 1674, avoit épouſé *Catherine le Picart*, morte le 2 Mars 1720, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Perigny, Maître des Requêtes, & de *Catherine Talon*, dont : — 1. Félix, qui ſuit; — 2. Claude-Henri, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & Catherine, morte le 16 Mai 1703, femme de *Michel Amelot*, Marquis de Gournay, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur en Eſpagne.

Félix le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye, Signy & Châteaupoiſſy, Conſeiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 26 Février 1687, Maître des Requêtes en 1690, Intendant de Soiſſons en 1697, de Montauban en 1699, d'Alſace en 1706, Conſeiller d'Etat en 1708, Chancelier & Garde des Sceaux du Duc d'Orléans, Régent du Royaume en Mars 1719; Contrôleur-Général des Finances le 10 Décembre 1720; Prévôt & Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint-Eſprit le 25 Mai 1721, donna ſa démiſſion de Contrôleur-Général en Avril 1722; mourut le 20 Septembre 1723, âgé de 60 ans, & fut inhumé aux Feuillans. Il avoit épouſé, le 13 Janvier 1687, *Marie-Madelene du Bois-de-Gueudreville*, fille de *Sébaſtien du Bois*, Maître des Requêtes, & Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie Thierſault*. Elle eſt morte le 21 Août 1746, âgée de 81 ans, laiſſant : — Félix-Claude, qui ſuit; — & Françoise-Catherine.

Félix-Claude le Pelletier-de-la-Houssaye, Seigneur de Signy, né le 5 Janvier 1692, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1715, Maître des Requêtes le 18 Mai 1719, Intendant des Finances en Mars 1722, Conſeiller d'Etat en Mai 1741, mort le 6 Décembre 1748, & inhumé aux Feuillans, avoit épouſé le 6 Novembre 1719, *Charlotte-Marie Lallemant-de-Lévignan*, fille de *Charles-Louis*, Receveur-Général des Finances & Fermier-Général, & de *Charlotte-Catherine Troiſdames*, dont : — 1. Claude-Jacques-Charles, qui ſuit; — 2. Madelene-Louise Charlotte, mariée le 3 Mai 1740, à *Paul-Eſprit de la Bourdonnaye de Bloſſac*, Maître des Requêtes, morte en Avril 1764, — 3. & Anne-Louise-Charlotte, mariée le 13 Décembre 1746, à *Cardin-Fran-*

*çois-Xavier le Bret*, Avocat-Général au Parlement de Paris, dont des enfans.

Claude-Jacques-Charles le Pelletier, Seigneur de la Houſſaye & de Signy, né le 26 Janvier 1726, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Août 1745, eſt mort Maître des Requêtes en 1750.

Claude-Henri le Pelletier, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine aux Gardes, ſecond fils de Nicolas le Pelletier, II. du nom, Maître des Requêtes, & de *Catherine le Picart*, épouſa *Eliſabeth-Michelle de Guiry*, morte le 27 Mars 1741, âgée de 70 ans, fille d'*André*, Marquis *de Guiry*, Seigneur du Perchay, & d'*Anne-Suſanne Lamy*. De ce mariage il a eu : — 1. Nicolas-Josse le Pelletier-de-la-Houssaye, Abbé de Hambie en Décembre 1720, mort le 28 Avril 1740, âgé de 44 ans; — 2. Michel, Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes, mort le 14 Mai 1737. Il avoit épouſé le 7 Février 1726, *Angélique du Gué*, fille de *François du Gué*, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Françoiſe de Pâris*; — 3. Paul-Augustin, mort à Paris le 18 Janvier 1722, âgé de 19 ans; — 4. & Claire-Elisabeth le Pelletier, mariée, en 1720, à *Alexandre-Edme le Riche*, Seigneur de Cheveigné, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

Les armes : *d'argent, au chêne arraché de ſinople, accompagné de trois roſes de gueules, deux aux côtés, & la troiſieme en pointe.*

PELLETIER-DE-MARTAINVILLE-D'ESTOUTEVILLE : Famille noble établie à Rouen depuis pluſieurs ſiécles, & qu'on croit originaire de Paris.

I. Jacques le Pelletier, Seigneur de Martainville, de Thionville, Hue-le-Prevoſt, du Queſnay, Eudemare, Eſtouteville, Saint-Aubin, Salmonville, Saint-Maclou de Folleville, la Pierre, de Lorray, du Thil-Edouart, la Vaquerie, Saint-Maurice, Saint-Remi, Boſcbeſtre, Pierreval, Maudetour, Vieuxmanoir, Montpoignant, Faucon-les-Angles, &c. épouſa, par contrat du 9 Août 1506, *Iſabeau l'Huillier*, fille d'*Euſtache l'Huillier*, Seigneur de Saint-Meſmin, Prévôt des Marchands de Paris. Voyez *Moréri* au mot *l'Huillier*, Edition de Paris 1725, *p.* 270 & 271. De ce mariage vinrent : — Jacques, qui ſuit; — & Richard, Seigneur de Martainville & autres lieux, marié à *Marguerite de Montmorency*, Dame d'Aumont, auteur de la branche des Seigneurs de Martainville, de laquelle nous n'avons nulle connoiſſance. Voyez *Moréri*, au mot *Montmorency*.

II. Jacques le Pelletier, II. du nom, Seigneur d'Eſtouteville, épouſa *Alienor l'Anglois de Motteville*, & eut pour fils,

III. Richard le Pelletier, qui fut fait priſonnier de guerre. Il obtint, en 1571, avec Richard, ſon oncle, Seigneur de Martainville, des Lettres-Patentes du Roi, qui leur permirent de changer leur nom de Pelletier en celui de Martainville, ſous lequel ils étoient plus connus. Il épouſa *Madelene de Marle*, fille de *Guillaume de Marle*, Seigneur du Tillay, dont, entr'autres enfans :

IV. Charles le Pelletier-de-Martainville, I. du nom, qui fut fait priſonnier de guerre avec ſon pere en 1595. Il fut reçu Ecuyer de la petite Ecurie en 1602, & épouſa, en 1616, *Anne du Metz*. Il obtint, en 1655, des Lettres-Patentes, en récompenſe de ſes ſervices, ſcellées *gratis*, par leſquelles le Roi érigea ſa Terre en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Eudemare*. De ſon mariage il eut :

V. Louis le Pelletier-de-Martainville, Capitaine aux Gardes-Françoiſes & Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié, 1°. en 1657, à *Adrienne de la Ferté*, veuve de *Robert Miron*, morte ſans enfans; & 2°. à *Anne de Mailly*, fille de *Philippe de Mailly*, Marquis d'Haucourt. *Voyez* Mailly. Il en eut, entr'autres enfans :

VI. Antoine le Pelletier-de-Martainville, qui fut Lieutenant-Colonel au Régiment du Maine, & épouſa, en 1695, *Marguerite Féry*, dont : —— 1. Charles, qui ſuit; — 2. Antoine-Joseph, Seigneur & Patron de Bierreville, & de Pierreval, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au

Régiment de Saint-Simon, âgé de 70 ans en 1769; —— 3. & MARGUERITE-ANGÉLIQUE, laquelle n'eſt point mariée.

VII. CHARLES LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, II. du nom, a ſervi dans la Maiſon du Roi, & a épouſé, par contrat du 20 Janvier 1740, *Marie-Louiſe-Pétronille de Brinon*, Dame d'Ourville, Meullers, Roſay, Vaudichon & autres lieux. De ce mariage eſt iſſu:

VIII. CHARLES-JÉRÔME LE PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, né le 25 Avril 1749, Marquis d'Eudemare, Baron Haut-Juſticier d'Ourville, Patron des Paroiſſes d'Eſtouteville, Vieuxmanoir, Saint-Aubin, Salmonville, Meullers, Roſay, &c. Il a ſervi en qualité de Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa premiere Compagnie; eſt connu, ainſi que ſes ancêtres, ſous le nom de *Marquis d'Eſtouteville*; & a épouſé, le 1 Septembre 1767, *Marie-Louiſe-Charlotte de Bailleul*, fille de *Charles-Pierre de Bailleul*, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, & de *N... de Brinon*. Voyez BAILLEUL.†

† De ce mariage il a un garçon et deux filles.

Ceux de ce nom ont leur ſépulture dans une Chapelle de la Paroiſſe de Saint Cande-le-Jeune à Rouen.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois beſans d'or.* Supports: *deux ſauvages.* Pour Deviſe: ADVERSIS MOVERI NEFAS.

PELLEVÉ: Ancienne Maiſon de la Province de Normandie, qui a donné un Cardinal, Archevêque Duc de Reims, dans NICOLAS DE PELLEVÉ, qui prit le parti de la Ligue contre HENRI IV, & mourut en Mars 1594, âgé de 77 ans. il étoit oncle d'Anne de Pellevé, mariée à François Auber, fils de Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Vertot, Aubert &c et de Catherine Coustain, Dame de Corneville & de Bléville

Cette Maiſon remonte à GUILLAUME DE PELLEVÉ, qui vivoit du tems de GUILLAUME *le Conquérant*, Roi d'Angleterre. —— JEAN DE PELLEVÉ, Seigneur d'Aubigny, vivoit en 1339. La branche aînée a fini à JEAN DE PELLEVÉ, Seigneur de Jouy & de Hauteville, dans le Comté de Valognes, qui vivoit en 1510, & ne laiſſa qu'un fils, — PIERRE DE PELLEVÉ, mort ſans alliance. Ses trois ſœurs, FRANÇOISE, ROBERTE & CHARLOTTE, furent ſes héritieres.

Les Seigneurs de Flers étoient d'une branche cadette, & deſcendoient de JEAN DE PELLEVÉ, II. du nom, quatrieme fils de THOMAS DE PELLEVÉ, I. du nom, & de *Guillemette d'Octeville*. Il ſervit ſous CHARLES VIII, dans les guerres contre les Anglois. — LOUIS DE PELLEVÉ, Comte de Flers, Baron de Larchant, Seigneur de Tracy & de Landelle, Vicomte de Condé-ſur-Noireau, mort le 23 Avril 1722, en deſcendoit au IX^e^ degré. Il avoit épouſé, au mois de Mars 1686, *Madelene-Angélique-Françoiſe de Gaureault-du-Mont*, décédée le 27 Septembre 1734, âgée d'environ 55 ans, dont il a eu:

HYACINTHE-LOUIS DE PELLEVÉ, Comte de Flers, Baron de Larchant, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri en 1718, Gouverneur de Meudon en ſurvivance de ſon ayeul maternel: il eſt mort en Avril 1736, ſans enfans de ſon mariage, contracté en 1724, avec *Marie-Angélique de la Chaize-d'Aix*, fille aînée & principale héritiere de feu *Antoine de la Chaize-d'Aix*, Capitaine des Gardes de la Porte de Sa Majeſté.

ANTOINETTE-JOURDAINE DE PELLEVÉ, héritiere du Comté de Flers, y a fait réunir la Baronnie de Larchant, & la Châtellenie de la Lande-Patry, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1737, enregiſtrées à Rouen. Elle eſt morte le 5 Février 1738, & a laiſſé des enfans de ſon mariage, contracté le 11 Juin 1717, avec *Philippe-René de la Motte-Ango*.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une tête humaine d'argent, chevelée d'or*, qui eſt DE PELLEVÉ; *& au 2 & 3 d'argent, ſemé de fleurs de lis de ſable*, qui eſt DE FAY.

PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comté Venaiſſin & en Dauphiné. Il eſt parlé de cette Famille noble dans le Dictionnaire des Gaules, ſous les noms de différentes Terres qu'elle poſſede; dans l'Hiſtoire héroïque de † le Supplément à.

la Nobleſſe de Provence, ~~*Tome II*~~, & nous en avons déja fait mention au *Tome VII* de notre premiere Edition, *p.* 352 *& ſuiv.*

Cette Famille, une des plus anciennes du Comté Venaiſſin, connue ſous le nom de SAINT-FERRÉOL, dont elle a long-tems poſſédé la Terre, a formé pluſieurs branches, dont la plupart ſont éteintes. Il en reſte deux au Comté Venaiſſin; l'une, des co-Seigneurs de la Garde-Paréol, de laquelle eſt l'Evêque actuel de Vaiſon; l'autre, des Seigneurs de la Coſte. Il y a encore une troiſieme branche des PELLISSIER, Seigneurs de Chavigny en Bretagne. Nous donnerons ci-après le précis de la filiation de ces trois branches. L'aînée étoit celle des Seigneurs *de Chavigny*, établie à Grenoble, & fondue, par une fille, dans la Famille de *Quenneville*, dont il ne reſte qu'une fille, vivante à Paris, qui eſt la Marquiſe *de Thorigny*.

La filiation de la Famille de PELLISSIER remonte à des tems reculés, où elle poſſédoit le Château de Pelliſſier, dans le Val de Bueire, *in Boriâ*. Il fut totalement détruit après 1330, ſur la fin du XIV^e^ ſiécle, par les *Vaudois*, ou par les gens d'armes du Comte *de Turenne*. On ne ſçait s'il avoit donné le nom à la Famille, ou s'il l'en avoit reçu. Le territoire porte encore le nom du *Quartier de Pelliſſier*, ainſi qu'il conſte par un acte ſolemnel de diviſion de territoire, entre les Communautés de la ville de Vaiſon & de Seguret, reçu par *Eſprit Balbi*, Notaire de Carpentras, le 4 Juin 1585, où on déſigne deux grandes pierres poſées pour bornes dans le *quartier de Pelliſſier*.

Ce Château étoit poſſédé en franc-aleu & en toute Juſtice; car dans les anciens titres du XIII^e^ ſiécle on l'appelle *Alodus de Pelliſſeriis* ou *Pelliſſeriorum, cum Turre, furno & tenemento in Boriâ*. On ſçait qu'alors les aleux étoient des Terres données en toute juſtice & en pleine propriété par les Princes, pour récompenſe des ſervices militaires.

I. La filiation ſuivie de cette ancienne Nobleſſe remonte à ROSTAING DE PELLISSIER, I. du nom, qui poſſédoit ce Château en 1220. Il fut marié avec Dame *Alymneſe*, que des titres poſtérieurs font préſumer être de la Maiſon de Mourmoiron (*de Murmurione*). Il en eut pour enfans: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. ROSTAING, Chevalier du Temple; — 3. ALYMNESE, mariée avec *Raimond de Beauvoiſin*; — 4. & CONSTANCE, femme de *Bérenger de Venaſque*.

II. BERTRAND DE PELLISSIER, Chevalier, ſe diſtingua dans les Croiſades & les autres guerres de ſon tems, paſſa en Afrique contre les Maures, à la ſixieme & derniere Croiſade de SAINT-LOUIS, à la ſuite du Comte ALPHONSE DE POITIERS, frere de ce Monarque; & ſe trouva au ſiége de Tunis en 1270. A l'occaſion de cette Croiſade, BERTRAND DE PELLISSIER teſta en 1268, fit ſes exécuteurs teſtamentaires noble GIRARD DE PELLISSIER, noble *Iſnard de Mourmoiron* & *Bertrand Atanulphi*, tous les trois Damoiſeaux. Il avoit épouſé Dame *Rixende de Maulſang*, d'une ancienne Maiſon, de laquelle il eut: — ROSTAING, qui ſuit; — RICHARD & RAOUL.

III. ROSTAING DE PELLISSIER, II. du nom, Damoiſeau, fut marié avec noble *Alaſacie de Meoillon*, & donna, en 1290, quittance de 4000 ſols Raimondois, qu'il avoit reçus de *Guidon* & *Raimond de Meoillon*, Damoiſeaux, freres de ſon épouſe, dont vint:

IV. BERTRANDET DE PELLISSIER, Damoiſeau, qui épouſa noble *Raimonde du Puymeras*, & fit, en 1330, une rémiſſion de ſes biens à ſa femme pour les rendre à ſes enfans; mais il réſerva pour ETIENNE DE PELISSIER, ſon fils aîné, le Château de Pelliſſier avec toutes ſes dépendances, *cum omnibus appenditiis ſuis*. Dans cet acte de rémiſſion, noble THEODIN DE PELLISSIER, & JEAN, ſon fils, qui y ſignent comme témoins, ſont qualifiés ſes parens, & ſubſtitués à ſes biens. BERTRANDET eut de ſon mariage quatre garçons, ſçavoir: — ETIENNE, qui ſuit; — JEAN; — THEODE; — & RAOUL, dont il n'eſt plus parlé.

V. ETIENNE DE PELLISSIER fit un établiſſement en Dauphiné, ſans aliéner les biens qu'il poſſédoit au Comté Venaiſſin & en la Principauté d'Orange; teſta en 1388, & laiſſa de ſon mariage avec noble *Dulcie de Roſans*: — 1. RODULPHE, qui

qui suit ; — 2. Jean, rapporté après son aîné ; — 3. Bertrand ; — 4. Jeanne ; — 5. Béatrix ; — 6. & Douce de Pellissier. Il y eut un partage de biens en 1418, entre Rodulphe & Jean de Pellissier, freres.

VI. Rodulphe de Pellissier eut pour sa part les biens du Dauphiné, & s'y maria avec *Dauphine de Remusat*. Les branches sorties de lui, & aujourd'hui éteintes, y ont possédé diverses Terres, tenu un rang distingué dans cette Province, y ont fait de très-belles alliances, & ont donné deux Evêques à l'Eglise d'Orange.

VI. Jean de Pellissier, frere du précédent, & second fils d'Etienne, est qualifié, dans l'acte de partage ci-dessus mentionné, *Servicus armorum Domini nostri Francorum Regis*, & dans d'autres, *Chevalier & Capitaine de* 100 *hommes d'armes*. Il épousa *Gabrielle du Puy-Montbrun*, & en eut :

VII. Thedin de Pellissier, qui se maria avec noble *Marie des Blancs*, dont : — 1. Claude, tige de la branche de Chavigny établie en Bretagne, & de celle dont descend la Marquise *de Thorigny*, qu'on dit éteinte, & avoir donné un Procureur-Général au Parlement de Dauphiné. De la branche établie en Bretagne étoit Georges de Pellissier, Seigneur de Chavigny, marié à *Françoise du Parc*, & déclaré *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Janvier 1671, au rapport de M. *de Lesrat*. Il portoit pour armes : *d'azur, au lion d'argent, & une bande d'or sur le tout* ; — 2. Guillaume, qui suit ; — 3. Marin, auteur de diverses branches établies à Tulette, à Orange & à Saint-Paul, qui sont éteintes ; — 4. & Jean. Ces quatre freres transigerent sur les biens de leur pere en 1486.

VIII. Guillaume de Pellissier suivit la profession des armes, servit sous les regnes de Charles VIII & de Louis XII ; & épousa *Clarette de Barbançon*, d'une ancienne Famille de Picardie. Leurs enfans furent : — Pierre, qui suit ; Etienne, Antoine & Marie.

IX. Pierre de Pellissier épousa, en 1529, *Madelene de Beudonis*, de laquelle il eut : — Claude, qui suit ; — & Jean, qui embrassa l'état ecclésiastique.

X. Claude de Pellissier se maria, en 1582, avec *Jeanne de Reymonis*, dont sortit :

XI. Elzéar de Pellissier, qui s'allia, en 1607, avec *Antoinette de Gaudebert*. Les enfans issus de ce mariage furent : — 1. Claude, Prêtre ; — 2. Michel, qui suit ; — 3. Antoine, tige des Seigneurs de la Coste, rapportés ci-après ; — & plusieurs filles.

XII. Michel de Pellissier épousa, en 1670, *Susanne des Jouberts*, d'une Famille noble du Languedoc, dont : — François, qui suit ; — & trois filles mariées.

XIII. François de Pellissier épousa, en 1705, Dame *Constance Duclaux*, de laquelle sont issus deux enfans vivans : — Joseph, qui suit ; — & Charles-François de Pellissier, Evêque de Vaison, dans le Comtat Venaissin.

XIV. Joseph de Pellissier-de-Saint-Ferréol, co-Seigneur de la Garde-Paréol, Auditeur honoraire de la Rote à Avignon, Président unique de la Chambre Apostolique du Comté Venaissin, a épousé, le 22 Juillet 1743, Dame *Marie-Marcelle-Siffreine-Françoise de Lopès*, des Marquis *de la Fare*, Baronne née du Saint-Empire Romain, par Diplôme de l'Empereur Ferdinand III, en date du † 29 Octobre 1642, dont, pour enfans vivans : — 1. Antoine-Jean-Batiste-Pierre, qui suit ; — 2. Marie-Jeanne-Catherine-Françoise, Religieuse au Couvent de la Visitation Sainte-Marie à Carpentras ; — 3. & Marie-Gabrielle-Madelene-Constance, non mariée en 1776.

XV. Antoine-Jean-Batiste-Pierre de Pellissier, dit *le Baron de Pellissier-Saint-Ferréol*, né le 23 Juin 1757, est Lieutenant au Régiment du Perche, Infanterie.

*Branche des Seigneurs de la Coste.*

XII. Antoine de Pellissier, troisieme fils d'Elzéar, & d'*Antoinette de Gaudebert*, épousa noble *Marie de Serre*, dont : — Pierre, qui suit ; — Anne,

mariée à noble *Eſprit de Brunel*, Seigneur de Vacheres; — & une autre fille, morte ſans alliance.

XIII. PIERRE DE PELLISSIER, Seigneur de la Coſte, eut d'*Anne-Marguerite de Martinel*, ſon épouſe: — ANDRÉ-AUGUSTIN, mort Prêtre; — JOSEPH-AYMARD, qui ſuit; — & quatre filles.

XIV. JOSEPH-AYMARD DE PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, Seigneur de la Coſte, veuf, en 1768, de *Marguerite-Félicité de Nanton*, qu'il avoit épouſée le 19 Mars 1744, a pour enfans: — AUGUSTIN-JOSEPH, qui ſuit; — & trois filles, MARIE-LOUISE-FÉLICITÉ, ANTOINETTE-MARIE-ANNE, & THÉRESE-PÉLAGIE, que nous ne croyons pas encore mariées.

XV. AUGUSTIN-JOSEPH DE PELLISSIER-DE-LA-COSTE, reçu, en 1768, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires, eſt Lieutenant-Aide-Major du Régiment Meſtre-de-Camp, Dragons, appellé *la Coſte*, depuis le mois d'Octobre 1775.

Il y a un Jugement d'Etat ſur l'ancienne nobleſſe de la Maiſon de PELLISSIER, en la Chambre des Comptes du Comté Venaiſſin, contre l'Avocat & le Procureur-Général, du 1 Juin 1756; & une Ordonnance de l'Intendant de Dauphiné ſur le même ſujet, rendue ſur le vû des piéces, du 12 Juillet 1757. Dans pluſieurs Brefs des Papes accordés en faveur des PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, ils ſont qualifiés *Nobiles viri*, avec le titre d'*anciens Barons de Saint-Ferréol.*

Cette Famille a donné deux Evêques d'Orange dans GUILLAUME & LOUIS DE PELLISSIER, oncle & neveu; un autre GUILLAUME DE PELLISSIER a été Evêque de Montpellier; & l'Evêque de Vaiſon, comme on l'a vu, eſt de cette Famille, qui a encore donné deux Chevaliers de l'Ordre des Templiers, dans ROSTAING & JEAN DE PELLISSIER: le dernier fut reçu en 1267, par *Roſſolin de Fos*, de Marſeille, Grand-Maître dudit Ordre. Ce JEAN DE PELLISSIER fut examiné, lors de la deſtruction de ſon Ordre, par les Commiſſaires, dans les Priſons de Niſmes, en 1310. On trouve un autre JEAN DE PELLISSIER-LA-ROQUE, qui fut reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ou de Rhodes en 1510, & un JACQUES DE PELLISSIER, reçu Procureur-Général au Parlement de Dauphiné le 1 Mars 1575.

Cette Famille a poſſédé les Terres de Pelliſſier, Saint-Ferréol, Valouſes, Eyrolles, la Baſtie-Coſte-Chaude, Curnier, Rocheblave, partie de celles de Condorcet & de Sahune, Saint-Tronquet, Montmirail, la Garde-Paréol, &c. Il y a des hommages de toutes ces Terres, où ils ſont qualifiés de *Nobles*, *Puiſſans*, *Généreux*, *Magnifiques*, *Chevaliers*, *Damoiſeaux*, & d'autres titres équivalens.

Outre les alliances rapportées dans cette Généalogie, elle en a encore avec les Maiſons des *du Puy-Rochefort*, des d'*Urre-Venterol*, des *Gramont-Vacheres*, aujourd'hui Ducs de Caderouſſe, des *Marcel*, des *Gandelin*, des *Pilles*, des *Villeneuve*, des *Bruyeres-Saint-Michel*, des Seigneurs *de Morges*, *de l'Epine-Ventavon*, des *Mages*, Seigneurs de Venſobres, des *Belon*, Seigneurs de Saint-Lambert & du Pegue, des *Montbel*, Seigneurs de la Recouſe, des *Retz de Briſſolles*, Seigneurs de Cheminade en Gévaudan, des *Serres*, Marquis de Gras, des *Brunel-Vacheres*, des Marquis *d'Angleſy*, Comtes de Matteville, des *Servants*, des *Valletons*, &c.

Les armes des deux branches qui ſubſiſtent, & dont on vient de donner la filiation, ſont: *d'or, au lion de ſinople, rampant, armé & lampaſſé de gueules, ſurmonté d'une étoile de gueules en chef.* Supports, *deux lions.* Cimier, *un lion iſſant.* Deviſe: VIRTUTE NON DOLO. Cri de guerre: STELLA DUCE.

## PEMBROCK, en Angleterre.

Les Comtes de ce nom ſont ſortis de l'ancienne Maiſon de CLARE, par GILBERT DE CLARE, Comte de Pembrock, ſecond fils de GILBERT II, Comte DE CLARE, & d'*Alix de Clermont*, en Beauvoiſis. Il ſuivit la Cour de HENRI I, Roi d'Angleterre, après le décès duquel il tint le parti d'*Etienne*, Comte *de Blois*, & mourut en 1148, laiſſant:

RICHARD DE CLARE, Comte de Pembrock, qui n'eut qu'un fils, mort jeune; — & ISABELLE DE CLARE, Comteſſe de Pembrock, mariée à *Guillaume Maréchal*,

ſurnommé *le Vieux*, qui fut, à cauſe d'elle, Comte de Pembrock. Sa poſtérité a fini à *Guillaume Maréchal*, dit *le Jeune*, qui n'eut qu'une fille, nommée *Baſilie de Clare-Pembrock*, mariée à un Seigneur Irlandois.

PENANCOET-DE-KÉROUALLE, en Bretagne : Cette Maiſon ſe nommoit anciennement *Penhoat* ou *Penhoët*, & étoit une des quatre premieres de l'Evêché de Léon, ſuivant l'ancien Proverbe, fort commun dans la Baſſe-Bretagne : *Antiquité de Penhoët, Vaillance de Chaſtel, Richeſſe de Kerman & Chevalerie de Kergournadec.*

François de Penhoat fut marié, le 10 Mai 1330, avec *Jeanne de Penancoët*, Dame de Kéroualle ; & en vertu d'une clauſe expreſſe de ſon contrat de mariage, ſes enfans prirent le nom & les armes de leur mere, que leurs deſcendans ont depuis conſervé.

Guillaume de Penancoet, Comte de Kéroualle, Seigneur de Kerboronné, de la Villeneuve & du Chef-du-Bois, Commandant de l'arriere-ban de l'Evêché de Léon, mourut en 1690. De *Marie Ploeuc-du-Timeur*, ſon épouſe, décédée au mois de Janvier 1709, il laiſſa

Louise-Renée de Penancoet-de-Kéroualle, Ducheſſe de Portſmouth en Angleterre, & d'Aubigny en France, morte à Paris le 14 Novembre 1734, âgée de 85 ans & 2 mois. Elle fut d'abord fille d'honneur de *Henriette-Anne Stuart*, premiere femme de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, qu'elle accompagna au voyage qu'elle fit en Angleterre en 1670.

Après la mort de cette Princeſſe, arrivée le 30 Juin de la même année, elle repaſſa en Angleterre, où elle fut faite d'abord fille d'honneur de Catherine de Portugal, Reine d'Angleterre, & enſuite Dame de ſon Palais. Charles II, Roi d'Angleterre, la créa Baronne de Petersfoild, puis Ducheſſe de Portſmouth en 1673 ; & à la priere de ce Prince, Louis XIV la créa Ducheſſe d'Aubigny en Berri, par Lettres-Patentes du mois de Décembre de la même année, enregiſtrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674, & en la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683. Par d'autres Lettres-Patentes du mois de Janvier 1684, cette Terre d'*Aubigny* fut encore érigée en ſa faveur ; mais ces dernieres Lettres ne furent point enregiſtrées. Ces piéces ſont rapportées dans le *Tome V* de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, article des Duchés non regiſtrés, *p.* 920. Elles ſont ſuivies de la Généalogie de la Maiſon de Penancoet. Il y a dans la ville d'Aubigny un Couvent de Religieuſes Hoſpitalieres, fondé par cette Ducheſſe *de Portſmouth*, qui a laiſſé pour fils — *Charles*, Duc *de Richemont* & de Lenox, Pair d'Angleterre.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de Bretagne le 8 Juin 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, cette Maiſon fut déclarée *noble d'ancienne extraction*, & Guillaume de Penancoet, qui vivoit alors, fut maintenu dans ſa qualité de *Chevalier.*

Cette ancienne & illuſtre Maiſon portoit pour armes : *faſcé d'argent & d'azur, de ſix piéces.*

* PENES (des), en Provence, Diocèſe de Marſeille : Terre qui a été poſſédée par les Comtes *de Provence*, auſſi long-tems que leur Comté.

Charles, Duc du Maine, le dernier de ſes Souverains, la démembra, par l'inféodation de la Terre de Septemes, qu'il fit en faveur de *Jamone Merciere* & de *Baſque d'Arhuc*, ſon mari, en 1481, ſous la réſerve de la cenſe de ſix émines de bled. Cette inféodation eut lieu peu de jours avant la mort du même Charles.

Par le teſtament qui réunit à jamais la Provence à la Couronne de France, Charles du Maine légua à *François de Luxembourg*, ſon couſin-germain, la Vicomté du Martigues, avec les Terres des Penes & de Châteauneuf. C'eſt de ce même *François*, ou de ſon fils, qui portoit apparemment le même nom, que *Charles Vento*, Viguier de la ville de Marſeille, acquit la Terre *des Penes* le 28

Décembre 1552. Elle eſt encore poſſédée par la même Famille, & a été érigée, par Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1678, regiſtrées à Aix le 18 Mars 1682, en *Marquiſat*, en faveur de *Louis-Nicolas Vento*, Baron de Peyruis, &c. Diction. des Gaules, *Tome V*, *p.* 614. Voyez VENTO.

* PENTHIÉVRE : Comté qui fut d'abord poſſédé par les cadets des anciens Comtes *de Bretagne*, juſques vers l'an 1235, qu'il fut confiſqué ſur HENRI II, Comte de Penthiévre, & donné, par le Duc *Pierre*, à ſa fille *Yolande*, en la mariant avec *Hugues* XI, dit *le Brun*, Sire de Lezignem, Comte de la Marche & d'Angoulême.

Il revint à la Maiſon de Bretagne, & fut, en 1287, le partage de *Gui de Bretagne*, marié à *Jeanne d'Avaugour*, fille aînée & principale héritiere de *Henri*, IV. du nom, Baron d'*Avaugour*, & de *Jeanne de Harcourt*, dont une fille, nommée — *Jeanne*, Ducheſſe *de Bretagne*, Comteſſe de Penthiévre, qui fut mariée, le 4 Juin 1337, à *Charles de Blois*, ou *de Châtillon*, dit *le Saint*, tué au combat d'Auray le 24 Septembre 1364, en diſputant le Duché contre *Jean de Bretagne*, dit *de Montfort*, ſon compétiteur.

Sa poſtérité a joui du Comté de *Penthiévre*, juſqu'en 1437, que *Nicole de Bretagne*, héritiere de *Jean de Bretagne*, Comte de Penthiévre, ſon oncle, porta ce Comté dans la Maiſon de *Broſſe*, par ſon mariage avec *Jean de Broſſe*, Seigneur de Saint-Severe. Leur petit-fils, *Jean de Broſſe*, IV. du nom, Comte de Penthiévre, Duc d'Eſtampes, mourut en 1566, ſans enfans d'*Anne de Piſſeleu*, Ducheſſe d'Eſtampes. *Charlotte de Broſſe*, dite *de Bretagne*, ſa ſœur, mariée à *François de Luxembourg*, Vicomte de Martigues, hérita de ſes biens. C'eſt ainſi que le Comté de Penthiévre a paſſé dans la Maiſon de *Luxembourg*. C'eſt en faveur de *Sébaſtien de Luxembourg*, leur fils, & de ſes hoirs, tant mâles que femelles, que ce *Comté* fut érigé en *Duché-Pairie*, en Septembre 1569, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES IX, enregiſtrées au Parlement la même année.

*Penthiévre* eſt une grande Terre compoſée de quatre membres principaux, ſçavoir : *Guingamp*, qui en eſt la Capitale, dans l'Evêché de Tréguier, *Lambale*, *Moncontour* & *la Roche-Eſnard*, dans le Diocèſe de Saint-Brieux, à quoi ſont joints tous les droits & devoirs d'entrée ſur toutes les boiſſons & marchandiſes qui entrent par la Manche ou par la grande Mer, & qui enſuite ſont tranſportées dans les Territoires, Ports, Havres, Villes & autres lieux, entre les rivieres de Coueſnon & Arguenon ; excepté cependant les marchandiſes qui entrent à Saint-Malo, & même celles qui en ſortent, à moins qu'elles ne ſoient tranſportées de Saint-Malo dans les Pays entre Coueſnon & Arguenon.

*Marie de Luxembourg*, fille & héritiere de *Sébaſtien de Luxembourg*, tué au ſiége de Saint-Jean-d'Angely, porta le Duché de *Penthiévre* à ſon mari *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur. — *Françoiſe de Lorraine*, leur fille unique & héritiere, épouſa CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme, fils naturel & légitimé du Roi HENRI IV, à qui elle porta les biens de ſes pere & mere. Le Duc *de Vendôme* mourut en 1665, & elle en 1669.

LOUIS DE BOURBON, Duc de Vendôme, leur fils, étant mort auſſi en 1669, le Duché-Pairie de Penthiéve, fut démembré, & cette Terre vendue à MARIE-ANNE DE BOURBON, légitimée de France, veuve de LOUIS DE BOURBON, Prince de Conty, qui la revendit à LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouſe, légitimé de France, en faveur duquel, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, elle fut de nouveau érigée en *Duche-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1697, enregiſtrées au Parlement en 1698.

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, ſon fils, Duc de Penthiévre, Pair de France, premier Baron de Bretagne, né le 16 Novembre 1725, la poſſede aujourd'hui. Il a été fait Amiral de France en Janvier 1734; nommé Chevalier de la Toiſon-d'Or le 27 Avril 1738, reçu le 27 Janvier 1740, Chevalier des Ordres, le 1 Janvier 1742, reçu le 2 Février ſuivant. Il eſt Lieutenant Gé-

néral des Armées du Roi, Colonel & Meſtre-de-Camp de deux Régimens de ſon nom; & eſt veuf depuis le 30 Avril 1754, de *Marie-Théreſe-Félicité d'Eſt*, ſœur aînée de Madame la ~~Comteſſe de la Marche~~ Princeſſe de Conti, dont :

Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, Prince de Lambale, Grand-Veneur de France, mort âgé de 20 ans, 8 mois, le 6 Mai 1768. Il avoit épouſé, par procuration à Turin le 17 Janvier 1767, *Marie-Thereſe-Louiſe*, Princeſſe *de Carignan*, quatrieme fille de *Louis-Victor-Amédée-Joſeph de Savoie*, Prince de Carignan, & de *Chriſtine-Henriette de Heſſe-Rhinfels*. Elle a été nommée, en 1775, Intendante de la Maiſon de la Reine.

Et Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, née le 13 Mars 1753, mariée, le 5 Avril 1769, à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, Duc de Chartres. *Voyez* Orléans.

Le Duc *de Penthiévre* porte : *de France, au bâton de gueules, péri en barre.* La Couronne Ducale *ſurmontée d'une ancre*, marque de la dignité de Grand-Amiral de France.

PEPIN-DE-BOISHERPIN : Famille noble, dont étoit

Madelene-Perrine Pepin-de-Boisherpin, fille unique de Pierre, Vicomte de Boisherpin, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & petite-fille de Jean Pepin, Maître des Comptes à Paris, laquelle épouſa, le 24 Juillet 1738, *Claude-François de Renouard*, Comte de Fleury, dont elle fut la ſeconde femme. *Voyez* Renouard.

* PEQUIGNY, en Picardie. C'eſt à cette Seigneurie qu'eſt attaché le Vidamé d'Amiens.

Elle appartient, depuis pluſieurs ſiécles, à une branche de la Maiſon d'*Albert*, qui eſt celle de *Chaulnes*. C'eſt même en faveur de cette Branche que la Terre de *Péquigny* a été érigée en *Duché* en 1762. Le Duc de Pequigny actuel, *Louis-Joſeph-Marie d'Albert-d'Ailly*, fils unique du feu Duc *de Chaulnes*, & Duc de Chaulnes après ſon pere, né le 18 Novembre 1741, a épouſé ſa couſine, fille du feu Duc *de Chevreuſe*, Gouverneur de Paris. *Voyez* Albert.

* PERCHE : Petite Province maintenant compriſe dans le Gouvernement du Maine, qui a eu ſes Comtes, iſſus de ceux d'Alençon.

*Warin* ou *Guerin*, Seigneur de Domfront, de Mortagne & de Nogent, l'un des enfans de *Guillaume*, I du nom, Comte *d'Alençon* & de Belleſme, fut la tige des Comtes *du Perche* : il vivoit au commencement du XI^e^ ſiécle. —— *Rotrou*, II. du nom, Seigneur de Mortagne, premier Comte du Perche, paſſa en Eſpagne, pour combattre les Sarraſins en 1089. —— *Thomas*, Comte *du Perche*, Seigneur de Nogent-le-Rotrou, continua le bâtiment de l'Abbaye des Clerets, commencé par ſa mere. Commandant l'armée du Prince Louis de France, il aima mieux ſe faire tuer que de ſe rendre priſonnier à la bataille de Lincoln, donnée le 19 Mai 1217. Il ne laiſſa point d'enfans.

De ces anciens Comtes *du Perche*, ſont ſortis les Vicomtes *de Châteaudun*, par *Hugues de Mortagne*, ſecond fils de *Rotrou* I, Vicomte *de Châteaudun*, qui eut ce Vicomté en partage, dont ſa poſtérité prit le nom. *Geoffroi*, IV. du nom, dernier Vicomte *de Châteaudun*, partagea ſes biens entre ſes deux filles, avant de ſuivre Saint-Louis en ſon voyage de la Terre-Sainte en 1248.

*Yvon de Belleſme*, troiſieme fils de *Yves*, Comte *d'Alençon* & de Belleſme, eſt cru avec quelque eſpéce de probabilité, tige des Seigneurs *de Châteaugontier* : il vivoit en 1037. Le dernier de ces anciens Seigneurs eſt *Jacques*, Seigneur *de Châteaugontier*, mort avant 1263, lequel ne laiſſa que deux filles, *Renaud de Châteaugontier*, ſon fils, étant mort jeune.

Les Comtés de Mortagne & du Perche furent réunis à la Couronne, par Louis VIII. En 1296, ils firent partie de l'apanage de Charles de France, Comte de Valois, dont le deuxieme fils, Charles II de Valois, les eut en par-

tage en 1326, avec celui d'Alençon ; & par l'extinction de ſa poſtérité, en 1525, il ont été réunis à la Couronne.

PERCY : Noble & ancienne Maiſon, qui tire ſon origine de

MAINFRED DE PERCY, lequel vint de Dannemarck en Normandie, avant l'expédition du fameux ROLLON dans ce pays-là. GUILLAUME & SERLON DE PERCY, accompagnerent GUILLAUME *le Conquérant*, en Angleterre, l'an 1066. Les Seigneurs DE PERCY ont tenu un rang diſtingué à la Cour des Rois d'Ecoſſe & d'Angleterre : pluſieurs, ſous les derniers regnes, ont été Chevaliers de l'Ordre de la Jarretiere, & Comtes de Northumberland. Cette branche s'eſt éteinte, en Angleterre, ſur la fin du ſiécle paſſé.

ALGERNON, Baron de PERCY, X^e Comte de Northumberland, fait Chevalier de la Jarretiere, par le Roi CHARLES I, & Grand-Amiral d'Angleterre, puis Duc de Northumberland, mourut le 13 Octobre 1668, ne laiſſant qu'un fils : — JOSSELIN, qui lui ſuccéda dans ſes biens & dignités, & mourut le 21 Juin 1670. Il eut un fils, mort jeune, & une fille : — ELIZABETH DE PERCY, mariée, 1°. en 1679, à *Henri Cavendish*, Comte d'Ogle ; & 2°. en 1682, à *Charles Seymour*, Duc de Sommerſet.

Il y a en Normandie une branche de cette Maiſon, qui ſubſiſte en la perſonne d'ANTOINE-GUILLAUME DE PERCY, Seigneur de Monchamps, Baron de Montchauvet, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Toſcane, marié le 3 Mars 1710, à *Françoiſe du Puy-d'Igny*, fille de *François*, Seigneur de Boſmarſas, & de *Charlotte de Selve*, dont des enfans.

Les armes de PERCY-DE-MONCHAMPS ſont : *de ſable, au chef endenché d'or.*

PERENNO (DU) : Famille de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. II. Part. II.*

FRANÇOIS DU PERENNO, Seigneur de Penvern, & de Perſquen, dans l'Evêché de Vannes en Bretagne, fut tué en 1666, Capitaine de la Compagnie de ſoixante Cavaliers, faiſant la cinquieme Compagnie du ban de l'Evêché de Vannes ; ce qui fait une grande preuve de ſa qualité. Sa Majeſte ayant établi à Rennes une Chambre pour la recherche de la Nobleſſe, il y fut déclaré *noble & iſſu d'extraction noble*, avec pouvoir aux aînés de prendre la qualité de *Meſſire* & de *Chevalier*, par Arrêt du 11 Avril 1669, ſur les titres qu'il produiſit alors, qui remontent le nom de PERENNO juſqu'en l'an 1376 ; mais dont M. *d'Hozier* ne donne une filiation ſuivie que depuis GUILLAUME DU PERENNO ou le PERENNOU, ſon ſeptieme ayeul, qui vivoit en 1426.

FRANÇOIS DU PERENNO fut marié, en 1659, avec *Marie-Madelene des Cartes*, fille de *Pierre des Cartes*, Seigneur de Bretailliere, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marguerite de Chohan-de-Coetcandec*. Il en eut entr'autres enfans :

JOACHIM DU PERENNO, Seigneur de Penvern, qui épouſa en 1693, *Marie-Anne le Diouguel*, Dame de la Terre de Kerjan, dont ſont nés : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PAUL-ROMAIN.

FRANÇOIS DU PERENNO, II. du nom, Seigneur de Penvern & de Perſquen, épouſa, par contrat du 23 Juin 1721, *Théreſe-Fortunée du Bahuno*, Dame de Kerolain, fille puînée de *Guy du Bahuno*, Seigneur de Kerolain, de la Demi-Ville & de Quermadehoye, & de *Théreſe du Vergier*.

JACQUES-FRANÇOIS DU PERENNO, leur fils, né en 1723, a été reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 18 Novembre 1739, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'argent, accompagnée de trois poires d'or, tigées & feuillées de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe, les queues en haut.*

* PÉRIGNAN : *Baronnie* en Languedoc, érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Fleury*, en Mars 1736, en faveur de

JEAN-HERCULE DE ROSSET, Marquis de Rocozel, fils de BERNARDIN DE

ROSSET, & de *Marie de Fleury*, sœur du feu Cardinal de ce nom. *Voyez* ROSSET DE FLEURY.

* PÉRIGNY, en Bourgogne. Seigneurie possédée par la Famille de GAGNE. Voyez la Généalogie, *Tome VII, p. 4 & suiv.*

* PÉRIGORD : Province de France, avec titre de *Comté*, située entre le Limousin, l'Angoumois, la Saintonge, le Querci & l'Agenois : sa Capitale est Périgueux. Elle a eu autrefois ses Comtes particuliers.

*Archambaud*, IV. du nom, dit *le Vieux*, Comte de Périgord, perdit ce Comté par confiscation, pour crime de félonie, le 17 Avril 1398. CHARLES VI donna, le 24 Janvier 1399, le Comté de Périgord à son frere, LOUIS DE FRANCE, Duc d'ORLÉANS, pour en jouir, par augmentation d'apanage, & le tenir en *Pairie*. CHARLES, Duc D'ORLÉANS, son fils, le vendit, le 4 Mars 1437, 16000 réaux d'or, pendant sa prison en Angleterre, à *Jean de Bretagne*, Comte de Penthiévre : ce dernier mourut sans enfans. *Guillaume de Bretagne*, son frere, Vicomte de Limoges, laissa, entr'autres enfans : *Françoise de Bretagne*, Vicomtesse de Limoges & Comtesse de Périgord, qui, de son mari, *Alain*, Sire *d'Albret*, laissa — *Jean d'Albret*, Comte de Périgord, marié à CATHERINE DE FOIX, Reine de Navarre, dont vint : — HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, Comte de Périgord. — Sa fille, JEANNE, Reine de Navarre, Comtesse de Périgord, épousa, ANTOINE DE BOURBON, dont elle eut : — HENRI IV, qui réunit, au Domaine de la Couronne, le Comté de *Périgord*.

Les armes des anciens Comtes de Périgord étoient : *de gueules, à trois lions d'or couronnés.*

Les Princes de Chalais, du nom de *Taleyrand*, qui y rapportent leur origine, portent les mêmes armes. Entre 1398 & 1437, les Princes D'ORLÉANS possédant le Périgord, avoient pour armes, dit-on : *semé de France, au lambel d'argent.*

PERONNE, en Picardie. Des anciens Seigneurs DE PERONNE, sont sortis les Seigneurs DE HAMEL-BELLENGLISE-DE-GRAND-RULLECOURT, en Artois, comme on le verra ci-après.

I. ROBERT DE PERONNE est qualifié fils de *Bernard*, Comte *de Senlis*, dans le traité des Nobles de la Maison de *Coucy*, par *François de Lalouette*. Il étoit Seigneur en partie de la ville de Peronne, de Bray-sur-Somme & de Capy en 1028. Dans plusieurs Chartes des Comtes *de Vermandois*, il est qualifié *Prince de Peronne*. Selon *Claude Hemeré*, dans son *Auguste de Vermandois, p. 112*, il comparut en 1035, comme *Prince de Peronne*, sous le Comte *Othon*, Comte *de Vermandois*, avec les illustres personnages de ce Comté, & ses trois fils, — EUDES DE PERONNE, Châtelain ou Gouverneur de Saint-Quentin, mentionné ci-après ; — ROBERT, dont nous allons parler d'abord ; — & YVES, Châtelain de Nesle. Leur pere fit approuver, en 1028, par ROBERT, Roi de France, la restauration de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, porte l'*Histoire de la Maison de Bethune*, par *André du Chesne, p. 95.* &, avec deux de ses fils, ROBERT & YVES, il confirma, en 1040, la donation qu'il y fit, dit *Claude Hemeré, p. 112.* Sa femme est nommée *Adelise*, dans divers titres. Voyez les *Antiquités de Saint-Quentin ; p. 112*, par le même Auteur.

ROBERT DE PERONNE, II. du nom, fut apanagé de la Seigneurie de Peronne, parce qu'EUDES, son frere aîné, mourut du vivant de son pere. Il fut aussi Seigneur en partie de Bray-sur-Somme & de Capy, selon l'*Histoire de la Maison de Bethune, p. 95, 96 & 97*, & n'est plus nommé que *Comte de Peronne* dans différentes Chartes. Il eut deux enfans : — EUDES, qui se fit Religieux en l'Abbaye de Cluny, & fut ensuite Prieur de Longpont ; — & ADELISE, héritiere de son frere, & femme de *Robert*, IV. du nom, surnommé *le Gros*, Seigneur *de Bethune*, auquel RAOUL, Comte de Vermandois, de la Maison Royale de

France, reprit, en 1106, la Seigneurie de Peronne ; mais il la rendit aux descendans d'Eudes, dont nous allons parler.

II. Eudes de Peronne, fils aîné de Robert, I. du nom, & d'*Adeliſe*, ſon épouſe, fut apanagé de la Châtellenie de Saint-Quentin, & de pluſieurs autres Terres, titre que ſes deſcendans ont toujours porté, mourut du vivant de ſon pere, & laiſſa ; — Roger, qui ſuit ; — & Hugues, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin.

III. Roger, Châtelain de Peronne, ſe trouve ainſi qualifié dans une Charte rapportée dans le *Gallia Chriſtiana*, *p.* 1105, & dans différens titres de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin près de Peronne. Il eut pour fils :

IV. Pierre, Châtelain de Peronne, Seigneur de Bray-ſur-Somme, de Capy & de Clery, qui, ſelon le *Gallia Chriſtiana*, *p.* 1105 & 1109, vivoit en 1170. Il fut pere de

V. Gautier, Châtelain de Peronne, Seigneur de Bray ſur-Somme, de Capy, Clery, Freſne, Jumencourt & Baireſy : il fut auſſi Châtelain de la Ville de Braine, dit l'*Hiſtoire de Hainaut*, par *Michel de Lewarde*, Prêtre de l'Oratoire, *Tome III*, *Liv.* 7. En 1185, au tems de Pâques, la tréve entre le Roi de France & les Comtes *de Flandres* n'étant pas encore finie, une affaire fâcheuſe la fit rompre ; & Gautier, Châtelain de Peronne, rendit hommage au Roi de France du Château de Braine, qui relevoit du Comte *Philippe*, en qualité de Comte de Vermandois ; mais celui-ci vint pour en faire le ſiége, & Philippe Auguste, pour s'oppoſer à ſes entrepriſes & défendre cette Place, vint camper à Bonneville-ſur-Somme. Ce fut en 1210, que Gautier, Châtelain de Peronne, vendit, au Roi Philippe-Auguste, la ville de Bray-ſur-Somme, & eut en échange les Terres de Boucly ou Boely & Hamel. Cette vente eſt rapportée dans l'*Hiſtoire de la Maiſon de Bethune*, *p.* 160. Il eut pour enfans : — Jean, qui ſuit ; — & Lupart, auteur de la branche des Seigneurs de Hamel, &c. rapportée ci-après.

VI. Jean, Châtelain de Peronne, I. du nom, épouſa *Eliſabeth de Lille*, qui devint héritiere de cette Châtellenie : il mourut peu de tems après ſon mariage, & laiſſa Jean, qui ſuit. Voyez *Vander Haer*, Auteur de l'*Hiſtoire des Châtelains de Lille en Flandres*, *Liv.* 2. *p.* 199.

VII. Jean de Peronne, II. du nom, étoit mineur, lorſque Lupart, ſon oncle, exerça pour lui, en 1210, la Châtellenie de Peronne, ſous le titre de *Gouverneur de la Ville de Peronne*, ainſi qu'il réſulte des Archives de la Maiſon de Hamel-Bellenglise, dépoſées au Château de Grand-Rullecourt en Artois. Il y eſt fait mention que les habitans de Peronne, charmés de la douceur & de la juſtice de Lupart, lui éleverent, en ſon honneur, une tour dans le Château de Peronne. Jean de Peronne, II. du nom, ſon neveu, Châtelain de Peronne, & de Lille, par ſa mere, devenu majeur, vendit à *Guillaume de Longueval*, ſa Châtellenie & Seigneurie de Peronne ; mais le Roi Saint-Louis la retira de ſes mains & l'acheta en 1266. C'eſt ce que nous apprennent l'*Hiſtoire de* Saint-Louis, & celle *de la Maiſon de Bethune*, *p.* 161 *des preuves*. Il ne paroît pas que Jean de Peronne, II. du nom, ait été marié : ainſi la branche aînée de cette Maiſon a fini dans ſa perſonne. Elle portoit pour armes : *de gueules, au chef d'or.*

*Seconde Branche, Seigneurs de* Hamel, *&c.*

VI. Lupart, (fils puîné de Gautier, Châtelain de Peronne), apanagé des Terres de Boucly ou Boely & de Hamel, que ſon pere avoit eues en échange, du Roi Philippe-Auguste, fut auſſi Seigneur de Clery, de Chaulne, de Freſne, Jumencourt & de Baireſy. Il prit le nom de Hamel, que ſa poſtérité continue de porter. On ſçait, qu'en 1223, les familles commencerent d'avoir des ſurnoms héréditaires, & les Seigneurs & Gentilshommes les prenoient le plus ſouvent des Terres qui leur étoient tombées en partage. C'eſt le ſentiment des plus célebres Hiſtoriens François, entr'autres de *Mezeray*. Lupart de Ha-

MEL se trouva, en 1214, à la bataille de Bouvines, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & il y fit de si belles actions de guerre, qu'il chargea ses armes *de trois molettes d'éperon de sable à cinq pointes*; qui sont *à enquérir*, ainsi qu'on le voit dans la *Science Héraldique*, par *Ulson de la Colombiere*. Ses enfans furent : — GERARD, qui suit; — & HUGUES, partagé des terres de Boely, Chaulne & en partie de Hamel, auteur d'une branche éteinte dans la Maison des Seigneurs *de Manancourt* & *de Brimeu*.

VII. GERARD DE HAMEL fit différentes donations à l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray, & à celle du Mont-Saint-Martin, comme il est prouvé par le Cartulaire de cette Abbaye, Chartes 212 & 220. Ces parties de biens sont situées à Hamel, à Boely & à Capy. Il eut pour enfans : — 1. WATIER, qui suit; — 2. N... DE HAMEL, Abbé de l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin près de Peronne; — 3. & BERTAULD DE HAMEL, Seigneur de Clery, dont la postérité a subsisté jusqu'à la fin du XIV^e siécle. *Gallia Christiana*, *p.* 1109 & 1110.

VIII. WATIER, Seigneur DE HAMEL, & en partie de Boely, Fresne, Jumencourt & Bairesy, épousa *Marie de Coudun*, Dame d'Elincourt-Sainte-Marguerite près de Compiègne, & de Bellengliſe près Saint-Quentin, (d'une Famille qui a donné, dans *Raoul de Coudun*, le 63^e Evêque de Soissons, qui fut fondateur du Prieuré d'Elincourt-Sainte-Marguerite, dit *Claude Dormay*, Chanoine de cette Eglise, dans son Histoire de Soissons, *p.* 280). Ces deux Terres ont resté dans la Maison de HAMEL-BELLENGLISE, jusqu'au mois d'Avril 1661, qu'elles ont été vendues par décret du Parlement de Paris. WATIER, & son épouse, vivoient encore en 1270, & eurent pour enfans : — JEAN, qui suit; — & COLART.

IX. JEAN DE HAMEL, Seigneur de Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite & Ligniere, & COLART, son frere, passerent une transaction en forme de partage, au mois de Juillet 1315, avec *Pierre de Boely*, dit *Chaulne*, Chevalier, pour régler les droits de leurs Terres. JEAN DE HAMEL eut pour fils :

X. SIMÉON DE HAMEL, Chevalier, qui commandoit une Compagnie d'hommes d'armes, que le Pays de Vermandois fournissoit au Roi. On conserve la quittance qu'il donna aux Etats du Pays en 1348, pour ses appointemens, & ceux de sa Compagnie. Il épousa *Isabeau le Bouteiller de Senlis*, veuve de *Jean de la Tournelle*, dont :

XI. ROBERT DE HAMEL, Seigneur de Bellengliſe, d'Elincourt-Sainte-Marguerite près Compiegne, Gommicourt & Lagnicourt en Artois, qui fournit au Roi, le 17 Avril 1383, le dénombrement de sa Terre de Hamel, après avoir fait ses déclarations & actes de reliefs pardevant le Prévôt de Peronne les 8 Octobre 1376 & 24 Mai 1379. Ses enfans furent : — JEAN DE HAMEL, Sieur de Bellengliſe, qui rendit aveu au Roi de sa Terre de Hamel le 12 Juin 1411, & fut tué à la bataille d'Azincourt en Artois, le 25 Octobre 1415, sans laisser de postérité; — & GILLES, qui suit.

XII. GILLES DE HAMEL, Chevalier, Sieur de Bellengliſe, Fresne, Jumencourt, Bairesy, Ligniere, Elincourt-Sainte-Marguerite, héritier de JEAN, son frere, épousa, en 1405, *Marie de Caix*, dont : — 1. LOUIS, qui suit; — 2. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Cambray, mort en 1469; — 3. & MARIE, alliée, par contrat passé le 12 Octobre 1425, devant *Colart Carette* & *Jean Courbet*, Notaires de Saint-Quentin, avec *Jean du Carieul*, dit *Martelet*. Elle eut en dot, entr'autres biens, la Terre de Lagnicourt en Artois.

XIII. LOUIS DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont près Gournay, Fresne, Jumencourt, Bairesy, Ligniere, Douay, Appilly, près Noyon, Monacul, &c. fournit, le 16 Mai 1438, le dénombrement d'un Fief situé à Hamel, mouvant de *Simon d'Estourmel*, Seigneur de Templeux, & épousa, en 1444, *Jeanne d'Amerval*, fille de *Jean*, Seigneur de Villers-Carbonnelle, & de *Marguerite d'Ailly*. Il en eut :

XIV. ANTOINE DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, & de Herche en Santerre, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui se maria, en 1476, à *Marie de Chepoix*,

fille de *Perceval de Chepoix*, Seigneur dudit lieu, Vicomte de Clugny, & de *Jeanne de Rubempré*. Il acquit, conjointement avec sa femme, au mois de Juin 1498, la Mairie d'Appilly, mouvante en fief du Chapitre de Noyon. On voit leur mausolée dans le chœur de l'Eglise d'Elincourt-Sainte-Marguerite. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. GUILLAUME DE HAMEL, Seigneur d'Appilly Prévôt de l'Eglise Cathédrale d'Amiens, où il fut inhumé le 3 Janvier 1543 : on y voit son mausolée ; — 3. & MARIE-JEANNE, femme d'*Antoine de Baincourt*, Seigneur de Courtigny.

XV. JACQUES DE HAMEL, I. du nom, Seigneur dudit lieu, de Saint-Thaurin, d'Aucourt, Hattencourt, Douay, Appilly, Ligniere, &c. Gouverneur de Rieux, Fondateur en partie de la Chartreuse du Mont-Saint-Louis, dit le Mont-Renault, épousa, en 1508, *Marie de Boubers*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Rambures*, dont : —— 1. CLAUDE, qui suit, — 2. ANTOINE, Gentilhomme de l'Archiduc ALBERT, & Colonel d'un Régiment Namurois, mort à Bruxelles ; —— 3. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs d'Appilly, rapportée ci-après ; — 4. & NICOLE, Dame d'honneur de *Marie Stuart*, Reine d'Ecosse.

XVI. CLAUDE DE HAMEL, Seigneur dudit lieu, de Bellengliſe, Elincourt, &c. Gouverneur de Corbie, Lieutenant-Général de Picardie, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa *Barbe de Ravenel*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fouilleuse & de Rantigny en Beauvoisis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Brie*. Après la mort de son mari, elle se remaria à *Anne de Gourlay*. Les enfans de son premier lit furent : — 1. ANTOINE, qui suit ; — 2. CHARLOTTE, mariée à *François des Essarts*, Seigneur de Maigneuse, Saint-Segret, Hamelet, Marlez, Marescaut, Gouverneur de Montreuil-sur-Mer ; —— 3. & BARBE, mariée à *Antoine de Gourlay*, Seigneur de Jumel.

XVII. ANTOINE DE HAMEL, II. du nom, Seigneur dudit lieu, de Bellengliſe, &c. Maréchal-de-Camp, épousa *Vulganne de Baudoche*, fille de *François*, Seigneur de Souverain-Moulin, Grand-Sénéchal de Lorraine, & d'*Isabeau d'Anglure*. Il vendit, du consentement de *Vulganne de Baudoche*, son épouse, la Terre de Hamel, dont ses ancêtres avoient pris le nom, par contrat passé à Peronne le 7 Avril 1595, au profit de *Gallois de Blecourt*, Seigneur de Neuville, Oignies & Thincourt, & de *Susanne d'Auxy*, son épouse. Ses enfans furent : — 1. CHARLES, qui suit ; —— 2. LOUIS, reçu Chevalier de Malte en 1601. Dans les preuves de ses quartiers se trouvent les Maisons *de Croy*, *du Bec*, &c. — 3. autre CHARLES, Abbé Commendataire de Sainte-Elisabeth de Genlis, Ordre de Prémontré, & Prieur Commendataire de Sainte-Marguerite d'Elincourt, Ordre de Cluny ; —— 4. CLAUDE, Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié, 1°. à *Anne des Jardins*, fille de *Jacques*, Seigneur de Markais, & d'*Elisabeth Chevalier* ; & 2°. par contrat du 20 Septembre 1623, à *Catherine d'Arlin*. Il eut de ce second mariage : — ANTOINE DE HAMEL, qui succéda dans toutes les Abbaye, Prieuré & Bénéfices de CHARLES DE HAMEL-BELLENGLISE, son oncle ; —— & quatre filles, dont une nommée RENÉE, se fit Religieuse aux Annonciades de Roye au mois de Novembre 1632 ; —— 5. & ELISABETH, Dame de Saint-Thaurin, Diencourt, Hattencourt, &c. mariée, 1°. à *Charles du Plessier*, Seigneur de Biache près Peronne ; & 2°. à *Philippe de Hennin Liétard*, de la Maison des Comtes de ce nom.

XVIII. CHARLES DE HAMEL, Seigneur de Bellengliſe, Elincourt-Saint-Marguerite, &c. fut tué au siége de Casal en 1630, où il fit des prodiges de valeur, & laissa, de son mariage contracté en 1625, avec *Jeanne des Acharts de Valobres*, pour fille unique & héritiere :

XIX. ANNE-CLAIRE-EUGÉNIE DE HAMEL, née en 1629, Dame de Bellengliſe, Elincourt-Sainte-Marguerite, Vignemont, d'Aucourt, Sorel, &c. morte, & inhumée aux Dames de Saint-Chaumont à Paris, le 14 Novembre 1712. Elle avoit épousé, le 24 Avril 1645, *Antoine de la Viefville*, Marquis d'Orvillers, Baron de Sermoise, qui fut Député de la Noblesse de Picardie aux Etats-Généraux, & mourut en 1656, dont il y a postérité, entr'autres le Bailli *de la Viefville*

*ville d'Orvillers-de-Wignacourt*, ſon petit fils, aujourd'hui Grand-Prieur de Champagne. Cette ANNE-CLAIRE-EUGÉNIE DE HAMEL, Marquiſe de la Viefville, vendit la Terre de Bellengliſe près Saint-Quentin, au mois d'Avril 1661, dont le retrait-lignager fut exercé par GILLES-FRANÇOIS DE HAMEL, (rapporté au degré XIX de la branche ſuivante), Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, ſon couſin, ainſi qu'il réſulte d'une Sentence rendue par les Officiers de Saint-Quentin le 26 Septembre 1661.

*Branche des Seigneurs d'APPILLY, & des Vicomtes de BEAUMONT.*

XVI. JACQUES DE HAMEL-BELLENGLISE, II. du nom, Seigneur d'Appilly, Douay, Saint-Thaurin, Herche & d'Aucourt, ſecond fils de JACQUES I, & de *Marie de Boubers*, épouſa, en 1537, *Marie d'Ollehain*, Dame de Grand-Rullecourt, Ferfay, Cauchy, Nedon, Auchel, Beaurin, &c. fille de *Jean*, & d'*Antoinette de Maricourt*, (celle-ci fille de *Jean de Maricourt*, Baron de Monchy-le-Châtel en Beauvoiſis, & de *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe d'Aunoy*, Seigneur de Louvres en Pariſis, & de *Catherine de Montmorency*, Comteſſe de Treſmes & de Silly). Elle ſe remaria avec *Jean d'Oſtrel*, Vicomte de Lierres. Du premier lit elle eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. ANTOINE, rapporté après ſon aîné; — 3. & MARGUERITE, mariée, le 1 Juin 1577, à *Charles de Forceville*, Seigneur dudit lieu en Vimeu, & de Quay en Santerre, fils de *Jean*, & de *Marie de Riencourt*.

XVII. PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE, Seigneur d'Appilly, Douay, Gommicourt, &c. épouſa, 1°. *Blanche de Paillart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Chocqueuſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Beauvais & du Beauvoiſis; & 2°. *Jeanne des Eſſarts*. De ce ſecond mariage il eut, — 1. BARBE, Chanoineſſe de Denain en Hainaut, qui épouſa, 1°. *Charles d'Amerval*, Seigneur de Fin, Aſſeviller, &c.; & 2°. *Gédéon de Béthiſy*, Marquis de Mezieres, Seigneur de Cavermont; — 2. ANNE Chanoineſſe au même Chapitre de Denain en 1599 : elle y mourut, & on y voit ſon mauſolée; — 3. FRANÇOISE; — 4. & ANTOINETTE.

XVII. ANTOINE DE HAMEL-BELLENGLISE, frere puîné du précédent, Seigneur de Grand-Rullecourt, Beaurin, Diencourt, Herche en Santerre, Saint-Thaurin, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, en 1579, *Marie de Forvy*, fille de *Henri*, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Crupilly, Averdoing, &c. & de *Joſſine de la Hache*, dont : — 1. PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE, qui fut pluſieurs fois Député du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, & ſigna, en cette qualité, la Capitulation de la ville d'Arras en 1640. Son pere & lui furent nommés ſucceſſivement Chevaliers d'honneur du Conſeil d'Artois, par Brevet du Roi LOUIS XIII. Ce PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE épouſa *Anne de Collan*, Dame de Dampierre, fille de *Boniface*, & de *Marie de Mailly*. Il en eut pour fils unique : — CHARLES-PHILIPPE DE HAMEL-BELLENGLISE, mort, non marié, après avoir rempli les mêmes dignités que ſon pere; — & ROBERT, qui ſuit.

XVIII. ROBERT DE HAMEL-BELLENGLISE, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand Rullecourt, Bouret-ſur-Canche, Crupilly, &c. fut Capitaine de Cuiraſſiers, & épouſa, en 1620, *Jérômette d'Eſclaibes*, fille d'*Adrien*, Comte de Clermont, & de *Michelle de Hornes*, Dame de Coyghem, fille de *Jean*, & de *Marie de Melun*. De ce mariage vinrent : — GILLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARIE-FRANÇOISE, mariée, en 1654, à *Georges-François de Beaulincourt*, Comte de Marle, Seigneur de la Beuvriere, &c.

XIX. GILLES FRANÇOIS DE HAMEL-BELLENGLISE, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Bouret-ſur-Canche, Crupilly, Liencourt, Berlencourt, &c. épouſa, en 1656, *Marie de la Houſſoye*, fille de *Jean*, & de *Marie de Saint-Blimont*, dont : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARIE-JÉRÔMETTE, mariée, en 1680, à *Jean de Dion*, Seigneur de Waudonne & de Coupelle en Artois.

XX. Jean-François de Hamel-Bellenglise, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Grand-Rullecourt, Couſtices, &c. épouſa, en 1676, *Marie-Cécile de Bonmarchiet*, Dame de Lannoy, Givenchy, la Prayelle, Orlencourt, la Neuville, Noulette, Aſſembourg, Varenne, Helignies, &c. fille de *Jacques*, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, & de *Marie-Jeanne d'Aſſignies-d'Allouanne*, femme, en ſecondes noces, de *Charles-Alexandre de Nedonchel*, Baron de Ravenſberghe; mais elle n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage: ceux de Jean-François de Hamel furent: — 1. François-Jérôme, qui ſuit; — 2. Robert, Prêtre, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Cambray; — 3. Antoine, Capitaine au Régiment d'Iſenghien, mort non marié; — 4. Marie-Jeanne, femme de *François de Valory*, frere du Marquis *de Valory*, Gouverneur du Queſnoy, morte ſans poſtérité; — 5. & Ernestine, décédée ſans alliance.

XXI. François-Jérôme de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Grand-Rullecourt, &c. épouſa, 1°. *Françoiſe-Dominique de Guiſne-de-Bonnieres*; & 2°. *Marie-Louiſe-Hermelinde de Dion*, ſa couſine-germaine, fille de *Jean*, & de Marie-Jérômette de Hamel. Du premier lit il a eu un fils, mort en bas-âge; & du ſecond lit, eſt iſſu pour fils unique:

XXII. Antoine-Constant, Marquis de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Grand-Rullecourt, Roclincourt, Dionville, Halle, le Sauſſoy, Couſtices, Bouret-ſur-Canche, Noulette, Aſſembourg, Liencourt, Mazicourt, &c. qui a obtenu des Lettres-Patentes du Roi données à Verſailles au mois de Novembre 1759, pour lui & les aînés mâles de ſes deſcendans, nés & à naître en légitime mariage, qui lui donnent le titre & la qualité de *Marquis*, avec la faculté d'en appliquer le nom ſur telles de ſes Terres & Fiefs que bon lui ſemblera, & de joindre à ſes armes la *Couronne de Marquis*. Il a épouſé, en 1739, *Marie-Louiſe-Charlotte de Dion*, fille de *Louis-François-Tranquillain-Iſidore de Dion*, Seigneur de Waudonne, Coupelle, &c. & de *Marie-Cécile de Salperwicq*, fille de *François*, Marquis de Grigny, & de *Marie-Charlotte de Harchies*. De cette alliance ſont iſſus: — 1. Paul-Joseph, qui ſuit; — 2. Louis-Robert-Constant, dit *le Chevalier* de Hamel-Bellenglise, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie; — 3. Jean-François-Jérôme, dit *l'Abbé* de Hamel; — 4. Jean-Antoine-Constant, né en 1761; — 5. Charlotte-Constance-Renée, nommée *Mademoiſelle de Grand-Rullecourt*; — 6. Henriette-Constance, appellée *Mademoiſelle de Liencourt*; — 7. Josephine-Constance; — 8. & Marie-Louise-Josephe-Constance de Hamel-Bellenglise.

XXIII. Paul-Joseph, dit *le Comte* de Hamel-Bellenglise, Seigneur de Couſtices, Helignies, la Prayelle, &c. ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, a épouſé, en Janvier 1770, *Marie-Joſephe-Françoiſe-Caroline-de Monaldy*, fille aînée de *Joſeph-Gabriel*, Marquis *de Monaldy*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, ci-devant Lieutenant pour le Roi du Château Royal de la Baſtille, & de *Marie-Eugénie-Caroline d'Aigneville-de-Millancourt*.

Les armes: *de gueules, au chef d'or chargé de 3 molettes d'éperon à cinq pointes de ſable.* On les trouve ainſi blaſonnées dans *la Colombiere*, *p.* 182.

PEROUSE (de la): Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de

Pierre de la Perouse, Ecuyer, Seigneur de Colmiers, Capitaine d'Infanterie, avec *Jacquette Girault*, troiſieme fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Récourt en partie, Capitaine d'une Compagnie d'hommes de pied, & de *Marie de Récourt*. Voyez Girault, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

Cette Famille de la Perouse porte pour armes: *écartelé au 1 d'azur, à une étoile d'argent; au 2 & 3 auſſi d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, à la bordure de même; au 4 d'azur, & ſur le tout une étoile d'argent.*

* PERRAULT: Terre qui, au commencement du XIV^e^ ſiécle, fut portée par

une héritiere de cette Famille dans la Maiſon de *Fay-de-la-Tour-Maubourg*. Elle a été le partage d'une branche cadette, formée, vers l'an 1420, par un petit-fils de *Guillaume de Fay*, Grand-Bailli du Velay, du Vivarais & du Forez. *Voyez* FAY-DE-LA-TOUR-MAUBOURG.

PERRAULT-DE-MONTREVOST, au Bailliage de Châlons-ſur-Saone. Famille noble, qui remonte à

I. COLIN PERRAULT, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, des Tourelles, la Morlaye, Magnane & autres lieux, dépendans des Paroiſſes de Saint-Aubin, Chanay & Gahard, Evêché de Rennes. Il vivoit dès 1390, teſta dans ſa maiſon de Gahard le 12 Mai 1432; & voulut être inhumé dans l'Egliſe de Gahard, ſous la tombe de pierre de ſa femme. Il avoit épouſé *Bertranne Gouyon*, morte avant lui, dont: — 1. GUILLAUME, Recteur de Findic, nommé, comme premier hoir, dans le teſtament de ſon pere; — 2. JEAN, auſſi rappellé dans ce teſtament, auteur de la branche des Seigneurs de Launay, la Morliere, &c. au Diocèſe de Rennes, dont un rameau finit en 1680, dans la perſonne de FRANÇOISE PERRAULT, Dame d'Andouillé, du Haut-Pleſſis & de Romelin (fille de CHRISTOPHE, Seigneur deſdits lieux, & d'*Andrée d'Argentré*), mariée à *Robert de la Haye*, Seigneur du Rocher. Un autre rameau de cette branche ſubſiſtoit encore, en Septembre 1677, dans CHARLES PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Sablonniere, réſidant en la ville de Mamers, Election du Mans, comme il ſe voit dans le renvoi de M. *Voiſin*, Maître des Requêtes, Commiſſaire lors de la recherche générale de la Nobleſſe de France, par lui rendu le 7 Septembre 1677; — 3. & ETIENNE, qui ſuit.

II. ETIENNE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chanay, Villemois, le Verger, &c. étoit abſent de la Province de Bretagne en 1432, ſuivant le teſtament de COLIN, ſon pere, qui recommande à GUILLAUME, Recteur de Findic, ſon premier hoir, de faire droiture ès autres, d'autant qu'ETIENNE PERRAULT (ſon troiſieme fils) étoit abſent, & n'en avoit point ſçu de nouvelle depuis qu'il étoit à Vehement avec *François*, Duc *de Bretagne*. Cet ETIENNE PERRAULT rendit foi & hommage le 2 Juillet 1450, pour ſes Terres & Seigneuries de Villemois & le Verger; vint s'établir en Bourgogne, & ſe maria, à Saulieu, avec *Simonne Bouchard*, fille de noble homme *Guillaume Bouchard*. Il eſt rappellé dans le contrat de mariage d'ANTOINE, ſon fils, qui ſuit.

III. ANTOINE PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chanay, fut Conſeiller de CHARLES *le Hardi*, Duc de Bourgogne, en ſon Parlement ſéant à Beaune, & à Saint-Laurent de Châlons, ſelon *Palliot*, *fol.* 17, qui dit qu'il aſſiſta au Parlement en 1474. Il épouſa, par contrat du 24 Septembre 1472, paſſé devant *Breme*, Notaire à Givry, *Catherine Deſpotot*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Surpois, Fondar & Villeine (d'une Famille ancienne & diſtinguée, qui a donné un premier Préſident des deux Bourgognes dans le XV^e^ ſiécle), & de Demoiſelle *Jacqueline de Villers*. Il eut de ſon mariage: — JEAN, qui ſuit; —— & MARIE, laquelle fit une donation à ſes deux neveux, enfans de JEAN, ſon frere, le 7 Mars 1555, acte reçu par *Augin*, Notaire.

IV. JEAN PERRAULT, Ecuyer, tranſigea, pour ſon pere, le 8 Mars 1507, au ſujet de quelques dixmes; teſta le 1 Février 1515; & avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1507, *Philiberte de Saint-Julien*, à laquelle il laiſſa la tutelle & garde noble de ſes enfans: — CLAUDE; — & GUILLAUME, qui ſuit.

V. GUILLAUME PERRAULT, auquel MARIE, ſa tante, fit une donation, eſt la tige des Seigneurs de Montrevoſt & de Sailly. Il épouſa *Guie de Macheco*, & eſt rappellé avec elle dans le contrat de mariage de PHILIBERT, leur fils, qui ſuit.

VI. PHILIBERT PERRAULT, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, & enſuite de Montrevoſt, Capitaine au ſervice du Roi, eſt compris au Rôle ou Catalogue des Gentilshommes qui aſſiſterent aux Etats de Bourgogne, ès années 1572 & 1577, *fol.* 11 & 13, ſous les deux dénominations *de Montrevoſt* & *de la Chapelle*. Il

épouſa, par contrat reçu de *Murie*, Notaire, le 20 Avril 1556, *Marie Julien*, fille de noble homme *Nicolas Julien*, de Givry, dont, pour fils unique :

VII. Noble HUMBERT PERRAULT, Seigneur de Villeneuve, Marcy, la Chapelle & Montrevoſt, qui rendit foi & hommage pour la Seigneurie du Petit Pont de Montrevoſt, à la Chambre des Comptes de Dijon, le 26 Mars 1602. Il fut homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de 50 hommes d'armes du Seigneur *de Nagu-de-Varennes*, Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur des Ville & Comté de Mâconnois. Ledit HUMBERT PERRAULT & M. *Julien*, ſon couſin, comme principaux & des plus diſtingués de la ville de Châlons-ſur-Saone, reçurent une Lettre du Roi HENRI IV, datée du 8 Octobre 1594, que l'on conſerve dans la Famille, par laquelle ce Monarque les encourage à maintenir la ville de Châlons dans le devoir qui lui étoit dû. Il avoit épouſé, par contrat reçu de *Pontcelet*, Notaire à Saint-Gengoux, le 1 Juin 1592, *Roſe Bourgeois*, d'une Famille qui a donné des Conſeillers au Parlement de Bourgogne, & dont les armes ſont : *d'azur, à trois annelets d'or entaſſés*, 2 & 1. Il conſtitua la Seigneurie & le Fief de Montrevoſt à CHARLES, ſon fils, qui ſuit, & fit la recette du Terrier de Montrevoſt des années 1593, 94, 95 & 1596, ſigné de lui, qu'il remit à *Roſe Bourgeois*, ſa mere.

VIII. Noble CHARLES PERRAULT, Seigneur de Sailly en Mâconnois, Montrevoſt, Vergennes, la Chapelle, Bouis & Fortunet, rendit foi & hommage, en la Chambre des Comptes de Dijon, de ſa Seigneurie de Montrevoſt, & en donna l'aveu & dénombrement, qui y fut reçu le 22 Avril 1616. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Chevane*, Notaire à Autun, le 4 Septembre 1618, *Eliſabeth du Bourg*, fille de noble *Jean du Bourg*, & d'*Anne Tixier*. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIBERT, qui ſuit ; — 2. ANNE, mariée à *Jacques Armet*, Seigneur de la Motte-ſur-Deune ; —— 3. & ROSE PERRAULT, femme de *Philibert Gravier*. Son pere lui conſtitua en dot la Terre de Vergennes. De ce mariage deſcendent — *Jean Gravier*, Chevalier, Seigneur d'Orme & de Tenarre, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne ; — & *Charles*, Comte *de Toulongeon*, Ambaſſadeur de France à la Porte, où il a reſidé en cette qualité, depuis 1753 juſqu'en 1769 ; & Ambaſſadeur en Suede en 1771.

IX. PHILIBERT PERRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Sailly, Cheriſet, Montrevoſt, Fortunet, Gendarme de la Garde dans la Compagnie du Duc D'ANJOU, frere unique du Roi, ſervit avec diſtinction, comme il appert par pluſieurs Certificats qui lui furent accordés, entr'autres un du 8 Décembre 1639, de M. *de Vernoble*, Lieutenant des Ville, Château & Comté de Saint-Amour, comme il avoit été détaché avec 40 Mouſquetaires de la garniſon de Candale, avec leſquels il dreſſa une embuſcade aux ennemis, qu'il combattit avec tant de valeur & de jugement, qu'il leur fit quitter priſe de quantité d'hommes & de beſtiaux dont ils s'étoient emparés, en tua un bon nombre ſur la place & mit le reſte en fuite. Dans cette action il fut ſi griévement bleſſé d'une mouſquetade, qu'il eut la permiſſion de ſe retirer chez lui pour ſe faire guérir. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Rouyer*, Notaire à Eſtivaux, le 25 Janvier 1653, *Eliſabeth Gravier*, fille de noble *Théophile Gravier*, Seigneur de Layé & de Drambon, & de *Marie de Saumaiſe*, fille de *Bénigne de Saumaiſe*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, & ſœur du fameux Docteur *de Saumaiſe*. Leurs enfans furent : — 1. CHARLES PERRAULT, Seigneur de Sailly, qui ſortit du Royaume lors de la révocation de l'Edit de Nantes, & s'établit en Angleterre ; — 2. ISAAC, qui ſuit ; — 3. LAZARE, lequel ſervit dans les Gendarmes de la Garde, & obtint du Roi l'envoi de poſſeſſion des biens de CHARLES, ſon frere aîné, par Brevet du 24 Novembre 1688. Il paſſa dans la ſuite en pays étranger ; — 4, 5, 6 & 7. & quatre filles, deux deſquelles ſortirent du Royaume, & s'établirent à Genêve, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Les deux autres furent mariées en Bourgogne, ſçavoir : ELISABETH PERRAULT, épouſe de *Claude-Marie*, Comte *de Fautrieres-Courcheval*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Pleſſis, Baron d'Aloigné, dont poſtérité ; & MARIE PERRAULT, femme d'*Iſaac le Sage*, Seigneur de Commune. Ils n'eurent qu'une fille, mariée à *Henri de Truchis*, Ecuyer,

Seigneur du Moſle, dont ſont iſſus MM. *de Muzy-Vozelle* & *Magnien-de-Chailly*, Chevaliers.

X. Isaac Perrault fit ſes premieres armes en Hollande, d'où il paſſa au ſervice d'Angleterre, & y devint Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'Armand de Bourbon, Marquis de Miremont, par Commiſſion du 15 Mars 1694. Touché de ſe trouver engagé au ſervice étranger, & deſirant rentrer dans la Religion Catholique, il repaſſa en France, fit abjuration entre les mains de M. *Fyot*, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, le 13 Août 1695, & rentra dans la Seigneurie de Montrevoſt, dont il reprit de fief à Dijon le 3 Août 1697. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 22 Août 1696, devant *Guinet*, Notaire à Paray, *Marie de la Baille*, fille de *Philibert de la Baille*, Seigneur du Monceau, dont :

XI. Théodore-Philibert Perrault, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevoſt, qui fit la repriſe de fief de cette Seigneurie en la Chambre des Comptes de Dijon le 19 Juin 1731. Il a épouſé, contrat reçu de *Charolle*, Notaire à Buxy, le 2 Mai 1729, *Anne Dalleray*, de laquelle ſont iſſus : —— 1. Charles-Marie, Ecuyer, né le 19 Janvier 1730, ancien Lieutenant au Régiment de Cambreſis, marié, en 17.... à *N... de Sol* ; — 2. Claude-Charles-Philibert, né le 19 Janvier 1739, marié, par contrat paſſé devant *Pin Chevalier*, Notaire à Cuiſery, le 30 Juillet 1767, à *Marie-Madelene Erneſt*, fille de *Jean-Thomas Erneſt*, de Munſter, Capitaine au Régiment de la Marck, Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Lawfeldt, & de *Madelene Deſmiere-des-Eſſards*, d'Embrun ; — 3. Claude-Marie-Philippe, qui ſuit ; — 4, 5 & 6. trois filles, deux Religieuſes aux Urſulines de Beaune. La troiſieme, nommée Marie-Françoise, a épouſé, par contrat paſſé devant *Pin Chevalier*, Notaire à Cuiſery, le 20 Juin 1761, *Raimond de Theſut*, Chevalier, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Orléans, Alcade de la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, & Elu de celle du Mâconnois en 1771.

XII. Claude-Marie-Philippe-Perrault, Ecuyer, Seigneur du Petit-Pont de Montrevoſt, né le 15 Janvier 1741, ancien Lieutenant au Régiment de Nice, eſt rentré & a été reçu aux Etats de Bourgogne, ainſi que ſon pere, après une interruption occaſionnée tant par les troubles, les guerres de la Ligue & de la Religion, que par les diſperſions de quelques-uns de leur Famille hors du Royaume. Il a épouſé, par contrat paſſé le 31 Mars 1764, devant *Nuits* & *Décologne*, Notaires à Beaune, *Catherine-Julienne-Henriette-Jeanne-Batiſte Loppin*, fille d'*Etienne-Eliſabeth Loppin*, Ecuyer, Seigneur de Maſſe, & de *Françoiſe de la Marre*.

De cette Famille étoit Jean Perrault, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier, Seigneur & Baron d'Angerville, de Milly, Romilly, Chagny, Soudey, Glantigny, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Patron de l'Egliſe Collégiale de Saint-Georges à Châlons-ſur-Saone. Il portoit les mêmes armes, qui ſont : *d'azur, à la croix à double traverſe d'or, élevée ſur trois annelets de même, parti d'azur, à trois bandes d'or.*

* PERRAY (du) : Terre conſidérable, agréablement ſituée, à trois lieues de la ville de Nantes, entre la Loire & l'Erdre, dans la Paroiſſe de Saint-Mars-du-Déſert, avec un Château, conſiſtant en un corps de logis, deux aîles & quatre pavillons, accompagné de deux Chapelles domeſtiques, l'une joignant ce Château, l'autre appellée *la Chapelle de la Seriſerais*, où il y avoit autrefois un Couvent de Cordeliers, & cette Chapelle étoit leur Egliſe.

Cette Terre, où il y a un beau Parc, appartient à M. Menardeau, Conſeiller au Grand-Conſeil. Il eſt auſſi Seigneur de la Charodiere, Terre ſituée ſur les frontieres de l'Anjou, à quatre lieues de Nantes, portée dans ſa Famille par une Demoiſelle *du Pas-de-la-Bourdiniere* ; de la Terre de la Hauteville, qui s'étend juſques dans la ville de Pontchâteau ; de la Bodiniere, petite Terre acquiſe d'un

Gentilhomme de ce nom, mort ſans enfans, & réunie à la Terre du Perray; de la Hazès, Terre conſidérable dans l'Evêché de Saint-Brieux, qui a fief & rentes féodales, plantée de deux jolis bois de futaye, ce qui eſt rare dans ce pays, à cauſe du voiſinage de la Mer; de la Hacmorès, Terre qui avoit autrefois un Château fort, flanqué de tours, que M. *de la Bourdonnaye de-la-Breteſche*, alors Conſeiller au Parlement de Bretagne, aujourd'hui premier Préſident du Grand-Conſeil, a fait démolir : ces deux dernieres Terres, ainſi que Bréſillet, ſont entrées dans la Famille de MENARDEAU, en 1764, par le mariage de *Jeanne-Sidonie-Louiſe de la Bourdonnaye*, fille aînée de *Joſeph-Avoye de la Bourdonnaye*, Seigneur de la Varenne, &c. & de *N... Gibon du Pargo*, Dame de la Breteſche, avec JEAN-BATISTE MENARDEAU, Chevalier, Conſeiller au Grand-Conſeil, dont nous avons parlé ci-deſſus. Extrait d'un *Mémoire* généalogique de la Famille de MENARDEAU. Voyez ce mot.

* PERRENOT, en Brabant : De cette Famille étoit

NICOLAS PERRENOT, Seigneur de Granvelle, Chancelier de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il acheta, avec ſa femme, *Nicole de Bonvallot*, la Seigneurie de *Cantecroix* en Brabant. Elle paſſa à leur fils aîné, — THOMAS PERRENOT, Chevalier d'Alcantara, Ambaſſadeur du Roi Catholique à Vienne, en France & en Angleterre, en faveur duquel le Roi PHILIPPE II érigea *Cantecroix* en *Comté*, l'an 1570. THOMAS PERRENOT eut de ſa femme, *Hélene de Brederode*, — FRANÇOIS PERRENOT, Comte de Cantecroix, qui mourut ſans enfans en 1607, ayant inſtitué ſon héritier *Thomas-François d'Oyſelet*, fils de ſa ſœur PERONNE, & d'*Antoine d'Oyſelet*, Baron de Villeneuve.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois bandes de ſable, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de ſable; & au 2 & 3 d'or, au lion de gueules, au lambel d'azur*, qui eſt *de Brederode*.

* PERRIEN : Château & Terre dans l'Evêché de Tréguier, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui remonte à

GUILLAUME DE PERRIEN, fils d'ALAIN, & de *Tiphaine du Chaſtel*, vivant, en 1454, avec *Iſabeau de Coetgoureden*, ſon épouſe.

Ceux de ce nom, qui ſont du reſſort de Saint-Brieux & de Lannion, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 9 Janvier 1671, au rapport de M. *Raoul*.

Cette Famille eſt diviſée en deux branches. De la premiere eſt CLAUDE-CHARLES, dit *l'Abbé* DE PERRIEN, Seigneur & chef des nom & armes de ſa Maiſon, Chanoine, Archidiacre & Vicaire-Général de l'Evêché de Tréguier. Il a eu deux freres aînés; le premier, nommé GABRIEL, Comte DE PERRIEN, mort ſans enfans; & le ſecond, nommé JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier* DE PERRIEN-DE-CRENAN, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Penthiévre, Infanterie, mort à Paris ſans avoir été marié.

De la ſeconde branche eſt CHARLES-BONAVENTURE, Comte DE PERRIEN, Chevalier, Seigneur de Lannouan & autres Terres, fils de LOUIS-BONAVENTURE DE PERRIEN, Chevalier de Crenan, & arriere-petit-neveu de PIERRE DE PERRIEN, Marquis de Crenan, Grand-Echanſon de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Caſal. Le Comte DE PERRIEN a épouſé, en 1763, *Bonne-Joſephe de Kerboudel-de-la-Courpéan*, fille & unique héritiere de *René-Joſeph de Kerboudel*, Chevalier, Seigneur Comte de la Courpéan, & de *Louiſe de Begaſſon-de-la-Lourdais*. De ce mariage ſont iſſus : — JOSEPH-CHARLES-AUGUSTE DE PERRIEN, né en 1764; — & APOLLINE-SOPHIE-CHARLOTTE DE PERRIEN, née en 1766.

Cette Nobleſſe eſt d'ancienne Chevalerie, & ſa Généalogie préſente les plus belles alliances avec les premieres Maiſons de Bretagne. *Notice envoyée.*

Les armes : *d'argent, à cinq fuſées de gueules en bande.*

* PERRIERE (DE LA) : Ville & chef-lieu d'une Châtellenie de ſon nom dans le Perche, Diocèſe de Séez.

Il paroît que *la Perriere* appartenoit à une Maiſon à laquelle elle donna ſon nom. GUILLAUME DE LA PERRIERE ſe joignit à ROBERT DE NORMANDIE, lorſqu'il ſe brouilla avec GUILLAUME, ſon pere.

La poſition de *la Perriere* fit naître le projet d'en faire un lieu très-fort. Cette place étoit en effet ſituée à l'une des extrêmités de la Forêt de Beleſme, au ſommet d'une montagne fort eſcarpée, au pied de laquelle étoit un vaſte étang. *Orderic Vital* nous apprend que c'étoit une des fortereſſes de *Robert de Beleſme*. HENRI I la prit en 1113, & la donna à ROTROU II, ſon fils. ROTROU III la rétablit, & y fit de nouvelles fortifications. GEOFFROI III, ſon ſucceſſeur, donna aux Religieux du Chêne-Galon, un denier à prendre par jour ſur ſon Château de la Perriere. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte du Perche, en 1225 ou 1226, LOUIS VIII le donna, ſoit en garde, ſoit en propriété, à PIERRE DE DREUX, ſurnommé *Mauclerc*, Duc de Bretagne, avant que de partir pour ſon expédition contre les Albigeois. PIERRE ayant pris les armes contre le ſucceſſeur de LOUIS VIII, fortifia de ſon mieux la Perriere & Beleſme; mais il ſe réconcilia avec le Roi. Au mois de Mars 1227, le mariage de ſa fille YOLANDE fut arrêté avec le Prince *Jean*, qui n'avoit que 8 ans. Le Roi lui donna à perpétuité, pour lui & ſes deſcendans, la Perriere avec ſes dépendances; mais PIERRE s'étant de nouveau revolté, SAINT-LOUIS, accompagné de la Reine, ſa mere, vint au cœur de l'hiver aſſiéger Beleſme, alors une des plus fortes places du Royaume, & s'en rendit maître au mois de Janvier 1229. La tréve ſe conclut au mois de Juin 1231, & la paix au mois de Novembre 1234. C'eſt par cette paix que PIERRE renonça à toutes ſes prétentions ſur Beleſme & la Perriere, &, en 1268, SAINT-LOUIS donna la Perriere à PIERRE, ſon dernier fils. Après ſa mort elle fut réunie au Domaine. Elle devint, en 1290, partie de l'apanage de CHARLES, Comte de Valois, d'Alençon & du Perche. Celui-ci, en 1312, aſſigna *la Perriere* aux enfans de ſa troiſieme femme. PHILIPPE DE VALOIS, ſon fils aîné, & CHARLES II, depuis Comte d'Alençon, jurerent ſur les Evangiles d'obſerver ſes volontés. En 1319, *la Perriere* fut aſſignée pour partie du partage accordé au Prince LOUIS, fils de la troiſieme femme de PHILIPPE DE VALOIS; mais par les partages que le même PHILIPPE fit le 23 Avril 1326, à CHARLES, Comte d'Alençon, il ſe réſerva le Château de la Perriere & celui de Beleſme, & le droit de prendre dans la forêt de Beleſme les bois néceſſaires pour l'uſage de ſes Châteaux. Il eſt aſſez vraiſemblable que *Mahaut de Saint-Paul*, veuve de CHARLES, jouit en douaire de ces deux Châteaux, ou qu'ils lui furent cédés dans ce tems par le même PHILIPPE DE VALOIS. Ils ne firent point partie des biens qui revinrent à CHARLES après la mort de LOUIS. On voit cependant que dans la ſuite le Château de Beleſme & celui de la Perriere ſe trouvent dans la Maiſon d'ANJOU. On ignore en quel tems & par quel événement le Château de la Perriere a été entierement détruit. Il eut toujours les mêmes Seigneurs que le Comté du Perche.

HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre & Comte du Perche, à cauſe de MARGUERITE DE FRANCE, ſon épouſe, prétendit le droit de guet & de garde ſur les habitans de *la Perriere*, de la même façon qu'il étoit dû au tems que ce Château ſubſiſtoit; mais par Arrêt du Parlement de Paris, du 1 Mars 1535, il fut décidé qu'ils ne devoient plus de droit. Il y a encore à *la Perriere* pluſieurs branches de la meilleure Nobleſſe du Perche. Dictionnaire des Gaules, *Tome V, p. 653 & ſuiv.*

* PERRIERE: Autre Seigneurie, ſituée près d'Auxonne. Elle fut érigée en *Marquiſat* en faveur de *N... Lame*, Secrétaire du Roi, par Lettres du mois de Décembre 1724, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 19 du même mois.

PERRIERE (DE LA): Ancienne Nobleſſe, originaire du Nivernois. Voyez la Généalogie, *Tome V, p. 541 & ſuiv.* au mot DELAPERRIERE.

PERRIERS (DE) : Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud*, de la même Province, par le mariage de

René de Perriers, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dans la Paroiſſe de Blou, Election de Saumur, avec *Jacquine de Hellaud*, par contrat paſſé en la Cour de Rochediré, devant *Bellanger*, Notaire d'icelle, le 26 Avril 1528, fille puînée de *Maurice de Hellaud*, Ecuyer, Seigneur de Valliere, & de *Françoiſe Davoynes*. Voyez Hellaud. Les armes de Perriers ſont : *d'azur, ſemé de larmes d'or, au lion de même, lampaſſé & couronné de gueules.*

PERRIN : Famille ancienne, iſſue de *noble race & lignée*, établie à Caſtres en Languedoc, & diviſée en pluſieurs branches.

On pourroit en remonter la Généalogie, par contrats de mariage, juſqu'à l'an 1292, & même juſqu'en 1116 (que vivoit Deodat de Perrin, Sieur de la Balme, marié à *Huguette de Beauregard*, Dame de Fromentès & de Mirabel), par d'autres actes, dans leſquels les ancêtres de ceux qui ſubſiſtent aujourd'hui ont pris la qualité de *Nobles* & de *Chevaliers*, ſervans toujours le Roi. On lit dans l'Hiſtoire générale du Languedoc, *Tome IV, p. 41 & 58*, que Raymond de Perrin, Chevalier, ſe trouva à Bordeaux le 31 du mois de Mai 1293, par ordre de *Philippe de Mons*, Sénéchal de Carcaſſonne, comme un des principaux Vaſſaux de la Sénéchauſſée, pour être préſent à l'arrivée du Roi en cette Ville, à l'occaſion du combat entre Charles, Roi de Sicile, & Pierre, Roi d'Arragon, & leurs Chevaliers.

Suivant la même Hiſtoire, *p.* 121 du même Volume, Guillaume de Perrin, Damoiſeau, fils de Raymond, ſe trouva, le 22 Janvier 1306, à la convocation de la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Carcaſſonne.

Un *Mémoire* ou une *Notice* envoyée, ſur cette ancienne Nobleſſe, au Libraire, & qui nous a été remiſe le 15 Juillet 1775, marque qu'elle eſt aujourd'hui diviſée en quatre branches.

La premiere ſubſiſte dans Alexis de Perrin-de-Durfort, Chevalier, Seigneur de la Beſſiere, la Trape, &c. marié, en 1748, à *Eliſabeth de Prudhomme*, dont un fils, nommé — Louis de Perrin-de-Durfort, né le 16 Février 1749.

La ſeconde branche, qui eſt un rameau de la précédente, ſubſiſte dans Louis de Perrin, Chevalier, Sieur de la Beſſiere, Lieutenant-Colonel du Régiment de Rouergue dès l'an 1760, marié, le 1 Janvier 1755, à *Jeanne de Vaſſard*, originaire de Lorraine, fille de *N... de Vaſſard*, Seigneur d'Ancemont & de Tanois, Chevalier de Saint-Louis, & de *N... de Roſeau*, dont : — 1. Nicolas-Charles-Louis de Perrin, né le 1 Novembre 1755, Lieutenant au Régiment de Normandie ; — 2. Jean, né le 22 Novembre 1758, Eleve à l'Ecole Royale Militaire depuis 1766 ; — 3. Henriette, née le 28 Juillet 1762 ; — 4. & Pauline-Dorothée, née en 1764, actuellement à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr, en 1776.

Ils ſont tous petits enfans de Michel de Perrin, Chevalier, dit *le Chevalier de la Beſſiere*, qui a ſervi 53 ans dans le Régiment de Rouergue, dont 23 en qualité de Lieutenant-Colonel, & eſt mort en 1735, étant Lieutenant & Commandant pour le Roi à Villefranche en Conflans, & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épouſé, en 1709, *Charlotte du Jard-de-Montarlot*, & outre Louis, ſon fils aîné, ci-deſſus mentionné, il a laiſſé trois autres garçons & une fille, ſçavoir : — Henri de Perrin, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de Rouergue ; — Alexis, Prêtre & Chanoine de Caſtres ; — Jean-François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rouergue, qui n'a point d'enfans de ſon mariage avec *Marguerite d'Albier* ; — & Jeanne-Louise de Perrin, Religieuſe aux Dames Annonciades de Fargues à Albi.

Michel de Perrin, pere & grand-pere des enfans ci-deſſus mentionnés, étoit fils d'Alexis de Perrin, Chevalier, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de la Roque & de la Beſſiere, & de Dame *Claire de Durfort-de-Caſtelbajac*.

Alexis étoit fils de Jean de Perrin, Chevalier, Capitaine de Cavalerie sous les ordres du Duc *de Rohan*, par Commission du 26 Juin 1621, auparavant Sénéchal de la ville & Comté de Castres, par Lettres-Patentes du Roi, le 6 Septembre 1612, & confirmé dans sa noblesse par Jugement du 5 Octobre 1638. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1614, *Isabeau de Narbonne*, fille de *Jean*, Baron de Faugeres, Lunas & Roquozel.

Jean étoit fils de Louis de Perrin, Sieur de la Roque, la Fabrie, la Trape & la Bessiere, Capitaine de Cavalerie, par Commission du 15 Juin 1580. Il avoit épousé, par contrat du 1 Octobre 1571, *Gabrielle de la Caze*, fille de noble *Audinet*, & de *Catherine de la Palu*.

Louis étoit fils de François de Perrin, Sieur de la Roque & de la Fabrie, Capitaine-Commandant au lieu de Saint-Jouery, où il étoit en 1562, qui épousa, le 17 Octobre 1540, *Astruge de la Roche*.

François étoit fils d'autre François de Perrin, Sieur de la Roque & de la Fabrie, marié, par contrat du 2 Mai 1499, à *Laurence de Lautrec*, de Toulouse.

François, I. du nom, étoit fils d'Isarn de Perrin, Chevalier, Sieur de la Roque & de la Roquette, marié, du vivant de son pere, noble Pons de Perrin, par contrat du 16 Février 1463, avec *Elix de Hautpoul*.

La troisieme branche, qui est celle de Lengary, subsiste dans Guillaume-Hyacinthe de Perrin, Seigneur de Lengary, qui est veuf, & n'a qu'une fille mariée.

Et de la quatrieme branche, qui est celle des Seigneurs de Brassac-de-Montpignier, étoit Alexis de Perrin, Seigneur de Montpignier, Capitaine d'Infanterie, mort en 1768. Il avoit épousé, 1°. le 15 Août 1714, *Gabrielle de Tanus*, morte sans enfans; & 2°. le 15 Novembre 1756, *Guillemette-Victoire de Cabriol*, de laquelle il a laissé trois garçons & une fille. L'aîné est — François de Perrin-de-Brassac, Seigneur de Montpignier, né le 21 Août 1757.

Les armes: *de gueules, à trois fasces d'or.*

PERRIN, à Arles en Provence.

Jacques Perrin, de la ville d'Arles, obtint de Louis XIV des Lettres de noblesse, au mois de Mars 1653, enregistrées aux Archives du Roi le 26 Novembre de l'année suivante. De lui naquit un fils, Conseiller du Roi, & Lieutenant-Particulier au Siége d'Arles, où il se maria. Ses descendans y soutiennent leur noblesse.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.* Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, *Tom. II, p. 209.*

PERRIN-DE-LA-CORÉE. C'est une autre Famille noble & ancienne (mais nous ignorons de quelle Province), de laquelle étoit

Louise Perrin-de-la-Corée, mariée avec *Hector de Tremeoles*, Chevalier, dont postérité.

Les armes: *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1.*

PERRIN, en Bourgogne. Famille noble, dont étoit

Joseph-Louis Perrin, Seigneur de Cipierre, Conseiller au Parlement de Dijon, marié à *Madelene Villin*, morte le 18 Août 1727, laissant:

Jean-Claude-François Perrin, Seigneur de Cipierre, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 18 Janvier 1747, Grand-Rapporteur en la Chancellerie de France la même année, Maître des Requêtes le 2 Septembre 1749, Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1758, & Intendant d'Orléans le 26 Mai 1760. De son mariage avec *Florimonde Parat*, fille de *Jérôme-Louis Parat-de-Montgeron*, Receveur-Général des Finances de Lorraine, & de *Marie-Antoinette du Mas*; il a — N... Perrin, né à Orléans en 1762.

Les armes: *d'or, au lion de sable rampant contre une colonne de gueules à fenestre.*

PERROCHEL: Famille noble originaire de l'Isle de France, & établie au

Maine en 1500, où elle poſſede, depuis ce tems, la Terre de Grandchamp, reſtée à la branche aînée.

La ſeconde branche poſſede, dans la même Province, la Terre de Saint-Aubin, par le mariage d'ETIENNE-LOUIS-FRANÇOIS DE PERROCHEL, dit *le Chevalier de Grandchamp*, élevé Page du Roi, enſuite Mouſquetaire, qui paſſa en Eſpagne avec le Duc d'Anjou, PHILIPPE V, y fut Enſeigne dans ſes Gardes, puis Brigadier de ſes Armées. Il épouſa, par contrat du 8 Mai 1710, Demoiſelle *Marie-Anne-Françoiſe de Maudet*, fille & héritiere de *Jacques de Maudet*, Chevalier, Seigneur du Verger, de Saint-Aubin, de Loequenay, Maréchal-Général des Logis des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Françoiſe de Menjot*, dont: — 1. ETIENNE, élevé Page, enſuite fait Gentilhomme à Drapeau dans le Régiment des Gardes, mort en 1739; — 2. LOUIS-JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. PIERRE-FRANÇOIS, qui a ſervi dans l'Artillerie, non marié; — 4. ETIENNE-CONSTANCE, lequel a ſervi dans le Régiment de Fiennes, Cavalerie, auſſi non marié; — 5. MARIE-FRANÇOISE, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Claude Palierne de l'Ecluſe*, du Bourbonnois, Major du Régiment Commiſſaire-Général; — 6. & MARIE-LOUISE, morte en bas-âge.

LOUIS-JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS DE PERROCHEL, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, Moitron, Saint-Germain & Coulombier, ancien Officier au Régiment du Roi, Infanterie, a épouſé, par contrat du 21 Janvier 1745, Demoiſelle *Charlotte-Françoiſe Oſmond*, fille de Meſſire *René-Henri*, Marquis *d'Oſmond*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Jeanne-Françoiſe Oſmond*, de laquelle ſont iſſus: — 1. LOUIS DE PERROCHEL, mort en bas-âge à Paris; — 2. RENÉ-FRANÇOIS-HORTENSE, qui ſuit; — 3. LOUIS-FRANÇOIS, Sous-Lieutenant de Dragons en 1767, Sous-Aide-Major en 1769, & Capitaine, en 1775, à la ſuite du Régiment des Dragons de MONSIEUR; — 4. & HENRI-FRANÇOIS-CONSTANCE, entré Sous-Lieutenant en 1768, & Lieutenant au même Régiment depuis 1773.

RENÉ-FRANÇOIS-HORTENSE DE PERROCHEL, Mouſquetaire, enſuite Sous-Lieutenant & Lieutenant dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & depuis 1773, Capitaine de Dragons dans le Régiment de MONSIEUR, a épouſé Demoiſelle *Henriette-Roſe le Viconte*, fille de *N... le Viconte*, Marquis de Blangy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *N... le Berceur*.

Cette Famille a donné un Evêque de Boulogne en 1644. Voyez *Moréri*. Les armes: *d'azur, à deux croiſſans d'or en chef, & une étoile auſſi d'or à la pointe de l'écu.*

PERROTIN-DE-BARMOND: Famille originaire du Berri, établie dans cette Province, & dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p.* 430.

FRANÇOIS PERROTIN, Ecuyer, Sieur de Barmond, fut maintenu dans ſa nobleſſe, qu'il avoit juſtifiée par titres, depuis CHARLES PERROTIN, ſon quatrieme ayeul, Ecuyer, Sieur d'Attigny, vivant avant 1499, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Bourges, du 13 Avril 1667. Il a eu, entr'autres enfans:

JACQUES PERROTIN, Ecuyer, Seigneur de Barmond, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Contrôleur-Général de la Marine, des Galeres & des Fortifications des places maritimes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1729, marié, en 1701, avec *Catherine-Etiennette Gineſte*, dont il a eu pour enfans: —— 1. PHILIPPE-JACQUES PERROTIN-DE-BARMOND, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général de ſes Finances en la Généralité de Paris, pourvu en 1729; —— 2. ANGE-FRANÇOIS PERROTIN-DE-BARMOND, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général triennal de la Marine, des Galeres, Fortifications & réparations des places maritimes, pourvu de cette charge en 1735, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il a épouſé, le 7 Janvier 1750, *Marguerite-Félicité d'Hozier*, née le 15 Novembre 1722, morte le 15 Mai 1752, fille aînée de feu *Pierre d'Hozier*, Juge d'armes de France,

Perran. Le Marquis de ce nom, premier Maréchal des Logis de Mgr le Comte d'Artois, Lieutenant au Régt du Roi, infant. a épousé contrat signé par le Roi et la Famille Royale le 10. 7bre 1779 Demoiselle Fournier de Wargemont. Gaz. de France N.S. janvier 1779

Maître des Comptes, & de *Marie-Anne de Robillard*; — 3. ANGÉLIQUE-REINE PERROTIN, mariée, en 1731, avec *Jérôme le Marié*, Sieur d'Aubigné, Conseiller du Roi, Auditeur, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes; — 4. CATHERINE-CLAUDE PERROTIN, mariée, en 1734, à *Charles-Henri Bernard*, Ecuyer, Seigneur du Chemin en Brie.

Les armes de cette Famille sont: *d'argent, à trois cœurs de gueules, posés 2 & 1.*

PERROTIN-DE-BELLEGARDE, en Dauphiné.

Famille noble dont est MARGUERITE DE PERROTIN-DE-BELLEGARDE, mariée, en 1759, à *Claude-François Dantour*, Chevalier, dont postérité. Voyez DANTOUR.

Les armes: *de gueules, à deux épées d'argent, la garde & la poignée d'or, passées en sautoir; & un croissant montant d'argent en chef.*

PERROIS (DES): Noblesse de Normandie, établie près de Lisieux, dont étoit

MARGUERITE DES PERROIS-DU-BOUCHAU, née le 7 Mars 1673, reçue à Saint-Cyr, au mois de Janvier 1687, laquelle prouva qu'elle avoit pour quartayeul, JEAN DES PERROIS, Seigneur de Cirfontaine, vivant en 1541.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même, 2 & 1; au chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'or.*

PERRONNE, Ecuyer, Sieur de Grainville en Normandie, Election de Carentan, porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules chargé de trois roses du champ, & accompagné de trois croisettes de sable, 2 & 1.*

* PERROUSSEAUX: Terre & Seigneurie qui a été possédée par une branche cadette de la Maison de *Montholon*. Voyez MONTHOLON, *Tome X* de ce Dictionnaire.

* PERROUX, au Bailliage de Châlons en Bourgogne: Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1644, enregistrées le 4 Mai suivant, en faveur de *N... de Galois.*

*Louis Gontier*, Conseiller au Parlement de Dijon, qui depuis posséda ce *Comté*, obtint de nouvelles Lettres d'érection, en sa faveur, au mois de Septembre 1714, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 7 Août 1722.

PERSIL, en Touraine.

BONNE-ANGÉLIQUE DE PERSIL, fille de MICHEL DE PERSIL, Chevalier, Seigneur de Loches & de la Renardiere, née en 1677, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé qu'ANDRÉ DE PERSIL, Seigneur des Genets, marié, en 1480, à *Jeanne de Beauvolier*, étoit son quintayeul.

Les armes: *d'hermines, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1.*

PERSONNE (LA): Il y a deux Familles de ce nom.

L'une en Picardie, dont étoit MICHEL DE LA PERSONNE, Vicomte d'Huisy, Election de Soissons, qui produisit des titres de cinq races depuis l'an 1530.

Les armes: *de gueules, à trois pattes de griffon d'or posées en pal.*

De l'autre Famille du même nom, originaire du Pays d'Artois, sont sortis les Seigneurs de Verloing & de Renansart, qui ont rendu de notables services à la couronne, selon *Monstrelet*, & d'autres Auteurs. Les armes: *de sinople, à la bande d'argent.*

PERTHUIS: Ancienne Famille noble originaire de Provence, établie dans le Soissonnois, laquelle a été deux fois maintenue dans sa noblesse sur la représentation de ses titres, 1°. le 27 Septembre 1667, par M. *Do-*

*rieu*, Intendant de Soiſſons ; & 2°. par M. *de Phélypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, pour EDME DE PERTHUIS, & ſes enfans nés & à naître, par Jugement du 10 Décembre 1700. Cette Famille, que nous croyons ſubſiſter, ſuivant les preuves faites par la ſeconde maintenue de nobleſſe dont nous avons le détail, porte pour armes : *d'azur, à la croix ancrée & cléchée d'argent.*

PERTUIS ou PERTHUIS, en Normandie. Le premier que l'on connoiſſe de cette Famille, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II*, eſt

JEAN DE PERTUIS, Seigneur de la Franchiſe au Pays de Giſors, & de la Goulardiere près de Châtillon-ſur-Loing, Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1471, & homme d'armes du nombre des 100 Gentilshommes de la Garde-du-corps de Sa Majeſté.

JEAN DE PERTUIS, ſon fils, Ecuyer, Seigneur d'Eragny, de Gadancourt, &c. s'allia, le 25 Juin 1515, à *Catherine Migno*, dont :

ROLAND DE PERTUIS, Seigneur d'Eragny, &c. qui épouſa, le 9 Novembre 1581, *Joſſine de Canonville-de-Raffetot*, & en eut :

PIERRE DE PERTUIS, Chevalier, Seigneur d'Eragny, Gentilhomme Ordinaire de HENRI DE BOURBON, II. du nom, premier Prince du Sang. Il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — GUI DE PERTUIS, Seigneur de Berangeville & de la Riviere, puis de Baons-le-Comte, au Pays de Caux, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, Grand-Bailli, Gouverneur & Commandant des Ville, Citadelle & Châtellenie de Courtray, Gouverneur de Menin, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui ſe maria, le 14 Mai 1669, avec *Angélique-Eliſabeth-Adrienne de Canonville-de-Raffetot*, dont ſortit :

ANTOINE-CHARLES DE PERTUIS, Vicomte de Baons, qui épouſa, le 8 Avril 1714, *Claude-Louiſe de Betz-de-la-Harteloye*. De ce mariage eſt iſſu :

ANTOINE-GUI DE PERTUIS, Vicomte de Baons-le-Comte, Capitaine de Cavalerie, appellé *le Marquis de Pertuis*, qui a épouſé, le 12 Mars 1753, *Louiſe-Léonine-Gabrielle le Clerc-de-Juigné*, fille de *Samuel-Jacques le Clerc*, Marquis de Juigné, Colonel du Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla le 19 Septembre 1734, & de *Marie-Gabrielle le Cirier-de-Neuchelles*. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a poſtérité de ce mariage. Extrait du Mercure de France, du mois d'Août 1753, *p.* 207.

Les armes : *d'azur, à trois écuſſons d'argent.*

PERUSSE-D'ESCARS. *Voyez* ESCARS, *Tome VI* de cet Ouvrage, *p.* 63 *& ſuiv.*

PERUZZI ou PERUZZIS : Maiſon des plus illuſtres & des plus anciennes de Toſcane, connue, depuis les premiers tems de la République de Florence, par les charges qu'elle y a exercées, ſes alliances, & les monumens conſidérables qui ſubſiſtent encore dans cette Ville.

Elle a pour auteur, GUI ou GUIDO PERUZZI, vivant en 1100. Les factions des Guelphes & des Gibelins forcerent cette Maiſon à ſe diviſer.

Une branche ſe réfugia à Avignon, & y ſubſiſte dans LOUIS-ELISABETH, Marquis DE PERUZZIS, Baron de Barles, Chevalier de Saint-Louis, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 1 Janvier 1740, & Lieutenant-Général en Décembre 1748, qui n'étoit point marié en 1742.

Il a pour freres, — CHARLES DE PERRUZZIS, Chanoine & Chantre de l'Egliſe Cathédrale d'Alais, Député par la Province de Narbonne à l'Aſſemblée du Clergé de France, tenue en 1730 ; — & CHARLES-JEAN, nommé, en 1742, à l'Abbaye de Lieu-Reſtauré, Ordre de Prémontré au Diocèſe de Soiſſons ; — & cinq ſœurs, quatre Religieuſes ; & l'aînée mariée à *N... Berard*, Baron d'Alais, Seigneur de Montalet, &c.

On trouve la Généalogie de cette Maiſon amplement détaillée dans l'Hiſtoire

de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II, p. 376 & ſuiv.* Nous y renvoyons.

Les armes : *d'azur, à trois poires d'or tigées & feuillées de même.*

* PESMES : Ancienne Baronnie & Terre conſidérable en Franche-Comté, où elle a un Bourg & un Château ſur Lougnon, entre Beſançon & Gray.

Elle a eu long-tems des Seigneurs particuliers, qui en portoient le nom, & qui étoient mis au rang des hauts Barons de cette Province : ils contribuerent à la fondation de l'Abbaye d'Acey, Ordre de Cîteaux, qui eſt dans le voiſinage de Peſmes.

Guillaume, IV. du nom, Chevalier, Sire de Pesmes, n'eut de ſon mariage avec *Huguette de Courcelles*, qu'une fille unique, appellée —— Jeanne, qu'il nomma ſon héritiere univerſelle par ſon teſtament de l'an 1327. Elle étoit mariée à *Ottenin de Granſon*, Chevalier. Cette Terre de Pesmes a paſſé de la Maiſon de *Granſon*, dans celle de *la Baume-Montrevel*, & elle eſt, depuis 1756, dans une branche de la Maiſon de *Choiſeul*.

Sur les anciens Sires de Pesmes, on peut conſulter l'Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins, *Tome I, p. 338, Note 47.*

PESTIVIEN (de), reſſort de Carhaix en Bretagne : Famille dont étoit

François de Pestivien, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Juillet 1669, au rapport de M. *Raoul*.

Les armes : *vairé d'argent & de ſable.*

PETIT : Il y a beaucoup de Familles de ce nom répandues dans diverſes Provinces du Royaume, & nous allons faire connoître celles ſur leſquelles nous avons reçu des *Mémoires*.

Petit, Seigneur de Paſſy, de Villeneuve, Ravannes, Etigny & de Leudeville. C'eſt une Famille diviſée en pluſieurs branches, connue & diſtinguée dans Paris depuis plus d'un ſiécle, tant par les différens états qu'elle a remplis que par ſes alliances : elle tire ſon origine de François Petit, premier Commis de M. *d'Emery*, Intendant & Contrôleur-Général des Finances, reçu Payeur des rentes en 1632, Secrétaire du Roi en 1637, qui avoit acquis les Terres & Seigneuries de Paſſy, Villeneuve, Ravannes & Etigny. De ſon mariage, qu'il avoit contracté, en 1621, avec *Madelene de Louvencourt*, fille d'*Antoine de Louvencourt*, Maître d'Hôtel du Roi, & Tréſorier-Général de ſa Maiſon, & de *Marguerite de Flecelles*, il a eu 17 enfans, entr'autres huit qui ont pris des établiſſemens.

1. Antoine Petit, Seigneur de Paſſy, Serilly & Ebecourt, mort Doyen du Parlement de Metz en 1704, laiſſant d'*Anne de la Foreſt*, qu'il avoit épouſée en 1661, pluſieurs enfans, ſçavoir : — Antoine Petit-de-Passy, Conſeiller au Parlement de Paris en 1689, mort ſans alliance ; — François-Nicolas Petit-de-Passy, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Préſidial de Sens, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte ; — Madelene Petit-de-Passy, mariée à *Louis le Blanc*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, mort en 1726, dont une fille unique, — *N... le Blanc*, qui a épouſé le Comte *de Traynel* ; —— & Anne Petit-de-Passy, mariée à *Claude Boucher*, Préſident de la Cour des Aides, & depuis Intendant de Bordeaux, mort en 1752, ſans poſtérité.

2. Michel Petit-de-Ravannes, Préſident, Tréſorier de France à Paris, qui, de ſon mariage avec *Marguerite du Fautray*, a eu trois enfans, ſçavoir : — Jean-Batiste Petit, Seigneur de Villeneuve, marié à *Anne-Perrette de Motard-du-Pleſſis*, dont, pour fils unique, — Jean Petit-de-Villeneuve, Conſeiller au Parlement, mort ſans poſtérité le 5 Août 1731 ; — Gabriel-Michel Petit-de-Ravannes, Prêtre & Grand-Vicaire de Straſbourg, mort Conſeiller d'Etat en 1747 ; —— & Anne-Marguerite Petit-de-Ravannes, épouſe de

*Paulin Prondre*, Seigneur de Guermante, mort Préſident de la Chambre des Comptes de Paris en 1723, dont une fille, mariée à *Barthelemi*, Marquis *de la Rochefoucauld*. Voyez ROCHEFOUCAULD.

3. GABRIEL PETIT, Chanoine de l'Egliſe de Paris, mort Conſeiller de Grand'-Chambre du Parlement en 1701.

4. FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

5. NICOLAS PETIT-D'ETIGNY, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, mort Doyen du Grand-Conſeil le 1 Avril 1732. De *Catherine le Clerc-de-Grandmaiſon*, ſon épouſe, il n'eſt reſté qu'ANGÉLIQUE PETIT-D'ETIGNY, Dame de Leudeville, mariée, en ſecondes noces, à FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, ſon couſin, auquel elle a porté en dot la Terre de Leudeville & dépendances, dont la poſtérité ſubſiſtante ſera mentionnée dans la branche ſuivante.

6. MADELENE, mariée avec *Etienne de Chabenat*, Seigneur de Bonneuil, Introducteur des Ambaſſadeurs, dont la poſtérité eſt continuée dans MM. *de Bonneuil*, Conſeillers au Parlement.

7. MARIE, épouſe de *Nicolas Meſliand*, mort Conſeiller de Grand'Chambre du Parlement en 1696, dont le fils aîné eſt mort Conſeiller d'Etat, & a laiſſé une fille unique, mariée au Marquis *d'Argenſon*, Miniſtre d'Etat, dont ſont iſſus : — le Marquis *de Paulmy*, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre; — & une fille, mariée au Comte *de Maillebois*. Voyez VOYER-D'ARGENSON.

8. ELISABETH PETIT, mariée, à *Pierre Gilbert*, Seigneur de Voiſins, mort Conſeiller de Grand'-Chambre en 1679. Voyez GILBERT.

Les autres enfans de FRANÇOIS PETIT, pere commun, ſont morts ſans poſtérité ou en religion, & pluſieurs filles ont fait profeſſion aux Religieuſes Annonciades de Popincourt, où la Famille a une Chapelle & Sépulture.

## *SECONDE BRANCHE.*

FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, II. du nom, quatrieme fils de FRANÇOIS, & de *Madelene de Louvencourt*, Seigneur de Ravannes, Conſeiller en la Cour des Aides, mort en 1705, avoit épouſé *Marie-Anne Foucault*, ſœur du Conſeiller d'Etat de ce nom, de laquelle il a eu : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, mort Conſeiller-Clerc au Parlement en 1711; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. & NICOLAS PETIT-DE-VILLENEUVE, mort Préſident de la Cour des Aides en 1710, qui avoit épouſé *Marie-Anne Neyret*, dont eſt iſſue une fille unique : N... PETIT-DE-VILLENEUVE, mariée 1°. à *N... le Feron*, Maître des Requêtes; & 2°. au Comte *de Laigle*. Elle eſt décédée en 1735, ſans poſtérité.

FRANÇOIS PETIT-DE-VILLENEUVE, III. du nom, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, reçu Conſeiller en la Cour des Aides en 1713, & mort Préſident de la même Chambre, avoit épouſé ANGÉLIQUE PETIT-D'ETIGNY, Dame de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, ſa couſine, fille de NICOLAS PETIT-D'ETIGNY, & de *Catherine le Clerc-de-Grandmaiſon*, comme il a été dit ci-devant. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CLAUDE-THÉOPHILE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-NICOLAS PETIT-DE-BRESSONVILLIERS, Conſeiller de la Cour des Aides, mort ſans poſtérité le 28 Septembre 1745; — 3. ARMAND-JEAN PETIT-DE-LA-HONVILLE, qui a été Conſeiller au Châtelet & ſiége Préſidial; — 4. ANNE-MARIE PETIT-DE-LEUDEVILLE, mariée en 1743, à *Claude-Hyacinthe-Guillemeau de Freval*, Seigneur de Saint-Soupleix, Conſeiller au Grand-Conſeil, dont : — *Claude-François Guillemeau-de-Freval*, né le 26 Juillet 1745; — & *Claude-Hyacinthe*, né le 7 Mai 1749; — 5. ANGÉLIQUE-MARIE PETIT, mariée le 28 Avril 1750, à *Pierre-François Ogier-de-Berville*, reçu Conſeiller au Parlement le 3 Juillet 1739, frere du Préſident *Ogier*, Ambaſſadeur en Danemarck.

CLAUDE-THÉOPHILE PETIT, Seigneur de Leudeville, la Honville & Breſſonvilliers, reçu Conſeiller en la Cour des Aides le 20 Mars 1744, a épouſé, le 22 Septembre 1749, *Eliſabeth Richard*, fille de *Jean-Louis Richard*, Conſeiller du

du Roi, Greffier en Chef Criminel, & Tréſorier du Parlement, & de *Marie-Eliſabeth d'Arboulin.* Leurs enfans ſont : — 1. ALEXANDRE-THÉOPHILE PETIT-DE-LEUDEVILLE, né le 27 Mai 1755 ; — 2. ANGÉLIQUE-LOUISE, née le 6 Décembre 1750 ; — 3. & MARIE-CLAUDE PETIT-DE-LEUDEVILLE, née le 2 Septembre 1753.

Les armes : *pallé d'argent & d'azur de ſix piéces, au chevron d'or brochant ſur le tout, chargé ſur la pointe d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lis d'or.*

PETIT-DE-BRESSEY, à Dijon. Famille qui remonte à

JEAN PETIT, *aliàs* TAUPIN, annobli par Lettres-Patentes de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne, du 4 Février 1459, pour ſervices rendus tant par lui que par ſes ancêtres au Duc & aux Etats de Bourgogne.

HENRI PETIT, Seigneur de Ruffey-lès-Dijon, un de ſes deſcendans au IV^e^ degré, fut confirmé dans ſa nobleſſe par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, le 29 Mars 1696. Sa poſtérité ſubſiſte dans PHILIPPE PETIT, Ecuyer, Seigneur de Breſſey, puis du Baſſin, marié, au mois de Mai 1747, à *Louiſe Berard de Colonges*, dont des enfans ; & dans ſon frere — PIERRE-FRANÇOIS-MARIE PETIT, Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé *Marie Aubertot*, veuve de *N... de Lecey de-Changey*, Seigneur de Moveignant, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

PETIT, Seigneur de la Marnotte, originaire de Champagne, Diocèſe de Langres. Famille maintenue dans ſa nobleſſe par M. *de Caumartin*, Intendant de cette Province, en Février 1669.

Elle remonte à noble ODOT PETIT, Ecuyer, Lieutenant à la garde des clefs de la ville de Langres en 1364, & ſubſiſte dans la perſonne de THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, Officier dans le Régiment de Champagne, fils de feu THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur de Voncourt, & de *Marguerite d'Hemery.* Il eſt marié & a un fils.

Les armes : *de gueules, au maſſacre de cerf d'argent, ramé d'or.*

PETIT-DE-MARIVATS, à Paris & dans le Comté de Bourgogne : Famille dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

NICOLAS PETIT, Ecuyer, Sieur de la Garanderie, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial & Contrôleur ordinaire des Guerres du Berri & de l'Orléanois en 1673, mourut Grand-Référendaire en la Chancellerie, & laiſſa de *Marie Creney*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

NICOLAS PETIT, Seigneur du Bois-d'Aunay & de Dracy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1719, avec *Marthe Mauſſion*, fille de *Thomas*, Ecuyer, dont poſtérité, entr'autres :

MARIE-THOMAS PETIT, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Aunay & de Dracy, né le 3 Mars 1726, qui étoit, en 1742, Lieutenant au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux.

Les armes : *d'azur, à un chevron vivré d'or, accompagné de 3 étoiles de même, ſurmontées chacune d'une couronne ducale d'argent.*

PETIT-DE-LA-BORDE : Famille noble originaire des Cévennes, aujourd'hui établie dans la Beauce, recommandable par ſes ſervices militaires & par ſes alliances.

La branche aînée s'eſt éteinte dans JACQUES PETIT, mort Page de S. A. R. la Ducheſſe douairiere D'ORLÉANS.

La ſeconde ſubſiſte dans deux freres, élevés à l'Ecole Royale Militaire. L'aîné nommé — FRANÇOIS-JACQUES PETIT-DE-LA-BORDE, né le 4 Juin 1744, eſt entré Lieutenant dans le Régiment de Lorraine en 1760 ; le ſecond — ALEXANDRE PETIT, dit *le Chevalier de la Borde*, eſt né le 21 Août 1747.

Les armes : *de gueules, au dragon & ſerres d'argent, le dard de gueules, la queue en ſautoir, d'où ſortent trois têtes de ſerpent d'argent.*

Voyez la Généalogie de cette Famille dans le *Tome VI* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p. 119 & ſuiv.*

PETIT, Seigneur de Bellaunay. Famille originaire de Caen, de laquelle eſt

JEAN LE PETIT, Seigneur de Bellaunay, né le 25 Juillet 1739, (fils de JEAN-BATISTE, Auditeur des Comptes de Rouen, & de *Françoiſe-Marie-Barbe Néel*), qui a été reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 5 Septembre 1764.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, ſurmontée d'un léopard d'or.*

Voyez un article plus étendu aux additions de ce Tome XI. pp. 726 & ſuiv.

PETIT, dont le ſurnom eſt *des Landes* : Famille noble originaire du Vendômois, dont pluſieurs ont été attachés par des titres honorables au ſervice des Comtes & du premier Duc *de Vendôme.*

CHARLES PETIT, mari d'*Anne de Loynas-Paraſſis*, (fils de JACQUES PETIT, & de *Françoiſe Bouchard*, Dame de Tremblay), prit, le 3 Octobre 1564, le ſurnom *des Landes*, à cauſe du Fief & Domaine des Landes, ſitué au terroir des Roches-l'Evêque, Paroiſſe de Lunay en Vendomois, lequel Fief & Domaine il acquit de *Catherine Synon*, veuve de *Paul de Launay*, qui avoit été nourrice de *Jeanne d'Albret*, femme d'*Antoine*, Duc *de Vendôme*, & à laquelle *Jeanne d'Albret* avoit donné par reconnoiſſance ledit domaine, par Lettres-Patentes du 21 Juillet 1554; donation confirmée par *Antoine*, Duc *de Vendôme*, par Lettres du 12 Septembre 1560, & encore par ladite *Jeanne d'Albret*, pour lors veuve dudit *Antoine*, Duc *de Vendôme*, le 7 Juin 1563.

Ce Domaine a depuis été poſſédé par JACQUES PETIT-DES-LANDES, Ecuyer, fils dudit CHARLES, & d'*Anne de Loynas-Paraſſis* : il l'a gardé toute ſa vie, conjointement avec un autre domaine qu'il a eu de *Marguerite l'Empereur*, ſa femme, dans le Duché de Montmorency, à préſent appellé *Enghien*, au village de Tours; lequel domaine avoit été acquis par *Jeanne Bourſier*, mere de ladite *Empereur*, le 15 Février 1586. Ce même JACQUES PETIT-DES LANDES avoit été employé 30 ans dans les armées des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, en qualité d'Officier, comme il paroît par les Lettres du 7 Juin 1633, regiſtrées en la Cour des Aides le 3 Août ſuivant. Il tranſmit ſes deux domaines à GILBERT, ſon fils, qui ſuit.

GILBERT PETIT-DES-LANDES épouſa *Marie de Borges*, & en eut : — CÉSAR PETIT-DES-LANDES, qui ſuit. Il étoit en bas âge quand ſon pere vendit le Fief & domaine *des Landes*; mais il ne ceſſa point d'en porter le nom. Le domaine qui eſt dans le Duché d'Enghien, eſt encore poſſédé par les ſieurs PETIT-DES-LANDES, qui ſont regardés comme les plus anciens Gentilshommes du Duché, ce qui eſt juſtifié par les Regiſtres du Greffe & du Tabellionage de ce Duché.

CÉSAR PETIT-DES-LANDES, Conſeiller du Roi, Correcteur honoraire en la Chambre des Comptes, mort le 17 Janvier 1741, avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1693, *Marie-Catherine Durant*, décédée le 16 Janvier 1753, dont il ne reſte que deux garçons, ſçavoir : — ANTOINE-CÉSAR, Conſeiller du Roi, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes, non marié en 1757, — & CHARLES-FRANÇOIS-DE-PAULE, qui ſuit.

CHARLES-FRANÇOIS-DE-PAULE PETIT-DES-LANDES, Conſeiller du Roi, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes, a épouſé le 21 Décembre 1745, *Eliſabeth le Maiſtre*, fille de feu *Charles le Maiſtre*, Doyen des Subſtituts du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & de *Louiſe Guyon*, ſa veuve, dont il a : — CHARLES-JEAN; — MARIE-ELISABETH; — & CHARLOTTE-LOUISE PETIT-DES-LANDES. Extrait du Mercure d'Avril 1753, *p. 209.*

Les armes : *d'azur, à trois coquilles oreillées d'or, 2 & 1.*

PETIT : Il y a encore en Normandie deux Familles de ce nom.

La premiere, de l'Election de Caen, eſt LE PETIT, Ecuyer, Sieur du Vivier, dont les armes ſont : *de gueules, au lion paſſant d'or, au chef couſu d'azur chargé de trois roſes d'or.*

La ſeconde, de l'Election de Liſieux, eſt LE PETIT, Ecuyer, Seigneur de Caſtillon, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagnée en chef de deux roſes de même, & en pointe d'une merlette d'argent.*

PETIT (LE), en Bretagne, reſſort de Nantes.

Cette Famille a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Novembre 1668, au rapport de M. *de Bréhan.*

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent, chargée d'un lion armé & lampaſſé de gueules.*

PETITCŒUR, Ecuyer, Sieur de Saint-Vaſt & de Beauvalon, dans l'Election de Bayeux, porte pour armes : *d'argent, au lion de ſable, chargé ſur l'épaule d'un cœur d'or.*

PETITEAU, en Bretagne. Famille dont étoient

PIERRE PETITEAU, Seigneur du Clairé, Auditeur des Comptes, déclaré *noble*, en vertu des priviléges de ſa charge, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Août 1669, au rapport de M. *de Bréhan.*

Et PIERRE PETITEAU, Sieur du Cheſne, qui le fut pareillement, par autre Arrêt du 26 Août 1669, au rapport du même M. *de Bréhan.*

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une aigle de ſable, armée, membrée & becquée de gueules.*

* PEYROLLES, dans la Viguerie d'Aix en Provence.

Terre & Seigneurie poſſédée par PIERRE DE LAURENS, IV. du nom, Avocat Général au Parlement de Provence, reçu Préſident à Mortier au même Parlement en 1766. Il a épouſé, en 1752, MARIE-MARGUERITE DE LAURENS-BRUE, ſa couſine, fille de FRANÇOIS, Marquis de Brue & de Saint-Martin, de laquelle il a des enfans. Voyez LAURENS, *Tome VIII.*

* PEYROUX (DU) : Terre & Seigneurie ſituée dans la Haute-Marche, près la ville de Chenerailles, qui a appartenu à l'ancienne Famille *du Peyroux*, originaire de cette Province, juſqu'en 1646, qu'elle fut vendue par trois freres. Voyez la Généalogie dans le *Tome V*, au mot DUPEYROUX.

* PEYRUIS, en Provence, Diocèſe de Siſteron. Terre & Seigneurie acquiſe, en 1689, par *Paul de Fortia*, II. du nom, Gouverneur du Château d'If & des Iſles de Marſeille, dont la poſtérité ſubſiſte. Voyez FORTIA, *Tome VI.*

PEYRUSCA, Sieur *de Baſignan* ou *de Beſignan*, Chevalier : Ancienne & noble Famille établie en Gaſcogne, & y poſſédant, depuis un tems infini, des Terres en toute Juſtice.

Le chef de cette Famille eſt Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, à la Commanderie d'Agen en Guienne. Il lui reſte, de ſon mariage avec *Marguerite de Redon*, cinq enfans, dont trois garçons, qui ſont au ſervice. L'aîné eſt, depuis 1762, Capitaine au Régiment de Berri, Cavalerie.

Cette nobleſſe militaire, étant moins connue ſous le nom de PEYRUSCA, que ſous celui de BASIGNAN ou BESIGNAN, nous en parlerons plus amplement en ſon rang, à la lettre *B*, dans notre Supplément, d'après les titres qui nous ont été communiqués : nous nous bornons à dire ici qu'elle eſt une des plus anciennes de la Province de Gaſcogne.

GUILLAUME, Sieur DE BESIGNAN, Chevalier, l'un de ſes ancêtres, fit hommage au Roi JEAN, de 200 livres tournois de rente, ſur le tréſor, (Layette *homagia*, quatorze, vingt-huit. C.), le 23 Mars 1355, ainſi que le rapporte *du Tillet*, au titre de l'inventaire, *fol. 79, verſo*, dans ſon recueil des Rois de France, leur Couronne & Maiſon, Chapitre des guerres & Traités d'entre le Roi JEAN & les Anglois.

Cette Famille a pour armes : *d'azur, à une tour d'argent maçonnée de sable, supportée par deux lions affrontés d'argent.*

PEYSSONNEL, en Provence. Famille sortie de celle de Piscicelli de Naples, disent l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*; le Supplément à cette Histoire, *p. 86 & suiv.*; & un Mémoire généalogique, écrit sur papier timbré, légalisé par le Lieutenant Civil de la ville de Marseille, sur le vû de toutes les piéces qui lui ont été produites. C'est d'après ce *Mémoire* que nous allons en donner la Généalogie.

Cette Famille, qui a produit plusieurs hommes illustres dans l'Eglise, la Robe & les Lettres, est une branche de celle de Piscicelli, de Naples, l'une des plus anciennes & des plus illustres de ce Royaume, qui a contracté les plus brillantes alliances, occupé les principales charges de cet Etat; qui a donné deux Cardinaux, un très-grand nombre d'Archevêques & d'Evêques, & une infinité de Chevaliers & de Grands-Officiers de l'Ordre de Malte.

I. André Piscicelli, dit *Andreano*, est qualifié *Chevalier*, dans l'Indult donné en 1380, par la Reine Jeanne I, au sujet des contestations qui s'étoient élevées parmi les Chevaliers Napolitains. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

II. Otinello Piscicelli, qualifié *Chevalier*, marié à *Isabelle* ou *Belluccia Caraccioli*, dont :

III. André Piscicelli, II. du nom, qui fut dans les bonnes graces du Roi Ladislas, & de la Reine Jeanne, sa sœur, qu'il servit avec beaucoup de fidélité : lorsque Jacques, Comte de Provence, mari de la Reine Jeanne II, partit du Royaume de Naples pour aller en Provence, André fut du nombre des Chevaliers Napolitains qui l'accompagnerent. Il avoit épousé, 1°. à Naples *Béatrix Latra*, fille de *Floridasso Latra*, illustre Capitaine de ce tems-là, & Viceroi de Naples pour le Roi Ladislas. André se fixa en Dauphiné, s'y maria, 2°. l'an 1420, avec *Sibille d'Albon*, & mourut à Vienne, où son testament fut publié le 18 Août 1437. Dans cette Province de Dauphiné, il eut le surnom de *Peyssouneau*, qui, en idiôme Dauphinois & Provençal, signifie *petit-poisson*, traduction exacte du nom de Piscicelli. Il est qualifié *très-illustre Seigneur* André Piscicelli, dit Peyssouneau, *aliàs* Peyssonnel, dans le testament de Jacques, son arriere-petit-fils, enregistré à la Chambre des Comptes de Provence. Du premier lit il eut : — 1. Otinello ; — 2. Floridasso ; — 3. & Godefroi Piscicelli, dont la postérité se perpétua dans le Royaume de Naples. *Carlo de Lellis* en donne la filiation suivie jusqu'à Fabricio Piscicelli, qui vivoit vers le milieu du dernier siécle, tems où cet auteur a écrit ; & du second lit : — Henri, qui suit.

IV. Henri Piscicelli, chevalier, conserva encore le nom de ses peres & le surnom de *Peyssouneau*, & se maria, l'an 1445, à *Michelle du Terrail*, tante du fameux *Pierre du Terrail*, dit *le Chevalier Bayard*, si célebre sous le regne de François I, & qui fonda pour les descendans de Henri Piscicelli, une pension annuelle, qui a subsisté jusqu'à Jacques, son petit-fils. Henri eut de son mariage :

V. Jean Peyssouneau, Chevalier, qui quitta le nom de Piscicelli, & s'allia, le 5 Novembre 1500, à *Jeanne de Guiffrey*, dont :

VI. Jacques Peyssouneau, *aliàs* Peyssonnel, Chevalier, qui vint à Lorgues en Provence, se maria, à Carignan, le 29 Septembre 1529, avec *Blanche de Fluxas*, sœur de *Bernard de Fluxas*, Chevalier ; & testa à Lorgues le 9 Mai 1544. De ce mariage sortit :

VII. Henri de Peyssonnel, II. du nom, Ecuyer, deshérité par le testament de son pere. Il fut fait prisonnier de guerre, à la tête d'un détachement qu'il commandoit, par les troupes de *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, en 1590, & fut conduit au Château des Arcs, où il mourut peu de tems après. Il avoit épousé à Lorgues, le 29 Janvier 1555, *Honorade Legars*, de laquelle vinrent :

— 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, mort ſans poſtérité; — 3. AMBROISE, qui prit le parti des armes, & fut tué dans un combat qu'il y eut près de Manoſque, en 1590. Il avoit épouſé une Demoiſelle *de Ruffy*, & n'en eut point d'enfans; — 4. BALTHASARD, tige de la branche établie à Marſeille, rapportée ci-après; — 5. & une fille.

VIII. JACQUES DE PEYSSONNEL, II. du nom, épouſa, 1°. le 29 Décembre 1590, *Françoiſe de Laugier*; & 2°. *Marguerite de Verſoris*. Du premier lit il eut: — JEAN, qui ſuit; — & ESPRIT, Seigneur de Roquebrune, qui eut trois fils: l'aîné N... DE PEYSSONNEL, Seigneur de Roquebrune, épouſa *N... du Puget*, dont deux filles, l'une mariée à *Jean de la Tour*, Seigneur de Remoulles; & l'autre, femme 1°. de *N... d'Abran*; & 2°. de *N... de Commandaire*, Seigneur de Taradel. — Le ſecond fils, Seigneur de Calas, fut Officier de Marine à Toulon, & mourut ſans poſtérité; — Le troiſieme fut Chanoine à Fréjus.

JACQUES DE PEYSSONNEL, II. du nom, eut de ſon ſecond mariage avec *Marguerite de Verſoris*, une fille — N... DE PEYSSONNEL, qui s'allia avec *Jean-Batiſte de Ganſſarde*, Seigneur de Saint Mandies: les articles de ce mariage furent ſignés le 7 Mai 1640.

IX. JEAN DE PEYSSONNEL, II. du nom, Seigneur de Fuveau, (Terre de Provence, qui eſt encore aujourd'hui poſſédée par ſes deſcendans), s'établit à Aix, & fut Procureur du Pays. Il épouſa, le 4 Mars 1625, à Draguignan, *Marguerite de Raymondis*, dont une fille, morte Religieuſe, & cinq garçons, ſçavoir: — 1. JACQUES DE PEYSSONNEL, III. du nom, Procureur du Pays en 1676, & 1683, qui laiſſa de Dame *Louiſe d'Eſtienne*, ſon épouſe, deux filles: — l'une, ANNE DE PEYSSONNEL, mariée, le 17 Décembre 1674, à *Honoré d'Eſtienne*, de la ville d'Aix; — & l'autre, nommée JEANNE DE PEYSSONNEL, alliée le 5 Décembre 1683, à noble *Joſeph d'André*, Ecuyer, de la même Ville; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. AMBROISE, mort, ſans alliance, dans un combat ſingulier; — 4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Fuveau & de Saint-Savournin, rapportée ci-après; — 5. & SAUVEUR, Colonel du Régiment de Peyſſonnel, Dragons, mort Maréchal-de-Camp & Inſpecteur Général de la Cavalerie, après avoir commandé pluſieurs fois en Allemagne, & ſervi très-long-tems avec tant de diſtinction, que Louis XIV lui donna le ſurnom de *brave Peyſſonnel*.

X. JEAN DE PEYSSONNEL, III. du nom, épouſa, le 13 Décembre 1671, Dame *Marie de Bayard*, de laquelle il eut: — JEAN, qui ſuit; — & JEANNE, mariée, le 8 Décembre 1700, à Meſſire *Jean de Gaſſendy*, Seigneur de Campagne, co-Seigneur de Riez, Conſeiller en la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix.

XI. JEAN DE PEYSSONNEL, IV. du nom, ſervit dans la Cavalerie, & épouſa, le 26 Avril 1703, *Marguerite de Guerin*, ſœur du Chevalier *de Guerin*, Commandeur d'Aix. De ce mariage il a eu: — 1. SAUVEUR, Officier de Dragons, mort ſans poſtérité; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. AUGUSTE, Officier au Régiment de Vibray, Dragons, ci-devant Peyſſonnel, tué à Aix, dans un combat ſingulier; — 4. & ROSE, décédée ſans alliance.

XII. JACQUES DE PEYSSONNEL, IV. du nom, ſervit d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Metz, dont il fut Aide-Major, & enſuite dans le Régiment Royal-Infanterie. De *Marguerite du Trouſſet*, qu'il a épouſée en 1739, il n'a eu qu'une fille, appellée — CHARLOTTE DE PEYSSONNEL.

*Branche des Seigneurs de FUVEAU & de SAINT-SAVOURNIN.*

X. FRANÇOIS DE PEYSSONNEL, quatrieme fils de JEAN, II. du nom, & de *Marguerite de Raymondis*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, lors de ſon établiſſement, fut ſecond Conſul d'Aix, & Procureur du Pays en 1686. Il avoit épouſé, le 21 Décembre 1666, *Marie-Thérèſe d'Hugoleny*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, dit *de Bomouille*, Officier dans le Régiment

de Peyſſonnel, qui ſe retira du ſervice après avoir reçu pluſieurs bleſſures en Allemagne, & mourut ſans alliance ; — 3. & Eléonore, morte fille.

XI. Jean de Peyssonnel, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, Capitaine de Dragons, dans le Régiment de Peyſſonnel, épouſa, le 19 Octobre 1699, *Marie-Barbe d'Epinguen*, de laquelle ſont iſſus : — 1. François-Bienvenu, qui ſuit ; — 2. Jean, non marié ; — 3. & Michelle de Peyssonnel, femme de *François de Cypriani*, Seigneur de Saint-Savournin, après la mort de laquelle la Terre de Saint-Savournin, dont elle avoit hérité de ſon mari, eſt paſſée dans la Famille de Peyssonnel.

XII. François-Bienvenu de Peyssonnel, Seigneur de Fuveau & de Saint-Savournin, a épouſé, 1°. le 1 Août 1741, *N... d'Albert*, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2°. le 13 Septembre 1751, *Roſe de Gaſan*, de laquelle il a : — Jean-Marie-Bienvenu de Peyssonnel, né le 14 Juin 1753 ; — & une fille.

*Branche établie à Marſeille.*

VIII. Balthasard Peyssonnel, quatrieme fils de Henri, II. du nom, & d'*Honorade Legars*, faiſoit ſes études à Toulouſe, lorſqu'il perdit ſon pere & tous ſes biens. Il s'adonna à la Littérature, à la Phyſique & à l'Aſtronomie, & devint un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle. Son fils & ſon petit-fils eurent le même goût, & ils ſe diſtinguerent tous les trois dans les Sciences & dans les Lettres, & ont mérité, par leurs ſçavans ouvrages, d'être mis, par *Moréri*, *Ruffy* & d'autres Auteurs, au nombre des hommes illuſtres de la ville de Marſeille. Balthasard s'y établit, & épouſa, le 18 Octobre 1596, *Marguerite d'Eſparre*, fille d'*Honoré d'Eſparre*, Lieutenant-Général de la ville de Brignoles, & de Dame *Iſabelle d'Arbaud* : il en eut un fils, nommé :

IX. Jean de Peyssonnel, qui s'adonna, comme ſon pere, à la Littérature, & épouſa, le 14 Avril 1641, *Catherine Carré*, dont vint :

X. Charles de Peyssonnel, lequel eut le même goût pour les ſciences que ſon pere & ſon ayeul. Il épouſa, le 7 Octobre 1699, *Anne Iſoard*, de laquelle naquirent : 1. Jean-André, Ecuyer ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3. Catherine, morte ſans alliance ; — 4. Claire, morte Religieuſe ; — 5. Marie, femme de *Pierre Dupré*, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Foreſt, Penſionnaire du Roi ; — 6. & Thérese de Peyssonnel, mariée à noble *Félix de Gibert*, Ecuyer, de la ville d'Aix.

XI. Charles de Peyssonnel, II. du nom, Ecuyer, Conſul de France à Smyrne, chargé des affaires du Roi à la Porte Ottomane, Penſionnaire de Sa Majeſté, Aſſocié de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, & de celle de Marſeille, a été maintenu dans ſa *nobleſſe d'origine*, par un Arrêt du Conſeil-d'Etat du 16 Juin 1743, & eſt mort en 1757. Il avoit épouſé, le 24 Octobre 1726, *Anne du Four*, dont : — 1. Charles-Claude, qui ſuit ; — 2. Louis, dit *le Chevalier* de Peyssonnel, Capitaine, Aide-Major au Régiment Royal-Infanterie ; — 3. Madelene-Bienvenue, mariée à *Jean-Louis de Clairembault*, Ecuyer, Conſul de France à Seyne en Provence, décédée en 1761 ; — 4. & Marguerite, morte en bas-âge.

XII. Charles-Claude de Peyssonnel, Chevalier, Conſul de France à Smyrne, Aſſocié & Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris & de celle de Marſeille, a épouſé, par contrat du 9 Septembre 1765, *Théreſe-Marguerite d'Albert*, fille de Meſſire *Joſeph-Antoine*, Colonel du Corps Royal-Artillerie, & de Dame *Marguerite de Varages-d'Allemagne*.

Les armes *d'azur, à un poiſſon d'argent nageant ſur une mer de même ; & un chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

* PEZAY : Terre & Seigneurie poſſédée par *Alexandre-Fréderic-Jacques de Maſſon*, Meſtre-de-Camp de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis, appellé *le Marquis de Pezay*, qui en a hérité de Dame *Marie Boeſnier*, ſa mere. Voyez la Généalogie au mot Masson, dans le *Tome X*, aux Additions, *p. 592, & ſuiv.*

* PEZÉ, au Maine : Baronnie portée, en 1480, dans la Maiſon de *Courtarvel*, par *Anne de Pezé*, Dame du Bouchet & de Pezé, à *Ambroiſe de Courtarvel*, IV. du nom, triſayeul de *René*, II. du nom, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, en faveur duquel la Terre de *Pezé* fut érigée en *Marquiſat*, avec établiſſement de Foires & Marchés, par Lettres du mois d'Avril 1658, regiſtrées le 3 Août 1663. Voyez COURTARVEL, *Tome V.*

* PEZENAS, en Languedoc. Cette Ville étoit anciennement une Châtellenie, que le Roi JEAN érigea en *Comté*, en faveur de CHARLES D'ARTOIS, en 1361.

Dans la ſuite, ce Comté entra dans la Maiſon de *Montmorency*, & le Connétable de ce nom y fit bâtir *la Grange des prés*, (ſur le bord de l'Héraut, à une petite diſtance Nord-Eſt de Pezenas), la plus belle maiſon de Languedoc. Ce Comté paſſa au Prince de CONDÉ, par la mort du Duc *de Montmorency*, ſon beau-frere, & eſt depuis échu en partage aux Princes DE CONTY, cadets de la Maiſon de BOURBON-CONDÉ. *Diction. des Gaules, Tome V.*

* PEZENES, même Province, Diocèſe de Beziers.

Après avoir été poſſédée par les Maiſons de *Narbonne* & de *Lauzieres-Themines*, la Terre & Baronnie de *Pezenes* paſſa, en 1640, à la Famille de *Beaulac*, dont ſont ſortis pluſieurs Conſeillers & Préſidens de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier.

Cette Famille de *Beaulac* s'étant éteinte en la perſonne de *François de Beaulac*, petit-fils de l'acquéreur, la Terre de *Pezenes* fut vendue par Décret, & acquiſe au mois d'Août 1745, par *Pierre-Maurice-Emmanuel de Girard*, Seigneur de Saint-Jean de Vidas, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, &c. Chevalier de Saint-Louis. C'eſt en conſidération des ſes ſervices, que Sa Majeſté unit à cette Baronnie celle de *Monteſquieu*, & les Seigneuries de *Vaſmacle*, *Pouſſet*, *la Brogne* & *Roudanergue*, & les érigea en titre de *Marquiſat*, ſous le nom de *Pezenes*, par Lettres du mois d'Août 1750, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 11 Décembre même année, & en la Chambre des Comptes de Montpellier le 9 Janvier de l'année ſuivante. Voyez GIRARD, *Tome VIII.*

* PHALTZBOURG, Ville forte au pays Meſſin avec titre de *Principauté*. Elle fut conſtruite, en 1570, par un Prince Palatin, dans le Comté de la Petite-Pierre, & vendue, peu de tems après, à la Maiſon de *Lorraine*, qui la céda enſuite à la France par le Traité de 1661, & définitivement par celui de Paris de 1718. LOUIS XIV fit fortifier cette Ville en 1679, ſur les plans du Maréchal *de Vauban*. Il y avoit un ancien Château qui fut incendié en 1713, & dont il ne reſte plus que les ſouterreins.

PHELIPPES, Seigneurs de la Houſſaye en Picardie.

NICOLAS PHELIPPES, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, Commandant pour le Roi dans Mézieres & Charleville, épouſa *Marie Pajot*, dont : — NICOLAS-LÉON, qui ſuit ; — & MARIE-ANNE, femme, le 27 Avril 1705, & veuve, ſans enfans, au mois d'Octobre ſuivant, d'*Anne-François Hubert*, Chevalier, Seigneur de Faronville, Landreville, Acquebouille, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Conty, Cavalerie, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. C'eſt en faveur de cette Veuve que la Terre de *Faronville* & réunion d'icelle, qui lui appartenoit en vertu de ſon contrat de mariage, a été érigée en *Comté*, ſous le même nom de *Faronville*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1754, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre ſuivant.

NICOLAS-LÉON PHELIPPES, Seigneur de la Houſſaye, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Maubeuge,

mort en 1763, a laiſſé d'*Henriette-Thereſe Simonet*, ſa femme : — 1. Clément-Nicolas-Léon, qui ſuit; — 2. Anne-Léon, deſtiné à l'état eccléſiaſtique; — 3. & Geneviéve Phelippes, mariée, le 20 Décembre 1757, à *Louis-Henri de Fredi*, Conſeiller au Parlement, dont : — *Marie-Louiſe-Scholaſtique-Geneviéve*, née le 11 Février 1759.

Clément-Nicolas-Léon Phelippes, dit *le Comte de la Houſſaye*, Capitaine de Cavalerie, a épouſé, en Décembre 1760, *Louiſe-Thereſe Aubin*, fille de *Charles-Louis*, Seigneur de Planoy, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Louiſe Barré*.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives de ſinople, un gland & une olive couplés & liés de gueules.*

PHÉLYPEAUX : Maiſon originaire de Blois, dont le nom, connu depuis plus de 400 ans, a été illuſtré, depuis près de deux ſiécles, par un Chancelier de France, onze Secrétaires d'Etat, & pluſieurs Grands-Officiers Commandeurs des Ordres du Roi. *Moréri, Tome VIII*, Edit. de 1759, en remonte la Généalogie à

I. Jean le Picard, dit Phélypeaux, Seigneur de la Broſſe-Gaſtée en 1399 & 1400, qui poſſédoit encore pluſieurs autres Fiefs. De *Marguerite Thierry*, ſon épouſe, fille de *Jean Thierry*, Capitaine de la ville de Blois, il laiſſa

II. Jean Phélypeaux, Seigneur de Ville-Sablon, mort en 1461, & enterré dans le chœur de l'Egliſe des Jacobins à Blois, ſuivant ſon épitaphe. Il avoit épouſé, en 1450, *Catherine Artault*, dont, entr'autres enfans :

III. Guillaume Phélypeaux, Seigneur de Ville-Sablon en 1469, marié, avant l'an 1500, avec *Perrette Cottereau*. Il en eut :

IV. Raimond Phélypeaux, Seigneur en partie de la Vrilliere en 1535, qui avoit épouſé, l'an 1521, *Robine de Lutz*, dont :

V. Louis Phélypeaux, Seigneur de la Cave & de la Vrilliere, Conſeiller au Préſidial de Blois en 1553. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1537, *Radegonde Garraut*, fille de *Jean Garraut-de-Quantes*, & d'*Iſabelle Paris*. Leurs enfans furent : — 1. Raimond, qui ſuit; — 2. Salomon, Seigneur des Landes, Auditeur des Comptes en 1592, enſuite Maître des Comptes à Paris depuis le 12 Juillet 1594 juſqu'en 1603, mort le 2 Octobre 1655, dans la 82$^{e}$ année de ſon âge, ſans avoir été marié; — 3. Paul, tige de la branche des Seigneurs de Pontchartrain, rapportée ci-après; — 4. Jacob, Abbé de Bourgmoyen & de Leſterp, reçu Conſeiller au Parlement le 16 Mars 1601, mort le 23 Octobre 1643; — 5. Jean, Seigneur de Villeſavin, Comte de Buzançois, Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, Maître des Comptes & Conſeiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1660. Il avoit eu d'*Iſabelle Blondeau*, ſon épouſe, — Anne Phélypeaux, mariée, en 1627, à *Léon Bouthillier*, Comte de Chavigny, Secrétaire & Miniſtre d'Etat, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, morte le 3 Janvier 1694, âgée de 82 ans; — 6. Jacqueline, mariée, le 13 Août 1586, à *Iſaac Robert*, Seigneur de Beauregard, Conſeiller à Blois; — 7. Susanne, femme de *Paul Ardier*, Tréſorier des Parties Caſuelles, puis Tréſorier de l'Epargne, morte le 1 Février 1651; — 8. & Marguerite, femme de *Daniel de Launay*, Seigneur de la Raviniere, Tréſorier de France à Tours.

VI. Raimond Phélypeaux, II. du nom, Seigneur d'Herbault, de la Vrilliere & du Verger, né à Blois en 1560, ſucceſſivement Secrétaire de la Chambre du Roi le 27 Août 1590, Tréſorier des Parties Caſuelles en 1591, Tréſorier de l'Epargne en 1599, ſuccéda à Paul Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, ſon frere cadet, dans la dignité de Secrétaire d'Etat, le 5 Novembre 1621, & mourut à Suze en Piémont, le 2 Mai 1629. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juillet 1594, *Claude Gobelin*, fille de *Balthaſard Gobelin*, Tréſorier de l'Epargne, puis Préſident des Comptes, & d'*Anne de Raconis*, dont : — 1. Balthasard,

THASARD, qui suit; — 2. LOUIS, Seigneur de la Vrilliere, tige de la branche de ce nom, rapportée ci-après.

3. ANTOINE PHÉLYPEAUX, Seigneur du Verger, reçu Conseiller au Parlement le 19 Juillet 1624, ensuite Intendant de Justice en Bourbonnois, puis Conseiller d'Etat, mort le 19 Mars 1665. De *Marie de Villebois*, son épouse, fille de *Jacques de Villebois*, Maître-d'Hôtel du Roi, morte en Mai 1701, âgée de 79 ans, il laissa : — RAIMOND-BALTHASARD, dont on va parler; — & JACQUES-ANTOINE, nommé Evêque de Lodeve en 1690, mort dans son Diocèse en Avril 1732.

RAIMOND-BALTHASARD PHÉLYPEAUX, Seigneur du Verger, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, Envoyé extraordinaire à Cologne, ensuite Ambassadeur extraordinaire à Turin, nommé Gouverneur-Général des Isles de l'Amérique, par Provisions du 1 Janvier 1709, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en Avril 1712, mourut sans alliance à la Martinique, le 21 Octobre 1713.

4. ANNE, épouse de *Henri de Buade*, Comte de Palluau & de Fontenac, Mestre-de-Camp du Régiment de Navarre, morte en 1633; — 5. MARIE, femme de *Henri de Neufville-Villeroy*, Comte de Burry, après la mort duquel elle se fit Religieuse Carmélite à Paris; — 6. CLAUDE, mariée, en 1627, à *Jacques du Blé-d'Uxelles*, Gouverneur de Châlons, morte le 18 Juillet 1642; — 7. & ISABELLE, morte la même année, femme de *Louis de Crevant*, Marquis d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Compiegne, qu'elle avoit épousé le 18 Juillet 1627.

VII. BALTHASARD PHÉLYPEAUX, Chevalier, Seigneur d'Herbault, reçu Conseiller au Parlement le 18 Février 1618, Trésorier de l'Epargne & Conseiller d'Etat, mort le 15 Février 1663, avoit épousé, en 1620, *Marie le Feron*, fille de *Raoul le Feron*, Maître des Requêtes, & de *Renée Hennequin*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. BALTHASARD, Abbé de Bourgmoyen & de Saint-Laurent proche Cosne, mort le 27 Février 1688; — 3. & ELISABETH, mariée, le 6 Octobre 1665, à *Antoine de France*, Seigneur de la Tour, Ecuyer du Roi, Gouverneur de Saint-Dizier & de Ribemont, morte au mois d'Avril 1700, âgée de 89 ans.

VIII. FRANÇOIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Conseiller au Parlement, épousa *Anne Loisel*, fille d'*Antoine Loisel*, aussi Conseiller au Parlement, morte le 26 Mars 1705. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS-BALTHASARD, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1694, Abbé du Thoronet, Diocèse de Fréjus, en 1697, Agent-Général du Clergé en 1701, & nommé Evêque de Riez en 1713; — 3. HENRI, Capitaine de Vaisseau, tué au combat naval près de Malaga, le 24 Août 1704; — 4. & MARIE-ANNE PHÉLYPEAUX, morte fille en 1688.

IX. ANTOINE-FRANÇOIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, Intendant-Général de la Marine, mort à Malaga, le 10 Octobre 1704, de la blessure qu'il avoit reçue sur le Vaisseau *Amiral*, au combat où son frere fut tué, avoit épousé, le 5 Mai 1695, *Jeanne Galon*, fille de *Georges Galon*, Ecuyer, & de *Susanne Rigioli*, dont, entr'autres enfans : — GEORGES-LOUIS, qui suit; — & MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 17 Juillet 1725, avec *Gabriel-Bertrand du Guesclin*, Seigneur de Beaucé.

X. GEORGES-LOUIS PHÉLYPEAUX, Seigneur d'Herbault, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1719, s'est démis de cet Office, & a été pourvu de celui de Lieutenant de Roi du Gouvernement de l'Orléanois au département du Blaisois, pour lequel il prêta serment le 22 Mars 1727, est mort le 1 Novembre 1742, en son Château d'Herbault, & a été inhumé en l'Eglise Paroissiale de Neuvy-sur-Beuveron. Il a laissé de son mariage avec *Anne-Louise de Kerouart* : — 1. GEORGES-LOUIS PHÉLYPEAUX-D'HERBAULT, Abbé de l'Abbaye Royale du Thoronet, dont il s'est démis, nommé Archevêque de Bourges en 1757, puis Abbé de Saint-Lucien de Beauvais & de Saint-Benoît-sur-Loire; — 2. LOUIS-BALTHASARD, Chevalier de Malte, mort Garde-Marine à Brest;

— 3. Jean-Fréderic, qui ſuit; — 4. & Rosalie-Félicité, morte femme de *N... de Vigier*, Procureur-Général, en ſurvivance, du Parlement de Bordeaux.

XI. Jean-Fréderic Phélypeaux, Seigneur d'Herbault, Meſtre-de-Camp au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi du Blaiſois, Vendômois & Dunois, a épouſé, le 6 Octobre 1761, Demoiſelle *Marie-Adélaïde de Sturm*, Allemande, dont il n'a point encore eu d'enfans.

*Branche des Marquis de la Vrilliere.*

VII. Louis Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliere & de Châteauneuf-ſur-Loire, Baron d'Hervy, &c. ſecond fils de Raimond, II. du nom, & de *Claude Gobelin*, Conſeiller d'Etat le 20 Décembre 1620, Secrétaire d'Etat après la mort de ſon pere, le 26 Juin 1629, Commandeur, Prévôt, & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi le 1 Avril 1643, mort le 25 Mai 1681, âgé de 83 ans, avoit épouſé, par contrat du 1 Août 1635, *Marie Particelle*, morte le 23 Août 1670, fille de *Michel*, Seigneur d'Hemery & de Thoré, Surintendant des Finances, & d'*Anne le Camus*, dont: — 1. Louis, reçu en ſurvivance Secrétaire d'Etat en 1648, dont il ſe démit en 1669; — 2. Balthasard, qui ſuit; — 3. Michel, Conſeiller au Parlement, Abbé de Nieuil, de Saint-Lo & de l'Abſie, nommé Evêque d'Uzès le 22 Novembre 1664, & Archevêque de Bourges en 1676, mort ſubitement à Paris le 28 Avril 1694, âgé de 52 ans; — 4. Augustin, Chevalier de Malte en 1647, Capitaine de Galeres, mort ſur ſon bord proche de Vigo en Eſpagne, en 1673; — 5. Raimond, Comte de Saint-Florentin, Lieutenant-Colonel du Régiment Colonel-Général de Dragons, mort à Mons, le 9 Août 1692, des bleſſures qu'il reçut au combat de Steinkerque; — 6. Pierre, Baron d'Hervy, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal Dauphin, Etranger, mort en 1691; — 7. Marie, épouſe de *Jean-Claude de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente & de l'Iſle-Dieu, Colonel du Régiment de la Marine, morte le 15 Février 1681; — 8. & Agnès, morte en bas-âge.

VIII. Balthasard Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, de Tanlay, Thoré, &c. d'abord Aumônier du Roi, Abbé de l'Abſie & de Quincy, Conſeiller au Parlement, puis reçu Secrétaire d'Etat, en ſurvivance de ſon pere, en 1669, ſur la démiſſion de ſon frere aîné, commença d'exercer en 1676. Il avoit obtenu, par Commiſſion, en 1671, celle de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, dont il fut pourvu en titre en 1683, mourut en ſa Terre de Châteauneuf, allant aux Eaux de Bourbon, le 27 Avril 1700. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1670, *Marie-Marguerite de Fourcy*, morte le 9 Avril 1711, fille de *Jean de Fourcy*, Seigneur de Cheſſy, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marguerite de Fleuriau*. De ce mariage vinrent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Balthasard, Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin, de la Congrégation de Sainte-Geneviéve, nommé Abbé de Nieuil en 1693; — 3. autre Balthasard, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel de Dragons; — 4. & Catherine-Thérese, mariée, le 8 Mai 1692, à *François d'Aubuſſon*, Duc de la Feuillade, Gouverneur du Dauphiné, morte, ſans enfans, le 5 Septembre 1697, âgée de 21 ans.

IX. Louis Phélypeaux, II. du nom de ſa branche, Marquis de la Vrilliere, de Châteauneuf, de Tanlay, Comte de Saint-Florentin, Baron d'Hervy, &c. né le 14 Avril 1672, Secrétaire d'Etat, après la mort de ſon pere, le 10 Mai 1700, Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi le 18 du même mois, mort le 17 Septembre 1725, avoit épouſé, le 1 Septembre 1700, *Françoiſe de Mailly*, fille de *Louis*, Comte *de Mailly*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Anne de Sainte-Hermine*, Dame d'Atours de Madame la Dauphine, dont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Anne-Marie, née le 25 Novembre 1702, morte en Avril 1716; — 3. Marie-Jeanne, née en Mars 1704, mariée, le 19 Mars 1718, à Jean-Fréderic Phélypeaux, Comte de Maurepas, mentionné au degré X de la branche ſuivante; — 4. & Louise-Françoise, alliée, le

21 Mai 1722, à *Louis-Robert-Hippolite de Brehan*, Comte de Plelo, Ambaſſadeur en Danemarck, ~~mort~~ en 1729, & elle en 17.....

X. Louis Phélypeaux, III. du nom, Comte de Saint-Florentin, &c. né le 18 Août 1705, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat, & des Commandemens & Finances de Sa Majeſté, en ſurvivance & ſur la démiſſion du Marquis *de la Vrilliere*, ſon pere, par Lettres du 17 Février 1723, dont il prêta ſerment le lendemain entre les mains du Roi; pourvu encore, par Lettres du 3 Août 1736, de la charge de Commandeur & Secrétaire des Ordres du Roi, ſur la démiſſion de M. *Chauvelin*, Garde des Sceaux de France; fut fait Chancelier de la Reine après la mort du Marquis *de Breteuil*, par Lettres du 17 Février 1743; élu Honoraire de l'Académie des Sciences en 1740; nommé Miniſtre d'Etat au mois d'Août 1751; pourvu, au mois de Juin 1756, de la charge de Commandeur-Chancelier-Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & de Surintendant des deniers des mêmes Ordres, vacante par le décès de l'Abbé *de Pomponne*; a fait ſes preuves de nobleſſe, le 7 Juillet ſuivant, devant le Duc *de Villeroy*, Pair de France, & le Marquis *de Beringhem*, premier Ecuyer du Roi, Chevaliers & Commandeurs deſdits Ordres, Commiſſaires à ce députés, qui en firent rapport au Chapitre tenu dans le Cabinet du Roi à Verſailles, le 1 Janvier 1757. Au mois de Février de la même année il a été élu, par l'Académie des Belles-Lettres, pour remplir la place d'Académicien honoraire, vacante par la mort du Marquis *d'Argenſon*. Il a été connu, juſqu'en 1770, ſous le nom de *Comte de Saint-Florentin*, qu'il a quitté, pour prendre celui *de la Vrilliere*, par érection de ſes Terres en *Duché* en 1770. Il s'eſt démis de toutes ſes charges en 1775, & n'a point d'enfans de ſon mariage, contracté le 10 Mai 1724, avec *Amélie-Erneſtine*, née Comteſſe *de Platen*, morte le 10 Mai 1767, âgée de 66 ans, fille d'*Erneſt-Auguſte*, Comte du Saint-Empire, de Platen & de Hallermunde, Grand-Chambellan & Miniſtre d'Etat de Sa Majeſté Britannique, Grand-Maître héréditaire des Poſtes des Etats de Brunſwick-Lunebourg, & de *Sophie-Caroline-Eve-Antoinette d'Offelen*. †

† Le Duc de la Vrilliere mort à Paris le 27. Février 1777.

*Branche des Comtes de Pontchartrain.*

VI. Paul Phélypeaux, Seigneur de Pontchartrain, troiſieme fils de Louis, & de *Radegonde Garraut*, né à Blois en 1569, entra dans les affaires, quoique très-jeune, dès l'an 1588, fut pourvu, par Henri IV, de la charge de Secrétaire d'Etat des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, qu'il remplit avec tant de zele & de capacité, que cette Princeſſe lui procura celle de Secrétaire d'Etat, à la place de M. *Forget du Freſne*, & il entra en exercice le 21 Avril 1610, peu de tems avant la mort du Roi. Le Gouvernement étant tombé entre les mains de la Reine, ſa bienfaitrice, il aida par ſes ſages conſeils, à maintenir l'autorité de la Régente & la tranquillité des peuples. Les affaires les plus importantes qui ſurvinrent dans la ſuite, & ſur-tout celles de la Religion, paſſerent par ſes mains. Il travailla aux Réglemens qui furent faits dans l'aſſemblée des Notables à Rouen l'an 1617, & eut la meilleure part au Traité de paix conclu, l'an 1619, avec la Reine mere, peu après ſon évaſion de Blois. Les mouvemens ſéditieux des Huguenots qui refuſerent, en 1620, de ſe ſéparer à Loudun, & qui convoquerent, la même année, une Aſſemblée illicite à la Rochelle, furent reprimés par ſes ſoins. Il tomba malade au ſiége de Montauban, où il avoit accompagné le Roi, en 1621; ſe fit tranſporter à Caſtel-Saraſin, & y mourut le 21 Octobre, âgé de 52 ans. Il avoit épouſé *Anne de Beauharnois*, morte le 20 Janvier 1653, fille de *François de Beauharnois*, Seigneur de Miramion, & d'*Anne de Bourdineau*. Leurs enfans furent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Marie, femme de *N... Mangot*, Seigneur de Villarceaux, Maître des Requêtes, morte le 15 Avril 1670; — 3. Claude, morte le 11 Mai 1682, femme de *Pierre Hodicq*, Seigneur de Marly, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conſeiller de Grand'Chambre; — 4. & Charlotte, épouſe de *Claude Frere*, Maître des Requêtes, & premier Préſident au Parlement de Grenoble.

VII. Louis Phélypeaux, I. du nom de sa branche, Seigneur de Pontchartrain, âgé de 8 ans lors de la mort de son pere, néanmoins gratifié de la charge de Secrétaire d'Etat, à condition que pendant sa jeunesse elle seroit exercée par Raimond Phélypeaux, son oncle, en faveur duquel il s'en démit dans la suite. Après avoir été Conseiller au Parlement en 1637, il fut Président en la Chambre des Comptes en 1650, & mourut le 30 Avril 1685, âgé de 72 ans. Il avoit épousé *Marie-Susanne Talon*, morte le 1 Octobre 1653, fille de *Jacques Talon*, Avocat-Général au Parlement de Paris, puis Conseiller d'Etat. De leur mariage vinrent : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Jean, dont nous parlerons d'abord ; — 3. Susanne, morte le 24 Mars 1690, femme de *Jérôme Bignon*, Avocat-Général au Parlement, puis Conseiller d'Etat ; — 4. & Marie-Claude, morte le 23 Janvier 1661, sans enfans de son mariage contracté avec *Louis-Henri Habert*, Seigneur de Montmort, Conseiller au Parlement.

Jean Phélypeaux, Conseiller d'Etat, né le 12 Mars 1646, Conseiller au Grand-Conseil en 1682, Maître des Requêtes en 1686, Intendant de la Généralité de Paris en 1690, dont il se démit en 1709, Conseiller d'Etat le 23 Novembre 1693, mourut le 19 Août 1711, âgé de 65 ans. Il avoit épousé, le 16 Septembre 1683, *Marie de Beauharnois*, morte le 8 Août 1723, fille de *François de Beauharnois*, Seigneur de la Grilliere, Lieutenant Général au Bailliage d'Orléans, & de *Charlotte de Bregy*, sa seconde femme, dont : — 1. Jean-Louis Phélypeaux, Seigneur de Mont-Lhéry, né le 9 Janvier 1688, d'abord Avocat du Roi au Châtelet, puis Conseiller au Parlement, qui quitta le parti de la Robe pour embrasser celui de l'Epée. Il fut Guidon des Gendarmes de la Garde du Roi, successivement Colonel de Cavalerie, & est mort à Paris le 12 Septembre 1763 ; — 2. François, Seigneur d'Outreville, né le 28 Avril 1689, reçu Conseiller au Parlement le 9 Décembre 1709, puis Maître des Requêtes, mort de la petite-vérole le 19 Décembre 1715, dans sa 26$^{e}$ année, laissant de *Marie-Catherine Voisin-de-Saint-Paul*, qu'il avoit épousée le 13 Août 1710, un garçon mort jeune, & un autre, mort de la petite-vérole en Juillet 1723, âgé de 12 ans ; — 3. & Marie-Catherine, mariée, le 13 Janvier 1734, à *Louis-Charles de Gouffier*, Seigneur, Marquis d'Heilly.

VIII. Louis Phélypeaux, II. du nom, Chevalier, Comte de Pontchartrain, né le 29 Mars 1643, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 11 Février 1661, à l'âge de 17 ans, exerça cette charge avec distinction jusqu'en 1667, que Louis XIV le choisit, au mois d'Août, pour remplir la place de premier Président au Parlement de Bretagne ; fut pourvu de l'office d'Intendant des Finances en 1687 ; succéda, en 1689, à M. *le Pelletier*, dans la charge de Contrôleur-Général des Finances ; fut fait, à la fin de l'année 1690, Secrétaire d'Etat, réunit à cette charge le soin & la direction des Académies, qui en avoient été détachées, & particulierement de celle qui est à présent connue sous le nom d'*Académie des Belles Lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme ; fut fait Chancelier & Garde des Sceaux de France en 1699, & nommé, peu après, Commandeur des Ordres du Roi. Ayant servi l'Etat 15 années comme Chancelier, il demanda au Roi la permission de se retirer : Sa Majesté la lui ayant accordée avec peine, lui conserva tous les honneurs attachés à la premiere dignité du Royaume, & le gratifia d'une pension considérable. Il se retira dans la Maison de l'Institution des Peres de l'Oratoire, où il faisoit d'abondantes aumônes, & feu Louis XV, par respect pour sa vertu, l'honora une fois de sa visite dans sa retraite. Il mourut en son Château de Pontchartrain, au milieu de sa Famille, le 22 Décembre 1727, dans la 85$^{e}$ année de son âge, & fut inhumé, comme il l'avoit ordonné, sans aucune pompe, dans l'Eglise Saint Germain-l'Auxerrois à Paris. Il avoit épousé, en 1668, *Marie de Maupeou*, morte le 12 Avril 1714, fille de *Pierre de Maupeou*, Président aux Enquêtes, & de *Marie Quentin de Richebourg*, dont, pour fils unique :

IX. Jérôme Phélypeaux, Comte de Pontchartrain & de Maurepas, né au mois de Mars 1674, reçu Conseiller au Parlement le 29 Mars 1692, Secrétaire d'Etat, en survivance de son pere, le 19 Décembre 1693, Commandeur-Prévôt

des Ordres du Roi en Octobre 1709. Il s'eſt démis, en Novembre 1715, de la charge de Secrétaire d'Etat, & eſt mort le 8 Février 1747. Il avoit épouſé, 1°. le 28 Février 1697, *Chriſtine-Eléonore de la Rochefoucaud-de-Roye*, morte le 23 Juin 1708, âgée de 27 ans, fille de *Fréderic-Charles de la Rochefoucaud*, Comte de Roye, & d'*Iſabelle de Durfort-Duras*; & 2°. le 31 Juillet 1713, *Hélene-Roſalie-Angélique de l'Aubeſpine*, fille d'*Etienne*, Marquis de Verderone, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne Feſtard*. Il a eu du premier lit: — 1. Louis-François, Comte de Maurepas, né le 9 Mai 1700, mort le 23 Janvier 1708; — 2. Jean-Fréderic, qui ſuit; — 3. Paul-Jérôme, Marquis de Chefboutonne, appellé d'abord *le Chevalier*, puis *Marquis de Pontchartrain*, né le 25 Avril 1703, reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré de France, le 4 Août de la même année, nommé ſous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Reine le 1 Février 1719, puis Capitaine-Lieutenant de celle des Gendarmes Anglois le 12 Septembre 1726, fait Brigadier des Armées en 1734, enſuite Maréchal de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement de la Rochelle, d'Aunis, &c.; & Inſpecteur-Général de la Cavalerie. Il s'eſt démis de cette derniere place, & a été nommé, le 28 Septembre 1754, Gouverneur des ville & Château de Ham en Picardie; — 4. Charles-Henri, auſſi reçu de minorité Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 12 Août 1706. Depuis il a embraſſé l'état eccléſiaſtique, obtint l'Abbaye de Royaumont, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Beauvais, le 26 Novembre 1728, fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 2 Avril 1732, & le Roi le nomma à l'Evêché de Blois le 23 Mai 1734; mais il mourut le 23 Juin ſuivant, à l'âge de 28 ans; — 5. Marie-Françoise-Christine, née le 17 Janvier 1698, morte le 21 Septembre 1701; & du ſecond lit: — 6. Marie-Louise-Rosalie, née au mois de Juin 1714, mariée, le 12 Mai 1729, avec *Maximilien-Emmanuel de Watteville*, des Comtes *d'Altorff*, Marquis de Conflans & d'Illiers, Comte de Buſſelin, Baron de Châteauvillain, de Fonſine, de Sirod & du Cheſne-Doré, Seigneur de Chargey, de Dampierre, &c.; — 7. & Hélene-Angélique-Françoise, née au mois de Mai 1715, Dame du Palais de feu la Reine, mariée, le 18 Décembre 1730, avec *Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini*, Duc de Nivernois, Pair de France, Chevalier des Ordres, &c. Voyez Mancini.

X. Jean-Fréderic Phélypeaux, Comte de Maurepas & de Pontchartrain, Baron de Beyne, né le 9 Juillet 1701, reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France, le 4 Août 1703, fut pourvu de la charge de Secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1715, entra en exercice, avec diſpenſe d'âge, le 30 Mars 1718; fut reçu Membre de l'Académie Royale des Sciences en 1720; Greffier-Commandeur des Ordres du Roi le 26 Mars 1734, enſuite Grand-Tréſorier-Commandeur deſdits Ordres, le 2 Août 1736; Membre honoraire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres la même année; nommé Miniſtre d'Etat le 9 Janvier 1738; s'eſt démis de la charge de Grand-Tréſorier-Commandeur des Ordres en Novembre 1747, & de celle de Secrétaire d'Etat le 24 Avril 1749; & à l'avénement de Louis XVI à la Couronne, il a été appellé par Sa Majeſté, au mois de Mai 1774, pour être de ſon Conſeil. Il a épouſé, le 19 Mars 1718, Marie-Jeanne Phélypeaux-de-la-Vrilliere, ſa couſine, ſœur du Duc *de la Vrilliere*, née en Mars 1704, dont il n'a point d'enfans.

Les armes: *d'azur, ſemé de quintefeuilles d'or, au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent, à trois lezards de ſinople.*

PHILBERT, dans la Lorraine-Allemande. Voyez Biderstorff, *Tome II.*

PHILIPPE, Ecuyer, Sieur de Marigny, en Normandie, Election de Bayeux.

Famille confirmée dans ſa nobleſſe par un Brevet du Roi, donné le 16 Mars 1671. M. *de Tourville*, ancien Officier, & qui par ſes ſervices a mérité la Croix de Saint-Louis, eſt de cette Famille.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un croiſſant & d'une étoile d'argent en chef, & en pointe d'un cygne de même.*

* PHILIPPEVILLE, en Hainaut : Ville cédée à la France par la paix des Pyrénées. Ce n'étoit qu'un Bourg, appellé *Coubigny*, lorſqu'en 1555 MARIE, Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur CHARLES-QUINT, & Gouvernante des Pays-Bas, le fit fortifier, & lui donna le nom de ſon neveu PHILIPPE II.

PIARRON-DE-CHAMOUSSET : Famille établie à Paris, dont étoit

MARTIAL PIARRON-DE-CHAMOUSSET, Conſeiller au Parlement, marié à *Claude de Berthelot*, Dame de Saint-Thibault, de laquelle eſt iſſu :

ANNE-SIMON PIARRON, Seigneur de Chamouſſet, né le 21 Mai 1719, qui a été Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1737, Maître des Requêtes le 17 Mai 1748, Préſident au Grand-Conſeil le 17 Novembre 1752, mort le 31 Mai 1753, âgé de 34 ans. Il avoit épouſé, au mois de Février de la même année, *N... de la Cour-Balleroy*, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi, & premier Ecuyer de M. le Duc D'ORLÉANS, & de *Marie-Eliſabeth Goyon-de-Matignon.*

Les armes : *de gueules, à trois pals d'argent, chargés chacun d'un diamant de ſable, en loſange, au chef couſu d'azur, chargé de trois bezans d'or.*

* PIBRAC, en Languedoc, Diocèſe de Toulouſe. Terre & Seigneurie poſſédée par la ſeconde branche de l'ancienne Nobleſſe des *du Faur*. Voyez FAUR (DU), *Tome VI* de ce Dictionnaire.

* PICARDIE : Cette Province paſſa de la domination des Romains ſous celle des François. Ce fut un des premiers pays des Gaules où les François s'établirent. On veut même que CLODION ait fait d'Amiens la Capitale de ſes Etats, & que ſon exemple ait été ſuivi par MÉROUÉE & CHILPERIC I.

Quoi qu'il en ſoit, il n'en eſt pas moins conſtant que, dès les premiers tems de la Monarchie, la Picardie fut du Domaine de la Couronne, & qu'elle continua de lui être unie juſqu'à LOUIS I *le Débonnaire*. Ce Prince établit, vers l'an 818, dans les divers Pays qui compoſent aujourd'hui la Picardie, des Comtes, qui, dans la ſuite, ne reconnurent plus ſes ſucceſſeurs. Il y eut des Comtes de *Ponthieu*, d'*Amiens*, de *Vermandois*, de *Boulogne*, des Seigneurs de *Guiſe*, &c. & aux environs, des Comtes d'*Artois*, de *Guines*, de *Saint-Pol*, de *Soiſſons*, du *Vexin*, de *Valois*, &c. En 1435, le Roi CHARLES VII avoit engagé au Duc *de Bourgogne* pluſieurs des Villes ſituées le long de la Somme; mais LOUIS XI les retira en 1463, & depuis cette époque la Picardie eſt demeurée conſtamment unie à la Couronne.

PIC-DE-LA-MIRANDOLE : De cette Maiſon des Ducs de la Mirandole & Comtes de la Concorde en Italie, Princes de l'Empire, &c. ancienne & célebre dès l'an 1110, eſt ſortie une branche aujourd'hui établie à Montréal en Guienne. Cette branche a pour auteur :

SCIPION PIC-DE-LA-MIRANDOLE, appellé *le Capitaine* SCIPION PIC, qui paſſa en France avec un Corps de Soldats Italiens, qu'il commanda au ſervice du Roi CHARLES VII, ce qui lui fit donner le nom de *Capitaine* SCIPION. Il monta, avec ſa troupe à l'aſſaut, donné, vers l'an 1452, pour la repriſe de la ville de Blaye, ſur les Anglois, y fut bleſſé aux deux pieds, & ſes bleſſures l'obligerent de reſter en France. En reconnoiſſance de ſes ſervices, LOUIS XI lui accorda des Lettres de naturalité, données à Bordeaux le 15 Mai 1462, où il eſt qualifié fils légitime du Comte *de la Mirandole*. Dans ces Lettres ſont mentionnés & les bienfaits reçus du Prince & ſes ſervices, ainſi que l'acquiſition qu'il fit du domaine & de la Seigneurie de Blaye, dont ſes deſcendans ont conſervé le nom, avec celui de PIC-DE-LA-MIRANDOLE. Il avoit épouſé Demoiſelle *Catherine Girard*, fille de *Jacques Girard*, Ecuyer, Seigneur de Montléon, & en eut, pour fils unique :

NICOLAS PIC-DE-LA-MIRANDOLE, qui fut pere — d'ARNAUD & de ROMAIN.

Romain Pic-de-la-Mirandole laiſſa pour enfans : — Pierre, qui ſuit ; — & Romain Pic-de-la Mirandole. Ces deux freres obtinrent du Roi Charles IX, que les Lettres de naturalité, accordées par Louis XI, à Scipion Pic-de-la-Mirandole, leur ayeul, fuſſent confirmées par d'autres Lettres, données au Château de Saint-Germain-en-Laye au mois de Janvier 1574. Ils obtinrent encore du Roi Henri III d'autres Lettres de confirmation, données à Poitiers au mois de Septembre 1577, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 27 Octobre 1578. Ces trois Lettres-Patentes reconnoiſſent & avouent auſſi le Capitaine Scipion Pic fils légitime du Comte *de la Mirandole* & de la Concorde en Italie, & Romain & Pierre, freres, deſcendus en ligne directe & maſculine de lui ; en conſéquence leur permettent, ainſi qu'à leurs freres, oncles, couſins, neveux, tant mâles que femelles, nés & à naître, de continuer de porter les mêmes armes de la Maiſon de Pic-de-la-Mirandole, que portoit le Capitaine Scipion Pic, leur premier auteur en France, & leurs autres aſcendans en Italie, tant en conſidération de ſes ſervices que des leurs, & de jouir, enſemble leur poſtérité, à perpétuité, des priviléges, immunités, libertés, exemptions, honneurs, prérogatives, droits, &c. attachés à la Nobleſſe.

Pierre Pic-de-la-Mirandole fut Secrétaire de la Ducheſſe *de Lorraine*, & laiſſa pour fils unique :

Charles Pic-de-la-Mirandole, qui eut : — Alexandre & Bernard.

Alexandre Pic-de-la-Mirandole fut pere de —— Jean Pic, né à Saint-Labouer, petite ville de France en Gaſcogne, au Duché d'Albret, qui vint s'établir à Montréal, au Diocèſe de Condom en Guienne, en 1672. Il laiſſa trois garçons, ſçavoir : — Jean, décédé ſans alliance ; — Joseph, qui ſuit ; & Pierre, mort Major au Régiment de Choiſeul, & Chevalier de Saint-Louis.

Joseph Pic-de-la-Mirandole, Capitaine au Régiment de Choiſeul, mort en 17.., a laiſſé de ſon mariage : — Jean-Bertrand, qui ſuit ; — & Joseph, dit le *Chevalier Pic*, Maire de la ville de Montréal, par Brevet de feu Louis XV.

Jean-Bertrand Pic-de-la-Mirandole, Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Iſle de France, & Chevalier de Saint-Louis, n'étoit point marié en 1769.

Il y avoit une branche établie à Blaye, qui eſt éteinte, dont étoit Nicolas Pic, Ecuyer, marié à Demoiſelle *Jeanne de Belordre*. Après ſa mort, ſa veuve obtint des Lettres-Patentes de Louis XIII, données à Paris le 17 Mars 1615, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 2 Décembre de la même année, qui la maintiennent dans les droits & priviléges accordés aux veuves des Gentilshommes du Royaume, ainſi que les enfans iſſus en loyal mariage dudit Nicolas Pic & d'elle.

Cette branche a obtenu pluſieurs Arrêts de maintenue de nobleſſe, qui, avec d'autres piéces, en prouvent l'origine & l'extraction.

La Branche établie en Guienne, porte les mêmes armes que la Maiſon de Pic-de-la-Mirandole en Italie, ſçavoir : *écartelé au 1 & 4 d'or, à l'aigle de ſable, couronnée, membrée & béquée d'or*, qui eſt de-la-Mirandole ; *au 2 & 3, faſcé d'argent & d'azur, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or brochant ſur le tout*, qui eſt de-la-Concorde ; *l'écartelure diviſée par une faſce en deviſe de gueules.* Sur le tout : *échiqueté d'argent & d'azur*, qui eſt Pico ou Pic. Sur tous les quartiers : *au chef d'or, à l'aigle à deux têtes de ſable, couronnée, membrée & béquée de gueules*, qui eſt de l'Empire. *Le heaume couronné d'or.* Cimier : *un griffon naiſſant, volant d'or.*

+ Picard (le), en Basse Normandie. Voyez à la fin de ce Vol. aux Additions.

+ PICARD (le) : Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie.

Elle fut annoblie par Lettres-Patentes du Roi Henri III, de 1588, & maintenue dans ſa nobleſſe au Conſeil le 13 Décembre 1668.

Les armes : *d'azur, à deux haches d'armes d'argent emmanchées d'or, chacune ſurmontée d'une merlette d'argent.*

PICART, en Bretagne, reſſort de Rennes : Famille déclarée *noble d'ancienne*

*extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 5 Février 1669, au rapport de M. *le Fevre.*

Les armes : *d'argent, au lion accompagné de trois merlettes 2 & 1, le tout de ſable.*

PICART-D'ESTELAN, en Normandie : Ancienne Nobleſſe qui a donné un Gouverneur de toute l'Artillerie de France, lequel fut en grand crédit à la Cour du Roi LOUIS XI, & vivoit encore en 1484.

Cette Famille a fini à GEORGES PICART, Seigneur de Radeval, Porte-Enſeigne d'une Compagnie de 40 lances, ſous M. *de Créquy*, en 1552, qui ne laiſſa que trois filles.

Les armes : *de gueules, à trois fers de pique d'argent, 2 & 1, la pointe en haut.*

PICAUD : Famille des reſſorts de Rennes, de Ploermel, de Nantes, &c. qui remonte à

JEAN PICAUD, Sieur de Morfonace, vivant, en 1485, avec *Perrine de la Riviere*, ſon épouſe. Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Novembre 1668, au rapport de M. *le Fevre.* Les armes : *d'argent, freté de gueules de ſix piéces, au chef de gueules, chargé de trois treffles d'or.*

PICCOLOMINI : Maiſon originaire de Rome, qui s'établit, dans le huitieme ſiécle, à Sienne, où elle eut part au Gouvernement de la République.

Elle a donné des Papes, des Cardinaux & des Evêques à l'Egliſe, & dans OCTAVE PICCOLOMINI-D'ARAGON, Duc d'Amalfi, Prince de l'Empire, Général des Armées de l'Empereur, & Chevalier de la Toiſon d'or, un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle. Voyez *Moréri*, pour les différentes branches de cette Maiſon.

PICHON : Famille originaire du Languedoc, qui a donné au Parlement de Toulouſe pluſieurs Conſeillers & Préſidens. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, le 20 Octobre 1668.

DENIS PICHON vint à Paris au commencement du XVII^e^ ſiécle. On le trouve qualifié *noble*, dans un acte de partage du 15 Octobre 1644, paſſé devant *Vaultier* & *Fucques*, Notaires au Châtelet de Paris. Il épouſa *Marie de Gaumont*, grand'tante de *Jean-Batiſte de Gaumont*, Conſeiller d'honneur au Parlement, Maître des Requêtes, & Conſeiller au Conſeil des Finances. Ses enfans furent : — 1. DENIS, qui ſuit ; — 2. JEAN-JACQUES, Conſeiller au Châtelet de Paris, enſuite au Parlement, marié, par contrat paſſé le 10 Octobre 1649, devant *Vaultier* & *le Noir*, Notaires au Châtelet, à *Marie Hantecourt*, dont, pour fille unique : — MARGUERITE PICHON, femme de *Charles de Benoiſe*, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris ; — 3. NICOLAS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 4. MARIE, femme de *Florent le Comte*, Ecuyer, Secrétaire du Roi ; — 5. & MARGUERITE, mariée, le 15 Janvier 1640, à *Gui Sevin*, Maître des Comptes.

DENIS PICHON, Tréſorier de France, épouſa, par contrat paſſé devant *le Caron* & *Vaultier*, Notaires, le 22 Septembre 1652, *Marguerite Doublet*, tante de *Nicolas Doublet de Perſan*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris. Il en eut : — DENIS-CLAUDE, qui ſuit ; — & MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée à *Antoine-Pierre de la Mouche-de-Beauregard*, Conſeiller au Parlement.

DENIS-CLAUDE PICHON, Maître des Comptes, épouſa *Marie de Rouillé*, dont : — MARIE-CATHERINE PICHON, mariée, le 29 Juin 1727, à *Pierre-Barthelemi Rolland.*

SECONDE

*Seconde Branche.*

Nicolas Pichon, troiſieme fils de Denis, I. du nom, & de *Marie de Gaumont*, fut Maître des Comptes, & épouſa, par contrat paſſé le 20 Septembre 1666, devant *Rallu* & *Mouſnier*, Notaires, *Marie Boyetet*, d'une des meilleures familles d'Orléans, d'ou viennent les *Boyetet*, Conſeillers à la Cour des Aides de Paris. De ce mariage vint :

Ncolas-Robert Pichon, Maître des Comptes, qui épouſa *Marie de l'Eſtang-de-Ry*, fille de *François de l'Eſtang-de-Ry*, Chevalier, Seigneur de Saint-Marès, Landebaudiere, Langebaudiere, Montſiregneu & du Bourneuf. Elle mourut avant ſon mari, & en eut : — Charles, qui ſuit ; — & un autre garçon, mort âgé de 4 ans.

Charles Pichon, Conſeiller au Châtelet de Paris en 1715, & au Parlement en 1718, mort le 17 Janvier 1773, avoit épouſé *Anne-Vincent Jacob de Ceriſy*, fille de *Nicolas Jacob*, Ecuyer, Seigneur de Ceriſy, dont — Jeanne-Adélaïde, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie de Chaillot lès Paris ; — & Charlotte-Julie Pichon, mariée, le 13 Mars 1751, avec *Pierre de Teſtart*, Chevalier, Comte de la Guette, Seigneur des grand & petit Montblain, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Directeur & Commandant du Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, &c. mort ſans poſtérité le 21 Mars 1773.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un agneau d'argent, au deſſus d'un croiſſant d'or.* Supports : *deux lions.*

PICHON : Autre Famille, dont étoit

François de Pichon, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Août 1601, Maître des Requêtes le 28 Mars 1608, puis Préſident au Parlement de Bordeaux en 1611. Il eut pour fils : François de Pichon, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1632. Les armes : *d'argent, à trois coquilles de ſable.*

Il y a une troiſieme Famille de Pichon, à laquelle *Dubuiſſon* donne pour armes : *d'azur, au chevron échiqueté d'argent & de gueules ; au chef échiqueté des mêmes émaux.*

PICOT : Famille de Bretagne, qui a formé pluſieurs branches, ſuivant l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II.*

Michel Picot, I. du nom, né le 30 Mai 1556, marié, en 1581, avec *Jeanne Cochin*, deſcendoit, au ſixieme degré, d'Olivier Picot, nommé dans deux rôles des montres & revues générales des Nobles & ſujets aux armes de l'Archidiaconé de Dinan, l'un du 15 Juin 1477, & l'autre du 8 Janvier 1479. Il eut de ſon mariage :

Michel Picot, II. du nom, Seigneur de Malabry, marié en 1613, avec *Bertranne Groult*, de laquelle ſortirent : — Michel, qui ſuit ; — & Etienne, chef de la branche des Seigneurs de Premenil, rapportée ci-après.

Michel Picot, III. du nom, Seigneur de Cloſriviere, né le 16 Février 1620, épouſa, en 1648, *Marie Joliff*, Dame des Fontaines. Il en eut : —— 1. Pierre, qui ſuit ; —— 2. Michel, auteur de la branche des Sieurs de Beaucheſne, mentionnée ci-après ; —— 3. & Etienne Picot, Sieur de Laurnais.

Pierre Picot, Seigneur de Cloſriviere, né le 25 Juillet 1650, fut d'abord Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, puis Conſeiller, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie de Bretagne le 20 Mai 1692. Il mourut en 1710, laiſſant trois enfans, entr'autres :

Michel-Julien Picot, Seigneur de Cloſriviere, né le 17 Avril 1695, marié, le 2 Août 1732, avec *Théreſe Trublet-de-Mermont*, dont ſont ſortis : — 1. Michel-Alain Picot, Ecuyer, né le 18 Juillet 1734 ; — 2. Pierre-Joseph Picot de Kéhériac, Ecuyer, né le 29 Juin 1735 ; — 3. Jeanne-Rose-Mi-

CHELLE PICOT-DE-CLOSRIVIERE ; — 4. THÉRESE PICOT DE SAINT-BUC ; — 5. & MARIE PICOT-DE-KÉHÉRIAC.

*Branche des Seigneurs de* BEAUCHESNE.

MICHEL PICOT, IV. du nom, Sieur de Beaucheſne, ſecond fils de MICHEL, III. du nom, & de *Marie Joliff*, né le 31 Janvier 1652, mourut, revêtu d'un Office de Secrétaire du Roi, dont il avoit été pourvu en 1695. Il épouſa 1°. *Françoiſe Joliff* ; & 2°. *Marie Vivien*. Du premier lit eſt ſorti : — FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit ; & du ſecond : — MICHEL, rapporté après ſon aîné.

FRANÇOIS-LOUIS PICOT, Sieur de Beaucheſne, né le 21 Avril 1703, épouſa *Marie-Raphaële du Freſne*, dont : — BERNARD-FRANÇOIS-BERTRAND PICOT, Ecuyer, né le 29 Mars 1734.

MICHEL PICOT, V. du nom, Ecuyer, fils de MICHEL, IV. du nom, & de *Marie Vivien*, ſa ſeconde femme, né le 14 Janvier 1712, a épouſé, le 23 Avril 1733, MARIE PICOT, ſa couſine, iſſue de la branche des Sieurs de Premenil, dont il a eu : — 1. MICHEL-MARIE PICOT, Ecuyer, né le 13 Mars 1734 ; — 2. JEAN-MARIE, Ecuyer, né le 21 Décembre 1735 ; — 3. & ETIENNE-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 4 Mai 1739.

*Branche des Seigneurs de* PREMENIL.

ETIENNE PICOT, Sieur de Premenil, ſecond fils de MICHEL, II. du nom, & de *Bertranne Groult*, né en 1630, fut Lieutenant-Aide dans la Fauconnerie de France. De ſon mariage, accordé en 1672, avec *Perrine le fer*, Demoiſelle du Préclos, il eut, entr'autres enfans :

MICHEL PICOT, VI. du nom, né le 17 Décembre 1683, Secrétaire honoraire du Roi en la Chancellerie du Parlement de Bretagne, marié le 15 Février, 1710, avec *Jeanne-Eliſabeth Nouel*, fille de *Jean Nouel*, Sieur des Autons. De ce mariage ſont iſſus : — MICHEL PICOT, VII. du nom, Ecuyer, né le 23 Septembre 1715 ; — & MARIE PICOT-DE-PREMENIL, femme de MICHEL PICOT, V. du nom, ſon couſin, mentionné ci-deſſus.

Les armes : *d'azur, à trois haches d'argent poſées en pal, 2 & 1, écartelé d'argent à trois léopards de gueules paſſants l'un au deſſus de l'autre.*

PICOT-DE-COMBREUX : Famille originaire de Champagne, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Janvier 1772.

JACQUES-FRANÇOIS DE PICOT-DE-COMBREUX, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ancien Commandant des Vaiſſeaux de la Religion, & ſon Ambaſſadeur extraordinaire, en 1759, auprès du Roi des deux Siciles, Commandeur des Commanderies de Colimiere & de Caſtelnaudary, ci-devant chargé des affaires de la Cour de France, auprès du Grand-Maître, eſt mort à Malte le 3 Septembre 1771.

Le Marquis de Dampierre, du nom de PICOT, Capitaine aux Gardes, eſt chef de cette Famille. Son fils, Officier au même Régiment, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, Mademoiſelle PICOT-DE-COMBREUX.

Voyez l'addition ci-devant à la Tome XII. pag. 917.

~~Le Marquis de Combreux, ancien Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes,~~ & neveu du feu Bailli de Combreux, ~~eſt~~ de la ſeconde Branche ; & le Comte de Moras, Lieutenant-Colonel du Régiment provincial de Salins, eſt de la troiſieme branche.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois falots d'argent, allumés de gueules, au chef de même.*

PICQUET : Famille noble & ancienne, originaire de Picardie, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province ; dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anſelme*, en pluſieurs endroits ; dans l'Hiſtoire du Cambreſis par *Jean Carpentier*, où il eſt fait mention,

addition à la page 298. du tome XI. ligne 13. de l'article

article Picot de Combreux.

~~après~~ ajoutés: Jacques-Achille Picot, Marquis de Combreux, Seigneur de Fury-aux-Bois &c
Chevalier de St. Louis, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes, est mort le 4. 9bre 1777.
âgé de 59. ans. ~~Il étoit~~ (Gaz. de fr. 1777. N°. 91.) Il étoit

*page* 475, de JEAN PICQUET, Chanoine de Cambray en 14..., qu'il dit être *noble Picard.*

Le même Auteur, *p.* 507, rapporte que cette Famille a donné de ſes biens à l'Abbaye d'Honnecourt, près de Cambray. Dans les Antiquités d'Amiens par *Adrien de la Morliere*, & dans l'Hiſtoire de cette Ville par le Pere *d'Aire*, on trouve JACQUES PICQUET, mort Maire de la ville d'Amiens en 1349. On y trouve encore JEAN PICQUET, d'abord Lieutenant d'*Oudart*, Sire *de Ham*, Bailli d'Amiens, puis Bailli d'Abbeville en 1343. Il devint Sénéchal de Ponthieu en 1348 juſqu'en 1352, que lui ſuccéda *Robert*, Sire *de Hévens*. Voyez l'Hiſtoire du Comté de Ponthieu.

Les branches ſubſiſtantes de cette ancienne Nobleſſe, tant en Picardie, qu'en Normandie & en Provence, remontent, par titres, à

I. JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, mentionné dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Fulcien de l'an 1385, comme Gouverneur de Boves: il rendit, en cette qualité, une Sentence le 23 Décembre 1400. Suivant un autre Cartulaire de la même Abbaye, il avoit été Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1392. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut pour enfans: —— JEAN, qui ſuit; —— & ANTOINE PICQUET, Seigneur de Liencourt en partie, auteur de la branche des Marquis de Méjanes en Provence, rapportée en ſon rang.

II. JEAN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Queſnel & de la Galhandiſe, obtint, en 1404, du Roi CHARLES VI, un Mandement en ſa faveur, où il eſt dit fils aîné de JEAN PICQUET, Ecuyer, ~~Seigneur du Queſnel~~. Il étoit Lieutenant du Bailli d'Amiens en 1413, ſuivant une Sentence rendue par lui, en cette qualité, le 12 Juillet de la même année, & fut pere de — CHARLES, qui ſuit.

III. CHARLES PICQUET, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, de la Galhandiſe, &c. fut Capitaine de Dommart. Il donna, le 4 Mars 1485, ſa procuration, à l'effet de la vente de ſa Seigneurie de la Galhandiſe, au profit de *Colart de Fouquefolle*, Ecuyer. Il fut pere de deux enfans, ſçavoir: —— ADRIEN, qui ſuit; —— & JEANNE, ſeconde femme de *Pierre Louvel*, Ecuyer, fils de *Pierre Louvel*, Ecuyer, Seigneur du Houſſoy en Beauvoiſis, & de Demoiſelle *Jeanne Taillant.*

IV. ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, du Queſnel & du Chauſſoy, obtint une Sentence des Juges du Préſidial d'Amiens, le 4 Novembre 1518, & une autre du Prévôt de Vimeu, le 8 Avril 1533. Il laiſſa de Demoiſelle *Jeanne Rohault*, ſon épouſe: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Dourier, rapportée ci-après; —— 3. & MARGUERITE, femme, ſans enfans, de *Pierre de Blottefiere*, Seigneur de Bierval.

V. JEAN PICQUET, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, du Queſnel & du Chauſſoy, partagea avec ſon frere CHARLES, le 8 Août 1537, & fournit le dénombrement de ſa Terre d'Aveleſge à M. le Duc *de Croy*, Seigneur d'Airaines, le 10 Mai 1541. Il ſervit long-tems en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de Pont-de-Remy*, de l'illuſtre Maiſon de *Créquy*, fut fait *Chevalier*, en 1546, par le Maréchal *du Biez*, pour s'être diſtingué à la bataille de Saint-Etienne; & comparut, avec ſon frere CHARLES, à la convocation de la Nobleſſe le 15 Septembre 1557. De Demoiſelle *Jeanne de Baugy*, ſon épouſe, fille de *Charles de Baugy*, Chevalier, Seigneur du Boſquel, il laiſſa: —— 1. ADRIEN, qui ſuit; —— 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Aigumont & de Belloy, rapportée ci-après; —— 3. & LOUIS, Chanoine de Boulogne.

VI. ADRIEN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, &c. homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de Sénarpont*, partagea avec JEAN & LOUIS, ſes freres, les biens de MARGUERITE PICQUET, femme de *Pierre de Blot-*

*teſiere*, Seigneur de Bierval, conjointement avec ADRIEN, Ecuyer, Seigneur de Dourier, repréſentant CHARLES PICQUET, ſon pere, par acte du 24 Juillet 1572. Il avoit comparu à la rédaction de la Coutume du Bailliage d'Amiens en 1567, ſigna la Ligue Catholique, avec ſon frere JEAN, en 1576, & aſſiſta, parmi les Nobles, aux grands jours du Comté d'Eu. De ſa femme *Françoiſe de Courcelles*, Dame de Boiſricourt, au Comté d'Eu, & de Sains en Artois, d'une ancienne Nobleſſe d'Artois, alliée à la Maiſon de *Vignacourt*, il eut : —— 1. GÉDÉON, qui ſuit ; — 2. ADRIEN PICQUET, auteur des Seigneurs de Boiſricourt, maintenus dans leur nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie en 1665, & ſubſiſtans en cette Province, en 1776, dans N... PICQUET, Chevalier, Seigneur de Boiſricourt & autres lieux, qui eſt marié & n'a que deux filles ; — 3. & LOUIS, tige de la branche des Seigneurs de Méricourt, mentionnée ci-après.

VII. GÉDÉON PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, Métigny & autres lieux, Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Broſſe*, & Gouverneur d'Aumale, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 19 Décembre 1598, par les Commiſſaires du Roi, députés pour le Réglement des Tailles ; & épouſa, par contrat paſſé le 24 Janvier 1591, devant *François Tetart* & *François de Ponthieu*, Notaires d'Abbeville, Demoiſelle *Marie-Jeanne le Roy*, fille & héritiere d'*André le Roy*, Chevalier, Seigneur d'Huville & autres lieux, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Abbeville, & de *Jeanne Turpin*. De ce mariage vinrent : —— GEOFFROI, qui ſuit ; —— & BALTHASARD, auteur de la branche des Seigneurs d'Huville, qu'on croit encore ſubſiſter, & qui a fait des alliances avec les Maiſons d'*Acheu*, de *Sarcus* & d'*Hémond*.

VIII. GEOFFROI PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, Métigny, Famechon & autres lieux, fournit le dénombrement de ſa Terre d'Aveleſge le 24 Novembre 1638, aux Officiers de la Châtellenie d'Airaines ; fut maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Novembre 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie ; & eut de ſa femme, Demoiſelle *Jeanne Rouſſel* : — JEAN, Seigneur d'Aveleſge, mort ſans poſtérité dans un âge très-avancé ; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

IX. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Famechon, Métigny, &c. épouſa à Abbeville, par contrat du 16 Décembre 1662, paſſé devant *Antoine Sanguier*, Notaire à Vimeu, Dame *Marie Bernard-de-l'Equipée*, veuve de *Philippe de Lozengier*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, fille & héritiere de *Jacques Bernard*, Ecuyer, Seigneur de l'Equipée, &c. & de *Marguerite Maneſſier*, dont : — JACQUES, mort ſans lignée ; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS PICQUET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Aveleſge, Métigny, Auvillers, &c. fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, le 24 Décembre 1698 ; & épouſa, le 30 Septembre 1714, Demoiſelle CHARLOTTE PICQUET, ſa couſine, fille d'ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Haut, &c. & d'*Antoinette de Saint-Suplix*, dont : — 1. N... PICQUET, mort Mouſquetaire dans la guerre de 1743 ; — 2. MAXIMILIEN-GABRIEL, qui ſuit ; —— 3. & une fille, mariée à *Jean-Charles le Vaillant*, Chevalier, Seigneur de Beaumont, dont une fille : — *N... le Vaillant*, femme de *N... de Milleville*, Chevalier, Seigneur de Boiſſay en Normandie, & Chevau-Léger de la Garde du Roi.

XI. MAXIMILIEN-GABRIEL PICQUET, Chevalier, Seigneur d'Aveleſge, Epaumeſnil, Auvillers, &c. a ſervi dans le Régiment de Monaco, Infanterie, & a épouſé, en Novembre 1758, Demoiſelle *Catherine de Belloy*, fille, du premier lit, de *Jean-Philippe-Nicolas de Belloy*, Chevalier, Seigneur de Villeroy, de Contes & de Gueſchart en partie, & de *Marie-Catherine de Queux*.

*Branche des Seigneurs de* MÉRICOURT *&* HAUT.

VII. LOUIS PICQUET, Ecuyer, troiſieme fils d'ADRIEN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, &c. & de *Françoiſe de Courcelles*, fut Seigneur de Méricourt,

& épouſa, par contrat du 13 Juin 1598, Demoiſelle *Françoiſe de Bouſſart*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

VIII. Gédéon Picquet, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, Vandricourt & de Haut, Cornette d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Montclau, puis Lieutenant de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Fouqueſolles. Il épouſa, par contrat du 7 Novembre 1631, Demoiſelle *Marie de Bacouel*, fille d'*Antoine de Bacouel*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Seigneville, dont : — Louis, qui ſuit ; — & Antoine, rapporté après ſon aîné.

IX. Louis Picquet, Chevalier, Seigneur de Méricourt & de Vandricourt, Capitaine au Régiment de Montdejeu, épouſa, par contrat du 24 Novembre 1664, Demoiſelle *Anne de la Marche*, de laquelle il eut : — Charles, né le 16 Décembre 1674, qui ſervit dans les Gardes-du-Corps du Roi, ſuivant un certificat, qui lui fut délivré par le Maréchal Duc *de Noailles*, du 27 Janvier 1699 ; — 2. François, né le 17 Mai 1678 ; — 3. & Marie, née le 16 Juin 1668.

IX. Antoine Picquet, Chevalier, Seigneur de Haut, &c. frere du précédent, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 18 Février 1702, par M. *Bignon* Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Décembre 1679, Demoiſelle *Antoinette de Saint-Suplix*, fille d'*André de Saint-Suplix*, Chevalier, Seigneur de Crocquoiſon, Epaumeſnil, &c. & de *Charlotte de Biencourt*, dont quatre filles : — Catherine, Charlotte, Elisabeth & Marie. Ladite Charlotte a épouſé, le 30 Septembre 1714, ſon couſin, François Picquet, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Famechon, Aveleſge, &c. mentionné au X^e^ degré de la branche précédente.

*Branche des Seigneurs d'Aigumont & de Belloy.*

VI. Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, fils puîné de Jean, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, & de *Jeanne de Baugy*, fut homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſigna la Ligue Catholique en 1576, & eut de Demoiſelle *Françoiſe d'Héricourt*, ſon épouſe, d'une ancienne Nobleſſe du Soiſſonnois, originaire d'Artois : — 1. Balthasard, qui ſuit ; — 2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Boninvilliers, rapportée ci-après ; — 3. Jeanne, ſeconde femme, par contrat du 26 Janvier 1610, de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *Etienne de Rouvroy-de-Saint-Simon*, Chevalier, Baron de Saint-Léger, (oncle paternel de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire *Claude de Rouvroy-de-Saint-Simon*, Duc & Pair de France, & Chevalier des Ordres du Roi), dont : — *Marie de Rouvroy-de-Saint-Simon*, alliée à *Marc de Bucy*, Chevalier, Seigneur de Sélonne, Hénonville & d'Eſtrées-en-Chauſſée ; — 4. & Isabeau ou Charlotte Picquet, mariée à *N... le Prévôt*, Ecuyer, Seigneur de Pendé, dont une fille, qui a porté cette Terre dans la Maiſon de *Saint-Blimont*.

VII. Balthasard Picquet, qualifié de *haut & puiſſant Seigneur d'Aigumont*, fut auſſi Seigneur de Belloy-ſur-Somme, Campanelles & Proyart en partie ; Lieutenant d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal-de-Camp, & Lieutenant pour le Roi de la ville d'Amiens. Il fut choiſi entre tous les Gentilshommes convoqués, en 1614, aux Etats Généraux, pour défendre les droits du Corps de la Nobleſſe, ce qui ne ſe fait que par des Gentilshommes bien qualifiés & d'ancienne extraction. Il épouſa, par contrat du 14 Janvier 1586, Demoiſelle *Marie le Prévôt*, fille de *Nicolas le Prévôt*, Ecuyer, Seigneur de Pendé & autres lieux, & de *Catherine de Damiette*, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Gilles, connu par le teſtament de ſa mere de 1620 ; — 3. Madelene, mariée, par contrat du 31 Août 1610, à *Charles Rouillard*, Ecuyer, Seigneur de l'Hermitage ; — 4. & Anne, femme de *Pierre de Blondel*, Ecuyer, Seigneur de Freſne, dont, entr'autres enfans : — *Jeanne de Blondel*, mariée, par contrat du 22 Avril 1652, paſſé devant *de Femy* & *de Hagues*, Notaires à Chauny, à *Claude d'Aumalle*, Chevalier, Seigneur de Buigny, &c.

VIII. Jacques Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, d'Aigumont, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1652, avoit épousé, par contrat passé à Amiens le 11 Avril 1623, devant *Saint-Fuscien*, Notaire, Demoiselle *Françoise le Blond*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Létoile, &c. & d'*Antoinette de Forceville*. Leurs enfans furent : — Claude, qui suit ; — & quatre filles, Marie, Madelene, Catherine & Françoise.

IX. Claude Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. maintenu dans sa noblesse en 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie, avoit épousé à Abbeville, le 14 Février 1661, Demoiselle *Madelene Maillart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Holincourt, Gentilhomme de la grande Vénerie du Roi, & de *Marguerite de Moyenneville*, dont : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Claude, mort Capitaine au Régiment de Saintonge ; — 3. & Barbe, mariée à *N... de Beaurains*, Ecuyer, Seigneur de Bureuil.

X. Jacques Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. maintenu dans sa noblesse le 4. Février 1706, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, avoit épousé 1°. Demoiselle *Louise Prévôt*, fille de *Médard*, Seigneur de la Fosse, Gentilhomme ordinaire du Roi, & de *Barbe-Thérese du Bus*, dont des enfans, morts sans lignée ; & 2°. Demoiselle *Marie-Madelene Postel*, de laquelle sont issus : — 1. Jacques, né le 8 Août 1698 ; — 2. Louis, né le 18 Mai 1703, tous les deux morts ; — 3. Claude, qui suit ; — 4. & Balthasard, rapporté après son frere.

XI. Claude Picquet, Chevalier, Seigneur de Belloy, &c. né le 20 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Brigadier des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Villeroy, vit, sans alliance, en 1776.

XI. Balthasard Picquet, dit *le Chevalier de Belloy-Picquet*, frere du précédent, ancien Commandant de Bataillon de Grenadiers Royaux, & Chevalier de Saint-Louis, vit aussi sans alliance.

*Branche des Seigneurs de Boninvilliers.*

VII. Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur de Boninvilliers, fils puîné de Jean, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & de *Françoise d'Héricourt*, épousa 1°. Demoiselle *Marie Morel de Becordel*, morte sans enfans ; & 2°. par contrat du 16 Février 1609, passé devant *Sénéchal*, Notaire à Encre, Demoiselle *Marie de Villain*, fille de *Nicolas de Villain*, Chevalier, Seigneur de Bertrancourt, & de *Jeanne de Mailly*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

VIII. Charles-Jérôme Picquet, Ecuyer, Seigneur de Boninvilliers, Officier au Régiment de Picardie, maintenu dans sa noblesse en 1666, par Jugement de M. *Colbert*, Intendant de Picardie. Il avoit épousé, par contrat du 7 Avril 1649, Demoiselle *Antoinette de la Gache*, fille de *François de la Gache*, Ecuyer, Seigneur de Noyelle-en-Chaussée, & de *Marie Voyel*, dont, entr'autres enfans :

ou Royer

IX. Léonor-Joseph Picquet, Chevalier, Seigneur de Boninvilliers & de Noyelle-en-Chaussée, Lieutenant au Régiment de Piémont le 10 Mars 1670, Capitaine audit Régiment le 25 Janvier 1673, Capitaine de Grenadiers le 19 Avril 1689, Commandant de Bataillon le 24 Janvier 1692, Sergent-Major le 27 Novembre 1693 ; Lieutenant-Colonel du même Régiment le 10 Février 1695, & ensuite Inspecteur des troupes de Milice & des Côtes. Il a été maintenu dans sa noblesse le 18 Avril 1701, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, & avoit épousé, par contrat du 6 Février 1689, passé devant *le Févre*, Notaire à Abbeville, Demoiselle *Françoise de Beauvarlet*, fille ~~de *Charles-Antoine de Beauvarlet*~~, Ecuyer, Seigneur de Bomicourt, Maître des Eaux & Forêts de Picardie, & de *Françoise Crignon*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

Charles

X. ~~Joseph~~-Louis Picquet, Chevalier, Seigneur de Boninvilliers, Noyelle, &c. ancien Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint Louis, qui a épousé, 1°. ~~Demoiselle *N... le Boucher-de-Frémontier*, morte, sans enfans~~, & 2°. en 1758, Demoiselle *N... Tillette-de-Buigny*, dont une fille, non encore mariée en 1776.

*Branche des Seigneurs de Dourier.*

V. Charles Picquet, fils puîné d'Adrien, Ecuyer, Seigneur d'Avelesge,

† par contrat du 20. Mars 1743 / passé devant Machart, Notaire / Sa fille Marie-anne le Boucher-d'Ailly, fille puînée de Nicolas le Boucher-d'Ailly, Chevalier Seigr du Ménil-les Franleux, de Frémontier &c — d'Ugnaneville, et de Françoise Morgan. Elle est morte sans enfans le 14. 9bre 1755, et est inhumée en l'Eglise Saint-Gilles d'Abbeville.

&c. & de *Jeanne Rohault*, Seigneur de Dourier-ſous-Airaines, du Queſnel & du Chauſſoy, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, puis Lieutenant-Particulier audit Bailliage & Siége Préſidial, fut reçu au relief du Fief du Chauſſoy, comme légataire de ſon pere, le 9 Août 1537, partagea avec JEAN PICQUET, ſon frere aîné, le 18 Août de la même année; & comparut à l'Aſſemblée de la Nobleſſe en 1557. Il avoit épouſé, par contrat du pénultieme Décembre 1529, paſſé devant *Nicolas Hérenguier* & *Pierre de Montenescourt*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Catherine d'Ault*, fille de *Jean d'Ault*, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & le Wardieu, dont pluſieurs enfans, entr'autres: — ADRIEN, qui ſuit; — & ANTOINE, Abbé de Saint-Martin-aux-Jumeaux.

VI. ADRIEN PICQUET, I. du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel & du Chauſſoy, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, partagea, le 24 Juillet 1572, les biens de MARGUERITE PICQUET, ſa tante, femme de *Pierre de Blottefiere*, Seigneur de Bierval, conjointement avec ſes couſins-germains, ADRIEN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, JEAN PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aigumont, & LOUIS PICQUET, Chanoine de Boulogne. Il fut reçu au relief du Fief du Chauſſoy, le 4 Février 1573, & maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, le 25 Février 1581, par les Commiſſaires du Roi députés pour le fait des francs-fiefs. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1563, paſſé devant *Martin Miraulmont* & *Pierre de Veringues*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Françoiſe Scourion*, fille de *François Scourion*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, &c. & d'*Hélene le Quieu*, dont: — 1. CHARLES, mort ſans alliance; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, auteur de la branche des Seigneurs de Becquigny, fondue dans les Maiſons de *Thierry*, de *la Rue* & de *Herte*; — 4. INNOCENT, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens; — 5. ADRIENNE, premiere femme de *Jean le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de Vraignes; — 6. CATHERINE, alliée à *Robert Fournel*, Ecuyer, Seigneur de Bougainville & de Wanaſt; — 7. & MARGUERITE PICQUET, femme de *Charles de Louvencourt*, Ecuyer, Seigneur de Pierrecluet, dont, entr'autres enfans: — *Marie de Louvencourt*, mariée, le 6 Septembre 1625, à *Artus de Bouſſlers*, Chevalier, Seigneur de Rouverel.

VII. ANTOINE PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel & du Chauſſoy, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fut repris dans deux donations de ſes pere & mere, l'une du 3 Avril 1593, & l'autre du 7 Octobre 1595. Il épouſa, 1°. par contrat du 29 Octobre de ladite année 1595, paſſé devant *Antoine Caſtelet* & *Jean Martin*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Jeanne Petit*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 5 Janvier 1613, paſſé devant *de Bacq* & *de Saint-Fuſcien*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Marie du Bos*, fille de *Nicolas du Bos*, Ecuyer, Seigneur de Hurt & de Drancourt, & de *Jacqueline de Louvencourt*. De ce ſecond lit vinrent: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. CHARLES, Chanoine & Grand-Vicaire d'Amiens, Archidiacre de Ponthieu; — 3. ANTOINE, auſſi Chanoine d'Amiens; — 4. & FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Beauchamps, rapportée ci-après.

VIII. ADRIEN PICQUET, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fit, le 20 Avril 1649, le retrait-lignager de pluſieurs immeubles vendus, le 13 Août 1648, par GEOFFROI PICQUET, Ecuyer, Seigneur d'Aveleſge, ſon couſin. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides le 7 Août 1663; & par M. *Colbert*, Intendant de Picardie, le 15 Novembre 1666. De Demoiſelle *Marie Mouret*, qu'il avoit épouſée par contrat du 26 Mai 1641, paſſé devant *Jean Richard* & *Philippe de Piennes*, Notaires à Amiens, il eut:

1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, mariée, le 21 Novembre 1667, à ſon couſin *Jacques le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de

Vraignes ; — 3. & ANNE, alliée, le 17 Janvier 1671, à *Nicolas de Herte*, Ecuyer, Seigneur de Hailles, &c.

IX. ADRIEN PICQUET, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, du Queſnel, Cambron, &c. fut, comme ſes ancêtres, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens. Il épouſa, par contrat du 9 Septembre 1664, paſſé devant *Jean d'Aix* & *Pierre Lagrené*, Notaires de ladite Ville, Demoiſelle *Catherine Berthe*, dont : — 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, Chanoine & Prévôt de la Cathédrale d'Amiens ;

3. ANTOINE, dit *le Chevalier de Dourier*, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi des Villes & Citadelles de Mézieres & de Charleville, mort, ſans poſtérité, en 1742 ;

4. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du Queſnel, rapportée ci-après ; — 5. JOSEPH, tué au ſiége de Douay en 1712 ; — 6. CHARLES, Chanoine-Régulier de l'Ordre de Prémontré, & Prieur de l'Abbaye de Sept-Fontaines près de Mézieres ; —— 7. PIERRE, appellé M. *de Cambron*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des Armées du Roi, mort ſans alliance ;

8. MADELENE, femme, ſans enfans, d'*Antoine Caſtelet*, Seigneur de Théroüenne ; — 9. MARIE, épouſe de *N... le Marié*, Seigneur d'Aubigny, Maître des Comptes à Paris ;

10. MARIE-ADRIENNE, femme 1°. d'*Adrien le Couvreur*, Ecuyer, Seigneur de Renencourt & de Vraignes, ſon couſin, qui lui laiſſa la Terre de Vraignes ; & 2°. de *Louis-Joſeph-Maximilien de Hallencourt*, Chevalier, Seigneur de Boulainvilliers, Saint-Aubin, &c. Chevalier de Saint-Louis & de l'Ordre de Saint-Lazare, ancien Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, Colonel d'Infanterie. Elle lui a porté la Terre de Vraignes, & eſt morte à Paris le 20 Mars 1754, laiſſant de ce ſecond lit une fille unique, — *N... de Hallencourt*, mariée, en 1748, à *Anne-Gabriel-Henri Bernard*, Seigneur de Saint-Saire, &, à cauſe d'elle, de Boulainvilliers, Saint-Aubin & Vraignes, Grand-Croix, Maître de Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis, & Prévôt de Paris ; — 11, 12 & 13. trois filles, Religieuſes, l'une à l'Abbaye du Paraclet à Amiens ; & les deux autres à l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Beauvais.

X. ADRIEN PICQUET, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier & Trouvarnier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 10 Janvier 1699, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier 1694, paſſé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, Demoiſelle *Eliſabeth le Boucher*, fille de *Louis le Boucher*, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-Haut-Clocher, & de *Marie-Gabrielle de Sachy*. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, tué d'un coup de canon étant Enſeigne de Vaiſſeaux ; —— 3. LOUIS, mort ſans alliance ; — 4. & MARTHE-FRANÇOISE, Religieuſe à l'Abbaye Royale du Paraclet à Amiens, vivante en 1776.

XI. ADRIEN PICQUET, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Amiens, a épouſé, en 1738, Demoiſelle MARGUERITE PICQUET, ſa couſine, fille de CHARLES PICQUET, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, &c. Ils ſont morts l'un & l'autre, ſans enfans, en 1743.

*Branche des Seigneurs du QUESNEL & de DOURIER, ſortie de la précédente.*

X. FRANÇOIS PICQUET, quatrieme fils d'ADRIEN, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dourier, & de *Catherine Berthe*, fut Seigneur du Queſnel, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi des Ville & Citadelle de Dourlens. Il hérita de la Terre de Dourier, par la mort de

de ſon neveu ADRIEN PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier, arrivée le 8 Septembre 1743, & eut de Demoiſelle *Marie-Geneviéve de Mareuil*, ſon épouſe :

XI. ADRIEN-FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier & du Queſnel, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi, après ſon pere, des Ville & Citadelle de Dourlens, dont il avoit la ſurvivance. Il a épouſé, le 18 Avril 1742, Demoiſelle *Marguerite-Françoiſe de Gand*, dont : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit; — 2. GENEVIÉVE-FRANÇOISE, née le 26 Janvier 1743, ſeconde femme de *N... Vaujours de Châtillon*, Seigneur d'Harponville, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Adjoint des Ville & Citadelle de Dourlens; — 3. MARGUERITE-ANGÉLIQUE, née le 12 Juin 1746, alliée à *N... le Prévôt*, Chevalier, Seigneur de Glimont, ancien Officier au Régiment de Chartres, Infanterie, & Lieutenant des Maréchaux de France au département de Montdidier, — 4. & AMÉLIE-JOSEPHINE, née le 25 Juin 1747, non encore mariée.

XII. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE PICQUET, Chevalier, Seigneur de Dourier, du Queſnel, &c. né le 6 Août 1744, ancien Officier au Corps des Grenadiers-de-France, & depuis Capitaine au Régiment Provincial de Peronne, a épouſé Demoiſelle *N... Vaujours-de-Châtillon*, fille du premier lit de *N... Vaujours-de-Châtillon*, Seigneur d'Harponville, mentionné ci-devant, dont il a pluſieurs enfans.

*Branche des Seigneurs de BEAUCHAMPS, éteinte.*

VIII. FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, quatrieme fils d'ANTOINE, Seigneur de Dourier, &c. & de *Marie du Bos*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Joron, actuellement Beauchamps, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 15 Novembre 1666, par M. *Colbert*, Intendant de Picardie. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 13 Septembre 1655, paſſé devant *Jean d'Aix* & *Bénigne Magdelaine*, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Jeanne de Court*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 4 Janvier 1663, paſſé devant *Philippe Caſtelet* & ſon confrere, Notaires à Amiens, Demoiſelle *Geneviéve de Bailly*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Noyencourt, rapportée ci-après; — 3. & ANTOINE, Archidiacre de Ponthieu, Chanoine & Grand-Vicaire d'Amiens, qui fit, le 1 Décembre 1719, le retrait lignager de la Terre de Drancourt, vendue, le 12 Octobre précédent, par Meſſire *Honoré du Bos*, Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, à M^e. *Jacques Senaut*, Greffier de la Maréchauſſée de Picardie.

IX. FRANÇOIS PICQUET, Chevalier, Seigneur de Beauchamps & de Buiſy, maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Janvier 1699, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, avoit épouſé, par contrat du 4 Janvier 1689, paſſé devant *François Caron*, Notaire à Amiens, Demoiſelle *Honorée de Villers-de-Rouſſeville*, de laquelle il a eu : — 1. FRANÇOIS, mort jeune; — 2. HONORÉ, qui ſuit; — 3. ANTOINE, auſſi mort jeune; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1725, à *Jean-Baptiſte-Gui Mouret*, Seigneur d'Eſpagny; — 5. & MARGUERITE, alliée, en 1731, à *Claude Briet*, Chevalier, Seigneur de Formanoir & du Perchois.

X. HONORÉ PICQUET, Chevalier, Seigneur de Beauchamps, Buiſy & autres lieux, eſt mort, ſans alliance, en 1773.

*Branche des Seigneurs de NOYENCOURT.*

IX. CHARLES PICQUET, fils puîné de FRANÇOIS PICQUET, Ecuyer, Seigneur de Joron, actuellement Beauchamps, & de *Geneviéve de Bailly*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Noyencourt, Officier au Régiment du Roi, Infanterie, depuis 1688, juſqu'en 1693, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Décembre 1700, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, & devint Seigneur de Drancourt en 1724, par la donation que lui en fit ſon frere ANTOINE, en avancement d'hoirie & de ſucceſſion. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1696, paſſé devant *Bénigne Magdelaine*, Notaire à Amiens, Demoiſelle *Madelene-Françoiſe de Louvencourt*, dont : — 1. CHARLES-FLORENT, né le 21 Mars 1699, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, mort, en 1720, âgé de 21 ans;

— 2. François, qui ſuit, — 3. Antoine, né le 30 Juillet 1709, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Amiens en 1725, mort le 1 Mai 1772; — 4. Adrien, né le 2 Novembre 1712, mort le 22 Octobre 1718; — 5. Charles, né le 4 Février 1715, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Noailles, mort, en 1737, âgé de 22 ans; — 6. Marie Françoise, née le 2 Novembre 1697, Religieuſe aux Urſulines d'Amiens; — 7. & Marguerite, née le 8 Septembre 1707, morte le 24 Novembre 1743 : elle avoit épouſé, en 1738, ſon couſin Adrien Picquet, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Dourier, mentionné ci-devant au degré XI des Seigneurs de Dourier.

X. François Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, &c. né le 12 Juillet 1703, mort le 9 Septembre 1750, avoit épouſé, par contrat du 28 Juillet 1748, paſſé devant *Jean-Batiſte Machart*, Notaire à Amiens, Demoiſelle *Marie-Françoiſe Mouret-d'Eſpagny*, fille & héritiere de *Jean-Batiſte-Gui Mouret*, Seigneur d'Eſpagny, &c. & de Françoise Picquet-de-Beauchamps, dont il a été parlé à la branche précédente. De ce mariage ſont iſſus : — Jean-Batiste-François-Marie, né le 15 Août 1749, Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi en 1766, mort, ſans alliance, le 24 Juillet 1771; — & Gui-Antoine, qui ſuit.

XI. Gui-Antoine Picquet, Chevalier, Seigneur de Noyencourt, Drancourt, Hériſſart, &c. né poſthume le 6 Novembre 1750, a ſervi depuis 1768 juſqu'en 1774, en qualité d'Eleve & d'Officier dans le Corps Royal de l'Artillerie, qu'il a quitté pour entrer dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, où il a été admis, la même année, par M. le Duc *d'Aiguillon*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, ſur ſes preuves de nobleſſe, vérifiées par M. *Chérin*, Généalogiſte des Ordres du Roi. Il n'eſt point encore marié en 1776.

*Branche des Marquis de Méjanes, en Provence.*

II. Antoine Piquet, Ecuyer, Seigneur de Liencourt en partie, fils puîné de Jean Picquet, Ecuyer, Seigneur du Queſnel, Gouverneur de Boves, fut pere de

III. Guillaume de Piquet, qui quitta ſon pays à cauſe des guerres qui avoient déſolé la Picardie, & alla s'établir à Arles en Provence. Il y épouſa, en 1466, Demoiſelle *Madelene d'Eyguesier-de Ferand*, & teſta en 1482. De ſon mariage vinrent, entr'autres enfans : — Antoine, qui ſuit, — & Honoré, qui n'eut qu'une fille, mariée à *Pierre de Porcellet*, Seigneur de Maillane.

IV. Antoine de Piquet fut mis au rang de la Nobleſſe de la ville d'Arles en 1517, comme *noble d'extraction*, & mourut à Avignon, où il avoit fait ſon teſtament en 1524, laiſſant de Demoiſelle *Dauphine de Cuers*, ſon épouſe, des Seigneurs de Cogolin :

V. Charles de Piquet, qui fonda, par ſon teſtament, en 1576, une Chapelle à Chateaurenard. Il avoit épouſé, en 1526, Demoiſelle *Pierrette de Conſtance*, de la ville d'Orange, dont :

VI. Jean-Batiste de Piquet, Seigneur de Vions, marié, en 1560, à Demoiſelle *Françoiſe de Porcellet*, fille d'*Honoré de Porcellet*, Seigneur de Fos, & de *Madelene de Quiqueran*. Il en eut :

VII. Charles de Piquet, II. du nom, élu premier Conſul d'Arles en 1593, d'où il fut obligé de ſortir avec les autres Gentilshommes qui ſoutenoient le parti du Roi Henri IV. Il avoit épouſé, en 1585, Demoiſelle *Louiſe de Caprau*, de la ville de Saint-Remy, dont :

VIII. Gilles de Piquet, qui fut Officier dans la Compagnie des Gendarmes du Duc *de Guiſe*, Gouverneur de Provence. Il mourut en 1637, & avoit épouſé, en 1625, Demoiſelle *Alix de Grille*, fille de *Valentin de Grille*, & de *Madelene de l'Eſtang*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Antoine, Officier dans le Régiment de Montpezat, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1652, mort de ſes bleſſures à Caſal en 1656, — 3. & Jacques, Enſeigne de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Caſtelan, tué au ſiége de Turin.

IX. Charles de Piquet, III. du nom, Capitaine au Régiment de Maillane en 1635, se trouva à la repriſe des Iſles de Lerins & de Sainte-Marguerite en 1637, fut élu premier Conſul d'Arles en 1655, & avoit épouſé, en 1642, Demoiſelle *Catherine de David*, dont : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2 & 3. Marc-Antoine & Guillaume, morts, ſans alliance, après avoir ſervi le Roi avec diſtinction en qualité de Capitaine & de Major.

X. Jean-Batiste de Piquet, Capitaine au Régiment de Conty, épouſa, en 1679, Demoiſelle *Philiſe d'Aiguieres-de-Méjanes*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Provence, & en eut : — Guillaume, qui ſuit; — & Pierrette, mariée à *Joſeph de Barrême*, Seigneur de Manville & de Saint-Véran.

XI. Guillaume de Piquet, II. du nom, Marquis de Méjanes, acquit, en 1740, la Terre du Baron & de Saint-Vincent. Il ſervit quelque tems dans la Marine, en qualité d'Enſeigne, & ſe diſtingua pendant la contagion, étant alors Commiſſaire-Général de la ville d'Arles. Ce fut en récompenſe de ſes ſervices rendus au Roi en cette occaſion, & de ceux de ſes ancêtres, que Sa Majeſté érigea, en 1723, ſa Terre de *Méjanes* en *Marquiſat*, pour lui & ſes deſcendans. Il eſt mort, en 1747, laiſſant de Demoiſelle *Anne-Théreſe d'Aubergue*, qu'il avoit épouſée en 1724 : — 1. Jean-Batiste-Marie, qui ſuit; — 2. Thérese-Catherine, mariée, en 1749, à *Joſeph-Etienne de Meyran-la-Cette*, Marquis de la Goy, Seigneur de Nans & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans; — 3. & Marie-Cécile de Piquet, alliée, en 1760, à noble *Louis d'Arquier*, Seigneur de Barbegal.

XII. Jean-Batiste-Marie de Piquet, Chevalier, Marquis de Méjanes, Seigneur du Baron & de Saint-Vincent, né en 1729, a épouſé, en 1759, Demoiſelle *Marie-Gabrielle de Maſſilian*, fille unique de noble *Joſeph de Maſſilian*, Chevalier, Seigneur de Beauchamp, qui a rempli, à Avignon, les charges de Viguier & de premier Conſul, & de *Marquiſe de Juſtamond*, dont un fils, mort jeune.

Cette Famille portoit autrefois (ainſi que Jean Picquet, I. du nom, Gouverneur de Boves, mentionné au premier degré) pour armes : *d'azur, à la bande de gueules, chargée de trois vaſes d'or, & accompagnée de ſix treffles de même.* Ces armes, au rapport d'*Adrien de la Morliere*, ſe voyoient en pluſieurs endroits de la Cathédrale d'Amiens. Elle porte aujourd'hui : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois merlettes de ſable.* Supports : *deux lévriers.*

Les branches *de Beauchamps* & *de Noyencourt* briſoient, comme cadets, *d'un croiſſant de gueules*, ainſi qu'on le voit dans leur maintenue de nobleſſe, par M. *Bignon*, Intendant de Picardie, en date des années 1699 & 1700; mais depuis l'extinction des Seigneurs *de Beauchamps*, la branche de *Noyencourt* a quitté cette briſure.

La branche des Marquis de *Méjanes*, a auſſi quitté les armes de ſon origine, & porte : *d'azur, à la pique de ſable ferrée d'argent, accompagnée de trois étoiles, d'or, ſurmontée d'un chevron d'argent.*

PIEDEFER, originaire du Beauvoiſis. Ancienne Nobleſſe qui remonte à

Robert Piedefer, Seigneur de Saint-Juſt, Préſident au Parlement de Paris, qui vivoit en 1435.

Robert de Piedefer, Seigneur de Guyencourt, & *Perrette de Braque*, ſa femme, vivoient en 1548.

Robert de Piedefer, II. du nom, leur fils, épouſa, en 1500, *Madelene Simon*, dont il eut, entr'autres enfans : — Jean de Piedefer, reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem le 12 Juin 1536.

Robert de Piedefer, III. du nom, épouſa, en 1533, *Jeanne Briçonnet.*

Robert de Piedefer, IV. du nom, épouſa *Lucréce de Prunelé*, en 1573.

Robert de Piedefer, V. du nom, épouſa *Louiſe de Berule*, en 1594; & leur fils, — François de Piedefer, fut reçu dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem le 14 Novembre 1623.

Enfin on trouve CHARLOTTE DE PIEDEFER, née le 12 Juillet 1676, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur.*

PIEDELOUP, en Bretagne, reſſort de Hedé. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 26 Août 1669, au rapport de M. *de Langle.*

Les armes : *d'or, à trois pieds de loup de ſable.*

PIEDOUE, Ecuyer, Sieur de Charſigné, d'Éritot, &c. en Normandie, Election de Caen. Famille noble & très-bien alliée, de laquelle eſt ſorti

N... DE PIEDOUE-DE-CHARSIGNÉ, marié à une niéce du célebre M. *Huet*, Evêque d'Avranches, dont eſt né l'Abbé *de Charſigné*, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de Saint-Etienne de Fontenay, Diocèſe de Bayeux, mort à Caen, le 24 Janvier 1775, dans la 73ᵉ année de ſon âge.

Les armes : *d'azur, à trois pattes d'oye d'or, 2 & 1.*

Il y a encore en Normandie une autre Famille de ce nom dans la même Election, dont étoit *N... de la Moiſſonniere*, Vicomte d'Evrecy.

Les armes : *d'or, à deux membres ou pattes de lion de ſable, poſées en ſautoir.*

PIEL, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Salliou*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Mai 1669.

Les armes : *d'argent, à l'aigle impériale de ſable, membrée & béquée de gueules.*

PIENNE : Ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Coutances, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de ſix billettes, trois en chef & trois en pointe.*

* PIENNES : Terre & Seigneurie en Artois, qui paſſa, dans le XIVᵉ ſiécle, de la Maiſon de *Saint-Omer* en celle de *Hallwin*, par l'alliance de

*Peronne de Saint-Omer*, avec *Waultier*, II. du nom, Seigneur *de Hallwin*, qui, en 1360, fut un des ôtages du Roi JEAN.

*Joſſe de Hallwin*, ſon petit-fils, eut cette Terre en partage, & épouſa, en 1449, *Jeanne de la Trémoille.* Il fut le quatrieme ayeul de — *Louiſe de Hallwin*, mariée à *François de Brouilly*, Seigneur de Meſvilliers, tué à la bataille de Senlis en 1589, auquel elle avoit porté la Seigneurie de *Piennes*, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1668, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 17 Décembre ſuivant, & au Parlement le 16 Août 1669, en faveur de *Charles de Brouilly*, ſon fils, Seigneur de Piennes & de Lannoy. Voyez BROUILLY, *Tome III* de ce Dictionnaire, *p.* 274.

PIERMANS : Famille noble & ancienne de la ville de Bruxelles, en Brabant, dont nous allons donner un extrait, que nous avons tiré de l'*arbre de lignage* de la Maiſon de *Van-Coudenbergh*, l'une des ſept nobles Familles de la même Ville.

PIERRE PIERMANS, Ecuyer, Seigneur de Fleſchieres, épouſa *Marie Ryckwaërt*, ſeconde fille & troiſieme enfant de *Philippe Ryckwaërt*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, & de Dame *Catheline Maſtelyn.* Il en eut, entr'autres enfans :

ALBERT PIERMANS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Fleſchieres, qui épouſa *Régine-Béatrix de Fierlants*, fille de *Simon de Fierlants*, Chevalier, Chancelier de Brabant, & Conſeiller du Conſeil Suprême & d'Etat de S. M. & de Dame *N... Reynegom*, dont : — 1. JUSTUS, Ecuyer, Seigneur de Fleſchieres; — 2. ALBERT, qui ſuit; — 3. & ANNE-MARIE, alliée avec Don

Addition à la page 308, du Tome XI.

ticle Piedoue. Nous nous sommes trompés en disant qu'il y avoit deux familles de ce
m. ~~Sur~~ Par une Lettre que nous avons reçue, du 26. août 1778. M. de Piedoue d'Heritot nous
prend que sa famille a formé trois branches, sçavoir les Piedoue de la Moissonniere, —
Vicomtes d'Evrecy, Les Piedoue de Charsigné-d'Heritot; et les Piedoue des Chapelles,
qui est démontré par deux arrêts du Conseil le premier du 30. juin 1716; et le second du
. février 1717, qui les maintiennent dans leur noblesse d'extraction. La Branche de
iedoue-de la Moissonniere est éteinte, et quoiqu'elle eut changé ses armes, elle n'en
oit pas moins de la même famille.

Nous avons dit aussi que jean-Batiste Piedoue-de Charsigné avoit épousé une niéce de
M. huet, Evêque d'Avranches, c'est une erreur: ~~il en~~ c'est lui qui étoit neveu de l'Evêque
arceque jean Piedoue, Sieur de Launay, son pere, avoit épousé ~~la~~ Demoiselle Marie huet, soeur de
sçavant Prélat. Ledit jean-Batiste a épousé Demoiselle de Cauvigny.

Les armes: d'azur, à trois pattes d'oye d'or, 2 et 1.

*Joſeph-Charles Brambilla*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, fils de Don *Carlos Brambilla*, auſſi Chevalier, & de Dame *Jeanne-Marie Van-Eyck*, dont elle a laiſſé poſtérité : il en a été fait mention à la Généalogie de *Van-Eyck*. Voyez au mot EYCK.

ALBERT PIERMANS, II. du nom, Vicomte de la Waſtine, Seigneur d'Ipperſeel, a été marié trois fois : ſa troiſieme femme fut *N... d'Arraſola-d'Ognate*, dont poſtérité.

Les armes : *coupé d'argent & d'azur, le premier chargé d'une hure de ſanglier de ſable, défendue du champ ; & le ſecond de trois châteaux du premier, poſés 2 & 1.*

PIERRE (DE), en latin *Petri :* La Maiſon de PIERRE-DE-BERNIS tire ſon origine des anciens Seigneurs de la Baronnie de Ganges en Languedoc, du nom de PIERRE (*Petri*), dont elle eſt iſſue ; ce qui eſt reconnu & établi par le procès-verbal des preuves de nobleſſe faites au Chapitre de Lyon par le Cardinal *de Bernis*, en 1748, & inſérées, par extrait, dans ſes preuves de Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, leſquelles établiſſent, par actes originaux, ſa filiation juſqu'à PIERRE DE PIERRE, Seigneur de Ganges, qui vivoit ſur la fin du XI^e^ ſiécle.

Les Seigneurs de PIERRE, Barons de Ganges, ſont connus dès le XI^e^ ſiécle, & notamment dans la premiere Croiſade, au ſiége d'Antioche en 1098. GUILLAUME DE PIERRE, que Dom *Vaiſſete*, Hiſtorien de Languedoc, croit pere de PIERRE DE PIERRE, Baron de Ganges, joua un rôle conſidérable dans ce ſiége. Voyez la grande *Hiſtoire de Languedoc, Tome. II, p.* 309.

Ces Seigneurs étoient Vaſſaux des Comtes Souverains *de Melgueil* ou *Mauguio*, pour une partie de la Baronnie de *Ganges*, érigée depuis en *Marquiſat ;* ils le furent enſuite des Evêques de Maguelonne, depuis l'union du Comté de Melgueil au Domaine de l'Evêché de Maguelonne, transféré à Montpellier en 1536, par le Pape PAUL III.

Les Seigneurs de PIERRE, outre la Seigneurie de la Ville & Château de Ganges, poſſédoient encore, dans les XII^e^ & XIII^e^ ſiécles, les Terres de Sumene, de Briſſac, de Poupian, de Montaulieu, de Londres, de Cazillac, de Soubeiras, les villes de Gignac & de Molieres, & les Baronnies de Pierrefort, de Caſtries, de Montfrin & d'Hierle ; cette derniere étoit compoſée de 23 Paroiſſes. Ils étoient doublement alliés à la Maiſon de *Toulouſe*, par le mariage de *Vierne d'Anduſe*, avec RAYMOND I. DE PIERRE, Baron de Ganges, & par celui d'ALZACE (*Alzacia*), fille de RAYMOND III. DE PIERRE, Seigneur de Ganges, laquelle épouſa, en 1253, *Pierre-Bermond* II. *d'Anduſe*, Seigneur de Sauve & d'Alais, Comte de Gevaudan. Voyez *l'Hiſtoire de Languedoc, Tome III, p.* 477.

erreur c'était la maison de Pierre fort qui avait toutes ces possessions

Les degrés de filiation de la Maiſon de PIERRE étant inſérés dans le Dictionnaire de *Moréri*, Edition de 1759, avec beaucoup d'exactitude, on y renvoie le Lecteur. On ſe contentera d'indiquer ici l'époque de la ſéparation des branches de cette Maiſon ſubſiſtantes aujourd'hui, & de donner un abrégé de la filiation de la branche du Marquis & du Cardinal *de Bernis*.

PONS II. DE PIERRE, Baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de RAYMOND I. DE PIERRE, Seigneur de Ganges, prit en inféodation, en 1175, aſſiſté de *Vierne d'Anduſe*, ſa mere, les Fief & Terre de Molieres, de *Bernard d'Anduſe*. Il donna, en 1204, à PIERRE, Roi d'Aragon, l'Alleu de la Seigneurie de Poupian, qu'il reprit en Fief de ce Prince, à condition de relever à l'avenir de la Seigneurie de Montpellier. Il fit par ſon teſtament, en 1218, pluſieurs fondations conſidérables, confirma celles qu'avoit faites ſon pere, RAYMOND DE PIERRE ; donna à *Egline*, ſa femme, la jouiſſance de la plus grande partie de ſes terres, & inſtitua RAYMOND II. DE PIERRE, ſon fils aîné, héritier des Terres de Ganges, de Briſſac & de plus de 40 Paroiſſes. Il donna à PONS DE PIERRE,

ſon ſecond fils, la ville de Gignac & le Château de Poupian : il ordonna que Guillaume de Gignac, ſon troiſieme fils, fut reçu Chevalier, & deſtina ſes deux derniers fils Bernard-Raymond & Guillaume de Pierre, qui ſuit, à être Chanoines de Maguelonne, ne léguant, à chacun d'eux que 500 ſols Melgoriens. Les actes de 1175, 1204 & 1218, ſe trouvent en original dans les Archives du Domaine de Montpellier.

Raymond II. de Pierre, Baron de Ganges, fils aîné & principal héritier de Pons II. dont on vient de parler, continua la branche aînée des Barons de Ganges, laquelle fondit, ſelon l'opinion de Dom *Vaiſſete*, Hiſtorien de Languedoc, avant l'an 1330, dans la Maiſon de *Gilbert de Pierrefort*, dont les enfans porterent le nom de Pierre, & continuerent la branche des Barons de Ganges, juſqu'en 1508, qu'elle tomba en quenouille, par deux ſœurs héritieres, dont l'une, appellée Françoise de Pierre, Dame d'Hierle, de Pierrefort & de Briſſac, épouſa, en 1522, *Jean de Beziers*, Baron de Venejean ; & l'autre, nommée auſſi Françoise de Pierre, épouſa, peu après, *N... de Saint-Etienne*, pere de *Henri de Saint-Etienne*, Baron de Ganges, qui, de *Françoiſe de Lorta*, eut pour fille & héritiere : — *Jeanne de Saint-Etienne*, mariée, en 1629, à *Pons de la Tude de Viſſec*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel deſcendent les Barons & Marquis *de Ganges* d'aujourd'hui.

Raymond II. de Pierre, Baron de Ganges, épouſa en ſecondes noces, comme il eſt prouvé par les actes conſervés au Château de Bernis, la fille aînée de *Pierre de Bernis*, Seigneur de Nages & de Solorgues, qui lui apporta en dot la Seigneurie de Bernis, Diocèſe de Niſmes, ſur laquelle Seigneurie Guillaume de Pierre, quatrieme fils de Pons II, & frere cadet dudit Raymond II. de Pierre, Seigneur de Ganges, conſerva, ainſi que ſes deſcendans, des droits, en vertu deſquels leur poſtérité a pris juſqu'aujourd'hui, dans ſes actes, la qualité de *Seigneur de Bernis*. La Terre de Bernis, qui avoit paſſé ſucceſſivement dans différentes Maiſons, eſt poſſédée aujourd'hui par celle *de la Rochefoucault*.

Guillaume de Pierre, quatrieme fils, comme on l'a dit, de Pons II, Baron de Ganges, deſtiné, par le teſtament de ſon pere, de l'an 1218, à être Chanoine de Maguelonne, ne ſe ſoumit pas à cette diſpoſition. Il acquit, conjointement avec ſon frere Bernard-Raymond, dont il a été fait mention ci-deſſus, & *Guillaume de Cannes*, leur oncle maternel, la Seigneurie & directe de la maiſon où ils habitoient alors, dans la ville de Melgueil ou Mauguio, ſuivant un acte de 1245.

Ce même Guillaume de Pierre étoit établi à Niſmes avant 1250. Il y acquit de nouvelles poſſeſſions en Fiefs & en franc-Alleu, par acte de 1286. Il fut Ecuyer du Roi Philippe *le Bel*, & Châtelain d'Aigues-Mortes, ſuivant des actes de 1294 & de 1295, qui prouvent qu'il fut pere de — Bertrand I. de Pierre, auteur de toutes les branches de cette Maiſon, ſubſiſtantes aujourd'hui.

Les actes de 1245, 1286, 1294, 1295, ainſi que tous ceux qui établiſſent la filiation des différentes branches de la Maiſon de Pierre de Bernis, juſqu'à ce jour, ſe trouvent en original dans les Archives du Comte *de Bernis*, Seigneur des Ports, près de Lunel, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, & dans celles du Marquis *de Bernis*, Seigneur de Saint-Marcel en Vivarais, frere du Cardinal de ce nom.

Bertrand I. de Pierre, fils de Guillaume, avoit épouſé *Ermeſſinde*, dont il eut : — Bertrand II, & Pierre II. de Pierre, dont la poſtérité a ſubſiſté plus de deux ſiécles à Beaucaire. *Ermeſſinde*, veuve dudit Bertrand I, retrocede, par acte de 1315, à Bertrand II, ſon fils, tous les biens contenus dans la donation que ſondit fils lui en avoit ci-devant faite. Leſdits Bertrand II, & Pierre de Pierre, freres, procéderent, en 1329, au partage des biens de Bertrand I, leur pere, conſiſtant en Terres nobles & allodiales, en Fiefs

& Directes, tant dans le territoire de Nîsmes que dans celui de Saint-Geniés & de plusieurs autres Paroisses.

Bertrand II. de Pierre, qualifié *Damoiseau*, dans des actes de 1344 & 1347, avoit épousé *Helis de Roy*, qualifiée de Dame Madame (*Domina Domina*), de laquelle il eut : —— Pons III. de Pierre, qui suit; — & Guillaume de Pierre, comme il est prouvé par des actes de 1348, 1383 & 1396.

Pons III. de Pierre, Damoiseau de Nîsmes, fut pere de — Bernard de Pierre, qui suit, comme il est prouvé par l'acte de donation que Guillaume de Pierre, établi à Nozieres au Diocèse d'Uzès, fit en 1383, à Bernard de Pierre, son neveu, fils de Pons III. de Pierre, en présence & sous l'autorité d'*Helis de Roy*, mere dudit Guillaume, & ayeule de Bernard, de tous les droits que le même Guillaume pouvoit prétendre sur les biens tant paternels que maternels de Bernard, son neveu, moyennant la somme de 200 florins d'or, sauf & réservées les substitutions.

Bernard de Pierre, qualifié *Damoiseau* de Nîsmes, Seigneur de Bernis & du Sauzet, Diocèse d'Uzès, épousa, en 1380, *Catherine de Saint-Marcel*, fille de *Léger de Saint-Marcel*, Damoiseau, & de *Perine de Mirabel*. La filiation de *Léger de Saint-Marcel*, remonte par titres originaux, jusqu'en 1220, dans lesquels tous ses ancêtres sont qualifiés *Damoiseaux* ou *Chevaliers*. Ils sont toujours nommés les premiers entre les Seigneurs *de Saint-Marcel* d'Ardeche. Cette alliance apporta à Bernard de Pierre, la principale portion de la Seigneurie de la ville de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier en Vivarais, &c. Ces Seigneuries, par une possession non interrompue depuis 1380, ont passé de mâle en mâle aux descendans de Bernard de Pierre, & ont été érigées, par Lettres-Patentes de 1751, en titre de *Marquisat*, sous la dénomination de Pierre-Bernis, en faveur de Philippe-Charles-François de Pierre, frere du Cardinal *de Bernis*. Bernard de Pierre eut pour fils, de *Catherine de Saint-Marcel* : — Jacques de Pierre, & Bertrand de Pierre.

Jacques de Pierre, Seigneur en partie du Sauzet, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, &c. rendit hommage, en 1443, conjointement avec son frere Bertrand, desdites Terres à *Guillaume de Poitiers*, Evêque de Viviers. Il avoit épousé *Egline de Sarrazin*, & fit son testament en 1462, par lequel il déclare vouloir être enterré à Sauzet dans le tombeau de ses ancêtres. Il y fait plusieurs fondations pieuses; institue son héritier universel Jean I. de Pierre, son fils, & lui substitue, en cas de mort sans enfant légitime, le fils aîné de Bertrand de Pierre, son frere, qu'il appelle *Bernis*.

Jean I. de Pierre, conjointement avec Bernis de Pierre, son cousin-germain, rendit hommage des Terres de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions & de Saint-Julien du Colombier, à *Claude de Tournon*, Evêque de Viviers en 1501. Il avoit épousé en 1482, *Jeanne de la Molette*, fille de *Jean*, Seigneur de Morangiés, de laquelle il eut : — 1. Louis de Pierre, qui a formé la branche des Seigneurs des Ports, établie à Lunel; celle des Seigneurs de Loubatiere, établie à Nîsmes; & celle des Seigneurs d'Arenes, dont l'héritiere, Anne-Elisabeth de Pierre, Dame d'Arenes & de Lantisargues, a été mariée, en 1723, à *Louis-Charles de Cambis*, Seigneur d'Orsan, Marquis de Lagnes; — 2. Bertrand, III. de Pierre, cinquieme ayeul du Marquis & du Cardinal *de Bernis*; — 3. Jacques de Pierre, dont on ignore la postérité.

Jean I. de Pierre fit son testament en 1517, par lequel il institue son héritier, Louis de Pierre, son fils aîné, & lui substitue, en cas de mort sans enfant légitime, ses deux autres fils.

Bertrand III. de Pierre rendit hommage, en 1549, à *Charles de Tournon*, Evêque de Viviers, des Seigneuries de Saint-Marcel, de Saint-Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, Saint-Just, &c. & fit au Roi le dénombrement des mêmes Terres en 1551. Il fut marié quatre fois, & épousa en dernieres noces, en 1557, *Louise d'Artifeld*, fille de *Louis*, Seigneur de Jonquiers &

de Bagnols, & d'*Iſabeau de Barjac*, de laquelle il eut : — JEAN II. DE PIERRE, qui ſuit. C'eſt *Louiſe d'Artifeld*, qui obtint du Comte *d'Acier*, que la ville de Saint-Marcel ne fut point ſaccagée, lorſque ce Chef des Religionnaires en faiſoit le ſiége en 1567. BERTRAND III. DE PIERRE ſervit avec diſtinction ſous les regnes de HENRI II, FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III.

JEAN II. DE PIERRE hérita non-ſeulement des Seigneuries de Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, Saint-Juſt, &c.; mais encore de celles que poſſédoit la branche des Seigneurs de Bernis, formée, en 1440, par BERTRAND DE PIERRE, ſecond fils de BERNARD DE PIERRE, & de *Catherine de Saint-Marcel*. Il prit auſſi le nom & la qualité de *Seigneur de Bernis*, que ſes deſcendans ont toujours conſervée. Il avoit épouſé *Catherine de Beziers*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, & d'autre *Catherine de Beziers*, Maiſon illuſtre, à laquelle le Roi PHILIPPE-AUGUSTE avoit donné la Baronnie de Venejan, & qui poſſédoit en même-tems celle de Bagnols, compoſée d'un grand nombre de Paroiſſes. Il rendit hommage à *Jean de l'Hoſtel*, Evêque de Viviers, en 1597, & fit au Roi le dénombrement de ſes Terres la même année. Il fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & reçut un don du Roi HENRI IV, de la ſomme de 1200 écus, pour les bons & fideles ſervices qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne ceſſoit de lui rendre, comme il eſt prouvé par des Lettres-Patentes de 1595 & de 1597. JEAN II fit ſon teſtament, le 18 Septembre 1604, & nomma ſon héritier JEAN-JACQUES DE PIERRE-DE-BERNIS, ſon fils, qui ſuit.

JEAN-JACQUES DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, &c. épouſa, en 1621, *Anne de Cauviſſon-de-Nogaret*, dont naquit — JEAN-LOUIS DE PIERRE, qui a continué la deſcendance. Son pere eut une Compagnie de 100 hommes de guerre dans le Régiment de Chamblay, par Commiſſion de 1619, & une autre Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Phalſebourg, par Commiſſion de 1629. Il fut tué au ſervice du Roi en 1636, devant la Fortereſſe de Fontanette, étant pour lors Meſtre-de-Camp dudit Régiment de Phalſebourg. Par ſon teſtament de 1635, il inſtitua ſon héritier univerſel JEAN-LOUIS DE PIERRE, ſon fils aîné, qui ſuit; & légua à ſes autres enfans leurs légitimes ſur tous ſes biens.

XV. JEAN-LOUIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, co-Seigneur de Bagnols, &c. fut Cornette des Chevaux-Légers du Duc *de Mercœur* en 1650. Il ſervit utilement le Roi lors de la révolte, qu'on appelle, dans le Vivarais, *Guerre du Roure*, & fit mettre bas les armes à 6000 hommes, dont le Chef fut puni de mort, & ſa tête expoſée ſur les murs d'Aubenas. Il épouſa, en 1657, *Iſabeau de Blou-Laval*, fille d'*Antoine* II, Seigneur de Laval, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, iſſu d'une très-ancienne Maiſon, alliée à celles de *la Ferté-Senneterre*, *Gourdon*, *Laval-Montmorency-Loué*, *Rohan* & *Albret*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par un Jugement contradictoire rendu, en 1668, par M. *de Bezons*, Commiſſaire du Roi pour la vérification des titres de nobleſſe des Maiſons du Languedoc. Il prouva ſa filiation, par contrats de mariage & par teſtamens, juſqu'en 1344. Son épouſe fit ſon teſtament en 1681, dans lequel elle eſt qualifiée de *haute & puiſſante Dame, Madame*, femme de *haut & puiſſant Seigneur* JEAN-LOUIS DE PIERRE-DE-BERNIS, & laiſſa :

XVI. JOACHIM DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint-Etienne de Dions, Saint-Julien du Colombier, Baron de Châteauneuf & de Preſailles, qui fut Page du Roi en ſa grande Ecurie, après avoir prouvé ſa nobleſſe, par filiation ſuivie, juſqu'en 1344. Il fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Cayeux, par Commiſſion de 1688; teſta le 8 Janvier 1743, nomma PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, ſon fils aîné, pour ſon héritier univerſel; légua à FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE-DE-BERNIS, aujourd'hui Cardinal, pour lors Chanoine & Comte de Brioude, dont il ſera parlé après ſon frere; & à ſes autres enfans leurs droits de légitime, tels qu'ils ſeroient réglés par leurs parens & amis. Il avoit épouſé, en 1697, *Marie-Eliſabeth du Chaſtel*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Guillaume du Chaſtel*, Baron de Condres, de Châteauneuf,

neuf, &c. d'une très-ancienne Maiſon, alliée à celles d'*Apcher*, de *Fay-de-la-Tour-Maubourg*, de *Polignac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. De ce mariage naquirent douze enfans, dont huit morts en bas-âge. Les quatre autres ſont : — 1. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Marquis de Bernis, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-JOACHIM, Cardinal de Bernis, dont il ſera parlé après ſon aîné ; — 3. FRANÇOISE-HÉLENE, mariée, le 8 Septembre 1728, à *Claude de Narbonne-Pelet*, Baron de Salgas, chef de la quatrieme branche de cette Maiſon ; — 4. & GABRIELLE-ELISABETH, Religieuſe Urſuline à Bagnols.

PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Marcel, Marquis de Pierre-Bernis, Baron de Châteauneuf, ſubſtitué aux biens, nom & armes des Maiſons de *Blou-Laval* & des Vicomtes *de Gourdon*, Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1729, a remonté ſes preuves de nobleſſe, ainſi que l'avoit fait ſon pere, juſqu'en 1344 ; fut enſuite Cornette au Régiment Royal-Pologne, & a épouſé, en 1746, *Renée d'Arnaud*, Baronne de la Caſſagne & du Pouget, dont ſont nés trois garçons & une fille, morts peu après leur naiſſance.

FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE-DE-BERNIS, ſecond fils de JOACHIM, & de *Marie-Eliſabeth du Chaſtel*, reçu Chanoine & Comte de Brioude le 1 Décembre 1739, ſur ſes preuves faites de 16 quartiers, ſuivant l'uſage de cette Egliſe ; reçu à l'Académie Françoiſe au mois de Décembre 1744 ; Chanoine & Comte de Lyon le 18 Juillet 1749, ſur ſes preuves faites devant ce Chapitre, en établiſſant ſa filiation juſqu'à l'an 1116 ; nommé Ambaſſadeur du Roi à Veniſe au mois d'Octobre 1751 ; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Arnoult de Metz le 22 Juin 1755 ; Ambaſſadeur extraordinaire & Miniſtre Plénipotentiaire du Roi en Eſpagne au mois de Septembre de la même année ; Miniſtre Plénipotentiaire du Roi pour le Traité de Verſailles, qu'il a ſigné, en cette qualité, le 1 Mai 1756 ; Conſeiller d'Etat d'Egliſe le 27 Juin ſuivant ; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Médard de Soiſſons le 25 Août, en remettant l'Abbaye de Saint-Arnoult de Metz ; Ambaſſadeurs près de Leurs Majeſtés Impériales en Octobre même année ; fait Miniſtre d'Etat le 2 Janvier 1757 ; Secrétaire d'Etat & des Commandemens au Département des affaires étrangeres, au mois de Juin ſuivant ; Prieur de la Charité-ſur-Loire en Octobre même année ; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Trois-Fontaines en Février 1758 ; a été reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 14 Mai ſuivant. Par le Procès-verbal de ſes preuves, rapportées devant le Roi, il eſt établi qu'outre une filiation de 400 ans, prouvée par contrats de mariage & teſtamens originaux, ſans aucune méſalliance, le Chapitre de Lyon a reconnu que ledit FRANÇOIS-JOACHIM DE PIERRE deſcend, par une filiation non interrompue, des anciens Seigneurs *de Ganges* depuis l'an 1116. A ces avantages il joint l'honneur ineſtimable d'avoir avec le Roi les parentés, qui ſont amplement rapportées dans le Procès-verbal des preuves qu'il a faites pour être reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il a été nommé Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine le 2 Octobre 1758, Archevêque d'Alby en Juillet 1764, ſacré à Sens par le Cardinal *de Luynes*, au mois d'Août ſuivant, ſerment prêté le même mois ; & peu après a été nommé Ambaſſadeur près du Saint-Siége à Rome, où il réſide.

On voit, par cet abrégé généalogique, que la Maiſon de PIERRE-DE-BERNIS eſt diviſée en trois branches, dont la premiere, établie à Lunel, a pour chef unique PONS-SIMON-FRÉDERIC DE PIERRE, Comte de Bernis, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, lequel avoit épouſé, le 15 Octobre 1755, *Marie-Hélene-Hyacinthe de Narbonne-Pelet*, morte le 11 Avril 1756, ſans poſtérité. Elle étoit fille de *Claude de Narbonne-Pelet*, Baron de Salgas, & de FRANÇOISE-HÉLENE DE PIERRE-DE-BERNIS, ſœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

La ſeconde branche, établie à Niſmes, a pour chef PONS-SIMON DE PIERRE, nommé *le Vicomte de Pierre-Bernis*, Chevalier, Seigneur de Loubatiere. † Il a pour frere FRANÇOIS DE PIERRE.

La troiſieme branche a pour chef PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS DE PIERRE,

† Colonel dans les Troupes de Sa majeſté, au ſervice de France, marié à Rome le 6 M... 1776 à la fille ainée du Marqu... De Puy-Montbrun, Maître de la C... de Cavalerie ; la bénédiction Nup... donnée par le Cardinal de Bern... leur oncle. Voyez Puy-Montbru...

Marquis de Bernis, Baron de Blou-Laval & Vicomte de Gourdon, lequel a pour frere, comme on l'a dit, FRANÇOIS-JOACHIM, Cardinal de Bernis.

Si la Maiſon de PIERRE-DE-BERNIS n'a pas aujourd'hui autant de puiſſance ni de richeſſe qu'en avoient les anciens Seigneurs *de Ganges*, dont elle deſcend, elle a du moins l'avantage d'avoir ſervi nos Rois pendant près de 300 ans, dans des emplois diſtingués & toujours avec fidélité; d'avoir contracté les plus grandes alliances, d'avoir conſervé la pureté de ſon origine, & de prouver ſa nobleſſe par des actes vérifiés, depuis plus d'un ſiécle, par les Commiſſaires du Roi, par les différens Généalogiſtes de ſa Maiſon & de ſes Ordres, par les Chapitres les plus rigoureux de France, & enfin par l'Ordre de Malte. La poſſeſſion non interrompue de la Seigneurie de Saint-Marcel, depuis 400 ans, eſt un titre auſſi inconteſtable qu'il eſt rare aujourd'hui.

La Maiſon de PIERRE-DE-BERNIS porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de même, armé & lampaſſé de gueules.* Pour cimier: *un demi-lion au naturel, armée d'une épée;* & pour cri & deviſe: ARMÉ POUR LE ROI.

PIERRE: Il y a deux Familles de ce nom en Normandie.

La premiere, nommée PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Poterie-Thuiley, Election d'Argentan, porte pour armes: *d'azur, à deux clefs d'argent, poſées en ſautoir, & cantonnée de quatre loſanges d'or.*

L'autre de l'Election de Vernon, porte: *d'azur, à trois bandes* ou *cotices d'argent.*

* PIERRE-BUFFIERE: C'eſt une des premieres Baronnies du Limouſin, qui a été l'apanage des cadets des Vicomtes *de Limoges.*

Elle a été poſſédée par des Seigneurs du nom de PIERRE-BUFFIERE, juſqu'en 1626, que MARGUERITE DE PIERRE-BUFFIERE épouſa *Charles-Antoine de Ferrieres*, Marquis de Sauvebœuf. Son petit-fils, *Jean-Nicolas de Ferrieres-Sauvebœuf*, étant mort ſans alliance, ſa ſœur, *Marie-Anne de Ferrieres-Sauvebœuf*, épouſa *Charles de Vaſſan*, d'une très noble & ancienne Famille de Valois. Il ne reſte de ce mariage que — *Marie-Geneviéve de Vaſſan*, alliée, en 1743, à *Victor de Riquetti*, Marquis de Mirabeau, iſſu d'une Maiſon noble de Toſcane, & bien plus noble encore lui-même par ſon talent & par ſon zele, que par ſon origine, quelqu'ancienne qu'elle ſoit.

Une branche de la Maiſon de PIERRE-BUFFIERE ſubſiſte en Berri, près d'Argenton, dans la perſonne de N..., Marquis DE PIERRE-BUFFIERE, ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Apchon, & Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice. Il s'eſt marié, à Paris, avec une Demoiſelle du nom *de Machault*, dont il a trois filles.

Le Marquis DE PIERRE-BUFFIERE a auſſi deux freres: l'un, connu ſous le nom de *Chevalier* DE PIERRE-BUFFIERE, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Major du même Régiment d'Apchon, & eſt retiré du ſervice; l'autre, appellé M. *de Prunjet*, eſt Capitaine d'une Compagnie d'Invalides: ils n'ont point fait d'alliance. Ils avoient un autre frere, nommé M. *de Chabenet*, mort ſans avoir été marié, après s'être retiré du ſervice de Mer; & une ſœur, morte femme de *N... Couraud*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chevreux, dont un garçon & une fille.

*Dubuiſſon*, dans ſon Armorial, donne à la Maiſon de PIERRE-BUFFIERRE pour armes: *de ſable, au lion d'or.*

PIERRE (LA): Les Seigneurs de LA PIERRE, Marquis de Montfrin, ſont une branche de la Maiſon de *Montainard*, établie en Dauphiné, connue dès le X^e^ ſiécle. *Voyez* MONTAINARD, *Tome X.*

PIERRE (LA), Marquis de Fremeur, Seigneur de Calhouet en Bretagne. De cette Maiſon étoit

JEAN-TOUSSAINT DE LA PIERRE, Marquis de Fremeur, Seigneur de Kermandic

& autres lieux en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Montmédi, Commandant pour Sa Majesté dans l'Isle de Minorque, où il est décédé le 2 Avril 1759, dans la 62e année de son âge. L'on voit son épitaphe en marbre dans l'Eglise paroissiale de Minorque, où sa veuve & sa Famille ont fondé, à perpétuité, une Messe de *Requiem*, pour le 2 Avril de chaque année. Ce marbre a été posé sur sa tombe par les ordres du feu Roi Louis XV, pour honorer & conserver la mémoire d'un sujet vertueux & fidele. Le même Monarque & la Famille Royale signerent, le 15 Avril 1762, le contrat de mariage du Marquis *de Mireville* & de Mademoiselle *de Fremeur*. Les armes : *d'or, à deux fasces de gueules.*

On lit dans le *Mercure de France du mois d'Octobre 1756, p. 236*, que Jeanne-Henriette-Françoise-Colette de la Pierre, épouse de *François-Marie le Danois*, Marquis de Cernay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, est morte le 2 Mars 1756, au Château de Raimes, près de Valenciennes, dans la 46e année de son âge. Nous croyons qu'elle étoit de la même Maison que Henri-Théodore de la Pierre, Marquis de Boufies, Pair de Cambresis, mort au Château de Boufies, près Landrecie en Hainaut, le 18 Juillet 1756, âgé de 70 ans.

* PIERREFEU, en Provence, Diocèse de Toulon : Terre & Seigneurie acquise par Pierre Dedons, II. du nom, Conseiller au Parlement de Provence, & érigée en sa faveur en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1682.

Pierre Dedons, II. du nom, étoit petit-fils de Pierre Dedons, I. du nom, Seigneur en partie d'Istres & de Mimet, Conseiller au Parlement de Provence en 1581, & l'un des plus grands Magistrats de son tems. Celui-ci étoit fils de Hugues Dedons, reçu Conseiller au même Parlement en 1554, & avoit pour VIe ayeul paternel Hugues Dedons, Damoiseau, Député, en 1285, pour transiger sur un procès que les habitans d'Istres avoient avec les Prieurs prébendés de l'Eglise d'Aix. Il y a des titres des années 963 & 1096, où il est fait mention des Dedons, compris, dès ces tems-là, parmi les principaux Nobles du pays de Provence.

Ledit Pierre Dedons, II. du nom, Marquis de Pierrefeu, Conseiller au Parlement d'Aix, en 1650, épousa 1°. *Sibille de Thoron-Artignosc*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 3 Février 1671, *Madelene de Louet-de-Murat-de-Nogaret-de-Calvisson*, fille de *Jean-Louis de Nogaret*, Marquis de Calvisson, & de *Françoise de Thoiras-de-Saint-Bonnet*. Du second lit vinrent : — Louis-Hugues, qui suit; — & Françoise, épouse de *Joseph de Coriolis*, Baron de Limaye, Président en la Cour des Comptes de Provence.

Louis-Hugues Dedons, Marquis de Pierrefeu, épousa, en 1694, *Gabrielle d'Albert*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Provence, dont : — 1. François-Hyacinthe, qui suit; — 2. Esprit, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 3. & Jean-Pierre, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise d'Aix, & l'un des Vicaires généraux de l'Archevêque de cette Ville.

François-Hyacinthe Dedons, Marquis de Pierrefeu, premier Consul d'Aix, Procureur du pays de Provence, &c. se maria, le 16 Janvier 1723, à *N... de Martin-du-Puget*, dont des enfans.

Les anciennes armes de la Famille de Dedons sont : *d'azur, à trois fasces d'or.* On y avoit ajouté dans la suite *un besan d'or en chef, accosté de deux étoiles d'or, & en pointe une semblable étoile*; mais à présent ceux de ce nom ont repris purement les *trois fasces d'or en champ d'azur*, comme leurs prédécesseurs les avoient toujours portées, dit l'Etat de la Provence dans sa Noblesse, par l'Abbé *Robert de Briançon*. On lit dans l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, Ouvrage plus moderne, imprimé en 1757, que cette Famille porte : *d'azur, à trois fasces d'or, surmontées d'un besan, accosté de deux étoiles, & en*

*pointe auſſi d'une étoile, le tout d'or.* Voyez la Généalogie dans ces deux Ouvrages cités.

PIERREFEU : C'eſt une branche de l'ancienne Maiſon de *Thomas*, en Provence, qui a pour tige

*Honoré de Thomas*, fils de *Pierre* II, marié, en 1568, à *Lucréce de Vintimille*. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Louis de Thomas*, Seigneur de Pierrefeu ; *Jean*, *François* & *Melchior*, Chevaliers de Malte. Voyez THOMAS.

* PIERREFITTE : Prévôté dans le Duché de Bar, qui avoit été ſupprimée par l'Edit de Juin 1751, & a été rétablie ſur l'ancien pied, par Arrêt du Conſeil des Finances de Lorraine du 19 Mai 1753, & par Lettres-Patentes du 3 Juin, ſuivant leſquels les divers Seigneurs de la Terre y font rendre la Juſtice, chacun pendant un tems proportionné à leurs portions, ce qui s'accomplit dans une révolution de 48 mois, après leſquels la même période recommence. Le ſceau de cette Prévôté porte les armes de Bar. Il eſt très-ancien, & la légende, en caracteres gothiques, eſt très-difficile à lire. On peut conjecturer qu'il eſt du tems où une partie de la Terre de Pierrefitte paſſa de la Maiſon *du Châtelet* dans celle de *Bar*.

Il y a eu une branche de la Maiſon *du Châtelet* qui a porté le nom de *Pierrefitte :* elle a fini à *Charles-Antoine du Châtelet*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 18 Avril 1680.

* PIERREFITTE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Fief & Seigneurie qui appartient à une branche de la Maiſon de *Mathan*. Voyez MATHAN, *Tome IX*.

Il y a une Famille du nom de PIERREFITTE dans la même Province, Election de Falaiſe, qui porte pour armes : *d'argent & d'azur, à la bordure de gueules.*

PIERREPONT (DE), en Baſſe-Normandie : Voici ce qu'on lit dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1729, *p.* 1471.

JACQUES-ALEXANDRE DE PIERREPONT a eu de *Catherine du Fay-de-Vergetot*, ſon épouſe :

ROBERT, Marquis DE PIERREPONT, Baron haut-juſticier de Liévray, Seigneur & Patron de Saint-Nicolas de Pierrepont, Eſcolleville, Baudreville, Ourville, Beauchamp, &c. marié, 1°. le 2 Juin 1729, avec *Anne-Victoire de Saint-Chamans*, fille du feu Comte *de Saint-Chamans*, Chevalier, Marquis du Mery, Seigneur de Merielle, de Saucourt, de Montubois, &c. d'une Maiſon originaire de la Province de Limouſin, où eſt la Terre de ce nom. Elle eſt décédée le 15 Mai 1734, & le Marquis DE PIERREPONT a épouſé, 2°. le 20 Mars 1738, *N... Surirey-de-Saint-Remy*, troiſieme fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, Petitval, &c. Tréſorier-Général des Ponts & Chauſſées de France, & de *Marie-Louiſe Vacherot*. Extrait du *Mercure de France du mois de Mars* 1738.

Par un *Mémoire* qui a été communiqué (à l'Auteur du Mercure), à l'occaſion du premier mariage du Marquis DE PIERREPONT, on voit, dit-il, que la Maiſon de PIERREPONT eſt établie en Baſſe-Normandie dès le tems de RAOUL, premier Duc de Normandie, & que dès ce même tems il y a une Terre de ce nom érigée en plein fief de *Hautbert*, &c. que poſſede M. le Marquis DE PIERREPONT. Il eſt neveu & héritier de M. DE PIERREPONT, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Gouverneur de l'Iſle de Ré, & de feu M. DE PIERREPONT, Seigneur de Beauchamp, &c. ; & auſſi neveu & héritier, du côté maternel, du Marquis *de Vergetot*, Maréchal des Camps & Armées du Roi. Ce *Mémoire* ap-

prend auſſi que le Marquis DE PIERREPONT, marié, en premieres noces, en 1729, reſte ſeul de ſa Maiſon en France.

Il y en a une branche en Angleterre, connue ſous le nom des Ducs *de Kingſton*, dont un cadet commença l'établiſſement en 1066, dans le tems que les Normands firent la conquête de l'Angleterre ſous le fameux Duc GUILLAUME. Kingſton eſt une petite Ville ſur la Tamiſe, aſſez près de Londres.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois lions de même, les deux du chef affrontés.*

La Gazette de France du mois de Janvier 1775, porte que le Comte DE PIERREPONT, Capitaine au Régiment Royal de Navarre, Cavalerie, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, Mademoiſelle *Meſnard de Chouzy*.

PIERREPONT : Autre Famille, dont étoit

JEAN DE PIERREPONT, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes le 18 Janvier 1491, & Evêque de Meaux vers l'an 1501. Les armes : *d'azur, au pont d'argent maçonné de ſable.*

* PIERRES en Normandie, Election de Vire. C'eſt une Seigneurie où il y a haute Juſtice, qui eſt auſſi pour les Paroiſſes de Vaudry & de Vieſſoix. Elle appartient au repréſentant de *Michel de Banville*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pierres & de Ronſugeray, & Seigneur des fiefs de Griſgallon & d'Iſigny, qui nomma à la Cure de Pierres le 21 Août 1665 ; & c'eſt le Sieur *le Cordey*, Ecuyer, qui eſt Seigneur, Patron & haut Juſticier de *Pierres*.

PIÉTREQUIN : Famille noble, originaire de Bourgogne, établie en Champagne, en Bourgogne & en Lorraine dès avant 1400. Elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. GUYON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, qui épouſa Demoiſelle *Marie Hennequin*, dont vinrent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN, dit *Linot*, Ecuyer, tige de la branche des Seigneurs de Mont-ſous Aigremont, &c. rapportée en ſon rang.

II. FRANÇOIS PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, fut homme d'armes de la Compagnie de CHARLES VI, Roi de France, en 1412, & épouſa *Anne d'Aureville*, fille de *René d'Aureville*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, de laquelle il eut : — 1. LÉON, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. JEAN, CHARLES & MARIE.

III. LÉON PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, Lieutenant du Seigneur *d'Aſſey*, Capitaine de 50 hommes d'armes, s'allia avec *Anne d'Autricourt*, fille de *Jacques d'Autricourt*, Ecuyer, Seigneur de Marmeſſe, & de *Marie de Lémont*, dont trois enfans : — ANTOINE ; — JEAN, qui ſuit ; — & FRANÇOIS.

IV. JEAN PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur d'Ozon, homme d'armes de la Compagnie du Roi, &c. épouſa *Claude de Courcelles*, fille de Meſſire *Philippe de Courcelles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Lyebaut, & de Damoiſelle *Oudette de Beaucaire*. Il en eût 18 garçons, ſçavoir :

1. JEAN, maintenu dans ſa *nobleſſe* par Sentence des Elus de Troyes, confirmée par Arrêt de la Cour des Aides, du 2 Mai 1511 ;

2. CHARLES ; — 3. GUI ; — 4. FRANÇOIS ; — 5. CLAUDE ; — 6. LÉON ; — 7. NICOLAS, qui ſuit ; — 8. PIERRE ; — 9. LOUIS ; — 10. ETIENNE ; — 11. ANTOINE ; — 12. GUYON, qui fut s'établir à Troyes ; — 13. ROBERT, Docteur de la Société de Navarre ; — 14. & 15. GABRIEL & PHILIBERT ; — 16. ANDRÉ, Chevalier de Malte & Commandeur de Menouveaux ; — 17 & 18. JACQUES & REMY.

V. Nicolas Piétrequin, Ecuyer, Seigneur d'Ozon en partie, ſeptieme fils de Jean, Chevalier, épouſa Demoiſelle *Jeanne Huguenin*, fille d'*Alexandre Huguenin*, Ecuyer, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Chaumont, & de Damoiſelle *Jeanne de Picart*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ; — 2. Etienne ; — 3. Claude, auteur d'une branche rapportée ci-après ; — 4. Pierre, Chanoine de Saint-Jean de Chaumont ; — 5. Claire, mariée à *Robert Beaupoil* ; — 6. & Brigide, femme de *Jean Peſcheur*, Ecuyer.

VI. Jean Piétrequin, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Millieres, épouſa Demoiſelle *Perrette Sauvage*, fille de *Nicolas Sauvage*, Ecuyer, Seigneur d'Angoulevent, & de Demoiſelle *Bernarde Thibaut*, dont :

1. Gabriel, qui ſuit ; — 2. Jean ; — 3. Bernarde, mariée, par contrat du 26 Février 1592, à *Jean de Poirreſſon*, Seigneur de Chamarande, Ecuyer, Avocat du Roi au Bailliage de Chaumont ; — 4. Marie, alliée, par contrat du 10 Février 1602, à *Nicolas Guenichon*, Ecuyer, Seigneur d'Arentieres ; — 5. & Jeanne, mariée, par contrat du 9 Février 1597, à *Jacques le Sain*, Ecuyer, Seigneur de Brouſſeval, Licencié en Droit & Avocat en Parlement.

VII. Gabriel Piétrequin, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Elu en l'Election de Chaumont, mort en 1617, avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne Maignen*, fille aînée de *Jean Maignen*, Ecuyer, Avocat du Roi à Chaumont, & de *Marguerite Thomaſſin*, de laquelle il eut : — Jean, né en 1607 ; — & Bernarde, née en 1612. On ignore s'ils eurent poſtérité.

### *Seconde Branche.*

VI. Claude Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de la Voivre, troiſieme fils de Nicolas, & de *Jeanne Huguenin*, fut Lieutenant de la Compagnie de M. *de Guiſe*, & épouſa Demoiſelle *Jeanne le Gros*, fille de *Nicolas le Gros*, Ecuyer, Seigneur de Varannes & de la Mothe, & de Damoiſelle *Bonne de la Mothe*. Il en eut trois enfans, ſçavoir : — Pierre, qui ſuit ; — Jean ; — & Jeanne.

VII. Pierre Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Wullaines, créé *Chevalier* de l'Ordre de Saint-Marc de Veniſe, par Lettres du 15 Septembre 1616, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par Sentence des Préſidens, Lieutenant & Elus de Sens, du 3 Juin 1634. Il avoit épouſé 1°. Demoiſelle *Eléonore d'Abondes*, fille de *Jules d'Abondes*, Chevalier, Seigneur de Wullaines, & de Damoiſelle *Françoiſe de Piédefer* ; & 2°. par contrat du 28 Janvier 1629, Demoiſelle *Claude de Huet*, fille d'*Adrien de Huet*, Ecuyer, Seigneur de Corru, & de Demoiſelle *Marguerite de Condé*. Nous ignorons s'il laiſſa des enfans.

### *Branche des Seigneurs de Mont-ſous-Aigremont, &c.*

II. Jean Piétrequin, dit Linot, Ecuyer, fils puîné de Guyon, Ecuyer, Seigneur d'Ozon, & de *Marie Hennequin*, reſté jeune ſans pere ni mere, fut Sergent d'armes de Philippe, Duc de Bourgogne, ainſi qu'il ſe voit par un gros Regiſtre en parchemin, contenant les comptes de la Maiſon du Duc *de Bourgogne*, des années 1421, 22 & 1423, par *Mathiet Renault*. Il épouſa, vers 1430, *Jeannette Nocher*, fille de *Jacques Nocher*, Ecuyer, Seigneur de Coclois-ſur-Aube, & en eut : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Perrin, Ecuyer, lequel fut pere de trois enfans, ſçavoir : — Guillaume ; — François ; — & Claudine ; — 3. Guillaume, mort en 1485 ; — 4. & Adeline, mariée à *N... d'Amoncourt*.

III. Jean Piétrequin, II. du nom de ſa branche, Ecuyer, vivant dès 1460 & en 1490, épouſa Demoiſelle *Anne Hennequin*, de la branche des Seigneurs d'Ozon, dont : — Etienne, qui ſuit ; — & Robert, duquel on ignore la deſtinée.

IV. Etienne Piétrequin, Ecuyer, Seigneur en partie d'Ozon, mourut le 8 Mars 1545. On a des actes de lui des années 1515, 18, 20, 38 & 1540. Il eſt dit, dans ſon contrat de mariage, & dans pluſieurs titres, fils de Jean Piétrequin, & de Demoiſelle *Anne Hennequin*. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Décembre 1528, *Jeanne de la Vallée*, fille de *François de la Vallée*, Ecuyer, Seigneur de Cuſey, & de *Marie de Fumeſſon*: elle mourut le 22 Février 1574. Ils ſont tous deux enterrés dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Pierre de Langres. De leur mariage ſortirent:

1. François, né le 17 Octobre 1529; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Claude, né le 27 Avril 1536, qui s'établit à Gex, où il forma une branche, aujourd'hui éteinte; — 4. Gabriel, né le 23 Mai 1538, mort au ſervice du Roi; — 5. Claude, Docteur de la Société de Navarre; — 6. & Louise, née le 21 Janvier 1531, morte en 1581, mariée à *Philibert Rouſſeau*, Ecuyer, Capitaine d'Artillerie.

V. Jean Piétrequin, III. du nom, Ecuyer, né au mois de Juin 1533, Seigneur en partie d'Ozon, fut tué, le 5 Juin 1589, devant la porte du Marché de la ville de Langres, où il combattoit pour le Roi, en qualité de Capitaine-Commandant de ladite Ville, contre les ennemis de Sa Majeſté. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1560, Demoiſelle *Anne Rouſſart*, fille de *François Rouſſart*, Ecuyer, demeurant à Langres, & de Demoiſelle, *Guyette Gaſtebois*, de laquelle il eut:

1. Etienne, qui ſuit; — 2. Philibert, auteur de la branche des Seigneurs de Gilley, la Borde, &c. rapportée ci-après; — 3. Nicolas, Chanoine, Chantre & Promoteur de l'Egliſe Cathédrale de Langres; — 4. Mathieu, Ecuyer, Lieutenant de la Compagnie du Marquis *de Reſnel*, tué à Relampont, à deux lieues de Langres, en combattant contre les ennemis du Roi, en 1615. Il avoit épouſé *Anne du Bois-de-la-Rochette*, dont il n'eut point d'enfans; — 5. Jean, Prieur Commendataire de Saint-Geoſme, près de Langres, qu'il permuta pour l'Abbaye de Chalivoy. Il voyagea beaucoup, & fut enterré en l'Egliſe des Dominicains de Langres, où il avoit fait ériger le Mauſolée qu'on y voit, tant pour lui que pour ſa Famille; — 6. Pierre, Chanoine de l'Egliſe de Langres; — 7. Marguerite, mariée, par contrat du 26 Octobre 1589, à *Jacques le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Milliere; — 8. & Anne-Marie.

VI. Etienne Piétrequin, Ecuyer, Seigneur de Mont-ſous-Aigremont, mort en 1610, avoit épouſé, par contrat du 10 Août 1603, à Badonvillers, au Comté de Salm, *Marie Jacquemar*, fille de *Nicolas Jacquemar*, Ecuyer, Seigneur de Badonvillers, & d'*Anne Martin*. Elle ſe maria, en ſecondes noces, à *Abraham du Puy*, dont elle eut — *Jacques du Puy*, Ecuyer. De ſon premier lit vinrent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Etienne, tué au ſervice, à Bois-le-Duc, en 1630; — 3. & Anne, morte en 1612.

VII. Jean Piétrequin, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mont, Chevau-Léger dans les troupes du Roi, épouſa, 1°. *Marie Heudelot*, fille de *Jean Heudelot*, Ecuyer, Seigneur de Grandchamp, & de *Marie de Dampierre*, de laquelle il ne laiſſa point d'enfans; & 2°. par contrat du 11 Novembre 1640, *Anne de Brabant*, fille de feu *Abdemelech de Brabant*, Ecuyer, Seigneur de Marault, & d'*Eſther de Louviere*, Douairiere de Brabant. De ce ſecond mariage naquirent: — Jean-Batiste, qui ſuit; — & Antoine-Isaac Piétrequin-de-Brabant, Seigneur en partie de Mont, Gentilhomme de l'Ambaſſade de Rome en 1688, puis Envoyé en Baviere pour les affaires de Sa Majeſté, mort, ſans alliance, le 14 Avril 1698.

VIII. Jean-Batiste Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont, né en 1649, fut Garde-du-Corps du Roi, & mourut le 27 Juillet 1721, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Novembre 1671, Demoiſelle *Suſanne-Fréderique de Lavaux*, fille de Meſſire *Erard de Lavaux*, Chevalier, Baron de Vrecourt,

& d'*Anne de l'Epine*, Dame de Saint-Ouen. Elle eſt morte le 16 Février 1721, ayant eu de ſon mariage :

1. Joseph, mort à Langres, pendant ſes études ; — 2. François-Nicolas, qui ſuit ; — 3. Georges, né en 1691, mort en 1765 ; — 4. Marie-Dieudonnée, née le 21 Avril 1683, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1694, morte en Juillet 1754, dans ſa 71^e année ; — 5. Charlotte, née en 1686, décédée, ſans alliance, le 14 Octobre 1719, âgée de 33 ans ; — & 9 autres enfans, morts jeunes.

IX. François-Nicolas Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont, Gilley, Torcenay, Prangey & Veſvre, né en 1678, fut d'abord élevé à Rome, au College Clémentin ; ſervit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, enſuite dans les Dragons du Régiment de Payſac, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Coetquen, juſqu'en 1709, qu'étant à Mont, il fut pris en ôtage pour ſon pere, par un parti de Traerbach, & y reſta trois ans & demi priſonnier. Il a été reçu aux Etats de Bourgogne le 5 Mai 1727, & eſt mort le 5 Février 1749. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1713, Bernarde Piétrequin, ſa couſine, héritiere de la branche de la Borde, morte le 3 Février 1750, âgée de 65 ans, fille de Philibert Piétrequin, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Prangey, &c. & de Demoiſelle *Claudette Humbelot*, ſa premiere femme. De ce mariage ils ont eu : — 1. Jean-Batiste-Pierre, qui ſuit ; — 2. Philibert-Charles, auteur de la branche des Seigneurs de Prangey, &c. rapportée ci-après ; — 3. Marguerite, née en 1723, Religieuſe Carmelite à Dijon ; — 4, 5 & 6. Bernarde, Geneviéve & Gabrielle, mortes jeunes.

X. Jean-Batiste-Pierre Piétrequin, Chevalier, Seigneur de Mont & de Gilley, né le 29 Juin 1715, a épouſé, par contrat du 2 Octobre 1741, *Marguerite Girault*, née le 29 Janvier 1724, fille aînée de *Claude-Joſeph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſſey, Donnemarie, Genevrieres, Belfond, &c. & d'*Anne-Marie*, Baronne *de Fauge*, ſa premiere femme. Ils ont eu de leur mariage : — 1. Claude-Joseph-Bernard, né le 20 Août 1742, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, a fait la campagne de 1761, & eſt mort le 20 Septembre 1762 ; — 2. François-Nicolas, né le 23 Mars, & décédé le 21 Septembre 1746 ; — 3. Louis-Marie, né le 1 Novembre 1748, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Langres ; — 4. Philibert-Charles, né le 19 Février 1752, qui a été Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ; — 5. Rose, qui ſuit ; — 6. & Barbe-Gabrielle, née le 16 Mars 1756.

XI. Rose Piétrequin, née le 14 Décembre 1749, a été mariée, contrat reçu par *Garnier*, Notaire Royal à Rez, le 20 Juin 1773, à Meſſire *Charles-Angélique*, Comte *de Treſtondam*, Chevalier, Seigneur de Suaucourt & de Piſſeloup, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant du Fort Griffon de Beſançon, fils de feu Meſſire *Claude-Marie*, Comte *de Treſtondam*, Chevalier, Seigneur de Suaucourt & de Piſſeloup, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de Dame *Marguerite de Vergalant*. Voyez Trestondam.

*Branche des Seigneurs de Prangey, &c.*

X. Philibert-Charles Piétrequin, Chevalier, Seigneurs de Prangey & de Veſvre, né le 1 Janvier 1721, ſecond fils de François-Nicolas, & de Bernarde Piétrequin-de-la-Borde, a ſervi dans le Régiment de Souvré, Infanterie, & a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1752. Il a épouſé, 1°. par contrat du 6 Janvier 1746, *Roſe-Gabrielle des Barres*, fille de *Claude des Barres*, Chevalier, Comte des Barres, & de *Claudette de Lecey* ; & 2°. par contrat du 17 Juillet 1769, *Marie-Henriette de Minette-de-Beaujeu*, fille de *Philippe-Céſar*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, & de *Henriette Plusbel-de-Saulles*. Du premier lit il a eu : — 1. Claude-Bernard,

CLAUDE-BERNARD, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, né & mort en 1751; — 3. PHILIBERT, né le 14 Avril, & mort le 24 Mai 1753; — 4. FRANÇOIS-PHILIBERT, né le 29 Janvier 1757, décédé la même année; — 5. MARGUERITE-NICOLE, née le 20 Mai 1749, morte en Mai 1759; — 6. MARIE née en 1755; & du ſecond lit eſt iſſu: — 7. CLAUDE-HENRI, né en Juillet 1770.

XI. CLAUDE-BERNARD PIÉTREQUIN-DE-PRANGEY, Chevalier, Seigneur de Prangey, Veſvre, & en partie de Marac, né le 12 Mai 1747, ci-devant Officier au Corps des Grenadiers de France, a épouſé, contrat reçu par *Collier*, Notaire à Langres, le 4 Février 1771, *Roſalie Girault*, troiſieme fille de *Claude-Joſeph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſſey, Genevrieres, Belfond, &c., & de *Barbe-Nicole Plusbel-de-Saulles*, ſa ſeconde femme, dont il a: — BARBE-CHARLOTTE-CLOTIDE PIÉTREQUIN, née le 20 Juin 1773; — & CLAUDE-JOSEPH-ELISABETH, né le 31 Août 1774.

*Branche des Seigneurs de* LA BORDE, *&c. éteinte.*

VI. PHILIBERT PIÉTREQUIN, Ecuyer, Seigneur de Gilley, & de la Villeneuve-aux-Freſnes, ſecond fils de JEAN, III. du nom, & d'*Anne Rouſſart*, fut Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général au Siége Royal de Langres, & mourut en 1634. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1599, Demoiſelle *Claire Brotte*, fille de *François Brotte*, Seigneur de Coviſier & de la Villeneuve-aux-Freſnes, & de Demoiſelle *Anne Fagotin*. Leurs enfans furent: — 1. PHILIBERT, qui ſuit; — 2. JEAN, Prieur Commendataire de Saint-Geoſme, & Chanoine de l'Egliſe de Langres; — 3. ANNE, femme de *René le Tondeur*, Ecuyer; — 4. GABRIELLE, mariée à *Antoine du Thiſac*, Ecuyer, Seigneur de la Rochere & de Honlecourt, morte en 1635; — 5 & 6. CATHERINE & CLAIRE, Religieuſes Urſulines; — 7 & 8. ELISABETH & MARGUERITE, mortes ſans alliance.

VII. PHILIBERT PIÉTREQUIN, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Gilley, la Villeneuve-aux-Freſnes, la Borde, &c. confirmé dans ſa *nobleſſe* par Arrêt de la Cour des Aides de 1664, & du Conſeil du 20 Juillet 1671, fut Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres. Il épouſa, par contrat du 25 Mars 1642, Demoiſelle *Bernarde Bouvot*, fille de *Henri Bouvot*, Ecuyer, Seigneur en partie de Roſoy, Préſident au Préſidial de Chaumont, & de Demoiſelle *Marguerite Bourelier*. Elle mourut en 1718, âgée de 69 ans, ayant eu de ſon mariage 12 enfans, entr'autres:

1. JEAN-BATISTE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Gilley, Sacqueney, Montormentier, &c. Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, mort, ſans alliance, en 1718; — 2. PHILIBERT, qui ſuit; — 3. ANTOINE, Chanoine de l'Egliſe de Langres, & Archidiacre du Dijonnois en 1671; — 4. JEAN, Docteur en Théologie, & Chanoine de l'Egliſe de Langres en 1666; — 5. MARIE, femme de *Gilles d'Hemery*, Ecuyer, Seigneur de Jorquenay; — 6. MARGUERITE, mariée à *Etienne de Lecey*, Ecuyer, Seigneur de Changey, Préſident au Préſidial de Langres, morte en 1733; — 7. & ELISABETH, décédée jeune.

VIII. PHILIBERT PIÉTREQUIN, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Prangey, Veſvre, Torcenay, Courcelles-au-Val-d'Airon, d'abord Chanoine de Langres, fut reçu, en 1682, aux Etats de Bourgogne, comme Seigneur de Prangey, puis Capitaine de Dragons au Régiment de Runes en 1685; Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage de Châtillon-ſur-Seine; premier Chevalier d'honneur à celui de Langres; & eſt mort le 11 Février 1726. Il avoit épouſé; 1°. par contrat du 28 Janvier 1685, Demoiſelle *Claudette Humbelot*, fille d'*Antoine Humbelot*, Ecuyer, Seigneur d'Aiſey, & de *Bernarde de Robin*, ſa ſeconde femme; & 2°. par contrat du 14 Avril 1703, Demoiſelle *Geneviéve Gilles-de-la-Londe*, morte en 1728, fille de *Pierre Gilles*, Ecuyer, Sieur de la Londe, & Dame *Marie Arnault*. Du premier lit il a eu pluſieurs enfans,

dont il n'eſt reſté que — BERNARDE, qui ſuit; & du ſecond: — deux filles, mortes jeunes.

IX. BERNARDE PIÉTREQUIN, Dame de Gilley, Prangey & Veſvre, a porté ces Terres à FRANÇOIS-NICOLAS PIÉTREQUIN, Chevalier, Seigneur de Mont, ſon couſin, qu'elle a épouſé, par contrat du 14 Février 1713. Elle eſt morte le 3 Février 1750, laiſſant poſtérité, rapportée ci-devant.

Les armes: *d'azur, au chevron accompagné de trois croix recroiſetées au pied fiché, le tout d'or, poſées 2 & 1.*

PIFFAULT, Seigneur de la Houſſaye, en Normandie, Election d'Alençon: C'eſt une Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

PIGACE: Ancienne Nobleſſe originaire du Bailliage d'Alençon, dont voici une Notice, d'après *Piganiol de la Force.*

RICHARD PIGACE ſe trouve mentionné dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1236. — Il y a un Arrêt de l'an 1272, au mois d'Août, comme *Richard de Miſſy* eut agréable la donation faite par *Nicolas de Villiers*, Chevalier, à RICHARD PIGACE, Ecuyer.

JEAN PIGACE, Seigneur de Brouſſel, épouſa, en 1418, *Colette d'Achey*, fille de *Jean*, dit *le Galois*, & de *Jeanne de Courtremblay.*

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1425, ſont compris deux du nom de PIGACE.

JEANNE PIGACE fut mariée, en 1463, à *Guillaume de Chantelou*, Seigneur de Vergereul, fils de *Mathieu de Chantelou*, Seigneur dudit lieu.

MICHEL PIGACE, Seigneur de Carentonne, épouſa *Claude de l'Hôpital*, dont ſortit — JEANNE PIGACE, femme, l'an 1526, de *Jean de Mainbeville*, III. du nom, Seigneur de Launay-Mainbeville.

JEAN PIGACE, Seigneur d'Aſpres, eſt mentionné dans un titre de l'an 1529.

CATHERINE PIGACE fut mariée, en 1603, avec *Louis de Hellenviller*, Seigneur d'Avrilly, fils de *Valeran*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne le Brun.*

FRANÇOISE PIGACE étoit femme de *Julien d'Enfernet*, Seigneur de Montchauvet, fils de *Jean*, & de *Suſanne de Pontbellenger.*

JEAN PIGACE, Seigneur de Freſnay-le-Vieil, épouſa *Gabrielle de Saint-Germain*, fille du Seigneur du Poſt, dont ſortit —— JULIEN PIGACE, Seigneur de Freſnay-le-Vieil.

Les armes: *de ſable, à trois molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

PIGAULT-DE-LEPINOY: Famille originaire de Bretagne, dont la branche aînée a été maintenue dans ſa *nobleſſe d'extraction*, & de tems immémorial, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de cette Province, le 23 Juillet 1670.

La ſeconde branche deſcend de SAMUEL PIGAULT, fils puîné de RAOUL, qui, ſelon cette maintenue & les actes y relatés, comparut, ès années 1553, 57, 62 & 1573, aux montres de la Nobleſſe de cette Province, dans l'équipage convenable à ſa qualité, & dont les ancêtres avoient toujours partagé leurs ſucceſſions, ſuivant l'aſſiette du Comte *Geoffroy*, de l'an 1185.

Ledit SAMUEL PIGAULT, exhéredé par RAOUL, ſon pere, par acte exiſtant de l'an 1554, fut Gendarme dans la Compagnie du Vidame *de Chartres*; ſe trouva à la conquête de Calais ſur les Anglois, par le Duc *de Guiſe*, & ſe fixa en cette Ville, où il épouſa, le 20 Mars 1573, *Jehanne Hamilton*, fille de noble *Jacques Hamilton*, Garde-du-Corps du Roi d'Angleterre, & de *Polly Mortemer.* De lui deſcend au V^e^ degré,

GUILLAUME-ALEXANDRE PIGAULT, Seigneur de Saint-Tricat, & du Bois-Rabbé,

qui de *Jeanne-Antoinette de Riegſon*, ſon épouſe, a quatre fils vivans, deux Capitaines au ſervice du Roi, & deux dans la Robe.

L'aîné, Guillaume-Antoine-Hippolite Pigault-de-Lepinoy, Seigneur de la Mellatiere, Beymont & de Brouchamp, Conſeiller du Roi, Préſident de ſes Droits, Juge, Voyer, ancien Maire, Lieutenant-Général de Police de la Ville & Gouvernement de Calais, a huit enfans de *Marie-Louiſe-Antoinette de Lepinoy*, ſon épouſe.

Le Pape Clément XIII, par ſa Bulle du 5 Juin 1764, l'a décoré du titre de Patrice Romain, de Comte de Latran & de Chevalier de l'Eperon d'or.

L'Empereur Joseph, regnant, l'a créé *Chevalier*, Membre du Corps de la Nobleſſe immédiate de l'Empire, par Diplôme du 13 Janvier 1769, avec rétroaction de quatre degrés de Chevalerie, & la permiſſion d'ajouter à ſes armes (qui ſont: *d'azur, à la croix ancrée & givrée d'argent*), *deux caſques d'argent, portant au col une chaîne & une médaille d'or, ſurmontés chacun d'une couronne de Marquis, d'où partent à dextre deux vols d'aigle de ſable, & à ſeneſtre une aigle d'argent, accompagnée de deux bannieres à ſes armoiries.*

* PIGNAN: Seigneurie dans le Diocèſe de Montpellier, partagée autrefois en trois portions, poſſédées par différens Seigneurs.

Elle ſe trouva réunie par l'alliance d'*Iſabeau de Ricard*, Dame de Sauſſant du chef de *François de Ricard*, ſon pere, avec *Henri de Baſchi-du-Caila*, Seigneur de Rigolo, qui acquit de *N.... de Bragelonne*, la troiſieme portion de Pignan, & obtint du Roi l'érection de cette Terre en *Marquiſat*, avec celle de *Sauſſant*, par Lettres du mois d'Avril 1721. *Voyez* Baschi.

PIGNATELLI: C'eſt une Maiſon des plus illuſtres du Royaume de Naples par ſon ancienneté, ſa nobleſſe, & les titres d'honneurs dont elle eſt décorée dans toutes ſes branches.

Il paroît, par la poſſeſſion de ſes Fiefs, que ceux de cette Maiſon étoient comptés parmi les Barons du Royaume, dès le tems des Rois Normands.

Dans un Diplôme de l'an 1190, rapporté par *Charles Borelli*, dans un Ouvrage intitulé: *Vindex Neapol. Nobilis*, *p.* 125, eſt mentionné Jean Pignatelli parmi les Décurions, appellés *Connétables*.

Pierre Pignatelli, élu *Marcheſi*, fut un de ceux qui allerent, au nom de la ville de Naples, offrir les clefs de cette Ville au Roi Charles I. d'Anjou.

Richard Pignatelli, qui vivoit en 1280, fut pere de — Jacques Pignatelli, Viceroi de la Pouille en 1326, & ayeul de — Thomas, Majordome du Roi Robert. Celui-ci fut pere — d'Angelus, qui ſervoit ſous Charles III, & eut pour fils — Thomas, connu, dit *Hubner*, ſous le nom *de Maſello* ou *de Malaſſon*, vivant en 1400. De ſa ſeconde femme, *Cécile Philomarini*, il eut, entr'autres enfans, trois garçons, ſçavoir: — Etienne, Charles & Palamede Pignatelli, qui formerent trois branches principales. Celle de l'aîné s'eſt ſubdiviſée en pluſieurs autres, qui ſont celles des Marquis *de Caſalnovo*, des Ducs *de la Rocca*, *de la Tolve*, *d'Alliſſe*, *de Montecalvo*, & des Princes *de Strongoli*.

Charles Pignatelli, frere d'Etienne, a fait la premiere branche des Ducs *de Monteléon* & *de Terranova*, Grands-d'Eſpagne, rentrés, par alliance, dans la poſtérité de Palamede Pignatelli.

Palamede fut pere de — Jacques Pignatelli, Seigneur de Noja & de Cherchiaro, dont le fils aîné, Fabrice, fut créé premier Marquis de Cherchiaro en 1556: ſon puîné, Scipion, eut pour fils — Ascanius Pignatelli, créé Duc de Biſache en 1600.

Sa poſtérité eſt établie en France, & porte le nom & les armes d'*Egmond*, à cauſe du mariage de Nicolas Pignatelli, Duc de Biſache, Gouverneur-Général des Armées au Royaume de Naples, avec *Claire-Angélique d'Egmond*, devenue, en 1707, héritiere de ſa Maiſon, & de ſon frere *Procope-François*, Comte *d'Egmond*, Prince de Gavre & du Saint-Empire. De ce mariage naquirent

deux enfans, ſçavoir : — *Procope-Marie-Antoine d'Egmond-Pignatelli*, dont la poſtérité ſubſiſte dans le Comte *d'Egmond*, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Voyez EGMOND ; — & MARIE-FRANÇOISE PIGNATELLI, mariée, le 29 Mars 1711, à *Léopold-Philippe-Charles de Ligne*, Duc d'Aremberg. Voyez LIGNE-D'AREMBERG.

La poſtérité de FABRICE PIGNATELLI, premier Marquis de Cherchiaro, s'eſt ſubdiviſée en trois branches par ſes fils, JULES, dont on parlera ci-après, MARTIUS & LUCIUS.

De MARTIUS eſt ſortie la branche des Marquis de Spinazzolla, remarquable ſur-tout par l'honneur qu'elle a eu de donner à l'Egliſe un Chef, encore plus illuſtre par ſes vertus que par ſes dignités, dans la perſonne d'ANTOINE PIGNATELLI, le dernier des fils de FRANÇOIS, quatrieme Marquis de Spinazzolla, & premier Prince de Mondervino, exalté au mois de Juillet 1691, qui prit le nom d'INNOCENT XII, & ſe conduiſit toujours en véritable pere commun, ſans prédilection, ſans partialité ; & ne reconnut que les pauvres pour ſes parens. Ce Pontife fit une Bulle expreſſe pour abolir le *Népotiſme*, fonda pluſieurs Hôpitaux, & mourut, comblé de mérites & de bénédictions, le 27 Septembre 1700.

LUCIUS PIGNATELLI, troiſieme fils de FABRICE, eſt le biſayeul de JÉRÔME-MARIE PIGNATELLI, Prince de Morſiconovo, mort en 1700, laiſſant de ſa ſeconde femme, *Julie-Cécile Conti*, fille de *Charles*, Duc de Poli, — JEAN-BATISTE PIGNATELLI, onzieme Prince de Marſiconovo, qui a épouſé MARIE-EMMANUELLE PIGNATELLI, Ducheſſe d'Hijar, fille & héritiere de FERDINAND, Duc d'Hijar, Grand-d'Eſpagne, Viceroi de Galice & d'Arragon, mort en 1729, & de *Jeanne-Petronelle de Silva*, Ducheſſe d'Hijar, morte en 1710.

JULES PIGNATELLI, ſecond Marquis de Cherchiaro, fils aîné de FABRICE, fut pere de — FABRICE, II. du nom, créé, en 1600, Prince de Noja. Il laiſſa — JULES & JACQUES, mentionnés ci-après, qui ont formé deux branches.

FABRICE PIGNATELLI, III. du nom, fils aîné de JULES II, fut Viceroi d'Arragon, Chevalier de la Toiſon d'or, & devint cinquieme Duc de Monteléon, par ſon alliance avec JÉRONIME PIGNATELLI.

JEANNE PIGNATELLI, ſeptieme Ducheſſe de Monteléon, épouſa ſon grand-oncle NICOLAS, frere de FABRICE D'AGUELLE, III. du nom, Prince de Montecorvino, Duc de Saint-Maure, & de FRANÇOIS PIGNATELLI, Archevêque de Naples, créé Cardinal en 1703, & mort en 1734.

Don NICOLAS PIGNATELLI, huitieme Duc de Monteléon & de Terranova, Viceroi de Sicile & de Sardaigne, Conſeiller d'Etat, Chevalier de la Toiſon d'or, eſt mort le 30 Mars 1730, laiſſant pour enfans :

1. Don DIEGUE PIGNATELLI, neuvieme Duc de Monteléon, Protonotaire du Royaume de Naples en 1721, marié 1°. avec *Jeanne Caraccioli*, fille de *Marin*, Prince d'Avellino ; & 2°. avec MARGUERITE PIGNATELLI, Ducheſſe de Belriſguardo, dont trois enfans, un garçon & deux filles, ſçavoir : — FABRICE, né en Septembre 1714, marié avec *Conſtance de Médicis*, née en Janvier 1717, fille de Don *Joſeph de Médicis*, Prince d'Ottojano, Grand-d'Eſpagne, & d'*Anne Cajetan*, iſſue des Ducs *de Sermonetta* ; — MARIE-FRANÇOISE & JEANNE PIGNATELLI.

2. Don FERDINAND PIGNATELLI, allié avec LUCRÉCE PIGNATELLI, Princeſſe de Strongoli ; — 3. ANTOINE, marié avec *Françoiſe Moncayo*, fille aînée du Marquis de Cuſcucola, dont : — JOACHIM & VINCENT PIGNATELLI ; — 4. FABRICE, mort ſans alliance ; — 5. MARIE-THÉRESE, premiere femme de *Jean-Philippe-Eugène de Merode*, Marquis de Weſterloo ; — 6. STEPHANIE, veuve, en 1727, de *Joſeph de Saint-Severin*, Prince de Biſignano ; — 7. CATHERINE, épouſe du Comte *d'Acera* ; — 8. & ROSALIE, alliée avec *Antoine Spinelli*, Prince de la Scalca.

JACQUES PIGNATELLI, Seigneur de Caſalnovo, ſecond fils de FABRICE II, Prince de Noja, devint Duc de Belriſguardo par ſon alliance avec *Florence Vaez*, & en eut, entr'autres enfans : — FABRICE, pere de — JACQUES, & ayeul de MARGUERITE PIGNATELLI, Ducheſſe de Belriſguardo, ſeconde femme de Don

DIEGUE, Duc de Monteléon, rapporté ci-devant; —— & DOMINIQUE, qui ſuit.

DOMINIQUE PIGNATELLI, premier Marquis de Saint-Vincent, Capitaine-Général d'Eſtramadoure, Viceroi de Navarre & de Guipuſcoa, puis de Galice, épouſa *Anne d'Aymerich*, Marquiſe d'Aymerich, fille & héritiere de Don *Bernard*, Marquis *d'Aymerich* & de Cruillas, dont:

1. Don ANTOINE PIGNATELLI, deuxieme Marquis de Saint-Vincent, Prince du Saint-Empire & de Belmont, Général de Cavalerie au ſervice de l'Empereur, retiré à préſent dans le Royaume de Naples, marié, le 2 Juin 1722, avec *Anne-Françoiſe Pinelli-Ravaſchieri*, Princeſſe de Belmont, Ducheſſe d'Acereuza, d'où ſont ſortis 9 enfans, ſçavoir: — ANTOINE-FRANÇOIS; — MICHEL; — JANVIER; DOMINIQUE; — JEAN; — VINCENT; —— MARIE-ANNE; — ELISABETH; — & THÉRESE-YOLANT PIGNATELLI.

2. Don FRANÇOIS PIGNATELLI-D'AYMERICH, Baron de Linas, qui ſe maria 1°. avec *Anne de Cleves*; & 2°. avec *Marie-Françoiſe Rubi*, Baronne de Linas, fille du Marquis *de Rubi*, Gouverneur d'Anvers. Du premier lit eſt né — DOMINIQUE PIGNATELLI, Colonel du Régiment de Galice, Infanterie; & du ſecond lit ſont iſſus trois garçons & une fille, ſçavoir: — JOSEPH-FRANÇOIS, Marquis de Rubi, Capitaine d'Infanrerie, mort à Barcelone en 1742; — ANTOINE, ci-devant Colonel du Régiment de Farnèſe, Cavalerie, à préſent Chevalier de Malte & Chanoine de Malaga; — GOÉTANCLE, Marquis de Rubi, Baron de Linas, Colonel du Régiment de Naples, Infanterie; — & MARIE-ANNE PIGNATELLI, mariée, à Saragoſſe, avec *Pierre d'Ozzies*.

3. & MARIE-ANNE PIGNATELLI, née le 26 Juillet 1689, mariée, le 12 Février 1709, à *Michel-Jean*, Comte *d'Althan* & du Saint-Empire, Grand-Ecuyer de l'Empereur CHARLES VI, mort le 26 Mars 1722, laiſſant cinq enfans.

+ Les armes de la Maiſon de PIGNATELLI ſont: *d'or, à trois pots ou pignates de ſable, les deux du chef affrontés.*

Les Marquis de PIGNATELLI-D'AYMERICH portoient l'écu de PIGNATELLI, ſur un *écartelé au* 1 D'ARRAGON-SICILE; *au* 2 *d'azur, à la croix pleine d'argent; au* 3 *de gueules, à* 24 *croix d'or, rangées en faſce par* 6; *au chef pallé de* 12 *piéces d'or & d'azur; & au* 4 *d'argent, à trois pommes de pin de ſable.* Mercure de France du mois de Novembre 1751. Voyez *Imhoff*, ſur les Familles illuſtres d'Italie.

PIGUELAIS (DE LA), en Bretagne, du reſſort de Rennes & de Hedé.

GEORGES DE LA PIGUELAIS, Seigneur du Cheſnay, fils de JEAN, épouſa, en Octobre 1471, *Françoiſe de Gaulay*.

Cette Famille a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, au rapport de M. *Barrin*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Juillet 1669.

Les armes: *d'argent, à l'épervier au naturel, armé & béqué d'or, perché de gueules.*

* PILES (DES), dans le Comté Venaiſſin, Diocèſe de Siſteron. Terre & Seigneurie acquiſe par le Sieur *d'Andrée*, de Carpentras, qui eſt auſſi co-Seigneur de Venaſque & de Saint-Didier.

PILLAVOINE: C'eſt, ſuivant l'opinion commune des Généalogiſtes, une branche de l'ancienne Maiſon de *Trie*.

Sur une lame de cuivre, trouvée dans la Chapelle ſouterreine de l'Egliſe Saint-Martin du Coudray, on lit cette inſcription: *Anno* M. CCCC. LX. *reſtituit hoc altare Martinus, dictus Panis Avenarum, Dominus de Jeuſoſſe & de Villarceaux, ex voluntate patris & avi* DE TRIE, *dicti Lohier*; ce qui donne lieu de croire que MARTIN, dit PILLAVOINE, étoit de la Maiſon *de Trie*. On trouve quelques-uns de ſes deſcendans nommés indifféremment DE TRIE & DE PILLAVOINE, leſquels portoient pour armes: *d'or, à la bande d'azur.* Mais comme le ſurnom de PILLAVOINE eſt plus fréquent dans les titres de cette

+ De cette Maiſon étoit Don Joachim Pignatelli-y-Arragon, Comte de Fuentes, Marquis de Mora-y-Corcojuela &c, Grand du Royaume d'Eſpagne, Chevalier de l'ordre de la Toiſon-d'or, de celui du Saint-Eſprit, de St Jacques & Gentilhomme de la Manche de Sa Majeſté Catholique, eſt mort à Madrid le 13. Mai 1776, âgé de 52. ans. Il avoit été Conſeiller d'Etat, Préſident du Conſeil des ordres & Ambaſſadeur dans les Cours de Turin, de Londres et de Verſailles. Gaz. de France 1776. N°. 50. article Madrid.

branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec les Seigneurs DE TRIE, nous allons la rapporter d'après l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p. 679 & ſuiv.*

I. MARTIN, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Jeuſoſſe, qualifié fils & petit-fils de N... DE TRIE, dit *Lohier*, mentionné dans l'inſcription ci-deſſus, épouſa *Jeanne de Trie*, Dame du Coudray & de Villarceaux, fille de *Jacques*, Seigneur de Roulleboiſe, & de *Catherine de Fleurigny*. Etant veuve, elle fit donation, le 29 Août 1487, à GUILLAUME & à JEAN DE PILLAVOINE, ſes fils, d'une rente de 120 livres. Elle eut encore une fille nommée ROBINE-THOMASSE, dite PILLAVOINE, femme de *Guillaume de Goullay*, laquelle partagea avec GUILLAUME, dit PILLAVOINE, ſon beau-frere, le 1 Octobre 1487.

II. GUILLAUME, dit PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur de Villarceaux, du Boulay-Thierry, &c. Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, partagea, le 6 Novembre 1489, avec *Guillaume de Goullay*, ſon beau-frere, les biens qui leur étoient échus par la mort de *Jeanne de Trie*, leur mere & belle-mere; teſta le 19 Janvier 1503, & mourut en 1508, ayant eu de *Marie Hamelin*, ſon épouſe :

1. GUILLAUME, dit *le Jeune*, Seigneur de Villarceaux, d'Omerville, &c. qui fit rebâtir l'Egliſe du Prieuré de Villarceaux, ſur le vitrage de laquelle il eſt repréſenté armé, le viſage découvert, à genoux ſur un Oratoire, tenant d'une main une Egliſe qu'il offre à Dieu : derriere lui ſont une femme & quatre filles à genoux. Par Arrêt du Parlement de Paris du 5 Juin 1674, il fut ordonné que les Prieur & Religieux de Villarceaux y rétabliroient cette figure & les armes : *d'or, à la bande d'azur*, qui en avoient été ôtées. Il étoit mort en 1544; — 2. NICOLAS, mort, ſans enfans, après l'an 1527; — 3. PHILIPPE, qui partagea, avec ſes freres & ſœurs, la ſucceſſion de leur pere, & mourut, ſans enfans, en 1527; — 4. PIERRE, Curé d'Omerville, mort en 1550; — 5. HECTOR, mort jeune; — 6. RICHARD, qui ſuit.

7. MADELENE, mariée, le 29 Novembre 1522, à *Jacques de Mornay*, Seigneur d'Ambleville, Grand-Louvetier de France, fils de *Guillaume*, & de *Triſtanne d'Auquoy*, auquel elle porta les Terres de Villarceaux, d'Omerville, de Chauſſy & de Jeuſoſſe, dont elle hérita, à l'excluſion de ſes neveux, ſuivant la Coutume de Senlis; —— 8. ANNE, femme de *Robert de Cantier*, Ecuyer, Seigneur du Reuil; — 9. MARIE, morte fille le 25 Août 1525, & inhumée à Omerville, où l'on voit ſon épitaphe; — 10. JEANNE, femme d'*Etienne de la Garenne*, Ecuyer, Seigneur de Noès; — 11. & une autre fille, morte ſans alliance.

III. RICHARD DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, de Merès, &c. mourut en 1527, & avoit épouſé, en 1520, *Antoinette de Gaudechart*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Bachevillers, & d'*Antoinette de Chaumont*. Elle eut la garde-noble de ſes enfans, & mourut en 1550, laiſſant :

1. QUENTIN, Vicomte héréditaire de Nogent-le-Roi, qui tranſigea avec ſes deux freres & ſa ſœur, le 1 Octobre 1550, & fut tué à la bataille de Jarnac en 1569. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1555, *Antoinette de Marolles*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Clere & de Longaunay, & d'*Anne de Châteauchâlon*. Elle ſe remaria, le 11 Juin 1576, à *Jean de Gourdon*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De ſon premier mari elle n'eut qu'une fille : — ANNE DE PILLAVOINE, mariée à *Richard de Morteaux*, Seigneur de Vigny & de Boisjérôme, dont un fils : — *Jacques de Morteaux*, vivant en 1623; — 2. BARTHELEMI, qui ſuit : — 3. GUI, qualifié Seigneur du Deffend, dans une tranſaction du 1 Octobre 1550; — 4. & MARGUERITE, femme de *Richard de Coetlogon*, Seigneur de Thouy, qui fut aſſaſſiné en 1555.

IV. BARTHELEMI DE PILLAVOINE, Seigneur de Boiſemont, du Coudray, &c. Gouverneur & Lieutenant pour le Roi de la ville de Vernon, dès le 27 Novembre 1568, obtint de CHARLES IX, des Lettres, le 18 Janvier 1570, qui lui confirmerent le droit de franc-uſage dans la forêt de Lions, accordé dès l'an 1355, par CHARLES, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, Comte de

Poitou, aux Seigneurs *du Coudray*, pour toujours & à perpétuité; fit hommage du Fief du Coudray, mouvant de la Seigneurie de Giſors, à *Iſambert*, Seigneur du Boſc-d'Ennebout & de Giſors, le 25 Juin 1574; fut un des deux Députés de la Nobleſſe du Bailliage de Giſors, le 25 Juillet 1577, pour ſe trouver à la Réformation de la Coutume de Normandie; fut nommé, par *Louiſe de Brezé*, veuve de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, un de ſes exécuteurs teſtamentaires; eſt qualifié *Seigneur de Boiſemont*, ſur l'inſcription d'une des cloches du Coudray, qu'il avoit tenue & nommée, & vivoit encore lors du mariage de ſon fils. *La Roque*, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt*, *Tome I*, *p.* 192, dit, que depuis que la Terre de Boiſemont eſt paſſée dans la Maiſon de *Pillavoine*, elle a pris les armes de *Boiſemont*. BARTHELEMI DE PILLAVOINE, épouſa, le 4 Avril 1551, *Léonore d'Eſtivaux*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Châtillon-ſur-Bar & de Neuville, & d'*Antoinette Deſlaire*. Elle étoit morte lors du mariage de ſon fils, & eut pour enfans :

1. RICHARD, mort ſans hoirs; — 2. GEORGES, qui ſuit; — 3. CATHERINE, mariée, le 28 Juin 1572, à *Louis le Velu*, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, l'un & l'autre morts en 1595; — 4. & JEANNE, mariée, le 17 Février 1597, après le décès de ſes pere & mere, & du conſentement de ſon frere GEORGES, à *Charles d'Auſſeville*, Ecuyer, Seigneur de Bellefoſſe.

V. GEORGES DE PILLAVOINE, Seigneur de Boiſemont, nommé GEORGES DE TRIE, dit *Lohier, Seigneur du Coudray & de Leomeny*, dans l'inſcription de la cloche tenue par ſon pere, fit un achat d'héritages le 3 Décembre 1593; comparut à l'Aſſemblée des Etats tenus à Rouen le 14 Novembre 1611, au nom de la Nobleſſe de Giſors, qui l'avoit député le 14 du même mois; mourut à Evreux le 9 Octobre 1618, & ſon corps fut tranſporté à Boiſemont, lieu de ſa ſépulture. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Août 1582, *Catherine de Salemanque*, fille d'*André*, Seigneur de Lormaye, dont :

1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. EDME, tige des Seigneurs de Boiſemont, rapportés ci-après; — 3. CLAUDE, qui partagea, avec ſes freres, le 30 Octobre 1619; — 4. CHARLES, auteur des Seigneurs du Deffend, mentionnés enſuite; — 5. MARIE, vivante en 1629; — 6. autre MARIE, qui fit une donation à *Joſſe*, Seigneur *du Deffend*, ſon neveu, le 31 Mars 1663; — 7. & LÉONORE, mariée par contrat du 6 Juillet 1618, à *François Queſnon*, Ecuyer, Seigneur de la Sanſonniere, fils de *François*.

VI. PHILIPPE DE PILLAVOINE, Seigneur du Coudray, de Frenelles & du Fief de Fontenil, partagea, avec ſes freres, le 30 Octobre 1619; fut nommé, le 7 Novembre 1630, par les Nobles du Bailliage de Giſors, pour comparoître en leur nom à la tenue des Etats de Normandie, convoqués à Rouen. Il étoit mort lors du mariage de ſon fils aîné, & avoit épouſé, par contrat du 10 Novembre 1669, *Anne Bouthier*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Château-d'Aſſy, & de *Claude de Villetain*. Elle fut nommée, le 20 Septembre 1637, tutrice de ſes enfans, ſçavoir :

1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, Religieux, Prieur de Saint-Nicolas de Breteuil, chargé, par ſa mere, d'aſſiſter au contrat de mariage de ſon frere aîné; — 3. CHARLES, auſſi préſent à ce contrat de mariage, comme cadet, & depuis Religieux de l'Abbaye de Saint-Vincent-au-Bois, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Chartres; — 4. CATHERINE; — 5. MARIE, Religieuſe Urſuline aux Andelis; — 6. ANNE, Religieuſe Urſuline à Giſors; — 7. & MARGUERITE, femme de *Louis de Quenouille*, Ecuyer, Seigneur de Faverolles & de la Vallée, dont elle étoit veuve en 1666.

VII. FRANÇOIS DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, Lieutenant au Régiment du Baron *d'Annevoux*, enſuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lannoy, le 16 Mars 1638, & dans celui de Bretagne le 8 Mars 1641, reçut un aveu le 14 Juillet 1666, comme Seigneur & Patron du Coudray, & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer. Il étoit mort le 29 Octobre ſuivant, & avoit épouſé, par contrat du 1 Décembre 1637, *Catherine Sublet*, fille de *Jean*, Seigneur de Vivaret, Major du Régiment de Navarre, & de *Barbe Ullard*.

Elle fut établie tutrice avec la garde-noble de ſes enfans, par Acte paſſé au Bailliage de Giſors le 29 Octobre 1666 ; produiſit ſes titres de nobleſſe devant M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, & ſes enfans furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Ordonnance du 5 Décembre 1668. Elle ratifia le contrat de mariage de CHARLES, ſon fils, le 7 Février 1672, & eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qualifié *Seigneur de Breauté*, qui vendit, le 2 Octobre 1669, le Fief du Coudray, à CHARLES, ſon frere, dont il ratifia le contrat de mariage le 21 Janvier 1672, & mourut, ſans alliance, en 1695 ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE, mineur en 1666, qui ratifia, ſous le titre de *Chevalier du Coudray*, le contrat de mariage de ſon frere, le 20 Avril 1672 ; — 4. GEORGES, Ecuyer, mineur en 1666, qui épouſa *Marie Lizarde*, dont : — (a) PIERRE, Garde-du-Corps du Roi, qui n'étoit point marié en 1707 ; — (b) MICHEL, Curé d'Ennancourt-le-ſec près Chaumont ; — (c) MARIE, batiſée le 20 Septembre 1683, reçue à Saint-Cyr au mois d'Août 1695 : elle étoit penſionnaire de Villarceaux en 1722 ; — (d) MARIE-GABRIELLE, batiſée le 20 Août 1686, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1694 : elle n'étoit point mariée en 1707 ; — 5. JEAN, mort au ſervice ; — 6. GILLES, mort Prêtre en 1707 ; — 7. CATHERINE, mariée, la même année, à *Jean de Mailly* ; — 8. & ANTOINETTE, vivante, ſans alliance, en 1707.

VIII. CHARLES DE PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray & du Sudoyer, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment des Cuiraſſiers du Roi, l'un des 200 Chevaux-Légers de ſa Garde, eut Commiſſion de Capitaine Réformé dans le Régiment d'Infanterie ſous le nom du Pape, pour le ſervice de Candie, le 11 Septembre 1669 ; & reçut un aveu de *David d'Auſſy*, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, le 9 Juillet 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Octobre 1671, *Geneviéve Mareuil*, morte au mois de Septembre 1699, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Curé de Velizy-ſur-Urſine, dans le Parc de Meudon, qui céda, à ſon frere aîné, tous ſes droits ſucceſſifs maternels, & renonça à tous droits de légitime, du chef de ſon pere, ſur la Terre du Coudray, le 12 Avril 1703 : il vivoit encore en 1730 ; — 3. JACQUES, Garde-Marine, tué à la bataille de Vigo, au mois d'Avril 1703 ; — 4. GEORGES-AMBROISE, Curé du Coudray, puis Chanoine en l'Egliſe Collégiale des Andelis, vivant en 1730 ; — 5. CHARLES, Curé du Coudray, auſſi vivant en 1730 ; — 6. PIERRE, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur ; — 7. MICHEL, dit *le Chevalier du Coudray*, rapporté après ſon aîné ; — 8. ANGÉLIQUE-GENEVIÉVE, née le 1 Juin 1676, reçue à Saint-Cyr le 9 Mars 1686, mariée, en 1698, à *Damien le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de Loriot ; — 9. & MARIE-GENEVIÉVE, batiſée le 29 Octobre 1678, reçue à Saint-Cyr, avec ſa ſœur, depuis Religieuſe aux Urſulines de la rue Saint-Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

IX. CHARLES DE TRIE-PILLAVOINE, Ecuyer, Seigneur du Coudray, & des Fiefs de Fontenil & du Sudoyer, batiſé le 28 Septembre 1672, a repris, avec ſes freres & ſœurs, les armes de TRIE ; a été Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie Ecoſſoiſe, puis Chevalier de Saint-Louis, & reçut neuf bleſſures à la bataille de Ramillies en 1706, ce qui l'obligea de ſe retirer du ſervice, avec 600 livres de penſion du Roi : il vivoit en 1730, & avoit épouſé, par contrat du 12 Avril 1703, *Eliſabeth Lallemant*, dont, pour fille unique : — MARIE-CATHERINE-ELISABETH DE TRIE-PILLAVOINE. Nous en ignorons la deſtinée, faute de *Mémoire*.

IX. MICHEL DE TRIE-PILLAVOINE, dit *le Chevalier du Coudray*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie (frere puîné du précédent), ſe maria, le 10 Février 1722, avec *Catherine le Moſnier*, veuve de *Nicolas de la Barre*, Seigneur de Nanteuil, Sous-Brigadier des Mouſquetaires du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, dont : — MICHEL-NICOLAS, né aux Andelis le 13 Avril

Avril 1723 ; — & Jacques-Maximin de Trie-Pillavoine, né au mois d'Août 1724.

Faute de *Mémoire* nous ignorons ſi cette branche ſubſiſte.

*Seigneurs de Boisemont.*

VI. Edme de Pillavoine, Seigneur de Boiſemont, ſecond fils de Georges, & de *Catherine de Salemanque*, eut Commiſſion du Roi, le 19 Mai 1635, pour lever une Compagnie de 100 Mouſquetaires à Cheval, ſous les ordres du Sieur *de Mahé*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de 500 Mouſquetaires. Il étoit Gouverneur & Commandant pour le Roi à Rambervilliers en 1637, & Capitaine de Dragons lorſqu'il obtint des Lettres d'Etat, les 7 Octobre 1637, & 23 Février 1638, contre Charles de Pillavoine, qui pourſuivoit l'adjudication de la Terre de Boiſemont : il paſſa depuis en Portugal en qualité de Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le ſervice du Roi ; & durant les guerres civiles il ſervit dans les Troupes du Parlement & de l'Hôtel-de-Ville de Paris, ſelon deux Commiſſions, l'une du 15 Février 1649, pour aller commander au Château d'Amblinvilliers vers Longjumeau ; & l'autre du 20 Mars ſuivant, pour aller commander au Château de Dorville proche le Bourg de Dorville, à deux lieues de Montmirel. Il avoit épouſé, 1°. le 28 Février 1621, *Anne Regnard*, morte peu après, fille de *Nicolas*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Tréſorier de France & Général des Finances à Paris, & de *Catherine Jacquart* ; & 2°. avec diſpenſe, par contrat paſſé à Paris le 27 Février 1623, *Claude Regnard*, ſœur de ſa premiere femme. Du ſecond lit vinrent :

1 & 2. Philippe & Antoine, morts jeunes ; — 3. Nicolas, qui ſuit ; — 4. Anne de Pillavoine, dite *de Boiſemont*, préſente, en cette qualité, au contrat de mariage de Charles, Seigneur du Coudray, ſon couſin, le 14 Octobre 1671, & morte ſans alliance ; —— 5. Catherine, préſente au même contrat, & depuis mariée à *N... de Pougues*, Ecuyer, Seigneur du Fay & de Villandry, Commandant en la baſſe-Ville de Calais ; — 6. & Marie, morte ſans alliance.

VII. Nicolas de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur de Boiſemont, mort en 1686, avoit épouſé, par contrat du 30 Septembre 1665, *Marguerite le Courtois*, fille & héritiere en partie de *Jean*, Conſeiller du Roi, & de *Marguerite Moiſſon*. Elle eſt morte au Boiſpréaux près Ecouis en Vexin, le 30 Décembre 1725, âgée de 88 ans, ayant eu de ſon mariage : — deux garçons, tués au ſervice ; — 3. Charles-Pierre, qui ſuit ; — 4. & Geneviéve, femme de *N... Gonord*, & mere de — *Jean-Marc-Antoine Gonord*, batiſé le 27 Février 1693, Maître des Comptes à Rouen.

VIII. Charles-Pierre de Pillavoine, Chevalier, Seigneur de Boiſpréaux, ancien Capitaine au Régiment de Soiſſonnois, vivant en 1726, a épouſé *Eliſabeth de Fouilleuſe*, Dame de Boiſpréaux, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & d'*Eliſabeth de Fontet*. Nous ignorons s'il a poſtérité.

*Seigneurs du Deffend.*

VI. Charles de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend, quatrieme fils de Georges, Seigneur de Boiſemont, & de *Catherine de Salemanque*, étoit âgé de 17 ans en 1613, & fut déclaré exempt du droit de franc-Fief, par Jugement des Commiſſaires-Généraux députés en la Généralité de Rouen le 11 Mars 1641. Il avoit épouſé, le 28 Janvier 1629, *Eliſabeth Pougnant*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Folleville & de Beſdaux, Avocat au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Durand*, dont :

VII. Georges de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend, batiſé le 30 Novembre 1629, & émancipé en 1649. Il eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, le 5 Décembre 1668, & avoit épouſé, le 9 Octobre 1664, *Marie de Mahaut*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville, & de *Louiſe de Hanivel*. De ce mariage vint :

VIII. Guillaume de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend & de Montperreux, batiſé le 18 Janvier 1677, tué le 25 Avril 1707, à la bataille d'Almanza en Eſpagne, étant Capitaine de Dragons dans le Régiment de Mornein. Il avoit épouſé *Antoinette de Cougny*, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, & de *Françoiſe du Bus*, dont — Elie de Pillavoine, Ecuyer, Seigneur du Deffend; — & Marie, née le 22 & batiſée le 27 Février 1697, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1707, puis Religieuſe à Gomerfontaine.

Les armes, comme nous l'avons dit ci-devant : *d'or, à la bande d'azur*, ſelon le P. *Anſelme* & le P. *Ange*, ſon continuateur.

PILLE, dans la Marche : De cette Famille étoit

Jacques-André du Pille, Ecuyer, Vicomte de Monteil dans la Marche, Seigneur de Sarſeuillete, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & des Troupes de la Maiſon du Roi, mort le 17 Mai 1740. Il avoit acheté d'*Anne Henriette Chabot*, Princeſſe de Berghes, la Baronnie de la Broſſe dans le Vexin, que ſa mere, *Marie-Eliſabeth du Bec*, porta en dot à ſon mari *Louis de Rohan-Chabot*, Duc de Rohan.

Ce Jacques André du Pille avoit épouſé, en 1712, *Marie-Anne-Chriſtine*, fille d'*Etienne Rollot-de la-Tour*, Tréſorier-Général de Madame la Dauphine *de Baviere*, & de *Marie de Mailly-du-Breuil*, dont :

1. Jacques-André-Louis du Pille, d'abord Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, puis Tréſorier des Guerres & des Troupes de la Maiſon du Roi, après la mort de ſon pere, auquel il a ſuccédé dans la Baronnie de la Broſſe; — 2. Auguste du Pille, ci devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Fiennes, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres en 1757, par la démiſſion de ſon frere aîné; — 3. Louis, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment alors Rozen; — 4. & Adélaïde-Françoise-Claude du Pille, mariée, en 1740, avec *François-Louis du Pouget*, Comte de Nadaillac.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or accompagné en chef de 2 croiſſans d'argent, & en pointe d'un globe cintré d'or.*

PINAULT, en Flandres : Famille noble, dont étoit

Charles-Louis-Joseph Pinault, Seigneur des Jaunaux, Comte de Tenelles, né le 5 Novembre 1693, fils de Mathieu Pinault, Seigneur des Jaunaux, Préſident à Mortier au Parlement de Flandres le 3 Décembre 1695. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 28 Mars 1722, Honoraire le 9 Juin 1732, Préſident à Mortier au Parlement de Flandres, en ſurvivance, dès le 14 Octobre 1723. De ſa femme dont le nom eſt ignoré, il a laiſſé :

Charles Adrien Pinault, Comte de Tenelles, Avocat-Général au Parlement de Flandres le 20 Octobre 1749, Maître des Requêtes en 1755, mort le 1 Août 1764, de la petite-vérole. Il avoit épouſé, en 1759, *Marie-Madelene-Henriette du Noyer*, morte auſſi de la petite-vérole le 19 Août de ladite année 1764, fille de *Claude-Louis du Noyer*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Françoiſe-Henriette Berthelot-de-Montcheſne*, dont un fils & une fille.

Les armes : d'*azur*, *à trois pommes de pin d'or.*

PINCUIT : Branche de la Maiſon d'*Eſpinay-Saint-Luc*, ſortie de celle de *Vaux*. Voyez Espinay-Saint-Luc, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

PINCZON, en Bretagne, reſſort de Rennes.

Famille qui remonte à Jean Pinczon, Secrétaire du Roi en Bretagne en 1500.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Novembre 1668, au rapport de M. *le Febvre*, ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*. Dans cet Arrêt ſont compris — Jean Pinczon, Sieur de la Bordiere, fils de Briand Pinczon, Sieur de la Fontaine, & de *Charlotte le Loup*, mariés en 1620, lequel Jean épouſa, en Février 1640, *Louiſe Ferron-de-Cham-*

Pimodan. Le Comte et la Comtesse de Pimodan, après 50. ans de mariage, en ont renou-
velé l'acte de mariage le 19. Mars 1779 dans leur terre d'Echenay, à une messe où en même tems
leur troisieme fille a été mariée au Comte d'Eclaibe d'Juste. Greff. de Fr. N°. 28. du 6. avril 1779

*procé*; — & EUSTACHE PINCZON, Sieur des Roches, qui épouſa en 1664, *Renée de la Falgue.*

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, cantonnée de 4 merlettes de même.*

PINEAU, Seigneur du Viennay & de Lucé. Famille de Robe établie à Paris, de laquelle étoit

JACQUES PINEAU, Seigneur du Viennay, la Pechellerie, Lucé, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, Doyen de la premiere Chambre des Enquêtes, mort le 24 Avril 1739. Il avoit épouſé, le 26 Mars 1709, *Marie-Marguerite de Gennes*, morte, le 24 Avril 1739, à 61 ans, fille unique de *Pierre de Gennes*, Ecuyer, Conſeiller & Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial du Mans, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE-CHARLES, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Turpenay, Ordre de Saint-Bénoît, Diocèſe de Tours, depuis 1733; — 3. ANTOINE-MARIE, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1733; — 4. ANNE-GENEVIÉVE, mariée, le 11 Juin 1736, à *Michel Rolland-des-Eſcotais*, Seigneur de Chantilly en Anjou; — 5. & MARGUERITE-CATHERINE-JACQUETTE.

JACQUES PINEAU, Seigneur de Lucé, né le 28 Novembre 1709, Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Février 1730, Maître des Requêtes, le 21 Juillet 1737, Préſident au Grand-Conſeil le 18 Avril 1739, Intendant de Tours en 1743, de Hainaut en 1745, d'Alſace en 1753, Conſeiller d'Etat en Octobre 1761, mort en 1764, avoit épouſé, le 4 Avril 1743, *Marie-Charlotte-Françoiſe la Live-de-Bellegarde*, fille de *Louis-Daniel la Live*, Seigneur de Bellegarde, la Chevrette & Epinay, Fermier-Général, & de *Marie Joſeph Prouveur*, celle-ci morte le 18 Septembre 1743. Elle s'eſt remariée le 2 Septembre 1767, à *Claude*, Vicomte *de la Chaſtre*, Cadet des Seigneurs de Breuilbaut & de Paray. Elle a eu de ſon premier lit : — ANNE-MARIE-LOUISE PINEAU-DE-LUCÉ, & une autre fille.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de ſinople.*

PINELLI : C'eſt une des 28 nobles Maiſons de la ville de Gênes, à laquelle elle a donné des Doges & d'autres Magiſtrats.

AUGUSTIN PINELLI fut élu Doge en 1555, & un autre AUGUSTIN PINELLI en 1609. — JEAN-VINCENT PINELLI, célebre par ſa profonde érudition, mourut à Padoue en 1602, & le Cardinal DOMINIQUE PINELLI mourut Doyen des Cardinaux en 1611. *Voyez Moréri.*

PINETON-DE-CHAMBRUN : Famille noble établie dans la Marche & le Gévaudan, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. II, p.* 436.

ALDEBERT DE PINETON-DE-CHAMBRUN, Seigneur de Pommiers, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Carignan, fut déclaré *noble & iſſu de noble race*, avec CHARLES, ſon frere, depuis l'an 1491, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Montpellier du 29 Janvier 1669.

ALDEBERT DE PINETON DE CHAMBRUN, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Lemperé, de Récouletes, de Pommiers, de Villeret & de Cénaret, Major du Régiment de la Ferté-Imbault, Infanterie, Gentilhomme de M. le Duc D'ORLÉANS, Chevalier de Saint-Louis, & des Ordres Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, épouſa, en 1725, *Catherine Baud*, dont ſont iſſus :

1. ETIENNE-TROPHIME-ALDEBERT DE PINETON, né en 1730; — 2. LOUIS-CLAUDE, né en 1731; — 3. ANTOINE, né en 1732; — 4. MARIE-URSULE, née en 1725, reçue à Saint-Cyr, où elle eſt morte, en 1741; — 5. & MARIE-THÉRESE, née en 1727.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 & 1, les queues en haut,* qui eſt DE PINETON ; *& au 2 & 3 d'argent, à une aigle de ſable, le vol abaiſſé,* qui eſt *de Grangers.*

PINEY ou PIGNEY : Ville, avec titre de *Duché*, en Champagne.

C'étoit une ancienne Baronnie qui fut érigée en *Duché*, ſous le nom de *Piney*, en faveur de *François de Luxembourg*, Comte de Roucy, & de ſes hoirs, ſucceſſeurs mâles & femelles, & ayans cauſe, par Lettres de HENRI III, du mois de Septembre 1576. Ce Duché fut encore, au mois d'Octobre 1581, érigé en *Duché-Pairie*, en faveur du même *François de Luxembourg* & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles.

*Léon d'Albert*, Seigneur de Brantes, (frere du Connétable *de Luynes*), mari de *Marguerite-Charlotte de Luxembourg*, petite-fille de *François*, Duc de Piney, obtint du Roi LOUIS XIII, le 10 Juillet 1620, des Lettres Patentes pour être reçu au Parlement, en qualité de Duc de Piney, Pair de France. Il mourut le 25 Novembre 1630, & ſa veuve ſe remaria à *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, qualifié *Duc de Luxembourg*. En 1660, *Henri-Léon d'Albert*, dit *de Luxembourg*, renonça au Duché de Piney, en faveur de ſa ſœur utérine *Madelene-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, à laquelle ſa mere, *Marguerite de Luxembourg*, céda le Duché de *Piney*, à condition que ſon gendre porteroit le nom & les armes de *Luxembourg ;* & elle épouſa, le 17 Mars 1661, *François-Henri de Montmorency*, Comte de Boutteville, connu depuis ſous le nom de *Maréchal de Luxembourg*. LOUIS XIV, en confirmant ſon contrat de mariage, lui transféra le nom & les armes de *Luxembourg*, pour jouir du Duché-Pairie de *Piney*. Voyez MONTMORENCY, Branche de *Luxembourg*.

PINGRÉ, en Picardie. Famille qui remonte à

HENRI PINGRÉ, Tréſorier de France à Amiens, annobli par Lettres de 1594, vérifiées en la Cour des Aides le 14 Juillet 1646.

De cette Famille étoit FRANÇOIS PINGRÉ, Seigneur de Farinvilliers, fils de HENRI, Secrétaire du Roi en 1634, & d'*Iſabelle Raguenet*. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Septembre 1648, Honoraire le 8 Mai 1684, & mourut en Février 1706. Nous ignorons s'il a laiſſé poſtérité.

Une notice que nous avons ſur cette Famille, lui donne pour armes : *d'argent, au chêne arraché de ſinople englanté d'or ;* mais le *Nobiliaire de Picardie, p.* 417, dit qu'elles ſont : *d'argent, à un pin de ſinople, chargé de pluſieurs pommes de pin de gueules, & ſurmonté d'une grive de ſable.*

PINON : Famille qu'on croit originaire du Berri, illuſtre dans la Robe par les Magiſtrats qu'elle a donnés, & dont il y en a encore ; qui a produit pluſieurs Officiers diſtingués, & des Chevaliers de Malte, ſur laquelle nous attendons un *Memoire*, dreſſé ſur les titres, dont nous ferons uſage dans le Supplément.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

PINS : Maiſon originaire du Comté de Comminges, proche de Muret en Guienne, dont une branche eſt venue s'établir en Picardie.

Elle a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſçavoir : — ODOT DE PINS, Elu, à Limiſſon en Chypre, en 1294, mort en 1296, venant à Rome ; — & ROGER DE PINS, auſſi Grand-Maître du même Ordre, appellé *le pere des pauvres*, Elu à Rhodes en 1355, & mort le 28 Mars 1365.

GÉRARD DE PINS fut Vicaire-Général du même Ordre, en l'abſence du Grand-Maître, ſelon le Martyrologe & l'Hiſtoire de cet Ordre, en 1321 : voyant venir l'Armée navale d'ORCANES, fils du Grand-Seigneur OTTOMAN,

compoſée de 80 voiles, pour aſſiéger l'Iſle de Rhodes, il ne trouva pas bon de l'attendre, & alla au devant de lui, ſeulement avec 10 Galeres & 20 vaiſſeaux; inveſtit cette puiſſante Armée, & l'attaqua avec tant de valeur & de réſolution, qu'il remporta ſur elle une victoire ſignalée; mais non pas ſans perte de pluſieurs braves Chevaliers, qui y perdirent la vie en s'y diſtinguant par leur courage.

Bertrand de Pins, Chevalier du même Ordre, fut tué dans un combat naval, donné contre les Turcs en 1557, où *François de Lorraine*, Grand-Prieur de France, & Général des Galeres de la Religion fut fort bleſſé.

Jean de Pins, Chevalier de Malte, fut tué par les Huguenots en 1629, au ſiége de Privas en Vivarais, & deux de ſes freres, Chevaliers du même Ordre, furent pareillement tués par les Religionnaires; l'un ſur les Galeres en 1622; & l'autre à Montauban en 1629, ce qui fait voir un ſervice preſque continuel dans l'Ordre de Malte par ceux de ce nom.

Roger de Pins, Seigneur de Longuebrune, Lieutenant pour le Roi en la Ville & Gouvernement de la Capelle, demeuroit, en 1693, au Pleſſis ſous Rocquaucourt, en Picardie. Nous ignorons ſi cette ancienne Maiſon ſubſiſte. *Nobiliaire de Picardie, p.* 418.

Les armes : *de gueules, à trois pommes de pin d'or.*

PINTEREL : Ancienne Famille noble, originaire de Champagne, qui ſubſiſte dans

Oger-Charles-Isidore Pinterel-de-Neuchatel, Conſeiller de Grand'-Chambre au Parlement.

Il a pour ſœur Catherine-Isidore Pinterel-de-Manneville, mariée à M. *de Manneville*, ancien Conſeiller au Grand-Conſeil, replacé à la Cour des Aides.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux tours, & en pointe d'un lion auſſi d'or.* Nous attendons ſur ce nom un *Mémoire.*

PIO, en Savoie.

La Maiſon des Princes de Carpi, très-illuſtre en Italie, porte auſſi le nom & les armes de Savoie, par aggrégation faite par *Louis*, Duc *de Savoie*, qui reçut de grands ſervices d'Albert Pio, Seigneur de Carpi, dans la guerre qu'il eut contre *François Sforce.* En cette conſidération, & de ce qu'il tiroit ſon origine de la Maiſon de *Saxe*, il lui permit, & à Galeas Pio, ſon frere, ainſi qu'à Marc & à Louis Pio, leurs neveux, & à leurs deſcendans mâles, de porter le nom & les armes de *Savoie*, par Lettres du 27 Janvier 1450.

Leurs deſcendans furent Princes de Carpi. Albert Pio perdit cette Principauté & mourut à Paris. — Lionello Pio, ſon frere, y rentra, & ſa poſtérité la perdit encore. Cette Maiſon a donné deux Cardinaux. Voyez *Guichardon* & *Moréri.*

PIOCHARD : Famille de la ville de Joigny.

Etienne Piochard, Sieur de la Brulerie & de Beauchêne, ancien Capitaine d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Vaſſé, depuis Eſpinay & enſuite Vibray, mourut, le 24 Septembre 1729, laiſſant de *Marie-Anne Guerin*, ſon épouſe, décédée le 24 Décembre 1740, âgée de 71 ans; —— 1. Jean-Etienne, qui ſuit; — 2. Elisabeth-Marie-Alexandrine, née le 8 Août 1697, reſtée fille; — 3. & Angélique-Julie, née le 22 Août 1698, mariée en 1730, avec *Louis-François Cholet*, Avocat en Parlement, & Lieutenant-Général de la ville de Joigny, dont des enfans.

Jean-Etienne Piochard, Sieur de la Brulerie, né le 31 Mai 1696, entra Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie le 25 Juillet 1713, après avoir été un an Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Piſſon, Infanterie, à été décoré de la Croix de Saint-Louis en Juillet 1736, étant le deuxieme reçu de cette Famille; fut fait Sous-Brigadier le 1 Juillet 1737; a obtenu, au mois de Mars 1743, de feu Louis XV, des Lettres de nobleſſe, tant en faveur des ſervices de ſon pere, que des ſiens & de ceux de ſon fils; en 1744, une

penſion de 300 livres ; fut fait Brigadier le 17 Août 1746 ; Maréchal-des-Logis le 1 Novembre 1752 ; eut Brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie en Juin 1753 ; & s'eſt retiré le 1 Juillet 1756, avec 1500 livres de penſion, joints aux 300 livres qu'il avoit ci-devant obtenuse. Il a ſervi, tant ſous Louis XIV que ſous Louis XV, pendant 44 ans conſécutifs. Il épouſa, 1°. le 24 Décembre 1727, *Louiſe-Jeanne de Bouteville*, morte, âgée de 33 ans, le 31 Juillet 1734, fille de feu *Jean-Edmond de Bouteville*, Chevalier, Seigneur de Cumieres-ſur-Meuſe, & de Villers, devant Mouzon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Soiſſonnois, Infanterie, &c. & de *Marguerite Habert*; & 2°. par contrat paſſé à Paris le 17 Juin 1743, & exécuté à Joigny le 24 du même mois, *Marie Chaudot* fille d'*Antoine*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Dole en Franche-Comté, & de *Florence Arnault*. Du premier mariage il a eu cinq enfans, dont il ne reſte plus que — Pierre Louis-Nicolas, qui ſuit ; & du ſecond lit il a une fille unique, nommée — Marie-Louise-Julie Piochard-de-la-Brulerie, née le 24 Août 1747.

Pierre-Louis-Nicolas Piochard, Sieur de la Brulerie, né le 8 Octobre 1727, reçu Mouſquetaire dans la premiere Compagnie le 8 Octobre 1740, obtint du Roi une penſion de 200 livres en Avril 1749, & la Croix de Saint-Louis en Juillet 1759, que le Maréchal *de Belliſle* ne lui fit donner que le 8 Octobre 1760, parce qu'il n'avoit point ſes 20 ans complets de ſervice. Il le quitta un an après, & avoit épouſé, par contrat paſſé à Auxerre le 23 Avril 1759, *Marie-Charlotte-Marthe Graſſet*, fille de feu *François-Hubert Graſſet*, Avocat au Parlement, & de *Françoiſe-Charlotte Gaudier*. Nous ignorons s'il y a des enfans de ce mariage. *Mercure de France* du mois de Décembre 1740, *p.* 2962.

PIOGER, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Mars 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Dans cet Arrêt eſt compris Julien Pioger, Sieur des Chambrettes.

Elle remonte à Guillaume Pioger, Seigneur de la Chaudronnais, qui vivoit au commencement du XIII^e^ ſiécle. Il eut pour fils :

Thomas Pioger, pere de — Jean, Seigneur de la Chaudronnais, qui eut pour fils : — Guillaume Pioger, marié à *Marguerite de Pouez*, dont :

Macé Pioger, Seigneur du Bois-Sauvé, marié à *Renée Salmon*, de laquelle vint : — Charles, Seigneur du Bois Sauvé, qui épouſa *Coloſſe de la Haye-du-Chantier*, & en eut trois enfans, ſçavoir : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Bertrand, marié à *Deniſe de Joly*, dont : — Charles Pioger, Seigneur de Santeuil ; — 3. & René, Seigneur de Grigné.

François Pioger épouſa *Jacqueline le Soigneux-de-Beauchêne*, & en eut : — Gilles Pioger, marié avec *Marguerite Mogué de la Placette*, qui fut pere de — Gilles, II. du nom, Seigneur de la Placette, marié à *Catherine des Loges-du-Cloſdoriere*.

Cette Famille a été attachée de tout tems à ſes Souverains, & porte pour armes : *d'argent, à trois écreviſſes de gueules, poſées en pal, 2 & 1, l'écuſſon timbré.*

PIOLENC : Maiſon ancienne & illuſtre du Languedoc, où elle a formé pluſieurs branches, qui ſont éteintes. De trois qui y ſubſiſtoient encore en 1759, deux étoient ſur le point de finir. Ces diverſes branches ont fait des alliances honorables, & ont fourni un grand nombre d'Officiers au ſervice du Roi.

Selon l'Auteur de l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 213, cette Maiſon conſerve dans ſes archives de vieux manuſcrits, par leſ-

quels il conſte qu'elle deſcend des anciens Comtes *de Poitou*. Quoi qu'il en ſoit de cette origine, il n'en commence la filiation qu'à

I. Noble GIRARD DE PIOLENC, qui fit un partage de biens avec PONTIA-BARNERIE & GARIOSE DE PIOLENC, ſes ſœurs. Dans cet acte en parchemin, avec un ſceau de plomb, en date du 15 Février 1133, il conſerve une maiſon dans la ville du Saint-Eſprit, qui eſt encore poſſédée par une branche de cette Famille établie dans ladite Ville, & qu'on connoît aiſément à ſa façade gothique. De *Roſemonde*, ſa femme, indiquée par l'acte ci-deſſus, on ignore combien il eut d'enfans; mais par d'autres titres authentiques, on lui connoît pour fils :

II. GUILLAUME DE PIOLENC, qui vivoit en 1160, & fut pere de

III. RAIMOND DE PIOLENC, marié, l'an 1198, avec *Hermenſinde de Gutin*, dont : — 1. GUI, qui ſuit; — 2 & 3. CHARLES & GERARD, morts ſans enfans.

IV. GUI DE PIOLENC épouſa, en 1223, *Pernette de Cornillan*, & en eut :

V. RAIMOND DE PIOLENC, II. du nom, marié, en 1247, avec *Rixende de Vermeilles*, de laquelle vinrent : — 1. GIRAUD, qui ſuit; — 2. RAIMOND; — 3. & GUILLAUME DE PIOLENC.

VI. GIRAUD DE PIOLENC, ſigna, avec ſes deux freres, à l'acte de fondation du Pont du Saint-Eſprit ſur lequel leurs armes furent ſculptées en relief, & miſes ſur les vitres de la Chapelle conſtruite ſur ledit Pont, ainſi qu'il conſte par différens Hiſtoriens & par la Charte de la fondation du Pont, qu'on trouve dans le Monaſtere des Religieux du Saint-Eſprit, datée de la veille des Ides de Septembre 1265. GIRAUD DE PIOLENC n'eut qu'un fils, qui ſuit.

VII. RAIMOND DE PIOLENC, III. du nom, épouſa, en 1288, *Pelegrine de True*, Dame de Saint-Julien, de Peyrolas & de Saint-Paulet de Caiſſon. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & BERNARD.

VIII. JEAN DE PIOLENC, Seigneur des Terres de Saint-Julien, de Peyrolas & de Saint-Paulet de Caiſſon, fut marié, le 15 Septembre 1322, avec *Raimonde de Châteauneuf*, dont, entr'autres enfans :

IX. RAIMOND DE PIOLENC, IV. du nom, marié à *Phiſe-Airine d'Etienne*, de laquelle ſortirent : — 1. DEODAT, qui ſuit; — 2. RAIMOND, marié à *Iſabeau de Pons*, dont il n'eut qu'une fille, nommée : — SIMONETTE DE PIOLENC, femme de noble *Thomas de Cliou-de-Livron*, en Dauphiné; — 3, 4 & 5. & trois filles.

X. DEODAT DE PIOLENC, Seigneur de Saint-Julien, Saint-Paulet & Montaigut, fit hommage de ſes Terres en 1365, & vivoit encore en 1391. Il avoit épouſé *Garcende de Montaigut*, & en eut : — GUILLAUME, qui ſuit; — & NICETTE, femme de noble *Ennemond de Cordier*.

XI. GUILLAUME DE PIOLENC, I. du nom, Seigneur de Montaigut, Saint-Julien & Saint-Paulet, fit ſon teſtament le 11 Mars 1458, & eut d'*Iſabeau de Claire*, ſon épouſe :

XII. GUILAUME DE PIOLENC, II. du nom, Seigneur de Montaigut, Saint-Julien & Saint-Paulet, dont il prêta hommage au Roi. Il avoit été marié, 1°. à *Catherine de la Martiniere*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Claude de Genas*, de laquelle il laiſſa : — 1. THOMAS, qui ſuit; — 2. JEAN, qui demeura au Saint-Eſprit, où il fit branche; — 3. & SIGISMOND, mort jeune.

XIII. THOMAS DE PIOLENC prêta hommage pour les Terres de ſes ancêtres le 21 Février 1519, vint s'établir en Provence, & fut fait ſeul Procureur-Général au Parlement d'Aix, Office que lui donna le Roi FRANÇOIS I. par ſes Lettres du 27 Mars 1539. Il épouſa *Perrinette de Filholi*, niéce de l'Archevêque d'Aix, & en eut : — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. JEAN, marié à *Catherine de Jean*, & qui fit branche; — 3. MICHEL, tué aux Armées d'Italie; — 4. CHARLES, marié avec *Françoiſe de la Gorce*; — 5. CLAUDE, Prieur de Sainte-Tulle; — 6. GUILLAUME, mort ſans poſtérité; — 7. ANTOINE, qui épouſa *Iſabeau de Blancard*, & fit branche; — 8. FRANÇOISE, femme de noble

*Hector de Pertuis*, de Montélimart ; — 9. CATHERINE, décédée ſans alliance ; — 10. JEANNE, Religieuſe à Taraſcon ; — 11. & PIERRETTE, mariée à noble *Gabriel Iſnard*, de la ville de Carpentras.

XIV. RAIMOND DE PIOLENC, V. du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Cornillon, d'abord Avocat-Général, enſuite reçu Préſident à Mortier au Parlement d'Aix en 1587, avoit épouſé, par acte du 31 Décembre 1557, *Marguerite de François*, dont : — 1. THOMAS, mort ſans poſtérité ; — 2. CLAUDE, Prieur de Sainte-Tulle ; — 3. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Saint-Julien, marié à *Jeanne de Rodulphe* : il fit branche au Saint-Eſprit ; — 4. FRANÇOIS, mort jeune ; — 5. CÉSAR-AUGUSTE, décédé en bas âge ; — 6. REYNAUD, qui ſuit ; — 7. LOUISE, mariée à *Laurent de Coriolis*, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix ; — 8. & HONORADE, épouſe de *Claude de Gautier*, Seigneur de Grandbois & de Roqueſante.

XV. REYNAUD DE PIOLENC reſta en Provence à cauſe des biens de ſa mere, dont il fut héritier, & les agrandit conſidérablement en achetant ceux qui avoient appartenu au premier Préſident *du Vair*. De *Marguerite de Coriolis*, ſon épouſe, il eut : — 1. HONORÉ, qui ſuit, — 2. GASPARD, Prieur de Sainte-Tulle ; — 3. MARQUISE, mariée à *Céſar de Milan*, Sieur de Cornillon, — 4. LOUISE, femme de *Henri de Boiſſon de la Sale* ; — 5. GABRIELLE, Religieuſe à Aix ; — 6. & SIBILLE, Religieuſe à Pertuis.

XVI. HONORÉ DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoiſin, d'abord Conſeiller en la Chambre des Comptes, puis au Parlement d'Aix, épouſa, en 1634, Demoiſelle *N... de Bernier*, dont : — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. THÉRESE, mariée à *François de Coriolis*, Baron de Limaye & de la Baſtide-de-Jourdans, Conſeiller au Parlement ; — 3. LOUISE, femme de *Jules de Ricard*, Conſeiller au même Parlement ; — 4. & MARIE, Religieuſe à Saint-Barthelemi à Aix.

XVII. JOSEPH-FRANÇOIS DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoiſin, Conſeiller au Parlement de Provence le 20 Décembre 1673, mourut à Paris en 1688, ayant l'agrément d'une charge de Préſident à mortier du même Parlement. Il avoit épouſé *Madelene de Forbin-Mainier*, ſeconde fille de *Henri de Forbin-Mainier*, Baron d'Oppede, Seigneur de la Fare, &c. premier Préſident du Parlement de Provence, & Conſeiller d'Etat, & de *Marie-Théreſe de Pontevès*. De cette alliance il a laiſſé : — 1. HONORÉ-HENRI, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE, mort Chanoine de l'Egliſe d'Aix ; — 3. JOSEPH-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Grand-Croix dudit Ordre, Commandeur de Bordeaux & de la Capelle, & Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Paris le 17 Juin 1757, âgé de 76 ans ; — 4. AUGUSTIN, auſſi Chevalier de Malte, Commandeur de Bordéves, & Grand-Prieur de Saint-Gilles depuis le décès de ſon frere ; — 5 MARIE-ANNE, morte femme d'*Alexandre de Roux-de-Gaubert*, d'abord Conſeiller au Parlement d'Aix, puis premier Préſident à celui de Pau ; — 6 & 7. THÉRESE & LOUISE, mortes Religieuſes à Saint-Sébaſtien à Aix.

XVIII. HONORÉ-HENRI DE PIOLENC, Seigneur de Beauvoiſin, d'abord Avocat Général au Parlement d'Aix, puis Préſident en la même Cour en 1694, a été fait Premier Préſident au Parlement de Grenoble, où il s'eſt rendu recommandable par ſon zele pour le ſervice du Roi & les intérêts de l'Etat, & a été Commandant en la Province de Dauphiné pendant quelques années. Il a épouſé 1°. *Eliſabeth d'Etienne-de-Chauſſegros*, dont il n'a point eu d'enfans ; & 2°. le 29 Mai 1704, *Françoiſe d'Yſe-de-Saleon*, fille de *Jacques d'Yſe*, Seigneur de Saleon, ancien Préſident du Parlement de Grenoble : elle lui a porté tous les biens de *François d'Yſe de Châteauneuf*, Préſident à Mortier au même Parlement, & de *Jean d'Yſe-de-Saleon*, Archevêque de Vienne, ſes freres, à condition de porter le nom d'*Yſe* joint à celui de PIOLENC, & d'écarteler ſes armes d'avec celles d'*Yſe*. HONORÉ-HENRI DE PIOLENC a été inſtitué héritier, en 1732, par *Scipion de Montauban-Flotte*, Gouverneur de Seyne, à la charge que lui & les ſiens porteroient le nom de *Montauban* joint au leur. De ſon ſecond mariage il a : — HONORÉ-JEAN-BATISTE-JACQUES-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. PIERRE-

PAUL,

PAUL, Chevalier de Malte, & Commandeur de Baſtie; — 3. JEAN, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine d'Aix, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye de Flavigny en 1737; — 4. JOSEPH-HENRI, Chevalier de Malte, & Commandeur de Montfrin; — 5. MARIE-THÉRESE, ſeconde femme, par contrat du 22 Juillet 1733, de *Philippe de Meyronnet*, II. du nom, Marquis de Châteauneuf, Conſeiller au Parlement d'Aix, fils aîné de *Paul de Meyronnet*, Marquis de Châteauneuf, & d'*Anne de Fauris-Saint-Vincent*; — & cinq autres filles Religieuſes.

† mort le 16. Mars 1778, dans la 65e année de son âge

XIX. HONORÉ-JEAN-BATISTE-JACQUES-ALEXANDRE DE PIOLENC-DE-THOURY-D'YSE DE-MONTAUBAN, Seigneur de pluſieurs Terres, étoit Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné en 1759, & a de ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne des Champs-de-Chaumont* : — 1. JEAN-HONORÉ; — 2. FRANÇOIS; — & trois filles.

Les armes de PIOLENC ſont : *de gueules, à ſix épis de bled d'or, poſés en pal, 3, 2 & 1, & une bordure engrélée de même.*

* PIOMBINO : Ville ſituée ſur la riviere de Toſcane dans l'Etat de Sienne.

L'Empereur FERDINAND II, à l'extinction de la Maiſon d'*Appiani*, qui la poſſédoit, s'en empara comme d'un Fief Impérial, & la vendit, en 1634, à *Nicolas Ludoviſio*, Duc de Fiano (neveu du Pape GRÉGOIRE XV), qui mourut en 1675. Cette Principauté eſt paſſée dans la Maiſon de *Boncompagnon*. Voyez BONCOMPAGNON, *Tome II* de ce Dictionnaire.

PIONZAC : C'eſt une branche de la Maiſon de *Chabannes*. Voyez ce mot.

* PIPPEMONT, en Picardie.

Cette Famille portoit autrefois le nom de VIEZIER, qu'elle a quitté, par ſucceſſion de tems, pour prendre celui de PIPPEMONT, dont la Terre fut apportée à JEAN LE VIEZIER, Ecuyer, vivant vers l'an 1410, par *Jeanne de Beauqueſne*, ſa femme, fille de *Jean*, Seigneur *de Beauqueſne*, & d'*Iſabeau Quieret*, Dame de Pippemont, triſayeul de

JACQUES LE VIEZIER, Seigneur de Pippemont, de Croix & de Pille, qui le premier de ſa Famille prit le nom de PIPPEMONT, & quitta celui de VIEZIER. Il eut pluſieurs enfans de *Françoiſe le Volle*, ſa femme. L'aîné fut :

JEAN, Seigneur DE PIPPEMONT & de Croix, qui vivoit en 1539. Il épouſa *Marie l'Orfévre*, Dame Châtelaine du Pont-Sainte-Maixence, dont : — JEAN, qui ſuit; — & JACQUES, Seigneur de Croix, qui laiſſa poſtérité.

JEAN DE PIPPEMONT, Seigneur de Couvron, de Pippemont, du Pont-Sainte-Maixence en partie, Gouverneur du même lieu, Député aux Etats de Blois & de Paris en 1614, mourut fort âgé en 1624. Il avoit épouſé, en 1567, *Madelene de Teuffles*, & en eut :

PHILIPPE, Seigneur DE PIPPEMONT, du Pont-Sainte-Maixence & de Couvron, marié à *Anne de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Baron *de Vieuxpont*, VI. du nom, & de *Marie de Billy*, ſa premiere femme, dont : — 1. MATHIEU, Capitaine au Régiment de Navarre; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. CATHERINE, femme d'*Antoine de Limoges*, Seigneur de Saconville; — 4. & CLAUDE, femme de *Jean de Leſtendart*, Seigneur d'Angerville.

FRANÇOIS, Seigneur DE PIPPEMONT & Baron de Couvron, élevé Page de la petite Ecurie du Roi, produiſit des titres de cinq races depuis l'an 1532, & épouſa, le 3 Janvier 1632, *Suſanne de Longueval*, fille de *Philippe*, Seigneur de Crecy, & de *Marguerite Dameſme*, de laquelle il laiſſa poſtérité, que nous ne connoiſſons point, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à deux chevrons d'azur, au chef de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *p.* 419.

PIRON, en Bretagne.

Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 10 Décembre 1668, au rapport de M. *de Leſrat*.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois fleurs de lis, & en pointe de trois coquilles, le tout d'argent.*

* PIROU, en Normandie, Diocèſe de Coutances : Seigneurie, une des plus anciennes de cette Province, titrée de *Marquiſat*, qui a donné ſon nom à une Famille éteinte depuis très-long-tems. Voici ce que nous en ſçavons.

Parmi les Seigneurs Normans qui allerent à la conquête du Royaume d'Angleterre, en 1066, ſous GUILLAUME *le Conquérant*, eſt nommé des premiers un Seigneur DE PIROU.

GUILLAUME, Seigneur DE PIROU, ſon fils, Ecuyer de HENRI, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, fut du nombre des infortunés qui ſe noyerent avec GUILLAUME, fils aîné du Roi, & pluſieurs autres Seigneurs de la Province, au paſſage entre la Normandie & l'Angleterre, en 1120.

Dans le Catalogue des Chevaliers renommés ſous PHILIPPE-AUGUSTE, eſt compris GUILLAUME, Seigneur DE PIROU, le même qui eſt remarqué avec ROBERT, Sire DE PIROU, dans un Manuſcrit conſervé à la Bibliothéque de feu M. *Bigot de Cleville*, Conſeiller à la Cour des Aides de Normandie.

EUSTACHE DE PIROU reçut l'aveu de *Richard de Murdrac*, Chevalier, ſon Vaſſal, en 1327. — Les Echiquiers, depuis l'an 1341 juſqu'en 1397, parlent d'une Aſſemblée tenue à Caen, pour élire un tuteur à *Guillaume de la Haye*, fils mineur de *Robert*, Seigneur de Neoux, dont *Jean de la Haye* fut élu tuteur, de l'avis de JEAN DE PIROU, l'aîné, JEAN DE PIROU, le jeune, COLIN DE PIROU, & pluſieurs autres parens.

Parmi ceux à qui le Roi JEAN pardonna en 1360, pour avoir ſuivi le parti de CHARLES, Roi de Navarre, après l'affaire de Rouen, eſt nommé Meſſire JEAN DE PIROU. — Dans l'Armorial dreſſé ſous CHARLES V, en 1363, l'on voit ROBERT DE PIROU & GUILLAUME DE PIROU-DE-MONTPINÇON, au nombre des Chevaliers-Bannerets; & entre les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1423, eſt nommé le Sieur T. DE PIROU. C'eſt à peu près le tems de l'extinction de cette Nobleſſe, dont la Terre, ſur laquelle on voit un très-ancien Château, entouré de doubles foſſés pleins d'eau, avec une Chapelle dite *de Saint-Laurent*, a paſſé ſucceſſivement dans les Maiſons de *Berry*, de *Dampierre*, de *Vaſſy* & de *Longaunay*.

Les armes de PIROU étoient : *de ſinople, à la bande d'argent.*

* PISANY, en Saintonge. Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1583, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, en faveur de

*Jean de Vivonne*, dit *de Torettes*, Seigneur de Saint-Gouard & de Piſany.

Par ſa mort, ſans enfans mâles, arrivée en 1599, *Catherine de Vivonne*, ſa fille unique, Dame de Piſany, porta les Seigneuries de Piſany & de Saint-Gouard, à *Charles d'Angennes*, Marquis de Rambouillet, dont naquit, entr'autres enfans : — *Julie-Lucie d'Angennes*, Marquiſe de Rambouillet & de Piſany, Dame d'honneur de la Reine, mariée, en 1645, à *Charles de Sainte-Maure*, Duc de Montauſier, Pair de France, Chevalier des Ordres, & Gouverneur du Dauphin, depuis LOUIS XIV. *Marie-Julie de Sainte-Maure*, leur fille, héritiere de ſa branche, porta le Marquiſat de Piſany à *Emmanuel de Cruſſol*, II. du nom, Duc d'Uzès, Pair de France, ſon mari. Etant échu en partage à *François de Cruſſol*, Comte d'Uzès & de Montauſier, leur quatrieme fils, il le vendit, en 1735, à M. *Beſſier*, Maître des Comptes, duquel le Marquis *de Sennecterre*, Chevalier des Ordres du Roi, pere du Marquis d'aujourd'hui, l'acheta en 1749; & il eſt actuellement dans cette Maiſon. Voyez SAINT-NECTAIRE, vulgairement *Sennecterre*.

PISCARD : Famille noble de Normandie, de laquelle étoit

JEANNE DE PISCARD-DE-TRAVAIL, née en 1583 (fille de JACQUES, Seigneur de Travail, & de *Renée Hallier*), reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1592. Elle juſtifia ſa nobleſſe depuis l'an 1500, que vivoit GUILLAUME DE PISCARD, Seigneur d'Auteverne, ſon quart-ayeul.

Les armes : *d'azur, à une fleur de lis d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

PISSELEU, en Picardie. Ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Moréri*, & le Nobiliaire de Picardie.

I. Elle remonte à JEAN DE PISSELEU, Chevalier, Fauconnier du Roi en 1343 & 1354, que l'on croit pere de — MATHIEU, qui ſuit ; — de HENRI & de PIERRE DE PISSELEU, pourſuivis en Juſtice par *Renaud de Roye*, pour une amende, prétendant avoir la connoiſſance des Nobles de ſa Terre, laquelle connoiſſance fut adjugée au Duc *de Bourbon*, à cauſe de ſon Comté de Clermont, le 26 Mars 1395.

II. MATHIEU DE PISSELEU étoit mort en 1423. Il avoit épouſé *Jeanne d'Hanoilles*, remariée à *Jean Paillart*. On croit qu'elle eut de ſon premier lit :

III. JEAN DE PISSELEU, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Lavagan, qui aſſiſta au Sacre du Roi Louis XI en 1461, & y fut fait Chevalier. Il épouſa 1°. *Marie d'Argicourt*, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Jeanne de Belloy*, Dame de Heilly ; & 2°. *Jeanne de Dreux*, fille de *Robert*, Baron d'Eſneval, & de *Guillemette de Segrie*. Du premier lit ſortirent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PERONNE, mariée 1°. à *François*, Seigneur *de Soyecourt*, II. du nom, & 2°. à *Hutin de Mailly*, Seigneur d'Auchy & de la Neuville-le-Roi ; — 3. CLAUDE, alliée, en 1477, à *Pierre le Clerc*, Seigneur de la Forêt-le-Roi & de Luſarches ; — 4. MARGUERITE, femme de *François*, Seigneur *de Sarcus*, Chambellan du Roi ; & du ſecond lit : — 5 & 6. JEAN & LOUIS, morts ſans alliance ; — 7. ANTOINE, Seigneur de Marſeilles, mort en Juin 1538. Il avoit épouſé, 1°. en 1521, *Marguerite de Bouſlers*, fille de *Jacques*, & de *Peronne de Ponches*, & veuve de *Jean*, Seigneur *de Saint-Lau* ; & 2°. *Antoinette d'Yaucourt*, fille de *Jean*, & de *Marie d'Abbeville*, dont il n'eut point d'enfans. Elle ſe remaria, en 1544, à *Guillaume de Rochechouart*, Seigneur de Jars. ANTOINE DE PISSELEU laiſſa de ſa premiere femme : — ANTOINETTE, Dame de Marſeilles, mariée, par contrat du 11 Mars 1565, à *François de Rochechouart*, Seigneur de Jars ; — & FRANÇOISE, non mariée ; — 8. & AUDEBERTE, femme de *Nicolas de Pardieu*.

IV. GUILLAUME DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, rendit hommage de la Seigneurie d'Oudeüil-le-Châtel le 1 Mars 1500, fut Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, ſous le Roi LOUIS XII ; entra dans Térouanne, en 1512, avec les Seigneurs *de Pontdormy*, *de Sarcus* & *de Bournonville*, pour défendre cette place contre les Anglois & les Impériaux. Ses armes, dans un acte du 22 Août 1531, ſont écartelées *au 1 & 4 DE PISSELEU, & au 2 & 3, une croix engrêlée, cantonnée de quatre merlettes*. Il fut marié trois fois, & eut juſqu'à 30 enfans ; 1°. à *Iſabeau le Joſne* ou *le Jeune*, dite *de Contay*, fille de *Louis le Joſne*, Seigneur de Contay, & de *Jacqueline de Neſle* ; 2°. à *Anne Sanguin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meudon, & de *Marie Simon* ; & 3°. à *Madelene de Laval*, fille de *René de Laval*, I. du nom, Seigneur de la Faigne, & d'*Antoinette Havart*, Dame de Vair. Il eut, entr'autres enfans, ſçavoir du premier lit : — 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Abbé de Bourgueil, Evêque de Condom en 1545, mort en 1564. Ce fut de ſon tems, en 1549, que ſon Chapitre fut ſécularisé ; du ſecond lit : — 3. FRANÇOIS DE PISSELEU, Abbé de Saint-Corneille de Compiegne, Evêque d'Amiens, dont il prêta ſerment de fidélité le 5 Juin 1546 ; — 4. PERONNE, mariée à *Michel de Barbançon*, Seigneur de Cany & de Varennes ; — 5. ANNE, fille d'honneur de LOUISE DE SAVOIE, Ducheſſe d'Angoulême, & mariée à *Jean de Broſſe*, dit *de Bretagne*, Duc d'Eſtampes, Gouverneur de Bretagne. Elle fut Maîtreſſe de FRANÇOIS I, duquel elle reçut de grands biens, & joua un très-grand rôle ſous le regne de ce Prince : elle mourut en une de ſes Terres, dans l'oubli de tout le monde, dit *Moréri* ; — 6. MARIE, Religieuſe à Poiſſy en 1520, dont elle fut Prieure le 4 Août 1540 ; nommée Abbeſſe de Maubuiſſon le 14 Février 1546 ; morte le 19 Octobre 1574 ; & du troiſieme lit : — 7. MARIE, Abbeſſe de Saint-Paul-lès-Beauvais en 1533 ; — 8. LOUISE, mariée, par

contrat du dernier Février 1540, à *Gui Chabot*, Seigneur de Jarnac; — 9. & CHARLOTTE, mariée, 1°. en 1537, à *François*, Baron *d'Avaugour*, Comte de Vertus, III. du nom; & 2°. à *Jacques Brouillard*, Seigneur de Liſy, mort en 1604, âgé de 79 ans.

V. ADRIEN DE PISSELEU, Chevalier, Seigneur de Heilly, de Fontaine-Lavagan, d'Oudeüil-le-Châtel & de Bailleul-ſur-Therin, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli, Capitaine & Gouverneur d'Heſdin, Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, fut bleſſé à la priſe de la ville d'Heſdin, en 1537; étoit Gouverneur de Maubeuge en 1543; & donna quittance le 12 Juin 1544, en qualité de Chevalier, Seigneur de Heilly, Ecuyer ordinaire du Roi, Capitaine de 50 lances fournies des Ordonnances de Sa Majeſté. Elle eſt ſignée DE PISSELEU, & ſcellée d'un petit ſceau en placard. Il en donna encore une le 3 Octobre ſuivant, & le 19 Mars 1546. Dans ces deux dernieres quittances il ſe qualifie *Capitaine & Gouverneur d'Heſdin & de Beauqueſne.* Il mourut à Amiens, au retour des priſons de l'Empereur, le 8 Février 1558, fut enterré aux Minimes de cette Ville, ſous un tombeau de marbre noir, que ſa femme, *Charlotte d'Ailly*, fille de *Louis d'Ailly*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte de Bournonville*, lui fit dreſſer. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JEANNE, femme de *Louis de Coeſmes*, Seigneur de Lucé, dont la fille, — *Jeanne de Coeſmes*, épouſa, en 1582, FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty; —— 3. & JOSSINE, mariée, 1°. par contrat du 20 Mai 1543, à *Robert de Lenoncourt*, Comte de Vignory, fils d'*Henri* II, Seigneur *de Lenoncourt*, & de *Marguerite de Broyes*; & 2°. à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Eſpaux, avec lequel elle vivoit les 5 Avril 1576, & 24 Août 1598.

VI. JEAN DE PISSELEU, III. du nom, Seigneur de Heilly, de Fontaine-Lavagan, de Piſſeleu, d'Oudeüil & de Bailleul-ſur-Therin, épouſa 1°. *Françoiſe de Scepeaux*, morte ſans enfans; & 2°. *Françoiſe de Pellevé* (fille de *Jean*, Seigneur de Jouy, & de *Renée de Bouvry*), laquelle ſe remaria, en 1585, à *Charles d'Eſtourmel*, Seigneur de Surville. Il eut de ſa ſeconde femme: — 1. LÉONOR, qui ſuit; — 2. CHARLOTTE, fiancée, le 20 Décembre 1585, à *Charles d'Eſtourmel*, Seigneur de Guyencourt, mort pendant ſes fiançailles. Elle épouſa *Jean Maillard*, Seigneur de la Boiſſiere, de Champagné, Gouverneur de Houdan; — 3. & FRANÇOISE, femme de *Samſon de Gourlay*, Seigneur d'Azincourt.

VII. LÉONOR DE PISSELEU, Seigneur de Heilly, né le 10 Octobre 1578, épouſa *Marie de Gondy*, fille de *Jérôme de Gondy*, Chevalier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & de *Louiſe de Bonacorſi*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de Heilly; — 2. EMMANUEL, Seigneur de Jouy, mort ſans alliance; — 3. ADRIEN, Seigneur de Piſſeleu, mort, ſans alliance, en 1628; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1621, à *Charles-Antoine Gouffier*, Seigneur de Braſeux, troiſieme fils de *Timoléon*, Seigneur de Thois, & d'*Anne de Lannoy*; — 5. LOUISE, mariée, en 1629, à *Luc Fabroni-de-Aſini*, Gentilhomme de Piſtoye; —— 6. ANNE, alliée, le 2 Mars 1630, avec *Pierre Huault*, Marquis de Buſſy-de-Vaires, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de *Jacques Huault-de-Vaires-de-Buſſy*, & d'*Anne Maillard*, Dame de Bernay en Brie; — 7. & BARBE, Religieuſe à Variville.

Voilà ce que nous apprend l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, p. 745*, ſur cette Maiſon, dont les armes ſont: *d'argent, à trois lions de gueules.*

* PITGHAM: Terre & Seigneurie dans la Châtellenie de Berg-Saint-Winox, qui donne le rang de ſecond Vaſſal dans cette Châtellenie, & la ſeconde place dans les aſſemblées d'Etats.

Cette Terre & Seigneurie, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1724, regiſtrées au Parlement de Flandres le 16 Avril 1725, fut érigée en *Comté* ſous la dénomination *d'Eterno*, en faveur de *Lambert d'Eterno*, Seigneur de Refranche, Lieutenant-Colonel du Régiment de Groſbois, & Chevalier de Saint-Louis,

tant en considération de ses services, que de son ancienne noblesse, originaire du Comté de Bourgogne.

PITOIS : Ancienne Noblesse originaire du Duché de Bourgogne, aussi illustre par son antiquité que par ses alliances, & connue depuis l'an 1243.

Elle ne subsiste plus que dans Pierre Pitois, V. du nom, Chevalier, Marquis de Quincye, Seigneur de Saint-Maurice, Blimes, Estout, Villars, &c. Grand-Bailli d'Epée du Nivernois au Bailliage & Siége Présidial de Saint-Pierre-le-Moustier, Gouverneur de Château-Chinon, qui vit sans postérité. Il jouit du titre de *Marquis*, à lui accordé, le 17 Juin 1749, par feu M. le Duc d'Orléans, en considération de la bienveillance du Prince pour lui, & des services & attachemens de ses oncles à Monsieur, frere unique de Louis XIV.

Il y a une Généalogie imprimée de cette Famille dans l'*Armorial de France.*

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.* Supports, *deux lions.*

PITTON : Famille dont il est parlé dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 220.

Pierre de Pitton, Seigneur en partie de Tournefort, épousa, le 7 Juin 1646, *Aimare de Fagoue*, fille de *Luc de Fagoue*, de la ville de Paris. Il acquit la charge de Conseiller-Secrétaire du Roi en Chancellerie près le Parlement de Provence, & fut reçu le 19 Novembre 1642. De son mariage il eut : — Luc, qui suit ; — & Joseph, connu sous le nom *de Tournefort*, Médecin célebre, recommandable par la vaste étendue de ses connoissances dans la partie de la Physique qui appartient à l'Histoire naturelle, sur-tout à la Botanique. Il mourut à Paris le 28 Décembre 1708, âgé de 52 ans.

Luc de Pitton, son frere, Seigneur de Tournefort, fut élu second Consul d'Aix, Procureur du pays aux années 1690 & 1710, & laissa de *Thérese de Gede*, son épouse :

Jean-Batiste de Pitton, Seigneur de Tournefort, reçu Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 12 Juin 1714. Il a exercé cette charge jusqu'au mois d'Octobre 1742, qu'il a obtenu des Lettres de Conseiller honoraire en la même Cour ; fut nommé, en 1728, pour remplir la commission de Procureur-Général au renouvellement du papier terrier de Provence ; & avoit épousé, le 25 Avril 1714, *Marie-Charlotte Dagut*, fille du Président de ce nom, & de Demoiselle *N... de Viany*, dont : — Joseph-François-Scipion, qui suit ; —— & Gaspard, Lieutenant de Vaisseau, Capitaine d'une des Compagnies franches de la Marine, tué en 1758, dans un combat contre les Anglois, après avoir donné des preuves de sa valeur.

Joseph-François-Scipion de Pitton, Seigneur de Tournefort, ci-devant Capitaine au Régiment d'Enghien, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 9 Décembre 1742, s'est marié, le 22 Mars 1737, avec *Catherine de Berard*, fille de *Michel*, & de *Claire de Beaumont*, dont —— Joseph-Scipion de Pitton-Tournefort.

De cette même Famille étoit Jean-Scholastique Pitton, Auteur de l'Histoire de la ville d'Aix, des Annales de cette Eglise, & de divers autres Ouvrages, dont le P. *le Long*, Prêtre de l'Oratoire, fait mention dans sa Bibliotheque.

Les armes : *d'azur, à la tour surmontée d'une autre, & soutenue de deux lions affrontés, le tout d'or.*

PIVARDIERE (de la), en Berri. Famille dont la seconde branche subsiste dans

Gilbert-Louis-Marien de la Pivardiere, Chevalier, Seigneur de Richelieu, de la Chassagne, de Guimont, &c. marié, par contrat du 4 Janvier 1745, avec *Marie-Silvie-Hortense de Noblet-de-Tercillac*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Tercillac & de Saint-Paul, & de *Barbe de Mornay*. Leurs enfans sont : — 1. Louis de la Pivardiere, Ecuyer, né le 20 Octobre 1745, & reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie au mois de Mars 1760 ; — 2. Claude-

Amable, né le 19 Février 1747; — 3. Annet-Marie, né le 7 Avril 1749; — 4. François, né le 29 Juin 1751; — 5. & Henriette, née le 18 Mars 1750.

Il a un frere Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Cambresis; & une sœur.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, Part. II.*

PIZANY, en Provence.

Jean-François-Henri de Pizany, frere de Pierre-Casimir de Pizany, Chevalier de Saint-Louis, mort Commandant du Régiment de Damas, & fils de Jacques de Pizany, Seigneur du Puget, qui se disoit issu de la Famille noble de Pizany, établie à Messine, fut pourvu, le 28 Octobre 1701, d'un office de Trésorier-Général de France. Il étoit Seigneur du Puget & de Saint-Laurent du Vard, & épousa, par contrat passé devant *Bouvau*, Notaire à Antibes, le 5 Décembre 1676, *Marie-Anne d'Avazi*, dont : — 1. Jacques, qui suit; — 2. Marie, femme de *Vincent-Anne de Boisson*, Seigneur de la Salle, Conseiller en la Cour des Comptes; — 3. & Hippolite, mariée avec le Sieur *Liberat-de-la-Boulie*, Seigneur d'Eygalades, Conseiller au Parlement de Provence.

Jacques de Pizany, Seigneur du Puget & de Saint-Laurent du Vard, épousa, par contrat passé devant *Rostang*, Notaire à Antibes, le 30 Avril 1706, *Marie de Villeneuve-Thorene*, fille de *Claude*, Marquis de la Gaude, Seigneur de Thorene, d'Aluy, Saint-Jeannet, &c. Gouverneur de la ville de Saint-Paul, & d'*Anne de Castellane-d'Aluy*, dont : — 1. Joseph-César, qui suit; — 2. Marie-Anne, femme de *Joseph-César de Boisson*, Seigneur de la Salle, Conseiller en la Cour des Comptes; — 3. & Claire, mariée à *Antoine Teyssier*, Avocat & Assesseur de la ville d'Avignon.

Joseph-César de Pizany, Seigneur de la Gaude, de Saint-Laurent du Vard & du Puget, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 27 Avril 1736, épousa, le 26 Janvier 1735, *Catherine-Gabrielle de Reboul-de-Lambert*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne-Gabrielle de Raphelis-Roquesante-de Grambois*, niéce de l'Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, dont est né un fils.

Les armes : *d'or, à l'arbre de sinople, au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

* PLACEY ou PLACY, en Normandie, Diocèse de Bayeux. Seigneurie acquise par le Comte *de Thorigny*, & possédée aujourd'hui par le Prince *de Monaco*, son petit-fils.

* PLACY, dans la même Province, Intendance d'Alençon. Fief qui releve en partie de la Seigneurie de Falaise, & en partie de la haute Justice de Harcourt, & est possédé aujourd'hui par *Jacques-Charles-Siméon de Thibout*, Ecuyer, Seigneur de Placy.

* PLAINE-SEUVRE, en Normandie, Election de Saint-Lo. Seigneurie unie & annexée depuis long-tems à celle de Couvains, & qui est possédée par *Henri-Charles de Couvains*, Seigneur-Patron honoraire & Haut Justicier de Couvains, & de Plaine-Seuvre. *Voyez* Couvains.

* PLAINTEL : Terre & Seigneurie en Bretagne, qui est une Vicomté, autrefois si considérable, qu'elle avoit un Sénéchal féodé.

Dès l'an 1290, cette Vicomté appartenoit à N... Dollo, Seigneur de la Villemainguy, issu des anciens Comtes *de Dol*, & dont la postérité masculine a possédé ces deux Seigneuries jusqu'au milieu du XV^e^ siécle.

Guillaume Dollo, qui fut le dernier, n'eut de son mariage avec *Volance le Voyer*, qu'une fille unique, — Jeanne Dollo, qui porta la Vicomté de Plaintel

Addition à la page 343 du Tome XI.

article Blanche de Mortieres, ligne 17. après né le 11. janvier 1720 ajoutez

+O Capitaine de Carabiniers et Colonel de Cavalerie, marié, par contrat passé le 7 Septembre 1769 avec Demoiselle Elisabeth-Hélène de Bœuf de Breban, fille de Charles Seigneur d'Aubnay, Breban et Dronay, et de Françoise de Varenay. De ce mariage sont issus ~~deux enfans~~, Paul-François-Henri et Claude-Joseph, tous deux vivans.

& la Seigneurie de la Villemainguy, dans la Maiſon de *Gautron*, connue parmi les Nobles de Bretagne, par des actes des XI^e & XII^e ſiécles; mais dont la filiation n'eſt aſſurée que depuis *Jean Gautron*, tué à la bataille de Poitiers en 1356. De lui deſcendoit *Chriſtophe Gautron*, Vicomte de Plaintel, Seigneur de la Villemainguy, de Robien, de Bolhuc, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre, qui, l'an 1605, obtint des Lettres du Roi, regiſtrées, le 7 Mai de la même année, au Parlement de Bretagne, pour prendre le nom de *Robien*, que ſa poſtérité a conſervé. *Voyez* GAUTRON, *Tome VII.*

PLANCHE-DE-MORTIERES (LA): Famille établie dans la Beauce & le Gâtinois, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

ADAM DE LA PLANCHE, Ecuyer, Seigneur de Mortieres, de Fouquelinay, & en partie de Villeneuve-le-Bœuf, obtint, conjointement avec JACQUES DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, ſon frere, le 21 Janvier 1645, un Arrêt des Commiſſaires du Roi, qui les décharge, comme *nobles*, de la taxe miſe ſur les Fiefs qu'ils poſſédoient dans la Paroiſſe de Puyſieux. De ſon mariage, accordé en 1639, avec *Anne Hoogwood Kéeper*, fille d'un Gentilhomme Anglois, il eut : — ADAM, qui ſuit; — & THOMAS, chef d'une branche rapportée ci-après.

ADAM DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mortieres & de la Grande-Broſſe, Major du Régiment de Stoppa en 1676, mourut à Paris le 24 Décembre 1687, laiſſant de ſon mariage, contracté en 1667, avec *Julie Peſtalozzi*, entr'autres enfans : — JULES, qui ſuit; — & PIERRE, Capitaine dans le Régiment d'Artois en 1704, Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1718, marié, en 1714, à *Marie-Jeanne-Batiſte de Villebois*, dont : — PIERRE-CLAUDE-PHILIBERT DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, né le 11 Janvier 1720.

Jules

~~JEAN~~ DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur de Mortieres, de Courcy, de Viabon, de Fouquelinay, de la Grande-Broſſe, de Ballainvilliers, de Mervilliers en Beauce, &c. né en 1668, fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par Jugement des Commiſſaires-Généraux du Conſeil, rendu contradictoirement le 1 Mars 1708, & mourut le 12 Février 1725, laiſſant de *Marie-Claude de Solages*, qu'il avoit épouſée en 1690, entr'autres enfans : —— 1. JULES-CLAUDE DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Seigneur de Mervilliers & de Villiers en Beauce, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de Belſunce, Infanterie, enſuite Maréchal Général-des-Logis, Camps & armées du Roi en 1721; — 2. JULES HONORÉ, Capitaine dans le Régiment de la Couronne en 1733; — 3. & PAUL-HENRI, Capitaine dans le Régiment de Normandie le 10 Novembre 1733. — 4. *Marie-Pétronille*, mariée par contrat du 30. Juillet 1714, à Jacques de Gauville, Chev.^er Marquis d'Argent, Lieut.^t au régt des Gardes Françoiſes.

18

### SECONDE BRANCHE.

THOMAS DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, ſecond fils d'ADAM, & d'*Anne-Hoogwood-Kéeper*, étoit Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie en 1670, lorſqu'il épouſa *Anne de Folarton*, fille unique & héritiere de *Louis de Folarton*, Ecuyer, Sieur des Bordeaux, Seigneur du Pleſſis, de Boinville, de Reignevillette, & de la Prée en Gâtinois. Il mourut en 1684, laiſſant pour fils unique :

LOUIS DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, de Boinville, &c. marié, 1°. le 21 Février 1694, avec *Charlotte de Longueau*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 21 Mai 1697, avec *Françoiſe de Gedoyn*, de laquelle vinrent : — JEAN-BATISTE, qui ſuit; — & PHILIPPE-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Prée, † Capitaine dans le Régiment de Normandie en 1731, tué à Bergy-op-Zoom Capitaine de Grenadiers au même régt

† Chev.^er de Malte

JEAN-BATISTE DE LA PLANCHE-DE-MORTIERES, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, de Boinville, de Ponceaux en Beauce, &c. né le 11 Novembre 1698, a eu de ſon mariage, accordé en 1725, avec *Marie-Jacquette Charrier-de-Mittrant*, pour fille unique : — FRANÇOISE-CATHERINE, reçue à Saint-Cyr le 14 Mars 1738.

Les armes, *d'azur, à un chevron d'or, au chef d'argent chargé de trois merlettes de ſable.*

PLANCHE-DES-LANDES (DE LA), en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation; le premier, le 31 Mars 1669; & le ſecond, le 10 Mai 1670, au rapport de M. *Denyau.*

Les armes : *de gueules, à dix billettes d'or, poſées* 4, 3, 2 & 1.

PLANCOUET, en Bretagne : Famille noble qui remonte à

LAURENT PLANCOUET, vivant en 1400. — FRANÇOIS PLANCOUET, deſcendu de lui au VIII^e^ degré, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 19 Novembre 1670, au rapport de M. *de la Bourdonnais.*

Les armes : *d'argent, au ſautoir de ſable cantonné de 4 roſes de gueules.*

* PLANCY, en Champagne : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, & celle de *Sye*, qui lui fut unie, en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1656, enregiſtrées au Parlement de Paris le 15 Janvier 1657, & en la Chambre des Comptes le 17 Mai 1658, en faveur de

*Henri de Guénegaud*, Comte de Montbriſon, Secrétaire d'Etat, Garde des Sceaux des Ordres du Roi, qui, d'*Eliſabeth de Choiſeul-Praſlin*, eut pluſieurs fils, morts ſans poſtérité, & deux filles, ſçavoir : — CLAIRE-BÉNÉDICTE DE GUÉNEGAUD, ayeule du feu Marquis *d'Ancezune*; — & ELISABETH-ANGÉLIQUE, biſayeule du feu Duc *de Bouflers.*

* PLANNES : Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèſe de Liſieux, que

*Louiſe de Hautemer*, ſeconde fille de *Guillaume*, Comte de Grancey, Maréchal de France, porta en dot, en 1595, avec celle de *Fervaques*, à ſon mari *Aimar de Prie*, II. du nom, Marquis de Toucy, iſſu d'une des plus anciennes Maiſons de Berri.

LOUIS DE PRIE, leur arriere petit-fils, obtint l'érection de la Seigneurie de *Plannes* en *Marquiſat*, avec union de celle de *Courbépine*, qui en eſt tout proche, par Lettres du mois de Février 1724. Voyez PRIE.

* PLANQUERY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Seigneurie qui releve du Roi, à cauſe du Château de Bayeux, par un demi, ou ſelon quelques-uns, par un quart de fief de *Hautbert.*

Elle appartenoit originairement à la Maiſon de *Bacon. Olivier de Mauny*, Baron de Thorigny, au pouvoir de qui elle avoit paſſé, rendit aveu au Roi de ce Fief, tenu par parage de feu *Guillaume de Bacon*, Sire de Molley, & que celui-ci tenoit en arriere-fief d'Annebec, relevant du Sire *de Harcourt*, à cauſe des Fiefs de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Elle eſt poſſédée aujourd'hui par *Marie-Charles-François de Roncherolles*, Comte de Planquery, la Baſoque & la Londe, au droit de ſa cinquieme ayeule, *Renée d'Eſpinay*, qui l'apporta en mariage avec les Seigneuries de la Baſoque, Villers-Bocage, Maiſoncelles, Tracy & Neuilly-le-Malherbe, à *Philippe de Roncherolles*, Baron d'Hugueville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Pontoiſe, de Caen & de Beauvais, mort en 1570.

Le Comte *de Planquery*, né le 22 Juin 1702, épouſa, le 10 Août 1727, *Françoiſe-Louiſe-Gabrielle Ruault*, Dame du Meſnil-Benoît, & de Saint-Martin-le-Bouillant, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Bouſſigny, & de *Marguerite de Varignies de Blainville*, de laquelle il a eu un fils & une fille.

PLANTADE : Famille noble dans le Bas-Languedoc.

Suivant un Mémoire qui nous a été communiqué, VITAL DE PLANTADE, Seigneur de Clerac, fut Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pezenas, y mourut

mourut en 1552, & fut inhumé dans l'Eglise Collégiale de cette Ville, sous une tombe de bronze, sur laquelle on voit son épitaphe en latin.

Etienne de Plantade, son fils, fort attaché au parti du Roi, & zélé partisan de la Religion Catholique, devint l'objet de la haine des Huguenots rebelles, qui, non contens de lui avoir dissipé & pillé tous ses titres & effets, le précipiterent du haut en bas de la tour de Montpellier en 1560 : il resta boiteux de cette chûte, & mourut en 1610, laissant de *Jeanne de Fabre*, son épouse, pour fils unique :

Jean-Jacques de Plantade, qui exerça fort long-tems la charge de Juge Royal, avec Juridiction Civile & Criminelle, laquelle, avant la création du nouveau Sénéchal faite en 1624, étoit très-considérable. Les Religionnaires, maîtres de Montpellier, l'ayant troublé dans ses fonctions, il s'en démit pour la somme de trente mille livres, en faveur du Sieur *de Grosset*, Procureur-Général de la Cour des Aides, qui en fit pourvoir son fils, depuis Président en ladite Cour ; mais le Roi ayant créé deux Offices de Conseiller en la même Cour, Jean-Jacques de Plantade en acquit un, dont les provisions lui furent expédiées à Libourne en Guienne, le 2 Janvier 1622, où le Roi étoit alors. Ne pouvant être reçu à Montpellier, qui étoit au pouvoir des Religionnaires, il le fut, le 30 Avril suivant, au Grand-Conseil, en vertu d'un Arrêt du Conseil-Privé du 16 du même mois. Il fut encore chargé de plusieurs commissions aussi honorables qu'importantes, par divers Brevets & Lettres-patentes du Roi, & Député plusieurs fois vers Sa Majesté, tant par sa Compagnie que par la Communauté de Montpellier, pour les affaires les plus considérables & qui intéressoient le plus essentiellement ladite Cour & ladite Communauté : il exerça sa charge jusqu'à sa mort arrivée en 1659. On peut consulter l'Histoire du Languedoc, sur les différentes Commissions dont il fut chargé. Il avoit épousé, 1°. en 1609, *Marthe d'Albenas*, issue d'une Famille noble de Nismes, morte en 1628, ne laissant qu'une fille nommée : — Catherine de Plantade, mariée, en 1635, avec *Philippe de Monnier*, Baron de Fourques, Maréchal des Camps & Armées du Roi, grade, dont à peine quatre Officiers Militaires étoient revêtus alors. Il épousa, 2°. le 29 Décembre 1632, *Tiphaine de Rozel*, petite-fille de *Pierre de Rozel*, premier Président de la Cour des Aides de Montpellier, & fille de *François de Rozel*, reçu en survivance en la même charge, & de *Louise de la Bastide*, dont il ne lui resta d'enfant mâle : — qu'Etienne, qui suit.

Etienne de Plantade, II. nom, né le 8 Février 1636, fut, après la mort de son pere, reçu Conseiller en la même Cour le 15 Novembre 1659, en vertu de ses provisions du 17 Juin précédent : il en fit les fonctions pendant 55 ans, avec une réputation attestée long-tems après sa mort, par une lettre de M. le Chancelier *d'Agueſſeau*, inscrite, par son ordre, dans les Registres de ladite Cour. Cette réputation connue de Louis XIV & de ses Ministres, le fit employer dans un grand nombre de commissions des plus importantes, dont les Brevets, Lettres-Patentes & Arrêts du Conseil sont enregistrés en la même Cour, pour les choses qui ont du rapport à sa Juridiction ; & les autres sont en original parmi les titres de cette Famille. Il mourut le 18 Mai 1714 ; & avoit épousé, le 24 Juin 1666, *Françoise de Vallette-des-Plans*, fille de *N... de Vallette-des-Plans*, Président en la même Cour, & de *Jeanne de la Roche*, fille aussi d'un Président en cette Cour. De son mariage il eut : — François, qui suit ; — & Gaspard-René, rapporté après son frere.

François de Plantade, né le 5 Novembre 1670, Conseiller en la Cour des Aides de Montpellier pendant 12 ans, reçu ensuite Avocat-Général en la même Cour le 28 Février 1711, s'en démit en 1731, & obtint des Lettres de Conseiller honoraire, que sa Cour eut ordre, de M. le Chancelier d'*Agueſſeau*, d'enregistrer. Il mourut le 25 Août 1741, en montant, par des ordres supérieurs, pour faire des observations astronomiques, sur le Pic du Midi, la plus haute montagne de l'Europe. De *Catherine Tessier*, son épouse, il a laissé une fille unique : — N... de Plantade, mariée avec Messire *Joseph de La-*

*vergne*, frere puîné du Marquis *de Lavergne-de-Montbazin*, dont elle a eu deux enfans.

Gaspard-René de Plantade, fils puîné d'Etienne II. du nom, & de *Françoiſe de Vallette-des-Plans*, né le 10 Décembre 1684, a ſuccédé à ſon frere dans l'Office de Conſeiller à la Cour des Aides de Montpellier le 11 Septembre 1715, eſt devenu Doyen de cette Cour le 21 Mars 1762, & eſt mort le 17 Septembre 1768. De ſon mariage, contracté avec *Marguerite de Salze*, fille aîné de *Moïſe de Salze*, Conſeiller en la même Cour, & d'*Anne de Loïs*, d'une Famille noble de Montpellier, il a eu 15 enfans; ſept garçons & huit filles, dont deux mortes en bas-âge, & deux ſont Religieuſes. Les garçons ſont: — 1. Etienne-Gaspard, qui ſuit; — 2. Eugène-René, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Montpellier, en vertu d'un Brevet du Roi, mort le 28 Février 1760; — 3. Henri-Camille, né le 14 Février 1729, Chevalier de Saint-Louis, qui a été long-tems Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Touraine, eſt à préſent Major du Régiment d'Auvergne, & a obtenu le Brevet de Colonel; — 4. Charles-Hyacinthe, mort Officier dans le Régiment d'Aquitaine; — 5. Henri-Tancrede, appellé *le Chevalier* de Plantade, né le 5 Avril 1738, ancien Officier au Régiment de Flandres, mort à Montpellier le 23 Mars 1776; — 6 & 7. deux autres garçons, morts jeunes.

Etienne-Gaspard de Plantade, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, a épouſé, le 9 Mai 1770, Demoiſelle *Jeanne-Marie-Louiſe Caſtaing*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Deveze, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, dont ſont iſſus: — Guillaume-Louis-Marie, né le 7 Septembre 1771; — & Marguerite-Camille, née le 25 Décembre 1772.

Cette Famille eſt alliée avec pluſieurs Maiſons diſtinguées du Languedoc, ſçavoir *Caſtries*, *la Fare*, *Villevieille*, *Calviere*, *Villeneuve*, *Moreton-Chabrillant*, *Roquefeuil*, *Tremoletti*, *Montpezat*, *Lavergne-de-Treſſan*, &c.

Les armes: *d'or, à une plante de plantin arrachée de ſinople, au chef de gueules, chargé d'un croiſſant montant d'argent, accoſté de deux pélicans d'or, enſanglantés de gueules;* l'écu ſurmonté d'un *caſque taré de front.* Pour cimier, *un pélican iſſant*, ſurmonté de ſa deviſe relative: Charitas nescia vinci. Supports, *deux pélicans.*

PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE: Famille noble du Diocèſe de Niſmes, en Languedoc.

Gabriel Plantavit, Seigneur de Maroſſes, fils de N... Plantavit, Ecuyer du Roi Charles IX, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, fut Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur à Rome, en Savoie & en Eſpagne, & fut tué au ſiége de Montauban en 1621, à ſon retour d'Eſpagne, venant rendre compte de ſon Ambaſſade au Roi Louis XIII, qui aſſiégeoit cette place.

Son neveu, François Plantavit, II. du nom, ne ſe voyant qu'une fille, vendit la Terre de Margon à l'Evêque de Lodève, dont nous allons parler.

Jean Plantavit-de-la-Pause, élevé dans les erreurs de *Calvin*, les profeſſa en qualité de Miniſtre à Beziers; mais il les abjura dans la Cathédrale de cette Ville l'an 1604; s'attacha depuis uniquement à la Théologie, qu'il étudia à la Fleche, & qu'il cultiva dans le College de Foix à Toulouſe, où il ſe lia particulierement d'amitié avec MM. *de Marca* & *Boſquet*; fit enſuite un voyage à Rome, & à ſon retour, fut Grand-Vicaire du Cardinal *de la Rochefoucaud*, Grand-Aumônier de France; choiſi pour être Aumônier d'Elisabeth de France, Reine d'Eſpagne; nommé Abbé de Saint-Martin de Ruricourt, au Diocèſe de Beauvais; & Evêque de Lodève en 1625. Il s'acquitta des fonctions de cette dignité juſqu'en 1648, que ſes incommodités l'en rendant incapable, il la remit à *François Boſquet*. Ce digne Prélat ſe retira au Château de Margon, dans le Diocèſe de Beziers, où il mourut le 28 Mai 1651, âgé de 75 ans.

Théophile-François Plantavit-de-la-Pause, Seigneur de Margon & de Béteyrac, au Diocèſe de Beziers, après avoir ſervi dans ſa jeuneſſe, ſe retira

auprès de l'Evêque, ſon oncle, qui le convainquit des erreurs qu'il avoit ſucées avec le lait, & lui en fit faire une ſolemnelle abjuration. Il mena depuis une vie très-chrétienne, ſur-tout pendant ſes 30 dernieres années, qu'il conſacra à l'unique affaire de ſon ſalut. Il vécut 100 ans, ayant eu une complexion ſi robuſte, qu'il ne fut jamais purgé ni ſaigné. Il n'eut d'autre incommodité, pendant cette vieilleſſe, que la ſurdité & quelque foibleſſe dans les jambes; & mourut d'un rhume le 1 Mars 1708, après 8 jours d'agonie des plus violentes, ayant eu, entr'autres enfans : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Joseph-Gaspard, Chevalier de Malte, mort en 1682; — 3. & François, Capitaine de Vaiſſeau.

Jean Plantavit-de-la-Pause, Seigneur de Margon, &c. l'aîné de tous les enfans, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en Languedoc, a eu trois garçons, entr'autres :

N... Plantavit-de-la-Pause-Margon, Doyen des Prédicateurs du Roi, mort à Paris le 28 Mars 1762, âgé de 76 ans. *Mercure de France* du mois d'Avril 1708.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à l'arche de Noé d'or, ſur une mer d'argent, une colombe auſſi d'or en chef, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople; au 2 & 3 de gueules, à trois fleurs de lis d'argent.*

PLANTEY (du), en Breſſe : Nobleſſe fort ancienne, qui remonte à

Hugues de Saint-Didier, Seigneur du Plantey, vivant en 1280. Dans ſon teſtament, fait en 1317, eſt mentionnée Ginette de Saint-Didier, ſa ſœur. De ſa femme, nommée *Marguerite*, il eut : — 1. Henri, qui ſuit; — 2. Hugonin, Chevalier, mort ſans alliance; — 3 & 4. Eléonore & Béatrix.

Henri, Seigneur du Plantey, Chevalier, vivant en 1330, eut de ſa femme, nommée *Marguerite de Franchelins*,

Hugues, Seigneur du Plantey, Chevalier, qui ſe maria avec *Béatrix de Varax*, fille de *Girard de Varax*, dit *la Gueſpe*, dont vint :

Henri, Seigneur du Plantey, Chevalier, qui traita, le 6 Mars 1363, avec *Béatrix de Varax*, ſa mere, pour ſon douaire, en préſence de *Henri*, Seigneur *de Varax*, Chevalier, frere *Pierre de Villette*, Prieur de Birieu, & *Jean de Marmont*, Damoiſeau. Il fit enſuite, en 1373, hommage de la Seigneurie du Plantey au Sire *de Thoire* & de Villars, & laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

Antoine, Seigneur du Plantey, Chevalier, qui ſe maria avec *Jeanne de Fromentes*, veuve de *Jean de Vaudray*, Seigneur de Corlaon & de Laigle en Comté, & fille de *Guillaume de Fromentes*, Chevalier, & de *Jeanne de Chiſſé*. De ce mariage il ne vint qu'une fille, nommée

Claudine, Dame du Plantey, femme 1°. de *Gui de la Palu*, Seigneur de Châtillon, de la Palu, de Saint-Mauris & de Virechâtel, fils de *Jean de la Palu*, Seigneur de Châtillon, & de *Béatrix de Grolée*; & 2°. de *Jean du Saix*, Seigneur de Banains, fils de *Claude du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Marguerite de Juys*, ſa ſeconde femme.

Cette ancienne Nobleſſe éteinte portoit pour armes : *d'argent, à la bande de gueules.*

PLAS : Maiſon, l'une des meilleures & des plus anciennes du Bas-Limouſin, dont nous n'allons donner qu'une Notice, faute de *Mémoire*.

Elle eſt connue dès le XI^e ſiécle, ſuivant une Charte de l'Abbaye de Tulle, concernant une fondation, qui lui fut faite, & à *Fondino*, qui en étoit Abbé, par *Aimar*, Chevalier, Seigneur *de la Roche*, & *Tareldis*, ſa femme, fille de *Renaud*, III. du nom, Vicomte *d'Aubuſſon*, en préſence de Bernard & d'Aimar de Plas, qui ſervoient de témoins. Ladite Charte fut paſſée ſous le regne de Philippe I, Roi de France, & ſous l'Epiſcopat d'*Ithier*, Evêque de Limoges, qui aſſiſta, en 1059, au couronnement du même Roi Philippe I, & qui mourut en 1073. C'eſt entre ces deux époques que l'on peut placer le tems que cette Charte fut faite.

Outre cet ancien titre, on conſerve encore dans les Archives du Château de

Plas un acte en latin, qui eſt une donation que Lucie de Plas, fille de feu Bernard de Plas, qualifié *Miles* (Chevalier), fait de tous ſes biens à Heblond de Plas, ſon frere, qualifié *Domicellus* (Damoiſeau); cet acte fut paſſé le Jeudi d'après la Fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, en l'an 1208.

Antoine de Plas, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſe trouva à la bataille de Mont-Lhéry en 1465, où il reçut pluſieurs bleſſures. De *Marie de Miramont*, ſon épouſe, vinrent, entr'autres enfans: —— Jean de Plas (le ſecond fils), d'abord Conſeiller au Grand-Conſeil, par Proviſions du 7 Mai 1508, dont il prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 11 du même mois. Le Roi lui accorda des Lettres, données à Cremieu, pour être payé de ſes gages, ayant été envoyé en Ambaſſade en Ecoſſe. Il fut nommé, le 10 Novembre 1524, à l'Evêché de Périgueux, qu'il permuta, en 1532, pour celui de Bazas & le Prieuré de Layrac; ſe démit de ſon Evêché en faveur d'Annet, ſon frere; mourut au Château de Plas en Limouſin l'an 1554, & fut inhumé à Curemonte, dans le tombeau de ſes ancêtres; — & Annet de Plas (le ſixieme fils), d'abord Conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis au Grand-Conſeil après Jean, ſon frere, par Lettres données à Paris le dernier Novembre 1527; en prêta ſerment entre les mains du Chancelier le 10 Janvier 1528, & au Grand-Conſeil le 16; réſigna en 1529; fut Abbé de la Couronne, Diocèſe d'Angoulême, Ordre de Saint-Benoît, puis Evêque de Bazas vers 1543, & mourut auſſi en 1554.

Pierre de Plas, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, fut enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil, ſur la réſignation d'Annet de Plas, ſon couſin, dont on vient de parler, par Lettres données à Fontainebleau le 10 Décembre 1529, en prêta ſerment le 13 entre les mains du Chancelier, & mourut en 1560.

N... de Plas, Seigneur dudit lieu, épouſa *Marie d'Eſtampes*, & en eut —— Claude, Seigneur de Plas, marié, en 1579, à *Antoinette de Pelegrue*, troiſieme fille de *François de Pelegrue*, Chevalier de l'Ordre du Roi (en qui s'eſt éteinte la branche des Seigneurs de Caſſeneil, Raſac & Mauveſin), & de *N... de Salagnac*. Voyez Pelagrue.

De cette Maiſon étoit François-Joseph, Comte de Plas, Marquis du Thillay, Baron de Marſillac, &c. qui de *Marie-Judith de Pouſſard-du-Vigean-de-Lignieres*, ſon épouſe, a laiſſé

Gui-Joseph, Comte de Plas, Baron de Marſillac, Marquis du Thillay, Seigneur de Curemonte, du Puydarnac, Saint-Genis, Sonnac & autres lieux, qui a épouſé, le 6 Février 1746, en l'Egliſe Paroiſſiale de Notre-Dame du Port de la ville de Clermont en Auvergne, *Marie-Françoiſe de Cordebœuf-Beauverger-de-Montgon*, née au Château de Soucheve en Auvergne le 7 Septembre 1724, fille de feu *Philippe-Gilbert de Cordebœuf-Beauverger*, Comte de Montgon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur pour le Roi des Iſles d'Oleron, où il eſt décédé le 13 Octobre 1724, & de *Blanche-Henriette de la Roche-Aymon*, ſœur du Cardinal de ce nom. La Comteſſe de Plas eſt morte au Château de Plas en Limouſin, le 5 Décembre 1749, âgée de 25 ans, laiſſant de ſon mariage deux garçons, & une fille, nommée — Madelene-Louise-Françoise de Plas, née le 18 Août 1749.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles de *Cardaillac*, de *Vérac*, de *Salagnac*, de *Laſtic-Saint-Jal*, de *Coſnac*, de *Pelegrue*, de *Robert-de-Lignerac*, de *la Châtre*, de *Clermont*, de *Vertillac*, d'*Eſcorailles-de-Fontanges*, d'*Eſtampes-Valençay*, du *Pouget-de-Nadaillac*, & autres.

Les armes: *d'argent, à trois jumelles de gueules, poſées en bande.* Extrait, en partie, du *Mercure de France* du mois de Mars 1746, *p.* 206 & 207, & de celui de Janvier 1750, *p.* 198.

PLATIERE (de la): Ancienne Maiſon de Nivernois, qui a donné un Maréchal de France.

Le premier dont le P. *Anſelme* faſſe mention dans l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 220, eſt Louis de la Platiere, Seigneur des Bordes en 1449, à cauſe de *Perronnelle des Bordes*, ſa mere, fille de

*Guillaume*, Seigneur *des Bordes*. — IMBERT DE LA PLATIERE, Seigneur des Bordes en Nivernois, un de ſes deſcendans, acquit la Terre de Prie le 25 Mars 1471.

IMBERT DE LA PLATIERE, un de ſes petits-fils, Prieur de Saint-Eloy de Paris, Conſeiller au Parlement, dont il devint Doyen, fut enſuite Evêque de Nevers, ſacré le 9 Janvier 1512, par l'Archevêque de Sens, mourut à Paris le 11 Février 1518, & fut enterré en la Chapelle de Notre-Dame de Grace de ſa Cathédrale.

IMBERT DE LA PLATIERE, ſon neveu (ſecond fils de PHILIBERT, II. du nom, Seigneur des Bordes, & d'*Anne de Jaucourt*, Dame de Marrault), Seigneur de Bourdillon, de Freſnay, de Montigny, de Saint-Aubin, Saint-Sulpice & d'Eſpoiſſes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, fut pourvu, le 27 Avril 1545, de la charge de Bailli d'Auxois, fut auſſi premier Ecuyer du Dauphin, Lieutenant de la Compagnie du Duc *de Nevers*, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances; ſervit ſous les Rois FRANÇOIS I & HENRI II; fut employé aux affaires les plus importantes du Royaume; fait Maréchal-de-Camp en 1552; envoyé, en 1554, avec ſa Compagnie d'Ordonnance, pour chaſſer les ennemis des environs de Mezieres; combattit à la bataille de Saint-Quentin en 1557; ſauva le tiers de l'armée après ſa défaite; aſſiſta à l'Aſſemblée des Etats généraux du Royaume, tenue le 6 Janvier 1558; ſervit au ſiége & à la priſe de Thionville en 1559; fut établi Lieutenant-Général au-delà des Monts, à la place du Maréchal *de Briſſac*; de retour en France, fut honoré, le 22 Décembre 1562, de la dignité de Maréchal de France: il eſt connu ſous le nom de *Maréchal de Bourdillon*; ſervit encore, en 1563, à la priſe du Havre-de-Grace; fut envoyé en Guienne pour appaiſer quelques troubles; ſe trouva à Bayonne en 1564, mourut le 4 Avril 1567, & fut enterré dans l'Egliſe d'Eſpoiſſes en Bourgogne le 7 Juin ſuivant. C'étoit un Capitaine illuſtre par ſon courage & par ſa prudence.

Il eſt parlé, dans le *Tome IX, p.* 472, de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, d'une branche, dont on n'a point trouvé la jonction, qui a formé quatre degrés, de laquelle étoit GILBERT DE LA PLATIERE, Chevalier, Seigneur de Montifaut & de Torcy, lequel rendit hommage de cette Terre de Torcy au Duc *de Nevers*, le 26 Août 1675. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 1 Octobre 1657, avec *Marie-Anne d'Eſtut*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Inceſche, & d'*Edmée de Racault*, — GASPARD DE LA PLATIERE, né le 4 & batiſé le 16 Mai 1675, qui fit ſes preuves pour être reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem au grand Prieuré d'Auvergne, le 21 Octobre 1686.

On trouve encore MADELENE DE LA PLATIERE, femme de *Gabriel de Thiange*, Chevalier, Seigneur du Taillet, laquelle aſſiſta au contrat de mariage de GILBERT DE LA PLATIERE, Seigneur de Montifaut, le 1 Octobre 1657.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, à trois anilles ou fers de moulin de ſable; au 2 & 3 de gueules, à trois molettes d'éperon d'or.*

PLESSIER (DU), en Bretagne: Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Denyau*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 28 Février 1669.

Elle remonte à GAUTIER DE FOUCAIME, marié, au commencement du XV^e^ ſiécle, à *Jeanne du Pleſſier*, dont les enfans prirent le nom. — CLAUDE DU PLESSIER, Seigneur de Leſterpigneul, leur petit-fils, vivoit en 1507, avec *Bertranne de Fouqueſolles*, ſon épouſe.

Nous croyons cette Famille éteinte dans N... DU PLESSIER, fille de LOUIS, Dame de la Blanchardays, femme de *N... le Fevre-de-la-Falluere*, Préſident au Parlement de Bretagne.

Les armes: *d'azur, au lion d'argent, à une bande d'or ſur le tout.*

PLESSIER (DU), en Picardie. Autre Famille, dont étoient

JASMIN & CHARLES DU PLESSIER, Seigneurs de Certemont, qui furent compris aux Rôles des Nobles des arrieres-bans de Peronne, de Montdidier & de Roye, ès années 1568 & 1575. Ils ont pour auteur BERNARD, Seigneur DU PLESSIER, vivant avec sa femme, *Nicole des Essars*, en 1366, & mort en 1381.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la fasce de gueules, chargée de deux chevrons & demi, tenant l'un à l'autre, aussi d'argent; au 2 & 3 d'or, à 5 vires* ou *pattes d'oye de sable, posées en sautoir.*

PLESSEN : Maison distinguée à la Cour de Dannemarck, originaire du Duché de Meckelbourg.

CHRISTIAN-SIGFRID DE PLESSEN, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conseiller intime du Conseil, & Ministre d'Etat des Rois CHRISTIAN V & FRÉDERIC IV DE DANNEMARCK & de Norvège, fils de DANIEL DE PLESSEN, mourut à Hambourg, le 23 Janvier 1723, âgé de 77 ans. Trois de ses fils & une fille vivoient encore en 1743.

L'aîné, CHRISTIAN-LOUIS DE PLESSEN, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Conseiller intime du Conseil du Roi, a eu de *Charlotte-Amélie Schéel*, trois fils & cinq filles.

CHARLES-ADOLPHE DE PLESSEN, second fils de CHRISTIAN-SIGFRID, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, &c. n'a point été marié. Il demanda, en 1735, la démission de ses emplois, ne se réservant que ses places de Grand-Chambellan & de Président de la Compagnie des Indes Occidentales, & de la Guinée en Afrique.

CHRISTIAN-SIGFRID DE PLESSEN, frere des précédens, Chambellan du Roi, &c. est venu en France en 1743, & a eu un fils de sa femme, qui étoit de l'ancienne Maison de *Trolle*. Voyez *Moréri*.

PLESSIS : Il y a dans le Royaume plusieurs Terres & Seigneuries de ce nom, ainsi que plusieurs grandes Maisons; les unes éteintes, les autres qui subsistent : commençons par les Terres.

* PLESSIS (LE), en Normandie, Diocèse de Coutances, est une Seigneurie qui appartient au Duc *de Coigny*. On y voit sur une hauteur les vestiges des tours d'un ancien Château ruiné.

* PLESSIS-BATAILLE, depuis appellé PLESSIS-GAUTRON : Seigneurie qui étoit dans la Famille de *Gautron* depuis le XIV^e^ siécle, & qui a passé par alliance, dans celle de *Treal-Beaubois*, ensuite dans celle de *Nevet*, & du *Parc-de-Locmaria*. Elle a été vendue, en 1742, à *N... de Saint-Riveul.*

* PLESSIS-BERTRAND (DU), en Bretagne, Diocèse de Saint-Malo.

Terre qui appartenoit à la Maison du *Guesclin*, & dont *Tiphaine du Guesclin*, fille de *Pierre*, III. du nom, & de *Julienne de Doneval*, après la mort, sans enfans, de son second mari, céda la propriété à *Briant de Châteaubriant*, son cousin issu-de-germain, petit-fils de *Tiphaine du Guesclin*, sa tante.

*Briant de Châteaubriant* en rendit hommage à MARIE DE BRETAGNE, Duchesse d'Alençon, Comtesse du Perche, Dame de Fougeres, &c. Cette Terre du PLESSIS-BERTRAND est restée dans la Maison de *Châteaubriant*, jusqu'en 1589, que *Charlotte de Montgommery*, Douairiere de Beaufort, la vendit à *Gui de Avelis-de-Châteauneuf.*

* PLESSIS-CHATEAUBRIANT : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1648, enregistrées le 7 Septembre 1649, en faveur de

*Gabriel de Châteaubriant*, Seigneur des Roches-Baritaut, qui fut depuis

Lieutenant-Général des Armées du Roi, & eut de *Suſanne de Remond*, ſon épouſe, RAIMOND DE CHATEAUBRIANT, Comte des Roches-Baritaut, vivant en 1670. Voyez CHATEAUBRIANT.

* PLESSIS-GRIMOULT, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Bourg avec titre de *Baronnie*, dont la Seigneurie releve de la haute Juſtice de Condé.

Près de l'Egliſe Paroiſſiale, ſur le ſommet de la montagne, ſont les ruines d'un ancien Château, qui, ſuivant la tradition, appartenoit au fameux *Ganelon*, dont les trahiſons occaſionnerent la défaite de l'armée de CHARLEMAGNE en 778, au paſſage de Roncevaux, dans les Pyrénées. Il eſt dit dans l'Hiſtoire de Normandie, par *du Moulin, p.* 137, que de *Ganelon*, deſcendoit *Grimoult du Pleſſis*, un des plus riches & des plus puiſſans Seigneurs de ſon tems, & de qui *le Pleſſis* a emprunté le ſurnom de *Grimoult* : il ne démentoit point le ſang dont il ſortoit. Ce fut par ſes intrigues que *Gui de Bourgogne* tâcha de détrôner le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, aidé en cela de pluſieurs Barons de Normandie, qui étoient entrés dans le complôt.

Après la bataille des Dunes, que les Conjurés perdirent en 1036, *Grimoult* ramaſſa quelques déſeſpérés, pour faire avec eux de nouvelles courſes : il fut arrêté & conduit priſonnier à Rouen. Sur les reproches qui lui furent faits de ſa trahiſon par *Sale de Lignieres* (ou plutôt *Serlon de Lingevre*), Chevalier de Luzignan, il voulut en tirer raiſon ; mais dans la nuit qui précéda le combat, il fut trouvé étranglé dans la priſon, en 1047 (*a*). Tous ſes biens furent confiſqués & donnés, ſçavoir : la Baronnie *du Pleſſis* & ſes appartenances à *Bon*, Evêque de Bayeux & à ſon Egliſe ; & les autres Terres à divers Seigneurs, en reconnoiſſance de leur fidélité. La donation eſt de l'année 1074.

Les honneurs de cette Baronnie ont depuis été échangés par les Evêques de Bayeux avec le Comte *de Thorigny*, au droit duquel le Prince *de Monaco* les poſſede aujourd'hui. Voyez GOYON DE MATIGNON.

* PLESSIS-*lès-Tours* : Maiſon Royale ſituée à l'Occident tout proche de Tours en Touraine, que LOUIS XI fit bâtir dans un lieu appellé auparavant *les Montils*. Ce Prince en trouva le ſéjour ſi agréable, qu'il y paſſa une partie de ſa vie, & y mourut en 1483. Le Château, bâti de briques, a de beaux appartemens pour le tems où il fut édifié. Il eſt ſitué entre un grand Parc & de beaux Jardins. *Voyez* le Dictionnaire de Géographie.

PLESSIS (DU), en Normandie : Cette ancienne Nobleſſe, que nous croyons éteinte, avoit pour armes : *pallé d'argent & d'azur de ſix piéces, au chef de gueules.*

C'eſt ainſi que les portoient, dans l'Armorial dreſſé ſous CHARLES V, en 1368, GAYES DU PLESSIS, JEAN DU PLESSIS-DE-LA-POTERIE, GEOFFROI-DU-PLESSIS-D'AUVERGNY, qui briſoient comme cadets ; le premier, *d'un lionceau d'or paſſant en chef* ; & le ſecond, *d'un lambel d'or.*

L'Echiquier de l'an 1403, parle de GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur de la Fontaine, Chevalier. — Les Mémoires de M *Bigot-de-Souſmenil*, Conſeiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention d'ASSÉ DU PLESSIS, Seigneur de l'Honneur, du Pleſſis, Chevalier, ainſi que de RAOUL DU PLESSIS, & de HUGUETIN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu. Il y a une montre de *Godefroi de Harcourt*, Vicomte de Saint-Sauveur en 1347, dans laquelle eſt compris JEAN DU PLESSIS, Chevalier.

(*a*) Les priſonniers avoient alors la liberté de ſe procurer ſatisfaction par un combat particulier, & ce n'étoit pas une médiocre reſſource pour eux.

Il paroît que ceux de cette Maiſon DU PLESSIS portoient quelquefois le ſurnom de *Chambellan*, car on voit dans un titre que ROBERT DU PLESSIS, dit *le Chambellan*, Seigneur de Radepont & de Gouy, vivoit en 1162, & eut pour fille : — LUCE LE CHAMBELLAN, Dame de Radepont & de Gouy, mariée, 1°. avec *Robert de Poiſſy*, Baron du Pont-Saint-Pierre, fils de *Robert de Poiſſy*, Seigneur de Malvoiſine, & d'*Iſabeau de Neufbourg*, Dame du Pont-Saint-Pierre; & 2°. en 1197, à *Pierre de Moret*, Chevalier.

On trouve LAURENT DU PLESSIS, dit *le Chambellan*, Pannetier du Roi en 1256, dans la montre de *Louis de Harcourt*, Vicomte de Châtelleraut, reçue au Pont-Audemer, le 2 Septembre 1357, SAUVAGE DU PLESSIS, Chevalier; & parmi ceux qui firent le voyage d'Allemagne en 1388, GILLES DU PLESSIS eſt nommé des premiers.

PLESSIS : Il y a huit Familles nobles de ce nom en Bretagne.

La premiere, qui eſt PLESSIS-D'ARGENTRÉ, a été, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe de cette Province, rendu à Rennes le 6 Octobre 1668, maintenue dans ſon *ancienne nobleſſe*, au rapport de M. *de Leſrat*, dans la perſonne d'ALEXIS DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-d'Argentré, ſur ſes preuves faites. Il étoit fils de JEAN, & de *Jeanne Bizeul*, & deſcendoit, par filiation ſuivie, de LÉONARD DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-d'Argentré, Grand-Prévôt de Bretagne, vivant dans le XV^e^ ſiécle.

ALEXIS DU PLESSIS avoit épouſé *Marguerite de Tanoaren*, dont vint : PIERRE DU PLESSIS, batiſé le 3 Juin 1672, en la Paroiſſe d'Argentré.

Les armes : *de ſable, à 10 billettes d'or poſées 4, 3, 2 & 1.*

La ſeconde, du même nom DU PLESSIS, du reſſort de Rennes & de Ploermel, remonte à JEAN DU PLESSIS, Seigneur dudit lieu, mentionné dans la Réformation de 1426 : elle a été maintenue en la qualité de *Chevalier* & déclarée *noble d'ancienne extraction*, en la Chambre de la Réformation le 17 Décembre 1668, au rapport de M. *de Leſrat*. Elle a formé pluſieurs branches, dont nous ignorons l'état actuel.

Par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 13 Novembre 1669, au rapport de M. *Denyau*, RENÉ DU PLESSIS, Seigneur de la Villetual, fut pareillement déclaré *noble d'ancienne extraction.*

Ses armes ſont : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois macles d'or, & accoſtée en chef d'un lion de gueules couronné d'or.*

La troiſieme Famille de ce nom, du reſſort de Rennes & de Vannes, qui remonte à JEAN DU PLESSIS, Seigneur de la Padoviere, marié à *Marguerite Hay*, morts l'un & l'autre en 1510, fut auſſi déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 11 Janvier 1669, au rapport de M. *le Febvre*, en faveur de JOSEPH DU PLESSIS, Seigneur de la Padoviere; & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 3 Mars 1669, au rapport du même M. *le Febvre*, en faveur de JEAN DU PLESSIS.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois loſanges de même, 2 & 1.*

La quatrieme, du reſſort de Ploermel, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 29 Avril 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, en faveur d'ELIE DU PLESSIS, Seigneur de l'Abbaye-Jarno.

Par un ſecond Arrêt rendu en ladite Chambre le 5 Août ſuivant, au même rapport, en faveur de GRÉGOIRE DU PLESSIS, Seigneur de la Helo, cette Famille a été pareillement déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, au lion paſſant de ſable, ayant une roſe de gueules ſous la gorge.*

La cinquieme Famille de ce nom, du Reſſort de Concorneau, qui remonte à YVES DU PLESSIS, vivant en 1426, avec *Amice de Ville-ey-Blanche*, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Juillet 1669, au rapport de M. *de Lopriac.*

Les

Les armes : *d'argent, au chêne englanté & tigé d'or, au franc canton d'argent, chargé de deux haches d'armes adoſſées & miſes en pal de gueules.*

De la ſixieme, du reſſort de Morlaix, étoit GUILLAUME DU PLESSIS, mort avant l'an 1462, qui a laiſſé poſtérité de *Jeanne de Kernoter*, ſon épouſe.

Elle a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 22 Août 1669, au rapport de M. *le Febvre.*

Les armes : *de ſable, au cygne d'argent béqué & membré de ſable.*

De la ſeptieme Famille de ce nom, du reſſort de Carhaix, étoit GRÉGOIRE DU PLESSIS, Seigneur de la Villeneuve, qui fut d'abord interloqué par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1670, au rapport de M. *Denyau*; & qui fut déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 12 Août ſuivant, au rapport de M. *Barrin.*

Les armes : *d'or, à cinq macles de ſable, 3 & 2.*

Et la huitieme Famille du même nom, du reſſort de Leſneven, qui remonte à SALOMON DU PLESSIS, Seigneur de Guymer, vivant en 1483, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1670, au rapport de M. *de Bréhan.*

Les armes : *d'argent, au ſautoir cantonné de trois quintefeuilles, 1 en chef, 2 en flanc, & d'une molette en pointe, le tout de gueules.*

PLESSIS-CHATILLON : Ancienne Maiſon originaire du Maine, qui remonte à

I. N... DU PLESSIS, nommé Seigneur du PLESSIS-CHATILLON, dans une tranſaction du Lundi après la Saint-Barnabé 1274, paſſée avec *Henri d'Avaugour*, Seigneur de Mayenne-la-Juhée, pour des Communes : on le croit deſcendre de GRIMOUET DU PLESSIS, nommé, dans un Acte de 1034, Seigneur du Pleſſis-Châtillon. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

II. GUILLAUME DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, nommé dans un contrat d'acquiſition qu'il fit en 1283. Il laiſſa pour enfans : —— GERVAIS, qui ſuit ; —— GEOFFROI, vivant en 1310 ; — & ROBERT, Ecuyer, vivant en 1317.

III. GERVAIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, qui vivoit avec ſes freres en 1310 & 1317, eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & AGNÈS, mariée à *Job de Jaleſne*, vivant en 1374.

IV. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon & de la Poiſſonniere, près Beaufort-en-Vallée en Anjou, vivoit en 1372, avec ſa femme *Marie*, Dame *de Beaumont-le-Vicomte* en partie, & d'Aſſé-la-Bouaine, dont : —— JEAN, qui ſuit ; — & ALAIN, Religieux, puis Abbé de l'Abbaye d'Evron en 1399.

V. JEAN DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon & de la Poiſſonniere, fut un grand Capitaine, & laiſſa pour enfans : —— JEAN, qui ſuit ; — & ALAIN, dit âgé de plus de 60 ans, dans une enquête faite en 1457.

VI. JEAN DU PLESSIS, III. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, de la Poiſſonniere, de la troiſieme partie de la Terre de Beaumont-le-Vicomte & d'Aſſé-la-Bouaine, épouſa *Marie de Parpaſſé*, Dame de Monchouan, de Gouleuvre & du Beuil : elle étoit veuve en 1422. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. RENÉ, Chevalier, qui eut pour fils : — JACQUES, marié à *Françoiſe d'Anglure*, dont : GILLETTE DU PLESSIS, femme de *Jacques de Ligniville*, en Lorraine. Voyez ce mot ; — 3. THIBAUT, Seigneur de Monchouan, marié, en 1455, à *Simonne de Meſlay*, veuve de *Pierre Papuis*, Ecuyer ; — 4. & ROBERTE, Dame de Gouleuvre & du Beuil, femme de *Jean de Jaleſne*, Seigneur dudit lieu en Anjou, dont poſtérité.

VII. JEAN DU PLESSIS, IV. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, vendit, le 26 Avril 1457, la troiſieme partie de Beaumont-le-Vicomte & d'Aſſé à *Jean de Mathefelon*. Il épouſa, 1°. *Marie de Vaux*, Dame de la Guibardiere, fille de *Jean de Vaux*, & de *Jeanne des Vans* ; & 2°. en 1467, *Catherine d'Avaugour*, Dame du Mée & de Champ-Chabot, veuve de *Jean-Girard*,

Seigneur de Feuzé au Perche, & fille de *Louis d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & de *Catherine de Rouvray*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs du Mée, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, tige de celle des Seigneurs de Champ-Chabot, éteinte au IV^e degré, dans OLIVIER DU PLESSIS, Seigneur de Champ-Chabot & de Blerencourt, mort en 1611, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Beaufils*, ſon épouſe.

VIII. JEAN DU PLESSIS, V. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe trouva, en 1488, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, avec LOUIS, Duc D'ORLÉANS, au ſecours du Duc *de Bretagne*, contre le Roi CHARLES VIII. Il épouſa, 1°. le 9 Juillet 1470, *Jeanne des Aubiers*, Dame dudit lieu, de Marais, &c. veuve de *Pierre Clereau*, Seigneur de la Greſille & des Gaſtines, & fille de *Jean des Aubiers*, & de *Catherine Fournier*, (qui étoit fille de *Jean Fournier*, Chancelier de RENÉ, Roi de Sicile, & de *Jacquette Cholet*); & 2°. *Marguerite du Mas*, veuve de *Jean de Montchauveron*, Chevalier. Il eut du premier lit : — 1. JEAN, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. RENÉ, Seigneur de Montchauveron, marié à *Marguerite*, Dame *de la Tremblaye*, & de Villenatour, dont trois filles : —— la premiere, nommée JEANNE DU PLESSIS, femme de *François-Begon de la Rochefoucaud*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu près Crevant ; —— la ſeconde, auſſi nommé JEANNE DU PLESSIS, mariée à *Bernard de la Barre*, Chevalier ; — & la troiſieme, épouſe de *Louis le Maire*, de la Maiſon de la Gringueniere en Anjou ; — 3. RENÉE, femme de *Renaud*, Seigneur *des Colombieres* en Normandie, Diocèſe de Bayeux près de Blainville, Chevalier de l'Ordre du Roi ; — 4. MATHURINE, Dame de la Varenne, mariée à *Louis de Bures*, Seigneur de la Cheſneliere en Anjou ; — 5. MARGUERITE, qui fit bâtir la Chapelle du Pleſſis ; — 6, 7 & 8. & trois autres filles.

IX. JEAN DU PLESSIS, VI. du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, de Chauvigné, des Aubiers, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1495, *Jeanne de Mathan*, fille de *Gilles*, Seigneur *de Mathan* & de Pierrefitte en Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de Coulonges*, dont : — 1. JEAN, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, tué à la bataille de Pavie en 1525, ſans alliance ; — 2. RENÉ, auſſi tué à la même bataille, & inhumé avec ſon frere à Chivas en Piémont ; — 3. LOUIS, qui ſuit ; — 4 & JEANNE, morte ſans alliance.

X. LOUIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, de Chauvigné, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1560, avoit épouſé, 1°. *Charlotte de Scepeaux*, Dame de Mathefelon & de Duretal, morte ſans enfans, ſœur du Maréchal *de Vieilleville*, fille de *René de Scepeaux*, & de *Marie de la Jaille* ; & 2°. en 1548 ou 1540, *Renée du Bellay*, morte en 1567, fille de *René du Bellay*, Baron de la Flotte, & de *Françoiſe de Villeprouvé*. Du ſecond lit ſortirent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. RENÉ, mort, ſans alliance, en 1569 ; — 3. JEAN, Seigneur de Vaux, de Salvert & de Razillé, marié à *Suſanne de Courboyer*, héritiere de la Drouilliniere, dont quatre garçons, ſçavoir : —— FRANÇOIS, Prêtre, — GEORGES, AMBROISE & PHILIPPE, morts ſans alliance ; — 4. & LOUISE, femme de *Hardouin du Coudray*, Seigneur dudit lieu & de la Vaugotiere près Laval, morte en 1596.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Baron de Courceries, de Villaine au Maine, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 30 Juin 1605, avoit épouſé, en 1570, *Nicole du Raynier*, fille de *François*, Seigneur de la Tour du Raynier en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Yolande de la Jaille*, dont : — FRANÇOIS, mort au berceau ; — & RENÉ, qui ſuit.

XII. RENÉ DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, Baron de Courceries, Vicomte de Rugles, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1629, avoit épouſé, le 25 Juillet 1594, *Diane-Renée de Poiſieux*, Vicomteſſe de Rugles, fille unique de *Michel de Poiſieux*, Baron de Pavant, Vicomte de Rugles, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Catherine*

*d'O.* Elle mourut le 28 Août 1631, laiſſant : — 1. François, né en 1598, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, ſans alliance, le 8 Mai 1644; — 2. André, qui ſuit; — 3. Michel, né en 1608, mort, auſſi ſans alliance, en 1639; — 4, 5, 6, 7 & 8. Claude, René, Louis, & deux autres garçons, morts jeunes; — 9. Nicole, Dame de Chauvigné, mariée, en 1621, à *Guillaume du Bois*, Seigneur de Bordeaux; — 10 & 11. Catherine & Ursule-Anne; la premiere, Religieuſe Urſuline; — 12. Marguerite, née en 1604, femme de *François de Chapellaine*, Seigneur d'Iſle; — 13. Madelene, née en 1612, mariée à *Charles Gaultier*, Seigneur de Chifreville en Normandie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc d'Orléans; — 14. Renée, morte jeune; — 15. Susanne, Religieuſe Urſuline; — 16 & une autre fille, morte en naiſſant.

XIII. André du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon, Vicomte de Rugles & de Bois-Bérenger, mort le 9 Décembre 1655, avoit épouſé, 1°. le 1 Mai 1637, *Renée le Porc de-la-Porte*, Dame du Bois-Bérenger, morte, en couches, le 15 Avril 1638; & 2°. en 1646, *Renée le Conte*, Marquiſe de Nonant, ſœur de la Comteſſe *de Chamilly*, & fille de *Jacques le Conte*, Marquis de Nonant, Baron de Beaumeſnil, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, mort le 18 Octobre 1641, & de *Marie Dauvet-Deſmareſt*. Elle partagea, le 8 Juin 1660, les biens de *Pomponne*, Marquis de Nonant, ſon frere. Du premier lit il eut : — Françoise du Plessis, Dame du Bois-Bérenger, morte en 1699. Elle avoit été mariée, le 14 Août 1663, à *Hyacinthe de Quatrebarbes*, Marquis de la Rongere, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, dont les Comteſſes *de Turbilly* & *de la Motte*. Du ſecond lit vinrent : — 1 & 2. Jean-Batiste & Jean, morts jeunes; — 3. François, tué en 1654; — 4. Jacques, qui ſuit; — 5. Urbain, mort, agé de 20 ans, le 19 Juillet 1666; — 6. Charles, batiſé à Saint-Sulpice le 8 Mars 1654; — 7. Pierre, batiſé le 29 Avril 1655, Comte de Rugles, marié à *N... de Goué*, dont : — César-Antoine du Plessis, Comte de Rugles, mort le 29 Décembre 1714, laiſſant de *N... le Clerc de Courcelles*, ſon épouſe, pour fils : — autre César-Antoine, Comte de Rugles, mort, en 1767, ſans enfans; — 8. & Madelene, née en 1648, morte peu après ſa naiſſance.

XIV. Jacques du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon & de Nonant, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort en 1707, avoit épouſé, en Mai 1674, *Jeanne-Marie Fradet de Saint-Aouſt*, Comteſſe de Châteaumeillant, fille de *Jean Fradet*, Comte de Châteaumeillant, Maréchal-de Camp, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général d'Artillerie, mort en 1657, & de *Jeanne-Marie de Saint-Gelais-de-Luſignan*, dont : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Anne-Hilarion, Chevalier de Malte, Commandeur de Villedieu, Capitaine au Régiment de Provence, mort à Paris le 17 Octobre 1763, âgé de 74 ans; — 3. Henri, né le 11 Juillet 1682, mort le 8 Mai 1685; — 4. Louise-Henriette, Religieuſe; — 5. Jeanne-Marie, née le 4 Avril 1686, mariée en Juin 1709, à *Philippe-Charles*, Comte *d'Eſtampes*, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, mort en 1737, & elle en Mai 1763, dont deux garçons & une fille; — 6. & N..., Religieuſe.

XV. Louis du Plessis, Marquis du Pleſſis-Châtillon, né le 31 Janvier 1678, Colonel du Régiment de Provence le 9 Mars 1700, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant-Général le 20 Février 1734, mort, le 23 Février 1754, en ſa 78ᵉ année, avoit épouſé, 1°. le 21 Janvier 1712, *Anne Neyret de la Ravoye*, fille de *Jean*, Grand-Audiencier de France, Tréſorier-Général de la Marine, & d'*Anne-Varice de Vallieres*: elle mourut âgée de 21 ans; & 2°. le 24 Janvier 1718, *Catherine-Pauline Colbert*, née le 12 Mai 1699, fille de *Jean-Batiſte Colbert*, Marquis de Torcy, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pomponne*. Du premier lit eſt iſſue une fille, morte peu après ſa mere; & du ſecond : — 1. Louis-Henri-Félix, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste-Joachim-Louis, né le 13

Mai 1727, mort jeune; — 3. Marie-Félicité, née le 7 Octobre 1723, femme, 1°. de *François-Antoine*, Comte *de Chabannes*; & 2°. en Février 1760, de *Charles-Armand-Martial*, Comte *de Narbonne-Pelet*; — 4. & Pauline-Guillelmine, née le 13 Avril 1728, morte en 1733.

XVI. Louis-Henri-Félix du Plessis-Chatillon, Comte de Châteaumeillant, né le 24 Novembre 1726, d'abord second Cornette des Chevaux-Légers de Berri, puis Enseigne des Gendarmes d'Orléans le 20 Janvier 1747, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans le 19 Mars 1748, est mort, le 25 Août 1754, sans enfans. Il avoit épousé, le 6 Juin 1753, *Marie-Madelene-Louise de Barberie-de-Saint-Contest*, fille de *François-Dominique de Barberie-de-Saint-Contest*, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de *Jeanne-Monique des Vieux*. Elle s'est depuis remariée.

*Branche des Seigneurs du Mée.*

VIII. Guillaume du Plessis-Chatillon, Seigneur-Châtelain du Mée, second fils de Jean, IV. du nom, & de *Catherine d'Avaugour*, épousa, le 23 Novembre 1484, *Catherine de Ray*, fille de *Guillaume de Ray*, Sire de Beaujeu & de Retigny, & de *Catherine de Vergy*, dont :

IX. Martin du Plessis, Seigneur du Mée, marié en 1532, à *Renée Tiercelin-de-Brosse*, fille d'*Antoine Tiercelin*, Seigneur de Richeville, & de *Catherine de Baille*, de laquelle il eut :

X. René du Plessis, I. du nom, Seigneur du Mée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le 4 Mars 1595, qui épousa, le 20 Juin 1568, *Claude de Beaufils-de-Villepion*, fille de *Jacques de Beaufils*, Seigneur d'Orgeres, & de *Jeanne Dailleran*. De ce mariage vinrent : — 1. François, qui suit; — 2 & 3. Gédéon & Antoine; — 4. René, auteur de la branche des Seigneurs de Beaujeu, rapportée ci-après.

5. Jean, Seigneur de Sanderville, qui partagea, avec ses freres, le 3 Décembre 1620, & épousa, le 12 Octobre 1625, *N... de Molins*, fille de *Pierre de Molins*, Seigneur d'Espuy, & de *N... de Hallot*, dont deux garçons, sçavoir : — Louis du Plessis, Ecuyer, Seigneur de Sanderville, batisé le 2 Novembre 1635, maintenu dans sa noblesse, par l'Intendant d'Orléans, le 5 Mars 1670; — & François, Vicomte de Lesvelle, qui partagea, avec son frere, le 9 Janvier 1663; — 6, 7 & 8. Marie, Jeanne & Jacqueline.

XI. François du Plessis, Seigneur-Châtelain du Mée & de la Cicogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Châteaudun, & premier Ecuyer de Madame, sœur de Louis XIII, puis Reine d'Angleterre, qu'il accompagna en ce Pays, épousa, 1°. le 3 Janvier 1598, *Catherine Choyne*, fille d'*Hector Choyne*, Seigneur de Joulduraux, & d'*Eléonore Aulde*; & 2°. *Madelene de Maupeou*. Il eut du premier lit : — François, qui suit; & du second : — Hector, Seigneur de Saint-Hilaire, marié à *Agnès de Libérault*, dont sortit, François du Plessis, Seigneur de Saint-Hilaire, qui épousa, le 7 Juin 1707, *Madelene de Tourville*, de laquelle sont issus — François, — Charles, — Omer, — Hector & Madelene du Plessis, demeurans dans le Dunois.

XII. François du Plessis, Seigneur du Mée, maintenu dans sa noblesse, par l'Intendant d'Orléans, le 7 Octobre 1667, avec son frere Hector, épousa le 29 Janvier 1633 ou 1639, *Marguerite de Gouys*, Dame de Combs, & en eut :

XIII. René du Plessis, II. du nom, Seigneur du Mée, mort le 2 Mai 1710. Il avoit épousé, le 6 Août 1703, *Marguerite le Sueur-de-Vaupouteau*, dont deux filles : — Jeanne-Marguerite, Dame Châtelaine du Mée, des Menils, &c. morte le 6 Avril 1776, dans sa 74ᵉ année, veuve de *Louis-Philippe Pottin*, Comte du Chesne, &c.; — & Bonne-Catherine.

*Branche des Seigneurs de Beaujeu.*

XI. René du Plessis, Seigneur-Châtelain de Beaujeu, des Boulais, &c. quatrieme fils de René du Plessis, I. du nom, & de *Claude de Beaufils-de-*

*Villepion*, fut Capitaine & Gouverneur de la Ville & Château de Freſteval le 24 Mai 1637. Il avoit épouſé, le 29 Octobre 1628, *Louiſe de Bruet*, fille de *Martin*, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Freſteval, & d'*Eſther Alard*, dont : — François, qui ſuit ; — & René du Plessis, Seigneur des Boulais, Capitaine & Gouverneur de Freſteval le 24 Novembre 1654, marié, le 17 Février 1662, à *Anne de Liberault*, dont un garçon & deux filles, ſçavoir : — Hector du Plessis, Enſeigne de Vaiſſeaux, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine, Capitaine du Château de Freſteval le 24 Octobre 1695 ; — Anne & Louise ; celle-ci femme de *Charles de Moulins*, Seigneur des Gats.

XII. François du Plessis, Seigneur de Beaujeu, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere, par l'Intendant d'Orléans en 1667, avoit épouſé, le 5 Février 1665, *Marie Moreau*, fille de *François Moreau*, Seigneur de Breſſolle, & de *Françoiſe Guillard*. Elle mourut le 28 Novembre 1675, laiſſant : — 1. François, qui ſuit ; —— 2 & 3. Marie & Françoise ; la premiere, femme de *N... de Vorré*, Seigneur de la Marie & de Vaux.

XIII. François du Plessis, Seigneur de Beaujeu, mort, le 28 Janvier 1705, âgé de 32 ans, avoit épouſé, en 1702, *Françoiſe Tavernier*, morte, le 20 Mai 1706, à 35 ans, & inhumée à Saint-Hilaire de Chartres, fille ou ſœur de *Denis Tavernier*, Avocat au Préſidial de Chartres. De ce mariage ſont iſſus : —— François, Prêtre en 1730 ; —— & Jean-Denis, qui ſuit.

XIV. Jean-Denis du Plesis, Seigneur de Beaujeu, Richeville, &c. né le 5 Août 1705, batiſé le 23 dans la Paroiſſe de Saint-Martin-la-Colombe, épouſa, le 8 Mai 1730, *Louiſe-Henriette Midou-de-Moléon*, fille de *Louis Midou*, Seigneur de Moléon & de Villiers, & de *Henriette-Catherine de Saint-Etienne*, dont : — 1. Jean-Henri-François né en 1732 ; — 2. Louis, né en 1733 ; — 3. Jules-Alexandre, né en 1736 ; — 4. René, né en 1737 ; — & une fille, morte le même jour de ſa naiſſance, en 1734.

Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules.*

PLESSIS-LIANCOURT : Maiſon originaire du Vendomois, où ſont ſituées, dans les environs, les premieres Terres qu'elle a poſſédées.

Le premier dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p.* 744, eſt Jean du Plessis, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe, qui vivoit en 1300.

Cette Maiſon a formé pluſieurs branches : l'aînée s'eſt éteinte au IV^e^ degré dans Bouchard du Plessis, Seigneur de Périgny & de la Chaiſe, mort ſans poſtérité avant le 11 Avril 1467.

La ſeconde branche eſt celle des Seigneurs de la Perrine, qui a commencé au III^e^ degré, & s'eſt éteinte au X^e^, dans les enfans de Louis du Plessis, Seigneur de la Perrine, mort en 1667, laiſſant ſes enfans mineurs.

La troiſieme eſt celle des Seigneurs de Savonnieres, qui a commencé au VIII^e^ degré, & s'eſt éteinte au X^e^, dans Simon du Plessis, Seigneur de Montcrochet, mort, ſans poſtérité, en 1662.

La quatrieme eſt celle des Seigneurs de Périgny, qui a commencé au VI^e^ degré & a fini au X^e^, dans Pierre-Marcou du Plessis, maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Mars 1699, par l'Intendant d'Orléans, & qui ne laiſſa point de poſtérité.

La cinquiene eſt celle des Seigneurs d'Aſnieres, qui n'a formé que deux degrés.

La derniere eſt celle des Seigneurs de Liancourt & de la Rocheguyon, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Eſprit, & dont l'héritiere, Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, porta les biens de ſa branche à *François*, VII. du nom, Duc *de la Rochefoucaud*, Pair & Grand-Veneur de France, ſon mari. Voyez Rochefoucaud.

Les armes de cette Maiſon ſont : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

* PLESSIS-RICHELIEU : Cette Maiſon, ſelon *du Cheſne*, tire ſon origine de la Terre & Seigneurie du Pleſſis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'Evêque de Poitiers, à cauſe de la Baronnie & Châtellenie d'Angle, dont elle eſt éloignée de trois lieues. En voici la Généalogie, d'après ce célebre Ecrivain, & l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 361 & ſuiv.*

I. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux, de la Vervoliere & autres Terres ſituées en Poitou, eſt mentionné dans un titre de 1201, ſous PHILIPPE-AUGUSTE, où il eſt qualifié *Varlet*, c'eſt-à-dire, *Ecuyer*. Il fut un de ceux qui, après la conquête du Poitou ſur les Anglois en 1213, ſe ſoumirent volontairement ſous la domination des François. De ſa femme, qui n'eſt point nommée, il eut : — PIERRE, qui ſuit ; —— & JEAN DU PLESSIS, Comte de Warwick en Angleterre : il paſſa en ce Royaume, en 1247, avec *Gui de Leſignem, Guillaume de Valence* & *Aimar de Leſignem*. Il n'eſt rapporté ici que ſur la foi de *du Cheſne*, qui lui donne deux femmes, & dit qu'il mourut en 1263, & qu'il fut enterré dans le Monaſtere de Miſſenden, en la Comté de Bouckingam. Il avoit épouſé 1°. *Chretienne de Sanford*, fille de *Hugues de Sanford*, Chevalier Anglois, dont — HUGUES DU PLESSIS, mentionné dans une Enquête qui ſe fit lorſqu'il n'avoit encore que 26 ans ; & 2°. *Margerie*, Comteſſe *de Warwick*, veuve de *Jean Marechal*, fille de *Henri*, Comte *de Warwick*, & de *Margerie d'Oilly* ; & ſœur de *Thomas*, Comte *de Warwick*, auquel elle ſuccéda.

GUILLAUME, I. du nom, avoit pour oncle ou frere LAURENT DU PLESSIS, tige des Seigneurs de Loriaque & de Guellie, au Royaume de Chypre, éteints, rapportés dans les Grands Officiers de la Couronne, *p. 370 du Tome IV*, que *du Cheſne* dit être ſortie de cette Maiſon DU PLESSIS en Poitou.

II. PIERRE, I. du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux & de la Vervoliere, vivoit en 1249, ſuivant une Charte conſervée aux Archives de l'Evêché de Poitiers, & eut pour fils :

III. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux, &c. qui, par acte de l'an 1281, paſſé ſous le ſcel établi à Angle, pour *Gautier*, Evêque de Poitiers, acquit pluſieurs Terres de *Philippe de Corberie*, Ecuyer, & d'*Œnor*, ſa femme. En 1289, il acheta quelques places en la ville d'Angle, leſquelles avoient appartenu à *Jean d'Ypre*. Il vivoit encore le Jeudi après la Trinité l'an 1308, qu'il fit un contrat de conſtitution de rente, *Arnaud* ou *Arnoul*, étant alors Evêque de Poitiers. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. & JEAN DU PLESSIS, Ecuyer, lequel eut en partage divers lieux, Terres & revenus, dont quelques-uns relevoient de la Châtellenie du Blanc en Berri. Etant à Angle le Lundi avant le jour des Cendres l'an 1321, il reconnut tenir à foi & hommage-lige à *une paire d'éperons dorés de ſervice*, à chaque mutation de Seigneur, de *Guillaume Clerembaut*, Ecuyer, Seigneur du Blanc, le Bois-Entier, appellé *Bois de la Quarte*, avec les Terres adjacentes, deux granges, & autres héritages & rentes, leſquelles *Geoffroi de la Tremoille*, Chevalier, avoit données & tranſportées, du conſentement de *Jeanne*, ſa femme, & de *Deſirée de la Tremoille*, ſa fille, à *Geoffroi Vernon*, Chevalier, tant pour lui que pour ſes héritiers. JEAN DU PLESSIS eut pour fils — PIERRE, qui épouſa *Jeanne de Mauſſon*, fille de *Goulu de Mauſſon*, Ecuyer, & de *Mathe de Raſilly*, dont — JEAN DU PLESSIS, marié à *Philippe Barbine*, de laquelle ſortit — PIERRE DU PLESSIS, II. du nom, qui, comme repréſentant *Mathe de Raſilly*, ſa biſayeule, obtint, par Arrêt du Parlement, rendu le 14 Août 1409, part en la ſucceſſion de *Jean*, Seigneur *de Raſilly*, mort ſans enfans.

Ces premiers degrés ſont d'après *André du Cheſne*, dans ſa Généalogie de la Maiſon DU PLESSIS-RICHELIEU, à la ſuite de celle de *Dreux*.

IV. PIERRE, II. du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux & de la Vervoliere, rendit hommage de ſa Terre du Pleſſis à l'Evêque de Poitiers, en 1328, & mourut vers 1331, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : —— 1.

GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier, mort ſans enfans; — 3. EUSTACHE, femme d'*Ithier de Torſac*, Ecuyer; — 4. & ALIX, Demoiſelle d'honneur de JEANNE DE BOULOGNE, femme du Roi JEAN, enſuite mariée à *Philippe de la Châtre*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans, & morte en 1368.

V. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur DU PLESSIS, des Breux, de la Vervoliere, &c. Chevalier, donna aveu de ſa Terre de la Valiniere, à *Jean Savary*, Chevalier, ſcellé de ſes armes, le Samedi après Noël 1341; fit ſon teſtament le 20 Avril 1573, & mourut peu après. Il avoit épouſé *Charlotte de la Celle*, fille de *Jean de la Celle*, Chevalier, Sénéchal de Carcaſſonne, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. SAUVAGE, auteur de la branche des Seigneurs de Richelieu, rapportée ci-après; — 3. JEAN, mentionné au teſtament de ſon pere; — 4. JEANNE, mariée à *Guillaume de Maignac*, Seigneur du Solier & de Marconnay en 1361; — 5. & CATHERINE, Dame de la Terre de Reves, qu'elle porta en mariage à *Huguet de Puygiraut*.

VI. PIERRE DU PLESSIS, III. du nom, fit partage avec ſon frere SAUVAGE, le 18 Février 1388, & eut les Seigneuries du Pleſſis & des Breux, avec les lieux de la Carreliere & de Forges, l'Hôtel & dépendances de Thou, ſitués en la Châtellenie d'Angle, l'étang qui avoit appartenu à *Gui de Precigny*, & autres héritages; & mourut en 1401. Il avoit épouſé *Ragonde Vigier*, ſœur de *Hélie Vigier*, Seigneur de Roys au pays d'Angoumois, en la Châtellenie de Ruffec, de laquelle il eut: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HELIOT, Seigneur de Forges, lequel eut procès, pour ſon partage, avec MANDÉ DU PLESSIS, ſon neveu; — 3. MARGUERITE, femme de *Guyot de la Lande*, Ecuyer, auquel elle porta en dot l'Hôtel de Thou & ſes appartenances. — *Jacques de la Lande*, leur fils, rendit depuis l'Hôtel de Thou à MANDÉ DU PLESSIS, ſon couſin, pour une portion de la Terre & Seigneurie de Roys; — 4. & HÉLENE, mariée 1°. à *Naudin Badetrant*, Ecuyer, mort ſans enfans; & 2°. à *Perrot de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Vaul, paroiſſe de Buxiere. Elle vivoit encore en 1451, comme il paroît par l'appointement paſſé à Poitiers, dans lequel elle eſt nommée avec *Maurice de la Lande*, ſon fils.

VII. JEAN DU PLESSIS, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de Roys, de la Carreliere, Faye & Thou, Echanſon du Roi CHARLES VI le 20 Septembre 1404, étoit, en 1413, Capitaine du Château & de la Ville du Blanc en Berri, pour *Jean de Naillac*, qui en étoit Seigneur, eut la même charge dans le Château de la Roche-Beluſſon, pour le Maréchal *de Boucicault*, en 1416; fit hommage à *Hugues*, Evêque de Poitiers, de ſes Terres du Pleſſis & des Breux, le 17 Septembre 1424; fut fait Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VII, le 19 Janvier 1425, & mourut en 1446. Il avoit épouſé, avant le 14 Avril 1404, *Catherine Fretart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Sauve, dont: — 1. FRANÇOIS, Ecuyer d'Ecurie du Dauphin, depuis Roi LOUIS XI, par Brevet expédié à Chinon le 12 Janvier 1430, mort peu après ſans alliance; — 2. MANDÉ, qui ſuit; — 3. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 28 Juillet 1436, à *Neugon de la Barde*, Ecuyer, Seigneur de la Croix; — 4. & CLAUDINE, femme de *Louis de Harcourt*, Seigneur de Montlouis, avec lequel elle vivoit le 3 Novembre 1454.

VIII. MANDÉ DU PLESSIS, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de Roys, de la Carreliere, de Faye & de Thou, fit hommage-lige, le 25 Novembre 1450, à *Jacques Juvenel des Urſins*, Patriarche d'Antioche, Evêque de Poitiers, pour les Seigneuries du Pleſſis & des Breux; tranſigea avec HELIOT DU PLESSIS, ſon oncle, *Jacques* & *Maurice de la Lande*, ſes couſins, touchant les droits qu'ils prétendoient en la ſucceſſion de feu PIERRE DU PLESSIS, & de *Ragonde Vigier*, Dame de Roys, ſa femme, & de feu *Hélie Vigier*, frere de ladite *Ragonde*; ſurquoi ils firent entr'eux un appointement à Poitiers le 3 Mars 1451. Il mourut avant 1458, & avoit épouſé *Marie de la Touſche*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur *de la Touſche*. Elle ſe remaria à *Jean-Philippe de Senon*, Ecuyer, Seigneur de Senon, fit ſon teſtament le 18 Mai 1497; & élut ſa ſépulture dans

l'Egliſe de Saint Martin d'Angle, en la Chapelle du Pleſſis, auprès de ſon premier mari, dont elle eut :

IX. Sauvage du Plessis, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de Vaux, Roys, la Milaudiere, la Carreliere & de Thou, qui fit hommage des Terres du Pleſſis & des Breux à l'Evêque de Poitiers, le 5 Mai 1475; fut fait Lieutenant du Château du Ha à Bordeaux en 1479; & mourut avant 1512. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé au Château du Ha le 31 Janvier 1474, *Françoiſe l'Evêque*; & 2°. par contrat du 15 Décembre 1485, *Jeanne de Rouyeres*, fille d'*Alain*, Seigneur de Brunhac & de Beaudeduit, & de *Catherine de Pompadour*. Du premier lit vinrent : — 1. François, qui ſuit; — 2. Hervé, Chevalier, mort peu après 1495, ſans alliance; — 3. Antoine, Ecuyer, nommé avec François, ſon frere aîné, dans une procuration paſſée par leur pere le 23 Août 1498; — 4. Jacques, mort ſans enfans; — 5. Marie, femme de *Robert Chaſteigner*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1520, morte depuis ſans hoirs; — 6. Françoise, mariée à *Jacques de la Tour*, Ecuyer, Seigneur de la Place, à qui elle porta en dot l'héritage & la Métairie de la Guionniere, ſituée dans la Paroiſſe de Vic; & du ſecond lit : — 7. Gilles du Plessis, Ecuyer, qui fut reçu à faire partage en 1520, & mourut peu après ſans poſtérité; — 8. & Antoinette, qui partagea comme ſon frere, & mourut ſans alliance.

X. François du Plessis, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de la Milaudiere, de la Carreliere & de Thou, donna aveu à *Claude de Huſſon-de-Tonnerre*, Evêque de Poitiers, des appartenances du Pleſſis & de Thou, de la dîme de Neuville & autres héritages nobles, par acte du 1 Avril 1512. Il avoit épouſé *Madelene de Champropin*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Oncieres, & ſœur de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny, dont : — 1. François, qui ſuit; — 2. Claude, Prieur de Deuil, près de Montmorency, qui aſſiſta au contrat de mariage de ſon frere aîné; — 3. Toinette, nommée avec ſes freres & ſœurs dans les Mémoires du Seigneur *des Sarteaux*; — 4. Charlotte, qui, par acte de 1545, renonça aux ſucceſſions collatérales; — 5. Susanne, morte avant 1545; — 6. Renée, qui, comme ſa ſœur Charlotte, renonça aux ſucceſſions collatérales; — 7. & Jeanne, mentionnée dans l'acte de partage de 1545.

XI. François du Plessis, II. du nom, Seigneur du Pleſſis, des Breux, de la Carreliere & de Thou, rendit, en 1519, certains cens à *Mathurin Bochier*, Seigneur de Neon, conjointement avec ſon pere; comparut à la montre des Nobles convoqués au ban & arriere-ban du pays & Comté de Poitou en 1542; partagea, en 1545, avec Claude, ſon frere, ſur les biens immeubles de leurs pere & mere, & ſur les ſucceſſions collatérales de *Jean de Champropin*, Seigneur de Chambort & de Chagny, leur oncle maternel, & de Marie du Plessis, leur tante paternelle. Il mourut peu après, & avoit épouſé, par contrat du 22 Mars 1541, *Françoiſe de Chargé*, fille de *Joachim*, Seigneur de Buxeil, & de *Marguerite Boiſleve*, ſa premiere femme. Il y a eu de ce mariage quelques enfans reſtés mineurs, qui étoient, en 1556, ſous la curatelle de *Joachim de Grailly*, Seigneur des Sarteaux, dont on n'a pu avoir les noms ni les deſcendans.

*Seigneurs & Ducs de Richelieu, Pairs de France.*

VI. Sauvage du Plessis, ſecond fils de Guillaume, III. du nom, Seigneur du Pleſſis, & de *Charlotte de la Celle*, eut pour ſon partage la Seigneurie de la Vervoliere avec ſes appartenances, celle de la Valiniere & autres Terres; tranſigea avec *Jean le Groing*, pere de ſa femme, au ſujet de ſes prétentions, & lui céda la Seigneurie de Favardine, par acte du 10 Mai 1399. Il teſta le 15 Novembre 1409; élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint Martin-les-Bois, fonda une Meſſe chaque Lundi de l'année dans celle de Saint Martin d'Angle; ordonna que le ſervice de ſa femme ſeroit célébré dans l'Egliſe de Couſſay; fit pluſieurs legs, donna à Jean du Plessis, ſon neveu, fils de Pierre du Plessis, ſon frere, & à *Jean de Maignac*, fils de Jeanne du Plessis, ſa ſœur, le bail

&

& l'adminiſtration de ſes enfans; nomma, pour exécuteurs teſtamentaires, *Jean Savary*, *Jean de Maignac*, ſon neveu, *Jean de Pindré* & l'Archiprêtre de Châtellerault; & mourut la même année. De ſon mariage, contracté le 10 Juillet 1388, avec *Iſabeau le Groing*, Dame de Belarbre, morte en 1401, fille de *Jean*, & de *Luque Praelles*, il laiſſa: — 1. SAUVAGE, nommé dans un acte du 15 Octobre 1402; — 2. GEOFFROI, qui ſuit; — 3. & JEANNE, femme de *Gilles Fretart*, Seigneur de Sauve, fils de *Pierre*, & de *Jeanne Petit*.

VII. GEOFFROI DU PLESSIS, Seigneur de la Vervoliere, de la Valiniere, du petit Puy & de Hautemont, demeura ſous la tutelle de JEAN DU PLESSIS, ſon couſin-germain; céda à JEANNE, ſa ſœur, & à *Gilles Fretart*, ſon mari, par acte du 21 Mars 1422, les Seigneuries de Belarbre, de la Broce & du Breuil-Poireux, pour ce qui pouvoit leur revenir de la ſucceſſion de leurs pere & mere; teſta le 7 Août 1477, & nomma exécuteur ſon fils aîné. Il avoit épouſé *Perrine de Clerembaut*, fille de *Jean*, Seigneur de Richelieu, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, vivant en 1493; — 3. ANTOINETTE, mariée à *Pierre Loubes*, Seigneur de Gaſterine; — 5. JACQUETTE, mariée, en 1451, à *Guyot de Gireſme*, Ecuyer; — 4. & ISABEAU, mariée, par contrat du 13 Janvier 1451, à *Jean Herpin*, Seigneur du Château de Merio.

VIII. FRANÇOIS DU PLESSIS, I. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, de la Vervoliere, &c. Ecuyer-Tranchant de la Reine MARIE D'ANJOU, femme de CHARLES VII, par Lettres du 14 Juillet 1456, pourvu du même office dans la Maiſon de CHARLES DE FRANCE, Duc de Guienne, frere du Roi LOUIS XI, fit hommage des Seigneuries de la Vervoliere & autres Terres, en 1480 & 1483, fut inſtitué héritier des Terres de Richelieu & de Beçay, par *Louis de Clerembaut*, ſon oncle maternel, qui le fit ſeul exécuteur de ſon teſtament, le 13 Décembre 1488; aſſigna le douaire de ſa femme par acte du 20 Janvier 1489; avoit teſté le 6 Septembre 1483, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint Martin de Couſſay. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1456, *Renée Eveillechien*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saumouſſay, & de *Marie Sanglier*, dont: — FRANÇOIS, qui ſuit; — & JEANNE, femme de *Louis Herpin*, Seigneur du Château, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XII. Elle étoit veuve en 1513, & donna quittance de ſa dot à FRANÇOIS DU PLESSIS, ſon frere.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, &c. avoit épouſé, 1°. le 25 Janvier 1489, *Guyonne de Laval*, morte ſur la fin de 1494, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *Françoiſe Goſſelin*; & 2°. par contrat du 31 Mars 1506, *Anne le Roy*, Dame du Chillou, fille de *Guyon*, Vice-Amiral de France, & d'*Iſabeau de Beauval*, ſa premiere femme. Du premier lit vinrent: — 1. AIMÉE, mariée, par contrat du 25 Octobre 1507, à *Helion de Barbançois*, Seigneur de Sarzay, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 2. JEANNE, alliée, par contrat du 28 Octobre 1514, à *Mathurin du Teil*, Seigneur de Freſne en Poitou; —— 3. RENÉE, morte jeune; & du ſecond lit: —— 4. LOUIS, qui ſuit; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de Beaulieu, marié à *Françoiſe de Trion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Legurat, dont une fille, nommée — JACQUETTE DU PLESSIS, mariée à *François d'Aloigny*, Seigneur de la Groye; — 6. JACQUES, Aumônier du Roi HENRI II, Abbé de la Chapelle aux Planches, Evêque de Luçon; — 7. autre FRANÇOIS DU PLESSIS, dit *Pillon*, Seigneur de la Jabiniere, Gouverneur de Courtemille, Meſtre-de-Camp d'un des deux ſeuls régimens qui étoient alors en France. Il ſe ſignala dans les guerres de Piémont, depuis 1553 juſqu'en 1560; ſe diſtingua contre les Huguenots, défit le ſecours qu'ils envoyerent à Poitiers en 1562; prit la ville de Saint-Jean d'Angely, qu'il défendit contre le Comte *de la Rochefoucaud*, qui le vint aſſiéger; aſſiſta le Roi CHARLES IX à la priſe de la ville de Bourges; mit le ſiége devant Sully, força le Capitaine *Uzas*, qui y commandoit, de ſortir par compoſition; mourut d'un coup d'arquebuſade qu'il reçut à l'épaule au ſiége du Havre-de-Grace, dont il avoit été deſtiné Gouverneur; — 8. RENÉ, Religieux de la Chaiſe-Dieu, Abbé de Nieuil & Prieur de Couſſay; — 9. ANTOINE DU PLESSIS, dit *le Moine*, parce qu'il avoit porté l'habit Religieux, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebu-

ſiers de la Garde du Roi FRANÇOIS II, Chevalier de ſon Ordre, & Gouverneur de Tours en 1562. Il fut bleſſé au ſiége de Bourges; défendit, en 1568, la ville de Blois contre les Rebelles; s'enferma dans Poitiers, où il aida à ſoutenir le ſiége que les Huguenots y mirent; accompagna LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, à la réduction de pluſieurs places du Poitou, en 1574 & 1575; & fut tué à Paris rue des Lavandieres, le 19 Janvier 1576; — 10. FRANÇOISE, mariée, le 8 Novembre 1539, à *Georges l'Enfant*, Ecuyer, Seigneur de la Patriere & de Cimbré, fils d'*André*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne Plaud*; — 11. & ANNE, mariée, par contrat du 11 Juin 1543, à *Gabriel de Mauvoiſin*, Seigneur de la Foreſt & de Boſpeche, fils de *François de Mauvoiſin*, & de *Jacquette de Beaumont-Briſay*. Elle étoit veuve en 1557, & ſon mari fut inhumé dans l'Egliſe de Saint Cyran.

X. LOUIS DU PLESSIS, I. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, du Chillou, &c. Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance d'*Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amant, Sénéchal de Toulouſe, ſervit honorablement les Rois FRANÇOIS I & HENRI II en diverſes occaſions, & mourut à la fleur de ſon âge en 1551. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1542, au Château de Verteuil, *Françoiſe de Rochechouart*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Amant, Baron de Faudoas & de Montagu, Sénéchal de Toulouſe, & de *Catherine de Barbaſan*. Elle étoit, en 1579, Gouvernante de la Princeſſe *de Vaudemont*. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, Seigneur de Richelieu, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, Echanſon du Roi HENRI II, depuis 1548 juſqu'en 1555, qu'il fut tué, ſans avoir été marié, par le Seigneur *de Brichetieres*, comme il alloit à Champigny; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit; — 3. BENJAMIN, Abbé de Monſtier-la-Celle en 1573, mort en 1608; — 4. LOUISE, mariée, par contrat du 24 Avril 1565, à *François du Cambout*, Seigneur dudit lieu, Baron de Pont-Château, Capitaine des Ville & Château de Nantes, Grand-Veneur & Grand-Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, fils aîné de *René du Cambout*, & de *Françoiſe Baye*, Dame de Coiſlin; — 5. & JEANNE, mariée 1°. à *Pierre Fretart*, Seigneur de Sauve & de Primery, fils de *René*; & 2°. au Baron *de Marconnay*.

XI. FRANÇOIS DU PLESSIS, III. du nom, Seigneur de Richelieu, de Beçay, du Chillou, de la Vervoliere, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, fut élevé Page du Roi CHARLES IX; ſervit à la bataille de Moncontour en 1569, fut envoyé en Pologne, en 1573, avec le Seigneur *de Chemeraut*, pour recevoir la foi des Seigneurs du Royaume; fut employé, en 1575, dans la négociation du traité fait avec le Prince *Caſimir* & les *Reiſtres*; pourvu de l'office de Grand-Prévôt de France, ſur la démiſſion de *Nicolas de Beaufremont*, Baron de Senecey; devint Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes; fut fait Chevalier des Ordres en 1585; combattit courageuſement aux batailles d'Arques & d'Ivry en 1590; reçut, le 22 Mars de cette année, 20 mille écus, en conſidération de ſes ſervices; fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps, & mourut à Goneſſe le 10 Juillet ſuivant, âgé de 42 ans. Il avoit épouſé *Suſanne de la Porte*, fille de *François de la Porte*, Seigneur de la Lunardiere, & de *Claude Bochart*, ſa premiere femme. Elle fut Dame de la Reine LOUISE DE LORRAINE en 1580. De ce mariage vinrent: — 1. HENRI DU PLESSIS, Seigneur de Richelieu, Maréchal-de-Camp en l'armée du Duc *de Nevers*, tué en duel par le Marquis *de Themines*, en 1619, ſans laiſſer d'enfans de *Marie Guyot de Charmeaux*, Dame d'Anzac, ſon épouſe; — 2. ALPHONSE-LOUIS DU PLESSIS-DE-RICHELIEU, nommé à l'Evêché de Luçon, qu'il quitta pour ſe faire Religieux dans l'Ordre des Chartreux. Il fut depuis Archevêque d'Aix & de Lyon, Cardinal & Grand-Aumônier de France; — 3. ARMAND-JEAN DU PLESSIS, né à Paris le 5 Septembre 1585, Evêque de Luçon, ſacré à Rome par le Cardinal *de Givry*, le 17 Avril 1607, Secrétaire d'Etat en 1616, créé Cardinal par le Pape GRÉGOIRE XV, le 5 Septembre 1622. Il entra dans les affaires en 1624, fut fait principal Miniſtre d'Etat, Chef du Conſeil du Roi, Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France, après

la ſuppreſſion de la charge d'Amiral, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'Octobre 1626; obtint l'érection de ſa Terre de *Richelieu* en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1631; fut pourvu en même-tems du Gouvernement de Bretagne, & acquit le Marquiſat de *Fronſac*, qu'il fit confirmer & ériger de nouveau en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Juillet 1634; & mourut dans ſon Palais à Paris, le 4 Décembre 1642, ſur le midi. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de la Sorbonne, qu'il avoit fait bâtir, dont il étoit Proviſeur, & où il lui a été élevé un magnifique Mauſolée. Voyez ſon article plus amplement détaillé dans les Grands-Officiers de la Couronne, au Chapitre des Amiraux de France; — 4. FRANÇOISE DU PLESSIS, mariée 1°. à *Jean-Batiſte de Beauvau*, Seigneur de Pimpean, fils d'*André de Beauvau*, Seigneur dudit lieu, & de *Philippe de Naillac*; & 2°. à *René de Vignerot*, Seigneur du Pontcourlay en Poitou, & de Glenay, fils de *François*, Seigneur du Pontcourlay, & de *Renée de la Foreſt*. Ce *René de Vignerot*, par ce mariage, fut ſubſtitué aux nom & armes DU PLESSIS & Duché de Richelieu, comme on le va voir dans la Généalogie que nous allons donner, d'après les Grands-Officiers de la Couronne; — 5. & NICOLE DU PLESSIS, femme d'*Urbain de Maillé*, Marquis de Brezé, Maréchal de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, Gouverneur d'Anjou, fils de *Charles de Maillé*, Seigneur de Brezé, & de *Jacqueline de Thevale*. Elle fut faite Dame d'Atours de la Reine MARIE DE MÉDICIS, en la place de la Maréchale *d'Ancre*, depuis 1619 juſqu'en 1625; mourut au Château de Saumur le 30 Août 1635; & fut enterrée dans l'Egliſe de Notre-Dame des Ardillieres.

Les armes de cette ancienne Maiſon du Poitou, ſont: *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

### *MAISON DE VIGNEROT, ſubſtituée aux nom & armes DU PLESSIS & Duché de RICHELIEU.*

Cette Maiſon, dont les armes étoient: *d'or, à trois hures de ſanglier de ſable*, 2 & 1, remonte à

I. JEAN VIGNEROT, Ecuyer, vivant en 1461, & encore le 4 Février 1475. Il avoit épouſé *Huguette de la Roche*, Dame du Pont, paroiſſe de Courlay en Poitou, veuve d'*Etienne Herpin*, Ecuyer, dont elle eut — *Pierre Herpin*, Ecuyer, Seigneur du Pontcourlay. Elle teſta le 10 Janvier 1461, nomma, pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, JEAN DE VIGNEROT, ſon ſecond mari, & en eut: — 1. PIERRE, Curé de Notre-Dame de Breſſuire, qui ne vivoit plus le 13 Juillet 1507; — 2. GUILLAUME, Curé de la paroiſſe de Saint Jean de Breſſuire en 1475, qui pouvoit être mort avant le 2 Janvier 1497; — 3. EUSTACHE, qui devint Seigneur du Pontcourlay après la mort de *Pierre Herpin*, ſon frere utérin, & fit foi, hommage, aveu & dénombrement à *Thibaut de Beaumont*, Seigneur du Pleſſis-Maſſé, &c. le 13 Juin 1493, 95, 96, 99 & 1500, à cauſe de ſa Baronnie, Châtel, Châtellenie, Seigneurie de la Foreſt, de ſon Hôtel & Fief du Pont, ſitué en la paroiſſe de Courlay. Il tranſigea, le 2 Janvier 1497, avec *Philippe du Verger*, veuve de *Pierre Herpin*, ſon frere utérin, ſur le procès qu'ils avoient devant le Sénéchal de Poitiers, pour raiſon des biens immeubles de *Henriette de la Roche*, dont ledit *Herpin* avoit joui durant la vie de leur mere, comme fils aîné. EUSTACHE VIGNEROT, mourut ſans enfans de ſon mariage, contracté le 9 Mai 1498, avec *Jeanne Caillerot*, fille de *Jean*, Seigneur de la Boufferie. Elle vivoit le 10 Novembre 1520, remariée à *Nicolas Merveilleau*, Seigneur de Langouyniere; — 4. JEAN, qui ſuit; — 5 & 6. CATHERINE & NICOLE, mentionnées dans le teſtament de leur mere; — 7. MARGUERITE, épouſe de *Jean de Berry*, fils aîné de *Jean*, Seigneur de la Touchotiere; — 8. & MICHELLE.

II. JEAN DE VIGNEROT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, puis du Pontcourlay, après la mort d'EUSTACHE, ſon frere aîné, étoit mort le 6 Février 1505, que la garde & tutelle de ſes enfans, & du poſthume, dont ſa femme étoit enceinte, fut déférée à celle-ci, par le Sénéchal de Chantemerle.

Il avoit épouſé *Jeanne le Taut*, fille de *Payen le Taut*, Ecuyer, Seigneur de Semengue, & de *Louiſe Baſtard*. Elle tranſigea le 13 Juillet 1507, comme tutrice de ſes enfans mineurs, avec JEAN VIGNEROT, ſon fils aîné, & ne vivoit plus le 29 Novembre 1525, que trois de ſes enfans partagerent ſes biens, & ceux de leurs autres freres & ſœurs. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Religieux en l'Abbaye de Mauléon, Ordre de Saint-Auguſtin, au Diocèſe de la Rochelle, avant le partage de 1525, Prieur de Verſonne en 1528, enſuite grand Prieur de l'Abbaye de Mauléon, & Curé du Pontcourlay en 1560 ; — 3. MARGUERITE, mariée, le 15 Mars 1520, à *Nicolas de Frondebœuf*, Ecuyer, Seigneur du Pont-Hériſſon. Elle tranſigea pour la ſucceſſion de JACQUETTE, ſa ſœur, Religieuſe ; — 4. SOUVERAINE, femme de *François des Preż*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, avant le partage de 1525 ; — 5. JACQUETTE, Religieuſe Cordeliere avant le partage ; —— 6. HARDIE, mariée à *Antoine de Murſac*, qui partagea avec ſon frere aîné & ſes deux beaux-freres ; —— 7. & RENÉE, poſthume, morte avant le partage.

III. JEAN VIGNEROT, III. du nom, Seigneur du Pontcourlay, en fit foi & hommage au Seigneur *de la Foreſt*, le 3 Décembre 1506, partagea avec ſes ſœurs le 29 Novembre 1525, rendit encore hommage au Seigneur *de la Foreſt*, le 29 Juin 1536, & mourut avant le 5 Mars 1549, que fut fait l'inventaire, en forme de partage, de ſes biens entre ſa femme & ſes enfans. Il avoit épouſé *Françoiſe des Preż*, laquelle ſe remaria, le 20 Août 1552, à *Jean de Patouſleau*, Ecuyer, Seigneur de Charnay, qui, fondé de procuration de ſa femme, tranſigea avec les enfans qu'elle eut du premier lit, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2 & 3. JACQUES & ANTOINE, nommés dans le partage du 5 Mars 1549 ; — 4. & PERRETTE, femme d'*Urbain*, Seigneur *de la Motte*.

IV. FRANÇOIS DE VIGNEROT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pontcourlay, céda à ſa mere, le 2 Juin 1547, l'Hôtel noble & la Métairie de Villeneuve, en la paroiſſe de Monſtier-ſous-Chantemeſle ; tranſigea, pour ſon frere & ſa ſœur, avec *Jean de Patouſleau*, ſon beau-pere vendit, avec ſa premiere femme, le 22 Mai 1554, à *Jacques Robin*, dit *Cabriau*, à faculté de rachat, la Métairie de Lambretieres dans la paroiſſe du Breuil. Il étoit mort le 15 Juillet 1572, & avoit épouſé, 1°. avant le 22 Mai 1554, *Renée Goulard* ; & 2°. par contrat du 6 Octobre 1560, *Renée de la Foreſt*, fille de *René*, Seigneur de Beaurepaire, & de *Renée Boudin*. Elle ſe remaria à *François du Vergier*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, duquel elle eut des enfans, qui partagerent ſa ſucceſſion le 30 Août 1600, avec — RENÉ, qui ſuit, fils de ſon premier mari.

V. RENÉ DE VIGNEROT, Chevalier, Seigneur du Pontcourlay, de Glenay, eut ſon cheval tué de cinq coups de lance au combat d'Arques, & *la Roche-Jacquelin*, ſon frere utérin, y reçut un coup de mouſquetade. Il eſt qualifié *Chevalier & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans ſon contrat de mariage, en laquelle qualité il reçut du Roi un don de 6000 livres, le 30 Mars 1604. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Août 1603, *Françoiſe du Pleſſis*, veuve de *Jean-Batiſte de Beauvau*, Seigneur de Pimpean & des Roches, fille de *François du Pleſſis*, III. du nom, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat, & de *Suſanne de la Porte*, ſœur du Cardinal Duc *de Richelieu*. Elle mourut en 1615, & laiſſa : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MARIE-MADELENE, Dame d'Atours de la Reine, depuis 1625 juſqu'en 1631, créée *Ducheſſe d'Aiguillon* en 1638, mariée à *Antoine de Beauvoir-du-Roure*, Seigneur de Combalet, morte ſans enfans le 1 Avril 1675, après avoir teſté en faveur de ſa niéce.

VI. FRANÇOIS DE VIGNEROT, II. du nom, Marquis du Pontcourlay, Gouverneur de la ville & Citadelle du Havre & du pays de Caux, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1633, ſervit au ſiége de la Motte en 1634, fut pourvu de la charge de Général des Galeres, ſur la démiſſion de *Pierre de Gondy*, Duc de Retz, le 15 Mars 1635, mourut à Paris d'une hydropiſie de poumon, le 26 Janvier 1646, âgé de 37 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de la Sorbonne, auprès du Cardinal *de Richelieu*, ſon oncle maternel. Il avoit épouſé, par contrat

du 29 Juin 1626, *Marie-Françoiſe de Guemadeuc*, fille unique de *Thomas*, Baron *de Guemadeuc*, & de *Jeanne de Ruelan*. Elle ſe remaria, en 1647, à *Charles de Groſſove*, Comte d'Ouroüer, Seigneur de Peſſelieres, Gouverneur de Fougeres, aſſaſſiné à Paris, dans ſon carroſſe, au mois de Décembre 1658. Elle mourut le 13 Janvier 1674. Ses enfans furent : — 1. ARMAND-JEAN, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-AMADOR, auteur de la branche des Ducs d'Aiguillon, rapportée ci-après ; — 3. EMMANUEL-JOSEPH, Comte de Richelieu, né le 8 Mars 1639, Abbé de Marmoutier, de Saint-Ouen de Rouen, Prieur de Saint-Martin des Champs, qui ſe trouva au combat de Saint-Godard en Hongrie le 1 Août 1664, & mourut au retour, à Veniſe, le 9 Janvier 1665 ; — 4. MARIE-MARTHE, dite *Mademoiſelle de Richelieu*, morte ſans alliance au mois de Septembre 1665, & enterrée aux Carmélites de la rue Chapon ; — 5. & MARIE-THÉRESE, dite *Mademoiſelle d'Agenois*, née le 25 Avril 1636, *Ducheſſe d'Aiguillon* après ſa tante, en 1675. Elle prit l'habit de Religieuſe dans le Monaſtere des Filles du Saint-Sacrement rue Caſſette à Paris, & mourut en Décembre 1705. Le Duché d'Aiguillon paſſa à LOUIS-ARMAND, Comte d'Agenois, ſon neveu, dont il ſera parlé ci-après. Ce degré écarteloit *au* 1 DE VIGNEROT, *au* 2 DE RICHELIEU ; *au* 3 *d'azur, à la croix d'or cantonnée de quatre oiſeaux d'argent ; & au* 4 *d'or, au lion de gueules.*

VII. ARMAND-JEAN DU PLESSIS, par ſubſtitution aux nom & armes du Cardinal *de Richelieu*, ſon grand-oncle, né au Havre-de-Grace le 3 Octobre 1629, batiſé dans la Chapelle du petit Luxembourg, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, Prince de Mortagne, Marquis du Pontcourlay, Comte de Coſnac, Baron de Barbezieux, de Coze & Saugeon, ſuivit d'abord le parti de l'Egliſe, fut Abbé de Saint-Ouen de Rouen, dont il ſe démit ; fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, Général des Galeres de France, Gouverneur des ville & Citadelle du Havre & dépendances, dont il ſe démit par la ſuite ; prêta ſerment au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 15 Janvier 1657, & mourut le 20 Mai 1715, dans la 80ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Décembre 1649, dans l'Egliſe de Trie-le-Château près Giſors, *Anne Pouſſart* (fille de *François Pouſſart*, Marquis de Fors, Baron du Vigean, & d'*Anne de Neufbourg*), premiere Dame d'honneur de la Reine, & enſuite de Madame la Dauphine ; morte à Paris, ſans enfans, le 28 Mai 1684. Elle étoit veuve de *François-Alexandre d'Albret*, Sire de Pons, Comte de Marennes, fils d'*Henri d'Albret*, II. du nom, Baron de Mioſſens, & d'*Anne de Pardaillan-Gondrin*. Il épouſa, 2°. le 30 Juillet 1684, *Anne-Marguerite d'Acigné*, morte le 19 Août 1698, fille aînée de *Jean-Léonard d'Acigné*, Comte de Grandbois, & de *Marie-Anne*, Comteſſe *d'Acigné* & de la Roche-Jagu ; & 3°. le 20 Mars 1702, *Marguerite-Thereſe de Rouillé*, veuve de *Jean-François*, Marquis *de Noailles*, Maréchal-de-Camp, & fille de *Jean de Rouillé*, Baron de Meſlay, Conſeiller d'Etat, & de *Marie Comans d'Aſtric*. Elle eſt morte à Paris le 29 Octobre 1729, âgée de 69 ans, ayant, par ſon teſtament, laiſſé une partie de ſes biens au Duc *de Richelieu*, fils de ſon ſecond mari, & l'autre au Duc *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal de France, & au Comte *de Noailles*, aujourd'hui Maréchal Duc de Mouchy, au préjudice de ſes parens. Du ſecond lit vinrent : — 1. LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND, qui ſuit ; — 2. CATHERINE-ARMANDE DU PLESSIS-RICHELIEU, dite *Mademoiſelle de Richelieu*, née le 22 Juin 1685, mariée, par contrat du 23 Avril 1714, à *François-Bernardin du Châtelet*, Comte de Cleſmont, Maréchal-de-Camp le 8 Février 1734, Gouverneur du Château de Vincennes, où il eſt mort le 3 Septembre 1754, âgé de 66 ans, & enterré à Saint-Paul, ſans avoir laiſſé d'enfans, fils d'*Antoine Charles*, Marquis *du Châtelet*, auſſi Gouverneur de Vincennes, & de *Thereſe-Marie Gigault de Bellefonds* ; — 3. ELISABETH-MARGUERITE-ARMANDE, dite *Mademoiſelle de Fronſac*, née le 12 Août 1686, Religieuſe à Saint-Remy des Landes, puis Prieure perpétuelle des Religieuſes Bénédictines, dites *de la Préſentation*, rue des Poſtes à Paris, morte le 9 Juin 1744, âgée de 58 ans ; — 4. & MARIE-GABRIELLE-ELISABETH, née le 27 Juin 1689, Religieuſe au Port-Royal à Paris, puis nommée Coadjutrice de

l'Abbaye de Sainte-Perrine de la Villette, Abbeſſe du Tréſor en 1724, & morte Abbeſſe de l'Abbaye-aux-Bois à Paris.

VIII. Louis-François-Armand du Plessis, né le 13 Mars 1696, Duc de Richelieu en Poitou, & de Fronſac en Guienne, Pair de France, Marquis du Pontcourlay, Comte de Coſnac, Prince de Mortagne, Baron de Barbezieux, de Coze, de Saugeon & d'Albret, Gouverneur de Coignac, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, reçu le 12 Décembre 1720, a pris ſéance au Parlement comme *Duc de Richelieu*, le 2 Mars 1721, & comme Pair de France, en qualité de *Duc de Fronſac*, le 15 Avril 1723; nommé Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de Vienne en 1724, Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1728; reçu honoraire à l'Académie des Sciences en 1731; Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738; pourvu de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, par Proviſions du 13 Février 1744; Aide-de-Camp de Sa Majeſté le 1 Mai même année; & Lieutenant-Général le 2 de ce mois; s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, & à la priſe de Tournay; concourut, en 1746, à la défaite des ennemis à Raucoux; fut envoyé à Dreſde le 25 Décembre même année, pour faire la demande de Madame la Dauphine, mere du Roi Louis XVI; combattit à Lawfeldt le 2 Juillet 1747; paſſa en Italie pour commander à Gênes, par Lettres du 1 Août ſuivant; y a commandé juſqu'à la paix; a été créé Maréchal de France le 11 Octobre 1748; déclaré lui & ſes deſcendans nobles Génois, & leurs noms inſcrits dans le Livre d'or, par Décret du Sénat du 17 du même mois: ſa ſtatue de marbre a été placée dans le Salon du Palais. Il a obtenu le Gouvernement général de Guienne, par Lettres données à Verſailles le 4 Décembre 1755; a commandé l'armée envoyée en l'Iſle de Minorque l'année ſuivante, s'empara du Port-Mahon le 22 Avril 1756, du Fort Saint-Philippe, & de ceux de Malboroug & de Saint-Charles, par capitulation du 29 du même mois; continua de commander ſur les Côtes de la Méditerranée juſqu'au 1 Juillet 1757; eut le commandement de l'armée d'Allemagne le 25 de ce mois; & enfin fut nommé pour commander en Guienne; quitta l'armée le 10 Février 1758, pour aller commander à Bordeaux. Il a épouſé, 1°. le 12 Février 1711, *Anne-Catherine de Noailles*, fille unique d'un oncle du feu Maréchal Duc *de Noailles*, morte, ſans enfans, le 14 Novembre 1716; & 2°. le 7 Avril 1744, *Eliſabeth-Sophie de Lorraine*, ſœur du dernier Prince *de Guiſe*, morte le 2 Août 1740, fille puînée d'*Anne-Marie-Joſeph de Lorraine*, Comte d'Harcourt, dit *le Prince de Guiſe*, & de *Marie-Louiſe-Chriſtine Jeannin de Caſtille*, Marquiſe de Montjeu, dont: — Louis-Antoine-Sophie, qui ſuit; — & Jeanne-Sophie-Elisabeth-Louise-Armande-Septimanie, née à Montpellier le 1 Mars 1740, mariée, le 10 Février 1756, dans la Chapelle de l'Hôtel de Richelieu, par l'Evêque de Saint-Pont, à *Caſimir*, Comte *d'Egmond-Pignatelli*, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte, ſans enfans, il y a quelques années.

IX. Louis-Antoine-Sophie du Plessis-Richelieu, titré *Duc de Fronſac*, né le 4 Février 1736, noble Génois, Maréchal-de-Camp en 1762, Gentilhomme de la Chambre du Roi en ſurvivance de ſon pere, eſt veuf depuis le 3 Février 1767, d'*Adélaïde-Gabrielle de Hautefort*, qu'il avoit épouſée le 25 Février 1764, dont deux garçons. Il s'eſt remarié, en Avril 1776, avec Demoiſelle *N... de Galliffet*.

Le pere du Duc de Richelieu a ceſſé d'écarteler ſes armes de Vignerot, & s'eſt contenté de porter les armes pleines du Cardinal *de Richelieu*, conformément à la ſubſtitution, qui ſont: *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

*Branche des Ducs d'Aiguillon.*

VII. Jean-Batiste-Amador du Plessis, Marquis de Richelieu, ſecond fils de François, II. du nom, Marquis du Pontcourlay, & de *Marie-Françoiſe de Guemadeuc*, né le 8 Novembre 1632, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Havre-de-Grace, & Capitaine des Châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Verſailles, mort le 11 Avril 1662, avoit épouſé, le 6 Novembre 1652, *Jeanne-Batiſte de Beauvais*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gentilly, & de

*Catherine-Henriette Bellier.* Elle fut premiere Femme-de-Chambre & favorite de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & mourut le 30 Avril 1663, dans la 27ᵉ année de ſon âge, laiſſant : — 1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit ; — 2. autre LOUIS-ARMAND, mort jeune le 7 Août 1668 ; — 3. MARIE-FRANÇOISE, Religieuſe à Chelles, puis Prieure de Crecy en Brie ; — 4. ELISABETH, mariée, en Juin 1696, à *Nicolas de Quelen*, Seigneur du Pleſſis, Subſtitut du Procureur-Général au Parlement de Paris ; — 5. & MARIE-MARTHE, Abbeſſe de Saint-Remy des Landes, morte le 18 Mars 1719.

VIII. LOUIS-ARMAND DU PLESSIS, né le 9 Novembre 1654, Marquis de Richelieu, Comte d'Agenois, Baron de Quebriac, héritier du Duché d'Aiguillon, ci-devant Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de la Fere en Picardie, ſubſtitué au Duché de Richelieu, eſt mort à Paris le 22 Octobre 1730, âgé de 76 ans, & a été inhumé en Sorbonne. Il avoit épouſé *Marie-Charlotte de la Porte-Mazarini*, fille d'*Armand-Charles*, Duc de Mazarin & de la Meilleraye, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hortenſe Mancini*, niéce du Cardinal *Mazarin*. Elle eſt morte à Dieppe en Normandie, le 13 Mai 1729, âgée de 68 ans. De ce mariage ſont iſſus : — ARMAND-LOUIS, qui ſuit ; — & INNOCENT-JULES, dit l'*Abbé de Richelieu*, mort le 27 Septembre 1705, & inhumé en Sorbonne.

IX. ARMAND-LOUIS DU PLESSIS-RICHELIEU, né en Octobre 1683, Duc d'Aiguillon, Pair de France, Comte d'Agenois, Marquis de Montcornet, Baron de Vereil & de Boulogne, Gouverneur pour le Roi des Ville & Citadelle de la Fere, ci-devant Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Toulouſe, Cavalerie, ayant hérité, par la mort de ſon pere, du Duché d'Aiguillon, pourſuivit, de l'agrément du Roi, au Parlement de Paris, le rétabliſſement de la Pairie en ſa faveur, ce qu'il obtint par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi le 10 Mai 1731, avec rang ſeulement du jour de ſa réception. En conſéquence il prêta le ſerment accoutumé, & prit ſéance au Parlement le 28 du même mois de Mai 1731, & eſt mort le 31 Janvier 1750. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1718, *Anne-Charlotte de Cruſſol*, fille de *Louis*, Marquis, de Florenſac, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Louiſe-Thereſe de Saint-Nectaire-Châteauneuf*, dont : — 1. ARMAND-JEAN, Prince de Portien, né le 9 Juin 1719, mort un mois après ; — 2. EMMANUEL-ARMAND, qui ſuit ; — 3. ARMAND-LOUIS-GILLES, Marquis d'Aiguillon, né le 1 Mai 1729, batiſé le 3 à Saint-Sulpice, tenu ſur les Fonts par LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conty, & par *Françoiſe-Gillonne de Montmorency-Luxembourg*, épouſe de *Louis de Pardaillan-Gondrin*, Duc d'Epernon, Pair de France. Il eſt mort de la petite vérole, penſionnaire aux Jéſuites, le 31 Décembre 1735 ; — 4. ARMAND-JULES-CHARLES, né le 5 Décembre 1730, mort auſſi de la petite vérole, penſionnaire aux Jéſuites, le 2 Janvier 1736 ; — 5. MARIE-ANNE-JULIE, née le 29 Avril 1723, morte le 16 Mai 1728 ; — 6. & ARMANDE-CHARLOTTE, née le 5 Juin 1725, auſſi morte.

X. EMMANUEL-ARMAND DU PLESSIS-RICHELIEU, né le 31 Juillet 1720, connu d'abord ſous le nom de *Comte d'Agenois*, Mouſquetaire le 11 Mai 1737, Lieutenant en ſecond au Régiment du Roi le 26 Mai 1738, Colonel du Régiment de Brie, Infanterie, par Commiſſion du 6 Mai 1739, Duc, ſur la démiſſion de ſon pere, le 14 Janvier 1740, appellé *le Duc d'Agenois*, ſervit à la tête de ſon Régiment à l'armée envoyée en Baviere au mois de Mars 1742, ſous les ordres du Duc *d'Harcourt*, puis du Comte *de Saxe* ; concourut à la défenſe d'Eggenfeld, ſous les ordres du Prince *de Conty*, en 1743 ; paſſa en Italie au mois de Février 1744 ; reçut une bleſſure conſidérable à l'attaque du Château Dauphin la même année ; fut fait Brigadier le 1 Avril 1745 ; priſonnier de guerre avec toute la garniſon d'Aſti, le 4 Mars 1746 ; échangé au mois de Juin 1747, il paſſa le 22 Août à Gènes, ſous les ordres du Duc *de Richelieu*, & contribua à la défenſe de cette place ; fut fait Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748 ; aggrégé au Corps des Nobles Génois & inſcrit dans le Livre d'or, le 17 Octobre ſuivant. A la mort de ſon pere, arrivée le 31 Janvier 1750, il prit le titre de

*Duc d'Aiguillon*, obtint le Gouvernement de la Fere qu'il avoit, par Proviſions du 12 Février; prêta ſerment au Parlement, comme Pair, le 3 Septembre ſuivant; a été nommé Lieutenant-Général au Comté Nantois, par Proviſions données à Verſailles le 10 Avril 1753; a obtenu le Commandement en chef de la Province de Bretagne le 20 du même mois; a été nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1 Janvier 1756; Lieutenant-Général des Armées le 1 Mai 1758; fit rembarquer, au mois de Juillet ſuivant, les Anglois, qui avoient tenté une deſcente à Saint-Malo, après avoir cauſé quelques dommages au Bourg de Saint-Servan; & les Anglois étant revenus, au mois de Septembre même année, à l'Ance de Saint-Caſt, il les joignit le 11, les força de ſe rembarquer, les culbuta, & leur tua environ 3000 hommes, en fit 800 priſonniers, & l'artillerie leur coula à fond trois barques chargées de ſoldats. En conſidération de ſes ſervices, le feu Roi lui a accordé, au mois de Décembre 1761, les entrées de ſa Chambre, & le 1 Mars 1762, la charge de Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province d'Alſace. Après la mort du Duc *de Chaulnes*, il a été nommé Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Le Duc *d'Aiguillon* a encore été Miniſtre des Affaires Etrangeres, & a fait les fonctions de Miniſtre de la Guerre, après la retraite de M. *de Montainard*. Il eſt † veuf de *Louiſe-Félicité de Bréhan*, qu'il avoit épouſée le 4 Février 1740, fille unique de *Louis-Robert-Hippolite de Bréhan*, appellé *le Comte de Plelo*, Ambaſſadeur de France en Dannemarck, & d'une ſœur du Duc *de la Vrilliere*. Elle avoit été Dame du Palais de feu la Reine en 1748. De ce mariage ſont iſſus un garçon & une fille, † laquelle a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 18 Novembre 1766, † le Comte de Chabrillant.

Cette branche des Marquis *de Richelieu*, aujourd'hui Ducs *d'Aiguillon*, porte: *écartelé au* 1 *&* 4 DE VIGNEROT; *&* *au* 2 *&* 3 DU PLESSIS-RICHELIEU.

PLESSIS-RIDEAU. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de BRIÇONNET, dont nous avons donné la Généalogie dans le *Tome III* de ce Dictionnaire.

PLESSIS-DE-LA-ROCHE-PICHEMER, au Maine.

RENÉ DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers & des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de LOUIS DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer épouſa *Renée Bouré*, qui lui porta en mariage, en 1572, la Seigneurie de *Jarzé*. Il en eut:

FRANÇOIS DU PLESSIS, Comte de Jarzé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Pleſſis-Bouré, marié, en 1612, à *Catherine de Beaumanoir-de-Lavardin*, dont:

RENÉ DU PLESSIS, Comte de Jarzé, Seigneur de la Roche-Pichemer, Capitaine des Gardes de la Reine mere, marié, en 1634, à *Catherine Ami*, de laquelle vint:

FRANÇOIS DU PLESSIS, II. du nom, Seigneur de la Roche-Pichemer, Comte de Jarzé, qui épouſa *N... de Saint-Offange-de-la-Jaille*, dont:

URBAIN DU PLESSIS, Seigneur de la Roche-Pichemer, en faveur duquel la Seigneurie de *Jarzé* fut érigée en *Marquiſat* avec union de la Châtellenie de *Chemiré* & du Fief & Seigneurie de *Pins*, ſitués dans la Ville de Bourges, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregiſtrées le 16 Mars 1696. Le Marquis *de Jarzé* fut nommé, en 1708, Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe.

RENÉ, III. du nom, ſon fils, Marquis du PLESSIS-JARZÉ, étant mort ſans lignée, en 1723, le Marquiſat de Jarzé a paſſé à *Paul-Louis-Jean-Baptiſte-Camille de Savary*, Comte de Breves, du chef de ſa biſayeule CATHERINE DU PLESSIS-JARZÉ, fille de FRANÇOIS DU PLESSIS, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*. Tablettes Généalogiques, *Part. V*, *p.* 89.

Les armes: *écartelé au* 1 *&* 4 *de gueules, à la rencontre de cerf d'argent, ſurmontée de deux croiſſans de même l'un ſur l'autre; au* 2 *&* 3 *d'argent, à une bande de fuſées de gueules, à la bordure de ſable chargée de huit beſans d'or*, qui eſt DES ROCHES.

PLESSIS. Il y a encore deux Familles de ce nom en Normandie, l'une, de l'Election

l'Election de Vernon, qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois étoiles de gueules, 2 & 1.*

Les armes de l'autre Famille ſont : *d'azur, à 3 merlettes d'or, 2 & 1.*

* PLEUMARTIN, en Anjou : Terre & Seigneurie poſſédée, depuis plus de trois ſiécles, par la Maiſon d'*Yſoré.*

Elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1652, enregiſtrées au Parlement, & en la Chambre des Comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653, en faveur de *René Yſoré*, III. du nom, Lieutenant pour le Roi en Touraine & dans le haut Poitou, fils de *Georges Yſoré*, Marquis d'Ervault, & de *Marie de Roncherolles-de-Pont-Saint Pierre.* Voyez YSORÉ.

* PLEURRE : Ancienne Famille noble de Champagne, en faveur de laquelle la Terre de ce nom, qu'elle poſſede avec les plus belles mouvances, entr'autres celles du Marquiſat de Montmort, a été érigée en *Marquiſat*, il y a plus d'un ſiécle.

L'aîné de cette Maiſon, CLAUDE-HENRI, Marquis DE PLEURRE, Chevalier, eſt Gouverneur de Sezanne, & Grand-Bailli d'Epée, de pere en fils, depuis trois générations. Cette charge a été créée pour un DE PLEURRE, à cauſe de ſes ſervices rendus à l'Etat.

Le Marquis DE PLEURRE, parent très-proche de feu M. *de Chauvelin*, Garde des Sceaux, & de MM. *de Biſſy*, & allié aux plus grandes Maiſons du Royaume, eſt Seigneur des Terres & Marquiſat de Pleurre, Marigny, Corroy, la Colombiere, Nanteuil-le-Verger, Saint-Quentin-la-Foſſe, Rouvroy, &c. Il a épouſé *Charlotte-Louiſe-d'Houdreville*, d'une bonne & ancienne nobleſſe militaire, dont il a trois garçons & deux filles; l'aîné des garçons — N..., Comte DE PLEURRE, eſt Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Capitaine au Régiment des Carabiniers de MONSIEUR; les deux autres ſont Chevaliers de Malte, & ſervent l'un dans les Carabiniers, & l'autre dans l'Infanterie.

L'aînée des filles, N... DE PLEURRE, a épouſé le Comte *de Saint-Blimond*, Seigneur de Pardé & d'autres belles Terres en Picardie. La ſeconde fille, nommée CHARLOTTE-LOUISE DE SAINT-QUENTIN-DE-PLEURRE, mariée à *Louis-Anne-Alexandre de Biaudos*, Marquis de Caſteja, Gouverneur de Saint-Dizier, Seigneur, Baron de Demenge-aux-Eaux, Treveray, &c. eſt morte le 7 Février 1773, au Château de Demenge en Barrois. Notice fournie par une perſonne attachée à la Famille.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois griffons d'or, 2 & 1, ceux du chef affrontés.*

D'une autre branche de cette Famille étoit JEAN-NICOLAS DE PLEURRE, Seigneur de Romilly, Conſeiller au Parlement de Paris, qui, de *Marguerite-Françoiſe de la Porte*, ſa premiere femme, morte, le 15 Avril 1713, âgée de 32 ans, a eu :

GABRIEL-JEAN DE PLEURRE, Seigneur de Romilly, né le 26 Mars 1712, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1733, Maître des Requêtes le 3 Février 1741, Préſident au Grand Conſeil le 5 Mai 1745, Intendant de la Rochelle en Juin 1747, mort le 23 Juin 1749, âgé de 37 ans. Il avoit épouſé, le 15 Janvier 1742, *Adélaïde-Eliſabeth Sophie Lépineau*, fille de *Nicolas Lépineau*, & d'*Anne-Eliſabeth Morel.* Elle s'eſt remariée, en Janvier 1752, à *J. Paul François-Henri de la Cour*, Comte de Balleroy, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France. Les armes comme ci-devant.

* PLOEN : Petite Ville avec un magnifique Château, dans la Wagrie, Province du Duché d'Holſtein.

Par une convention conclue en Juin 1756, avec le Roi DE DANNEMARCK, le Duc de *Holſtein Ploen* lui a cédé le Duché de Ploen, dont les revenus ſont évalués 80000 écus par an. Sa Majeſté Danoiſe s'eſt engagée de ſon côté à

liquider les dettes de la Maiſon de ce Prince, & à lui aſſigner une penſion aſſez conſidérable pour qu'il puiſſe continuer de tenir un état convenable à ſon rang. Par la même convention, le Roi de Dannemarck ſe charge de pourvoir au Douaire de la Ducheſſe *de Holſtein-Ploen.* Chacune des Princeſſes filles du Duc, ſera dotée par S. M. Danoiſe.

Les Ducs *de Holſtein-Sondersbourg*, & *Holſtein-Gluksbourg*, à qui le Duché devoit revenir ſucceſſivement, après l'extinction de la branche de *Ploen*, ont donné leur conſentement à cette couvention. Entre les indemnités que le Roi de Dannemarck leur a acccordées, S. M. a fait préſent de la Seigneurie de Gammelgeard au Duc de *Holſtein-Sondersbourg.* Voyez HOLSTEIN.

PLOESQUELLEC, du reſſort de Lannion en Bretagne.

FRANÇOIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Boiſrio, fut maintenu en la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation du 19 Août 1669, au rapport de M. *de Langle*, comme étant iſſu d'une Famille *noble d'ancienne extraction.*

Une autre branche, dont étoit PIERRE DE PLOESQUELLEC, fut auſſi déclarée *noble d'extraction*, au rapport de *M. le Fevre*, par Arrêt rendu en la même Chambre le 5 Septembre 1669. LOUIS DE PLOESQUELLEC, Seigneur de Keramprovoſt & autres lieux, au rapport de M. *des Cartes*, fut interloqué ſur ſa nobleſſe, par Arrêt rendu en ladite Chambre le 14 Août 1670; mais par un autre du 24 Octobre de la même année, au rapport de M. *de Leſrat*, il fut auſſi déclaré *noble d'extraction.*

Les armes : *chevronné de ſix piéces d'argent & de gueules, au lambel de trois pendans d'azur en chef.*

* PLOEUC: Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Comté*, par Lettres du 14 Avril 1696, & autres de ſurannation du 22 Juin 1699, en faveur d'*Yves-Olivier de la Riviere*, Marquis du Pleſſis & de la Riviere, Gouverneur de Saint-Brieux.

Cette Terre a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe de la Province, qui remonte à GUILLAUME, Sire DE PLOEUC & du Timeur, Chevalier-Banneret, qui vivoit en 1455, & eut pour fils :

VINCENT, Sire de PLOEUC & du Timeur, marié à *Jeanne de Roſmadec*, fille d'*Alain*, Sire *de Roſmadec* & de Tynarlan, & de *Françoiſe du Quellenec*, dont : — VINCENT, qui ſuit; — & PIERRE, Seigneur de Kernegant, marié à *Jeanne du Quellenec*, fille de *Hervé*, Seigneur de l'Eſtang, & de *Marguerite de Querriec*, Dame de Coetenfao, dont une fille, nommée —— MARIE DE PLOEUC, Dame de l'Eſtang, femme d'*Olivier de Kercoent*, Seigneur de Kergournadec, fils d'*Alain*, Seigneur *de Kercoent*, & de *Jeanne*, Dame *de Kergournadec.*

VINCENT, Seigneur DE PLOEUC & du Timeur, s'allia avec *Iſabeau de Maleſtroit*, fille de *Jean de Maleſtroit*, Seigneur de Méſangé, & de *Peronnelle de la Sauraye*, dont : — 1. VINCENT, qui ſuit; — 2. FRANÇOISE, femme de *Jean*, Seigneur *de Kerneno*, Capitaine de l'arriere-ban de l'Evêché de Vannes; — 3. & ISABELLE.

VINCENT, III. du nom, Sire DE PLOEUC & du Timeur, épouſa, 1°. *Anne du Chaſtel*; & 2°. *Mauricette de Goulaines*, ſœur de *Jean de Goulaines*, ſon gendre, & de *Gabriel*, Marquis *de Goulaines*; & fille de *Claude*, Seigneur *de Goulaines*, & de *Jeanne de Boutteville.* Il eut du premier lit : — 1. ANNE, DE PLOEUC, femme de *Jean de Goulaines*, Seigneur de la Rufiliere, fils puîné de *Claude*, & de *Jeanne de Boutteville*, Dame de Favonet; & du ſecond lit : —— 2. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 3. VINCENT, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; —— 4. ANNE, femme de *Pierre de Kerſandy*, Seigneur dudit lieu; — 5. & MARIE, femme de *Jean le Borgne*, Seigneur de Leſquiſifiou & de Keralio.

Sébastien, Marquis de Ploeuc & du Timeur, épouſa *Marie de Rieux*, fille de *René de Rieux*, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Sourdeac, & de *Suſanne de Saint-Melaine*, Dame du Bourg-l'Evêque, dont trois filles, ſçavoir: — 1. Mauricette, Marquiſe de Ploeuc & du Timeur, mariée, en 1644, à *Donatien de Maillé*, Marquis de Kerman, tué, en duel, par le Marquis *du Chaſtel*, en 1652, fils de *Charles de Maillé*, Marquis de Kerman, & de *Charlotte d'Eſcoubleau*; — 2. Louise-Gabrielle de Ploeuc, mariée à *Jacques de Rivalen*, Seigneur de Meſlean & de Lanizouarn; — 3. & Marie-Anne de Ploeuc-du-Timeur, alliée, le 27 Février 1645, avec *Guillaume de Penancoet*, Comte de Kéroualle, Seigneur de Kerboronné, &c. mort en 1690, & elle en Janvier 1709, dont deux filles; — l'aînée fut Ducheſſe *de Portsmouth*, en Angleterre, & d'Aubigny; la ſeconde, nommée *Henriette-Mauricette de Penancoet-de-Kéroualle*, mariée 1°. à *Philippe-Herbert*, Comte *de Pembrock*; & 2°. à *Timoléon*, Marquis *de Gouffier-Thois*, dont elle eut pluſieurs enfans.

Vincent de Ploeuc, fils puîné de Vincent, III. du nom, & de *Mauricette de Goulaines*, ſa ſeconde femme, s'allia avec *Suſanne*, Dame *de Coetanezre*, Kernat & Breonlous, dont, entr'autres enfans :

Jean de Ploeuc, Seigneur de Kerronant, qui ſe maria avec *Anne de Carné*, fille de *Jean*, Baron *de Carné*, Gouverneur de Quimpercorentin, & de *Françoiſe de Kerneſne*, dont des enfans. Manuſcrit de *Piganiol-de-la-Force*.

Ceux de ce nom, qui ſont du reſſort de Quimper, ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 23 Mars 1671, au rapport de M. *de Lopriac*.

Cette Famille a donné un Prélat dans la perſonne de François-Hyacinthe de Ploeuc-du-Timeur, d'abord Vicaire-Général de Quimper ou de Cornouailles en baſſe-Bretagne, enſuite nommé Evêque le 23 Décembre 1706, ſacré le 19 Juin 1707. Il fut député des Etats de Bretagne, pour le Clergé, en 1712, harangua Louis XIV, en cette qualité, à la tête de la Députation de cette Province le 13 Février 1713; & eſt mort en ſon Diocèſe au mois de Janvier 1739, dans la trente-deuxieme année de ſon Epiſcopat.

Les armes : *chevronné d'hermines & de gueules de ſix piéces*. Voyez le *Mercure de France du mois de Février 1739, p. 391*.

* PLOTHO, ancienne Maiſon de Flandre, dans laquelle eſt paſſée, vers le commencement de ce ſiécle, la Baronnie de Meerbeke, près Ninove en Brabant, par le mariage de

*Marie-Iſabelle-Gaſparde de Cauteren*, Baronne de Meerbeke, du pays de Wedergraet, avec Gebhard-François, Baron de Plotho, du Saint-Empire, d'Ingelmunſter, &c. ayeul du Baron de Plotho, mentionné ci-après.

Nous n'allons donner ici qu'une notice de cette Maiſon, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire* Généalogique, dreſſé ſur titres, dont nous ferons uſage dans le Supplément. Suivant le certificat du Généalogiſte des Ordres du Roi, en date du 2 Septembre 1773, pour être reçu Chevaux-Léger de la Garde ordinaire de Sa Majeſté, le Baron de Plotho a prouvé, 1°. que *très-noble haut & puiſſant Seigneur*, Meſſire Volfgang de Plotho, Baron du Pays d'Ingelmunſter, Seigneur de Parey, Zerben, Weiſſand, Ringfurth, Wyfre, Saint-Eloys, &c. fut créé Baron du Saint-Empire, par Diplome de l'Empereur Ferdinand III, du 13 Septembre 1643.

2°. Qu'il eſt arriere-petit-fils de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire Delphin, Baron de Plotho, du Saint-Empire & d'Ingelmunſter, Seigneur de Rooſebeke, Wielſbeke, Saint-Eloys, Saint-Baeſſvyfre, Waereghem, Tyeghem, Gelwelt, Ronſbrugghe, Ooſt, Parey, Zerben, Rinckfort, Illenbourgh, &c. du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté Impériale, Colonel d'un Régiment haut-Allemand, au ſervice de Sadite Majeſté, & de haute & puiſſante Dame *Marie-Florence de Thiennes*.

3°. Qu'il eſt petit-fils de haut & puiſſant Seigneur Meſſire GEBHARD-FRANÇOIS, Baron DE PLOTHO, du Saint-Empire, d'Ingelmunſter, Seigneur de Wyfre, Ronſbrugghe, Rooſebeke, Wielsbeke, Saint-Éloys, Saint-Baeſſvyfre, Waereghem, Tyeghem, &c. & de haute & puiſſante Dame *Marie-Iſabelle-Gaſparde de Cauteren*, Baronne de Meerbeke, du Pays de Wedergraet, Nederbraekel, &c.

4°. Qu'il eſt fils de haut & puiſſant Seigneur Meſſire THÉODORE-JOSEPH, Baron DE PLOTHO, du Saint-Empire, d'Ingelmunſter, Wedergraet, &c. mort en 1767, & de haute & puiſſante Dame *Marie-Gabrielle-Bénigne de Tournay-d'Aſſignies-d'Oiſy*, morte à Paris le 29 Janvier 1776, âgée de 36 ans, laiſſant pour enfans :

1. CHARLES-JOSEPH-LOUIS-MARIE-GUISLAIN, Baron DE PLOTHO & d'Ingelmunſter, né & ondoyé le 13 Février 1757, auquel les cérémonies du Batême ont été ſuppléées le 17 Mai 1758, en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Amand d'Ingelmunſter, au Diocèſe de Tournay; le parrein, *Charles-Joſeph-Eugene de Tournay-d'Aſſignies*, Comte d'Oiſy, Gouverneur de Mirecourt, Bancourt, Faucane, &c. & la marreine, MARIE-LOUISE DE PLOTHO, Comteſſe de Wonsheim, Baronne de Boulers, &c. Le Baron DE PLOTHO a été reçu, en 1773, Chevaux-Léger de la Garde ordinaire du Roi, d'après les preuves ci-deſſus faites devant le Généalogiſte des Ordres du Roi.†

Sous-Lieut. au Régt. du Roi en 1777

2. EUSTACHE-CAJÉTAN-MAURICE-GUISLAIN DE PLOTHO, né au Château de Meerbeke, près Ninove, le 1 Octobre 1760; parrein, le Marquis *d'Oiſy*, & la marreine, MARIE-ALBERTINE DE PLOTHO-D'INGELMUNSTER, Comteſſe de Croix & de Mauwe.

3. FERDINAND-MAXIMILIEN-AUGUSTE-GUISLAIN DE PLOTHO, né au Château d'Ingelmunſter le 8 Août 1762; parrein, le Comte de *Croix* & de Mauwe; marreine, la Baronne DE PLOTHO & de Roſyn.

4. MARIE-FRANÇOISE-CAROLINE-GUISLAINE DE PLOTHO, née au Château d'Ingelmunſter près Courtray, le 14 Octobre 1758, à laquelle les cérémonies du batême ont été ſuppléées le 25 Novembre ſuivant; le parrein, FRANÇOIS-ANTOINE, Baron DE PLOTHO, ſon oncle, Gouverneur de Tyeghem; marreine, *Marie-Louiſe-Guillelmine le Coq-d'Humbeke*, épouſe de *Jacques-Euſtache d'Aſſignies*, Marquis d'Oiſy, Meſtre-de-Camp & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

Seigneur de Joigny

Elle est Religieuse Professe à la Visitation, rue St. Antoine, depuis le 28 avril 1778.

5. Et REINE-COLETTE-GABRIELLE-GUISLAINE DE PLOTHO, auſſi née au Château d'Ingelmunſter le 22 Août 1763; parrein, *Gabriel-Joſeph d'Aſſignies-d'Oiſy*, Chevalier de Malte, Capitaine de Vaiſſeau au ſervice de France; marreine, *Reine de Beer*, Baronne de PLOTHO. Elle eſt, ainſi que ſa ſœur, Penſionnaire à la Viſitation, rue Saint-Antoine.

Décédée en juin 1777 & a été

Les armes de PLOTHO ſont : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une fleur de lis de gueules; au 2 & 3 de gueules, au maure de carnation, couronné d'or, vêtu de ſinople; & ſur le tout d'azur, à la tête de cerf au naturel, mouchetée d'argent.* L'écu ſommé d'une *couronne ducale*. Supports : *deux lions d'or, la tête contournée, armés, & lampaſſés de gueules.*

PLUSBEL-DE-SAULLES, à Langres en Champagne: Famille noble qui poſſede, depuis près de trois ſiécles, la Terre de Saulles.

I. CLAUDE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, qu'il acquit de MM. *Noirot*, épouſa, Demoiſelle *Marguerite Rouſſat* dont, entr'autres enfans.

II. CHRISTOPHE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Licencié-ès-Loix, Lieutenant Particulier au Bailliage & Siége Préſidial de Langres en 1589, qui épouſa *Gillette Petit*, & en eut, entr'autres enfans : — HUMBERT, Chanoine de Langres, mort à Rome; — & ANTOINE, qui ſuit.

III. ANTOINE PLUSBEL, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conſeiller au Bailliage de Langres par deux titres de l'an 1589 & de 1597, épouſa

*Marie Levin*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur d'Haccourt, & de *Claude Monginot*, dont :

IV. Henri Plusbel, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, Conſeiller au Bailliage de Langres, Echevin en 1647, marié à *Jeanne Bocquin*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

V. Jean Plusbel, Seigneur de Saulles & de Grenant en partie, Conſeiller au Bailliage de Langres, maintenu dans ſa qualité de *Noble* & *d'Ecuyer*, par Arrêt du Conſeil du 16 Août 1704, mort, en 1736, âgé de plus de 80 ans. Il avoit épouſé *Barbe Magnen*, morte le 15 Novembre 1745, âgée de 84 ans, dont, pour fils aîné :

VI. Henri Plusbel, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saulles & de Grenant, auſſi Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, mort en 1760. Il avoit épouſé *Charlotte Girard-de-Chambrulard*, morte en 1775, fille d'*Etienne Girard*, Sieur *de Chambrulard*, Ecuyer du Roi dans ſa grande Ecurie. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Jean-Charles, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Langres, né en 1715, mort le 22 Mars 1765; — 2. Bénigne, né le 17 Septembre 1717, Mouſquetaire noir, tué, par accident, en 1738; — 3. Barbe-Nicole Plusbel, Dame de Saulles & de Grenant, mariée, en 1744, à *Claude-Joſeph Girault*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Vitry, Eſley, Genevrieres & Belfond; — 4. & Marie, alliée, le 5 Novembre 1741, à *N... de Minette*, Chevalier, dit *de Beaujeu*, Mouſquetaire noir. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *d'argent, au chevron d'or, accompagné de trois marguerites, feuillées & tigées d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Armorial de France, Reg. II. Part. II.*

PLUVIÉ-DE-MENCHOUARN : Famille de Bretagne, établie dans l'Evêché de Vannes, dont il eſt fait mention dans l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II.*

Eon de Pluvié ſe trouve compris avec Jean, ſon frere, au nombre des Nobles de la Paroiſſe de Ploëmelec, dans un rôle de réformation de l'Evêché de Vannes, daté du 10 Mai 1427. Il paroît encore dans un autre rôle de réformation du même Evêché, en date du 12 Janvier 1441, comme noble & exempt ſous la Paroiſſe de Ploëmelec; & dans un rôle des montres générales des Nobles ou perſonnes annoblies tenant Fiefs nobles & des Nobles Juveigneurs du même Evêché de Vannes faites les 8, 9, 10 & onzieme jours du mois de Janvier 1479, par les Commiſſaires du Duc *de Bretagne*. Il étoit le ſixieme ayeul de Jean, qui ſuit.

Jean de Pluvié, Ecuyer, Seigneur de Menchouarn & du Vieux-Château, fut déclaré, lui, ſon frere & ſon couſin, par Arrêt du 9 Février 1669, rendu par la Chambre des Commiſſaires de Bretagne, établie à Rennes pour la réformation de la Nobleſſe, *nobles & iſſus d'extraction noble;* & ils furent maintenus comme tels aux droits de prendre le titre d'*Ecuyer*, & de jouir de tous les droits, franchiſes, &c. attribués aux Nobles de la Province; mais n'étant pas ſatisfait de cet Arrêt, où la Chambre le déclaroit ſimplement *noble & iſſu d'extraction noble*, ſans y ajouter le mot *d'ancienne*, ni même la qualité de *Chevalier*, il prétendit & remontra, par une nouvelle Requête, que cette qualité lui étoit due, ayant amplement juſtifié de l'ancienneté de ſa nobleſſe & du gouvernement noble & avantageux de ſa Famille depuis plus de 200 ans; qu'il étoit ſorti des anciens Seigneurs *de Kernio* & *de Kerdreho*, & à la vérité leur cadet; mais que ces branches étant tombées en quenouille, il demeuroit chef du nom & des armes de la famille de Pluvié. La liaiſon de ſa branche avec celle de *Kernio*, ainſi que ſes alliances avec les Familles nobles *de Lopriac*, *de la Sauldraye*, *de Kerloës* & du *Bois-Boiſſel du-Foſſé-Raffray*, ayant été conſtatée, la Chambre rendit, le 29 Octobre 1670, un nouvel Arrêt, par lequel elle lui permettoit, à lui & à ſon fils aîné, de prendre la qualité de *Chevalier*,

& maintenoit ſes puînés dans la poſſeſſion de celle *d'Ecuyer*, & de tous les droits appartenans à ces qualités, &c.

De ſon mariage, accordé en l'an 1650, avec *Adeliſe Peyron*, Dame de Kerguen, naquit, entr'autres enfans, pour fils aîné :

JACQUES DE PLUVIÉ, Ecuyer, Seigneur de Menchouarn & du Vieux-Château, qui fut maintenu, avec ſon pere, dans ſa qualité d'*Ecuyer*, par Arrêt du 9 Février 1669, & dans celle de *Chevalier*, par autre Arrêt du 29 Octobre 1670. *Anne du Boueſtiez*, Dame de Quellenec, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 6 Octobre 1677, le rendit pere de

JEAN-BATISTE DE PLUVIÉ, Seigneur de Menchouarn, marié, le 3 Octobre 1720, avec *Thereſe de la Pierre-de-Fremeur*, dont :

JEAN-TOUSSAINT DE PLUVIÉ, né le 18 Février 1723, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1739, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or accompagné de trois roſes de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

* PLUVINEL, en Dauphiné, Election de Valence :

La Terre & Seigneurie de la *Rochette* fut érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *Pluvinel*, par Lettres du mois de Juin 1693, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 5 Septembre 1695, en faveur de *Joſeph de la Baume-Pluvinel*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, fils d'*Antoine*, Ecuyer de la petite, puis de la grande Ecurie du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Creſt en 1628, & de *Lucrece-Alexandrine de Raffelis-Tertulle*. Le Marquis *de Pluvinel* fut appellé à la ſucceſſion de la Maiſon de *Tertulle*, ſous la condition d'en porter le nom & les armes pleines, conjointement avec *François de Rolland*, Seigneur de Reauville, ſon couſin-germain. Voyez BAUME-PLUVINEL, *Tome II.*

* POEDERLE : Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Mars 1653, en faveur de *Philippe-Guillaume de Steenhuys*, Chevalier, Seigneur de Flers, Poederle & Eharlo, d'une noble Famille du Brabant.

POILLECOURT : Terre en Champagne, qui eſt une poſſeſſion fort ancienne des Seigneurs de la Maiſon de *Coucy*, ſoit qu'elle faſſe partie de l'ancien domaine des Sires *de Coucy* ou des Seigneurs *de Vervins*, ou qu'elle ſoit entrée dans cette branche des Seigneurs *de Vervins*, par

*Mahaud*, Comteſſe *de Réthel*, que THOMAS DE COUCY, auteur du ſixieme degré de cette branche, épouſa vers l'an 1230, ou par quelqu'autre alliance. Il eſt du moins certain qu'ENGUERRAND DE COUCY, auteur du douzieme degré de la branche des Seigneurs de Vervins, qui mourut en 1472, l'avoit poſſédée & la laiſſa à ſon fils, de qui elle eſt venue, par ſucceſſion, en partage à RAOUL DE COUCY, auteur du quatorzieme degré & tige des Seigneurs de Poillecourt.

Cette Terre eſt un Fief-franc-Aleu noble, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, & autres droits honorifiques & ſeigneuriaux. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Retourne à quatre lieues au Nord de Reims, & à quatre lieues au Sud-Oueſt de Réthel. Il y a un ancien Château, & dans l'Egliſe un fort beau monument aux armes de la Maiſon *de Coucy*, érigé, vers 1520, du tems de *Robert de Lenoncourt*, Archevêque de Reims, d'où cette Terre dépend pour le ſpirituel. Les armes de cet Archevêque ſe trouvent ſur les Fonts-Baptiſmaux de l'Egliſe de Poillecourt, avec celles de la Maiſon de *Coucy*. Voyez COUCY.

POILLOUE, en Beauce : Ancienne Nobleſſe, dont nous avons déja parlé *Tome VI, p.* 144, & *Tome VII, p.* 381 *& ſuiv.* de notre premiere Edition.

I. PIERRE DE POILLOUE vivoit, en 1360, avec *Jeanne Patry*, ſon

addition à la page 374.

après Pluvinel.

+ Podenas. Le Comte de ce nom, Colonel du régiment de Brie, Cavalerie, marié contrat signé par le Roi et la famille Royale le 9. février 1777. avec Mad.lle Godin.
Gaz. de fr. N.o 13.

épouſe, fille de *Guillaume*, & de *Béatrix de Poilvilain*, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ELÉONORE, alliée à *Lazare de Selva*, vivant vers 1400, avec poſtérité ; — 3. & MARGUERITE, femme de *Charles Robin*, en Anjou, vivant auſſi avec poſtérité vers l'an 1400.

II. JEAN DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, ſitué à Saclas, en rendit aveu, le 3 Octobre 1402, à *Jean de Montagu*, Seigneur de Saclas, & épouſa *Marguerite de Bouzonval*, d'une Famille noble de Beauce, où elle a poſſédé les Terres de Gironville, Chauſſy, Sepuis & Gommerville. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ARTUS ; — 3. & JEANNE. Ils partagerent les ſucceſſions de leurs pere & mere le 6 Octobre 1430.

III. JEAN DE POILLOUE, II. du nom, Ecuyer, rendit aveu du Fief de Poilloue le 6 Octobre 1445, aux Céleſtins de Marcouſſis, à cauſe de la donation de Saclas, qui leur en fut faite par *Jean de Montagu*. Il épouſa 1°. *Jeanne Douart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie de Prunelé*, celle-ci fille de *Hugues* II, & de *Guillemette de Tuſſay*, ſa premiere femme ; & 2°. *Louiſe de Marolles*. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, femme d'*Etienne de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy ; — 3. ANDRÉE, femme, en premieres noces, de *François de Hallot* ; en ſecondes, de *Louis de Courcelles* ; & en troiſiemes, de *Claude Bénard*, Ecuyer, Seigneur d'Arville ; — 4. FRANÇOISE, mariée, à Saclas le 15 Décembre 1508, à *Richard de Villezun*, Ecuyer, Seigneur de la Tour en Beauce. Et du ſecond lit : — 5. MARIE, femme, en 1495, de *N... de la Taille*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts.

IV. JEAN DE POILLOUE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, dont il rendit aveu aux Céleſtins de Marcouſſis le 10 Août 1495, épouſa *Marie de Hallot*, fille de *Denis*, Vicomte de Leveſville, & d'*Anne de Harville-Palaiſeau*, dont : — 1. NICOLAS, Seigneur du Fief de Poilloue, qu'il céda à ſon frere, par acte du 14 Février 1572, tranſigea, en 1574, avec *André de Hallot*, Seigneur de l'Etourville, ſon couſin-germain ; & avoit partagé le 11 Mai 1569, avec ſes co-héritiers, la ſucceſſion de *Louis de Hallot*, ſon oncle. Il mourut ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Iſabelle de la Roque* ; — 2. URBAIN, qui ſuit ; — 3. & FRANÇOISE, femme de *Guillaume de Bouzonval*.

V. URBAIN DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Jubert & du Fief de Poilloue, par la ceſſion de ſon frere aîné, épouſa *Marie le Vaſſor*, de la Ville d'Orléans, laquelle, devenue veuve, fut, en 1582, tutrice de ſes enfans, ſçavoir : — ABEL qui ſuit, — & JACQUES, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VI. ABEL DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, & de Saclas en partie, épouſa, par contrat du 28 Avril 1596, *Marie de Prunelé*, née le 24 Janvier 1698, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, tué par les Ligueurs en 1587, & de *Marguerite du Monceau*, Dame de Thignonville, celle-ci fille de *Lancelot du Monceau*, Seigneur de Thignonville, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite d'Alençon*, Baronne de Caniel en Caux, ſa premiere femme. De cette alliance vinrent : — 1. PAUL DE POILLOUE, Seigneur de Saclas, marié, ſans enfans, à *Anne de Vierre* ; — 2. TIMOLÉON, marié trois fois, auſſi ſans enfans ; — 3. LOUIS, qui épouſa *Olive Thibouſt* ; — 4. autre LOUIS, marié, par contrat du 3 Septembre 1631, à *Anne de Cugnac*, fille de *Paul*, Chevalier, & d'*Anne Hurault*, dont des enfans ; — 5. ALEXANDRE, Religieux à Morigny ; — 6. SUSANNE, femme, le 13 Novembre 1628, de *Chriſtophe Sennethon*, Ecuyer, Seigneur de Chaufour ; — 7. & ANNE, femme de *Daniel de Poireau*, Ecuyer, Seigneur de Longchamp.

*Seconde Branche, Seigneurs de* BONNEVEAU.

VI. JACQUES DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Jubert & de Bonneveau, à

cauſe de ſa femme, épouſa, par contrat du 19 Novembre 1599, *Oudette de la Motte*, Dame de Bonneveau, fille d'*Antoine*, Seigneur dudit lieu, & de *Renée de Bizemont*, dont : —— 1. ABEL, maintenu, avec ſes freres & ſœur, dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil du 22 Juillet 1669, mort ſans alliance ; — 2. GUI, qui ſuit ; — 3. LOUIS, auſſi décédé ſans alliance ; — 4. & ANNE, femme, ſans enfans, de *Gédéon des Mazis*.

VII. GUI DE POILLOUE, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau, après la mort de ſon frere aîné, épouſa, par contrat du 24 Février 1642, *Madelene de Vierre*, fille de *Charles*, Ecuyer, & de *Jeanne de Vidal-d'Argeville*, dont, pour fils unique :

VIII. JACQUES DE POILLOUE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, marié, par contrat paſſé le 19 Juin 1664, à *Madelene d'Allonville*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît, & de *Jeanne de la Garde*, dont pluſieurs enfans qui partagerent la ſucceſſion de leurs pere & mere, par acte paſſé devant *Maurains*, Notaire a Eſtampes, le 4 Janvier 1704. Le ſeul qui ait laiſſé poſtérité eſt :

IX. LOUIS DE POILLOUE, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, ancien Garde-du-Corps du Roi, qui épouſa, par contrat paſſé devant *le Vaſſor*, Notaire à Eſtampes, le 8 Avril 1693, *Angélique-Clémence Hemard*, Dame du petit Saint-Mars, en la Paroiſſe de Saint-Martin d'Eſtampes, fille de *Claude*, & de *Chriſtine Samſon*. Il en eut : — JACQUES-AUGUSTE, qui ſuit ; — & LOUIS-RENÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

X. JACQUES-AUGUSTE DE POILLOUE, dit *de Bonneveau*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, né le 25 Octobre 1694, fut Capitaine d'Infanterie, & épouſa, le 11 Juin 1719, *Marie-Catherine Fontrier-de-Boiſrevaux*, fille d'*Iſaac*, Lieutenant-Général d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Catherine Cordet*, dont : — 1. JACQUES-AUGUSTE, né le 11 Juillet 1721, Capitaine de Mineurs, tué au ſiége de Berg-op-Zoom le 20 Août 1746, ſans alliance ; — 2. ISAAC-PIERRE, Docteur de Sorbonne, Prévôt de Saint-Quiriac de Provins, né le 11 Juillet 1722 ; — 3. RENÉ-LOUIS, dit *le Vicomte de Bonneveau*, né le 20 Mars 1726, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal Lorraine, infanterie, en 1757 ; — 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier de Bonneveau*, né le 12 Octobre 1732, Lieutenant d'un Régiment Royal des Carabiniers, & Chevalier de Saint-Louis ; — 5. MARIE-THÉRESE-CHARLOTTE, née le 12 Octobre 1733, dite *Mademoiſelle de Bonneveau*, élevée à Saint-Cyr, non mariée ; — 6. & EDMÉE-GENEVIÉVE-ROSALIE, appellée *Mademoiſelle de Boiſrevaux*. née le 22 Février 1739, non mariée.

X. LOUIS-RENÉ DE POILLOUE, ſecond fils de LOUIS, & d'*Angélique-Clémence Hemard*, Seigneur du petit Saint-Mars, &c. né en 1696, ancien Garde-du-Corps du Roi, épouſa, par contrat paſſé à Paris devant *Rouſſel*, Notaire, le 8 Août 1728, *Eliſabeth de Saint-Perrier*, fille de *Jean-Batiſte*, Chevalier, Seigneur de Bandeville, Lieutenant d'Artillerie, & de *Marie Gaulier*, & niéce de *Céſar-Joachim de Saint-Perrier*, Lieutenant-Général d'Artillerie, ayant le département de Flandres, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Douay, ſans enfans, en 1757. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. CÉSAR-JOACHIM, né en 1734, Aide-Major d'Artillerie en 1765 ; — 2. LOUIS-RENÉ, Prêtre, né en 1735 ; — 3. JACQUES-AUGUSTE, né en 1740, élevé Page, puis Gentilhomme du Duc d'ORLÉANS, & Enſeigne aux Gardes-Françoiſes en 1765 ; —— 4. JEAN-BATISTE, dit *le Chevalier de Saint-Mars*, né en 1744, élevé Page de Madame la Comteſſe *de Toulouſe*, puis Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi en 1765 ; — 5. LOUISE-ELISABETH, dite *Mademoiſelle de Saint-Mars*, née en 1710, morte, ſans alliance en 1761 ; — 6. CHARLOTTE, appellée *Mademoiſelle de Valnay*, née en 1731, non mariée en 1765 ; — 7. FRANÇOISE, appellée *Mademoiſelle de Monceau*, née en 1737, non mariée en 1765 ; — 8. & CATHERINE, appellée *Mademoiſelle de Saint-Perrier*, née en 1738, non mariée en 1765.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons, partie de ſinople & de ſable.*

# TABLE

*Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce onzieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.*

N


NOAILLES, Maiſon du Limoſin, *page* 1
NOBLE (LE), en Champagne, 16
NOBLE, originaire de Luques, 17
NOBLENS, en Breſſe, *idem.*
* NOÉ, en Haut-Languedoc, 18 & *ſuiv.*
NOÉ, en Normandie, 22
NOÉ ou NOUE (LA), en Bretagne, *id.*
NOEL, en Normandie, quatre Familles de ce nom, *id.*
* NŒUFVILLE-DE-BRUNEAUBOIS, en Boulonnois, *id.*
NOGAREDE (DE LA), en Languedoc, 24
NOGARET, originaire de Toulouſe, *id.*
* NOGENT, en Baſſigni, 25 & *ſuiv.*
NOGENT, en Normandie, 28
* NOGENT-*le-Rotrou*, au Perche, *id.*
NOGENT, en Picardie, *id.*
NOIR (LE), originaire de Normandie, *id.*
NOIR (LE), originaire de Paris, 30
NOIR (LE), en Bretagne, *id.*
NOIR-FONTAINE, en Champagne, *id.*
* NOIRMONT, en Brabant, *id.*


N


* NOIRMOUTIER, *page* 30
NOIROT, en Champagne, *id.*
* NOKARE, en Flandres, *id.*
NOLLENT, en Normandie, 31 & *ſuiv.*
NOMBEL, en Agenois, 33
* NOMENI-*ſur-la-Seille*, *id.*
* NONANT, en Normandie, 34
* NONANT, même Province, *id.*
NORMAND (LE), en Bretagne & en Normandie, 35
* NORMANDIE, Province, 36 & *ſuiv.*
NORMANT-DE-MIZY (LE), 38
NORMANT (LE), à Rodez, 39 & *ſuiv.*
* NORMANVILLE, en Normandie, 42
* NORON, même Province, 43
NOUE (LA), en Bretagne, 44 & *ſuiv.*
NOYER DES TOUCHES, de Paris, 47
* NOYERS, en Normandie, 48
* NOYERS, en Bourgogne, *id.*
NOYON, en Normandie, 49
* NOYON-*ſur-Oiſe*, *id.*
* NUIS-*ſur-Armançon*, en Bourg. *id.*
* NUYS, même Province, 50
* NY-DE-KERSAUZON, en Bretag. *id.*
NYERT-DE-GAMBAIS, *id.*


O


O (D'), originaire de Baſſe-Normandie, *page* 52 & *ſuiv.*
* O (D'), ou Saint-Martin d'O, 54
OBERT, originaire de Flandres, *id.* & *ſ.*
O-BRIEN, en Irlande, 60
* OCALEN, en Bretagne. Voyez aux Additions, à la fin de ce Volume, *p.* 720 & *ſuiv.*
OCCARS, en Franche-Comté, *id.*
OCHAIN, originaire du Luxembourg, *id.*


O


O-DEMIRA, *page* 62
* ŒTINGEN, en Souabe, *id.*
OFFAI, en Picardie, 63
OFFANGE. *Voyez* SAINT-OFFANGE.
OFFEMONT. *Voyez* CLERMONT.
OGIER, *id.*
* OGIMONT, en Flandres, 64
OGLETHORP, en Angleterre, *id.*
OGNA ou UGNIE, au Comté de Bourgogne, *id.*
O-HEGUERTY, originaire d'Irlande.

Voyez à la fin de la Lettre O, *p.* 134
OILLIAMSON, originaire d'Ecoſſe, *idem* *p.* 138
* OINGT, en Lyonnois, 65
OINVILLE, en Normandie, *id.*
* OISY, en Artois, 66
O-KÉEFFE, en Irlande, 67 *& ſuiv.*
* OLARGUES, en Languedoc, 69
* OLIERES, en Provence, *id.*
OLIOULES, 70
OLIVIER, en Normandie, *id.*
* OLIVIER-SENOZAN, 71
OLIVIER, à Paris & en Nivernois, *id.*
OLIVIER-DE-LA-GARDIE, en Languedoc, 72
OLIVIER, en Lorraine, *id.*
OLIVIER-DU-CLOS, en Provence, 73
OLIVIER ou OLIVARI-DE-CAMPREDON, *id.*
OLIVIER-DU-BOURDON, en Bretagne, *id.*
OLLIER, en Dauphiné, 74
OLLIER, au pays Chartrain, *id.*
OLONDE. *Voyez* HARCOURT.
* OLONE, en Poitou, 76
* OLONNE, au Comté-Venaiſſin, 77
OLYMANT-DE-KERNEGUÉS, en Baſſe-Bretagne, *id.*
ONCIEUX, en Bugey, *id. & ſuiv.*
O-NEILL, en Irlande, 80
* ONFROY ou HONFROY, au Comté d'Eu, *id.*
ONGNIES, en Artois, 81
ONORATI ou HONORATI, originaire de Florence, 83 *& ſuiv.*
* OOMBERGE, en Flandres, 86
* OOST-FRISE, aux Pays-Bas, *id.*
* OPPEDE, au Comté-Venaiſſin, 87
* OPPUERS, en Brabant, *id.*
* ORAISON, en Provence, *id.*
* ORANGE, 89 *& ſuiv.*
ORANGE-DE-CANVERS, en Normandie, 91
* ORBESSAN ou ORNESSAN, en Aſtarac, *id.*
ORCEAU-DE-FONTETTE, de Paris, *id.*
ORCIN, originaire de Brignoles, 92
ORGEMONT, originaire de Brie, *id.*
* ORGERE, 93
* ORGLANDES, en Normandie, *id. & ſ.*
* ORIGNY, en Thiérache, *page* 100 *& ſuiv.*
ORILLAC, en Beauvoiſis, 104
ORITEL, en Bretagne, *id.*
* ORLÉANS, Maiſon, *id. & ſuiv.*
ORLÉANS, au Comté-Venaiſſin, 112
ORLÉANS-DE-RERE, originaire de l'Orléanois, *id. & ſuiv.*
ORLY, en Dauphiné, 115
* ORMES-SAINT-MARTIN, *id.*
ORMESSON, Notice, *id.*
* ORNACIEU, en Dauphiné, *id.*
* ORNAISON-CHAMARANDE, *id.*
ORNANO, d'Italie, *id.*
* ORNES, en Meſſin, 116
* ORNESAN, en Gaſcogne, *id.*
ORO, même Province, *id.*
OROPESA, en Eſpagne, 117
ORRY, à Paris, *id.*
ORSAN, en Languedoc, 118
ORSINI, en Italie, *id.*
ORTE (D'), en Champagne, 119
ORTIGUES, en Provence, *id.*
ORTY, en Rouergue, *id.*
* ORVAL, en Berri, *id.*
ORVILLE-D'ANGLURE, originaire de Normandie, 120
ORZALSKA, en Allemagne, *id.*
* OSMANVILLE, en Normandie, *id.*
* OSMONT, même Province, *id.*
OSMONT, même Province, *id. & ſuiv.*
OSORIO, en Eſpagne, 123
OSSOLINSKI, en Pologne, *id.*
* OSSUN, en Bigorre, 124
* OSTFRISE. *Voyez* OOST-FRISE.
OSTREL (D'). *Voyez* DOSTREL, *T. V.*
OTTHOBONI, originaire de Veniſe, 129
OTTOMAN, *id.*
* OUCHY, Notice. *Voyez* CONFLANS, *Tome V.*
* OUESSANT ou OIZANT, en Bretagne, 130
OUILLY, en Normandie, *id.*
OULMES, Notice. *Voyez* VIVONNE.
* OULX, 131
* OURCHES, ſur la Meuſe, *id. & ſuiv.*
OYENBRUGGHE, en Brabant, 133
OYSE-BRANCAS. *Voyez* BRANCAS.
OYSELET, en Bourgogne, *id.*
* OZILLAC, en Saintonge, 134

P P

* PADIÈS, en Albigeois, *page* 141
PAGAN, en Languedoc, *page* 141
PAGÈS (DE), en Catalogne, 142

PAGI, *p.* 143. Voyez un autre article à la fin de ce Volume, *p.* 722.
PAIGE (LE), originaire de Champagne, *page* 143 *& suiv.*
* PAILHÈS, en Languedoc, 150
PAILLOT, originaire de Picardie, 151
* PAINBŒUF, en Bretagne, 153
PAJON, en Berri, *id.*
PAJOT, à Paris, 154
PAISNEL. *Voyez* PAYNEL.
PALAGNIN, en Dauphiné, 156
PALATIN-DU-RHIN, *id.*
* PALISSE (LA), en Bourbonnois, 157
PALISSOT, originaire de Lorraine, *id.*
PALLAVICINI, en Italie, 158
PALLU, à Paris, *id.*
* PALLUAU, en Poitou, *id.*
PALMES ou PALME, en Languedoc, 159 *& suiv.*
PALMIER, en Dauphiné, 162
PALU, en Bresse, *id. & suiv.*
PALUAT-DE-JALAMONDES, originaire de Savoie, 168 *& suiv.*
PALUZZI, en Italie, 171
* PAMPHOU, en Brie, *id.*
PANASSAC, Notice, *id.*
* PANAT, en Rouergue, *id.*
PANDIN, en Angoumois, 172
PANISSE. *Voyez* TRIPOLY.
PAPARIN, originaire du Forez, *id.*
PAPE, originaire de Dauphiné, 173
PAPENBROCK, en Brabant, *id.*
PAPIN, en Picardie, *id.*
PARABERE. *Voyez* MOMAS-DE-BEAUDEAN, *Tome X.*
PARAGE, Notice, 174
* PARAY-LEZ-FRAIZY, *id.*
PARC-DE-LOCMARIA, en Bretagne, *id.*
* PARCQ, en Brabant, 176
PARCHAPPE-DE-VINAY, en Champagne, *id. & suiv.*
* PARDAILLAN-GONDRIN, en Gascogne, *V.* les Corrections, 178 *& suiv.*
* PARDIAC, même Province, Généalogie de MONTLEZUN, 190 *& suiv.*
PARDIEU, en Normandie, 197 *& suiv.*
* PARFOURRU, même Province, 200
* PARFOURRU-*sur-Odon*, même Province, 201
* PARIS, Capitale de France, *id.*
PARIS, en Bretagne, *id.*
PARIS-DE-LA-BROSSE, originaire de Paris, 202
PARIS, en Champagne, &c. 203
PARISOT, même Province, *id.*
PARISOT, en Lorraine, *id.*
* PARME & PLAISANCE, *page* 204
* PAROY, en Brie, 205
PAROYE, en Lorraine, *id.*
PARPILLON, en Bugey, 206
PARTHENAY-L'ARCHEVÊQUE, *id. & s.*
PARTZ, en Artois, 209
* PAS, même Province, *id. & suiv.*
PASCAL, en Languedoc, 211
PASCALE, en Brabant, *id.*
PASQUET-DU-BOUSQUET, en Angoumois, *id.*
PASQUIER-DE-FRANCLIEU, en l'Isle de France, 212
PASQUIER, en Champagne, *id.*
PASQUIER, en Picardie, 213
PASQUIER, en Bretagne, *id.*
PASSAC, originaire de la Marche, *id.*
* PASSAGE. *Voyez* GELAS.
PASSART, à Paris, 214
PASSAVANT, *id.*
PASTÉ, *id.*
PASTEL, en Normandie, *id.*
PASTIZ, même Province, *id.*
PASTOUR, en Bretagne, *id.*
PASTOUREAU, en Picardie, 215
* PASTOURELLE (LA), en Artois. *id.* Voyez les Additions, *p.* 723.
PASTURE, en Picardie, *id.*
PATENOTRE, en Bretagne, *id.*
PATHAY, en Beauce, *id.*
PATORNAY, en Franche-Comté, *id.*
PATROCLE-DE-TOISY, originaire de Bourgogne, 217
PATRY, en Normandie, *id. & suiv.*
* PAVILLY, même Province, 224
PAUL, en Provence, 225
PAUL, originaire de Florence, 226
PAULE ou PAULO, de Florence, *id.*
PAULMIER-DE-LA-BUCAILLE, originaire de Normandie, 227
PAULMIER (LE), même Province, *id.*
* PAULMY, en Touraine, *id.*
PAYAN, au Comté-Venaissin & en Dauphiné, *id.*
PAYEN, en Orléanois, 228
PAYEN, en Normandie, 229 *& suiv.*
* PAYENS, en Champagne, 232
PAYNEL, en Normandie, *id. & suiv.*
* PAYS-BAS, Province, 236
PAZERY, en Provence, *id.*
PAZZI, originaire de Florence, *id.*
PÉAN, en Orléanois, *id.*
* PECHPEIROU, en Quercy, 237
PECOIL, à Lyon, 238
* PEGUILHAN ou PEGULAN, en Comminges, & Corrections à la fin du Volume, *id.*

PEIRENC, *page* 243
PELAGRUE ou PELEGRUE, en Guienne, *id. & suiv.*
* PELAPUSSINS, en Franche-Comté, 248
PELET, en Artois, 249
PELET. *Voyez* NARBONNE-PELET.
PELLARD, en Poitou, *id.*
* PELLENBERGH, en Brabant, 250
PELLEPORC-DE-GOURDAS. *Voyez* LAFITTE, *Tome VIII.*
PELLETIER (LE), originaire du Mans, 250 *& suiv.*
PELLETIER-DE-LA-HOUSSAYE, originaire de Mantes, 253
PELLETIER-DE-MARTAINVILLE, en Normandie, 254
PELLEVÉ, même Province, 255
PELLISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comté-Venaissin & en Dauphiné, *id. & suiv.*
PEMBROCK, en Angleterre, 258
PENANCOET-DE-KÉROUALLE, en Bretagne, 259
* PENES (DES), en Provence, *id.*
* PENTHIÉVRE, 260
PEPIN-DE-BOISHERPIN, 261
* PEQUIGNY, en Picardie, *id.*
* PERCHE, *id.*
PERCY, en Normandie, 262
PERENNO (DU), en Bretagne, *id.*
* PÉRIGNAN, en Languedoc, *id.*
* PÉRIGNY, en Bourgogne, Notice, 263
* PÉRIGORD, *id.*
PERONNE, en Picardie, *id. & suiv.*
PEROUSE (DE LA), 268
* PERRAULT, *id.*
PERRAULT-DE-MONTREVOST, en Bourgogne, 269 *& suiv.*
* PERRAY, (DU), en Bretagne, 271
* PERRENOT, en Brabant, 272
* PÉRRIEN, en Bretagne, *id.*
* PERRIERE (DE LA), au Perche, *id.*
* PERRIERE, en Bourgogne, 273
PERRIERE, originaire du Nivernois. *Voyez* DELAPERRIERE, *Tome V.*
PERRIERS (DE), originaire d'Anjou, 274
PERRIN, en Languedoc, *id.*
PERRIN, en Provence, 275
PERRIN-DE-LA-CORÉE, *id.*
PERRIN, de Bourgogne, *id.*
PERROCHEL, au Maine, 276
PERROIS (DES), en Normandie, 277
PERRONNE, même Province, *id.*
PERROTIN-DE-BARMOND, originaire du Berri, *page* 277
PERROTIN-DE-BELLEGARDE, en Dauphiné, *id.*
* PERROUSSEAUX, Notice, *id.*
* PERROUX, en Bourgogne, *id.*
PERSIL, en Touraine, *id.*
PERSONNE, en Picardie, *id.*
PERSONNE, originaire d'Artois, *id.*
PERTHUIS, originaire de Provence. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 724.
PERTUIS ou PERTHUIS, en Normandie, 278
PERUSSE-D'ESCARS. *Voyez* ESCARS, *Tome VI.*
PERUZZI ou PERUZZIS, de Toscane, *id.*
* PESMES, en Franche-Comté, 279
PESTIVIEN, en Bretagne, *id.*
PETIT, à Paris, *id. & suiv.*
PETIT-DE-BRESSEY, à Dijon, 281
PETIT, originaire de Champagne, *id.*
PETIT-DE-MARIVATS, à Paris & au Comté de Bourgogne, *id.*
PETIT-DE-LA-BORDE, originaire des Cévennes, *id.*
PETIT, originaire de Caen, 282
PETIT-DES-LANDES, & DE MAUBUISSON, originaire de Normandie. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 727. *id.*
PETIT, deux Familles de ce nom en Normandie, *id.* & 283
PETIT (LE), en Bretagne, *id.*
PETITCŒUR, en Normandie, *id.*
PETITEAU, en Bretagne, *id.*
* PEYROLLES, en Provence, *id.*
* PEYROUX (DU), en Haute-Marche. *Voyez* DUPEYROUX, *Tome V*, pour la Généalogie.
* PEYRUIS, en Provence, *id.*
PEYRUSCA, en Gascogne, *id.*
PEYSSONNEL, en Provence, 284
* PEZAY, Notice, *p.* 286. *Voyez* MASSON, aux Additions du *Tome X.*
* PEZÉ, au Maine, 287
* PEZENAS, en Languedoc, *id.*
* PEZENES, même Province, *id.*
* PHALTZBOURG, au pays Messin, *id.*
PHÉLIPPES, en Picardie, *id.*
PHÉLYPEAUX, originaire de Blois, 288
PHILBERT. *Voyez* BIDERSTORFF, *T. II.*
PHILIPPE, en Normandie, 293
* PHILIPPEVILLE, en Hainaut, 294
PIARRON-DE-CHAMOUSSET, à Paris, *id.*

* PIBRAC, en Languedoc, Notice. *Voyez* FAUR (DU), *Tome VI.*
* PICARDIE, Province, *page* 294
PIC-DE-LA-MIRANDOLE, en Guienne, *id.*
PICARD (LE), en Baſſe-Normandie. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 729.
PICARD (LE), en Picardie, 295
PICART, en Bretagne, *id.*
PICART-D'ESTELAN, en Normandie, 296
PICAUD, en Bretagne, *id.*
PICCOLOMINI, originaire de Rome, *id.*
PICHON, originaire du Languedoc, *id.*
PICHON, 297
PICOT, en Bretagne, *id.*
PICOT-DE-COMBREUX, originaire de Champagne, 298
PICQUET, originaire de Picardie (corrections à la fin de ce Volume), *id.* & *ſuiv.*
PIEDEFER, originaire du Beauvoiſis, 307
PIEDELOUP, en Bretagne, 308
PIEDOUE, en Normandie, *id.*
PIEL, en Bretagne, *id.*
PIENNES, en Normandie, *id.*
* PIENNES, en Artois, *id.*
PIERMANS, en Brabant, *id.*
PIERRE-DE-BERNIS, en Languedoc, 309 & *ſuiv.*
PIERRE, en Normandie, 314
* PIERRE-BUFFIERE, en Limouſin, *id.*
PIERRE (LA), Notice. *Voyez* MONTAINARD, *Tome X.*
PIERRE (LA), en Bretagne, *id.*
* PIERREFEU, en Provence, 315
PIERREFEU, Notice. *Voyez* THOMAS.
* PIERREFITTE, au Duché de Bar, 316
* PIERREFITTE, en Normandie, Notice. *Voyez* MATHAN, *Tome IX.*
PIERREPONT, en Baſſe-Normandie, *id.*
PIERREPONT, 317
* PIERRES, en Normandie, *id.*
PIÉTREQUIN, originaire de Bourgogne, *id.* & *ſuiv.*
PIFFAULT, en Normandie, 322
PIGACE, originaire de Normandie, *id.*
PIGAULT-DE-LEPINOY, originaire de Bretagne, *id.*
* PIGNAN, en Languedoc, 323
PIGNATELLI, de Naples, *id.* & *ſuiv.*
PIGUELAIS (DE LA), en Bretagne, 325
* PILES (DES), au Comté-Venaiſſin, *id.*
PILLAVOINE, en Normandie, *page* 325 & *ſuiv.*
PILLE, dans la Marche, 330
PINAULT, en Flandres, *id.*
PINCUIT. *Voyez* ESPINAY-SAINT-LUC, *Tome VI.*
PINCZON, en Bretagne, *id.*
PINEAU, à Paris, 331
PINELLI, de Gênes, *id.*
PINETON-DE-CHAMBRUN, *id.*
* PINEY ou PIGNEY, en Champagne, 332
PINGRÉ, en Picardie, *id.*
PINON, Notice, *id.*
PINS, en Picardie, *id.*
PINTEREL, originaire de Champagne, 333
PIO, en Savoie, *id.*
PIOCHARD, en Champagne, *id.*
PIOGER, en Bretagne, 334
PIOLENC, en Languedoc, *id.* & *ſuiv.*
* PIOMBINO, 337
PIONZAC. *Voyez* CHABANNES.
* PIPPEMONT, en Picardie, *id.*
PIRON, en Bretagne, *id.*
* PIROU, en Normandie, 338
* PISANY, en Saintonge, *id.*
PISCARD, en Normandie, *id.*
PISSELEU, en Picardie, 339
* PITGHAM, aux Pays-Bas, 340
PITOIS, originaire du Duché de Bourgogne, 341
PITTON, en Provence, *id.*
PIVARDIERE, (DE LA), en Berri, *id.*
PIZANY, en Provence, 342
* PLACEY ou PLACY, en Normandie, *id.*
* PLACY, même Province, *id.*
* PLAINE-SEUVRE, même Province, *id.*
* PLAINTEL, en Bretagne, *id.*
PLANCHE-DE-MORTIERES (LA), en Beauce, 343
PLANCHES-DES-LANDES, en Bretagne, 344
PLANCOUET, même Province, *id.*
* PLANCY, en Champagne, *id.*
* PLANNES, en Normandie, *id.*
* PLANQUERY, même Province, *id.*
PLANTADE, en Bas-Languedoc, *id.* & *ſ.*
PLANTAVIT-DE-LA-PAUSE, en Languedoc, 346
PLANTEY (DU), en Breſſe, 347
PLAS, en Bas-Limouſin, *id.* & *ſuiv.*
PLATIERE (DE LA), en Nivernois, 349
PLESSEN, originaire de la Baſſe-Saxe, 350

PLESSIER (DU), en Bretagne & en Picardie, deux Familles, *p.* 349 & 350
* PLESSIS (LE), en Normandie, *id.*
* PLESSIS-BATAILLE, *id.*
* PLESSIS-BERTRAND (DU), en Bretagne, *id.*
* PLESSIS-CHATEAUBRIANT, *id.*
* PLESSIS-GRIMOULT, en Normandie, 351
* PLESSIS-*lès-Tours*, en Touraine, *id.*
PLESSIS (DU), en Normandie, *id.*
PLESSIS, huit Familles de ce nom en Bretagne, 352
PLESSIS-CHATILLON, originaire du Maine, 353 & *suiv.*
PLESSIS-LIANCOURT, originaire du Vendomois, 357
* PLESSIS-RICHELIEU, originaire de Poitou, 358 & *suiv.*
PLESSIS-RIDEAU. *Voyez* BRIÇONNET, *Tome III.*
PLESSIS-DE-LA-ROCHE-PICHEMER, au Maine, 368
PLESSIS, en Normandie, *id.*
* PLEUMARTIN, en Anjou, 369
* PLEURRE, en Champagne, *id.*
* PLOEN, en Allemagne, *id.*
PLOESQUELLEC, en Bretagne, 370
* PLOEUC, même Province, *id.*
* PLOTHO, de Flandres, 371
PLUSBEL-DE-SAULLES, en Champagne, 372
PLUVIÉ-DE-MENCHOUARN, en Bretagne, 373
* PLUVINEL, en Dauphiné, 374
* POEDERLE, en Brabant, *id.*
* POILLECOURT, en Champagne, *id.*
POILLOUE, en Beauce, *id.* & *suiv.*
POILVILAIN ou POILVILLAIN, en Normandie, 377 & *suiv.*
POISIEUX, en Dauphiné, 380
* POISSAC (DE), en Limousin, 381
POISSY, en Normandie, *id.*
POITIERS, en Dauphiné, 382 & *suiv.*
* POITOU, Province, 384
* POIX-CRÉQUY, en Picardie, *id.*
POLASTRON, en Languedoc, 385
POLIER (DE), originaire de Rouergue, *id.* & *suiv.*
* POLIGNAC, en Auvergne, 388 & *suiv.*
POLIGNAC, en Saintonge, 392 & *suiv.*
* POLIGNY, au Comté de Bourgogne, 397
* POLISY, en Bourgogne, 398
POLOGNE, *id.*
POLY, au Comté de Bourgogne. Voyez la Généalogie aux Additions à la fin de ce Volume, *p.* 730 & *suiv.*
* POMÉRANIE, en Allemagne, *p.* 398
POMEREU, à Paris, 399 & *suiv.*
* POMIERS ou POMMIERS, en Bresse, 402
POMMAREDE. *Voyez* CARMAIN.
* POMMERAYE, en Normandie, *id.*
* POMPADOUR, en Limousin, *id.*
POMPONNE, en l'Isle de France, 403
PONCET-DE LA-RIVIERE, *id.*
* PONCIN, en Bugey, 404
* PONS, en Saintonge, *id.* & *suiv.*
PONS-SAINT-MAURICE, en Périgord, 406 & *suiv.*
PONS DE-RENNEPONT, en Champagne, 410 & *suiv.*
PONT (DU), en Vivarais, 414 & *suiv.*
* PONT-A-MOUSSON, en Barrois, 416
* PONT-AUDEMER, en Normandie, 417
* PONT-BELLENGER, même Province, 418
PONT-DE-COMPIEGNE (DU), de Béarn, 419
* PONT-DE-REMY, en Picardie, 420
* PONT-DE-VAUX, en Bresse, *id.*
PONT-DE-VESLE. *Voyez* CHATILLON-*lès-Dombes*, *Tome IV.*
* PONT-DU-CHATEAU, en Auvergne, 421
* PONT-*en-Royans*, en Dauphiné, *id.*
* PONT-SAINT-PIERRE, en Normandie, *id.*
* PONT-SUR-SEINE, dans la Brie Champenoise, 422
* PONTALLIER, en Comté, *id.*
* PONTCALLECK, en Bretagne, 423
* PONTCHARTRAIN, Notice. *Voyez* PHÉLYPEAUX.
* PONTCHATEAU, en Bretagne, *id.*
* PONTECROIX, même Province, 424
* PONTESCOULANT, en Normandie, Généalogie de *le Doulcet*, *id.*
* PONTEVÈS, en Provence, 425
* PONTGIBAUT, en Auvergne, 426
* PONTHIEU, en Picardie, *id.*
* PONTOISE, au Vexin-François, *id.*
* PONTUAL, en haute Bretagne, 427 & *suiv.*
PONTVILLE, originaire de Beauce, 432 & *suiv.*
PORCELLETS (DES), en Provence, 434 & *suiv.*
* PORHOET, en Bretagne, 437
PORLIER, originaire d'Ecouen. Voyez aux Additions de ce Volume, *p.* 734.

* PORRIERES ou POURRIERES, en Provence, *page* 437
PORTAIL, originaire du Mans, 438
PORTE (DE LA), Notice. *Voyez* MAZARINI, *Tome IX.*
* PORTE (DE LA), 440
* PORTE, en Dauphiné. Généalogie de BOVIER-DE-SAINT-JULLIEN, *id. & suiv.*
PORTE-DE-LISSAC, en Limousin, & Additions à la fin de ce Vol. 443 *& suiv.*
PORTE-DE-LUSIGNAC, en Périgord, 446
PORTE-DE-RIANTS, en Berri, 447
PORTERIE (DE LA), originaire d'Espagne, 448 *& suiv.*
PORTES (DE), en Languedoc, 451
* PORTES-BERTRAND, en Vivarais, *id.*
PORTIER, en Bourgogne. *Voyez* FROLOYS, *Tome VI.*
PORTIER-DE-MARIGNY, *id.*
PORTOCARRERO, en Espagne, 452
* PORTUGAL, Royaume, *id.*
PORZOU, en Bretagne, 453
POSTEL, en Normandie, *id. & suiv.*
POT-DE-RHODES, 455
POT-DE-ROCHECHOUART. *Voyez* ROCHECHOUART.
POTERAT, en Champagne, *id.*
POTERIN-D'ORBENDELLE, originaire de Normandie. Voyez aux Additions à la fin de ce Volume, *p.* 737 *& suiv.*
* POTHERIE, en Anjou, 460
POTHON, ou POTON-DE-SAINTRAILLES, de Gascogne, *id.*
POTIER, de Paris, 461 *& suiv.*
POTTIN, en Normandie, 468
* POUDENX ou PODENX, en Guienne, *id. & suiv.*
POUGET-DE-NADAILLAC, en Quercy, 475
* POUILLENAY, en Dauphiné, 476
* POUJOLS ou PUJOLS, en Languedoc, *id.*
POULAIN-DE-MAUNY, en Bretagne, *id. & suiv.*
POULDUC, même Province, 479
POULHARIEZ, en Languedoc, *id.*
POULPRY, en Bretagne, 480
POULTRE ou PEULTRE, originaire d'Allemagne, *id.*
* POURQUEROLLES, *id.*
POURROY, originaire de Béarn, 481 *& suiv.*
POUSSEMOTHE, 483
* POUTRINCOURT, en Picardie, 484
POUYNET-DE-LA-BLINIERE, au Maine, *id.*
* POUYPETIT, en Condomois, *id.*
POYPE, en Dauphiné, 485 *& suiv.*
POZZO, en Italie, 488
PRA-DE-BALAY-SAULX, *id.*
* PRACONTAL, originaire du Dauphiné, *id. & suiv.*
* PRADES, 490
* PRADES, au Diocèse de Saint-Flour, *id.*
* PRADINE. *Voyez* COLLA-DE-PRADINE, *Tome V.*
PRAET, *id.*
PRAMIRAL. *Voyez* INGUIMBERT, *Tome VIII.*
* PRASLIN, en Champagne, *id.*
* PRASLIN, ci-devant MONTGAUGER, en Touraine, 491
PRAT (DU), originaire d'Auvergne, *id. & suiv.*
PRÉ-DE-SAINT-MAUR (DU), à Paris, 496 *& suiv.*
* PRÉAULX, en Normandie, 500
* PRÉAUX, en Touraine, *id. & suiv.*
* PRÉAUX, en Normandie, 505
* PRECHAC, en Gascogne, *id.*
* PRÉCORBIN, en Normandie, *id.*
* PREISSAC-D'ESCLIGNAC, *id. & suiv.*
* PRESSIGNY, en Touraine, 515
PRESTRE-DE-VAUBAN (LE). *Voyez* VAUBAN.
PRESTRE (LE), en Bretagne, *id. & suiv.*
* PRÉTEVAL, en Normandie, 519 *& suiv.*
PREUD'HOMME-D'HAILLIES, originaire du Cambresis, 521 *& suiv.*
PREUDHOMME (LE), en Lorraine, 524
PREVILLE (DE), en Touraine, 525
* PREUILLY, même Province, 526
PREULLAY, en Normandie, 527
PREVOST-DE-SANSAC, en Poitou (Additions & Corrections à la fin de ce Volume), 528 *& suiv.*
PREVOST (LE), en Normandie, 533
PREVOST, à Paris, 534
PREVOST-DE-LA-CROIX, à Paris & en Bretagne, 535 *& suiv.*
PREZ-DE-LA-BOURDONNAIS (DES), en Bretagne, 537 *& suiv.*
* PRIE, en Nivernois, 540 *& suiv.*
PRIULI, de Venise, 543 *& suiv.*
* PROISY, en Picardie, 545 *& suiv.*
* PROPIAC, en Dauphiné, 551
PROUCY, en Normandie, *id.*
PROUVAY. *Voyez* DUCAUSÉ-NAZELLE, *Tome V.*

PROVENÇAL, en Provence, *page* 551
* PROVENCE, Province, 552
PROVOST-DE-LA-TOUSCHE, en Bretagne, *id. & suiv.*
* PRUGNE-AU-POT (LA), en Berri, 558
PRUNELÉ, en Beauce, *id. & suiv.*
PRUNIER, en Dauphiné, 573 *& suiv.*
* PRUSSE (LA), Pays, 575
PUCHOT, en Normandie, 576
PUGET, en Provence, *id.*
PUJO-DE-LA-FITTOLE, 577
PUJOLS, originaire de Beaucaire, *id.*
* PUISAYE, au Perche, *p.* 578 *& suiv.*
* PUISIGNAN, en Dauphiné, 582
* PUISSERGUIER, en Languedoc, *id.*
PUY-MONTBRUN (DU), en Dauphiné, *id. & suiv.*
PUY, originaire du Forez, 584
PUY-DE-SAINT-MARTIN (DU), originaire du Berri, 585 *& suiv.*
* PUYSÉGUR, en Gascogne, 589 *& s.*
* PUYVALLÉE, en Berri, dont le nom est BENGY, 597 *& suiv.*
* PUYZIEULX, en Champagne, 599
PYMONT, Notice. *Voyez* VIENNE.

## Q

QUARRÉ, en Bourgogne, *page* 600 *& suiv.*
QUATREBARBES, en Anjou & au Maine, 604 *& suiv.*
* QUATRE-PUITS, en Normandie, 610
* QUATRE-VALLÉES (LES), en Gascogne, 611
QUEBRIAC, en Bretagne, *id.*
* QUELEN, même Province, *id. & suiv.*
QUELEN, en Basse-Bretagne, 613
QUELLENEC (DU), 614
QUELLENEC, autre Famille, *id.*
QUELO, Notice, 615
* QUELUS ou CAYLUS, en Languedoc, *id.*
QUEMPER-DE-LANASCOL, en Bretagne, 616
QUENECHQUIVILLY, *id.*
* QUENGO, *id. & suiv.*
QUENTIN-DE-RICHEBOURG, originaire de Bretagne, 619 *& suiv.*
QUENTRIC, Notice, 623
QUERAVÉON. *Voyez* KERAVÉON.
* QUERCI, Province, *id.*
QUEREMAR, en Bretagne, *id.*
QUERHOENT. *Voyez* KERHOENT.
* QUERIEU, en Picardie, 624
* QUERINAN, en Bretagne, *id.*
* QUERLEC. *Voyez* KERLEC.
QUEROUARS, *id.*
* QUESNAY-GUESNON (LE), en Normandie, *id.*
QUESNE (DU), en Norm. 625 *& suiv.*
QUESNEAU-DE-CLERMONT, en Laonois, *page* 630
QUESNEL (DU), originaire de Normandie, *id.*
QUESNEL (DU), en Picardie, 631
* QUESNOY (DU), en Normandie, *id. & suiv.*
QUESNOY (DU), originaire de Picardie, 634
* QUESNOY (LE), en Flandres, 635
QUESSE-DE-VALCOURT, *id.*
* QUETHOU ou QUETEHOU, en Normandie, *id.*
QUÉTIER, en Touraine, *id.*
QUEUILLE (DE LA), en Auvergne, *id.*
* QUEVILLY, en Normandie, 636
QUEYLAR. *Voyez* CAYLAR.
QUIEN-DE-LA-NEUFVILLE (LE), à Paris & à Bordeaux, *id.*
QUIERET, 637
QUIEU (LE), en Picardie, *id.*
QUINCARNON, en Normandie, 638
* QUINCY, en Beaujolois, *id.*
* QUINCY, en Brie, *id.*
QUINEMONT, en Touraine, *id.*
* QUINTIN, en Basse-Bretagne, 639
QUINTIN, en Bretagne, 640
QUIQUERAN-BEAUJEU & DE VENTABREN, en Provence, *id. & suiv.*
QUIRIT, originaire du Loudunois, 647 *& suiv.*
* QUITRY, dans le Vexin-Normand, 651

R

RABAINE, en Saintonge, *page* 652 *& suiv.*
RABASSE, originaire du Dauphiné, 654
* RABAT, au pays de Foix, *id.*
RABIERS, en Provence, 655
* RABODANGES, en Normandie, *id.*
RABOT, en Dauphiné, *id.*
RABUTIN, en Bourgogne, 656
RACAPÉ, en Anjou, 657
RACHAIS, en Dauphiné, *id. & suiv.*
* RACHE, dans la Flandre-Wallone, 659
* RACONIS, en Piémont, *id.*
* RADEPONT, en Normandie, *id. & s.*
RADIX, originaire de Savoie, 665
RADULPH, en Normandie, 666
RADZIWIL, en Pologne, 667
RAFFELIS, en Provence, 668
RAFFELIS ou RAFAELIS, originaire du Comté-Venaissin, 669
* RAFFETOT, en Normandie, 670
* RAGNY, en Bourgogne, *id.*
RAGOTZKY, originaire d'Hongrie, *id.*
RAGUIER, originaire d'Allemagne, 671
RAIGECOURT, originaire de Metz, *id. & suiv.*
* RAILLANNE ou REILLANNE, en Provence, 675
* RAIMBOVAL, en Artois, 676
* RAINCOURT, sur les frontieres de la Lorraine, *id.*
* RAINEVAL, en Picardie, 677 *& suiv.*
RAISSON, en Provence, 683
RALLEMONT (DE), en Normandie, 684
* RAMBOUILLET, dans le Mantois, 685
RAMEFORT, 686
RAMEY, en Forez & Champagne, *id.*
* RAMPANT ou RAMPEN, en Normandie, *id.*
* RANDAN, en Auvergne, 687
RANGONI, dans le Modénois, *id.*
RANTZAW, en Dannemarck, 688
* RANVILLE, en Normandie, 689
* RAPPERSWILL, en Suisse, *id.*
* RAPPOLTSTEIN, dans la haute Alsace, *id.*

R

* RARAY, en Valois, *page* 690
RASCAS, en Provence, *id.*
* RASNES, en Normandie, 691
RASOIR, en Hainaut, 692 *& suiv.*
RASQUE, à Draguignan, 696
* RASTIGNAC, en Périgord, 697
RAVELLI ou RAVEL, originaire de Lombardie, *id. & suiv.*
* RAVENEL, en Beauvoisis, 700 *& s.*
RAUGRAVES, en Allemagne, 703
RAXIS, au Comté-Venaissin, *id.*
* RAY, en Bourgogne, 704
RAYMOND, en Languedoc, 705 *& s.*
RAYMOND ou RAIMOND, en Provence, 708 *& suiv.*
RAYNIER, (DU), originaire de Piémont, 713
RAZAUD, 714
* RAZEZ ou RASEZ, en Languedoc, *id.*
RAZILLY, en Touraine, *id.*

*Addition pour le Tome I.*

BAILLET, en Périgord, *page* 715

*Article à placer après* BARON, *Tome I, page* 738.

BARQUIER, originaire de Provence, *id.*

*Article à placer avant* BONNET, *Tome II, page* 636.

BONNECORCE ou BONNECORSE, originaire de Florence, 716

*Addition au Tome III, page* 305.

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, en Languedoc, 718

*Addition au Tome VII, page* 412, *avant* GRANGE, en Limousin.

GRANGE (DE LA), 720

*Addition à substituer aux trois premieres lignes, page* 414 *du Tome X.*

MOREL, en Basse-Normandie, 720
CORRECTIONS & ADDITIONS, 741 *& suiv.*

FIN DE LA TABLE.

Genealogy